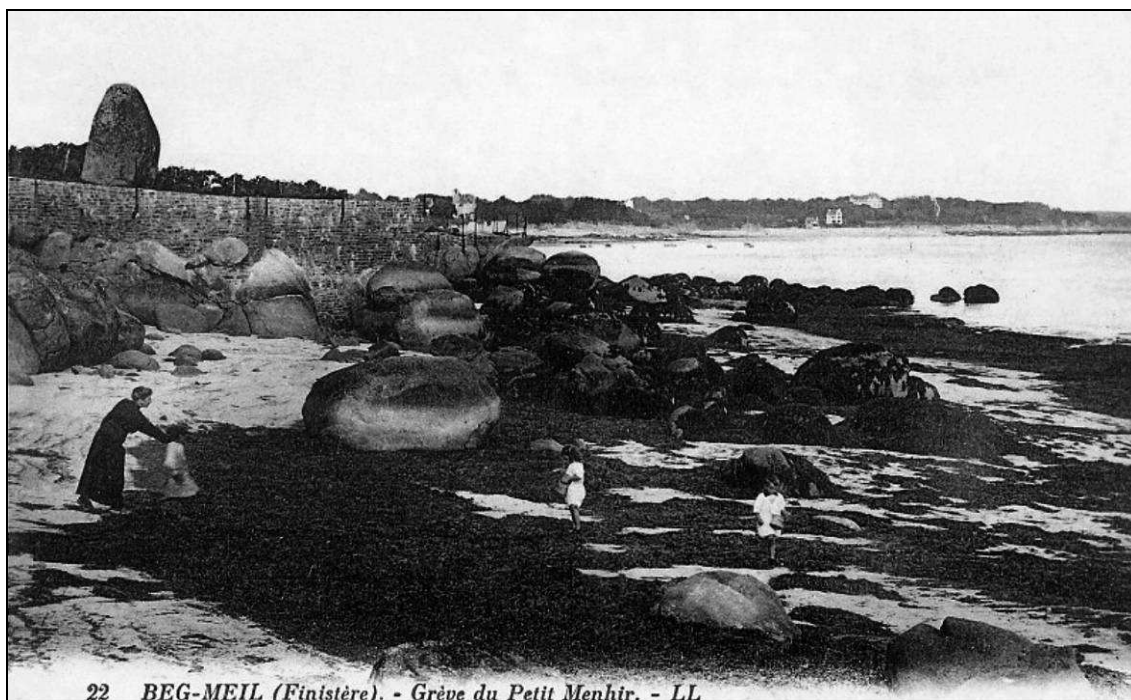


**INVENTAIRE DES MONUMENTS
DU NEOLITHIQUE ET DE L'AGE DU BRONZE
DANS LE FINISTERE**

VOLUME II

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Yohann SPARFEL et Yvan PAILLER



22 *BEG-MEIL (Finistère). - Grève du Petit Menhir. - LL*

Carte postale du menhir occidental de la Pointe de Beg Meil à Fouesnant

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

SOMMAIRE

CANTON D'ARZANO	4
<i>Arzano</i>	4
<i>Guilligomarc'h</i>	4
<i>Locunolé</i>	4
<i>Rédené</i>	4
CANTON DE BANNALEC	6
<i>Bannalec</i>	6
<i>Melgven</i>	10
<i>Le Trévoux</i>	21
CANTON DE BRIEC	24
<i>Briec</i>	24
<i>Edern</i>	31
<i>Landrévarzec</i>	34
<i>Landudal</i>	34
<i>Langolen</i>	34
CANTON DE CONCARNEAU.....	36
<i>Concarneau</i>	36
<i>Trégunc</i>	39
CANTON DE DOUARNENEZ	51
<i>Douarnenez</i>	51
<i>Guengat</i>	54
<i>Le Juch</i>	54
<i>Plogonnec</i>	54
<i>Pouldergat</i>	56
<i>Poullan-sur-Mer</i>	57
CANTON DE FOUESNANT	80
<i>Bénodet</i>	80
<i>Clohars-Fouesnant</i>	81
<i>Gouesnac'h</i>	81
<i>La Forêt-Fouesnant</i>	83
<i>Fouesnant</i>	100
<i>Pleuven</i>	115
<i>Saint-Evarzec</i>	117
CANTON DU GUILVINEC	129
<i>Guilvinec</i>	129
<i>Loctudy</i>	136
<i>Penmarc'h</i>	141
<i>Plobannalec-Lesconil</i>	178
<i>Treffiat</i>	215
CANTON DE PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	232
<i>Gourlizon</i>	232
<i>Guiler-sur-Goyen</i>	232
<i>Landudec</i>	232
<i>Peumerit</i>	233
<i>Plogastel-Saint-Germain</i>	239
<i>Plonéis</i>	241
<i>Plonéour-Lanvern</i>	246
<i>Plovan</i>	259
<i>Plozévet</i>	282
<i>Pouldreuzic</i>	291
<i>Tréogat</i>	293
CANTON DE PONT-AVEN.....	296
<i>Moelan-sur-mer</i>	296
<i>Névez</i>	307
<i>Pont-Aven</i>	310

<i>Riec-sur-Belon</i>	320
CANTON DE PONT-CROIX	324
<i>Audierne</i>	324
<i>Beuzec-Cap-Sizun</i>	328
<i>Cléden-Cap-Sizun</i>	335
<i>Esquibien</i>	338
<i>Goulien</i>	344
<i>Ile-de-Sein</i>	346
<i>Mahalon</i>	353
<i>Meilars</i>	356
<i>Plogoff</i>	360
<i>Plouhinec</i>	366
<i>Pont-Croix</i>	422
<i>Primelin</i>	422
CANTON DE PONT-L'ABBE	428
<i>Combrit</i>	428
<i>Plomeur</i>	429
<i>Pont-l'Abbé</i>	480
<i>Saint-Jean-Trolimon</i>	482
<i>Tréguennec</i>	483
<i>Tréméoc</i>	491
<i>Île-Tudy</i>	491
CANTON DE QUIMPER-1	492
<i>Quimper</i>	492
CANTON DE QUIMPER-2	495
<i>Ergué-Gabéric</i>	495
CANTON DE QUIMPER-3	501
<i>Plomelin</i>	501
<i>Pluguffan</i>	502
CANTON DE QUIMPERLE	516
<i>Baye</i>	516
<i>Clohars-Carnoët</i>	516
<i>Mellac</i>	521
<i>Quimperlé</i>	521
<i>Tréméven</i>	531
CANTON DE ROSPORDEN	532
<i>Elliant</i>	532
<i>Rosporden</i>	540
<i>Saint-Yvi</i>	547
<i>Tourch</i>	549
CANTON DE SCAËR	550
<i>Querrien</i>	550
<i>Saint-Thurien</i>	550
<i>Scaër</i>	550

CANTON D'ARZANO

ARZANO

D. Tanguy (1982, p. 36) fait remarquer que les monuments figurant dans l'inventaire de P. du Chatellier (1907, p. 342) se rapportent en réalité à la commune d'Argol.

● Méné Béré – 2 tumulus

X : 164,560 ; Y : 2336,775 ; Z : 81 (lieu-dit)

Flagelle, 1878 : "*Deux tumulus entre Ménez-Ber et Saint Adrien, à droite du chemin qui joint ces deux villages.*"

● Méné Béré – bloc orné de cupules

X : 164,560 ; Y : 2336,775 ; Z : 81 (lieu-dit)

Bellancourt, 1991 : "*Nous remercions Monsieur Pierre Collobert de nous l'avoir fait découvrir. Méné-béré se trouve au sud-ouest d'Arzano, à 4,200 kilomètres de l'église, par les routes de Quimperlé, puis à droite de Saint-Adrien. La roche s'appuie sur un talus, juste à droite avant la cour de la ferme. Il s'agit d'un bloc de granite clair, assez régulier, vague quadrilatère d'un mètre sur 1,10 mètre.*

Son épaisseur visible est de 25 centimètres. Son originalité réside dans le fait que sa face supérieure, très légèrement convexe, se trouve littéralement criblée de plusieurs dizaines de cupules, seulement séparées de quelques centimètres.

Si leur ancienneté paraît évidente, leur présence comme leur densité demeurent bien sûr un mystère."

GULLIGOMARC'H

● Kervichel – tumulus

X : 167,690 ; Y : 2341,869

Carte archéologique : 29 071 0013

Carte archéologique : tumulus, "époque indéterminée" (informateur : G. Baudry).

LOCUNOLE

oooo

REDENE

● Kerdudal (Manéguégan) – menhir et blocs déplacés

X : 164,130 ; Y : 2332,260 ; Z : 48 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 343 : "*Menhir large de 1m20, brisé à la hauteur de 1m 10, plat et orienté Est-Ouest, à moins de 1 kilomètre à l'Ouest-Nord-Ouest du clocher et à 150 mètres environ au Sud de la route de Quimperlé. Dans le voisinage trois groupes de grosses pierres en désordre. (Renseignement de M. Le Pontois).*"

Bellancourt, 1991 : "*Kerdudal où ils se trouvent actuellement est situé au sud-ouest de Rédéné, à un peu plus de 3,500 kilomètres par la route, en passant par le Croëziou vers Sainte-Marguerite puis en obliquant vers le nord-ouest, avant la traversée de la voie express. Dans les années 1960, trois roches abandonnées dans une lande de Manéguégan, à trois cents mètres au nord ont été amenées ici, proches les unes des autres, elles avaient sans doute été déjà déplacées. Sans doute s'agit-il de menhirs renversés.*

Elles offrent toutes trois les traces d'un débitage ancien, l'une d'elles présentait encore une position oblique par rapport au sol pentu. Elles sont élaborées à partir du même granite gris à petits cristaux. Le premier menhir a été redressé dans un jardin. Sa section est triangulaire avec un côté très arrondi. Haut d'un peu plus d' 1,60 mètre, il présente une partie supérieure sensiblement plus massive que sa base. Le tour de celle-ci atteint 2,25 mètres, à 1 mètre de hauteur le périmètre est de 2,60 mètres.

Le second se trouve à quelques mètres et s'apparente vaguement à un parallépipède haut d'un mètre, large de 75 centimètres et épais de 55, à bords très irréguliers. Le plus beau est le troisième qui a pris place sur le gazon d'une propriété voisine. Sa section est un rectangle à bords très arrondis de 60 centimètres sur un mètre et sa hauteur dépasse 1,90 mètre. A son sommet, une diaclase ancienne a fait disparaître une partie de la calotte primitive, ne laissant qu'un amusant petit mamelon."

● **Ristinic – tumulus**

X : 164,950 Y : 2329,849

Carte archéologique : 29 234 0001 (enregistré sous "Sainte-Marguerite")

Carte archéologique : tumulus (informateur : J. Guéguen).

CANTON DE BANNALEC

BANNALEC

● Cosqueriou an Eac'h (Cosqueriou d'an traon) – allée couverte

X : 154,260 ; Y : 2340,515 ; Z : 88

Carte archéologique : 29 004 0002

MH : "*Cosquériou d'An Traon - Dolmen (cad. H 51) : inscription par arrêté du 16 août 1973*"

Le Men, 1877, p. 87 : "*Un dolmen au village du Cosqueriou d'an Traon.*"

Flagelle, 1878 : "*Dolmen dans un courtil nommé Liors-Hourigant, à Cosqueriou-d'an-Traon, section H, n° 153.*"

Chatellier, 1907, p. 343 : "*Dolmen, dans la parcelle dite Liors-ar-Kourigant, au Cosquériou-d'an-Traon, à 6 kilomètres du bourg.*"

Guénin, 1911 : "*Dans le Finistère, les Korrigans se retrouvent au dolmen de Bannalec.*"

Guénin, 1934 : "*1995. - Les dolmens des Korrigans, Com. et cant. de Bannalec.*

Au Cosqueriou d'An Traon, et à 150 m. au nord de Kermaout, deux dolmens sont habités par les Korrigans."

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Kervran, 1986, p. 17 : "*Le seul dolmen en état, mais bien décevant d'aspect, est situé à l'extrême-est de la commune, à 250 mètres environ au nord de Cosquériou Saint-Cado, village encore appelé au siècle dernier Cosquériou d'an traon. Enfoncé dans le sol, à ras de terre n'apparaît que la table de présentant qu'un piètre intérêt.*"

Bellancourt, 1991 : "*Il se présente au visiteur au sud-est de la commune, à 6,500 kilomètres de l'église de Bannalec. Celui-ci doit prendre la route de Quimperlé, obliquer à droite à Loc-Marzin par la Départementale 106 qui conduit au Trévoux.*

Un carrefour sur la gauche annonce Cosquériou et au bout d'un kilomètre, le dolmen apparaît à gauche de la chaussée, sur un gazon et juste avant la cour de l'ultime ferme.

Bien qu'aucune trace de tertre ne soit visible, le monument, à demi-enterré, ne dépasse le sol au maximum que d'un mètre. On remarque surtout sa dalle, en plan une ellipse assez régulière de migmatite, longue de 3,20 mètres et large de 2 mètres, inclinée vers le sud-ouest, c'est-à-dire vers le chevet du dolmen. Sa section longitudinale dessine une sorte de loupe de 40 centimètres au nord-est, qui s'épaissit rapidement pour décliner lentement vers le fort encorbellement de l'abside.

Trois orthostats micaschisteux la soutiennent dont seule la partie haute est visible dans laquelle ils ne se rejoignent pas. Ils délimitent une chambre très basse - 40 centimètres - tout au plus - dont la largeur diminue d' 1,20 mètre à l'entrée à 0,95 mètre. Cette sépulture modeste, qui n'est peut-être que la partie absidiale d'une allée couverte, a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 16 août 1973."

Giot, 1997-b, p. 69-70 : "*Et au bout oriental de la commune, juste au sud de la voie ferrée, on voit un autre petit dolmen simple près des maisons de Cosqueriou-d'an-Traon.*"

● L'Eglise blanche – allée couverte

X : 146,710 ; Y : 2339,550 ; Z : 90

MH : "*L'Eglise blanche - Allée couverte, y compris une bande de terrain de 2 m de large au-delà des dalles latérales, de chaque côté, et de 5 m de large, au-delà des pierres de couverture, sur la longueur (cad. L 276) : classement par arrêté du 30 octobre 1973*"

Le Men, 1877, p. 87 : "Au village de l'Eglise Blanche, près du chemin qui mène au moulin de Quiliau, allée couverte longue d'environ 20 mètres, aujourd'hui très mutilée ; il reste des supports et quelques tables déplacées."

Flagelle, 1878 : "Galerie de dolmens en ruines, au midi de l'Eglise-Blanche, section L, n° 483."

Chatellier, 1907, p. 344 : "Allée couverte en ruine, section L, n° 483 du cadastre."

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Kervran, 1986, p. 17 : "Au Sud-ouest de la commune, on peut encore rencontrer deux vestiges d'allées couvertes. La plus importante a environ 20 mètres de longueur, mais déjà au siècle dernier, en 1876, les archéologues la déclaraient fort mutilée, ne trouvant que quelques piliers debout et les dalles de couverture éparpillées aux alentours.

Ces vestiges se trouvent derrière la ferme Nabat au village de l'Eglise Blanche au fond d'une parcelle dénommée "an tirien" (terrain en friche) à environ 200 mètres au sud sud-est d'un hangar, à proximité du point géodésique indiquant l'altitude de 92 m sur la carte I.G.N./ 1/25000e. On devine encore quelques pierres dressées aux deux extrémités de l'allée couverte, mais un talus couvert d'arbres occupe la place comprise entre les deux parois et les dalles de couverture semblent avoir disparu ou sont enfouies dans ce talus qui fut le couloir de cette chambre funéraire."

Bellancourt, 1991 : "Il n'est guère aisé de découvrir ce monument, situé à 5,500 kilomètres au sud-ouest de la place centrale de Bannalec. S'y rendre suppose de prendre la route de Melgven, puis de tourner sur la gauche après la chapelle Notre-Dame-des-Neiges ou de l'Eglise-Blanche."

Après une montée et 400 mètres, on arrive au village qu'il faut traverser. 300 mètres restent à parcourir à pied vers l'ouest, ou par un chemin très inondable, ou en longeant dans le champ le talus qui le domine.

L'allée couverte, présentée en 1876 comme fort mutilée, se voyait à cette date attribuer une longueur de 20 mètres, sans doute optimiste.

Peu après la première Guerre mondiale, Monsieur Edme, le proche instituteur y conduisait ses élèves alors que se voyait encore une dalle très saillante dont le burin d'un agriculteur eut, plus tard, raison.

En 1989, le bulldozer inconscient d'une entreprise de Lamballe chargée de restaurer le chemin arracha deux piliers pour les jeter l'un sur le sol, l'autre sur le talus, où ils sont toujours, le second ayant été écorné lors du saccage.

Pourtant, l'ensemble du sépulcre se trouve inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques depuis le 30 octobre 1973...

Il faut reconnaître qu'au premier abord, il n'est guère séduisant : un large talus boisé occupe l'ensemble de la chambre et ne laisse découvrir l'architecture qu'avec parcimonie. En place, côté nord, trois piliers, trois autres au sud, mais décalés par rapport aux premiers, dessus deux tables et le sommet de ce qui est sans doute le pilier terminal.

Le reste demeure caché ou a sans doute en partie disparu. Pourtant une originalité paraît flagrante : l'axe de l'allée couverte décrit un coude voisin de 150 degrés qu'ont docilement suivi talus et chemin. A l'est, un pilier et une roche renversée peuvent être les vestiges d'une sépulture annexe.

Ces particularités apparaissent sur notre plan, rendu très sommaire en raison des difficultés d'approche. Les témoins actuels s'étendent sur une longueur de 15 mètres.

Un tel monument mérite promptement restauration et mise en valeur, ce qui supposerait une fouille méthodique.

Tels seraient les vœux de Messieurs Nabat et Furie, les sympathiques exploitants du lieu. Une perle de roche rouge a été découverte à proximité qui a fait le bonheur d'un collectionneur."

Giot, 1997-b, p. 69 : "Plus loin vers le sud, on peut voir ce qui reste de l'allée couverte de l'Église-Blanche, plus près du village que de la chapelle de ce nom, monument encore encastré dans un talus."

● Est du Bourg – tumulus

Chatellier, 1907, p. 344 : "Petit tumulus, à 200 mètres à l'Est du bourg, sur le bord de la route."

■ Kercoat/Le Quilio – dolmen reconstitué

X : 147,750 ; Y : 2339,499 ; Z : 93 (carte archéologique)

Carte archéologique : 29 004 0004

Le Men, 1877, p. 87 : *"Un dolmen dont la table est renversé, dans un bois de châtaigniers, entre le Quiliou et le village de Kercoat."*

Chatellier, 1907, p. 344 : *"Dolmen ruiné dans un bois entre le Quiliou et Kercoat."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Kervran, 1986, p. 17 : *"Entre le village de Kercoat et Le Quilio se trouve également un petit dolmen perdu dans la végétation. (Ces vestiges mégalithiques ont été classés monuments historiques en 1973)."*

Bellancourt, 1991 : *"La voie qui dessert Le Quilio fait face au chemin de Kermaout. Dans les années 55, un petit dolmen, hélas trop éloigné d'un talus, était encore visible à 300 mètres au sud-ouest de ce village. Sa présence gêna un agriculteur indifférent et après cinq mille ans de respect de tant de générations, le précieux monument fut jeté bas. La propriétaire du manoir voisin n'a pu qu'en recueillir les débris et remonta dans son parc le trilithe à tout jamais privé de son âme, et qui servit parfois d'autel pour la célébration de messes, à l'occasion de camps scouts."*

Giot, 1997-b, p. 69 : *"Non loin de là, le petit dolmen simple de Kercoat se trouve remonté dans le parc du manoir du Quillio."*

■ Kermaout – allée couverte

X : 147,195 ; Y : 2340,630 ; Z : 76

MH : *"Kermaout - Allée couverte, y compris une bande de terrain de 2 m de large au-delà des piliers latéraux, y compris les pierres à terre, et au Nord de la chambre (cad. M 526) : classement par décret du 4 novembre 1975."*

Carte postale : Homualk, n° L2164.

Le Men, 1877, p. 87 : *"Au village de Kermaout, un dolmen encastré dans la clôture d'un champ ; il ne reste debout que deux piliers portant un table longue de deux mètres sur une largeur à peu près égale ; les autres supports sont renversé auprès du monument."*

Flagelle, 1878 : *"Dolmen dans Parc-Corrigan, section M, n° 743, à 150 mètres au nord de Kermaout, contre un petit chemin."*

Chatellier, 1907, p. 343-344 : *"Dolmen, en partie détruit, dans un petit chemin, à 150 mètres au Nord de Kermaout, à 4 kilomètres au Sud-Ouest du bourg. La table de recouvrement avait 2 mètres sur 1m90, longue d'environ 20 mètres."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Kervran, 1986, p. 17 : *"Au village de Kermaout, une allée couverte, appelée à tort dolmen, est très endommagée ; elle est encastrée dans un talus à l'entrée d'un champ situé au bord d'un chemin, à 150 mètres au nord de la ferme. Il n'en subsiste qu'une extrémité avec des piliers plats encore dressés, coiffés d'une dalle carrée de deux mètres de côté. Derrière le talus, quelques dalles et piliers épars restent encore visibles."*

Bellancourt, 1991 : *"Le découvrir suppose de quitter Bannalec vers le sud, puis d'emprunter la route de Melgven, après l'embranchement de Loge-Begoarem. Un kilomètre plus loin, c'est-à-dire à 4 kilomètres de l'église, une petite route conduit à droite et en 200 mètres à la ferme de Kermaout. De la cour de celle-ci part vers le nord un chemin creux. Un autre s'en détache à gauche et le dolmen apparaît, nous avons parcouru 150 mètres."*

Le dolmen, ou plutôt ce qui demeure d'une allée couverte, à son départ actuel calé contre un talus. Un autre, plus à l'ouest, s'est construit dans la chambre. Tous deux sont ponctués d'arbres, dont deux au moins se sont révélés destructeurs.

L'orientation générale du monument est nord-ouest-sud-est. La roche dominante est un micaschiste, le plus souvent rosé et incrusté de gros cristaux d'orthose. L'ensemble s'étend sur une longueur de 8 mètres.

Le dolmen est campé sur deux piliers parallèles. Le plus méridional est vertical et son épaisseur s'accroît d'est en ouest, de 10 à 35 centimètres.

Celui du nord est très penché vers l'intérieur, ce qui semble intentionnel. Il mesure 15 centimètres d'épaisseur. La table qui s'incline vers le nord est un rectangle approximatif de 2 mètres sur 2,50 mètres dont l'épaisseur varie de 20 à 40 centimètres. Elle recouvre une chambre d'une hauteur maxima de 85 centimètres, tandis que son point le plus élevé domine le chemin d' 1,70 mètre.

Il n'est pas possible de savoir quelle était la position du dolmen subsistant, dans l'ensemble mutilé, la présence d'un court pilier perpendiculaire à l'axe à son entrée n'étant pas un élément déterminant.

Au nord, deux piliers prolongent le monument, encastrés dans un talus. De l'autre côté de celui-ci et plus à l'ouest, deux autres ont basculé, le plus proche jusqu'à l'horizontale.

Contre la chambre du dolmen à l'ouest, un ensemble chaotique de roches déplacées témoigne d'un manque de respect et de discernement. L'une d'elles a même été poussée dans la cella, une autre a été utilisée dans un talus, 2 mètres plus au sud.

Par contre, le beau bloc de quartz qui annonce l'entrée orientale du monument ne paraît pas appartenir à son architecture.

Ce qui est conservé de l'allée couverte de Kermaout a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le 4 novembre 1975."

Giot, 1997-b, p. 69 : *"On passe ensuite sur Bannalec, et au carrefour de Loj-Begoarem, en prenant la D 22, on peut aller visiter l'allée couverte de Kermaout, dans le champ de Park-Korrigan (le champ du lutin), qui conserve une table et six piliers, plus des pierres voisines."*

● **Sainte Anne/Kerlagadic – dolmen**

X : 150,590 ; Y : 2343,620 ; Z : 114

Carte archéologique : 29 004 0043

Carte postale : Homualk, n° 88.

Bellancourt, 1991 : *"Au nord de la mairie de Bannalec, une route locale se dirige vers le nord-est desservant les villages compris entre les directions de Quimperlé et de Saint-Thurien.*

Au bout d'un kilomètre, face aux piliers de l'allée du manoir de Kerlagadic, un chemin s'ouvre au nord qui s'enfonce dans un bois assez escarpé.

Il faut le suivre environ 750 mètres et dans une zone plane, on distingue un champ sur la gauche. Le dolmen se trouve sur le bord sud de celui-ci, à 300 mètres de l'accès et tout contre le bois. Il est fort petit, en partie enterré et constitué d'un micaschiste de couleur rouille. Sa table ovoïde, longue de 2,30 mètres et large au maximum d'1,30 mètre, épaisse d'une quarantaine de centimètres, repose sur trois courts orthostats dont l'un s'est quelque peu affaissé.

La dalle est inclinée du nord-ouest vers le sud-est, ce qui confère au monument une hauteur diminuant de 95 à 40 centimètres et au caveau une élévation maxima de 60 centimètres. A l'intérieur, entre les deux orthostats les plus courts, on constate les traces d'un petit muret de pierres sèches."

Giot, 1997-b, p. 69 : *"Au nord-est du bourg de Bannalec, un autre dolmen est signalé en lisière de bois, à l'ouest du carrefour de Sainte-Anne."*



Carte postale du dolmen de Kermaout à Bannalec
(Homualk, éd. Gaby, n° L2164)



Carte postale du dolmen de Sainte Anne à
Bannalec (Homualk, éd. Gaby, n° 88)

MELGVEN

J. L'Helgouac'h (1965, p. 299) répertorie deux allées couvertes à Kerroh et à Cadol, dont nous n'avons pas trouvé mention dans d'autres ouvrages.

● Bourgneuf – tumulus

Le Men, 1877, p. 122 : "Au Bourgneuf, au sommet d'un champ appelé Mené-Lanbley, tumulus fouillé ayant 16 m. de diamètre et 2 m. 50 de hauteur. On aperçoit la mer du sommet de ce tumulus."

● Cleidern – caveau

X : 137,060 ; Y : 2 341,260 ; Z : 90

Giot, 1962-a : "Au début d'avril 1962, la Préfecture du Finistère nous signalait la découverte d'un caveau funéraire dans la commune de Melgven. La tombe se trouvait à 150 mètres au Nord-Ouest de la ferme de Cleidern, dans une parcelle dénommée Park-Leur ou Park-Bihan (N° 347, section K, feuille 2 du cadastre de Melgven). A cet endroit et depuis plusieurs années, M. G. Le Meur, propriétaire exploitant, accrochait une roche avec sa charrue. Le passage récent d'un bulldozer arasant les talus voisins tassa la terre et amena la dalle presque à fleur de sol. M. G. Le Meur décida alors de l'extirper. C'était la table de couverture d'un coffre à six dalles. La déclaration de la découverte retransmise aussitôt à la Préfecture par les services municipaux nous a permis de faire prendre les mesures de protections nécessaires avant notre intervention qui ne tarda point. L'un de nous (P.-R. G.), assisté de M.-Y. Onnée, Collaborateur technique au C.N.R.S., mena les fouilles de sauvetage.

La dalle de couverture, en migmatite (appellation moderne pour les gneiss granulitiques des anciennes cartes géologiques), mesurait environ 1 m. 90 de long, 1 mètre de large et 20 à 30 centimètres d'épaisseur moyenne. Elle a été écornée du côté occidental, et les inventeurs avaient commencé à tracer à sa face supérieure une rainure pour la débiter. Nous l'avons fait d'abord renverser sur des rouleaux, puis tirer en arrière pour dégager ; enfin, elle fut tirée sur rouleaux jusqu'à être chargée dans le camion venu chercher les dalles de la tombe. Son poids, compte tenu des irrégularités, devait être de l'ordre de 600 kilos. La roche n'est pas

locale, mais provient sans doute d'affleurements de migmatites se trouvant dans l'ordre de 1 kilomètre du point d'utilisation. La face intérieure de cette dalle, assez bien dressée, présentait un dispositif de creux, dessinant un rectangle, de manière à ce que ce couvercle s'adapte très exactement au sommet des dalles verticales du coffre et assure une excellente étanchéité. Il est évidemment dommage que cette table ait été écornée, mais une bonne moitié de cette face est parfaitement présentable sans traces de mauvais traitements.

Le sommet des dalles verticales devait à peu près affleurer à la base du sol végétal. La tombe elle-même avait donc été installée dans une fosse creusée dans un sous-sol constitué d'une argile de décomposition de roche cristalline micaschisteuse. Celle-ci avait évidemment été remblayée derrière les dalles, avec mélange d'un certain nombre de fragments de charbons de bois et quelques fragments de tessons de poterie, dispersés dans la masse du remplissage. Il ne nous a pas été possible de déblayer tout ce remplissage pour délimiter l'ampleur de la fosse creusée à l'origine, et il semble que celle-ci était assez importante puisque nulle part nous n'en avons atteint les bords, trouvant toujours du charbon de bois.

Le sommet des dalles sur chant venait donc s'encastrent dans les évidements prévus à leur intention sous la table de couverture. Mais sous celle-ci, et reposant sur un niveau horizontal, se trouvaient un certain nombre de pierres de complément, entourant le sommet des dalles verticales, quoique plus rares au Sud, où sans doute les inventeurs en avaient enlevé quelques-unes. La terre entourant ces pierres était elle-même mélangée de grains de charbon de bois ; c'est un peu de cette terre, qui à la faveur des racines et des animaux fouisseurs les plus petits, s'était peu à peu infiltrée dans la tombe par les joints, jusqu'à remplir celle-ci au niveau de la moitié de sa hauteur intérieure, semble-t-il. Une racine d'arbre ou d'arbuste, entrant dans la tombe par son coin inférieur Nord-Ouest, pour en ressortir par son coin inférieur Nord-Est, ayant cheminé longitudinalement à peu près au niveau entre la dalle du fond et la paroi voisine.

Les dalles sur chant étaient ajustées à la manière d'une menuiserie. Elles sont en migmatite très schisteuse (gneissite des anciens auteurs) dont une bande passe à quelques centaines de mètres plus au sud ; cette roche se prête merveilleusement à ce genre de taille. On voit que les dalles d'extrémité sont assez minces, et verticales, tandis que les dalles longitudinales, plus fortes, étaient inclinées vers l'intérieur, créant un léger surplomb et donnant à la tombe une section trapézoïdale ; la dalle longitudinale Nord était plus épaisse et plus lourde que sa contrepartie méridionale. Les dalles d'extrémité étaient nettement taillées en trapèze, de manière à s'encastrent parfaitement dans les rainures ou feuillures creusées dans les dalles longitudinales. Au total, c'était un « cercueil » très efficacement fermé.

La dalle du fond, très peu épaisse et un peu galbée (ce qui laissait un vide dessous, et faisait que cela sonnait le creux, ce qui avait beaucoup intrigué inventeurs, curieux et journalistes au départ), ne jouxtait pas les dalles sur chant, et avait sans doute été taillée intentionnellement trop petite. L'espace entre elle et les bords était bourré d'un sable blanc, dont une partie débordait d'ailleurs en mince couche sur la plaque du fond. L'examen de ce sable au Laboratoire nous a montré qu'il ne s'agissait pas d'un sable de plage ou de dune (où des débris de coquilles subsistent toujours), mais d'un sable de ruisseau à peine roulé, presque uniquement quartzueux, avec cependant quelques paillettes de mica, minéraux lourds, feldspath, etc., donc un milieu fort acide et peu favorable à la conservation des ossements. A noter enfin que sous cette plaque de fond, le sol argileux renfermait encore des charbons de bois.

Les dimensions intérieures du coffre au fond, subrectangulaires, étaient « d'environ 0 m. 70 de large sur presque 1 m. 40 de long. Les inventeurs avaient donné un certain nombre de coups de fourche (dans l'espoir de trouver le « trésor ») dans le remplissage de terre, ce qui leur avait fait constater que la dalle de fond sonnait le creux, et fait ramener des fragments d'ossements humains. Inutile de dire que de ce fait ils avaient pas mal dérangé le remplissage, et que les débris très fragiles d'ossements en avaient été davantage dissociés. En dégagant la tombe, il nous a été cependant possible de récupérer quelques fragments osseux mieux préservés que d'autres, et, dans la mesure où ils étaient à leur place, de suivre à la trace les ossements principaux complètement pulvérisés ou à l'état de fantômes colorés. Etant donné les coups de fourche, et la pluie qui avait mouillé une partie de l'intérieur de la tombe, il n'a pas été possible de tenter de dégager le fantôme du squelette sur tout le fond, et il a fallu se contenter de relever, au fur et à mesure, les points essentiels. On voit cependant clairement que le mort avait été inhumé accroupi, couché sur le côté gauche, les mains devant la figure.

Mais par une chance inouïe, les coups de fourche avaient épargné le coin Sud-Est de la tombe, et les inventeurs ne s'étaient pas rendu compte qu'il y avait là un vase intact, debout. Celui-ci avait été tout juste égratigné par les dents de la fourche, qui lui avaient décollé une anse, et éraflé une autre assez profondément. Aussi, en vidant méthodiquement la tombe des pieds à la tête (comme il faut toujours faire), nous avons été heureusement surpris de le rencontrer bien en place et debout sur le fond de la tombe. Il est, en effet, exceptionnel de rencontrer les vases des tombes de l'Age du Bronze debout ; généralement placés sur un plancher en bois, ils ont basculé lors de la pourriture dudit plancher ; ici, celui-ci était réalisé en pierre, le vase est resté debout. A noter que dans le remplissage en terre de ce vase, nous avons trouvé de

nombreux petits fragments osseux indéterminables ; il est possible qu'il s'agit de fragments des os du carpe et de la main du sujet, dont une main aurait pu couvrir l'orifice du vase. Le fond de celui-ci est crevassé, et tout contenu liquide ou semi-liquide a dû s'écouler assez vite.

Ce vase est une poterie biconique non décorée à trois anses placées à 120 degrés. Sa hauteur est de 13,6 centimètres, la carène est à 6,5 centimètres soit à mi-hauteur. Le fond est légèrement bombé avec un diamètre de 9,5 à 10 centimètres. La poterie est bien cuite, épaisse de 0,7 à 1 centimètre, couleur rouge-brun à l'extérieur. Le vase était façonné de manière assez irrégulière particulièrement à la carène qui prend parfois une allure sinusoidale.

Une fois la fouille effectuée, le coffre a été démonté et transporté au Musée Préhistorique Finistérien où il pourra être reconstitué. Le vase a également été acquis pour la même collection.

La sépulture de Cleidern, en Melgven, est des plus intéressantes. En effet, si les coffres à six dalles sont nombreux, la découverte récente de coffres semblables à l'anse de Bertheaume, en Plougonvelin, le confirme, il est assez rare d'en trouver de datables par un contexte archéologique. La présence du vase à trois anses confirme pleinement l'appartenance d'une grande partie de ces coffres à l'Age du Bronze. En effet, bien que moins nombreux que les classiques vases à quatre anses, les poteries biconiques à trois anses sont typiques de la Seconde Série de la Civilisation des Tumulus qui peut se placer au début du Bronze Moyen. Des vases à trois anses décorés ont été trouvés dans les tumulus de Lannilis, de Park-Questel-Brez, en Plourin-Ploudalmézeau, dans le Finistère, et à Locunehen, en Quistinic, dans le Morbihan. De plus, le petit vase à trois anses simulées de Mané-Beg-er-Noz, en Saint-Pierre-Quiberon, provient d'un coffre peut-être de la même série ; il est curieux de constater que la position du squelette et du vase était la même qu'à Melgven."

Giot, 1965 : "En avril 1962 a été découvert fortuitement chez M. G. Le Meur, à Cleidern, un beau coffre à rainures, dont nous avons pu faire le sauvetage. La face inférieure de la table comporte un rectangle en relief destiné à s'encastrent entre les parois verticales, et les rainures ou feuillures recevant les dalles d'extrémité entre les dalles de côté permettaient un ajustage vraiment très hermétique ; mais la dalle de fond, peu épaisse, était cernée d'un vide, bourré de sable blanc d'origine fluviale, lequel formait une mince couche sur cette plaque de fond. Les dimensions internes au fond étaient de 0,70 m de large sur 1,40 m. de long. Du squelette, très abîmé, et d'ailleurs dérangé par les coups de fourche des inventeurs, il subsistait assez de traces pour établir qu'il était couché sur le côté gauche, accroupi, les mains devant la figure venant toucher un vase biconique à trois anses, resté debout à sa place (fig. 39, 40, 41)."

Briard, 1984, p. 249 : "Cleidern. Près de la ferme de Cleidern dans la parcelle contigui au nord (347 K3) découverte fortuite d'un coffre de l'Age du Bronze étudié par C.-T. Le Roux en 1965. Le coffre est en dalles s'encastrent par un système de rainures creusées dans les parois longitudinales. Dimensions internes : 1,30 m/0,60 m/ 0,60 m. Au fond, sur une dalle peu épaisse, reposaient les restes d'un squelette, tête à l'Est avec un joli vase à 3 anses dans l'angle S.-E. de la tombe. - Vase biconique à 3 anses de 13,5 cm de haut, 9,5 cm à l'ouverture 17,5 cm à la panse et 9,5 cm au fond assez bombé (X: 137,06 Y: 2 341,26 Z : 90 m). Biblio. C.-T. Le Roux, A.B., 1966."

● Kerambrounnou (Kerbrunon) / Cosquer – dolmen

X : 140,495 ; Y : 2340,575 ; Z : 90

Carte archéologique : 29 146 0001

Fréminville, 1835, p. 155-156 : "De ce nombre est un Dolmen situé à une lieue de Kermadéoua, au milieu d'un petit champ de genêt voisin du lieu appelé Kerambrouno. La pierre unique qui forme sa table supérieure a douze pieds de long sur neuf de large. Quoique supportée sur quatre pileirs, cette table est fortement inclinée en pente, car d'un côté elle est élevée à cinq pieds du sol, et elle y touche presque à son extrémité opposée.

Ce Dolmen est environnée d'un retranchement en terre, de forme carrée, mais je n'ose affirmer que ce travail soit ancien."

Fréminville, 1845, p. 17 : même texte que ci-dessus. Conversion des pieds en mètres (rapport de 0,33).

Le Men, 1877, p. 120-121 : "A une lieue de Kermadéoua dans un petit champ de genêts voisin du lieu de Kerbrunou, est un dolmen dont la table fortement inclinée, longue de 4 mètres et large de trois, et supportée par quatre piliers. Ce dolmen est entouré d'un retranchement en terre de forme carrée, qui n'est peut-être pas ancien. (Fréminville, Antiq. du Finistère, T. 2, page 155)."

Le Men, 1877, p. 121 : "*On m'a indiqué au village du Cosquer un dolmen qui est peut-être le même que le précédent [Kerbrunou].*"

Chatellier, 1907, p. 345 : "*Dolmen dont la table fortement inclinée, longue de 4 mètres et large de 3, est supportée par 4 piliers, près Kerbrunou (de Fréminville, Antiquités du Finistère, T. II).*"

L'Helgouac'h, 1965, p. 11-12 : "*Au Nord de ces granites littoraux, les migmatites de Cornouaille ont fourni d'excellents blocs de pierre; dans la région de Melgven et de Nizon, les allées couvertes de Kerambrunou, [...].*"

Giot, 1997-b, p. 69 : "*à l'est du bourg de Melgven, le dolmen du Cosquer, situé près de la cote 91 entre ce lieu-dit et Eerambronnou*"

● Kerampicart – coffre

Audran, 1883, p. 298-299 : "*Des cultivateurs de la commune de Melgven travaillaient, au mois dernier¹ dans un champ dépendant du lieu de Kerampicart, mis en culture depuis peu d'années.*

Le travail auquel ils se livraient était un défoncement plus profond que celui qui avait été fait jusque là. A une très faible profondeur (environ 30 centimètres) ils rencontrèrent une pierre qu'ils résolurent aussitôt d'enlever ; le déblaiement mit à découvert une autre pierre plate d'environ 2 mètres de long sur 1 mètre de large et qui reposait sur des assises bien établies ; ils crurent dès lors à la découverte d'un trésor et soit appât du gain, curiosité ou simplement désir de parfaire leur travail de défoncement, ils enlevèrent cette pierre et se trouvèrent en présence d'une petite chambre dans laquelle il n'y avait, au lieu de trésor, que quelques ossements reposant sur un sable fin, et une urne en terre commune ne contenant que du sable et un peu de terre. Toujours sans doute à la recherche du trésor, ils enlevèrent successivement toutes les pierres de la sépulture et finirent par combler la fosse dans laquelle ils rejetèrent les ossements ; l'urne seule fut conservée et remise à M. le Maire de Melgven. Le sol ne conserve aujourd'hui aucune trace de ces fouilles.

Le bruit de cette découverte se répandit rapidement. Notre Président en fut informé par M. le Maire de Nizon, commune voisine de Melgven ; avis en fut également donné peu de jours après par M. le Maire de Melgven., et le jeudi, 21 de ce mois, nous étions à Kerampicart, pour nous rendre compte de l'importance de la découverte.

Le sol avait été labouré et ensemencé, et les ossements y avaient été enfouis de nouveau, mais les pierres formant la sépulture étaient intactes sur le sol, et il était facile à l'aide des renseignements donnés par les personnes présentes à la découverte de reconstituer le tombeau.

Il était composé de cinq pierres; deux, longues de 1 m. 40 c. et hautes de 66 centimètres formaient les côtés nord et sud ; deux, de moindre dimension, fermaient les extrémités est et ouest; une cinquième servait de couvercle. Sur chacune des deux grandes pierres latérales on avait creusé deux rainures, de manière à encastrier les extrémités du tombeau ; ces rainures n'étaient pas perpendiculaires ; de sorte que le tombeau présentait au fond une surface plus longue et plus large que celle recouverte par la cinquième. Voici au surplus les dimensions que nous avons relevées :

Chacune des pierres latérales mesurait en hauteur 66 centimètres, en longueur 1 m. 40 c. Les rainures dont je viens de parler étaient pratiquées à environ 10 centimètres des extrémités, de sorte que le tombeau avait au fond 1 m. 20 c. sur 70 centimètres de large et dans la partie supérieure 1 m. 10 c. sur 60 centimètres.

Ces dimensions ne permettaient pas l'inhumation dans tout son long, d'un homme, même de petite taille, aussi nous fut-il dit par les personnes présentes que la tête et la partie haute du corps étaient relevées et les jambes repliées.

Ce tombeau est de tout point semblable à ceux découverts à Mahalon, en 1880, et que je vous ai décrits dans la séance du 19 juin 1880. (Voir le Bulletin, année 1880, page 138) ; semblable à ceux découverts par M. Grenot à Trez-Goarem, en 1869 ; semblable encore à ceux signalés en 1846 à l'île du Loch (archipel des Glénans), par le baron de la Pylaie. (Voir le Bulletin de 1882, page 214). J'en tire la même conclusion, c'est que le tombeau de Melgven, n'est ni romain ni gallo-romain, mais gaulois et antérieur à l'introduction du christianisme dans notre pays."

Chatellier, 1907, p. 344-345 : "*A Kerampicart, en septembre 1883, des cultivateurs faisant un défrichement rencontrèrent à 30 centimètres environ sous la surface du sol, une pierre plate qu'ils s'empressèrent d'enlever. Elle recouvrait un coffre formé de 4 dalles posées de champ en terre, mesurant intérieurement 1m*

¹ Mai 1883

20 de long sur 70 centimètres de large. Il contenait des ossements et un vase en terre grossièrement façonné à la main."

Giot, 1962-a : "Un autre coffre à rainures a été autrefois découvert à Melgven. Il s'agit de la tombe de Kérampicart décrite par l'abbé Audran en 1883. Il abritait également un vase typique de l'Age du Bronze. Le vase sans doute récupéré après la description du tombeau n'est pas décrit en détail dans le rapport de l'abbé Audran mais une planche jointe au bulletin en donne deux bonnes photographies. C'était un vase biconique sans anses, haut d'environ 17,5 centimètres et large à la carène de 17,3 centimètres. Cette carène était nettement plus haute que celle du vase de Cleidern puisqu'elle se situait à 13 centimètres du fond. Quant au coffre lui-même, il était du même type à rainures que Cleidern. Ses dimensions étaient très proches : au niveau inférieur, le caveau avait 1 m. 20 de long et 0 m. 70 de large pour une profondeur de 0 m. 60 environ. Les dalles longitudinales étaient également inclinées vers l'intérieur. Le squelette reposait sur un lit de sable comme à Cleidern.

Les deux sépultures de Melgven sont donc importantes pour la datation des coffres semblables sans mobilier dont ceux décrits dans le chapitre qui suit donnent un exemple supplémentaire."

Briard, 1984, p. 249 : "Kerampicart. Coffre à rainures fouillé en 1883, ayant au fond 1,20/0,70 m. Les dalles longitudinales ont 1,40 m de long et sont munies, à 10 cm de chaque extrémité, de profondes rainures où s'encastrent les parois latérales. Au fond, quelques ossements et vase biconique simple sans anse, à rebord everse de 17 cm de haut, 12 cm à l'ouverture, 17 cm à la panse et 7 cm au fond.

Biblio. Fr. Audran, *Découverte d'une ancienne sépulture à Melgven*, B.S.A.F., 1883, pp. 298-299."

● **Kerveguen – dolmen**

X : 136,295 ; Y : 2339,670 (lieu-dit)

Giot, 1974 : "Un autre [dolmen] peu connu a été repéré par M. Guéguen à Kerveguen en Melgven."

Le Roux, 1975 : "Près de Kerveguen, un petit dolmen encastré dans un talus nous a été signalé par M. M. Guéguen [...]"

● **Kervez Pell ("Loch Korrigan") – dolmen**

X : 136,475 ; Y : 2339,215 ; Z : 75

Carte archéologique : 29 146 0003

Briard, 1984, p. 249 : "Kervez Pel. Chambre mégalithique, peut-être un grand caveau en dalles de l'Age du Bronze. Biblio. Archives Labo-Rennes."

Giot, 1997-b, p. 72 : "le petit dolmen simple de Loch-Korrigan (la loge au lutin) sur le plateau de Kervez-Pell."

● **Kernèze – 2 dolmens**

Chatellier, 1907, p. 345 : "Deux dolmens à Kernèze."

Remarque : il peut s'agir du dolmen de Coat Luzuen en Pont-Aven qui se trouve près du village de Kernévez Roussica (Melgven).

● **Kernoué ou Kerroué – tumulus**

Le Men, 1877, p. 122 : "Au village de Kerroué, tumulus fouillé, de 6 mètres de diamètre et de 1 m. 50 de hauteur."

Flagelle, 1878 : "Tumulus fouillé de 6 mètres de diamètre et 1 mètre 50 de hauteur, à Kerroué."

Chatellier, 1907, p. 346 : "Tumulus de 6 mètres de diamètre et 4m 50 de haut, à Kernoué, à 3 kilomètres 1/2 au Nord-Est du bourg. Ce tumulus a été fouillé ; il est dans un champ dit Menez-Lanbley."

MH : "*Loc'h-ar-Pont - Allée couverte, dite Ty Corriganet, de Coat Menez Guen (cad. E 360) : classement par arrêté du 30 janvier 1964*"

Fréminville, 1835, p. 154-155 : "*En descendant dans la vallée au-dessous du manoir de Kermadéoua, je trouvai, au milieu d'un taillis, un troisième Dolmen [après celui de Coat Luzuen en Pont-Aven] beaucoup plus considérable, ayant trente-neuf pieds de longueur totale. Sa plate-forme est composée de deux pierres, dont la plus grande est cassée en deux, mais est néanmoins demeurée sur place. Douze pierres verticales soutiennent cette plate-forme. A chaque extrémité du monument, un vieux chêne appuie sur ces pierres sacrées son écorce vermoulue ; un troisième a cru au milieu de la fracture de la grande pierre horizontale. A quelle époque reculée nous reportent ces vieux témoins de la religion des Celtes ! Ces chênes tombant de vétusté avaient vu s'écouler bien des générations, et pourtant ils n'étaient que des enfants en comparaison de la vieillesse du monument qu'ils ombrageaient de leur feuillage toujours renaissant, malgré les siècles accumulés sur leur tête.*"

Fréminville, 1845, p. 17 : même description. Conversion des pieds en mètres (rapport de 0,33).

Montifault, 1876, p. 77-87 : "*Fouille d'une allée couverte à Ménez-Guen en Melgven.*

M. F. Dufeigna m'avait signalé, il y a quelques temps, des tumulus et d'autres monuments celtiques sur ses propriétés de Coat-Canton, sur les terres de Mlle de Kerbiquet, sa tante, et dans un bois, nommé Coat Ménez-Guen, situé dans la commune de Melgven, appartenant à Mme Dufeigna.

Je me suis rendu avec lui sur les points indiqués, et j'ai pu reconnaître que les différents tumulus étaient des mottes féodales dont la fouille ne semblait offrir aucun intérêt.

Dans le bois de Coat Ménez-Guen, j'ai relevé un monument d'une importance incontestable ; c'est une fort belle allée couverte qui paraissait au premier aspect devoir donner, a la suite de fouilles, des résultats assez importants.

Ce monument est appelé dans le pays Ty-Corriganet ; il est situé à la limite sud-est de la commune de Melgven, sur la rive droite de l'Aven, dans la partie basse, au pied d'un coteau escarpé sur la lisière d'un épais bois taillis dont les souches sont fort anciennes².

Avant les fouilles il se composait d'un tumulus de forme ovale assez escarpé vers l'est, le nord et le sud, d'une pente beaucoup plus douce vers l'ouest. Le grand axe de l'ellipse formée par le tumulus est d'environ 35 mètres, dont 12 vers l'est du monument, 20 mètres vers l'ouest, plus 3 mètres environ pour la largeur des pierres. Le petit axe passant dans la longueur de l'allée couverte est de 32 mètres environ, savoir : 14 mètres 75 pour la longueur des trois dalles formant plate-forme, 10 mètres vers le sud et 7 mètres vers le nord.

Trois énormes pierres plates ayant la première, vers le sud, 6 mètres 10 de longueur, la 2^{me} 4 mètres 90 et la 3^{me}, vers le nord, 3 mètres 75 de longueur, sur environ 3 mètres de largeur, apparaissent au sommet du tumulus, touchant encore le sol dans certains points, élevées de 30 ou 35 centimètres dans d'autres, et laissant voir des extrémités de supports inclinés, qui paraissent être de grandes dimensions.

Sur un point vers l'ouest, une ouverture semblait exister dans le monument. Rien dans les terrains environnants ne révélait de traces de fouilles antérieures. La Société décida que le monument serait fouillé.

Le 19 avril 1875, assisté de M. Félix Dufeigna, de M. Turin, commis principal des contributions indirectes à Rosporden, de M. Le Stunf, percepteur à Rosporden, et de M. Georges Le Noble, je me rendis de nouveau au bois de Ménez-Guen. Nous fîmes couper les bois et souches entourant le monument de manière à établir un chemin de ronde qui permit la circulation. Nous relevâmes les côtes et observations suivantes. Pierre ou table du sud, longueur, 6 m. 10 c., largeur 3 mètres ; pierre du milieu, longueur, 4 m. 90 c., largeur 2 m. 90 ; pierre du nord, longueur, 3 m. 75 c., largeur, 2 m. 90. Longueur totale de l'allée du nord au sud, 14 m. 70. Le nombre des supports visibles est de 15.

Vers le nord-est, dans le flanc du tumulus, apparaissent quatre têtes de longues pierres à 4 mètres de distance des tables ; trois de ces pierres sont juxtaposées, une autre est éloignée de 3 mètres des premières et toujours à la même distance des tables. La hauteur totale des terres et pierres rapportées formant tumulus est de 3 mètres environ dans la partie la plus élevée.

Le 20 avril nous avons commencé une tranchée dans la partie ouest du tumulus, en regard de l'ouverture ; après quelques coups de pioche, nous avons reconnu que cette ouverture n'était qu'apparent et qu'elle provenait de l'inclinaison d'un des supports, inclinaison produite par la poussée des terres. Le support

² M. de Fréminville a signalé d'une manière très inexacte ce monument dans son 2^e volume des *Antiquités du Finistère*, page 154.

incliné s'était affaissée en dedans et, quittant la table du sud, était allé s'appuyer sur le support est qui lui fait face. Cette inclinaison a pu avoir lieu par la seule poussée des matériaux extérieurs formant le tumulus, si ce support ne touchait pas la table, ou peut-être, par le contact de la table au moment où on l'a glissée, car elle a été évidemment, roulée et montée au faite du Tumulus par la pente douce de l'ouest.

La tranchée fut élargie et approfondie de manière à dégager complètement les bords et la base de ce support. Cette dernière mesure était indispensable pour savoir à quelle profondeur on pouvait creuser à l'intérieur sans dangers pour les ouvriers. Le support ainsi mis à nu extérieurement a 2 m. 50 c. de largeur, 3 m. 25 de longueur, 0 m. 35 c. d'épaisseur. Il est incliné d'environ 45 degrés. A sa base extérieure nous avons trouvé quelques morceaux de charbon enfouis à 2 m. 50 de profondeur.

En faisant la tranchée qui a donné un travail considérable, nous avons découvert, enfouis dans le sol du Tumulus de longues pierres debout, servant de contreforts et éloignés d'environ 4 mètres de la table sud, comme celle dont on voit les extrémités au nord, et, ce qui nous fait supposer que tout au tour de la galerie, à 4 mètres de distance, se trouvent des contreforts semblables rangés en forme d'ellipse allongée, ayant 22 mètres de grand axe du sud au nord, et 11 mètres de petit axe de l'est à l'ouest. Ces contreforts étaient loin d'être inutiles en effet le Tumulus est composé de galets de quartz provenant de la rivière l'Aven, d'une dimension et d'un poids considérables auxquels se trouvent mêlées quelques rares pierres plates.

Après avoir déblayé des deux côtés les interstices laissées par le support incliné, nous avons pu entrer en rampant sous la table sud et nous avons commencé la véritable fouille.

Vers le bord sud de la pierre inclinée nous avons trouvé à 1 m. 60 de profondeur, une dalle de 0 m. 05 c. d'épaisseur, 0 m. 35 de largeur, 0 m. 50 de longueur, et, vers le bord nord, deux autres dalles de 1 m. 50 de longueur, 0 m. 30 d'épaisseur, 0 m. 40 de largeur.

Ces dalles ou moellons étaient posées à plat et nous donnaient l'espoir de trouver dessous des cavités. Il n'en fut rien. Elles reposaient sur un autre lit de moellons de même nature, reliés par de l'argile jaune ; autour d'elles d'autres moellons semblaient jetés sans ordre. Il en a été de même d'un bout à l'autre du monument.

La mercredi 21 avril, la fouille, après de grandes difficultés, étaient parvenus à 1 m. 50 c. vers le nord du support tombé, à 0 m. 60 c. vers le sud et à une profondeur de 1 m. 60 c. On était dès lors plus à l'aise pour travailler.

Le lendemain 22, nous avons trouvé à 1 mètre de profondeur, vers le sud, disséminés parmi les moellons qui remplissaient la galerie, six petits morceaux de poterie noire, grossière, sans ornements. A peu près au milieu de la distance qui sépare le pilier incliné de l'extrémité sud de la galerie, mais pourtant lus vers le sud, nous avons trouvé une grande dalle de 1 m. 20 c. de longueur, 0 m. 70 c. de hauteur et 0 m. 15 c. d'épaisseur. Cette dalle seule, entre toutes dans cette position était placée de champ, au milieu de la galerie dans le sens de la longueur du monument et dans l'axe de l'allée de manière à diviser en cet endroit la galerie en deux couloirs de 1 m. 30 c. de largeur chacun, remplis par une maçonnerie. Dans les déblais résultant de son extraction nous avons découvert un petit débris de poterie rougeâtre assez fine, orné de quelques filets parallèles tracées à la pointe.

La pluie, qui n'avait cessé de tomber la veille et toute la journée du 22, remplit la tranchée en se déversant à l'intérieur de la galerie.

Le 23 fut employé à piveler les abords de la tranchée, à rejeter les pierres et les terres extraites, à rétablir les passages obstrués par les décombres. La boue rendait le travail impossible à l'intérieur.

Ce même jour je remarquai sur la pierre sud qui était comme les deux autres couvertes d'une épaisse couche et de lichens, cinq trous ou godets formant à peu près un X et qui sont évidemment creusés de main d'homme. J'ai noté ce fait. Ces godets ou cupules sont exactement semblables à ceux qui ont été reconnus à l'extérieur de dolmens du Morbihan et du pays de Galles pour la dimension, la forme et la profondeur. Il était trop tard et je n'eus pas le temps de nettoyer la surface des pierres pour voir si d'autres signes y étaient creusés.

La pluie continuant et semblant devoir persister pendant plusieurs jours les travaux furent suspendus.

Par suite de diverses circonstances et de l'état de santé de M. le Men, qui désirait vivement participer à cette fouille, et que je désirais non moins vivement avoir avec moi à cause de son expérience en cette matière, les fouilles ne purent être continuées que le dimanche 30 mai. Dans l'intervalle le monument avait été gardé et surveillé par les grades particuliers et le fermier de M. Dufeigna.

M. Le Men, M. Audran, M. Dufeigna, M. Turin et moi nous recommençâmes les opérations lundi matin 31 mai, avec trois ouvriers. Nous prîmes de nouveau la mesure des pierres en largeur, longueur, hauteur, et épaisseur, leur inclinaison ; nous vérifiâmes à la boussole la direction de l'axe du monument ; cette direction coïncide presque exactement avec celle de l'aiguille aimantée, c'est-à-dire que le monument est, en longueur, construit suivant une ligne qui va presque du sud au nord magnétique, et que son grand axe presque exactement le méridien passant par l'étoile polaire ; on l'indiquerait par la ligne N. N. O. – S. S. E.

D'après l'avis de M. Le Men, nous avons immédiatement procédé au nettoyage complet de la partie supérieure des trois tables. Cette opération a mis au jour sur la principale table au sud, cinquante godets ou

cupules dont j'ai pris un croquis aussi fidèle que possible, que je soumetts à l'Assemblée. La 2^e table nous a fourni trente godets ; sur la 3^e il ne se trouve aucun signe creusé de main d'homme. Malgré les recherches les plus minutieuses, il nous a été impossible de découvrir d'autres signes que ces cupules.

Passant à l'examen des parois intérieures, alors visibles en partie, et pensant qu'on y pouvait trouver des sculptures ou signes comme eux que fournissent beaucoup de monuments du Morbihan, nous avons exploré avec soin le dessous des tables et les vastes surfaces internes des supports. Aucun signe n'y existe.

Les fouilles continuant, nous avons trouvé sous le support incliné, à 2 m. 12 c. de profondeur au dessous de la table, des fragments de poterie noire, semblables à ceux qui avaient été précédemment recueillis, un autre fragment d'un brun gris, un autre fragment en terre rougeâtre, orné de filets parallèles. Tous les fragments recueillis étaient épars, isolés, à toutes les profondeurs depuis 1 m. 20 c. jusqu'à 2 m. 40 c.

Le mardi 1^{er} nous avons terminé la fouille sous la pierre sud, la principale, sans avoir trouvé autre chose ; nous avons complètement enlevé toutes les terres et les pierres formant une sorte de maçonnerie intérieure et entamé le sol naturel jusqu'à 10 ou 12 centimètres de profondeur.

Quoique ayant désormais moins d'espoir de rencontrer des objets ou des armes, nous avons voulu continuer de déblayer la chambre dans toute la longueur et dans toute la largeur pour la mettre partout au même niveau que la partie sud.

Sous la deuxième pierre au centre, nous avons trouvé un morceau de poterie noire qui est la majeure partie d'un fond de vase. D'après la rigole extérieure qui est marqué sur ce débris, il semble qu'à l'époque où le monument a été construit on connaissait déjà l'usage du tour à potier. Ce morceau, avec quelques parcelles de charbon, était à une profondeur de 2 m. 50 c. au dessous du plafond de la grotte.

Le jeudi 3 nous avons complètement terminé la fouille sous la 2^e pierre, et commencé la 3^e.

Le vendredi 4, à l'entrée de la pierre nord, à 1 m. 60 de profondeur, nous avons trouvé trois morceaux de poterie noire. Un peu plus loin, sous la partie centrale à la même profondeur, encore quelques débris analogues.

La chambre étant entièrement déblayée nous avons pu nous rendre compte de la manière dont était construit ce monument.

Voici le résultat de nos observations :

Le nombre des piliers supportant les trois plateformes est de 16 ; quatorze sont inclinés suivant un angle de 22 à 23 degrés ; les deux extrémités du monument sont fermées par deux piliers verticaux : les premiers supports latéraux au nord et au sud, se touchent par leurs extrémités supérieures ; les autres, au contraire, un peu moins inclinés, présentent entre leurs parties supérieures, un écartement qui varie de 0 m. 25 c. à 0 m. 70 c. ; leur largeur varie de 2 m. 10 c. à 2 m. 50 c. ; leur hauteur est uniformément de 3 m. 25 c. à très peu près ; leur épaisseur est d'environ 0 m. 35 ; leur face interne est parfaitement plane ; leur face externe est beaucoup plus grossière. Après un nouvel examen des plus minutieux, il nous a été impossible de découvrir sur les parois intérieures du monument aucune trace de dessin ou d'ornementation.

La hauteur de la galerie, du sol à la face interne des plate-formes, est de 2 m. 60 c., sa largeur à la base de 2 m. 65 c. Pour les trois tables la partie interne est parfaitement plane ; pour les deux du sud, la partie supérieure qui porte les signes cupuliformes, est assez plane, mais cependant il y a des inégalités qui indiquent que cette face n'a pas été soumise à un travail d'aplanissement et que la forme est restée ce qu'elle était au sortir de la carrière.

Je suis porté à croire qu'il en est de même pour la partie interne des tables et des piliers, mais alors on a choisi la partie la plus plane pour la tourner vers l'intérieur.

En examinant avec plus d'attention les trous ou godets gravés sur deux plate-formes, nous avons remarqué qu'un certain nombre d'entre eux sont groupés de manière à représenter plusieurs fois la disposition des étoiles qui composent la constellation de la Grande-Ourse.

En résumé ce monument diffère en plusieurs points des allées couvertes observées jusqu'ici en Bretagne et ailleurs.

D'abord les piliers au lieu d'être verticaux, sont inclinés vers l'intérieur ; en second lieu, l'orientation au lieu d'être, est-ouest, est sensiblement nord-sud ; enfin la chambre de la galerie au lieu d'être vide, comme c'est ordinairement le cas dans ces sortes de monuments, était entièrement remplie par une maçonnerie formée de moellons de grandes dimensions pour la plupart reliés par une argile jaunâtre et qui avaient dû être extraits, à dessein, d'une carrière. Parmi ces moellons se trouvaient un très petit nombre de galets. On doit se rappeler que le tumulus au contraire est presque exclusivement formé d'énormes cailloux roulés.

Il est bon aussi de rappeler que les fragments de poteries et de charbon étaient disséminés dans cette maçonnerie à toutes les hauteurs et dans toute la longueur de la galerie. Ces poteries sont identiquement les mêmes que celles que l'on rencontre dans les dolmens du Morbihan et du Finistère. Elles ont été presque toutes, sinon toutes, fabriquées sans l'aide du tour.

D'après l'état dans lequel se trouvait le monument quand nous en avons opéré la fouille, il est impossible que cette maçonnerie y ait été introduite après la pose des plate-formes sur les piliers.

Nous avons tous la certitude qu'aucune fouille n'y avait été faite avant les travaux que nous y avons entrepris. Nous sommes en outre très portés à croire que les plate-formes n'ont jamais été recouvertes de terre, et que le tumulus s'arrêtait à leur niveau.

Après avoir bien nivelé le sol de la grotte dans toute son étendue, rendu ses abords faciles, et construit un escalier commode pour y descendre, nous avons quitté ce monument intéressant, avec le regret de lui voir garder son secret et de n'y avoir trouvé aucun objet, aucun instrument, aucune arme qui pussent nous révéler d'une manière certaine l'époque de sa construction, les mœurs et le degré de civilisation du peuple qui l'a construit, nous ignorons dans quel but."

[Suite : discussion sur divers points de la fouille.]

"M. de la Villemarqué demande que les dessins de la surface des deux plate-formes qui ont été exécutés par M. de Montifault, soient lithographiés et joints au Rapport. Cette motion est adoptée à l'unanimité³."

Le Men, 1877, p. 121 - 122 : *"En face du moulin du Goël, tout près de l'Aven, dans un taillis dépendant de Coatcanton, sur le bord du chemin du Goël à Luzuen, est un tumulus presque entièrement formé de gros galets, haut de 3 mètres et d'un diamètre d'environ 30 mètres. Au centre de ce tumulus est une allée couverte dont la plateforme composée de trois tables et longue de 14 m. 70, est entièrement visible. Ces tables sont supportées par 16 piliers qui au lieu d'être verticaux sont inclinés en dedans. La longueur de la galerie à l'intérieur est de 13 mètres, sa largeur à la base des piliers de 2 m. 65, et sa hauteur de 2 m. 60. Elle est orientée nord-sud. Un grand nombre de trous ou de cupules ont été creusés sur deux des pierres de la plateforme. Quelques-uns de ces trous sont groupés de manière à représenter la disposition des étoiles de la grande ourse. Des pierres verticales, formant contreforts, sont plantées dans l'intérieur du tumulus, et rangées en ellipse autour de la galerie à 4 mètres de distance de ses supports. L'intérieur de la galerie était rempli par une sorte de maçonnerie composée de grands moellons et d'argile. On a trouvé à différentes hauteurs parmi ces pierres, des débris de poterie, en tout semblable aux poteries des dolmens du Morbihan. Ce monument a été fouillé en 1875 par des délégués de la Société archéologique du Finistère. (Bulletin de la Soc. Archéol. du Finistère, T. III, p. 77.)"*

Flagelle, 1878 : *"Dans l'angle S.-E. d'un taillis dépendant de Lannourneq, contre les prairies et à la limite des communes de Melgven, Nizon et Kernével, une galerie de dolmens de 15 mètres de longueur, près du moulin du Goël, en Kernével. Ce dolmen a été fouillé depuis peu, par MM. Le Men et Montifault."*

Ler, courrier à P. du Chatellier, 1899, ADF, 100 J 1300 : courrier non retranscrit, indiquant diverses dimensions du monument.

Ler, courrier à P. du Chatellier, 1899, ADF, 100 J 1300 : *"Hotel des Voyageurs, 20 juin 1899*

Mon cher Monsieur,

C'était bien aimable de votre part de m'écrire si promptement au sujet des dolmens de Luzuen et de Benven. J'espère que vous n'avez pas regretté de les avoir visités malgré les conclusions auxquelles vous êtes venu sur le dernier. Nous ne comprenons pas encore, M. Lukis et moi, l'argument que vous employez pour prouver que le monument est en état de ruine. Si les piliers ne sont qu'à 82 centimètres au dessus du sol environnant, c'est parce que le tumulus n'a pas été complètement enlevé, n'est-ce pas ? Le dolmen est tellement caché par le bois que l'extérieur offre peu de renseignements, excepté que 1° les trois tables sont bien en place et ne montrent aucun signe d'écroulement 2° qu'il existe quelques-uns des menhirs environnants, tout près du monument et à l'est 3° qu'une pierre d'entre les piliers de l'ouest à glissé et donne ainsi un trou par lequel on peut entrer. Etant beaucoup plus grand que moi, l'entrée et la sortie du dolmen ont dû vous présenter quelques difficultés ! Si j'avais été là avec vous je vous aurais prié de remarquer 1° que les piliers penchés d'un côté et de l'autre (à l'exception de la pierre qui a glissé) présentent une surface unie, de sorte que si le penchement a été causé par un éboulement, toutes les pierres ont dû s'incliner au même moment et au même degré 2° que la présence de tables superposées auraient empêché ce penchement simultané des deux murailles 3° que les piliers des côtés opposés se touchent tous exactement au milieu, de sorte qu'en regardant des deux bouts on voit l'angle du toit absolument sous le milieu de la pierre du nord ou du sud (voir mon esquisse) 4° il m'a semblé aussi, mais je ne suis pas si certain de ce fait, que si on redressait les piliers de chaque côté les tables ne seraient pas assez larges pour les couvrir.

J'ai déjà visité quatre fois cette allée couverte, et je suis encore impatient de la revoir, car vous avez réussi à me faire douter des conclusions que j'avais adoptées comme assez certaines.

[...] G. E. Ler

³ Ces dessins seront lithographiés d'après les photographies du monument, faites au moyen d'estampages.

P.S. Encore un argument. Si les piliers étaient redressés les pierres qui se tiennent actuellement debout aux deux bouts du dolmen était moins haute que les autres ne toucheraient pas les tables, et n'ayant qu'une largeur d'environ un mètre ne boucheraient pas la moitié du monument qui a environ 2 mètres 50 de large."

Chatellier, 1907, p. 345 : *"Allée couverte de 14m75 de long, vis-à-vis le moulin du Goël, à 2 kilomètres au Nord-Est du bourg. Elle était recouverte par 3 grandes dalles, l'une de 6 m 10 de long, la deuxième de 4m 90 et la troisième, vers le Nord, de 3m75, sur environ 3 mètres de largeur. La plus grande des tables est recouverte de 30 cupules, la seconde en porte 30."*

Toscer, 1908, p. 408-409 : *"Parmi les nombreux monuments mégalithiques épars sur le territoire de Melgven, il faut citer particulièrement l'allée couverte du village de Lannourrec, à trois kilomètres à l'est du bourg. Cette allée couverte a malheureusement subi les outrages du temps. Les pierres verticales d'un côté sont tombées et deux des pierres de la plate-forme sont à demi renversées. M. Le Men y a pratiqué des fouilles vers 1875."*

Guénin, 1911 : *"A Menez-Guen, une allée couverte est dite Ty-Corriganet. (R. arch. du Finist., m, p. 77.)"*

Guénin, 1934 : *"1993. - La « maison des Korrigans » de Melgven. Com. de Melgven, cant. de Rosporden. Au sud-est de la commune et sur la rive droite de l'Aven, l'allée couverte de Menez-Guen porte, sur deux de ses piliers, les traces des doigts des Korrigans, qui en ont fait leur demeure."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 11-12 : *"Au Nord de ces granites littoraux, les migmatites de Cornouaille ont fourni d'excellents blocs de pierre; dans la région de Melgven et de Nizon, les allées couvertes de Kerambrunou, de Luzuen, Coat-Menez-Guen, Saint-Maudé, sont faites de belles dalles, très larges et plates, d'une grande résistance. L'allée de Coat-Menez-Guen, longue de 14,00 m, comprend 12 dalles en parois latérales, chacune ayant environ 5 mètres carrés et seulement 3 dalles de couverture dont la plus grande (5,50 m de longueur sur 3,00 m de largeur) a un poids d'environ 20 tonnes."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 261 : *classe ce monument parmi les allées couvertes à piliers arc-boutés. "L'allée couverte de Coat-Menez-Guen (Melgven) conserve le plus beau tertre périphérique De forme apparemment ovale (35 mètres sur 32 mètres) ce tertre s'est révélé, à la suite des fouilles de Le Menn en 1875, avoir été rectangulaire à l'origine. A environ 4 mètres des parois, les fouilles ont montré un contrefort de longues pierres debout. Ainsi le monument aurait eu extérieurement 22 mètres de long et 12 mètres de large. La forme exacte de l'enceinte périphérique n'a pas été notée avec grande précision. On ignore si les angles sont nets ou s'il y a un arrondi. On ne connaît pas non plus la forme du parement du côté de l'entrée. Le tertre est composé de terre et de galets de quartz et monte jusqu'au niveau supérieur des parois latérales du monument central; les dalles de couverture sont donc visibles mais il n'est pas sûr qu'il en ait été de même lors de la construction. Si l'on tient compte du volume de terre et de pierres actuellement à l'extérieur du parement il y a largement de quoi recouvrir toute l'allée centrale. On ne peut soutenir en effet que le parement ait été interne car son utilité aurait alors été nulle (fig. 101)."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 265 : *"Lorsque malgré tout il n'a pas été possible de joindre les pierres de façon absolument parfaite, des petits murets de pierre sèche ont dû être intercalés ; ils sont encore visibles sur les monuments qui ont conservé leur tertre (Coat-Menez-Guen, Melgven)."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 267 : *"L'allée couverte à piliers arc-boutés la mieux conservée est celle de Coat-Menez-Guen (Melgven), encore incluse dans son tertre (fig. 101). Elle est longue de 14 mètres, large de 2 mètres en moyenne à l'extrême base des piliers (ce qui devait correspondre à peu près à 1,75 m au niveau de la zone funéraire). La paroi occidentale est portante, mais certaines pierres ont bougé, s'inclinant encore davantage; par contre la paroi orientale est parfaitement en place, ainsi que la dalle de chevet, au Nord, et la pierre échancrée qui, au Sud, forme l'entrée. Le plus original détail dans l'architecture de ce monument est la présence de trois grandes dalles de couverture posées sur le sommet des dalles portées de la paroi Sud et retenues en équilibre par le haut du tertre périphérique. L'utilité de ces dalles pourrait paraître très contestable et pourtant elle n'est pas négligeable car ces pierres assuraient un complément d'étanchéité à la toiture quand même sommaire que réalisait l'arc-boutant des parois. Au surplus elles démontrent que cette technique de construction n'était pas une facilité. Une autre allée à piliers arc-boutés, à Kerfily (Trédion, M.) possède aussi, dans sa partie la mieux conservée, des dalles de couverture posées sur le sommet des piliers. Ces deux monuments posent un problème. Faut-il penser que les autres allées arc-boutées, beaucoup moins bien conservées, ont eu également des dalles de couverture, aujourd'hui disparues? Sans doute la*

dégradation du tertre périphérique a-t-elle pu être la cause de la chute des dalles de couverture incapables de rester en équilibre sur la pointe d'un ou deux piliers. Mais on peut se demander, dans cette hypothèse, pourquoi ces dalles de couverture, après leur chute, ont été enlevées, elles seules, et non les autres pierres aussi facilement accessibles, par exemple à Lesconil (Poullan) où toutes les structures sont intactes. A moins d'admettre que la suppression des dalles de couverture s'est faite, partout, avant la destruction du tertre, alors qu'elles seules étaient visibles sur le haut de celui-ci, solution qui ne paraît pas tout à fait improbable, mais qui ne doit cependant pas faire perdre de vue la possibilité que certaines allées à piliers arc-boutés n'ont peut-être jamais eu de dalles de couverture supplémentaires."

Burl, 1987 : "33 Coat-Menez-Guen (Coat-Luzuen), Melgven. Allée couverte

32 km est de Pont-l'Abbé ; 26 km est-sud-est de Quimper. Prendre au nord de Pont-Aven la D 24 sur 3 km. Au carrefour de Cleu-Nizon, prendre la route principale vers l'est-nord-est sur 1,750 km. La sépulture est sur le côté nord de la route.

Cette allée couverte bien préservée avec ses piliers latéraux penchant vers l'intérieur occupe une position plutôt inhabituelle, à l'extrémité de la basse vallée de l'Odet. Elle est typique des allées couvertes du sud-Finistère, avec ses dalles plates et épaisses et sa construction massive. Il y a douze pierres en migmatite locale, une roche métamorphique, six de chaque côté d'une longue chambre rectangulaire regardant au sud-sud-est. Le tertre ovale (35 x 22 m) qui entoure cette chambre est en bon état. Il est formé d'un mélange de terre et de galets de quartz. La chambre mesure 14 m de long. Les piliers latéraux du côté oriental sont encore bien en place chacun faisant environ 5 mètres carrés. Par contre, du côté ouest, les piliers penchent considérablement. Il subsiste trois massives dalles de couverture ; la plus grande mesure 5,50 x 3 m et pèse plus de 20 tonnes. Du côté ouest elles sont supportées non pas par les dalles inclinées mais par le tertre périphérique. L'entrée dans cette allée couverte se faisait par une dalle transversale échancrée. On connaît seulement quatre autres allées couvertes qui ont de telles entrées formées par un demi-hublot, dont deux à Liscuis, dans les Côtes-du-Nord. Coat-Menez-Guen a été fouillée en 1875. De la poterie campaniforme y a été trouvée, ce qui semble indiquer une utilisation au Néolithique final. Une légende dit que deux des pierres portent la marque de doigts de fée. On peut voir d'autres allées couvertes près de Melgven, mais elles sont démantelées : à Saint-Antoine (1500 m au sud) ; à Cadol (4 km nord-nord-ouest) ; à Kerambrunou (4 km sud-sud-est)."

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 132 : "En descendant de là vers l'Aven, on aperçoit sur l'autre bord du ruisseau affluent le hameau de Loc'h-ar-Pont, près duquel s'élève, un peu plus bas, dans un champ, la seconde allée couverte, improprement appelée de Coat-Lusuen : le nom même de Loc'h-ar-Pont lui conviendrait mieux. Il s'agit d'une de ces constructions en herse comme il en existe, par exemple, à Lesconil en Poullan. Mais, encore en partie engagée dans les restes du tertre qui recouvrait autrefois les pierres, elle demeure peu accessible intérieurement, peu visible extérieurement, à l'exception de sa couverture. Elle est orientée à 140°, un peu plus au sud que les pierres de Coat-Lusuen. Fréminville, qui la vit au milieu d'un taillis, lui accordait 39 pieds, soit 12,68 mètres de longueur. Trois dalles la surmontaient, comme aujourd'hui, ou plutôt deux dalles, dont l'une aurait été cassée.

A cette époque, trois chênes avaient pris racine dans la pierraille du cairn, et la plume romantique de notre antiquaire s'en émerveillait. Mais les arbres, même les plus anciens, ont aujourd'hui disparu, et cependant les pierres demeurent."

Le Goffic, 1997 : "La seconde sépulture est l'allée couverte de Loch-ar-Pont à Melgven. Il s'agit d'un monument original, à piliers arc-boutés et comportant de surcroît des dalles de couvertures maintenues en place par la masse du tertre, ce qui explique qu'elles soient maintenant inclinées. Sur les trois tables de couverture, seules les deux méridionales montrent des cupules (fig. 13). La dalle centrale possède 19 cupules dont une allongée, réparties sur la surface de la pierre, sans arrangement particulier, si ce n'est six ou sept cupules plus ou moins alignées; les diamètres des cupules varient de 30 à 60 mm et les profondeurs de 6 à 16 mm. La seconde table en comporte 28, éparpillées sur la surface, dont une en forme de haltère, une autre avec un début d'appendice; à l'exception d'une très grosse cupule de 110 mm de diamètre et 71 mm de profondeur, les autres sont de taille moyenne, voire petites, les diamètres étant compris entre 30 et 70 mm pour des profondeurs variant de 5 à 13 mm. Certaines cupules sont nettement coniques et réalisées par rotation."

Giot, 1997-b, p. 69 : "dans le fond de la vallée de l'Aven, près de Loc'h-ar-Pont la telle allée couverte dite de Coat-Menez-Guen (ou de Lanournec-ar-Hoat) : c'est une allée arc-boutée longue de 13 m, encore dans son tertre, avec 16 piliers et trois tables ; l'une des dalles fermant rentrée est échancrée."

● **6 kilomètres au Nord-Ouest du bourg – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 345 : *"Tumulus à 4 kilomètres à l'Est de Locmaria, à 6 kilomètres au Nord-Ouest du bourg."*

● **Pontoret – dolmen et tumulus**

Chatellier, 1907, p. 345 : *"Dolmen et tumulus, à 900 mètres l'un de l'autre, au-dessus du Pontoret, près le bois de M. de la Villemarqué."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

● **Saint-Antoine – allée couverte (détruite ?) et stèle gauloise**

X : 138,325 ; Y : 2340,050 ; Z : 82

Le Men, 1877, p. 121 : *"Au village de Saint-Antoine, allée couverte très mutilée longue de 20 mètres et haute de 2 mètres. Il restait en 1858, cinq tables déplacées, et neuf supports."*

Flagelle, 1878 : *"Dolmen et menhir près de la chapelle Saint-Antoine."*

Chatellier, 1907, p. 345 : *"Menhir et allée couverte à Saint-Antoine, à 2 kilomètres au Sud-Ouest du bourg. L'allée couverte longue de 20 mètres a encore 5 tables et 9 supports, hauts de 2 mètres hors de terre."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

LE TREVOUX

● **Non localisé – roche gravée**

BSAF, 1920, t. 47, procès verbal séance 29/07/1920, p. XXIX : *"M. Marsille, président de la Société polymathique du Morbihan, ayant communiqué à M. le Président des notes sur la découverte au Trévoux d'une roche portant des lignes bizarres gravées très anciennement, M. le Président s'est rendu au Trévoux pour examiner le monument. Il considère comme très difficile de se prononcer sur la nature et l'origine de ces dessins dont il présente des relevés aussi exacts que possible faits par lui sur place."*

● **Goalichot (Parc Benon) – dolmen**

X : 150,795 ; X : 2336,545 ; Z : 79

Carte archéologique : 29 300 0002

MH : *"Benon Parc Goalichot - Dolmen (cad. C 172) : classement par arrêté du 26 février 1974."*

Bellancourt, 1991 : *"Il faut parcourir par la route 4,400 kilomètres pour rencontrer ce dolmen, à partir de l'église du Trévoux."*

Après 3,200 kilomètres, en direction de Riec, il suffit de tourner à gauche vers Pen-ar-Run, puis à droite vers la ferme de Goa-lichot. Le dolmen se trouve au sud de celle-ci appuyé contre un talus.

Le monument, fort petit, est constitué de quatre blocs de migmatite œillée : trois piliers et une dalle. Sa hauteur extérieure ne dépasse pas 1,20 mètre et sa chambre s'ouvre vers le sud-ouest. Si le pilier droit est perpendiculaire à l'abside et vertical, le gauche décrit un resserrement et s'incline nettement vers l'intérieur. De ce côté, le pilier absidal est saillant. Ainsi, la chambre haute de 90 centimètres s'élargit vers le fond d'un mètre à un mètre vingt.

D'une épaisseur maxima de 40 centimètres, la table est une sorte d'amande, longue de 2,40 mètres et large d'1,40 mètre, tronquée aux deux extrémités. Elle est sensiblement inclinée vers le sud-ouest et repose en partie sur le pilier droit par l'intermédiaire d'une pierre de calage. Au-delà du gauche, elle se trouve en très net encorbellement. Le dolmen de Benon-Parc Goalichot a été classé parmi les Monuments historiques le 22 février 1974."

Giot, 1997-b, p. 70 : *"on peut voir le dolmen simple de Goalichet."*

■ Kerboulou – tumulus

Chatellier, 1907, p. 346 : "*Tumulus, à droite de la route nouvelle de Riec au Trévoux, à 3 kilomètres de ce dernier bourg.*"

Giot, 1970 : "*Un petit tumulus signalé par P. Du Châtellier, à Kerboulou, au Trévoux, en bordure de la D 106 vers Riec, a été arasé en décembre 1970 lors de l'aménagement du chemin d'accès à la ferme. Il contenait un petit coffre à six dalles. Lors de son intervention M. C.-T. Le Roux a recueilli les fragments d'un petit vase romain en verre attestant une réutilisation du site.*"

Giot, 1971 : "*Un petit tumulus a été arasé lors d'un aménagement de route, à Kerboulou. Il contenait un coffre à six dalles.*"

Briard, 1984, p. 277 : "*Kerboulou. Le 30 novembre 1970, un tumulus était détruit lors de l'aménagement du chemin menant à la ferme de Kerboulou, au bord de la route 106 du Trévoux. C'est sans doute celui signalé en 1907 par P. Du Châtellier « à droite de la route nouvelle de Briec au Trévoux, à 3 km de ce dernier bourg ». L'enquête de C.-T. Le Roux ne put que constater les dégâts. Le tumulus qui devait mesurer 30 m/2 m de haut, recouvrait une chambre en dalles de granite restées brutes. Un cairn devait entourer la tombe. Des fragments d'un flacon de verre attestaient que la tombe avait dû être violée dès l'époque romaine ou du moins « visitée » ? Quelques tessons protohistoriques et charbons de bois subsistaient dans les terres. Il faut noter qu'une hache à talon a été trouvée vers 1925 à Kerboulou, signalée par L. Marsille (parcelle 70 CL). Biblio. C.-T. Le Roux, Gallia Préhistoire, 1971, p. 354. - L. Marsille, Bull. Arch. Asso. Bretonne, Quimperlé 1928 (1929), p. 32.*"

Galliou, 2009-b : "*les terres d'un petit tumulus, à Kerboulou, ont livré les fragments d'un vase en verre d'époque romaine.*"

■ Laniscar – tumulus

X : 152,420 ; Y : 2336,649

Carte archéologique : 29 300 0003

Carte archéologique : tumulus.

■ Laniscar – menhir

X : 152,625 ; Y : 2336,990 ; Z : 75

Carte archéologique : 29 300 0004

MH : "*Laniscar - Menhir (cad. C 330) : classement par arrêté du 7 novembre 1974*"

Bellancourt, 1991 : "*Il est situé à 1,900 kilomètre, au sud de l'église du Trévoux, entre les hameaux de Lanorgard et de Laniscar, à 200 mètres au nord de la voie express.*

Sa silhouette élancée se profile dans un champ, à l'est et à 90 mètres de la route.

Ce bloc de granite rosé à grains fins culmine à 3,70 mètres. Sa section initiale dessine un trapèze d' 1,40 mètre d'une hauteur orientée nord-ouest, sud-est, de 80 centimètres et 1 mètre de bases. Après 1,70 mètre, cette section devient triangulaire. L'élévation du monument est tourmentée et les faces très différentes : plane vers l'occident, en partie concave et arrondie au sud, plane puis oblique à l'est.

La face septentrionale présente une protubérance en encorbellement puis deux congés délimitant une bosse. Le sommet évolue vers une minceur arrondie. Le menhir de Laniscar a été classé parmi les Monuments historiques le 7 novembre 1974."

Giot, 1997-b, p. 70 : "*par Laniscar, on trouve au nord de la voie rapide (on peut le voir de celle-ci) un beau menhir en granite de 3,50 m. qui serait le seul rescapé d'un alignement.*"

■ Laniscar – statue menhir

Giot, 1973-b : "*La moitié supérieure d'une remarquable statue-menhir féminine en granite a été découverte près de Laniscar à la suite d'un arasement de talus. Il s'agit d'un bloc brisé, de section légèrement elliptique à côtés équarris, ce qui a sans doute été imposé par la forme du bloc de granite, de même que la nette*

asymétrie bilatérale, la statue paraissant penchée sur son épaule droite. Le dos paraît presque lisse et doit représenter une surface naturelle à peine régularisée ; par contre toutes les autres surfaces (moins la cassure de base) sont travaillées et portent très nettement les traces d'un bouchardage intensif qui a aménagé la tête, tronconique et entourée au sommet d'un bourrelet caractéristique, les épaules, vigoureusement dessinées et assez « carrées », ainsi que la poitrine. Celle-ci porte en son milieu une paire de seins en calottes sphériques bien régulières, d'un diamètre moyen de 8 cm. Le sein gauche est légèrement plus haut que son voisin, suivant en cela l'asymétrie générale. En dessous des seins, est figuré le « collier » classique de bien des figurations de l'art mégalithique ; il s'agit d'un relief en U, également asymétrique, la branche gauche montant jusqu'à toucher le sein tandis que la droite s'arrête nettement à plusieurs centimètres plus bas (fig. 41).

Cette découverte se situe à vol d'oiseau seulement à 18 km de celle de la statue-menhir de Kermené en Guidel, mais ressemble presque davantage à celle du Câtel à Guernesey, et se relie plus nettement encore aux figurations des allées couvertes. Il y a donc un groupe armoricain de statues-menhirs, étroitement liées au mégalithisme régional, qui s'affirme."

Shee-Twohig, 1981, p. 191 : "*Le Trévoux, Finistère*

The upper part of a statue menhir was found c.1970 near Laniscar when an embankment was being levelled. The stone. According to Giot (1973b, 421-2) the statue is well shaped but the back is only slightly dressed, the natural surface here being quite smooth. The head is surrounded by a sort of crown. The shoulders are quite angular and the right is slightly lower than the left. Two breasts are carved in relief. Below them is a U-shaped necklace in relief which touches the left breast but does not reach the right breast."

Bellancourt, 1991 : "*Sa découverte remonte à l'hiver 1970-71, alors qu'un talus était détruit au village de Laniscar. Elle était couchée sur le ventre, enfouie depuis longtemps, sans doute, en ce temps qui vit le crépuscule des "faux dieux".*

Haute de 85 centimètres, large de 70 et épaisse de 20, elle affecte la forme d'un torse féminin très stylisé, à la chevelure et aux épaules marquées et portant une parure sous des seins rapprochés.

La tête est légèrement inclinée et ce précieux témoignage rappelle une idole mutilée, recueillie à Kerméné, en Guidel, dans un site remontant à la fin du Néolithique.

La "déesse" de Laniscar se trouve actuellement au musée de Penmarc'h."

● Reunial – tumulus ou motte féodale

Chatellier, 1907, p. 346 : "*Tumulus, près du village de Rognal, à 300 mètres du bourg.*"

Briard, 1984, p. 277 : "*Rognal. Tumulus à 300 m du bourg. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 346.*"

Bellancourt, 1991 : "*Signalé par du Châtellier, il se trouve à 1,100 kilomètre de l'église du Trévoux, à l'est de la route qui mène à Riec-sur-Bélon. En dépit de la présence d'une haie, il est très visible de celle-ci qu'il domine de six mètres. Son diamètre primitif est d'une quarantaine de mètres mais il s'est trouvé entaillé au nord-ouest par l'élargissement de la Départementale 106, au sud-ouest par le chemin d'accès à la ferme et au sud-est par l'aplanissement de la cour de celle-ci et la construction d'un mur de soutien.*

Son sommet est gazonné, modérément planté et parfaitement entretenu par un cultivateur conscient de son importance historique. Aucune trace de fossé ou de talus du côté demeuré intact ne permet d'imaginer qu'il s'agit comme cela a été avancé d'une motte féodale, ce que seule une fouille pourrait infirmer."

CANTON DE BRIEC

BRIEC

● Bare Nevez – tumulus

X : 125,875 ; Y : 2362,684

Carte archéologique : 29 020 0002

X : 126,175 ; Y : 2362,735

Carte archéologique : 29 020 0003

Le Roux, 1979 : "M. B. Hallegouët a repéré plusieurs tumulus inédits sur cette commune, à Barré-Névez, La Magdeleine et au nord-est du manoir de Tregain où deux petits monuments très aplanis par la culture jouxtent le tumulus principal."

Briard, 1984, p. 235 : "Bare Nevez. Tumulus (X : 126,1 Y : 362,84 Z : 149 m)."

● Coat-Glaz – toponyme duchen

X : 124,960 ; Y : 2356,955 (app.)

Cornec, 1996, p. 219 : Section J, parcelle 600, " liors an duchen".

● Garsabouder – tumulus

X : 126,285 ; Y : 2359,785

Carte archéologique : 29 020 0007

Carte archéologique : tumulus (inventeur : C.-T. Le Roux).

● Kerbernez – tumulus

Le Men, 1877, p. 89 : "Un tumulus au village de Kerbernez."

Flagelle, 1878 : "Tumulus de 35 mètres de diamètre et 5 mètres de hauteur, à 600 mètres S.-O. de Kerbernez, dans Goarem-an-Dachen, entre le village et la Madeleine."

BSAF, 1892, t. 19, Procès verbal séance 25/08/1892, p. XLII : "Le tumulus de Kerbernez, en Briec, sera fouillé dans le mois d'août. MM. Luzel, l'abbé Abgrall, du Fretay et Serret sont délégués par la Société pour assister à la fouille."

Halna du Fretay, 1892 : "J'ai fait cette fouille, d'une importance exceptionnelle, au nom de la Société archéologique du Finistère les 30, 31 août, 1er, 2 et 3 septembre 1892.

Je connaissais depuis longtemps ce remarquable monument qui devait nécessairement, à mon avis, contenir une grande crypte sépulcrale ; mais, très occupé par mes écrits et d'autres explorations, le temps m'avait toujours manqué à diverses reprises pour cette fouille qui forcément devait demander beaucoup de temps.

C'est ainsi que, par suite de ces retards, j'ai eu l'occasion de l'offrir à la Société, sur le désir manifesté de ses membres de l'aire quelques fouilles.

lui entrant dans la pièce de terre où se trouve ce tumulus, on est frappé par ses dimensions si imposantes et sa parfaite régularité ; mais on ne pouvait le voir, d'ailleurs, d'aucun autre point, à cause des grands fossés couverts de bois qui garnissent partout ce plateau de trois kilomètres de diamètre, relativement élevé au-dessus de deux larges vallées bornées au Nord et à l'Est par les hautes cîmes de la chaîne des Montagnes d'Arrée, qui se dessinent à quatre kilomètres.

Le champ s'appelle Goarem-an-Tuchen (traduction du celte), le Champ de la Butte ; j'ai pris d'autre part l'orthographe du nom du village, Kerbernez, dans un aveu de 1787.

J'avais loué d'avance deux petites charrettes à bras que trois ou quatre hommes peuvent rouler ; c'est le moyen le plus expéditif et en même temps le mode unique pour se débarrasser à mesure des terres si encombrantes dans ces grands tumulus.

Le système du puits au centre, comme je l'ai déjà expliqué dans un de mes ouvrages pour donner une idée du manque de réussite de mes prédécesseurs, est déplorable ; c'est d'abord très pénible, extrêmement coûteux, et on ne trouve rien ; car ce puits, dans un tertre profond, a nécessairement la forme d'un cône très large d'en haut et on ne peut plus réduire d'en bas.

C'est le contraire, mais aussi l'impossible qu'il faudrait ; car généralement la sépulture n'est pas au centre du tumulus ; je vais en donner la preuve :

J'ai attaqué à l'Est, par une tranchée de dix mètres en haut et de neuf mètres en bas sur cinq mètres de hauteur seulement, afin de réserver la pente pour mes charrettes, quitte à aller plus tard en profondeur dans un espace libre, lorsque je me verrai arrivé au-dessus du point cherché.

La suite du travail m'a prouvé que ma tranchée n'avait rien de trop ; car la crypte, orientée N.-O. et S.-E., en prenait presque toute la largeur par le travers dans la direction oblique du Nord au Sud, ne laissant que juste l'emplacement nécessaire aux deux extrémités...

J'ai assisté chaque jour au travail, qui n'a duré que cinq jours avec dix terrassiers de choix et deux surveillants, grâce à ma grande habitude de ce genre de fouilles et à la valeur des hommes ; les surveillants aidaient naturellement de temps en temps, quand il le fallait.

Le diamètre du tumulus à la base était de 35 mètres et sa hauteur à la perpendiculaire du centre, 5 mètres 50 ; mais, au moment de la construction, cette hauteur devait être de 6 mètres, et il faut chercher la cause de cette réduction en dehors de l'affaissement après tassement, dans le travail des blaireaux qui ont traversé ce tertre en tous sens et en ont aplani la surface ; les Romains ont dû y avoir aussi un observatoire momentané, et les pluies ont fait le reste sur cette terre si fine.

Eu effet, le tumulus était entièrement composé de terre jaune, sans aucune pierre, argile maigre et très peu plus-tique, homogène dans toute cette masse de plus de trois mille mètres cubes, très choisie et apportée d'ailleurs.

Pendant toute la durée des fouilles, j'ai constaté dans cette terre de nombreux débris de charbon, mais pas de lignes successives de feu, comme je l'ai signalé ailleurs, ni de débris de poteries, comme dans certains tumulus élevés près des stations avec la superficie des campements.

Un puits de 3 mètres de profondeur, très étroit, et une petite tranchée encore plus étroite, arrêtée à 2 mètres 50 du sommet, avaient été pratiqués, il y a quelques années, par un chercheur novice qui ne savait certainement pas ce qu'il voulait trouver et qui, naturellement, n'a rien récolté, puisque les approches de la sépulture étaient encore à 3 mètres de son puits et de sa tranchée dans un sous-sol inexploré, qui, à aucune époque, n'avait, été remué pour la violation de la sépulture.

Toutes les coupes du tumulus indiquent en effet, de la façon la plus précise, que la terre n'a jamais été remaniée depuis sa construction et qu'il est absolument intact.

Le troisième jour, à deux heures de l'après-midi, la petite sonde de 1 mètre 40 qui sert pour les constatations au cours du travail me donnait connaissance du galgal, mais aussi la certitude que ma tranchée devait encore s'avancer ; ce que j'ai fait.

Trois heures après, certain d'être au-dessus de la crypte, j'ai fait creuser en grande profondeur ; tous mes hommes, me voyant arriver au résultat, redoublaient d'activité, le n'ai pu cependant ce jour-là arriver qu'en vue de la première table et je n'ai pu que juger à peu près la profondeur du dolmen au moyen d'une bougie au bout, d'une perche.

Il m'a fallu à ce moment établir la tente des gardes de nuit, excellente chose pour éviter les indiscretions et les manœuvres des inconscients.

J'avais remarqué avant d'arriver au galgal, juste au-dessus et à 2 mètres 50 au-dessous du sommet du tumulus, un demi-cercle de grosses pierres noyées dans le terrassement, très caractérisé, avec un diamètre de 3 mètres à la base dans la direction du N.-O. S.-E. C'était pour moi un indice certain d'une grande sépulture.

Me voici arrivé à la description du monument proprement dit, à la crypte, dolmen prolongé ; le grand tumulus de Kerbernez va nous livrer ses secrets.

Le bord extérieur du galgal se montre à 10 mètres de l'extrémité Est du tumulus et à 5 mètres 50 au-dessous du sommet ; cette mesure de 10 mètres jointe à la largeur extérieure du dolmen (4 mètres 45 galgal compris) éloigne donc dans sa partie Sud-Est de 3 mètres 05 du centre du tumulus, dont le demi-diamètre est de 17 mètres 50, l'extérieur du monument de ce côté.

Le galgal de protection avait 1 mètre de largeur de chaque côté ; mais, au-dessus des tables, son épaisseur était de 0 mètre 50 seulement. Il en résulte que les tables étaient à 6 mètres au-dessous du sommet, c'est-à-dire au niveau du sol, et que la crypte était entièrement souterraine.

Ces mesures contrarieraient beaucoup mes conclusions pour la grande ancienneté de cette sépulture, si je n'avais pas tout vu par moi-même depuis le début de la fouille jusqu'à la fin. Nous ne sommes pas là dans le terrain granitique; le sol est on ne peut plus facile à percer, il ne contient aucune pierre et remplacement d'un monument souterrain a pu être ouvert avec les outils en pierre et en os les plus primitifs.

Les constructeurs ont pris la direction N.-O., S.-E. et ont donné à leur crypte à l'intérieur :

Longueur 2 m. 90

Largeur moyenne en haut 1 m 34

Largeur en bas, sans tenir compte des contreforts 0 m 98

Voilà bien caractérisé, dans cette forme conique évasée, le début de l'art, la peur de voir crouler la construction, d'où l'idée, pour plus de sûreté, des contreforts, grands schistes de protection appuyés vers les murs intérieurs de la crypte pour soutenir la maçonnerie qui se continuait, au-dessous.

Ces contreforts étaient au nombre de quatre et l'un d'eux avait 2 mètres de long sur 1 mètre 40 de profondeur ; le vis-à-vis 1 mètre 80 de long sur 1 mètre 20 dans l'autre sens, les deux autres remplissaient les deux intervalles libres. Ces ajoutés n'avaient pas empêché le mur de travailler sous le poids énorme du tumulus et la deuxième table à partir du Sud était brisée.

J'ai pu avec beaucoup de précaution, grâce au nombre d'hommes dont je disposais et aux aides de bonne volonté, l'enlever sans rien laisser tomber à l'intérieur du dolmen.

Les tables en schiste étaient toutes assez longues pour couvrir la largeur de l'ouverture ; mais elles étaient plus ou moins superposées et doublées l'une sur l'autre. J'ai vu mieux et même bien près de là, mais pour des dolmens des époques très postérieures.

Les murs en grès et schiste avaient, été aussi très mal construits au début ; le tout, en un mot, était très peu solide et déformé par le poids supérieur ; l'épaisseur de ces murs était en moyenne de 0 mètre 55, s'appuyant comme remparts en arrière sur le galgal brut de 1 mètre d'épaisseur.

Voilà bien les constructeurs de la première heure ; nous sommes bien à l'époque des premiers dolmens avec tables sur grands supports solides ; mais ici ces schistes de peu d'épaisseur ne pouvant donner des supports convenables et d'autres pierres manquant absolument, les constructeurs ont devancé de quinze siècles leurs successeurs et ont employé d'une façon absolument enfantine, mais prouvant bien cependant l'intelligence native de l'homme, les matériaux qu'ils ont pu se procurer.

Je vais en donner quelques preuves :

Sur le côté S.-E. de la crypte la maçonnerie s'arrondit aux deux angles, c'est par là que le monument a été commencé ; ce mur arrondi du début est relativement meilleur ; le mur N.-O. est moins arrondi, la courbe est pourtant sensible ; en tous cas, il est très inférieur à son vis-à-vis ; mais après en longueur sur les deux grands côtés, il devient très défectueux, malgré tous les efforts, les contreforts et la pente donnée vers l'extérieur.

Il est visible que ces défauts doivent dater de la construction et ne sont pas l'effet du tassement seul ; c'est ce qui a nécessité ces grandes pierres soutenant les murs de côté renflés vers le centre de la crypte et n'offrant nulle part de parements réguliers.

Trois urnes très décomposées aujourd'hui par le temps avaient été déposées au moment de la construction ; d'abord l'urne centrale, pas très grande ; cela m'est indiqué par un morceau du fond et un débris d'oreille.

Cette urne contenant les cendres du chef était placée à 0 mètre 40 au-dessous du fond que j'indique dans le cours de ce mémoire, pour la crypte ; elle était seule, entourée et protégée de tous côtés par de l'argile blanche bien pétrie ; elle était remplie de cendres et de plus ce bloc d'argile en était absolument cerné ; à ce point les murs avec leurs contreforts ne laissaient plus qu'un espace de 0 mètre 35 de largeur.

Ici, il faut tout résumer :

Hauteur actuelle du tumulus en terre 5 m. 50

Galgal au-dessus des tables, composé de

Grandes pierres plates choisies en schiste 0 m 50

Épaisseur des tables en moyenne 0 m 35

Profondeur normale de la crypte 2 m

Excavation pour pose de l'urne principale 0 m 40

Ainsi, l'urne était à 8 mètres 75 au-dessous du sommet du tumulus.

Devant cette hauteur, cette accumulation, notre imagination cherche la pensée intime d'un peuple primitif, faisant tant d'efforts pour préserver à jamais de toutes violations les cendres du chef à qui tous avaient obéi aveuglément pendant sa vie.

J'ai parlé d'une urne centrale ; mais il y en avait deux autres secondaires, renfermant les cendres de deux hommes de la tribu, morts probablement en combattant à côté du chef. Elles étaient placées sur le fond moyen de la crypte garnie intentionnellement de pierres plates posées sur l'argile, mais sans essai de pavé, et se trouvaient ainsi à 0 mètre 40 au-dessus de l'urne centrale du chef ; chacune à 0 mètre 30 de chaque extrémité de la crypte et à 1 mètre environ de la sépulture principale.

Au-dessus, des pierres plates étaient posées et bien rangées jusqu'à moitié de la hauteur du dolmen ; puis au-dessus, un peu de terre, couche augmentée plus tard par les infiltrations, mais laissant encore sous les tables, dans toute la longueur, un vide de 0 mètre 40.

Toutes ces poteries étaient très grossières, très épaisses, rouges à l'extérieur, noires au milieu, mal cuites, d'épaisseur très inégales, depuis 6 millimètres jusqu'à 14 en passant par 8 et 9 millimètres. Il n'y a pas de doutes, c'est la fabrication à la main et on ne s'est pas servi du tour.

Ces deux dernières urnes étaient entourées, comme la première, d'une énorme quantité de cendres, et sur le reste du fond de la crypte il y avait en plus une couche considérable.

L'incinération avait dû être longue et complète, les morceaux de charbon appréciables étant relativement rares, mais les petits débris étaient partout attachés aux pierres des parois, à la terre et aux pierres du fond au milieu des cendres.

Le rite est donc bien constaté, avec un seul très petit débris d'ossement incinéré, réduit en poussière dès qu'on l'a touché.

Mobilier funéraire

1° Trois urnes cinéraires ; pour l'une, celle du chef, la plus soignée et la plus petite, j'ai pu rassembler trente-huit débris, dont on peut juger les cassures très anciennes recouvertes de cendres, le reste était absolument pulvérisé ; cette urne, où on voit encore partout la cendre adhérente, avait dû être fabriquée exprès, tandis que les deux autres avaient dû être des récipients presque hors d'usage. Je n'ai pu relever qu'un débris, d'une des urnes et deux de l'autre : mais j'ai parfaitement distingué les morceaux, en nombre considérable, presque pulvérisés ;

2° Un triangle en schiste très dur. Est-ce un fétiche ? Est-ce une pointe de lance ? En tous cas, il était placé au-dessus de l'urne principale et en contact avec le bloc d'argile blanche de protection ;

3° Vingt-cinq silex taillés, dont quatre trouvés dans le terrassement et dix-neuf dans la crypte. Ces silex sont très rares dans les fouilles du centre du Finistère ; cette pierre faisant souvent défaut et les plus petits débris étaient utilisés.

On en jugera surtout par quelques grattoirs portant les marques d'un service prolongé et pris dans l'écorce retaillée des rognons de silex. Je signale aussi une fine pointe de flèche, très réussie comme taille, avec essai de pédoncule pour l'emmanchement.

Ce n'est pas encore la flèche si soignée, à ailerons et pédoncule des siècles postérieurs, mais l'essai est là et ressemble beaucoup aux spécimens de ce genre que j'ai dans ma collection, et appartenant, les uns à l'âge quaternaire, d'autres au début de la période néolithique. J'ai compris parmi les silex six objets en quartzite taillé, une pointe de lance et cinq pointes de flèches ;

4° Une lame de l'or trouvée dans le terrassement, à un mètre au-dessous du sommet du tumulus ; il faut voir là un débris de l'occupation rapide pour un poste romain.

Ce mobilier funéraire estime preuve de la grande ancienneté : mais il y en a bien d'autres. J'ai parlé dans le cours de cet ouvrage de tous les défauts de construction, et j'en suis frappé, si je compare ce monument mégalithique aux cryptes en maçonnerie recouvertes de grandes tables que j'ai ouvertes en si grand nombre dans cette ligne centrale du Finistère : à Telgruc, à Briec même, à trois kilomètres de Kerbernez ; au village de Pennanec'h, à Saint-Thois, à Laz, etc.... J'ai décrit toutes ces fouilles ; mais ces monuments appartenaient aux derniers siècles de l'époque néolithique, et notre ère était proche.

Là, les urnes avec anses étaient soignées, faites au tour, bien cuites ; la maçonnerie parfaite, avec encoorbellement vers le sommet de chaque crypte pour diminuer l'espace à couvrir par les tables. Ce système diminue en effet, d'une façon considérable, le vide supérieur, puisque, à partir du milieu de la hauteur de la crypte, chaque pierre fait saillie sur l'intérieur en dépassant toujours d'une façon régulière celle qui est au-dessous.

Avant de terminer, je dois parler de mon exploration dans le reste du tumulus, c'est-à-dire la plus grande partie. J'ai fait faire dans la partie ouest une tranchée de 2 mètres 80 de profondeur, ce qui me permettait, avec ma grande sonde de 3 mètres 10, de m'assurer qu'il n'y avait pas de sépultures secondaires avec protection de pierres.

Cet instrument indispensable, manié par quatre hommes, entrait en vingt secondes dans cette terre si fine et si choisie. J'ai donné des coups de sonde multiples en tous sens, à la perpendiculaire et sur tous les côtés, la preuve était péremptoire.

Je regrette que mes collègues qui sont venus me rendre visite, MM. Luzel, vice-président, le vicomte de Villiers du Terrage, l'abbé Abgrall et Vesco, n'aient pu assister à la fin de cette fouille, qui nous a donné un résultat si important pour l'histoire préhistorique.

Nous sommes là, en effet, en vue de l'enfance de l'art, et nous avons devant nous, dans ce monument d'une époque si éloignée (4,000 ans avant l'âge actuel de notre ère), le résultat de l'imagination d'un peuple jeune encore et la recherche de tout ce qui était possible de la part d'une tribu très nombreuse pour rendre les honneurs funèbres à son grand chef.

L'absence d'ossements, sauf un seul très petit débris extrêmement mince et détruit d'ailleurs presque aussitôt, donne une conclusion de plus pour l'ancienneté très grande ; car, dans toutes les sépultures par incinération, postérieures à la date de quinze cents ans avant notre ère, on constate toujours des débris d'ossements prouvant que l'incinération en plein air n'a pas été complète.

Nous avons enfin, à Kerbernez, été témoins du travail des premiers maçons bretons.

Baron Halna du Fretay, Vice président de la Société archéologique du Finistère.

Château du Vieux-Châtel, par Châteaulin (Finistère), 6 septembre 1892."

Chatellier, 1907, p. 249 : *"Tumulus de 35 mètres de diamètre sur 5 mètres 50 centimètres de haut, dans une parcelle nommée Goarem-an-Duchen, entre Kerdrein et Kerbernez, à 3 kilomètres au Nord-Nord-Ouest du bourg.*

Ce tumulus fouillé en août 1892 par la Société archéologique du Finistère a donné une sépulture dolménique à parois en pierres sèches, mesurant intérieurement 2^m 90 de long sur 0^m 08 en bas et 1m 34 en haut de largeur et 2 mètres de hauteur sous table. A l'intérieur, restes incinérés et fragments de 3 vases en terre."

Briard, 1984, p. 235 : *"Kerbernez. Dans un champ dit Goarem an Duchen (le champ de la butte), tumulus de 35 m/5 m en terre argileuse. Chambre creusée dans le sous-sol de 2,90 m/0,90 m/1,34 m de haut, entourée d'un cairn. 4 dalles renforcent la base de la chambre. Halna du Fretay y signale 3 urnes, 21 silex taillés et une pointe de flèche. Quand on connaît l'imprécision et l'emphase d'Halna, on peut supposer l'existence de quelques tessons et d'éclats de silex ! Biblio. Halna du Fretay, La Bretagne aux temps néolithiques, 1890."*

Cornec, 1996, p. 218 : *"Le même ouvrage [Briard, 1984] fait état d'un autre tumulus, que nous retrouvons dans les noms de parcelles, situé à la limite des parcelles de Kerbernez et de la Magdelaine, il est pris en compte dans les microtoponymies "parc an duchen" (B, c 366) et "goarem an duchen" (B, c 434). Halna du Fretay qui le fouilla à la fin du XIXe siècle, avait sous les yeux un tumulus de 35 m de diamètre et de 5,50 m de hauteur (BSAF 1892, p.179-189)."*

● Kerhaërec – tumulus

Cornec, 1996, p. 218 : *"Le tertre nommé "tuchen" (B, o 476) inclus dans le parcellaire de Kerhaërec dans l'ancien cadastre et dans celui de Barre Nevez dans le nouveau, correspond à un tumulus de l'âge du bronze (ibid., p.235)."*

● Kerhascoët – tumulus

X : 126,066 ; Y : 2365,184

Carte archéologique : 29 020 0001

Briard, 1984, p. 235 : *"Kerhascoët. Tumulus (X : 126,3 Y : 365,3 Z : 160 m)."*

● Kermapmoel – tumulus

X : 125,686 ; Y : 2365,083

Carte archéologique : 29 020 0008

Carte archéologique : tumulus (inventeur : M. le Goffic).

● Kerobézant (Kerabésan) – menhir

Chatellier, 1907, p. 248 : *"Menhir de Kerabésan, à 800 mètres Ouest de la route de Quimper à Briec, à 4 kilomètres Sud-Ouest du bourg."*

● Kersalé – toponyme duchen

Cornec, 1996, p. 219 : Section M, parcelle 254, "goarem an duchen".

● **Kerspernen – toponyme maen sao**

X : 132,615 ; Y : 2361,410

Cornec, 1996, p. 209 : Section F, parcelles 398 et 400, "parc an maen sao".

● **Kervinou – toponyme duchen**

Cornec, 1996, p. 219 : Section B, parcelle 514, "parc an duchen".

● **La Magdeleine – tumulus**

Briard, 1984, p. 235 : "La Magdeleine. Tumulus (X: 126,3 Y: 365,3 ; Z : 160 m)."

Giot, 1978 : "Si nous passons à l'âge du bronze, nous noterons que l'on a signalé des tumulus, plus ou moins arasés selon les cas, à Keraouz en Plouénan, à Barre-Nevez, la Magdeleine et Tregain en Briec-de-l'Odet, à Kersuel et Ty-Corn en Gouesnac'h. [...]"

● **Lanvern – toponyme duchen**

Cornec, 1996, p. 219 : Section A, parcelle 584 "Coat foennec an duchen" ; Section A, parcelle 585, "Coat foennec an duchen" ; Section A, parcelle 587, "foennec an duchen".

● **Le Salou – toponyme duchen**

Cornec, 1996, p. 219 : Section N, parcelle 718, "prat an duchen".

● **Lieu-dit à préciser – toponyme mousbren**

Cornec, 1996, p. 220 : "ar mousbren" (Section K, parcelle 258) ; "La contiguïté d'"ar mousbren" et des parcelles 263 et 265 en "conguellou" éclaire le sens du terme; il désigne probablement le lieu où était établi le "petit mamelon" ou "tumulus".

Cornec, 1996, p. 221 : "ar honguellou" (Section K, parcelle 263) ; "foennec ar honguellou" (Section K, parcelle 265) ; "parc conguellic" (1298) ; "liors conguellic" (1299) ; "menez ronguellic" (1427, 428) ; "Remarques : les kogell (B, 1298 et 299) de Brunguen sont limitrophes du groupe de parcelles en kammaad (B, 1142-144,295-297). Ces parcelles, vu la morphologie "déterminant+déterminé" du microtoponyme, et leur forme en lanière, représentent sans doute de très anciennes terres agricoles. Leur présence à proximité des deux parcelles en kogell n'est assurément pas fortuite.

Par ailleurs, la découverte d'éléments protohistoriques, haches à douille quadrangulaires à anneau latéral (BSAF 1899) et d'un souterrain (BSAF 1934) sur les terres de Brunguen corrobore les données toponymiques. Kogell a, selon toute vraisemblance, le sens de tumulus dans le cas présent."

● **Manoir de Keranroc'h – toponyme duchen**

Cornec, 1996, p. 219 : Section N, parcelle 404, "parc an duchen".

● **Menhir – menhir**

X : 126,425 ; Y : 2358,949 ; Z : 137

Carte archéologique : 29 020 0006

Flagelle, 1878 : "Menhir, au village de Menhir, près la route de Quimper."

Chatellier, 1907, p. 248 : "Menhir de 2^m 50 de haut et 1 mètre de large à la base à 2 kilomètres au Sud-Ouest du bourg, au lieu dit Kermenhir, dans un champ à 400 mètres au Nord-Ouest de la route de Landudal à la route conduisant de Quimper à Briec."

Cornec, 1996, p. 208 : "*parc menhir*" (Section Q, parcelles 1191 et 1194). Graphies anciennes : Menhir en 1506 (41H32, ADF) ; le menhir en 1672 (34G12, ADF) et en 1738 (27H32, ADF) ; le menhir en 1792 (10L58, ADF).

● Nenez – toponyme menhir

X : 261,110 ; Y : 2358,190 (app.)

Cornec, 1996, p. 208 : "foennec ar menhir" (Section J, parcelle 99) ; "liors hyéot ar men-hir" (Section J, parcelle 100).

● Penanec'h – tumulus

Chatellier, 1907, p. 248 : "*Au village de Penanec'h, petit tumulus recouvrant une crypte à parois en pierres maçonnées à sec recouverte d'une table dolménique contenant des restes incinérés et un vase à 4 anses.*"

Briard, 1984, p. 235 : "*Penanech. Le 18 juin 1889, Halna du Fretay fouille un petit tumulus arasé. A 0,15 m de la surface, sous un cairn aplati, belle chambre mégalithique de 2,90 m/1,7 m/1 m recouverte d'une dalle de 4,3 m/1,90 m.*

Urne biconique à 4 anses de 23 cm de haut, 15 cm à l'ouverture et 24 cm à la panse. Un disque en schiste de 8 cm avec perforation biconique au centre. Halna du Fretay ajoute « une pointe de lance en porphyre taillé » et « une très petite pointe de flèche en diorite polie », probablement des éclats de débitage d'outils en pierre.

Biblio. Halna du Fretay, La Bretagne aux temps néolithiques, IV, Crypte sous tumulus de Penanech en Briec (Finistère), Quimper, 1890, pp. 29-31."

Cornec, 1996, p. 220 : "ar castellou" (Section Q, parcelle 575) ; "ar castel bihan" (Section Q, parcelle 576) ; "goarem ar castellou huellaff" (Section Q, parcelle 582) ; "goarem ar castellou isellaff" (Section Q, parcelle 583). "*Les quatre noms de parcelles en "castell", des terres de Pennanec'h, désignent un petit tumulus de l'âge du bronze fouillé en 1889 par Halna du Fretay (TA, p.235). Sa localisation à quelques centaines de mètres des terres de Creac'h Calliec où fut découverte "une cachette composée de 240 haches à douille" (BDHA, 1904) et à 200 mètres à l'ouest d'un talus primitif dénoncé dans le nom de trois parcelles en kleuz (B,i383-385), n'est sûrement pas fortuite; elle indique sans doute l'implantation d'un habitat de l'âge du bronze en ce lieu.*"

● Pen-ar-Hoat – dolmen

Flagelle, 1878 : "*Dolmen à Pen-ar-Hoat.*"

Chatellier, 1907, p. 248 : "*Dolmen à Pen-ar-Hoat, à 8 kilomètres au Sud-Ouest du bourg.*"

Cornec, 1996, p. 219 : "ar c'hastellic bras" (1804) ; "*Il est probable que ce Kastell soit le "dolmen à Pen-ar-Hoat, à 8 kilomètres au Sud-Ouest du bourg" (Inv., p.248). La parcelle se situe à 300m. au sud-est du hameau.*"

● Trégain – toponyme duchen

Cornec, 1996, p. 218 : "goarem an duchen" (Section A, parcelle 82), à 1 km à l'est de Trégain.

● Trégain – 3 tumulus

X : 125,449 ; Y : 2370,037

Carte archéologique : 29 020 0004

Giot, 1978 : "*Si nous passons à l'âge du bronze, nous noterons que l'on a signalé des tumulus, plus ou moins arasés selon les cas, à Keraouz en Plouénan, à Barre-Nevez, la Magdeleine et Tregain en Briec-de-l'Odet, à Kersuel et Ty-Corn en Gouesnac'h. Dans cette dernière localité, deux coffres ont fait l'objet d'une*

intervention de M. Y. Lecerf à Keraradec ; à noter que dans le champ voisin il fut découvert au siècle dernier le dépôt de Menez-Tosta."

Briard, 1984, p. 235 : "*Manoir de Trégain. Groupe de 3 tumulus (X : 125,4 Y : 70,7 Z : 125 m).*"

Cornec, 1996, p. 218 : "*parc an duchen*" (Section A, parcelles 151, 258 et 259). La parcelle 151 est située à 150 m à l'ouest de Place Barré. La parcelle 258 est contenue dans la parcelle 259 ; minuscule, elle présente une forme globalement circulaire d'un diamètre d'environ 30 m, qui permet sans doute d'y voir l'emplacement d'une butte. Ces deux parcelles sont situées à environ 500 m au nord de Trégain.

● **Trémarec – 2 tumulus**

Chatellier, 1907, p. 249 : "*Près de la chapelle de Saint-Yves au château de Trémarec sur le placître à 100 et 130 mètres Sud de la chapelle, deux tumulus de 1m50 de haut sur 20 mètres de diamètre fouillés vers 1875, par le propriétaire ; résultats incertains."*

EDERN

BSAF, 1910, p. 37, Procès verbal séance du 27/10/1910, p. XXXIX : "*M. le Capitaine A. Chatellier rend compte d'une fouille faite par son père dans un caveau de tumulus, en Edern ; il y a été rencontré un poids en poterie, deux ou trois fragments d'os et un fragment de poterie très décorée, appartenant à une époque plus récente que le premier objet."*

● **Lieu-dit à préciser – toponyme duchenec**

Cornec, 1996, p. 219 : "*goarem duchenec*" : duchenec = lieu abondant en buttes (Section G, parcelle 300).

● **Lieu-dit à préciser "Menez Novolzal" – tumulus**

Cornec, 1996, p. 836 : "*P. Sébillot, ethnographe du siècle dernier, a relevé maintes croyances, dictons, contes et légendes autour des menhirs, dolmens et tumulus (FFM, p.21-70). La tradition populaire y a souvent vue des lieux où des trésors étaient enfouis. Dans le canton de Briec nous relevons trois tertres funéraires auxquels se rattache une légende de ce type. L'un d'eux, en partie aplani lors du remembrement, se situe dans les parcelles "liors an duchen" (Kerninon ; E, e380) et "parc an duchen" (Kergariou ; E, e393). Un autre, en partie mutilé est encore visible au sud-ouest à faible distance du hameau de Guillaouic (E, c); la tradition nomme la parcelle park an arc'hant "champ de l'argent". Le troisième, détruit vers 1930 par des "chercheurs de trésor" se trouvait dans les parcelles "menez nevolzal" (E, g203 et 204); il était désigné sous le nom gwaremm an tenzor "friche du trésor"."*

● **Guillaouic – tumulus**

Cornec, 1996, p. 836 : "*P. Sébillot, ethnographe du siècle dernier, a relevé maintes croyances, dictons, contes et légendes autour des menhirs, dolmens et tumulus (FFM, p.21-70). La tradition populaire y a souvent vue des lieux où des trésors étaient enfouis. Dans le canton de Briec nous relevons trois tertres funéraires auxquels se rattache une légende de ce type. L'un d'eux, en partie aplani lors du remembrement, se situe dans les parcelles "liors an duchen" (Kerninon ; E, e380) et "parc an duchen" (Kergariou ; E, e393). Un autre, en partie mutilé est encore visible au sud-ouest à faible distance du hameau de Guillaouic (E, c); la tradition nomme la parcelle park an arc'hant "champ de l'argent". Le troisième, détruit vers 1930 par des "chercheurs de trésor" se trouvait dans les parcelles "menez nevolzal" (E, g203 et 204); il était désigné sous le nom gwaremm an tenzor "friche du trésor"."*

● **Kergadiou – toponyme liaven**

X : 126,675 ; Y : 2366,670 (app.)

Cornec, 1996, p. 212 : "*liaven*" (Section C, parcelle 314).

■ Kergariou / Kerninon – toponyme goulac'h

Cornec, 1996, p. 211 : "ar goulac'h" (Section E, parcelles 434, 435 et 441) ; "foennec goulac'h" (Section E, parcelle 436) ; "parc goulac'h" (Section E, parcelle 440).

"Ces cinq parcelles, réparties entre Kergariou et Kerninon contiennent l'élément Kozlec'h / Kozlac'h, terme féminin qui se décompose en Koz "vieux" et Iiac'h, lac'h, lec'h "mégalithe". Selon les habitants du lieu, un menhir de deux mètres de haut se dressait dans une de ces parcelles ; en 1950, il a été abattu. Dans le présent contexte, liac'h semble donc désigner une pierre levée; le terme étant féminin, il provoque la lénition de Koz antéposé (cf. kozkêr. ar gozkêr)."

■ Kerninon (Kergariou) – coffre

BSAF, 1910, t. 37, Procès verbal séance du 24/11/1910, p. XLIII-XLIV : "M. l'Abbé le Bras, recteur d'Edern, a adressé à M. le Président le rapport suivant sur la fouille faite sur le territoire de sa commune :

«J'ai l'honneur de vous signaler la découverte, au village de Kergariou, en Edern, d'une sépulture ancienne qui peut être intéressante. C'est un cantonnier qui l'a mise à jour en extrayant des pierres, pour les routes. Il l'a malheureusement abîmée à coups de pioche et les gens du pays ont continué les dégâts. Il y a trouvé un crâne noir presque en pièce, mais qui, passant de mains en mains, a été réduit en-miettes ; puis une poterie grossièrement décorée de dessins en forme d'X, également brisée, m'a-t-il dit; et enfin, une quantité énorme de charbon de bois qui recouvrait le tout. Le sol, en cet endroit, paraît rempli d'excavations et petites galeries souterraines, mais pas très profondément ; le crâne n'était pas à plus d'un mètre cinquante en terre ; il n'a trouvé ni dents, ni autres ossements. Il y avait de la terre-rapportée, en particulier de la terre dite de prairie, qui s'employait autrefois comme mortier».

La Société remercie M. Le Bras de son intervention, qui, si elle était suivie, éviterait la perte ou la destruction souvent inconsciente, d'un grand nombre d'objets utiles à la science, mis à jour clans les campagnes."

Cornec, 1996, p. 218-219 : "Les parcelles "liors an duchen" (Kerninon - E, e 380) et "parc an duchen" (Kergariou - E, e 393) sont limitrophes; elles dénoncent vraisemblablement un autre tumulus. La butte initiale a progressivement été étalée par les labours; il en reste néanmoins un bombement sphérique d'environ 50 mètres de diamètre. Il est probable que ce soit la tombe centrale ou, peut-être, une tombe secondaire de ce tumulus, qui ait été mise à jour au début du siècle par un cantonnier qui extrayait des pierres à Kergariou. Le compte-rendu ne précise malheureusement pas le lieu exact de la découverte; il rapporte cependant que l'ouvrier a trouvé dans la sépulture "un crâne noir presque en pièce (...) puis une poterie grossièrement décorée de dessins en forme d'X (...) et enfin une quantité énorme de charbon de bois qui recouvrait le tout". Il poursuit ainsi "le sol en cet endroit, paraît rempli d'excavations et petites galeries souterraines, mais pas très profondément; le crâne n'était pas à plus d'un mètre cinquante en terre; il n'a trouvé ni dents, ni autres ossements. Il y avait de la terre rapportée, en particulier de la terre dite de prairie, qui s'employait autrefois comme mortier" (BSAF 1910, p. XLIII et XLIV)."

Cornec, 1996, p. 836 : "P. Sébillot, ethnographe du siècle dernier, a relevé maintes croyances, dictons, contes et légendes autour des menhirs, dolmens et tumulus (FFM, p.21-70). La tradition populaire y a souvent vue des lieux où des trésors étaient enfouis. Dans le canton de Briec nous relevons trois tertres funéraires auxquels se rattache une légende de ce type. L'un d'eux, en partie aplani lors du remembrement, se situe dans les parcelles "liors an duchen" (Kerninon ; E, e380) et "parc an duchen" (Kergariou ; E, e393). Un autre, en partie mutilé est encore visible au sud-ouest à faible distance du hameau de Guillaouic (E, c); la tradition nomme la parcelle park an arc'hant "champ de l'argent". Le troisième, détruit vers 1930 par des "chercheurs de trésor" se trouvait dans les parcelles "menez nevolzal" (E, g203 et 204); il était désigné sous le nom gwaremm an tenzor "friche du trésor"."

■ Kerriou – toponyme men sao

X : 127,140 ; Y : 2369,065 (très app.)

Cornec, 1996, p. 209 : "goarem men sao" (Section B, parcelle 321).

● **Kervella – tumulus**

X : 135,450 ; Y : 2363,849
Carte archéologique : 29 048 0002

Carte archéologique : tumulus (inventeur : C.-T. Le Roux).

● **Landivigen – tumulus, menhir et dolmen**

X : 129,815 ; Y : 2366,285 (chapelle)
Carte archéologique : 29 048 0001 (menhir)

Flagelle, 1878 : "A 600 mètres à l'ouest de la chapelle de Landivigen, tumulus de 12 mètres de diamètre dans une lande. - Dans le cimetière de la chapelle, menhir en schiste de 2 mètres de hauteur. - A 50 mètres est de la chapelle, restes de dolmen avec table inclinée. - A 60 mètres nord de la chapelle, restes de retranchement affectant la forme de deux tumulus."

Chatellier, 1907, p. 237 : "Menhir de 2 mètres de haut, dans le cimetière de Landivigen."

Chatellier, 1907, p. 237 : "Restes d'un dolmen, à 50 mètres à l'Est de la chapelle de Landivigen."

Chatellier, 1907, p. 238 : "Pierres amoncelées, affectant la forme d'un tumulus, à 100 mètres à l'Est de Landivigen."

Chatellier, 1907, p. 238 : "Tumulus de 12 mètres de diamètre, à 300 mètres à l'Ouest de Landivigen."

Guénin, 1911 : "Edern. - Menhir dans le cimetière de Landivigen et dolmen à l'Est de la chapelle de Saint-Edern."

Cornec, 1996, p. 219 : "parc castel" (Section G, parcelle 273) ; "En 1907, P. du Châtellier signalait des "pierres amoncelées affectant la forme d'un tumulus à 100 mètres à l'Est de Landivigen" (Inv., p.238). Le lieu évoqué correspond exactement à Parc Castel, microtoponyme dont le composant Castel désigne dès lors l'amoncellement de pierres évoqué."

● **Le Goadré – toponyme leuriou**

Cornec, 1996, p. 209 : "parc goarem leuriou" (Section G, parcelle 389). Graphie ancienne : par al leuzreou en 1679 (B 1165, ADLA)

"[Ces toponymes] avoisinent un site antique révélé au Goadré par les microtoponymes en "cosqueriou" (E, g354) - "ar gozmoguerriou" dans un aveu de 1679 - et "cosqueric" (E,g348 et 349) - "ar cozquiric" dans le même document; au Leuré (Lgl), par les parcelles en beuzit (Lgl,b67 et 68) et en kozkêr (Lgl,b60). En ce dernier lieu le souvenir de vestiges préhistoriques ne s'est conservé que dans le témoignage d'un ouvrier agricole de Langolen qui signale la présence d'un tumulus d'environ 10m. de large et 3m. de haut contenant un assemblage de dalles de granite ; ce tertre proche des parcelles en beuzid. a été détruit en 1923. La tradition, comme c'est souvent le cas, prétend qu'il contenait "un trésor"."

● **Le Guinigou – toponyme leure**

Cornec, 1996, p. 213 : "pc alleur" (Section A, parcelle 891). Graphie ancienne : "parc an leuzre" en 1653 (B2007, ADLA).

● **Lieu-dit à préciser – toponyme men son**

X : 124,330 ; Y : 2366,555 (très grande parcelle)

Cornec, 1996, p. 209 : "goarem ar men son" (Section A, parcelle 753). La parcelle contiguë est nommée "coat tal men" (Section A, parcelle 759) – le bois face à la pierre.

● **Montagne, à gauche de la route allant à Châteauneuf – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 238 : "*Tumulus, sur le flanc de la montagne, à gauche de la route allant à Châteauneuf.*"

● **Niver – toponyme peulvan**

X : 131,760 ; Y : 2362,540

Cornec, 1996, p. 211 : "park ar peulvan" (Section E, parcelle 635 ; correspond au "parc bihan"). Graphies anciennes "parc an pulven" en 1638 et 1656 (2H66, ADF) ; "parc poulven" en 1737 (2H66, ADF) ; "parc pulven" en 1747 (2H66, ADF).

● **Penaneac'h – toponyme liaven**

Cornec, 1996, p. 212 : "*Il convient d'ajouter à ces trois noms de parcelles ceux de "parc liaven" et "parc liaven bihan" contenus dans un aveu de 1678 décrivant les terres de Penaneac'h en Edern (B2008 ADLA).*"

● **Ruzaden – toponyme liaven**

X : 126,475 ; Y : 2369,865 (très app.)

Cornec, 1996, p. 212 : "parc liaven tosta" (Section B, parcelle 153) ; "parc liaven pella" (B, 154).

● **Saint Maudez – toponyme duchen**

Cornec, 1996, p. 218-219 : "*Il est probable que la parcelle "foennec an duchen" (1679, B1165 ADLA; E,652) contienne des sépultures semblables aux précédentes. En effet, un informateur de St Maudez, où se trouve cette parcelle, affirme qu'il s'y trouvait plusieurs buttes couvertes de glaise, d'environ 10m. de diamètre et 1,50 m. de hauteur.*"

LANDREVARZEC

● **Rubanal – toponyme men sao**

X : 124,360 ; Y : 2364,265 (parcelle 182 ; app.)

Cornec, 1996, p. 209 : "men sao cornec" (Section N, parcelles 182 et 183) ; "ar men sao" (N, 185) ; "ar men sao pellaff" (N, 187).

LANDUDAL

oooo

LANGOLEN

● **Keredern – toponyme duchennou**

Cornec, 1996, p. 219 : Section A, parcelle 830, "goarem duchennou".

● **Kernaou – toponyme men soa**

X : 134,570 ; Y : 2360,445

Cornec, 1996, p. 209 : "parc men sao huella" (Section A, parcelle 662) ; "parc men sao izéla" (Section A, parcelle 663).

● **Moulin de la Motte – toponyme duchen**

Cornec, 1996, p. 219 : Section B, parcelle 523, "liors duchen".

● **Stang Lévénez – menhir et toponyme men sao**

X : 135,600 ; Y : 2362,260 (site T4T35)

Cornec, 1996, p. 209 : "parc men sao" (Section A, parcelle 312).

Collectif, 1998, p. 133 : "*Ce menhir, un peu incliné, s'élève au milieu d'un pré au nom évocateur puisqu'il signifie le champ de la pierre plantée. Dressé trois mille ans av. J.-C., il est lourdement enfoncé dans le sol.*"

Site internet "LES MÉGALITHES BRETONS" : "*Menhir en granite de 3,70 mètres de haut, dans un pré humide, près du ruisseau.*"

CANTON DE CONCARNEAU

CONCARNEAU

● Kerampennou – tumulus

Flagelle, 1878 : "Urnes cinéraires trouvées dans un tumulus à Kerampennou (nouveau village créé par M. Balestrié)."

● Keranbarz-Lanriec – dolmen

X : 134,620 ; Y : 2335,970 ; Z : 17 (lieu-dit)

Le Men, 1877, p. 116 : "Un dolmen à Keranbarz-Lanriec. (Renseignement fourni au bourg.) Une allée couverte m'a aussi été indiquée dans cette commune, sur les terres d'un village dont j'ai oublié le nom."

Flagelle, 1878 : en Lanriec, "Allée couverte à droite de la voie de Concarneau à Bannalec, à 3 km de l'anse de Roudouic (Grenot)."

Chatellier, 1907, p. 252 : "Dolmen à Keranbarz-Lanriec."

● Kergoat-Kerillin – menhir

X : 131,775 ; Y : 2343,320 ; Z : 69 (lieu-dit)

Flagelle, 1878 : "Menhir de 4 mètres de hauteur, sur le bord du chemin de Lesnevar, entre le manoir de Kergoat et Keroulin."

Chatellier, 1907, p. 250 : "Menhir de 3 mètres 73 centimètres de haut, entre Kergoat et Keroulin, sur le bord de la route de Lesnevar."

Menhir de Kerilin par Noël Le Boyer
(Ministère de la Culture - Médiathèque de
l'architecture et du patrimoine)
extrait du "moteur collection" du site culture.fr



● Keristin – sépulture en V

X : 131,625 ; Y : 2341,274 ; Z : 54

Carte archéologique : 29 039 0003

MH : "Keristin-ar-Hoat-Milieu – Dolmen (cad. G 256) : classement par décret du 29 septembre 1967"

BSAF, 1964, t. 90, Procès verbal séance du 27/02/1964, p. VIII : "Il est fait mention d'une allée couverte, datant d'environ 4000 ans, à Keristin, en Beuzec-Conq. On y a fait des fouilles. Le tumulus était intact."

L'Helgouac'h, 1965, p. 189 : classe ce monument parmi les sépultures mégalithiques en V.

L'Helgouac'h, 1965, p. 190 : "Les autres sépultures en V sont aussi incluses dans des « tumulus ». A Keristin (Concarneau) les restes de l'enceinte ont une forme allongée, comme à Ty-ar-Boudiged, mais à Crugou (Plovan) et au Run (Treffiagat), P. Du Chatellier a décrit des tumulus arrondis, respectivement de 45 mètres et 20 mètres de diamètre.

Les tombes du Run et de Men-Iann sont allongées (11,50 m) et régulièrement évasées, la largeur passant de 1 mètre à l'entrée, à 2 mètres au fond. L. Le Pontois a trouvé à Men-Iann un pavage régulier tout au long du monument. Au Run P. Du Chatellier (1879) a rencontré, à 8,50 m de l'entrée, un premier seuil donnant accès à une « chambre » terminale, subdivisée par une seconde pierre transversale (fig. 69, 2 et 3)."

Giot, 1967 : "Un beau monument mégalithique a été signalé à Keristin, en Beuzec-Conq. Il s'agit d'une sépulture mégalithique en V possédant encore une partie de son tumulus."

Giot, 1997-b, p. 72 : "Mais avant l'arrivée à Concarneau, près de Keristin, il y a un dolmen sans tables qui semble être une sépulture en V, tendant vers l'allée couverte. Il y a des traces du tumulus."

● **Kermingham / Le Cabellou – roche**

Cartes postales : Lévy Lucien, n°68 ; Lévy Lucien, n°69.

Ces deux cartes postales figurent dans la collection du CeRAA. Celle numéroté 68 est intitulée « *Monuments mégalithiques de la presqu'île du Cabellou. Rochers de Kermingham (côte Est). A l'âge de pierre, ce groupe de Rochers servit d'abri et de sépulture. Des fouilles récentes ont en effet mis à jour haches en diorite, urnes funéraires, fragments de poteries, silex taillés, etc.* » Rare sont les commentaires aussi détaillés figurant sur ces cartes postales. La base de données du CeRAA en notre possession indique que la carte représente un dolmen. Or, on n'y observe qu'un ensemble de rochers granitiques. L'aspect de certains blocs est assez proche de menhirs, ce qui explique la citation suivante extraite du site internet <http://www.lecabellou.fr> : "Habitée dès la pré-histoire : on a retrouvé à Kermingham des haches de pierre polie datant sans doute de l'époque (3000 av JC) où un véritable artisanat de ces objets fleurissait en Centre-Bretagne. Les menhirs du même endroit que l'on pouvait voir au début du 20ème siècle semblent indiquer une présence de l'homme beaucoup plus ancienne." Si on ne peut pas nier que le site ait été occupé au Néolithique, on est en droit de s'interroger sur la nature exacte de cette occupation et de mettre en doute l'existence d'un dolmen ou d'un menhir.

● **Kervichar (Pont Minaouet) – enceinte mégalithique ?**

X : 135,195 ; Y : 2336,370 ; Z : 16 (lieu-dit)

Fréminville, 1835, p. 513-514 : "Au nord de la grande route, un peu au-dessus du pont, et en me dirigeant vers Lanriec, je trouvai un autre Cromlec'h bien complet et bien dessiné par treize blocs de pierres disposées en cercle. Un quatorzième est placé au centre. Ce cercle druidique a près de quatre-vingt pieds de diamètre. Un troisième se trouve un peu sur la gauche, mais tout auprès. Il est d'un semblable diamètre ; on ne compte que huit blocs formant son enceinte, mais on y aperçoit des lacunes qui démontrent clairement que quelques-uns ont été détruits. On y remarque aussi une pierre centrale."

Fréminville, 1835, p. 514 : "Enfin, encore un peu plus au nord, je trouvai contre la métairie de Kervichar, en Lanriec, un quatrième Cromlec'h plus petit que les précédents, mais parfaitement bien caractérisé. Il est composé de huit pierres rangées circulairement, les unes plantées, les autres simplement posées sur le sol ; l'une de celles qui sont plantées debout a cinq pieds d'élévation. La découverte de ces Cromlec'hs, rassemblés ainsi sur un petit espace de terrain, est une chose d'autant plus remarquable, qu'ainsi que je l'ai dit, les monuments de ce genre sont rares en Bretagne."

Fréminville, 1845, p. 80 : "Dans la paroisse de Lanriec, près d'une ferme qui porte le nom de Kervichar, on voit un cromlec'h ou cercle de pierres bien caractérisé et intact. Il mérite d'autant plus l'attention que cette espèce de monument celtique est celle dont il reste le moins d'exemples, non seulement en Bretagne, mais dans toute la France. Celui-ci se compose de neuf blocs de pierres brutes disposées en ellipse, et dont les unes sont plantées debout, les autres simplement posés à nu sur le sol. Cette enceinte sacrée a six mètres soixante centimètres dans son plus grand diamètre. La plus haute de ces pierres plantées a un mètre soixante-cinq centimètres d'élévation."

Le Men, 1877, p. 116 : "On remarque dans cette commune, comme dans celle de Trégunc, de gros blocs de pierre, épars sur le sol, et que quelques archéologues considèrent comme des Cromlec'hs."

Flagelle, 1878 : en Lanriec, "Cromlec'h formé de neuf blocs de pierres brutes disposées en ellipse près de Kervichard."

Chatellier, 1907, p. 252 : "Cromlec'h, du pont de Minaouet."



Kervichar (Pont Minaouet) en Concarneau (ADF, Fonds Paul du Chatellier, 100 J 1347)

● La Forest – 2 menhirs

Flagelle, 1878 : "Tuiles et deux menhirs, à l'est de la baie de la Forêt."

Chatellier, 1907, p. 250 : "Deux menhirs, à l'Est de la baie de La Forest."

● Le Nézard – dalle

X : 134,230 ; Y : 2344,100 ; Z : 65

Briard, 1984, p. 236 : "Le Nézard. Dalle avec rien dessous. Tombe simple ? Fouille M. Guégen 1979 (X : 134,23 Y : 2344,10 ; Z : 65 m ; parcelle 462 E)"

● Le Rhun – tumulus

X : 132,800 ; Y : 2 349,400 ; Z : 58

Carte archéologique : 29 039 0001

Chatellier, 1907, p. 250-251 : "Tumulus détruit, dans le courtil de la ferme du Rhun. Il y a été recueilli une spirale en or, des pointes de flèche en silex et une hache en bronze. Ces objets sont aujourd'hui en la possession de M. Fortuné du Frétay."

Briard, 1984, p. 233 : "Le Rhun. Halna du Fretay a fouillé ce tumulus. Comme trop souvent, les comptes rendus sont incertains. La tombe en pierre sèche aurait contenu des « restes incinérés » (bois ?), des fragments de poterie (infiltration ou vase funéraire), des pointes de flèche en silex.

Biblio. P. Du Châtellier, *Mém. Ass. Bretonne*, 1905, Concarneau. - Notes Bénard-Le Pontois."

Briard, 1984, p. 238 : "Le Rhun. Tumulus (X : 132,8 Y : 2 349,4 Z : 58 m parcelle 1083 E2). Le même que celui fouillé à Beuzec-Conq par Halna du Fretay ?"

● Pointe du Cabellou – roche

<http://www.lecabellou.fr/articles.php?lng=fr&pg=438> : "Voici un mystère comme on les aime en Bretagne.

Pourquoi un Menhir du Cabellou est-il exposé au Musée Gauguin de Tahiti ?

Réponse : Ce bloc de granit de 3 tonnes exposé au musée Paul Gauguin de Papeari (proche de Tahiti) a été prélevé à la pointe du Cabellou en 1962 à la demande de René Dessirier scénographe du musée.

René Dessirier en avait demandé l'autorisation aux Affaires maritimes qui avaient donné leur accord.

Il lui semblait en effet important de placer dans ce musée une partie de cette Bretagne que Gauguin avait aimée et surtout tant inspiré.

Le « menhir » a été mis en place au musée en 1964.

[suit un extrait du quotidien Ouest-France, daté du 22 juin 1964]

« Monsieur Patrick O'Reilly, de la fondation Singer Polignac, sollicitait et obtenait de la Mairie de Concarneau l'autorisation d'enlever une roche à la pointe du Cabellou, roche qu'il destinait au Musée Gauguin de Papeete

Par lettre parvenue hier à la Mairie de Concarneau, Monsieur O'Reilly a fait savoir que le rocher de la baie du Cabellou voguait maintenant vers Tahiti.

Il nous reste, ajoute Monsieur O'Reilly, à vous remercier d'avoir voulu permettre et d'avoir aimablement collaboré à cet enlèvement

Cette pierre de chez nous s'en ira donc témoigner de la Bretagne dans le Musée Gauguin de Papeete et soulignera à sa manière le rôle important joué par la terre Armorique dans la carrière artistique de Paul Gauguin ».

Quelques précisions : "Monsieur O'Reilly était père Mariste, ethnologue, collaborateur de Jean Guiart au musée de l'homme et membre de la société des océanistes. Précisions données par Claude Dessirier fils de René Dessirier."

● Roudouic – allée couverte

Chatellier, 1907, p. 252 : *"Allée couverte, sur la voie de Concarneau à Bannalec, à 2.500 mètres de Roudouic."*

Remarque : la localisation donnée par P. du Chatellier est très imprécise ; cette mention se rapporte probablement à une allée couverte déjà répertoriée.

TREGUNC

Le Mesl du Porzou, 1857, p. 270 : *"M. Le Mesl du Porzou s'étend sur les monuments druidiques de Trégunc ; il en décrit les pierres branlantes, parle d'un dolmen dont les excavations se rapporteraient à l'usage des sacrifices humains, et d'un menhir (menhir autrou person) où l'on peut distinguer des caractères graphiques."*

Martin, 1872, p. 191 : *"Nous nous dirigeâmes vers les vastes landes qui s'étendent de Pont-Aven à Concarneau.*

La route passe auprès des ruines pittoresques du manoir de Rustefan, dont le nom rappelle une touchante ballade sur la fille du seigneur morte d'amour pour un jeune clerc contraint à se faire prêtre. Des souvenirs d'un autre caractère allaient bientôt se presser autour de nous. Les dolmens sont nombreux dans ce pays de bois, de ravins, de bruyères et de collines. Dans une lande qui porte le nom significatif de Ker-lan, (le village du lieu saint), quoiqu'il n'y ait là maintenant que le désert, un monument que nous prîmes d'abord pour un dolmen attira notre attention. C'était bien un dol-men dans le sens étymologique, une table de pierre, et nous n'en avions jamais vu de si belle. La table monolithe avait bien dix mètres de long et une largeur proportionnelle ; mais elle ne formait pas le toit d'une chambre funéraire : elle était simplement posée sur une autre masse allongée. On remarquait à sa surface quelques dépressions ou petits bassins plus ou moins analogues à deux dont parle le docteur Fouquet, et qui pouvaient, à la rigueur être naturels ; mais deux cavités plus larges et plus profondes, se correspondant sur les deux côtés et la table, étaient évidemment pratiquées de main d'homme, dans un but qui n'avait rien d'équivoque.

Deux blocs étaient couchés à droite et à gauche de la table ; on montait sur ces blocs, puis de là, on mettait le pied dans les cavités pour gravir sur la table, où pouvait se tenir un groupe de prêtres en vue d'une nombreuse assistance.

Ce monument n'avait jamais dû être, comme les dolmens funéraires, engagé sous un tumulus : le paysan kervenote qui nous y avait menés l'appelait an aoter, l'autel, et nous restâmes persuadés que le paysan avait raison, ce qui arrive souvent, pour ces sortes de choses, dans ce pays traditionnel par excellence.

C'était, je le crois, le premier autel druidique que j'eusse jamais vu."

Bigot, 1884, p. 151 : "Plus près du bourg, est un rocher énorme très incliné mesurant 8 m. 10 c. de longueur sur 4 mètres de hauteur."

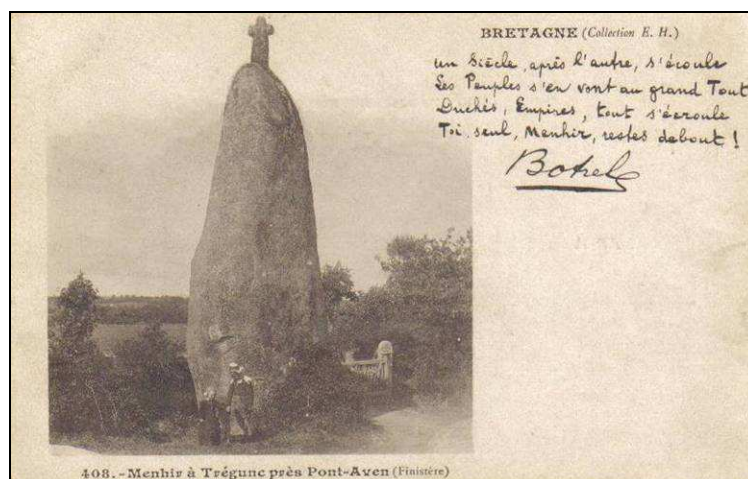
● **Kerangallou – menhir ouest**

X : 137,685 ; Y : 2336,120 ; Z : 40

Carte archéologique : 29 293 0002

MH : "Beg Ros Vorc'h - Menhir de Kérangallou : classement par arrêté du 13 mai 1930"

Cartes postales : Villard, n°540 ; LL, n°9 ; ELD, n°551 ; ELD, n°241 ; Hamonic, n°408 ; Hamonic, n°1196 ; Le Tendre, n°104 ; Waron, n°7381.



Carte postale du menhir ouest de Kerangallou à Trégunc (Hamonic, 408)

Fréminville, 1835, p. 146-147 : "Sur une vaste bruyère qui s'étend à droite et à gauche du chemin de Pontaven, sur une surface de plus de trois mille toises carrées, sont dispersés sans ordre, mais en grand nombre, des masses énormes de granit, des blocs de pierres informes mais arrondis, usés par le temps et posés à nu sur la bruyère, n'ayant aucune adhérence avec le sol qui les supporte, et sur lequel ils ont évidemment été placés de main d'homme. Cette réunion de pierres, dont les proportions surprenantes et les figures bizarres se dessinent à perte de vue sur une vaste et sombre bruyère, est un véritable Carneillou ou cimetière celtique analogue à celui que nous avons vu dans la paroisse de Cléder et dans plusieurs autres lieux (voyez 1^{re} partie, p. 90) ; mais celui de Trégunc est infiniment plus considérable, présente un ensemble plus complet et des particularités plus remarquables.

Effectivement, vers son extrémité occidentale, celle qui avoisine le village, sont plantés, parmi les blocs de pierres qui gisent sur le sol, quelques Men-hirs de très grande élévation ; il y en a un de vingt-deux pieds ; un autre, de vingt-cinq pieds de hauteur, en a trente-sept de circonférence à sa base, et se termine en pointe arrondie. A peu de distance est la fameuse pierre vacillante dont nous avons déjà parlé (1^{re} partie, p. 323), et enfin un Dolmen des dimensions les plus prodigieuses, sa plate-forme étant supportée à une hauteur d'au moins quinze pieds, et toutes les pierres qui le composent étant d'un volume considérable."

Remarque : les deux ensembles cités à la fin de cette description sont des formations naturelles.

Fréminville, 1835, p. 512-513 : "Je voulus aller voir encore, au-delà de Concarneau, les étonnans monuments celtiques de la plaine de Trégunc ; je les avais pourtant déjà visités deux fois, mais il y aurait là de quoi occuper l'antiquaire et le dessinateur pendant huit jours consécutifs, et ce vaste théâtre du druidisme exigerait à lui seul une spéciale et longue étude. J'ai déjà parlé de l'énorme Dolmen qui s'y voit sur le bord de la grande route, à petite distance de la pierre vacillante ; mais je n'avais pas remarqué que, contre ce Dolmen, onze blocs granitiques, posés sur la bruyère, suivant un ordre circulaire, y forment un véritable Cromlec'h, dont le diamètre est de deux cent cinquante-quatre pieds; dimension considérable et rare dans les monuments de cette espèce, mais d'ailleurs parfaitement en rapport avec toute la grandiose qui caractérise ceux de Trégunc.

Il y avait très certainement un douzième bloc, complétant l'enceinte de ce Cromlec'h ; une lacune en désigne fort bien la place. Il a été détruit à l'époque où a été tracée la route qui conduit de Concarneau à Pontaven, et sur le bord de laquelle il se trouvait.

Le grand Dolmen avait récemment été attaqué par l'entrepreneur de travaux des ponts et chaussées, qui trouvait fort commode d'en exploiter les pierres pour les employer à l'entretien de la route. Un ordre de M. Prévillé a arrêté à temps cette dévastation.

Ce même ingénieur a bien voulu, sur ma prière, faire dégager la pierre vacillante des terres qui, s'amoncelant insensiblement à l'entour, nuisaient à son mouvement oscillatoire, et eussent avant peu de temps fini par l'arrêter tout-à-fait."

Fréminville, 1845, p. 79 : *"A la tête de ce carneillou, sur le bord du chemin, à gauche en allant vers Pontaven, est un de ces énormes monolithes posés en équilibre sur une roche tenant au sol, et auxquels un léger effort imprime un mouvement d'oscillation bien sensible. On suppose que ces pierres, connues des antiquaires sous le nom de pierres vaillantes, étaient établies par les Druides pour servir à consulter le sort. La pierre vacillante de Trégunc a trois mètres soixante cinq centimètres dans sa plus grande longueur et deux mètres soixante-cinq centimètres d'épaisseur.*

Presqu'en face, de l'autre côté du chemin, est un monument d'un autre genre, composé, comme celui du cromlec'h de la chapelle de la Mère de Dieu, d'énormes blocs de pierres brutes empilés sans ordre les uns sur les autres ; mais celui-ci est infiniment plus considérables.

A peu de distance, et en arrière de la pierre vacillante, sont deux men-hirs de grande dimension. L'un a sept mètres vingt-cinq centimètres de haut, l'autre huit mètres vingt-cinq centimètres."

Ogée, 1853, p. 930 : *"Indépendamment de la pierre vacillante dont parle notre auteur, et non loin de celle-ci, est un cromlec'h formé de onze blocs granitiques qui n'aurai pas moins de 82 mètr. de diamètre. Le douzième bloc qui le composait a dû être détruit pour faire place à la route de Concarneau à Pontaven. M. de Fréminville décrit ce monument druidique, et en cite quelques autres dans les environs. M. Bourassin, de Quimper, n'a pas vu ces blocs granitiques du même œil que l'antiquaire ; selon lui, ils seraient des blocs de granite erratique qui aurait été détachés, à une époque indéterminée, de masses granitiques de nos rivages, et roulés là par quelque force naturelle. Même en admettant cette supposition, on peut croire que les blocs de Trégunc ont été utilisés par le culte druidique. "*

Benoist, De Courcy, 1867, p. 25 : *"Les nombreux monuments celtiques disséminés de chaque côté de la route de Pontaven, aux abords du bourg de Trègtut, furent sans doute destinés à transmettre aux siècles futurs de grands et importants souvenirs. Sur la rive gauche du ruisseau de Pouldohan, qu'on traverse au Pont-Minaouet, à S kilomètres à l'Est de Concarneau, s'étend une vaste plaine de bruyères de plus de 6 kilomètres carrés, semée d'énormes blocs de granit arrondis et moussus, lesquels posés à nu, sans adhérence avec le sol, semblent y avoir été placés de main d'homme. Cette réunion de pierres, dont les proportions surprenantes et les figures bizarres se dessinent à perte de vue sur un sombre horizon, est considérée comme un sanctuaire druidique. A l'une de ses extrémités, se dressent plusieurs menhirs, dont la plus grande élévation atteint 8 mètres, et un dolmen d'une dimension prodigieuse. A proximité de ce dolmen, on voit, sur le bord de la route, un autre monument aussi barbare, mais dont la destination était différente. Il consiste en une pierre brute de 3 mètres 67 centimètres de longueur moyenne, sur une épaisseur de 2 mètres 07 centimètres, posée en équilibre par une saillie en cône renversé sur une autre roche presque à fleur de terre. La pierre supérieure, malgré sa masse et son poids, peut sans grands efforts être mise en mouvement par un seul homme. On la nomme dans le pays la pierre aux maris trompés (men dogan) et, d'après Ogée, elle était consultée par les maris pour éprouver la vertu de leurs femmes. Aujourd'hui encore, celui dont la femme n'est pas sage ne pourrait, dit-on, imprimer à la pierre branlante de Trégunc les mouvements oscillatoires qu'elle reçoit facilement de toute autre personne."*

Martin, 1872, vers p. 192 : *"A mesure que nous avançons vers le village de Trégunc, centre de notre exploration, les blocs naturels se multipliaient, entremêlés çà et là de quelques menhirs ; bientôt ce fut comme des traînées d'énormes massifs d'un granit magnifique semées sur les sommets et sur les pentes des collines. Nous voyions là ce que nous avaient annoncé nos compagnons d'études ; ce granit était celui des grands monolithes de Locmariaker et de Carnac ; c'étaient là ces traînées de blocs erratiques que les eaux avaient emportées de la chaîne centrale de Bretagne et charriées çà et là sur le double revers de la péninsule.*

Au fond d'un petit vallon, nous rencontrâmes un paysage de grand caractère dans son étroit horizon. Au-dessus de nous montait la lande : sur la pente, les blocs dessinaient une sorte de vaste cercle dominé par un menhir qui profilait sa silhouette grise sur l'azur ; on ne voyait que la lande, les grandes pierres et le ciel ; c'eut été un horizon tout druidique, si, à quelque distance plus bas, un autre grand menhir de trente pieds n'eût montré à sa cime la croix grecque qui signale les premiers âges chrétiens chez tous les vieux peuples celtiques.

Ces croix plantées sur des menhirs sont communes en Bretagne comme dans les pays celtiques d'outre-mer ; des chrétiens, mieux inspirés que les destructeurs d'antiquités, conservaient souvent ainsi les monuments de leurs pères en les marquant du signe du Christ.

La main de l'homme et celle de la nature s'étaient mêlées évidemment dans cette espèce de rude sanctuaire, dont la nature avait tracé la forme."

Bazin, 1986 (1871) : *"Nous descendons et nous cherchons un guide : un mendiant breton se présente, et nous conduit dans la vallée, où nous attendait un étrange spectacle. Là, s'élève au milieu des bruyères, un magnifique menhir, surmonté d'une croix, et émergeant de toute sa taille gigantesque, au-dessus des blocs couchés dans la plaine. Nous ne pouvons contempler cet horizon immense sans nous sentir émus : la main des druides est là, mais par-dessus l'œuvre grossière d'une religion humaine est venue se graver le symbole de la religion divine. Tout à l'entour, dans les vallons, sur les hauteurs, gisent d'autres rochers épars. Le passé nous apparaît, aussi loin que la pensée peut reculer, et le vieux mendiant assis au pied du grand menhir, complète et anime ce beau tableau."*

Flagelle, 1878 : *"Dans une lande au N.-E. du bourg et à l'est de Kerangallou, une pierre branlante et plusieurs menhirs, dont un, le plus à l'ouest, est surmonté d'une croix. Il a de 8 à 9 mètres d'élévation."*

BSAF, 1882, t. 9, p. 107 : *"[...] M. le maire de Trégunc qui se préoccupe de soustraire à une ruine imminente quatre monuments celtiques de sa commune connus sous les noms : 1° de Men-ar-Gampiou ; 2° de Men-an-Dogan ; 3° du Menhir de Kerangallou ; 4° de Pierre Bralante de Kergannus. L'existence des deux derniers n'est pas menacée, grâce à la patriotique sollicitude des propriétaires des domaines où ils sont situés, mais les deux autres ont été achetés et seront bientôt exploités par des carriers, vraie bande noire qui, si on n'y prend garde, aura bientôt détruit nos menhirs et nos dolmens. Une démarche de M. le Président auprès de l'administration aurait peut-être pour effet d'obtenir le classement de ces monuments au nombre des monuments historiques."*

BSAF, 1882, t. 9, p. 221-222 : *"Depuis notre dernière réunion, continue M. le Président, M. le Sénateur Henri Martin a bien voulu nous donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte aux travaux de notre Société. Notre illustre maître avait, comme il nous l'a précédemment écrit, entendu le cri de détresse que nous avait arraché la nouvelle de la destruction prochaine des monuments druidiques de Trégunc, achetés par une nouvelle bande noire.*

Afin de sauver d'une ruine imminente ces vieux souvenirs d'un monde qui lui est cher, M. Henri Martin n'a pas hésité à faire le voyage de Quimper et à prendre sous sa puissante protection des victimes aussi injustement condamnées.

Le Préfet du Finistère, M. Lagrange de Landgre, n'a négligé aucune démarche pour assurer la conservation de la grotte aux fées, de la pierre branlante et des beaux menhirs de Trégunc et pour éviter dans l'avenir la reproduction d'un pareil acte de vandalisme, il a adressé à tous les Maires du département une circulaire administrative leur enjoignant de mettre tous leurs soins à empêcher la dégradation ou la destruction des monuments mégalithiques de notre contrée, monuments dont le nombre a malheureusement beaucoup diminué depuis quelques années."

Bigot, 1884, p. 151 : *"En Trégunc, au nombre des monuments celtiques qui en couvrent le sol, on remarque aux abords et nord du bourg deux menhirs de 6 mètres et 6 m. 60 c. d'élévation ; le dernier a été surmonté d'une croix."*

Chatellier, 1907, p. 253 : *"Menhir de 7 mètres 20 centimètres de haut, surmonté d'une croix, à Kerangallou, à 300 mètres au Nord du bourg."*

Toscer, 1908, p. 370-371 : présente la "pierre branlante", nommée men-dogan : *"Un peu plus loin, à gauche de la même route, est un dolmen de dimensions très vastes, le plus grand du Finistère. Sur la lande de plus de six kilomètres carrés qui s'étend alentour, gisent éparses d'énormes masses granitiques, arrondies et moussues, semblant avoir été posées de main d'homme, sans adhérence avec le sol. Fréminville, qui voyait partout des monuments celtiques, considérait ces pierres comme un sanctuaire druidique. Mais ce ne sont que de simples blocs erratiques, sans doute détachés du rivage à une époque fort ancienne et roulés la par quelque effroyable cataclysme.*

A l'est du village de Kerangallou, dans une lande au nord-est du bourg, est une aute pierre branlante, mais de plus petites dimensions que men-dogan. Plus à l'ouest, dans un petit bois, un menhir de 8 à 9 mètres de hauteur et surmonté d'une croix."

Guénin, 1911 : "Trégunc. - Menhir surmonté de croix. Pierres à empreintes auprès de la chapelle «Saint-Philibert."

Burl, 1987 : "39 Kerangallan, Trégunc. Menhir

25 km sud-est de Quimper ; 28 km est de Pont-l'Abbé ; Il est situé à 750 m au nord du centre de Tregunc, après les dernières maisons, sur la gauche de la route de Melgven, dans un léger creux.

Ce menhir présente une surface très aplanie, presque polie. Il ressemble un peu à une aiguille. Sa base mesure 3 x 3 m tandis qu'il s'élève à 7,40 m. Il a été christianisé par l'ajout d'une petite croix. Il est maintenant en partie caché par les arbres et les buissons. A côté, et non christianisé, se trouve un second menhir haut de 5,40 m."

Chauris, 1993d : "Quant à nous, nous allons tout de même nous y arrêter un instant. Cette région de Bretagne possède en effet quelques beaux menhirs de haute taille, qui témoignent à leur façon, de l'importance des monolithes que peut fournir le granite de Trégunc. Le plus remarquable est sans doute celui de Kerangallou, dont le sommet qui dépasse 7 mètres, a été christianisé. On regrettera que les abords de ce puissant monument, aujourd'hui d'accès assez difficile - malgré la proximité du bourg de Trégunc - soit si peu mis en valeur..."

Le Cloarec, Sellin, 2004 : "A la fin du XVIIIe siècle et au XIXe, le menhir christianisé (c'est-à-dire surmonté d'une croix) de Kerangallou avait une solide réputation. Les jeunes mariés allaient, au clair de lune, se frotter le ventre nu contre la pierre, afin d'avoir un garçon dans l'année. Monsieur se positionnait côté Nord, Madame côté Sud.

Les vieilles bigotes de l'époque s'insurgèrent contre ces pratiques, et intervinrent auprès de Monsieur le recteur en 1858. Un dimanche de Rameaux, il monta donc en chaire, se fit virulent, et même menaçant : celles et ceux qui pratiqueraient ces gestes diaboliques seraient punis par le refus de l'absolution. Ce prêche fit sensation. Les fidèles présents se débrouillèrent pour faire connaître dans toute la paroisse les interdits de Naotrou Person (monsieur le recteur en breton). Bien sûr, les futurs papas et les futures mamans prirent peur. La malédiction annoncée planant au-dessus de leurs têtes, ils décidèrent de ne plus aller au menhir de Kerangallou.

Mais... à cent cinquante mètres à vol d'oiseau, se dressait un autre menhir dans le Rouz-Kergunus... Et celui-là n'avait pas été interdit. Des couples eurent donc l'audace d'aller effectuer leurs pratiques ésotérico-païennes sur ce menhir. Qui offrait d'ailleurs un autre avantage : celui d'être à proximité de la grande roche branlante de Kergunus (150 tonnes). La comtesse du Castellec avait perdu son or près de cette roche. La légende disait qu'il suffisait de mettre un verre - de préférence en cristal - sous la roche, de la faire bouger afin d'éclater le verre : c'était «la richesse assurée»."

● Kerangallou (Kergleuhan / La Pinède) – menhir est

X : 137,795 ; Y : 2335,740 ; Z : 46

Carte archéologique : 29 293 0004

MH : "Kergleuhan ; Pinède (La) - Menhir (cad. ZM 11) : classement par arrêté du 29 juin 1965"

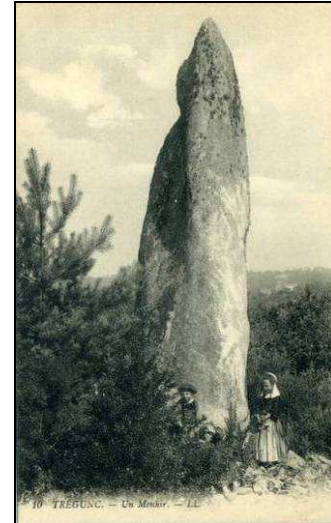
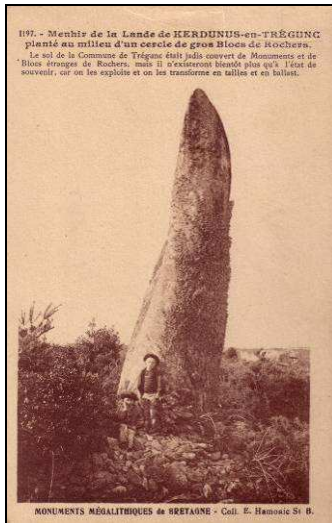
Cartes postales : Hamonic, n°1197 ; LL, n°10 ; ELD, n°240 ; ELD, n°54.

Ce menhir est aussi évoqué dans les citations se rapportant à l'autre menhir de Kerangallou.

Chatellier, 1907, p. 253 : "Menhir de 6 mètres de haut, à 500 mètres au Sud du précédent. Près de lui, énorme pierre branlante."

Chauris, 1993d : "[...] Un autre beau menhir, de même nature pétrographique, se dresse dans le Village de Vacances aménagé à l'est du bourg, au milieu de nombreuses boules granitiques. Ici, on déplorera que le site ait été gâché par les installations «touristiques». Il est vrai, comme le disait Brizeux, que «partout l'Intérêt jette un souffle glacé»."

Giot, 1997-b, p. 72 : "Mais la commune de Trégunc fut très célèbre, elle, par ses nombreux rochers granitiques chaotiques, dont beaucoup ont été exploités par les carriers depuis deux siècles, et les quelques mégalithes qui ont survécu à ces dangers. Évidemment, la Men-Dogan (pierre des cocus) signalée sur la carte n'a rien d'un mégalithe ! pas plus que la « table des sacrifices » au nord du bourg. Par contre, le menhir de Kerangallou, de 7,50 m croix non comprise, et son voisin (dit à tort de Kergleuhan ou Kerdunus). de 5.50 m. sont de fort beaux monuments, accessibles par une route faisant le tour du village du nord à l'est."



Cartes postales du menhir est de Kerangallou à Trégunc (Hamonic, 1197 ; Ballet-Lebrun, 853 ; LL, 10)

Guéguen, 2001 : "Possédant depuis longtemps une carte postale du début du XXe siècle intitulée «Trégunc, menhir de Keraoret» (fig. 25), nous avons en vain arpenté champs et landes à la recherche de ce mystérieux monument, signalé pourtant par Paul du Chatellier. D'après la taille des enfants posant à son pied, il devait pourtant s'agir d'une pierre d'au moins 6 mètres de haut et visible de très loin. Une recherche sur les anciens plans cadastraux n'avait non plus rien donné. Il est vrai que ce type de monument n'y était que rarement signalé.

En désespoir de cause, un «appel à témoin» dans la presse locale nous a donné la clé de l'énigme : deux Trégunois qui, enfants, fréquentaient les champs de ces environs, avaient bien connu ce menhir dressé parmi les ajoncs. Mais, dans les années 1950, un tailleur de pierre a trouvé bon de le transformer en... appuis de fenêtres pour une moderne demeure voisine !"

Remarque : La carte postale publiée par l'auteur dans son article correspond à la carte postale centrale ci-dessus. Contrairement à ce qui est écrit, il ne s'agit pas du menhir de Keraoret (qui a bien existé – voir infra), mais du menhir oriental de Kerangallou.

● Keraoret – menhir

Flagelle, 1878 : "Menhir à 600 mètres nord de Keraoret et à la même distance de Parc-Chiminal et du chemin vicinal du bourg à Trévignon."

Chatellier, 1907, p. 253 : "Menhir, à 600 mètres au Nord de Keraoret."

● Keriuel – tumulus

X : 138,600 ; Y : 2330,999

Carte archéologique : 29 293 0002

Chatellier, 1900-a : "M. l'abbé Favé, notre secrétaire, m'ayant parlé d'un beau tumulus dominant la plaine qui s'étend au Sud de Keriuel jusqu'à la mer, je résolus l'an dernier d'en faire l'exploration. Au moment d'exécuter mon projet, ayant appris que M. l'abbé Le Bris, professeur à Pont-Croix, avait manifesté la même intention, je lui écrivis pour m'en assurer, prêt à me retirer devant lui. Mais M. Le Bris me répondit, fort aimablement, qu'il me verrait avec plaisir exécuter une fouille qu'il remettait tous les ans. Le 13 juin dernier je me mis donc en route pour Trégunc.

Arrivé de bonne heure à destination, nous pûmes, grâce à l'obligeance de M. Le Gall, vicaire à Trégunc, voir immédiatement M. Glémarec, adjoint au maire, propriétaire du tumulus de Keriuel, qui, avec la plus parfaite complaisance et le plus complet désintéressement, m'autorisa à faire la fouille désirée. Je suis heureux de lui en réitérer ici tous mes remerciements, ainsi qu'à M. Le Gall qui voulut bien, en sortant de chez M. Glémarec, m'accompagner à Keriuel, où nous pûmes voir le tumulus et embaucher des travailleurs pour la fouille que nous commençâmes le lendemain matin.

Le tumulus de Keriuel, à 150 mètres au Sud du village, a 5 mètres de haut sur 40 mètres de diamètre. Du sommet on a une vue splendide. Nous l'avons attaqué par le haut, par une tranchée en forme de puits, de 9 mètres de côté.

Nous avons bientôt reconnu que le tumulus est fait d'argile blanche des prairies, excessivement compacte, dans laquelle nous remarquons des parcelles de charbon et quelques fragments de silex sans caractère. A 1 m 50 sous le sommet de la butte nous recueillons quelques fragments d'une poterie rougeâtre, onctueuse, se coupant au couteau, dans laquelle on voit de nombreux morceaux de talc. Ils proviennent de grands vases ayant, ainsi que j'ai pu le déterminer par des morceaux de bord, 44 centimètres de diamètre à l'orifice. Un de ces fragments est décoré sur la panse, immédiatement au-dessous, du bord, d'empreintes du doigt et de l'ongle.

Un peu plus profondément dans le tumulus nous rencontrons quelques pierres qui deviennent de plus en plus nombreuses, au fur et à mesure que nous descendons, ce qui nous fait penser que nous ne tarderons pas à atteindre la sépulture intérieure qu'il recouvre. Mais le soir est venu et il nous faut remettre au lendemain la continuation de la fouille.

Le lendemain matin nous trouvons nos travailleurs exacts au rendez-vous. Leur curiosité excitée, ils espèrent qu'ils auront bientôt mis la main sur le trésor que cache, dans leur pensée, une aussi grosse butte.

Le travail est devenu plus pénible que la veille. Pour rejeter au dehors les terres de la tranchée, il nous faut établir une terrasse sur laquelle les travailleurs du fond jettent les terres d'où d'autres les rejettent dehors. Dans ce manquement un violent vent d'Est, les enlevant en tourbillons, aveugle nos hommes.

Nous continuons à recueillir des fragments de la même poterie onctueuse, pleine de morceaux de talc, et aussi quelques pierres parmi lesquelles deux galets longs portant des traces de percussion.

Enfin, à 2 m 80, sous le sommet du tumulus, nous rencontrons au centre de la tranchée un muret, allant du Nord au Sud, formé par trois assises de grandes pierres, maçonnées à sec, ayant 0 m 86 de large sur 0 m 65 de hauteur et 6 mètres de longueur. Les pierres de ce muret portent les traces d'un feu violent. Des deux côtés de cette construction, c'est-à-dire à l'Est et à l'Ouest, adossées contre elle, étaient un grand nombre de pierres, n'ayant pas été au feu, paraissant jetées là sans ordre. Elles formaient, avec le muret, comme une calotte circulaire en pierres de 6 mètres de diamètre, dont l'épaisseur allait en diminuant du centre, où elle avait 65 centimètres, au pourtour extérieur où elle se réduisait à 12 ou 15 centimètres.

Sous ces pierres, posées là, sans doute, pour les protéger contre les terres amoncelées au-dessus, était une couche de cendres et de restes incinérés, épaisse de 10 centimètres, mêlée de gros morceaux de charbon de bois, reposant sur un fond d'argile blanche calcinée comme de la brique, sur une épaisseur de 15 centimètres, témoin irrécusable d'un feu très intense. Nous nous trouvions, à n'en pas douter, en présence d'une sépulture par incinération faite sur place, sur laquelle on avait édifié, ensuite, le tumulus.

Il est facile de reconstituer, comme il suit, les cérémonies des funérailles de celui dont nous venons de retrouver la sépulture, personnage considérable, sans doute, si l'on en juge par les dimensions énormes du monument que lui dressèrent ses contemporains.

Ils commencèrent la construction de la vaste butte, lui donnant 40 mètres de base, et relevèrent jusqu'à environ 1 m 30 de haut, en forme de cône tronqué. Arrivés à ce point ils construisirent, au centre de la plateforme supérieure, suivant son diamètre Nord-Sud, le muret maçonné à pierres sèches, que nous avons constaté, lui donnant 6 mètres de long sur 0 m 86 de large et 0 m 65 de hauteur. Ils dressèrent enfin par dessus un énorme bûcher, d'environ 6 mètres de diamètre, sur le sommet duquel furent placés le cadavre du défunt et, peut-être, les victimes qui devaient le suivre dans la mort.

Pourquoi ce muret au centre du tumulus ? Je ne me l'explique que par la pensée d'appuyer sur ses arêtes Est et Ouest une des extrémités des grandes pièces de bois formant la base du bûcher. Par leur disposition en chevron, et la surélévation d'une de leurs extrémités, on obtenait ainsi, de chaque côté du muret, un espace vide, sorte de couloir, permettant à l'air de circuler par dessous le bûcher et d'en activer l'embrasement.

Parmi les restes incinérés nous avons relevé un grattoir en silex ; la moitié d'une hache à bouton en diorite polie, extrémité du bouton ; un petit objet en bronze, mal conservé, reste d'une fibule de petite dimension ; une pierre à aiguiser ; une pierre à cuvette à concasser les graines, posée sur la cuvette ; deux fusaiöles en terre cuite, onctueuse, mêlée de morceaux de talc ; de nombreux fragments de plusieurs vases en terre grossière, onctueuse, parsemée de morceaux de talc, faits à la main. Quelques-uns de ces vases étaient de grande dimension, à fond large et plat, largement ouverts à l'orifice et à large bord plat, décoré d'un trait en zigzag, tracé à la pointe dans l'argile encore molle ; quelques fragments indiquent, cependant, un vase beaucoup plus petit, en forme d'écuelle à fond rond un peu rétrécie à l'orifice ; une tige de long clou en fer ; une petite boule en fer de 2 centimètres de diamètre, sans doute la tête d'une longue épingle à laquelle manque la tige ; quatre pointes de lance en fer, de tailles différentes, en très mauvais état de conservation ; un objet en fer, tige carrée de 1 centimètre de côté, recourbée, longue de 6 centimètres, se terminant par une douille ronde creuse de 5 centimètres de long et de 2 centimètres de diamètre intérieur à son point d'emmanchement. Cet objet me paraît avoir été un engin de bateau, une gaffe analogue à celles dont se servent encore nos marins à bord de leurs embarcations.

Le tumulus de Keriquel est, comme on le voit, un tumulus de la plus ancienne époque du fer, et, comme toutes les sépultures de cette époque, celle de Keriquel avait un mobilier assez pauvre. Toutefois, il nous a

permis de faire une constatation intéressante, jusqu'ici inédite dans nos régions armoricaines, faute de preuves précises, c'est que les poteries onctueuses, savonneuses, à grains de talc, sont des poteries de la première époque du fer.

Une autre curieuse constatation est la rencontre d'une moitié de hache A bouton, en pierre polie, dans une sépulture de cette époque. Il ne faut cependant pas, croyons-nous, y attacher plus d'importance qu'elle mérite, et y voir autre chose qu'un objet probablement recueilli à titre de curiosité, ou peut-être à titre superstitieux, par l'individu en l'honneur de qui a été élevé ce tumulus."

Chatellier, 1907, p. 254 : *"Tumulus sur les terres de Keriquel, dans un champ à 150 mètres au Sud des édifices, il a 6 mètres de haut sur 40 mètres de diamètre, fouillé par nous le 14 juin 1899 et jours suivants nous y avons rencontré une sépulture par incinération faite sur place dans laquelle nous avons recueilli une pointe de lance et divers autres objets en fer assez difficiles à déterminer, une petite fibule en bronze, 1/2 hache à bouton en pierre polie et une grande quantité de fragments de poterie. (Musée de Kernuz)."*

● **Kermadoué – dolmen**

X : 140,210 ; Y : 2333,520 ; Z : 40

Carte archéologique : 29 293 0001

MH : *"Kermadoué - Dolmen (cad. ZP 10) : classement par arrêté du 6 mai 1968"*

Flagelle, 1878 : *"Dolmen à 300 mètres ouest de Kermadoué."*

Chatellier, 1907, p. 253 : *"Dolmen, à 300 mètres à l'Ouest de Kermadoué."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 11 : *"Le granite de Trégunc, donnant les grosses boules typiques du paysage de cette région au Sud-Est de Concarneau, ne semble pas avoir tenté les bâtisseurs de mégalithes et les rares monuments que l'on rencontre entre Pont-Aven et Concarneau, tels ceux de Brucou (Nevez) et de Kermadoué (Trégunc), ont été réalisés à partir d'enclaves de granite de Moëlan."*

Giot, 1997-b, p. 72 : *"le dolmen à l'ouest de Kermadoué (qui ne comprend plus qu'une table et un pilier) sont d'autres survivants."*

● **Kerminaouet – menhir**

X : 140,785 ; Y : 2334,585 ; Z : 42

Carte archéologique : 29 293 0003

Boisgobey, 2001, (1839), p. 110 : *"D'une hauteur j'aperçois à la fois la mer dans l'éloignement, le clocher de Trégunc et un grand champ tout rempli d'énormes blocs parmi lesquels je crois reconnaître la pierre tremblante. Triple joie ; je cours vite au champ mais en approchant je ne trouve qu'énormes rochers tous plus solides l'un que l'autre ; celui que j'avais pris pour la pierre tremblante n'est qu'un fort grand menhir. Force m'a été de regagner le chemin, et en retombant sur la route j'ai retrouvé là par un hasard assez singulier ce M. Le bec avec qui j'ai fait route depuis Auray." [Le lien avec ce site est à vérifier](#)*

Flagelle, 1878 : *"Menhir dans un bois de pins, à 500 mètres au sud de la borne 27, sur la route départementale de Pont-Aven à Concarneau."*

Chatellier, 1907, p. 253 : *"Menhir, de 4 mètres de haut, à 400 mètres au Sud de la borne 27, route de Pont-Aven à Concarneau, à 3 kilomètres du bourg."*

Chatellier, 1907, p. 253 : *"Deux menhirs, près le château de Kerminaouet au Nord."*

Giot, 1997-b, p. 72 : *"A l'est de la commune et au nord-est du manoir de Kerminaout, dans un bois, un autre menhir de 4 m"*

Site internet "LES MÉGALITHES BRETONS" : signale un second menhir couché.

● Kerouel – formation naturelle

Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 321 : *"Un monument celtique qui se distingue de tous ceux dont nous avons parlé jusqu'ici est la Pierre vacillante de Trégunc, qu'on voit au bord de la route de Pont-Aven, entre Concarneau et Quimperlé. C'est un bloc d'un volume considérable, posé en équilibre, et comme suspendu sur la pointe d'une autre pierre adhérente au sol."*

Martin, 1872, vers p. 193-197 : *"Nous eûmes plus loin la même impression avec plus de force encore. Sur le territoire d'un village appelé Ker-Aoter, la ville de l'Autel, nous nous engageâmes dans un labyrinthe de petits ravins, de coteaux et d'ajoncs épineux ; un aigle blanc voletait sur la bruyère comme pour nous servir de guide. Nous arrivâmes devant une masse formidable, monument ou rochers, - une espère ce dolmen informe et colossal composé de deux blocs posés sur deux autres.*

L'homme avait-il construit cette grotte ? Qui pourrait le dire ? – Mais l'homme l'avait consacrée ; trois courbes ou croissants frustes étaient creusés sur une des grandes pierres, et la grotte était entourée d'un cercle en terre levée avec douve.

Nous étions certainement devant une antiquité qui dépassait Carnac et Locmariaker.

Mon compagnon demanda au paysan qui nous conduisait le nom de la grotte.

- C'est le Lech-ar-Chrom.

- La pierre ou le monument de Crom

Ce nom était formé des mêmes éléments que celui de cromlec'h que nous donnons aux cercles de pierres, et que les antiquaires d'outre-mer donnent à nos dolmens.

[explication du terme crom]

Après avoir passé auprès d'une seconde grotte moins grandiose, nous allâmes traverser Trégunc, village dont les maisons, avec leurs murs formés de hautes pierres verticales, semblent des allées couvertes bâties de menhirs. Près de la route de Concarneau apparaît une de ces fameuses pierres branlantes qui ont donné lieu à tant de débats et qui sont devenues assez rares. C'est un bloc énorme posé tout simplement en équilibre sur le sol.

En le touchant à un certain point de l'une ou l'autre de ses extrémités, un enfant le fait osciller sans peine : en toute autre manière, un géant ne l'ébranlerait pas.

Faut-il voir là l'emblème du libre arbitre, de ce point de liberté ou point d'équilibre qui définit la vie humaine (état d'humanité) chez les bardes, grands ennemis du fatalisme?

Quoi qu'il en soit de cette interprétation métaphysique, les traditions qui se rattachent presque partout aux pierres branlantes indiquent qu'elles avaient un emploi tout pratique dans les coutumes des Gaulois, et elles servaient à des épreuves judiciaires, analogues dans le principe, sinon dans la forme, aux épreuves en usage chez les autres peuples anciens et jusqu'à la fin du moyen âge.

Cette idée d'interroger les forces secrètes de la nature sur les secrets de la vie humaine a été aussi universelle que la magie, et procédait du même principe ou de la même illusion ; on croyait faire parler dans la nature extérieure le Dieu qui ne parle que dans la conscience de l'homme.

Les accusés qui ne parvenaient pas à mettre en mouvement la pierre étaient sans doute réputés coupables. Il n'y a pas bien longtemps encore que des maris qui soupçonnaient la fidélité de leurs femmes les obligeaient à subir cette épreuve.

A quelques pas de la pierre branlante de Trégunc, un autre bloc beaucoup moindre est évidé en forme de banc à peu près circulaire ; c'est là probablement que s'asseyaient les juges de l'épreuve : la partie supérieure de ce bloc, par suite de cet évidement, se relève en une très-forte saillie présentant la figure d'un œuf gigantesque parfaitement dessiné. Nous ne croyons pas téméraire de voir là l'œuf du dragon, l'ovum anguinum qui, au rapport de Pline, joue un si grand rôle dans la mythologie druidique, et dont l'étude des cosmogonies orientales nous a révélé la signification. C'est l'œuf du monde couvé par le serpent divin, par ce dragon qui forme le cercle de l'éternité en se repliant sur lui-même.

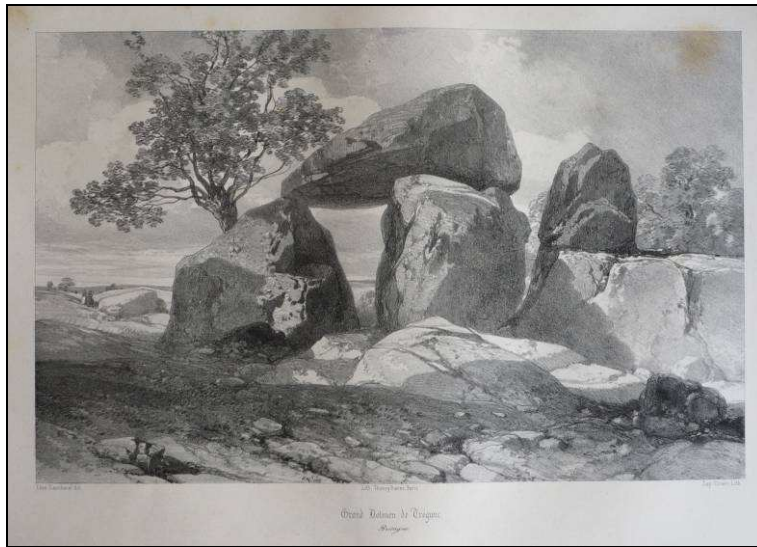
Un peu plus loin, entre des pierres qui semblent les restes d'un cercle ou cromlech s'élève une petite grotte ou dolmen informe, dont un bloc, ainsi que dans la grande grotte de Crom, remplace la table ; mais ce monument-ci est évidemment construit de main d'homme, et, sur la face intérieure de la pierre qui le couvre, on distingue la forme très-grossière et très-fruste d'une grande hache, près de laquelle plusieurs de ces coupes ou cupules que nous avons vues sur d'autres monuments.

[...]

Malheureusement, la carrière des druides a recommencé d'être carrière pour des constructions moins solennelles ; quelques monuments seront préservés sans doute, mais ceux qui voudront voir les blocs de Trégunc dans un ensemble imposant encore feront bien de ne pas trop différer le voyage."

Bigot, 1884, p. 151 : *"Sur le bord de la route départementale, vers le sud, sont trois grands blocs de pierres dont deux verticaux, ayant 2 m. 30 c. de hauteur, et un autre horizontal, superposé, qui semble ne pas y*

toucher, si ce n'est sur deux petits points dans les extrémités. La forme et la pose de ce dolmen sont d'un effet extraordinaire ; on s'étonne de l'y voir ainsi tant il semble suspendu en l'air comme par l'enchantement des fées."



Le "dolmen" naturel de Kerouel (Taylor et Nordier, 1848, t. 2)

Chauris, 1993d : *"De nombreux rochers des environs de Trégunc sont, en fait, de surprenants Jeux de la Nature et non des monuments anciens, comme avait tendance à le croire abusivement le chevalier de Fréminville «Les pierres vacillantes» qui excitaient tant sa curiosité, ne sont pas, comme le pensait cet «antiquaire» «les plus extraordinaires de tous les monuments celtiques», mais le résultat de processus d'érosion naturelle, arrivée à un certain stade de leur évolution. De même, des blocs granitiques disséminés plus ou moins régulièrement ne constituent absolument pas un «cromlec'h» Et les trois énormes pierres situées près de Kerouel, à l'ouest de Trégunc, ne forment pas, malgré les apparences un dolmen, mais un étonnant empilement naturel. Bigot (père) qui a décrit cet ensemble dont «la forme et la pose... sont d'un effet extraordinaire» s'étonne à juste titre de voir le bloc supérieur semblant «suspendu en l'air comme par l'enchantement des fées». Ici, la Nature surpasse les prouesses humaines!*

Comme il le raconte dans son «Voyage dans le Finistère» en 1829-1830-1831. J.F. Broumische s'est aussi arrêté à Trégunc, qualifié de «pays... aux enchantements pour l'antiquaire». Mais notre auteur laisse percer un certain scepticisme sur l'origine de certaines pierres, comme le suggère ce passage : «en y regardant bien, sans doute, (on) pourra reconnaître...», pour ajouter un peu plus loin: «Las rêveries des savants antiquaires, m'amusement». Les menhirs le surprennent, mais ne l'enthousiasment pas. Même si leurs dimensions sont surprenantes, il les trouve par trop frustrés. Et de conclure: «J'admire l'étonnant clocher du Kreisker, mais je passe comme un niais près des menhirs de Trégunc»."

● Kernalec – menhir

X : 140,015 ; Y : 2331,090 ; Z : 35

Un menhir est représenté sur la carte IGN.

● Kerstrat – tumulus et 2 dolmens

Flagelle, 1878 : *"Une table de dolmen, au nord de la commune sur la voie de Concarneau à Bannalec, à 400 mètres N.-O. de Kerstrat. - Dolmen dans le chemin qui va de cette table au Fresque. (Ce dernier est dans la commune de Melgven.)"*

BSAF, 1882, t. 9, p. 135 : *"Lecture d'une lettre de M. Fischer rendant compte d'une excursion qu'il a faite au village de Kerstrat en Trégunc. On rencontre sur ce domaine un ancien tumulus, deux petits dolmens, une voie romaine et, aux abords de celle-ci, de nombreuses traces de murs et de substructions d'origine romaine ou gallo-romaine."*

Chatellier, 1907, p. 253 : *"Deux petits dolmens sur les terres de Kerstrat."*

● **Kervaguer – dolmen détruit**

Chatellier, 1907, p. 253 : "*Dolmen détruit, à 300 mètres à l'Est de Kervaguer.*"

● **Lannénos – enceinte ?**

X : 134,980 ; Y : 2334,540 (parcelle 102, section H)

Flagelle, 1878 : "*Cromlec'h au levant de Lannénos, dans une lande nommée Roziou, section H, n° 102.*"

Chatellier, 1907, p. 253 : "*Cromlec'h, dans une lande nommée Roziou, n° 102, section H du cadastre, au Levant de Lannénos.*"

● **Pen-ar-Run – menhir**

Chatellier, 1907, p. 253 : "*Menhir, à Pen-ar-Run, à 4 kilomètres au Sud du bourg.*"

● **Pointe de Kerjean – nécropole et menhir**

X : 138,570 ; Y : 2328,690 ; Z : 7 (au centre de la pointe)

Flagelle, 1878 : "*Autre cromlec'h, à la pointe de Kerjean, près de la mer.*"

Chatellier, 1899-c : "*Au courant du mois de juin dernier on m'a signalé un monument que des carriers exploitaient à la pointe de Kerjean eu Trégunc (Finistère). Je m'y suis rendu et ai reconnu un vaste monument composé de chambres mégalithiques à ciel ouvert couvrant un espace de 110 mètres carrés complètement bouleversé pour l'extraction des pierres. Il ne reste plus que trois chambres non ruinées, une d'elles ayant au milieu un menhir de 2 mètres de haut est du plus grand intérêt. Voir, figure 6, la représentation, d'après une photographie, des restes de ce curieux monument qui d'ici quelques mois aura complètement disparu.*"

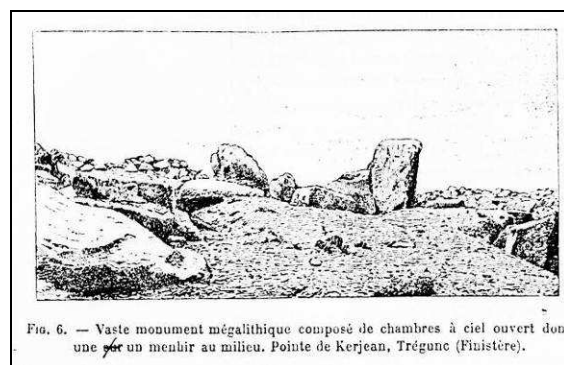


Fig. 6. — Vaste monument mégalithique composé de chambres à ciel ouvert dont une est un menhir au milieu. Pointe de Kerjean, Trégunc (Finistère).

Sépulture de la Pointe de Kerjean
(Chatellier, 1899c)

Chatellier, 1907, p. 253 : "*Vaste ensemble de chambres à ciel ouvert couvrant un espace de 150 mètres carrés à la pointe de Kerjean ; au milieu d'une de ces chambres est un menhir de 1m40 de haut au-dessus du sol. Ce bel ensemble est ravagé par les carriers.*"

Les 24 et 25 août 1899, nous avons fouillé les 7 chambres à ciel ouvert restant de ce monument, elles contenaient des restes de cendres déposées sur un fond d'argile recouvert pour une d'entre elles de grandes pierres plates, pour 2 autres de sable blanc de la mer et pour les autres de petits galets ; nous y avons recueilli des débris de poteries dolméniques, des éclats de silex, dont quelques racloirs et des haches en pierres polies."

Visite 01/2011 : Nous avons parcouru la pointe de Kerjean en compagnie de Lionel Duigou et Pierre Guéguen. Près du parking, on observe de nombreux blocs abandonnés après avoir été extraits et partiellement taillés, témoignages des carriers évoqués par P. du Chatellier. Sur la pointe proprement dite, nous avons observé peu de traces archéologiques, en dehors de murets. A l'extrémité occidentale d'un des murets – près du sentier qui longe la presqu'île -, on note la présence de quelques petites dalles. Proviennent-elles des monuments mégalithiques ? On peut supposer que les sépultures ont été intégralement détruites par les carriers.

● **Reroula – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 254 : "*En 1896, à 600 mètres au Nord de Reroula a été aplani un petit tumulus dans lequel il a été rencontré des restes incinérés et des fragments de poteries.*"

■ **Roudauc à Locmarzin – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 253 : *"Tumulus de dolmen ruiné, dans le chemin descendant de la voie de Roudauc à Locmarzin, vers Fresq-Cos, en Melgven, à 200 mètres de la voie."*

■ **Trévignon – menhir**

Chatellier, ADF, 100 J 1358 : Dessin du menhir accompagné de la légende suivante : *"Menhir de la pointe de Trévignon (Trégunc) près des 2 étangs."*

Chatellier, 1907, p. 252-253 : *"Menhir, de 3 mètres de haut, près de la pointe de Trévignon, sa surface est profondément strié par les eaux pluviales."*



Menhir de Trévignon
(Chatellier ADF, 100 J 1358)

CANTON DE DOUARNENEZ

DOUARNENEZ

Fréminville, 1835, p. 90 : "Cette rencontre me fit espérer d'abord que j'allais trouver la péninsule du Cap-Sizun aussi couverte de monuments druidiques que l'est celle de Crozon, qui lui correspond de l'autre côté de la baie de Douarnenez ; mais mon espoir fut trompé ; je parcourus vainement les landes incultes et désertes qui s'étendent de Poullan à Beuzec-Cap-Sizun et Goulien, je ne fis en ce genre aucune nouvelle découverte."

Fréminville, 1835, p. 91 : "Sur la dernière pointe, entre Cléden et Plogoff, dit encore Moreau, dont nous rapportons ici le texte [suit la description d'une muraille nommée moguer-guis] Et aux environs d'icelle les laboureurs fouissant ont trouvé et parfois y trouvent des urnes ou auges de pierres étrangères et de diverses sortes, et quelques-uns couvertes d'une platine de pierre garnie pour mieux joindre et cimenter. Quelquefois l'on a trouvé engravés quelques lettres non lisibles."

● Croaz-Ven – menhir

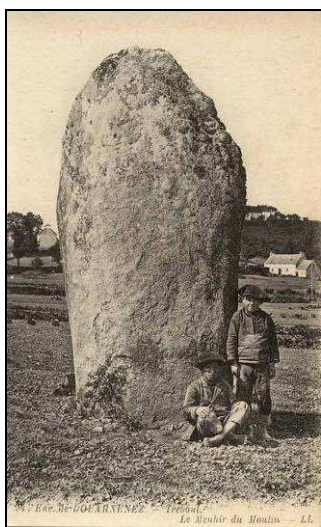
X : 102,495 ; Y : 2365,360 ; Z : 28 (app ; dans une impasse, passage Jules Kerloch)
Carte archéologique : 29 046 0004

Cartes postales : Lévy Lucien, n°94

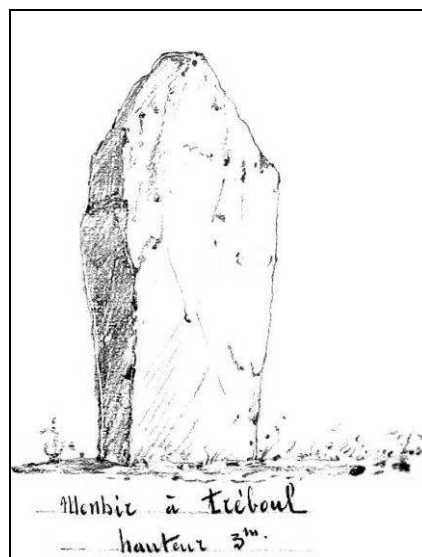
Fréminville, 1835, p. 89 : "Après avoir traversé l'embouchure de la petite rivière de Tréboul, je me dirigeai sur Poullan, et je ne tardai pas à reconnaître **un Men-hir de onze pieds d'élévation**. Plus loin, j'en découvris deux autres plantés près l'un de l'autre. Le plus petit de ces derniers avait six pieds et demi, l'autre quinze pieds de haut."

Fréminville, 1845, p. 109 : "Entre Poullan et la petite rivière de Tréboul, qui se décharge dans la baie de Douarnenez, on rencontre trois men-hirs ; **l'un a trois mètres cinquante-huit centimètres d'élévation** ; des deux autres, qui sont plantés côte à côte, le premier a quatre mètres quatre-vingt-sept centimètres de haut, et le second n'a qu'un mètre quatre-vingt-quinze centimètres."

Chatellier, 1907, p. 265 : "Menhir de 3 mètres de hauteur à Croaz-Ven."



Menhir de Croaz-Ven – CP LL 94



Menhir de Croaz-Ven (ADF, P. du Chatellier,
100 J 131

■ Gorléoc'h – menhir

X : 101,483 ; Y : 2366,296

Carte archéologique : 29 046 0003

Carte archéologique : menhir de "Lopérec ar Voarec" (inventeur : M. Le Goffic).

■ Kerroué – sépulture

BSAF, Procès verbal séance du 30/01/1936, p. IV : "M. Le Merdy, de Tréboul, a envoyé des notes accompagnées de croquis sur la découverte d'une sépulture préhistorique à Kerroué en Pouldavid ; ces notes qui complètent les renseignements déjà fournis par M. Belbéoc'h seont publiées en annexe au procès-verbal."

● Le Menhir – menhir

X : 103,095 ; Y : 2364,055 ; Z : 32 (lieu-dit)

Carte archéologique : 29 046 0001 (d'après Du Chatellier ; nom du site : rue du menhir ; X : 103,021 et Y : 2364,152)

Fréminville, 1835, p. 89 : "Après avoir traversé l'embouchure de la petite rivière de Tréboul, je me dirigeai sur Poullan, et je ne tardai pas à reconnaître un Men-hir de onze pieds d'élévation. **Plus loin, j'en découvris deux autres plantés près l'un de l'autre. Le plus petit de ces derniers avait six pieds et demi, l'autre quinze pieds de haut.**"

Fréminville, 1845, p. 109 : "Entre Poullan et la petite rivière de Tréboul, qui se décharge dans la baie de Douarnenez, on rencontre trois men-hirs ; l'un a trois mètres cinquante-huit centimètres d'élévation ; **des deux autres, qui sont plantés côte à côte, le premier a quatre mètres quatre-vingt-sept centimètres de haut, et le second n'a qu'un mètre quatre-vingt-quinze centimètres.**"

Chatellier, 1907, p. 265 : "Menhir de 3 mètres de hauteur à l'Ouest du village du Béret."

Remarque : "Béret" pourrait correspondre à "Veret".

Giot, 1997-b, p. 54 : "La partie occidentale de Douarnenez, à savoir Tréboul, possédait plusieurs menhirs aujourd'hui difficiles à retrouver à cause de l'urbanisation. Le carrefour de la cote 48 est le quartier du Menhir."

Site internet "Les mégalithes bretons" : Aux coordonnées X : 103,040 et Y : 2364,140, il est fait mention de deux menhirs : "ils sont situés près d'une zone humide. L'un fait une hauteur de 2 m, une largeur de 1,5 m pour une épaisseur de 0,4 m. Le plus petit situé sur une pelouse fait une hauteur 1,4 m une largeur de 1,2 m pour une épaisseur de 0,7 m."

Remarque : Pourrait-il s'agir des deux pierres signalées par Fréminville ?

Site internet "jose.chapalain.free.fr" : "Le menhir du lotissement du Menhir était bien plus grand mais il a été enterré dans la terre."



"Le menhir de Tréboul Douarnenez" par Pierre Frederic Wagner - Illustration extraite du site internet WWW.THIERRY-LANNON.COM



"Pors an Eostic (Tréboul) hauteur 4 mètres" (ADF, P. du Chatellier, 100 J 1318)
Le rue de Pors an Eostic se trouve aujourd'hui à l'est du village du lieu-dit "Le Menhir".

● Lestohan – tumulus

Chatellier, 1907, p. 265 : "Tumulus de 1 mètre de haut sur 5 mètres de diamètre à 200 mètres Nord de Lestohan dans la parcelle dite, Parc-Ménez-Bihan, petite chambre de 0^m 65 sur 1^m 50, profonde de 0^m 80, formée par 4 dalles posées de champ en terre, sans table ; fouillée le 21 mai 1901, la chambre était pleine de coquille de patelles, palourdes, huîtres, parmi lesquelles 1 percuteur en quartzite et 2 fragments de poterie micacée en pâte noire."

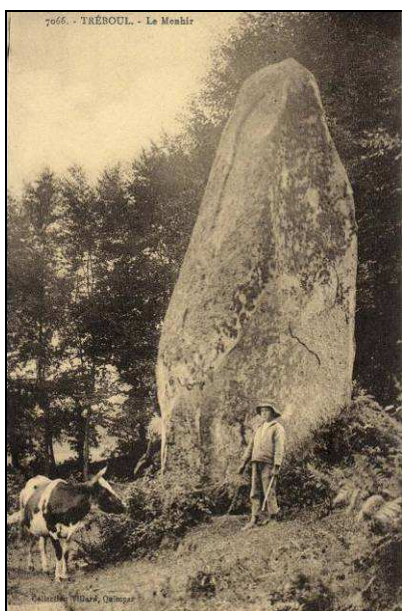
Briard, 1984, p. 238 : "Les Lohan. A 200 m au nord du village, dans la parcelle Parc-Menez-Bihan (le champ de la petite montagne), tumulus de 5 m/1 m avec chambre en coffre de 4 dalles de 1,55 m/0,65 m. Fouillé en 1901."

● Lestroualen / Les Sables-Blancs – plusieurs menhirs

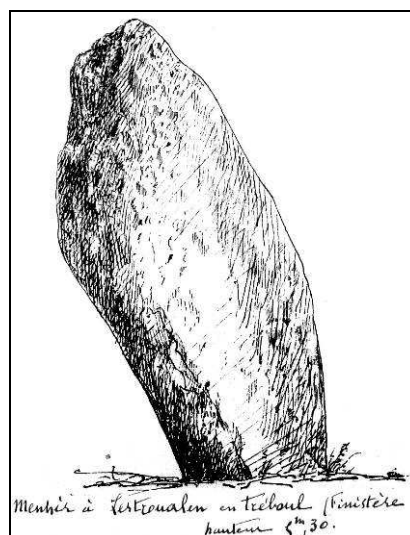
X : 102,250 ; Y : 2365,555 ; Z : 23

Carte archéologique : 29 046 0002

Cartes postales : Villard, n°7066 ; Hamonic, n°3025 ; Villard, n°3296 ; V.P., n°13 ; Lévy Lucien , n°59 ; Lévy Lucien, n°126 ; Gombier.



Menhir de Lestroualen (CP Villard 7066)



Menhir de Lestroualen (ADF, P. du Chatellier, 100 J 1317)

Ogé, 1852, p. 381 : "Entre Tréboul et Poullan, l'on rencontre plusieurs menhirs, dont le principal peut avoir 5 m. 50 c. d'élévation."

Chatellier, 1907, p. 265 : "Deux menhirs de 6 mètres et 5m 30 de haut entre Lestroualen et le Sable-Blanc." L'existence de 2 menhirs d'aussi grande dimension n'est pas confirmée par les autres auteurs.

Giot, 1997-b, p. 54 : "juste à côté de la D 207, avant d'arriver aux Sables-Blancs, un autre est indiqué sur la carte et accessible."

● Nouvelle église / Tréboul-Coz – 2 menhirs

Chatellier, 1907, p. 265 : "Deux petits menhirs restes d'un cromlec'h dans un champ près du cimetière, entre la nouvelle église et Tréboul-Coz."

Guénin, 1911 : "Tréboul. - Cromlech près du cimetière."

● Ouest voie ferrée – 2 menhirs

Chatellier, 1907, p. 265 : "deux autres menhirs dans un bas fond à 500 mètres à l'Ouest de la voie ferrée avant d'arriver à Douarnenez, ces deux menhirs sont à quelques mètres l'un de l'autre."

● **Ploaré – toponyme "peulven"**

X : 105,135 ; Y : 2362,660 ; Z : 49 (lieu-dit)

Giot, 1997-b, p. 54 : "D'autre part, au sud du quartier de Ploaré, à l'entrée de Douarnenez, en venant de Quimper, sur la D 765, le carrefour avant le Temple celto-romain de Trogouzel se nomme Menez-Peulven, nom symptomatique."

GUENGAT

● **1 km ouest bourg – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 249 : "Tumulus fouillé, de 2 mètres sur 35 à 1 kilomètre Ouest."

● **Kergoat – tumulus**

X : 113,800 ; Y : 2357,499

Carte archéologique : 29 066 0001

Giot, 1976, p. 13 : "M. J. Peuziat a repéré des tumulus nouveaux à Kergoat en Guengat, à Bellevue et au Merdy en Kerlaz."

BSAF, 1977, p. 11 : tumulus

Le Roux, 1977 : "A Kergoat, un tumulus a été arasé il y a quelques années sur le sommet d'un coteau ; non loin de là, deux haches à talon en bronze ont été recueillies par l'exploitant et communiquées par M. Peuziat."

Briard, 1984, p. 241 : "Kergoat. Tumulus signalé par J. Peuziat en 1977 (X : 113,8 Y : 357,5 Z : 125 m)."

● **Saint-Alouarn – tumulus**

Guénin, BSAF, 1892, procès verbal séance 30/06/1892, p. XXX : un tumulus au village de Saint-Alouarn.

LE JUCH

oooo

PLOGONNEC

● **Bonnescat – tumulus**

Rivière, 1995 : tumulus.

● **Creach-Ave – tumulus**

Le Guennec, 1938, p. 260 : "Au sommet de la colline de Creach-Avel la bien nommée - en breton : la hauteur du vent - un tumulus bordé par notre chemin forme belvédère sur la campagne tourmentée de Plogonnect et la montagne de Locronan, qui profile au ras du ciel clair sa longue croupe onduleuse, parée de fines teintes d'herbe roussie, dans lesquelles se jouent d'admirables diaprures de bruyères mauves, de fleurettes jaunes et roses, d'ajoncs dorés."

● **Kernescop – tumulus**

X : 111,200 ; Y : 2362,199

Carte archéologique : 29 169 0001 (ce monument se trouve près du village de Kernescop ; est-celui classé MH et signalé par Briard ; le village de Kerledan est à 700 m vers l'est ?)

MH : "Kerledan - Tumulus (cad. YZ 18) : classement par arrêté du 4 novembre 1971"

Briard, 1984, p. 250 : "Kerledan. Tumulus (parcelle 18 YZ ; classé le 4-11-1971)."

● **Kernevez-Kerlanguy – dalle ornée de cupules**

Le Goffic, 1997 : "En 1987, R. Cosmao en labourant un champ à Kernevez-Kerlanguy en Plogonnec, accrocha une dalle de granite de 1,41 m de longueur, 1,11 m de largeur et une quinzaine de centimètres d'épaisseur, sans rien remarquer d'anormal alentour (Le Goffic, 1990). Cependant, il avait trouvé auparavant une hache polie en fibrolite dans une parcelle voisine et une en dolérite du groupe A un peu plus au Sud-Ouest. Cette dalle au contexte douteux est couverte de cupules simples, d'autres sont ovales, voire très allongées en barres, certaines de très grande taille, atteignant 20 cm et formant une vraie cuvette profonde de 59 mm (fig. 14). Deux cupules sont en forme de haltères et reliées à une plus grande cupule par un sillon. Un trait gravé rectiligne part d'une cupule tandis qu'une autre en possède deux orthogonaux. Les cupules de plus gros module et les plus profondes se trouvent regroupées à une extrémité de la pierre. Cette dalle montre des analogies avec celle de Penhoat en Saint-Coulitz, publiée par P. Du Chatellier en 1901 et aujourd'hui disparue."

● **Kervolzet – tumulus**

X : 114,682 ; Y : 2360,844

Carte archéologique : 29 169 0002

MH : "Kervolzet - Tumulus (cad. ZZ 89) : inscription par arrêté du 25 janvier 1972"

Briard, 1984, p. 250 : "Kervolzet. Tumulus de 25 m/lm (parcelle 900 B4)."

● **La motte – tumulus**

Galliou, 2009-b : "le tumulus de la Motte était entamé par une construction en petit appareil qui a livré du mobilier romain."

● **Rubihan – tumulus**

Rivière, 1995 : tumulus

● **Staven-Menez-Ru – 2 tumulus**

X : 117,127 ; Y : 2362,153

Carte archéologique : 29 169 0003

Briard, 1984, p. 250 : "Staven-Menez-Ru. 2 tumulus au sud de la route de Plogonnec à Landrévarzec (X : 1 171-1 173 Y : 3 628).

● **"Toul ar Gramp zu" – dolmen détruit**

Rivière, 1995 : "Jusqu'à la guerre de 1914, le rituel voulait que l'on ôta ses sabots en passant devant le dolmen appelé "Toul ar Gramp Zu", la "chambre noire". Il fut démantelé par son propriétaire dans les années 1960."

● **Kerlivit – coffre**

Flagelle, 1878 : "Grotte en forme de dolmen, dont le sommet est au rez du sol, ayant de profondeur 1 mètre 50, formée de quatre pierres dressées sur leurs joints, dans un courtil, au village de Kerlivit. Cette grotte, ou dolmen, est surmontée d'un tumulus. Vers 1850, le propriétaire, Yves Le Moigne, en déracinant un chêne d'environ 2 mètres de circonférence, découvrit deux pierres qu'il fit enlever, et sous lesquelles on trouva la grotte, parfaitement nette et contenant 6 poignards à deux tranchants, en bronze, de 25 à 30 centimètres de long, une hache, aussi en bronze, emmanchée comme une tranche, et trois ou quatre pierres grossièrement arrondies. La grotte, à l'intérieur, a 2 mètres, de longueur sur 1 mètre 50 de largeur."

Halna du Fretay, 1893 : "Dolmen sous tumulus de Kerlivit, en Pouldergat (Finistère).

Le tumulus n'était pas grand 2 mètres de hauteur sur 5 mètres de largeur), mais le dolmen qu'il recouvrait était tout à fait remarquable par la perfection apportée à sa construction, et je ne m'attendais pas à trouver une crypte souterraine aussi soignée sous un si petit tumulus.

Le dessus de la table était à 0m 20 au-dessous du sol, et aucune saillie ne se remarquait à l'extérieur des pierres qui étaient régulières et avaient à l'intérieur des parements parfaitement unis, les supports se rejoignaient exactement dans toute leur hauteur, et les tables étaient bien posées sur un plan horizontal.

Les quelques rares interstices qui pouvaient exister étaient bouchés avec de l'argile battue, et j'ai constaté même l'empreinte des mains.

La crypte était orientée du nord au sud et avait eu longueur à l'intérieur 1m 00

En largeur 1m 43

En hauteur 1m 42

Les deux grands côtés avaient chacun deux supports, les petits côtés un seul ; deux tables les recouvraient et le pavé était formé aussi de deux pierres donnant une surface unie et parfaitement régulière.

J'ai trouvé à l'intérieur :

1° Deux poignards en bronze très bien conservés : l'un, de 0 m. 16 de longueur sur 0 m. 05 de largeur ; l'autre, de 0 m. 15 sur 0 m. 035. Tous les deux ont un renflement dans la ligne médiane et ont au pourtour un double filet gravé ; ils étaient emmanchés au moyen de rivets qui existent encore ;

2° Une pointe de flèche à ailerons et pédoncule et quelques silex taillés, grattoirs et pointes ;

3° Des boulets de pierre, pierres de fronde.

Ce dolmen n'était qu'à six kilomètres des tumulus de Kervini, que j'ai décrit dans mon ouvrage : Bronzes et silex dans les deux tumulus accolés de Kervini, en Poullan, lu le 20 septembre 1887 au Congrès archéologique de Bretagne.

A Kerlivit, je n'ai pas fait, il s'en faut, une aussi remarquable trouvaille pour mon musée, mais j'ai trouvé la même réunion du bronze et de la pierre. Le dolmen ressemblait beaucoup au second, creusé à Kervini ; le rite avait été aussi l'incinération et l'époque de la construction la même, soit le quatrième avant notre ère."

Chatellier, 1907, p. 261 : "Dolmen avec table au rez du sol, dans le jardin de Kerlivit, à 2 kilomètres au Nord du bourg. Ce dolmen, ou mieux cette chambre dolménique, dont les parois sont maçonnées à pierres sèches, était recouvert d'un tumulus. Le propriétaire, Yves Le Moign, ouvrit cette sépulture et y recueillit, près de restes incinérés, une hache en bronze et six poignards de même métal, à rivets, longs de 25 à 30 centimètres."

● **Botcarn – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 262 : "Camp avec tuiles et tumulus, à Batcarn, à 3 kilomètres au Nord-Ouest du bourg."

Tanguy, 2001 : "C'est manifestement ce sens [tas de pierres] qu'il faut retenir pour l'île Carn, connue pour son tumulus, à Ploudalmézeau, pour Penharn, village de Cléden-Cap-Sizun, situé près d'un dolmen, selon un acte de Landévennec⁴, pour Botcarn, village de Pouldergat, où a été signalé un tumulus, ainsi que pour les dérivés formés avec le suffixe collectif -etum que sont Carnoët (Côtes-d'Armor), Carnoët en Clohars-Carnoët (Fin.) et en Guidel (Morb.)."

⁴ Op. cit., p. 576 : « locus (Penkarn) justa Tolmaen ».

Guénin, 1911 : "Poullan. - Menhir près d'une chapelle."

Giot, 1969 : "Beuzec-Cap-Sizun et Poullan-sur-Mer. Le « Comité de Recherches de Douarnenez. » a recensé avec précision les tumulus de ces communes et en a ainsi découvert de nouveaux."

● **Kerviny – dolmen**

Flagelle, 1878 : "Au nord du village de Poullan et du chemin de Plonéis à Pont-Croix, sur le sommet de la montagne un dolmen bien conservé."

Chatellier, 1907, p. 263-264 : "Dolmen formé de 4 piliers supportant une table de 2m20 sur 2m30 sur le sommet du coteau à 900 mètres au Nord du village de Poullan. Largeur de la chambre 1m55, profondeur sous la table 1m80, ouverture à l'Est. Ce dolmen est à 300 mètres au Sud de la route de Pont-Croix à Douarnenez, en face le village de Kervini."

● **Non localisé – dolmen**

Halna du Fretay, 1896-b : "Le premier dolmen a été une pierre plus ou moins plate reposant par une de ses extrémités sur une roche naturelle ; plus tard on a posé parfois le bord de la table sur une autre pierre mise de champ dans le sol et relevant ainsi légèrement un des côtés de la table.

Ces dolmens, au ras de terre, envahis par les herbes et les végétations diverses, sont très difficiles à distinguer ; j'en ai fouillé neuf de ce genre l'été dernier en Poullan.

J'y ai trouvé encore le mobilier funéraire en granit, mais il devient plus rare ; le rite est toujours l'incinération, il n'y a pas d'urnes ; j'ai constaté des cendres, du charbon ; on commence à trouver des silex et des quartzites taillés, mais ils sont encore rares ; la pierre polie apparaît.

J'ai trouvé là : 4 maillets à manche, plus soignés que les précédents ; 2 pierres fétiches curieuses avec pédoncules, 4 coups de poing à poignée ; 2 grands coups de poing triangulaires dont un poli au dessus, 1 gros celtiforme ; 1 gros cube régulier de 0m08 de côté ; 1 coin ; 3 projectiles allongés ; 2 gouges ; 7 usoirs en diorite dont deux avec rainures pour aiguiser les pointes en os ; 8 silex taillés ; 1 nucleus en quartzite."

● **Kerbasquin – dolmen**

Chatellier, 1907, p. 263 : "Dolmen, à 100 mètres de Kerbasquin, mesurant intérieurement 2 mètres 70 centimètres, 2 mètres 90 centimètres et 1 mètre 30 centimètres, à 2 kilomètres au Nord du bourg."

● **Kerbastiou – dolmen**

Flagelle, 1878 : "Dolmen à 100 mètres est de Kerbastiou."

● **Kerfeunteun/Kermabburon – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 264 : "Tumulus, à 800 mètres à l'Est des substructions qui sont à gauche, à 100 mètres de la route de Pont-Croix à Pouldavid, en montant de Kerfeunteun à Kermabburon."

● **Kergavan – menhirs et dolmen**

X : 100,430 ; Y : 2366,165 ; Z : 62 (menhir sud)

Carte archéologique : 29 226 0007

X : 100,160 ; Y : 2366,545 ; Z : 42 (menhir nord)

Carte archéologique : 29 226 0008

Carte postale : Lévy Lucien, n°21.

Bigot, 1884, p. 151 : "[...] dans le village de Kergavené, on trouve quatre autres menhirs d'une hauteur moyenne de 4 m. 50 c., puis un dolmen sur un tertre appelé dans les environs Ti-ar-Goriket."

Giot, 1997-b, p. 54 : "Un [menhir] de 4 m au sud-est de Kergavan, et un autre de 3 m en haut de la falaise au nord-ouest du même village (ouest du parking.)"

● Kerhas – coffres

Halna du Fretay, 1896-b : "*Les dolmens sous tumulus de Kerhas, en Poullan.*

Le premier dolmen où j'ai trouvé écrasés, par suite du poids supérieur, les débris de trois urnes, du charbon et des cendres, pouvait être à peine soupçonné sous le très petit tumulus de 3 mètres de diamètre sur moins de 2 mètres de hauteur et confondu parmi un chaos de roches naturelles de toutes grandeurs.

La construction se composait de deux roches brutes apportées comme supports vis-à-vis de deux roches naturelles et au-dessus, rasant le sol, une table les recouvrant à peine, sous laquelle était la sépulture ; puis au-dessus une grande table de 2 m. 40 sur 1 m. 80 avec une épaisseur moyenne de 0 m. 35.

Les poteries sont épaisses, peu cuites, faites sans le secours du tour et indiquent une grande ancienneté.

J'ai trouvé là et disposés autour de chaque urne : 1 usoir long et fin ; 3 gros galets de la mer très bien arrondis mais naturels et choisis ; 2 boulets de pierre arrondis par la main de l'homme et polis ; 1 autre boulet pareil entre les deux tables.

Les intervalles entre les tables et entre les supports étaient bouchées avec des pierres plus petites formant une sorte de galgal réduit, ce qui donnait à l'ensemble recouvert de mousse et d'un peu de terre l'apparence d'un petit tumulus où on entrevoyait les rochers.

J'insiste sur ce fait absolument rare d'une deuxième table plus grande recouvrant la première au-dessus du dolmen et la débordant de tous les côtés.

A peu de distance j'ai fouillé un autre dolmen de la même dimension, mais mieux construit ; il était recouvert d'une très petite quantité de terre le dissimulant à peine, les interstices étaient bouchés avec de la terre et des pierres, et il avait dû, avant la dégradation par les pluies, former à peu près dôme.

Le fond de la chambre sépulcrale était à 0 m. 40 au-dessous du sol, à la base de la terre végétale ; il n'y avait pas de pavés et les grandes pierres supports et table étaient très irrégulières, mais formaient cependant une chambre ayant en moyenne 2 m. sur 1 m. 60 avec 1 m. 20 de hauteur.

Le rite avait été l'incinération et il faut le classer parmi les premiers dolmens.

Le mobilier se composait de : 3 galets de la mer, 1 grattoir en silex, 1 pointe de flèche en quartzite, 1 grande rondelle en granit de 0 m. 14 de diamètre.

Encore un granit taillé, mais ce n'est plus une arme ou un outil, le temps a marché, et la coutume ancienne se remarque encore pour un fétiche."

● Keriéré – coffres

Le Roux, 1977 : "*A Keriére, trois petits caissons cubiques en dalles de migmatite locale ont été découverts et fouillés par M. Peuziat ; ils contenaient chacun une urne cinéraire dont l'une était coiffée d'une jatte retournée en guise de couvercle. Si deux des urnes évoquent déjà les formes de l'Age du Fer, la troisième incinération était contenue dans un gros gobelet tronconique à forts tétons de préhension et bord plat décoré de coups d'ongle, rappelant encore certaines céramiques du Bronze final.*"

● Kerlaffin – menhir

X : 98,300 ; Y : 2365,860

Carte archéologique : 29 226 0005

Flagelle, 1878 : "*Menhir de 4 mètres, à 100 mètres ouest de Kerlaffin ; cercle de pierres autour.*"

Chatellier, 1907, p. 262 : "*Menhir de 3 mètres 40 centimètres de haut et de 2 mètres 10 centimètres de plus grande largeur, à l'Ouest du village de Kerlaffin.*"

Giot, 1997-b, p. 54 : "*[...] un [menhir] de 3 m près de l'amer de Kerlaffin (il devait servir d'amer avant celui en ciment !), qui est d'ailleurs au nord du village de Kermenhir où il n'y a plus rien*".

● Kermenhir – menhir et sépultures

Flagelle, 1878 : "*Menhir au village de Kermenhir, à 200 mètres au nord du bourg.*"

Chatellier, 1888 : "*La sépulture de Kermenhir se composait d'une chambre dolménique de 2 mètres 90 de long sur un mètre de large intérieurement, dont la table affleurerait à la surface du sol. Littéralement bondée de restes incinérés et de cendres provenant de corps brûlés sur un bûcher dont on retrouve l'emplacement à*

60 mètres à l'est, nous y avons recueilli une hache plate en bronze, une pendeloque en schiste et deux pointes de flèches en silex barbelées à ailerons, merveilleusement taillées (musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 263 : "Trois sépultures dolméniques, à 800 mètres au Sud de Kermenhir. Deux d'entre elles, explorées en 1883 ont donné une hache plate en bronze et des pointes de flèches barbelées, en silex. (Musée de Kernuz.)"

● Kermeur – tumulus

Briard, 1984, p. 266 : "Kermeur. Tumulus récemment arasé au S.-O. de la ferme, d'après B. Hallégouët."

● Kerinec (Lesaff / Kerdanet) – menhir et dolmen

X : 98,305 ; Y : 2362,085 (menhir)

X : 98,245 ; Y : 2362,050 (dolmen)

Carte archéologique : 29 226 0011 (dolmen)

Cartes postales : Le Doaré, n°2201 ; Le Doaré, n°2793.

Flagelle, 1878 : "Dolmen et menhir de 4 mètres 20 de hauteur, dans le deuxième champ au nord du manoir de Kerdanet, bordant le chemin de la chapelle de Kerinec à Lézaff."

Chatellier, 1907, p. 262 : "Menhir et dolmen, entre Lesaff et Kerdanet, à 3 kilomètres au Sud du bourg."

Chatellier, 1907, p. 262 : "Menhir de 4m50 de haut et dolmen dans un petit bois entre la chapelle de Kerinec et le manoir de Kerdanet."

Toscer, 1908, p. 212 : "Entre la chapelle de Kérinec et le hameau de Lézaff, dans un champ au bord de la route, est un dolmen avec son menhir indicateur, de quatre mètres de hauteur."

Giot, 1997-b, p. 54 : "Si du bourg de Poullan-sur-Mer, on va vers le sud à la jolie chapelle de Kerinec, au-delà du carrefour vers Lesaff, au nord-est, il y a un menhir de 3 m et près un petit dolmen simple, une table sur trois supports."

● Kerroue – coffre

Briard, 1984, p. 266 : "Kerroué. Coffre découvert vers 1930, fouillé par le Chanoine Perennes et remonté à Tréboul dans une propriété."

● Kervini – 2 tumulus

X : 100,100 ; Y : 2361,049

Carte archéologique : 29 226 0009

Halna du Fretay, 1888 : "Lorsque l'on quitte la chaussée du bras de mer qui forme un des ports de Douarnenez, on passe à Pouldavid dont la traduction en langue Celte rappelle la légende qui veut voir sous cette vallée couverte d'eau les restes de la ville d'Is et le tombeau de la fille du roi Grallon.

En continuant vers Pontcroix, la route a une pente toujours ascendante de cinq kilomètres environ. Arrivé à ce point et sur le territoire de la commune de Poullan, il faut quitter la route et monter encore assez longtemps ; on arrive enfin sur un grand plateau qui forme le sommet de la montagne.

C'est au centre de ce plateau que j'ai trouvé masqués par des landes de vigoureuse végétation les deux tumulus contenant chacun un dolmen sépulcral et séparés par une distance de quinze mètres seulement.

Quel emplacement bien choisi et quelle vue splendide, on dirait une intention : il fallait, après la mort, que les deux chefs, dormant dans leurs cryptes souterraines, puissent encore surveiller leur immense pays de chasse et de pêche, les campements divers de leurs tribus, et les 246 monuments mégalithiques, aujourd'hui tous fouillés ou en ruines, que l'on peut compter sur ce côté de la baie de Douarnenez.

On domine, en effet, tous les environs, et le panorama est magnifique, s'étendant sur toute la baie de Douarnenez, toute la chaîne des montagnes de Menezc'hom avec la vue des clochers des paroisses de

Confort, Meïlars, Mahalou, Pontcroix, Plouhinec, Poullan, Beuzec, Ploaré, Locronan, Ploëven, Plomodiern, Plonevez-Porzay.

L'emplacement choisi porte les noms de montagne et champ du Castel (en traduction française), dépendances des villages de Coz-Feuntun et de Kervini en Poullan.

J'ai commencé le 18 août 1887 par le tumulus le plus au sud, les deux se trouvant par leur section centrale sur la ligne parfaite du nord au sud. J'ai attaqué à la fois ses deux extrémités de l'axe de l'est à l'ouest.

J'ai rencontré très vite le galgal, la couche de terre ne dépassant pas 1 m 35 d'épaisseur sur le dessus du tumulus qui a en tout un diamètre de douze mètres.

Le galgal avait 8 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur. A l'extrémité ouest du galgal et la base légèrement enfouie dans le galgal, je signale d'abord un menhir de 2 mètres de hauteur au-dessus du sol, et, entre ce menhir et le dolmen, un demi cromlec'h, chaque pierre de un mètre de hauteur environ au-dessus du sol, toutes ayant une face concave tournée vers le dolmen.

Le côté est n'offrait, à l'extérieur du galgal ni à l'intérieur, aucune particularité, et l'entrée était évidemment de ce côté.

Le dolmen se composait sur le dessus de deux tables.

L'une à l'est de 2 m 20 de large sur 2 m 70 de long, l'autre à l'ouest accolée de 2 m 10 de large sur 0 m 80 de long dans la direction en longueur de la crypte du dolmen de l'est à l'ouest.

Le dolmen forme un rectangle parfait avec ses quatre côtés en maçonnerie sèche supportant les deux tables.

Les dimensions de la crypte sont, à l'intérieur :

Longueur 3 m 20

Largeur 1 m 20

Hauteur 4 m 20

Le pavé repose sur le roc inégal, parfaitement nettoyé, avec toutes les cavités bouchées ensuite par un pavé rudimentaire, mais comblant parfaitement tous les interstices pour former un pavé d'apparence régulière.

Le plan inférieur du pavé de la crypte se trouve être, par suite des indications précédentes, à 2 m 40 en contre-bas du sol environnant et je résume les mesures comme suit :

Épaisseur du pavé 0 m 20

Vide intérieur 4 m 20

Épaisseur de la table du dolmen 0 m 40

Le dessus de cette table a en contre-bas du sol 0 m 30

Total 2 m 40

Dès que la maçonnerie du côté est a été enlevée, j'ai pu constater que rien n'avait été dérangé à une époque antérieure et que la sépulture n'avait jamais été violée. Il y avait une hauteur de 0 m 40 environ de la terre noire des dolmens, grasse au toucher, couvrant tout le fond de la crypte avec surface légèrement ondulée.

Il n'y avait pas d'urnes, et j'ai eu bien vite la certitude que les cendres avaient été renfermées dans un sarcophage en bois, qui contenait aussi deux haches en bronze entières, dont je donne le dessin et l'échelle de dimension ; on dirait, à part le peu d'épaisseur, l'imitation des haches en pierre. Il y avait encore au même endroit une épée en bronze brisée à l'époque de la sépulture, et 9 pointes de flèche à ailerons en silex.

Ce sarcophage avait été posé primitivement à environ 0 m 50 delà porte, autant qu'il était possible d'en juger, car le bois était en complète décomposition ; j'ai pu cependant en conserver quelques morceaux de petites dimensions.

Le peu d'épaisseur des haches en cuivre et leur forme pourraient indiquer, je crois, que l'âge de ce dolmen doit remonter au début de l'âge de bronze où le métal était encore bien rare.

M. René Kerviler, réminent savant, nous donne cet âge exact dans sa brochure le Chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire C'est le VIIe siècle avant notre ère.

Les investigations les plus minutieuses n'ont pu faire découvrir, au milieu des cendres et du charbon, aucun débris de poteries ou d'ossements. Je n'y ai trouvé épars, dans l'intérieur de la crypte, que onze éclats de silex ou de quartz.

Le surlendemain, 20 août 1887, j'attaquais le second tumulus par une section du centre vers l'est.

Les dimensions extérieures du tumulus étaient les mêmes, sauf un peu plus de hauteur ; en effet, le premier avait été un peu gratté, et dans celui-ci le galgal de 2 mètres de profondeur était- couvert d'une couche de terre mêlée de pierres de un mètre environ d'épaisseur.

Le centre de ma section est m'a fait arriver au centre même de la porte composée d'une seule pierre de 0 m 20 d'épaisseur, s'appliquant parfaitement aux bords des piliers et à la face inférieure de la table, mais que j'ai pu faire tourner très facilement avec un levier et tourner de côté.

Cette dalle debout fermait hermétiquement l'entrée, étant plus grande que l'ouverture et engagée sous la dalle supérieure qui la débordait.

J'ai pu constater aussitôt que la crypte formait un rectangle parfait aux grandes pierres, piliers, tables, supports monolithes d'énormes dimensions, brutes à l'extérieur, à faces lisses à l'intérieur et régularisées à leurs points de jonction, de façon qu'il n'y avait d'aucun côté aucun interstice, ni intervalle entre les piliers, ni entre ceux-ci et la table, en sorte que le dolmen était admirablement fermé et formait un sarcophage parfait, ayant les dimensions suivantes à l'intérieur.

Longueur 2 m 80 Largeur 1 m 38 Hauteur 1 m 23

Une seule table, parfaitement de niveau, le couvrait; dimensions : Longueur 3m30 Largeur 2m18 Epaisseur 0m35

Au sud, 2 supports, l'un, le plus à l'est, de 1 mètre de largeur, l'autre de 1 m 80.

Au nord, 2 supports, l'un, le plus à l'est, de 2 m 40, l'autre de 0 m 40.

A l'ouest un support.

Le pavé était posé sur fond de sable pur sans aucune trace de terre végétale, et se composait de dalles de 0m 40 de côté en moyenne, parfaitement juxtaposées.

Gomme dans l'autre tumulus, j'ai pu voir qu'il ne pouvait y avoir jamais eu aucune violation de cette sépulture, et que tout le fond du dolmen était couvert, comme le précédent, de la terre noire des dolmens, grasse au toucher.

La surface était aussi légèrement ondulée, mais d'épaisseur moindre; je l'ai calculée à sept centimètres et j'ai mesuré au-dessus un vide de 1m 16 entre ce dépôt de cendres et le dessous de la dalle supérieure.

Je suis certain, du reste, qu'il n'est tombé dans aucun des deux dolmens un seul grain de la terre avoisinant ; le dépôt dans les deux était noir et compact, et l'espace au-dessus était absolument vide de tout détrit.

Ce dépôt contenait, dans la partie est, près de la porte, un sarcophage en bois décomposé dont je n'ai pu conserver que quelques menus morceaux.

Il contenait plusieurs objets en bronze dont je donne le dessin et l'échelle de proportion :

1 large épée, 1 lance de forte dimension, 1 poignard entier, et un autre poignard également en bronze, mais en morceaux presque détruits par le temps.

Il y avait en même temps, mêlées aux bronzes dans la cendre, 43 pointes de flèche à ailerons en silex.

Ces pointes sont d'une similitude absolue avec celles du premier tumulus ; elles sont toutes d'une finesse extrême et d'une perfection de travail remarquable.

Je rappelle à ce sujet ce que j'ai dit dans ma précédente brochure, remise dernièrement à la Société Polymathique du Morbihan et faisant, à l'occasion de ma récente découverte d'une station dans le Finistère, avec gisement de silex et quartzite et silex taillés quaternaires, l'historique complet de la pierre taillée, depuis ses débuts jusqu'à notre ère, avec preuves à l'appui, puisque je peux montrer dans les galeries de ma collection huit mille silex types.

Je ne croyais pas qu'il fût possible de tailler la pointe de flèche à ailerons avec des poinçons en silex dont je peux montrer tous les spécimens de toutes tailles, et j'ajoutais que ces flèches étaient contemporaines du bronze et taillées avec des poinçons en métal.

La découverte de tant de pointes de flèches à ailerons si parfaites avec les bronzes dans deux dolmens fermés, prouve bien que mon assertion était fondée, et si on s'est servi en même temps du bronze et du silex, il est permis de penser que l'un a bien pu servir à fabriquer l'autre. Je peux montrer du reste le poinçon en bronze.

Je n'ai pas trouvé dans les cendres le moindre débris de poteries ou d'ossements; j'y ai relevé seulement 15 éclats de silex ou de quartz jetés dans les parties diverses de la crypte.

Il n'y avait absolument rien entre le dallage et le sol nettoyé dans les deux tumulus, et dans ce deuxième dolmen, comme dans le premier, la crypte était souterraine, le dessus de la dalle supérieure étant de quelques centimètres au-dessous du niveau du sol environnant.

C'est ce qui avait trompé, il y a déjà longtemps, pour ce deuxième tumulus, un premier chercheur inexpérimenté. Il avait fait un puits circulaire au centre du tumulus, mais la situation de la crypte dans le sous-sol l'avait trompé, et trouvant à la base du tumulus cette immense dalle, formant la partie supérieure du dolmen, il avait pris cette table pour un rocher.

En conclusion, la similitude des objets trouvés, leur situation au même endroit bien déterminé à l'entrée est des deux cryptes, indiquent deux époques peu éloignées pour ces deux dolmens ; mais malgré la perfection du travail du deuxième dolmen, beaucoup penseront comme moi que le premier dolmen, maçonné des 4 côtés, est postérieur à celui que j'ai fouillé en dernier et que j'appelle le second ; et il faut, je crois, fixer l'âge de ces deux dolmens entre le IV^e et le VII^e siècle avant notre ère; les deux appartenant du reste certainement au même siècle.

Tous les objets dont je parle dans cette note sont visibles dans la galerie du château du Vieux-Chatel pour toute personne qui désirerait en prendre connaissance.

J'ai donné à M. René Kerviler, à mon récent passage à Saint-Nazaire, une des pointes de flèches trouvées dans ces dolmens, et il m'a offert, bien gracieusement, étant donnée l'impossibilité où je me trouvais de me rendre au Croisic pour le 19, d'abord de lire mon rapport sur cette découverte, et ensuite de présenter ma candidature à l'Association Bretonne.

Je suis on ne peut plus heureux d'avoir, dans cette circonstance, un interprète aussi compétent et je le prie d'agréer mes plus sincères remerciements.

Je joins à ce mémoire :

1° Les trois plans du premier tumulus.

2° Les deux plans du deuxième tumulus.

3° Les croquis à l'échelle de 0m 20 par mètre, des six armes en cuivre.

4° La photographie grandeur naturelle de deux des pointes de flèche à ailerons, la plus grande et la plus petite, et de huit des silex taillés trouvés dans les mêmes sarcophages."

Chatellier, 1907, p. 264 : *"Sur le sommet du coteau qui domine le village de Kervini, à 300 mètres au Sud de la route conduisant de Douarnenez à Pont-Croix, on voit deux tumulus l'un à peine apparent l'autre à 20 mètres au Nord-Est de celui-ci, a 18 mètres de diamètre : l'un et l'autre recouvraient une chambre dolménique. Le plus grand était recouvert d'une grande table au rez du sol. Dans la chambre du plus grand, mesurant 2^m 80 sur 1m 30 de largeur et de hauteur sous table, il a dit-on, été recueilli 3 poignards en bronze et quelques pointes de flèche en silex. L'autre a été exploré à une époque inconnue et il est impossible de dire ce qu'il contenait."*

Briard, 1972 : *"En septembre 1887, l'archéologue finistérien Halna du Frétay fit lire aux honorables membres de l'Association Bretonne, réunis en Congrès au Croisic, une magnifique dissertation sur les tumulus de Kervini en Poullan qu'il venait tout juste de fouiller⁵. Celui que certains de ses paysans surnommèrent parfois le « Baron Tumulus »⁶ renforçait en effet la solidité inébranlable de ses convictions préhistoriques par la pratique assidue des travaux de terrain. Si les théories du fougueux préhistorien prêtent aujourd'hui quelquefois à sourire, les comptes-rendus de ses fouilles nous sont encore précieux malgré l'imprécision ou le manque d'illustrations habituelles à l'époque.*

La fouille des deux tumulus de Kervini eut lieu du 18 au 21 août 1887. En ce temps-là, les archéologues étaient plus expéditifs qu'aujourd'hui. La relation de ces travaux est bonne malgré quelques erreurs apparentes dans les mensurations. Les plans des monuments, tracés à la règle et au compas, sont trop beaux pour être vrais mais n'oublions pas qu'on n'en donnait que rarement et que cette première approximation est somme toute assez honnête.

Par contre la situation est plus mauvaise pour le mobilier recueilli. Les croquis d'armes de 1887 sont franchement mauvais et inutilisables. Par la suite, Halna du Frétay en donna des dessins où les types sont plus reconnaissables⁷. Seules deux des pointes de flèches en silex furent dessinées sommairement sur une soixantaine. Les bronzes et silex de Kervini allèrent tout d'abord enrichir le Musée familial du Vieux Châtel puis suivirent, en 1920, la dispersion de la collection lors d'une vente parisienne⁸ ; P. de Givenchy put acquérir une quinzaine de pointes de flèches en silex. Il en réalisa une photographie qui fut reproduite par plusieurs auteurs⁹, puis donna généreusement le lot au Musée Préhistorique Finistérien où elles sont actuellement conservées.

Les monuments subsistèrent longuement tels qu'après la fouille, mais le caveau du tumulus Nord fut complètement extirpé il y a une vingtaine d'années. Ce n'est que plus récemment que le tumulus Sud fut attaqué à son tour. Le cairn central fut entièrement démoli et la dalle de couverture de la tombe déplacée

⁵ Halna du Frétay (M. le Baron), *Bronzes et Silex réunis dans les deux tumulus accolés de Kervini en Poullan*, Bull. Arch. Assoc. Bretonne, T. 7, Le Croisic 1887 (Saint-Brieuc, 1888), pp. 186-192 et 6 à p. 7 pages, V pl.

⁶ Nous sommes redevables à M. Y. Tanneau, Secrétaire de Stotre Société, de la relation de cette anecdote.

⁷ Halna du Frétay (Baron), *Les Ages Préhistoriques et le début de l'Ere Chrétienne*. Bull. Soc. Arch. Finistère, XVI, 1889, pp. 319-368. Tiré-à-part, Quimper, 1889, avec 10 planches concernant le Musée du Vieux Châtel. id., *Histoire du Finistère de la Formation Quaternaire à la fin de l'ère romaine*, Quimper, 1898, 159 pages plus un jeu de planches concernant les collections du Vieux Châtel (Kervini n° 11 à 14).

⁸ *Catalogue de la Collection d'objets préhistoriques provenant des fouilles faites par le Baron Halna du Frétay. Vente aux enchères publiques à Paris en l'Hôtel des Commissaires-Priseurs, 9, rue Drouot, salle n° 10, les lundi 28 juin et mardi 29 juin 1920 à 2 heures et demie précises. Une note parue dans le Bull. Soc. Préhist. Franc., T. XVII, 1920, p. 161, nous rapporte que la vente de cette grande collection et des stocks de publications produisit 10 739 francs...*

⁹ Mortillet (A. de), *Les belles pointes de flèches en silex des sépultures morgiennes de Bretagne*, B.S.P.F., XVII, 1920, pp. 248-255 ; Bénard Le Pontois (Cdt), *Le Finistère Préhistorique*, Paris 1929, fig. 221. Les deux clichés utilisés sont identiques. Une note manuscrite de P. de Givenchy nous apprend qu'une pointe de flèche de cette photo, en haut à gauche, fit partie de la collection Octobon.

contre le talus proche. Il était donc temps de reprendre la fouille de ces monuments si l'on voulait avoir quelques données complémentaires aux résultats du siècle dernier. C'était aussi l'occasion de déterminer la nature exacte de traces d'habitat reconnues près du tumulus Nord.

CONDUITE DES TRAVAUX DE 1971

La campagne de fouilles eut lieu du 28 juin au 25 juillet 1971, avec l'aimable accord de M. Jean-Guillaume Kéritel que nous remercions bien sincèrement. Une étroite et amicale collaboration regroupa une équipe du C.N.R.S., le Groupe archéologique de Douarnenez et des membres du Cercle de recherches archéologiques et géologiques de Plomelin¹⁰. Les travaux avaient été réalisés avec l'appui bienveillant de M. P.-R. Giot, Directeur des Antiquités Préhistoriques de Bretagne¹¹. Le rebouchage des tranchées et la remise en forme du grand tumulus de Kervini ont pu être menés à bien grâce au concours de la Municipalité de Douarnenez qui mit à notre disposition les engins du Service intercommunal et une équipe de cantonniers. Par ailleurs, nous devons remercier M. M. Mazéas, Maire de Douarnenez et M. J. Peuziat, Maire-adjoint pour leur aide dans l'organisation matérielle du camp.

Enfin, M. L. Robet, Maire de Poullan-sur-Mer, assura à l'équipe du C.N.R.S. un support logistique. La participation effective des municipalités locales à des travaux de ce genre n'est pas toujours la règle générale. Elle méritait particulièrement d'être soulignée ici.

STRUCTURE DU TUMULUS NORD

Le tumulus situé le plus au Nord est le deuxième qui fut fouillé par Halna du Frétay. En 1971, c'était une butte encore bien conservée, d'une trentaine de mètres de diamètre et 1,50 m de hauteur au-dessus du sol actuel. Au centre on retrouvait l'entonnoir de l'exploration du siècle dernier, entouré des tas de déblais anciens. La végétation était composée essentiellement de fougères et d'ajoncs et quelques maigres arbustes n'avaient pas entamé ce qui restait des structures. La reprise de l'exploitation avait pour but de reconnaître surtout les parties internes du cairn, dans les sections non attaquées autrefois. Deux tranchées ont été menées à partir de l'Est et du Nord, complétées par deux sondages dans les quadrants nord-est et nord-ouest. Les coupes ont montré que la hauteur maximum du cairn était au centre de 1,50 m au-dessus du vieux sol ; le fond du caveau funéraire était un peu plus bas à quelque 2 m de profondeur, ce qui confirme les données anciennes. Par contre, les dimensions du galgal indiquées par Halna du Frétay, 8 m de diamètre, sont bien inférieures à la réalité. La tranchée Nord nous a montré que les premiers blocs du cairn apparaissaient assez dispersés à une dizaine de mètres du centre pour devenir plus resserrés au niveau des 6 mètres. Au-delà on retrouvait la masse de limon rapporté, sous l'humus actuel, puis une couche d'humus ancien qui commençait à une dizaine de mètres du centre et devait marquer la fin de la butte funéraire. Il n'y avait ni fossé ni couronne de pierres. La tranchée Est fit découvrir un cairn beaucoup plus resserré, commençant à 9 mètres du centre assez brusquement (figures 1 et 2). A 10,50 m, l'humus ancien dessinait une curieuse inflexion en U, qu'il est difficile d'interpréter comme un fossé ou la trace d'un travail ancien de la terre car cette structure n'a pas été rencontrée par ailleurs. Le tumulus devait avoir à l'origine une vingtaine de mètres de diamètre. La tombe centrale écrite par Halna du Frétay était composée de grands éléments, longue de 2,80 m, large de 1,30 m et haute de 1,23 m.

Le dégagement de cette zone a été décevant. Seul un gros bloc de calage de cette tombe a été retrouvé et nous avons su, par la suite, que les dalles du caveau funéraire avaient été réemployées pour la construction d'une porcherie. Toutefois de sondage n'aura pas été inutile. Il montre en effet que le caveau n'était pas inséré étroitement dans le sous-sol, mais avait été aménagé dans une sorte de cuvette entamant, à peu de

¹⁰ Un premier levé topographique fut mené en juin avec M. Y. Lecerf, agent technique au Service des Fouilles. L'équipe permanente I de recherche comprenait M. Bardon D., Professeur, Mlle Bardon C, étudiante, MM. Boeuf-Fernandez G., étudiant, Bourhis J. ingénieur au C.N.R.S., Briard J., Mme Briard M., Mlle Cornic M.-C., Professeur, Mlle Guellec A., étudiante, MM. Kervarec A., étudiant. Le Provost F., Instituteur, Mlle Philippe D., Professeur d'Histoire, MM. Onnée Y., Collaborateur technique au C.N.R.S., Breut A., Secrétaire de la Société Archéologique qui participa activement aux travaux, cependant que M. Josick Peuziat continua en plus du travail de fouilles une importante activité de prospection archéologique. Pris par leurs autres activités, MM. Brun J., Celton J., Helbert, Mlle Ledu C. participèrent épisodiquement à la fouille de même que M. Péron P., Directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de Douarnenez, et d'autres qui aux heures chaudes de juillet 1971, apportèrent leur contribution à la recherche préhistorique. Parmi les visiteurs, il nous faut mentionner toute une équipe d'étudiants suisses, sous la direction des Professeurs E. Schmid et L. Berger, de même que le passage de M. R. Chanas, producteur délégué à l'O.R.T.F.

¹¹ Autorisation de fouilles archéologiques n° 001145 du 23 mars 1971. Les tumulus Nord et Sud se trouvent respectivement dans les parcelles 46 et 48, section ZW du cadastre de Poullan-sur-Mer révisé en 1960 (coordonnées Lambert 100-200 361-100). Pour y accéder à partir de Douarnenez, on prend la route d'Audierne et à 5 km, avant le village de Kervini, on emprunte à gauche le chemin de Kermaburon. Un sentier, à gauche de la côte de Kermaburon, conduit directement aux tumulus.

profondeur, le sous-sol arénacé. Le sondage nord-est a permis de confirmer le diamètre du cairn central. Par contre, le sondage nord-ouest a permis de retrouver un petit bloc triangulaire, sorte de petit menhir couché, long de 1,20 m, large à la base de 1,20 m et épais de 45 cm. pouvait tenir debout sur sa base plate triangulaire et l'on peut se demander si ce n'est pas là un petit menhir « indicateur » couché par la suite, d'autant plus qu'Halna du Frétay avait signalé pour le tumulus Sud, précisément du côté Ouest, un petit bloc de même nature.

En résumé, le tumulus Nord de Kervini devait avoir la composition suivante : un grand caveau central formé de grandes dalles, à demi enterré dans le sous-sol et entouré d'un cairn de 9 m de rayon et 2 m de haut. Une couche de limon arénacé recouvrait le tout, portant le diamètre du tumulus à une vingtaine de mètres pour une hauteur maximum de l'ordre de 3 mètres.

STRUCTURE DU TUMULUS SUD

C'est le premier tumulus d'Halna du Frétay et le plus arasé en 1971. Le levé topographique a montré une dénivellée maximum suivant la pente naturelle, vers l'Ouest, de l'ordre de 70 cm alors que la hauteur moyenne de la butte est de 50 cm au-dessus du sol actuel. Le cairn en avait été détruit et avait servi à l'empierrement du chemin menant au tumulus. Le menhir Ouest trouvé autrefois de même que la petite ceinture de blocs en « cromlec'h » qui délimitaient le cairn avaient disparu. Les dalles de couverture de la tombe avaient été, l'une détruite, l'autre déplacée. Malgré tout cela les vestiges du caveau funéraire se révélèrent fort intéressants. Une tranchée menée du Nord vers le centre (figure 3) permit de retrouver tout d'abord toute une lentille d'arène granitique qui provenait du creusement de la tombe, et sous cette lentille un vieux sol violacé avec des charbons de bois qui servirent à la datation radiocarbone. Au centre le caveau funéraire creusé dans le sous-sol et paré de murets de pierres sèches a été retrouvé et ses parois étaient miraculeusement intactes, permettant un relevé précis du tombeau (figure 4).

La dalle de couverture de la tombe repoussée contre le talus était un énorme bloc de granite de 2,55 m de long, 2,10 m de large et 40 à 50 cm d'épaisseur, au demeurant une masse globale de l'ordre de 4 à 5 tonnes. Cette dalle présente une vague figuration triangulaire gravée (hache ?), mais le grain est trop érodé pour que le signe soit reconnu comme certain. Cette dalle ne recouvrait pas toute la tombe mais, toujours d'après la description ancienne, était accompagnée d'un second linteau de 2,10 m sur 0,80 m.

Une fois dégagé, le caveau laissait voir des parois en maçonnerie d'assez mauvaise qualité et de surcroît assez instables du fait du déplacement de la dalle. La longueur interne de la tombe était de 2,30 m pour une largeur maximum d'un mètre, la profondeur étant de l'ordre d'un mètre également. Si la dimension nettement surestimée donnée par Halna du Frétay (3,20 m) résulte peut-être d'une coquille, par contre, sa description d'un « dolmen formant un rectangle parfait » est un peu fantaisiste. Comme beaucoup de tombes de cette série du Bronze ancien, les murets sont grossièrement construits, composés de moellons souvent inclinés dans tous les sens (figure 4 : élévation C-D) et ce n'est qu'avec les tombes à poterie du Bronze Moyen qu'apparaîtront régulièrement les beaux caveaux en maçonnerie bien régulière. L'orientation de la sépulture est Est-Ouest comme pour la tombe du premier tumulus.

En résumé, le tumulus Sud nous a fourni quand même un plan correct de caveau funéraire avec creusement du sous-sol rocheux et rejet des déblais pour amorcer la masse du tumulus. On voit que les deux monuments de Kervini, semblables par leur mobilier à armes de bronze et pointes de flèches en silex ont une structure différente. A Kervini Nord, le caveau en grosses dalles est aménagé dans une cuvette du sous-sol peu profonde, alors qu'à Kervini Sud le caveau est formé d'une fosse rectangulaire creusée dans le sous-sol et parée grossièrement. Cette dernière technique, plus économique, se perfectionnera au Bronze Moyen.

LE MOBILIER DES TERRES

En 1887, il n'est fait mention, en dehors du mobilier funéraire proprement dit que de quelques éclats de silex de quartz recueillis dans les cryptes funéraires¹². Il s'agit surtout de déchets de taille. En 1971, quelques éléments supplémentaires ont été découverts. Il faut d'abord signaler une petite meule dormante en granite découverte dans la tranchée Est du tumulus Nord, juste à la périphérie du cairn (figure 1), cependant qu'une molette provenait du secteur nord du même tumulus. La poterie recueillie dans les cairns où la masse assez maigre de limon rapporté peu abondante, mais on note la présence de rebords droits parfois soulignés par une moulure (figure 5). Les fonds sont plats, assez grossiers (figure 5, 16, 17). Quelques fragments de carènes plus minces appartiennent à des récipients plus finis. On retrouve les types de poterie domestique assez peu différenciés du Néolithique et qui persisteront pendant tout l'Age de Bronze, avec cependant apparition plus fréquente de décors digités. Dans le tumulus Sud, juste en bordure de la tranchée nord, toute une masse de tessons groupés a été recueillie (figure 3). Malheureusement il s'agit de fragments de

¹² Halna du Frétay, 1887, Pl. V...

panse qui ne se raccordent pas (figure 5, 23, 25). Ils peuvent cependant provenir d'une assez grande jarre en céramique très bien cuite et peu épaisse au contraire des tessons précédents. Son appartenance au Bronze Ancien n'est pas certaine. Elle rappelle plutôt les poteries situliformes d'habitats côtiers du Bronze Moyen et Final de Bretagne¹³.

Le mobilier lithique est peu abondant. Halna du Frétay n'avait récolté que 11 éclats de quartz et silex. Nous n'en avons guère plus- mais il faut cependant signaler un petit grattoir épais provenant de la tranchée Nord (figure 5, 1) et une petite lamelle trouvée au voisinage de la tombe Sud (figure 5, 20). L'ensemble de ces documents accessoires laissent entrevoir un outillage domestique assez pauvre avec meules et molettes de type encore néolithique, outillage de quartz et silex très peu soigné et céramique domestique grossière également peu évoluée. Ce n'est qu'au mobilier funéraire que les innovations et les objets précieux métalliques étaient réservés.

LE MOBILIER FUNERAIRE

Suivant la description de 1887, il fut recueilli, dans la tombe Sud, deux haches en bronze, une épée et 9 pointes de flèches, le tout sur un lit de bois décomposé qui n'excluait pas la présence d'un sarcophage ou au moins de coffrets en bois. Le tumulus Nord « donna une épée, une pointe de lance (ou poignard ?), un poignard, les débris d'un autre et 43 pointes de flèches en silex. Les deux mobiliers funéraires semblent avoir été mélangés par la suite et une certaine imprécision règne sur le décompte total du mobilier puisqu'en 1898¹⁴ Halna du Frétay donne pour résultat de cette double fouille : 2 larges épées, 1 grande lance, 5 poignards et 63 pointes de flèches. Notons qu'à la vente de 1920 furent dispersées 50 pointes de flèches. Les armes en bronze devaient être en assez mauvais état et ont jeté découvertes parfois brisées. Le catalogue de la vente de 1920 proposait un lot de 2 haches, 2 épées, une lance et un poignard.

Pour les haches nous n'avons que le mauvais dessin de 1887 qui leur donne une curieuse forme ovoïde (figure 5, B). Elles mesuraient 25 et 20 cm suivant l'échelle figurée alors, ce qui semble un peu fort, et étaient très plates.

Il s'agissait peut-être de ces grandes haches à très petits rebords trouvées dans les mobiliers funéraires de la même série de tumulus. Leur forme étrange pourrait s'expliquer par leur corrosion, fréquente, comme l'ont confirmé les exemplaires recueillis dans le tumulus de Kernonen en Plouvorn¹⁵.

Les épées sont de la série des armes d'apparat à lames très plates, peu fonctionnelles. Toujours suivant les croquis anciens leur longueur était de l'ordre de 45 à 48 cm pour une largeur à la base de 6 à 7 cm. Au milieu de la garde, une petite languette devait pénétrer dans le pommeau. Il y avait au moins 4 trous de rivets, mais les trous latéraux ont pu être détruits par l'oxydation (figure 6, 1). Ces lames plates ont été recueillies dans plusieurs tumulus de la même époque : Lothéa en Clohars-Carnoët, Kernonen en Plouvorn, Kerhué-Bras en Plonéour-Lanvern pour le Finistère ; Tossen-Kergourognon en Prat, Rumédon en Plpumilliau ou La Motta en Lannion pour les Côtes-du-Nord.

La pointe de lance nous semble plutôt un poignard dont la base a disparu du fait de la corrosion (figure 6, 3). Quant aux poignards on reconnaît encore des types classiques pour l'Armorique avec une petite languette centrale. L'un, long de 28 cm, est à lame nervurée et au moins 4 rivets. L'autre est long de 18 cm environ, à 8 trous de rivets et lame triangulaire décorée de filets sur les bords.

Les pointes de flèches sont du type armoricain classique à pédoncule central et barbelures latérales très fines. Elles sont de la variante ogivale longue, fort élégantes. Le silex est de nature variable allant du gris clair au gris foncé au blond parfois translucide. Quelques pointes ont une coloration un peu rougeâtre comme si le silex avait subi une cuisson. D'autres ont une teinte noire un peu sale qui semble provenir de l'ultime trace du contact avec le bois décomposé. La facture des pointes est également variée. Certaines rappellent par leur long pédoncule central finement dégagé les plus beaux exemplaires des pointes ogivales comme celles de Goarillach en Plounévez-Lochrist. D'autres ont un peu plus trapues et se rapprochent des séries ogivales courtes. Mais toutes ont le fini et la beauté de cette magnifique production armoricaine du Bronze Ancien. Leur variété de forme et de silex laisse supposer qu'il s'agit de pointes de flèches d'origine légèrement différente et non d'un lot unique. Le problème de l'origine des ateliers où se fabriquaient ces merveilles n'est pas encore résolu.

LES DATATIONS RADIOCARBONE

En 1887, Halna du Frétay datait les tumulus de Kervini du IV^e au VII^e siècle avant notre ère. Il se basait principalement sur les sagaces observations de son ami l'ingénieur R. Kerviler qui venait de publier son

¹³ Par exemple le Lividic en Plounéour-Trez, Finistère (Annales de Bretagne, 1971, p. 65).

¹⁴ Halna du Frétay, Histoire du Finistère, 1898, p. 113.

¹⁵ Briard (J.), Un tumulus du Bronze Ancien, Kernonen en Plouvorn (Finistère), L'Anthropologie, T. 74, 1970, pp. 6-55.

*chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire*¹⁶, basé sur la stratigraphie relative des vestiges recueillis lors du creusement du célèbre bassin à flot. Si le VIIe siècle pouvait être agrégé pour des épées du Bronze Final, les travaux récents ont montré que les tumulus à jointes de flèches armoricains dataient environ de 1400 à 1500 avant J.-C, en datation classique toutefois. En effet, l'on a cru longtemps à une lointaine parenté mycénienne des tumulus de Bretagne et du Wessex. Récemment la correction des datations radiocarbone rend ces relations plus difficiles à admettre car les données apportées notamment par d'autres méthodes (dendrochronologie) vieillissent de quelques 200 ans la Civilisation des Tumulus armoricains. Hâtons-nous de dire que la polémique n'est pas close.

Les datations radiocarbone obtenues à partir des prélèvements de 1971 ont été fort inégales. Un premier échantillon (Gif 2480) s'est révélé d'âge contemporain. Il provenait de charbons du vieux sol et de la masse du tumulus de Kervini Nord et montre qu'il y a eu contamination et pénétration par les racines, les feux de brousses modernes et la fouille ancienne. Toujours à Kervini Nord un gros foyer, presque en surface, fut découvert dans la tranchée nord, à 7 mètres du centre (figure 1). La datation obtenue cette fois (Gif 2374) est 1.760 ± 90 soit de 190 après J.-C. Il s'agit donc d'un foyer aménagé dans la masse du tumulus de l'Age du Bronze par des intrus du début de notre ère. Ceci correspond d'ailleurs à certaines dates obtenues pour l'enclos proche du tumulus qui s'est révélé être de la même époque également avec une réutilisation au Moyen-Age. Mais ceci est une autre histoire...

Le résultat obtenu pour Kervini Sud est enfin correct (Gif 2481) puisqu'il est de 3.510 ± 100 soit 1.560 avant notre ère, mais sans corrections. Une telle datation calibrée nous ramène en effet aux environs de 1.800 avant J.-C. N'importe comment le monument date bien du Bronze Ancien. On peut préciser que les charbons de bois prélevés pour obtenir ce résultat proviennent du vieux sol sous la lentille du creusement de la tombe. La couche de l'Age du Bronze était scellée et protégée des contaminations par cette masse d'arène.

La reprise des fouilles de Kervini aura été l'occasion de lever les plans corrects du cairn extérieur pour Kervini Nord et du caveau central pour Kervini Sud. Le matériel recueilli autrefois a été révisé dans la mesure du possible. Enfin une nouvelle datation radiocarbone vient préciser la chronologie de cette exceptionnelle série de tumulus. Le dernier intérêt des travaux de 1971 aura été de pouvoir remettre en forme le tumulus Nord qui semble devoir être préservé pour l'avenir et de découvrir des traces d'habitats du début de notre ère et du Moyen-Age sur lesquels nous aurons peut-être l'occasion de revenir."

Giot, 1973-b : "Une campagne de fouilles a été consacrée en 1971 par M. J. Briard, en collaboration avec le groupe archéologique de Douarnenez, à l'ensemble de Kervini, comprenant un enclos avec vestiges d'habitats protohistoriques et historiques, accolé à deux tumulus qui avaient autrefois livré à Halna du Frétay des mobiliers à pointes de flèches armoricaines typiques du Bronze ancien³⁰. Les travaux ont permis de décaper le cairn du tumulus nord et de découvrir en dessous des structures agraires, l'humus ancien portant des traces de sillons. Le tumulus sud avait conservé l'essentiel de son caveau central, aux parois à maçonnerie sèche de mauvaise qualité, recouvert par une dalle de couverture pesant 4 à 5 tonnes. On a retrouvé la lentille d'arène provenant du creusement du caveau à la base du tumulus, et dans le vieux sol sous cette lentille des charbons de bois qui ont donné une date intéressante : GIF 24H1 : 3510 ± 100 B.P. soit - 1560. Dans le cairn du tumulus nord il faut noter une meule dormante et des molettes. Ces recherches ont montré combien étaient fantaisistes les plans et descriptions anciens, et donné l'occasion de faire des relevés précis (fig. 35, 36)."

Briard et Monnier, 1976 : "Fouillés en 1887 par le "Baron Tumulus", Halna du Fréta y, les deux tumulus de Kervini en Poullan, Finistère (coordonnées : $48^{\circ} 3' N - 4^{\circ} 22' W$) ont fait l'objet d'une campagne de fouille en 1971 pour déterminer leurs structures (J. Briard, 1972). Ils comprenaient deux grands cairns internes recouverts de terre limoneuse arénacée très perturbée par la végétation sus-jacente. Le tumulus nord contenait de plus une petite lentille d'arène provenant du creusement de la tombe. L'apport était ici un simple grattage de terres superficielles. Comme dans les zones granitiques à faible épaisseur de terre arable, les tumulus étaient surtout composés d'un apport de pierres."

Briard, 1984, p. 265-266 : "Kermehir. A 800 m au sud, 3 sépultures « dolméni-ques » dont 2 fouillées par P. Du Châtellier en 1883. Dans une chambre de 2,90 m/1 m, une hache plate, 2 pointes de flèche à pédoncule et barbelures et une pendeloque en schiste.

¹⁶ Kerviler (H.), *L'Age du Bronze et les gallo-romains à Saint-Nazaire-sur-Loire*. flevue Archéologique, 1877, t-à-p 32 pages. En gage de son admiration pour ses travaux, Halna du Frétay fit même cadeau d'une pointe de flèche de Kervini à l'ingénieur R. Kerviler !

Kervini. 2 tumulus fouillés du 18 au 21 août 1881 par le Baron Halna du Fretay. Nous en avons effectué une fouille de contrôle en 1971. Tumulus Sud. 12 m de diamètre. Au centre, un cairn de 8 m de diamètre sur 2 m de haut. A l'extrémité ouest du cairn, menhir de 2 m de haut. Un demi-cercle de pierres entoure le monument (disparu en 1971). Chambre en pierre sèche recouverte par 2 dalles de 2,10 m/2,55 m et 2,10 m/0,80 m. Nous avons pu dégager la tombe en pierre sèche, assez mal construite et qui mesurait 2,30 m/1 m/1 m. Le fond revient un peu en « berceau ». Il est aménagé sur le granite du sous-sol. Un pavage supportait le plancher en bois. Le mobilier recueilli comprenait : 2 haches plates en bronze de 20 à 25 cm, 1 épée en bronze de 45 cm de long, 9 pointes de flèche en silex à pédoncule et ailerons (type ogival long), 11 éclats de silex ou de quartz.

Tumulus Nord. 30 m/2 m de haut. Il recouvrait un cairn central de 2 m de haut et de 9 m de diamètre (contrôle 1971). Le caveau mégalithique comprenait de grandes dalles de chant délimitant une chambre de 2,80 m/1,30/1,23 m, recouverte d'une dalle de 3,30 m/2,18 m/0,35 m. A l'intérieur, un cercueil en bois et le matériel suivant : 1 épée de 45 cm, 1 « lance », sans doute un poignard corrodé, 2 poignards 28 et 18 cm, 43 pointes de flèche armoricaines de type ogival long et court.

Du mobilier dispersé il ne reste qu'une douzaine de pointes de flèche acquises par G. de Givenchy pour le Musée Préhistorique Finistérien. Plusieurs datations radiocarbone ont été tentées. L'une contemporaine correspondait à un apport de charbons de bois sans doute au moment de la fouille de 1887 dans le tumulus Nord (GIF 2480). Un autre foyer de ce tumulus a été daté de 1760 ± 90 B.P. soit 190 après J.-C. (GIF 2374), preuve d'une intrusion secondaire. Par contre, des charbons de bois prélevés sous la lentille d'arène provenant du creusement de la tombe ont donné une date correcte : 3510 ± 100 B.P. soit 1560 avant J.-C. (GIF 2481) ce qui correspond au Bronze ancien.

Il faut noter, à côté des tumulus, les restes d'enclos protohistoriques qui ont été réutilisés au Moyen Age. (X : 100,2 Y : 361,1 parcelles 46 et 48 ZW). Biblio. Halna du Fretay, Bronzes et silex réunis dans les 2 tumuli accolés de Kervini en Poullan, Bull. Arch. Asso. Bretonne, 1887, Le Croizic, pp. 186-192. - J. Briard, Les tumulus de Kervini en Poullan, fouilles de 1971, B.S.A.F., 1972-1, pp. 21-38."

● **Leildé (Leydé se trouve en Douarnenez) – une soixantaine de petits tumulus**

Halna du Fretay, 1896-b : "Leilde, en Poullan (Finistère)

De Lesconil a Leildé il y a environ quatre kilomètres, et sur le parcours une série de roches pittoresques de toutes tailles ; j'ai remarqué qu'un certain nombre portaient des cuvettes avec ou sans rainure d'écoulement. J'ai trouvé d'ailleurs ces cuvettes sur tous les points où j'ai constaté les traces des primitifs de l'histoire.

J'ai déjà eu l'occasion de me prononcer irrévocablement sur ces cuvettes dites pendant longtemps de sacrifices, et de dire que c'étaient de simples mortiers servant à broyer avec les molettes que j'ai bien souvent trouvées au pied de ces roches.

Ici, nous sommes à quelques pas de la mer, en vue de cette magnifique baie de Douarnenez que j'ai décrite dans mon premier ouvrage sur les dolmens sous tumulus de Kervini, en ajoutant que cette commune de Poullan, habitée à toutes les époques par les populations préhistoriques, contenait 286 monuments mégalithiques.

J'en ai découvert depuis bien d'autres, masqués par les landes et les bruyères dans ce pays si accidenté ; ils sont innombrables et sans comparaison avec le reste du Finistère, si riche pourtant, ainsi que les deux autres départements de notre presqu'île, le Morbihan et les Côtes-du-Nord.

Un seul point peut être comparé à Poullan, c'est l'autre côté de la baie de Douarnenez que je cite dans un autre de mes ouvrages en racontant mes fouilles sur les communes de Ploéven, Plomodiern, Saint-Nic, Telgruc, Argol, Landevennec et Crozon, sur une superficie de 200 kilomètres carrés.

A Leildé, j'ai d'abord trouvé, à l'est de la pointe baignée par la mer, quatre tombelles groupées à 15 mètres en moyenne l'une de l'autre ; deux ont 6 mètres sur 4 mètres de diamètre avec une hauteur de 1m20. Dans le dessous il y a surtout de la terre et au-dessus beaucoup de pierres mêlées d'un peu de terre ; les deux autres tombelles sont moitié plus petites.

Dans ces tombelles, comme dans tous les petits tumulus de Leildé, dont je vais indiquer la série, j'ai trouvé partout le même rite de l'incinération et le granit taillé comme à Lesconil.

Tous les objets trouvés rappellent le type quaternaire. Ces populations émigrées et cherchant une meilleure existence et la vie facile l'ont trouvée pendant des années au bord de la mer ; mais privées de silex, elles ont employé avec les mêmes traditions, le granit si dur de Poullan.

Ailleurs le granit est rarement aussi compact et assez dur pour fournir les similaires en outils et en armes vraiment utilisables.

A 120 mètres à l'ouest des quatre premiers tumulus, et formant tous des tertres arrondis, j'en ai fouillé six autres, dont quatre de 5 mètres de diamètre sur une hauteur de 1m20, les deux autres un peu plus petits. Ils

sont bien groupés, et la distance entre eux varie, les trois les plus rapprochés de la mer, 15 mètres, et les autres 30 mètres.

En continuant vers l'ouest et à 200 mètres, j'ai encore culbuté dix-sept tumulus parfaitement arrondis et dans la moyenne des mesures précédentes.

Ils sont groupés très irrégulièrement, sans but évident d'emplacements, et la moyenne de distance entre chaque varie de 20 à 40 mètres.

Toujours vers l'ouest et à 160 mètres environ des derniers, j'ai ouvert onze tumulus, puis un peu plus loin un groupe de neuf tumulus ; enfin, entre la mer et le vieux manoir de Tréotat, dix-huit tumulus semés irrégulièrement en vue de la mer sur une dizaine d'hectares.

Enfin, voilà sur un espace relativement restreint soixante-cinq tumulus dont le mobilier funéraire indique une même famille et des dates assez rapprochées.

J'ai trouvé là en tout 227 objets divers, mais répartis irrégulièrement ; certains tumulus en contenaient cinq à six ; d'autres, mais en très petit nombre, rien (les objets déposés étant probablement en os et entièrement décomposés). Voici la liste des objets recueillis :

39 coups de poing de formes très variées, 7 maillets avec poignée, c'est-à-dire un redan pour rendre facile la mise en mains ; j'ai donné à ces outils le nom de maillets l'aucun auteur n'en a encore parlé), 34 percuteurs, 9 celtiformes, 6 usoirs, 39 pierres de fronde arrondies ou de formes allongées, d'autres triangulaires, 2 racloirs, 7 coins, 18 rondelles, 2 petits cubes (fétiches), 8 hachettes, 14 objets indéterminés, mais ayant servi indiscutablement, 1 grattoir circulaire en schiste, 2 scies grossières en schiste pour diviser les os, 1 coup de poing à pédoncule en quartz. 38 galets de la mer. 1 coup de poing à pédoncule en quartz, 38 galets de la mer."

Galliou, 2010, p. 267 : y voit des sépultures protohistoriques.

● **Lesaoureguen – menhirs, tumulus**

X : 97,000 ; Y : 2365,749

Carte archéologique : 29 226 0006 (menhir)

Flagelle, 1878 : "Plusieurs menhirs, dont un debout, dans une lande, à 300 mètres N.-E. de Lézouréguen."

Flagelle, 1878 : "Deux tumulus, à 300 mètres S.-E. de Lézaouréguen. (Renseignements fournis par M. Grenot)."

Chatellier, 1907, p. 262 : "Menhir de 3 mètres de haut et de 1 mètre 35 centimètres de plus grande largeur, au Nord-Est du village de Lézaouréguen."

Chatellier, 1907, p. 262 : "A 50 mètres au Sud, autre menhir renversé de 4 mètres 50 centimètres de long."

Chatellier, 1907, p. 264 : "Deux tumulus, dans une enceinte, à 300 mètres au Sud-Est de Lézaouréguen."

Giot, 1997-b, p. 54 : "[...] au nord-est du village de Lésouavréguen, un menhir de 3,50 m."

● **Lesconil – dolmen**

X : 100,265 ; Y : 2364,770

Site internet T4T35 : "Dolmen ruiné composant d'une belle table reposant sur un petit support. Un autre support est visible à côté. Dolmen attesté par les habitants du village. A noter qu'il se trouve près d'un cours d'eau."

● **Lesconil – tumulus**

Halna du Fretay, 1896-b : "Lesconil, en Poullan (Finistère).

[considérations générales sur les fouilles de petits tumulus dans cette région]

Je commence par la fouille de Lesconil, en Poullan ; c'est là que j'ai trouvé dans la même pièce de terre, sur un diamètre de 150 mètres, neuf tumulus dont sept ont la forme allongée des tombelles, et une sorte de campement avec rudiment de fortifications, contenant un grand foyer et des loges.

Cet emplacement des habitations avait en dimensions moyennes 20 mètres sur 24 ; mais d'une forme irrégulière (presque en demi-cercle d'un côté, et de l'autre à peu près rectangulaire).

La plus grande tombelle, seule de ce côté au sud-ouest et à 30 mètres du campement, est par sa composition un barow, c'est-à-dire un mélange sans intention de terre et de pierres ; ses dimensions sont de 7 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur, et elle est orientée de l'est à l'ouest.

Les six tombelles au sud-est ont la même orientation, sont composées des mêmes matériaux et leurs dimensions semblables sont 6 mètres sur 3. Les deux petits tumulus qui terminent la série vers l'est forment des tertres arrondis, avec un diamètre de 3 mètres ; la hauteur à peu près uniforme de tous ces petits monuments varie de 1 mètre à 1m20.

Dans le campement, il y avait affaissement des loges, et les siècles avec les végétations successives les avaient recouvertes d'une couche très épaisse de détritiques ; j'y ai trouvé un grand nombre de débris de clayonnage, en terre cuite ; l'expérience avait déjà appris d'abord à recouvrir d'argile les huttes formées de petites branches, puis l'idée était venue de solidifier par le feu et de rendre étanche et solide l'enveloppe extérieure.

Plus tard ce procédé a trouvé son application sur une plus large échelle dans la construction des fortifications vitrifiées de certains campements.

Les loges avaient, l'une 5 mètres, et l'autre 2 mètres de diamètre, et le foyer 3 m. 40 de côté sur 1 m. 30 de largeur ; il se composait de six grandes pierres plates, posées sur champ, et au fond il y avait une très grande abondance de cendres ; mais tout me porte à croire qu'au moment du départ de la tribu, ce foyer était devenu une sépulture, car le tout était recouvert d'un apport de un mètre de terre et de petites pierres et le fond formait une aire de feu considérable s'étendant largement sur les deux côtés extérieurs du foyer.

J'ai recueilli trente-quatre objets dans cette fouille, ce qui fait en moyenne un peu plus de trois par sépulture ; le tout très disséminé, il n'y avait nulle part de silex ou de quartzites et dans deux des tombelles seulement, j'ai trouvé d'infimes débris de poteries tout à fait primitives, nulle part traces d'urnes cinéraires.

Bien entendu, je n'ai trouvé aucune pierre polie, ces hommes ne connaissaient pas encore ce progrès dans l'outillage et nous sommes bien au début de l'âge néolithique ; ils n'avaient que le granit qu'ils ont façonné à leur usage et ont employé comme percuteurs quelques pierres de quartz et d'agate ramassées à la surface du sol ou des galets de la mer.

Je termine la fouille de Lesconil par l'inventaire du mobilier :

4 percuteurs en quartz, 1 percuteur en agate, 4 galets de la mer (pierres de fronde), 3 plateformes (ustensiles de cuisine) : l'une rectangulaire, une autre en demi-cercle et la troisième carrée avec redan pour la mise en main, 5 coups de poing dont un énorme, 9 rondelles de 6 à 7 centimètres de diamètre, 3 haches plates grossières, 2 celtiformes, 1 usoir à tenir à la main, 1 énorme usoir fixe, 1 grand mortier.

En somme, les usoirs que l'on trouve en si grand nombre dans les fouilles des époques postérieures, sépultures et stations, sont rares dans cette nomenclature ; les armes en métal et les pierres polies n'existant pas encore, il n'y avait pas grand chose à aiguïser ; il faut voir, pour les deux usoirs que je signale, le moyen d'approprier les ossements nécessaires à toutes les nécessités du ménage.

Une autre remarque s'impose : L'agglomération des tumulus dans un espace aussi restreint avec le même rite et le même outillage prouve clairement la longue station des descendants de la même famille ; car il faut bien admettre que les tumulus recouvrant seulement les cendres des chefs vénérés, si on avait élevé pour tous des monuments funéraires, la terre en serait aujourd'hui couverte."

● Lesconil – allée couverte arc boutée

X : 100,240 ; Y : 2365,015 ; Z : 78

MH : "Lesconil - Allée couverte de Lesconil dite Ty-arc'horriquet"

Carte postale : Le Doaré, n°2339.

Halléguen, 1852, p. 58 : "[...] au village de Lesconan, un genre de Grottes-aux-Fées, que forment des pierres fichées obliquement dans le sol, de manière à s'incliner l'une vers l'autre et à se rencontrer par la pointe. L'une d'elles a 20 mètres de longueur ; on peut aller d'un bout à l'autre. Les gens du pays les appellent Ty-ar-c'hourriquet."

Le Men, 1874, p. 173 : "Une fort belle allée semblable, et dans un parfait état de conservation se trouve au village de Lesconil, en la paroisse de Poullan, à quatre ou cinq kilomètres à l'Ouest de Douarnenez (Finistère)."

Flagelle, 1878 : "A 200 mètres N.-O. du village de Lesconil, une allée couverte, nord et sud, de 12 mètres de longueur, formée de deux rangées de pierres longues inclinées, éloignées de 1 mètre 20 à l'intérieur, et se réunissant au sommet pour former toit. Cette allée porte le nom de Ty-ar-C'houriquet ; de chaque côté de l'allée et à 1 mètre de distance se trouve une ligne de petits menhirs très rapprochés, mais beaucoup plus courts que les pierres formant l'allée principale."

Bigot, 1884, p. 151 : "En Poullan, près de Tréboul et de Douarnenez., se trouve une galerie dite des fées (Korred), située au village de Lestrivin ; elle a 12 m. 50 c. de longueur ; elle est élevée sur un tertre ; à l'entour sont plantées irrégulièrement des pierres moins élevées ; l'entrée de la galerie a 1 m. 40 c. de hauteur sur 0 m. 80 c. de largeur ! Elle est fermée à l'extrémité opposée."

Du Chatellier, 1895 : "Les 22 et 23 juillet 1891, j'ai exploré avec un de mes amis, M. l'abbé Abgrall, alors professeur au collège de Pont-Croix, l'allée arc-boutée de Lesconil en Poullan (Finistère), dont j'avais réclamé le classement dès 1884.

Ce monument, rare et curieux spécimen de l'architecture mégalithique en Bretagne, se compose de deux rangées de grandes pierres fichées debout en terre, sur deux lignes sensiblement parallèles, se rejoignant par l'extrémité supérieure de façon à former voûte ogivale. Il mesure 12 mètres de longueur intérieure sur 2 m. 15 de largeur moyenne à la base des monolithes, et 2 m. 40 de hauteur sous voûte. Orienté sensiblement sud-ouest nord-est, il se compose de 18 monolithes, y compris ceux qui ferment les extrémités (voir le plan, figure 18).

Pour le consolider, les constructeurs ont planté en terre, de chaque côté, à une distance moyenne de 0 m. 75 du monument, deux lignes parallèles de grosses roches au nombre de 27, soit 13 du côté nord-ouest et 14 du côté sud-est. L'espace compris entre ces deux lignes de blocs et les parois du monument était bourré de pierres entassées dans le but d'empêcher la base des parois de glisser. Cette construction servait de contrefort.

Quand nous avons exploré l'allée arc-boutée de Lesconil nous l'avons trouvée comblée jusqu'au rez du sot environnant. L'extrémité A, par laquelle nous avons pénétré, était remplie de pierres, peut-être accumulées là bien après la construction, pour débarrasser la surface du champ voisin. Une fois celles-ci rejetées, nous n'avons plus trouvé à l'intérieur de la galerie qu'une épaisse couche de terre, de 1 m. 15 de profondeur, mêlée de nombreuses parcelles de charbon, de fragments de poteries et d'éclats de silex dont quelques-uns des plus intéressants. L'aire du monument était formée, dans toute sa longueur, d'une couche d'argile jaune, fortement tassée, d'une épaisseur moyenne de 25 centimètres, reposant tantôt sur le tuf résistant, tantôt sur la roche.

En P, sur cette couche d'argile, nous avons recueilli une hache en diorite polie, et, à 20 centimètres plus loin, un joli percuteur, également en diorite, poli sur tout son pourtour.

Poussant toujours notre fouille vers le nord-est, en R nous avons rencontré, à 10 centimètres seulement sous la surface de notre tranchée, un vase fait au tour et rempli de restes incinérés. Il appartient à une époque beaucoup plus récente que le monument, et date de l'occupation romaine.

En V, à la base de la paroi de la galerie, nous avons trouvé au milieu d'un dépôt de cendres grasses large de 60 centimètres sur 70 de long et 6 d'épaisseur, un vase à fond rond et à oreillettes, d'une terre très grossière, façonné à la main, très caractéristique de l'époque des dolmens. Il a 17 centimètres 1/2 de diamètre sur 114 millimètres de hauteur. Près de ce vase étaient une pierre à concasser le grain et une pointe de flèche en schiste ardoisier.

En P' nous avons recueilli une autre hache en diorite polie, posée sur l'aire de la galerie qui, à partir de ce point, est couverte jusqu'à son extrémité nord-est d'une épaisse couche de cendre dans laquelle nous relevons, en V', outre de nombreux fragments de poterie, un deuxième vase dolménique, écuille à fond plat, mesurant 56 millimètres de diamètre à l'orifice sur 35 millimètres de profondeur, près de laquelle était une petite hache en fibrolite polie. Cette extrémité du monument est fermée par une dalle debout, D, consolidée par deux gros blocs, B et C, profondément enfouis dans le sol.

Comme on le voit, le mobilier n'est pas riche, et cependant si le monument a précédemment été visité, à une époque fort reculée du reste, ce ne saurait être que dans son extrémité sud-ouest. Dans toute la partie allant de V en D les différentes couches archéologiques étaient bien en place.

En E, à 3 m. 10 en avant de la pierre S, servant de seuil au monument, est encore une pierre debout beaucoup plus petite que celles formant les parois de la galerie dont elle n'a certainement jamais fait partie."

Chatellier, 1896-b : "Le Finistère est après le Morbihan le plus riche de nos départements bretons en monuments mégalithiques. Parmi eux il en est deux sur lesquels je désire attirer l'attention des membres du

Congrès. Ils sont les seuls de ce genre connus en Armorique, jusqu'à ce jour, aussi je prie ceux de nos collègues qui en découvriraient d'autres de vouloir bien m'indiquer. Ce sont les allées mégalithiques en pierres arc-boutées de Lesconil en Poullan et de Castel-Ruffel en Saint-Goazec.

La première est en bel état de conservation.

Un des plus curieux spécimens de l'architecture mégalithique en Bretagne, elle se compose de deux rangées de grandes pierres fichées debout en terre, disposées sur deux lignes sensiblement parallèles. Inclinaison l'une vers l'autre elles se rejoignent par l'extrémité supérieure, formant ainsi une voûte ogivale.

Ce monument mesure 12 mètres de longueur intérieure sur 2m 15 de largeur moyenne à la base des monolithes et 2m 40 de hauteur sous voûte. Orienté sensiblement Sud-Ouest, Nord-Est, il se compose de 18 monolithes, y compris ceux qui ferment les extrémités. Pour le consolider ses constructeurs ont planté en terre de chaque côté, à une distance moyenne de 0m75 du monument, deux lignes parallèles de grosses roches, au nombre de 27, dont 13 du côté Nord-Ouest et 14 du côté Sud-Est. L'espace compris entre ces deux lignes de roches et les parois du monument est bourré de pierres entassées pour empêcher la base des parois de chasser. Cette dernière construction servait de contre-fort.

Ce monument n'était autre qu'une sépulture. Nous l'avons fouillé en 1881 avec M. l'abbé Abgrall, alors professeur au collège de Pontcroix. Le mobilier que nous y avons recueilli, analogue à celui des allées couvertes ordinaires, se composait de poteries grossières faites sans le secours du tour, de celtes et de pointes en silex."

Chatellier, 1907, p. 263 : *"Dolmen et chambres à ciel ouvert, à 100 mètres au Sud Ouest du village de Lesconil."*

Chatellier, 1907, p. 263 : *"Allée couverte de Lesconil, en pierres arc-boutées, à 3 kilomètres EstNord-Est du bourg. Elle mesure intérieurement 12 mètres de long sur 1 mètre 20 centimètres. Formée de deux rangées de pierres longues plantées en terre à 1 mètre 20 centimètres l'une de l'autre vers la base, ces pierres inclinées l'une vers l'autre se réunissent au sommet pour former toiture. Cette allée porte dans le pays le nom de Ty-ar-C'horriquet. De chaque côté de l'allée, à 1 mètre de distance, se trouve une ligne de pierre debout en terre, posées ainsi pour empêcher la base des grandes pierres formant l'allée, de chasser.*

Au même village de Lesconil, dans un champ dit Parc-Kerlagat-Du, dolmen s'ouvrant à l'Ouest, recouvert d'une table mesurant 3 mètres 10 centimètres sur 1 mètre 75 centimètres, supportée par six piliers."

Chatellier, 1907, p. 263 : *"Dans le champ au Sud du précédent, on voit les restes de deux autres groupes de dolmens ruinés, situés, l'un à 30 mètres au Sud, et l'autre à 50 mètres au Sud-Est du dolmen ci-dessus."*

Toscer, 1908, p. 212-213 : *"Près du village de Lesconil, au nord de la voie ferrée du chemin de fer départemental de Douarnenez à Audierne, on rencontre une allée couverte, orientée nord-sud, connue dans le pays sous le nom de Ty-ar-Boudiged (maison des Fées), comme celle qui a été décrite à la page 81 et dont nous avons omis de mentionner le nom.*

L'allée couverte de Lesconil a douze mètres de longueur ; elle est formée de deux rangs de pierres inclinées, écartées de 1m20 à l'intérieur de la base pour se rejoindre au sommet en formant une sorte de toiture. A un mètre de distance, de chaque côté de l'allée, est placée une ligne de petits menhirs très rapprochés, mais bien plus bas que les pierres de l'allée principale. Nous avons déjà dit (page 61) que M. Halna du Fretay exploré cette allée couverte et y fit faire des fouilles, à la suite desquels il découvrit des silex antérieurs à l'époque de la pierre polie."

Guénin, 1911 : *"En Lesconil, (commune de Poullan), dolmen des Korrigans, qui jouent aux palets avec des tables de dolmens."*

Abgrall, 1923 : *"Galerie arc boutée de Lesconil, en Poullan, à 3 kilomètres est du bourg, à 300 mètres sud de Tréota. Je puis dire que j'ai été le premier à découvrir ce monument, ou du moins à le signaler. Masqué par un bouquet d'arbres, encombré par des broussailles, il ne frappait pas les yeux des passants, lesquels du reste étaient rares en cet endroit ; et si les fermiers le désignaient sous le nom de ty-corricket, maison des nains ou des lutins, nul n'y attachait grande importance.*

Dès le moment où j'eus occasion de le voir, milieu de juillet 1881, je lui trouvai un caractère absolument étrange et en dehors des données des autres monuments mégalithiques de ce pays. Ce n'est point un dolmen ni une galerie avec tables sur supports, c'est plutôt une allée formée de montants latéraux non verticaux, mais penchés d'environ 60 degrés sur l'horizontale, et s'appuyant mutuellement les uns contre les autres à leur sommet, de manière à former comme un toit aigu dont les côtés ou versants étaient constitués par de

grandes dalles sortant de terre d'environ 2 mètres à 2m60. De chaque côté on compte huit dalles dont la plus large mesurait 2 m 50 de largeur, et la plus étroite 1 m 15 ; belles dimensions, car, avec la longueur totale de la partie à l'air libre et le pied engagé en terre, on pouvait donner à chaque pierre une longueur moyenne de 3 m 50. Au point où ces dalles sortent de terre, on mesure 1 m 20 de largeur entre leurs pieds, et la longueur totale du monument est de 12 mètres.

En plus, comme au dolmen de Kerbalanec dont je viens de parler, de chaque côté de la ligne des montants, à la distance de 1 m 10, on voyait émerger du sol couronnant le galgal la tête de dix blocs fichés en terre profondément et faisant office de contreforts, pour contrebuter la poussée des pieds et les empêcher de chasser.

Pour mieux me rendre compte de la nature de ce monument, je me risquai à tenter un commencement de fouille, et, après avoir entamé à l'une des extrémités la terre fine qui emplissait la chambre, je trouvai, presque à la surface supérieure, un vase rempli de restes incinérés, fabriqué au tour et certainement de facture romaine, par conséquent de date bien plus récente que l'ensemble du monument. Ce premier résultat m'indiqua qu'il était utile d'appeler M. du Châtellier pour opérer une exploration sérieuse. Cette fouille a employé trois jours, les 20, 22 et 23 août 1881, et a donné comme récolte : deux vases dolméniques, fragments de poteries, diverses couches de cendres, hache en diorite polie, petite hache en fibrolite, pierre à concasser le blé. Le fond de la chambre ou de la fosse est constitué par une couche d'argile jaune, fortement tassée d'une épaisseur moyenne de 0m25, reposant tantôt sur le tuf résistant, tantôt sur la roche.

Le classement de ce monument a été demandé par M. du Châtellier trois ans après l'exploration, en 1884 ; mais quelle que fût la puissance des magnats qui présidaient en ce moment aux destinées des monuments mégalithiques, MM. de Barthélémy et Gabriel de Mortillet, il a fallu arriver jusqu'à ces dernières années pour que l'intervention énergique de M. le commandant Devoir et le zèle du docteur Capitan pussent arriver à un résultat pratique."

Guénin, 1934 : "1955. - Les palets des Korrigans. Com. de Poullan, cant. de Douarnenez.

A Lesconil, la grande allée couverte en pierres arc-boutées est habitée par des Korrigans, d'une force surhumaine, car ils se servent de tables dolméniques pour jouer aux palets. C'est ainsi que les paysans de l'endroit expliquent les nombreux débris disséminés un peu partout, et sortant dans les champs de Kerlagat-du. Ce nom indique, en effet, des cercles diaboliques, le mot « du » servant très souvent à désigner, en Bretagne, le diable, que l'on n'aime pas appeler par son nom."

L'Helgouac'h, 1965, p. 12 : "Mais sur l'étroite bande de granodiorite de Douarnenez s'élèvent plusieurs sépultures de belle importance dont celles de Kerbannalec (Beuzec-Cap-Sizun) et de Lesconil (Poullan)."

L'Helgouac'h, 1965, p. 267 : allée couverte à piliers arc-boutés.

L'Helgouac'h, 1965, p. 267 : "Quelques allées couvertes présentent la particularité d'avoir leurs piliers latéraux arc-boutés, de telle manière que les pierres d'une paroi s'appuient sur celles de l'autre paroi. Le côté portant est plus incliné, environ 40 à 45° de la verticale, que le côté porté, écarté seulement de 10 à 20° de la verticale. A Lesconil (Poullan), par exception, le système est inversé et ce sont les portées qui sont plus inclinées que les portantes (fig. 102).

Dans un cas comme dans l'autre, les pierres ne se joignent pas par leur sommet; le haut des pierres portantes atteint les pierres portées bien au-dessous du sommet de ces dernières qui proéminent donc par dessus la voûte constituant la toiture de l'allée. La hauteur interne est à peu près égale à celle des allées couvertes normales, environ 1,70 m à 1,80 m."

Giot, 1972 : "L'acquisition, en deux temps, de l'allée couverte arc-boutée de Ty-ar-C'horriket, à Lesconil en Poullan-sur-Mer, s'étant achevée, le monument a été dégagé de la végétation du taillis qui l'entourait, en attendant la clôture du terrain et de l'accès."

Giot, 1973-b : "La belle allée-couverte arc-boutée de Ty-ar-C'horriket, près de Lesconil, a été acquise par l'État."

Burl, 1987 : "55 Lesconil, Poullan-sur-Mer, Allée couverte

23 km ouest-nord-ouest de Quimper. 4 km ouest de Douarnenez. De Douarnenez prendre la D 7 en direction de Poullan. 2 km après le carrefour de Tréhel, prendre à droite une route dans les bois sur 800 m. Arrivé à un croisement en T, tourner de nouveau à droite. La tombe est à 200 m sur la gauche, au bord d'un étroit sentier bordé de haies.

Cette étrange allée couverte arc-boutée mérite d'être vue pour son architecture. Les piliers de la chambre penchent les uns vers les autres comme dans les châteaux de cartes que font les enfants. Le monument, envahi par les buissons, est situé à l'intérieur d'un long tumulus ovale (14 x 5 m). Des restes de l'enceinte sont encore visibles du côté est. Un court vestibule au sud-sud-est possède une petite dalle transversale qui marque l'entrée de la chambre. Celle-ci est rectangulaire (12,30 x 1,60 m) et est légèrement incurvée vers le nord. Elle est composée de dalles plates assez minces en granodiorite dont les sommets s'appuyent les uns sur les autres, ce qui donne à la chambre une section triangulaire de 2 m de haut. A l'extrémité nord-ouest se trouve une cellule terminale (1,30 x 1,20 m) orientée légèrement au nord-ouest. De la céramique campaniforme a été trouvée à l'intérieur de la tombe. On ne connaît que quelques monuments comparables qui soient suffisamment conservés pour mériter une visite : Coat-Menez-Guen (33), Castel-Ruffel (32) et Kerfily (103). Peut-être autrefois ces étranges allées couvertes ont-elles possédé des tables de couverture mais il ne nous en est rien parvenu. L'allée couverte de Kerbannalec (41) est à 6 km ouest. A 2 km ouest-nord-ouest, on peut voir un menhir à Kermenhir"

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 122 : *"On appelle Ti-Liac'h-ar-C'horraged, la Caverne-des-Korrigans, cette belle allée couverte aux montants arc-boutés qui se trouve près du hameau de Lesconil en Poullan. 18 pierres la composent, 7 en forment chaque côté, 2 obturent les extrémités et 2 autres composent une sorte d'abside au nord-est. 28 autres blocs plus petits forment l'enceinte. Ces dalles aplaties, qui constituent l'ossature du monument, ont évoqué dans l'esprit des habitants, ici comme sur le site analogue de Kastel-Ruffel en Saint-Goazec, l'idée d'un jeu de palets. Mais, à Lesconil, ce n'est pas un géant, ce sont des nains, les korrigs, dont on dit que c'est ici la maison, qui ont ainsi manié ces jouets démesurés à leur taille. Les fouilles pratiquées sur place n'ont mis au jour que quelques objets, aujourd'hui déposés au musée de Carnac. Parmi eux figuraient une hache et un talon de hache en fibrolite, et deux haches en diorite polie. Trois vases, dont un attribué à l'époque romaine, furent également découverts, ainsi qu'un prisme en cristal de roche et seize outils de silex.*

Un autre allée couverte, bien conservée, existe sur la commune de Beuzec, à 6 kilomètres à l'ouest de Lesconil, mais de type classique celle-là, au nord du village de Kerbalanec. On y découvrit en 1879 plusieurs vases et divers fragments, dix-neuf outils de silex, des grains de collier en quartz et une pendeloque de schiste."

Giot, 1997-b, p. 54 : *"La commune de Poullan-sur-Mer reste, malgré des destructions, riche en monuments. Le plus important est Vallée couverte arc-boutée au nord du village de lesconil (propriété de l'État, balisée), qui conserve son tertre, ses pierres de soutènement et sa subdivision en chambre et cellule extrême."*

Galliou, 2009-b : *"l'allée couverte de Ty-ar-C'horriquet contenait un vase monté autour, d'époque romaine."*

● **Lestrouan – menhir**

Bigot, 1884, p. 151 : *"[...] dans le village de Lestrouan, est un menhir de 5 m. 40 c. de hauteur, près deux autres dont l'un 3 m. 30 et l'autre 1 m. 70 c. d'élévation."*

Remarque : impossible de localiser ce lieu-dit ; ces monuments correspondent peut-être à un site déjà répertorié.

● **Livoac'h – sépultures**

X : 96,200 ; Y : 2365,799

Carte archéologique : 29 226 0012

Halna du Fretay, 1895 : *"Après plusieurs explorations menées avec le plus grand soin sur cette inépuisable commune de Poullan, j'ai repris, au mois de mars 1894, une série de fouilles au point même où j'avais été arrêté par l'hiver en 1893 ; j'ai suivi pas à pas les bords de la mer près de ses pittoresques falaises en laissant peu à peu derrière moi les terres des villages de Meil-Anec, plusieurs autres villages intermédiaires ; enfin, Lesvregueu, Keroal et Livoac'h.*

Avant de raconter cette fouille si longue et si démonstrative, je dois adresser mes plus sincères remerciements à tous mes compatriotes pour la gracieuseté si grande mise à me donner toutes les permissions et les facilités possibles.

Pour ne pas faire de répétitions à chaque série, je dois dire tout d'abord que j'ai trouvé partout les preuves du rite de l'incinération et cette constatation m'oblige à une conclusion définitive.

Je ne comprends pas aujourd'hui avec mon expérience si grande, suite d'un nombre incalculable de fouilles, que tant d'auteurs aient parlé d'inhumations et que surtout l'un d'eux, qui a eu un moment une certaine réputation et qui a fait bien des fouilles, ait pu dire qu'il y avait autant d'inhumations que d'incinérations aux temps préhistoriques.

Pour moi je peux dire hautement que dans toutes les sépultures éparses l'inhumation est l'unité en face de six cents incinérations et pour ce cas unique, sur un si grand nombre, une fouille attentive indique bientôt d'une façon indiscutable que l'inhumé était un homme de notre ère.

Quand le christianisme a imposé des lois et ordonné l'inhumation, il n'y a pas eu obéissance immédiate ; le rite païen a continué encore sur plusieurs points et la coutume de l'incinération n'a pas été déracinée facilement. Voilà la cause du si petit nombre de sépultures avec le rite de l'inhumation dans les petits dolmens, coutume continuée à travers les siècles ; ce sont les stone-cists qui ont été sur bien des points postérieurs à l'agglomération des sépultures chrétiennes.

Pendant ces trois dernières années je n'ai trouvé que deux inhumations et c'est en Poullan : Deux stone-cist, orientés de l'est à l'ouest, à 5 mètres l'un de l'autre, sur les terres du village de Kersquibit. Je n'en donnerai pas une longue description, m'étant occupé spécialement de cette question dans mon mémoire : Les premières Sépultures chrétiennes, que j'ai lu à Dinan à la réunion du Congrès archéologique de Bretagne.

Ceux-ci étaient remplis de terre jusqu'à moitié de la hauteur environ ; le vide représentait le tassement et l'emplacement des cadavres dont il ne restait rien ; il n'y avait pas de mobilier funéraire.

Les corps avaient été repliés dans ces coffres en pierre très réguliers et ayant à l'intérieur 0 m. 90 de longueur, 0 m. 55 de largeur sur 0 m. 80 de hauteur ; des tables un peu plus grandes que ces petits dolmens les recouvraient à quelques centimètres au-dessous de la surface du sol.

Une particularité que je n'avais encore remarqué que trois fois m'a frappé dans cette interminable suite de constatations : c'est la trouvaille bien en place et posés perpendiculairement de quatre petits menhirs ex voto à la base des tumulus et à un mètre du centre, c'est-à-dire de la sépulture, dans quatre petits monuments groupés.

Leur taille moyenne est de 0 m. 45 de long, 9 à 10 centimètres à la base et 2 à 3 centimètres au sommet ; ce sont des pyramides régulières à 3 ou 4 côtés et le but frappe immédiatement la vue.

Ces petits menhirs à l'intérieur du tumulus, c'est l'idée native et ce n'est que bien des siècles après que la pensée est venue, toujours pour hommages aux morts et aux dieux des druides, d'élever avec tant d'efforts ces innombrables monolithes, les grands menhirs, témoins séculaires de l'histoire préhistorique.

Ces diminutifs sont en très petit la protection de la sépulture comme les grands menhirs en avant des dolmens ; bien posés, la pointe en haut, en avant de la sépulture, ils sont loin de la recouvrir et de plus le tumulus les cache ; ils ne sont là que comme les emblèmes de sa protection.

En plus de la forme et de l'endroit où ils ont été trouvés, leur authenticité n'est pas douteuse ; ils portent la patine séculaire et on voit que les siècles ont passé sur leur taille, ce qui est bien visible pour le granit.

J'ai déjà dit que les granits, par suite de la terre adhérente, sont très sales quand on les retire d'un point quelconque du tumulus et qu'il fallait attendre plusieurs mois de sèche avant de leur donner un léger coup de brosse qui laisse voir la patine donnée par le temps ; mais ceux qui sont relevés au milieu des cendres collées pour ainsi dire sur tout le pourtour sont encore bien plus sales ; la couche dont ils sont couverts est très épaisse et il faudrait un lavage sérieux pour bien distinguer la forme ; je devine, je m'abstiens et j'attends.

Il a été dit par presque tous les auteurs que toutes les pierres avaient été emmanchées, c'est une croyance aveugle qui avait la prétention jadis de me tenir en échec quand je parlais des coups de poing ; j'invite ceux qui ne sont pas encore convertis à venir voir les séries par centaines où remplacement taillé dans le granit de la poignée pour l'homme est absolument indiscutable.

Toutes ces pierres à poignée, du premier âge, indiquent bien clairement que les armes d'attaque et de défense n'étaient pas toutes emmanchées et qu'un grand nombre, de formes bien diverses, doit être classé dans les casse-têtes ou coups de poing tenus à la main.

Après avoir parlé en partie de ce qu'ils contiennent, je reviens à mes tumulus et à leur inventaire ; leurs dimensions, toujours réduites, sont variées comme la forme qui quelquefois est celle du tumulus, rond et régulier, mais plus souvent la tombelle allongée ou l'intermédiaire ; les diamètres varient de 6 mètres à 4 mètres et les hauteurs de 1 m. 20 à 0 m. 75.

Une seule tombelle différerait absolument des autres par sa forme très allongée : 11 mètres de longueur sur 3 m. 50 de largeur et 0 m. 75 de hauteur ; elle occupait le centre d'un groupe de tumulus et contenait plusieurs sépultures ; tous ces tertres étaient composés de pierrailles et de terre mélangées.

Dans le premier groupe, composé de quatre tumulus, j'ai fouillé en plus un petit dolmen bien simple mais très curieux de la même époque primitive ; la partie supérieure d'une table irrégulière de 2 mètres sur 1 mètre avec 0 m. 35 d'épaisseur moyenne était, au ras de terre, débordant de toutes parts, deux petits

supports ayant moins d'épaisseur que la table et de moindre largeur, posés sur le sous-sol à la base de la couche de terre végétale, ce qui ne donnait à l'intérieur du dolmen que 0 m. 50 de hauteur ; les deux autres côtés de ce petit monument étaient fermés par des apports de pierrailles et un peu de terre, le tout rangé sans grande symétrie et bien différent dans les détails des dolmens des âges postérieurs.

Ce petit dolmen de la première époque et du début néolithique contenait l'outillage en granit ; les objets sont donc les mêmes, et le dolmen comme les tumulus sont bien les premiers construits après la période quaternaire.

La continuation de mes recherches m'a donné, un peu plus loin vers l'ouest et toujours sur les landes bordant les falaises de la mer, la fouille de dix tumulus groupés, de dimensions diverses, mais toujours réduites ; ce sont bien toujours comme les autres les premiers tumulus du début de l'âge néolithique.

Pour éviter encore les répétitions, je réunirai à la fin de cet ouvrage la liste de tous les objets que j'ai trouvés dans ces monuments si nombreux et identiques du même âge. Je tiens seulement à décrire quelques-uns de ces granits :

1° Un grand coup de poing de 0 m. 18 de longueur, pointu d'un côté, arrondi au gros bout, taillé à deux côtes sur les deux faces ; c'est tout-à-fait le casse-tête, arme à tenir à la main, mais c'est aussi la première idée du celtae qu plus tard, devait avoir un tranchant et dans d'autres pierres, que je décrirai bientôt, ce tranchant existe, mais naturellement. La nature s'y est prêtée et le reste a été taillé de la main de l'homme.

2° Un coin triangulaire en granit, évidemment destiné à fendre le bois, pareil comme forme à ceux en pierre polie dont se sont servi plus tard les hommes en progrès.

3° Un maillet très différent de ceux que j'ai décrits dans un ouvrage récent et pour la même époque. Je regardais d'abord celui-ci comme une pièce unique, mais j'en ai trouvé d'autres depuis : c'est une pyramide quadrangulaire qui était prise à la main par sa pointe et dont la large base servait de maillet.

4° Une pointe de flèche ou de lance en granit de 4 centimètres de longueur ; c'est la première de ce genre que je trouve.

5° Une petite boule en granit taillé de 0 m. 015 de diamètre ; c'est le plus petit fétiche dont je puisse constater le but réel ; il était au milieu des cendres et évidemment on ne pouvait lui attribuer aucun usage.

J'ai trouvé en plus des maillets à poignée pareils à ceux que j'ai déjà décrits, des projectiles allongés à deux pointes, des pierres à encoches, des fétiches divers et des coups de poing de toutes formes, les uns arrondis du bout, d'autres avec pointe, mais tous remarquables par la façon dont ils étaient taillés pour la bonne mise en mains ; le tout en granit.

En continuant sur la déclivité de la montagne, près de la nier, j'ai trouvé ensuite, en vue les uns des autres, neuf tumulus et deux tombelles plus grandes de 8 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur avec 1 m. 30 de hauteur, la masse, comme dans les précédents, composée de terre et de pierrailles mélangées.

Une des tombelles n'offrait rien de particulier ; mais l'autre, qui n'était qu'à 25 mètres de là, demande une mention particulière. Elle renfermait un petit dolmen interrompu faute de matériaux, dont la plus haute pierre atteignait presque la hauteur de la tombelle, les autres un peu moins élevées et toutes posées à 0 m. 15 au-dessous du niveau supérieur de la terre végétale ; ce petit monument était d'ailleurs entièrement caché par la tombelle.

Cet embryon de dolmen de 0 m. 80 de largeur sur 1 m. 40 de longueur était fermé à l'est et au sud par 2 monolithes, au nord par 2 autres monolithes avec un intervalle rempli par quelques pierrailles et à l'ouest par des pierres amoncelées ; un menhir de 1 m. 10 de hauteur faisait face au milieu du côté sud du dolmen.

A demi-hauteur et recouvrant les cendres, il y avait un essai de table couverture bien callée dans le creux formé par les pierres perpendiculaires et le rudiment du mur, premier essai de la crypte sous tumulus qui devait devenir le dolmen ; mais la table ne pouvant recouvrir complètement et dans l'impossibilité d'en trouver une autre à proximité, elle avait été taillée avec des outils en pierre sur les faces nécessaires pour pouvoir entrer.

A 200 mètres sur l'autre versant de la montagne et toujours près de la mer, j'ai visité et retourné complètement un groupe de 2 tombelles allongées et de 14 tumulus plus petits, composés comme les autres de terre et de pierrailles.

A peu de distance, dans une plaine de quatre hectares, touchant la déclivité vers la mer, j'ai fouillé 18 tumulus et, en allant vers l'ouest, 2 dans une seconde lande et 6 dans une troisième, soit en tout 26 assez rapprochés. J'ai trouvé là, en plusieurs exemplaires et à l'intérieur des tumulus, des quartz percuteurs, choisis avec tranchant naturel très étoilé et ayant servi à tailler les granits.

Dans cette dernière série, les granits me semblent avoir une plus grande perfection de taille et de formes, ce qui me ferait croire qu'ils sont un peu postérieurs aux groupes si nombreux que j'ai déjà décrits et datant des premières années de l'époque néolithique.

A un kilomètre de là et un peu plus loin de la mer, j'ai fouillé trois tombelles placées à 8 mètres l'une de l'autre et dans le même axe de l'est à l'ouest. A 90 mètres de là, j'ai culbuté l'emplacement de plusieurs loges

; ces huttes avaient la forme de cuvettes allongées de 6 mètres sur 3 mètres : le pourtour exhaussé par des amalgames de terre et de petites pierres ramassées à la surface du sol aux environs.

Au milieu de chaque loge existait un petit foyer composé de moyennes pierres posées de champ et formant carré de 0 m. 75 de côté sur 0 m. 25 de hauteur en moyenne.

J'ai trouvé là le même outillage en granit et quelques rares débris de poterie très primitives de 1 centimètre 1/2 d'épaisseur, sans aucune ornementation. Il me reste à décrire quelques-uns des objets en granit taillé trouvés dans ces fouilles :

1° Une arme remarquable et très lourde, avec poignée d'un côté et large tranchant de l'autre.

2° Une pierre rectangulaire, massue de commandement de 0 m. 30 de longueur, avec retaille pour la mise en main et une autre sorte de sceptre.

3° Un beau coup de poing, arme de premier ordre avec gorge circulaire au milieu pour la main, marteau d'un côté et tranchant de l'autre.

4° Une pointe d'épieu à pédoncule très prononcé par une longue entaille de chaque côté.

5° Quelques pointes de flèche en quartz et en schiste.

Mais je n'en finirai pas, s'il me fallait décrire toutes ces ébauches du premier âge. Je me résume en disant le nombre trouvé avec quelques désignations. J'ai récolté en tout, dans les fouilles de Poullan seulement : 352 objets dont 283 en granit taillé ; les autres sont des galets de la mer, des percuteurs, des rondelles en schiste, un coup de poing en quartz, etc.

Les granits sont des : Pierres de fronde et projectiles allongés. Pointes d'épieu avec pédoncule. Rondelles. Molettes pour roches plates avec poignées. Ebauches de celtae. Maillets de formes très variées. Coups de poing à poignée ou à gorge ; d'autres à encoches. Molettes de formes diverses. Boulets de pierre. Pierres variées, avec pointes, pédoncules et encoches.

Je m'arrête dans la nomenclature pour dire quelle est la part de chaque monument dans cet inventaire :

Hors de Poullan : 5 tumulus, 1 station ; 20 objets. Moyenne par fouille : un peu plus de 3.

A Poullan, 2 stone-cists n'ont rien donné ; mais 71 tumulus, 1 dolmen, 1 station ont fourni 352 objets. - Moyenne : un peu moins de 5.

Cette moyenne est d'ailleurs très variable : on trouve souvent 3 objets par monument, quelquefois rien et parfois jusqu'à 8 à 10, et pas toujours dans les plus grands tumulus.

En résumé, ce mémoire relate quatre-vingt-une fouilles faites en cinq mois, du 15 mars au 15 août 1894.

Dire que j'y ai consacré toutes mes journées pendant ce laps de temps, ce serait loin d'être exact ; j'ai trop d'occupations. Je fais d'abord rapidement mes explorations avec mes aides ordinaires, puis les jours de fouilles sont fixés.

Mais alors tout le personnel spécial et habituel est sur pied.

Je fais souvent plusieurs fouilles à la fois, promenant de l'une à l'autre, et, s'il y a du nouveau, je suis appelé, certain d'ailleurs que mes hommes ne laisseront rien passer ; ils sont rompus à ce métier et je plains ceux qui sont obligés de faire le même travail avec des hommes d'occasion."

Halna du Fretay, 1896-b : "Grand dolmen de Livoac'h, en Poullan.

Ce dolmen, des plus primitifs, est certainement unique de son genre ; il est construit avec trois roches seulement : dessous, deux immenses supports, dont l'un perpendiculaire sur l'autre dans l'axe central et longitudinal de la table et la troisième, une grande table grossière d'une très grande épaisseur surtout au milieu où elle est bombée au-dessus, en un mot une table couvrant un T.

La table a 2 m. 60 de longueur sur 1 m. 80 de largeur et les supports, incrustés dans le sol jusqu'à la profondeur de la terre végétale seulement, donnent sous la table une cavité double de 1 mètre de profondeur sur chaque côté du support central.

La direction du dolmen est : est-ouest, et le support massif qui soutient le côté est de la table a 2 m. 10 de longueur et la déborde par suite de chaque côté, de même que la table de ce côté dépasse le support de 0 m. 45.

Le deuxième support supporte le milieu de la table dans toute sa longueur jusqu'à son extrémité côté ouest.

Des grosses pierres roulées et enterrées au plus près du dolmen formaient sur tout le pourtour un véritable rempart de 0 m. 90 environ au-dessus du sol, puis des petites pierres et un peu de terre achevant l'œuvre enlèvent toute idée de la possibilité de la pose d'autres supports au moment de la construction.

De plus, la trouvaille d'une grande hache en pierre polie mais grossièrement faite, brisée par son milieu intentionnellement, m'indique avant tout l'ancienneté de cette coutume de briser une partie des armes au moment de la cérémonie funèbre et aussi la certitude après une fouille minutieuse que le dolmen n'avait jamais été visité et que tout y était bien en place.

Il y avait sous la table un vide de 0 m. 30, puis des pierres et au-dessous de la terre fine, et j'ai pu vérifier, à la base interne de la table au côté sud du support central, 2 grandes cupules.

J'ai trouvé les rares débris d'une urne détruite par le temps, des cendres, du charbon, et en plus une seconde hache intacte dont il faut faire remonter l'ancienneté au début de la pierre polie.

J'ai trouvé en outre au milieu des cendres :

1 silex taillé, mince grattoir avec barbelures de deux côtés, 1 silex taillé à 4 pointes, 2 pointes de flèche en silex, 1 rondelle épaisse en granit (souvenir du temps passé), 2 galets de la mer, 1 marteau étoile sur tout le pourtour et fabriqué avec un galet de 9 centimètres de diamètre sur 4 d'épaisseur et percé au milieu d'un trou de 25 millimètres, 1 pointe de flèche en schiste, 1 rondelle pendeloque en schiste.

Et au sujet de ces deux derniers objets je fais remarquer que les gisements de schistes les plus rapprochés sont à 36 kilomètres de Poullan.

J'ai terminé pour aujourd'hui l'histoire des premiers Celtes dans la commune de Poullan ; toutes les fouilles qui sont relatées dans ce mémoire forment le résumé d'une partie de mes recherches pendant l'été de 1893, c'est-à-dire que ce travail est absolument inédit.

J'espère que ces pages, où je traite pour la première fois une question qui n'a jamais été touchée pour cette période préhistorique, plairont à mes auditeurs et à mes lecteurs ; j'ai cherché sur place la vie de ces ancêtres si lointains et j'ai la conviction d'avoir établi par mes divers ouvrages les lois nouvelles de l'histoire avant l'histoire."

Giot, 1972 : *"Il y a quelques années, M. Castrée, de Pouldavid, recueillit par hasard une petite hache en bronze dans une lande dénommée Poul-ar-Briny, près du village de Livroac'h en Poullan-sur-Mer. [...] Il ne s'agit sans doute pas d'un objet isolé car l'enquête menée sur place par M. J. Peuziat a montré l'existence de petites accumulations de pierres, de 5 à 7 m de diamètre, hautes de 50 à 75 cm. L'une d'elles est bien conservée (parcelle 9, section ZD du cadastre rénové en 1960 de Poullan-sur-Mer). Malheureusement à l'endroit probable de découverte de la hache, le terrain est de plus bouleversé par une petite exploitation de cailloux. Toutefois, ces tas de pierres peuvent correspondre à de petites tombelles très frustes, datables du Bronze Ancien et contemporaines des deux tumulus plus importants de Kervini en Poullan. A propos de ces derniers, réexplorés par J. Briard l'année précédente, on peut rappeler ici que les datations radiocarbones obtenues ont montré des réutilisations des monuments au début de notre ère ou au Moyen-Age, mais qu'une datation, obtenue pour le tumulus sud de Kervini confirme bien leur appartenance au Bronze Ancien (GIF n° 2481 3.510 ± 100 avant nous, soit 1.560 avant J.C.)."*

Briard, 1984, p. 266 : *"Livroach. Hache plate en bronze de 95 mm/ 25 mm/47 mm. Elle a été trouvée dans un talus près d'une grande dalle, peut-être une tombe simple, par M. Olier en 1965. (Renseignements J. Peuziat)."*

● Pen-an-Ale – menhir

Chatellier, 1907, p. 262 : *"Menhir de 2 mètres de haut dans une prairie au Sud de la route de Tréboul, près de Pen-an-Ale."*

● Nord bourg – buttes

Chatellier, 1907, p. 264 : *"Plusieurs monticules, dans la lande, à 1 kilomètre au Nord du bourg."*

● Penfoënnec – tumulus

Halna du Fretay, 1890 : *"Nous arrivons au tumulus de 7 mètres de diamètre. Un cromlech à pierres très rapprochées l'entourait de toutes parts, se composant de roches de 1m 50 de hauteur environ, de sorte que ce monument de 1 mètre de hauteur au-dessus du sol à son point le plus élevé, et incrusté à 50 centimètres dans le sous-sol, laissait voir les pointes des pierres du cromlech : les unes aussi élevées que le point culminant du tumulus, d'autres dépassant en hauteur le bas de la pente du tumulus ; ce qui permettrait de reconnaître à première vue, avant la fouille, ce cercle de pierres d'une régularité parfaite, L'apport de 1m 50 de hauteur à l'intérieur du cromlech, se composait d'un galgal très régulier en très petites pierres mêlées d'un peu de terre.*

Il me fallait cet apport considérable et visiblement fait avec intention, ce cromlech, pour conclure à une sépulture ; car, à la base de l'excavation, il y avait une couche épaisse de débris de cuisine : coquillages presque décomposés par le temps, mais conservant encore leurs formes par suite de la couverture donnée par la masse du tumulus et offrant ainsi la garantie connue de la conservation en vase clos.

Il fallait tirer de ce fait l'idée qu'une sépulture, au moment d'un départ, avait remplacé les habitants de la hutte.

Tout indiquait, d'ailleurs, cette manière de voir ; car, en plus des raisons que je viens de donner, la couverture d'une hutte abandonnée aurait donnée, en s'effondrant, comme je l'ai constaté bien des fois, une dépression très sensible et non un tertre formant dôme.

A cette preuve absolument incontestable, il faut joindre les objets trouvés, et le résultat devient décisif, car ici les cendres ne signifient rien ; on ne peut dire, en effet, si elles proviennent du feu de l'habitation ou d'une incinération.

J'ai relevé dans cette fouille :

1° Des poteries très grossières, n'ayant pas été faites au tour et très fragmentées, mais portant néanmoins les traces de quelques ornements primitifs ;

2° Un percuteur en diorite, de forme aplatie et extrêmement curieux, arrondi par le haut et portant à la base des traces nombreuses de percussion. Il a neuf centimètres de longueur et, dans la partie supérieure, il porte pour l'emmanchement deux échancrures de un centimètre et demi de profondeur. Ce marteau devait être destiné à broyer des coquilles, et même les os pour en extraire la moelle ;

3° Deux haches en pierre polie, indiquant tout-à-fait le début du genre ;

4° Un celtiforme en granite, usé à une de ses extrémités et perpendiculairement à son axe de longueur ;

5° Des pierres de fronde, galets de la mer, en très grand nombre ;

Les numéros 1 et 2 peuvent appartenir aussi bien à l'habitation qu'à la sépulture ; mais les objets numéros 3, 4 et 5 sont ceux que l'on trouve le plus souvent dans le mobilier funéraire d'un tumulus.

Il est de plus évident que dans une grotte, un abri sous roche ou dans des débris peu profonds d'habitations ; en un mot, dans toutes les conditions qui supposent l'infiltration des eaux et les effets alternés des agents atmosphériques, je n'aurais trouvé aucune trace du séjour d'être vivants.

En vue de ce tumulus, il y en avait un autre plus petit qui contenait à son centre, dans une sorte de sarcophage absolument grossier, des cendres, un vase rudimentaire presque réduit en poussière et un percuteur à deux côtes.

Je termine cette étude par l'ouverture d'un demi-dolmen, c'est-à-dire deux pierres posées sur champ, s'écartant à la base et se rejoignant au sommet.

*Cette sépulture, de dimensions plus réduites (deux pierres seulement), rappelait cependant, par son genre spécial, les deux immenses monuments mégalithiques de Lesconil, en Poullan, et de Castel-Ruffel, en Saint-Goazec dont j'ai parlé dans mon ouvrage, *Incinérations et Inhumations*, et un autre composé seulement de deux grandes pierres à Tréotat, en Poullan. Je n'en ai jamais vu d'autres, de grandes dimensions.*

Il y avait là un usoir et des pointes de flèche en schiste, dont une très jolie avec pédoncule, des scies et des pointes de lance en schiste."

● **Tréota / Keriéré – menhirs et pierres couchées**

Flagelle, 1878 : "Cinq menhirs, dont deux debout et trois couchés ou cassés, entre Tréota et Keriéré, dans deux landes contiguës."

Chatellier, 1907, p. 262 : "Cinq menhirs, dont deux debout et trois couchés, dans deux landes contiguës, près Keriéré."

● **Entre Tréota et Lesconil – dolmen et menhir**

X : 100,300 ; Y : 2365,299 (menhir de "Parc ar C'hoq")

Carte archéologique : 29 226 0002

X : 100,350 ; Y : 2365,349 (menhir de "Parc an Tri Loue")

Carte archéologique : 29 226 0003

Remarque : Je ne vois pas à quoi correspondent ces deux menhirs. Il faudrait se rapporter aux micro-toponymes. Les plus proches monuments sont les pierres couchées signalées par P. du Chatellier.

X : 100,390 ; Y : 2365,280 (dolmen ; site internet T4T35)

Flagelle, 1878 : "Petit dolmen, dans un bois entré Tréota et Lesconil."

Du Chatellier, 1895 : "Dans un petit bois entre Tréotat et Lesconil, à 250 mètres de l'allée de Lesconil, se trouve un monument de construction analogue, dolmen formé de demi dalles, de 1 m. 30 de largeur

moyenne, arc-boutées l'une contre l'autre. Ces deux pierres posées de champ en terre, à 1 m. 75 d'intervalle, s'arc-boutent par leur extrémité supérieure de façon à former voûte. Une perpendiculaire venant du sommet de cette voûte à la surface du sol mesure 1 m. 35.

M. l'abbé Abgrall, qui fouilla cet intéressant dolmen, n'y rencontra que des débris de charbon et quelques éclats de silex sans grand caractère. À 50 mètres au nord-ouest de ce curieux dolmen, gisent à terre deux pierres, l'une de 5 m. 50, l'autre de 4 mètres."

Chatellier, 1907, p. 263 : "Demi dolmen formé de 2 pierres arc-boutées, dans le taillis à l'Est du manoir de Tréotat."

Site internet T4T35 : "Ce dolmen au style particulier avait deux pierres en arc bouté. Actuellement il est difficile de le reconnaître car les pierres sont couchées, ce monument est ruiné !"

● Kerdréal – menhir

Flagelle, 1878 : "Menhir de 5 mètres 20 de hauteur à 350 mètres ouest de Kerdréal."

Chatellier, 1907, p. 262 : "Menhir de 5 mètres de hauteur et de 1 mètre 40 centimètres de plus grande largeur, à 350 mètres à l'Ouest de Kerdréal."

● Tréota / Kerdréal – menhir

X : 99,870 ; Y : 2365,705 (menhir)

Carte archéologique : 29 226 0004 (coordonnées Carte archéo. imprécises)

MH : "Tréota - Menhir de Tréota "

Chatellier, 1907, p. 262 : "Menhir de 3 mètres de haut et de 1 mètre 30 centimètres de plus grande largeur, entre Kerdréal et Tréotat."

Chatellier, 1907, p. 262 : "Autre menhir de 3 mètres 50 centimètres de hauteur et de 1 mètre 90 centimètres de plus grande largeur, entre Kerdréal et Tréotat."

Remarque : là, je suis perdu. Je ne vois pas à quoi correspond ce menhir.

Giot, 1997-b, p. 54 : "Un [menhir] de 3 m dans les champs ouest de Tréota."

CANTON DE FOUESNANT

BENODET

● Perguet – tumulus

Le Men, 1877, p. 116 : "A un kilomètre de Bénodet, à gauche de la route de Perguet, près d'un Penty, tumulus de forme arrondie, dans lequel on a trouvé en 1866, des débris d'urnes cinéraires en terre grise et brune."

Le Men, 1877, p. 116 : "A 500 mètres plus loin, à droite de la même route, près d'une croix de pierre plantée sur une clôture, dans l'ancien chemin de Keranscoat au Poulker, grand tumulus de forme elliptique. Il y a plusieurs autres petits tumulus dans cette commune."

Le Men, 1877, p. 116 : "La nouvelle édition du Dictionnaire d'Ogée, mentionne un dolmen dans la commune de Perguet."

Chatellier, 1893a : "A 1500 mètres de Bénodet, à gauche de la route conduisant à Quimper, est un petit tumulus qui, fouillé en 1866, n'a donné que quelques débris insignifiants d'urnes en terre et de restes incinérés. Un autre tumulus allongé, un peu entamé au centre, se voit à droite de la route de Bénodet à Perguet, à deux kilomètres de la première de ces deux localités."

Chatellier, 1907, p. 269 : "Petit tumulus fouillé en 1866, à gauche de la route de Bénodet à Perguet, à 1.500 mètres de Bénodet. On y a recueilli des débris d'urnes en terre."

Chatellier, 1907, p. 269 : "Tumulus allongé, un peu entamé vers le centre, à droite de la route de Bénodet à Perguet, à 2 kilomètres de Bénodet."

● Poulker – menhir

X : 119,275 ; Y : 2338,524 ; Z : 11

Carte archéologique : 29 006 0001

MH : des Stermes (avenue) 11, 13 Menhir de Poulker (cad. AH 138) : inscription par arrêté du 24 février 1969"

Le Men, 1877, p. 130 : "Un menhir peu élevé dans le vallon dont le ruisseau descend au village de Poulker."

Chatellier, 1893a : "Menhir et grosses pierres entassées à 200 mètres au nord-est du Poulker."

Chatellier, 1907, p. 269 : "Menhir et grosses pierres entassées, à 200 mètres au Nord-Est du Poulker."

Le Page, 2010 : " Recouvert d'une mousse abondante, il semble vouloir se fondre avec la végétation qui l'entoure.

C'est peut-être cette discrétion naturelle qui lui vaut d'être aujourd'hui l'ultime vestige mégalithique sur le territoire de la commune de Bénodet.

Au lieu-dit Le Trez, no loin de l'avenue des Sternes, il se trouve dans une propriété privée.

Le menhir de Poulker a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 24 février 1969. Il est vraisemblable que ce menhir ne se situait pas dans l'eau quand il fut érigé.

N'est-il pas remarquable que son calage ait tenu bon dans ces conditions ?"

CLOHARS-FOUESNANT

● Bodigneau – 4 tumulus

Le Men, 1877, p. 92 : "Quatre tumulus de forme elliptique sur les terres du manoir de Bodigneau. L'un d'eux situé dans un champ qui borde à l'ouest la route de Quimper à Bénodet, mesure en longueur 15 mètres sur une largeur de 8 mètres et une hauteur de 2 mètres."

Le Men, 1877, p. 92 : "On a trouvé sur la même propriété, plusieurs sépultures de très petites dimensions, renfermant une terre noirâtre et formées de quatre pierres debout recouvertes d'une pierre plate."

Flagelle, 1878 : "Tumulus à droite de la route de Quimper à Bénodet, vis-à-vis les terres de Bodinio, à 4 ou 5 kilomètres de Bénodet. - Trois autres tumulus de pierre contenant de la cendre, non loin du premier. "

Flagelle, 1878 : "Tuiles à Kerancoët, bord de la route de Quimper à Bénodet ; à droite de la même route, vis-à-vis là barrière de l'avenue de Bodinio, tumulus allongé, de 15 mètres de longueur, 5 mètres de largeur et 1 mètre 50 de hauteur, orienté S.-S.-E. et N.-N.-O. "

Chatellier, 1893a : "Quatre tombelles existent près de la route de Quimper sur les terres de Bodinio. Successivement explorées, il a été reconnu qu'elles recouvraient des stonc-cist. De mobilier funéraire il n'en existait pas, ainsi que cela arrive, du reste, fort souvent dans les sépultures de ce genre."

Chatellier, 1907, p. 265-266 : "Tumulus à droite de la route de Quimper à Bénodet sur les terres de Bodinio, à 4 kilomètres de Bénodet.

Trois autres tombelles, sur les mêmes terres, explorées, elles ont fourni des cendres. Les sépultures intérieures étaient formées de 4 pierres plates posées de champ en terre, recouvertes d'une cinquième."

GOUESNAC'H

● Non localisé

Guénin, 1934 : "1957. - La maison des Chorriquets. Com. de Gouesnach, cant. de Fouesnant.

A Gouesnach, deux allées couvertes, dont l'une avait sur sa table des cupules, étaient connues, en 1835, sous le nom de la maison des Chorriquets, « Ty-ar-Chorriquet ». Il n'en reste plus que les débris enfouis d'une seule, mais ils sont toujours les restes d'une maison de Chorriquets."

● Chapelle Sainte-Barbe – tumulus

Briard, 1984, p. 241 : "Chapelle Sainte-Barbe. Tumulus à 300 m à l'est-sud-est de la chapelle."

● Kerdudel Vras – tumulus

X: 116,830 ; Y: 2343,799 ; Z : 40

Carte archéologique : 29 060 0002

Briard, 1984, p. 241 : "Kerdudel Vras. Tumulus (X: 116,8 Y: 343,8 Z : 40 m)."

● Kergaradec – 2 coffres

X: 116,250 ; Y: 2342,500 ; Z : 35

Le Roux, 1979 : "A Kercavadec, deux tombes en coffre, bâties en dalles de micaschiste ont été mises au jour par des travaux agricoles en avril 1978 ; signalées par M. Sanquer, elles ont pu être étudiées par M. Lecerf. Elles ne contenaient aucun mobilier mais sont d'un modèle classiquement attribué à l'Age du Bronze; l'une des tombes comportait un blocage des parois par épaulement ménagés dans les dalles latérales (fig. 18).

A noter que cette découverte survient dans la parcelle voisine de celle qui avait livré, en 1884, le classique dépôt « langue de carpe » dit de Menez-Tosla."

Giot, 1978 : "[A Gouesnac'h] deux coffres ont fait l'objet d'une intervention de M. Y. Lecerf à Kercaradec ; à noter que dans le champ voisin il fut découvert au siècle dernier le dépôt de Menez-Tosta."

Briard, 1984, p. 241 : "Kergaradec. Deux coffres en dalles de migmatite du type à épaulement, fouillés en sauvetage par Y. Lecerf.

l pour adulte: 1,20 m/0,48 m/0,50 m.

l pour enfant : 0,64 m/0,34 m/0,38 m.

(X: 116,25 Y: 342,50 Z: 35 m parcelle 498 C).

Biblio. Y. Lecerf, *Les sépultures en coffres...* 1978. - C.-T. Le Roux, *Gallia Préhistoire*, 1979-2."

● **Kerroucha – allée couverte ? détruite**

Le Men, 1877, p. 106 : "Au village de Kerroncha, dans le champ dit Douar-land, le sieur Cosqueric, propriétaire, a découvert en 1864, un tumulus long de 30 mètres, large de 10 et haut d'un mètre 60 centimètres, renfermant une allée couverte de 8 mètres de longueur. Il était cultivé avant sa destruction. On y a trouvé un mortier en pierre, que le propriétaire a mis dans la clôture d'un de ses champs, quatre meules plates à broyer le grain, et des débris de poterie d'un brun rouge, micacée et onctueuse au toucher."

Flagelle, 1878 : "Tumulus avec dolmen presque détruit à 300 mètres ouest du bourg."

Chatellier, 1893a : "Tumulus avec dolmen, presque détruit, à 300 mètres à l'ouest du bourg, au village de Kerroucha, dans un champ dit Douar-Land."

Chatellier, 1907, p. 268 : "Tumulus avec dolmen, presque détruit, à 300 mètres à l'Ouest du bourg, au village de Kerroucha, dans le champ dit Douar-land."

● **Kersaluden – tumulus**

X : 118,500 ; Y : 2343,049 ; Z : 29

Carte archéologique : 29 060 0005

Carte archéologique : tumulus (inventeur M. Le Goffic).

● **Kersuel – tumulus**

Giot, 1978 : "[tumulus] à Kersuel et Ty-Corn en Gouesnac'h."

Le Roux, 1979 : "Près de Kersuel et de Ty-Corn, nous avons repéré deux tumulus aplanis par la culture, apparemment inédits."

● **"Parc-an-Dreign" – tumulus**

BSAF, Procès verbal séance du 30/10/1919, p. XL : "M. Ogès présente deux petites meules préhistoriques, trouvées à côté d'un tumulus dans un champ nommé "Parc-an-Dreign", près de Gouesnach."

● **Ty-Corn (Ménez Bris sur carte IGN)– tumulus**

X : 117,610 ; Y : 2343,430 ; Z : 42

Carte archéologique : 29 060 0003

Giot, 1978 : "[tumulus] à Kersuel et Ty-Corn en Gouesnac'h."

Le Roux, 1979 : "Près de Kersuel et de Ty-Corn, nous avons repéré deux tumulus aplanis par la culture, apparemment inédits."

Briard, 1984, p. 241 : "Ty Corn. Tumulus (X: 117,61 Y: 343,43 Z: 42 m)."

● **Coat-ar-Steir – pierre couchée**

X : 129,585 ; Y : 2342,160 ; Z : 51

Parcelle 728, section D

Cormier, 1926 : *"Dans la partie N.W. d'un bois taillis nommé Coat-ar-Steir (parcelle n° 728, section D, La Forêt-Fouesnant) dépendant du manoir du Chef-du-Bois, est étendu, sur le sol, dans le sens N. W. - S. E., un bloc tabulaire de roche micaschisteuse d'environ 5m,30 de long et 2,80 de large au fort vers le milieu ; l'extrémité S. E. à angle obtus sectionné normalement sur environ 0m75 d'épaisseur émerge complètement au-dessus du sol sur une longueur d'environ 1m, tandis que l'extrémité N.W. arrondie n'a que 0m,45 d'épaisseur et est engagée dans la partie superficielle du sol. La face supérieure du bloc est légèrement bombée dans le sens de la longueur, tandis que dans le sens de la largeur le bord N. E. a 0m,40 d'épaisseur et le bord S. W. (0m,60 à 0,80).*

Cette pierre repose sur une couche d'humus d'environ 0m,50 à 0m,80 d'épaisseur sans interposition d'autres pierres, ce qui a permis à des lapins de creuser dessous un terrier. D'après ce que permettent de voir les excavations de ce terrier et d'après les sondages ainsi que la partie dégagée de l'extrémité S. E. le dessous du bloc est sensiblement plan comme le dessus et l'épaisseur au fort ne doit pas dépasser 1 mètre.

Ce bloc est libre de toute attache et, d'autre part, le creusement dans le voisinage d'une tranchée pour canalisation d'eau a montré, sous la terre végétale, un sous-sol micaschisteux très fragmenté, sans qu'on ait rencontré de bloc de grandes dimensions comme celui en question. Il paraît, dans ces conditions, avoir été transporté à cet endroit. Il est d'ailleurs de même nature que le micaschiste de la bande allant de l'Odet à l'Aven, sur une longueur de 30 km parallèlement à la côte, et une largeur d'environ 8 à 4 km.

Comme il ne paraît pas avoir servi de dalle de recouvrement de sépulture, il est possible qu'il s'agisse d'un menhir renversé qui était implanté par l'extrémité N.W. actuelle.

La terre du bois taillis Coat-ar-Steir étant de bonne qualité, il faut prévoir son défrichage probable avec destruction du bloc.

Quoiqu'il ne s'agisse que d'une simple possibilité de menhir renversé, le groupe d'Etudes préhistoriques devant, d'après son programme, recueillir et conserver le plus possible de documents, la publication de la présente notice se trouve justifiée du fait que cette pierre est appelée à disparaître."

● **Château de Coatalio – tumulus**

Le Men, 1877, p. 105 : *"Dans un bois taillis voisin du château de Coatalio, tumulus presque entièrement formé de terre, haut de 3 mètres et de 15 mètres de diamètre. M. Charles de Trogoff ; propriétaire du terrain et membre de la Société archéologique du Finistère, a fait pratiquer dans ce tumulus une large tranchée qu'il a conduite jusqu'au centre du monument sans rencontrer de traces de sépulture. Mais, en creusant dans cette partie centrale, il a découvert à 60 centimètres environ, au-dessous du sol naturel, une urne en terre qui ne renfermait pas d'ossements, et que ne protégeait aucune enveloppe de pierres. Cette urne qu'un coup de pioche a malheureusement brisée, est munie de deux anses, haute de 16 centimètres et large de 21. Elle est ornée dans toutes ses parties de lignes de chevrons parallèles, et de traits disposés comme des feuilles de fougères. M. Charles de Trogoff a fait don de cette urne au Musée d'archéologie, où elle a été restaurée. On a recueilli parmi les terres du tumulus, plusieurs fragments de poterie dont une est ornée d'impressions digitales."*

● **Chef-du-Bois – menhir**

X : 129,550 ; Y : 2342,224 ; Z : 56

Carte archéologique : 29 057 0003

MH : *"Chef du Bois Coat ar Ster - Menhir (cad. D 545) : inscription par arrêté du 6 mai 1968"*

Chatellier, 1907, p. 266 : *"Menhir de 6 mètres de long en micaschiste, renversé dans un taillis auprès du manoir du Chef-du-Bois."*

Le Page, 2009 : *"S'il n'avait pas été inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 6 mai 1968, il est vraisemblable que l'on aurait perdu la trace de ce menhir. N'étant pas de ceux qui connaissent profondément les lieux, il me fut d'ailleurs assez difficile de le localiser. De plus, lorsque la propriété est*

privée, la discrétion est souvent de bon ton... Lorsque je parvins à situer cette propriété, je demandai l'autorisation de voir le mégalithe. Les habitants apprécièrent la politesse de ma démarche, me firent part de projets de mise en valeur du monument qu'ils avaient eu par le passé et m'indiquèrent le trajet pour m'y rendre avec moult précisions.

J'eus tôt fait de comprendre le bien-fondé d'une description aussi précise des lieux. Un chemin, un sentier dans les bois puis une piste dans les feuilles mortes...

Enfin, une grosse pierre renversée, couverte de mousse, apparut. Le mastodonte en micaschiste mesure environ 6 mètres. L'impossibilité de grimper dans les arbres avoisinants ne me permit pas d'en faire une photo qui rende bien compte de son imposante stature. Au premier plan, on voit sa base qui fut enterrée. Si l'on considère, selon les moyennes dont on dispose que les menhirs étaient enterrés du quart de leur longueur, il pouvait s'élever à 4,50 mètres.

Il fallut gratter l'humus pour découvrir son sommet. Notons enfin que ce menhir fut recensé par les monuments historiques dans un état identique à l'actuel et que l'on ne peut donc pas envisager de réhabilitation au nom de la législation des bâtiments de France. Dès lors, on peut s'interroger sur la possibilité de sauver ce vestige néolithique de l'oubli...

Cette localisation est approximative. Elle mériterait d'être affinée avec des moyens techniques appropriés. Bien entendu, tout ce qui se trouve dans une zone boisée est beaucoup plus difficile à pointer précisément."

■ Kerampicard – allée couverte

X : 130,205 ; Y : 2343,210 ; Z : 62

Carte archéologique : 29 057 000

MH : "Stivel-Parc-Kérampicard - Allée couverte de Kerampicard (cad. C 288) : inscription par arrêté du 18 mai 1966"

Picquenard, 1907 : "J'ai relevé les ruines d'une allée couverte, dans un champ à droite et au bord de la nouvelle route de Concarneau à Kemper, à la hauteur du village de Kerampicard. Cette allée est orientée de l'Est à l'Ouest et presque adossée au talus du champ où elle se trouve. Les pierres qui la composent, espèce de gneiss, assez grossier, ont été prises dans l'extrême voisinage. De l'autre côté de la route, en effet, existe un important affleurement de blocs et de tables à faciès lithologique absolument identique. Le côté Sud de l'allée couverte est représenté par deux supports contigus encore debout et voisins du talus Est du champ. Les supports correspondants du côté Nord ont disparu, mais il en existe un, cependant, encore debout lui aussi, et représentant dans l'état actuel l'extrémité Ouest du monument. De la disposition des supports subsistants il est permis d'inférer que l'allée couverte complète comprenait au moins six supports à peu près de même largeur, trois du côté Nord et trois du côté Sud. La hauteur de ces supports ne dépasse pas 1m 25 du côté de l'intérieur; leur largeur varie de 0m 90 à 1 mètre et leur épaisseur est respectivement pour les trois pierres décrites ci-dessus de 0m 40, 0m 33 et 0m 25. La largeur de la chambre est de 1m 25 ; sa longueur est de 2m 80 (environ). Il n'y a aucune trace de supports ou de maçonnerie aux extrémités Est et Ouest ; mais il est possible que les vestiges actuels ne représentent qu'une partie du monument primitif. Je pense qu'il faut voir une table dans une pierre tombée de champ dans la terre du côté Est, pierre mesurant 1m 25 de long sur 0m 23 d'épaisseur. Une autre table a basculé par dessus le plus occidental des supports du Sud et maintenant debout, forme comme une cloison traversant la chambre du Nord au Sud. La largeur de cette table est de 1m 35 ; son épaisseur de 0m 45. L'allée couverte en question, étant donné son état de délabrement, paraît avoir été violée depuis longtemps. Pour mon compte je n'y ai effectué aucune fouille."

BSAF, 1910, t. 37, Procès verbal séance du 28/07/1910, p. XXXV-XXXVI : "Le procès-verbal de la dernière séance étant lu et adopté, le Secrétaire donne lecture du rapport suivant de M. le docteur Picquenard :

« Le second monument mégalithique que j'ai découvert au Nord-Est du village de Kerampicard, en La Forêt-Fouesnant, se trouve situé, comme l'autre, au côté oriental de la route de Quimper à Concarneau dont il est distant d'environ 300 mètres. Le monument, très dégradé, presque ruiné, se composait d'un tumulus de terre recouvrant un galgal ; dans ce galgal étaient des chambres mégalithiques. L'ensemble du monument a environ 30 mètres de long de l'Ouest à l'Est et 10 mètres du Nord au Sud.

La chambre orientale formait une allée couverte rectangulaire orientée suivant le grand axe du tumulus. Il reste sept supports debout, encore bien verticaux ; une dalle de recouvrement a été respectée ; elle est maintenant tombée en dehors des supports-Sud auxquels elle s'appuie ; elle a 1m 90 de long sur environ 0m 90 de large.

La chambre occidentale (peut-être plus carrée que l'autre) n'est plus guère indiquée que par deux pierres-debout dont une dépassant le sol d'environ 0m 85. Les vieux houx qui abritent cette extrémité du monument semblent nous indiquer que sa violation remonte à une époque déjà lointaine »."

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Giot, 1997-b, p. 71 : *"l'allée couverte de Kerampicard est réduite à quelques piliers dans un talus."*

● **Kerleven – cairn contenant trois sépultures à couloir**

X : 130,120 ; Y : 2340,805 ; Z : 26

Carte archéologique : 29 057 0001

MH : *"Kerenterec - Tertre tumulaire de Kerleven (cad. E 528) : classement par arrêté du 15 avril 1965"*

Giot, 1962-b : *"Sur le sommet de la pointe séparent la plage de Kerleven de l'estuaire du Saint-Laurent, nous connaissions depuis longtemps dans un taillis de noisetiers, parcelle 380 E du nouveau cadastre, un tertre tumulaire sur lequel apparaissaient plusieurs dalles de couverture reposant sur des petits coffrages. Lors des travaux d'établissement du "camping du Saint-Laurent", en mai 1960, ce tertre fut gravement endommagé en bulldozer, le tiers nord-occidentale étant presque entièrement nivelé, et toutes les tables de couvertures enlevées (dont l'une fut utilisée comme pseudo-menhir), mais après intervention expresse, le reste fut préservé. Avec l'aide de M. J. L'Helgouac'h, des fouilles de sauvetage furent commencées à l'automne 1960 et au printemps 1961. La structure générale est celle d'un cairn, enveloppant des constructions en pierres sèches avec intercalation de dalles dressées nettement plus importantes (fig. 19). Cette alternance est nettement visible dans les débris des structures détruites au Nord-Ouest. La fouille de la partie centrale du cairn, dégradée seulement en surface, a révélé des monuments fort intéressants : une vaste chambre carrée F, à laquelle est accolée un petit coffre G. Les murs en sont essentiellement en pierres sèches, avec intercalation de dalles verticales, particulièrement dans les angles, et cette chambre carrée présente des dalles dressées indiquant des restes de subdivisions internes (fig. 20) ; le coffre en est séparé par des dalles dressées, et présente une forme pentagonale, avec le même type de parois alternées. Les mobiliers découvert est pauvre, une hache polie et un fragment du tranchant d'une autre, en dolérite, et des tessons de poterie du Néolithique Primaire Armoricaïn, appartenant à deux vases au moins. Au total cet ensemble, dont l'exploration continuera, est très intéressant et se situe dans le groupe des sépultures mégalithiques complexes du Sud du Finistère, plus fréquent en Pays Bigouden et aux abords du Cap Sizun."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 147 : *"Les fouilles en cours de ce monument endommagé par un nivellement mécanique ont montré déjà qu'il s'agit d'un cairn quadrangulaire. Sur le côté Sud a été mis au jour un mur de façade à peu près rectiligne et deux entrées de couloirs correspondant à deux monuments distincts A et B (fig. 54). Pour le moment, seul le monument A a été fouillé intégralement. Son couloir, long de 3,50 m, bordé de dalles étroites et de murs en pierre sèche, devait avoir une hauteur de 0,80 mètre environ. La chambre est quadrangulaire, trapézoïdale; sa surface est délimitée par des murs en pierre sèche parfaitement construits sur lesquels sont plaqués, à intervalles irréguliers, des dalles de parement. Il est intéressant de noter que le couloir se poursuit dans la chambre qu'il devait traverser complètement, et quelques grandes dalles, dont certaines ont au moins 1,50 m de haut, le jalonnent. Il donnait accès à des compartiments latéraux, au nombre de quatre, séparés par des dalles septales perpendiculaires aux murs principaux. La destruction de quelques dalles et de murs en pierre sèche rend moins aisée la compréhension totale du monument. Nous n'avons par exemple qu'une idée assez vague du mode de communication entre couloir et compartiments latéraux, encore qu'une pierre formant seuil soit conservée devant l'accès au compartiment Sud-Ouest.*

De la couverture rien ne subsiste. Nous savons que des pierres de grande taille étaient posées horizontalement, tout au moins sur le couloir et comme linteaux. De plus l'intérieur de la tombe était bourré de larges pierres plates, parfaitement adéquates pour constituer un encorbellement. Il est certain de toutes manières qu'il y avait une couverture, bien que l'état actuel laisse croire à une structure à ciel ouvert.

Il en est de même, pour le monument B, beaucoup plus endommagé encore, et dont il ne subsiste plus guère de piliers septaux internes. Par contre on remarque une petite cellule greffée sur le coin Nord-Est de la chambre.

Sur son aspect actuel l'ensemble du site fait immédiatement penser aux cairns quadrangulaires à dolmens à couloir parallèles et nous aurions pu traiter du cairn de Kerléven aux côtés des cairns de Gaignog, le cloisonnage de la chambre pouvant apparaître comme un caractère secondaire.

Mais deux autres rapprochements peuvent aussi être considérés : le premier avec le dolmen à couloir du grand tumulus de Rosmeur; le couloir de cette sépulture se prolongeait dans une chambre de forme semi-circulaire où quelques autres piliers de grande taille soutenaient, selon le fouilleur, une couverture en voûte basse. Celle-ci peut avoir été, si l'on considère le schéma donné, un encorbellement très bas de longues pierres reposant sur les piliers internes de la chambre, et c'est probablement ce qui existait aussi à Kerléven ; le deuxième rapprochement concerne les sépultures à compartiments du Sud-Cornouaille que nous étudions ici."

L'Helgouac'h, 1965, p. 150 et 152 : "A Kerléven A c'est un beau fragment de vase-support, décoré de triangles pointillés (style de Bougon) qui affirme l'appartenance culturelle du dépôt, constitué par ailleurs de nombreux vases à fond rond, à belle pâte fine et polie, aux rebords « équarris », et fréquemment ornés sous le rebord de boutons à fort relief groupés par deux (Le Roux, 1965) (fig. 56). Ces poteries à multiples boutons ont des parallèles étonnants dans les niveaux du Néolithique Moyen du lac de Chalain.

A Kervadel, un premier monument a donné un vase à fond rond avec quatre groupes de deux boutons coniques (fig. 57, 8), un vase à fond rond avec deux bourrelets sous la pause (identique au vase orné de Carn) (fig. 57, 9), deux haches polies en silex noir (cf. Barnenez C, Gaignog III et Mané-Beg-Portivy). Un deuxième monument a livré un beau vase à épaulement caractéristique du Chasséen (Du Chatellier, 1881)."

Giot, 1967 : "L'étude du cairn mégalithique du « camping Sainl-Lanrent », près de Kerléven, où une première chambre compartimentée avait été fouillée en 1960-6132, a été terminée par M. C. T. Le Roux en 1964-65, la consolidation finale étant intervenue en 1966, par les soins de l'entreprise H. Léger et Cie (fig. 43). Il s'agit d'un cairn quadrangulaire à parements doubles, ayant contenu côte à côte, trois sépultures à couloir et chambre compartimentée. L'étude des parements a montré que le monument avait été construit en deux stades, le premier ne comprenant que la tombe la plus occidentale, isolée dans un cairn à peu près carré, élément qui avait été presque totalement détruit par le bulldozer en 1960 (fig. 44).

La chambre fouillée en 1961 n'avait livré qu'un mobilier réduit, avec assez de charbons de bois pour permettre une datation : GIF 111 2875 ± 125. Une seconde chambre semblable et située immédiatement à l'est, a été explorée en 1964, livrant un abondant matériel, à affinités chasséennes nettes, comprenant en particulier un vase-support à décor classique, dans le style de Bougon (fig. 45), et plusieurs vases à fond rond, souvent ornés d'une série de boutons en relief. Ont été fouillés également les couloirs d'accès aux trois sépultures, qui s'ouvrent vers le s.-s.-o. dans la façade principale du cairn. Ces couloirs se prolongeaient jusqu'au centre des chambres et y formaient le compartimentage par un système de dalles septales et de murets en pierres sèches."

Le Roux et L'Helgouac'h, 1967 : "1° Historique sommaire.

Non signalé dans l'inventaire de P. Du Chatellier (1889), ce cairn perdu dans un taillis, était cependant bien connu de sa propriétaire lorsque P.-R. Giot le remarqua en 1937 et fit quelques croquis des dalles visibles en surface. Après la guerre les broussailles avaient rendu le site impénétrable au point qu'une visite, en 1954, ne permit pas de savoir si le monument était toujours en place (fig. 1).

En 1960, M. Le Goff, qui venait d'acquérir le terrain, décida de l'aménager en camping ; d'importants terrassements furent alors entrepris pour tracer des allées. Au cours des travaux le cairn fut brutalement redécouvert et malheureusement endommagé. Son sommet fut quelque peu nivelé et de nombreuses dalles enlevées (celles-ci provenant vraisemblablement des restes de couverture des tombes). Quelques arbres assez gros furent déracinés sans ménagements et enfin une allée fut percée dans la partie occidentale, la détruisant presque totalement (Giot, 1963).

Trois campagnes de fouilles se succédèrent sur le site de 1961 à 1965. Essentiellement conduites par l'un de nous (C.-T. L. R.), elles ont bénéficié de la participation précieuse de MM. P.-R. Giot, Directeur des Antiquités Préhistoriques de Bretagne et des pays de Loire. J. Briard, chargé de recherche au C.N.R.S., P.-L. Gouletquer, attaché de recherche au C.N.R.S., J. Bourhis, Ingénieur au C.N.R.S. de Y. Onnée, Dessinateur au C.N.R.S. A l'issue de ces recherches la consolidation de cet important ensemble a été réalisée par l'entreprise H. Léger et Cie, de Nanterre.

Tous ces travaux, exécutés à l'intérieur même d'un terrain de camping très fréquenté n'ont pu être menés à bien que grâce à la coopération et à l'amabilité de M. Le Goff que nous tenons à remercier ici tout particulièrement

Le cairn a été classé parmi les Monuments Historiques le 15 avril 1965.

2° Situation géographique et aperçu géologique.

Le cairn est situé à 3 km au S-E du bourg de La Forêt, au bord d'un plateau mollement ondulé qui domine d'une trentaine de mètres le fond de la baie de La Forêt. Il occupe le sommet d'un promontoire qui sépare la plage de Kerleven du petit aber connu sous le nom d'Anse Saint-Laurent. Le lieu dit est Keranterec, tandis que le toponyme Kerleven désigne actuellement l'ensemble du secteur. Le site se trouve dans la parcelle n° 528, section E du cadastre révisé de La Forêt Fouesnant ; coordonnées Lambert II : 340,8 - 130,1 ; coordonnées géographiques : 47°53'45" N, 3° 57' W (carie de France au 1/50 000, feuille de Rosporden (VI-19)).

Au point de vue géologique, le sous-sol local est formé par les micaschistes de la bande « Tréméoc - Pont-Aven » qui forment le flanc S de l'anticlinal de Cornouaille (Cogné, 1960). Ces schistes contiennent des lits amphibolitiques et sont fortement plissotés ; ils se débitent en plaquettes aux formes « drapées » souvent fantaisistes. Il s'agit d'une roche tendre, mais contenant d'assez nombreux nodules de quartz translucide qui fournissent la matière des petits galets nacrés abondants sur les plages de la région. Pour trouver un matériau plus résistant il faut remonter d'environ 1 km vers le nord où affleure la bande de migmatite formant le cœur de l'anticlinal. Cette roche au débit esquilleux est susceptible de donner à l'affleurement de beaux blocs généralement étroits et allongés.

Tous ces matériaux se retrouvent dans le monument. Les micaschistes forment les plaquettes de la maçonnerie sèche et certaines dalles de taille modeste. Les gros éléments, dont aucun ne dépasse en fait 1 500 kg, sont tous en migmatite et attestent donc un transport d'un kilomètre au moins, sur terrain relativement plat. Enfin de petits galets de quartz ont été trouvés parmi les pierres, en quantité appréciable.

3° Description sommaire générale (fig. 2).

D'après les observations de fouille et les notes anciennes de P.-R. Giot, on peut avoir une assez bonne idée des structures de ce monument.

Il s'agit d'un cairn de plan sub-trapézoïdal, allongé WNW-ESE, et limité par des parements maçonnés en pierre sèche. D'autres parements internes structurent la masse des pierrailles et permettent en particulier de reconnaître deux stades dans la construction de l'ensemble.

LE CAIRN MÉGALITHIQUE A KERLEVEN

L'extrémité occidentale (presque entièrement détruite) constitue un premier cairn sur lequel vient s'appuyer un massif postérieur.

Les dimensions originelles de l'ensemble nous sont inconnues ; elles paraissent avoir été de 8 à 12 m pour la largeur et de 25 m environ pour la longueur.

A l'intérieur la fouille a révélé l'existence côte-à-côte de trois sépultures mégalithiques du type à chambre et couloir : une dans le cairn primaire occidental et deux dans l'adjonction orientale. Ces lombes ont été probablement construites sur le même plan : la chambre est grossièrement carrée avec un cloisonnement interne plus ou moins complexe et le couloir d'accès débouche au milieu d'un des côtés de la chambre.

A la différence des parements, les parois des sépultures sont formées par une juxtaposition de maçonnerie en plaquettes et de dalles verticales. Au moins dans les chambres, la maçonnerie est bâtie par panneaux garnissant l'intervalle entre deux dalles successives et de telle sorte que chaque panneau s'appuie sur la tranche d'une dalle et se voit recouvert à l'autre extrémité par la dalle suivante. En plan cette disposition se traduit par un tracé en « dents de scie ».

La couverture de ces structures devait être ruinée depuis longtemps ; peut-être même quelques débris de fouilles avaient-ils contribué à la mettre à mal. Un recouvrement des couloirs par des dalles de migmatites semble très probable et certains éléments en étaient encore en place en 1937. Il est exclu par contre que les chambres aient été couvertes par de très grandes dalles dont on ne retrouve aucune trace ; tout indique, au contraire, qu'il devait exister un encorbellement bas, d'un type particulier à ce genre de monuments.

Les trois couloirs sont sub-parallèles et s'ouvrent au SSW, orientation peu fréquente dans les sépultures mégalithiques armoricaines.

4° Méthode de recherches et nomenclature des éléments architecturaux.

Les travaux de fouille ont été rendus particulièrement délicats par l'état de délabrement du cairn dans son ensemble et aussi par l'abondance des pierrailles souvent enchevêtrées les unes dans les autres, ce qui rendait précaire la reconnaissance des différents niveaux et des structures. Dans toutes les parties du monument le premier travail a consisté à « nettoyer la plaie » en éliminant tout ce qui n'était plus en place, puis à décapier la surface ainsi dégagée.

Un premier quadrillage de base avait été établi au préalable. Puis l'abondance des éléments d'architecture mis au jour a permis de localiser les trouvailles avec précision et d'une manière moins artificielle qu'en se reportant à des repères arbitraires. Toutefois le repérage en hauteur a été effectué à partir d'un niveau conventionnel, aucun point du monument susceptible de servir de « niveau 0 » n'étant conservé.

Les parements, reconnus par décapage, ont été suivis et dégagés de leurs propres éboulis, ce qui a permis de fouiller le vieux sol devant leur base. Pour les sépultures la méthode suivie a été la même ; le décapage préliminaire ayant permis de localiser chambres et couloirs, la fouille a consisté à descendre progressivement à travers le remplissage.

Pour la simplification des descriptions de détail et des repérages, la nomenclature suivante a été adoptée :

- les parements externes sont nommés selon le point cardinal auquel ils font face ; la façade des entrées est appelée parement S ; les trois sépultures sont désignées par les lettres capitales A, B, C en partant de l'ouest ; dans chaque sépulture les dalles verticales portent un numéro d'ordre établi à partir de l'entrée (un numéro primé indique, dans le cas de dalles dédoublées, celle qui est la plus éloignée de l'alignement général). Chaque numéro d'ordre suit deux lettres : la première, majuscule, se rapporte à la sépulture, la seconde, minuscule, précise la zone de cette sépulture (c : couloir, e : côté oriental de la chambre, o : côté occidental de la chambre, d : diverticule de la chambre B, s : dalles septales des chambres).

Les objets sont désignés par un numéro d'identification comprenant la lettre de la tombe dont ils proviennent (ou la lettre P pour ceux trouvés à l'extérieur des parements) suivie directement d'un numéro d'ordre attribué à partir de l'entrée de chaque sépulture (ou de l'extrémité occidentale du parement sud). A l'intérieur des sépultures les objets trouvés en place dans la couche d'occupation sont numérotés en chiffres arabes ; à ceux trouvés dispersés dans les niveaux supérieurs sont attribuées des lettres minuscules.

Abréviations utilisées dans la description du matériel céramique : II, hauteur totale ; D, diamètre maximum ; de, diamètre de l'ouverture ; dp, diamètre de la panse ; hf, hauteur entre le fond et le diamètre de la panse ; h', hauteur au-dessus de dp.

II. - RESULTATS DETAILLES DES RECHERCHES

A. - LES PAREMENTS

1° Les structures

Que ce soit autour du cairn primaire ou de son adjonction orientale, l'appareil est le même : empilement assez fruste de blocs de micasciste esquilleux, de forme parfois assez tourmentée, ce qui explique le mauvais état général de conservation et les nombreuses poches de décollement qui n'avaient été maintenues que par l'entassement, au pied des parements, des éboulis provenant des parties hautes.

a) Le cairn primaire occidental n'est conservé que sur deux côtés et encore de façon bien incomplète. D'après la situation de la tombe A en son centre et la taille de l'ensemble avant les dégradations, il semble qu'il ait été de forme à peu près carrée, mesurant une douzaine de mètres de chaque côté. Le seul coin conservé, au sud-est, à la jonction avec le cairn oriental, est nettement arrondi. La façade S ne semble avoir eu qu'un seul parement ; aucune trace d'un second n'y a, en tout cas, été reconnue. Par contre du côté est on observe deux parements parallèles, séparés simplement par une largeur de pierre. La longueur de ce côté, commun aux deux cairns partiels, devait être de 10,50 m.

b) Le cairn oriental est quelque peu différent. Sur la façade S, la mieux conservée, le parement externe qui réunit les entrées des sépultures B et C et s'appuie sur l'angle sud-est du cairn occidental, est doublé intérieurement par un second mur placé à 0,80 m environ en arrière du premier, au niveau des premières pierres orthostatiques des couloirs. A l'est de l'entrée de C la structure est légèrement différente. On observe un décrochement général et c'est le parement interne qui devient l'élément principal de la façade ; le parement extérieur se réduit à la hauteur d'une banquette haute de trois ou quatre assises de pierres et forme une sorte de contrefort bas qui devait entourer le coin sud-est de ce cairn. Cette hauteur réduite est bien celle d'origine : la grande dalle renversée à plat devant la tombe C a, dans sa chute, recouvert en partie cette banquette, effectivement limitée à cet endroit à trois assises.

Les autres côtés du cairn sont en très mauvais état et n'appellent que peu de commentaires. Le mur oriental a entièrement disparu au cours des terrassements tandis que le parement nord, partiellement conservé, était unique et très grossièrement appareillé.

A partir de ces éléments on peut reconstituer le cairn oriental comme un trapèze irrégulier dont les côtés devaient mesurer approximativement : N : 12 m. E : 8 m. S : 14 m, W : 10,50 m.

2° Le matériel archéologique (lig. 3)

Le vieux sol retrouvé et touillé sous les éboulis du cairn n'a fourni pratiquement aucun objet, l'essentiel du matériel étant dispersé dans les pierrailles à tous niveaux. Par contre, horizontalement on constate une très

nette concentration au niveau des entrées des différentes sépultures. On peut donc diviser le matériel en trois groupes correspondant aux trois ouvertures île couloir ; le dernier groupe comprend, outre les objets découverts devant G, les quelques trouvailles laites à l'est de cette sépulture. Ce matériel étant, pour une grande part, tout à fait comparable à celui livré par les tombes, il est permis de se demander s'il ne provient pas de déjections dues à des explorations anciennes du monument.

a) entrée de A

Pa - moitié d'un vase conique dont le fond paraît avoir été arrondi. Le rebord est simple, à lèvre mince arrondie ; il est bordé d'une rangée de très unes perforations d'à peine 1 mm de diamètre, espacées de 2 mm. L'épaisseur de la paroi est irrégulière : 2 mm au bord, 6 mm à mi-hauteur, 4 mm au fond. La pâte est fine, dure, noire. La surface externe est bien lissée, brune avec des marbrures rougeâtres. H : 37 mm (calculé), D = de : 1)7 mm, D/H : 1,81.

Pb - trois petits éclats dont deux fragments de galets en silex gris avec cortex blanc, et un éclat de quartzite lustré éocène (le gisement de ce matériau existe à une dizaine de kilomètres de là, autour de l'anse de Toulven (Durand, 1960).

Pc - tessons appartenant pour la plupart à un vase à fond rond, profond, D/H = 1,23, à ouverture légèrement rétrécie (de/l > = 0,94) : le rebord, à lèvre arrondie, est à peine déversé. La pâte est noirâtre, grossière, à dégraissant quartzeux grossier. La surface est irrégulière, sommairement lissée, brune. La paroi a une épaisseur de 6 mm. H : 98 mm, de : 114 mm, D : 121 mm, hf : 50 mm, h' : 48 mm.

b) entrée de 11

Pd - groupe de tessons comprenant les fragments d'un vase à fond rond, assez large (D/H : 1,1) m ouverture légèrement rétrécie (de/D : 8,98) ; le rebord est simple, à lèvre arrondie.

Le fragment conservé de ce vase montre, légèrement sous le diamètre maximum de la panse, un bouton arrondi de faible relief. La pâte est noirâtre, fine, avec de nombreuses paillettes de mica bien visibles sur les surfaces externes ; le lissage est bon. La paroi a 4 - 6 mm d'épaisseur. H (calculé) : 90 mm, de : 140 mm, D : 145 mm, h : 45 mm = h'.

Du même secteur : petit éclat de silex gris clair tiré d'un galet dont le cortex est partiellement conservé.

Pe - deux petites lames en beau silex blond, provenant presque de la base de l'éboulis. L : 49 et 37 mm, l : 22 et 14 mm.

c) entrée de C et extrémité orientale du parement

Pf - tessons appartenant à trois types de poterie. (i), pâte fine, rouge, semblable à la poterie B 6. (ii), poterie épaisse (7 mm), grossière, à dégraissant quartzo-feldspathique, à surface externe lissée de couleur brun clair, (iii), poterie à pâte plus fine mais plus foncée que la précédente, à surface externe noirâtre, lissée, et rebord arrondi.

Pg - quelques tessons d'un vase à bord éversé et lèvre arrondie, un peu roulée, à ouverture légèrement rétrécie. La pâte est fine, noire au centre de la paroi, beige-rose à la surface qui est soigneusement lissée, de : 150 mm, épaisseur : 4 - 6 mm.

Pli - groupe de tessons d'un vase à fond rond, à paroi supérieure verticale se terminant par un rebord simple, à lèvre aplatie. La pâte est très fine, noirâtre ; la surface externe est brune, bien lissée, de = 150 mm, D = dp = 155 mm, H = 115 mm.

B. LA SÉPULTURE A (fig. 4).

Sépulture incluse dans le cairn primaire occidental, elle a été très gravement endommagée. Il n'en subsiste qu'une partie du couloir et le coin sud-est de la chambre.

L'appareillage du couloir tranche avec celui de toute la maçonnerie sèche du reste du cairn ; ici il est formé par le petit côté des plaquettes, disposées perpendiculairement à l'axe du couloir. La paroi orientale est conservée sur toute sa longueur, 4,30 m, et s'incurve légèrement vers l'est ; elle possède une dalle verticale près de chaque extrémité, et la maçonnerie, qui n'est conservée que sur deux assises en moyenne, illustre parfaitement la disposition décrite ci-dessus. Du côté occidental deux pierres verticales subsistent également mais elles sont plus proches l'une de l'autre et ne représentent (pie la moitié du couloir à peine. Cette partie du monument ayant fortement travaillé sous les coups du bulldozer, le mur en pierre sèche n'est (pie très partiellement conservé entre tes deux orthostats.

Par contre un très beau dallage a pu être observé ; il est formé de trois longues pierres coincées transversalement, sur une longueur de 1 mètre, au niveau de Ac 3. Au-dessus de ces dalles une masse de pierraille paraissait représenter les restes d'un blocage analogue à ceux que nous étudierons dans les autres couloirs.

De la chambre, une partie du coin sud-est est seulement conservée, ce qui permet cependant de constater qu'elle devait être très semblable aux chambres 13 et C, tant par sa forme quadrangulaire et ses dimensions que par son mode de construction. On y remarque deux dalles verticales et un pan de mur en plaquettes.

Le matériel archéologique.

Les rares lambeaux du niveau d'occupation qui étaient conservés, n'ont fourni que très peu de matériel, quelques tessons dans le couloir et du charbon de bois dans le coin de chambre subsistant.

Al - groupe de huit petits tessons de poterie mince (3 - 4 mm), dure. La pâti est poreuse, noire dans toute son épaisseur. La surface externe, lissée, est légèrement craquelée et de couleur brun-rougeâtre.

C. - LE CAIRN ORIENTAL

Cet ensemble secondaire comprend les sépultures B et C. Celles-ci construites synchroniquement présentent un certain nombre d'analogies. La cloison qui les sépare n'a que 0,80 m d'épaisseur, ce qui correspond à la juxtaposition des deux épaisseurs de pierres des parois.

Les couloirs sont parallèles, orientés à 195°. Ils sont moins larges à l'entrée (0,70 - 0,75 m) qu'à l'arrivée dans la chambre (0,95 - 1,00 m). Les couloirs débouchent bien au milieu de la paroi sud des chambres, mais l'axe de celle-ci ne prolonge pas celui des couloirs. La chambre B est orientée à 230°, la chambre C à 225°.

Les couloirs se prolongent nettement à l'intérieur des chambres et contribuent ainsi à la subdiviser en plusieurs compartiments. Ces prolongements sont mégalithiques et suivent l'orientation de la chambre, ce qui est particulièrement net pour la tombe C ; ce changement de direction se fait exactement à l'endroit où le couloir pénètre dans la chambre.

1° La sépulture B

Les structures (fig. 5 et G).

Quelques traits particuliers à cette unité sépulcrale peuvent être soulignés.

La partie du couloir bien individualisée, hors de la chambre, mesure 3,50 m. La paroi occidentale comporte quatre pierres verticales presque jointives tandis qu'il n'en est qu'une seule sur la paroi opposée, à mi-couloir ; la paroi orientale est donc presque exclusivement faite de maçonnerie sèche.

Ce couloir nous a permis d'étudier une structure de blocage très élaborée et bien conservée. Au niveau de Bc 1 le passage était obturé par deux dalles de migmatite inclinées à 45° vers l'intérieur ; ces pierres s'appuyaient sur de longs blocs soigneusement empilés et coincés en travers du passage. Puis, sur une longueur de 1,60 m le couloir était bourré d'une masse de pierrailles mêlées de blocs allongés plus importants, le tout reposant sur une sorte de dallage très fruste. A l'autre extrémité, au niveau de Bc 7, le blocage s'arrêtait sur un empilement de blocs allongés semblable à celui qui supportait les deux dalles-opercule. Ces dernières, conservées de façon parfaite, bouchaient le couloir jusqu'à 0,60 m au-dessus du fond ; par contre le blocage situé derrière elles avait été endommagé par les arrachages de souches et n'était plus conservé que sur 0,30 m d'épaisseur. Comme d'autre part les pierres orthostatiques sont toutes brisées entre 0,50 m et 0,70 m de hauteur par le passage du bulldozer, il est impossible de connaître la hauteur d'origine de ce couloir.

Dans la chambre poussait un gros châtaignier dont l'arrachage avait entraîné bien des dégradations. C'est ainsi notamment que le mur occidental a été presque totalement détruit. Trois dalles, dont une brisée au ras du fond, représentent tout ce qui reste du couloir interne. L'une d'elles, Bc 9, était doublée d'une autre plus mince, retrouvée à demi-couchée en travers du couloir. Dans cette chambre pas plus que dans le couloir aucune dalle verticale n'a conservé sa hauteur initiale, certaines étant même réduites à l'état de chicots.

Comme rares éléments structuraux à avoir subsisté, il faut mentionner les traces de deux cloisons : deux minces dalles plantées devant Bw 2 devaient délimiter un petit compartiment dans le coin sud-ouest de la chambre, tandis qu'une banquette en pierre sèche, reliant la dalle Bs 1 à la paroi orientale divise en deux la chambre.

Les dimensions de cette chambre sont de 4 m pour la longueur et de 3,75 m pour la largeur. C'est donc à peine un rectangle.

Le caractère le plus original de cette sépulture B est la présence d'une cellule greffée sur l'angle nord-ouest de la chambre. Elle a la forme d'un pentagone irrégulier, large de 1,40 m pour une longueur de 1,60 m. La communication avec la chambre principale se fait par un passage de 0,50 m entre les dalles Bw 5 et Be 7. Immédiatement derrière cette entrée on trouve une dalle verticale (Bs 2) qui ne laisse que deux étroites fentes à peine suffisantes pour qu'un homme peu corpulent puisse se glisser dans la cellule.

Le matériel archéologique (fig. 7 et 8) a) couloir

B 1 - groupe de sept petits tessons minces (4 mm), à surface lissée. On y distingue deux types : (f). tessons à pâte noirâtre dans toute l'épaisseur, à surfaces beige-brun : un fragment de haut de panse d'un vase à fond rond et un petit tesson avec amorce d'anse intra-pariétale percée à l'aide d'une paille dont l'empreinte est bien visible, f/l), tessons à pâte sableuse rougeâtre et à surface de même couleur.

B2 - fragment de vase à fond rond, à paroi épaisse de 5 mm. La pâte est noire et poreuse, fine et dure. Les surfaces sont lissées, rougeâtres et craquelées à l'extérieur, marbrées de noir à l'intérieur. H : 71 mm. de : 74 mm, D : 84 mm, B/H : 1,18, de/i) : 0.88.

B3 - deux petits tessons rouges, analogues à certains fragments de B 1.

B4 - minuscules fragments à pâte analogue à B 3.

B5 - petit tesson noirâtre à surface irrégulièrement tissée.

B6 - principal élément du mobilier de cette sépulture ; c'est un grand bol de forme évasée, complètement écrasé. Il en subsiste une centaine de tessons rassemblés dans une zone de 0,41) m de large, entre Bc 7 et Bc 9. De plus un certain nombre de tessons récoltés en divers points de la sépulture présentent de telles analogies de pâtes que Ton peut se demander s'il ne s'agit pas de débris éparpillés du même vase.

La paroi, épaisse de 5 mm environ, est faite d'une pâte finement sableuse, de couleur ocre à brun-rouge clair dans toute l'épaisseur, légèrement grisâtre vers l'intérieur. La surface externe, soigneusement lissée, est très érodée par endroits.

Le diamètre maximum est le diamètre de l'ouverture, 220 mm. La hauteur, hypothétique, devait être de 115 mm environ. D/H : 1,52. La paroi est donc évasée et se termine par un rebord à lèvre aplatie, déjetée vers l'extérieur. Sous ce rebord se déploie un décor en chevrons profondément incisés à cru. Les angles de cette ligne varient de 50 à 120° ; les segments ont de 10 à 13 mm et cette ornementation occupe une largeur de 100 mm en moyenne.

B 7 - groupe de tessons appartenant au même vase que B2 ; le bord est légèrement éversé et se termine par une lèvre simple sans bourrelet. L'épaisseur de la paroi est de 5 mm. la pâte est fine et noirâtre dans l'intérieur de la paroi. La face externe est rouge par places. Les surfaces sont soigneusement lissées et fortement craquelées, de : 80 mm environ.

B 8 - quelques tessons d'un vase dont les autres fragments viennent de Ba et B e.

La reconstitution donne un tiers du vase, qui est à fond rond, à ouverture rétrécie (de/dp == 0.834). Le rebord est très légèrement éversé, terminé par une lèvre aplatie ; le bourrelet du rebord a été lissé intérieurement. L'épaisseur de la paroi est de 5 à 7 mm. La pâte est dure, à dégraissant fin, brune. Les surfaces sont bien lissées, de couleur brun-rougeâtre. de = 125 mm, D = dp = 150 mm, H = 122 mm, D/H = 1.23.

b) chambre

B9 - fond rond d'un grand vase modelé au colombin ; la pâte est brun-rouge clair et les surfaces sont lissées. C'est peut-être le fond de B 6.

B10 - tesson d'un petit vase à fond rond présentant un rebord arrondi sans bourrelet. La pâte est noire, fine : les surfaces sont soigneusement lissées, brun-noir à l'intérieur et brun, marbré de rougeâtre à l'extérieur. Epaisseur du tesson : 5 mm. de : 80 mm environ. Peut-être le même que B 2.

B11 - hache polie en roche verte à grain fin (épidiorite) de forme sub-triangulaire, à côtés légèrement épannelés. Le talon est brisé anciennement, et le tranchant, peu convexe, apparaît légèrement sinueux de face. L : 77 mm. l : 45 mm, épaisseur : 23 mm. dièdre du tranchant : 92°, poids : lit) g.

c) cellule annexe

B 12 - fragment de tranchant de hache polie en dolérite du « type A » : dièdre : 95°, poids : 5 fig.

d) trouvailles de surface

Ba - tessons appartenant au même vase que B8.

B b - fragments d'un vase à ouverture très rétrécie. Le rebord a une lèvre en bourrelet largement aplati. La paroi noirâtre est épaisse de 5 mm. Le dégraissant est sableux, abondant et fin. Les surfaces sont lissées, brun-noir à l'intérieur et brun-rouge ou noir à l'extérieur, de : 120 mm (extérieur), 102 mm (intérieur).

B c - minuscule tesson portant l'empreinte d'une paille sur un de ses bords, sans doute la trace du départ d'une anse sous-cutanée.

Bd - petit tesson épais de a mm, à pâte analogue a celle de B fi. Il est traversé d'une anse infra-pariétale percée à l'aide d'une paille et qui fait saillie du coté interne.

A côté, petit fragment de bord rond, irrégulier, à pâte noire.

Be - tessons appartenant au même vase que US.

B f - fragment de rebord arrondi. Epaisseur du tesson : 7 mm. La pâte est grossière, très noire, les surfaces sont irrégulières.

Bg - fragment de carène. La pâte est semblable à celle du tesson B f. Les surfaces sont beige chamois. Le dégraissant quartzueux est très gros. Epaisseur : 1 mm au-dessus de ta carène et il mm au-dessous. Fragment d'écuelle carénée du type de Kerugou.

B h - petite perle en verre bleu translucide d'un modèle bien connu à l'Age du Fer; incrustée à l'équateur d'un mince ruban de verre blanc replié en zig-zag, dont les deux extrémités se raccordent imparfaitement. Diamètre : 14 mm, hauteur : 8.5 mm, perforation cylindrique île 3 mm de diamètre. Poids : 2.3 g.

2° La sépulture C (fig. 9 et 10)

Les structures.

Cette sépulture est, de loin, la mieux conservée et c'est en fonction des observations qui y ont été faites que bien des détails observés dans les autres tombes ont pu être compris.

Le couloir est remarquable par le nombre des orthostats, presque jointifs sur toute sa longueur. Deux dalles, Ce 2 et Ce 6 sont doublées par d'autres, de taille plus modeste.

Une nette structure de blocage a été observée ici aussi ; mais plus dégradée que dans le couloir B. Comme en A, une série de trois longues pierres coincées en travers du couloir formait un dallage sur 0,80 m de long, entre Ce 2 et Ce 1 ; sur ces pierres étaient entassées une masse de pierraille avec quelques blocs relativement importants, orientés transversalement en général.

Devant l'entrée du monument a été découverte une grande dalle de migmatite, couchée sur le vieux sol et accompagnée d'une autre dalle plus petite. Cette pierre, épaisse de 10 cm environ, porte de très nettes traces d'un façonnage intentionnel ; elle peut s'inscrire dans un rectangle de 0,80 sur 1,10 m. L'extrémité de la dalle dirigée vers la sépulture est taillée en pointe, ce qui ménage une encoche en arc de cercle d'une quarantaine de centimètres de rayon. Si l'on redresse cette pierre sur sa pointe, on constate qu'elle s'adapte parfaitement à l'entrée du couloir, au niveau de Ce 2' et laisse une « chatière » suffisante pour se faufiler à l'intérieur. Cette reconstitution permet de supposer que la petite dalle trouvée à côté de la porte était l'« opercule » destiné à fermer l'orifice. Cette porte est-elle tombée d'elle-même dans la position où nous l'avons retrouvée, ou a-t-elle été retirée intentionnellement au moment de la mise en place du blocage du couloir ? La seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable. Il était en effet impossible de boucher le couloir en laissant la porte-chatière en place ; celle-ci a donc dû être basculée volontairement. D'autre part il n'a été retrouvé aucune trace du calage qui devait la maintenir solidement lorsque la sépulture était fonctionnelle.

La chambre est de forme trapézoïdale irrégulière. Sa longueur est de 4 mètres, les largeurs sont de 4 m côté couloir et 3 m au fond. Il y subsiste un grand nombre de dalles septales représentant soit le prolongement interne du couloir, soit des cloisons indépendantes. La prolongation interne du couloir a une longueur de 1,75 m et elle s'évase considérablement, de 0,50 m à 1,00 m de large. Trois compartiments sont bien individualisés, dans les coins sud-ouest, nord-ouest et sud-est. Les deux loges situées derrière les parois du couloir interne sont nettement rectangulaires. Le compartiment nord-est, derrière une série de piliers étroits, est moins nettement défini mais on notera dès à présent la disposition de ces piliers selon un arc de cercle ; les extrémités des deux dernières dalles du couloir étant très approximativement sur la circonférence de ce même cercle.

Le compartiment sud-est était le seul à avoir un dallage, discontinu, mais régulier par endroits, tonné de petites plaques de micasciste. De plus une longue et étroite pierre lui faisait un seuil très net entre Ce 1-1 et Cs 4.

L'arasement ayant été moins poussé dans cette partie du cairn nous avons la chance d'avoir ici quelques pierres verticales avec leur hauteur d'origine ; ce sont les blocs Ce 9 et Ce 12 ainsi que Ce 10, à peine écorné, et Ce 14, brisé à la liase mais pratiquement complet. Ceci permet d'évaluer la hauteur interne du monument. Ce 9 et Ce 14 mesurent 1,70 m ; c'est la hauteur minimale de la chambre. Pour le couloir on peut se baser sur la dalle échancrée de l'entrée, haute de 1,10 m. Ces données peuvent être extrapolées à la sépulture voisine B.

Le remplissage.

Si l'on excepte le blocage structuré du couloir, le monument était entièrement bourré de pierraille de toutes dimensions ; en certains endroits abondaient les blocs esquilleux d'assez grande taille (jusqu'à 1 m de long), ceci particulièrement dans la zone comprise entre Cs 2, Ce 12 et Ce 14. Là toute une niasse de ces pierres étaient disposées en long dans l'axe du couloir, les plus méridionales étant inclinées et reposant sur d'autres, fichées presque verticalement contre Cs 2. Cet ensemble donnait assez nettement l'impression d'une partie d'encorbèlement grossier tombée d'un bloc à l'intérieur de la chambre.

Dans ce remplissage un certain nombre de menus tessons dispersés ont été recueillis.

Le niveau d'occupation se différenciait assez facilement du remplissage supérieur ; il s'agissait d'une terre graveleuse, jaunâtre, épaisse d'une dizaine de centimètres en moyenne, et reposant sur un niveau de même couleur mais beaucoup plus compact et stérile, correspondant au vieux sol. Celui-ci, loin d'être plan, se relevait assez nettement dans l'angle nord-ouest de la chambre B. C'est la couche gravillonneuse qui a fourni l'essentiel du mobilier.

Le matériel archéologique (fig. 11 et 12).

a) couloir

C1 - fragment d'un « vase-support » orné de surfaces triangulaires pointillées, limitées par des incisions linéaires, sur la paroi externe et sur le rebord fie la coupelle. Le pied manque et la coupelle n'est conservée qu'aux deux-tiers environ. La pâte, rouge-orangée en surface et légèrement grisâtre au centre des tessons, est fine, très friable et tend à se déliter en lamelles. La coupelle, en forme de calotte sphérique, mesure 90 mm de diamètre pour une profondeur de 30 mm ; la hauteur totale du vase complet devait être proche de 100 mm ; l'épaisseur est de 10 mm.

C2 - tessons minces (2 mm), noirs dans toute l'épaisseur. Les surfaces sont très régulières, mais non lisses. Un des fragments montre un rebord en bourrelet aplati, roulé vers l'extérieur.

C3 - petit vase à fond rond presque complet. H : 70 mm, de : 75 mm, D : 78 mm, épaisseur : 4 mm au bord et 9 mm au fond. La pâte, à dégraissant quartzo-feldspathique grossier, est beige dans l'épaisseur de la paroi. La surface externe, irrégulièrement modelée, est peu lissée. La facture est fruste. Ce petit bol est profond ($D/H = 1,11$) ; l'ouverture est à peine rétrécie ; la lèvre du rebord est simple et arrondie. Deux paires de boutons peu proéminents, surajoutés, s'opposent diamétralement, à 20 mm sous le rebord ; dans chaque paire les boutons sont distants de 20 mm l'un de l'autre.

C4 - tesson terminé par un rebord en bourrelet arrondi, roulé vers l'extérieur ; à 20 mm sous ce rebord le fragment porte un bouton sub-conique, rapporté, qui fait saillie de 5 mm environ. Le tesson est épais de 5 mm ; sa pâte est noire, fine et dure. Les surfaces, de couleur gris-brun, sont légèrement lissées, craquelées et gardent quelques traces de coups de raclette verticaux.

C6 - fragment de rebord droit à lèvre simple, arrondie, Epaisseur : 5 mm, de : 130 mm. La pâte est noire, fine et dure. Les surfaces sont lissées et gris-brun.

b) chambre

C5 - groupes de petits tessons très minces (2 mm), d'aspect analogue au C 2, appartenant à un vase de petite taille.

C7 - deux minuscules tessons à pâte noire, très mince, analogue à C 2 mais plus fruste. A côté, un éclat de silex avec un important reste de cortex.

C8 - deux petits tessons analogues au C 2 mais montrant un rebord à mince bourrelet roulé vers l'extérieur, de : 50 mm.

C9 - fragment de bord droit, terminé par un rebord à lèvre en bourrelet arrondi et roulé vers l'extérieur. Epaisseur des tessons : 5 mm, pâte fine et dure, grise à l'intérieur avec pellicule externe rouge clair. La surface externe est bien lissée, de : 150 mm.

C10 - fond arrondi d'un petit vase de forme basse, à ouverture nettement rétrécie. La pâte est noire, fine et dure, tendant à se desquamer de sorte (pie la surface externe a presque disparu, sauf au fond. Epaisseur : 4 mm. 1) (panse) : 70 mm environ.

C11 - tesson épais (!) mm) à dégraissant très grossier: les surfaces sont irrégulières, brun-rouge clair.

C12 - groupe de petits tessons minces (4 mm) appartenant au fond arrondi d'un vase (peut-être le C 9). La surface externe est lissée, de couleur brun-rosé ; l'intérieur est gris.

C13 - petit éclat de silex gris long de 25 mm, dont le tiers environ est formé de cortex blanchâtre.

C14 - vase presque complet, à fond rond et bord droit terminé par une lèvre en bourrelet à sommet aplati. La pâte est noire, riche en dégraissant sableux. Epaisseur de la paroi : 5 mm. Les surfaces sont lissées, de couleur brun-noir. H : 120 mm, de : 150 mm, D : 155 mm, h : 60 mm, h' : 00 mm. Il s'agit d'un bol assez profond ($D/H : 1,29$), à ouverture très peu rétrécie ($de/l : 0,97$) avec diamètre maximum au milieu de la panse ($h = h'$).

C15 - vase presque complet à fond rond, à bord droit et rebord légèrement déversé, routé vers l'extérieur. La paroi a une épaisseur de 3 à 8 mm ; la pâte est riche en mica blanc et brune ; les surfaces sont lissées et de couleur brun clair. H : 97 mm, de : 134 mm, $D/H : 1,38$.

C16 - vase à fond rond. H : 105 mm, D = de : 155 mm. C'est un bol assez profond dont les parois s'évasent régulièrement du fond jusqu'à l'ouverture. $D/H : 1,47$. Le rebord est en bourrelet roulé vers l'extérieur et aplati au sommet. Sous ce rebord, la paroi est ornée d'une rangée de 10 boutons en relief, hémisphériques, plus ou moins régulièrement disposés en cinq paires. La paroi, épaisse de 6 mm, est faite d'une pâte noirâtre, dure et fine ; les surfaces, de même couleur, sont lissées.

C17 - fragments (le rebord analogue comme forme et comme pâte au C 9).

Niveaux supérieurs :

Ca - fragment de fond plat très fruste ; la pâte est grossière, rougeâtre, épaisse de 12 mm.

Cb - grand vase à fond rond, de forme surbaissée, sorte d'écuelle à carène très douce, au rebord simple, en sifflet. Le modelage est fruste ; la pâte noirâtre est à dégraissant quartzeux, extrêmement grossier ; les surfaces sont brunes et irrégulières et montrent des traces de lissage. Epaisseur de la paroi : 10 mm sous la

carène et 4 - 6 mm au-dessus. D : 240 mm, de : 230 mm, H (calculé) : 82 mm, de/D : 0,96 (ouverture un peu rétrécie), D/H : 2,92.

Ce - petit fragment de rebord à languette externe, plate, large de 10 mm. La pâte est brune à dégraissant quartzeux fin, à surface lissée brune. Epaisseur : 8 mm.

Cd - douze tessons d'un vase à rebord très peu déversé et lèvre arrondie. La pâte est sableuse, brun-rouge clair ; la surface externe, lissée, est plus brune. Les tessons ont 9 mm d'épaisseur. Le diamètre d'ouverture doit être de 200 mm environ.

Ce - groupe de tessons dont un porte un gros bouton rapporté. Epaisseur de la paroi : 6 mm. La pâte est noire, fine et la surface brun-beige.

L'énumération ci-dessus ne comprend pas les tessons isolés n'ayant pas de caractères particuliers, récoltés entre les pierres du remplissage de la chambre. Ils sont assez nombreux et en général épais et grossiers, ce qui les distingue nettement de ceux qui meublent le niveau d'occupation : il semble donc très improbable qu'ils proviennent du remaniement du fond de la sépulture.

III. - CONCLUSIONS

A. - CARACTÉRISTIQUES DU CAIRN DE KERLEVEN.

Le cairn de Kerleven est un ensemble complexe, limité par des parements quadrangulaires. Deux grandes phases de construction y sont nettement indiquées par la juxtaposition de deux blocs, eux-mêmes de forme quadrangulaire.

Les unités architecturales observées se rapportent toutes-sans aucune discussion, au grand groupe des « dolmens à couloir », appelés aussi « sépultures mégalithiques avec chambre et couloir » (L'Helgouach, 1965). A l'intérieur de ce grand type, les tombes de Kerleven se différencient par la forme de la chambre, grossièrement carrée, et surtout par la pénétration du couloir dans la chambre et le compartimentage de celle-ci.

A ce stade de notre étude, il paraît nécessaire de tenter une reconstitution de l'aspect originel d'une sépulture de Kerleven. La tombe C, moins bouleversée que les autres, se prête mieux à cet essai de reconstruction. Le problème essentiel qui se pose, concerne le mode de couverture de ces chambres de plus de 16 m² de surface de base (fig. 13 et 14).

Nous savons déjà qu'une couverture par grande dalle est à exclure. A cela il y a deux raisons : l'absence d'une telle dalle sur le site, et il serait bien étonnant qu'il n'en restât pas la moindre trace si elle avait existé, et aussi l'impossibilité de trouver de grandes pierres dans la région.

La solution d'un encorbellement classique est également à exclure. Sans doute cette possibilité de recouvrement n'aurait-elle pas été impossible, même à partir d'une chambre carrée, mais elle aurait conduit à monter le faite A0 cette fausse coupole à une très grande hauteur, sans doute plus de 6 mètres, et, pour tenir en équilibre cet échaffaudage, il aurait fallu un contre-poids puissant. Or la proximité entre les parements extérieurs et les parois de la chambre ne permet pas de soutenir cette hypothèse qui nécessiterait au contraire un étage de parements successifs, inexistants ici.

Il est donc nécessaire de trouver une autre solution. Celle-ci se dégage d'abord des observations faites sur d'autres monuments, puis de la disposition des structures propres à Kerleven.

A. et P. Du Chatellier ont fouillé en 1861 une partie du grand tumulus de Rosmeur à Penmarc'h (Fin.), monument complexe, malheureusement complètement ruiné de nos jours (Du Chatellier, 1879). La première structure interne qu'ils rencontrèrent, fut une sépulture que nous considérons comme très proche de celles de Kerleven. Le couloir pénétrait nettement dans la chambre qui était partiellement cloisonnée par les piliers, et ceux-ci supportaient une voûte basse de longues pierres. W.-C. Lukis a levé un plan de ce qui restait de cet édifice en 1864 ; il montre la division de la chambre en un certain nombre d'alvéoles. De nombreuses incertitudes demeurent sur ce monument de Rosmeur ; cependant il est certain (i) que le couloir, y compris la portion interne à la chambre, était couvert de dalles, exactement comme n'importe quel couloir de dolmen (ii) que certaines alvéoles, et notamment celles situées derrière le couloir interne, avaient une couverture individuelle, (iii) qu'à une certaine hauteur la paroi passait de la forme alvéolaire complexe à une forme ovale plus régulière, (iv) que l'ensemble de la couverture était basse et certainement pas en encorbellement classique.

Nous savons d'autre part, à propos de monuments assez proches du type de Kerleven, mais de construction un peu plus mégalithique, comme Lesconil ou Kervadel en Plobannalec (Finistère), que chaque compartiment latéral possédait sa dalle de couverture et que le centre de la chambre était couvert par-dessus les compartiments latéraux (Du Chatellier 1881). La même constatation résulte de l'examen de vieux plans des monuments de Mané-Groh ou Mané-Bras en Erdeven (Morb.).

Ces points étant admis, il paraissent évidents, que peut-on en retirer pour Kerleven C ? La couverture continue du couloir par de longues dalles de migmatites de 1,50 m de long et 0,50 de large ne pose aucun problème ; ces dalles existaient sur le site quoique bouleversées anciennement ou par le bulldozer. Le couloir, complètement clos, latéralement, conduisait directement au centre de la chambre carrée. Mais, et nous avons attiré l'attention sur ce point, la disposition des piliers internes, selon une circonférence, notamment dans l'angle est, nous amène à les considérer comme marquant le passage entre la zone centrale de la chambre et les compartiments périphériques. Nous imaginons fort bien les linteaux portant sur S 2 - S 3, S 3 - S 4, S 4 - S 5, et formant autant de portes d'accès aux stalles. Pour la loge sud-est un seuil existe encore entre C 14 et S 5. Rien n'empêche de supposer que toutes ces divisions étaient couvertes par des dalles d'une longueur de 1,10 m au maximum. Le point le plus délicat est celui du compartiment nord-ouest, beaucoup plus vaste, où il n'y a pas de piliers internes. Ici il faut admettre un léger encorbellement progressif réduisant la surface de base et la transformant en une surface circulaire.

Donc, grâce à ces linteaux et à ce début d'encorbellement, était obtenue, à une hauteur de 1,70 m environ, une surface ovale de 1,50 m à 2 m d'axe, qu'il était alors aisé de couvrir progressivement par de longues dalles de micaschiste se chevauchant. On peut calculer que trois à quatre assises superposées devaient suffire à former le plafond de cette chambre, au plus à 2,50 m de hauteur. Au débouché du couloir, cette partie centrale se présentait comme une sorte de « hall » desservant les loges du pourtour.

Nous n'affirmerons pas que les deux autres sépultures de Kerleven étaient couvertes de cette même manière. Pour ce qui est de la tombe 15, il reste trop peu de dalles internes pour qu'il soit possible d'émettre une hypothèse solide. Cependant la position de Bs 1 et l'épaisse cloison qui la relie au mur oriental de la chambre laisse penser que celle-ci pouvait être divisée en quatre loges à peu près égales et carrées, desservies par autant d'ouvertures latérales ménagées dans un couloir interne pénétrant jusqu'au fond de la chambre. Cette disposition est beaucoup plus proche de celle des chambres de Kervadel.

B. - AFFINITÉS ARCHITECTURALES DU MONUMENT DE KERLEVEN.

Si l'on considère en premier lieu la forme quadrangulaire du cairn de Kerleven, on peut établir une comparaison avec les cairns allongés contenant plusieurs chambres funéraires avec couloir. Ces monuments sont plus fréquents sur le littoral septentrional de l'Armorique, mais on en connaît aussi quelques-uns dans le grand ensemble mégalithique morbihannais (L'Helgouach, 1965, fig. 11). Cependant, il convient de noter que chacun des deux blocs constituant l'ensemble de Kerleven s'inscrit sensiblement dans un carré ou un trapèze court et contient une ou deux sépultures. Au contraire, les cairns de la Ville-Pichard (Pléneuf, C.-du-N.), de Barnenez (Plouezoc'h, Fin.), de Gaignog (Landéda, Fin.), ou de Mané-Bras de Kervilor (La Trinité-sur-Mer, Morb.) contiennent chacun au moins trois dolmens à couloir et sont de forme rectangulaire ou trapézoïdale nettement allongée. Malheureusement nous ne savons pas quelle est la forme de cairns à deux dolmens à couloir connue celui de Er-Rohec (La Trinité-sur-Mer, Morb.) (L'Helgouach, 1965, Hg. H) ; ce serait pourtant la comparaison la plus valable.

Les sépultures à chambre simple, carrée, symétrique par rapport au couloir, ne sont pas très nombreuses en Armorique et sont cantonnées au Morbihan. Nous pouvons citer les plus remarquables, Gavrinis (Larmor-Baden), Petit-Mont (Arzon), Mané-Carnaplaye (Saint-Philibert) ou Roh-en-Aud (Saint-Pierre-Quiberon). Tous ces monuments sont de construction purement mégalithique et leur chambre n'est jamais vaste. Une exception doit être faite pour Roh-en-Aud dont la chambre a une surface de 16 m² ; le mode de recouvrement en est très intéressant car les trois grandes dalles qui le constituent, reposent sur de larges dalles plates surplombant les parois pour réduire la portée. Aucune de ces chambres carrées ne montre de cloisonnement.

Par contre, dans cette même région morbihannaise, deux monuments que nous avons déjà cités un peu plus haut, Mané-Bras et Mané-Groh à Erveden, ont une chambre carrée très vaste et cloisonnée en quatre compartiments réguliers desservis par un couloir central. L'un de nous, a déjà montré la similitude de plan entre ces deux édifices de conception purement mégalithique, et les nombreux monuments du sud-ouest du Finistère, beaucoup moins spectaculaires actuellement, que P. Du Chatellier a appelés « chambres à ciel ouvert » (L'Helgouach, 1965). Ce sont les « dolmens à chambre compartimentée » appelés aussi type Kervadel-Kervinion (Daniel, 1960). On sait qu'il ne reste malheureusement plus grand-chose de ces architectures fragiles, sauf des plans bien insuffisants. La grande nécropole de Lesconil à Plobannaec appartenait au même groupe, ainsi que certains édifices du plateau du Souc'h à Plouhinec (Fin.) (18,19). Tous ces monuments paraissent avoir été très proches de ceux de Kerleven, mis à part que construits avec un matériau plus massif, ils ont pu différer par quelques détails, notamment par une couverture en partie mégalithique. Mais ils avaient les chambres carrées, un compartimentage assez régulier et un couloir interne ; de plus à Lesconil, ces sépultures étaient parfois groupées par deux sous un même cairn.

Nous ne reviendrons pas sur la sépulture du grand tumulus de Rosmeur (Penmarc'h) qui était d'un type très proche de celui de la tombe C de Kerleven.

Hors d'Armorique, c'est vers les sépultures mégalithiques des Iles Britanniques qu'il faut regarder. En effet, elles se signalent, avec beaucoup d'autres caractères originaux, par la grande fréquence des chambres cloisonnées compartimentées. Les dolmens à couloir de la Boyne en Irlande ont souvent un plan cruciforme, sans doute bien différent du plan des sépultures de Kerleven mais où l'on retrouve cependant le principe même de l'aire médiane vers laquelle convergent les cellules latérales. Dans le groupe de Loughcrew (co. Meath) le type cruciforme connaît de nombreuses variantes et certaines chambres, telles I et L, sont polygonales, divisées en stalles par un système de dalles septales, et couvertes par un encorbellement bas de gros éléments (partiellement conservé dans la tombe L), rappellent ce qui existait sur la tombe de Rosmeur et probablement sur celle de Kerleven. En Ecosse, quelques dolmens à couloir ont également des chambres compartimentées ; par exemple Bookan et Calf of Eday NW et SE (Orkney) ; dans les Shetland on trouve de remarquables dolmens à couloir à chambre vaguement cruciforme, entourés par un cairn carré, par exemple .March cairn, Pettigarths Field ou Muckla Water (Hen-shall. 1963). En fait toutes ces architectures dénotent l'extrême diversité de la construction mégalithique, diversité établie sur des plans de base communs par des groupes de populations bien individualisés. De sorte qu'il ne faut pas établir de relations trop étroites entre les chambres compartimentées du Sud-Finistère et celles îles pays d'Outre-Manche. (20, 25, 26, 27.)

La petite cellule greffée sur l'angle Nord de la chambre de la sépulture B de Kerleven est une structure particulière aux dolmens à couloir. Nous citerons pour mémoire les dolmens à couloir avec cellules latérales sur la chambre, Rondossec (Plouharnel) et Kermarker (La Trinité-sur-Mer) par exemple, qui ont une chambre principale qua-drangulaire. Il faut rappeler aussi la tombe XXI de la nécropole de Los Millares (Almería), dont la cellule annexe se trouve en position oblique par rapport à l'axe général, position correspondant bien à celle de la cellule de Kerleven B (Almagro y Arribas, 1963. Leisner, 1943).

Un dernier point mérite l'Attention : il s'agit de la dalle échancrée qui devait fermer la tombe C. Une telle structure est rarissime dans les tombes du type « Dolmen à couloir » d'Armorique, par contraste avec ce que l'on observe dans le Midi de la France et en Espagne, ce qui donne toute sa valeur à la présence d'un élément analogue dans une tombe à couloir et chambre rectangulaire incluse dans l'ensemble du Souc'h (Plouhinec, Fin.).

C. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE.

L'étude d'ensemble du matériel archéologique fait apparaître en tout premier lieu la richesse en céramique et la pauvreté en outillage lithique.

Il n'y a en effet aucun outil de silex, uniquement des éclats et des rognons. Mais les deux haches polies ont cependant leur importance bien qu'il soit difficile d'être catégorique sur leur contemporanéité avec la poterie. L'une d'elles est en dolérite du type A et la datation du début de l'exploitation de ce matériau est un problème (12, 13). Si cette hache est bien en place et n'a pas glissé ultérieurement à travers la pierraille et les éboulis, il serait possible de croire à l'utilisation de la dolérite de type A dès le Néolithique Moyen. En faveur de l'ancienneté du dépôt de ces haches dans la tombe IS, on peut remarquer leur groupement, difficilement accidentel, dans cette sépulture, mais d'un autre côté l'absence de haches en C et leur présence en 13 ne peuvent-elles être interprétées comme une différence entre les mobiliers des deux tombes, due à une utilisation successive de celles-ci ? La réponse est difficile à donner car il y a une trop grande disparité entre la richesse des deux sépultures. Toutefois, en ce qui concerne la céramique il est possible de remarquer qu'en B il n'y a pas de vases ornés de boutons tandis qu'il y a deux vases B 8 et B b, dont la forme ne se retrouve pas en C. Quand bien même nous attacherions une certaine importance à ces différences, Ires contestables d'ailleurs, il n'est pas possible de savoir si B a été utilisé postérieurement à C.

L'étude des vases trouvés devant le parement des entrées montre qu'il n'y a aucune différence du point de vue des formes avec les poteries en place dans les chambres et dans les couloirs des tombes. La plus grande partie du matériel provenant de l'extérieur est donc contemporaine de l'utilisation primaire des sépultures. En principe, le « brûle-parfum » C 1, malgré sa position à l'entrée du couloir, peut être intégré dans le dépôt funéraire de la tombe C.

Elude de la céramique.

A la première observation sur la richesse en poterie s'ajoute aussitôt une seconde qui concerne la qualité de l'ensemble : les vases sont bien façonnés, bien lissés, et la pâte est généralement de bonne qualité.

Typologie. - Le « brûle-parfum » C 1 est évidemment une pièce maîtresse des dépôts funéraires de Kerleven. Ce type de poterie est classique dans le Chasséen de l'Ouest de la France où il possède un décor dit de Bougon-Er Lannic ; deux centres principaux peuvent être reconnus : l'un dans le Centre-Ouest, l'autre autour du Golfe du Morbihan. Le Finistère est moins riche : le site du Curnic en Guissény a donné deux

petits tessons (Giot, L'Helgouach. Briard, 1960) et pour le Sud-Finistère on connaissait jusqu'à présent le tesson trouvé dans la nécropole du Souc'h à Plouhmec (Du Chatellier, 1897). Comme cette nécropole n'est pas sans affinité avec le cairn de Kerleven, c'est avec intérêt que l'on doit remarquer la présence de « brûle-parfum » dans les deux sites.

Les autres vases de Kerleven sont à fond rond. Parmi eux, différents types peuvent être mis en évidence :

a) des vases à ouverture peu rétrécie, assez profonds car la hauteur est de peu inférieure au diamètre maximum, et à paroi supérieure droite (le diamètre maximum se situant à peu près au milieu de la hauteur) : Pc, Pli, C 14, C 15. Aucun de ces vases n'est décoré. Ce type de bol ne paraît pas très fréquent en Armorique.

b) le vase Pd est de forme plus classique ; son ouverture est également peu rétrécie, mais il est plus large.

c) des vases à ouverture rétrécie (B 8 et B b). B 8 est le seul reconstituabîe ; sa forme est assez voisine de celle des vases du dolmen central de l'île Carn à Ploudalmézeau (Finistère) (L'Helgouach, 1905, fig. 35). Bb est peut être un fragment d'un vase globuleux assez grand, du type Le Souc'h (L'Helgouach, 1965, fig. 57, ii-2 et 3).

d) des vases c paraboliques > (C 16, B 6, l'a) aux parois l'évasant régulièrement jusqu'au rebord. Ces trois vases sont décorés de petits vases profonds, à ouverture rétrécie (B 2 et C 3) ; le diamètre maximum se situe très haut et la paroi forme un arrondi assez régulier Jusqu'au rebord.

C 10 est un petit vase globuleux à rapprocher peut-être du type Le Souc'h.

En ce qui concerne les rebords, il faut signaler la fréquence relativement importante des lèvres aplaties, parfois assez larges (C 14, C 16, B b, B 8, P h). Les autres rebords sont simples ou roulés vers l'extérieur.

Enfin, bien que nous ne les ayons pas observées sur des vases intacts, la présence d'anses intra pariétales est attestée.

Décor. - Le décor des vases à fond rond se résume :

- à des boutons : ils sont placés sous le rebord et parfois groupés par paires (C 16, C 3, C 2, C 4), une telle décoration apparaît sur des vases trouvés à Kervadel et à Kervinion (Plobannalec). Citons également, recueilli par Chaplain du Parc en 1877 dans le dolmen de Kerlutu (Belz, Morb.) (Le Rouzic, 1965, p. 22), un tesson portant, sous un rebord simple légèrement rentrant, une paire de boulons en relief. Ce fragment est associé à une série de tessons d'allure chasséenne (le tout conservé au musée Tessé du Mans), dont l'un montre, sous un rebord en bourrelet aplati, l'amorce d'un vase de forme très comparable à C 16 ou B 6. Quant au vase orné de 28 boutons en fort relief provenant de la tombe à couloir et chambre simple dite « Près du moulin » au tumulus des Trois-Squelettes (Pornic, L.-A.) (Musée Dobrée, Nantes, 876-3-3), il semble bien s'éloigner de l'ensemble étudié ici ; en particulier, la disposition des boutons par paires, très nette sur les vases signalés précédemment, y est totalement invisible (de Wismes, 1876).

Le décor par boutons appliqués n'est pas rare dans les sites chasséens. et nous avons vu notamment un vase conique avec décor par paires de boutons appliqués sous le rebord dans l'ensemble typiquement chasséen de la station du Moulin de Sauret à Castelnaud-le-Lez (Hérault). Le boulon ornant le vase Pd est placé sous le diamètre maximum de la panse ; position qui rappelle celle des décors en relief des vases de Gain et Kervadel (L'Helgouach, 1965, fig. 35, n° 1. et lig. 57. n° 9) évoquant eux-mêmes les décors en moustache des écuelles chasséennes (Arnal, Bail-loud et Riquet, 1960, fig. 33, n° 1, 2, 3, 5) ;

- à une ligne brisée incisée (15 6) : ce motif n'est pas absolument typique sous cette forme, mais il est fréquent de trouver, dans le chasséen décoré, des lignes brisées à décor scalariforme ou des dents de scie ;

- à une série de fines perforations marginales (P a) : ce décor apparaît pour la première fois en Armorique. Notons sans plus que des vases a, fines perforations sous le rebord ont été trouvés à Windmill Ilill (Keiller, 1965).

La présence, dans les niveaux supérieurs il est vrai, de tessons grossiers tranchant nettement sur le reste de la céramique pose un problème intéressant. Il s'agit d'un fragment caréné (5 g) et d'une grande écuelle à fond rond et carène arrondie ; l'un et l'autre sont nettement apparentés à la poterie de Kerugou et indiquent donc une fréquentation ultérieure du site, sans véritable réutilisation des lombes, semble-t-il, car des tessons « chasséens » ont été retrouvés bien en place sous les blocages de la tombe 15 particulièrement. La présence de ce matériel tardif contribue toutefois à étayer les doutes que nous avons émis plus haut quant à l'ancienneté des haches polies trouvées dans la chambre B.

Le mobilier funéraire de Kerleven, par bien des points, s'apparente aux mobiliers des nécropoles de Kervadel-Kervinion et du Souc'h, qui présentent eux-mêmes des associations particulières. A Kervadel, un vase conique décoré par quatre paires de boulons, tout à fait similaire au vase G 16, est associé à un vase orné de segments de cercle en relief sous la panse (décor que l'on retrouve à Carn et dont nous avons dit qu'il ressemblait au décor en moustaches du Chasséen) et à un vase à épaulement, type qui semble caractéristique du faciès chasséen armoricain. Dans le dolmen du grand tumulus de Rosmeur, apparenté à

Kerleven C, il a été trouvé un tesson avec bouton conique, comme C 4, un fragment de vase à épaulement et un fragment de rebord orné d'un demi-cercle pointillé (décor de style chasséen également).

Il nous semble donc que, avec les « brûle-parfums », les vases à épaulement, les vases ornés de décors pointillés ou d'incisions en ligne brisée et les vases ornés de boutons, il existe dans le matériel archéologique des sépultures à couloir et chambre compartimentée du Sud-Finistère, un faciès assez caractéristique du Néolithique Moyen armoricain. Ce faciès s'apparente d'une part avec le faciès de Carn et d'autre part avec le chasséen occidental.

D. - CHRONOLOGIE.

Pour situer la place chronologique du cairn de Kerleven nous disposons d'une date C 14 (Giot, 1963), mais c'est essentiellement l'étude du mobilier et de l'évolution architecturale qui nous permet d'insérer approximativement les sépultures à chambre compartimentée dans la séquence mégalithique armoricaine.

Le seul dallage radiocarbone qui ait été fait jusqu'à présent pour Kerleven l'a été sur des charbons de bois recueillis, lors des premiers travaux de fouille, dans l'angle sud-est de la chambre A. La date fournie, 2875 ± 125 av. J.-C. (GsY 111), est plus récente que celles obtenues pour deux dolmens à couloir à chambre circulaire du littoral septentrional de l'Armorique : environ 3200 av. J.-C. pour le dolmen central de l'île Carn (Ploudalmézeau) et pour le dolmen de l'île Bono (Perros-Guirec).

Le mobilier funéraire et l'architecture nous amènent à des conclusions identiques sur la position chronologique relative des tombes à couloir. L'un de nous a déjà exposé le processus de développement des civilisations mégalithiques atlantiques (L'Helgouach, 1965). Le plan initial des dolmens à couloir, qui correspond à la phase d'introduction de cette architecture, est celui des nombreuses sépultures qui parsèment le littoral armoricain : les chambres sont rondes et couvertes par encorbellement, les couloirs sont bien marqués. La propagation maritime de ce type est caractéristique ; il est parfaitement clair qu'elle a atteint toutes les régions atlantiques. Mais le développement local de cette architecture s'est opéré de diverses façons, et l'on remarque tout aussi nettement qu'à partir du plan initial se sont établis des types dérivés, caractéristiques d'une région et donc d'un groupe de population. Et il est fort remarquable que, tandis que les dolmens à couloir de type primaire, avec les chambres rondes, ne forment presque jamais des concentrations très denses mais plutôt un semis continu très symptomatique de la propagation généralisée, les tombes qui en dérivent forment des groupes compacts, chacun étant caractérisé par une architecture secondaire particulière. Pour l'Armorique méridionale trois groupes sont assez nettement individualisés : le groupe de Pornic avec les sépultures transeptées, le groupe de Carnac avec les nombreux développements mégalithiques des dolmens à couloir, et le groupe du Sud-Finistère, avec les sépultures à chambre compartimentée. Dans les trois cas on assiste à une transformation radicale du plan circulaire de la chambre en plan quadrangulaire. Cette phase secondaire n'a pas été forcément coupée de l'influence des autres centres mégalithiques, et il a été noté des relations entre les sépultures transeptées et les tombes de Los Millares, les mêmes relations se manifestant entre les dolmens avec cellules latérales comme Locqueltas ou Kermar-ker et les dolmens de Los Millares ; mais à ce stade de la civilisation mégalithique les centres régionaux ont marqué les constructions de leur empreinte. Pour cette raison nous pouvons estimer que le type architectural de Kerleven, rattaché sans conteste aux dolmens à couloir, résulte cependant d'une évolution et d'une transformation locale du modèle initial, représenté dans cette région par les dolmens de Ezer (Loctudy) (Giot, 1951) ou du Petit-Rosmeur (Penmarc'h).

Si l'on peut noter des affinités entre le mobilier des sépultures à chambre compartimentée et celui des dolmens à couloir de type primaire comme Carn, cela indique qu'un type céramique a pu subsister un certain temps, et qu'il y a eu obligatoirement des recoupements entre les divers stades mégalithiques. De toutes façons ces affinités sont limitées et ne cachent pas les différences qui tiennent surtout à l'importance de l'influence chasséenne dans le groupe de Kerleven-Rosmeur. Sans doute peut-on donner comme raison que le Sud-Finistère était plus facilement en relation avec le Morbihan ou le Centre-Ouest que ne l'était le Nord de l'Armorique. Mais il semble aussi s'affirmer que le chasséen occidental à vases supports est sensiblement plus récent que le faciès néolithique de type Carn, plus apparenté peut-être avec les faciès néolithiques de Hembury et témoin surtout de l'existence d'un néolithique moyen pré-mégalithique en Europe occidentale.

La restauration qui a suivi la fouille s'est limitée à une consolidation des parties du monument les mieux conservées ; celles qui n'auraient pu être présentées sans une importante reprise de maçonnerie moderne ont été réenfouies - c'est en particulier le cas pour la tombe A. Les murs en pierre sèche ont été remontés jusqu'au niveau maximum attesté dans les parties les moins dégradées, soit à environ 1 m de haut ; un niveau d'arrêt soigneusement cimenté de manière invisible a ensuite été établi sur l'ensemble, tandis qu'un lit de plaquettes d'ardoises matérialisait de façon discrète la limite inférieure des parties refaites.

Un certain nombre de piliers ont dû être redressés et calés à leur base, ce qui s'est fait au prix d'un surhaussement de quelques centimètres du fond des tombes. Le pilier Ce 14, brisé en deux, a été réparé par un tait de ciment et renforcé de goujons en acier. Les piliers remplacés (figurés en pointillés sur le plan général) ont été incrustés à leur base d'une pastille circulaire de ciment rouge.

Enfin, les stigmates de la dégradation au bulldozer ont été dissimulés sous une chape de terre qui assure une présentation harmonieuse en régularisant une surface qui demeure malgré tout purement artificielle, aucune tentative de reconstruction des parties hautes et de la couverture en particulier ne pouvant se justifier à nos yeux faute de données assez précises à ce sujet."

Burl, 1987 : "46 Kerleven, La Forêt-Fouesnant. Dolmens à couloir

15 km sud-est de Quimper, 20 km est-nord-est de Pont-l'Abbé, 3 km sud-est de la Forêt-Fouesnant. 15 km est de Kerleven ; dans un terrain de camping sur un petit promontoire entre la plage de Kerleven et l'estuaire de l'Anse Saint-Laurent, à 30 m de la mer.

Ce monument un peu intrigant avec sa chambre maintenant découverte a été endommagé par l'extension du terrain de camping en 1960. Il a été fouillé et restauré entre 1961 et 1965. Le cairn, de forme trapézoïdale (dimensions actuelles 21x11 m), orienté ouest nord ouest-est sud est, a été sérieusement mutilé au nord, où un triangle d'au moins 80 mètres carrés a été perdu. C'est ainsi qu'a disparu la totalité d'un premier dolmen, dont le couloir de 4 m de long orienté au sud-sud-ouest menait à une chambre de forme probablement rectangulaire.

Sur son côté sud-est ont été ajoutés plus tard deux dolmens à couloir de même orientation dont les murs sont constitués d'une alternance de piliers et de maçonnerie. La tombe B, au centre, possède un couloir de 3,40 m donnant accès à une chambre rectangulaire de 3,80 x 4,30 m avec une petite cellule rajoutée sur son coin nord-ouest. Une pierre isolée a été placée juste après l'entrée. (Voir l'Ile Guennoc, 37) La tombe A, située à l'est, a une chambre rectangulaire identique qui a été divisée par des dalles septales et des pierres transversales. Quand ces tombes ont été abandonnées, les couloirs ont été obstrués à l'aide d'énormes pierres. Parmi le matériel récolté au cours des fouilles, il faut noter de très nombreux tessons de poterie chasséenne, y compris un petit vase-support comme ceux d'Er-Lannic (95b), une hache brisée en dolérite et quelques poteries du type de Kerugou. Des analyses au C 14 ont indiqué que la période minimum d'utilisation de ce monument compliqué et étrangement disposé se situe entre 3650 et 2300 avant Jésus-Christ."

Giot, 1997-b, p. 72 : "[...] aller jusqu'au Camping du Saint-Laurent. Dans celui-ci. protégé et présenté, il y a les restes d'un cairn, fouillé et restauré, montrant deux sépultures à chambre compartimentée en dalles gneissiques, bien caractéristiques."

● Locamand – stèle gauloise

Picquenard, 1907 : "Sur la place même de Locamand existe un menhir taillé d'environ 3 mètres de haut, en roche gneissique, c'est-à-dire tout à fait semblable à celui de Keroulin, en Beuzec-Conq."

● Penfoullic – 3 tumulus

X : 126,255 ; Y : 2341,275 ; Z : 22 (lieu-dit)

Montifault, BSAF, 1876, p. 180-186 : "Excursions archéologiques dans les communes de Fouesnant et de La Forêt.

Il y a deux mois environ, M. de Trogoff de Coatlio, notre collègue, qui s'occupe avec zèle de rechercher les monuments et les objets, qui peuvent intéresser la Société et enrichir le Musée, m'annonça qu'il avait reconnu dans un taillis appartenant à M. de Poulpiquet en Fouesnant, trois tombelles ou tumulus, et qu'il existait près de la propriété plusieurs enceintes qui semblaient être des emplacements de camps Gaulois, de camps Romains, et des substructions d'habitations anciennes.

M. de Trogoff invita M. Le Men et moi à aller visiter les lieux, nous offrant l'hospitalité, se faisant fort d'obtenir de M. de Poulpiquet, son cousin, l'autorisation de fouiller les tumulus, et se chargeant, quoiqu'on fut occupé à battre, de trouver les ouvriers nécessaires.

[...]

Nous parcourûmes en tous sens les landes situées entre les deux menhirs [de Begmeil]

[...]

MM. de Poulpiquet nous accordèrent très gracieusement la permission de fouiller les tumulus qui leur appartiennent dans les bois de Penfoulic, près Fouesnant. Ces tumulus sont au nombre de trois. Ils sont situés, deux dans un bois taillis, et le 3^e dans une haute futaie, le tout à l'extérieur d'un camp retranché important avec double rempart et douve ou chemin couvert au milieu. Les remparts en terre et pierres jetées sans ordre ont encore trois à quatre mètres de largeur au sommet, et 2m50 à 3m de hauteur. [la description qui suit laisse penser à des mottes féodales]."

Le Men, 1877, p. 105-106 : la description fait également penser à des mottes féodales.

Chatellier, 1907, p. 268 : "Enceinte avec double rempart en terre et en pierres de 3 à 4 mètres de largeur sur 3 mètres de hauteur, dans les bois de Penfoulic.

A quelques mètres de cette enceinte, sont trois tumulus de 10 mètres de diamètre et de 1 à 3 mètres de hauteur entourés d'une douve. Fouillés en 1875, ils n'ont donné que des charbons et de la terre calcinée."

● **Stivell ("Parc Boch Quelen") - cairn**

X : 130,400 ; Y : 2343,399

Carte archéologique : 29 057 0005

Le Goffic, 1990-a : "L'Association de recherches historiques de La Forêt-Fouesnant a permis la découverte d'un nouveau cairn mégalithique près du Stivell. Ses dimensions approximatives sont de 40 m de longueur et 20 m de largeur. Vu la faible hauteur du tertre il est manifeste que l'érosion anthropique a succédé à l'érosion naturelle. Les orthostates qui dépassent du tertre laissent penser que les chambres doivent être compartimentées. Ce site néolithique nouvellement répertorié se trouve à 260 m au nord-est du dolmen de Kerampicard, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques."

FOUESNANT

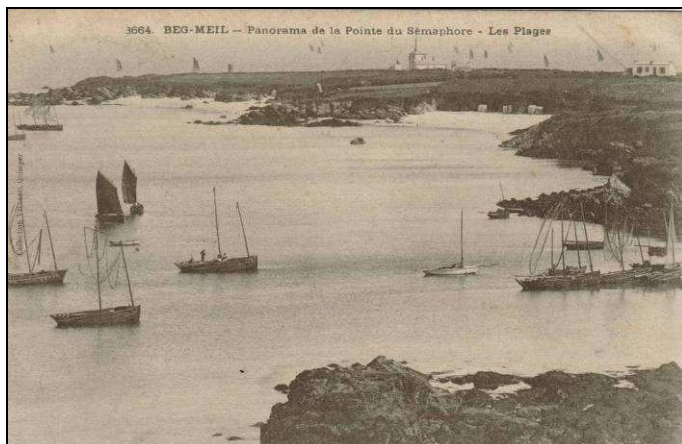
● **Beg meil – 2 menhirs (1 abattu et l'autre disparu)**

X : 128,110 ; Y : 2336,240 ; Z : 7

Carte archéologique : 29 058 0006

MH : "Près du Sémaphore-Beg Meil - Menhir de Beg-Meil (cad. L 675) : classement par arrêté du 26 avril 1930"

Cartes postales grand menhir : ?, n°10 ; ?, n°20 ; Bernès, n°22 ; Neurdein, n°34 ; Neurdein, n°35 ; Neurdein, n°55 ; Arthaud, n°1 ; Lévy Lucien, n°9 ; Villard, n°60 ; Villard, n°62 ; Villard, n°5405 ; Villard, n°6247 ; Anglaret, n°132 ; Anglaret, n°337 ; Anglaret, n°627 ; Nozais, n°7 ; Hamonic, n°1177 ; Yvon, n°73 ; **petit menhir** : Lévy Lucien, n°22 ; Villard, n°31 et sans n° ; Villard, n°51 ; **panorama pointe** : Villard, n°3400 ; Villard, n° 3664.



Pointe de Beg Meil (CP, Villard, n° 3664) - les deux menhirs sont visibles

Le Men, 1877, p. 105 : "Deux menhirs à la pointe de Beg-Meil."

Flagelle, 1878 : "Menhir de 8 mètres près du sémaphore de Bec-Meil."

Chatellier, 1893a : "Menhir de 4m,05 de haut sur 1m,50 de plus grande largeur, à la pointe de Beg-Meil, à 80 mètres à l'est du sémaphore. A 250 mètres au nord de celui-ci en est un autre de 3m,20 de haut sur 2m,70 de plus grande largeur. Diverses grandes pierres affleurant à la surface du sol, entre ces deux menhirs, me font croire qu'ils ont, peut-être, fait partie d'un alignement dont ils étaient les deux menhirs extrêmes au nord et au sud."

Le Pontois, non daté, ADF 100 J 1331 (la note n'est pas signée) : "Le grand menhir de Beg meil m'a paru être le plus sud d'un alignement courant parallèlement à la côte de la baie de la Forest et terminé au nord par un menhir de plus de deux mètres, planté juste sur le bord de la falaise. Les menhirs intermédiaires sont renversés, quelques-uns sont brisés. Il me semble avoir vu, l'Est du grand menhir et à toucher son pied un dallage grossier ou un empierrement."

Chatellier, 1907, p. 267 : "Menhir de 4m 35 de haut, sur 1^m 50 de plus grande largeur à la pointe de Beg-Meil, à 80 mètres Nord-Est du sémaphore."

Chatellier, 1907, p. 267 : "Autre menhir de 3m 30 de hauteur sur 2m 70 de plus grande largeur à 250 mètres au Nord du précédent. Diverses grandes pierres affleurant à la surface du sol entre ces deux menhirs me font croire qu'ils ont peut-être autrefois fait partie d'un alignement dont ils étaient les deux menhirs extrêmes au Nord et au Sud."

Toscer, 1908, p. 332 : "Au bord de la mer, non loin du sémaphore, on voit un beau menhir haut de huit mètres."

Giot, 1997-b, p. 71 : "à la pointe de Beg-Meil, près de l'ancien sémaphore, un imposant menhir de 4,50 m de haut, du moins avant la guerre car, peint en blanc, il servait d'amer, et a été couché à terre (il est invraisemblable que ce monument classé n'ait pas été remis debout) ; il y en aurait eu un autre à 250 m au nord. En tout cas, par sa position sur le haut d'un cap marquant dans le paysage, ce menhir a une position très caractéristique. Peut-être était-il lié à celui de l'île aux Moutons (rappelons que les Glénan, dont nous avons précédemment parlé, dépendent de Fouesnant)."

A voir : **CANEVET J. R.** (non daté) – *Le guerre 1939-1945 à Fouesnant, historique et anecdotes – La vie à Fouesnant durant la guerre 39/45*, multigraphié. Pour les indications concernant les 2 menhirs et iconographie.



Le Grand menhir de Beg Meil, abattu lors de la SGM (CP, Neurdein, n° 35)

Le Page, 2010 : "Ce colosse de pierre estimé à 5,50 m de haut s'élevait jadis à la pointe de Beg-Meil tout près du sémaphore. Surplombant l'océan, sa face maritime fut blanchie à la chaux pour servir d'amer aux

marins. On imagine bien à quel point ce site fut enchanteur pour les promeneurs. A son sommet, une cavité à section carrée laisse penser qu'il fut à un moment donné christianisé. Le menhir fut classé monument historique le 26 avril 1930.

Pendant la 2ème guerre, alors que les Allemands édifiaient leur fameux mur de l'Atlantique, Beg-Meil vit apparaître dans le paysage ce système de défense : blockhaus équipés de pièces d'artillerie, barbelés, hérissons, tétraèdres, mines anti-chars... Malheureusement, le menhir ne cadrait pas avec ce dispositif militaire. Il fut considéré comme une gêne pour le tir des mitrailleuses et peut-être même comme une menace par sa fonction d'amer. Il fut abattu...

Jean-René Canevet, dans le remarquable ouvrage ci-contre [La guerre de 1939-1945 à Fouesnant], évoque succinctement ce fait de guerre qui serait intervenu en février 1942.

Les circonstances de ce sacrilège sont obscures ; une recherche approfondie dans les archives de la guerre nous permettrait peut-être d'en savoir plus... En décembre 1948, une délibération du conseil municipal permet de lancer une souscription pour financer les travaux de relèvement du Menhir de Beg-Meil mais rien ne se fera...

Aujourd'hui, il repose toujours sur le gazon aseptisé d'une propriété à l'endroit même où il est tombé il y a plus de 60 ans...

Il est probable que les hommes du néolithique ne soient pas allés bien loin pour trouver la roche adéquate pour leur grand menhir. Il est tout à fait possible que le berceau du menhir du sémaphore se trouve seulement à une vingtaine de mètres à peine. Même si de nombreux rochers sont curieux sur cette pointe du littoral, une abrupte cassure a attiré notre attention au détour du sentier côtier. A côté, de multiples blocs rocheux jonchent le sable. Ils ont des arêtes bien nettes. Sont-ils des chutes résultant d'un travail de taille ? Les mesures effectuées sur place n'ont fait que renforcer les soupçons. Mais il faudrait maintenant confronter ces mesures avec celles du menhir qui ne peuvent être estimées que sur la base des photos anciennes.

Ces trois clichés ont l'avantage de présenter le menhir sous tous les angles. Il semble bien qu'il ait 4 faces quoique la quatrième soit plus subtile : deux larges et deux étroites. Il nous semble aussi identifier l'une de ces faces dans la cassure rocheuse actuelle (F1), plus plane et d'une largeur compatible avec les mesures effectuées. Il s'agirait de celle qui faisait face à la mer.

S'il s'avère exact que la partie enterrée du menhir est bien celle que nous croyons ; cela nous en ferait un colosse aux pieds d'argile. La plupart des menhirs sont enterrés d'un bon quart de leur longueur. Or, nous serions ici à 20% environ avec rappelons-le une largeur décroissante...

Voilà qui expliquerait que les Allemands l'aient couché sans avoir à le dynamiter.

D'autres menhirs à Beg-Meil

Voilà une question qui mérite d'être posée aujourd'hui tant le paysage fouesnantais s'est urbanisé. On ne peut dénigrer les efforts qui ont été faits pour la conservation du patrimoine historique. Mais cela n'a pas toujours été le cas et des investisseurs immobiliers sont toujours là pour guetter les opportunités dans la balnéaire station de Beg-Meil.

C'est ainsi que de nombreuses traces du passé ont dû disparaître. C'est pourquoi les rares témoignages qui nous restent sont précieux.

Fondateur du premier musée préhistorique de Bretagne à Pont-L'Abbé, Paul du Chatellier va parcourir le Finistère en tous sens, observer, fouiller, recenser, collectionner des objets néolithiques... Il nous livre quelques descriptions troublantes de la pointe de Beg-Meil vers 1880.

« Le grand menhir de Beg-Meil m'a paru être le plus au sud d'un alignement courant parallèlement à la côte de la baie de La Forêt et terminé au nord par un menhir planté juste au bord de la falaise. Les menhirs intermédiaires sont renversés. Quelques uns sont brisés. »

LE MENHIR DE LA BAIE DE LA FORÊT

La première photo prise au début du XXème siècle nous montre effectivement le menhir planté au bord de la falaise décrit par P. du Chatellier. Celui que l'on appelait « le petit » par comparaison avec son grand frère de la pointe de Beg-Meil. Nous avons réestimé les dimensions de ce menhir à la hausse par une technique de report de segments sur le mur rocheux quasiment situé à la même distance de l'objectif du photographe. Sa hauteur devait avoisiner 4 m pour une largeur tout à fait impressionnante de 2,50 m !

Le second cliché nous resitue l'endroit tel qu'il se présente aujourd'hui. Le menhir qui devrait se trouver derrière le petit bosquet d'arbres a disparu. Bien difficile de dire ce qu'il est devenu... D'après Jean Le Foll, historien de l'association de Foen-Izella, il aurait été dynamité par les Allemands.

Dans l'éventualité d'un dynamitage, on devrait retrouver des fragments en contrebas sur la plage. Un difficile travail de comparaison des clichés n'a pas donné de résultat probant. Le niveau du sable a baissé d'une trentaine de cm et des roches affleurantes ou enfouies il y a 100 ans se trouvent nettement visibles

aujourd'hui. Quelques fragments intéressants tout de même que nous aimerions pouvoir soulever pour tenter un assemblage !



22 BEG-MEIL (Finistère). - Grève du Petit Menhir. - LL
Menhir occidental de Beg Meil (CP, Lévy Lucien, n° 22)

C'est dans le jardin de la belle propriété de la pointe de Beg-Meil que se trouve un autre menhir probablement relevé à la demande de M. LE PAGE, le précédent propriétaire des lieux. Peut-être est-ce l'un des menhirs intermédiaires évoqués par Paul du Chatellier. Voici les deux seuls clichés dont nous disposons aujourd'hui pour cette pierre "relevée". On peut distinguer nettement sa forme ogivale et sa face taillée de peu de surface. Il est clair que ce dernier détail a son importance. La pierre était faiblement reliée au massif rocheux dont elle provenait ; ce qui la pouvait la rendre intéressante pour nos constructeurs de mégalithes."

● Coatalio – tumulus

Chatellier, 1893a : "Tumulus de 5 mètres de haut sur 19 mètres de diamètre, sur les terres de Coatalio. Son exploration faite par son propriétaire, M. de Trogoff, a donné des fragments d'un vase en argile, à deux anses, orné de chevrons et de stries disposées en feuilles de fougère (musée de Quimper)."

Chatellier, 1907, p. 267 : "Tumulus de Coatalio, dans lequel il a été recueilli un vase à deux anses orné de chevrons et de stries disposées en feuilles de fougères. (Musée de Quimper). Ce tumulus avait 5 mètres de haut sur 19 mètres de diamètre."

Briard, 1984, p. 240 : "Coatalio. Vers 1870, M. Charles de Trogoff fouilla un tumulus de 20 m/3 m qui recouvrait un coffre en dalles. Il y découvrit un vase à 2 anses et un poignard qu'il donna au Musée de Quimper. Actuellement au Musée Préhistorique Finistérien.

Vase caréné de 19,8 cm de haut et 9 cm à l'ouverture, décoré de séries de triangles de la carène au rebord. Anses décorées de chevrons emboîtés.

Poignard en bronze (7,5 % Sn et 1,2 % As) décoré de 4 filets parallèles aux bords.

Biblio. Le Menn, Fouille d'un tumulus près du bourg de Pleyben, Finistère, B.S.A.F., 1874, pp. 129-133. - P. Du Chatellier, Époques, 1907, p. 267. Keranguiel. Grande tombe en dalles et mur de pierre sèche fouillée par le Dr Cocheril vers 1925. Elle fut reconstituée au Musée Préhistorique Finistérien par Bénard-Le Pontois avec un brin de fantaisie semble-t-il, qu'il s'agisse des structures ou du mobilier. Peut-être débris de bronze ? Biblio. Bénard-Le Pontois, Le Finistère préhistorique, Paris 1929, p. 214-217."

● Hent ar Menez – pierre couchée

Arnaud Le Page, 07/01/2010, www.fouesnant-les-ormeaux.fr ; <http://www.fouesnant-les-ormeaux.fr/articles.php?lng=fr&pg=1267> : "Il y a une quinzaine d'années, dans un champ du lieu-dit Hent ar Menez, dans l'enceinte d'une colonie d'enfants, on pouvait encore s'étonner de la présence de cette pierre allongée. L'absence totale de roches aux alentours laissait penser que la pierre avait été transportée à cet endroit. Pour conclure que nous étions en présence d'un menhir, il aurait fallu trouver les pierres de calage.

Sans doute un peu tard, le champ est aujourd'hui loti et la pierre aurait été transportée dans une autre propriété de Beg-Meil. D'autre part, le nom du lieu se traduit par « chemin de la colline (ou butte) ». Etant donné l'absence notable de relief à cet endroit, on peut imaginer que le mot « menez » désignait peut-être un monument funéraire de type tertre ou tumulus."

● Ile aux Moutons – bloc naturel

Chatellier, 1907, p. 251 : "Menhir de 3m 20 de haut, à l'Ile-aux-Moutons"

Villiers du Terrage, 1917 : "L'île aux Moutons, que l'on rattache habituellement aux Glénans, a une surface de 5 hectares. Son nom lui vient, dit-on de l'existence de troupeaux de moutons qui auraient été jadis détruits par les rats. Les marins lui donnent le nom breton de Moalès. Le beau menhir que l'on y voit prouve qu'elle était habitée déjà dans les temps préhistoriques."

Bénard et al., 1921 : "Ile aux Moutons. - Menhir branlant en W et en Z tumulus éventré bâti à gâgal. Dans son ouvrage « Voyage en France » (4e série, Bretagne, page 210), M. Ardouin Dumazet écrit : « Au-delà des bâtiments, l'île du Loch finit par un chaos de blocs de granit. « On pourrait croire que la mer, dans un moment de colère, « a retroussé sur ce rivage les rochers qui la gênaient. Mais « ces blocs sont les restes d'un établissement celtique considérable. » Cette affirmation est contraire à la réalité des choses et c'est bien la mer brutale du Sud-Ouest et la mer seule qui, sur le plan incliné de granit qui constitue le rivage de l'île du Loch, a retroussé les blocs, les uns contre les autres. Il n'y a trace d'aucun monument mégalithique. Ce phénomène de retroussement des rochers est du reste constant sur toutes les îles de Bretagne, sur toutes les rives inclinées qui sont exposées au Sud-Ouest ; on peut le constater aux Glénans même sur l'île Brilinec. Le phénomène de retroussement des rochers est identique à celui du retroussement des blocs de glace connu dans les mers polaires sous le nom de toross."

Péquart, 1927-b : "Il n'y a pas de menhir à l'île aux Moutons. Le bloc signalé comme tel est une roche naturelle dont la base a été détachée de son soubassement par les effets de l'érosion. Nous sommes sur ce point parfaitement d'accord avec le Ct Devoir, que sa longue connaissance des monuments mégalithiques a gardé de confondre une "pierre branlante" avec un menhir. La "gouttière" sur laquelle repose le pseudo-menhir n'a pas été creusée de main d'homme, mais résulte du même phénomène d'érosion qui, en élargissant chaque jour davantage la fissure, permet l'oscillation du bloc sous la poussée, oscillation dont l'amplitude ne fera que s'accroître sous l'influence persistante du même phénomène, jusqu'au jour où le monolithe s'abattra sur le sol."

Toutes les pierres branlantes procèdent de la même cause naturelle. Il ne faut pas oublier qu'un menhir n'a droit à ce nom que s'il se révèle intentionnellement dressé, ce dont on est certain lorsqu'on peut retrouver à sa base les pierres de calage destinées à le maintenir en position verticale. A l'île aux Moutons, non seulement le monolithe n'est pas calé, mais son soubassement fait partie intégrante de la roche de l'île sous-jacente, ainsi que nous avons pu nous en assurer. Du reste on peut saisir le processus de dégradation du roc à quelques mètres de ce soi-disant menhir. On voit, en effet, des fissures délitant la roche et tendant à la découper en un monolithe vertical. Dans un temps plus ou moins rapproché il se peut que l'île aux Moutons soit gratifiée d'un second pseudo-menhir."

Péquart, 1996 (rédaction postérieure à 1927) : "Si la première partie de notre programme eut pour résultat de réduire à néant l'existence de pseudo-monuments nouvellement découverts - lesdits monuments ayant été confondus avec des roches naturelles [...]"

Briard, Guéguen, Le Roux, 1989 : "La hache en cuivre de l'île aux Moutons."

Le précédent article de J.M. Large et J.M. Gilbert a rendu compte des recherches de M. et S.J. Péquart à l'île aux Moutons en 1927. Il est inutile de revenir ici sur les niveaux néolithiques, par contre la découverte d'une hache plate en cuivre "près d'une espèce de petit coffre" mérite un complément de réflexion. Plusieurs exemples bretons signalent la possibilité de haches plates dans des coffres ou à leur proximité sans que les circonstances exactes de découvertes soient entièrement élucidées. On pourrait en donner pour exemple une hache plate en bronze du Menez Banal à Landeleau, Finistère, signalée par A. Puillandre ou celle également en bronze d'un coffre de Livroac'h à Poullan-sur-Mer, signalée par J. Peuziat en 1965. La hache de l'île aux Moutons suggère la possibilité d'une association avec un coffre, peut-être sépulture individuelle. Mais par ailleurs la forme de cette hache de 110 mm de long, 30 mm au tranchant, 10 mm

d'épaisseur et à sommet pointu (fig. 4, n°1) diffère des séries usuelles connues en Armorique où les haches ont en général une extrémité proximale arrondie ou trapézoïdale. Elle est, comme l'a montré l'analyse récente de J. Bourhis, à forte proportion d'arsenic à 6 % As. La composante arsénée invite à se tourner vers le monde ibérique. La typologie également. L'inventaire des haches de la péninsule ibérique, réalisé par Luis Monteagudo (1977), donne de multiples exemples de ces haches à sommet pointu: Vilasar de Mar, Estombar, Carballido, Santiago de Sacem, Gérone, Miranda, Douro, Mousada, etc... Comme relais entre l'Ibérie et la Bretagne l'on peut trouver quelques haches au Sud-Ouest comme celle du col de Peyresourde, Haute-Garonne, avec cependant un tranchant plus élargi."

● Ile Bananec – mégalithes

Bénard et al., 1921 : "Ile de Bananec - En S, restes de mégalithes brisés."

Péquart, 1927-b : " Ile Bananec. - Quelques blocs épars et de petite taille dont il est impossible de dire s'ils sont des vestiges de monuments. Une fouille pourrait seule donner des indications certaines à ce sujet."

● Ile Brunec – tombe à couloir

Section N, parcelle 34

Carte archéologique : 29 058 0003

MH : "Glénans (Les) ; Iles Nicolas" - Dolmen avec cairn de l'île Brunec (cad. N 34) : classement par décret du 6 octobre 1978"

Péquart, 1996 (rédaction postérieure à 1927) : Si la première partie de notre programme eut pour résultat de réduire à néant l'existence de pseudo-monuments nouvellement découverts - lesdits monuments ayant été confondus avec des roches naturelles -, elle devait par contre nous permettre, en outre d'une nouvelle reconnaissance des mégalithes signalés par Du Châtellier et Le Pontois¹⁷, la découverte dans l'île Brunec¹⁸ d'un petit dolmen dont personne n'avait soupçonné la présence jusqu'alors... si ce n'étaient les chasseurs d'oiseaux de mer qui l'utilisaient comme cachette, sans se douter de ce à quoi ils avaient affaire !

Péquart, 1927-b : "Ile Brunec. - il nous a paru beaucoup plus intéressant de porter nos investigations sur l'île Brunec, située au Nord de l'île Saint-Nicolas (fig. 1). En effet, l'examen de l'éminence nous avait révélé sur son sommet la présence de plusieurs blocs couchés à sa base et certaines émergences de granit à allure de supports dressés. De plus, l'éminence en partie dégradé par la mer laissait apparaître nettement les pierres du galgal dont elle est composée (fig. 2).

Nous avons donc commencé par décaper le terrain sur toute la surface, du sommet à la base, de manière à mettre à jour les pierres superficielles du galgal et à nous rendre compte de la forme de l'ensemble. Ce travail fut long et pénible, car, immédiatement sous une "chevelure" d'herbes hautes et rudes, offrait la consistance d'un véritable feutre, résistant aux gros outils, les faisant rebondir et ne se laissant entamer par eux qu'avec les plus grandes difficultés. Nous avons enlevé la sorte toute la couche végétale haute de 60 cm environ. Immédiatement sous cette couche, nous avons mis à jour des débris de cuisine composés en grande partie de coquillages, mélangés à des débris osseux et à des fragments de charbon.

La butte ainsi délimitée mesurait 11 mètres sur 10 mètres environ (fig. 3).

Reprenant les travaux par la base du galgal, nous avons dégagé les blocs debout dont le sommet émergeait du terrain. Nous avons ainsi mis à jour une sorte de coffre, dont il ne restait plus que trois pierres intactes mesurant respectivement 1 m. 70, 1 m. 32 et 1 m. 75 de large sur 70 cm, de haut environ (fig. 4). La fouille de ce coffre et de ses abords nous a donné pour la première couche, épaisse de 60 cm, des débris de cuisine, os et coquillages, et, à 2 mètres environ à l'Ouest de la pierre n° 3 (v. plan), quelques débris de poterie dont nous parlerons tout à l'heure. A l'Est, et toujours dans cette première couche, des scories de fer, un fragment d'anneau en fer assez volumineux, enfin une pierre en forme de meule primitive portant des traces de martelage. Cette pierre nous semble avoir été une enclume.

La couche inférieure du coffre, haute de 5 cm à 6 cm contenait surtout entre les supports 2 à 3, une quantité considérable de menus fragments de poterie dolménique, avec lesquels malheureusement nous n'avons pu jusqu'ici reconstituer aucune portion suffisamment importante pour nous permettre de nous rendre compte

¹⁷ Ne pas confondre avec Bénard dit Le Pontois.

¹⁸ Loc. cit.

de la forme des vases. Il est probable que les objets déposés dans ce coffre à l'époque dolménique se sont écrasés d'abord sous le poids des occupants successifs, puis sous le poids des pierres dont il fut comblé plus tard.

La fouille du coffre terminée, nous avons dégagé ses abords au Nord-Ouest en nous dirigeant vers le centre de la butte. Pour cela nous avons dégarni peu à peu le galgal en ayant soin de commencer par la couche supérieure et en descendant par tranches horizontales successives. Si durant ce travail nous n'avons recueilli aucun objet, nous avons observé, par contre, que les pierres devenaient plus grosses au fur et à mesure que nous avançons vers le sommet. Peu après nous rencontrâmes plusieurs assises de pierres paraissant constituer un parement de muraille. Puis, en poursuivant le dégagement, nous avons pu voir que ce parement dessinait une portion de cercle de 3 m. 50 environ (fig. 5). Malheureusement, dégradé au Nord-Est par la mer, il se perdait dans un amas de pierrailles et au Sud-Ouest se trouvait démolí par une ancienne tranchée que nous avons remarquée, du reste, au moment du décapage superficiel du terrain. Malgré son peu d'étendue, la présence d'une muraille nous parut de suite d'un excellent augure. On sait, en effet, que, dans tous les tumuli intacts de la Bretagne, cette muraille existe pour retenir les terres des tertres ou les pierres du galgal qui recouvrent les sépultures. Le monument, à moins qu'il n'ait été détruit par la tranchée dont nous avons trouvé les traces, devait donc se trouver à proximité. Et, de fait, en suivant notre muraille vers le Sud-Ouest, nous avons mis à jour, 3 mètres plus loin, la partie supérieure de ce que nous pensions être un des supports du dolmen (n° 4 du plan).

Avant de pousser plus avant nos recherches et pour ne rien démolir, nous avons repris le dégagement de l'autre côté de la muraille. A cet endroit, il n'y avait qu'une sorte de blocage, composé de grosses pierres et de terre brune absolument stérile, sous lequel et en approfondissant nous avons trouvé le roc naturel à 40 cm environ.

Revenant ensuite aux crêtes des pierres que nous avons mises précédemment à jour, et pensant avoir affaire à la galerie du monument, nous avons attaqué notre fouille de ce côté, c'est-à-dire au Nord-Ouest de la muraille. Nos prévisions se réalisèrent et nous découvrîmes successivement les supports n° 4, 5 et 6, mesurant respectivement 85 cm, 90 cm et 1 m. 10 de haut sur 60 cm, 55 cm et 45 cm de large, puis les fragments d'un quatrième support brisé d'une hauteur de 75 cm environ.

Après avoir trouvé la première paroi de la galerie, nous nous mîmes en devoir de chercher la deuxième. Celle-ci, plus éprouvée que la première et probablement ébranlée par les fouilles précédentes, se composait du support n° 7 brisé, mais bien en place, mesurant 35 cm de haut sur 40 cm de large, du support n° 8 entier, mesurant 85 cm sur 40 cm, du support n° 9, brisé et renversé à demi dans la galerie, mesurant 65 cm, sur 60 cm enfin du support n° 10, mesurant 75 cm sur 35 cm (fig. 6).

Les fouilles effectuées dans cette galerie furent absolument négatives, le terrain ayant été bouleversé avant notre passage. Après avoir remis en place le support renversé n° 9, nous avons poursuivi notre travail.

La dalle n° 10 de la galerie nous fit découvrir sa voisine n° 11, mesurant 90 cm de haut sur 1 m. 27 de large. Avec celle-ci, disposée en orientation Nord-Ouest, nous avons le commencement de la chambre du dolmen. Nous dégagâmes en effet dans la suite les supports n° 12, de 1 mètre de haut sur 90 cm de large et n° 13, de 1 m. 15 sur 1 m. 30, puis enfin le support n° 14, de 1 m. 10 sur 90 cm, faisant face à la galerie et constituant le fond de la chambre. A ce moment il nous fallut interrompre le dégagement de la chambre pour soulever et transporter plus loin deux grosses dalles gisant sur le sommet du galgal. Ce difficile travail terminé, nous avons pu mettre à jour le support n° 15, mesurant 90 cm de haut sur 1 m. 15 de large. Malheureusement, malgré toutes nos recherches, il nous fut impossible de retrouver d'autres supports ; toute la partie Nord-Est de la chambre avait été démolie et il n'en restait plus aucune trace (fig. 7).

La fouille de la chambre nous donna très peu d'objets : nous avons seulement trouvé dans la partie Sud-Ouest, au pied des supports n° 11 et 12, d'assez gros fragments d'un vase à boutons placé sur une portion du dallage intact à cet endroit et, dans la partie Nord, un rebord de vase à bouton et un silex atypique.

La fouille de la chambre terminée, nous avons, fidèles à notre méthode, consolidé les supports, nivelé le terrain et remplacé par un muret de pierres sèches la paroi absente (fig. 8). Évidemment, il nous eut été très facile d'employer à ce dernier travail les deux dalles trouvées sur le sommet du galgal et qui pouvaient fort bien avoir été les supports manquants de la chambre. Mais, comme nous n'en avons pas la certitude - ces dalles pouvant tout aussi bien être des dalles de couverture du monument - et que nous ne remettons en place que les blocs de la situation primitive desquels nous sommes absolument sûrs, nous avons préféré nous abstenir plutôt que de "refaire" un monument de fantaisie.

Malgré le peu d'objets récoltés dans ce monument nous avons pu faire quelques constatations intéressantes. Ainsi qu'il arrive souvent, un coffre avait été placé à la base du tertre. D'autre part, les restes bien nets d'une muraille circulaire venaient confirmer l'existence, constante dans les tertres, de cette construction destinée à retenir les éléments dont il est composé.

Enfin ce dolmen devait être du type à galerie ouverte, c'est-à-dire que l'on pouvait y pénétrer en déplaçant seulement la dalle mobile qui l'obturait. A une époque assez récente, il a été vidé de son mobilier et a servi de refuge ou d'habitation, ce qui explique la présence de débris de cuisine en grande quantité. La poterie ornée, tout à fait caractéristique, nous permettra peut-être de fixer quelles peuplades s'y sont réfugiées et à quelle époque. L'étude de ces tessons n'étant pas encore terminée, nous nous réservons d'y revenir dans une note ultérieure.

Il résulte de notre première exploration aux Iles Glénans que de nombreux mégalithes, indiqués comme monuments, ne sont en réalité que des roches naturelles, mais par contre nous avons découvert dans l'île Brunec un dolmen, qu'à notre connaissance personne n'avait signalé jusqu'alors.

Nous ne saurions donc trop insister sur les inconvénients qu'il y a de se livrer à un examen superficiel dont le résultat est de voir dans toute pierre dressée un mégalithe érigé intentionnellement. Les moyens d'investigation sont trop simples et trop élémentaires pour que de pareilles erreurs puissent se produire de nos jours.

Outre que, sur la foi d'un compte-rendu inexact, on s'expose à perdre un temps précieux dans la recherche de monuments inexistant, il est toujours désagréable d'être obligé d'opérer un redressement et une mise au point, que l'intérêt de la science, cependant, exige absolument.

Nous sommes heureux néanmoins de l'occasion qui se présente à nous d'apporter à la Société archéologique du Finistère notre tribut de nouveaux venus avec quelques précisions sur les monuments mégalithiques des îles Glénans.

Nous terminons en adressant à MM. E. et Ch. Lecorre, de Guilvinec, l'hommage de notre profonde gratitude pour tout l'intérêt qu'ils ont porté à nos travaux, pour tous les moyens et facilités qu'ils ont si gracieusement mis à notre disposition.

Qu'il nous soit permis enfin, de renouveler tous nos vifs remerciements à notre collègue et ami, M. Monot, de Pont-l'Abbé, dont l'aide efficace et la parfaite connaissance des monuments de sa région nous ont été d'un si précieux concours¹⁹."

Le Goffic et Pichon, 1996 : "Sur le sommet de cette petite île se trouve le dolmen à couloir fouillé par le couple Péquart en 1926. Il est toujours visible au milieu de son cairn, mais il a été partiellement dégradé lors de la construction d'une résidence d'été connue sous le nom de « prison », sans doute en raison de l'allure générale de l'édifice et surtout de l'exceptionnel barraudage qui protège les fenêtres des visiteurs indéliçats (Giot, 1969), c'est probablement pourquoi il a été classé Monument Historique le 6 octobre 1978. Depuis quelques années, l'île est colonisée par les goélands dont les déjections ont enrichi considérablement le sol en azote, ce qui a eu pour effet de voir proliférer une végétation nitrophile dont les malvacées constituent la strate dominante; les bettes maritimes sont aussi très abondantes. Lors de la fouille du dolmen, M. et St J. Péquart trouvèrent à la surface du cairn et devant l'entrée, où se trouve une sorte de coffre, « des débris de cuisine composés en grande partie de coquillages, mélangés à des débris osseux et à des fragments de charbon ». A l'est du monument, ils mirent au jour, toujours dans la même couche, des scories de fer, un fragment d'anneau en fer assez volumineux et une pierre montrant des traces de martelage qu'ils considérèrent comme étant une enclume primitive. Ils découvrirent aussi quelques tessons de poterie décorée « tout à fait caractéristique » dont l'étude n'était pas terminée lorsqu'ils publièrent leur relation de fouille et dont ils devaient parler ultérieurement, mais, malheureusement, cela ne se produisit pas, ce qui est bien regrettable. On ne sait trop ce qu'est devenu le mobilier issu des fouilles que les Péquart avaient remis au musée de Quimper, peut-être a-t-il disparu lors de l'incendie de 1939. Les fouilleurs estimaient que les dégradations commises sur le dolmen (chambre, couloir, cairn et structure annexe) étaient l'oeuvre de ces résidents assez tardifs. Des charbons de bois prélevés lors d'une intervention d'urgence par C.T. Le Roux ont été analysés et ont donné la date de 1250 ± 90 B.P., soit 700 ± 90 après J.C. (GW 1463), ce qui se situe au haut Moyen-Age (Giot, 1970)."

L'Helgouac'h, 1965, p. 122 : classe ce monument parmi les sépultures avec chambre et couloir.

Giot, 1971 : "Lors de travaux de construction, quelques dégâts ont été commis dans l'île Brunec (ou La Prison), près de l'île Saint-Nicolas, aux Glénan au dolmen à couloir fouillé et restauré par M. et S. J. Péquart en 1927."

¹⁹ Les objets trouvés au cours de ces travaux ont été déposés au Musée archéologique de Quimper.

Giot, 1997-b, p. 65 : "*Combrit permet de gagner le pont de Cornouaille par-dessus l'estuaire fluviomarin de l'Odet. Et à l'horizon de Loctudy, comme de Combrit, on voit au large les îles Glénan, sorte de tout petit continent ennoyé d'où ne dépassent que les points élevés. Ici encore, il y a eu une fréquentation néolithique, un menhir à l'île aux Moutons, un dolmen à peu près détruit sur l'île de Brunec. Ces îles dépendent de la commune de Fouesnant, de l'autre côté de l'Odet, il est vrai.*"

● **Ile de Penfret – coffres, menhir, dolmen**

Audran, 1882-b citant La Pylaie 26/09/1846 : "*En arrivant à l'île de Penfret sur laquelle est le phare, il y remarque un gros et antique rempart qui ferme l'entrée de la presqu'île de Penglenanic et un menhir sur la hauteur, à côté de deux mamelons rocheux empierrés par nos ancêtres. Au dessous, du côté de l'ouest il signale une espèce de petite enceinte, peut-être sépulcrale ; plus loin, à l'occident, un monument composé de pierres dressées plus ou moins verticalement et disposées de manière à former une petite avenue dirigée du nord au midi et se termine à la rencontre d'un autre système transversal qui va de l'orient à l'occident.*

D'autres pierres enfoncées à fleur de terre ne sont autres choses que les restes de coffrets funéraires mutilés, analogues à ceux de l'île de l'Étang ou du Loc'h ; enfin, on voit au dessus de la petite butte, au dessus du menhir, une table presque gisante sur le sol et qui ne peut être qu'un demi-dolmen, plus une table posée à plat, accompagnée de deux pierres latérales, qui au lieu d'être parallèles se resserrent un peu jusqu'à leur terminaison par quelques autres pierres enfoncées transversalement dans le sol."

Chatellier, 1893a : "*À l'île Penfret, sur le sommet d'un petit monticule, est un menhir près duquel on voit les restes d'un dolmen ruiné. Dans la même île, un rempart primitif ferme l'entrée de la presqu'île de Penglenanic. A l'occident de cette enceinte est un monument, composé de pierres dressées, disposées de manière à former une petite avenue dirigée du nord au sud, se terminant à la rencontre d'un autre système transversal allant de l'est à l'ouest.*"

Chatellier, 1907, p. 251 : "*Menhir à l'île de Penfret sur le sommet d'un petit monticule ; près de lui dolmen ruiné.*"

Chatellier, 1907, p. 251 : "*Rempart fermant l'entrée de la presqu'île de Penglenanic.*"

Chatellier, 1907, p. 251 : "*A l'Occident de cette enceinte, dans la même île de Penfret, monument composé de manière à former une petite avenue dirigée du Nord au Sud se terminant à la rencontre d'un autre système transversal allant de l'Est à l'Ouest.*"

Villiers du Terrage, 1917 : "*Aucune trace de monuments préhistoriques n'a été signalée jusqu'ici dans cette île.*"

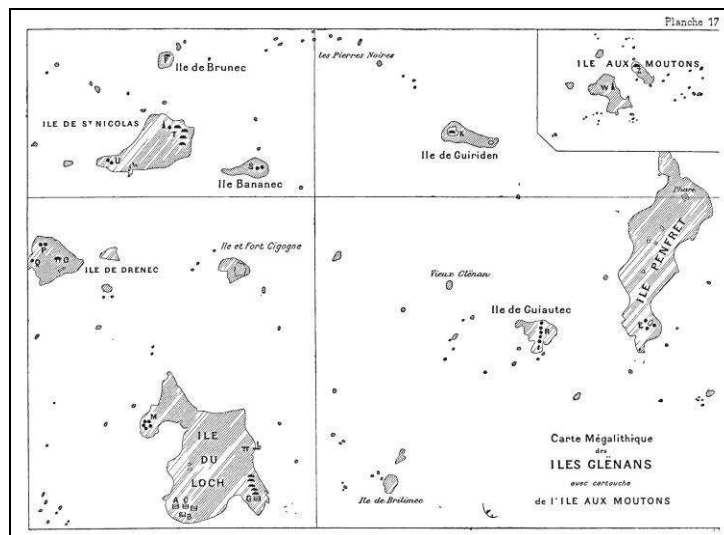
Bénard et al., 1921 : "*Ile Penfret. Malgré la construction du phare et du sémaphore pour laquelle les entrepreneurs ont dû démolir des monuments, il reste en E de belles pierres mégalithiques.*"

Giot, 1977, p. 11 : "*Des petites tombes en coffre ont été repérées à l'île Verte en Santec par M. J.-C. Le Goff ; à l'île Penfret en Fouesnant par M. A.-H. Dizerbo, suite à un incendie ayant dégagé leurs tombelles. Une telle sépulture a été reconnue par M. J.-P. Le Bihan à Squividan en Ergué-Gabéric. Une autre a été détruite il y a quelque temps à Kerguellou en Plonéour-Lanvern.*"

Le Roux, 1979 : "*Sur l'île Penfret, deux découvertes nous ont été signalées coup sur coup par le Centre nautique des Glénans, grâce à l'entremise de MM. Dizerbo, Gueguen et Sanquer.*

[...] A la suite d'un feu de lande ayant ravagé tout le nord de l'île en août 1976, trois petits cairns bas d'environ 8 m de diamètre, possédant chacun une structure centrale ruinée constituée de grandes dalles, sont apparus entre le phare et la maison du gardien.

Ces monuments paraissent avoir été partiellement dépecés, probablement lors de la construction du phare, plutôt que fouillés. Ils ne semblent correspondre à aucun des vestiges décrits autrefois sur Penfret par P. du Chatellier ou C. Benard (nous n'avons par contre pas retrouvé les monuments qu'ils décrivaient, peut-être complètement dépecés depuis pour les constructions). Ils semblent comparables à la série de l'île voisine du Loch et, au-delà, aux «champs de tombelles» connus ici et là en Bretagne à l'Age du Bronze final (fig. 16)."



Répartition des vestiges mégalithiques des Glénans signalés par Bénard *et al.*, 1921

Briard, 1984, p. 240-241 : "Ile Penfret. Tombelles circulaires (X : 128 Y : 321,2 Z : 15 m).

Il est souvent difficile de dater ces petits coffres ou ces tombelles, fréquents à l'Age du Bronze mais dont certains sont encore utilisés à l'Age du Fer. On peut noter cependant la présence d'un petit dépôt de 2 haches à talon du Bronze moyen aux Glénans. Les coffres ont été remarqués par des auteurs comme Z. Le Rouzic à diverses reprises. Actuellement un programme archéologique en cours (îles des Ponant) permettra un inventaire exhaustif de ces monuments (P.L. Gouletquer)."

Briard, Guéguen, Le Roux, 1989 : "Les tombes de l'île Penfret.

Après un incendie qui ravagea le nord de l'île en 1976, 3 tombes ont été découvertes à l'ouest du chemin menant du phare à la maison du gardien. Elles sont en pierres avec une structure centrale effondrée et sans doute incomplète par suite des déprédations anciennes.

La tombe n°1, la plus au nord, montre un cairn elliptique assez irrégulier de 8 m de large nord-sud et 10 m de long est-ouest. Au centre subsiste une grande dalle orientée nord-sud, de 2,75 m de long, côté oriental de la probable tombe originelle (fig. 2 et fig. 3, n°1).

La tombe n°2, à une dizaine de mètres plus au sud, a un cairn de forme plus circulaire d'un diamètre de 6,60 m avec quelques grosses pierres à la périphérie. Au centre, une dalle de 1,60 m de long donne une orientation probable de la tombe nord-ouest sud-est. Elle montre deux rainures parallèles semblant correspondre à un type d'assemblage usuel pour les coffres de l'Age du Bronze armoricain. La masse interne du cairn est en petits éléments (fig. 3, n°2).

La tombe n°3 est grossièrement circulaire avec un diamètre de 7,5 m à 8 m. La tombe est légèrement décalée vers l'ouest par rapport au centre du cairn. Elle comprend une dalle à plat, ovoïde, de 2 m de long sur 1 m de large (fig. 3, n°3).

L'enquête menée par M. Guéguen et C.T. Le Roux (Le Roux, 1979) a permis de donner un relevé de ce groupe de tombelles déjà de taille respectable dont d'autres exemples sont bien connus en Bretagne, particulièrement au Bronze final comme par exemple celles des Monts d'Arrée, Finistère, de la région de Malansac, Morbihan ou de la nécropole de la Bézizais à Trébry, Côtes-du-Nord. Comme pour les coffres du Loch on ne saurait être trop prudent cependant devant l'absence de matériel archéologique. Là encore une possibilité de prolongement vers l'Age du Fer n'est pas à exclure. Il faut dire que le plus souvent la datation de ces tombes du Bronze final n'a été possible que par le radiocarbone, les poteries recueillies, quand il y en a, étant le plus souvent d'un type "protohistorique" très anonyme, phénomène général en Armorique à l'époque de transition de l'Age du Bronze à l'Age du Fer."

● Ile Drenec – 2 sépultures, tumulus

Villiers du Terrage, 1917 : "Au nord, on voit les ruines de deux sépultures (?). D'après la longueur des tables effondrées qui les recouvraient, l'une aurait mesuré quatre mètres de longueur, l'autre un peu plus."

Bénard *et al.*, 1921 : "Ile de Drenec. Reste d'un tumulus à dolmen au centre de l'île en O. Au nord en P et à l'ouest en Q, restes de tombes à stone-cist et débris mégalithiques."

Péquart, 1927-b : " Ile Drenec Ruines de plusieurs dolmens."

● Ile Guiautec – alignement

Bénard et al., 1921 : "*Ile Guiautec. Alignement R Nord-Sud de sept blocs d'une roche quartzreuse d'un blanc éclatant.*"

● Ile Guiriden – tumulus, coffre

Bénard et al., 1921 : "*Ile de Guiriden. Restes en K d'un tumulus bâti en galgal.*"

Péquart, 1927-b : "*Ile Guiriden. Cette île est un fragment de cordon littoral recouvert par les sables. Ceux-ci, en s'accumulant sur un pointement rocheux, ont fini par former une butte tumulaire. C'est ce qu'a révélé la fouille que nous y avons faite durant Guiriden, mais amas de galets, de sable et de coquillages amenés par le flot.*"

● Ile du Loc'h – nombreux coffres

Cambry, 1799, p. 74 : "*Dans l'étang de l'île du Lock ils [des marins] ont vu des pierres Druidiques [...]*"

Audran, 1882-b, La Pylaie 26/09/1846 : "*[après île de Penfret] Ces coffrets funéraires abondent à l'île du Loc'h qui en contient au moins deux cents. Ils consistent en quatre pierres placées de champ dans la terre qui les recouvre presque entièrement. Les deux plus longues s'alignent ordinairement d'orient en occident, les deux autres sont disposées entr'elles à angles droits, de manière à former avec elles une petite loge en carré, long de 80 centimètres à 1 m. 35 c. sur 50 à 70 centimètres de largeur. Ils sont remplis d'une terre noire, et comme celle-ci, assure-t-on, ne referme jamais d'ossements, il est présumable que ces coffrets n'ont reçu que les cendres des décédés et seraient alors antérieures au Christianisme. On rencontre encore quelques-unes des tables qui les recouvraient.*

Notre zélé confrère a rencontré sur la pointe orientale de l'île de Saint-Nicolas un épais et antique retranchement en terre et sable, formant une aire dans laquelle on avait bâti une chapelle et des presses à sardines. Près des restes de murailles qui en conservent le souvenir, se trouve une petite enceinte, à la partie occidentale de laquelle s'élève un peulvan dont la hauteur est de 1 mètre. L'enceinte est longue d'environ 2 m. 50 c. d'orient en occident."

Chatellier, 1893a : "*L'île du Loc'h contient 200 petits stone-cist, orientés en général est-ouest, mesurant de 0m,80 à 1m,25 de long sur 0m,70 de large. Violés à une époque déjà ancienne, ils sont remplis de terre noire et on voit encore, près de quelques-uns d'entre eux, les dalles qui les recouvraient.*

Menhir d'un mètre de hauteur à l'extrémité orientale de l'île Saint-Nicolas. Il semble être entouré d'une enceinte. En construisant le phare de l'île aux Moutons, on a rencontré des fragments d'amphores et divers autres débris de poteries remontant à l'époque romaine. Ils nous font nous demander si, à cette époque, cet îlot sauvage ne faisait pas encore partie du continent, ci s'il n'en fut pas détaché lors du cataclysme qui engloutit les forêts dont on voit encore les restes sous les grèves du littoral sud de notre département."

Chatellier, 1907, p. 251 : "*L'île du Loc'h (de l'étang) contient au moins 200 coffrets formés de quatre pierres posées de champ dans la terre qui les recouvre presque entièrement ; les deux plus longues s'alignent ordinairement de l'Est à l'Ouest, les deux autres sont disposées avec elles à angles droits, de manière à former des coffres longs de 80 centimètres à 1^m 25 sur 50 à 70 centimètres de large. Ils sont remplis d'une terre noirâtre qui fait présumer que ces coffrets n'ont reçu que des restes incinérés ; on rencontre encore quelques-unes des tables qui les recouvraient rejetées sur le côté. (Renseignements de 1846 de M. de la Pylaie, Mémoires de la Société archéologique du Finistère, p. 215, année 1882).*

En 1875, M. Fortuné du Frétay visita de nouveau quelques-uns de ces coffrets et y fit les mêmes constatations."

Caradec, 1907, p. 204 : "*A mesure qu'on se rapproche du centre de l'île, on a l'étonnement de découvrir, dans les buissons ou sous les lacis des ronces, des fondations en pierres, affectant une forme cylindrique. Ont-elles appartenu à des moulins à vent ? Sont-ce les ruines de tours de guet ?... Le doute est permis... Mais, ce qui m'a le plus intrigué dans cette promenade archéologique, ce sont les débris de tombes, envahis pas les ronces ou drapés de lichens, qu'on trouve à peu de distance de la ferme.*

- C'est le cimetière des Anglais, me dit un gamin rencontré sur les lieux.

Je croirai plutôt que ce sont des tombes de vieux Celtes. Ce qui me confirme dans cette opinion, ce n'est pas tant la disposition des pierres, en forme de dolmens, que la présence de très nombreux myrtes, l'arbuste consacré par la religion druidique."

Villiers du Terrage, 1917 : *"D'autres tombes, par leur mode de construction, paraissent remonter à une époque fort éloignée et se rapprocher des coffres de pierre ou Stone-cists qui ont été rencontrés souvent en Bretagne. Les uns sont formés par quatre dalles posées de champ et écartées de 0 m 50, d'autres, dont les dimensions sont plus grandes, peuvent être comparés à de petits dolmens. D'après M. P. du Chatellier, un certain nombre de ces coffres auraient été fouillés par M. du Frétay, qui n'y aurait trouvé que des ossements."*

Bénard et al., 1921 : *"Ile du Loch. En A, B, C, D, nécropoles de tombes à dalles ou à stone-cist dans le plus mauvais état, dont le relevé a été exécuté par M. le lieutenant de vaisseau Masse (planche 18).*

Nous avons fouillé une des tombes à dalle restée intacte

En G, petite nécropole à stone-cist et à dalle très abîmée.

En H, série de cinq tumuli dont l'un entouré d'une circonférence bien exécutée avec des pierres plates de même largeur et placées bout à bout.

En L, morceau d'un lech de grande taille et restes d'un dolmen.

En M, cromlech presque intact."

Bénard et al., 1921 : *"Ile du Loch. En A, B, C, D, nécropoles de tombes à dalles ou à stone-cist dans le plus mauvais état, dont le relevé a été exécuté par M. le lieutenant de vaisseau Masse (planche 18).*

Nous avons fouillé une des tombes à dalle restée intacte

En G, petite nécropole à stone-cist et à dalle très abîmée.

En H, série de cinq tumuli dont l'un entouré d'une circonférence bien exécutée avec des pierres plates de même largeur et placées bout à bout.

En L, morceau d'un lech de grande taille et restes d'un dolmen.

En M, cromlech presque intact."

Ile aux Montons. - Nous avons visité le tumulus de l'Ile aux Moutons. A sa partie supérieure, nous avons recueilli des os provenant d'un crâne d'herbivore, quelques dents de mammifères et quatre poinçons en os de dix centimètres de longueur et de taille identique.

Il est curieux de noter que sur ce tumulus et aux alentours immédiats se rencontrent en grand nombre des cailloux triangulaires. Faut-il ne voir là qu'une coïncidence ? Il semblerait plus juste d'admettre que si toutes ces pierres n'ont pas été expressément taillées en forme de tête de serpent, elles ont tout au moins été choisies délibérément et rassemblées en ce point précis.

La forme si caractéristique de ces pierres n'est autre que celle que nous rencontrons constamment sous une taille bien plus grande dans toute la presqu'île de Penmarc'h et notamment dans les vieux cromlechs. Elle est si particulière et si remarquable qu'à la seule vue de pierres de ce genre, même à distance nous reconnaissons les approches ou les restes des monuments mégalithiques. Nous avons cru devoir attribuer à ce type si net le nom d'ophidolithe.

Le menhir de l'île aux Moutons qui pèse une quinzaine de tonnes est triangulaire, lancéolé et remue sous la poussée de la main d'un angle de quelques degrés.

Ce phénomène a été réalisé en faisant reposer une partie en saillie ronde au milieu de la base dans une gouttière creusée dans le granit du sol. La gouttière est un peu plus grande de section que le boudin sur lequel repose le granit du menhir ce qui permet le mouvement.

Mais la base s'élargit amplement des deux côtés en-dehors du rondin, presque au ras du sol, si bien que dès que le menhir a commencé à remuer, il est arrêté par le contact d'une des deux saillies sur le sol.

Evidemment, après avoir mis le menhir en place sur la gorge, on l'a taillé jusqu'à ce qu'il y ait une symétrie de poids parfaite par rapport à l'axe du rondin.

Par ailleurs, l'emplacement sur lequel ce menhir a été érigé est placé au passage des plus forts vents et des embruns, de telle sorte que jamais le jeu du rondin et de la gouttière ne puisse être engorgé.

Ceci démontre à quel point étaient développés l'ingéniosité et le talent de constructeur des néolithiques²⁰

²⁰ M. le Commandant Devoir, contrairement à notre avis, ne croit pas à un mégalithe intentionnel ; il pense que ce bloc serait resté dans sa position naturelle ; sa base déchaussée par la mer, par les embruns, serait oscillante par le seul hasard de son assiette spéciale sur la roche sous-jacente.

BSAF, Procès verbal séance 28/10/1926, p. L : "M. et Mme Saint-Just Péquart ont fait don au Musée départemental breton d'un ensemble de 35 haches de bronze trouvées près de la chapelle Saint-Sébastien en Tréméoc et d'un fond de vase néolithique recueilli au Menneur en Guilvinec. Au cours d'un long séjour aux îles Glénans, ils ont exploré diverses sépultures et se proposent, l'an prochain, de continuer ces fouilles. Des précisions seront, à la prochaine séance, donnée sur ces recherches et sur celles qui ont été amorcées à l'île du Loch par les soins de M. René Bolloré."

BSAF, Procès verbal séance 25/11/1926, p. LVIII : "M. René Bolloré, avec la collaboration de M. le Président et de M. Le Guennec a fait dégager et fouiller dans l'île du Loch (Glénans), un tumulus de la fin de l'âge du bronze, d'une architecture intéressante. D'autres tumuli disposés sur la même ligne seront explorés ultérieurement."

Péquart, 1927-b : "Ile du Loch. Cette île contient incontestablement des coffres, dont la date reste d'ailleurs fort problématique. Etant donné la grande quantité de silex retouchés qui se trouvent à proximité, il y aurait eu un grand intérêt à faire une prospection méthodique et sérieuse de ce point de l'île. Malheureusement les déprédations et les bouleversements occasionnés par les précédents fouilleurs ne peuvent que rendre les observations désormais bien difficiles. Nous formulons les mêmes regrets au sujet des petits tumuli qui eussent réclamé plus de soin et moins de précipitation dans leur exploration.

Enfin nous ajouterons que, malgré toutes nos investigations, il nous a été impossible de trouver le "cromlech presque intact" signalé au Loch. Tous les blocs susceptibles d'avoir donné lieu à cette interprétation sont des pointements rocheux naturels."

Briard, Guéguen, Le Roux, 1989 : "La nécropole du Loch.

Cette nécropole située au sud-ouest de l'île comprend des tombes en coffres dont un relevé très schématique fut effectué par le lieutenant de vaisseau Masse. Un premier groupe A comprenait une série de 8 tombes en coffres, les débris de 3 autres et une dalle recouvrant une tombe. Ces tombes, orientées à 87° est, ne semblent pas avoir livré de matériel archéologique d'autant plus que la plupart d'entre-elles avaient été violées autrefois. Le groupe B, le plus méridional, comprenait une vingtaine de coffres ouverts, une demi-douzaine de tombes avec leurs dalles dont l'une fut fouillée par le Cdt. B. Bénard (tombe F) et une demi-douzaine de dalles correspondant à des coffres détruits.

Le Cdt. Bénard Le Pontois a donné les coupes de 3 tombes (fig. 1). Deux sont des tombes en coffres de dalles ayant perdu leur dalle de couverture (tombes A et B). La tombe C comprend une dalle de couverture arrondie (C) surmontant une voûte en encorbellement de pierre (D). Elle était remplie d'une terre noire (E) avec au fond un amas de charbons et de restes calcinés (E) reposant sur une dalle rectangulaire de fond (F). Il est difficile, d'après ces renseignements, de dater avec précision cette nécropole. Les tombes en coffres pourraient dater de l'Age du Bronze avec prudence mais les incinérations pourraient elles appartenir à une période plus récente (Age du Fer). Ces coffres sont encore visibles de nos jours et mériteraient une nouvelle estimation."

Briard, 1984, p. 240 : "Ile du Loch. Coffres (X : 125 Y : 319 Z : 7 m)."

● Ile Guiautec

Péquart, 1927-b : "Ile Guiautec. - Il n'y a pas le moindre alignement sur cette île, mais des émergences du filon de quartz qui la traverse du Sud-Est au Nord-Ouest."

● Ile Saint-Nicolas – menhir, tumulus

Audran, 1882-b, La Pylaie 26/09/1846 : "Notre zélé confère a rencontré sur la pointe orientale de l'île de Saint-Nicolas un épais et antique retranchement en terre et sable, formant une aire dans laquelle on avait bâti une chapelle et des presses à sardines. Près des restes de murailles qui en conservent le souvenir, se trouve une petite enceinte, à la partie occidentale de laquelle d'élève un peulvan, dont la hauteur est de 1 mètres. L'enceinte est longue d'environ 2 m. 50 d'orient en occident."

Chatellier, 1907, p. 251 : "Menhir de 1 mètre de hauteur dans une enceinte à l'extrémité orientale de l'île de Saint-Nicolas."

Villiers du Terrage, 1917 : "Au nord également se trouvent deux sépultures (?) en forme de dolmen dont les chambres avaient près de trois mètres de longueur. La table de l'une a disparu, la table de l'autre s'est effondrée."

Bénard et al., 1921 : "Ile Saint-Nicolas. A l'est en T, quatre tumuli dont un violé présente les restes d'une grande chambre funéraire composée de larges dalles plates et dont le plus grand a été fouillé par nous avec le concours de notre collègue et ami de Maratray.

Au nord, une pièce mégalithique et un petit menhir en partie enfoui dans le sable. A l'extrémité ouest, en U, restes mégalithiques brisés."

Péquart, 1927-b : " Ile Saint-Nicolas. Cette île possède un très petit dolmen fouillé autrefois par le fermier de l'île et actuellement très ruiné. A notre arrivée ce monument se trouvait complètement envahi par les ronces et encombré de débris de toutes sortes. Nous avons entrepris de le dégager, de l'approprier et de rendre à l'île le seul ensemble mégalithique certain qui y existe.

Car, pas plus qu'à Guiautec et à l'île aux Moutons, nous n'avons pu voir de menhir, du moins ceux qui ont été désignés comme " pièces mégalithiques " (?). Quant au "petit menhir enfoui dans le sable ", ce n'est qu'un pointement rocheux naturel dont la base fait corps avec le sous-sol granitique. Une fouille que nous avons faite à la base de ce bloc nous permet d'être affirmatif à ce sujet.

Au cours du travail de nettoyage du dolmen, nous avons constaté qu'il avait été fouillé jusqu'en dessous des supports. Nous n'y avons rien trouvé en fait d'objets dolméniques, mais nous avons recueilli, par contre, une pièce de monnaie portant à l'avant une couronne, avec l'inscription " GUILIEMI " et au revers une croix avec les mots " COSIDUS COS ". Cette pièce des comtes de Gien date sans doute de Guillaume II, comte de Gien (vers 1093-1112). Voir *Les monnaies féodales de France de Poey d'Avant, 1858, pl. XXXII-21.*

Nous n'avons pas jugé utile de tenter l'exploration des tumuli de l'île, dont l'aspect mal délimité ne nous a paru n'être que des ondulations de la dune. Du reste, notre récente expérience à Guiriden et les résultats peu probants des fouilles antérieures pratiquées dans l'un d'eux ne pouvaient que nous mettre en défiance."

Bénard et al., 1921 : "Tumulus exploré de Saint-Nicolas. - Dans l'Est de l'île Saint-Nicolas, nous avons procédé à l'exploration d'un vaste tumulus situé sur la dune, d'un diamètre de 15 mètres et d'une hauteur de 0 m. 50. Le manque de temps et de pénibles conditions de travail (continuels éboulis recouvrant le fonds dégagé) ne nous ont pas permis d'achever cette entreprise. Cependant, les parties fouillées nous ont révélé les détails exposés ci-dessous :

De haut en bas on note les couches suivantes : (voir planche 19).

A. Terre de bruyère mélangée de sable. Cette couche contient un dallage extérieur en pierres généralement plates et triangulaires et qui a dû recouvrir tout le tumulus car on en retrouve des traces très nettes sur les flancs (épaisseur : 1 m.30).

B. Sable de dune très fin. A fourni des débris de coquilles, d'ossements, de poteries. Ces restes se trouvaient répartis dans deux poches charbonneuses occupant toute la hauteur de la couche. Une de ces poches a fourni une petite hache amygdaloïde de cinq centimètres, en silex bleu de type nettement moustiérien (épaisseur : 0 m. 50).

C. Sable de mer. Couche stérile (épaisseur 0 m. 50).

D. Couche sablonneuse, mais très mélangée d'éléments charbonneux qui la rendent très noire. Elle renferme dans la partie explorée jusqu'ici des débris de nourriture et le dallage du fond (épaisseur : 0 m. 65).

E. Légère couche de sable gris, stérile (quelques centimètres d'épaisseur).

F. Couche semblable à celle de D, mais encore plus charbonneuse et entièrement stérile dans la partie explorée (épaisseur : 0 m. 51).

G. Roc naturel. Granulite en décomposition. Le dallage du fond composé de pierres plates, bien assemblées, présente une forme allongée. Il est orienté Nord-Sud pendant trois mètres, puis remonte vers le Sud Sud-Est de quelques degrés pendant 80 centimètres. La largeur du dallage varie de 45 à 60 centimètres.

La couche D a fourni de très abondants débris de nourriture ; d'une manière générale on peut dire que la partie Est (par rapport au dallage) contenait surtout des dépôts de mollusques (*patella vulgata*, *pecten*, *meretrix chione*, *trochus cinereus*), et la partie Ouest des restes de vertébrés (poissons et mammifères). Quelques-uns de ces ossements étaient calcinés.

Mentionnons au même niveau un morceau de fer et de gros maxillaires d'herbivores.

A remarquer que la couche archéologique n'a fourni que la valve droite des *pectens*, posée à plat, les côtes portant en-dessous. Au milieu des débris de nourriture et bien mélangés à ceux-ci, des fragments de céramique. Le grain en est assez fin, mais on y rencontre cependant des fragments de quartz et de petites poches de sable blanc. La cuisson a été très poussée ; la couche extérieure mince est de couleur orange ; le

reste de la pâte est resté gris. Enfin, à la surface externe, la couche orange est par place recouverte comme d'un essai d'émail primitif et défectueux, jaune, vert clair et vert foncé, disposé en petites flaques très irrégulières. Cette poterie paraît faite au tour.

En présence des résultats déjà acquis, une conclusion pourrait paraître prématurée. Quoi qu'il en soit, la présence de poteries plus perfectionnées assigne à ce tumulus une date relativement récente.

Qu'il nous soit permis de formuler une hypothèse : le tumulus aurait été construit par les pirates normands qui vinrent au VIII^e, au IX^e et au Xe siècles, ravager les côtes de France et camper dans les archipels bretons. M. du Châtellier et le commandant Le Pontois ont découvert à Groix en 1908, la sépulture d'un Scandinave dans sa barque.

L'hypothèse d'une sépulture nordique expliquerait la présence dans la couche archéologique des poteries précitées, apportées soit des pays nord, soit de quelque fructueux butin.

On ne peut cependant écarter, de piano, l'hypothèse de la construction dudit tumulus par les habitants des Glénans eux-mêmes. On sait que les habitants des archipels de la Cornouaille sont restés longtemps primitifs. Il y a cinquante ans encore les femmes de Sein et des Glénans relevaient leurs cheveux avec des arêtes de poisson et l'on ne saurait oublier que certaines îles n'ont été catéchisées qu'au XVII^e siècle.

Dans le Sud-Ouest de l'île du Loch nous avons fouillé une des tombes à dalle. Sous la dalle posée à plat à la surface du sol se trouvait une voûte bâtie à galgal serré. Au-dessous de cette voûte, une couche de terre très noire remplissait une sorte de cuve parallépipédique creusée directement dans le sol naturel. Tout au fond de cette cuve, sur une dalle taillée en forme rectangulaire avait été placé un amas de cendres contenant encore des charbons et des restes calcinés (planche 19).

En somme, une sépulture par incinération extrêmement frustrée."

● Lanveur – menhir

X : 125,915 ; Y : 2339,405 ; Z : 35

Carte archéologique : 29 058 0007

MH : "Lanveur-Goënnec-Lanveur - Menhir de Lanveur (cad. C 33) : inscription par arrêté du 5 juin 1967"

BSAF, procès verbal de séance du 28/10/1948, p. XIV : "M. Waquet a remarqué à Lanveur, au Sud de l'école de Bréhoulou, en Fouesnant, un menhir de 2 m. 20 de hauteur qui ne figure pas au répertoire de P. du Châtellier."

Giot, 1997-b, p. 71 : "Par contre, Fouesnant possède à Lanveur un petit menhir de 2,50 m (celui indiqué à Pen-Ilis sur la route de Moustierlin est une stèle de l'Âge du Fer)"

Le Page, 2010 : "Au bout d'un improbable sentier embourbé et au milieu d'une lande en friche, se dresse le petit menhir de Lanveur. En contrebas, coule un ruisseau qui donne au site une douce quiétude. En tournant autour du monolithe, vous percevrez sans doute le profil d'un ours !

Cette œuvre néolithique d'une hauteur de 2,50 m a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1967 mais n'a pas été classée sans doute à cause de son environnement qui la rend peu accessible et donc rarement visitée. Ce statut lui procure tout de même une protection.

Dans le ruisseau, un peu plus bas, se trouvent quelques pierres. Quoi de plus naturel !

Le lit se creuse et provoque leur émergence. Parfois, les hommes les ont mis là pour enjamber le ruisseau sans se mouiller les pieds. Pourtant, nous les avons prises en photos, on ne sait jamais..."

● Moustierlin – 3 coffres

X : 122,000 ; Y : 2337,000

BSAF, procès verbal de séance du 31/01/1963, p. XLIX : "M. Braguier signale la découverte d'un cimetière préhistorique sur la grève de Moustierlin. Les dernières grandes marées ont mis au jour des tombes (sépultures à coffres) ; il est probable que d'autres se trouvent sous les dunes. Les tombes découvertes se trouvent à 15 m. au-dessous de la laisse des pleines mers."

Giot, 1962-a : "Les coffres de la plage de Ty-Anquer, près de l'île Salgren, en Ploéven, déjà visibles et signalés précédemment (Bulletin, LXXXIV, 1958, p. 202), ont été vus à nouveau en 1962 à la suite des tempêtes de l'hiver. Un coffre similaire aurait été vu sur l'estran de Kergall à Loctudy. Enfin d'autres tombes

du même genre ont été visibles à la fin de 1962 sur l'estran à l'Ouest de la pointe de Moustierlin, en Fouesnant, où ils ont été signalés par des multiples témoins. Ces sépultures semblent nettement différentes des beaux coffres de l'Age du Bronze Moyen dont il a été question plus haut. A la lumière d'un datage radio-carbone obtenu récemment pour un coffre découvert à Plouray (Morbihan), on doit penser qu'il s'agit de petites tombes du Bronze Final, ou même des débuts de l'Age du Fer."

Giot, 1965 : "En mars 1962, puis pendant l'hiver 1962-1963, des coffres ont été visibles sur l'estran, un peu à l'ouest de la pointe de Moustierlin : ils ont été signalés par M. L. L'Helgouach, puis par M. G. Braguier, et ont été étudiés par M. J. L'Helgouach, qui a pu faire les relevés de trois d'entre eux. Orientés nord-ouest sud-est, construits sur un vieux sol très humilié, ils ont pour longueur interne moyenne un mètre, leurs parois longitudinales sont faites d'une ou de deux pierres, encadrant la pierre des parois transverses ; une dalle de couverture, pas de dalle de fond (fig. 37, 38)."

Briard, 1984, p. 240 : "Moustierlin. J. L'Helgouach a pu observer, sur l'estran à la pointe de Moustierlin, des petits coffres mis au jour lors de l'hiver 1962-1963, puis en mars 1963 (X : 122 Y : 337 Z : 0 m). Biblio. Gallia Préhistoire, 1965."

Giot, 1990-b : cliché du coffre.

● Vergez-Huella – tumulus

Flagelle, 1878 : "Tumulus au village de Vergez-Huella, à 100-mètres S-E. du bourg."

Chatellier, 1893a : "Tumulus à 100 mètres au sud-ouest du Verger-Huella, à 3 kilomètres au nord du bourg."

Chatellier, 1907, p. 267 : "Tumulus, à 100 mètres au Sud-Est de Vergez-Huella, à 3 kilomètres au Nord du bourg."

PLEUVEN

Association FOEN IZELLA (histoire cantonale) : président Claude Renault

● Coat Men Hir – toponyme

X : 124,515 ; Y : 2340,715 ; Z : 70 (lieu-dit)

Le Page, 2010 : "Est-il possible qu'il n'y ait jamais eu de menhirs à Coat Men Hir ? À ce jour, aucune trace dans les archives disponibles, aucune photo, aucune mention dans les inventaires ! Seul le nom du lieu tente encore de maintenir dans notre mémoire collective un souvenir quasiment effacé. Des anciens, dit-on, évoquaient la destruction de grosses pierres gênantes pour les labours. Voilà qui constituait de biens minces indices pour entreprendre des recherches.

Tout d'abord, que peut signifier la dénomination de ce lieu ? Ce serait aller vite en besogne que de traduire le nom du lieu par « bois du menhir ». Considérons d'abord que le terme de menhir est un néologisme français qui remonte seulement à la 2e moitié du XIX^{ème} siècle. Or, le nom du lieu est antérieur à cette période. La traduction se réfère à la dénomination la plus ancienne connue ; à savoir « C'hoat Men Hir » = Bois de la Longue Pierre. Restait-il des anciens capables de témoigner de la présence de menhirs dans le quartier ? J'ai eu la chance de rencontrer l'un d'eux.

Au bout d'un chemin de terre, se trouve un ensemble de bâtisses anciennes : la ferme de Villeneuve. Corentin Le Floch m'accueille aimablement et, assez vite, la confiance s'installe. Il entreprend de me raconter quelques souvenirs de sa jeunesse. Il est né en 1924. Il avait dix ans lorsqu'il s'est installé avec ses parents à la Villeneuve. Il se souvient de durs travaux pour rendre des parcelles cultivables : défrichage de zones boisées et abattage de talus. Il me confirme qu'effectivement, certains détruisaient des pierres gênantes pour les labours. Il a vu lui-même un menhir debout qui devait mesurer entre deux mètres et deux mètres cinquante mais il ne parvenait pas à la situer sur la vue aérienne que j'avais en poche. Selon lui, ce menhir devait sa survie à sa modeste taille. On lui avait raconté que deux autres, beaucoup plus imposants, avaient été détruits au début du siècle. Paradoxalement, je dispose de deux témoignages quant à

l'emplacement de ces deux pierres [une carte localise l'emplacement de ces deux blocs en X : 124,750 ; Y : 2341,020 ; Z : 69].

D'autre part, en 2004, des fouilles archéologiques sur ce lieu ont mis à jour de nombreuses structures funéraires datées de la protohistoire. La vue satellite ci-dessous nous montre la zone couverte par ses fouilles. Bien que cette période soit postérieure à celle des menhirs, un lien entre les deux types de monuments n'est pas forcément à exclure."

● **Manoir de Creach Quéta – allée couverte**

X : 123,320 ; Y : 2345,150 ; Z : 27

MH : "*Creach-Quetta-Bouscat-Parc-ar-Guoarem - Dolmen (cad. A 369) : classement par arrêté du 24 avril 1968*"

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Giot, 1997-b, p. 70-71 : "*La D 45 permet, par la chapelle Saint-Tudy, de rejoindre le manoir de Créac'h-Quéta, dans le bois duquel on peut voir un grand dolmen encore enterré dans son tumulus jusqu'au niveau des tables (il en reste deux) ; l'une de ces tables est en quartzite tertiaire, les autres dalles sont en granite.*"

FOEN IZELLA, "Créac'h Quéta en Pleuven", site internet de la commune : "*Le dolmen, c'est en réalité une allée couverte. Il en subsiste en particulier une grande dalle de pierre très dure, probablement un poudingue qui doit provenir d'une carrière voisine de Moulin du Pont.*

Cette allée couverte, classée monument historique, a malheureusement été très abîmée par la fouille qu'y a faite le chanoine Abgrall en 1926, puis lors du creusement du canal d'amenée du moulin de Créac'hquéta. Les vestiges en sont actuellement inaccessibles, enfouis sous la végétation."

● **Moulin du Pont – menhir**

X : 121,775 ; Y : 2345,220 ; Z : 6

Carte archéologique : 29 161 0001

Fréminville, 1835, p. 516 : "*Je fus voir encore, avec M. de Larchantel, un assez grand monument druidique qui se trouve à deux lieux de Quimper, près le moulin du Pont, paroisse de Pleuven. Il consiste en un grand nombre de pierres brutes, posées ou plantées sans ordre dans une lande. Parmi tous ces blocs, dont le plus haut a huit pieds d'élévation, on reconnaît avec peine l'enceinte elliptique d'un Cromlec'h de cent pieds de périmètre, et qui serait composé de dix pierres, la plus occidentale desquelles est un vrai Men-hirhaut de neuf pieds.*

Quelques autres blocs, paraissant rangés sur deux lignes droites et parallèles, semblent indiquer une espèce d'avenue se dirigeant du moulin du pont vers la lande, où sont les autres pierres. – Du reste, l'ensemble de ce monument druidique a souffert de grandes mutilations."

Fréminville, 1845, p. 61-62 : "*Dans la paroisse de Pleuven, au S.-S.-O. de Quimper, on trouve un assez grand système druidique, près du moulin nommé le Moulin du Pont. Il consiste en un grand nombre de pierres brutes, les unes plantées, les autres simplement posées sur le sol d'une vaste lande. Parmi tous ces blocs, dont le plus haut a deux mètres trente centimètres d'élévation, on reconnaît avec peine l'enceinte elliptique d'un cromlec'h de trente-trois mètres de périmètre, et qui est composé de dix pierres, dont la plus occidentale est un vrai men-hir de trois mètres de hauteur.*

Quelques autres blocs, paraissant rangés sur deux lignes droites et parallèles, semblent indiquer une espèce d'avenue se dirigeant du Moulin du Pont vers la lande où sont les autres pierres. Du reste, l'ensemble de ce monument druidique a subi de grandes mutilations."

Le Men, 1877, p 131 : "*A peu de distance dans une lande située dans la bifurcation des routes de Bénodet et de Pleuven, sont un assez grand nombre de blocs de pierre, qui paraissent avoir fait partie de plusieurs alignements, ou d'un cromlec'h, d'après M. de Fréminville. (Fréminville, Ibid., T. II, p. 516.)"*

Le Men, 1877, p 131 : "*Un menhir haut de 3 m. 50 c., percé d'un trou rectangulaire à son sommet, dans un bois de sapins à gauche de la route de Quimper à Bénodet, un peu au delà du moulin du Pont."*

Flagelle, 1878 : "Menhir de 3 mètres 20 de hauteur au Moulin-du-Pont, sur le bord du chemin de Quimper à Bénodet."

Bigot, 1884, p. 151 : "Près le Moulin-du-Pont sur la route de Bénodet, on remarque plusieurs pierres celtiques."

Chatellier, 1893a : "Menhir de 3m,50 de haut, au moulin du Pont sur le bord de la route de Quimper à Bénodet. Ce menhir, ainsi que semblent l'indiquer plusieurs autres grosses pierres, dont une mesurant 2m,80 de haut est encore debout, pourrait avoir fait partie d'un cromlec'h."

Chatellier, 1907, p. 270 : "Menhir de 3 mètres 50 centimètres de haut, au moulin du Pont sur le bord de la route de Quimper à Bénodet."

Picquenard, 1907, BSAF, Procès verbal séance 28/02/1907, p. V : "Le Dr C.-A. Picquenard attire l'attention de ses collègues sur les menhirs situés au Sud du moulin de Saint-Cadou, en Pleuven. Deux d'entre eux sont encore debout ; d'autres gisent sur le sol ; d'autres paraissent avoir été réduits en miettes ; il est probable, d'après l'orientation de ceux qui sont en place, qu'il y avait là un alignement à rangées dirigées du Nord au Sud. Que faire pour sauver ce qui reste de cet alignement ?"

Picquenard, 1907 : "[...] trois autres menhirs sont debout près de l'embouchure du même ruisseau [ruisseau du Mûr], au Sud du moulin de Saint-Cadou, en Pleuven, et d'autres gisent dans leur voisinage."

BSAF, 1908, t. 34, Procès verbal séance du 26/03/1908, p. X-XI : "Sur la proposition de MM. P. du Chatellier et H. Bourde de la Rogerie, la Société archéologique émet le vœu que l'Etat prenne des mesures pour assurer la conservation des monuments mégalithiques qui existent en si grand nombre dans notre département. Elle signale en particulier les monuments suivants :
[...] Commune de Pleuven : trois menhirs du Moulin du Pont. [...]"

Giot, 1997-b, p. 70-71 : "Si l'on sort de Quimper par la D 34 vers Bénodet, après avoir franchi le ruisseau de Saint-Cadou et dépassé l'embranchement par la D 45 vers Fouesnant, on voit à l'est de la route parmi les maisons du Moulin-du-Pont un menhir de 3,50 m, qui a la particularité d'être en quartzite d'âge tertiaire (la cuvette du Toulven renferme des argiles sédimentaires, ce qui est rare dans la région, et des restes d'un placage de sables ayant donné ces quartzites) ; ce serait le rescapé d'un ensemble de trois."

Raymonde le Page, FOEN IZELLA, site internet de la commune : fait mention de six pierres découvertes enterrées, très profondément, en 2000. Certaines d'entre elles ont été plantées. Indique la disparition des pierres mentionnées par Fréminville.

Le Page, 2010 : "Dans la petite bourgade du Moulin du Pont, certains viennent encore faire quelques courses mais bien souvent, ils n'ont pas vu qu'ils passaient au pied d'un menhir de 2,70 m de haut ! Même le département d'archéologie a omis de transmettre une demande d'inscription aux monuments historiques. Il figure cependant à l'inventaire des mégalithes de Bretagne.

Nous pouvons avancer deux raisons à l'étonnante discrétion du monument.

Tout d'abord, l'absence d'espace autour du monolithe n'invite pas le passant à le considérer comme un élément remarquable de son paysage. Ensuite, la nature de sa roche (grains de quartz insérés dans du grès siliceux) évoque davantage le béton que le noble granit. Cet aspect peu esthétique ne capte pas le regard."

SAINT-EVARZEC

● Garen-Lan – coffre

Floc'h, 1889 : "Découverte d'une ancienne sépulture à Saint-Evarzec (Finistère), 1889.

Le monument dont je vais parler se trouve dans un champ dépendant du lieu du Guilvinec, en Saint-Évarzec, et appartenant au sieur Jean Guéguen.

l. - Indication des lieux. - Pour arriver au monument, il n'y a qu'à prendre la route départementale de Quimper à Concarneau. Après avoir dépassé le Moustoir, en Saint-Évarzec, on arrive prestement à un groupe de maisons donnant sur la grand'route et connues dans le pays sous le nom de Garen lan. Au milieu

de ce groupe de maisons, au sud, se présente le chemin vicinal qui conduit à La Forêt ; en face, au nord, se trouve une route charretière. On prend cette dernière route, et à 200 mètres environ, à droite, on est en présence du monument.

II. - Historique de la découverte. - En mai dernier, des cultivateurs de Saint-Evarzec travaillaient dans un champ dépendant du lieu du Guilvinec. Ce champ est une terre de lande, et par conséquent une terre légère et peu productive. Aussi, tantôt est-il laissé en friche et tantôt mis en culture. Cette année, dans les premiers jours de mai, on y a mis la charrue. Le tertre ayant déjà subi des travaux de défoncement, des labours de charrue, et le sommet, après tous ces labours, ayant eu encore, durant des siècles, à souffrir des eaux de pluie, le tertre, dis-je, a dû naturellement être abaissé, aplati. Aussi, à une assez faible profondeur, (environ 0m. 30 c.), la charrue a-t-elle rencontré une des pierres posées autour du monument. Cette pierre retirée, le déblaiement mita découvert d'autres blocs en quartz et en granit, et finalement on parvint jusqu'à une énorme pierre plate, taillée, ayant 2 m. 18 c. de long sur 1 m, 10 c. de large. Les cultivateurs remarquèrent de plus que cette belle pierre plate reposait sur des assises bien établies, et les voilà aussitôt de s'écrier : « euh trésor » un trésor ! chez tous les paysans, c'est toujours la même ritournelle. Dans les découvertes de sépultures anciennes, dans les fouilles de tous genres, ils ne voient et ne cherchent que des trésors ; ils ne veulent même y rien comprendre que des trésors. Aussi, dès que cette grande pierre plate fut mise à découvert, nos gens de Saint-Évarzec, soit appât du gain, soit curiosité, se sont-ils empressés d'aller couper des châtaigniers (de vrais arbres) et s'en sont servis en guise de leviers pour soulever et retirer cette énorme pierre plate. Cette opération faite, ils se sont trouvés en présence d'un coffre de pierres, dans lequel, hélas ! ils n'ont trouvé pour tout trésor que du sable blanc et quelques débris de coquillages. Toujours sans doute à la recherche du trésor, nos paysans ont successivement enlevé toutes les pierres et la terre qui donnaient contre la paroi extérieure du côté sud. Le déblaiement de ce côté ayant été poussé jusqu'à une profondeur à peu près égale au niveau du coffre de pierres, les cultivateurs se sont trouvés en présence d'une énorme pierre plate, épaisse, posée à plat et servant de contrefort à la paroi sud. Cette pierre heureusement les a découragés et ils ont fini par se retirer, laissant le monument à peu près intact.

Propriétaire et fermiers étaient médiocrement satisfaits de leur découverte. Néanmoins, le bruit se répandit rapidement dans le pays. J'en fus moi-même informé, et le lundi, 1^{er} juillet courant, j'étais à Saint-Evarzec, où j'ai trouvé, en la personne de M. le recteur, un guide bienveillant pour me conduire auprès du monument.

III. - Topographie du champ. - Le champ présente un terrain inégal, à sa partie est, et surtout vers le centre ; au contraire, à sa partie ouest, ce terrain est uni et plat. C'est sur cette dernière partie du champ que se trouve le monument. Le sol avait été labouré et ensemencé, et le blé noir était sorti de terre. Vue de distance, la perspective du tumulus laisse voir une éminence de terrain. On sait, d'ailleurs, que presque tous les peuples primitifs ont cherché à décorer et à protéger les sépultures par des monticules ou des collines factices. Et, en effet, quand on est sur les lieux, on s'aperçoit que c'est un tertre ; les fouilles elles-mêmes laissent voir que ce tertre a été formé par une terre rapportée, mais on serait aujourd'hui fort gêné pour indiquer à quel endroit se termine le rayon de ce tertre, tant il se confond avec le sol naturel : chose, d'ailleurs, facile à comprendre, après tous les défoncements périodiques que ce champ a subis, dans le courant des siècles passés.

Le tertre, avant les fouilles, pouvait avoir tout au plus 1 m. 50 de hauteur sur 8 ou 10 mètres de diamètre.

IV. - Description du tombeau. - Le tombeau est constitué par six dalles taillées : une seule forme plancher, - quatre sont dressées sur champ, - et une seule sert de couverture. (Voir Og. 1, 2, 3 et 4).

Orientation de la tombe : le soleil levant.

Cavité, dimensions :

Longueur (dans œuvre) 1 m 90

Largeur 90

Profondeur 1

Disons maintenant un mot de chacune des dalles qui entrent dans la composition de cette sépulture :

1° Dalle formant plancher. - Cette pierre à elle seule forme le dallage de la tombe. Cette pierre est de granit ; elle est taillée sur toute sa surface en œuvre, ainsi que sur les quatre côtés, et repose à plat sur le sol. Elle a 1^m 90 de longueur sur 0^m 90 de largeur. Cette dalle est équilatère et détermine les dimensions de la cavité du cercueil, car c'est contre elle que viennent s'adapter les deux dalles des parois latérales ainsi que les deux dalles des extrémités.

2° Dalles latérales nord et sud formant parois. - Ces deux dalles sont en micaschiste assez dur. Chacune d'elles a été mise sur champ et taillée sur la paroi en œuvre ainsi que sur le bord qui recevait la pierre de couverture. (Voir fig. 2).

Comme la dalle formant plancher, les deux dalles latérales ' nord et sud formant parois ont :

En longueur (dans œuvre) 1 m 90

En profondeur (dans œuvre) 1

De plus, en dehors d'oeuvre, les deux dalles latérales ont subi, près des extrémités, une entaille ou rainure d'environ 0^m 10 de largeur. Ces rainures perpendiculaires sont assez grossièrement faites, pas (aillées au vif et peu profondes. De cette façon, elles servaient à emboîter ou encastrent les dalles des extrémités qui fermaient le tombeau. (Voir fig. 2).

Dimensions des dalles latérales. 1° Dalle latérale nord :

Longueur (dans oeuvre) 1 m 00

Bout ouest, rainure comprise 17

Bout est, rainure comprise 30

Longueur totale de la dalle latérale nord 2 37 Profondeur (dans oeuvre) 1

Épaisseur variant de 0^m 08 à 10

La partie latérale nord n'a encore subi aucune fouille. 2° Dalle latérale sud :

Longueur (dans oeuvre) 1 m 90

Bout ouest, rainure comprise 12

Bout est, rainure comprise 45

Longueur totale de la dalle latérale sud 2 47 Profondeur 1

Épaisseur variant de 0^m 10 à 15

La partie latérale sud (hors d'oeuvre) a subi des fouilles presque jusqu'à sa base. Néanmoins, cette dalle tient, encore debout grâce à une grosse pierre plate, posée à plat, qui l'appuie.

3° Dalles formant les extrémités. - Ces deux dalles sont en moellons. Chacune d'elle est taillée sur la paroi en couvre, sur les côtés nord et sud qui s'encastrent dans des dalles latérales, ainsi que sur le bord qui recevait la pierre de couverture.

Dimensions des dalles des extrémités.

1° Dalle du chevet, bout ouest :

Largeur 0 m 90

Hauteur (dans oeuvre) 1

Épaisseur variant de 0^m 08 à 14

2° Dalle des pieds, bout est :

Largeur 0 m 90

Hauteur (dans oeuvre) 1

Épaisseur variant, de 0^m 15 à 17

NOTA. - Le dessus ou le bord de ces quatre parois est parfaitement plat et taillé : ce qui permettait à la pierre de recouvrement de s'enchaîner liés exactement et de fermer très bien ce tombeau (Voir fig. 2).

4^e Dalle de couverture ou de recouvrement, - Cette dalle est en moellon. Voici ses dimensions :

Longueur 2^m 18

Largeur variant de 1^m 08 à 1 m 12

Épaisseur variant de 0^m 12 à 20

Cette dalle de couverture (dans oeuvre) a subi, comme les dalles latérales, une entaille ou rainure sur le contour, de manière à lui permettre de fermer pour ainsi dire hermétiquement le coffre de pierre. Aussi, cette dalle de couverture est-elle plus épaisse au milieu, qui forme saillie, que vers les quatre côtés. (Voir fig. 4).

Enfin, cette dalle (dans oeuvre) a exactement les mêmes dimensions que la pierre qui forme plancher, c'est-à-dire 1^m 90 de longueur sur 0^m 90 de largeur : ce qui montre que le coffre est à angles droits et ressemble à une auge rectangulaire. (Voir fig. 1).

Les cinq dalles qui constituent le coffre de pierre étaient parfaitement en place, le 1^{er} juillet courant. La dalle de couverture seule était retirée et posée de champ, à une faible distance du monument.

5° Pierre plate. - À côté de la pierre de couverture, gisait aussi à terre une grande pierre plate. Cette grande pierre plate a été déposée sur la dalle de couverture, dans l'intention de la consolider en l'empêchant de glisser. (Voir fig. 3).

Voici les dimensions de cette pierre plate :

Longueur 1^m 80

Largeur variant de 0^m 90 à 95

Épaisseur variant de 0^m 10 à 20

Notons, en passant, que la solidité du monument était accrue par l'adjonction, à chaque côté, de pierres plates et allongées, d'abord à la base, puis, au-dessus, de pierres d'assez gros calibre qui toutes faisaient au monument comme des sortes de contreforts et étaient destinées à empêcher l'écartement et la poussée en dehors des dalles faisant l'office de parois.

V. - Contenu du monument, - Jean Guéguen est propriétaire du champ. N'ayant nullement été satisfait de sa découverte, il répond invariablement qu'il n'y a rien trouvé, et il est à présumer qu'on ne saura jamais le

dernier mot de ce que contenait ce tombeau. A toutes mes questions on a toujours donné cette seule réponse : « on n'y a rien trouvé ; il n'y avait dans le tombeau que du sable blanc et des coquillages. »

Il paraît que ce tombeau ne renfermait pas d'ossements, et que le corps aurait été brûlé. Néanmoins, je n'y ai trouvé aucune trace du chauffage des pierres. J'y ai simplement constaté la présence de quelques débris de coquillages de Saint-Jacques et des coquillages de palourdes. Il m'a donc fallu quitter le monument avec le regret de ne savoir ce qu'il contenait.

Ma conviction est que ce monument est un tombeau et non un cénotaphe, car j'admettrai difficilement qu'on ait élevé un pareil monument à la mémoire d'une personne, même de grand renom.

VI. - A quelle époque faut-il faire remonter ce monument ? - La forme, les dimensions, les dalles qui constituent le monument, l'amoncèlement de terre autour, tout, en un mot, dénote que c'est réellement une sépulture. On n'y a trouvé ni squelette, ni ossements, ni urne, ni cendre, d'après le propriétaire. Néanmoins, malgré le dire du propriétaire, qui peut-être n'aura pas prêté toute l'attention voulue à ce qu'il a retiré du cercueil, ne faut-il pas croire qu'il y a eu ici sépulture par incinération ? On sait que l'incinération des morts était en usage chez les Gaulois et même, en général, chez les Romains, pendant les deux premiers siècles de notre ère.

Après toutes ces données, et ce cercueil n'appartenant ni aux types Mérovingien, Carlovingien et Capétien, j'ose le faire remonter à l'époque Gauloise ou au moins à l'époque Gallo-Romaine. L'abbé FLOC'H, Recteur de Gouesnac'h. 2 juillet 1889."

BSAF, 1892, t. 19, Procès verbal 25/08/1892, p. XLII-XLIII : "M. Luzel communique une note de M. Hémon.

1. Chambre sépulcrale découverte, il y a deux ou trois aus, clans un champ dépendant du village de Guilvinec, en La Forêt-Fouesnant, et situé à quelques pas de la route départementale de Quimper à Concarneau, à 40 kilomètres de Quimper.

Deux grandes pierres plates la composaient : d'autres complétaient la clôture sur les côtés.

Après examen très superficiel, les cultivateurs qui avaient fait cette découverte en labourant leur champ, ont remblayé l'excavation.

Le terrain est actuellement ensemencé en blé noir : on pourrait choisir, pour y pratiquer utilement des fouilles, la fin de septembre ou le commencement d'octobre. L'autorisation du propriétaire, nommé Nédélec, ne paraît pas douteuse."

Chatellier, 1893a : "En mai 1889, à 300 mètres d'un groupe de maisons, donnant sur la voie de Quimper à Concarneau, connues sous le nom de Caronte-Jan, à droite dans une parcelle sur le bord d'un chemin se trouvant en face de la route vicinale de la Forest, en défrichant il fut trouvé, sous un tertre, un coffre en pierres mesurant intérieurement 1m,90 sur 0m,90 et 1 mètre de profondeur. Au fond, était un lit de sable blanc de la mer sur lequel avait, sans doute, été déposé le défunt, dont les violateurs de la sépulture n'ont pas recherché les restes."

Chatellier, 1907, p. 270 : "En mai 1889, à 200 mètres d'un groupe de maisons donnant sur la route de Quimper à Concarneau, connues sous le nom de Caran-Gan, à droite, sur le bord d'une route se trouvant en face du chemin vicinal de La Forêt, il a été trouvé, en défrichant, sous un tertre, un coffre en pierres mesurant 1m 90 sur 0m 90 de large sur 1 mètre de profondeur, contenant un lit de sable blanc sur lequel avait sans doute été déposé le défunt dont les violateurs de la sépulture n'ont pas remarqué de restes."

Picquenard, 1907 : citation (Caran Yan).

● Créac'h-Quetta – motte ou tumulus

Flagelle, 1878 : "Motte ou tumulus dans un bas-fond à Créac'h-Quetta."

● Guilvinec – sépulture

Chatellier, 1893a : "Au village de Guilvinec, à quelques pas de la route de Quimper à Concarneau, à dix kilomètres de Quimper, en labourant, il fut rencontré une chambre sépulcrale recouverte de deux grandes dalles ; mais les découvreurs, qui croyaient y recueillir un trésor, fort désappointés de ce côté, ne firent aucune constatation."

Chatellier, 1907, p. 266 : "Au village de Guilvinec, à quelques pas de la route de Quimper à Concarneau à 10 kilomètres de Quimper, en labourant il fut découvert en 1980 une chambre sépulcrale recouverte de deux grandes dalles."

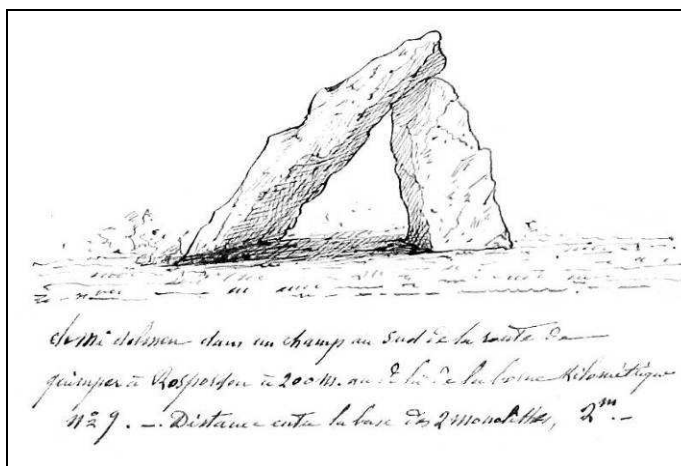
● Kerajen – dolmen

Fréminville, 1835, p. 175 : "Un peu au-delà de Saint-Yvi, dans un champ de genêt, à gauche de la grande route, en allant vers Quimper, je trouvai un Dolmen incliné dont la plate-forme, longue de dix pieds, est soulevée d'un seul côté à six pieds de hauteur, sur une seule pierre verticale. Son autre extrémité repose sur terre. Ce monument est le mieux caractérisé et le mieux conservé de ce genre que j'ai vu dans le Finistère. Deux pierres isolées se voient auprès et semblent y avoir été relative."

Flagelle, 1878 : "Allée couverte, dont il ne reste plus qu'un dolmen incliné et trois piliers ou soutiens, au nord, dans une lande bordant au sud la route de Rosporden à Quimper, vis-à-vis la borne 45,700."

Chatellier, 1893a : "Demi-dolmen, à droite de la route de Quimper à Rosporden, en face de la borne 47,500."

Chatellier, 100 J 1317, ADF : dessin d'un dolmen ressemblant à la description précédente. Légende : "demi dolmen dans un champ au sud de la route de Quimper à Rosporden à 200 m. au-delà de la borne kilométrique n°9. Distance entre la base des 2 monolithes, 2 m."



Dolmen de Kerjean (P. du Chatellier, 100 J 1317, ADF)

Chatellier, 1907, p. 270 : "Demi-dolmen, à droite de la route de Quimper à Rosporden, en face la borne 47.500 mètres à 5 kilomètres au Nord du bourg."

Picquenard, 1907 : "Sur un coteau de la rive droite du ruisseau du Mûr, coteau dépendant de Kerajen, se trouve le demi-dolmen indiqué par M. du Chatellier à la page 270 de la 2e édition des *Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, demi-dolmen que dans le pays on appelle Ar Gazek-Vihan."

● Kerhuel – menhir, allée couverte, coffre

X : 124,565 ; Y : 2346,470 ; Z : 17 (menhir)

Carte archéologique : 29 247 0001

MH : "Kerhuel-Foennec-Rigol - Menhir de Kerhuel (cad. E 99) : inscription par arrêté du 12 septembre 1968"

Picquenard, 1907 : "A Keruhel, en Saint-Evarzec, sur la rive droite de ce dernier ruisseau, un menhir de 2m 50 de haut, se dresse dans une prairie²¹."

²¹ Note ajoutée pendant l'impression. - Je viens, en outre, de constater à une vingtaine de mètres à l'Est de ce menhir, les restes d'une allée couverte, épars sur une longueur de 5 mètres, à direction E.-W. - et comprenant encore deux tables, dont celle de l'Ouest s'est enfoncée entre ses supports.

Le Roux, 1964 : "M. Corentin Nerzic, qui exploite avec son père la ferme de Kerhuel, située au Nord de la commune, près de la limite de Quimiper (Ergué-Armel), avait entrepris au mois d'octobre 1964 de niveler une butte pierreuse, haute de 1 mètre, ayant 15 à 20 mètres de diamètre, située au centre de ses terres (parcelle 137, section E, feuille 1). Lorsque, ayant attaqué cette éminence par le Nord-Ouest, il vit soudain apparaître, parmi les pierres constituant la masse du tertre, une grosse dalle posée à plat. Une fois celle-ci retirée avec l'aide d'un tracteur, apparut un coffre également en grandes dalles, long extérieurement de 1 m. 80 et large de 1 mètre, orienté sensiblement Est-Ouest. Comprenant immédiatement l'intérêt de sa découverte, M. Nerzic suspendit son travail et alla prévenir la mairie de sa trouvaille, ce dont il faut le féliciter.

Lors de notre intervention, nous avons pu dresser un plan des lieux, et surtout fouiller la tombe, qui était complètement remplie d'une terre brune pulvérulente provenant de l'infiltration au cours des siècles par les interstices. Malheureusement, ce remplissage était quasi-stérile, ne contenant que quelques menus tessons d'une poterie grossière et un petit éclat de silex. A noter également la présence de quelques petits charbons de bois. La tombe, qui est un coffre à rainures bien caractéristique, est formée de quatre dalles de granite, posées de chant, celles des extrémités étant biseautées et s'encastrent dans les rainures pratiquées sur les dalles latérales. Les faces internes ont été dressées par bouchardage. Le fond de la tombe, qui mesure intérieurement 1 m. 35 sur 0 m. 60 pour une hauteur interne de 0 m. 75, est formé de deux petites dalles soigneusement ajustées. La masse du tertre est formée essentiellement de pierres de toutes dimensions, parmi lesquelles se rencontrent, fait remarquable, plusieurs fragments de meules dormantes, une petite meule ayant même été retrouvée entière.

L'exploration complète de ce monument sera entreprise dès que possible. Le coffre découvert occupant une position très excentrée, il est très probable que d'autres tombes se dissimulent sous le cairn, dont la structure sera en tout cas très intéressante à étudier. Il est pour l'instant délicat de dater ce tumulus, un rapprochement pouvant cependant être fait avec d'autres tertres découverts dans le Sud du Finistère au siècle dernier, dont certains ont livré un vase de l'Age du Bronze."

Briard et Le Roux, 1965 : "Le 17 octobre 1964, M. Corentin Nerzic entreprenait l'arasement d'une butte pierreuse située dans un de ses champs (parcelle 137, section E, feuille 1 du cadastre révisé de Saint-Evarzec). Au cours de ce travail, un coffre à rainures fut découvert (t. XC, p. 278-280). La situation très excentrée de cette tombe laissant supposer la possibilité d'autres sépultures dans la menue butte, il fut décidé, en accord avec M. Nerzic, qu'une fouille de sauvetage en règle serait entreprise dès que rendue possible par la rotation des cultures.

Ce travail a pu être mené à bien du 23 octobre au 13 novembre 1965, avec la participation de P.-L. Gouletquer. Au cours de cette exploration, la tombe centrale du monument a été découverte et fouillée; il s'agit d'une vaste chambre en pierres sèches, de forme carrée et mesurant 2,5 m de côté. Elle était couverte de deux grandes dalles de granite dont le poids avait provoqué l'effondrement partiel de la maçonnerie. Le caveau était entouré par une enceinte circulaire de 6 m de diamètre environ, formée de dalles jointives, dressées verticalement et surmontées d'une maçonnerie en pierres sèches. Cette structure était elle-même noyée dans un cairn qui formait la quasi-totalité du monument.

A l'intérieur de la tombe centrale, trois vases ont été découverts; ce sont des pots de petite taille, de facture très fruste; deux d'entre eux sont des vases biconiques à quatre anses, assez comparables à ceux livrés par certaines sépultures de la seconde série de la Civilisation armoricaine des Tumulus, et en particulier par les tombes du Norohou, en Loqueffret. Le troisième vase est un petit gobelet tronconique, sans anses. Ce mobilier a été déposé au Musée Préhistorique Finistérien.

La fouille a d'autre part démontré que le coffre découvert en 1964 était une adjonction postérieure dans le tumulus."

Le Roux, 1966-a : "Le tumulus de Kerhuel était un monument complètement inconnu des archéologues, isolé en pleine campagne loin de tout chemin carrossable lorsque, au mois d'octobre 1964, M. Nerzic qui exploite la ferme de Kerhuel entreprit de raser cette butte envahie par les broussailles, située fort malencontreusement au milieu d'un de ses champs. Au cours de ce travail, une tombe en coffre de construction très soignée fut bientôt mise au jour. Réalisant alors l'intérêt de ce monument, M. Nerzic prévint, avec une diligence dont il convient de le féliciter, la mairie de Saint-Evarzec et la Direction des Antiquités Préhistoriques fut alertée à son tour. Entre temps, un promeneur habitué de la campagne quimpéroise, M. Lucas, de Quimper, s'était lui aussi aperçu de cette découverte.

I. - LOCALISATION

La parcelle, dite « Daous-du », où s'élève le monument, figure au cadastre révisé de Saint-Evarzec sous le n° 137, Section E, feuille 1. Elle est actuellement cultivée en même temps que ses voisines et ne s'en distingue plus sur le terrain depuis que la plupart des talus ont été arasés. Le propriétaire en est M. Corentin Nerzic, de Saint-Evarzec, Bai n'est autre que le père de l'exploitant. Les bâtiments de la ferme de Kerhuel se dressent à 800 m à l'Est du monument et sont situés à 3 km à vol d'oiseau au Nord-Ouest du bourg de Saint-Evarzec. Le tumulus est érigé sur un replat, à mi-pente sur le versant Sud d'un vallon assez encaissé où serpente un ruisseau, affluent de l'Odet maritime. Les coordonnées Lambert du site sont : 123,9 - 346,5.

Au point de vue géologique le sous-sol local, qui perce en de nombreux points la mince couche de terre arable, est formé par le granite à deux micras de la bande Pointe du Raz - Nantes constituant le cœur de l'anticlinal de Cornouaille. Cette roche se débite facilement en petites dalles ou par endroits en gros blocs tabulaires; c'est ce matériau qui a servi pour édifier le monument.

II. - CONDUITE DE LA FOUILLE

L'étude de ce monument s'est déroulée en deux temps : lors de la découverte de la tombe latérale, le 21 octobre 1964, nous avons immédiatement, en compagnie de M. Y. Onnée, collaborateur technique au C.N.R.S., fouillé l'intérieur de cette sépulture²² tandis que l'exploration systématique du monument fut entreprise du 25 octobre au 13 novembre 1965²³, en collaboration avec M. P.-L. Gouletquer, attaché de Recherche au C.N.R.S. et avec l'aide de deux ouvriers recrutés sur place. A ce propos, qu'il nous soit permis de remercier M. Nerzic qui fit preuve à notre égard de la plus aimable compréhension, nous permettant de mener ce travail à bien dans les meilleures conditions.

Après une topographie préliminaire comportant un nivellement en courbes espacées de 0,25 m, la butte a été attaquée en s'inspirant de la méthode dite « des quadrants », classique en pareil cas.

Un système de quatre tranchées larges de 2 m et orientées sur les points cardinaux a tout d'abord été établi ; un décapage superficiel a permis d'y reconnaître, sous la zone superficielle perturbée par le début d'arasement, un cairn constituant la quasi-totalité de la butte. Des tranchées secondaires ont ensuite été décapées de la même manière.

Au cours d'un deuxième temps, le cairn a été démonté, ce qui a permis de dégager de très intéressantes structures internes et d'en préciser les relations avec la tombe latérale découverte en 1964. Enfin, la fouille de la sépulture découverte au centre du monument a constitué la phase ultime des travaux.

III. - STRUCTURE GENERALE DU MONUMENT

Avant la fouille, le tumulus se présentait comme une butte aplatie, de plan grossièrement elliptique, mesurant 21 m du Nord au Sud et 16 m de l'Est à l'Ouest. La hauteur, 1,50 m environ variait naturellement selon le côté d'où on abordait le monument, en fonction de la pente naturelle du terrain vers le Nord (fig. 1). Le décapage a permis de reconnaître, en divers endroits, des poches de terre dans la masse, pierreuse ; les plus superficielles étaient peut-être dues à d'anciens arrachages, mais plusieurs lentilles terreuses rencontrées au sein même du cairn semblent bien correspondre à des hétérogénéités de construction ; certaines ont livré des tessons de poterie, de même qu'il en a été rencontré dans les parties pierreuses. Le décapage a permis de repérer en outre :

- la présence de meules dormantes (une douzaine au total, pour la plupart brisées) parmi les pierres : un premier « nid » fut découvert par M. Nerzic dans la partie Nord-Ouest de la butte et un second groupe diffus rencontré un peu à l'Ouest du sommet topographique. Ces meules étaient dispersées sans ordre à la surface du cairn, à deux exceptions près toutefois, comme nous le verrons plus loin ;

- l'existence, légèrement à l'Est du sommet de la butte, d'une zone affaissée où l'on distinguait, émergeant des pierrailles, le sommet de deux grandes dalles en position visiblement effondrée. De cette partie du monument avait d'ailleurs été extraite, au cours des travaux de 1964, une troisième dalle. Lors du démontage du cairn, ces éléments se sont révélés appartenir à la couverture de la tombe centrale ;

- la présence dans le quadrant Sud-Est de toute une série de blocs massifs disposés en un arc de cercle centré sur le sommet du monument. La suite de la fouille a montré qu'il s'agissait là de l'assise supérieure partiellement conservée, de l'enceinte entourant la tombe centrale ;

- les traces d'un calage, très fruste mais indiscutable, autour des dalles de la tombe latérale, cette structure occupant une fosse creusée dans le cairn ; cette fosse n'était d'ailleurs pas entièrement comblée par le

²² C.-T. Le Roux, Bull. Soc. Arch. Finistère, XC, 1964, pp. 278-280.

²³ Remercions tout particulièrement M. j. Briard, Attaché de Recherche au C.N.R.S., pour nous avoir fait, en participant à ce chantier, bénéficier de sa précieuse expérience.

calage puisque subsistait, devant l'extrémité Nord-Ouest du coffre, une vaste poche de terre en forme de demi-entonnoir.

IV. - L'ENCEINTE CENTRALE (fig. 2)

Le démontage du cairn a permis, en particulier, de dégager une enceinte approximativement circulaire (en fait, c'est une omelette dont l'apex est tourné vers l'Ouest) mesurant 6,5 m de l'Est à l'Ouest et 5,5 m du Nord au Sud. Cette structure, légèrement décalée vers l'Est par rapport au sommet topographique du monument, est assez exactement centrée sur la tombe principale. Dans les parties les mieux conservées (quadrants Sud-Ouest et Nord-Est) elle se présente ainsi :

Le vieux sol, au lieu d'être un simple niveau terreux comme sous le reste du monument, a été, sur une largeur de 1 à 2 m devant l'enceinte, pilé et fortement tassé. Sur cette « aire » a été posée une série de dalles de taille modeste (aucune n'atteint 1 m de haut). Ces pierres sont dressées le plus souvent dans le sens de la hauteur, mais parfois transversalement. Bien qu'il s'agisse de blocs bruts, ils ont été soigneusement choisis pour s'ajuster à peu près les uns aux autres. La maçonnerie en pierres sèches qui surmonte ces orthostats est également de belle facture : une première assise épouse les irrégularités du sommet des dalles tandis que les suivantes rattrapent progressivement les différences de niveau. Dans les parties les mieux conservées, on peut compter jusqu'à 4 assises de pierres plates surmontées par un niveau d'arrêt formé de blocs plus massifs, ceux-là même qui apparaissaient à la surface du cairn après décapage.

L'élévation de cette enceinte peut dépasser 1,5 m par endroits : elle varie notablement en fonction de la pente du terrain mais surtout de l'état de conservation. Ce dernier est en relation directe avec la structure du cairn extérieur. Au Nord-Est et au Sud-Ouest en effet, un véritable blocage formé de dalles plaquées contre les orthostats assurait une conservation parfaite; en d'autres endroits, le blocage était beaucoup plus fruste. Au Sud-Est, même, c'est une lentille de terre qui était au contact de l'enceinte; les orthostats avaient alors chassé vers l'extérieur et la maçonnerie s'était affaissée en formant une poche.

V. - LA TOMBE CENTRALE (fig. 3)

Une fois les deux grandes dalles repérées au cours du décapage enlevées de leur fâcheuse position grâce à M. Nerzic et à son tracteur, la fouille de cette partie du monument put être continuée. Elle amena à dégager une chambre carrée, orientée Ouest-Nord-Ouest - Est-Sud-Est, mesurant 2,50 m de côté environ, dont les parois étaient maçonnées en pierres sèches, d'une façon très fruste d'ailleurs. L'angle Nord-Est est par contre formé de deux dalles sub-verticales faisant entre elles un angle obtus, tandis que le mur Sud est pour une large part constitué par une grande meule dormante hors d'usage, dressée de chant; sa cuvette a en effet, à force d'usure, perforé la pierre en un trou circulaire d'une dizaine de centimètres de diamètre. Il faut également signaler que la base du mur Nord est soulignée par une série de quatre petites dalles verticales plantées légèrement en avant de la maçonnerie, très dégradée d'ailleurs.

Un décapage méthodique a montré un remplissage essentiellement constitué de pierrailles provenant selon toute évidence de l'effondrement du cairn et de la partie supérieure des parois de la tombe. Une fois ce bourrage enlevé, est apparu un niveau terreux, sensiblement horizontal et dont la fouille a conduit aux découvertes suivantes :

dans l'axe de la tombe, s'étendait sur une largeur de 0,80 m environ une sorte de banquettes très surbaissée formée par un amoncellement de petites pierres. Cette structure, qui affleurait la surface de la couche terreuse, séparait deux « fosses » parallèles profondes d'une dizaine de centimètres ;

dans le coin Nord-Ouest à l'extrémité occidentale de la fosse Nord, se trouvait le vase n° 1, qui devait avoir été déposé debout, mais avait été complètement écrasé par les chutes de pierres, les fragments de la partie supérieure étant dispersés à la surface de la couche terreuse tandis que les tessons de la base étaient restés plus ou moins en connexion ;

- diagonalement opposés au vase n° 1, la fosse Sud a livré, à son extrémité orientale, deux vases (n° 2 et 3) qui ont été retrouvés côte à côte sur le flanc, l'ouverture dirigée vers le Nord-Ouest. Complètement enfouis dans la couche terreuse, ces deux pots étaient dans un bien meilleur état de conservation. A noter qu'un large tesson, dont il n'a été trouvé aucune trace dans la tombe, manquait au vase n° 2 dont on peut supposer qu'il a été introduit déjà brisé dans la sépulture ;

- en plusieurs points apparaissaient des colorations brunes de la terre ; la plus remarquable, près de l'extrémité Ouest de la fosse Sud, montrait une bande arquée, brun-noir, entourée d'une auréole grisâtre. En coupe ces marques se révélaient peu épaisses (quelques centimètres).

L'enfouissement partiel du mobilier funéraire dans la terre garnissant le fond de la sépulture laisse penser que ce niveau représente le stade où était parvenu son remplissage par infiltrations au moment où se

produisit l'effondrement de la couverture; cette terre d'infiltration a eu en fait un rôle protecteur important, pour les vases n° 2 et 3 en particulier²⁴.

VI. - LA TOMBE LATÉRALE (fig. 2)

En 1964, la démolition du monument avait été arrêtée par la découverte, en position très excentrée vers le Nord-Ouest, d'une sépulture noyée dans la masse des pierrailles. Il s'agit d'un « coffre à rainures » d'un modèle classique, dont les dimensions internes sont les suivantes : longueur, 135 cm; largeur, 60 cm; hauteur, 70 cm. L'axe de cette tombe est dirigé Ouest-Nord-Ouest - Est-Sud-Est.

Les parois sont constituées de dalles en granite local ; elles sont soigneusement régularisées par bouchardage sur leur face interne. Les parois latérales ne sont pas verticales, mais penchent légèrement vers l'intérieur ; les « grands côtés » sont formés de dalles épaisses d'une quinzaine de centimètres ; elles portent, près de leurs extrémités, des rainures profondes de 1 cm et larges de 5 cm, dans lesquelles viennent s'ajuster avec une précision remarquable les deux pierres, plus minces, formant les extrémités. Le fond de la sépulture est également très soigné ; il est composé de deux dalles, elles aussi ajustées à quelques millimètres près. La table de couverture est un très beau bloc, long de 190 cm, large de 110 cm et épais de 15 cm. Déplacée au moment de la découverte, elle devait reposer directement sur la tranche aplatie des dalles verticales. La table de couverture ne porte pas ici de rainures d'emboîtement comme c'est fréquemment le cas dans les tombes de ce genre ; c'est sans doute à cette « négligence » de construction que le coffre devait être entièrement rempli d'une fine terre humique dans laquelle la fouille n'a rencontré que quelques charbons de bois et tessons de poterie sans caractères notables, ainsi que deux petits éclats de silex.

En ce qui concerne le problème des relations entre les deux sépultures mises au jour dans le monument, les constatations suivantes permettent d'affirmer que le coffre latéral est d'introduction secondaire dans le tumulus :

L'enceinte de la tombe centrale « ignore » totalement la tombe latérale; aucune dégradation ni influences d'aucune sorte ne sont reconnaissables au voisinage du coffre.

La tombe latérale est visiblement « intrusive » dans le cairn : le désordre général des pierres laisse la place à son voisinage immédiat à une structure de blocage sommaire mais indiscutable comblant partiellement le trou nécessaire à l'édification de la sépulture.

VII. - LES OBJETS MOBILIERS

Les objets recueillis au cours de la fouille sont presque exclusivement constitués par de la céramique; seuls quelques éclats de silex représentent en effet le matériel lithique.

1° Mobilier de la tombe centrale (fig. 5)

Vase n° 1. - C'est un pot biconique, grossièrement modelé à la main dans une terre assez fine, riche en petites paillettes de mica. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur brun-rouge dans toute son épaisseur, mais la surface externe en est noirâtre. Le rebord est simplement arrondi, sans bourrelet nettement marqué et la carène, irrégulière, est « mousse » bien que nettement indiquée. Les dimensions de ce vase sont les suivantes : hauteur 95 mm, la carène étant à 13 mm sous le rebord ; diamètres : 83 mm à l'ouverture, 116 mm à la carène, 77 mm au fond. Entre le bord et la carène devaient exister à l'origine quatre anses dont les cicatrices de décollement se distinguent encore nettement ; aucun fragment de ces anses n'a été retrouvé dans la tombe.

Vase n° 2. - C'est un vase biconique à 4 anses, typique quoique de forme très fruste ; la carène est à peine marquée et la paroi, irrégulièrement modelée dans une argile très graveleuse, est épaisse de 7 à 8 mm et a pris une couleur brun-rouge dans toute l'épaisseur du tesson. Les dimensions de cette poterie sont les suivantes : hauteur 113 mm dont 36 mm entre la carène et le bord ; diamètres : 115 mm à l'ouverture, 130 mm à la carène, 100 mm au fond. Notons que, le vase ayant été déposé incomplet dans la tombe, seules deux anses et l'amorce d'une troisième sont conservées.

Vase n° 3. - Petit gobelet tronconique sans anses, modelé à la main dans une argile analogue à celle du vase n° 2. La paroi, épaisse de 5 mm, est doublée extérieurement, à l'ouverture, par un bourrelet hémicylindrique soulignant le rebord. Les dimensions de ce vase sont les suivantes : hauteur 76 mm, diamètres : 118 mm à l'ouverture et 77 mm au fond.

²⁴ L'analyse de cette matière, effectuée au Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique de Rennes par M. J. Bourhis, Ingénieur au G.N.R.S., a montré une teneur en phosphore nettement supérieure à la normale pour ce type de sol, ce qui confirme l'usage funéraire de ce caveau.

2° Poterie du cairn (fig. 6)

Un grand nombre de tessons ont été retrouvés, dispersés entre les pierres du cairn ; si l'on excepte les quelques éléments récents provenant des niveaux superficiels (notons en particulier un tesson de céramique séricitique médiévale) on peut distinguer deux types principaux :

Une poterie assez fruste, noirâtre en section, à dégraissant quartzo-feldspathique grossier ; la surface est irrégulière et non lissée. Les rebords sont le plus souvent en bourrelet aplati et fréquemment doublés, 1 ou 2 cm plus bas sur la paroi, du vase, par un léger cordon en relief, uni ou portant parfois des incisions en coups d'ongle. Les fonds sont en général plats, mais un tesson montre un fond légèrement ombiliqué se raccordant avec une panse tronconique assez surbaissée.

Le second ensemble groupe des tessons d'aspect beaucoup plus soigné ; il s'agit d'une poterie de couleur jaune brun dans toute l'épaisseur de la pâte, modelée dans une terre finement sableuse. La surface externe, soigneusement lissée, prend une couleur brun rouge et un aspect luisant. Les rebords sont généralement amincis, ogivaux en section ; ils terminent des bords éversés le plus souvent.

3° Trouvailles diverses

Outre le charbon de bois, assez rare dans les tombes, mais plus fréquent sous le blocage de l'enceinte centrale au moins en certains points, il convient de noter un pendentif rectangulaire, à perforation sub-centrale, découpé dans un tesson de poterie (un autre pendentif, inachevé, aménagé dans un galet de quartzite noir, a été récolté par M. Nerzic dans le champ, non loin du tumulus). Des quelques éclats de silex récoltés seul un petit grattoir mérite d'être mentionné.

Les meules dormantes en granite, trouvées dans la masse du cairn, sont (à deux exceptions près) des pièces hors d'usage, brisées ou ébréchées ; leurs cuvettes, de forme ovale, sont de tailles très variables, leur longueur varie en effet d'une dizaine à une cinquantaine de centimètres pour une profondeur dépassant 10 cm sur les exemplaires les plus usés. Ces meules sont établies sur des blocs modestes, qui ne devaient guère peser plus d'une cinquantaine de kilos à l'état neuf. Il faut souligner que les exemplaires brisés ne sont représentés chacun que par un seul fragment et qu'aucune molette n'a été rencontrée au cours de la fouille.

CONCLUSIONS

D'après le mobilier recueilli, il est évident que le monument de Kerhuel se rattache aux Tumulus Armoricaux de la Seconde Série; il daterait donc du début du Bronze Moyen. Les deux vases biconiques à 4 anses livrés par la tombe centrale correspondent en effet à un type de poterie courant dans les monuments de ce genre. Il s'agit toutefois d'exemplaires de petite taille et d'une facture particulièrement fruste, que l'on peut rapprocher de ceux recueillis par P. Du Chatellier dans les tumulus du plateau du Norohou, en Loqueffret (Finistère)²⁵. Des poteries de forme aussi simple que le vase n° 3 sont par contre beaucoup plus rares dans le mobilier funéraire des Tumulus Armoricaux; notons toutefois que le monument de Ménez-Glujeau, en Lopérec (Finistère), de structure par ailleurs tout-à-fait classique, livra à L. Le Guennec un vase de forme comparable, mais d'une facture encore plus fruste²⁶.

La céramique dispersée dans la masse du cairn est très comparable à celle recueillie dans les terres de nombreuses sépultures de l'Age du Bronze; ces tessons sont en particulier, pour prendre un exemple récent où ces vestiges peu spectaculaires mais très importants ont été bien étudiés, très proches de ceux livrés par les tumulus de Kervellerin en Cléguer (Morbihan)²⁷.

Plusieurs traits particuliers mettent toutefois la sépulture de Kerhuel quelque peu en marge des monuments classiques de la Seconde Série. Parmi les détails mineurs, il faut noter la structure essentiellement pierreuse, peut-être due simplement à la difficulté de se procurer de l'argile en quantité suffisante dans les environs immédiats. La présence d'une tombe latérale n'est pas non plus d'une grande signification; la fouille a en effet montré qu'il s'agit d'une addition postérieure. Certains de ces coffres à rainures (qui ne sont pas rares dans la région) ont, comme celui de Cleidern, en Melgven (Finistère) livré un mobilier typique des tombes de la Seconde Série²⁸; il est alors permis de supposer, en l'absence de tout dépôt funéraire dans le coffre de Kerhuel, que le décalage chronologique entre les deux tombes puisse être très faible.

L'enceinte circulaire entourant la tombe centrale est un caractère architectural qui n'a été qu'exceptionnellement noté par les anciens fouilleurs, le plus souvent hypnotisés par le contenu de la tombe

²⁵ P. Du Chatellier, *Explorations sur les montagnes d'Arrhées... Saint-Brieuc*, 1(597, pp. 50-56.

²⁶ L. Le Guennec, « Fouille d'un tumulus au Ménez-Glujeau (en Lopérec) », *Bull. Soc. Arch. Finistère*, XXXVI, 1909, pp. 255-261.

²⁷ P.-R. Giot et J. Briard, « Le tumulus de Kervellerin en Cléguer (Morbihan) », *Ann. de Bretagne*, LXV, 1958, 1, pp. 5-14. - b) P.-R. Giot et J. L'Helgouach, « Fouille d'un deuxième tumulus... » *Ibid.*, LXVIII, 1961, 1, pp. 5-20. - c) P.-R. Giot et J. Briard, « Fouille d'un troisième tumulus... » *Ibid.*, LXIX, 1962, 1, pp. 5-17.

²⁸ P.-R. Giot, J. L'Helgouach et J. Briard, *Bull. Soc. Arch. Finistère*, LXXXVIII, 1962, pp. 48-54.

centrale il est vrai. On peut toutefois remarquer que deux tumulus géographiquement voisins de Kerhuel ont justement montré des structures plus ou moins comparables; ce sont les monuments de Kerambiguen, en Elliant et de Keranbroc'h, en Rosporden, tous les deux explorés par de Villiers du Terrage à la fin du siècle dernier²⁹.

La taille considérable de la tombe centrale est également un trait remarquable; la présence - exceptionnelle dans une sépulture de ce genre - de plusieurs vases, de même que la banquette médiane séparant deux fosses semblent bien indiquer qu'il s'agit ici d'une tombe double, chaque I défunt ayant dû être pourvu de son propre mobilier funéraire. Le mode de couverture de ce caveau soulève également un problème : les deux dalles retrouvées, ainsi que celle enlevée au début de la démolition, sont de taille insuffisante pour avoir pu être assises convenablement sur les côtés de la tombe; aussi faut-il supposer, soit un début d'encorbellement en haut des parois, mais aucune dalle pouvant logiquement provenir d'une telle structure n'a été retrouvée, soit une charpente en bois suppléant en partie à l'insuffisance de la maçonnerie.

La présence de meules en telle abondance n'avait encore jamais été reconnue dans des Tumulus Armoricaux de l'Age du Bronze; toutefois de tels objets ont parfois été notés isolément, par exemple dans le cairn du tumulus voisin de Kervabo, en Saint-Yvi (Finistère)³⁰.

Essayons pour terminer d'imaginer l'aspect de ce monument peu après sa construction. S'il est évident que bien des tumulus en terre, aujourd'hui très aplanis, ont vu leurs matériaux s'étaler progressivement, en particulier à la suite de leur mise en culture; il est par contre difficile de penser qu'un tel phénomène ait pu être important sur un monument essentiellement pierreux. L'assise terminale de l'enceinte centrale, encore en place, indique d'ailleurs clairement que la forme du cairn n'a que très peu évolué. Cette enceinte est en fait à regarder comme une structure destinée, après avoir été visible à un certain stade de la construction du monument, à y être finalement englobée comme le montre le blocage soigné qui la protège par endroits. Il s'agit en effet d'une construction fragile, sans fondations, et qui n'aurait certainement pas résisté à une exposition tant soit peu prolongée aux intempéries. Le volume des matériaux retirés de la tombe centrale montre que les dalles de couverture en place devaient être recouvertes par une certaine épaisseur de cairn; le centre du monument pouvait donc avoir une hauteur légèrement supérieure, de 0,5 m peut-être, en supposant qu'aucune extraction ancienne de pierre n'y ait été faite.

La très faible épaisseur du sol aux environs immédiats du monument (une dizaine de centimètres d'humus recouvrant directement le rocher) montre que, si le cairn a pu être recouvert à l'origine d'une chape terreuse, celle-ci devait être suffisamment réduite pour avoir été absorbée par infiltration entre les pierres du cairn et que l'étalement du surplus est resté négligeable.

D'une manière générale, ces constatations montrent que tous les tumulus de silhouette très surbaissée, fort nombreux du reste, ne sont pas nécessairement à regarder comme des monuments dégradés mais que, pour certains d'entre eux au moins, cette forme a pu leur être donnée intentionnellement."

Giot, 1967 : "L'arasement d'une butte pierreuse, qui n'était autre qu'un tumulus, à Kerhuel, parcelle 137 section E, fit découvrir en 1964 un beau coffre à rainures dans une position très excentrée (fig. 46). Une fouille de sauvetage fut conduite en 1965 par M. G. T. Le Roux, dégagant une tombe centrale à vaste chambre en pierres sèches, de forme carrée, entourée par une enceinte circulaire et couverte par deux dalles (fig. 47). Trois vases furent découverts dans cette tombe de l'Age du Bronze moyen (fig. 48)."

Briard, 1984, p. 268 : "Kerhuel. En octobre 1964, M. Coentin Nerzic découvrit un coffre dans une butte pierreuse située dans la parcelle dite Daous-du, à 800 m à l'ouest du village de Kerhuel. La fouille de sauvetage fut menée par C.-T. Le Roux en octobre-novembre 1965. La butte, elliptique, mesurait 21 m/16 m pour 1,5 m de hauteur. Les structures étaient assez complexes au milieu du cairn. On a pu dégager : Une enceinte centrale de 6,5 m/5,5 m, axée sur la tombe principale, composée de petites dalles de 1 m de haut maximum, surmontées d'assises en pierre sèche sur 4 niveaux. Des meules avaient été intégrées dans cette construction.

Une tombe centrale qui avait été recouverte de deux dalles insuffisantes pour couvrir le tout qui devait être complété par un encorbellement. La chambre carrée avait 2,5 m de côté. Elle contenait 3 vases. Au centre une banquette séparait 2 fosses pouvant correspondre à 2 inhumations.

Vase n° 1. Petit pot biconique de 95 mm de haut, 83 mm à l'ouverture, 116 mm à la carène, 100 mm au fond. Il devait être à 4 anses, disparues mais dont l'amorce est visible.

²⁹ a) de Villiers du Terrage, « Tumulus et monument circulaire... de Keranbiguen en Elliant », Bull. Soc. Arch. Finistère, XXV, 1898. ppp. 422-427. - b) de Villiers du Terrage, « Tumulus et monument circulaire... de Keranboch, en Rosporden », Ibid., XXVI, 1899, pp. I; 504-510.

³⁰ P. Du Chatellier, t Deux tumulus de l'époque du Bronze... » Bull. et Mém. Soc. Emul. C.-du-N., XXXIV, 1896, pp. 81-86.

Vase n° 2. Biconique à 4 anses. 113 mm de haut, 115 mm à l'ouverture, 130 mm à la carène et 100 mm au fond.

Vase n° 3. Gobelet tronconique de 76 mm de haut, 118 mm à l'ouverture et 77 mm au fond.

Une tombe latérale, très excentrée vers le nord-ouest et sans liaison avec la tombe centrale. C'est un beau coffre à rainures de 1,35 m/0,60 m/0,70 m orienté O. - N.-O. E. -S.-E. Les parois ont été soigneusement régularisées par bouchardage. Le fond comprend 2 dalles jointives et la couverture était une dalle régularisée de 1,90 m/1,15 m/0,15 m. Aucun mobilier n'y a été recueilli contrairement à la tombe centrale.

(X : 123,9 Y : 346,5 parcelle 137 El).

Biblio. C.-T. Le Roux, *Annales de Bretagne*, 1966, pp. 13-31."

Giot, 1997-b, p. 71 : "Si l'on sort de Quimper par la D 783 vers Concarneau, on peut glaner un seul autre monument un petit menhir de bas-fond de ruisseau, au nord-est de Kerhuel, près de Saint-Evarzec, mais situé sur la rive droite et plus facile à approcher à partir de Poullogoden."

Le Page, 2010 : "Dans une propriété privée, en dépit des apparences, ce menhir a obtenu son classement MH le 12 septembre 1968. Planté sur le sol gorgé d'eau d'une prairie, le menhir de Kerhuel doit sans doute sa pérennité à un environnement peu favorable aux aménagements humains. On peut supposer qu'il a fait l'objet d'un calage particulièrement soigneux étant donné le manque de stabilité du terrain. Il penche néanmoins. En dépit d'un aspect trapu et quelque peu difforme, la pierre levée inspire le respect au milieu de ce cadre sauvage et loin de tout. A noter que non loin du menhir, un tumulus fut découvert en 1964. Il abritait deux tombes et trois vases de terre cuite. On peut encore les voir au musée de Pors-Carn à St Guénolé-Penmarc'h."

● Moustoir – menhir et bloc couché

BSAF, 1946, t. 72, procès verbal séance 28/11/1946, p. XLII : "M. Dizerbo fait savoir que la coupe d'un taillis au Moustoir sur la route de Quimper à Concarneau a dégagé deux menhirs, l'un couché, l'autre dressé."

Le Page, 2010 : "On signale deux menhirs en 1946 dans un bois du Moustoir. Ils ont été dynamités. Nous sommes allés recueillir des témoignages de personnes à ce sujet. Un agriculteur qui avait, paraît-il retrouvé des explosifs laissés par les Allemands entreprit de faire sauter ces deux pierres qui le gênaient. L'explosion fut si forte que des blocs furent projetés tout près d'une maison provoquant un émoi non dissimulé chez l'habitante ! Un fragment de l'un des menhirs se trouve encore dans un jardin privé, route de Concarneau. Il est établi que le propriétaire de ce jardin l'avait récupéré au bord de la route. Il s'agit d'un gros fragment à 1,80 m au-dessus du sol et un trou d'environ 40 cm fut creusé pour lui donner une bonne assise ; ce qui nous fait tout de même 2,20 m.

C'est une résidente de la Forêt-Fouesnant qui a passé sa tendre enfance au Moustoir qui pourrait nous rapprocher de la situation d'origine de ce menhir. Elle se souvient d'une photo d'elle avec une amie. Elles sont assises sur ce menhir couché mais pas encore dynamité. Malheureusement, impossible de retrouver le précieux cliché. Elle n'a jamais vu le monolithe dans sa verticalité. Cette varzécoise désormais forestoise se rappelle précisément de l'endroit où il se trouvait mais sera-t-il possible de la faire revenir au Moustoir ?"

CANTON DU GUILVINEC

GUILVINEC

● **Chapelle de Saint-Trémeur / Kerléguer – allée couverte et affleurement à cupules**

X : 103,855 ; Z : 2332,670 ; Z : 6 (chapelle)

Chatellier, 1907, p. 317 : "*Allée couverte en partie détruite, à 200 mètres de la chapelle de Saint-Tromeur, près Kerléguer, à 2 kilomètres au Nord-Ouest du Guilvinec.*"

Caillon, Riou, 1980, p. 27 : "[Des cupules] *clairsemées sur un autre rocher près de Saint Trémeur (Guilvinec). Une cupule, plus grande que les autres, présente ici un creux central et fait penser à un sein en négatif ; on le dirait fait avec le même genre de tarière que celle qui servait à percer les cheminées d'aération des souterrains refuges en Vendée.*"

● **Kervennec / Lanvar – menhir**

X : 104,575 ; Y : 2332,455 ; Z : 8

Section AC, parcelle 964

Carte archéologique : 29 072 0001

MH : "*Kervennec - Menhir de Lanvar (cad. AC 392) : classement par arrêté du 4 juin 1962*"

Bénard et al., 1921 : "*Menhir*" (site n° 94).

Giot et al., 1961 : "[...] *à Lanvar, au Guilvinec, un menhir.*"

Giot, 1965 : "*M. L. Thiébaud nous a signalé un menhir non inventorié à Lanvar, dans un pré en bas-fond, haut de 3,50 m.*"

Caillon, Riou, 1980, p. 37 : "*Menhir de Kervennec.*"

Giot, 1997-b, p. 62 : "*A l'arrière du Guilvinec, il y a un menhir.*"

● **Kerfriant – menhir**

Bénard et al., 1921 : "*Menhir dans une ferme*" (site n° 93), au sud-est du menhir précédent, en X : 104,360 et Y : 2332,200 (très app.).

● **Men-Meur – menhir et allée couverte**

Section AH, parcelles 417 et 418

Péquart, 1927-b : "*Depuis quelques années déjà nous avons formé le projet de nous rendre aux Iles Glénans dans le but de juger par nous-mêmes de l'importance des monuments mégalithiques mentionnés et décrits par certains archéologues, et d'y pratiquer, si possible, quelques prospections intéressantes. Retenus pendant longtemps par nos recherches dans le Morbihan, ce ne fut qu'au cours de l'été 1926 que nous devions essayer de réaliser notre programme.*"

Grâce à l'intervention de notre ami M. G. Monot, correspondant de la Commission des Monuments historiques à Pont-l'Abbé, nous pûmes entrer en relations avec MM. E. et Ch. Lecorre, mareyeurs à Guilvinec et propriétaires de la plupart des îles de l'archipel des Glénans. Au cours de la visite que nous leur rendîmes, ces Messieurs, avec une confiance et une spontanéité charmantes, nous accordèrent d'emblée l'autorisation d'aller fouiller dans leurs îles. Puis, au moment de prendre congé, M. E. Lecorre nous dit en souriant : "Quel besoin avez-vous d'aller jusqu'aux Iles Glénans lorsqu'à 200 mètres d'ici et sur un terrain

qui nous appartient vous pourriez trouver quelque chose ? "Comme nous l'interrogeons sur ce qu'il voulait dire : "Venez, ajouta-t-il, et peut-être serez-vous convaincus". Quelques instants plus tard nous étions sur les lieux.

Et de fait, sur une portion de terrain sableux enclavée dans les maisons de pêcheurs environnantes, le perspicace propriétaire nous révéla la présence de quatre crêtes rocheuses émergeant de la dune d'environ 15 à 20 centimètres. La plus grande de ces roches, longue de 1 m. 80 environ, se trouvait disposée Nord-Sud et transversalement à trois autres, plus petites, orientées perpendiculairement en direction Est-Ouest (fig. 1). L'agencement de ces pierres nous parut si évident que nous eûmes l'impression d'être en présence de vestiges suffisamment intéressants pour justifier une prospection. Pour peu que MM. Lecorre fussent disposés à nous accorder l'autorisation, nous étions prêts à entreprendre le travail. "Nous en serons d'autant plus heureux, nous répondit M. E. Lecorre, que nous avons déjà signalé la chose à plusieurs reprises. Mais, puisque personne jusqu'ici ne s'est présenté, faites donc sur mon terrain tout ce qui vous plaira". Après avoir remercié chaleureusement M. E. Lecorre de ses obligeantes paroles, nous primes congé, bien décidés à revenir au plus tôt procéder aux travaux de déblaiement.

Le 24 Juillet 1926, munis de tout le matériel indispensable, nous étions à nouveau réunis, M. G. Monot et nous, à Guilvinec.

Guilvinec est un joli petit port de pêche aux maisons blanches, aux rues propres et animées par une population maritime toujours active. Bâti sur l'immense dune qui s'étend sur une profondeur de plusieurs kilomètres tout le long de la côte Firiistérienne jusqu'à Audierne, il est situé à 11 kilomètres au Sud-Ouest de Pont-l'Abbé et à 6 kilomètres environ au Sud-Est de la pointe de Penmarc'h, dont on aperçoit les magnifiques et terribles récifs, vestiges de l'ancien littoral.

Le terrain que nous nous disposions à explorer se trouve près du lieu dit Men-Meur, à l'extrémité Ouest de Guilvinec, à 200 mètres environ du port et à 100 mètres à peine du lais de mer.

Nos premières observations et mensurations nous permirent d'y délimiter une dénivellation d'environ 1 mètre de haut sur 16 mètres de long et 7 mètres de large. Nos investigations se trouvaient dès lors parfaitement localisées, avec pour points de repère les quatre crêtes rocheuses émergeant du tertre dont nous parlé plus haut.

Si, comme nous l'espérions, nous avions affaire à un monument inclus dans la dune, il était nécessaire, avant tout, de rechercher et de reconnaître avec exactitude l'emplacement et la disposition des parois qui devaient le constituer.

Rien de plus dangereux, en effet, que d'attaquer une fouille au hasard, sans méthode et sans plan défini. En dégageant avec précipitation les pierres émergeantes, nous risquions, dans l'ignorance où nous étions de leur équilibre ou de leur solidité dans le sol meuble et surtout de leur situation par rapport à un ensemble architectural quelconque, de provoquer un ébranlement ou un écroulement des supports. C'eût été anéantir dès le début toutes observations valables et compromettre fâcheusement, pour la suite, les résultats de notre travail.

Puisque la dune recouvrait intégralement tout notre champ d'action, la prudence nous commandait de respecter, pour le moment du moins, les pierres apparentes et de nous contenter de l'indication qu'elles nous fournissaient en tant que paroi présumée de chambre ou de galerie d'un monument : c'est ce dont, avant tout, il fallait nous assurer.

Profitant de l'amorce constituée par les crêtes des pierres n° 2, 3 et 4 et partant de cette dernière en direction Est-Ouest nous pratiquâmes un défoncement superficiel de 15 à 20 %, environ. Ce travail fit apparaître successivement les crêtes des dalles nos 5, 6, 7 et 8. Nous tenions donc, par la succession rectiligne des pierres, la preuve de l'existence de la paroi supposée (plan I),

Restait à chercher la deuxième succession de pierres qui devait, à notre sens, constituer l'autre paroi du monument.

Comme aucun indice ne permettait de soupçonner sa présence, soit au Nord soit au Sud de la première rangée de dalles, il fut décidé de pratiquer une tranchée de reconnaissance au travers du terrain : elle devait nous permettre de rencontrer, - si toutefois elles existaient, - d'autres dalles, peut-être la deuxième paroi de la galerie supposée du monument.

Prenant donc comme point de départ la base Nord du tertre, en face et à l'Ouest de la pierre n° 4, une tranchée de 60 % de profondeur et 1 mètre de large environ fut entreprise et poursuivie perpendiculairement au grand axe de la butte. Après avoir atteint sans obstacle, la pierre n° 4, nous prolongeâmes notre tranchée au delà de cette pierre jusqu'à la base Sud du tertre. Malheureusement, à part la dalle émergeante n° 4, aucune autre pierre ne se trouvait sur le passage de la tranchée³¹.

³¹ La suite des travaux devait nous donner l'explication de cette déconvenue : notre première tranchée, en effet, par un hasard malheureux, avait passé précisément à un des rares endroits où une dalle manquait à la paroi Nord.

Ce résultat négatif, assez peu encourageant nous détermina à recommencer le travail à mètres environ plus à l'Ouest. Cette fois la tranchée rencontra la dalle n° 13, dont la position, parallèle aux pierres déjà mises à jour, constituait un renseignement précieux. Il ne s'agissait plus que de s'assurer si la pierre découverte était ou non accompagnée de quelques autres. Dans ce but, et prenant cette pierre n° 13 comme point de départ, nous pratiquâmes un nouveau décapage de 20 à 25 % environ de profondeur en direction Est-Ouest. Ce travail devait faire apparaître le sommet de la pierre n° 12, puis, après une solution de continuité de 2 mètres environ, l'extrémité Nord de la dalle n° 9. Cette dalle, contrairement aux précédentes, s'orientait du Nord au Sud. Le dégagement de sa tête nous fit, découvrir à son extrémité la dalle n° 10, placée perpendiculairement Est-Ouest, en prolongement à peu près rectiligne avec la paroi constituée par les pierres 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Reprenant nos recherches à la paroi Nord, un nouveau décapage, à partir de la dalle n° 13 et en direction Est, détermina la mise à jour des pierres nos 14 et 15, puis, au-delà de la dalle transversale n° 1, celle des pierres n° 16 et 18.

A ce moment, nous avons donc, dessiné sur le terrain, le plan à peu près complet et explicite du monument enfoui : une grande allée centrale, composée de deux parois, de 10 m. 50 environ de longueur³², bornée à chaque extrémité par une dalle transversale, à laquelle paraissent s'accoler, de part et d'autre, en Est et en Ouest, des rudiments de chambres adventices.

Si nos prévisions étaient justes, nous étions en présence d'un monument composé de trois parties indépendantes. Notre travail ainsi localisé, nous pouvions, dès lors, et sans danger d'erreur dans la prospection, pousser nos recherches en profondeur. Délaissant pour le moment le couloir central, il nous parut plus utile d'élucider d'abord la question de ce que nous pensions être des chambres adventices. Puisque le décapage superficiel aux deux extrémités ne nous avait pas permis de retrouver la totalité des pierres de la paroi, il ne nous restait plus qu'à approfondir notre fouille avec l'espoir de les retrouver en cours du travail. Nous attaquâmes donc simultanément les deux "chambres" extrêmes en Est et en Ouest en commençant à les vider du sable qui les remplissait.

Nous dirons dès maintenant et une fois pour toutes que sur toute la surface du terrain et après une couche de 40 % de sable noirâtre recouvert de végétation herbacée, nous avons rencontré uniformément le sable blanc de la dune sur une épaisseur de 1 m. 40 environ, sous laquelle s'étendait la couche archéologique.

A l'Ouest, le rudiment de chambre, composé jusqu'alors des pierres nos 9 et 10, se compléta au cours de l'approfondissement par la mise à jour de la pierre n° 11 qui, s'étant inclinée, vers le Sud, reposait presque sur le fond de la chambre (fig. 2).

Après avoir transporté au dehors tout le sable blanc qui nous gênait, notre premier soin fut de redresser et de remettre à son emplacement primitif la dalle infléchie vers l'intérieur. Ceci fait, nous poursuivîmes nos recherches vers l'Ouest dans l'espoir de retrouver le complément de la paroi. Mais bien que nous ayons poussé notre fouille à plus de 2 mètres en avant de la chambre, il nous fut impossible de retrouver ni dalle ni vestige de calage des supports, vestiges qui eussent certainement existé si des pierres avaient été érigées à cet endroit.

La fouille entreprise dans la chambre Ouest nous révéla, sous une couche de 1 m. 40 de sable blanc pur, la couche archéologique épaisse de 20 % environ et composée de terre compacte brun noirâtre. Nous n'y recueillîmes que quelques rares tessons de poterie, des éclats de silex sans caractère et de menus fragments de charbon.

Pendant ce temps, le dégagement de la chambre Est se poursuivait dans des conditions moins décevantes et nous donnait comme premier résultat la mise à jour de la dalle n° 17, bien d'aplomb sur son calage mais dont la hauteur se trouvait sensiblement réduite du fait que son extrémité supérieure avait été brisée³³. Son orientation Nord Ouest, Sud-Est semblait limiter l'aire de la chambre (fig. 3).

Restait à découvrir la cinquième dalle, celle qui, selon nous, "devait" se trouver à l'emplacement du vide existant entre les dalles nos 17 et 18.

*A ce moment des travaux, la chambre déblayée jusqu'au sol primitif se trouvait enclavée dans la butte de sable environnante dont la hauteur à l'Est dépassait 1 m. 40. Pour retrouver la dalle manquante il nous fallait donc faire une brèche dans cette énorme masse. Cette*entreprise s'avérait d'autant plus difficile et même dangereuse qu'une foule se pressait sur les bords de la fouille et risquait, à tout moment, de faire écrouler la paroi sur nos têtes. Sans parler des conséquences fâcheuses qui en eussent résulté pour notre propre sécurité, nous ne nous soucions guère d'avoir à sortir quelques mètres cubes de sable supplémentaires et de perdre plusieurs jours à remettre le terrain en état.*

³² Les vides constatés dans la paroi Nord entre les pierres nos 11 et 12, 14 et 15, 15 et 16, pouvaient marquer soit l'emplacement de dalles couchées sur le sol et que nous étions susceptibles de retrouver au cours de nos travaux, soit, pour l'un d'entre eux tout au moins, l'entrée du monument.

³³ Ce qui explique que nous ne l'avions pas trouvée au cours du défonçage superficiel du terrain.

Malgré un barrage bien établi, mais bien vite renversé du reste, malgré nos prières et nos raisonnements, malgré toute notre persuasion patiente à les vouloir écarter, les curieux ne démarraient pas de leur poste d'observation. Les femmes, avec leurs marmots accrochés à leur ample jupe, un tricot virevoltant à leurs doigts agiles, péroraient et jacassaient sans répit. Un mot revenait à tout moment sur leurs lèvres : "An aour, an aour, de l'or, de l'or". La certitude que nous cherchions de l'or, le désir d'être les témoins d'une aussi merveilleuse découverte, peut-être aussi l'espoir de s'approprier quelques bribes du précieux métal, rendaient les spectateurs inconscients de la gêne, des ennuis qu'ils nous occasionnaient et des accidents qu'ils pouvaient provoquer (fig. 4).

Nous dûmes recourir plusieurs fois, au cours de nos recherches, à l'intervention énergique du propriétaire ainsi qu'à l'autorité de M. le Recteur de Guilvinec, qui était venu examiner nos travaux, pour faire reculer momentanément les commères imprudentes et les marmots turbulents.

Grâce à une trêve de cette sorte, nous pûmes enfin pratiquer une nouvelle saignée dans le sable, en commençant par la surface pour éviter les éboulis. Après un travail de plusieurs heures nous n'avions encore rien trouvé. Nous commençons à désespérer lorsqu'on vit apparaître l'extrémité de ce que nous pensions être la dalle cherchée. On entreprit alors de la dégager, mais il nous sembla que les dimensions de la pierre étaient plus grandes que nous les avions supposées. Comme le soir était venu et que la foule continuait à ne nous laisser aucun répit, il fut décidé que nous reprendrions le travail le lendemain de très bonne heure.

Le déblaiement s'effectua ainsi beaucoup plus tranquillement, mais au lieu de la simple dalle plate qui, selon nos prévisions, devait constituer le support manquant, ce fut, à notre grande surprise, un menhir de 2 m. 50 de long que nous mîmes à jour (fig. 5).

Il était étendu en orientation Nord-Est-Sud-Ouest, directement sur le sol naturel. Seul son culot, un peu plus élevé, reposait sur du sable blanc qui, au moment de la chute, avait comblé l'alvéole dans laquelle il avait été encastré. Son extrémité Nord était taillée en lech sur une longueur de 1 mètre environ, tandis que le reste de la pierre, jusqu'à la base, était resté absolument brut. Ces particularités nous suggèrent donc les hypothèses suivantes :

Le monolithe était le menhir indicateur de la sépulture. Au moment de la construction du monument il se trouvait érigé, comme tout l'ensemble mégalithique, sur le sol primitif. Au cours des siècles qui ont suivi, les sables ont recouvert le monument jusqu'au niveau des dalles de couverture³⁴. Le menhir, à ce moment se trouvait donc enfoui jusqu'à 1 m. 50 de son extrémité inférieure et n'émergeait par conséquent que de 1 mètre au dessus des sables. Or c'est précisément à partir de ce niveau qu'il est taillé. Il est donc plus que probable que les populations vivant à cette époque, et trouvant le monolithe surgissant de la dune, l'ont adapté à leurs coutumes en le taillant en lech. Plus tard, la guerre acharnée que les différents conciles et Charlemagne lui-même dans son édit d'Aix-la-Chapelle (789) livrèrent aux païens adorateurs des pierres, entraîna la destruction du lech. La position du monolithe, reposant sur le sol primitif à 1 m. 50 au-dessous du niveau de la dune, indique nettement ce qui s'est passé. Voulant enfouir ce lech, les gens chargés de ce travail eurent la désagréable surprise de constater qu'ils n'avaient pas affaire, comme pour la plupart des lechs, à une pierre enfoncée de quelques dizaines de centimètres dans le sol. Ils durent descendre jusqu'au niveau primitif et enlever le calage du menhir. Puis ils l'ont basculé dans la fosse ainsi creusée. C'est ce qui explique la situation dans laquelle nous l'avons trouvé, la tête touchant le sol naturel et la base légèrement soulevée. Du reste, c'était le seul moyen d'exécuter l'ordre des Conciles enjoignant d'avoir à enlever toutes les pierres "jusqu'à leur base enfoncée dans la terre".

Le soin de le relever et de le remettre en place devait nous échoir quelques 1000 ou 1200 ans plus tard. A cet effet, connaissant son point d'érection, nous commençâmes à le soulever par la tête au moyen d'un cric : puis, après des manœuvres successives dont l'exposé ferait ici l'objet d'un trop long développement, nous réussîmes à le redresser à son emplacement primitif. Il nous avait fallu pour ce travail cinq heures environ (fig. 6).

Le menhir remis en place, les recherches en vue de retrouver le support fermant la chambre continuèrent par le prolongement de la tranchée vers l'Est. Mais nos efforts demeurèrent infructueux. Cette dalle, dont il nous a été impossible de trouver les pierres de calage, nous paraît donc n'avoir jamais existé.

Les fouilles pratiquées dans la chambre Est furent peu fructueuses, cette chambre ayant été violée antérieurement. Après avoir enlevé la première couche superficielle de terre végétale puis la masse de sable, nous avons trouvé la couche archéologique de 20 %, d'épaisseur. Sous cette couche, un dallage en grande partie détruit s'étendait vers l'Est jusqu'à 1 m. 50 environ : nous y avons observé quelques traces de foyer et des pierres rougies par le feu. Nous avons recueilli dans cette chambre quelques fragments de poterie dont un orné au pointillé, des silex sans retouche, plusieurs éclats de quartz paraissant taillés (?), un morceau de

³⁴ Le fait que nous n'avons retrouvé aucune des tables tendrait à prouver qu'elles restèrent apparentes, ou tout au moins très légèrement recouvertes par le sable, ce qui explique leur disparition subséquente

schiste vert en partie décomposé et un outil en pierre fort intéressant. Long de 10 %, et large de 4 %, il porte à chaque extrémité des traces de travail. Au tiers de sa longueur, deux cupules ont été creusées symétriquement sur deux de ses faces latérales.

Pendant que nous effectuions nous-mêmes les fouilles dans la couche archéologique des chambres Est et Ouest, nous faisons procéder par nos ouvriers à l'approfondissement de la chambre principale. Ce travail, mené sur toute la longueur de la chambre par tranches successives de 30 % d'épaisseur environ, ne fut abandonné par les hommes que lorsqu'il ne subsista plus à peu près qu'une épaisseur de 20 %, de sable blanc. Il était en effet nécessaire de laisser sur toute la surface une chape de protection destinée à dérober la couche archéologique aux regards des curieux et surtout à la soustraire aux incursions et dégradations dans la fouille pendant notre absence. Cette chape de protection devait être enlevée ensuite par nos soins au fur et à mesure de la prospection de la chambre principale (fig. 7).

Nos premières observations, dès que le sable blanc eut été presque totalement sorti de la chambre, furent les suivantes :

Alors que les dalles de la paroi Sud avaient gardé une station verticale absolue et une solidité complète, les dalles de la paroi Nord au contraire, étaient fortement inclinées vers l'intérieur avec un faux aplomb de 65 % environ. Dès le premier abord, il ne nous parut pas possible qu'une poussée naturelle des sables ait pu provoquer un tel ébranlement, puisque le remplissage du monument opposait une contre-pression égale à la pression extérieure. De plus si les trois pierres manquantes à la paroi Nord avaient subi, avant leur chute, la même inclinaison que leurs voisines, comment se faisait-il que nous ne les ayons pas trouvées à l'intérieur. Fallait-il supposer qu'elles se fussent abattues, à l'inverse du mouvement général de la paroi toute entière, à l'extérieur du monument ? Bien que le fait nous parut peu probable, mais résolu tout de même à nous en assurer, nous décidâmes de les rechercher au dehors. A cet effet, nous fîmes ouvrir successivement des tranchées de 3 mètres de long entre les pierres n^o 9 et 12, 14 et 15, 15 et t. Si ce long travail ne nous fit pas retrouver les dalles absentes, nous eûmes tout au moins la satisfaction de découvrir, bien en place, les importants calages de ces blocs, preuve incontestable que des supports avaient été érigés à cet endroit (fig. 8)³⁵. Ces calages, destinés à contre-buter et à maintenir de part et d'autre des dalles de taille imposante, étaient composés de deux rangées parallèles de pierres volumineuses de 50 à 60 %, de haut, séparées par un espace de 30 à 25 %, environ (v. plan II). Le fait de retrouver ces témoins " intacts et dans une position rigoureusement verticale devait nous donner la seule explication plausible concernant la disparition des trois supports et le mauvais état de la paroi Nord. Nous avons donc par le raisonnement reconstitué les faits de la manière suivante:

Les dalles de couverture, dont nous n'avons retrouvé aucune trace, étaient, d'après nos premières observations, à peine enfouies dans le sable. Logiquement elle devait donc disparaître les premières. Celles-ci enlevées, les crêtes des supports sur lesquels elles reposaient apparurent à leur tour. A ce moment, la convoitise suscitée par la vue de ces magnifiques pierres détermina, sans nul doute, le désir de se les approprier. Pour parvenir à arracher les dalles du sable dans lequel elles étaient enfouies, on attachait une corde ou une chaîne à la partie qui était apparente et l'on exerça une forte traction, sans doute à l'aide d'animaux de trait.

Trois de ces dalles furent ainsi extraites de leur alvéole. Toutefois, la même tentative, renouvelée sur les autres supports, n'eut pas le résultat escompté³⁶. Elles résistèrent à tous les efforts non sans avoir été suffisamment ébranlées pour s'incliner d'une façon très prononcée vers l'intérieur du monument.

Enfin il est probable que les difficultés mêmes de cette entreprise furent assez grandes pour provoquer l'abandon d'une manœuvre semblable sur les supports de la paroi Sud, circonstance qui nous a permis de retrouver cette paroi en excellent état de conservation.

Après avoir fait ces diverses remarques, il ne nous restait plus qu'à entreprendre l'examen méthodique de la couche archéologique encore recouverte, comme nous l'avons dit, de sa chape de protection. La dernière épaisseur de sable fut donc enlevée soigneusement sur toute la surface comprise entre les dalles n^o 7, 8, 9 et 12.

En commençant au pied de la dalle n^o 9, nous avons recueilli autour de ses pierres de calage³⁷ et reposant sur un lit d'argile cuite, d'infimes débris osseux très friables dont quelques-uns étaient colorés en vert.

³⁵ La découverte de ces calages taisait évanouir la possibilité d'une entrée du monument dans la paroi Nord.

³⁶ Ce que nous avons compris, lorsque, dans la suite, nous avons pu examiner le mode de calage des supports ébranlés. Le choix des pierres, leur agencement bien réfléchi en vue d'une consolidation parfaite des énormes dalles du monument, constituaient, là encore, et une fois de plus, une éloquente démonstration de la technique savante employée par les constructeurs dolméniques.

³⁷ Au cours de la prospection du monument nous avons toujours respecté les pierres de calage. Leur déplacement, outre le peu d'intérêt qu'il présente, peut, en effet, compromettre la solidité de l'édifice et provoquer sa ruine subséquente. Ce sont des imprudences de cet ordre qui ont déterminé la disparition de tant de monuments mégalithiques.

L'examen de la couche archéologique dans tout le fond Ouest de la grande chambre et jusqu'aux dalles n° 12 et 7 ne nous a donné aucun résultat.

*Cette terre enlevée, nous avons constaté l'existence sur le sol d'un dallage en larges pierres plates dont la partie Nord avait du reste disparu. Il nous sembla, dès lors que le monument avait été violé ultérieurement. Cette éventualité se trouva confirmée par la présence aux abords de la dalle n° 12 d'un amas de coquillages assez considérable composé en majeure partie de bernicles (*Patella vulgata*) et d'ormaux (*Haliotis tuberculata*), mélangés à de nombreux fragments de poterie de charbon et de débris osseux.*

Il semble donc qu'une première violation du lieu ait été commise avant l'envahissement des sables. On a pu pénétrer dans la sépulture dans le but de dérober les objets qui y avaient été déposés puis soulever et détruire une partie du dallage pour s'assurer qu'il n'y avait rien dessous.

Par contre, en poursuivant notre fouille vers l'Est, nous avons constaté que le terrain compris entre les dalles n° 12 et 7 n'avait pas été bouleversé. Sur le dallage parfaitement en place nous avons recueilli d'abord de nombreux tessons de poterie, des charbons³⁸ et quelques silex sans caractère. Puis nous avons mis à jour un squelette en tellement mauvais état de conservation qu'il n'en subsistait d'intact que quelques os des bras et quelques débris du crâne, dont un fragment de mâchoire et plusieurs dents. Tout le reste du corps avait disparu, soit du fait de la violation, soit par suite de la désagrégation naturelle. Avec d'infinies précautions nous avons prélevé ces vestiges humains en vue d'une détermination future³⁹.

A cet endroit et aux alentours immédiats du squelette nous avons relevé la présence d'un deuxième dallage composé de pierres plates comme le premier et superposé à celui-ci.

De nos observations, et d'après les traces relevées sur le dallage, il résulte que le corps était probablement placé en direction Nord-Sud, la tête se trouvant à la base du support n° 12 et les pieds dirigés vers la dalle n° 7. Ce qui confirma ensuite cette hypothèse, ce fut la découverte de deux objets placés l'un à la tête, l'autre à l'emplacement présumé des membres inférieurs. En effet, tout contre le support n° 12, à 90 % de son extrémité Ouest, nous avons trouvé, niché entre les pierres de calage de ce monolithe, un vase apode entier en poterie noire très grossière, mesurant 11 % de diamètre, 9 % de hauteur et 8 à 9 % d'épaisseur (fig. 9 et 10). En face et à environ 70 %, du support n° 7 nous avons recueilli ensuite une hache en pierre verte de Tréogat mesurant 80 m/m de long sur 45 m/m de large (fig. 11). La présence de ces objets venait donc corroborer la position probable du corps étendu dans la sépulture. Nous avons ramassé en outre de nombreux tessons de poterie, qui nous ont permis de reconstituer des parties de vases assez volumineuses, quelques silex dont certains portent des retouches, un broyon en quartz et un galet dont une face est fortement polie. Le fond de la chambre avait été complètement bouleversé et le dallage détruit sauf devant les supports n° 14 et 5.

Poursuivant notre fouille, toujours par le même procédé, c'est-à-dire en décapant la mince couche de sable laissée à dessein sur la couche archéologique, nous avons prospecté le deuxième tiers de la chambre jusqu'aux extrémités Est des supports n° 14 et 5, où nous n'avons trouvé que quelques rares débris de poteries et des coquillages. Pour le dernier tiers de la fouille il en fut de même et nous ne devons plus trouver de relativement intacte qu'une surface d'un mètre carré environ, comprise dans l'angle formé par les supports n° 1 et 2. Nous avons recueilli auprès des pierres de calage du support n° 1 un tesson important avec une anse plate et un fragment de bronze (plan II).

Pendant que la fouille s'achevait, nous faisons procéder à la reconstitution du dallage sur le sol de la grande chambre. Ceci fait et notre fouille terminée, nous entreprîmes la restauration du monument. Les dalles n° 12, 13, 14 et 15 étaient fortement inclinées à l'intérieur comme nous l'avons dit plus haut : il s'agissait de les redresser dans leur position primitive. A cet effet, il fallut dégager les dalles en question par une tranchée creusée dans le sable se trouvant en dehors du monument, immédiatement derrière elles (fig. 12). Nous avons pu de la sorte vérifier la solidité des calages extérieurs et les consolider au besoin. Puis successivement nous avons relevé ces quatre dalles en ayant soin de remplacer par des pierres plus solides le calage primitif ébranlé et en partie écrasé par le poids des énormes supports. Après plusieurs jours d'un travail long et pénible, le redressement total était effectué (fig. 13). Ayant comblé la tranchée extérieure de manière à contre-buter à nouveau la paroi Nord, nous avons élevé, aux emplacements des supports manquants, des murets de mottes de gazon superposées, à défaut de pierres que nous n'avons pu trouver aux environs.

Enfin, pour terminer, nous avons nivelé tout le sable à l'entour du monument et répandu sur le dallage reconstitué au fond de la chambre toute la terre provenant de notre tamisage.

³⁸ Ces charbons ont été examinés par M. Guinier, directeur de l'Ecole Forestière de Nancy. On trouvera plus loin le résultat de son étude.

³⁹ Les ossements ne sont malheureusement pas restés entiers et sont tombés peu après en poussière. Seules les dents ont pu servir d'indication sur le personnage inhumé.

En conclusion, si ces fouilles, effectuées dans un monument violé anciennement, n'ont donné qu'un mobilier funéraire très réduit, nous avons eu, du moins, la satisfaction de pouvoir mettre à jour une construction extrêmement intéressante et dont l'existence, aux temps actuels, demeura longtemps insoupçonnée.

Comme architecture, ce monument réalise un type spécial d'allée couverte que nous n'avons jamais rencontré, pour notre part, dans le Morbihan et qui semble particulier au Finistère. On en peut citer comme exemplaires les monuments de Commana et de Kerriou (commune de Gouézec).

L'allée couverte de Men-Meur (plan II) est composée d'une grande chambre principale mesurant 10 m. 85 de long, aux extrémités de laquelle viennent s'accoler ce que nous croyons être deux petites chambres adventices : celle de l'Est, la plus complète, mesurant 1 m. 90 de long, celle de l'Ouest 1 m. 35 environ. La longueur totale du monument est donc de 14 m. 10. La largeur entre les deux parois de la chambre centrale est assez inégale. A l'Ouest, elle est de 2 m. 13, au centre de 2 m. 20 et à l'Est de 1 m. 60 seulement. Nous pensons que cet écart provient de ce que la dalle transversale Ouest (n° 9) étant sensiblement plus large que celle de l'Est (n° 1) les constructeurs ont dû biaiser la paroi Nord à partir du support n° 14 pour venir à l'aplomb de la dalle n° 1.

Quant à la hauteur du monument, on peut supposer qu'elle atteignait, en général, celle des plus hautes dalles nos 4 et 7, soit 1 m. 72 à 1 m. 75. On remarquera toutefois que les supports de la paroi Nord sont moins élevés que ceux de la paroi Sud. Cette particularité n'a rien qui doive nous étonner. Nous savons, en effet, que les dolméniques, lorsqu'ils avaient affaire à des blocs d'inégales grandeurs, "rattrapaient" la différence de hauteur et assuraient l'horizontalité de leurs

6 dalles de couverture au moyen d'une maçonnerie édifiée dans ce but. On en a de trop nombreux exemples pour qu'il soit nécessaire d'insister. D'autre part, il est possible aussi que les manœuvres d'extraction dont nous avons parlé plus haut aient occasionné un étêtement accidentel des supports.

Quoiqu'il en soit, on peut se rendre compte, par les dimensions que nous en donnons, l'importance de l'allée couverte de Men-Meur. Construite avec des matériaux de choix, dalles énormes et superbes, érigées avec une science et un soin remarquables elle apparaît comme un témoignage de la vénération dont jouissaient, de leur vivant, les personnages inhumés dans ces sépultures. Car bien que les fouilles ne nous aient donné que les vestiges d'un seul squelette, il ne s'ensuit pas que le monument n'en ait pas abrité d'autres que le viol des lieux a pu faire disparaître. On a peine, en effet, à s'imaginer qu'une construction aussi vaste ait été élevée pour abriter les restes d'un unique individu, surtout lorsqu'il s'agit d'un adolescent de 10 à 12 ans, comme l'a démontré M. le Dr Siffre, Directeur honoraire de l'Ecole Odontotechnique de Paris, après examen des dents recueillies par nous, et dont on retrouvera la description technique en fin de cette relation. Malheureusement, faute de documents plus nombreux, la question demeure à jamais insoluble.

Un autre problème se pose encore : y avait-il ou non une entrée latérale à cette sorte d'allée couverte ? Si oui, le seul endroit où on pourrait la situer, à Men-Meur, serait entre les dalles n° 17 et 18 de la chambre Est qui, comme nous l'avons dit, paraît n'avoir jamais eu de dalle de fermeture. Ce qui, à première vue, renforcerait cette hypothèse est la présence, à la base Sud de la dalle n° 1, d'une échancrure qui, coïncidant avec une dépression à la base du support n° 2 paraît former avec cette dernière une sorte de "chatière", assez exigüe du reste, mais suffisante pour livrer passage à un être fluide qui, de la sorte, aurait pu se glisser et pénétrer dans la chambre principale (fig. 14) ? Nous ne nous croyons pas cependant autorisés à prétendre qu'il y eut vraiment là, du fait de l'utilisation possible de ce hiatus, une véritable entrée au monument. Qui sait si, d'une part, la disparition de la dalle de la petite chambre, puis, d'autre part, l'aménagement d'un passage, n'ont pas été réalisés en vue d'une violation de la sépulture ? Ce qui nous laisse incertains, c'est que les belles allées du Mougau à Commana et de Kerriou, si semblables comme architecture à celle de Men-Meur, ne paraissent comporter aucune particularité de ce genre. Il apparaît donc au contraire, que ces sortes de monuments devaient être complètement fermés après l'inhumation et que, si l'on voulait y pénétrer dans la suite, on ne pouvait le faire qu'en déplaçant les dalles de couverture.

Enfin nous devons insister sur le menhir. Outre qu'il confirme une fois de plus la théorie des menhirs indicateurs qui, sans doute, accompagnaient généralement les monuments, il présente un intérêt tout particulier. Il est curieux de constater que les populations de cette région, désirent tailler un lech, se sont servis d'une pierre en place émergeant du sol d'une hauteur appropriée. D'ordinaire, les lechs semblent avoir été taillés dans des pierres mobiles, érigées ensuite à un emplacement déterminé. Or, la partie supérieure du menhir de Guil-vinec étant seule taillée, nous pouvons en inférer qu'à cette époque une épaisseur de 1 m. 50 de sable recouvrait déjà le sol. Il est difficile d'établir la date précise à laquelle cette émergence de la pierre a été travaillée. Cependant nous ne croyons pas qu'on puisse remonter au-delà du ve siècle, car il ne me semble pas qu'il y ait eu de lechs avant cette époque. Quand à son ensevelissement, en admettant même un certain retard dans l'application des édits qui ordonnaient la destruction de ces monolithes, on ne saurait le croire postérieur au xe siècle, à la rigueur au XIe siècle. Il y aurait là l'indication que la légende " des 4 bâtons ", fixant en VIII l'arrivée des sables dans la région ne reposerait pas sur

une base sérieuse puisque nous voyons que le niveau du sol au XI^e siècle était sensiblement le même que de nos jours.

Pour terminer, nous attirons l'attention sur la difficulté qu'il y a à déceler des remaniements un peu anciens lorsqu'on a affaire à du sable de dune. Il est certain que l'on a été obligé de creuser une tranchée pour pouvoir enfouir le menhir à une époque bien postérieure à la construction de l'allée couverte. Or, dans toute son épaisseur, le sable présentait un même aspect et aucune trace de remaniement n'a pu être constatée.

Ceci termine nos observations sur le magnifique monument de Men-Meur en Guilvinec. Il ne nous reste qu'à souhaiter de le voir longtemps sous la sauvegarde de ses heureux propriétaires qui nous ont assuré que toutes les mesures seront prises par eux en vue de sa conservation⁴⁰.

Nancy, Mai 1927."

Suivent résultats des analyses sur charbons et dents.

L'Helgouac'h, 1965, p. 282 : "A Men-Meur, les fouilles de M. et S.-J. Péquart (1927) ont précisé que la couche archéologique n'y était épaisse que de 0,20 m et qu'elle était recouverte de 1,80 m de sable dunaire récent. Quelques dents trouvées dans ce monument appartenaient à déjeunes enfants de 10 à 12 ans."

Chauris, 2004b : "Le cas du démantèlement de l'allée couverte située dans les dunes de Men Meur près du Guilvinec, est tout à fait original. En effet, plusieurs de ses dalles ont été enlevées et transportées à Porz Poullan, à la limite septentrionale du Pays bigouden, dans le but de restaurer la superbe allée couverte. Les éléments en provenance de Men Meur peuvent être facilement identifiés par leur différence pétrographique avec la pierre originellement utilisée à Porz Poullan."

LOCTUDY

Un plan de la commune, réalisé par Roland Chatain et disponible sur le site internet de Loctudy, indique trois menhirs, celui de Pengalouic et deux autres dont aucune autre source ne parle : un est situé au nord de Penapart, l'autre à Kerambourg.

● Coadigou – tumulus

Chatellier, 1907, p. 307 : "Sur les dunes, au Sud du village de Coadigou, tumulus, fouillé à une époque inconnue, laissant voir des restes de chambres et d'allée couverte."

● Cosquer – dolmen détruit

Chatellier, 1907, p. 306-307 : "Dolmen, aujourd'hui détruit, dans une parcelle dite Ménez-Bris à l'Est du marais de Loctudy, près du village du Cosquer. Le cultivateur qui le détruisit, vers 1878, y trouva des poteries, des éclats de silex et un casse-tête percé d'un trou central. (Musée de Kernuz)."

● Eglise – stèle gauloise

Peyron, 1903 : "Notre-Dame de Porz-bihan. Ancienne chapelle du XVI^e siècle, dans le cimetière, près d'un menhir surmonté d'une croix."

Guénin, 1934 : "1978. - Menhir christianisé, à Loctudy. Com. de Loctudy, cant. de Pont-l'Ahbé. Ancienne chapelle du XIV^e siècle, dans le cimetière, près d'un menhir surmonté d'une croix. Chan. Peyron, Egl. et chap. du dioc. de Quimper, dans Bull. Soc. Arch. Finistère (1903), XXX, 183."

● Kergall – coffres

BSAF, Procès verbal séance 26/04/1962, p. XXIV : "M. Le Guiner, directeur d'école en retraite à Loctudy, nous informe de la découverte après une tempête, de deux tombes préhistoriques à la pointe de Kergall. Placées sur fond rocheux, elles étaient recouvertes de dalles de 1 m. x 0 m. 50. La mer a affouillé ces sépultures dont la position prouve l'affaissement du littoral."

⁴⁰ Les objets trouvés dans l'allée couverte de Men-Meur ont été, d'accord avec les propriétaires, déposés au Musée archéologique de Quimper

Giot, 1962-a : "Les coffres de la plage de Ty-Anquer, près de l'Île Salgren, en Ploéven, déjà visibles et signalés précédemment (Bulletin, LXXXIV, 1958, p. 202), ont été vus à nouveau en 1962 à la suite des tempêtes de l'hiver. Un coffre similaire aurait été vu sur l'estran de Kergall à Loctudy. Enfin d'autres tombes du même genre ont été visibles à la fin de 1962 sur l'estran à l'Ouest de la pointe de Moustierlin, en Fouesnant, où ils ont été signalés par des multiples témoins. Ces sépultures semblent nettement différentes des beaux coffres de l'Age du Bronze Moyen dont il a été question plus haut. A la lumière d'un datage radio-carbone obtenu récemment pour un coffre découvert à Plouray (Morbihan), on doit penser qu'il s'agit de petites tombes du Bronze Final, ou même des débuts de l'Age du Fer."

Giot, 1965 : "M. Le Guiner a signalé deux coffres, visibles un moment sur l'estran près de la pointe de Kergall au début de 1962."

Briard, 1984, p. 246 : "Kergall. 2 coffres sur l'estran signalés par M. Le Guiner (hiver 1962). Biblio. Gallia Préhistoire, 1965."

● **Kermenhir – menhir détruit**

Chatellier, 1907, p. 306 : "Menhir détruit, à Kermenhir."

Giot, 1997-b, p. 64 : "Loctudy possède un lieu-dit Kermenhir, sans monument subsistant, mais devant l'église on voit une belle stèle cannelée de l'Âge du Fer qui elle aussi a dû être taillée dans un menhir."

● **Lesconil – 2 tumulus détruits**

Flagelle, 1878 : "Apparence de deux grands tumulus à l'est de Lesconil."

Chatellier, 1907, p. 307 : "A l'Est du village de Lesconil, dont ils étaient séparés par un bras de mer, deux tumulus, détruits pour avoir des matériaux, lors de la construction de la digue de dessèchement des marais."

● **Pen Glaouic – menhir**

X : 111,900 ; Y : 2337,400

Domaine public maritime

Carte archéologique : 29 135 0001 (commune de Loctudy)

Carte archéologique : 29 220 0002 (commune de Pont-l'Abbé)

MH : "Penglaouic - Menhir (cad. A) : classement par arrêté du 7 mai 1974"

Chatellier, 1907, p. 321 : "Menhir, dont la base est aujourd'hui baignée par la mer, sur le bord de la rivière, à 2 kilomètres au Sud-Est de Pont-l'Abbé en face l'île Chevalier."

Devoir, 1912 : "Menhir de Mogueriou. Ce menhir que je n'ai pu voir qu'à distance a sa plus grande largeur dans un plan N.-E.-S.-O. ; l'épaisseur, suivant un plan perpendiculaire est plus faible, de la moitié au moins. Le croquis de la figure 8 indique suffisamment sa position.

La hauteur d'eau, au moment où la vue n° 9 a été prise atteignait 4m 90 au-dessus du niveau des plus basses mers : je n'ai pas eu le temps de retourner près de ce menhir à une période de marée plus favorable aux observations."

Burl, 1987 : "59 Pen Loic, Pont-l'Abbé Menhir

17 km sud de Quimper, 3 km sud-est de Pont l'Abbé. Sur la D 2, à 2 km au sud de Pont-l'Abbé, prendre la seconde route à gauche. Après Kerduel, la route tourne à droite. Prendre la première route à gauche pour Pennglaouic. Du hameau, un sentier mène en 100 m au menhir situé au bord de l'anse du Pouldon.

Ce beau pilier granitique de 3 m de haut est à moitié submergé à marée haute, témoignant ainsi de la remontée du niveau de la mer depuis l'époque préhistorique."

Giot, 1997-b, p. 64 : "Au point de vue de cet aspect des variations du niveau marin, le monument le plus intéressant est le menhir de Pennglaouic, en Loctudy, mais à la limite de Pont-l'Abbé, sur le bord de la rivière-estuaire à ce nom, au milieu d'une vasière recouverte à marée haute. Sa base se trouve 0,50 m sous

le niveau moyen actuel. Pour y arriver, il faut prendre l'une des petites routes qui, vers Ker dual ou Rosquerno, permettent d'approcher le rivage, puis de marcher à pied jusqu'à celui-ci, à travers bois."

Chauris, 2004a : "Au faciès à grain fin se rapportent le Guiric, Penglaouic (un granite semblable affleure à proximité), Kerverret..."

● Plage d'Ezer/Kerafede – tombe à couloir

X : 113,100 ; Y : 2332,800

Carte archéologique : 29 135 0002

Giot, 1949 : "La mer ayant fait reculer les dunes sur la plage d'Ezer, on a vu apparaître les supports d'une chambre dolménique (fig.2) contenant encore une partie de son remplissage, dont l'exploration nous a donné de nombreux tessons de poterie unie, une petite lame et quelques éclats de silex, et une pendeloque en schiste rouge cambrien, percée de deux trous de suspension (fig. 3)."

Giot, 1958-a : "Rappelons que nous avons découvert sur l'estran à Ezer, en Loctudy, la chambre d'un tel monument, ensable et plus ou moins dégagé par la mer, qui fouillé en 1950 nous avait donné des tessons de céramique unie, des silex et une pendeloque en schiste rouge à double perforation (Gallia, VII, 1949, p. 254-255)."

Giot et Morzadec, 1992 : "En septembre 1950, l'aîné d'entre nous (P.-R. G.), fouillant à St-Urnel avec la collaboration de J. Cogné (qui a terminé sa carrière comme professeur de géologie à l'Université de Rennes), de I.E. Jones (qui a terminé sa carrière comme professeur de géographie à l'Université de Birmingham) et de feu C. Thépot (qui termina sa carrière d'enseignant de sciences naturelles comme proviseur du lycée de Lannion), une excursion dominicale nous amena à découvrir sur l'estran de la plage d'Ezer en Loctudy, dépassant de quelques décimètres du sable, un petit cercle de pierres fort suspect, où jouaient les enfants. Le cordon dunaire, suite à quelques tempêtes avait subi un fort recul de ses parties basses, et l'estran un démaigrissement. Le sommet des pierres pouvait correspondre au niveau des plus hautes mers moyennes de vives eaux d'après la ligne des algues, mais évidemment les vives eaux de tempête pouvaient monter bien plus. A l'époque, le cordon dunaire, à l'est de l'angle du C.V. de Loctudy à Lodonnet, présentait une belle hauteur. Sur la carte marine n° 5368 levée en 1903-1905, on en avait représenté la morphologie tout spécialement comme une dune allongée en une ellipse de 200 m.

ARCHITECTURE (fig. 2, 3, 4)

On décida un nettoyage de ces pierres qui fut effectué dans les jours suivants. Neuf pierres plantées dessinaient un ovale orienté presque nord-sud de 4 m sur 3 m, avec deux interruptions, les pierres voisines étant presque jointives. A l'interruption est, large de 0,70 m environ, correspondait à 1 m de son bord sud une autre petite pierre plantée orthogonalement, qui aurait pu border un «couloir». L'interruption ouest, large d'environ 1,60 m se faisait remarquer par le fait que la dalle qui lui succédait à son nord était un peu déviée vers l'extérieur. Ce fut le seul orthostate qui fut sondé jusqu'à son pied, sa hauteur totale faisant 1,26 m. Les autres pierres principales s'élevaient de 0,80 à 1,00 m au-dessus de ce qui restait du vieux sol sous le sable de la dune et de l'estran, et on évita de sonder à leur pied de peur de les déchausser en dérangeant leurs pierres de calage. Il était évident qu'on se trouvait en présence d'une chambre dolménique délimitée par ces orthostates. Le problème était celui de l'aboutissement du couloir, soit au nord-est comme la petite pierre le suggérait, ou à l'ouest, ce qui serait une orientation insolite; on pouvait penser que de ce côté une ou deux pierres avaient déjà été perdues. Plus bas sur l'estran il dépassait trois ou quatre pierres qui semblaient être des têtes de rocher, comme on se trouvait à peu près dans Taxe d'un des platiers rocheux figurés sur les cartes (la marine, et les 1/25 000 allemand de 1943 et I.G.N. de 1972). Le dolmen aurait été installé sur le point le plus élevé de ce haut-fond rocheux relatif, entre deux vallons. Le marnage maximum actuel dans cette zone est de 5,52 m.

Une fois le sable de l'estran enlevé, à part quelques pierres volantes arrivées comme galets ou comme éboulis, on se trouvait devant un vieux-sol résiduel de couleur très noire, à trame sablo-arénaïque, hydromorphe, et correspondant bien à celui pouvant s'être formé sous un marais littoral derrière cordon dunaire, et dont précisément le marais actuel se trouvait au NNE en arrière du site, dans son tracé de 1967 sur la carte I.G.N., mais qui a été asséché depuis. On doit penser que ce sol s'est formé à un moment où le cordon littoral était en avant de son emplacement subactuel; et dans ce sol, il traînait quelques tessons de poterie commune gallo-romaine.

Il se trouve que les estrans de Loctudy sont particulièrement riches en gisements de dépôts organiques littoraux, dits souvent «tourbières» sinon «forêts» sous-marines. On en a signalé dans toutes les baies et criques, d'ouest en est, au sud de Kerizur et de Kerfriant, avec nombreux troncs de chênes; à Ezer même où A. Guilcher les a vues affleurant à 3 m sous les plus hautes mers; à Beg Kerafédé où l'épaisseur atteignait le mètre; à Corn Guernic, avec des troncs d'arbres jadis exploités comme combustible; à Kervilzic, aux nombreux troncs d'arbres encore, c'est le site le plus bas, à 5 m sous les plus hautes mers, étudié palynologiquement de manière sommaire par G. et C. Dubois; à Kergall, étudié récemment au point de vue palynologique par M.T. Morzadec-Kerfourn (1982, 1985), site s'étageant entre le niveau des plus hautes mers de mortes eaux jusqu'en-dessous du niveau moyen, et qui dépasse donc largement le mètre d'épaisseur également; enfin vers Langez.

Le dépôt de Kergall montre un paysage de marais littoral derrière cordon sableux, évoluant entre deux approches marines vers le début de notre ère ou un peu avant, et subissant ensuite l'influence d'une autre datée de 1410 ± 90 ans B.P., soit l'intervalle 560 à 670 CAL. AD. (GIF n° 2192); ensuite la tourbe fut recouverte de sable de plage, témoin de la migration vers l'intérieur de la ligne de rivage proprement dite, événement qui se situe donc vers le très Haut Moyen-Age.

Le petit résidu noir du dolmen d'Ezer doit donc se placer vers la fin de ces cycles, vers l'époque gallo-romaine ou juste après, et ensuite est venu l'envahissement de la crique par le sable dunaire à nouveau déplacé vers l'intérieur. Du côté de la baie d'Audierne, à Kerboulén et Kerharo en Plomeur, nous avons également des monuments mégalithiques déjà démantelés à l'époque gallo-romaine, entourés de sols cultivés à cette période, sols posés sur des restes de dunes plus anciennes, et ensuite enfouis sous les épaisses dunes-médiévales.

Le sommet des orthostates d'Ezer laissait voir par places de légers débuts d'érosion, soit par les sables remués par les marées, soit par les sables déplacés par le vent. On peut estimer le bas accessible des pierres à environ 1,75 m au-dessus du niveau moyen. De toutes manières, à l'époque de la construction, les fosses de fondation les plus profondes devaient se trouver parfaitement au sec.

Dans une structure mégalithique démantelée à ce point, et dont l'intérieur avait dû être exposé en surface du sol pendant de longues périodes, on devait s'attendre à ne rien retrouver de l'époque néolithique, à part quelques résidus lithiques descendus dans des fentes de dessiccation ou par le piétinement, ou associés aux calages des fosses de fondation des petites dalles. La couche humique de couleur noire décapée, grande fut notre surprise de constater que dessous le sable arénacé assez fin, moins coloré (en séchant à la longue il prit une teinte beige), renfermait les restes dispersés et très fragmentés du mobilier néolithique. Celui-ci fut soigneusement recueilli, mais toujours dans la crainte de déchausser les orthostates en danger devant les hautes mers actuelles, surtout les jours de tempête, on se garda de creuser dans le sous-sol arénacé proprement dit. Il est possible que cette discrétion conservatoire ait laissé derrière d'autres éléments du mobilier, et que cette fouille de sauvetage extemporanée n'ait pas été suffisamment complète. Fouille de sauvetage avant la lettre, puisqu'à cette époque cette notion n'avait pas encore émergé.

Nous sommes revenus visiter les lieux à de nombreuses reprises par la suite. Les années suivantes le sable était revenu tout recouvrir, la couverture aérienne I.G.N. de 1952 ne laisse d'ailleurs rien apercevoir. Mais à la faveur d'un autre démaigrissement de Pestran nous avons pu voir les têtes de quelques orthostates par une fois au cours des années cinquante, puis depuis plus jamais rien. Il est possible que ce soient les engins ayant procédé à la pose de la canalisation d'assèchement du marais derrière le cordon qui ont détruit le monument. De toutes manières la fréquentation estivale et les aménagements ayant amené dès 1960 une dégradation considérable de la dune, à défaut d'une intervention municipale, en 1964 les riverains propriétaires ont engagé des mesures de protection, achevant de modifier l'aspect de l'estran.

Aujourd'hui, le paysage a complètement changé, la plage est encore plus érodée, et comme de nombreuses maisons ont été construites sur la dune elle-même qui a été entièrement lotie, divers apports de protection ont été amenés à son pied du fait des attaques qu'elle subit de temps en temps. Un mur de défense a été construit à l'extrémité orientale de la plage, au pied des propriétés les plus menacées. Il est à peu près certain qu'il ne subsiste plus rien du monument mégalithique, ni même du vieux sol environnant, au-dessus du haut-fond rocheux qui le supportait.

Dès 1911, le Cdt A. Martin avait distingué une catégorie particulière de dolmens à chambre circulaire, délimitée par des orthostates jointifs, mais où il mélangeait des structures à petites pierres incapables de supporter une couverture en grandes tables, et d'autres plus solides. Quoiqu'il ait fouillé en 1899 le dolmen de Tossen-ar-Run en Yvias, à parois de pierres sèches encorbellées, le premier du genre reconnu en Bretagne (à part la chambre en pierres sèches du dolmen à deux couloirs de Run-Aour en Plomeur il est vrai), il ne fit pas de rapprochement; Z. Le Rouzic n'avait reconnu une telle structure en pierres sèches à l'Ile Longue en Larmor-Baden qu'en 1905; il y manquait les orthostates jointifs. C'est en 1955 que le dégagement de la chambre D du cairn secondaire de Barnenez montra définitivement que de tels petits orthostates

étaient plaqués devant une muraille en pierres sèches, ce que nous soupçonnions depuis notre première visite en 1951 au dolmen de l'Île Bono aux Sept-Iles. Kerbors et La Ville-Richard en Pléneuf sont d'autres exemples.

Le dolmen d'Ezer devait donc avoir eu des parois réelles en pierres sèches, se terminant en encorbellement, et être contenu dans un petit cairn de pierres assurant la stabilité du «tas de charges». Toute cette masse de pierres aura disparu, et cela dès l'époque gallo-romaine au plus tard. Elle aura été récupérée pour des murettes ou des constructions. On peut se demander si son démantèlement n'aurait pas commencé avec la courte phase de plus haut niveau marin que les données palynologiques permettent souvent de soupçonner dans le cours de l'Age du Bronze, avant la régression du Bronze Final et de l'Age du Fer qui perdure jusque dans le cours/de l'époque gallo-romaine.

Il est probable que ce qui restait du mobilier de la tombe n'est qu'une fraction de ce qu'on aurait pu y trouver si le monument était resté intact. En tout cas il est très significatif.

LE LITHIQUE (fig. 5)

Le matériel lithique recueilli comprend une petite lame de silex (58 mm), avec des petites encoches d'utilisation sur les deux bords vers la pointe; un petit nucléus (reste d'utilisation d'un de ces petits rognons qu'on trouve comme galets dans les cordons littoraux de la région, et qui sont la source locale secondaire d'un silex souvent de qualité médiocre) et 8 éclats et déchets de taille. Un galet de quartz très grossièrement arrondi présente une cassure qui a pu être rosie par un passage au feu (diamètres 4,5 à 5 cm); un galet allongé de granite (longueur 11,5 cm) a pu servir à frapper à une extrémité; un galet de gneiss lité plat (longueur 12 cm), avec une face plus quartzique, a pu servir de lisseur.

L'objet lithique le plus remarquable est une belle pendeloque à deux trous de suspension, de forme sub-trapézoïdale (48 mm de plus grande dimension, l'autre étant 26 mm; épaisseur 8,5 mm), aux bords et angles soigneusement arrondis. Les deux trous ont été percés à partir de chaque face selon la méthode classique, par deux cônes se rejoignant, puis régularisés à 3 et 5 mm environ. D'un beau rouge violacé, cet objet est en hématite rouge; on se souviendra que le dolmen D du cairn III de l'île Guennoc a donné un bloc d'hématite rouge, à une face polie par l'usage, pour lequel on hésitait entre le Néolithique et l'Age du Fer.

LA CERAMIQUE (fig. 6)

La poterie néolithique est représentée par environ 150 tessons et petits fragments, à partir desquels on peut esquisser plusieurs vases et un résidu de tessons divers.

Une quarantaine de très petits tessons disparates, dont très peu se raccordent, viennent d'un vase en pâte fine, micacée, rouge à rouge-brun, peu épais (moyenne 3 mm, allant de 2,5 à 3,5 mm selon les tessons), d'un diamètre au rebord voisin de 150 mm, ce qui fait déjà un grand vase. Ce rebord est très légèrement éversé, et ourlé vers l'extérieur. Sept tessons de la panse se raccordant montrent les restes de deux «moustaches» en relief, de 2 mm maximum environ, disposés en arcs subverticaux opposés, séparés par un espace d'environ 12 mm au plus étroit. C'est une caractéristique de quelques rares vases du style Carn, mais dans ce cas, d'après d'autres tessons, le rayon de courbure du fond est très grand, la forme devait être plus trapue que dans la majorité des profils sensiblement hémisphériques.

Une cinquantaine de tessons se raccordent pour constituer les deux-tiers incomplets d'un vase à fond rond, en pâte fine, brune à beige, d'une épaisseur moyenne variant de 4 mm au fond jusqu'à 7 mm au sommet de la panse. Le diamètre au rebord est de l'ordre de 160 mm, la hauteur de l'ordre de 108 mm. Le rebord est éversé et ourlé assez irrégulièrement. A environ 45 mm sous le rebord on observe de part et d'autre du vase deux bourrelets de préhension horizontaux en relief, celui entier long de 40 mm, larges de 8 mm, «ornés» pour l'un à son bord inférieur de petites incisions verticales, pour l'autre les incisions traversent complètement le bourrelet; ceci sans doute pour rendre la préhension plus efficace. Ici des spicules sont visibles dans la pâte, surtout à la face interne, rarement sur la face externe engobée et lissée, à l'examen au binoculaire.

L'étude pétrographique confirme la présence dans la matrice, de fragments de spicules de silicisponges, mais surtout de nombreuses diatomées pennées également d'origine marine. L'argile utilisée est donc d'origine sédimentaire marine plio-pléistocène; à l'époque, puisque le niveau de la mer devait être sensiblement plus bas, on devait avoir accès à un gisement d'une telle argile, dans le remplissage du fond ou des rives d'une ria, comme la ria du Ster de Lesconil, sinon celle de la rivière de Pont-l'Abbé. Il est à noter que dans plusieurs sites mégalithiques de la région, notamment celui de Qué-larn en Plobannalec, il y a de la poterie néolithique à spicules, et que le site d'habitat du promontoire du Goudoul en Plobannalec (Giot, 1985), vers la transition Bronze final - Premier Age du Fer, nous donne de nombreux tessons à spicules dont l'argile provient sans doute de la même source.

La matrice de la poterie néolithique d'Ezer est faiblement orientée, sauf autour des gros fragments de dégraissant où l'on observe nettement un phénomène de fluage. Ce dégraissant contient essentiellement du quartz, des plagioclases, de plus rares feldspaths potassiques et des micas (muscovite surtout). Il est constitué de grains minéraux isolés; les fragments de roche sont rares et certains montrent l'association quartz + feldspaths + muscovite. Quelques restes de matière organique sont encore visibles, avec une auréole charbonneuse autour du trou dans lequel on peut encore discerner des structures cellulaires végétales.

Une dizaine de tessons assez semblables, foncés, épais de 4,5 à 5 mm, peuvent provenir plutôt d'un autre vase de facture similaire.

Une demi-douzaine de tessons proviennent d'un pot avec un profil en S plus accentué, sans que vraiment la panse soit carénée. La pâte est fine, tend à se déliter parallèlement aux surfaces, beige à brun, l'intérieur montrant des traces de lissage à la spatule. Le diamètre au rebord est voisin de 180 mm. Ce rebord est éversé, son sommet est un peu aplati, l'ourlet extérieur peut être un peu anguleux. On discerne également quelques spicules d'éponges siliceuses.

Quelques tessons de pâte encore fine, mais montrant en surface de grandes paillettes de mica blanc, et aussi quelques spicules, d'un vase de forme indiscernable.

Enfin une cinquantaine de tessons à pâte beaucoup plus grossière, à inclusions granito-gneissiques, d'épaisseur variant de 5 à 10 et parfois 12 mm, sont trop dépareillés pour qu'on puisse en déduire les formes.

Le décor à «moustaches», connu évidemment dans le dolmen central de l'Ile Carn, se retrouve, comme d'autres moulures en relief, aussi dans bien des poteries néolithiques. Dans la région bigoudène, il est connu dans le dolmen à chambre compartimentée de Kervadel en Plobannaec, ce qui montre qu'il n'est pas spécifique d'une catégorie de monuments. Profitons de l'occasion pour en signaler un autre tesson, où une moulure en

«crosse» se trouve appliquée sur la courbure la plus accentuée d'une panse, par-dessus une zone de jonction de deux colombins au surplus, provenant de découverte ancienne sur le promontoire de Parc-ar-Hastel en Tréguennec (fig. 6) en conditions de gisement inconnues (on a tout lieu de suspecter sur ce lieu des dolmens à chambre compartimentée). Si la surface interne de cette poterie de belle qualité est brune, l'extérieure se caractérise par une belle surface lissée d'une teinte rouge violacée."

L'Helgouac'h, 1965, p. 122 : classe le dolmen dans la catégorie des sépultures à couloir.

Giot, 1997-b, p. 64 : "Sur la plage d'Ézer, au sud de Loctudy, les restes de la chambre d'un dolmen sont disparus aujourd'hui, à peine au-dessus du niveau moyen des mers actuelles. Il devait avoir une structure encorbellée en pierres sèches."

● **Pointe de Kergall – 2 coffres**

X : 113,950 ; Y : 2334,250

Carte archéologique : 29 135 0003

BSAF, 1962 :

Giot, 1965 : "M. Le Guiner a signalé deux coffres, visibles un moment sur l'estran près de la pointe de Kergall au début de 1962."

Carte archéologique : coffre de 1 m sur 0,50.

PENMARC'H

Boisgobey, 2001, (1839), p. 127 : "A partir de cet endroit [chapelle de Penhors, semble-t-il], la côte s'élève et se couvre d'herbes. Les rochers apparaissent aussi sur la plage et remplacent le sable uni et les galets qui de Penmarch à Plovan couvrent la grève. Je me suis lavé les pieds dans la mer là au milieu de la baie aussi commodément que si j'eusse été dans ma chambre : je dis cela à l'éloge de mon sac qui dans quelque moment que ce soit me permet de prendre ce dont j'ai besoin. J'ai remarqué un assez beau menhir un peu plus loin à 100 pas du rivage."

Martin, 1872, p. 199 : "Reprenons notre bâton de voyage, et mentionnons seulement en passant les nombreux monuments druidiques des environs de Penmarch et ceux de la presqu'île de Crozon."

Giot, 1985 : La carte des ingénieurs géographes (1771-1785), au 1/14400, représente plusieurs tumulus et monuments mégalithiques des communes de Penmarc'h, Treffiagat et Plomeur.

● En pleine mer

Cambry, 1799, p. 56 : "Les anciens marins disent avoir vu, au large, entre le Guilvinec et Penmarck des pierres Druidiques, à quinze ou vingt pieds de profondeur sous l'eau, tellement vénérées, qu'on disoit la messe dans un bateau au-dessus d'elles une fois chaque année."

Taylor et al., 1845, p. 258 : "Nous ne quitterons point ces lieux sans accorder un souvenir aux antiques traditions de ce pays, centre de ces côtes merveilleuses de l'Armorique, circonscrites par les embouchures de deux grands fleuves, la Loire et la Seine, où le peuple croit voir des ruines antédiluviennes ; où il signale la baie de Douarnenez comme un invasion de l'Océan, qui a emporté des populations et des villes. Et quand, dans les grandes marées d'équinoxe, il vous montre, à quinze ou vingt pieds sous les eaux, à une lieue en mer, les pierres druidiques qu'on voit encore à la pointe de Penmarck, et les ruines de Crozon et du cap de la Chèvre, il vous dit : C'est ainsi qu'à l'époque du déluge la ville d'Is a été submergée."

Guénin, 1911 : "Entre le Guilvinec et la pointe de Penmarch, à quinze ou vingt pieds sous l'eau, des mégalithes étaient si vénérés qu'on célébrait la messe au-dessus d'eux, une fois par an. (Cambry. Voyage dans le Finistère, p; 350 ; fin du XVIIIe siècle.) D'après Vérusmor, qui n'a pu les- découvrir, après l'office, le prêtre les bénissait avec un chaudron d'eau puisée à la fontaine d'un saint. Jamais les matelots n'y passent sans les adorer par un signe de croix, et cet usage se conservait encore en 1850. (Vérusmor. Voy. en Basse-Bretagne, p. 299.)"

Boismoreau, 1917 : "Jusqu'en 1789, on disait la messe en barque, au-dessus des pierres druidiques, que l'on distingue à 15 pieds sous la mer, entre Penmarch et Guilvinec."

Guénin, 1934 : "1981. - La messe sur des mégalithes submergés, entre Penmarch et Guilvinec, cant. de Pont-l'Abbé.

Les anciens marins disent avoir vu, au large, entre le Guilvinec et Penmarch, des pierres druidiques à 15 ou 20 pieds de profondeur sous l'eau, tellement vénérées qu'on disait la messe dans un bateau au-dessus d'elles une fois chaque année. Cambry, Voy. de 1794, p. 157, édit. Souvestre, 1836.

D'après Verusmor, qui avait essayé de reconnaître l'endroit sans y parvenir, le prêtre, après l'office, bénissait les pierres avec l'eau d'un chaudron puisée à la fontaine d'un saint. « Jamais les matelots n'y passent sans les saluer par un signe de croix. » L'usage se conservait donc encore aux environs de l'année 1850. Verusmor, Voy. en Basse-Bretagne, p. 299."

Monfort, 1985, p. 65 : "v130 après Cambry, la Dépêche de Brest et de l'Ouest (7/8/1923) reprendra encore : "Par les temps clairs, dit-on, on voit à travers les vagues, entre Guilvinec et Penmarc'h, de larges tables de pierre, qui sont les autels de la cité détruite."

● Ar Vibén – vestiges mégalithiques

Bénard et al., 1921 : "Restes mégalithiques" (site n° 65) à l'ouest d'Ar Vibén, en X : 98,025 et Y : 2335,285 (app.).

● Bourg – dolmen

Bénard et al., 1921 : "Débris de dalles d'un ancien grand dolmen" (site n° 104), en X : 100,925 et Y : 2333,815 (app.).

● Route de Penmarc'h à Saint-Guérolé – pierre à cupules

Bénard et al., 1919 : "grande pierre à cupules noyée dans le bas-côté de la route"

● Chapelle Notre-Dame de La Joie – menhir

X : 98,135 ; Y : 2333,190

Section AV (1981), parcelle 31

Carte archéologique : 29 158 0009

Fréminville, 1835, p. 116 : "*Près de la chapelle de N. D. de la Joie est un Men-hir de sept pieds et demi de hauteur.*"

Le Men, 1877, p. 130 : "*Près de la chapelle de Notre-Dame de la Joie est un menhir haut de 2 mètres 30.*"

Le Men, 1877, p. 130 : "*J'ai vu détruire vers 1850, à peu de distance de ce menhir, mais un peu plus avant dans les terres, un alignement composé de trois ou quatre rangs de menhirs.*"

Bénard et al., 1919 : "*Dolmen et cromlech de la ferme de N. D. de la Joie (non exploré)*" (site n° 30) au sud-est de la chapelle. Cf différence avec citation suivante.

Bénard et al., 1921 : "*Menhir et cromlech de la ferme de N. D. de la Joie*" (site n° 30) au sud-est de la chapelle. Localisation approximative en X : 98,120 et Y : 2333,160.

Ogée, 1853, p. 266-267 : "*Un menhir est près de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Joie.*"

Giot, 1997-b, p. 61 : "*Entre les rochers de Saint-Guérolé et le phare, la chapelle Notre-Dame-de-la-Joie est un haut lieu ; on remarquera près d'une maison au sud du carrefour voisin, un petit menhir, un peu ensablé, qui est l'indice d'une appropriation du site par le christianisme.*"

● Corps de garde de Saint-Guérolé

Monfort, 1985, p. 196 : "*A. Dupouy (1872-1967) déclare avoir vu (rapporté par son fils, Paul Dupouy) 2 menhirs moyens, vers 1890, près du corps de garde de St-Guérolé, menhirs jumelés comme les Causeurs de Sein.*"

● Feunteunigou (au sud-ouest de Poulguen-Bihan) – 3 blocs et une dalle ornés de cupules

Feunteunigou en X : 102,330 et Y : 2344,665 (app. ; d'après Bénard et al., 1921, site n° 99)

Bénard et al., 1921 : "*5° Monuments de Fontenigou et de Poulguen-Bihan.*"

Ces monuments mégalithiques sont placés tous deux dans des sites à peu près identiques : fonds de petites vallées étroites et humides encadrées de bosquets.

Celui de Fontenigou (planches 15 et 21) est constitué par une juxtaposition de trois blocs et d'une dalle. L'un de ces blocs C mesurant 2 m. 90 sur 2 m. 70 qui pourrait être pris pour un affleurement peut être aussi un menhir renversé ; le second bloc B a la forme d'un gros menhir trapu à base pentagonale surmonté d'une petite tête ; placé le long du premier, il a 1 m. 95 à la base et 3 m. 45 de long ; la grande dalle D large de 4 m. 40 et haute en moyenne de plus de 1 m. 25, s'appuie presque verticalement contre l'extrémité orientale des deux gros blocs précédents, ayant l'air de fermer l'orifice d'une sorte de chambre tétraédrique.

Le troisième bloc A, beaucoup plus petit, de forme presque ovoidale, semble boucher l'autre extrémité.

Depuis un temps immémorial, des ormes ont poussé entre les pierres en provoquant un léger écartement ; les pieds des ormes vivants sont mêlés aux restes des ormes morts.

Sur le bloc C se voient une dizaine de cupules et quatre traits ; mais il y en a certainement d'autres et nous n'avons pu en déterminer le nombre et la répartition, n'ayant pas eu l'autorisation de le dégager de la végétation qui l'encombre.

Le petit bloc A porte quatre gravures : une grande cupule, une petite cupule, un trait et un signe analogue au signe cornu prémycénien dont le détail est dessiné planche 21.

Ce monument assez étrange sera étudié si possible l'année prochaine avec le plus grand soin."

Le Goffic, 1997 : "*Dans Le Finistère préhistorique, le commandant Bénard (1929) signale à Fontenigou en Penmarc'h une pierre faisant partie d'un curieux monument et comportant des cupules associées à des barres et un signe en U. Il indique, à Poulguen-Bihan en Penmarc'h, un menhir renversé, associé à trois*"

autres et comportant 3 barres et 38 cupules. Ces deux sites sont voisins de sources et l'auteur ne manque pas d'établir une relation entre l'eau et les cupules, évoquant un culte des eaux."

● Gouesnac'h – pierre plantée

Ogée, 1853, p. 267 : "[...] enfin un beau dolmen est derrière le vieux manoir de Gouesnac'h, aujourd'hui converti en Penmarc'h."

Le Men, 1877, p. 129 : "Dans le chemin qui se dirige de la ferme de Gouesnac'h vers l'est, pierre plantée ayant l'apparence d'un menhir, encastré dans une clôture."

Flagelle, 1878 : "Sur le bord du chemin allant de Gouesnac'h vers l'est, pierre plate en forme de menhir dans un fossé qu'elle dépasse de 60 centimètres. - En suivant la direction de l'est, menhir de 2 mètres 60 de hauteur et 2 mètres 35 de largeur, dans un pré dépendant de Lestriguyou, à l'ouest de Kerven, en Plomeur."

Chatellier, 1907, p. 309 : "Derrière les bâtiments de service du manoir de Gouesnac'h, allée couverte mutilée. La table recouvrant la chambre a 2m60 de long sur 2 mètres de large, elle est supportée par 3 piliers ayant 1m80 hors de terre. Il ne reste de la galerie que quelques piliers (de Fréminville, Antiquités du Finistère, t. II, p. 117), aujourd'hui il n'y en a plus de traces. Plus loin, à droite de la route, est une table de dolmen, ayant 8 mètres en tous sens, (de Fréminville, ibidem) il n'y en a plus de traces."

● Kerameil – sépulture

Bénard *et al.*, 1921 : "Sépulture à dalle trouée et à boule" (site n° 107). Localisation très app. en X : 99,050 et Y : 2334,385.

● Kerellec – vestiges mégalithiques

Bénard *et al.*, 1921 : "Région à restes mégalithiques nombreux" (site n° 73). Situé en X : 99,830 et Y : 2333,285.

● Kerfrès – dolmen

X : 102,255 et Y : 2334,105 (app. ; d'après Bénard *et al.*, 1921, site n° 80)

Bénard *et al.*, 1921 : "Restes d'un dolmen à Kerfrès".

Remarque : Ce monument se trouverait entre Lestriguiou et Menez Landu. D'où provient l'information ? Si les auteurs l'ont trouvé dans C.P. de Fréminville, il y a erreur.

● Kérity – Butte

Flagelle, 1878 : "Grande butte dite Koguel-ar-Vern, dans le marais à l'est de Kérity."

● Kerloc'h – tumulus

X : 100,250 ; Y : 2335,600

Section AH (1981), parcelle 5

Carte archéologique : 29 158 0008

Le Men, 1877, p. 128 : "Sur la dune de Porz-Carn, près Kerloc'h, tumulus de forme elliptique, ayant 30 mètres de diamètre du sud-est au nord-ouest, et 40 mètres du nord-est au sud-ouest. Sa hauteur primitive devait être de 3 mètres. Il est formé d'un sable de dune très léger. Des fouilles faites dans ce monument en 1861, ont mis au jour deux galeries parallèles longues de 3 mètres, large de 0 mètre 75, se dirigeant du nord-est au sud-ouest, et composées la première de quatre tables longues de 1 mètre 30, et supportées en partie par des piliers verticaux et en partie par une maçonnerie sèche ; la seconde, de trois tables soutenues uniquement par des pierres plantées debout."

Cette description est conforme au plan levé P. Letrône en 1861. D'après les dimensions, il pourrait s'agir de coffres de l'Age du Bronze.

Carte Archéologique : un tumulus de l'Age du Bronze.

● **Kerouille – tumulus (mobilier en fer)**

Chatellier, 1907, p. 310-311 : *"Sur le sommet de la falaise qui domine la mer, à l'Ouest du village de Kerouille, petit tumulus qui, fouillé en 1878, donna, près de restes incinérés, une pointe de lance et une épée en fer. (Musée de Kernuz)."*

Bénard et al., 1921 : localisation du "grand dolmen détruit de Kérouil" (site n° 66), approximativement en X : 97,560 et Y : 2334,775.

● **Kerscaël (ne figure pas sur la carte IGN) – menhir**

Chatellier, 1888 : *"Elevés, en général, de manière à offrir verticalement leur plus grande dimension, il y a cependant quelques exceptions à cette règle. Ainsi, au nord du village de Kerscaël, en Penmarc'h, il y a, dans une prairie, un menhir mesurant 3 mètres 50 de haut sur 4 mètres 40 de large. Il est donc plus large que haut."*

Chatellier, 1907, p. 30 : *"[...] au Nord du village de Kerscaël, en Penmarc'h, il y a, dans une prairie, un menhir mesurant 3 mètres 50 de haut sur 4 mètres 40 de large."*

● **Kerscaven (IGN : Gouesnac'h) – menhir sud**

X : 101,860 ; Y : 2334,365
Section ZC (1981), parcelle 164
Carte archéologique : 29 158 0001

MH : *"Kerscaven - Premier menhir de Kerscaven (cad. ZC 164) : classement par liste de 1889 et par arrêté du 27 août 1951"*

Cartes postales : Hamonic, n°100 ; Villard, n°817 ; Lévy Lucien, n°34 ; Lévy Lucien, n°36 ; Anglaret, n°631 ; Pierre, n°14 ; Neurdein, n°94 ; Artaud, n°59.

Fréminville, 1835, p. 116-117 : *"Auprès du bourg actuel de Penmarc'h, dans un champ qui borde la route de Pont-l'Abbé, et tout près d'une ferme appelée Kerscaven, on voit deux autres Men-hirs plantées auprès l'un de l'autre ; ils sont plus haut que le précédent, car ils ont vingt pieds d'élévation. L'un d'eux est remarquable par sa forme, bien plus large à son sommet qu'à sa base, sillonné et rongé par le temps. Il offre, par le haut, l'apparence d'une main étendue, ou, si l'on veut, d'un éventail à moitié ouvert."*

Fréminville, 1845, p. 86 : idem

Ogée, 1853, p. 267 : *"Deux menhirs fort beaux bordent la route de Pont-l'Abbé, à son entrée dans le bourg de Penmarc'h [...]"*

Benoist, De Courcy, 1867, p. 19 : *"[...] deux menhirs au village de Kerscaven [...]"*

Chatellier, 1867 : *"Sans espoir de rien découvrir autre chose, après deux jours de fouilles et de recherches, je me suis dirigé vers le grand menhir de Kerscaven, résolu à l'interroger à son tour et à pénétrer jusque sous sa base, malgré qu'il ait 7 mètres au-dessus du sol, 3 mètres dans sa moyenne largeur et 1 mètre 50 à 2 mètres d'épaisseur, ce qui présente une masse formidable de 40 à 50 mètres cubes de granit, dont le poids doit s'élever à plusieurs milliers de kilos.*

Chose étonnante ! cette masse elle-même ne plonge dans le sol que de 1 mètre 10 à 1 mètre 20 centimètres, et, renflée par le bas, elle a été tout simplement posée sur le sous-sol graveleux jaune et très-dur qui n'a point été touché, à bien dire, et qui, se trouvant ainsi dans son état natif, nous a permis, par de petites galeries de 30 à 40 centimètres, dirigées du levant, du sud et du couchant, et creusées au-dessous de la ligne

d'assise du monolithe, d'explorer complètement sa base et de l'étudier dans ses différents aspects, sans crainte de voir la masse que nous avons au-dessus de nous s'ébranler et nous écraser.

D'abord, très-positivement rien, absolument rien sous le monument lui-même ; il était cependant flanqué, sur ses côtés, d'un assez grand nombre de petites pierres et de deux blocs plus considérables qui semblent l'épauler à l'ouest.

Mais, ni poteries, - ni cendres, - ni ustensiles ou débris quelconques. Seulement la moitié d'une auge ou meule concave, de 50 centimètres de diamètre, ayant servi à concasser le blé et à le réduire ; pierre d'ailleurs pareille de tous points à celles que j'ai déjà recueillies dans les tumulus de Poulguen et de Rosmeur, et que j'avais vues précédemment dans le tumulus de la forêt de Carnoët, qui a fourni au musée du Somerard ces bijoux et cette belle chaîne en or qu'on connaît. Ce seul débris suffit-il à déterminer le caractère funéraire du monument ! Je n'oserais le dire, quoique je sache que des conclusions formelles ont été plusieurs fois prises sur des indices de ce genre.

Sillonné par la tempête et les eaux du ciel qui s'épanchent depuis tant de siècles sur ses flancs profondément creusés dans quelques parties, ce monument, comme les pierres de Carnac et de la Madeleine, nous semble donc garder intact le secret de son origine. Il y a toutefois quelques autres faits de simple mécanique qu'il est curieux d'observer et d'étudier, à l'aspect de cette masse présentant 8 mètres 20 centimètres de hauteur et ainsi dressée comme en se jouant à l'aplomb de ses lourdes dimensions.

La première question qu'on se pose involontairement, en raison des difficultés qu'il y a à manier une pareille masse, est de savoir si un monolithe d'une si grande dimension a été trouvé sur place ou s'il y a été traîné de quelque lieu voisin. - A l'aspect général de sa configuration et surtout de sa base enfouie dans le sol, base qui présente des formes essentiellement arrondies, avec de très-profondes rigoles, je pense que la pierre a dû se trouver sur place. Quelques-unes du même genre se rencontrent encore dans le pays. Cependant, à quelque 2 ou 300 mètres de là, en un lieu nommé Gouesnach, il y a à fleur de terre une puissante masse granitique, de laquelle des blocs pareils au monolithe de Kerscaven pourraient être extraits. D'assez profondes excavations indiquent qu'il en a été tiré des blocs nombreux.

Mais, sans s'attacher à la difficulté nouvelle qu'il y aurait eu pour des hommes qui en étaient encore à concasser le blé qui servait à leur alimentation dans des auges grossièrement creusées, contentons-nous de rechercher dans quelles conditions l'énorme bloc dont nous parlons a pu être dressé sur sa base.

En accordant aux tribus qui ont tenu à en faire un de leurs plus chers souvenirs en le dressant sur l'une de ses bases, que cette pierre de 8 mètres 20 centimètres de long fût couchée sur le sol avant qu'elles l'aient dressée, on aurait assez facilement compris, si la partie enfouie eût été à peu près égale à la partie au-dessus du sol, qu'en creusant une excavation suffisante elles eussent, à un moment donné, fait faire la bascule à cette masse énorme pour la faire descendre dans la forme qu'on lui aurait préparée, et qu'elles fussent ainsi parvenues à la dresser sur son aplomb sans trop de peine peut-être et avec de l'adresse. - Mais, rien de ce genre. La masse, au-dessus de la ligne du sol, est sept fois plus considérable que celle qu'il a fallu engager au-dessous de cette ligne. Comment et par quels appareils a-t-on pu guinder une pierre de cette force ? - Puis, dans le sous-sol lui-même, aucune préparation, aucune excavation quelconque. On dirait ici, comme pour toutes les pierres alignées de la Madeleine, que les hommes qui ont dressé ces monuments extraordinaires n'avaient même pas les moyens propres à attaquer un sous-sol dur et compacte, il est vrai, mais de faible résistance cependant devant nos instruments tranchants. - Placé parfaitement d'aplomb à 1 mètre seules ment au-dessous de la ligne du sol arable, qui s'est probablement très-sensiblement élevé depuis trente ou quarante siècles, date possible du monument, on dirait qu'une force supérieure, et à laquelle rien ne devait être impossible, se serait chargée de la solution de cet étrange problème de statique, tant on reste étonné de l'absence de toute trace d'efforts et de combinaisons tentés pour un succès si prodigieux et si remarquable.

A quelques pas de là cependant, à 300 mètres environ, s'élève une autre masse un peu moins haute, mais plus lourde certainement, puisque sur 6 mètres de hauteur elle mesure jusqu'à 6 mètres 30 de large, sur une épaisseur constante de 1 mètre 20 à 1 mètre 50."

Le Men, 1877, p. 129-130 : *"Dans un champ dépendant du village de Kerscaven, qui borde au nord la route de Pont-Labbé, sont deux menhirs hauts de 6 à 7 mètres."*

Flagelle, 1878 : *"Menhir de 8 mètres de hauteur à 100 mètres N.-E. de Kerscaven, près de la grande route."*

Chatellier, 1881-c : *"Menhir de Kerscaven. Ce beau menhir, situé dans un champ bordant la route qui conduit de Pont-l'Abbé à Penmarc'h, est bien connu des touristes. Il est à 150 mètres au N.-E. du village de Kerscaven. Dans le pays on le nomme la Vierge à cause de sa forme particulière (fig. 33).*

D'un peu plus de 6 mètres de hauteur et ayant ses deux grandes faces orientées S.-O. et N.-E., ce monolithe n'est que de 80 centimètres en terre.

Mon père a fouillé à sa base, il y a environ vingt ans, et son exploration a mis au jour une pierre à concasser le blé, brisée ; quelques percuteurs et divers éclats de silex, le tout recueilli avec quelques fragments de poterie, dans une couche de terre onctueuse, très-noire, mêlée de nombreux morceaux de charbon."

Chatellier, 1882-c : *"La commune de Penmarc'h a aussi deux menhirs, tous deux sont énormes. L'un d'eux, celui de Kerscaven, situé sur le bord de la route qui mène de Pont-l'Abbé à Penmarc'h, est bien connu de tous les touristes, étant signalé dans les Guides. Dans le pays, il porte le nom de Pierre de la Vierge. Vu d'un certain côté, il semble, en effet, offrir l'image de la Vierge portant le Christ enfant sur les bras. Son exploration faite il y a quelques années par mon père, lui donna une meule brisée à concasser le blé, quelques percuteurs, divers éclats de silex et quelques débris de poterie ; le tout recueilli dans une couche de terre onctueuse très noire, mêlée de nombreux morceaux de charbon."*

Bigot, 1884, p. 151 : *"Entre Plonéour et Penmarch, près la route nationale, on voit un dolmen posé sur des pierres verticales de 1 m. 95 c. d'élévation.*

Un peu plus loin, sont deux menhirs dont l'un est magnifique par son ampleur."

Ritalongi, 1994 (1^{re} éd. 1894), p. 435 : *"Un autre petit menhir est à trente mètres du plus grand de cette région. Il se trouve près du village de Kerscaven, dans un champ bordant la route ; on l'appelle dans le pays, l'Évêque ou la pierre de la Vierge, parce que, vu de certains côtés, on y trouve à sa partie supérieure, la représentation de la vierge tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, ou encore d'un évêque vu de dos. (V. couverture. Excursion à Penmarc'h)."*



Illustration figurant dans Ritalongi (1994 ; 1^{re} éd. 1894)

Ségalen, 1899 : *"Deux menhirs, espacés de 50 mètres, à droite de la route, annoncent Penmarc'h. En plein champ, sortant de la terre meuble retournée à travers laquelle on patauge, ils érigent leur impassibilité de granit, l'un trapu, l'autre plus svelte, étalant, en forme d'invraisemblable main, une paume géante."*

Chatellier, 1907, p. 308 : *"Menhir de 8 mètres de haut, à Kerscaven, dans un champ tardant au Nord la route de Plomeur à Penmarc'h. Ce menhir, connu sous le nom de Pierre de la Vierge, n'est enfoncé que de 90 centimètres en terre. Fouillé en 1807, il fut recueilli à sa base des charbons et une demi-pierre ovale à concasser le grain. (Musée de Kernuz).*

Toscer, 1908, p. 289 : *"Les monuments mégalithiques abondent sur le territoire de Penmarc'h. Il convient, en premier lieu, de citer le beau menhir de 8 mètres de hauteur (monument historique), situé à l'est du village de Kerscaven, non loin de la route de Plomeur à Penmarc'h. Les alignements de Lestreignou, les plus beaux qui aient existé dans le Finistère, partent de la chapelle de la Magdeleine pour se diriger vers*

Lestreignou, en Plomeur. Au village de Gouesnac'h et aux environs de la Magdeleine, nombreux lec'hs et menhirs, etc, etc..."

Guénin, 1911 : "*Menhir de Penmarch, dit la pierre de la Vierge.*"

Bénard et al., 1919 : "*Deux grands menhirs de Kerscaven (un seul a été fouillé)*" (sites n° 5 et 6).

Bénard et al., 1921 : "*Menhirs de Kerscaven (5, en forme de main, de 6m50 de haut et 6, lenticulaire avec pointe de lance au sommet, de 6 mètres de haut)*" (sites n° 5 et 6).

Guénin, 1934 : "*1980. - Le menhir de la Vierge. Com. de Penmarch, cant. de Pont-l'Abbé.*

Cet énorme menhir de 6 m. 30, très large si on le voit de face, se présente, de côté, sous les apparences d'une femme, serrant autour d'elle sa longue robe et semblant fuir au plus vite. Comme les alignements de Lestrigniou ne sont pas loin, il se pourrait que ce soit la raison pour laquelle ce menhir a reçu le nom de la Vierge qui fuyait le diable en ces régions."

Schülke, 1971 : "*Le menhir de Kerscaven, à l'est de Penmarc'h, nous donne une preuve convaincante qu'une période de 4 000 à 5 500 ans suffit largement pour qu'un microrelief marqué puisse naître, car ce mégalithe énorme, haut de 6 m, est raviné d'une série de lapiaz à rigoles absolument verticales (fig. 2) donc très probablement formées après l'érection du menhir. Si les lapiaz y avaient déjà été avant l'extraction du monolithe, on devrait s'attendre aux alentours à des parois naturelles de granité, ce qui n'est nullement le cas ; les grands rochers les plus proches se trouvent à 4 km ; il serait, de plus, fort curieux que des lapiaz préexistants se soient retrouvés exactement dans leur position verticale naturelle. Le fait que les lapiaz du menhir de Kerscaven ne se sont développés que sur le côté exposé directement aux vents d'ouest charriant la pluie et la poussière de sel me semble également prouver qu'il s'agit ici d'une genèse postmégolithique."*

Caillon, Riou, 1980, p. 40 : "*Les menhirs de Kerscaven : Près de la route de Plomeur un grand menhir atteint neuf mètres. A une centaine de mètres seulement, dans la vallée, un autre menhir, énorme, est aussi large que haut."*

Monfort, 1985, p. 195 : "*Le menhir le plus proche de Kerscaven, dans le grand champ, n'est pas appelé la Vierge mais l'Evêque, à cause de sa forme qui évoquerait une mitre. Il a 7 m de haut et tient le 15^e rang, pour cette hauteur, dans le classement de Niel (Que Sais-je ? n0 764).*

La Vierge désigne son redoutable voisin, caché à v200 m au nord-est, bien moins connu. On le qualifie également, parfois, de "menhir lenticulaire" (cpa)."

Burl, 1987 : "*50 Kerscaven, Penmarch Menhir*

25 km sud-ouest de Quimper, 9 km sud-ouest de Pont-l'Abbé. Prendre au nord-est de Penmarch la D 785 sur 1,5 km. Le menhir se trouve sur une propriété privée, dans un champ situé en face de l'embranchement de la D 53. C est un des plus impressionnants menhirs du Sud-Finistère. Parfois connu sous le nom de Menhir de la Vierge, c'est une haute dalle de granite, verdie par le lichen et dont les côtés ont été ravinés par la pluie. Son sommet, qui culmine à 6 m est étrangement déjeté. Les fouilles pratiquées à son pied en 1876 ont permis de découvrir de la poterie, une meule, des éclats de silex, du charbon de bois et de la terre noire. Il y a un autre menhir à proximité, en contrebas de la route, caché dans les arbres et les broussailles."

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 126 : "*« Au près du bourg actuel de Penmarc'h, écrivait en 1835 le chevalier de Fréminville, dans un champ qui borde la route de Pont-l'Abbé, et tout près d'une ferme appelée Kerscaven, on voit deux autres menhirs plantés l'un près de l'autre ; ils sont plus hauts que le précédent [le menhir de Beuzec], car ils ont 20 pieds d'élévation. L'un d'eux est remarquable par sa forme, bien plus large à son sommet qu'à sa base, sillonné et rongé par le temps. Il offre par le haut l'apparence d'une main étendue, ou, si l'on veut, d'un éventail à moitié ouvert. »*

Ce dernier est manifestement celui que l'on voit toujours de la route et que sa prestance ne manque pas de faire remarquer. Étroit en bas, élargi en haut, dentelé sur son oblique ligne de faite, il pourrait aussi bien représenter un pied, posé sur le talon à demi enfoui et brandissant son gros orteil. Disons que sa forme est exceptionnelle et que le profil n'en est pas moins étonnant que les faces. Il bombe en effet sa partie inférieure dans le sens de la largeur, et sa base, affinée quand on la regarde du sud-ouest, devient plus volumineuse quand on l'observe du nord.

A la lecture des différents auteurs qui en ont parlé, la hauteur de ce monument ne paraît rien moins qu'assurée. Des 20 pieds (6,50 mètres) de Fréminville, on passe à 7 mètres chez Mortillet, pour revenir à 6,30 mètres avec Guénin. La hauteur vérifiée par P.-R. Giot est, plus modestement, de 6 mètres. Il a, en revanche, 8,20 mètres de tour.

En 1881, Paul du Chatellier, rendant compte des fouilles que son père avait effectuées à la base du grand menhir de Kerscaven, signalait que celle-ci n'était pas enfoncée dans le sol de plus de 80 centimètres. L'excavation pratiquée n'avait par ailleurs rien ramené d'autre qu'une pierre à moudre le blé, quelques percuteurs, des éclats de silex, quelques morceaux de poterie, recueillis dans une terre noire mêlée de charbon de bois.

Le monument est connu sous le nom d'ar Werc'hez, la Vierge, sans doute parce que sa forme, décidément ni pied, ni main, ni éventail, serait généralement considérée comme celle d'une statue de femme géante. Guénin ne l'a-t-il pas décrite comme « serrant autour d'elle sa longue robe et semblant fuir au plus vite » ?

Le second menhir, qui se trouve à 200 mètres plus à l'est, est appelé quant à lui an Eskob, l'Evêque, en raison de son dessin en mitre épiscopale. Du Chatellier, qui le nomme menhir de Lestridiou, lui accorde 5,80 mètres de haut, 6,20 mètres de large et 1 mètre d'épaisseur, pour un poids de 100 tonnes : il est donc nettement plus large que haut. Une tentative fut faite d'en explorer la base, mais le sol marécageux ne permit pas de dépasser 1,10 mètre en profondeur. On recueillit cependant quelques objets analogues à ceux qui avaient été trouvés sous le menhir de la Vierge : poterie, éclats de silex, percuteurs et charbons à partir d'un mètre de profondeur.

Ces deux pierres debout, ar Werc'hez et an Eskob, se rattachaient à tout un ensemble de mégalithes qui couvrait encore au siècle dernier les environs de Kerscaven."

Giot, 1997-b, p. 61 : "A l'est du bourg de Penmarch, entre l'intérieur et la côte, les monuments sont si nombreux qu'il est difficile de tracer un itinéraire passant partout. Un bon kilomètre au nord-est du bourg, les deux menhirs de Kerscaven sont de nos jours peu accessibles : celui en plein champ, proche de la D 785, se trouve dessiné au mot menhir dans toutes les éditions anciennes des dictionnaires Larousse ; son voisin, dans le fond près d'un ruisseau, est dans un jardin privé."

Chauris, 2004a : "La lithologie des menhirs est diverse à l'image des différents faciès du massif granitique. Le cas le plus répandu est représenté par le faciès à gros grain qui, comme on l'a vu, correspond à la variété dominante du pluton. A ce type appartiennent Kerscaven, les trois menhirs de Kerfland, Le Reun, Kernevez, Quelarn..."

Chauris, 2004a : "Erigés depuis des millénaires, les menhirs, comme toute œuvre humaine, subissent les injures du temps. Parfois, il peut être difficile de préciser si les altérations sont antérieures ou, au contraire, apparues ultérieurement. Le cas du menhir de Kerscaven dont la partie supérieure présente de profondes cannelures verticales (lapiès), est l'objet d'opinions divergentes : pour les uns, ces rigoles sont apparues depuis la mise en place du menhir ; pour d'autres – dont nous sommes – elles existaient déjà ; les Néolithiques n'auraient-ils pas justement choisi ce bloc pour ces figurations d'assez bel effet esthétique ? Sur la côte, près de Goudoul, un rocher "naturel" élancé comme le menhir discuté, porte des cannelures comparables."

● **Kerscaven / Lestridiou (IGN : Gouesnac'h) – menhir nord**

X : 101,990 ; Y : 2334,525

Section ZC (1981), parcelle 10

Carte archéologique : 29 158 0010

MH : "Kerscaven - Deuxième menhir de Kerscaven (cad. ZC 10) : classement par arrêté du 30 juin 1921"

Cartes postales : Pierre, n°13 ; Le Pape ; Lévy Lucien, n°35 ; Artaud, n°56.

Fréminville, 1835, p. 116-117 : "Auprès du bourg actuel de Penmarc'h, dans un champ qui borde la route de Pont-l'Abbé, et tout près d'une ferme appelée Kerscaven, on voit deux autres Men-hirs plantées auprès l'un de l'autre ; ils sont plus haut que le précédent, car ils ont vingt pieds d'élévation. L'un d'eux est remarquable par sa forme, bien plus large à son sommet qu'à sa base, sillonné et rongé par le temps. Il offre, par le haut, l'apparence d'une main étendue, ou, si l'on veut, d'un éventail à moitié ouvert."

Fréminville, 1845, p. 86 : idem

Ogée, 1853, p. 267 : "*Deux menhirs fort beaux bordent la route de Pont-l'Abbé, à son entrée dans le bourg de Penmarc'h [...]*"

Benoist, De Courcy, 1867, p. 19 : "[...] *deux menhirs au village de Kerscaven [...]*"

Chatellier, 1867 : voir plus haut.

Flagelle, 1878 : "[Après le précédent] *A 200 mètres à l'E.-N.-E., autre menhir de 4 mètres de hauteur, dans les prairies.*"

Flagelle, 1878 : "*A quelques pas de là, à 300 mètres environ, s'élève une autre masse un peu moins haute, mais plus lourde, puisque sur 6 mètres de hauteur, elle mesure jusqu'à 6 mètres 30 de large, sur une épaisseur constante de 1 mètre 20 à 1 mètre 50. (Du Châtellier.)*" Même monument que le précédent (source : Chatellier, 1867).

Chatellier, 1881-c : "*Dans les prairies, à 200 mètres du précédent, est le colossale menhir de Lestridiou. Cet énorme bloc de granit a 5m,80 de haut sur 6m,20 de large, et 1 mètre d'épaisseur. Quel immense effort n'a-t-il pas fallu faire pour dresser cette masse gigantesque, qui, en y ajoutant la partie enfouie en terre, pèse environ 100,000 kilos. Il est orienté est et ouest sur ses deux faces les plus larges.*

Etant dans une prairie humide, j'attendis au moment des plus grandes sécheresses pour l'explorer. Je fis pratiquer tout autour une tranchée large de 2 mètres, que malheureusement je ne pus continuer jusqu'au dessous de la base du monument. À 4m,40 de profondeur, je fus contraint d'abandonner ma fouille, gagné que j'étais par les eaux qui envahissaient ma tranchée.

Quelque incomplète qu'ait été cette exploration, elle ne m'en a pas moins fourni quelques résultats intéressants à noter.

J'ai en effet recueilli trois fragments de poterie dite de Samos ; plusieurs beaux percuteurs et des éclats de silex. De plus, j'ai constaté, lorsque je fus arrivé à 1 mètre de profondeur, la présence de nombreux fragments de charbon, un peu partout dans la tranchée."

Chatellier, 1882-c : "*Le second des menhirs de la commune de Penmarc'h est le colossal monolithe placé dans les prairies de Lestridian. Il pèse environ cent mille kilogrammes A sa base j'ai recueilli trois fragments de poterie dite de Samos, plusieurs percuteurs et éclats de silex, dont un grattoir, et de nombreux restes de charbon.*"

Chauris, 2004a : "*La lithologie des menhirs est diverse à l'image des différents faciès du massif granitique. Le cas le plus répandu est représenté par le faciès à gros grain qui, comme on l'a vu, correspond à la variété dominante du pluton. A ce type appartiennent Kerscaven, les trois menhirs de Kerfland, Le Reun, Kernevez, Quelarn..."*

● **Kersinal – menhir détruit**

Bénard et al., 1921 : "*Restes du menhir détruit de Kersidal*" (site n° 91) ; très app. en X : 102,815 et Y : 2333,375.

● **Kersinal – menhir**

Bénard et al., 1921 : "*Menhir triangulaire*" (site n° 83) ; "*Cromlech*" (site n° 84) ; "*Fontaine construite avec des mégalithes*" (site n° 82) ; très app. en X : 102,690 et Y : 2333,050.

● **Kersinal – tumulus**

Bénard et al., 1921 : "*Tumulus avec chmabre (explorée par du Chatellier)*" (site n° 81) ; très app. en X : 102,840 et Y : 2333,125.

● **Kervédal (au nord-ouest) – dolmen**

Bénard et al., 1921 : "*Dolmen en partie détruit*" (site n° 63), app. en X : 98,900 et Y : 2335,385, à l'emplacement du musée actuel.

● **Kervédal – pierre couchée**

X : 99,050 ; Y : 2334,799 (Carte archéo.) ; X 99,240 ; Y : 2334,935 (carte IGN)

Section ZS (1981), parcelle 109

Carte archéologique : 29 158 0006

MH : "*Menhir Couché (rue du) - Menhir anthropomorphique de Kervedal (cad. ZS 109) : classement par décret du 2 février 1929*"

Bénard et al., 1919 : "*Parmi les nouvelles choses que nous avons relevées, citons d'abord la grosse pierre horizontale couchée de Kervédal, menhir peut-être renversé depuis longtemps et dont la silhouette anthropomorphique est particulièrement troublante (voir pl. II). Cette pierre de 6 m. 45 de longueur a-t-elle été transportée à cause de ses formes, a-t-elle été rétouchée et serions-nous en présence de la divinité féminine néolithique déjà découverte dans toutes les régions mégalithiques autres que la Bretagne ? Les jambes, le nombril, le ventre sont ceux d'une femme, la tête est plutôt celle d'un cheval que d'un être humain ? Et cette statue anthropomorphique est à Penmarc'h qui en breton « Pen-Marc'h » veut dire tête de cheval ?*"

Guénin, 1921 : "*Au sud du village de Porz-Carn, un grand menhir couché de 6m46, présente une silhouette anthropomorphique des plus curieuses. C'est un bloc naturel, travaillé et retouché de manière à accentuer les formes d'un corps féminin, et peut-être se trouve-t-on en présence de la figuration la plus ancienne et la plus grossière d'une divinité néolithique (Cf. planche 6 bis, le dessin du Dr Capitan.) Tout autour du menhir une couche d'humus, excessivement noir, contient une accumulation considérable d'ossements variés de mammifères et de poissons, de coquilles et de poteries de divers âges néolithiques, gauloises et gallo-romaines. Comme la pierre est encore le sujet de légendes, où les premiers saints de Bretagne jouent un grand rôle, et l'objet de pratiques superstitieuses aux veilles des grandes fêtes (il faudrait préciser et savoir s'il s'agit de la Noël et de la Saint-Jean), il est indéniable que l'on est en présence d'un culte très ancien et qui s'est prolongé jusqu'à l'époque mérovingienne, où il paraît avoir cessé.*"

Bénard et al., 1921 : "*2. Menhir anthropomorphique et région phallique.*

- (Planches 6-6bis-7-8-8bis-8ter-9-10-22). - *Nous avons complètement dégagé le menhir anthropomorphique de 6 m. 60 de longueur que nous avons découvert l'an passé dans un mur du hameau de Kervédal en Penmarc'h, afin de pouvoir le photographier dans la totalité de ses formes bizarres et presque monstrueuses. Puis, après avoir déblayé la terre sur ses flancs, nous avons fait une fouille de 1 m. 50 de large, passant par dessous d'un bord à l'autre à 1 m. 25 sous sa base Enfin, nous avons creusé sous la tête, sous les pieds et dans le prolongement des pieds.*

Des ouvriers carriers venus à notre demande examiner le menhir ont déclaré que ce bloc n'était pas dans ses formes naturelles ; ils estiment qu'une faille a été utilisée afin d'imiter le corps féminin, mais que cette faille a été travaillée de main d'homme ainsi que le haut en forme de tête de cheval. Ils supposent que le menhir étant couché sur le flanc gauche, ce flanc est resté intact dans le sol ; au contraire, le flanc droit resté à la partie supérieure exposé aux intempéries et aux souillures des habitants qui regardaient ce menhir comme une pierre maudite a subi une usure considérable. Ils pensent même que la grosse cupule de la grandeur d'une assiette à potage n'est pas de date aussi ancienne que le menhir lui-même.

L'une des jambes se termine par une pointe conique nettement usée intentionnellement ; l'autre jambe est cassée à 25 centimètres de sa pointe.

Le menhir anthropomorphique repose directement sur un lit de gros galets aux contours arrondis disposés comme dans un pavage. Ce lit de galets est beaucoup plus large que le menhir lui-même et se prolonge à cinquante centimètres au-delà de sa tête ; aux pieds, le lit de galets se continue jusqu'à la lisière du mur qui longe le petit terrain vague bordant la route.

Le lit de galets repose à son tour sur une couche d'argile compacte, stérile et très dure de nature identique à celle de l'argile des murs de la cabane que nous avons relevée l'an passé dans les gisements des kjoenmoddings de la Torche.

Tout autour du menhir, des galets et de l'argile, s'étend une couche d'humus excessivement noir contenant une accumulation considérable d'ossements variés de mammifères et de poissons, de coquilles⁴¹ et de poteries de divers âges néolithiques, gauloises et gallo-romaines.

Les débris de poteries néolithiques appartiennent à des vases d'une taille et d'une épaisseur que nous n'avons pas encore rencontrés dans le pays. Pas trace d'ossements humains.

Directement sous le menhir, dans la partie supérieure du lit de galets se trouvait un gros percuteur largement usé à ses deux extrémités et présentant sur ses flancs des traces manifestes de polissage.

⁴¹ Coquilles de Saint-Jacques, ormeaux, patelles, moules, hélices, troques, etc

Il résulte nettement de ces données que le menhir a été apporté à l'endroit où il se trouve et que l'hypothèse d'un affleurement ou d'un bloc erratique doit être définitivement écartée.

Le lit de galets peut être : soit le chemin sur lequel on l'a roulé ou traîné, soit la plate-forme définitive sur laquelle il devait reposer, sur le méplat qui reste en-dessous entre l'épaule et la hanche.

En tous cas, s'il a été dressé, ce qui n'est pas prouvé, il est resté debout très peu de temps, puisqu'on ne retrouve ni poteries, ni débris d'aucun ordre, entre sa masse et le lit de galets, tandis que le pourtour en est littéralement encombré.

Cette pierre qui pourrait bien être une idole néolithique a du avoir une importance considérable, à en juger par les légendes qui circulent à son sujet. Elle avait conservé pour les habitants un caractère de crainte, de terreur. Quand nous l'avons découverte en 1919, elle disparaissait presque sous les débris végétaux, le fumier et les immondices. Les veilles des grandes fêtes catholiques pour conjurer les maléfices on allumait encore aux alentours des feux ou des chandelles. Certains prétendent qu'on voit à certaines époques trois lumières apparaître sur le dessus. Enfin quelques vieillards soutiennent que saint Guérolé a jeté là ce bloc immonde et ils voient dans les cavités supérieures la marque de la tête et des épaules du saint (?).

D'ailleurs, ce qui augmente encore l'intérêt qui s'attache à cette sorte d'idole féminine c'est la présence multiple dans son voisinage immédiat de toute une série de petits menhirs caractéristiques ayant toute l'allure stylisée d'un phallus.

Trois de ces menhirs dont deux avec une petite cupule au sommet ont été retirés d'une petite butte artificielle située à 98 m. 50 de l'anthropomorphe. Cette butte qui résultait d'une séculaire accumulation de cailloux des champs nous a fourni une hache polie en partie brisée, trois percuteurs nettement usés, quatre polissoirs, une pierre couverte de stries, un coup de poing en granulite, et une pierre ovale avec un trou d'un seul côté (planche 10).

Il y a quelques années encore, aux dires des habitants, ces trois pierres faisaient partie d'un ensemble composé de 8 ou 9 pièces de formes identiques disposées en cromlech.

A deux cents mètres dans le Nord-Est, dans un champ appartenant à M. Guirriec, à côté d'un lech cannelé analogue à celui ramené de Roz-an-Tremen au musée de Quimper, nous avons exhumé un gland de phallus d'un grand réalisme et les fermiers nous ont indiqué l'existence voisine d'une pierre qu'ils ont fait descendre sous terre pour faciliter leurs labeurs. Des détails fournis, il appert que nous nous trouvons encore en présence d'une pièce de genre identique.

A l'entrée du même champ, nous avons enlevé deux petits lechs de 84 et de 78 centimètres de hauteur, l'un lisse et l'autre cannelé, symbolisant manifestement la juxtaposition des principes mâle et femelle (planche 9), Cette juxtaposition ne nous apparaît pas comme un phénomène isolé ; à Roz-an-Tremen, deux lechs lisses étaient au milieu de trois lechs cannelés ; à Beuzec, deux grands lechs voisins trouvés dans le cimetière étaient aussi l'un lisse et l'autre cannelé ; de même à Saint-Jean-Trolimon et à Plogonnec. Et, en somme, le phallus du champ de Guirriec de surface lisse voisinait avec le lech cannelé.

M. le capitaine au cabotage Pennée nous a remis une pierre polie de forme phallique, trouvée à Plonéour-Lanvern et reproduite planche 10.

Après ces découvertes il est permis d'affirmer qu'à l'époque néolithique existait déjà ou encore en Bretagne un culte impur qui ne devait pas être sans analogie avec les rites obscènes des Chananéens et des Phéniciens (planche 22).

L'existence de trois grands blocs de granit, taillés de main d'homme, dans une lande inculte au nord de la commune de Meilars, à Goarem ar Villien planche 8ter, la garenne du galet ou de la pierre ronde, vient corroborer cette thèse. Ces pierres étranges ont été signalées à M. le chanoine Abgrall notre vénéré et savant président, en 1916, par nos confrères de la Société archéologique, M. l'abbé Rolland, alors recteur de cette paroisse, et M. Emmanuel Delécluse de Douarnenez. L'un de ces blocs, carré à la base, avec 1 m. 44 de largeur, prend la forme de demi-sphère, de 1 m. 35 de hauteur, avec petite cupule ou perforation à son sommet. Les deux autres sont de forme ovoïde, mesurant 1 m. 30 sur le grand axe et 0 m. 65 sur le petit. M. le chanoine Abgrall pense que leur présence dans cette plaine sauvage, à 4 kilomètres au moins de tout gisement de granit, semble indiquer un sanctuaire à pratiques rituelles dépravées, de même nature que les actes idolâtriques des hauts lieux et bois sacrés, signalés et flétris dans la Bible,

Par ailleurs il est assez intéressant de rappeler que Montaigne a indiqué dans certains pays comme une survivance de ce culte, et M. Puig de Ritalongi dans son livre très documenté sur les Bigoudens précise que le bigouden de la coiffure des femmes est la représentation du phallus antique ; il ajoute que le tablier des femmes, jusqu'à ces dernières années était une étoffe en laine rouge orné au centre d'un dessin assez inconvenant.

Ce sont évidemment les monuments et les idoles phalliques que devaient viser les quinze conciles, qui depuis celui d'Arles en 452, ordonnèrent de « détruire les idoles et d'excommunier ceux qui n'en signaleraient pas l'existence aux prêtres. »

Le moyen fut peu efficace puisque les capitulaires de Charlemagne en font mention à nouveau en 789 et 793 ainsi que plus tard les édits de Childebert, de Canut, de Carloman et de Pépin.

Au moyen âge le culte de ces idoles était encore tellement enraciné que l'Eglise se crut obligée de déclarer hérétiques ceux « qui gardant les observances des gentils se livrent devant certaines pierres à des actes contraire à la vraie foi. »

Au surplus, la région phallique située autour du menhir anthropomorphique présente des accumulations de débris de nourriture et de cuisine considérables constituant de véritables gisements analogues à ceux des kjokenmoddings de la Torche. Ce fut certainement pendant le néolithique et peu être déjà durant la fin du paléolithique la zone la plus habitée de la Cornouaille.

Dans un champ nous avons trouvé le reste d'une sorte de tertre dont la partie démolie recelait au milieu des amas de patelles des pots contenant des incinérations, Ces pots furent brisés par les paysans au moment de leur découverte. Nous n'y avons pas encore retrouvé de sépulture, mais nous avons mis à jour un cercle de pierres entourant des débris de cuisine, des charbons et des poteries, qui n'est autre chose qu'un fond de cabane néolithique. Une grosse pierre pointue verticale en marquait l'entrée. Pour la première fois, nous avons constaté en plus des restes habituels de mammifères, de poissons et de mollusques, la présence abondante de débris calcinés des gros crabes tourteaux qu'on attrape à marée basse dans les rochers du voisinage.

A toucher ce tertre, les paysans viennent de mettre à jour l'entrée d'une sorte de galerie souterraine en grosses pierres que nous nous proposons d'explorer.

Près de Kervilon, non loin de Kervédal, M. Durand nous a indiqué l'endroit de son champ où son père a enlevé une grande dalle circulaire large de près de deux mètres cinquante. Elle était percée au centre d'un trou que bouchait une sorte de boule sous laquelle se trouvait un pot rempli de cendres. Le pot a été brisé et jeté mais M. Durand nous a fait voir la dalle et la boule.

La région des débris de nourriture se termine non loin du menhir lancéolé de Larnicol que nous avons décrit dans le fascicule de l'an dernier.

Toute cette région a été recouverte par des dunes éoliennes très hautes seulement près du rivage. A l'endroit où ces dunes sont rongées par la mer apparaît une plage de galets relativement peu roulés parmi lesquels nous avons recueilli diverses pièces dont un très beau marteau en pierre noire creusé de deux trous. (Planche 11.)"

Bénard et al., 1919 : "*Menhir couché à formes anthropomorphiques (non exploré)*" (site n° 27).

Bénard et al., 1921 : "*Menhir anthropomorphe de Kervédal*" (site n° 27).

BSAF, Procès verbal séance 28/02/1929, p. IX : "*M. le Président annonce le classement parmi les monuments historiques du menhir anthropomorphique de Kervédal en Penmarc'h. (Voir Bulletin de 1921, planches 6 et 6 bis). Cette mesure a été prise malgré l'opposition du propriétaire, par décret présidentiel en date du février 1929.*"

Caillon, Riou, 1980, p. 37 et 40 : "*La statue menhir de Kervédal n'attire guère l'attention. Pourtant cette énorme pierre couchée, si on y regarde de plus près, semble avoir des formes humaines. Elle a l'apparence d'une femme nue dont on distingue les jambes, le ventre gonflé et le nombril. La tête ramenée sur le corps, ressemble, avec un peu d'imagination, à celle d'un cheval... Cette forme est-elle celle d'une déesse éponyme, Penmarc'h voulant dire : tête de cheval ?*

Le menhir date du Néolithique mais le nom de « Penmarc'h » est relativement plus récent. Le mot « marc'h », « cheval », souvent employé dans les noms des lieux en Bretagne et le nom de maréchal, de même racine, était une dignité de cour. Au musée, une monnaie armoricaine représente un cheval à tête d'homme."

Giot, 1997-b, p. 61 : "*Le village de Kervédal montre à un carrefour un menhir couché.*"

● **Kerventéano – menhir**

Chatellier, 1881-c : "*Menhir de Kerventéano. Ce menhir, de 4m,60 de haut, est situé à 200 mètres au nord des alignements de Lestridiou, Dans une prairie très humide, l'exploration de sa base est impossible.*"

Chatellier, 1907, p. 308 : "*Autre menhir, à 300 mètres au Nord-Est du précédent, dans une prairie dépendant du village de Kerventéano. Il a 4 mètres de haut sur 6 mètres de large.*"

● La Madeleine – alignement...

Alignement à cheval sur Penmarc'h et Plomeur – Cf La Madeleine (Plomeur)

● La Madeleine – pierre à cupules

Bénard *et al.*, 1922 : "*Pierre à cupules, dans le bourg de la Madeleine en Penmarc'h.*"

● Lescors – menhir, dolmen

X : 101,585 et Y : 2334,840 (calvaire ; à vérifier)

Bénard *et al.*, 1919 : "*Menhir en forme de hache à côté du calvaire et de la rivière de Lescors (N.-E.)*"

Bénard *et al.*, 1922 : "*Route de Lescors à Penmarc'h dans le fond de la vallée et dans le talus 0. de la route : nombreux supports.*"

Bénard *et al.*, 1921 : "*Supports de dolmen à côté du calvaire de Lescors*". Différence avec citation précédente.

● Manoir de Ruven – coffre

Chatellier, 1907, p. 310 : "*A 300 mètres au Sud du manoir de Ruven, il fut découvert en novembre 1884, une sépulture faite de 16 pierres posées de champ en terre, formant un coffre recouvert de dalles plates, orienté Est-Ouest, mesurant intérieurement 1m 70 sur 0m 80, à l'intérieur duquel était un squelette : près du défunt avaient été placés un vase romain en terre noire à panse renflée, des percuteurs et la moitié d'une pierre à concasser le grain. (Musée de Kernuz).*"

● Penanker / Kerity – dolmen détruit

Fréminville, 1835, p. 115-116 : "*Le premier est un Dolmen qui se voit au milieu des maisons même de Kerity ; trois pierres debout et une horizontale le composent. Ce monument a été respecté pendant des siècles par les habitants de la ville ; je l'ai vu encore en 1819 ; il est aujourd'hui détruit.*"

Ogée, 1853, p. 266 : "*Une telle côte était ou du moins dut être un lieu favorable au culte farouche des druides ; aussi à chaque pas on rencontre, sur cette terre désolée, les traces de cette religion inconnue. Un dolmen détruit en 1820 avait vu passer l'industrielle cité, et était resté debout jusqu'à cette époque, au milieu des maisons de Kerity.*"

Le Men, 1877, p. 129 : "*Il y avait autrefois près de Kerity, au lieu dit Penanker, un dolmen composé d'une table et de quelques supports, et qui était dit-on colossal. Il a été détruit en 1820, par les entrepreneurs de la route qui traverse la commune de Penmarc'h pour se rendre au phare.*"

Bénard *et al.*, 1921 : "*Grand dolmen de Kerity, détruit par les Ponts et Chaussées pour la construction de la route*" (site n° 72). Localisation approximative en X : 99,300 et Y : 2332,890

Chatellier, 1907, p. 309 : "*A Penanker, près Kerity, existait un grand dolmen, qui fut détruit en 1820 lors de l'ouverture de la route qui conduit du bourg de Penmarc'h au phare.*"

● Phare (route du bourg au phare) – coffre

Chatellier, 1907, p. 310 : "*En 1874, dans une sépulture formée de quatre pierres posées de champ en terre, recouvertes d'une dalle plate, près de la croix qui se trouve sur le bord de la route allant du bourg au phare, Nicolas Tanneau recueillit 6 urnes remplies de restes incinérés. (Musée de Kernuz).*"

● Pennarpont – dolmen

Monfort, 1985, p. 196 : "*Dolmen, vers 1900, au SE de Pennarpont ?*"

● Poulguen – coffres

Bénard, 1929, p. 166 : Les "sépultures de l'Age du Bronze pullulent dans un périmètre d'1 km autour de Poulguen".

● Poulguen – sépulture néolithique

X : 103,100 ; Y : 2332,930

Section ZH (1981), parcelle 176

Carte archéologique : 29 158 0003

MH : "Poulguen (Le) - Tumulus sur galerie dolménique du Poulguen (cad. ZH 176) : classement par décret du 10 novembre 1921"

Chatellier, 1863-b : "Un tumulus magnifique, surmonté, pendant longtemps, d'un calvaire, aujourd'hui en ruine, avait surtout appelé mon attention et la méritait à tous égards. Placé sur les confins de l'est de la paroisse de Penmarch, et près du village de Poulguen, dont il porte le nom, notre tumulus, avec son calvaire, ne s'élève pas à moins de 10 ou 11 mètres au-dessus de la plaine, et on le remarque facilement de tous les points de l'horizon et même de la pleine mer, où il sert souvent de point de repère aux barques et aux navires qui fréquentent ces redoutables rivages.

Ces circonstances et le désir du propriétaire, obligeant cultivateur, qui s'était prêté à mes recherches, me faisaient un devoir de ménager l'aspect général des lieux : ce qui m'a engagé, au lieu d'ouvrir ce quatrième gogal par son point culminant, de rechercher à l'est la galerie d'accession, que je soupçonnais, et de m'avancer ainsi par une trouée souterraine, jusque sous le milieu du calvaire qui, placé à une hauteur de 7 mètres environ de sa base, se trouvait au centre et à la tête d'un rayon de 14 à 15 mètres.

Ici, la composition de l'enveloppe tumulaire, fort heureusement, n'était plus la même que celle des tombelles déjà visitées : au lieu d'une couche de terre suivie d'une épaisse couche de pierres, pour arriver à la galerie et à la chambre sépulcrale, je ne rencontrai que de la terre fine et sans pierres, à bien dire : ce qui me permit d'arriver promptement à la galerie qui devait me conduire à la chambre.

De belles et grandes pierres formant la galerie d'accession furent d'abord mises à découvert : elles n'avaient pas moins de 2 mètres d'élévation sur 1 mètre 50, et plus de 2 mètres de large. Les premières tables ayant formé le recouvrement avaient été enlevées pour servir aux constructions du village. Cette galerie avait, à son ouverture, 2m. 30.

Nos travailleurs arrivèrent assez promptement à la dégager dans toute sa longueur, et au bout de trois jours d'un travail soutenu, avec dix ouvriers, nous arrivions au centre du tumulus, sous le calvaire qui le couronnait, ayant parcouru une distance de 15m. 20, à partir de la première pierre de la galerie, du côté du soleil levant.

Nous avons trouvé partout la galerie et la chambre, dont nous allons parler, complètement remplies d'une terre très-fine et très-tassée, mélangée de cendres et de charbons qui ne pouvaient évidemment y avoir été introduits qu'après la construction générale du sépulcre, puisque, à part les premiers six mètres de la galerie, dans sa partie découverte, nous avons trouvé le reste de cette galerie et la chambre recouverts de larges dalles en granit juxtaposées, ayant jusqu'à 3 mètres de dimension, et présentant ainsi un cloisonnement au travers duquel les terres du dessus n'avaient pu s'introduire. Quatre à cinq centimètres de tassement se remarquaient, d'ailleurs, entre les terres et les cendres placées sous le plafond de la grotte comme sous celui de la galerie.

Quand tout fut dégagé, nous reconnûmes qu'il y avait 6m. 60 de galerie découverte et 8m. 60 de galerie couverte, en y comprenant la chambre, qui, au lieu de se trouver complètement dans l'axe de la galerie, inclinait assez sensiblement au nord, et présentait jusqu'à 2m. 90 de développement du nord au sud, sur 2 mètres de largeur et 1m. 10 de hauteur.

Ce que nous y avons trouvé de plus remarquable est une sorte de lit en pierres brutes, sur lequel restaient plusieurs fragments ou madriers de bois de chêne, qui m'ont paru plutôt fendus que sciés, et dont un morceau, que j'ai pu recueillir et porter chez moi, avait 50 à 60 centimètres de long sur 15 à 20 centimètres de large, avec une épaisseur variable de 3 à 5 centimètres.

De la cendre et des fragments de charbons étaient placés sur le plein de cette espèce de plancher, ce qui prouve une fois de plus que l'incinération des cadavres ne se faisait pas dans le sépulcre même, et que sa construction devait être complète, au moins pour la partie en pierres, avant qu'on y déposât les restes du mort.

De là, deux autres conclusions : c'est que ces monuments, malgré leurs dimensions et leur importance, devaient être faits en peu de temps, parce qu'il n'est pas probable qu'une fois l'incinération opérée, les

ces cendres du mort que l'on voulait honorer restassent exposées au-dehors et à découvert. Et cependant, pour extraire ces immenses blocs de pierres, quoiqu'il s'en trouve beaucoup sur les lieux, pour les rendre à pied d'œuvre et construire tout ce monument, dans l'esprit de la tradition, un temps assez considérable nous paraît rigoureusement nécessaire. Aussi l'empressement et la précipitation des travailleurs se remarquent-ils facilement dans l'ensemble de ces œuvres étranges et aujourd'hui si éloignées de nos mœurs ; mais nous y reviendrons.

Outre les objets trouvés dans la chambre dont l'entrée n'est que de 65 centimètres, quoique la largeur de la galerie n'ait jamais descendu au-dessous de 1m. 25, nous avons aussi rencontré, dans la première partie de la galerie, à 1m, 50 de profondeur environ, tout le squelette d'un animal de moyenne dimension, et quelque douze ou quinze fragments de poterie grossière, d'une pâte noirâtre et très-micacée, dont les moins brisés présentent encore des fonds de vases d'une petite dimension, avec des traces très-apparentes de cendres. Enfin nous y avons également rencontré un petit objet en terre cuite et, par-dessus cet objet, jusqu'à la superficie, un fragment de brique romaine à rebord, un morceau de stuc et quelques fragments de béton, comme si partout où nous trouvons un souvenir celtique nous devons rencontrer une trace de l'occupation romaine.

En quittant ce magnifique tumulus, après avoir pénétré jusqu'à son centre, placé à 15m. 20 de l'ouverture de la galerie, je me suis cependant demandé si j'avais tout vu, et j'avais un regret marqué à m'en séparer ; mais un des côtés de la chambre, où j'étais parvenu, s'était effondré dès le principe, à ce qu'il paraît, sous le poids énorme de la croûte tumulaire qui, sur ce point, n'a pas moins de 5 à 6 mètres d'épaisseur, sans compter le calvaire, qui mesure lui-même 3 mètres en tous sens."

Chatellier, 1863-a : *"Mais, de toutes ces fouilles, les deux plus intéressantes sont celles qui ont été faites près du village de Poulguen et sur la montagne de Lesconil. Ces tumulus sont comme de vastes nécropoles, divisées en chambres ayant presque toutes 2 mètres 40 ou 2 mètres 20 de longueur sur 1 mètre 90 de large, avec des galeries d'accession, et que l'on peut comparer aux nécropoles de l'Égypte, de l'Asie-Mineure et de la Perse. Sont-ce des sépultures consacrées à la mémoire d'un certain nombre de guerriers ou de chefs tombés sur le champ de bataille ? Sont-ce des sépultures de famille ; ou n'est-ce pas plutôt, en considérant que ces nombreux tumulus sont si rapprochés, une nécropole élevée par une tribu puissante qui occupa longtemps le pays ?*

Quoi qu'il en soit, M. Duchatellier, déterminant l'époque à laquelle appartiennent ces divers monuments, pense qu'à Lesconil tout est celtique ; qu'à Rosmeur on se trouve en pleine époque gallo-romaine précédée de l'âge celtique ; que la tombelle de Poulguen est antérieure à l'occupation romaine⁴².

M. Duchatellier dit que les dolmens actuels paraissent tous avoir été dénudés et se trouvaient primitivement au centre des tumulus.

Un membre fait observer que déjà, au Congrès de Vannes, on avait constaté que les dolmens avaient été recouverts et qu'il n'y avait point dans la religion druidique d'autels votifs.

M. Ch. Gomart pense que les tertres appelés généralement timuli ne peuvent pas tous, malgré leur nom, être considérés comme des tombeaux. Il croit que ces monuments n'ont pas eu tous la même destination et la même origine ; ils doivent donc être étudiés et classés suivant leur position et les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, et non regardés comme des tombeaux, malgré leur dénomination commune. Les uns lui paraissent être des positions stratégiques ; d'autres ont pu servir à la transmission de signes télégraphiques ; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, sont de véritables tombeaux. [...]"

Blois, 1874 : *"Cette exploration avait lieu au mois de septembre 1861, par les soins de notre honorable confrère M. du Chatellier, sur les grèves de Penmarc'h. Il en a été rendu compte dans le temps ; mais quand des faits de ce genre ne sont pas enregistrés dans des recueils archéologiques, il y a grand danger qu'ils soient perdus pour l'étude. Vous m'excuserez donc de revenir sur ce sujet : je serai d'ailleurs très court.*

Tout le monde dans ce pays connaît les rivages de Penmarc'h et la chapelle de Saint-Guérolé, qui s'élève sur une pointe entre le village du Kerily et les rochers qu'on appelle la Torche. Près des lignes de retranchement qui servirent naguère à la défense de cette pointe et dont le sillon garde encore un mètre d'élévation dans quelques parties, on voit non loin d'une tombelle plus petite, un tumulus d'environ six mètres de haut sur un diamètre de plus de trente mètres. La fouille opérée sous nos yeux, a fait rencontrer à un mètre au-dessous du sol adjacent la chambre ou cellule de ce tumulus. Elle dessinait une circonférence irrégulière, dont la courbe se redressait au point de sa jonction avec la galerie qui se développait pour y donner accès du côté de l'orient. Cette galerie, mieux conservée que la cellule, avait un mètre de large, un mètre et demi de haut et

⁴² Le mémoire de M. Duchatellier est renvoyé à la Société française d'archéologie, qui avait contribué aux frais des fouilles dans une certaine proportion.

trois mètres environ de longueur, son plafond formé de trois pierres d'épaisseur, s'appuyait sur trois autres pierres brûlées verticales, dont les interstices étaient remplis de moellons. Quant à la cellule ou caveau, on n'y rencontra que des vestiges d'une disposition semblable à celle que nous venons de remarquer dans la galerie. Les pierres qui servaient de plafond avaient été enlevées, ce qu'aurait pu l'aire présumer une dépression extérieure observée au sommet du cône. Il ne restait plus qu'une des pierres verticales qui avaient dû supporter celles du plafond. Les terres qui avaient encombré la cellule une fois dégagées, nous pûmes reconnaître qu'elle était bordée d'un muret grossier en pierres sèches d'un mètre et demi de haut. Toutes les traces de sépultures avaient été anéanties dans la précédente exploration. Nous n'y trouvâmes que quelques fragments de poterie noire, grise et rouge, qui bien que sans ornement, nous parurent de fabrication romaine, quatre pointes de flèches en fer formant un losange, moulé sur une douille longue de sept centimètres, "deux monnaies romaines en moyen bronze endommagées, et une troisième de l'Empereur Constantin Ier, avec celle légende bien connue : HONOS EXERCITUS.

Il y a lieu de croire que le monument funéraire que l'on vient de décrire avait été élevée à la mémoire de l'un des soldats ou officiers de la milice du Tructus Nervien et Armoricaïn qui étaient cantonnés dans ces quartiers pour la défense du littoral contre les invasions de la frontière du Nord⁴³.

Il résulte clairement de cette énumération que ce tumulus renfermait des sépultures d'époques différentes. En le visitant il y a deux ans, je trouvai dans la cavité formée par les fouilles de M. du Chatellier, et qui correspondait à la chambre centrale, un assez grand nombre de pierres destinées à servir de meules à broyer le grain. R.-F. L. M."

Le Men, 1877, p. 128-129 : "Au village de Poulguen-Bras, grand tumulus de 55 mètres de diamètre et de 7 mètres de hauteur, surmonté d'une vigie en pierres de taille haute de 4 mètres. Ce tumulus est construit sur une allée couverte, composée d'une chambre carrée de 2 mètres 50 de côté, et ahute de 1 mètre 30, et d'une galerie d'accès de 13 mètres 60 de longueur. La largeur de cette galerie qui est de 2 mètres 30 à son orifice, va en diminuant jusqu'à la distance de 6 mètres 60, à ce point elle n'est plus que de 1 mètre 30, et cette largeur se maintient sur une longueur de 7 mètres, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée de la chambre, qui occupe le centre du tumulus. Cette galerie dont la hauteur est de 1 mètre 30, est formée d'énormes pierres servant de plateforme et dont trois ou quatre ont été enlevées à une époque ancienne ; elles sont encore au nombre de cinq, sans compter celle de la chambre, et sont soutenues par douze pileirs verticaux. Trois des piliers paraissent avoir été détruits. Des fouilles faites en 1861 dans ce monument ont amené la découverte de fragments de vases en terre grossière, à parois très minces, d'une fusaiöle en terre cuite, d'un mortier en pierre, de morceau de chêne presque réduit en poussière, et d'un fragment de tuile romaine à rebord."

Flagelle, 1878 : "Tumulus à Palud, à la Torche, Rosmeur et Ker-boulon, peu distants les uns des autres, et aussi à Poulguen, des tumulus. (Du Châtellier)."

Flagelle, 1878 : "Tumulus, surmonte d'une croix à Poulguen, et recouvrant une galerie de dolmens. [...] Le koguel ou tumulus de Poulguen, indiqué ci-dessus, a environ, 40 mètres de diamètre, et 8 mètres de hauteur ; il est surmonté d'un massif de maçonnerie cubique de 4 mètres de côté. Sous ce koguel, on a découvert une galerie de dolmens, partant du levant, et ayant 15 mètres de longueur ; 6 mètres sont aujourd'hui découverts et 9 mètres couverts. Le fond de la galerie, vers l'ouest, correspond au-dessous du massif de maçonnerie. - Dans la galerie couverte un homme peut se tenir-debout; mais l'ouverture à l'est n'a que 60 centimètres de hauteur et de largeur, tandis que la largeur intérieure de la galerie est de 2 mètres."

Martin, 1902 : "Nouvelle exploration du tumulus de Poulguen en Penmarc'h (Finsitère)

Le tumulus de Poulguen, un des plus grands du Finistère, car il devait avoir plus de 5 mètres de haut sur 50 mètres de diamètre à la base, s'élève sur la crête des petits coteaux dont la mer venait autrefois baigner le pied et sur la pente et le sommet desquels s'étagent les maisons et chaumières du village de Poulguen dont le

⁴³ Les objets provenant de cette fouille, ont été offerts au Musée départemental, par M. du Chatellier, au nom de la Société française d'Archéologie. Ils consistent en : 1° Une hache en pierre d'assez petite dimension ; 2° des fragments de vases en terre extrêmement grossière, et certainement faits sans l'aide du tour ; 3° des débris de vases en terre brune et fine faite sur un tour et ornés vers le haut de la panse de groupes de cupules qui dessinent chacun dans son ensemble un demi rond ; ces débris de vases indiquent un travail de la population, indigène ; 4° des fragments de vases en terre samienne de fabrication romaine ; 5° treize pointes de flèches ou de javelines en fer dont plusieurs se sont dilatées depuis sous l'action de l'humidité ; 6° deux moyens bronzes romains dont l'un est de Trajan, l'autre est fruste ; 7° Enfin un petit bronze bien conservé de Constantin le Jeune, portant d'un côté la tête de l'Empereur tournée à droite avec la légende : "Constantin IVN. NOB. C. On lit de l'autre côté : HONOR EXERITUS, et l'on voit dans le champ, deux enseignes portées par des soldats romains.

nom rappelle l'existence d'un ancien port en ce lieu aujourd'hui distant du rivage de plus de 500 mètres. La route de Guilvinec à Penmarc'h passe à 20 ou 30 mètres de sa base

Il a été fouillé en 1862 par M. A. du Chatellier, membre correspondant de l'Institut. Il était alors complet et surmonté d'une croix avec soubassement de 4 mètres de côté, La tranchée pratiquée au levant fit bientôt découvrir l'entrée d'une allée dont les tables avaient disparu et dans laquelle on rencontra des vestiges de violation de l'époque gallo-romaine ; mais qui ne s'étendaient pas au-delà de 6m 50 où les tables de recouvrement bien en place se continuent sans interruption jusqu'à la chambre. Tout l'intérieur de la galerie rempli de terre noire, très meuble, non remaniée, indiquait qu'on entraît alors dans la partie inviolée du monument. Cette terre enlevée avec précaution et reportée au dehors ne fit rien découvrir. On arriva ainsi, au bout de 6 ou 7 autres mètres à une chambre dont le grand axe s'inclinait fortement vers le Nord. Elle aussi était pleine de la même terre noire qui fut de même transportée à l'extérieur par le chemin qu'on venait d'ouvrir. On put alors apercevoir, au niveau du sol de la chambre, des restes importants de bois d'une conservation remarquable, comme si un plancher avait régné sur l'aire entière de la crypte. Un fragment de ce bois long de 50 à 60 centimètres et large de 15 à 20 centimètres sur 3 à 5 centimètres d'épaisseur fut emporté par l'explorateur à son château de Kernuz.

Mais, dans cette chambre, des dégradations s'étaient produites depuis des temps probablement très reculés, glissement des piliers, inclinaison des tables, éboulis de pierres et de terre du galgal et de l'enveloppe tumulaire et avaient empêché une exploration aussi complète que M. A. du Chatellier l'eut désiré, on ne recueillit aucun mobilier.

Aujourd'hui le tumulus est bien dégradé, la croix et son support ont disparu, ses flancs sont coupés à pic sur les trois quarts de sa circonférence. Depuis des années il sert de carrière de pierres et surtout de terre destinée aux jardins des maisons neuves de Guilvinec construites sur le roc et le sable. Et pourtant ses ruines ont encore grand air et sa masse déchiquetée toute noire vue de la mer domine toujours l'ancien rivage, aux curieux affleurements rocheux rongés par l'Océan, ainsi que la grande plaine sablonneuse et la ligne de dunes qu'il a vu se former à ses pieds.

Les mutilations dont il a été l'objet ont mis à nu dans la partie Sud quelques pierres debout et une grande pierre plate, posée horizontalement, qui paraissent indiquer, en cet endroit, la présence de sépultures extérieures ; sur ses flancs, aux parois verticales, apparaissent au milieu des terres brun foncé de l'enveloppe, des couches de moellons qui ne peuvent être que le galgal de recouvrement du monument intérieur. Une de ces couches, dans l'Ouest, s'étend vers le Nord bien au-delà de la position repérée de la chambre découverte en 1862 et porte à croire que le monument se prolonge de ce côté ou qu'il y en a un second, parallèle au premier, ainsi qu'il arrive dans quelques tumulus à dolmens à galerie.

Ce sont ces observations faites sur les lieux, lors d'une visite au tumulus, qui décidèrent une nouvelle exploration entreprise en septembre dernier.

Une équipe d'ouvriers fut mise à dégager les grandes pierres du Sud de la butte pendant qu'une autre attaquait la paroi Ouest où se trouvait la couche de moellons.

Dans le premier chantier, entre les pierres debout M et N qui pouvaient donner l'idée d'un commencement d'allée, on découvrit bientôt, au milieu et à mi-hauteur du mélange de terre brune et de pierres qui remplissaient cet espace, les morceaux d'un vase brisé rassemblés sur le même point, c'est-à-dire, à la même place où il avait été déposé (en a). En terre excessivement grossière en forme de pot de fleur, sorte de cône tronqué, très grand, ayant 35 centimètres de diamètre à l'orifice, en certains endroits ses parois ont un centimètre et demi d'épaisseur, pétries avec de la boue prise dans la première mare voisine elles contiennent des grains de quartz gros comme le bout du petit doigt.

La fouille poursuivie vers le Nord à travers un fouillis de grandes pierres disposées en tous sens, sans ordre, et noyées dans une terre arénocée de couleur foncée, compacte et douce, n'a plus rien donné. Restait à explorer le dessous de la table P recouvrant une sorte de coffre fait de trois piliers irrégulièrement placés. On y a trouvé (en b) au pied d'un des piliers une lame en silex du Grand-Pressigny de 13 centimètres et demi de long à bout arrondi, finement retouchée sur les côtés et au bout, près du pilier sur des débris de bois pourri avec quelques petits fragments de poterie. Au-delà des pierres debout T et R on se trouve en présence d'une espèce de bâtisse faite de grandes pierres plates superposées, tellement encastrées, cimentées dans la terre dure qu'on a peine à en extraire quelques-unes. Ce dispositif bien différent des galgals ordinaires paraît avoir eu pour but de relier avec le grand monument, l'ensemble des sépultures extérieures, malheureusement bien dévastées, rencontrées ici et qui seraient contemporaines de la sépulture centrale.

La deuxième équipe d'ouvriers a attaqué la paroi Ouest du tumulus et au bout de peu de temps a mis à découvert le bord, épais de 0m 40, d'une longue table bien horizontale placée à 3 mètres au-dessous du sommet de la butte puis, au-dessous, la face extérieure d'un énorme pilier de près de 4 mètres de long couronné à son sommet et flanqué à ses deux extrémités d'un muraillement à pierres sèches sur lequel vient porter la table. Aux deux bouts les matériaux de ce mur sont facilement enlevés et par les deux ouvertures

ainsi pratiquées on aperçoit, sous la table, un vide de 0m 15 à 0m 20 de hauteur, dont le plancher d'une régularité parfaite, est tapissé d'efflorescences blanchâtres et dont les côtés sont nettement dessinés en forme de quadrilatère par les sommets des piliers en granit d'un blanc jaunâtre.

C'est bien une crypte mégalithique, d'une conservation parfaite, inviolée jusqu'ici et par suite différente de celle explorée en 1862. Comme cette dernière et comme l'allée, elle est remplie de terre noire, très légère, qui, au cours des siècles s'est affaissée, tassée naturellement, produisant le vide dont il vient d'être parlé.

L'enlèvement de cette terre se fait facilement par les deux ouvertures qu'on a agrandies et bientôt deux ouvriers peuvent descendre dans la chambre et travailler à l'aise à la vider.

Voici les notes prises au fur et à mesure des travaux de dégagement qui s'opéraient simultanément au Nord et au Sud :

Dans la terre noire il y a quelques pierres tombées des parties faites à pierres sèches et du charbon, souvent en gros morceaux ; à 0m70 de profondeur, près du pilier A on recueille quelques petits fragments de bois assez bien conservés; un peu plus tard, toujours dans la partie Sud, à 1m10 de profondeur, beaucoup de bois sur un lit de pierres. Dans la partie Nord on en trouve aussi des parcelles à peu près au même niveau. Plusieurs de ces morceaux de bois sont brûlés, réduits en charbon sur la moitié et plus de leur épaisseur qui est en général de 2 à 3 centimètres. Des restes incinérés apparaissent d'abord au pied du pilier à cupules (B), les os en sont bien blancs, puis dans tout le Sud de la chambre on met à jour une grande quantité de cendres et de débris blancs osseux d'incinération avec un plancher épais intercalé entre des pierres qui ont dû le supporter à l'origine. Dans le Nord, à 1m 50 du pilier du fond et à 1m 30 sous la table un plan de bois recouvre une épaisse couche de cendres et d'ossements tout blancs, plusieurs à forme très reconnaissable avec charbons gros et petits ; dessous, du bois encore. Cette couche se prolonge un peu vers le Nord, mais pas jusqu'au fond, car dans cette partie il n'y a plus que de petites taches blanches d'ossements semées dans la terre noire. Vers le Sud au contraire et au centre, la couche d'ossements avec cendre, charbon et bois, épaisse en quelques points de plus de 0m 10 occupe presque toute l'aire de la chambre touchant parfois les piliers de l'Est et venant Jusqu'à ceux du Sud (A et B) ; elle repose sur l'argile du fond ou ailleurs sur des pierres formant pavé. Il ne semble pas cependant que toute la surface de la crypte ait été uniformément recouverte de ce double plancher. C'est vers le milieu qu'il est le plus apparent et que la couche de débris osseuse est la plus considérable. C'est là, exactement au centre, qu'on a rencontré, à 1m 30 sous la table, un vase brisé, que la pelle de l'ouvrier a malheureusement atteint, reposant sur les restes incinérés et recouvert de bois pourri venant confirmer les observations déjà faites ailleurs qu'il y avait deux planchers entre lesquels avaient été mis les cendres des morts et le mobilier funéraire.

Ce vase est une grande écuelle à fond rond de 21 centimètres de diamètre à l'orifice, en terre très grossière, très friable, inégalement et mal cuite.

Au pied du grand pilier C (en V) apparaît un dispositif de pierres plates formant une sorte de coffre assez profond dans lequel on n'a trouvé que de la terre noire, grasse, mêlée de cendres, sans ossements : tout auprès, une pierre à concasser le grain,

Quand toute la terre noire est enlevée on peut embrasser d'un coup d'oeil l'ensemble de cette superbe chambre sépulcrale, tout à fait intacte. C'est un rectangle de 5m 10 de longueur (mesure prise au pilier A) sur 1m 50 de largeur moyenne. Le côté Nord, le fond, est formé par un seul pilier D ayant 1m 80 de plus grande largeur sur seulement 0m 18 d'épaisseur; le côté Est par 3 piliers, E, F et G de 1 mètre, 1m 66 et 1m 40 de large, plus un mur ayant 0m 60 de long ; le côté Ouest par un seul pilier C de 3m 85 et 0m 50 d'épaisseur avec murets aux extrémités ; enfin, le côté Sud par 2. piliers ou menhirs A et B de 0m 50 et 0m 45 de large dont l'un B montre un assemblage de 8 cupules sur la face regardant l'intérieur de la chambre et, entre les deux, une muraille faite de moellons et de terre dure ayant environ 0m 40 de large, les deux menhirs ne sont pas sur le même plan, A est en retrait sur B de 0m30 environ. Une seule grande table recouvre la crypte : elle a plus de 6 mètres de longueur sur près de 3 mètres de largeur, elle est brisée en son milieu dans le sens de la largeur, brisure droite très nette et sans écarte, ment des deux parties. Mais sous le poids du galgal et des terres qui ont causé cette fracture, la moitié Sud de la table s'est affaissée d'une douzaine de centimètres au portage du pilier G dont le sommet est écrasé, la matière minérale, granit schistoïde ou mieux sorte de gneiss feuilleté, s'étant, sous la pression, détachée en petites lamelles qui n'ont plus offert de résistance. C'est le caractère de tous les matériaux qui ont servi à la construction du monument, matériaux pris sur les lieux où il a été dressé, et la deuxième chambre offre, dans sa demi destruction, de nombreux exemples de grandes plaques granitiques détachées des piliers sous le poids des tables. Ces piliers d'ailleurs, si on en excepte le pilier C, sont peu épais, et, par suite de leur structure minéralogique peu résistants à une pression exercée dans le sens de la schistosité de la pierre. Et puis, ils ne sont pas enfoncés en terre jusqu'au sol dur, au roc, ni calés comme il leur arrive fréquemment. Leur base est au niveau de l'argile sur laquelle on a déposé les restes des morts et rien ne s'oppose à un glissement vers l'intérieur que la terre noire très meuble qui remplit les cryptes ne saurait empêcher. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit dans la chambre Sud,

qui, par l'effet du glissement des pieds des piliers opposés, offre actuellement l'aspect d'un entonnoir. Si on enlevait le galgal extérieur qui flanque et soutient les piliers et sur lequel les pesantes tables ont trouvé un point d'appui, il est bien certain que tout le monument s'écroulerait comme un château de cartes.

Le pilier B porte également des traces d'écrasement à son sommet et une lame triangulaire s'en est détachée emportant la cupule supérieure dont on voit l'évidement cratériforme au bas du fragment.

Comment la chambre Nord se raccordait-elle avec celle fouillée en 1862 son orientation étant la même, s'il y avait communication elle ne pouvait se produire qu'au Sud, entre les piliers A et B. Il était donc nécessaire de poursuivre les recherches de ce côté en attaquant le mur intermédiaire. C'est ce qu'on fit et après une demi heure de travail un grand trou se produisit tout-à-coup sous- la pioche du fouilleur qui, abandonnant son outil, put se glisser par cette ouverture et pénétrer dans une autre grande chambre vide dont les piliers déplacés, les tables inclinées, la présence d'éboulements en quelques points répondaient bien à la description de celle où M. A. du Chatellier était entré. Sur son côté Est un faible rayon de lumière perçait l'obscurité de la crypte ; il provenait de l'allée, elle aussi dégagée d'un bout à l'autre sur un parcours de 6m 90 et ouverte au jour à son extrémité extérieure. Large en moyenne de 1m 35 elle a, sur le côté Sud, quatre piliers dont un (H) porte des sculptures en creux (cinq traits verticaux d'inégale longueur réunis en haut par un trait curviligne avec une cupule en bas et à droite) et quatre murets à pierre sèche intercalés entre eux ; sur le côté Nord, cinq piliers, avec un seul muret entre le premier et le second ; tout cet ensemble est recouvert par trois grandes tables ayant 2 mètres, 2m 90 et 2m 15 de longueur, avec 1m 40 de hauteur sous tables. Cette allée se poursuit dans l'Est sur plus de 7 mètres ; mais il n'y a que trois piliers de visibles dont les deux formant son entrée qui a 2m 20 de largeur. Les tables, sur cette partie ont disparu.

L'ouverture par laquelle l'allée débouche dans la chambre est réduite à 0m 85 par la présence d'un pilier K dressé à l'angle Nord. Une pierre forme seuil dans le passage ainsi rétréci.

La mensuration de la crypte Sud, très dégradée, n'a pu se faire que d'une façon approximative. Rectangulaire comme celle du Nord elle a environ 4m 40 de longueur sur 1m 40 de large. H y a quatre piliers à l'Ouest, deux à l'Est et un au Sud (D'). Il est à noter que les deux piliers I et J empiètent sur les deux chambres et la vue du plan du grand rectangle D D' suggère la pensée que ce n'est qu'après qu'il a été dressé que les constructeurs néolithiques ont songé à la diviser en deux parties, à en former deux chambres ayant chacune son rôle propre, sa destination spéciale, tout en conservant entre elles une communication possible. Les deux menhirs A et B, sortes de pylônes d'une porte, et le blocage en pierre qui les réunit répondent bien à ce dessein.

Au cours des deux fouilles on a recueilli un assez grand nombre de pierres à concasser le grain, de mollettes et de pierres à cupules. La plus grande de ces dernières avec trois cupules dont une de dimension peu ordinaire, 0m 11 de diamètre, provient du chantier Sud, dans le voisinage du vase (a). Une autre à deux cupules vient de l'intérieur de la chambre Nord.

Enfin de la partie Sud de l'enveloppe du tumulus, provient un très joli mortier en granit, qui fut remis à M. P. du Chatellier par un ouvrier qui l'y recueillit en enlevant des terres de cette partie du monument. Creusé dans une roche granitique à grain assez fin, arrondie par un certain polissage, cette pièce est peu commune et très intéressante.

Le trait caractéristique de la sépulture de Poulguen est la présence dans l'allée et dans les deux chambres de cette terre noire dont la provenance et l'introduction dans l'intérieur du monument sont assez mystérieuses. Il y a là un rite funéraire nouveau et curieux.

D'où cette terre a-t-elle été extraite ? du bûcher ou les corps ont été incinérés ? On y trouve de nombreux morceaux de charbon, mais elle est si homogène, si friable, si meuble, sans mélange de tâches grises, de cendres, de parties grasses, de débris osseux blanchâtres, elle est si uniformément noire qu'on a peine à admettre cette hypothèse. Et puis qui a pu lui donner cette couleur ?

Quant à l'opération du remplissage du monument avec cette terre elle n'a pu se faire qu'à ciel ouvert, avant la mise en place des tables. Chambres et allées ont été entièrement comblées et ce n'est que beaucoup plus tard que, par suite de l'action du temps et de la pourriture des planchers, un tassement s'est opéré laissant en haut le vide constaté dans la chambre Nord.

L'énorme quantité de débris d'ossements rencontrée dans cette chambre ne peut provenir de l'incinération d'un seul corps.

On a dû déposer dans cette grandiose sépulture, tous en même temps, les restes incinérés d'un grand nombre de morts et on pourrait y trouver la cause de l'extrême pauvreté du mobilier funéraire qui jure avec la magnificence du tombeau⁴⁴.

Nous ne voulons pas terminer le récit de la très intéressante exploration de ce monument sans remercier son propriétaire, M. Louis Calvez, qui nous a donné très obligeamment l'autorisation de la faire. A. MARTIN."

⁴⁴ Nous avons joint à cette notice les plans des monuments recouverts par le tumulus de Poulguen.

Chatellier, 1907, p. 310 : "Tumulus de Poulguen, au Sud-Est du bourg, de 40 mètres; de diamètre sur 6 mètres de haut, il recouvrait une galerie courbe aboutissant à une chambre dans laquelle il fut recueilli, dans la fouille faite en 1867, des vases en forme de pot à fleur, déposés sur un plancher, près de restes incinérés. Ce beau tumulus dont nous avons complété la fouille en 1902 (Musée de Kernuz), est aujourd'hui en grande partie détruit, on y a pris les matériaux nécessaires pour rétablissement d'un chemin de communication entre Péril marc'h et Le Guïvinee. C'est un de ces actes de vandalisme que l'administration des Travaux Publics manque rarement de commettre, quand elle en trouve l'occasion."

Bénard et al., 1921 : "Allée couverte en partie détruite (explorée par du Chatellier)" (site n° 82).

L'Helgouac'h, 1965, p. 170-171 : "Ce vaste monument mégalithique était, à l'origine, inclus dans un tumulus circulaire de 40 mètres de diamètre et 8 mètres de hauteur composé d'un amas central de pierres entourant la sépulture interne et d'une vaste accumulation d'argile formant le tumulus proprement dit. Ce tumulus est aujourd'hui à moitié détruit.

La tombe centrale a été explorée à diverses reprises mais jamais complètement par suite de son état de conservation très peu satisfaisant. Les fouilles ont été faites d'abord par A. Du Chatellier en 1862, puis par A. Martin en 1902, ensuite par l'équipe du Musée Préhistorique Finistérien en 1927, et ont été complétées par une exploration de P.-R. Giot en 1948. Les plans qui ont été donnés de cette sépulture (Martin, 1902 - Morel et Bénard, 1929) ont généralement faussé l'opinion des lecteurs sur la nature exacte de l'architecture. L'entrée se fait à l'Est-Nord-Est ; le couloir est très long, 14 mètres, large de 1,30 m au maximum. On accède à la chambre par une porte de 0,90 m de large formée par deux pierres de la paroi orientale de la chambre. De celle-ci les fouilles ont montré le développement Nord, long de 9 mètres, large de 1,50 m à 1,60 m. Vers le Sud la chambre aurait eu à peine 2 mètres de long et A. Martin en montrait la fermeture totale. De ce même côté, mais plus au Sud en bordure d'une carrière ouverte dans le tumulus, se remarquent des dalles verticales et une dalle de couverture interprétées, jusqu'à 1948, comme étant les éléments d'un coffre. Cependant dès 1939, G.-A. Boisselier et H. Breuil pensaient que le côté Sud de la chambre se prolongeait au-delà de la « fermeture » présentée par A. Martin, et qu'il ne s'agissait à cet endroit que d'un effondrement. En 1948, P.-R. Giot démontrait que le soi-disant « coffre » sur le flanc méridional du tumulus devait être en fait la prolongation mutilée du côté Sud de la chambre, confirmant en cela l'hypothèse de G. Boisselier et H. Breuil; malheureusement faute de moyens suffisants pour vaincre l'état précaire et dangereux de ce site il dût abandonner l'exploration complète de cette partie. Il ne fait pourtant pas de doute désormais que l'on est bien en présence des restes d'un vaste dolmen à couloir avec chambre symétrique affectant la forme générale d'un T. La partie Nord de la chambre, la mieux conservée, est divisée en deux parties sensiblement égales par deux dalles formant les montants latéraux d'un passage. Il est à noter encore que la pierre sèche entre pour beaucoup dans la construction des parois tant du couloir que de la chambre, et aussi bien entre les dalles verticales qu'entre le haut de ces dalles-supports et la face inférieure des dalles de couverture.

Grâce aux observations de A. Martin, notamment dans la partie Nord de la chambre, nous avons des renseignements utiles sur la nature du remplissage de ce monument. Celui-ci était, au moment de la fouille, rempli de terre noire infiltrée, tassée, contenant quelques pierres et de gros morceaux de charbons. Le niveau supérieur de la couche archéologique devait se situer entre 1,10 m et 1,30 m sous la face inférieure des dalles de couverture. Bois, ossements et cendres étaient abondants sur le fond de la chambre et A. Martin a conclu de ses recherches qu'il y avait eu dépôt des restes incinérés et des objets funéraires entre deux couches ou planchers de bois, le plancher inférieur reposant sur un lit de pierres.

Le mobilier funéraire. - A l'extrémité Sud, démantelée, A. Martin a découvert les restes d'un vase en forme de pot-de-fleur, très grossier et une belle lame en silex du Grand Pressigny (13,5 cm).

Dans la chambre Nord il a découvert une écuelle à fond rond de 21 centimètres de diamètre à l'orifice.

De ce monument proviennent encore trois haches polies, dont une en chloromé-lanite et deux en dolérite, des grattoirs, lames et éclats de silex.

Un remaniement datant de la période gallo-romaine a été noté à l'entrée du couloir par A. Du Chatellier.

Datation C 14. - Deux échantillons, provenant, l'un des premières fouilles de A. Du Chatellier, l'autre des fouilles de A. Martin, ont été soumis au datage radiocarbone. Le premier échantillon, un morceau du plancher, a fourni une date de 1600 av. J.-C.; le second, du charbon de bois de la chambre Sud, a été daté de 500 apr. J.-C. Cette dernière date relevant, sans discussion, d'infiltrations tardives, seule la date 1600 av. J.-C. doit être discutée et nous y reviendrons en conclusion."

L'Helgouac'h, 1965, p. 173 : "Aucun monument mégalithique, tant en Armorique qu'à l'extérieur, ne peut être comparé réellement au grand dolmen en T du Poulguen. Ce monument apparaît comme un compromis entre l'architecture des dolmens à couloir (par la présence d'un couloir et d'une chambre bien différenciés)

et celle des allées couvertes (par l'allongement et les proportions générales de la chambre). Il s'agit très certainement d'un monument tardif et le mobilier funéraire abonde en ce sens puisqu'il est constitué essentiellement d'éléments apparentés à la civilisation Seine-Oise-Marne. La date 1600 av. J.-C. obtenue par l'analyse C 14 pour le plancher de la chambre, compte-tenu des erreurs physiques possibles, n'est pas à exclure pour évaluer la période d'utilisation, sinon celle de la construction; elle confirmerait l'existence au Bronze Ancien de groupes mégalithiques attardés. L'énorme tumulus de terre qui recouvrait ce dolmen à couloir ne correspond-il pas non plus à une influence de la Civilisation des Tumulus Armoricaux? Certainement une pareille accumulation sur la sépulture du Poulguen ne se justifiait pas mais elle ne semble pas sans rapports avec le principe des énormes dômes de Tossen-Kéler (Penvénan, C.-d.-N.) ou la Motta (Lannion, C.-d.-N.).

Les trois dolmens à couloir réunis ici par leur forme commune en T sont donc distincts par leur origine et leur date de construction. Le dolmen de Kerivin est sans doute le plus ancien et il forme un intermédiaire entre les dolmens à chambre rectangulaire allongée perpendiculairement à l'axe du couloir et les sépultures à entrée latérale. Le dolmen de Kerugou, dérivant des dolmens à couloir à cellules latérales, marque une phase de construction pré-allées couvertes avec apparition d'un type céramique original. Quant au dolmen du Poulguen, sorte de monstre architectural, il marque la décadence et l'ultime sursaut de populations face au développement des sépultures individuelles de l'Age du Bronze Ancien et Moyen."

Caillon, Riou, 1980, p. 37 : "Le dolmen de Poulguen : C'est le seul témoin de l'état approximatif d'un dolmen lors de sa construction. Les dolmens n'avaient pas l'aspect de tables de pierres, mais d'un monticule de terre ou de pierraille recouvrant toutes les dalles et prenant un aspect pyramidal, l'éboulement des pentes l'amenant ensuite à une forme, de cône.

Les paysans ont récupéré petit à petit cette terre, en ne laissant finalement apparaître que les grosses pierres en forme de table. Ici, seul le tour a été écorné. Lors de la fouille, faute de méthode, il a été attaqué par le sommet et l'éboulement qui s'en est suivi le bouche maintenant en partie.

Les dalles horizontales de l'entrée sont de grande taille ; des pierrailles bouchent les interstices des dalles verticales. Ces dernières portent des cupules et des gravures qu'on appelle signes scutiformes, parce qu'elles font penser à des boucliers.

En parcourant le dolmen on a l'impression qu'il est coudé ; des recherches ont reconnu un dolmen en T avec deux chambres perpendiculaires au couloir. Les fouilles avaient livré quelques foyers d'incinération, un petit coffre rempli de débris incinérés et quelques morceaux de bronze, ce qui indiquerait une réoccupation tardive."

Shee-Twohig, 1981, p. 187-188 : "Situation Situated E of the village of Penmarc'h on the route to Guilvenec.

Description It is one of the three T-shaped passage graves known in Brittany and consists of a passage, 1.15m, leading to a long narrow chamber set at right angles. The N arm is 9m long and is divided by two jambstones. The S arm appears to be only 1m long but it seems likely that what appears as the end slab here is actually a dividing slab and that the gallery extends further. Giot's excavations in 1948 suggested that the gallery extended further S (personal communication and L'Helgouach, 1965,170-1). The tomb is covered with a large tumulus, the core of which is of stone while the rest is the local sandy soil.

Early accounts The monument was first excavated in 1862 by A. du Chatellier. It was excavated in 1902 by Martin (1902) and by the group from the Prehistoric Museum, Penmarc'h in 1927 (Bénard Le Pontois, 1929).

Radiocarbon dates

1 Wood from excavation by A. du Chatellier, 1600 BC.

2 Charcoal, from the S chamber, A. Martin's excavations; 500 AD. (L'Helgouach, 1965,171).

The latter is certainly an infiltration.

Decoration 6 stones in the monument are decorated: L5, L6, C10, C11, C12 and jambstone. The casts of the decorated stones in the Penmarc'h Museum show an additional decorated stone which cannot now be identified in the monument; for completeness we have included this here.

L5, h.130cm, w.175cm at base (Fig. 161). The decoration is on the upper, narrower part of the stone and consists of two conjoined tall stirrup-shaped motifs, open at the bottom. That on the right is crossed by 5 horizontal lines.

L6, h.85cm, w.56cm (Fig. 162, Plate 16). The decoration occupies the whole of the stone and consists of a framework divided by vertical lines. Between each of these, at the top, there is a cupmark. At the bottom is an inverted double boxed U.

C10, h.120cm, w.170cm (Fig. 162). A reversed C motif is very faintly visible in the middle of the stone.

ClI, h.100cm, w.140cm (Fig. 162). The whole face of the stone is decorated with a deeply picked pattern of horizontal and vertical lines. A small picked circle overlies one of the lines near the centre.

Cl2 (Fig. 163). The upper part of the stone only is visible due to some of the mound material having slipped into the tomb at this point. Seven vertical lines are visible and probably extend further down.

Jamb, h.85cm, w.40cm (Fig. 161). The lower part of the stone has 8 well-carved cupmarks on the face which is turned into the outer part of the N chamber.

Cast (Fig. 163). On *Cast 1*, in the Prehistoric Museum, Penmarc'h, is a design somewhat similar to L6. It consists of an inverted U, formed by four curves on the left and one on the right."

Briard, 1984, p. 250 : "Poulguen. Ce dolmen a été réutilisé à l'Age du Bronze. On y a trouvé une grande urne et des vestiges de bois datés de l'Age du Bronze au radiocarbone : 3560 ± 60 (GIF 3560 ± 120)).

Monfort, 1985, p. 19 : "Le croix de Poullgwenn est probablement située sur le tumulus du même nom. Le guide Joanne de 1880 la mentionne. Elle est encore évoquée par certains anciens. C'est l'un des points les plus élevés de Penmarc'h (v20 m)." En commentaire de la carte parue en 1693 sous le nom "Le Neptune françois, ou Atlas nouveau des cartes marines [...] et mis en ordre par les sieurs Pene, Cassini et autres". Sur cette carte, la croix sert de repère.

Le Goffic, 1997 : "Le dolmen du Poulguen en Penmarc'h, incomplètement exploré, est rattaché au groupe des dolmens à couloirs en T défini par J. L'Helgouach (1965). Il a été fouillé en 1862 par A. Du Chatellier, puis en 1902 par A. Martin, en 1927 par le Groupe Finistérien d'Etudes Préhistoriques et, en 1948, par P.-R. Giot. Le mobilier découvert lors de ces fouilles comprend de la poterie du Néolithique final, quelques haches polies et silex et plusieurs pierres à cupules. Le mobilier et les datations 14 C révèlent une fréquentation à l'Age du Bronze, à l'époque gallo-romaine- et au Moyen Age. Cependant, la partie nord de la chambre contenait un remplissage intact, jusqu'à 0,15 m sous la table de couverture, avec deux planchers de bois entre lesquels se trouvaient des ossements, un vase à fond rond et une pierre à deux cupules (Martin, 1902). Dans la partie nord de la chambre de ce dolmen se trouve un pilier formant, avec une autre, une sorte de porte et la face donnant au nord montre sept cupules et une huitième presque effacée par l'enlèvement d'un gros éclat, vraisemblablement sous le poids de la dalle de couverture (fig. 9). Leur diamètre est compris entre 48 et 62 mm et leur profondeur entre 14 et 26 mm. Elles ne montrent pas d'organisation particulière. D'autres piliers de ce dolmen, dans le couloir et dans la chambre possèdent des gravures sous forme de damier, mais aussi des figurations dérivées de l'écusson dont le style est voisin de celui des dolmens en équerre du Morbihan. Ces gravures ont déjà été publiées par Ch. Bénard (1929) et E. Shee Twohig(1981)."

Giot, 1997-b, p. 62 : "Avant le carrefour du Poulguen, ce qui reste, très rogné, du tumulus (qui faisait jadis 40 m de diamètre et 8 m de haut) recouvre un monument en T un peu effondré sous le poids qui l'accablait. Maintenant devenu propriété publique, il pourra sans doute être un peu restauré. Le couloir, de 14 m, est long, certains supports du couloir et de la chambre portent des gravures."

Galliou, 2009-b : "un fragment de tegula a été mis au jour dans l'allée couverte de Poulguen."

● Poulguen-bihan – 4 menhirs

X : 102,315 et Y : 2333,350 (app. ; d'après Bénard *et al.*, 1921, site n° 75)

Bénard *et al.*, 1921 : "5° Monuments de Fontenigou et de Poulguen-Bihan.

[...]

C'est non loin de la route de Penmarc'h au Guilvinec (planche 14), au Sud-Est du hameau de Poulguen-Bihan que s'étalent les quatre menhirs dont l'ensemble constitue le monument qui nous avait été signalé par M. Pennée.

Deux de ces menhirs de forme lancéolée C et D, pointus à leur extrémité, sont tombés du côté de l'Ouest ; le troisième A de même type, est tombé la pointe du côté de l'Est. Les bases des trois menhirs étaient disposées sur les sommets d'un triangle ayant sept mètres de base et 1m 50 de hauteur.

Le quatrième menhir B conique et beaucoup plus trapu de forme, situé au sommet d'un triangle isocèle de 25 mètres de côté, ayant pour base les deux menhirs A et D est également tombé la pointe à l'Ouest. Enfin à 50 mètres nous avons trouvé une pierre mégalithique percée d'un trou (planche 16).

La face visible du menhir A longue de 4m 50 est ornée vers le sommet pointu et à partir des deux tiers de sa hauteur de trois traits gravés disposés en triangle et de ce triangle jusqu'à la base de 36 cupules profondes et de deux cupules moins nettement indiquées.

A noter que dans une troisième petite vallée du même genre que celle des monuments qui viennent d'être décrits, nous avons examiné sur les indications de M. Monot, notre collègue et ami de Pont-l'Abbé, un menhir debout au milieu de bosquets d'arbre et présentant une cupule sur la face exposée au Nord.

Signalons enfin que le menhir lancéolé de Kerscaven est érigé dans un site analogue et dans la même vallée que le monument de Fontenigou, mais à quatre cents mètres en aval."

Le Goffic, 1997 : *"Dans Le Finistère préhistorique, le commandant Bénard (1929) signale à Fontenigou en Penmarc'h une pierre faisant partie d'un curieux monument et comportant des cupules associées à des barres et un signe en U. Il indique, à Poulguen-Bihan en Penmarc'h, un menhir renversé, associé à trois autres et comportant 3 barres et 38 cupules. Ces deux sites sont voisins de sources et l'auteur ne manque pas d'établir une relation entre l'eau et les cupules, évoquant un culte des eaux."*

● **Poulguen-bihan – pierre**

X : 102,430 et Y : 2333,395 (app. ; d'après Bénard *et al.*, 1921, site n° 76)

Bénard *et al.*, 1921 : *"Pierre mégalithique placée verticalement (site n° 76).*

● **Poulguen-bihan – menhir**

X : 102,365 et Y : 2333,470 (app. ; d'après Bénard *et al.*, 1921, site n° 77)

Bénard *et al.*, 1921 : *"Petit menhir couché dans un fossé (site n° 77).*

● **Rosmeur/St Guénolé – 2 cairns**

X : 98,750 ; Y : 2335,600

Section AD (1981), parcelle 407

Carte archéologique : 29 158 0002

Carte archéologique : 29 158 0007 ("dolmen Néolithique moyen" de Pors Carn, en X : 98,720 et Y : 2335,469 ; informateur : M. Le Goffic ; s'agit-il du monument de Rosmeur ?)

Chatellier, 1863-b : *"Ce premier lieu visité, nous nous sommes rendus à la pointe de Rosmeur, sise au nord-ouest du bourg de Penmarch, vis-à-vis la roche escarpée de la Torche, lieu célèbre dans la chronique légendaire du pays par son siège d'Aristote, où tous les touristes qui visitent la Bretagne tiennent à honneur de s'asseoir, et son Sault-du-Moine, large précipice béant que quelques imprudents sautent encore sans trop s'effrayer de la roche, de forme ronde, tenue en suspens entre ses parois et que la légende assure être la tête du pauvre cénobite, qui a laissé son nom au lieu si justement redouté.*

S'élevant en forme de cône, un peu déprimé à son sommet, le tumulus du Rosmeur s'aperçoit de loin, au milieu de ces sites heurtés et pittoresques. Le plus grand diamètre de sa base, sur un sol granitique et rocheux, est de 40 mètres, et son plus petit diamètre de 33 mètres environ ; sa hauteur culminante, avant nos travaux, était de 6 mètres.

Une fouille, faite par les agents de la commune sur le côté sud du monument pour se procurer quelques pierres propres au macadamisage des routes municipales, m'avait d'abord donné l'idée de suivre cette première piste pour passer du revêtement qui avait été attaqué au centre même du monument; mais l'aspect général du tumulus, son revêtement extérieur en terre, sa seconde enveloppe, en pierres mobiles, qui seule avait été entamée dans la partie inférieure, me donnèrent la pensée que j'aurais plus vite fait d'attaquer le monticule par sa crête pour arriver à ciel ouvert, et non en galerie, au centre même du lieu où devaient être placées les chambres ou compartiments que je soupçonnais.

Nos recherches furent donc poussées dans cette direction, et, à peine arrivés à 2 mètres après avoir traversé la couche de terre d'une épaisseur de 60 c. environ et remué des pierres brutes de toutes dimensions, nous commençâmes à rencontrer des fragments d'os et de poterie, mais sans que ces fragments fussent près l'un de l'autre, ou symétriquement placés. Des cendres, quelques rares morceaux de charbon d'une petite dimension, se montraient en même temps. Bientôt on rencontra des fers de dard et de lance fortement oxydés, puis des tessons et le fond de quelques vases encore pourvus de cendres et de débris carbonisés; puis

quelques monnaies romaines en cuivre. Frappés de ces rencontres et arrêtés quelques instants par ces débris jetés pêle-mêle au milieu des pierres entassées sans ordre, nous nous sommes remis à l'œuvre en poussant vers le cœur du tumulus. En peu de temps, nous sommes arrivés à des pierres larges et plates placées horizontalement, comme je m'y attendais. Puis, je remarquai sur les côtés, sur tout le pourtour d'un puits d'environ 3 mètres de baie que j'avais ouvert, comme un cloisonnement en pierres brutes, qui s'élargissait en formant la voûte en descendant sur le sol. Nous étions bien au centre du monument et dans l'espace formant la salle ou le caveau principal d'une sépulture.

Nous descendîmes ainsi, toujours en vidant les lieux, jusqu'à 5 mètres environ de la crête. On peut tracer à peu près comme en la feuille n° 2 l'aspect général de cette excavation, ayant en F une chambre voûtée en pierres brutes, de 1 mètre 60 dans les deux sens sur 1 mètre 80 de hauteur; une très-belle dalle en granit formant le plan parterre; en E, une galerie couverte formée de pierres sur champ, de 1 mètre 60 à 2 mètres 20 de hauteur, avec quatre tables horizontales, dont trois sont restées en place et présentant toutes des dimensions considérables, jusqu'à 2 mètres 10 de longueur sur 0 mètre 70 de largeur, avec une épaisseur moyenne de 0 mètre 20 à 0 mètre 25. En E et en F, d'autres renforcements ou hémicycles, plus ou moins prononcés, sur le champ desquels la plus grande partie des tessons et des ossements, mais non des armes, ont été trouvés ; quand, au contraire, nous n'avons rencontré dans la galerie couverte qu'une médaille romaine de très-petit module; enfin, sur le côté, en G, des pierres debout, de 1 mètre environ, formant la base du cloisonnement, et aux lettres C, D, encore des pierres debout, de 1 mètre 80 à 2 mètres sur une largeur de 0 mètre 30 à 0 mètre 40, qui ont évidemment perdu leurs tables ou pierres de recouvrement.

Puis, en dernier lieu, après des fouilles poussées jusqu'au sol primitif et même sous la large dalle de la grotte F, un lit de terre fine, sans pierres et sans graviers, qu'on dirait avoir été tamisée pour former le lit général du tombeau, sur une épaisseur constante de 30 à 40 c. L'ensemble du caveau présentait au ras du sol 3 mètres à 3 mètres 60 de largeur.

[...]

Des tessons et des fragments, mais aucun vase entier, comme nous l'avons dit. Des cendres et quelques charbons, toujours de petite dimension et se montrant, quand la combustion n'avait pas été complète, sous la forme très-reconnaissable de lande ou d'ajonc sauvage ; un ou deux fragments de vases dans lesquels on a trouvé de ces cendrés et de ces charbons.

Ainsi, pas de doute possible : incinération certaine des corps en l'honneur desquels le monument a été élevé. Mais tout aussitôt, plusieurs questions se présentent et jettent les doutes les plus embarrassants sur l'origine et la date même du monument. Nous y avons en effet trouvé quatre monnaies romaines, dont deux de Trajan (IIe. siècle), et une autre de très-belle conservation, de Constantin-le-Jeune, mort en 340; puis nous avons rencontré des fragments de poterie romaine vernissée, d'une belle pâte et d'un dessin parfaitement régulier ; voilà pour la partie déjà avancée d'une civilisation, que les monnaies de Trajan et de Constantin indiquent. Mais, d'une autre part, dans son ensemble, la construction est purement celtique : aucune pierre qui ait été touchée du marteau ou appareillée pour une construction symétrique ; puis, près de ces fragments de poterie romaine accompagnés d'un grand nombre de fers de lances, de dards et de javelots, dont les formes et les arêtes épurées dénotent des arts avancés⁴⁵, on trouve des vases grossiers, en terre, dont la pâte graveleuse et fortement micacée démontre qu'ils n'ont subi aucune cuisson et n'ont pu appartenir qu'à des tribus sauvages, qui ont d'ailleurs laissé sur les lieux quelques celtæ en pierre de jade, comme on en a souvent trouvé dans les tumulus du Morbihan et du Finistère.

Deux civilisations, deux époques éloignées seraient-elles ici présentes, et les indigènes, comme leurs conquérants, auraient-ils laissé, dans le sein même de ce gogal, des souvenirs de leur existence et de leurs luttes? A voir le champ entier de la chambre centrale du tumulus rempli de pierres entassées au hasard ; à voir les monnaies et les armes romaines trouvées dans la partie supérieure de ces remblais; à voir les fragments de vase, tous séparés les uns des autres et brisés eux-mêmes au milieu des pierres, nous ne pouvons nous défendre de l'idée d'une perturbation, d'un acte de violence et de deux ordres d'existence ou de civilisation qui se sont attachés à ce monument.

Et cependant on pourrait aussi penser, si ce n'était le trouble qui régnait partout dans cette sépulture, que ce sont peut-être des Gallo-Romains, des indigènes habitués aux belles manières de leurs vainqueurs qui, sans se détacher de leurs usages et de leurs traditions antiques, ont enseveli avec leurs morts les signes de la civilisation sous laquelle ils avaient passé.... Mais, encore une fois, tout ce que le lieu a de purement celtique répugne à cette opinion ; et quand on regarde au-dehors et qu'on voit tout le promontoire sur lequel est placé ce vaste gogal, et un autre tumulus déshonoré par une fouille plus profonde, tous deux cernés par un vaste ouvrage de défense ayant trois à quatre cents mètres de développement et formant un puissant parapet

⁴⁵ Les armatures de dards et de javelots, que nous avons recueillies au nombre de vingt-cinq à trente, varient entre 0m 10 et 0m 05 de longueur, et présentent des formes assez variées.

en pierres brutes, de 1 mètre et plus d'élévation sur une base de 3 mètres environ, à la manière des œuvres cyclopéennes, on ne peut voir dans l'ensemble de ces constructions qu'une œuvre purement celtique que la conquête a visitée, mais non créée."

Chatellier, 1863-a : *"Le deuxième est la pointe du Rosmeur, près du bourg de Penmarch, où il a trouvé des cendres, quelques charbons et de nombreux fragments de vases : ce qui ne lui permet pas de douter de l'incinération des corps ; mais d'autres objets, tels que quatre monnaies romaines et des armes, ne montrent-ils pas deux civilisations, deux époques éloignées, deux ordres d'existence attachés à ce monument ? Le gal de Kerboulon est un monument purement celtique."*

BSAF, 1873-1874, t. 1, p. 110-111, Fouilles du tumulus de Porz-Carn dans la commune de Penmarc'h (Finistère) : compte-rendu de la fouille de Du Chatellier.

Le Men, 1874, p. 173 : *"En visitant le tumulus de Porz-Carn ou Rosmeur que M. du Châtellier a fouillé, il y a environ dix ans, et dans la chambre duquel il a trouvé une hache en pierre et des poteries extrêmement grossières qui sont au Musée, je remarquai avec surprise qu'un grand nombre des pierres qui formaient la chambre du tumulus étaient des meules semblables à celles que je viens de décrire."*

Le Men, 1875, p. 133 : *"A Porz-Carn, près de la chapelle de Saint-Guérolé, on a découvert il y a trois ans des sépultures romaines dans un tumulus qui recouvrait un dolmen. On y a trouvé environ trente fers de flèche, des débris de poteries, des ossements et des monnaies de Trajan et de Constantin-le-Grand."*

Le Men, 1877, p. 127-128 : *"A la pointe de Rosmeur ou de Portz-Carn, tout près de la mer et non loin de la chapelle de Saint-Guérolé, tumulus de 44 mètres de diamètre et de 6 mètres de hauteur. En y faisant des fouilles en 1861, on a trouvé à l'intérieur une chambre, construite en pierres sèches, de 3 mètres de côté, et dont les angles étaient fortement arrondis. Le voute ou plateforme de cette chambre n'existait plus. Elle était précédée d'une galerie formée de pierres plates soutenues par des piliers verticaux, et qui avait 2 mètres 50 de longueur, 1 mètre de hauteur, et 0 mètre 75 de largeur. Cette galerie était murée du côté de l'entrée. On a trouvé dans la chambre et dans la galerie une hache en diorite, des fragments de poterie celtique extrêmement grossière, des pointes de javelots en fer, et des monnaies romaines, parmi lesquelles un moyen bronze de Trajan et un petit bronze de Constantin le jeune. Ces objets sont au Musée d'archéologie."*

Le Men, 1877, p. 128 : *"A 55 mètres au nord du précédent, est un autre tumulus de mêmes dimensions, mais presque entièrement détruit."*

Flagelle, 1878 : *"Tumulus à Palud, à la Torche, Rosmeur et Ker-boulon, peu distants les uns des autres, et aussi à Poulguen, des tumulus. (Du Châtellier.)"*

Chatellier, 1879-a : *"Le plateau du Rosmeur, l'un des promontoires les plus avancés de la pointe de Penmarc'h, au nord-ouest du bourg de ce nom, est couronné par un vaste tumulus.*

En forme de cône un peu déprimé à son sommet, ce tumulus fut écrêté pour rétablissement d'une batterie lors de nos guerres maritimes avec l'Angleterre. Posé sur un fond rocheux, le plus grand diamètre de sa base est de 40 mètres et son plus petit diamètre de 33 mètres. Sa hauteur culminante est aujourd'hui de 6 mètres. Dans un pays découvert et sauvage il se voit de loin au milieu de ces sites heurtés et pittoresques.

Près de ce grand tumulus, à 50 mètres dans le nord, s'en trouve un autre de plus petites dimensions. Il a 30 mètres de diamètre et 1 mètre 40 de hauteur au centre. Ce second tumulus est aussi fortement écrêté.

L'un et l'autre de ces deux monuments se rattachent, je crois, par l'époque à laquelle on doit les faire remonter, à un vaste ensemble de défense entourant le promontoire sur lequel ils sont construits, et en faisant une sorte de camp retranché protégé tantôt par un vallum de terre, tantôt par de grands blocs mégalithiques plantés de champ. Enceinte curieuse qui frappa l'illustre de Caumont lors qu'il vint dans le Finistère, si bien qu'il la signale à la page 35 de son Archéologie des écoles primaires⁴⁶.

En 1861 mon père entreprit l'exploration du grand tumulus du Rosmeur. L'ayant attaqué à ciel ouvert, au centre même, après avoir traversé une couche de terre d'environ 60 centimètres, il constata que l'enveloppe de ce monument était faite de terre mêlée de pierres brutes de toutes dimensions, parmi lesquelles il rencontra des fragments de poterie, des cendres, quelques morceaux de charbon, quelques fers de javelot fortement oxydés que je reproduis sous les n°17 à 20, pl. V, et quelques petites monnaies romaines en

⁴⁶ A l'intérieur de cette enceinte on recueille à la surface du soi ou dans les taupinières de nombreux éclats de silex.

bronze. En peu de temps il arriva à des pierres larges et plates placées horizontalement, puis, sur tout le pourtour d'un puits d'environ 4 mètres de baie, qu'il avait ouvert, il constata comme un cloisonnement en pierres brutes qui, formant voûte, s'élargissait en descendant vers le sol. C'était la chambre principale C d'une sépulture placée au centre du monument.

Cette chambre, de forme elliptique, mesurant dans ses plus grandes dimensions 3 mètres sur 4 (voir le plan fig. 4, pl. V), avait vers sa partie centrale en P et P' deux pierres debout formant piliers sur lesquels reposait la voûte⁴⁷. A cette chambre on accédait par une galerie G (voir le plan) dont les côtés, comme ceux de la chambre C, sont construits en petites pierres maçonnées à sec. Cette galerie, qui a 90 centimètres de large sur 3m,80 de long et 1m,30 du sol au plafond, est recouverte de grandes tables. Orientée S.-S.-E. et N.-N.-O., elle n'aboutit pas à l'extérieur du tumulus et a été murée à son extrémité S.-S.-E. en M, sans doute après avoir déposé dans la chambre C les restes de celui en l'honneur de qui fut élevé ce vaste monument.

De la chambre C on accède dans une petite chambre latérale C demi circulaire de 1m,30 dans sa plus grande dimension, dont les côtés sont formés par de petites pierres brutes maçonnées à sec et par deux grandes pierres I et I' plantées debout en terre (voir le plan). Cette chambre est en partie recouverte par l'extrémité de lune des tables de la galerie et par une autre table D, le reste du dôme entre ces deux tables étant formé par les murs latéraux qui viennent se terminer en voûte. Cette chambre C, qui était pavée-d'une magnifique dalle reposant sur un lit d'argile, a comme la chambre principale 1m,90 du sol au plafond dans sa plus grande hauteur.

Dans les chambres C et C mon père a recueilli quelques fragments d'os, tombant en poussière au contact de l'air, des charbons, des tessons nombreux d'une poterie grossière faite à la main, des percuteurs et une pierre à concasser le blé. Dans la galerie G les constatations ont été plus concluantes : on y a relevé, au moment de l'exploration, un moyen bronze de Constantin le Jeune et un celt en diorite de petite dimension avec quelques tessons grossiers⁴⁸.

J'ai repris cette exploration, et en tamisant les terres qui avaient été rejetées tant des chambres que de la galerie et après avoir surtout parfaitement nettoyé cette galerie qui n'avait été qu'incomplètement vidée, j'ai pu recueillir dix-neuf monnaies romaines en bronze, parmi lesquelles un moyen bronze de Trajan, deux beaux moyen et petit bronze de Constantin (fig. 15), et enfin un très-beau moyen bronze de Dioclétien (fig. 16) relevé par moi au fond de la galerie G, près de deux beaux fers de javelot du type de ceux dessinés sous les nos 18 et 19, pl. V.

Depuis ces travaux un maire, peu scrupuleux des intérêts archéologiques de sa commune, a détruit la grande chambre C, si curieuse par sa forme, et en a employé les matériaux à macadamiser une route nouvellement ouverte.

Cet intéressant monument méritait pourtant d'être conservé et pour sa disposition intérieure et aussi pour les constatations curieuses qu'il nous a fournies, et qui prouvent qu'alors que la domination romaine était depuis longtemps établie dans le pays, quelque vieux chef gaulois, resté attaché aux traditions de ses pères, avait encore tenu à se faire inhumer avec les rites en honneur autrefois et que les vainqueurs ne pratiquaient sans doute pas ; car il m'est impossible d'admettre que ce soit par suite d'une violation que nous ayons recueilli au fond de la chambre C et de la galerie G des fers de javelot et des monnaies romaines. L'enveloppe extérieure du monument n'en portait du reste pas de trace.

Depuis l'exploration faite par mon père, en 1861, je suis bien souvent monté sur ce tumulus, déplorant le vandalisme de l'officier municipal qui l'a déshonoré, et me demandant si nous lui avions bien arraché tous les secrets qu'il renfermait et si une nouvelle exploration pratiquée dans ses flancs ne nous livrerait pas encore quelque renseignement.

Plein d'espoir, je l'ai de nouveau attaqué et ai été assez heureux pour rencontrer en E, à environ 4 mètres dans l'ouest de l'entrée de la galerie G, l'ouverture d'une nouvelle galerie G' que je viens de visiter⁴⁹.

Cette galerie, qui à son ouverture E mesure 1m,30 de large, ne tarde pas à aller en se rétrécissant, si bien qu'arrivée sous la troisième table elle n'a plus que 70 centimètres d'un côté à l'autre. Elle se courbe ensuite, et s'élargissant légèrement elle prend sur tout le reste de son parcours une largeur de 85 centimètres (Voir le plan, planche V).

Comblée de terre et de pierres, l'exploration de cette galerie G', qui ne mesure pas moins de 8m,60 d'une extrémité à l'autre, fut assez pénible parce qu'il fallait rejeter tous les déblais derrière soi et les faire sortir par son extrémité E. Nous n'avancions que lentement, d'autant qu'arrivé à une petite distance de l'entrée il

⁴⁷ Voir planche V cette disposition dans (a coupe A du tumulus faite suivant la ligne N.-N.-O. S.-S.E, et qui donne la coupe de la chambre C et de la galerie G y accédant.

⁴⁸ On a prétendu qu'une monnaie romaine en or avait également été recueillie dans cette galerie et soustraite par un des ouvriers. La chose, quoique possible, n'a jamais pu être exactement constatée.

⁴⁹ Voir pl. V la coupe 2 du tumulus, suivant une ligne O.-S.-O., E.-N.-E., donnant en G et G' la coupe de ces deux galeries.

nous avait fallu nous éclairer à l'aide de bougies pour pouvoir continuer nos fouilles et travailler à genoux, car nous n'avions pas en moyenne plus de 95 centimètres du fond au plafond de l'allée.

Ainsi qu'on le voit sur le plan, les parois de cette seconde galerie G' sont tantôt en petites pierres brutes maçonnées à sec, tantôt, au contraire, en gros blocs posés debout. Le plafond, sur tout son parcours, est formé de grandes tables et le fond, au contraire, de petites pierres irrégulièrement posées.

Dès en pénétrant dans cette galerie nous rencontrons des fragments d'une poterie grossière à pâte pleine de gros grains de quartz, mal cuite et à cassure noire, des morceaux de charbon, des éclats de silex, quelques percuteurs, et enfin çà et là quelques galets attestant un assez long usage comme polissoirs. Les trois premiers jours de cette exploration nous ne trouvâmes, cependant, rien de particulièrement intéressant, aussi le découragement commençait-il à s'emparer de mes travailleurs, lorsque dans la matinée du jour suivant, arrivés sous la table T, nous nous heurtâmes à une grosse pierre d'environ 50 centimètres de haut posée debout au milieu de la galerie. En nettoyant avec précaution la face supérieure de cette pierre, nous y constatâmes une épaisse couche de cendre au milieu de laquelle je recueillis deux jolies pendeloques (dessinées sous les nos 6 et 7, pl. V) en oligiste d'un beau brun rouge, admirablement polies, percées à la façon préhistorique, des deux côtés à la fois, de telle sorte que les deux forages, en forme de cône renversé, se rencontrent au milieu de la pierre ; une pointe de flèche en silex, reproduite sous le n° 12, pl. V, et deux rognons de silex, percés naturellement, je crois, l'un du moins, de trous pouvant servir à leur suspension.

Le reste de cette journée se passa sans autre rencontre intéressante, si ce n'est une pierre sur laquelle on remarque, sur tout le pourtour, une rainure très accentuée. Cette pierre ainsi entaillée a sans doute été attachée à quelque filet.

Le lendemain nous recueillîmes sous la table T' deux vases façonnés à la main, d'une pâte inégale et grossière, dessinés sous les nos 4 et 5, pl. V. De ces deux vases, celui reproduit sous le n° 5, en forme d'écuelle à fond rond, est intéressant par les lignes très irrégulières tracées avec l'ongle le long du bord dans la pâte encore tendre. Il était sur l'orifice. L'autre vase n° 4, aussi fait à la main, à fond plat et de la forme dite pot de fleur, était posé sur le côté près du précédent. Un troisième vase également à fond plat, d'une pâte très-grossière, paraissant avoir de grandes dimensions, mais dont la forme m'est incertaine à cause de son mauvais état de conservation, était à environ 25 centimètres des deux ci-dessus décrits. Tous trois reposaient au milieu d'une terre fine, noirâtre, mêlée de nombreux fragments de charbon et de quelques éclats de silex, parmi lesquels un joli grattoir finement retouché.

Continuant notre exploration, nous arrivons bientôt sous la dernière table T'' de cette longue galerie, que nous trouvons murée à son extrémité F (voir le plan, planche V). Nous y relevons sous la dalle du fond, au milieu de cendres et de charbons, deux petites pendeloques en pierre, dessinées sous les nos 8 et 9, pl. V : celle n° 9 en une pierre d'un gris bleuâtre très-dure, et celle n° 8 en quartz blanc, et deux jolies pointes en silex éclaté assez finement taillées sur les deux faces, reproduites sous les nos 11 et 13, pl. V.

Cette seconde galerie totalement explorée, ayant remarqué sur les flancs du tumulus l'extrémité d'une pierre paraissant d'un assez grand volume, après l'avoir dégagée et enlevée, j'ai reconnu que c'était une pierre plate brute de 1m,10 sur 0m,50 recouvrant un petit coffre en pierre fait de quatre pierres plates posées de champ, mesurant intérieurement 0m,70 sur 0m,45, et ayant pour fond la table T' de la galerie G'. Vidé avec soin, ce petit coffre, sorte d'urne cinéraire, nous a donné des cendres noires excessivement fines et onctueuses auxquelles étaient mêlés quelques petits fragments de charbon et quelques très-petits éclats de silex.

L'exploration de ce grand tumulus ainsi terminée, il en ressort, d'un côté, dans la galerie G et dans la chambre centrale C, une curieuse association d'armes en fer et de monnaies romaines des premiers siècles et du bas empire avec un celt en pierre polie, déposé là, sans doute, pour satisfaire à un rite funéraire conservé des Ages passés. Tandis que, de l'autre, dans la galerie G', nous ne trouvons que des armes en silex, des pendeloques en pierre polie et des poteries caractéristiques de l'époque des dolmens.

Que conclure de cette rencontre, sous la même enveloppe et côte à côte, de tous ces objets que nous sommes habitués à considérer comme appartenant à des époques éloignées les unes des autres. Je n'ose le faire et j'en laisse le soin à de plus compétents que moi.

Voyons maintenant ce que va nous apprendre l'exploration du petit tumulus placé à 50 mètres au nord de celui que nous venons de visiter. Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut il a 30 mètres de diamètre et 1m,40 de hauteur au centre.

Ayant remarqué dans sa partie S.-E. les extrémités de quelques pierres paraissant placées debout enterre, je l'ai attaqué sur ce point et n'ai pas tardé à pénétrer dans une petite chambre latérale N⁵⁰, ayant pour côtés des pierres posées de champ. L'ayant soigneusement visitée, j'y ai recueilli au milieu de fragments de charbon une assez jolie pointe de flèche dessinée sous le n° 1, pl. VI, quelques fragments de silex pyromaque

⁵⁰ Voir planche VI le plan de ce petit tumulus.

et divers tessons dont quelques-uns ont appartenu à un vase caliciforme à couverte lustrée rouge, orné de bandes pointillées. Ce vase, qui devait avoir le type de celui dessiné sous le n° 2, paraît avoir été fort grand. Cette chambre mesurait 1m,30 sur 1m,10 et avait 1 mètre de profondeur du dallage du fond au sommet des pierres de côté. Son dallage, fait de petites pierres plates, reposait sur un lit de terre jaune rapportée très-fine, d'une épaisseur moyenne de 30 centimètres.

La chambre N explorée, j'ai cherché l'entrée de la galerie devant me conduire sous la pierre H, sortant en partie du sol, que je supposais être une des tables la recouvrant. Je n'ai pas tardé à la rencontrer en L. Déblayant entre les deux pierres M et M' posées de champ, je reconnus que cette galerie avait à l'entrée 0m.85 de largeur. Dès en y pénétrant nous pûmes constater qu'elle était comblée de terre, parmi laquelle nous rencontrions peu de pierres. L'explorant en rejetant les terres derrière nous, nous y avons relevé quelques tessons grossiers ayant appartenu à des vases en forme d'écuelle à fond rond, faits à la main, et des fragments de charbon qui devenaient d'autant plus nombreux que nous approchions davantage des dalles du fond. Près de la pierre M", d'un des côtés de la galerie, nous avons rencontré deux petites chambres intérieures U et U' formées de pierres posées de champ, ayant l'une 20 centimètres de large et l'autre 45 centimètres sur 15 centimètres de profondeur. Dans ces petites chambres, qui étaient d'ailleurs recouvertes de pierres plates, j'ai trouvé des cendres grises excessivement fines, et dans celle U' la moitié d'une très-petite écuelle à fond rond, faite à la main, avec une grande habileté du reste.

Sur une pierre plate placée au milieu de la galerie près de cette petite chambre U' j'ai relevé cinq fragments de pierre ponce, attestant un long usage pour le polissage des haches. J'en ai dessiné un sous le n° 3, pl. VI. Ce n'est pas la première fois que je rencontre ainsi des pierres ponces dans nos dolmens à galerie. J'en avais déjà un certain nombre dans mes collections, provenant des dolmens du Souc'h en Plouhinec, du dolmen des trois pierres en Plozévet, du dolmen de Kerivoal, et des dolmens de Lesconil en Plobannalec. Chose remarquable, tous ces monuments, comme celui qui nous occupe ici, sont situés sur le littoral très-près des bords de la mer. Je n'ai jamais trouvé de pierres ponces dans les dolmens éloignés de la côte. Ceci ne semblerait-il pas indiquer qu'elles viennent d'Italie et non des montagnes de l'Auvergne, et aussi qu'elles parvenaient par la voie maritime aux populations qui ont élevé les monuments où nous les trouvons⁵¹ ?

Continuant notre exploration, nous ne tardons pas à pénétrer sous la table H qui ne mesure pas moins de 2m,90 sur 1m,80. La galerie à ce point est remplie d'une terre fine recouvrant une épaisse couche de cendre tantôt noire, tantôt grise, déposée sur le dallage du fond, à laquelle sont mêlés de nombreux fragments de charbon. Mesurant la hauteur du dallage, du fond à cette table, nous trouvons qu'ici la galerie a 1m,10 de hauteur.

En sortant de dessous la table pour pénétrer dans la chambre à ciel ouvert R, nous rencontrons en V un vase caliciforme déposé sur le côté sur le dallage du fond, son orifice tourné au N.-O. Ce vase était rempli de terre. A 50 centimètres plus loin en V nous en trouvons un second posé debout sur le fond, vase également caliciforme à couverte lustrée rouge, orné de bandes pointillées, tel que celui dessiné sous le n° 2, mais un peu plus grand. Ce vase a été détérioré par le passage d'une taupe qui a creusé sa galerie à travers un de ses côtés.

En déblayant cette chambre nous rencontrons quelques percuteurs, de nombreux fragments de poteries ayant appartenu en général à des vases en forme d'écuelle, et en V" un 3e vase caliciforme à couverte rouge comme les précédents, décoré de bandes pointillées. Fait à la main avec une très-grande habileté, ce vase, dessiné sous le n°2, pl. v, est d'une très-belle conservation. Il était, comme celui trouvé en V, posé sur le côté, l'orifice au N.-O. avec une pierre plate ayant la même inclinaison que lui, placée dessous pour le soutenir. Près de lui était une scie en silex noir dessinée sous le n° 4.

Poursuivant l'exploration de la chambre R, nous relevons de nombreux tessons, des éclats de silex, des percuteurs, un galet commence à percer, sans doute dans le but d'en faire un marteau, quelques pierres usées par un frottement prolongé, et enfin, dans les couches supérieures, des terres remplissant la chambre, une belle pointe en silex paraissant avoir longtemps été à la surface du sol, dessinée sous le n° 5.

Cette chambre étant complètement débarrassée des terres qui l'encombraient, il est facile de se convaincre, en jetant les yeux sur le plan de la planche VI, qu'elle affecte une forme semi-circulaire, analogue à celle de la chambre du grand tumulus voisin. Seulement ici toutes les parois, tant de la galerie que de la chambre, sont en grandes pierres brutes posées de champ au lieu d'être en petites pierres amoncelées à sec. L'orientation n'est pas tout-à-fait la même non plus, elle est ici S.-E., N.-O, avec ouverture de la galerie au S.-E.

⁵¹ A l'appui de mon observation, je lis dans le 2e semestre de 1877 du Bulletin de la Société Poÿmathique du Morbihan, que parmi les objets trouvés dans le dolmen du Niol (lie aux Moines), il est mentionné un morceau de pierre ponce ayant servi de polissoir. (Voir Matériaux, 4 879, p. 79.)

La chambre de ce petit tumulus était dallée de pierres plates entre les interstices desquelles on avait placé des petits galets. Sur ce pavage nous avons partout constaté une couche très-distincte de cendres mêlées de charbons d'une épaisseur moyenne de 10 centimètres. Aujourd'hui à ciel ouvert, cette chambre, qui avait 1m, 10 de profondeur des dalles au sommet des pierres de côté, a-t-elle autrefois été recouverte? C'est ce que je ne saurais dire.

Ces deux tumulus placés si près l'un de l'autre sont-ils contemporains? Enveloppés dans la même enceinte de défense, ayant tous deux une grande chambre affectant la même forme, je suis disposé à le croire. Cependant ces poteries, que nous avons recueillies tant dans le petit tumulus que dans la galerie latérale du grand, sont, dans nos contrées, avec les armes en silex et les pendeloques en pierre, des objets caractéristiques d'une époque éloignée, que Ton est tout étonné de trouver ici à côté du mobilier funéraire de la chambre et de la galerie centrale du grand tumulus.

Je ne puis terminer le récit de cette exploration sans dire deux mots d'un petit tertre circulaire placé sur la falaise de St-Guénelé, à 5 ou 600 mètres dans l'ouest des tumulus du Rosmeur, de 40 mètres de diamètre et de 60 centimètres d'élévation. Sur son sommet était plantée une pierre debout, sorte de petit menhir non taillé d'un mètre de haut sur une épaisseur moyenne de 35 centimètres

Je le fis ouvrir en creusant autour de la pierre debout qui le couronnait, à la base de laquelle étaient amoncelées quelques pierrailles destinées à la consolider. Nous ne tardâmes pas à rencontrer des tessons d'une poterie très-grossière, et à 20 centimètres sous la surface du tertre, des pierres plates posées avec soin dans la direction E.-O. Ces pierres, mesurant 40 centimètres en moyenne, étant levées, je reconnus qu'elles reposaient sur un lit de terre jaune recouvrant une épaisse couche de cendre mêlée de nombreux morceaux de charbon, de quelques grossiers tessons et enfin d'un objet en fer très-oxydé fortement plié en deux endroits, et qui n'est autre qu'une large épée à deux tranchants.

Déposées, après l'incinération, sur le roc formant le sous-sol de notre tombelle, cette épée et les cendres qui l'accompagnaient constituaient, je crois, une sépulture gauloise."

Chatellier, 1907, p. 309 : *"Dolmen du Rosmeur, avec chambre circulaire. Fouillé en 1878, il donna de belles poteries caliciformes et des lissoirs en pierre ponce. (Musée de Kernuz.)"*

Chatellier, 1907, p. 309 : *"Tumulus de Rosmeur, à 50 mètres au Sud du dolmen précédent, de 30 mètres de diamètre et de 6 mètres de hauteur. Il recouvrait une galerie aboutissant à une grande chambre centrale circulaire, couverte en pierres imbriquées, soutenues par 2 piliers au centre ; les parois de cette galerie et de la chambre étaient en maçonnerie à pierres sèches. A l'intérieur de cette chambre et de cette galerie, explorées en 1867, il fut recueilli une hache en pierre polie, des éclats de silex, des restes incinérés, deux monnaies romaines de Constantin et de Dioclétien et des pointes de javelots en fer. Une deuxième galerie indépendante, à parois en partie murées à pierres sèches, existait sous ce tumulus. Explorée en 1878, elle a donné des pendeloques en pierres dures, des pointes en silex et des poteries dolméniques, au milieu de restes incinérés. (Musée de Kernuz)."*

Chatellier, 1907, p. 309-310 : *"Le plateau du Rosmeur est défendu par une enceinte en mégalithes posés de champ en terre, appuyés d'un revêtement en terre. A l'intérieur de cette enceinte, dans laquelle sont compris le dolmen et le tumulus précédents, on recueille des quantités de pointes en silex. Cet établissement remonte certainement à l'époque néolithique".*

BSAF, 1922, t. 49, procès verbal séance 26/01/1922, p. II : *"Dans la presqu'île de Porz-Carn, le grand tumulus de Rosmeur, où M. du Châtellier avait déjà trouvé 2 allées couvertes, en a révélé une troisième, soutenue par un mur de dimensions imposantes et d'un très bel appareil."*

Bénard et al., 1919 : *"Deux tumuli de Rosmeur avec dolmen et chambres. (Fouillés et explorés à diverses reprises)" (site n° 29).*

Bénard et al., 1921 : *"Deux tumuli de Rosmeur; celui du Nord avec dolmen, celui du Sud avec chambres multiples." (site n° 29).*

Bénard et al., 1922 : *" Tumulus de Rosmeur. - Il existe sur la presqu'île de Porz Carn, deux tumulus éventrés ou déjà fouillés (2).*

Nous avons cette année exploré le plus grand et pour les deux tiers de sa surface, nous l'avons examiné suivant l'expression de M. Salomon Reinach « jusqu'au dernier carat ».

A l'heure où ces lignes paraîtront, les fouilles de Saint-Urnel ont donné d'importants résultats qui seront publiés ultérieurement.

Le plus grand a été acheté par M. Boisselier ; le second a été acheté par le commandant Bénard, Dans ce tumulus, MM. du Châtellier père et fils avaient découvert deux allées couvertes, une chambre montée sur muretins et quelques dalles ; ils n'y avaient pas recueilli grand chose : quelques trouvailles gallo-romaines n'impliquant pas d'ailleurs que le tumulus fut d'âge gallo-romain.

On voit encore les restes d'une troisième allée couverte éventrée de laquelle la propriétaire actuelle Mme Boennec a extrait de belles dalles et un pot brisé qui contenait des ossements.

La démolition pierre à pierre du galgal nous a permis de mettre à jour un mur superbe élevé en son centre de plus de deux mètres. Base très large de laquelle le mur monte en talus. Le mur est composé de belles pierres plates, soigneusement enchevêtrées, presque sans joints. Souvent un mortier dur et compact de couleur grise réunit ces pierres. Au centre le jointement des pierres est surtout assuré par de petits cailloux obstruant les interstices. Le mortier ne commence seulement qu'aux deux extrémités de la face S. E. du mur. Était-ce pour en maintenir l'appui ? Ce mur que nous avons découvert et mis à jour sans démolir le moindre moellon va de l'entrée de l'allée couverte occidentale explorée par M. du Chatellier aujourd'hui disparue jusqu'à la grande arête verticale de l'ouest de l'entrée de l'autre allée couverte avec laquelle elle est cimentée. Puis de l'autre côté de la dite porte le mur reprend avec un ressaut, présente une légère courbure et tourne perpendiculairement Mais la pointe d'angle de ces deux directions est noyée dans une sorte de gros bloc de maçonnerie composée de fortes pierres et de mortier gris. Le mortier fait là l'office de consolidation de ce contre-fort.

Ce mortier était du reste déposé en masses importantes contre le mur lui-même dans la partie occidentale et il fallut de longs abattages au pic pour l'enlever.

Les portes des deux allées étaient fermées par des blocages cimentés de même manière.

La photographie donne la forme de ce qui restait du mur au moment de nos fouilles. Nous ne pouvons dire si le haut était horizontal ou formait un triangle dont le sommet se serait trouvé entre les deux portes.

Mais l'allée couverte la plus orientale n'est pas du tout bâtie en muretins ; elle est composée de magnifiques dalles verticales de très grande taille que nous avons dégagées et dont l'ensemble est grandiose ; ces dalles n'avaient pas encore été remarquées ; contre cette belle allée, nous avons mis à jour une première chambre de grandes dimensions ; elle était remplie de haut en bas des couches suivantes :

1° Terre ordinaire du tumulus et du galgal ;

2° Petit pavage ;

3° Couche sablonneuse rougeâtre à l'état humide.

4° Petit pavage.

5° Couche noire semblable à toute la couche inférieure du tumulus.

Cette couche inférieure était intacte ; de même la couche sablonneuse et ses deux enveloppes avaient conservé leur parfaite horizontalité, ce qui écarte toute idée de fouille antérieure et permet d'affirmer que cette chambre n'avait jamais été violée.

La couche sableuse dégagée au grattoir puis passée au tamis n'a donné aucune trace d'inhumation, ce qui d'ailleurs ne prouve rien, l'absence de dalle au-dessus ayant laissé pénétrer les eaux destructrices.

Nous avons mis à jour une 2e chambre contiguë à la 1re, mais qui n'est pas encore fouillée.

Les pierres au contact des dalles N. E. des deux chambres ne formaient-elles pas l'amorce d'un mur qui pouvait parfaitement aller rejoindre le prolongement de l'autre mur en e du monument ; il ne paraît pas avoir dû se continuer loin au S. O. Il y eut d'ailleurs été arrêté par l'allée A. Faut-il croire qu'il venait rejoindre l'extrémité a, ce qui concorderait alors avec l'arrêt si net à angle droit en retour de ce mur en a.

Et alors n'y aurait-il pas eu un premier monument antérieur à A et D avec mur de clôture, puis un second composé normalement de deux allées coudées à angle droit. Il serait hardi cependant dès maintenant de penser que le tumulus circulaire d'abord, aurait pris la forme elliptique pour pouvoir renfermer le second monument.

Le mur devait encadrer totalement les chambres et les allées couvertes. Le fait n'est d'ailleurs pas nouveau. Il a déjà été signalé dans le tumulus de la butte de Kernec, en Languidic, où il avait une forme rectangulaire de 17 m. X 12 m⁵² ; dans le tumulus de Coat-er-Houarn, près de Baud Morbihan, où il avait la même forme et 13 m. 50 X 7 m. 70 (⁵³), et dans le tumulus de Castel-Coagno, en Cavan (Côtes-du-Nord), dans lequel l'enceinte rectangulaire de pierres bâties mesurait 9 m. X 8 m. (⁵⁴).

⁵² Martin, dans la Revue archéologique de 1899, tome I.

⁵³ Martin, dans la Revue archéologique du 24 Décembre 1894.

⁵⁴ Thubé, dans le Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, 1880.

Les trois tumulus de Kervern, en Plozévet, contenaient aussi des murs en pierres sèches en forme de fer à cheval autour de la sépulture centrale (⁵⁵).

Le mur en pierres sèches fait donc souvent partie de la technique de construction des tumulus et, dans beaucoup de cas, il a dû échapper aux investigations trop rapides.

Nous avons ramassé près du mur un pot brisé, de nombreux restes de poteries, un fer de lance, des silex bleus et un morceau de lame en silex blanc semblable à la belle lame que nous avons ramassée déjà sous la fortification néolithique de Porz-Carn.

Nous avons relevé aisément le périmètre exact du grand tumulus de Rosmeur ; il présente la forme d'une ellipse, dont le grand axe atteint 44 mètres et le petit axe 37 mètres.

Ce tumulus, qui contenait trois allées couvertes de grandes et de petites chambres entourées de murs énormes, devait être l'un des plus beaux du Finistère. Nous avons soigneusement respecté et consolidé tout ce qui reste de cette architecture archaïque et grandiose.

Le mortier qui consolidait le mur de toutes parts était gris ; mais sa composition était analogue à celle du mortier jaunâtre trouvé dans la nécropole tumulaire de Saint-Urnel ; analogue aussi à la matière qui composait le mur de la cabane des kjokenmoddings de La Torche.

Les morceaux que nous avons mis de côté sont si durs, que le marteau les casse difficilement. Quelques-uns contiennent de gros charbons.

Nous avons retrouvé déjà un peu de mortier analogue dans la fosse d'éventrement du tumulus de la grande dune.

Il nous semble donc, d'ores et déjà, que le mortier d'argile mélangé à d'autres corps était d'application courante dans la construction des tumulus. Celui de Saint-Urnel, brûlé à certains endroits, présente une coloration vieux rose de jolie brique. Il ne sera pas inutile de vérifier le fait dans nombre d'autres tumulus."

L'Helgouac'h, 1965, p. 63 : *" Lorsqu'il explora le dolmen à couloir du grand tumulus de Rosmeur (Penmarc'h) A. Du Chatellier fit remarquer que la voûte de la chambre était soutenue par deux piliers placés dans l'alignement d'une paroi du couloir. Le rapport trop sommaire de cette fouille, fourni par P. Du Chatellier (1879 6) ne permet pas de connaître l'allure exacte de la couverture, et la planche annexée montre une curieuse juxtaposition de dalles plates à 2 mètres seulement au-dessus du sol. Il est fort possible que cette curieuse architecture ait été une version des constructions à chambre compartimentée du type Kerleven-Kervadel (chap. V). C'est ce que laisse supposer un plan de W.-C. Lukis (1864)."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 122 : classe le Petit Rosmeur et le Grand Rosmeur dans la catégorie des sépultures à couloir.

Giot, 1991 : *"Les deux tumulus de Rosmeur, près de Pors-Carn en Penmarc'h, n'ont pas eu de chance. Sur la carte au 1 /14 400 des ingénieurs-géographes, près de la « Pointe de Rémeur», le plus petit est incertain, mais le plus interne, le grand, est très bien figuré, et était intact. C'est celui-ci qui fut attaqué par Armand du Chatellier en septembre 1861, sous les yeux d'Aymar de Blois. C'est ce dernier⁵⁶ qui fit un compte rendu de la fouille dans un journal finistérien, et qui fut reproduit dans une revue archéologique nationale; le même en fit un résumé dans le premier volume de notre société. Par contre ce qu'en dit l'auteur de la fouille, dans des premières publications peu accessibles de la Société française d'archéologie, est succinct. En tout cas, le monument fut jugé gallo-romain du fait de la présence d'objets de cette époque, alors que c'est une partie de l'un des deux dolmens qu'il renfermait qui avait été ouvert.*

Il se trouve que le grand archéologue de Jersey, le Rév. W.C. Lukis - qui est un des précurseurs qui ont fait le plus pour établir la typologie et la chronologie des sépultures mégalithiques armoricaines à cette époque, notamment en faisant des plans très précis de beaucoup de monuments, surtout du Morbihan - lors d'une tournée en 1864, visita le site et en leva un plan, qui vaut la peine d'être reproduit⁵⁷. Son texte vaut aussi la

⁵⁵ P. du Châtellier, dans la Revue archéologique de Septembre 1882

⁵⁶ A. de Blois, Fouille d'un tumulus sur les grèves de Penmarch, dans l'Impartial du Finistère, 1861, reproduit dans Revue archéologique, nouvelle série, vol. 4, 1861, p. 484-486. - Fouilles du tumulus de Porz-Carn dans la commune de Penmarch (Finistère), dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t.1, 1873-1874, p. 110-111. Je n'ai pu consulter les publications d'A. du Chatellier, toujours citées avec des titres fluctuants et incertains, dans les Annales de l'Institut des provinces, t. XV, 1863, p. 238, et dans les Congrès archéologiques, 1861, p. 27-35 ; 1862, p. 318-348 et pl. Probablement une seule de ces références est utile ici.

⁵⁷ W.C. Lukis, On some peculiarities in the construction of chambered barrows, dans The Journal of the British archaeological Association, septembre 1866, p. 249-263 (cf. p. 259-260 et fig. 12, pi. 17). Le même auteur a publié le même plan, sans localisation, dans deux publications de 1869, dont : Sur la dénomination des dolmens ou cromlechs, dans Bulletin de la Société archéologique de Nantes, t. IX, 1869, p. 175-184 (cf. la planche, fig. 13).

peine d'être traduit : « Une (autre) particularité dans le mode de construction de ces chambres de pierre se trouve dans un tumulus circulaire près de Saint-Guérolé, non loin de Pont-l'Abbé, en Finistère. La structure consiste en une chambre centrale, avec une couverture en voûte composée de pierres encorbellées, et un couloir couvert y conduisant, entourée par cinq cellules sépulcrales couvertes de même. Les remarques précédentes sur la recherche non scientifique s'appliquent avec une force particulière à l'exploration de ce monument remarquable. Elle fut entreprise, en 1862, par des personnes absolument ignorantes de ces structures, et ignorantes du fait qu'elles avaient une orientation. Les explorateurs commencèrent leurs opérations balourdes en creusant à partir du sommet du tertre : par conséquent ils traversèrent et détruisirent complètement les voûtes. Quand je vis le site, en 1864, c'était une ruine complète. Dans des mains adroites et attentives, ce monument aurait sans aucun doute présenté un exemple très précieux et instructif, et il nous aurait enseigné tout ce que nous voudrions savoir sur la classification chronologique des tumulus à chambres (fig. 3).

« Ceci est clairement une structure relativement tardive, et elle appartient à cette classe dans laquelle doivent être placés New Grange, Stoney Littleton, le site détruit de Jersey, et d'autres exemples. Après enquête dans le village voisin, Penmarc'h, je fus informé que quelques monnaies de bronze, du charbon de bois, de la poterie, et des instruments de métal furent trouvés, et sont dans la possession d'un gentilhomme résidant près de Pont-l'Abbé. Je ramassai, parmi les ruines, un fragment d'os humain brûlé, de petits morceaux de poterie grossière, et un éclat de silex. Nous aurions aimé savoir dans laquelle des chambres les objets énumérés ci-dessus furent trouvés, si aucun reste fut trouvé dans la chambre centrale, s'il y avait plus d'une couche d'enterrements, si la plus grande partie des restes humains avait été incinérée, ou brûlée entière, et ainsi de suite : mais tous ces points d'investigation sont pour toujours enterrés dans un chaos de ruine. W.C. Lukis est sévère (quelques années plus tard c'est lui qui enseignera aux fouilleurs du Morbihan qu'il faut tamiser les terres, pour retrouver les petits objets, comme les pointes de flèches, qu'ils jetaient avec les déblais). En fait, la voûte a pu commencer à être dégradée à l'époque gallo-romaine, et par la suite P. du Chatellier précisa : « Depuis ces travaux, un maire, peu scrupuleux des intérêts archéologiques de sa commune, a détruit la grande chambre C, si curieuse par sa forme, et en a employé les matériaux à macadamiser une route nouvellement ouverte... Depuis l'exploration faite par mon père, en 1861, je suis bien souvent monté sur ce tumulus, déplorant le vandalisme de l'officier municipal qui l'a déshonoré, et me demandant si nous lui avons bien arraché tous les secrets qu'il renfermait. » Et il reprend cette fouille en 1878, explore notamment plus complètement le couloir de cette sépulture centrale, et découvre à côté un couloir, plus long, d'une autre sépulture mégalithique ; il publie un compte rendu assez détaillé, un plan des sépultures et des sections restituées du tertre⁵⁸. Hélas, son plan de la sépulture centrale diffère notablement de celui, assurément très fiable, comme toujours, du méthodique W.C. Lukis. Pour P. du Chatellier, la chambre avait un chevet hémisphérique ; le compartimentage en cellules lui a complètement échappé. Au vu de nos connaissances actuelles, il ne fait pas de doute que la sépulture principale du grand tumulus de Rosmeur est à chambre compartimentée, plan si caractéristique du sud-ouest du Finistère, mais, cas rare, les compartiments étaient à parois en pierres sèches. La même année, P. du Chatellier explore le petit tumulus, contenant un monument plus simple, avec de beaux campaniformes.

En 1921, les pionniers du Groupe finistérien d'études préhistoriques, G.-A.-L. Boisselier et Ch. Bénard⁵⁹, font une exploration complémentaire des restes du grand tumulus, dont la plus grande partie avait déjà disparu. Ils en circonscrivent le pourtour, plus elliptique que circulaire et, chose très nouvelle, ils dégagent les restes d'un parement de façade du cairn interne, en maçonnerie de pierre jointoyée d'argile, inclinée, atteignant en un point 2 m de haut, ceci sur environ 10 m de long, jusqu'au coin sud-est, et entre les deux entrées des couloirs. Sans bien les comprendre, ils ont retrouvé les compartiments sud-ouest et nord-ouest du dolmen principal ; ils n'ont pas retrouvé trace de la chambre de la deuxième sépulture dont il ne restait qu'un couloir exploré par P. du Chatellier et détruit depuis. A l'ouest de celui-ci ils décrivent une chambre allongée orthogonale qu'ils avaient entrevue une dizaine d'années auparavant et qui fut détruite entre-temps ; mais l'emplacement qu'ils lui donnent sur leur plan paraît curieuse ; en fait, il y a lieu de penser qu'ils ont, en se fiant au plan de P. du Chatellier, placé le couloir détruit trop à l'est, et que cette autre structure correspond à partie de sa chambre. Bref, on voit que reconstituer un plan d'ensemble de ce tumulus important est un exercice plein de conjectures. Du fait de l'urbanisation croissante, il n'en reste plus grand-chose, au surplus.

⁵⁸ P. du Chatellier, *Les deux tumulus de Rosmeur, pointe de Penmarch (Finistère)*, dans *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, 15e année, 2e série, t. X, 1879, p. 145-154, pl. h.t. V et VI.

⁵⁹ Commandant Bénard, abbé Favret, G.-A.-L. Boisselier, G. Monot, *Troisième campagne de fouilles en pays bigouden*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLIX, 1922, p. 37-50 (cf. 40-45, 2fig. et, en h.-t., une photo et le plan).

Sans aller donc jusqu'à tenter une restitution graphique aventurée, on peut tirer deux conclusions. D'abord, le grand tumulus de Rosmeur abritait deux sépultures mégalithiques côte à côte, dont l'orientale était assurément du type à chambre compartimentée ; risquons-nous à supposer que l'autre était du même ordre, ou un dérivé. Ensuite que ces deux monuments se trouvaient côte à côte dans un cairn de pierrailles de l'ordre de 20 m x 10 m, très approximativement, et que c'est seulement après leur condamnation qu'ils ont été enclos dans un tumulus de terre de l'ordre de 45 sur 35 m environ. Qu'à l'époque gallo-romaine on soit intervenu en creusant dans ces structures est une autre histoire, assez coutumière.

Les restes du petit tumulus de Rosmeur se trouvent dans un jardin privé. La tradition de Porz-Carn voulait que les terres des deux tumulus aient servi à faire le jardin de l'hôtel des Goélands, à Saint-Guérolé : si l'on trouvait des objets dans ce lieu, il faudrait se méfier d'un apport."

Giot, 1997-b, p. 61 : "Avant l'anse de la Viben, parmi les constructions et propriétés, on ne peut guère voir les ultimes restes des deux tumulus de Rosmeur (la Grande Butte), dont l'une recouvrait un dolmen, et l'autre deux plus complexes."

Galliou, 2009-a : Précision : les notes infrapaginales n'ont pas été reproduites : Au nord-est de Saint-Guérolé-Penmarc'h, sur la pointe de Rosmeur, se voient les restes d'un grand tumulus, qui, au 19^e siècle, avait encore près de six mètres de haut et une quarantaine de mètres de diamètre. A une cinquantaine de mètres au nord, un autre tumulus, d'une trentaine de mètres de diamètre, n'était plus conservé que sur une hauteur inférieure à 1,50 m dans la seconde moitié du 19^e siècle. En septembre 1861 Armand du Châtellier entreprit d'explorer le plus grand de ces deux monuments, commençant sa fouille, comme c'en était alors l'usage, par le sommet du tumulus. Après avoir traversé une couche de terre épaisse d'environ 0,60 m, il constata que « l'enveloppe de ce monument était faite de terre mêlée de pierres brutes de toutes dimensions, parmi lesquelles il rencontra des fragments de poterie, des cendres, quelques morceaux de charbon, quelques fers de javelot fortement oxydés que je reproduis sous les n° 17 à 20, pl. V, et quelques petites monnaies romaines en bronze. » Puis la galerie d'accès à la chambre funéraire fut atteinte et livra, parmi des pièces néolithiques, « un moyen bronze de Constantin le Jeune » ; selon la rumeur publique, une monnaie d'or aurait été mise au jour et soustraite par l'un des ouvriers travaillant au chantier. Aymar de Blois de la Calande, président de la Société archéologique du Finistère, ayant pris part à cette opération, en publia deux relations, l'une, la même année, dans la Revue archéologique, et l'autre treize ans plus tard, dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère. Ses rapports ne diffèrent guère de celui que donna Paul du Châtellier quelques années plus tard, sinon qu'ils y ajoutent quelques détails, signalant ainsi la découverte, dans la chambre, de « quelques fragments de poterie noire, grise et rouge, qui, bien que sans ornement, nous parurent de fabrication romaine, de quatre pointes de flèches en fer formant un losange, monté sur une douille longue de sept centimètres, deux monnaies romaines en moyen bronze endommagées, et une troisième de l'Empereur Constantin Ier, avec cette légende bien connue : HONOS EXERCITUS. » L'année suivante, René-François Le Men, dans sa « Statistique monumentale du Finistère, époque romaine », modifia légèrement ce catalogue, en indiquant que les fouilles avaient livré « environ trente fers de flèche, des débris de poterie, des ossements et des monnaies de Trajan et de Constantin le Grand ».

Entre 1861 et 1879, reprenant les fouilles entamées par son père, Paul du Châtellier acheva la fouille de la galerie G. Il y recueillit « dix-neuf monnaies romaines en bronze, parmi lesquelles un moyen bronze de Trajan, deux beaux moyen et petit bronzes de Constantin (fig. 15), et enfin un très beau moyen bronze de Dioclétien (fig. 16), relevé par moi au fond de la galerie G, près de deux beaux fers de javelot du type de ceux dessinés sous les n° 18 et 19, pl. V. ». Pour lui, « alors que la domination romaine était depuis longtemps établie dans le pays, quelque vieux chef gaulois, resté attaché aux traditions de ses pères, avait encore tenu à se faire inhumer avec les rites en honneur autrefois et que les vainqueurs ne pratiquaient sans doute pas ; car il m'est impossible d'admettre que ce soit par une violation que nous ayons recueilli au fond de la chambre C et de la galerie G des fers de javelot et des monnaies romaines. L'enveloppe extérieure du monument n'en portait du reste pas trace. » Deux ans après cette publication, il précisait d'ailleurs, dans un article consacré à l'« Oppidum de Tronoën », que le « tumulus à galerie du Rosmeur » avait livré « vingt-trois monnaies romaines, moyens et petits bronzes de Vespasien, de Trajan, de Gallien, de Posthume, de Dioclétien et des deux Constantin... » En 1901, enfin, le Catalogue du Musée archéologique et du Musée des anciens costumes bretons de la ville de Quimper signalait la présence, dans les collections, d'un « moyen bronze de l'empereur Adrien » (n° 68), d'un « petit bronze de Constantin le Jeune » (n° 69), de deux « monnaies frustes » (n° 70-71) et de « clous et javelots en fer » (n° 72-101) provenant du tumulus de Rosmeur. L'inventaire détaillé des collections antiques du Musée départemental breton, réalisé par nos soins à la fin des années 1970 et resté à ce jour inédit, nous permet de retrouver une partie des pièces mentionnées par Serret, soit un as usé de Trajan, deux as illisibles du premier ou du second siècle apr. J.-C., un aes 4 de

Constantin II (337-340 apr. J.-C.) et les fragments, extrêmement corrodés, des pointes de fer d'une dizaine de javelines. On s'interrogera, en revanche, sur l'attribution de plusieurs fragments de céramique sigillée du second siècle, qui, si l'on suit les indications du catalogue de Serrei, proviendraient de la fouille du second tumulus de Rosmeur. Le rapport que dresse Paul du Chatellier de cette opération n'en fait nullement mention.

Le mystère de la chambre close

Comme on a pu le constater à la lecture de ce qui précède, Paul du Chatellier était convaincu que le grand tumulus de Rosmeur, qui lui paraissait hermétiquement clos et inviolé jusqu'à sa fouille, avait été élevé à l'époque romaine pour servir de sépulture à un chef indigène, « resté attaché aux traditions de ses pères ». Nul ne saurait raisonnablement croire aujourd'hui que l'on ait, au 4^e siècle apr. J.-C, pu édifier un monument de style purement néolithique et y déposer des poteries et des objets de pierre, antérieurs, de trois millénaires au moins, à la construction de la « tombe » romaine. Y aurait-il donc là un mystère de la chambre close, que seul pourrait résoudre un moderne Rouletabille ? En vérité, on ne saurait douter, en lisant la description que donna Aymar de Blois en 1874, que cette sépulture néolithique ait été violée : « les pierres qui servaient de plafond [à la chambre] avaient été enlevées, ce qu'aurait pu faire présumer une dépression extérieure observée au sommet du cône [formé par le tumulus]... Toutes les traces de sépultures avaient été anéanties dans la précédente exploration. » Les éléments recueillis, tant au sommet du tertre que dans ses structures internes, placent indiscutablement cette intrusion à l'époque romaine.

Les éléments romains découverts dans le tumulus 1

Les rapports de fouille montrent que le tumulus 1 livra en fait deux ensembles d'objets, de composition très semblable, mais topographiquement distincts. Une première série, comprenant des « petites monnaies de bronze » et au moins quatre « fers de javelot », fut exhumée dans la partie sommitale du tertre, tandis que la chambre livrait de la poterie (romaine ?), deux moyens bronzes et un petit bronze de Constantin. La reprise de l'exploration de la galerie, par Paul du Chatellier, permit de découvrir deux nouveaux « fers, de javelot » et dix-neuf monnaies, qui, si l'on suit l'inventaire qu'en donne le fouilleur, furent frappées pour Vespasien (69-79 apr. J.-C), Trajan (98-117 apr. J.-C), Gallien (253-268 apr. J.-C), Postume (260-269 apr. J.-C), Dioclétien (284-305 apr. J.-C) et Constantin (306-337 apr. J.-C.). On pourrait certes imaginer que le second ensemble - celui se trouvant dans la chambre et la galerie - résulte d'une chute de mobiliers enfouis ou placés au sommet du tumulus, mais la présence, jusqu'au fond de la galerie, de monnaies et de « fers de javelot » ne va nullement dans ce sens. Il y avait donc manifestement au moins deux dépôts volontaires, l'un au sommet du tumulus, l'autre (les autres) dans ses structures internes. .

Ces dépôts sont constitués, d'après ce que nous en savons, de monnaies et de fers de javelots. Les 22 monnaies étudiées couvrent une période allant des Flaviens au milieu du 4^e siècle, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'elles témoignent de pratiques récurrentes pendant quatre siècles - on exclura de l'argument les hypothèses voulant que ces monnaies aient été perdues l'une après l'autre ou qu'elles aient été laissées comme souvenirs par des chasseurs de trésors - : tant la monnaie de Trajan (n° 88 de notre catalogue) que les as n° 732 et 740 sont en effet très usés, fait qui témoigne indubitablement d'une longue circulation. La présence de frappes de bronze de la fin du 1^{er} siècle et du 2^e siècle apr. J.-C. dans les enfouissements monétaires et les niveaux archéologiques de la seconde moitié du 3^e siècle est une réalité bien connue des numismates et des chercheurs opérant sur le terrain, et il est donc probable que les monnaies usées n° 88, 732, 740 ainsi que la monnaie de Vespasien aient, été placées dans le tumulus 1 de Rosmeur dans la même phase que les antoniniani de la seconde moitié du 3^e siècle (Gallien, Postume), les monnaies de la Tétrarchie (Dioclétien) et de la dynastie constantinienne (Constantin, Constantin II). Rien ne permet toutefois de savoir si tous les objets présents dans ce tertre y ont été déposés en bloc, vers 340 apr. J.-C, ou si, au contraire, ils correspondent à plusieurs dépôts successifs, s'étageant entre 280 et 340 apr. J.-C. environ.

Outre ces monnaies, les éléments les plus remarquables de ce(s) dépôt(s) sont les « fers de javelot » exhumés en surface du tumulus et au fond de la galerie G. Si l'on se fie aux rapports de Paul du Chatellier et d'Aymar de Blois, les deux fouilles successives livrèrent au moins six pièces de ce type, dont quatre au sommet du tumulus et deux dans la galerie, avec une monnaie de Dioclétien. Ces fers, conservés au Musée départemental breton, étant en très mauvais état de conservation, on ne peut guère juger de leur typologie qu'en se fiant au dessin que donne Paul du Chatellier des exemplaires mis au jour par son père à la surface du tumulus :

Planche 1, n° 17 : fer d'une longueur totale conservée de 11,3 cm. La flamme, de forme losangique, est longue d'environ 7 cm. La douille est de type fermé. - Planche 1, n° 18 : fer d'une longueur totale de 9,8 cm. La flamme, formant un triangle étroit et allongé, est longue d'environ 6,6 cm, la douille étant constituée d'un

simple repli de la pièce ayant servi à façonner l'arme. Si l'on en croit Paul du Chatellier, l'un des fers découverts dans la galerie G appartiendrait aussi à ce type. Planche 1, n° 19 : fragment de fer conique, creux. Longueur conservée : 5,7 cm. Le second fer découvert dans la galerie G relève aussi de ce type.

Planche 1, n° 20 : fer d'une longueur totale conservée de 6,6 cm. La douille est de type fermé et la flamme, en forme de losange allongé, est longue de 4,3 cm.

Nous avons là une série de fers de lances (n° 17) et de javelines (n° 18-20) appartenant à des séries bien connues tout au long de l'époque romaine. La fouille des camps des divers limites de l'Empire en a livré de nombreux exemplaires, et il s'en voit aussi sur les stèles funéraires de militaires romains, comme celle du Dalmate Annaius Daverzus à Bingen, ou, à Mayence, des cavaliers Annauso, de Vala Gemina, et Romanius, de Vala Noricalls. A de rares exceptions près, cependant, ces armes forment des séries homogènes du 1er siècle av. J.-C. jusqu'à l'Antiquité tardive et il est très difficile de les dater. On ajoutera enfin que de telles armes ont parfois été signalées sur des sites d'habitat, où l'on ne sait si elles étaient destinées à la chasse ou si elles témoignent éventuellement d'une réoccupation tardive, de nature « militaire », de ces bâtiments civils. Il paraît peu probable, toutefois, qu'un dépôt, que sa nature soit funéraire ou « rituelle » ne soit constitué que de monnaies tardives et d'armes de chasse, et l'on peut donc raisonnablement penser que ces fers de lance sont ceux d'armes de guerre, ce que paraît d'ailleurs confirmer leur appariement dans la galerie G et peut-être au sommet du tumulus (2x2 fers).

Les objets romains du tumulus 1 : mobilier de sépultures ou « dépôts rituels » ?

Au terme de ce bref examen des objets exhumés du « grand » tumulus de Rosmeur, on est tout naturellement conduit à s'interroger sur la signification de leur présence dans cette structure néolithique. Nous avons souligné, dans ce qui précède, qu'elle ne pouvait résulter que d'une volonté humaine (dépôt délibéré) et non du hasard (perte par des chercheurs de trésors). De ce fait, l'éventail des interprétations possibles se réduit à trois cas de figure : l'enfouissement délibéré de mobiliers précieux, que l'on voudrait soustraire aux pillards ou aux autorités ; la mise en place d'objets à caractère symbolique, destinés à accompagner un ou des défunt(s) dans l'au-delà ; le dépôt ou l'abandon de pièces métalliques liées à des pratiques « rituelles ».

Disons tout net que la première solution proposée ne convainc pas, les objets mis au jour dans le « grand » tumulus étant trop peu nombreux, trop dispersés et de trop piètre qualité pour relever d'un enfouissement de type monétaire, ceux-ci, très nombreux dans l'Ouest de la Gaule au cours de la période 270-285 apr. J.-C., étant d'un faciès extrêmement différent. L'hypothèse selon laquelle ce tertre néolithique aurait à nouveau servi de sépulture à l'époque romaine est plus séduisante, mais se heurte à deux objections : les fouilles n'ont mis au jour ni urnes cinéraires, ni ossements humains, à part les « quelques fragments d'os, tombant en poussière au contact de l'air » découverts dans les chambres C et C', et il est peu fréquent que des sépultures tardives (3e-4e siècles apr. J.-C.) contiennent un nombre aussi élevés de monnaies. A l'inverse, on imaginerait fort bien que les deux fers de javelot et la monnaie de Dioclétien de la galerie G aient pu être placés dans une sépulture à inhumation, où elles constitueraient un mobilier relativement classique ; par ailleurs, les « clous » signalés dans le catalogue dressé par Serret pourraient bien les ultimes vestiges d'un cercueil de bois ou d'un ou plusieurs coffre(s) destiné(s) à abriter des offrandes, comme celui mis au jour par Zacharie Le Rouzic au sommet de Moutten-Alouhic en Arzon (Morbihan), et on notera d'ailleurs qu'à Belle-Ile (Morbihan), l'un des tumulus proches de la route de Bangor à Brute a lui aussi livré quatre monnaies de Constantin II, Constance II et Fausta et des clous de fer. L'insertion de sépultures romaines dans des monuments funéraires néolithiques n'a rien d'exceptionnel dans l'Ouest de la péninsule armoricaine, même si la plupart des trouvailles de ce type sont des incinérations et non des inhumations.

Comme d'autres chercheurs, nous avons eu l'occasion de souligner que de nombreuses tombes préhistoriques de Bretagne, surtout néolithiques d'ailleurs, avaient été « visitées » à l'époque romaine. Nous reviendrons, dans un prochain article, sur le(s) sens qu'il convient de prêter à ces intrusions, mais il est probable que la présence de céramiques romaines, d'amphores, de monnaies et de statuettes de terre blanche (Vénus et déesses-mères) dans ces lieux obscurs et presque clos témoigne de pratiques « rituelles » ou magiques sur lesquelles aucun texte antique ne nous renseigne. En se fondant sur de telles découvertes, on pourrait certes ranger dans cette catégorie l'ensemble reconnu à Rosmeur ; cependant, le mobilier exhumé sur ce site, alliant armes et monnaies tardives dans une tombe néolithique, serait l'un des très rares exemples de dépôt de ce type dans l'Ouest, et, à notre connaissance, dans la totalité de la Gaule romaine. On admettra bien sûr qu'une absence de preuves n'est pas une preuve d'absence, mais il y a manifestement là une difficulté d'interprétation supplémentaire, qui ne ressortit aucunement à la situation chronologique de ce mobilier ; plusieurs ensembles « rituels », comme ceux des tumulus de Porz-Doun en Plouhinec (Finistère) ou de Bangor en Belle-Ile (voir supra), contenaient en effet des monnaies de la période 280-350 apr. J.-C.

A moins de tordre dans un sens ou l'autre les données incomplètes et incertaines que nous livrent les auteurs du 19^e siècle, il est donc manifeste que l'on ne saurait conclure de façon définitive sur la signification des dépôts présents dans le « grand » tumulus de Rosmeur. Nous ne saurons vraisemblablement jamais s'il y avait là des sépultures tardives ou des « dépôts » liés à des pratiques « rituelles ». Il n'en reste pas moins vrai que, quel que soit le cas de figure retenu, la présence d'armes d'époque romaine tardive dans cette grande tombe néolithique est significative. Il est vraisemblable, comme nous l'avons souligné dans ce qui précède, qu'il s'agisse là d'armes à fonction militaire et non d'armes de chasse, même si, comme l'a souligné André van Doorselaer, ces dernières, et surtout les lances, se rencontrent assez fréquemment en Gaule septentrionale dans les tombes « riches » du haut Empire. Dans la phase chronologique qui correspond au(x) dépôt(s) de Rosmeur, la présence de ces armes dans les sépultures de la Gaule Belgique prend une autre signification, ces objets étant directement liés

Si l'on admet donc que les armes du « grand » tumulus de Rosmeur sont de nature militaire, on ne manquera pas de s'interroger sur la fonction de ceux qui les portaient avant leur abandon sur et dans ce monument. On sait aujourd'hui, grâce à nos fouilles du Yaudet en Ploulec'h (Côtes-d'Armor), que, dès les années 280 apr. J.-C, certains points de nos côtes furent défendus par des garnisons installées dans des places dûment fortifiées. L'aménagement intérieur de ces forteresses diffère très sensiblement de la stricte organisation architecturale des camps militaires du haut Empire romain, avec leur forme générale de « carte à jouer » et leurs séries standardisées de baraquements de plan rectangulaire, permettant d'héberger quatre-vingts fantassins et leur centurion, ou soixante cavaliers et deux décurions ; les hommes de troupe logeaient désormais dans ce que les archéologues britanniques, à la suite de la fouille du fort de Wallsend, ont appelés « chalets ». Sur le, mur d'Hadrien, comme à Caernarfon (Pays de Galles) et au Yaudet, ces nouveaux baraquements, apparus au 3^e siècle apr. J.-C, sont de petits bâtiments rectangulaires faits de bois et de torchis et munis d'un foyer central, disposés en files régulières ou échelonnés, comme au Yaudet. On a parfois supposé qu'ils étaient destinés à abriter un soldat et sa famille plutôt que les huit militaires auparavant logés dans un contubernium de même superficie, mais cette suggestion semble devoir être écartée, même s'il reste probable que les soldats du bas Empire en garnison statique aient été accompagnés de leurs proches. Quoi qu'il en soit, l'organisation de l'espace bâti lors de cette phase de l'occupation du Yaudet témoigne, ici comme ailleurs, des mutations que connaissait et qu'allait connaître l'armée romaine, bientôt partagée entre deux corps distincts, les Ripenses¹⁴³, chargés de la défense des districts frontaliers, et les Comitatus, d'abord armée de mouvement qui suivait l'Empereur dans ses déplacements, puis bientôt corps de réserve destiné à mettre fin à toute intrusion hostile après que les troupes frontalières, moins nombreuses et de qualité moindre, en eussent absorbé le premier choc. Sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, ces Ripenses ou limitanei étaient, comme nous l'avons noté, stationnés dans des forteresses bâties à la romaine, avec courtines maçonnées, tours en saillie et portes fortement protégées, dressées sur les vestiges de fortifications côtières de La Tène finale (Alet, Cesson (?), Le Yaudet, Brest (?)) ou ceinturant les quartiers centraux de villes ouvertes (Vannes, Nantes). Il est toutefois certain que ce maillage assez lâche laissait subsister d'importants « trous défensifs », tout particulièrement entre Brest et Vannes, où ni les textes, ni l'archéologie n'autorisent à placer une quelconque fortification côtière de quelque importance. On se demandera donc si, en Armorique comme dans le Nord et l'Est de la Gaule, ce réseau d'imposantes forteresses ne se doublait pas d'un système secondaire de fortins construits en bois et en terre, installés à proximité des côtes, ou de grandes voies terrestres et abritant des détachements de limitanei ou des milices de paysans-soldats ; de ce système, s'il a vraiment existé, ne demeurent que quelques bribes, d'interprétation difficile comme l'atteste la découverte de Rosmeur. Qu'un tel point défensif ait existé en cette extrémité du Cap-Caval n'aurait certes rien d'impossible, la pointe de Penmarc'h constituant, sans aucun doute, un point d'inflexion de première importance sur les routes maritimes atlantiques. Quant aux troupes légères qui auraient pu y être stationnées, admettons que nous n'en savons rien. S'agissait-il d'un détachement des limitanei de l'armée régulière, de Lètes d'origine germanique, comme ceux installés à Guer (Morbihan), ou d'une milice purement locale ? L'univers des possibles est ici largement ouvert."

Galliou, 2009-b : "le grand tumulus de Rosmeur a livré du mobilier romain (armes de fer et monnaies), celles-ci allant de Trajan (98-117 apr. J.-C.) à Constantin II (337-340 apr. J.-C.)."

● Roz-an-Trémen – menhir, tumulus

Favret et al., 1923 : Près de la nécropole de Roz-an-Tré-men : "Au sud-est, un beau menhir avec cupule de 3 mètres de haut, Men-Griz ; à l'ouest, un gros tumulus dont une chambre a été détruite par M. du Châtellier ; plus loin et toujours à l'ouest, l'allée couverte à deux branches perpendiculaires de Run-Aour [...]"

● Rucroisic – pierre mégalithique

Bénard et al., 1921 : Une "pierre mégalithique à 3 rainures dont une centrale très profonde" (site n° 105). Localisation très approximative en X : 100, 260 et Y : 2332,960.

● Saint-Guérolé – menhir

Bénard et al., 1921 : "Menhir à grosses cupules" (site n° 69). Localisation très app. en X : 97,915 et Y : 2334,780.

Bénard et al., 1921 : "Menhir phallique couché" (site n° 70). Localisation très app. en X : 98,040 et Y : 2334,610.

Bénard et al., 1922 : "Route de Penmarc'h à Saint-Guérolé à toucher le pont du ruisseau : grande pierre à cupules noyée dans le bas-côté de la route."

● Toulgwin – menhir

X : 99,650 ; Y : 2335,470 (carte archéo.)

Section AE (1981), parcelle 247

Carte archéologique : 29 158 0004

Charles-Bénard et al., 1919 : "Au milieu des champs de la baie de la Torche, nous avons découvert un petit menhir pointu, en fer de lance à moitié enfoui dans le sable ; en fouillant à sa base, avec l'autorisation et le concours du propriétaire M. Larnicol, nous avons été arrêtés par une nappe d'eau douce très pure et dans les sables de la nappe nous avons ramassé des rognons de silex de grosse taille au milieu de nombreux silex cassés et taillés. Ce menhir marquait-il un endroit de trempage préalable à la taille ? Les petits éclats nombreux de silex et de pierres de couleur ramassés autour desdits rognons paraîtraient confirmer cette hypothèse. Et d'ailleurs, le menhir de Kerveret, à l'Est de la Torche n'est-il pas lui-même dressé sur une source dont l'eau a toujours paralysé les recherches ? A Poulguen, n'avons-nous pas rencontré le plus bel amas de pierre à mégalithiques surmonté d'un reste de lech ainsi d'ailleurs que d'une petite niche plus récente au-dessus d'une source d'eau vive."

Bénard et al., 1919 : "Menhir Larnicol sur une nappe d'eau, explorée par le commandant Bénard, abbé Favret et Boisselier" (site n° 25).

Bénard et al., 1921 : "Menhir Larnicol [propriétaire terrain] sur une nappe d'eau (exploré en 1919)" (site n° 25).

Bénard et al., 1921 : "Pierre mégalithique de forme mitrale voisinant avec une chaussée de cailloux)" (site n° 103), approximativement en X : 99,715 et Y : 2335,225, au sud de la route.

Bénard et al., 1921 : "Deux mégalithes sous terre à exhumer" (site n° 60), au sud-ouest de la pierre précédente.

Giot, 1997-b, p. 61 : "La plage de Porz-Carn relie la Torche à Penmarch ; derrière les dunes de Toul-Guin, on peut voir dépasser des sables un autre petit menhir."

PLOBANNALEC-LESCONIL

Ogée, 1853, p. 302 : "On voit plusieurs dolmens dans la partie sud-ouest de cette commune."

P. du Chatellier (100 J 1323) répertorie deux grands tumulus à l'est de Lesconil détruits pour la construction d'une digue lors de l'assèchement du marais.

Flagelle, 1878 : "Menhir de 5 mètres de hauteur sur un petit îlot, à l'est du port de Lesconil."

Ritalongi, 1994 ; 1^{re} éd. 1894, p. 393 : "*Les monuments mégalithiques, les dolmens surtout, foisonnent sur le territoire de Plobannalec. M. P. du Châtellier cite notamment une véritable nécropole couvrant une surface de 80 hectares, à 200 mètres à l'Est du village de Lesconil, composée d'une allée couverte, de dolmens, d'un tumulus et de chambres à ciel ouvert et à parois mégalithiques. Il en cite d'autres à Kérandron, à Kervignon, à Kerfeuns, sur les bords de l'anse de Kerlut, etc... ; groupés à Tronwal ; ici chacun d'eux est accompagné d'un menhir et l'un de ces groupes a une importance considérable puisqu'il se compose d'un dolmen et de vingt-sept chambres à ciel ouvert. C'est celui de la parcelle dite Goarem-ar-Choriquet. La légende assure que, lorsque le soleil brille, on voit, au coup de midi, un riche trésor étalé sur la table d'un dolmen ; mais, si le passant ébloui s'approche pour le saisir, il disparaît et fait place à une nombreuse nichée de couleuvres.*"

Guénin, 1911 : "*A Ploubannalec, allée couverte des Korrigans.*" Est-ce bien Plobannalec ?

● **Kerandraon – sépultures**

X : 108,885 ; Y : 2333,765 ; Z : 11 (lieu-dit)

Le Men, 1877, p. 133 : "*Au village de Kerandraon contigu au précédent [Kervadol], restes de chambres semblables.*"

Le Men, 1877, p. 133 : "*M. Toulemont, ancien maire de Plobannalec, avait trouvé dans une des chambres mentionnées plus haut une pierre polie rectangulaire, longue de 10 à 12 centimètres, et percées d'un trou à chacun de ses angles. Cette pierre est aujourd'hui perdue.*"

Chatellier, 1907, p. 312 : "*Chambres à ciel ouvert, dolmen en partie détruit, au Sud de Kerandraon.*"

● **Kerdalae – menhir couché**

X : 110,950 ; Y : 2333,185 ; Z : 10
Section ZR (1981), parcelle 124
Carte archéologique : 29 165 0005

MH : "*Kerdalae-Lesconil - Menhir de Kerdalae-Lesconil (cad. ZR 124) : classement par décret du 18 janvier 1932*"

Giot, 1997-b, p. 63 : "*Près de Kerdalae-Lesconil, il y a un menhir couché, qui est tombé en 1929, suite à la fouille qui avait été faite à son pied vers 1880 : c'est un accident souvent arrivé quelques décennies après une fouille qui a dérangé le calage.*"

● **Kerfeuns – dolmens**

X : 108,775 ; Y : 2332,935 ; Z : 10
Parcelle 25, section ZP (1981)
Carte archéologique : 29 165 0009

Chatellier, 1881-b : "*Dolmens et chambres de Kerfuns.*"

Si aux divers monuments que nous venons de décrire nous ajoutons ceux ravagés de Kerfuns, nous aurons la nomenclature des monuments mégalithiques groupés sur le plateau de Kervadel.

Le groupe de monuments de Kerfuns se composait, tout comme ceux de Kervinion et de Kervadel, d'un dolmen et de chambres à ciel ouvert. Quelques pierres éparses, encore debout en terre, en sont aujourd'hui les seuls restes."

Chatellier, 1907, p. 313 : "*Dolmen et chambres à ciel ouvert, à Kerfeuns ; groupe ravagé.*"

Carte archéologique : Une petite chambre mégalithique dans un tertre d'environ 15 m de diamètre.

● Kerhoas – dolmens

Chatellier, ADF, 100 J 1322 et 1354, clichés du mobilier : Une fouille a permis de récolter deux lames polies, un poignard en silex du Grand Pressigny, trois grattoirs, une flèche tranchante, une pendeloque, une lame en silex et des éclats en silex.

Chatellier, 1907, p. 312 : "*Dolmen et chambres à ciel ouvert, en partie détruits, sur les bords de l'anse de Kerlut, à 300 mètres au Sud de Kerhoas.*"

● Kerlay – menhir et dolmens

X : 107,700 ; Y : 2335,100 ; Z : 12

Parcelle 79f, section ZA (1981)

Carte archéologique : 29 165 0011

Chatellier, 1881-c : "*A 2 kilomètres ouest du bourg de Plobannalec est le village de Kerlay. A 400 mètres sud de ce village, dans une lande, nous trouvons un groupe de monuments mégalithiques, formé d'une galerie autrefois, sans doute, couverte de tables, communiquant avec deux chambres. Dans la galerie ont été recueillis, par les cultivateurs de Kerlay, un vase qu'ils ont brisé et une hache polie en diorite qu'ils m'ont remise. Dans les chambres que j'ai explorées, j'ai relevé de nombreux morceaux de charbon, quelques fragments de silex et de poterie, des percuteurs et des pierres usées ayant servi de pousoirs.*

Ce groupe auquel se reliaient deux ou trois autres chambres à ciel ouvert, en partie détruites, était noyé dans un tertre au sommet duquel est un petit menhir émergeant du sol de 1m,10. Au pied de ce petit monolithe j'ai fait pratiquer une tranchée qui m'a donné, avec des fragments de charbon, quelques percuteurs et des éclats de silex parmi lesquels un petit grattoir en silex (fig. 26) et deux pointes également en silex (fig. 27 et 28). Celle représentée n° 27, retouchée sur un des bords, a son extrémité brisée. Mais la chose intéressante de cette exploration est une écuelle à fond rond d'une pâte excessivement fine (fig. 29).

Cette écuelle était déposée tout contre le menhir dans sa partie sud-ouest, à 30 centimètres environ au-dessous de la surface du sol. Quelques pierres avaient été placées autour d'elle pour la protéger. Malgré ce soin pris, quand nous l'avons relevée elle était écrasée. Rapprochant les morceaux avec patience, nous avons cependant pu la reconstituer. Faite à la main, sans le secours du tour, elle est très habilement obtenue et intéressante par la petite rainure ménagée dans l'épaisseur de sa pâte, sur une partie de son pourtour, et permettant de la suspendre par une mince cordelle passant dans cette rainure par les trous ménagés en A et B. Cette partie de la panse du vase est finement décorée par un pointillé encadré de traits affectant la forme de dents de scie."

Chatellier, 1882-c : "*Les fouilles pratiquées au pied du petit menhir de Kerlay, situé dans la même commune, et placé, comme ceux de Tronwel, au milieu d'un important groupe de dolmens et de chambres à ciel ouvert, nous ont fourni un grattoir et deux pointes de flèches en silex, outre quelques percuteurs et éclats de silex relevés les uns et les autres dans une couche de terre mêlée de fragments de charbon, et, de plus, une écuelle à fond rond d'une pâte excessivement fine. Cette écuelle était déposée à 30 centimètres au-dessous de la surface du sol, tout contre le pied du menhir. Faite à la main, sans le secours du tour, elle est intéressante par la petite rainure ménagée sur son pourtour, dans l'épaisseur même de la pâte, permettant d'y passer une mince cordelle pour la suspendre. Cette partie du vase est finement décorée par un pointillé encadré de traits formant dents de loup.*"

Chatellier, 1907, p. 312 : "*Menhir de Kerlay, à 400 mètres au Sud du village de ce nom, émergeant du sol de 1 mètre 10 centimètres seulement. A sa base, nous avons recueilli des fragments de charbon, un grattoir et 2 pointes en silex, une jolie écuelle à fond rond, très intéressante par la petite rainure ménagée dans l'épaisseur de sa pâte sur une partie de son pourtour. (Musée de Kernuz). Ces 3 derniers menhirs [Kervintic et Tronval] accompagnent des groupes importants de sépulture mégalithiques, que nous avons explorées.*"

L'Helgouac'h, 1965, p. 106 : "*Ce décor ["deux traits parallèles, brisés, entre lesquels se trouve une ligne en pointe"] est à rapprocher d'un motif ornant un petit vase découvert au pied du menhir de Kerlay (Plobannalec, F.) : triangles remplis de pointillés et disposés en dent de loup entre les deux orifices de l'anse sous-coutanée (Du Chatellier, 1881).*"

Clet Bonis, mail 12/08/2010 : "J'ai enfin trouvé le dolmen et menhir de Kerlay. Ils se trouvent dans un bosquet en friche. 47°49'46"N 4°14'45W WGS84. Le menhir se situe à une quinzaine de mètres à l'ouest du dolmen."

● **Kermeur (actuellement Guerveur ?) – dolmens**

X : 108,540 ; Y : 2333,180 ; Z : 12 (lieu-dit Guerveur)

Chatellier, 1907, p. 313-314 : "Dolmen et chambres latérales à ciel ouvert, entourés d'un tertre, à 150 mètres au Sud-Ouest du village de Kermeur. Ce groupe aujourd'hui détruit, fouillé en 1887, nous a donné 3 haches en diorite, une hache en fibrolite, un grattoir, des éclats de silex et de nombreux fragments de poteries dolméniques. (Musée de Kernuz)."

● **Kerdalaë-Plonivel – menhir détruit**

Giot, 1997-b, p. 64 : "A l'est du Steir (rivière) de Lesconil, dans le village de Kerdalaë-Plonivel, on voit un fragment de menhir abattu et débité."

● **Kervadol (Kervadel) – 2 dolmens**

X : 108,800 ; Y : 2333,200 ; Z : 10

Parcelle 232, section ZO, "Menez Kervadol" (1981)

Carte archéologique : 29 165 0006

MH : "Kervadol - Deux dolmens de Kervadol et bande de terrain de 5 m de largeur autour du dolmen (cad. ZO 232) : classement par arrêté du 8 avril 1922"

Le Men, 1877, p. 133 : "Au village de Kervadol, dans Menez-Kervadol, grand tumulus renfermant un grand nombre de chambres sépulcrales mutilées, dont deux seulement de celles qui sont visibles, ont conservé leurs plateformes."

Flagelle, 1878 : "Tumulus et restes de dolmens dans Goarem-ar-Ros, de Keraudraon, entre ce village et Kervadol. - Tumulus de 40 mètres sur 20 mètres, avec dolmens et restes de dolmens, à 300 mètres S.-E. de Kervadol et 300 mètres sud du précédent, dans Miné-Kervadol. - Tumulus arrondi, comprenant deux dolmens dans Goarem-Vras, de Kervadol, à 180 mètres S.-E. du précédent. - Tumulus à 250 mètres sud du précédent, avec dolmen et dolmens détruits, dans Goarem... de Kervignon, ayant 35 mètres sur 23 mètres, sur le bord d'un chemin allant de l'est à l'ouest. - Autre tumulus avec restes de dolmens, de forme rectangulaire, ayant 46 mètres sur 5 mètres dans Goarem-Bras-Kervignon, dépendant du Moustoir, à 300 mètres à l'ouest du précédent et au bout du même chemin. - Au S.-O. du précédent restes de dolmens à 200 mètres nord de Kervignon, dans Parc-ar-Groas, du Moustoir, près la croix de Kervignon, avec une pierre carrée de 1 mètre de hauteur, en forme de lec'h."

Chatellier, 1881-b : "Dolmens et chambres de Kervadel.

L'ensemble des monuments, dolmens et chambres à ciel ouvert, placés sur les terres de Kervadel se divise en deux groupes situés dans une lande au sud-est du village.

Le premier de ces groupes, à 250 mètres au sud-est du village, se composait autrefois d'un dolmen ou galerie couverte et d'une série de chambres à ciel ouvert, le tout enterré dans un tumulus ou tertre artificiel mesurant 30 mètres de diamètre, duquel ont toujours émergé, je crois, les extrémités supérieures des pierres de ce monument aujourd'hui entièrement bouleversé.

Le deuxième groupe est à 100 mètres sud-est du précédent. C'est celui-là dont nous donnons le plan et dont nous avons fait l'exploration (planche VII, fig. 1).

Ce second groupe se compose de deux dolmens distants l'un de l'autre de 9 mètres, autour desquels étaient un certain nombre de chambres à ciel ouvert dont quelques-unes sont encore complètes. Le tout émerge d'un tumulus de 24 mètres de diamètre formé de terres rapportées et de petites pierres.

Ici comme à Kervinion les dolmens sont orientés sud et nord. Ils sont remplis, ainsi que nous l'a montré leur exploration, de terre à laquelle sont mêlées, surtout dans les couches supérieures, des pierres en général d'un petit volume, tandis que les chambres sont, au contraire, comblées de pierres d'un beaucoup plus gros volume.

Entrons dans la galerie G par son extrémité sud. En arrivant sous la table T, qui mesure 1m,90 sur 2m,40 et a 40 centimètres d'épaisseur moyenne, nous trouvons, déposé en L, sur la couche de tuf ou sable jaune qui recouvre le dallage en pierres brutes du fond, à 2m,40 sous table, une pointe de lance en silex noir dessinée sous le n° 2. Cette pointe taillée à grands éclats, d'un côté seulement, est retouchée sur l'un de ses bords. En avançant dans la direction nord, vers l'autre extrémité de la galerie, nous constatons, dans toute l'épaisse couche de terre que nous remuons, des morceaux de charbon à toutes les profondeurs, et à 20 centimètres au-dessus du dallage, sur le tuf, une couche de cendre grise mêlée de charbons et quelques fragments d'os, parmi lesquels nous croyons reconnaître un fragment de crâne. Enfin, à 50 cent, avant de sortir de dessous la table T', nous rencontrons, dans la partie est de la galerie, déposé sur le dallage, un petit vase de terre grossière qui tombe en poussière quand nous voulons le déplacer. Dans ce vase nous remarquons une série de petites plaques rondes en ardoise de 6 millimètres de diamètre et de 1 millimètre d'épaisseur. Percées d'un petit trou central, ces rondelles, au simple contact des doigts, tombent en décomposition se dédoublant en lamelles, si bien que nous ne pouvons en recueillir que deux en pièce. Près de ce vase étaient les fragments de plusieurs plaques d'ardoise, plus ou moins arrondies sur leur pourtour, plus grandes et plus épaisses que les précédentes, portant traces d'un trou central. L'un d'eux, dessiné sous le n° 3, porte à sa surface des stries reproduites dans mon dessin, stries faites à l'aide d'un instrument pointu. Enfin, près d'elles était une dernière plaque en ardoise, de forme allongée, couverte de gravures se composant de lignes plus ou moins droites et d'un dessin central, sorte de face circulaire, qui doit représenter le soleil avec ses rayons. Le tout forme un ensemble intentionnel assez difficile à interpréter. J'ai très-exactement reproduit cette curieuse plaque sous le n° 4 de mes dessins⁶⁰.

C'est la première fois, je crois, qu'un petit monument de ce genre sort d'un de nos dolmens bretons. A ce titre il est digne du plus grand intérêt, d'autant que ce dolmen est très-voisin du champ d'où j'ai exhumé l'important menhir sculpté que j'ai décrit dans la Revue archéologique de février et de mars 1879, monument sur lequel nous voyons figurer des divinités qu'adoraient peut-être ceux dont les restes reposaient dans les chambres sépulcrales que nous visitons.

Continuant à pousser notre exploration vers la partie nord de la galerie, nous trouvons déposé près de l'extrémité nord du support est de la table T', avant d'entrer dans la chambre E', à 0,30 c. au nord du petit vase précédent, un autre vase (fig. 6, planche VI) placé sur l'orifice. Revêtu d'une couverture d'un beau noir, il est à fond rond et mesure 0m,16 de hauteur sur 0m,18 de diamètre à l'orifice. Il est décoré sur son pourtour de quatre groupes de deux petits mamelons coniques, placés à 2 centimètres du bord supérieur. D'une pâte très-résistante et bien cuite ce vase, quoique fait à la main, est d'une forme assez élégante et est régulier dans ses contours.

Etant sortis de dessous la table T', pénétrons dans la chambre latérale E' dont les côtés sont faits de mégalithes posés de champ en terre. Cette chambre a un dallage en pierres brutes, placé à 1 mètre au-dessous de la surface du sol environnant. Posé, comme dans la galerie, sur une couche de terre jaune rapportée, épaisse de 30 à 35 centimètres, ce dallage est recouvert d'une couche de sable jaune sur laquelle sont déposés les objets que nous relevons et sur laquelle nous constatons, en plusieurs endroits, des traces, non équivoques, de cendre mélangée de morceaux de charbon.

Dès en entrant dans la chambre E' nous trouvons une petite hache polie en silex noir, intéressante par sa forme. Son extrémité opposée au tranchant semble être taillée de façon à s'emboîter dans un manche creux (fig. 5, pl. VII). Dans cette chambre nous relevons encore successivement, sur le dallage du fond, plusieurs éclats de silex, plusieurs percuteurs, divers morceaux de poterie grossière mal cuite, et une lame en silex gris, plus longue et plus large que celle dessinée fig. 4, pl. VI, finement retouchée sur l'un des bords et paraissant avoir servi de scie. Enfin en V nous rencontrons une petite écuelle à fond rond (fig. 6, pl. VII).

Ce vase fait à la main est en terre très-mince. Il est curieusement orné sur la panse, près du fond, de deux bourrelets parallèles en relief. Près de lui est déposée une seconde hache polie en silex noir d'un tranchant admirable, excessivement plate et peu épaisse (fig. 7).

A l'angle opposé A de cette chambre E', nous trouvons un second vase à fond rond, de la forme de celui que nous avons décrit et dessiné sous le n° 6. Orné comme ce dernier, il est plus grand que lui. Dans un mauvais état de conservation, nous n'avons pu complètement le reconstruire.

Après quelques recherches infructueuses faites autour des pierres-figurées sur notre plan, et qui sont les restes de chambres groupées autour de la galerie G, nous passons à l'exploration de la galerie G' placée à environ 9 mètres à l'ouest de la précédente.

⁶⁰ Cette plaque mesure 67 millimètres de long sur 29 millimètres de large à l'une de ses extrémités et 42 millimètres à l'autre. Elle a une épaisseur moyenne de 7 millimètres.

Cette galerie est recouverte d'une table T" mesurant 1m,80 sur 1m,40 et ayant 60 centimètres d'épaisseur. Cette table ne reposant plus guère que sur l'un de ses supports, ce n'est qu'avec les plus grandes précautions que nous pénétrons à l'intérieur du dolmen.

Nous parvenons cependant à le vider des terres qui le remplissent, et outre quelques éclats de silex et une assez jolie pointe de flèche en quartz blanc nous y relevons, à 2m,40 de profondeur sous table, déposée sur le dallage du fond, une très-belle lame en silex gris (fig. 8).

Si de la galerie G' nous passons dans la chambre contigue E", nous reconnaissons que cette chambre, comme celles que nous avons déjà visitées, est remplie de terre mêlée, pour les couches supérieures, à des pierres de toutes dimensions jetées là pêle-mêle. Sous ces pierres nous trouvons une couche de terre fine dans laquelle nous remarquons des traces de cendre et de nombreux fragments de charbon. Cette cendre est déposée sur un lit de tuf ou sable jaune placé sur un dallage de pierres brutes, à 1 mètre au-dessous du niveau du sommet du tumulus qui enveloppe le monument.

En entrant dans la chambre E" nous relevons en P un premier vase placé sur les dalles du fond. Ce vase, fig. 9, planche VII, en terre grossière et à couverte rouge, est fait à la main. Orné sur son pourtour, à 3 centimètres 1/2 du bord, de trois appendices en relief, il est d'une forme peu commune dans la céramique de nos dolmens. Près de ce vase nous trouvons plusieurs éclats de silex parmi lesquels quelques petites lames très-finement taillées.

A l'autre angle P' de cette même chambre était un autre vase à couverte d'un beau rouge (fig. 10). En terre très fine, il est d'une forme régulière et élégante quoique fait à la main. Près de ce vase était une très-belle pierre à concasser le blé, renversée sens dessus-dessous.

Les autres parties de cette chambre E", vidées avec soin, ne nous ont donné que quelques éclats de silex sans intérêt et une molette à concasser le blé.

Portant ensuite nos recherches au pied des différentes pierres encore restées en place et groupées autour de la galerie G', nous ne faisons aucune découverte intéressante."

Chatellier, 1881-b : "Tertre tumulaire de Kervadel.

Ne quittons pas le lieu où s'élèvent tous ces monuments sans consacrer encore quelques heures à l'exploration d'un petit tertre circulaire, de 6 mètres de diamètre et de 70 centimètres de hauteur, que nous remarquons à 50 mètres à l'est du groupe de dolmens et de chambres sépulcrales de Kervadel que nous venons de visiter.

Ce petit tumulus, en forme de cône aplati, est surmonté d'une pierre debout, sorte de petit menhir, de 90 centimètres de haut, s'élevant seulement de 50 centimètres au-dessus de son sommet.

Faisant, du nord au sud, une large tranchée de 3 mètres à travers ce petit tertre, nous ne tardons pas à remarquer des fragments de charbon et de poterie grossière. Son exploration est du reste facile; car il ne renferme pour ainsi dire pas de pierres. En outre, nous reconnaissons bientôt qu'il a été élevé sur une fosse de 1m,75 de long sur 60 centimètres de large, creusée à 45 centimètres de profondeur jusqu'au tuf formant le sous-sol environnant.

Dans cette fosse a été incinéré le cadavre de celui en l'honneur de qui a été élevé ce petit monument, ainsi que l'atteste l'argile brûlé du sous-sol; et de plus, après l'incinération, on y a recueilli et déposé au centre les restes incinérés comme nous le montre l'épaisse couche de cendre mêlée de charbon que nous y rencontrons.

Près de ces précieux restes on avait placé :

1° Un objet en terre cuite excessivement dur et compacte (fig. 11, pl. VII). Cet objet n'est autre, je crois, qu'un de ces moules sur lesquels on façonnait certains vases des dolmens.

2° Deux haches polies en diorite mesurant l'une 0m,09 de long sur 0m,05 de large au bout du tranchant et l'autre 0m,08 sur 0m,04.

3° Un cône tronqué en pierre polie (fig. 9, pl. VI). Cet objet, dont la base est très-polie, a dû servir, je pense, à triturer de la terre pour les poteries ou peut-être encore à broyer le blé.

4° Un objet en pierre polie (fig. 8, pl. VI).

Marteau colossal, mesurant 36 centimètres de long sur 7 centimètres de large aux deux extrémités. Cet instrument n'est malheureusement pas terminé. Il porte à peine, en effet, l'ébauchage du trou destiné à recevoir le manche. Cette pièce est malgré tout importante, à cause de ses dimensions, et aussi par sa forme qui est celle du marteau dont la moitié, dessinée sous le n° 3, a été exhumée de la chambre de Kervinon, ce qui nous autorise à conclure, ce nous semble, que le tertre et cette chambre sont contemporains.

5° Enfin, près des restes incinérés nous relevons encore, outre les objets ci-dessus décrits, un instrument en quartz jaune poli excessivement dur (fig. 7, pl. VI). Ce curieux objet porte à son extrémité supérieure les marques non équivoques d'un frottement par rotation dans un objet concave, frottement qui a laissé à sa surface des traces visibles en y décrivant des cercles concentriques.

Mon savant ami, M. V. Micault, m'a dit avoir un semblable galet en quartz dont l'extrémité s'adapte parfaitement dans une concavité, sorte de godet, creusée à la surface d'un autre galet. Quelle peut avoir été la destination de cet objet ? Je ne saurais le préciser."

Chatellier, 1907, p. 312-313 : *"Deux dolmens et de nombreuses chambres à ciel ouvert au Sud-Est de Kervadel. L'exploration de ces monuments nous a donné de très jolies haches en silex, de très petites rondelles percées en schiste, des poteries dolméniques, des éclats de silex, des percuteurs et une plaquette en ardoise curieusement gravée. (Musée de Kernuz.)"*

Chatellier, 1907, p. 313 : *"Tertre tumulaire de Kervadel. Il se trouve à 50 mètres à l'Ouest des dolmens de Kervadel, ci-dessus signalés. De 6 mètres de diamètre et de 70 centimètres de hauteur, il recouvrait les restes incinérés d'un cadavre brûlé sur place, près desquels nous avons relevé un casse-tête colossale naviforme en pierre polie de 36 centimètres de long, incomplètement foré, 2 haches en diorite, un moule en terre cuite pour façonner des vases en argile, un broyeur et un instrument en quartz à extrémité polie, d'un usage indéterminé. (Musée de Kernuz.)"*

Schülke, 1971 : *"Le dolmen se trouvant à l'ouest de Kerlut (Lesconil) présente, sur sa pierre supérieure, des lapiaz analogues, avec cette seule différence que les rigoles méandrent légèrement à cause de la pente beaucoup moins raide (1). Ces deux exemples suffisent déjà à montrer dans quelle mesure les modelés naturel et anthropique peuvent s'entremêler dans le granité bigouden.*

(1) A la question de savoir pourquoi certains mégalithes portent des lapiaz tandis que d'autres n'en portent pas, on ne peut répondre définitivement ; les différences pétrographiques d'exposition et d'âge y jouent certainement un rôle. Il y a d'ailleurs beaucoup de rochers naturels qui, eux aussi, ne sont pas cannelés. Les lapiaz à rigoles ne doivent pas être confondus avec les rainures burinées des lec'h (Loctudy, Plonéour, Tréogat) qui ne sont peut-être pas autre chose qu'une imitation « perfectionnée » des menhirs à lapiaz, beaucoup plus anciens."

Giot et Morzadec, 1992 : *céramique à décor de style Carn.*

Giot, 1997-b, p. 64 : *"En remontant les prairies du ruisseau [après Kervignon et Karvadol] à l'ouest il y a un petit menhir"*

Giot, 1997-b, p. 64 : *"On doit aussi noter que c'est près du village de Kervadol que fut découverte en 1878 la stèle de l'Âge du Fer garnie à l'époque gallo-romaine de figurations de divinités en bas relief, qui se trouve actuellement au Musée départemental breton à Quimper ; ce fut certainement un menhir qui subit ainsi deux réutilisations successives."*

Chauris, 2004b : *"Parfois, la grosseur du grain diminue légèrement : il en est ainsi pour les deux dolmens situés au sud-est de Kervadol en Plobannalec (tant pour les tables que pour les orthostats)."*

Chauris, 2004b : *"Dans quelques cas, l'appel direct aux pierres affleurantes utilisées telles quelles, est indubitable. [...] De même, la dalle d'un des dolmens de Pont-Plat, en Plobannalec, présente des rigoles d'écoulement d'eau."*

● **Kervignon – dolmen**

X : 108,780 ; Y : 2332,920 ; Y : 11

Parcelle 154c, section ZP, "Menez ar pot flat"

Carte archéologique : 29 165 0008

MH : *"Kervignon - Dolmen de Kervignon et bande de terrain de 3 m de largeur autour du dolmen : classement par arrêté du 8 avril 1922"*

Chatellier, 1851, p. 55-56 : *"Mais en causant avec un de nos cicerone, nous apprîmes que, sur une terre voisine qui lui appartenait, il y avait encore des restes considérables à observer ; et nous étant rendus dans l'est, à peu près à 1 kilomètre, au domaine de Kervignon, nous y trouvâmes une nouvelle série de trois à quatre dolmens, dont une des tables avait été fragmentée par notre conducteur, et dont une des chambres avait été fouillée également par lui ; il n'y avait trouvé que des cendres sans aucuns restes. Mais une*

particularité mérite d'être signalée, c'est qu'un lit de cendres et de petites pierres occupe encore l'espace compris entre les deux supports."

Le Men, 1877, p. 133 : *"Au village de Kervignon, dans Menez-ar-pont-flat, sont les ruines d'un grand tumulus, ou cimetière qui renfermait cinq allées parallèles de chambres aujourd'hui mutilées, et dont deux ou trois seulement ont conservé leurs plate-formes."*

Le Men, 1877, p. 133 : *"Au même village, autre tumulus semblable, renfermant plusieurs chambres et un dolmen bien conservé. Les pierres des chambres de ce tumulus sont plus grandes que celles des chambres du précédent."*

Le Men, 1877, p. 133 : *"Dans un champ dépendant du même village, près de la croix de Kervignon, grand tumulus de 20 mètres de longueur dans lequel on voit engagés deux dolmens d'assez grandes dimensions."*

Chatellier, 1881-b : *"Dolmens et chambres de Kervinion."*

Les monuments de Kervinion se divisent en quatre groupes.

Le premier de ces groupes, se composant d'un dolmen central et de plusieurs chambres latérales, est à 300 mètres à l'est du village. Situé au milieu de terres labourées, il est à peu près détruit et il n'en reste plus aujourd'hui que quelques pierres, debout en terre, permettant à peine de juger de l'ensemble.

Le deuxième groupe, à 150 mètres au nord du village, est aussi ravagé que le précédent. Ses pierres ont dû servir aux constructions voisines. Sur le lieu où il s'élevait on remarque, en effet, de profondes excavations faites, sans doute, pour l'extraction des supports de la table d'un dolmen et des parois des chambres disposées autour de ce dolmen.

Ici, comme pour le groupe précédent, on peut difficilement se faire une idée de l'ensemble du monument tel qu'il était avant les ravages qui l'ont bouleversé.

Le troisième groupe, à 400 mètres au nord-est du village, se compose d'un tertre duquel émergent un certain nombre de blocs de granit placés de champ en terre. Ces pierres ont dû être les parois d'un ensemble assez important de petites chambres à ciel ouvert. Ces chambres ont été plus ou moins mutilées, par l'extraction de pierres destinées à l'entretien d'un chemin vicinal. Cette dévastation est due à la circonstance que le propriétaire de ce monument est adjoint au maire de la commune de Plobannalec. Sa libéralité, que nous ne pouvons que déplorer, a eu pour résultat la destruction d'un intéressant monument.

Le quatrième groupe, à 200 mètres à l'est du précédent, quoique situé sur les terres de Kervinion, est plus loin de ce village que de Kervadel.

Ayant moins souffert que les monuments des groupes précédents, j'ai pensé que son exploration ne serait pas sans intérêt, c'est ce qui m'a engagé à l'entreprendre.

Comme on le voit, en jetant les yeux sur la planche VI, fig. It il se compose d'un dolmen ayant encore conservé sa table T, lourd bloc de granit de 2 mètres sur 2m,40 et d'une épaisseur moyenne de 45 centimètres.

Ce dolmen est orienté nord et sud, orientation peu commune dans ce genre de monuments, qui, dans notre région du moins, s'ouvrent ordinairement au nord-ouest. Il a s'appuyant contre lui, à l'est, une très-belle chambre, à ciel ouvert, mesurant 2m,50 sur 2 mètres. A l'ouest et au nord du dolmen devaient aussi exister des chambres analogues, ainsi que l'attestent les pierres a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, encore restées sur place, fichées en terre, que j'ai relevées sur mon plan. Ces pierres ont certainement fait partie des parois de chambres sépulcrales. Quelques-unes, comme les pierres c, d, e, ont même peut-être été des supports de dolmen.

Ouvrons une tranchée à 2 mètres au nord en avant du dolmen, et, ayant creusé jusqu'à ce que nous trouvions un sous-sol argileux rapporté, poussons devant nous de façon à pénétrer sous la table T.

Cette tranchée ne nous donne tout d'abord rien de bien intéressant à noter. Nous relevons cependant parmi les terres que nous en retirons quelques percuteurs et quelques éclats de silex et y constatons la présence de nombreux fragments de charbons. Arrivés en S, nous trouvons une pierre posée de champ en terre, formant seuil pour l'entrée de la chambre latérale E. Passons outre, nous réservant d'y revenir quand nous explorerons cette chambre, et continuons à nous diriger vers l'intérieur du dolmen.

Notre tranchée ayant atteint une profondeur de 2m,50 au-dessous de la surface du sol, nous trouvons déposés çà et là, sur l'argile rapporté formant le fond, quelques morceaux de poterie grossière et en V de nombreux fragments d'un vase de très-grandes dimensions en terre épaisse et résistante. Ce vase, que nous avons en partie reconstitué, avait 24 centimètres de diamètre à l'orifice, et son pourtour était décoré, à 5 centimètres du bord, de petits mamelons en forme de cônes de 24 millimètres de diamètre à la base et de 44

millimètres de relief, disposés par groupes de deux mamelons ; ces groupes se reproduisaient trois fois sur le pourtour du vase.

Ce grand récipient a été fait sans le secours du tour et les fragments que nous en avons recueillis sont d'une terre serrée et bien cuite.

En nous engageant sous la table T nous trouvons, à une profondeur de 2m,50 sous table, un pavé en pierres brutes, placé sur un lit de terre jaune. Ce pavé est recouvert d'une couche de 20 centimètres de sable pris à la grève, peu distante du lieu où s'élève notre monument.

Redoublant d'attention nous constatons dans les terres de notre tranchée, un peu à toutes les hauteurs, la présence de nombreux morceaux de charbon et, aussi, de fragments de poterie ayant appartenu à des vases en forme d'écuelle à fond rond. Enfin, étant arrivés au milieu de la partie de la galerie recouverte par la table T nous trouvons, déposé sur le sable recouvrant le dallage du fond, une couche de cendre grisâtre mêlée de nombreux charbons, couche épaisse de 5 à 6 centimètres et s'étendant sur une surface de 80 centimètres de long, dans toute la largeur de la galerie. Parmi cette cendre nous relevons deux instruments en silex noir que je reproduis sous les nos 4 et 5 (voir la planche VI). Tous deux sont finement retouchés sur une partie de leur pourtour. Celui dessiné sous le n° 3 me paraît être une scie.

Continuant notre exploration jusqu'à l'extrémité sud de la galerie, que nous trouvons à peine close par quelques petites pierres brutes posées de champ en terre, nous relevons encore, près du pavé du fond, quelques percuteurs, des morceaux de poterie grossière et quelques éclats de silex sans grand caractère.

Revenons sur nos pas et franchissant le seuil S, pénétrons dans la grande chambre E à l'est du dolmen.

C'est à grand peine que nous parvenons à déblayer cette partie du monument. Ici, contrairement à ce qui s'est passé dans la galerie, nous trouvons, en effet, quantité de très-grosses pierres parmi les couches supérieures de la terre qui remplit la chambre. Ces pierres enlevées, nous avons dessous une couche de terre noire fine, épaisse de 50 centimètres, reposant sur le dallage du fond, qui est lui-même placé sur un lit de terre jaune rapportée de 50 centimètres d'épaisseur.

Ce dallage est fait de pierres brutes dont l'une ne mesure pas moins de 1 mètre sur 1m,20.

Les parois de la chambre, comme on le voit sur le plan, sont de grands blocs posés de champ en terre. Ces blocs s'élèvent de 2m,50 au-dessus du dallage et s'enfoncent de 80 centimètres au-dessous.

Peu après avoir franchi le seuil S nous trouvons, déposé sur le dallage, la moitié d'un marteau en pierre polie, reproduit sous les nos 2 et 2 bis. Ce marteau avait au milieu un trou circulaire destiné à recevoir un manche. Mais ce trou ne le traversant pas de part en part, le forage, commencé des deux côtés à la fois, n'a jamais été complet.

La forme de ce marteau est peu commune dans notre région et indique, je crois, une époque voisine de l'apparition du bronze.

Continuant à déblayer la chambre, nous trouvons une large couche de cendre grisâtre, mêlée de nombreux restes de charbon, s'étendant en plan horizontal d'une épaisseur de 4 à 5 centimètres, sur presque toute la surface du dallage du fond. Dans cette couche de cendre nous relevons quelques percuteurs, des éclats de silex, parmi lesquels un grattoir (fig. 4), et de nombreux fragments d'une poterie grossière, faite sans le secours du tour, mal cuite et à cassure noire.

Ayant terminé l'exploration de cette belle chambre, nous faisons quelques recherches auprès des autres pierres, restes disséminés des parties détruites du monument. Mais ces recherches n'ont d'autre résultat que de nous donner quelques percuteurs et éclats de silex et un fragment de pierre à concasser le blé avec sa molette relevée en m."

Chatellier, 1907, p. 313 : "Dolmen et chambres latérales à ciel ouvert, à 300 mètres à l'Est du village de Kervinion. Ce groupe est fortement ravagé.

Dolmen et chambres latérales, à 150 mètres au Nord du village, groupe ravagé par l'extraction de pierres.

Tertre, duquel émergent les parois de chambres à ciel ouvert formant un groupe assez important, à 400 mètres au Nord-Est du village. Ce groupe a été aussi ravagé par l'extraction de pierres pour l'entretien des chemins vicinaux.

Dolmen et chambres latérales à 200 mètres à l'Est du groupe précédent. C'est l'ensemble le mieux conservé de tous les monuments de Kervinion. Dans son exploration, faite en 1880, nous avons recueilli, auprès de restes incinérés, tant sous le dolmen que dans un des chambres, des poteries dolméniques, la moitié d'un casse-tête en pierre polie, percé pour recevoir un manche, un grattoir, 2 scies et des éclats de silex. (Musée de Kernuz)."

Guénin, 1934 : "1984. - Le temple des faux dieux et la barrique de S. Alour. Com. de Plobannalec, cant. de Pont-l'Abbé.

Au Moustoir, en Kervignou, se serait trouvé « dit la tradition encore intacte, le principal établissement des prêtres des faux dieux. Et, en effet, pour l'attester à tous, S. Alour et les premiers chrétiens y ont placé une croix en pierre brute et d'un seul bloc. On peut affirmer sans se tromper qu'elle est des premiers siècles de l'ère chrétienne ».

Le paysan qui avait indiqué à Du Chatellier les trois ou quatre dolmens du Moustoir, ajouta cette légende. Le fondateur du village, « privé d'eau et ne sachant comment y parvenir, s'écria : - Eh bien ! que S. Alour me donne de l'eau et ma plus belle vache est à lui... Le lendemain, il y avait de l'eau au pied du village, et pour la contenir, une magnifique pierre taillée en forme de barrique ou de fût, ayant 0 m. 87 de profondeur, sur 1 m. de large, et 9 à 10 cm. pour l'épaisseur des parois. » A. du Chatellier, Assoc. bretonne (1851), p. 56. Il est bien regrettable que la pierre en question ait disparu. C'était, sans doute, l'un de ces troncs en pierre, très primitifs, sur lesquels se trouvait souvent le fût de la croix, et datant, suivant toute vraisemblance, de l'époque carolingienne."

L'Helgouac'h, 1965, p. 152 : *"Dans le mobilier de Kervinion on retrouve comme à Kerléven et Kervadel les vases à petits boutons groupés par deux (Du Chatellier, 1881)."*

● **Kervintic – menhir**

Le Men, 1877, p. 133 : *"Au village de Kervintic, un menhir haut de 4 m. 60 c."*

Chatellier, 1881-c : *"Le menhir de Kervintic se dresse dans une lande à 400 mètres à l'ouest du village de ce nom. D'une hauteur de 3m,90, d'une largeur de 4m,80 et d'une épaisseur de 0m,60, ses deux faces les plus larges sont orientées nord et sud. Sa partie supérieure surplombe la base de 1 mètre vers le nord (fig. 20).*

Ce menhir a-t-il toujours été ainsi penché? Je ne sais, mais je suis assez porté à le croire. Son exploration nous a, en effet, montré qu'il a été dressé du sud au nord, avec amoncellement de pierres à sa base nord, sans doute pour éviter qu'il inclinât davantage. Du reste, penché comme il l'est, son équilibre est encore assez parfait pour que nous ayons pu faire autour, sans qu'il ait bougé, une large, tranchée de 2 mètres, que nous avons poussée jusques au-dessous de sa base, enfouie seulement de 70 centimètres en terre.

Dans cette tranchée nous avons recueilli, à 50 centimètres au-dessous de la surface du sol, au côté sud du menhir, quelques fragments de poterie grossière, une rondelle en terre cuite percée au centre d'un trou conique, à la façon des pendeloques de nos dolmens (fig. 21) ; deux petits grattoirs en silex (fig. 22 et 23).

Enfin, parmi de nombreux éclats de silex, quelques percuteurs et pierres à aiguiser, le tout relevé dans une épaisse couche de terre mélangée de fragments de charbon, nous avons encore rencontré deux pointes en silex (fig. 24 et 25) ; celle représentée sous le n° 24 étant finement retouchée sur l'un de ses côtés.

Arrivés à une profondeur de 70 centimètres, nous passons nos pioches sous la base du menhir qui, ainsi que nous le constatons, repose sur le sous-sol pierreux de la plaine où il se dresse.

La tranchée le long de la face nord du menhir ne nous a rien donné autre que quelques percuteurs et une pierre usée, ayant sans doute servi de polissoir, relevés parmi les pierres amoncelées à sa base.

A 30 mètres à l'est de ce menhir on voit affleurant la surface du sol une pierre ayant toute l'apparence d'une roche. Curieux de savoir si c'était effectivement une roche ou une pierre rapportée, je fis pratiquer autour une tranchée de 1m,50 de large. Dans ce travail nous avons reconnu que cette pierre, longue de 1 m,40 et presque aussi épaisse que longue, étrangère au milieu où elle est aujourd'hui, avait été déposée sur un fond de terre jaune, excessivement fine, préalablement recouvert d'une couche de petits galets, de la grosseur moyenne d'un haricot. Sur ce fond factice nous avons recueilli, le long de la face sud de cette pierre, de nombreux fragments de charbon, quelques morceaux de poterie très grossière, plusieurs éclats de silex, et une terre excessivement onctueuse.

Cette pierre a-t-elle été debout autrefois ? Je n'hésite pas à répondre que non ; sa forme et le lit artificiel sur lequel elle repose s'opposent à cette supposition."

Chatellier, 1882-c : *"Le menhir de Kervintic, dans la même commune, nous a donné une rondelle en terre cuite percée d'un trou central, quelques fragments de poterie grossière, deux grattoirs en silex, des éclats de silex et des percuteurs, le tout relevé dans une couche de terre mêlée de cendre et de restes de charbon.*

Chatellier, 1907, p. 311 : *"Menhir, à Kervintic à l'Ouest des édifices. L'exploration faite au pied de ce menhir haut de 3m 90, large de 4m 80 et de 0m 60 d'épaisseur, nous a donné des fragments de poteries grossières, une fusaïole, 2 grattoirs et de nombreux éclats en silex, des percuteurs, 2 pierres à aiguiser et des fragments de charbon. (Musée de Kernuz)."*

Giot, 1997-b, p. 64 : "il y en avait deux ou trois autres [menhirs] vers Kervintic, comme jadis d'autres tombes autour de Quélarn."

● **Le Moustoir – dolmens**

X : 107,995 ; Y : 2332,690 ; Z : 6 (lieu-dit)

Flagelle, 1878 : "Superbe monument, composé de tumulus, de dolmens, d'allées couvertes, tuiles, urnes, etc., à 400 mètres à l'est de Lesconil et près de la fontaine."

Chatellier, 1907, p. 314 : "Dolmens et chambres à latérales à ciel ouvert, à 200 mètres au Sud-Ouest des édifices du Moustoir ; ce groupe coupé par une clôture, est ravagé."

● **Lesconil – coffre**

X : 109,850 ; Y : 2331,750

Carte archéologique : 29 165 0007

Briard, 1984, p. 250 : "Lesconil. Découverte fortuite d'un coffre. Biblio. Ouest-France, 26 avril 1974."

Carte archéologique : Une tombe isolée de l'Age du Bronze.

● **Lesconil (Ménez Veil) – nécropole (tombes à couloir)**

X : 109,800 ; Y : 2331,780 (centre supposé de la nécropole)

X : 109,630 ; Y : 2331,820 ; Z : 7 (dolmen de Menez Veil)

Parcelle 1573, section G1 (1981)

Carte archéologique : 29 165 0004

MH : "Menez-Goarum-ar-Feunten-Lesconil - Dolmen, à Lesconil (cad. G 1573) : classement par décret du 10 novembre 1921"

Maire de Plobannalec, 1848, ADF, 4 T 41, (ponctuation et orthographe corrigés) : "Plobannalec le 17 février 1848, Monsieur le préfet,

Il existe en cette commune une foule de monuments druidiques, tels que dolmen, menhir et tumulus, qui n'ont été vus ni décrits par aucun archéologue. Ces monuments sont groupés spécialement sur une lande aride désignée sous le nom de énez Lesconil, près du rivage de la mer. Tout porte à croire qu'il existe là un cimetière druidique. En y faisant des fouilles on y trouverait probablement des antiquités celtiques.

Ces monuments consistent en deux dolmens très bien conservé : les tables de pierre reposent sur des supports placés verticalement, et formant saillie sur le sol de manière à donner une élévation d'environ un mètre 40 centimètres. Dans une étendue d'environ un hectare sont disséminés plusieurs tumulus au sommet desquels on voit plusieurs carrés et rectangles cernés de tous endroits par des pierres placées verticalement sur des lignes horizontales. Ces carrés ont ordinairement une longueur de deux mètres sur à peu près autant de largeur. D'autres pierres sont là qui ont servi de support à des dolmens que le tems a renversé sur le sol. J'ai remarqué un rectangle d'environ trois mètres de longueur sur environ un mètre de largeur. Des pierres en enfouies dans la terre bordent les deux côtés : ils forment saillie et supportent d'autres placées de champ de manière à recouvrir totalement l'intervalle laissé entre les deux lignes latérales. On remarque un cercle druidique formé de pierres placées debout qui décrivent un cercle au milieu duquel est l'un des dolmens, c'est ce que les archéologues désignent sous le nom de cromlec'h, que quelques-uns croient des thèmes célestes, d'autres pensent avec plus de vraisemblance que l'on inhumait près de l'hotel les prêtres du druide. Dans cette dernière hypothèse, ces pierres seraient là pour indiquer la place de leur sépulture. La partie midi de cette montagne est baignée par un laie de mer au milieu de son lit on voit un menhir, que la mer ne recouvre jamais au-delà de la moitié de sa hauteur. Il semble placé là pour indiquer le voisinage des enceintes sacrées. Quelque fois aussi ces monuments indiquent le tombeau de quelques chefs. De la montagne de Lesconil on découvre à l'ouest, près du village de Kerloch, un beau menhir, [mesurant ?] environ six mètres de hauteur. A Kervadol on voit un beau dolmen sur un tumulus très élevé. Non loin de là, à l'ouest et au sud, on rencontre d'autres tumulus recouverts de pierres placées verticalement en terre,

exactement semblables à ceux de Lesconil. Dans la direction de Treffiagat on trouve des menhirs et des tumulus qui ont été, je crois, visités par Mr de la Pilaie.

Nulle part dans les environs on ne voit des monuments druidiques en aussi grande quantité qu'en cette commune. Je crois, Monsieur le préfet, qu'en faisant des fouilles, surtout à Lesconil, on découvrirait, soit des ossements, soit des armes que l'on enfouissait ordinairement avec les morts. Je viens donc vous inviter, si toute fois vous avez des fonds pour cette destination, de vouloir bien mettre à ma disposition quelque argent afin de faire quelques essais. S'ils réussissaient on pourrait explorer sur une plus grande échelle sous la direction de quelque archéologue.

Agrées monsieur le préfet l'expression de mes sentiments respectueux, Le maire de Plobannalec [signature non déchiffrée]"

Chatellier, 1863-b : *"La saison étant avancée et n'ayant plus l'espoir de trouver un temps convenable pour des recherches prolongées, nous prîmes donc la résolution, pour le moment, de nous cantonner dans la montagne de Lesconil.*

Figurez-vous un espace de 3 à 4 hectares, et, sur ce seul point, douze ou quinze monticules, tous couverts de pierres druidiques qui montrent leurs têtes et des tables renversées avec des fragments de galeries encore couverts et intacts, des chambres et des lignes de pierres affectant un ordre symétrique très-marqué, quoique souvent irrégulier : voilà le champ auquel je m'arrêtai.

L'aspect général des lieux démontrait, au premier coup-d'œil, que tous ces monuments avaient été troublés et fouillés probablement par les pirates, qui ne durent pas manquer d'aborder fréquemment ces parages contigus à la mer et pourvus de criques de refuge; probablement aussi par les troupes romaines au moment de l'invasion, et, plus près de nous, par les habitants des villages voisins qui n'ont pas manqué d'y prendre, comme ils le font encore tous les jours, les belles pierres pouvant servir à des manteaux de cheminée ou à la simple construction des murailles de leurs maisons.

Nous étions au milieu d'une véritable nécropole celtique couvrant la montagne de Lesconil, propriété restée inculte, et bordée au sud et à l'est par deux jolies anses où les eaux vertes et bleuâtres de chaque marée se répandent sur des plages d'un sable fin où les barques des Autochthones ont dû s'échouer souvent, en attendant les vents favorables qui devaient les porter par-delà les rochers et les nombreux îlots, au milieu desquels ils étaient sûrs de faire pêche et de trouver leur nourriture.

A voir tant de tombelles réunies en un si petit espace, cerné partout de magnifiques cultures, au-dessus desquelles se montrent de nombreux villages et quelques têtes élevées de menhirs encore existants, on est porté, sans effort, à penser que le lieu pourvu ainsi de terres fécondes et de criques nombreuses pour la pêche a dû être longtemps occupé par des tribus populeuses. Ce qui confirme cette pensée, outre le nombre des tombelles ainsi réunies sur un seul point, c'est qu'on en voit beaucoup d'autres dans un rayon très-rapproché, et que chacune de ces tombelles, au lieu d'être composée, comme cela a presque toujours lieu, d'une seule chambre et d'une seule galerie, en présentent toutes plusieurs et quelques-unes jusqu'à huit et dix.

Quoiqu'ayant donc été évidemment troublées, ces tombelles, dont les pierres sont à peine sorties de terre, mériteraient, à tous égards, d'être fouillées et scrupuleusement examinées.

On reconnaît d'abord facilement que toutes ont été enfermées en un monticule ou tumulus dont la proéminence sur la surface plane du sol peut encore se mesurer.

Un revêtement de terre et de pierres, comme dans les tumulus de Rosmeur, de Kerboulon et de Croix-ar-Gloaunec, avait du compléter la tombelle. Avec des cultures très avancées et l'usage, encore existant chez les cultivateurs voisins, de prendre partout où ils en trouvent de la terre pour la vendre ou pour amender leurs propres Champs, toutes les enveloppes disponibles de ces tumulus ont dû être enlevées de bonne heure, et c'est pour cela sans doute que la base de ces tombelles a seule persisté.

Impatient de savoir ce que je pourrais rencontrer, je portai nos travailleurs, divisés en deux groupes, sur les tombelles A et B du plan général n°. 4, et la pioche et la pelle eurent promptement débarrassé, dans chacune de ces tombelles, une couple de chambres, dont une, en B, s'était trouvée encore recouverte de ses tables ou doles formant le plafond. Mais, dans toutes, nous trouvâmes quantité de pierres jetées pêle-mêle, quelques traces de charbons et de cendres, et, au fond de ces chambres, au-dessous des pierres d'encombrement et à une profondeur de 1m. 50 environ, une surface plane, composée d'argile fine et battue, qui en avait formé comme le parquet. Cette couche d'argile avait de 20 à 25 centimètres d'épaisseur. Les plus grandes quantités de charbons et de cendres se trouvaient dans leur voisinage. Quelques fragments de poterie commune et grossière furent trouvés en A. On ne rencontra rien en B. Dans l'un et dans l'autre point, toutefois, les chambres étaient formées à l'aide de magnifiques pierres plates placées de champ et mesurant de 1m. 50 jusqu'à 3 mètres et 3m. 40, sur une épaisseur variable de 30 à 50 centimètres.

Des points A et B, je transportai mes travailleurs en D et F.

Ici, comme dans les deux premières tombelles, on ne voyait, hors de terre, que la tête des pierres formant les parois des chambres, dont les dimensions se reconnaissaient facilement. Les fouilles faites en D fournirent un assez grand nombre de tessons de poteries anciennes avec d'autres d'une origine douteuse, et un objet en terre cuite, formant une espèce de cercle ou de gâteau de 8 centimètres de diamètre sur 3 centimètres d'épaisseur, avec un trou d'un centimètre et demi au milieu, le tout fort grossier. Dans cette même tombe ou dans une des voisines, le maire de la commune, prenant des pierres pour macadamiser les routes, avait trouvé un petit rectangle de 5 à 6 centimètres, percé à ses deux extrémités d'un trou. Dans une autre tombelle, détruite par un cultivateur, on avait trouvé cinq à six celtae en pierres dures et polies.

En F, nous ne trouvions, comme partout, que des pierres mélangées de terre et entassées les unes sur les autres. Seulement, dans l'une des deux chambres A et B que je faisais fouiller avec soin, je trouvai un vase grossier brisé et portant encore la trace de quelques cendres; mais ce que je tenais à savoir surtout, c'était comment ces chambres étaient disposées, et si elles étaient parfaitement isolées ou en communication les unes avec les autres, ou seulement avec les galeries d'accession.

Aucune tombelle ne s'offrait plus complète et mieux conservée que celle en F, pour cette étude.

Nous avons, en effet, devant nous une tombelle de 36 mètres de base, sur 25 mètres de large; et les pierres du monument existantes et sorties du tertre, dans lequel elles s'enfoncent, ne présentent pas une longueur de moins de 25 mètres sur une largeur de 8 mètres environ. L'ensemble du monument, moins bien orienté que de coutume, m'a paru incliner, par l'axe de sa plus grande longueur, vers l'ouest, au lieu de tendre franchement vers le nord-nord-ouest; de sorte que les galeries d'accession se dirigeraient vers le sud-est, au lieu de courir directement à l'est, ainsi que cela a lieu presque toujours.

Suivant le plan que nous en donnons, cette tombelle offrirait donc douze à quatorze chambres plus ou moins apparentes, et au moins deux galeries d'accession, si ce n'est pas trois.

Quant aux deux chambres A et B, que j'ai fait dégager de la terre et de toutes les pierres dont elles étaient encombrées, elles ont offert: l'une, 2m. 40 sur 1m. 90 de large; l'autre, 2m. 20 sur 1m. 90.

Les autres chambres, à très-peu de chose près, ont les mêmes dimensions et sont toujours séparées entre elles par un espace de 0m. 30 à 0m. 40, de sorte que la cloison de l'une ne serve pas à l'autre. En descendant jusqu'au lit de glaise formant l'aire de ces chambres, on trouve qu'elles durent avoir de 0m. 70 à 1m. de hauteur sous les pierres de recouvrement. Mais le fait important et caractéristique, c'était de savoir si ces chambres, une fois recouvertes, étaient accessibles par une ouverture quelconque sur le côté. Il me reste peu de doute à cet égard, et je suis porté à penser que des pierres de plus petites dimensions, que j'ai remarquées à une des encoignures de chaque chambre, n'ont probablement été posées qu'après coup et pour fermer la baie par laquelle on avait dû communiquer, pendant un certain temps, et à l'aide des galeries formant accession. Partout, à Rosmeur, comme à Poulguen et à Kerboulon, nous ne sommes, en effet, entrés de la galerie dans les chambres, qu'en renversant des pierres d'assez fortes dimensions, quoique beaucoup moindres que celles formant les parois.

Ce fait (et il me paraît démontré) achèverait d'expliquer l'économie générale de ces sortes de tombeaux, et on pourrait penser que, disposés à l'avance, avec des galeries d'accession et des chambres restant ouvertes jusqu'à ce qu'on y ait introduit les cendres des morts que l'on voulait honorer; ils avaient été préparés dans un esprit de prévision, comme les tombeaux et les galeries de toutes les nécropoles connues, soit de l'Égypte, de la Perse ou de l'Asie-Mineure: de manière que chaque chambre restât ouverte pour les morts qu'on voulait y porter, et ne fût fermée qu'après ce dépôt fait, sauf à fermer la galerie elle-même quand le tombeau et les chambres, s'il y en avait plusieurs, avaient été remplis; car, à Rosmeur, avec une seule et vaste chambre divisée par hémicycles, à Kerboulon, avec une chambre de moyenne grandeur, les galeries d'accession sont très exactement fermées à leur ouverture, du côté du soleil levant. D'autres galeries, comme celles de Runaour, près Kerboulon, ont été trouvées fermées et dans les mêmes conditions.

On sent, de suite, quelles nouvelles questions ces faits soulèvent.

Pour une seule chambre et une seule galerie, tout se comprend facilement.

Si c'est un seul mort, un seul chef qu'on a voulu honorer, en élevant une chambre sépulcrale et un tumulus au-dessus de ses cendres, après la construction en pierres de la chambre et de la galerie, après l'incinération du cadavre et le transport des cendres dans la tombe elle-même, comme la chose reste prouvée pour Poulguen, où nous avons trouvé un plancher sur lequel gisaient encore des charbons nombreux et des cendres, les hommes qui avaient fait honneur à leur chefs, fermaient la chambre sépulcrale, puis la galerie elle-même, et cela fait, élevaient sur le tout un tertre en terre seulement, ou composé d'une couche de pierres et d'une couche de terre, pour dernière enveloppe.

Mais comment les choses se passaient-elles, quand il s'agissait d'un tumulus de 12 à 14 chambres, comme celui que nous venons de décrire (et nous en connaissons un autre, à Kéléarn, toujours en Plobannalec, de 15 à 20 chambres, au moins)? Et aussi quelle avait été la destination de ces tumulus à grand nombre de chambres?

Si ce sont des sépultures consacrées à la mémoire d'un certain nombre de guerriers ou de chefs, tombés en même temps et inhumés dans la même tombelle, la préparation et l'édification, elle-même, de ces tombeaux à compartiments ont dû se faire presque instantanément, comme nous l'avons dit, à l'occasion du tumulus de Poulguen, et, dès lors, huit, dix chambres, quinze et vingt, comme à Kéléarn, ne peuvent être qu'une sorte de monument national, la consécration d'un grand fait pour la tribu.

Mais ici, comme à Poulguen, à Rosmeur, à Kerboulon ou à Runaour, ce n'est pas seulement un tumulus que nous rencontrons, mais bien quinze, au moins, et nous ne pouvons plus y voir que des sépultures de familles. Ce qui nous porte à incliner fortement vers cette opinion, c'est que nous avons remarqué en R, S, T et V du plan général, n°. 4, des tumulus, beaucoup plus petits que les autres, des chambres qui ne mesurent pas plus de lm. 50, et dans tous plusieurs chambres quelquefois jusqu'à 10, 12 et 15. Pour que ce fût un monument consacrant la mémoire d'un grand fait, si ces sortes de sépultures n'étaient données qu'aux chefs, il fallait qu'il en fût tombé beaucoup le même jour.

Mais, au lieu de ces suppositions, ne peut-on pas, avec plus de raison, penser que ces tombeaux nombreux et ces tumulus si rapprochés ne sont autre chose qu'une nécropole élevée par une tribu puissante qui occupa longtemps le pays ? Alors ces tombelles, avec leurs chambres "plus ou moins nombreuses, ont pu appartenir à quelques familles considérables, rester ouvertes plus ou moins longtemps, et recevoir, pendant ce temps, un certain nombre de morts, sur lesquels chaque chambre se fermait à son tour.

Jusqu'à plus ample informé, je ne vois pas l'autre explication possible. Des fouilles nouvelles, rendront compte de tout.

Mais passons à quelques autres faits, sur la construction et le tracé général de ces sortes de monuments.

Nous avons, dans le pays, un nombre considérable de dolmens et de galeries couvertes, longtemps classés comme grottes aux fées, quand il y a galerie et autels druidiques ; quand il n'y a qu'une dole recouvrant une chambre. Nous ne pouvons voir aujourd'hui, comme nous l'avons déjà dit, dans tous ces monuments, constamment situés sur une espèce de tertre ou de proéminence, reste de l'enveloppe tumulaire qui les recouvrait, nous ne pouvons, dis-je, voir dans eux tous, que des sépulcres, des tombelles et des tumulus, dont la destruction est plus ou moins ancienne, plus ou moins avancée. Consultez, dans le pays, les gens de la campagne qui en ont fouillé pour se procurer des matériaux et des pierres de construction : ils vous diront tous qu'ils ont toujours trouvé des cendres, des charbons et des débris de vieilles poteries dans tous ces monuments.

J'estime donc que ce furent tous des tombeaux, et, aux archéologues qui ont voulu voir, sur quelques tables de ces monuments, des cuvettes ou des rigolos où les sacrificateurs auraient recueilli le sang des victimes, je réponds que, sur toute la côte sud du Finistère, toutes les roches tin peu plates qui retiennent les eaux pluviales qui se combinent avec l'esprit salin du bruin de la mer offrent un marquetage complet de Ce genre, en rigoles, cuvettes et excavations, qui pourraient servir, au besoin, de baignoires aux hommes les plus forts et les plus grands.

Dans le Morbihan, les mêmes faits sont dus aux mêmes causes : et il faut renoncer à cette grossière illusion, que le toucher seul des roches granitiques micacées aurait dû dissiper beaucoup plus tôt⁶¹.

Mais revenons à des faits d'un autre ordre.

A l'exception du tumulus de Croix-ar-Gloannec, dans le Palud de la Torche, où il n'y avait ni chambres ni galeries, mais de simples lombes en pierres, à peine dégrossies, et des squelettes repliés sur eux-mêmes, et qui n'avaient subi aucune incinération, tous les autres appartiennent à un même régime, non à une même époque, sans doute, mais à des hommes et à des tribus qui ont gardé plus ou moins longtemps les mêmes idées et les mêmes traditions : tumulus et incinération des cadavres, avec chambres sépulcrales et galeries d'accession.

A présent, quel espace de temps a pu séparer les hommes inhumés à Lesconil, où nous n'avons trouvé que des cendres et des poteries grossières, et ceux qui ont occupé la grande chambre sépulcrale de Rosmeur, où nous avons rencontré des armes et des monnaies romaines de la fin du IV^e. Siècle ? C'est ce que nous ne saurions dire. Mais, à Lesconil, tout est celtique ; à Rosmeur, nous sommes en pleine époque gallo-romaine, précédée de l'âge celtique.

D'une autre part, si les restes trouvés à Croix-ar-Gloannec peuvent être justement estimés des plus anciens, nous avons aussi la certitude que la charmante tombelle de Poulguen remonte à un temps antérieur à l'occupation romaine : ce qui le prouve, ce sont les objets que nous y avons trouvés ; les sortes de mortiers à concasser le blé que nous avons rencontrés dans les mnretins formant les interstices des larges pierres des cloisons de la chambre et de la galerie ; et aussi une pierre ovoïdale, parfaitement ramenée à la forme

⁶¹ L'abbé Mahé, du Morbihan, l'un des propagateurs les plus ardents de ces fausses doctrines, se voyait arracher lui-même, à la fin de son livre, un aveu significatif: "Je suis convaincu, dit-il, que sur 500 pierres où l'on remarque des cavités et des rigoles, il s'en trouve à peine une qui ait été creusée de main d'homme."

arrondie, qui se trouve placée à 40 m. de Couverture de la galerie de ce tombeau, et qui, posant par une de ses extrémités sur une roche plate, a dû autrefois être facile à mettre en mouvement, et servir évidemment de pierre divinatoire, comme on dit que les Celtes en avaient. Soit depuis l'érection d'un calvaire sur le tumulus, soit antérieurement, on a essayé de la briser, et à l'aide d'un coup de mine, on l'a fait éclater en deux. Mais ce ne dut être évidemment que le résultat de la pensée d'un iconoclaste quelconque, car le fragment enlevé par le coup de mine gît encore là et n'a été recherché pour aucun usage⁶².

Un archéologue distingué, M. Le Tronc, qui m'a constamment aidé de ses lumières, n'a pas hésité plus que moi à regarder ce rocher comme une pierre divinatoire des plus anciens temps.

Cette circonstance et le calvaire élevé sur le tumulus de Poulguen nous ont donné à penser que ce beau monument avait pu toucher de très-près au culte druidique, et, peut-être, servir de sépulture à un de ses prêtres. Quant à la construction même de ces monuments, tout ce que nous en pouvons dire : c'est que, partout où les matériaux s'y prêtèrent, ils ont été construits de la manière la plus solide et à l'aide de belles et fortes tables de granit de 1m. 50 à 3m. de long, et plus. Partout nous avons aussi remarqué que les pierres formant les parois des chambres sépulcrales et des galeries présentaient, à l'intérieur, leur face la plus lisse, et que ces pierres étaient bien moins épaisses et bien moins brutes que celles placées en recouvrement, qui n'ont, la plupart du temps, reçu aucune préparation. Comment, toutefois, certes de ces pierres qui ont dû être taillées ont-elles été préparées ? Ce ne fut évidemment avec aucun instrument à pointe. On n'en trouve pas une seule trace, et les arêtes des pierres, portant la marque de quelque travail, nous ont toujours paru avoir été simplement abattues à l'aide d'un maillet ou d'une autre pierre en faisant l'office. Sur aucune, d'ailleurs, quelque lisse qu'elle soit, aucun trait, aucun caractère tracé.

Quant à la confection et au plan de l'œuvre, tout ce qu'il y a de plus grossier et de plus primitif, et les matériaux employés par grandes dimensions, subordonnant toujours l'ensemble de l'édification aux détails et aux défauts que peuvent présenter les matériaux, il est arrivé fort souvent, comme nous l'avons vu dans presque tous les tumulus qui n'avaient point été visités, que lorsque les pierres employées pour les parois n'y suffisaient pas, d'autres pierres brutes et de moyenne grandeur, entassées sans art et sans appareillage, servaient à compléter la clôture des galeries : ce qui explique aussi comment il se fait que, dans les tumulus anciennement découverts, on voit tant de tables ou doles à demi-renversés, par cela seul que les pierres de soutènement ont été enlevées. Rosmeur, Kerboulon, Poulguen offrent des espaces ainsi remplis. Toutes les tables de la galerie du grand tumulus de Tumiac, dans le Morbihan, fouillé en 1853, sont ainsi soutenues par des pierres brutes élevées en muretins.

Dans l'état, nous pensons donc que les tumulus que nous avons fouillés, comme ceux de Croix-ar-Gloannec, de Rosmeur et de Poulguen, sont des monuments d'un très-haut intérêt à conserver, et que la nécropole de Lesconil, avec ses douze ou quinze tumulus distincts, demanderait à être complètement dégagée de toutes les pierres qui l'encombrent, pour présenter, dans son ensemble, le plus complet spécimen que nous ayons d'une grande sépulture celtique. Seulement, je ferai observer qu'ainsi dégagées, ces belles pierres monumentales seraient beaucoup plus accessibles à l'avidité grossière des paysans, à la garde desquels elles seraient en quelque sorte confiées.

Notre description des monuments celtiques que nous avons fouillés et explorés s'arrête ici.

Mais, comme nous l'avons dit, presque partout où nous avons déchiré le sol pour ces recherches, nous avons rencontré des souvenirs plus ou moins manifestes de l'occupation romaine.

La grande nécropole de Lesconil n'a pas échappé à ce rapprochement, et là où nous trouvons tant de tumulus, tant de sépulcres anté-historiques, nous avons retrouvé aussi les restes de deux ateliers de poteries romaines.

Nos fouilles, dirigées sur deux points, dont l'un à peine à 15 ou 20m. de la mer, l'autre baigné par les eaux des grandes marées, nous ont donné des quantités innombrables de briques et de débris de poterie commune. Les briques de toutes formes étaient appareillées, par couches séparées, par de la terre en épaisseurs égales aux briques elles-mêmes. D'une autre part, nous avons trouvé de grands carreaux de 0m. 25 à 0m. 30 de côté, qui avaient dû former le parquet des ateliers; puis nous en avons trouvé d'autres de forme triangulaire, avec une épaisseur de 0m. 07 à 0m. 08 d'un côté, quand elles se réduisaient à un centimètre de l'autre ; puis d'autres encore de 0m. 15 à 0m. 20 de long, en forme de boudins, avec ou sans appendices aux extrémités terminées carrément ou en pointe, avec ou sans rainure sur l'un des côtés, légèrement aplati.

Mais ce n'était pas là, je crois, l'objet de la fabrication elle-même : une légère spatule ou cuillère, variant entre 5, 10 et 12 centimètres, que nous avons trouvée amoncelée en débris et quantités considérables, dans les deux endroits fouillés, nous a paru révéler la destination des ateliers en question.

⁶² On sait que les grossières superstitions du culte des pierres et des fontaines ne furent, à peu près, déracinées de l'esprit des populations bretonnes que dans ces derniers siècles, et que Michel Nobletz et le P. Maunoir combattaient encore ces erreurs dans les XVIe. et XVIIe. siècles.

Qu'était cet objet? Qu'était cette spatule ou cuillère? Elle est formée d'une pâte rouge et fine, traitée à la main, et n'a pas plus de 1 à 2 millimètres d'épaisseur.

Pour que deux ateliers aient été plus ou moins de temps affectés, dans ce lieu, à une fabrication de ce genre, il fallait évidemment que l'objet lui-même fût très-en usage. Toutefois, nous n'oserions, jusqu'à plus ample informé, lui ' assigner aucun nom, ni aucune destination, et si, en ce moment, nous sommes porté à croire que ce ne put être un ustensile d'un usage courant, nous sommes embarrassé, d'un autre côté, de dire s'il dut être affecté au culte, aux cérémonies religieuses ou aux simples besoins de la vie domestique.

L'un des ateliers en question, dont nous avons pu reconnaître parfaitement les dimensions, devait avoir 8m. de long, sur 4 ou 5m. de large. La construction entière avait été élevée sur le sol, sans fondement, à l'aide d'une couche de béton de 0m. 08 à 0m 10 d'épaisseur, que nous avons retrouvée sur plusieurs points.

Nous ne devons pas omettre aussi de dire qu'à peu de distance de ces ateliers, entre 100 et 150 m., on trouve taillées dans le roc, partout où cela a été possible, une quinzaine de grandes cuvettes ou piscines, parfaitement circulaires, creusées à 0m. 25 et 0m. 35 sur une largeur de 2m. à 2m. 10, qui, d'après ce que nous supposons, durent être des annexes des ateliers reconnus et destinées probablement à préparer les terres qui servaient aux potiers."

Chatellier, 1882-c : *"Dans la commune de Plobannalec, le menhir de Lesconil, exploré à la base par le propriétaire du champ où il se dresse, a fourni à ce dernier une urne remplie de restes incinérés, recouverte d'une pierre plate, urne qu'il a aussitôt brisée."*

Chatellier, 1883-a : *"A l'extrémité sud de la commune de Plobannalec, arrondissement de Quimper, est un vaste plateau s'étendant en pente douce jusqu'à la mer, qui vient en baigner deux côtés. Ce plateau, situé aux issues nord du village de Lesconil, est couvert de monuments mégalithiques. Il a dû, à l'époque préhistorique, être le siège d'un centre de population considérable, admirablement placé là à l'entrée d'anses s'étendant profondément dans les terres. Cette position était éminemment avantageuse pour la pêche. Ce qui le prouve, du reste, c'est que là réside, encore aujourd'hui, une nombreuse population maritime, qui vit de pêche comme nos préhistoriques, ses devanciers.*

Malheureusement, les nouveaux venus n'ont guère respecté les monuments laissés par leurs prédécesseurs et ne se sont pas fait faute de les ravager pour en extraire les matériaux nécessaires à leurs constructions. La chose était d'autant plus facile que ces matériaux appartenaient à tout preneur, les monuments s'élevant sur un terrain vague fou chacun agissait en maître. Aujourd'hui, ces terrains ont été partagés, et chacun a englobé sa parcelle dans des clôtures. Ce qu'il en reste sera-t-il mieux préservé ? J'en doute. La vaste étendue de terrain couverte par ces monuments me force malheureusement à réduire, pour la reproduction, à un millième, le plan que j'en ai levé. Quoiqu'à de bien petites dimensions, en y jetant les yeux, on se rendra pourtant assez bien compte de leur importance (pl. III).

Il y a quelques années, le 13 avril 1878, en creusant les fondations d'une maison au point C (V. le plan, pl. III), on découvrit, dans un vase en terre, un certain nombre d'objets en bronze. Le lendemain matin, j'en fus prévenu et je me rendis immédiatement sur les lieux.

A mon arrivée, le vase était brisé, et c'est à peine si je pus en recueillir quelques fragments. Il était en terre assez fine, quoique fait sans le secours du tour. Les objets en bronze qu'il contenait avaient été presque aussi maltraités que lui.

Persuadés que ces objets ne pouvaient être que de l'or, les inventeurs les avaient grattés et brisés en partie, les plongeant ensuite dans du vinaigre. Je ne pus que difficilement leur persuader que ce n'était que du cuivre oxydé par un long séjour en terre et ce ne fut pas sans peine que je pus les recueillir, après des mutilations déplorables.

Cette trouvaille se composait de trois haches à ailerons et anneau latéral, d'une hache à talon, de huit tranchants de hache, d'un culot de bronze fondu coulé dans un trou fait en terre, de neuf fragments de culots analogues et de 25 fragments d'épées ayant dû, primitivement, former deux épées en bronze ayant renflement dans le milieu de la lame et un filet creux le long des bords. C'était, comme on le voit, une cachette de fondeur, composée d'objets hors de service et de culots de fonte.

Cette découverte m'engagea à tenter l'exploration de quelques-uns des monuments voisins, désirant savoir eux aussi recelaient des objets en bronze. Je le fis en commençant par la galerie couverte A. (V. le plan, pl. III).

Quoiqu'une partie de ses tables n'existent plus, elle est cependant encore en assez bon état de conservation. Elle mesure, y compris la chambre, onze mètres de long. Elle n'est pas droite, mais légèrement courbe. Ses côtés sont tantôt faits de mégalithes plantés debout en terre, tantôt de petites pierres maçonnées à sec. Elle s'ouvre à l'est, mesure un mètre de large à l'entrée, et, allant en s'élargissant vers l'extrémité ouest, elle mesure 2 mètres au point où elle débouche dans la chambre qui, de forme ovoïde a 3 mètres sur 5. Cette

galerie est creusée dans le sol jusqu'au tuf, si bien qu'elle mesure intérieurement 1m55 sous table et que les tables sont au niveau du sol environnant.

Dès en pénétrant dans la galerie A par son extrémité est, nous remarquons, dans les terres mêlées de pierres qui la remplissent, des fragments de charbon et de nombreux morceaux de vases brisés, intentionnellement sans doute, dans les cérémonies funèbres qui ont été célébrées au moment des funérailles.

A peine arrivés sous le milieu de la première table 1, nous constatons, sur le fond, un dépôt de restes incinérés, de 2 centimètres d'épaisseur, occupant toute la largeur de la galerie. Ce dépôt, dans lequel nous relevons plusieurs éclats de silex, dont deux petits grattoirs ayant subi l'action du feu, s'étend jusque sous la seconde table, où il prend fin. Sur la limite des cendres, nous recueillons, près de la paroi sud de la galerie, deux vases en terre, l'un une écuelle à fond rond et l'autre un vase à fond plat et à panse renflée, dessiné sous le n° 14, pl. II. L'un et l'autre sont en terre grossière, mal cuite, et faits sans le secours du tour. Celui dessiné sous le n° 14 est décoré sur la panse d'un seul appendice en relief, ornementation des plus simples et sans utilité pour aider à saisir le vase. Ces deux urnes étaient pleines de terre et avaient probablement été déposées, près des restes incinérés, avec des aliments offerts aux mânes du défunt.

En sortant de dessous la seconde table, nous ne constatons plus, sur le fond, de restes incinérés ; mais nous continuons à trouver des éclats de silex et de nombreux morceaux de charbon. Bientôt nous recueillons un 3e vase contre la paroi sud, à peu près au milieu de l'espace libre contenu entre les deux tables 2 et 3, espace certainement recouvert, primitivement, d'une table. Ce vase (fig. 4, pl. II), à peu près de la forme de celui reproduit sous le n° 14, mais beaucoup plus grand, est fait, sans le secours du tour, en terre mal cuite et peu épaisse. Il est comme lui brisé. Recueillant les morceaux avec soin, nous avons pu le reconstituer.

En pénétrant sous la table 3, nous ne tardons pas à rencontrer, sur le fond, un nouveau dépôt de cendres, restes incinérés mêlés de petits fragments d'os. Ce dépôt s'étend, dans toute la largeur de la galerie, sous la table 3 et sous une partie de la table 4.

Près de ces cendres, contre la paroi sud de la galerie, sous la table 3, sont deux vases en terre. L'un d'eux (fig. 15, pl. II) est de très grandes dimensions. Il ne mesure pas moins de 29 centimètres de haut. Il est assez régulier de forme, quoique fait sans le secours du tour. En forme de pot de fleur à base étroite et à panse fortement élargie, il est décoré sur sa panse d'un bouton creux à mamelon central. Il était brisé ; nous avons toutefois pu le reconstituer.

L'autre (n° 11, pl. II) est d'une forme se rapprochant de celle du vase précédent ; seulement ici le vase a un bord droit accentué qui rappelle quelques-uns des vases recueillis par nous dans le cimetière gaulois de Kervilré, en St-Jean Trolimon.

En pénétrant sous la table 4, au milieu de la galerie, à l'extrémité du dépôt de cendres, nous relevons un nouveau vase (n° 19, pl. II) : c'est une écuelle à fond rond, assez élégante de forme, ayant une oreille, sorte d'anse, près du bord.

Continuant notre exploration, nous poussons jusque dans la chambre B sans rien recueillir, à part quelques éclats de silex et des fragments de poteries grossières.

Dès notre entrée dans cette chambre, nous constatons un très grand dépôt de restes incinérés, parmi lesquels nous remarquons des fragments d'ossements assez notables pour être recueillis. Près de ce dépôt, nous relevons, contre la paroi nord de la chambre, une sorte de petit ciseau en bronze, dessiné sous le n° 12, pl. IV, et deux haches en bronze, à bords droits, dessinés sous les n° 6 et 7 même planche. L'une de ces haches, celle dessinée sous le n° 7, est très intéressante, à cause de la ligature en fibres végétales qu'elle a conservée et qui était destinée à retenir le manche aujourd'hui disparu. - Près de ces haches étaient deux pierres ponces, attestant un long usage comme polissoir. Elles ont même dû servir à polir le tranchant de nos haches, qui s'adapte, en effet, parfaitement à plat sur la partie usée de l'une d'elles.

Un peu au delà, vers l'extrémité sud de la chambre, près des restes incinérés, nous rencontrons l'extrémité d'un poinçon en os et huit lamelles plates d'ambre semblables à celle dessinée sous le n° 8, pl. IV. Ces lamelles d'ambre, percées très adroitement de trois trous sur les côtés, trous destinés à les enfiler, formaient un collier ; malheureusement, nous n'avons pu en conserver que deux. En grande partie décomposées, elles tombaient en poussière dès que nous les saisissions.

La présence de l'ambre dans nos dolmens bretons, au début de l'apparition du bronze, est une constatation intéressante, et qui prouve, une fois de plus, que ces populations primitives faisaient des échanges avec les habitants de contrées fort éloignées d'elles.

L'exploration de la galerie A et de la chambre B terminée, nous entreprenons celle du groupe D, placé à 6m 50 au sud du précédent.

Ici les tables n'existent plus. Si elles avaient été en place, comme celles de la galerie A, elles auraient affleuré à la surface du sol environnant.

La galerie de ce groupe, dont l'entrée est à l'est, donne accès à deux chambres E et F (V. le plan, pl. III). La première de ces chambres est rectangulaire, tandis que la seconde est semi-circulaire. Large de 80

centimètres à son extrémité est, la galerie va en se rétrécissant, et n'a plus que 70 centimètres de large à son extrémité ouest, communiquant avec les chambres E et F.

Commençant l'exploration par son extrémité est, nous n'y recueillons que quelques éclats de silex, des morceaux de poteries grossières et des fragments de charbon. Avant d'entrer dans la chambre E, nous buttons contre une pierre posée de champ sur le fond, placée en travers de l'espace ; libre, large de 80 centimètres, faisant l'entrée de la chambre. Près de ce seuil, nous relevons un instrument en silex, dessiné sous le n° 16, pl. IV, sorte d'arme défensive s'adaptant bien à la main ou pouvant facilement s'emmancher.

Franchissant le seuil, et pénétrant dans la chambre E, nous trouvons, déposé sur le dallage qui en fait le fond, une épaisse couche de cendres mêlées de charbons, occupant presque toute la largeur de la chambre. Près de ce dépôt, contre la paroi sud de la chambre, nous relevons deux vases en terre.

L'un, grand vase en forme de jatte, telle que s'en servent encore aujourd'hui nos ménagères pour mettre le lait est en terre grossière, et est fait sans le secours du tour. L'autre, dessiné sous le n° 18, pl. II, quoiqu'à parois beaucoup moins épaisses, est non moins grossier. Il est décoré sur le pourtour, près du bord, de deux mamelons semblables aux oreilles ou anses de nos écuelles actuelles. L'un et l'autre avaient, sans doute, contenu des offrandes aux restes du défunt.

Si, revenant en arrière, nous reprenons la galerie et pénétrons dans la chambre F, nous y recueillons, sur le pavé du fond, outre quelques grossiers fragments de poterie et des morceaux de charbon, une fusaiöle en terre cuite, et une jolie lame en silex.

Aussitôt que mes ouvriers ont terminé l'exploration de cette chambre, nous nous portons au point G, à 10 mètres au sud-ouest.

Une pierre affleurant le sol y a attiré mon attention. La soulevant, nous reconnaissons qu'elle recouvre un petit coffre formé par quatre pierres posées de champ en terre, mesurant intérieurement 70 centimètres sur 40 et ayant 52 centimètres de profondeur. C'est une sépulture orientée sud sud-est et nord nord-ouest.

La vidant avec précaution, nous recueillons, sur la dalle du fond, un dépôt de cendres mêlées de charbons et de quelques fragments d'os, dans lequel nous n'avons remarqué que quelques éclats de silex. C'est donc une sépulture par incinération, et ce petit coffre joue ici le rôle de vase destiné à recevoir les restes incinérés.

Portons-nous ensuite vers le groupe H (pl. III), à 7m 50 au nord du groupe A. En partie ravagé, il a toutefois encore conservé une galerie et une chambre intactes. Commençons-en l'exploration par l'extrémité est de la galerie, car ici l'orientation est encore la même, c'est-à-dire est et ouest.

La vidant avec soin, nous n'y recueillons que quelques grossiers fragments de poterie et quelques percuteurs ou broyeurs ; toutefois, avant d'entrer dans la chambre I, nous rencontrons, contre une pierre posée de champ sur le fond de la galerie, creusée jusqu'au tuf du sous-sol, deux jolies lames en silex dont nous reproduisons l'une sous le n° 9, pl. IV.

Franchissant le seuil et pénétrant dans la chambre I, nous remarquons, sur le fond, à 1m 45 sous le niveau du sol environnant, un dépôt de cendres mêlées de charbons, occupant un espace de 50 centimètres sur 40 et ayant une épaisseur de 1 centimètre 1/2. Près de ce dépôt, nous relevons une pendeloque en silex et un marteau ou casse-tête naviforme en schiste maclifer, dessiné sous le n° 2, pl. IV. Avec quelques éclats de silex, ces deux objets forment tout le mobilier de la chambre funéraire. - La galerie de ce groupe a-t-elle autrefois été recouverte de tables ? Je le pense.

Passons du groupe H au groupe K (V. le plan), à 6m 20 au nord du précédent ; il est ravagé et son exploration ne nous apprendrait rien.

Laissons-le pour nous transporter au groupe L, à 28m 60 plus au nord.

Ce groupe a aussi été en grande partie bouleversé par les tireurs de pierres. Quelques chambres cependant en paraissent inexplorées. Il était primitivement enveloppé d'un tumulus de 24 mètres de diamètre, recouvrant un bel et vaste ensemble de sépultures.

Les chambres O et S paraissant intactes, nous y concentrons nos recherches. Elles ont leurs parois faites en grandes et belles dalles plantées debout en terre. Remplies de grosses pierres et de terre, elles ont trompé notre attente et ne nous ont donné que quelques éclats de silex, des percuteurs, une pierre à concasser le blé, et des fragments de poteries appartenant à plusieurs vases grossiers faits sans le secours du tour.

Du groupe L, portons-nous au groupe M. Il est à 35 mètres à l'est du groupe H. Celui-ci aussi était enveloppé d'un tumulus. Quand nous en avons entrepris l'exploration, il était déjà fortement endommagé dans sa partie ouest. Quelques-uns des montants des chambres, que recouvrait cette partie du tumulus, avaient disparus. Aussi ces chambres ne nous donnèrent-elles que des débris de poteries et des éclats de silex sans grand intérêt. Mais dans la partie est du tumulus, nous fûmes assez heureux pour découvrir une chambre P, non violée, de 1m 80 sur 1m 70 intérieurement.

La vidant des terres qui la remplissaient, sur le dallage du fond, fait de galets plats pris à la grève, nous avons recueilli, à 70 centimètres de profondeur, près d'un dépôt de restes incinérés, une lame de poignard en

bronze à soie, dessinée sous le n° 5, pl. IV, une pierre ponce, un joli polissoir en grès, et quelques fragments d'une poterie rouge fine, ayant appartenu à un vase fait sans le secours du tour.

Du groupe M, transportons-nous au groupe N, à 20 mètres au nord-est du précédent. C'est le groupe le plus important de l'ensemble des monuments de Lesconil.

Il était primitivement recouvert d'un tumulus de 33m de diamètre. Quand nous en entreprenons l'exploration, la plupart des chambres ont été violées pour en extraire des matériaux à construire.

Toutefois les chambres R et q, auxquelles on accédait ainsi qu'aux chambres R' et q', par le couloir T (v. le plan) avaient échappé à la dévastation ; aussi les recherches nous y avons faites n'ont-elles pas été sans résultats.

Sur l'aire de la chambre R, nous avons constaté un dépôt de cendres grisâtres, mêlées de charbons, parmi de quelles nous avons recueilli une hache en pierre polie en diorite, une pendeloque en silex, percée naturellement, deux grattoirs en silex et une petite écuelle à fond rond. Dans la chambre q, nous faisons les mêmes constatations nous y remarquons sur le tuf du fond, à 60 centimètres de profondeur, des restes incinérés, avec quelques fragments d'os, parmi lesquels nous relevons une pointe de flèche de silex, dessinée sous le n° 23, pl. II, un polissoir en forme de hache à tranchant mousse, de nombreux éclats de silex et quelques morceaux de vases grossiers en terre cuite.

La chambre R' nous donne, avec des charbons, des fragments de vases assez nombreux, un morceau de plomb ou d'étain arrondi, de la grandeur d'une pièce de 10 centimètres, fortement oxydé.

Dans la chambre q' pas plus que dans les autres chambres de ce groupe N, nous ne pouvons faire de constatations. Elles ont été plus ou moins bouleversées.

A trente mètres au sud-est du groupe M, près de la mer, une sorte de bourrelet U, élevé de 50 centimètres environ, attirait notre attention. Nous avons exploré le terrain qui l'englobait. Cette exploration nous a prouvé que nous étions sur l'emplacement d'une habitation rectangulaire, construite en clayonages. Elle renfermait de nombreux restes de grossiers vases en terre, faits sans le secours du tour, en tout semblables à ceux recueillis dans les divers groupes du monument que nous explorons.

Près d'elle, à la surface du sol, était un bloc en roche à grain fin, extrêmement poli sur l'une de ses faces ; c'était sans doute un polissoir.

Passons au groupe V. (pl. III.) Il se compose d'une galerie recouverte de deux tables, contre laquelle sont appuyées, à l'est et à l'ouest, deux chambres à ciel ouvert. Nous commençons par déblayer la galerie. Elle est pleine de terre, parmi laquelle nous remarquons des charbons un peu à toutes les hauteurs. Sur le fond, formé par le tuf du sous-sol, nous recueillons, à 1m 80 sous table, une écuelle à fond rond. Près d'elle est une hache brisée en pierre polie et divers éclats de silex ; mais nous n'y constatons pas de dépôt de cendres.

Dans la chambre appuyée contre la paroi est de la galerie, nous trouvons, vers le milieu, sur une large dalle de 25 centimètres sur 60, déposée sur le fond, une épaisse couche de cendres grises mêlées de charbons. Près d'elle nous relevons une grossière écuelle à fond rond, un grattoir en silex, deux percuteurs et plusieurs cristaux de quartz transparent.

Dans la chambre appuyée contre la paroi ouest de la galerie, nous rencontrons, dans sa partie sud, des cendres mêlées de charbons sur un espace de 45 centimètres carrés. Près de ces cendres, nous relevons, contre la paroi ouest de la chambre, un grossier vase à fond plat en forme de pot de fleur, des éclats de silex et une pierre à concasser le blé posée le dessus dessous.

Les autres groupes de monuments qui, à l'est, avoisinent le groupe V, sont trop ravagés pour que leur exploration puisse rien nous apprendre.

A 16 mètres au nord du groupe V, nous remarquons un petit tumulus X de 5 mètres de diamètre et de 60 centimètres de hauteur. Il est bien intact. Nous le fouillons.

Il recouvre un coffre en pierre semblable à celui que nous avons rencontré en G. Fait de quatre pierres posées de champ en terre, il est dallé au fond. Mesurant 1 mètre de long sur 60 centimètres de large, ce coffre contient des cendres mêlées de charbons et un percuteur.

A 12 mètres de ce tumulus en est un autre X', de 7 mètres de diamètre. Celui-ci est intact aussi. Il enveloppe également un coffre en pierre, couvert d'une dalle, et mesurant 1m 40 de longueur intérieure sur 0m 70 de largeur à l'extrémité ouest et 1 mètre de largeur à l'extrémité est. Il a 70 centimètres de profondeur sous table. Nous n'y trouvons qu'un terreau noir onctueux très fin.

Ne serions-nous pas ici en présence d'une sépulture par inhumation directe ?

Inutile d'essayer l'exploration des groupes Y et Y' (V. le plan pl. tu). Ils ont été ravagés par l'extraction de pierres, Ces deux groupes étaient aussi recouverts de tumulus ayant l'un 24 et l'autre 16 mètres de diamètre.

Transportons-nous à 170 mètres au nord. Nous y trouvons un dernier groupe Z qui a été en partie bouleversé. Il était recouvert d'un tumulus de 26 m. de diamètre, sous lequel existait une galerie ouvrant au nord-est, qui a encore conservé une de ses tables. Cette galerie donnait accès à tout un système de chambres intérieures, quatre je pense, à parois faites de grandes pierres placées de champ en terre. Elles n'étaient

probablement pas recouvertes de tables. Deux de ces chambres, j et j', étaient inexploitées ; nous les avons fouillées.

Dans la chambre j, nous avons constaté, à 1m10 de profondeur, un dallage en pierres plates sur lequel était un dépôt de restes incinérés, avec charbons et fragments d'os. Près de ces restes, contre la paroi sud de la chaîne nous avons recueilli une écuelle à fond rond, reproduite sous le n° 12, pl. II, faite sans le secours du tour, deux percuteurs, un grattoir, plusieurs cristaux de quartz, une jolie flèche à tranchant transversal (fig. 14, pl. IV,) un os incisé, une pierre à la surface de laquelle est creusé un godet, et un pilon.

Dans la chambre j' nous avons recueilli, toujours sur le dallage du fond, près des restes incinérés, deux très jolies haches en pierre polie, dont une est en silex, un beau polissoir en grès, deux grattoirs en silex et plusieurs morceaux d'une pierre blanche très fine et très tendre ; ressemblant à du plâtre et destinée à donner, par le grattage, la poudre blanche que nous remarquons dans les dessins en creux de quelques-uns de nos vases des dolmens. Un très petit vase en terre à fond rond, une lame de silex très fine et une autre en quartz très transparent, complètement, avec quelques fragments de vases grossiers, le mobilier de cette deuxième chambre.

Au pied du tumulus Z était, à la surface du sol, une dalle que nous avons levée. Elle recouvrait un coffre dallé au fond, formé de pierres posées de champ en terre, mesurant 1m 60 de long sur 0m 55 de large intérieurement et 60 centimètres de profondeur. Il ne contenait que quelques éclats de silex, un grattoir et une assez jolie pointe de flèche, le tout relevé parmi une terre noire et onctueuse.

Enfin, à 5 mètres à l'est du tumulus Z en était un autre Z' de 7 mètres de diamètre. Fouillé par nous, nous n'y avons pas constaté de sépulture.

Comme on le voit, l'exploration des parties non violées de cette vaste nécropole nous a donné des sépultures de la fin de l'époque de la pierre polie et du commencement de celle du bronze. Elle était donc le champ de repos de populations commençant à connaître le bronze et ayant vu apparaître avec lui l'ambre.

Chez les uns comme chez les autres, le mode d'inhumation usité était l'incinération.

Nous ne pouvons que regretter que cet ensemble de monuments ait été si maltraité par un carrier qui faisait le lieu de son travail habituel ; mais laissons-le dormir en paix. Lui aussi, après avoir si souvent troublé le repos de cette nécropole, dort, depuis quelques mois, du dernier sommeil.

Il est à craindre, hélas ! qu'il se trouve des continuateurs son œuvre destructive, et que, bientôt, il ne reste plus, de la nécropole de Lesconil, que le plan que nous en avons levé et les notes ici consignées à la suite de son exploration."

Chatellier, 1888 : "La nécropole de Lesconil, composée de dolmens, de chambres à ciel ouvert et de tumulus, occupe un vaste espace sur un promontoire entre deux anses où la mer s'enfonce à chaque marée. Nous l'avons décrite dans les Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, année 1883. - Dans deux de ses monuments, nous avons trouvé du bronze :

Dans une allée couverte, où il était associé à des armes en pierre et à des pendeloques d'ambre, plaquettes percées de trous de suspension dans l'épaisseur. Là nous avons recueilli deux haches à rebord et un ciseau en bronze, de nombreux vases en terre en forme de pot à fleurs et de grossières pointes en silex. L'une des deux haches a conservé la ligature en liniment végétal qui la fixait au manche. Cette galerie, longue de 11 mètres, aboutissait à une chambre ovoïde large de 3 mètres sur 5. Le rite funéraire était l'incinération. Son exploration nous montre l'ambre apparaissant en même temps que le bronze dans les sépultures.

Dans une chambre à ciel ouvert voisine de cette galerie, nous avons recueilli un poignard en bronze à soie plate, long de 13 centimètres et demi ; n'ayant jamais eu de rivets, il était fixé au manche à l'aide de ligaments. Déposé lui aussi auprès de restes incinérés, il est sans doute contemporain des haches à rebord recueillies dans la galerie voisine (musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 312 : "Allée couverte, dolmen, chambres à ciel ouvert et tumulus recouvrant des chambres mégalithiques, formant une vaste nécropole, occupant plus de 30 hectares, à l'Est de Lesconil. Les fouilles de cet ensemble nous ont donné deux fois du bronze dans l'allée couverte et une chambre à ciel ouvert ; une fois de l'ambre avec le bronze dans l'allée couverte ; et pour les autres fois des haches et un casse-tête en pierre polie ; des pointes de flèches en silex, dont deux à tranchant transversal ; des poignards et des grattoirs en silex ; de nombreux vases en terre suite, et enfin des lissoirs, des pierres à aiguiser et des percuteurs. (Musée de Kernuz)."

L'Helgouac'h, 1965, p. 122 : classe dans la catégorie des sépultures à couloir.

L'Helgouac'h, 1965, p. 148 : "Si les tombes de Kervadel et Kervinion (Plobannalec), par commodité, peuvent être conservées comme types de cette série de monuments mégalithiques [à chambre

compartimentée], c'est sur le site de Lesconil (Plobannalec), s'étendant sur une surface de 300 mètres de côté, que l'on peut trouver les meilleurs groupes de sépultures à chambres compartimentées, et notamment ceux que P. Du Chatellier a nommés N, L, Z (1883) (fig. 55, 1 et 2).

Le tertre N contenait au moins deux monuments parallèles à court couloir (ouvert à l'Est) et chambre rectangulaire divisée en quatre compartiments bien définis. Dans le tertre L deux sépultures identiques avaient leur couloir ouvert au Sud. Le tertre Z n'avait, lui, qu'un seul monument, mais le couloir ouvert au Nord-Est en était plus net. Les compartiments étaient délimités par des grandes dalles et séparés entre eux par des parois en pierre sèche généralement ruinées. Il est à noter combien chaque sépulture de Lesconil peut ressembler aux monuments Mané-Groh et Mané-Bras (Erdeven)."

L'Helgouac'h, 1965, p. 150 : "Sur le site de Lesconil existait également un beau dolmen à couloir de 11 mètres de long avec chambre ovoïde (3 m X 5 m) en pierre sèche, très probablement couverte par encorbellement."

Giot, 1997-b, p. 63 : " [...] les autres restes de monuments à chambre compartimentée du quartier de l'église et de Menez-Veil sont dans des propriétés."

Giot, 1997-b, p. 63 : " La commune à côté, Plobannalec-Lesconil, fut très riche en mégalithes aussi. Les petits dolmens et menhirs inclus dans l'agglomération de Lesconil ne sont plus très accessibles. Le **dolmen de la rue Jules-Ferry** - se trouve près du carrefour de la Fontaine [...]"

● Men Rouz – menhir

Férec, 2001 : "Menhir de Men Rouz", localisé à la pointe qui borde à l'ouest l'anse de Lesconil.

■ Penareun (Kerloc'h) – menhir

X : 109,085 ; Y : 2331,700

Le Men, 1877, p. 132 : "Au village de Kerlorc'h, dans la lande de Lesconil, grand menhir appelé Men-Korriket, comme les autres pierres levées de cette commune."

Flagelle, 1878 : "Menhir de 6 mètres de hauteur dans Méchou-Men-Hir, de Kerloc'h, entre ce village et Pennanrun."

Chatellier, 1881-c : "Le menhir de Lesconil, debout dans la plaine à 400 mètres à l'ouest du village de ce nom, est un énorme bloc de granit mesurant 7 mètres 60 de hauteur sur 3 mètres de largeur moyenne et 80 centimètres d'épaisseur. Se dressant au milieu d'un champ cultivé à 500 mètres environ de la mer, il était autrefois entouré d'un tertre peu élevé, aujourd'hui en grande partie aplani par les cultures successives.

Il y a quelques années le propriétaire de ce champ, en désempierrant la partie du sol qui entoure le menhir, rencontra, à la base même du monolithe, du côté du sud-ouest, un vase d'un grand diamètre, recouvert d'une pierre plate. Ce vase, qu'il brisa immédiatement, était grossier et rempli de terre parmi laquelle il remarqua, m'a-t-il assuré, des fragments d'os. C'était donc un vase renfermant des restes incinérés.

Ce menhir est à 800 mètres à l'ouest du groupe, si important, de monuments mégalithiques de la pointe de Lesconil."

Chatellier, 1907, p. 311 : "Beau menhir de 7m 60 de haut et de 3 mètres de large, à 400 mètres au Nord-Nord-Ouest de Lesconil. Un vase rempli de restes incinérés a été trouvé à sa base."

Toscer, 1908, p. 291 : "Au N.-O. du port est un beau menhir de 7m60 de hauteur. Les monuments mégalithiques sont très nombreux dans la commune. On y compte un certain nombre de menhirs, mais les dolmens y sont encore plus abondants."

● Plonivel – menhir détruit

Chatellier, 1907, p. 312 : "A Pen-Palud, au Sud de la chapelle de Plonivel, menhir détruit."

● **Quélarn – dolmen**

X : 107,150 ; Y : 2333,350 ; Z : 10

Parcelles 3a à 3e, section ZO, "Goarem ar C'horiquet" (1981)

Carte archéologique : 29 165 0001

Chatellier, 1851, p. 52-54 : *"Il y a déjà plusieurs années que, chassant dans les environs de la terre de Kernuz que j'habite, je remarquai, en traversant une lande de la commune de Treffiat, un singulier amas de pierres, toutes placées de champ et formant des chambres ou compartiments de 2 mètres de côté, qui me parurent ne pouvoir manquer d'appartenir à tout un système de construction druidique. D'ailleurs, rien ne manquait à la désignation caractéristique de ces restes : il y avait un milieu de ces chambres un dolmen parfaitement conservé ; à vingt pas, un menhir debout, et à très peu de distance, tant au couchant qu'au lever du soleil, d'autres menhirs, d'autres dolmens, et un peu plus loin un énorme tumulus ; à une distance, d'autres dols ou grottes, le tout formant évidemment un des plus beaux et des plus magnifiques restes druidiques que la France possède.*

C'est cet ensemble monumental que je me propose d'étudier avec vous, Messieurs, et sur lequel je ne crois pas indifférent d'appeler l'attention des archéologues de tous les pays, et en particulier de l'Angleterre, que j'ai fait consulter par mon ami M. de Caumont au Congrès scientifique de Nancy, mais dont je n'ai pas encore l'avis.

Pour plus de précision et sans aucune idée préconçue, je suivrai l'ordre des faits tels qu'ils se sont présentés à moi dans l'exploration détaillée que je viens de faire.

En partant de Kernuz pour se rendre au village de Kéléern, où se trouvent placé le corps principal du monument, on arrive, en marchant du nord vers le sud, aux dolmens et aux chambres qui forment la partie la plus curieuse du monument.

La feuille A figure assez exactement le plan superficiel de ce monument. Son étendue de l'est à l'ouest, direction marquée de toute la construction, est de 48 mètres. Au n°1 il existe un dolmen encore entier, et dont vous avez le dessin dans la figure A.

Suivant toute apparence, il y avait au n°2 et au n°3 deux autres doles dont il ne reste plus que les supports. J'ai du moins toute raison de le penser, parce que ces supports sont parfaitement pareils à ceux du dolmen n°1, et, comme eux, à plus d'un mètre au-dessus du sol, tandis que toutes les autres pierres du monument ne sont guère qu'à 15, 20 ou 25 centimètres au-dessus de la superficie du sol.

S'il y a un système, un plan dans l'ordre de cette construction, on trouverait sa ligne médiane dans la ligne tirée de l'est à l'ouest en passant, à peu de chose près, par le milieu des trois dolmens et des chambres intermédiaires. Un autre rang de chambres placées au nord des premières se retrouve par des traces très apparentes.

Ainsi, pas de doute : dix lignes marquées de chambres ou compartiments ayant en dedans environ 4 mètres superficiels, puis, en dehors de ces deux lignes, au nord au moins, quelques autres pierres, quelques autres chambres peut-être, ou seulement quelques pierres extraites et portées là.

Avant toute considération, je continue la description de l'œuvre.

Comme nous l'avons déjà dit : au sud, à 18 mètres 70 centimètres du dolmen existant, il y a un menhir très bien conservé, dont une face, presque plane, regarde le massif principal du monument. Sa hauteur est de 2m20c, sa largeur moyenne de 1m40, sa circonférence de 3m60. Vous avez sa figure sous la lettre B."

Le Men, 1877, p. 132 : *"Dans Menez-Traonval, près et à l'est du château de Lestriagat, menhir de 2 m. 50 c., creusé d'une rigole profonde."*

Le Men, 1877, p. 132-133 : *"Tout auprès dans la même lande, autre cimetière formant grand alignement long de 53 mètres, composé de quatre à cinq rangs parallèles, de petites chambres sépulcrales, et d'un grand dolmen bien conservé."*

Le Men, 1877, p. 133 : *"Au village de Kelarn, autre cimetière formé d'un grand tumulus long de 60 mètres et large de 20, appelé Run, il est aplati et renferme un grand nombre de dolmens dont on voit une partie des supports." Remarque : Répétition du même site que le précédent ?*

Flagelle, 1878 : *"Tumulus allongé, de 50 mètres sur 18 mètres, avec dolmens, à 300 mètres à l'est de Quélarn, fouillé par M. du Châtellier. Pierre plate à rez-de-sol, de 4 mètres 20 sur 2 mètres 50, à 250 mètres sud du tumulus, paraissant être une table de dolmen. - Traces de retranchements au midi de la pierre plate. - A 500 mètres au sud du tumulus de Quélarn, dans Goarem-ar-Menhir, de Trouvel, un menhir de 3 mètres 50. A 300 mètres au S.-O. de ce menhir, une garenne, touchant à l'ouest un bois de pins de Lestriagat et*

renfermant un monument druidique en partie détruit. Il s'y trouve une trentaine de pierres provenant probablement de dolmens ; un dolmen dont la table, de 3 mètres sur 2 mètres 50, repose sur trois piliers; un menhir de 2 mètres 30 de hauteur."

Chatellier, 1881-c : "A 800 mètres au sud de Kervintic est le village de Tronwel. Le sol de ce village est couvert de monuments mégalithiques divisés en deux groupes. L'un, celui de Goarem-ar-Chorriquet, et l'autre celui de Parc-ar-Foë nec [Tronval].

Le groupe de Goarem-ar-Chorriquet, à 500 mètres ouest du menhir de Kervintic, se compose de vingt-sept chambres à ciel ouvert et d'un dolmen à galerie, orienté S.-S.-O et N.-N.-E. Il est accompagné d'un menhir placé à 46 mètres S.-O. du dolmen.

Ce menhir, dont les deux faces les plus larges sont orientées nord et sud, a 2 mètres de haut sur 4m,60 de large et 0m,70 d'épaisseur. On le voit, ainsi que le dolmen, dans le dessin ou j'ai figuré le menhir de Kervintic.

Une tranchée de 2 mètres de large, pratiquée à sa base, nous a montré qu'il est enfoui en terre de 60 centimètres. Par cette tranchée nous avons encore reconnu le long de sa face nord, c'est-à-dire du côté regardant le dolmen, une grande dalle de plus de 4 mètre de long sur 90 centimètres de large, posée à 40 centimètres en dessous de la surface du sol. Sous cette dalle, nous avons recueilli quelques morceaux de poterie, des éclats de silex, la moitié (bout du tranchant) d'une petite hache polie en fibrolite, et de très-nombreux fragments de charbon.

Chatellier, 1907, p. 311-312: "Menhir de Tronwal, à 800 mètres au Sud du précédent [Kervintic], d'une hauteur de 2 mètres sur 1m60 de large et 0m70 d'épaisseur. L'exploration faite à sa base nous a donné le tranchant d'une hache en fibrolite et de très nombreux fragments de charbon. (Musée de Kernuz).

Chatellier, 1907, p. 314 : "Deux dolmens, cinq chambres à ciel ouvert et un menhir ci-dessus signalé, forment un groupe important de monuments mégalithiques, dans un champ dit Parc-ar-Foë nec, à l'Ouest des édifices de Tronwal. Ce groupe, exploré en 1880, nous a donné, outre des poteries dolméniques, des haches en pierre polie, des instruments et des éclats en silex, près de restes incinérés. (Musée de Kernuz).

Dolmen à galerie et 27 chambres à ciel ouvert, dans une parcelle dite Goarem-ar-C'horriquet, à Tronwal, forment, à l'Ouest du monument précédent, avec un menhir ci-dessus signalé, le groupe le plus important que nous connaissions de monuments mégalithiques. Son exploration nous a donné des restes incinérés, des poteries dolméniques, des haches en pierre polie, des pendeloques en pierre, des pointes et des éclats de silex et, comme toujours, des percuteurs et des pierres à concasser le grain. (Musée de Kernuz).

A 500 mètres au Nord de ce groupe, est un grand tumulus, aujourd'hui ravagé, de 32 mètres de diamètre."

Giot, 1979 : "Nous avons nous-même entamé une nouvelle étude de l'ensemble mégalithique de Quélarn en Plobannalec, avec la collaboration de M. A.M. ApSimon, Senior Lecturer en archéologie à l'université de Southampton. Ce groupe de monuments a été signalé en 1850 par Armand du Chatellier (4), qui en a alors publié un plan sommaire. Son fils Paul du Chatellier (qui le localisait sous le nom de Tronwal, partie ouest) y a fait des fouilles sommaires vers 1887, jamais publiées en détail, décomptant un « dolmen à galerie » et « 27 chambres à ciel ouvert » (qu'on appelait aussi des « chambres à couverture ignorée » et actuellement des «chambres compartimentées»), précédés en contrebas au sud d'un menhir. Ces monuments à grandes chambres carrées ou rectangulaires compartimentées par des supports internes étaient jadis très nombreux dans le sud-ouest du Finistère, entre Plogoff et l'Aven, ils ont subi tant de ravages que l'ensemble de Quélarn, classé monument historique depuis le 10 juin 1920, demeure le plus représentatif en pays bigouden.

Après nettoyage, un plan d'ensemble a été levé. Un cairn diffus, aux limites à préciser, de plus de 50 m de long englobe, d'est en ouest, le monument à chambre compartimentée A, puis de suite le monument B, qui est le plus complet en ce sens qu'il conserve une table à l'arrivée du couloir vers le centre de la chambre compartimentée. Ensuite un complexe C-D correspond soit à deux, soit à trois monuments élémentaires, à moins qu'on puisse y voir une très grande chambre rectangulaire (comme celle décrite à Pen-ar-Menez en Treffiagat par P. du Chatellier). Enfin, le monument E, aux dimensions gigantesques, la chambre faisant 8 x 8 m, mais très ruiné, quoique au couloir mieux préservé. En avant et en contre-bas de celui-ci se trouvent quelques pierres périphériques F.

Une reconnaissance du couloir E en a précisé la structure. Dans le complexe C-D, le démontage d'un massif faisant cloison entre deux chambres a permis d'atteindre le vieux sol dans une zone protégée et non perturbée. De sorte que Mme M.-T. Morzadec a pu y découvrir assez de pollens pour décrire

l'environnement végétal (de la phase subboréale) et montrer qu'avant la construction le site était fréquenté et entouré de prairies pâturées.

L'effort essentiel a concerné le monument B. Comme tous les autres, sa destruction partielle remonte au Moyen Age. A cette époque, on a dû exploiter en carrière les superstructures, et arracher quelques supports dont subsistent les fosses d'arrachement, notamment pour les chambres ou compartiments I (S.-O.) et IV (S.-E.). La chambre ou compartiment III (N.-E.) conserve les restes d'un beau dallage. L'entrée dans les compartiments II et III à partir du couloir se faisait au-dessus de pierres de seuil. La paroi ouest du dégagement central était constituée par un muret de pierres sèches dont il restait la base; sa paroi est gardait quelques traces d'un autre muret, et il est probable qu'un muret fermait également sa paroi nord. On retiendra l'importance des massifs entre compartiments, qui devaient jouer un rôle essentiel dans la sustentation des voûtes, rôle peut-être plus important que celui des orthostats garnissant les parois des compartiments. Il subsistait, malgré des déprédations médiévales et plus récentes, quelques bribes de mobilier au fond de certains compartiments, mais il n'a jamais dû être abondant.

Goarem ou Menez-ar-C'horriket est le microtoponyme de ce site. Au point de vue légendaire, on notera que pour certains anciens des villages voisins les «seigneurs» venaient y faire la fête. Serait-ce le dernier reflet des souvenirs de la fréquentation médiévale? En tout cas celle-ci est attestée par des tessons de céramique onctueuse, et d'autres d'une céramique beige avec quelques décors à la molette pouvant faire penser aux environs du XIIe siècle. Si l'on se hasarde à une appréciation du volume des superstructures enlevées au Moyen Age, on peut tenter une estimation de l'ordre de 1000 à 1500 m³. Il est à rappeler que dans le site tout voisin de Tronwal, partie est, exploré plus à fond par P. du Chatellier, celui-ci avait trouvé divers débris gallo-romains."

Giot, 1980 : *"Il n'y a eu que deux chantiers de fouilles programmées. Nous avons continué, toujours avec le concours de M. A.M. Apsimon, Senior Lecturer en archéologie à l'université de Southampton, l'exploration de quelques monuments de l'ensemble mégalithique complexe de Quélarn en Plobannalec. Le couloir de l'énorme chambre E (qui faisait environ 8 m sur 8 m), s'est montré bourré de lits de pierres, avec une partie interne garnie de dalles verticales, et une partie avant aux parois construite d'une maçonnerie sèche de dalles horizontales superposées. Une sorte de seuil séparait les deux zones, au niveau d'une sorte de dalle verticale formant stèle plaquée devant la muraille, calée sur la pierre horizontale faisant seuil. A l'entrée du couloir se trouvaient de nombreux petits tessons de poterie fine du Néolithique moyen. Mais sous et parmi les pierrailles garnissant la partie moyenne et interne on a trouvé de nombreux tessons de poterie plus grossière faisant penser au Néolithique final, sinon à plus tard encore. En tout cas, les charbons de bois les accompagnant ont donné une date radiocarbone correspondant au Bronze moyen. Il y a donc eu à cette dernière époque une intrusion qui ne doit pas nous étonner : en effet, il fut jadis découvert par P. du Chatellier de nombreux objets du Bronze ancien et moyen dans les sépultures mégalithiques de Lesconil.*

La date de l'activité pastorale signalée sous une partie du cairn C-D dans le vieux sol grâce à la palynologie, a été confirmée par une datation radiocarbone de grains de charbons de bois trouvés dans le même vieux sol sous le monument B. La fouille exhaustive de ce dernier a été poursuivie. Les murets délimitant le dégagement central de part et d'autre semblent avoir été des illusions résultant du débitage médiéval de solides piliers. En tout cas, il a été trouvé dans ce dégagement central les tessons d'un grand bol hémisphérique d'environ 18 cm de diamètre, orné à 2 cm sous le bord d'une série de petits tétons hémisphériques disposés par paires, très proches d'aspect de vases découverts sur des sites analogues, à Kervadel en Plobannalec, à Kerléven en La Forêt-Fouesnant, comme récemment à l'extérieur du monument de Ty-Floc'h en Saint-Thois. Des quantités de détails structuraux ont été observés sur ce monument B, malgré sa ruine partielle médiévale; son couloir paraît devoir être en partie préservé."

Le Roux, 1981 : *"A Quélarn (ou Trouvai), MM. Giot et ApSimon ont repris en 1978-79 l'étude de l'ensemble mégalithique sommairement exploré autrefois. Celui-ci, le plus vaste groupe de sépultures compartimentées encore existant dans le Sud-Finistère, se déploie sur 55 m de long et 10 m de large environ ; il rassemble cinq sépultures (A à E) disposées côte à côte, avec couloirs d'accès ouvrant au plein sud.*

Une petite sépulture adventice (F) et un menhir complètent cet ensemble, lui-même inscrit dans un enclos d'âge médiéval.

Les fouilles ont principalement concerné les sépultures B et E.

Les chambres, qui peuvent atteindre des dimensions énormes (plus de 8 m de côté pour le monument E), sont subdivisées en au moins quatre compartiments desservis par un dégagement central, les entrées étant marquées par un seuil.

A l'extérieur, un couloir prolonge ce dégagement ; la jonction se fait en général par un trilithe d'allure caractéristique, à couverture inclinée pour se raccorder à la couverture voûtée de la chambre dont la disposition exacte reste pour l'instant conjecturale.

Le matériel recueilli comprend notamment, dans le dégagement de la chambre B, les restes d'un grand bol hémisphérique d'environ 18 cm de diamètre, orné à 2 cm sous le bord d'une série de petits boutons hémisphériques disposés par paires, très proche des vases découverts sur des sites analogues de Kervadel²⁷ et de Kerleven."

Giot, 1981 : *"Un seul chantier de fouilles programmées a fonctionné cette année: nous avons continué, toujours avec le concours de M. A.M. ApSimon, Senior Lecturer en archéologie préhistorique à l'université de Southampton, et de quelques-uns de ses étudiants, l'exploration des monuments de l'ensemble mégalithique complexe de Quélarn en Plobannalec.*

Un décapage partiel soigné de l'intérieur de l'énorme chambre (8 x8 m) du monument E, le plus occidental du groupe, a montré qu'il était possible de retrouver les trous d'implantation des supports ayant compartimenté la chambre. On peut prévoir une disposition avec six compartiments au lieu de quatre dans ce cas particulier, trois de chaque côté du dégagement central. Les compartiments se trouvaient ainsi réduits à des surfaces plus aisées à couvrir, encore que la structure exacte des couvertures fasse problème: encorbellement de grandes dalles ou encorbellement de pierres plus modestes, il n'en reste rien. Des charbons de bois associés à une fosse de fondation d'un support pourront donner une date.

Les tessons du Néolithique moyen abondants à l'entrée du couloir se sont montrés jusqu'à 2 m devant cette entrée, nouvel exemple de l'importance des activités ayant lieu à l'extérieur des sépultures mégalithiques, dont on a pu dire que le couloir était un moyen de communication entre les vivants et les morts, et qu'en définitive, ces sépultures étaient davantage conçues pour les vivants que pour les morts (ce qui est quelque peu vrai aussi des tombes les plus ostentatoires de nos cimetières modernes...). Quelques tessons de poterie gallo-romaine précoce devant l'entrée du couloir, au milieu de pierres commençant alors à tomber des parties hautes du cairn, montrent une autre fréquentation des lieux. Ce parasitisme gallo-romain, si important pour les grands cairns du Morbihan, s'est déjà retrouvé en pays bigouden, et notamment à quelques dizaines de mètres de là, dans la sépulture de Tronwal Est, où P. du Chatellier avait trouvé beaucoup d'objets gallo-romains.

Le parement externe du cairn E a été reconnu à l'ouest de l'entrée du couloir, en assez bon état pour ce qui est de ses premières assises.

L'exploration méthodique du monument B, conduite de manière à relever, par tronçons successifs, un système complet de sections transversales à travers les structures, s'est poursuivie. L'exploration du couloir a été commencée: ici encore, il y a un couloir interne bordé de dalles verticales (dont plusieurs ne sont plus représentées que par leurs souches), et un avant-couloir aux parois en pierres sèches. Malgré les dégradations, il subsiste une bonne partie du remplissage néolithique, surtout beaucoup de tessons de poterie, dont à nouveau quelques-uns décorés de tétons, style régional assez caractéristique. Dans un recoin du compartiment sud-ouest, il a été trouvé des tessons apparentés aux gobelets campaniformes, mais à anse; cette fréquentation, il y a environ 4000 ans, s'était déjà annoncée en ce qui concerne le monument E. Devant l'entrée du couloir de B, des piles de blocs renversés montrent une dégradation assez précoce du parement frontal. Comme dans le cas de E, ce parement frontal part à angle droit de l'axe du couloir.

Il se pose le problème de savoir si l'ensemble des monuments de Quélarn, qui à première vue semblent engagés dans un unique et vaste cairn de 50 m de long, forment en réalité une unité de conception et de réalisation. Un effort particulier a été engagé pour discerner les relations du monument B avec les deux monuments voisins qui l'encadrent, A à l'est, C à l'ouest. La distance entre les supports les plus voisins de A et de B est faible, elle dépasse à peine le mètre. On peut concevoir que les monuments A et B ont été construits ensemble, avec un simple bourrage d'un rang de pierres entre les deux.

Entre les supports, alignés nord-sud, extrêmes des monuments B et C, il y a une beaucoup plus grande distance, environ 3,50 m. On y a rencontré cinq files de maçonneries empilées parallèles, dont deux murs de parement successifs appartenant à la structure C, plus quelques petits bourrages intermédiaires. Il est apparu que certaines des files étaient appuyées sur leurs voisines, et que d'autres s'affrontaient. Une analyse soignée a montré qu'il y avait des états de construction successifs, avec des remaniements, permettant d'être certain de l'antériorité de l'un des monuments par rapport à l'autre. On a d'abord construit l'ensemble C, dans un cairn muni d'un parement et, après quelque temps, peut-être après un début de dégradation marqué par des pierres infiltrées entre les files, on a modifié celui-ci. On a ensuite ajouté le monument B à son flanc oriental, évitant ainsi d'avoir à construire un revêtement latéral pour ce dernier.

Il y a donc juxtaposition de constructions successives, avec quelques transformations intermédiaires. S'il y a dans le site une certaine unité d'ensemble, elle n'était pas totalement préméditée dès le début. Tous ces

phénomènes sont à concevoir dans de longues durées. On voit combien instructive est ce genre d'exploration méthodique lorsqu'il est possible."

Giot, 1982 : "De nouveau cet ensemble mégalithique complexe de la commune de Plobannalec a été le seul chantier de fouilles programmées, que nous avons continué de mener avec l'efficace concours de M. A.M. ApSimon, notre collègue de l'université de Southampton, et de ses étudiants.

On a pu régler le principal problème qui restait ouvert, à savoir compléter l'essentiel du plan de la chambre à six compartiments du vaste monument E, situé à l'ouest du groupe. Les fosses d'implantation de tous les supports arrachés au Moyen Age se sont dévoilées sans problème. Quelques traces des fondations du pavage du dégagement central ont été remarquées. Par contre les charbons de bois qui semblaient associés à quelques fosses de fondations du compartiment nord-ouest, souvent sous la forme de très gros morceaux, posent un problème : la datation radiocarbone obtenue correspond à la fin du mésolithique, bien avant les premiers mégalithes. On se trouve, encore une fois sans doute, devant les traces d'activités humaines bien antérieures, mais jusqu'ici on n'était pas sorti de la période néolithique ; d'autre part le vieux sol ne s'est pas montré contenir d'outils ou de déchets de taille de silex comme les sites mésolithiques de la région en présentent d'habitude en abondance.

Une tentative pour retrouver la limite est du cairn enveloppant cette vaste chambre n'a pas donné ce qu'on cherchait, mais a fait découvrir un foyer organisé et plein de cendres et de charbon de bois, sous les déblais de surface entre les monuments D et E. On n'a pas d'indications sur sa fonction ou sa date, mais sa position stratigraphique plaide en faveur du Moyen Age jusqu'à preuve du contraire.

Trois dalles sur chant sur la retombée sud-ouest du site, dénommées structure F, se sont montrées à la vérification effectivement des dalles délimitant des petits coffres juxtaposés et adventices, à fond dallé.

Il fallait obtenir des précisions sur l'architecture du groupe complexe C et C. Les dispositions de quelques orthostats faisaient soupçonner l'existence d'un couloir d'accès à la structure C, du même type que les couloirs des sépultures B et E. C'est ce qui a pu être vérifié par un dégagement de la partie intérieure de ce couloir, qui passe rapidement de la structure à supports verticaux à celle à murailles en pierre sèche. Le compartiment sud-ouest de la chambre C comportait encore un reste de pavage en plaquettes, malgré les perturbations des fouilles anciennes. En définitive le monument C se présente comme une sépulture classique à chambre compartimentée en quatre, à ceci près que sa paroi occidentale avoisine de très près une sépulture C qui a fort bien pu être construite en même temps. Nous noterons également en surface dans le couloir C la présence de quelques gros tessons d'une urne bitronconique à empreintes digitales de l'âge du bronze moyen.

On a continué l'exploration de la partie avant du couloir du monument B, celle qui est bordée de murettes, passablement réduites. Il subsistait peu de pierres en place du pavage, un certain nombre de tessons de poterie néolithique du même type que dans le dégagement central de la chambre, c'est-à-dire avec des paires de tétons en relief.

Tout à fait à l'entrée, les extrémités des parements externes, de part et d'autre, laissaient un espace plus large (de 0,30 m environ) que l'entrée du couloir. Coincé dans cet espace rectangulaire, il y avait une fosse ou grand trou creusé dans le sol et le sous-sol ancien (largeur 1,12m ; longueur, c'est-à-dire sur l'axe du couloir, 0,70 m ; profondeur 0,40 m). Les parois de ce trou se trouvaient en entonnoir pour les premiers 0,10 m dans le vieux sol ; en dessous, elles étaient à peu près verticales. Sur le fond, qui était presque plat, il y avait quelques plaquettes de granite, dont deux se présentaient posées sur chant, les autres à plat. Le trou était rempli d'une terre jaunâtre ressemblant au sol ancien, et dans celle-ci se trouvaient une quarantaine de tessons néolithiques, dont un décoré d'une « moustache » en relief. La fonction de cette fosse est mystérieuse et aucune des hypothèses qui viennent le plus immédiatement à l'esprit n'est satisfaisante. Cette fosse recouvrait non seulement le sol ancien, mais aussi une couche de débris pierreux répandus à sa surface, sans doute pendant la construction des massifs du cairn, et qu'on retrouve dans le couloir lui-même.

Au sud-ouest de l'entrée, devant le parement externe du cairn, il y avait un remblai de pierres couchées horizontalement, un peu en pente plus près du mur, le tout avec un remplissage de terre brun-jaune, qui contenait une centaine de tessons de poterie néolithique, parmi lesquels un rebord avec quatre tétons en relief est à noter. La continuité de cette couche de remblai prouve nettement que la fosse à l'entrée du couloir était déjà remplie quand la dégradation des murets du parement extérieur du cairn a commencé. Les tessons joints à ces remblais peuvent provenir de vases posés sur le mur de parement à l'occasion de cérémonies, comme les fouilles de ces quinze dernières années l'ont clairement montré devant bien des monuments mégalithiques.

Une structure inattendue, comme cette fosse, montre tout l'intérêt du décapage minutieux des restes d'un tel monument, malgré son état ruiné, à première vue peu propice à des découvertes importantes. En fait c'est cet état ruiné qui nous permet des investigations jusqu'au niveau des fondations ou des premières assises de

structures que l'on ne peut guère se permettre d'atteindre dans des grands monuments - tels le cairn de Barnenez, par exemple -, pour éviter de mettre en danger la stabilité des superstructures. Et nous pouvons dire que, même s'il s'agit de types de sépultures mégalithiques assez différentes, certains des faits mieux établis à Quélarn nous conduisent à rectifier quelques-unes des interprétations que nous inspiraient les grands cairns; il s'agit de points de détail le plus souvent, mais aussi de quelques points d'ensemble."

Le Roux, 1983 : "Quelarn (Responsables : MM. P.-R. Giot et Ap. Simon). Cette équipe franco-britannique a poursuivi l'étude de l'ensemble mégalithique qui, rappelons-le, regroupe dans un même cairn cinq sépultures à chambre compartimentée près d'une sépulture annexe et d'un menhir³⁷.

Les fouilleurs ont démontré que l'énorme chambre de 8 m sur 8 m du monument E comportait bien six compartiments (trois de chaque côté d'un dégagement central prolongeant le couloir), ce qui est un cas unique jusqu'ici dans ce type de sépultures. Bien que tous les supports aient été arrachés au Moyen Age, le décapage a permis de retrouver les trous d'implantation des pierres disparues. Outre une poterie néolithique correspondant à l'utilisation primaire du monument, les fouilleurs ont également recueilli dans le couloir de cette sépulture E une poterie grossière attribuée à l'Age du Bronze, datation radiocarbone à l'appui.

Par ailleurs, une masse de charbons de bois associée aux pierres de calage de l'une de ces fosses a donné un âge radiocarbone d'environ 7000 BP, ce qui laisse envisager une possible occupation antérieure du site dès le Mésolithique mais dont aucune trace n'a cependant encore été décelée.

L'ordre de construction des différents éléments de cet ensemble se précise peu à peu ; c'est ainsi que les fouilleurs ont pu démontrer que les monuments A et B avaient été construits après leur voisin occidental C, lequel est probablement «jumeau» de la sépulture suivante D.

Il s'est avéré que le monument G possédait un couloir analogue à celui desservant les autres chambres, mais totalement réalisé en pierre sèche ; par ailleurs la fouille du couloir B a livré de nouveaux tessons de poterie à boutons appariés sous le bord, décor reconnu comme caractéristique de ces sépultures à chambre compartimentée.

Les pollens conservés dans le vieux sol sous-jacent au cairn ont montré à Mme Morzadee un environnement végétal nettement marqué par la fréquentation humaine dès avant la construction du monument.

Enfin, il est apparu que la terre graveleuse sur laquelle est bâti le monument B recouvrait un niveau à poterie plus ancienne qui reste à explorer."

Giot, 1983 : "Nous avons terminé en juillet 1983 le programme de recherches effectuées de 1979 à 1983 sur ce site, en collaboration avec M. A.-M. Apsimon, du département d'archéologie de l'université de Southampton ; il reste à en exploiter tous les résultats. Certes, on aurait pu continuer à fouiller pendant au moins aussi longtemps encore si on avait voulu tout explorer complètement, mais on a préféré se limiter à poser un certain nombre de questions et à élaborer les procédures pour tenter d'y répondre.

Entre la sépulture E, la plus occidentale, et la sépulture B, la mieux préservée, le complexe initialement noté C-D s'est révélé en définitive formé de trois monuments plus intimement juxtaposés, C, C et D, et forme sans doute le noyau le plus ancien de l'ensemble.

Les compartiments les plus occidentaux de D ont été très dégradés, mais il subsiste la base des dalles les délimitant. Il s'agit d'une chambre carrée à cloisons internes. Les assises du cairn la parant du côté occidental, d'une largeur de trois mètres et bordées par un muret de pierres sèches, avaient vu localement leur régularité perturbée par une vaste fosse comprenant un beau foyer structuré, aperçu en 1982, rempli de masses de charbon de bois qui ont donné une date radiocarbone se situant entre le VII^e et le VIII^e siècle de notre ère, et non loin un trou de poteau descendant à travers le cairn jusque dans le vieux sol. Dans le remplissage de cette zone perturbée il y avait quelques tessons intéressants de poterie du très haut Moyen Age dont l'un avec un décor fruste à la roulette, à motifs courbes rappelant l'un des styles (mais pas la pâte) des potiers carolingiens de Meudon près de Vannes, qu'on pourrait peut-être dater de la fin du VIII^e siècle environ. Suivant les points, le site de Quélarn a été fréquenté un peu à toutes les époques postérieures au Néolithique, mais ici nous avons l'évidence d'un habitat au moins transitoire installé à l'une de ces périodes les moins bien documentées archéologiquement dans nos régions. Une fois encore, si nous n'avions pas la datation radiocarbone et au moins un tesson bien caractéristique, les autres tessons les accompagnant pourraient facilement être méconnus.

Le monument C' intermédiaire entre C et D n'a pas été exploré.

Par contre on a continué à explorer la partie antérieure du couloir de la sépulture C, à chambre compartimentée en quatre, de sorte que l'ensemble du couloir a été dégagé. Les parois en pierres sèches de la partie avant étaient réduites à leurs assises inférieures, mais le bourrage intérieur et une chape de pierres extérieures jouant le rôle de blocage frontal devant le parement étaient bien préservés.

De même on a terminé l'exploration de l'ensemble du couloir de la sépulture B et une assez large zone en façade. La partie avant était bordée de murailles de pierres sèches se reliant à un parement de façade que nous nommerons le parement interne. Par devant celui-ci avait été plaqué, de part et d'autre de l'entrée, à une phase ultérieure, un second parement ou parement externe. La fosse énigmatique découverte en 1982 à l'entrée du couloir doit être antérieure à la construction du parement externe; on peut imaginer qu'elle pouvait servir d'assise à un dispositif de fermeture de l'entrée du couloir, avec pierres de calage au fond. Par devant les parements et l'entrée, il y avait une importante chape de pierres jouant le rôle de blocage frontal devant l'entrée et devant le parement. On vérifie donc ici encore, pour tous ces monuments, l'importance de ces massifs d'interdiction, construits sans doute pour obturer définitivement l'entrée des sépultures, soutenir les parements et préserver le cairn contre les dégradations, peut-être aussi pour régulariser l'aspect de la façade antérieure du monument complexe dans son ensemble, car on aboutit à un alignement à peu près continu.

La partie intérieure du couloir B étant bordée de dalles verticales encore mégalithiques, le bourrage et pavage intérieurs n'étaient bien préservés que dans sa partie avant. Dans la partie la plus interne, sous le niveau du pavage, il a été trouvé une fosse creusée dans le limon sous-jacent, avec encore au fond des pierres de calage, peut-être pour un poteau ou un pieu, et des tessons de poterie néolithique. Donc encore une structure surprenante, bien centrée sur l'axe du monument, bourrée avec des pierres de calage et du limon, après enlèvement du pieu, elle n'a pas de fonction évidente, par exemple lors de la construction, où il serait plutôt ennuyeux d'avoir un obstacle en cet endroit.

Au total, ces cinq campagnes de fouilles sur le monument de Quélarn, qui n'a donc été que très partiellement exploré, ont permis d'en comprendre le plan, l'économie et l'ordonnement des structures essentielles. Une fois encore, on a pu montrer combien ces ensembles mégalithiques complexes comprennent davantage de phases de construction et de remaniements perpétuels qu'il n'y paraîtrait à première vue. C'est une notion qui m'était apparue dès ma première fouille, celle de la sépulture mégalithique de la presqu'île de La Torche en Plomeur, en 1946, et c'est pourquoi les classifications typologiques des sépultures mégalithiques, utiles pour s'exprimer rapidement dans les cas simples, ont une valeur des plus relatives. L'archéologie «à la manière des collectionneurs de timbres-poste», avec des étiquettes strictes, ne convient pas du tout à ces structures qui ont eu une durée de vie trop longue, souvent aussi longue ou plus longue que tout l'espace de temps qui nous sépare de la conquête romaine.

Par contre, un des problèmes contrariants qui reste ouvert, c'est celui du mode de couverture de ces chambres compartimentées et même de ces couloirs, en dehors de la première table interne qui subsiste en B, comme aussi à Kervadol et à Kervignon, dans la même commune de Plobannalec. Les anciens archéologues parlaient de sépultures «à ciel découvert», «à couverture ignorée», etc. Il reste de fait étonnant que, malgré les déprédations, qui ont respecté les infrastructures souvent assez complètement, il ne subsiste pas davantage de fragments ou d'indices, révélant s'il y avait eu couverture encorbellée sur chaque compartiment et une série complète de tables d'un bout à l'autre des couloirs. On est conduit à se poser des questions, surtout avec le type de dalles en granite disponibles dans la région. Ou bien, pour couvrir les compartiments et le dégagement central, on avait des échafaudages fragiles de petites pierres s'élevant au-dessus du niveau d'ensemble des cairns, qui ne semblent pas avoir été très élevés, ou bien il aurait fallu des tables considérables, toute disparues à l'exception de cette première table qui se trouvait toujours sur une paire de piliers plus massifs que les autres, et au sommet en inclinaison vers l'entrée du monument. Que des tables en position assez instable aient persisté, et pas les autres, est un fait curieux. Pour les couloirs, on peut imaginer qu'ils étaient très bas de plafond, comme dans beaucoup de monuments des péninsules et îles, de Quiberon au nord du Finistère. On a jadis proposé aussi des couvertures en bois pour ces chambres; il est certain que ce serait plus facile à installer mais de courte durée; cela expliquerait peut-être pourquoi elles ont été si souvent réutilisées de manière peu orthodoxe à l'âge du bronze, si ce n'est dès le Néolithique final. Bref elles n'ont pas fini d'intriguer.

La fonction et la signification des «sépultures» mégalithiques, au-delà de leur rôle proprement funéraire, est un sujet de spéculations socioculturelles depuis une vingtaine d'années. Nous en avons analysé brièvement quelques aspects (Préhistoire de la Bretagne, 1979, p. 349 et 377), mais tous les ans, en Grande-Bretagne et en Scandinavie, il paraît plein une brouette de publications entrechoquant mille idées plus ou moins neuves et plus ou moins convaincantes.

Les sociétés mésolithiques seraient celles de bandes égalitaires. Avec les premières sociétés néolithiques, on aurait affaire à des sociétés en quelque sorte tribales, avec une amorce de hiérarchie, mais très faiblement développée et avec un degré d'intégration politique très peu envahissant. Simplement, pour l'organisation d'un peu d'agriculture, il faut des structures sociales et religieuses différentes de celles des sociétés mésolithiques. Au lieu de la régulation des populations connue chez des peuples chasseurs, cueilleurs et pêcheurs, la production de nourriture a pu provoquer une progression démographique, un changement de la

répartition du peuplement, transitoirement une organisation sociale plus lâche, pour bientôt nécessiter au contraire une plus grande cohésion, une plus grande stabilité et plus de liens avec le territoire occupé. Mais le contrôle politique, la spécialisation sociale, économique ou religieuse ne sont pas au point d'en arriver à une différenciation complète des rôles. Les sociétés hiérarchisées ne se forment qu'avec le métal, se présentant en général sous la forme de chefferies. Les sociétés tribales évoluées, organisées selon les lignes de parentés, atteindraient un plus haut degré d'intégration sociale grâce à des facteurs qui recouperaient les groupes locaux, comme des confréries ou sodalités, du genre des classes d'âge, des sociétés secrètes ou autres. Voici un résumé un peu trop schématique de quelques-unes des idées théoriques les plus courantes.

Mais dans les sociétés néolithiques, les sociétés constructrices de monuments mégalithiques posent des problèmes spécifiques, et l'on tendrait à y voir les prémices, au moins, de sociétés hiérarchisées. Déjà, rien qu'avec les parallèles historiques, les archéologues allemands, gênés avec les dates très hautes obtenues pour les sépultures mégalithiques occidentales, s'obstinent à maintenir les mégalithes au stade des cultures chalcolithiques. Avec des parallèles ethnographiques, cette conception historico-culturelle n'est plus du tout une nécessité, mais il se pose des quantités de problèmes, ne serait-ce que «pour qui ces sépultures?». Et si l'on considère les grands tumulus à chambres fermées du Morbihan, comme Tumiac, le Mané-er-Hroëck, et la partie similaire de quelques autres plus complexes, avec leurs mobiliers riches sinon luxueux, comprenant même des objets que l'on peut sans exagération estimer insignes de pouvoir (aussi bien social que religieux), il est difficile de ne pas y soupçonner la preuve d'une forte hiérarchie, et c'est pourquoi nous nous amusons à parler des princes ou roitelets d'Arzon, Locmariaquer ou Carnac. Dans les autres régions, les mobiliers funéraires néolithiques (parvenus jusqu'à nous) sont pauvres, souvent presque inexistantes et, de ce point de vue, l'archéologie ne nous donne pas beaucoup d'éléments de réponse.

Lorsque nous nous trouvons devant un ensemble de monuments comme celui de Quélarn, nous pouvons nous poser toutes les questions auxquelles nous invitent les perspectives de la nouvelle archéologie, sans toujours pour autant aboutir à des réponses également satisfaisantes.

Pour les monuments du type le plus ancien jusqu'ici connu de nos jours (style Barnenez ou Carn), par comparaison avec les données ostéologiques fournies par les monuments en pierres calcaires de Normandie ou du Poitou, nous pouvons dire que l'utilisation primaire d'une sépulture ne concerne que de cinq à quinze personnes. En dépit du fait que le travail emmagasiné dans la construction d'une telle sépulture soit moindre qu'on ne s' imagine à première vue, un nombre aussi réduit d'occupants (hommes, femmes et enfants, mais avec hommes adultes prédominant en général) semble impliquer une certaine sélection. Mais ne nous y trompons pas, une sélection de ce genre n'est pas forcément en fonction d'un statut social. Etant donné les indications qui nous sont fournies par des monuments du nord de l'Europe sur l'utilisation des os de certains ancêtres, on peut imaginer que les sépultures mégalithiques servaient à remiser les restes de certaines personnes, choisies en fonction de critères spécifiques, mais qui nous échappent, pouvant rester ainsi en relations avec les vivants, ces monuments servant même de reliquaire où l'on pouvait, pour certaines occasions ou cérémonies, prélever certains de ces os. On voit qu'on est très vite parvenu au-delà de la conception usuelle du tombeau. C'est que les sépultures mégalithiques sont conçues pour servir tout autant pour les populations vivantes que pour les morts eux-mêmes (on nous dira qu'il en est de même de nos jours avec les sépultures ostentatoires).

Les sépultures mégalithiques à chambre compartimenté sont de quelques siècles plus récentes. A part l'un des compartiments et une fraction du couloir de la sépulture de La Torche, qui leur est sans doute apparentée, on n'a pas de données ostéologiques. On peut penser que chacun des compartiments pouvait à son tour recevoir entre cinq et dix sujets en utilisation primaire, puis quelques-uns dans le dégagement central. On peut tout imaginer comme possible sur l'ordre d'utilisation des compartiments et l'éventuelle signification de leur séparation. Nous savons, par tous les exemples de ces monuments entre Plogoff et l'Aven, qu'ils avaient tendance à se regrouper en cimetière plus ou moins denses, tout en continuant à peu près à respecter la règle de l'établissement sur des points un peu plus élevés que les environs immédiats. Le vieux sol immédiatement antérieur aux monuments de Quélarn nous a montré qu'on était tout près des habitats et des champs ; cet ensemble, comme sans doute les autres, était bien intégré dans la communauté vivant auprès. Cela semblerait déjà une légère évolution par rapport à la situation d'au moins quelques-uns des monuments plus anciens.

Du fait que tous les monuments de Quélarn n'ont pas été construits en même temps et qu'il y a eu addition côte à côte, on peut déduire que les premiers ne suffisaient plus, ou qu'ils ne devaient plus être utilisés, ou que de nouveaux arrivants dans la communauté n'avaient pas droit de s'en servir. C'est le cas de tous les ensembles mégalithiques à accroissement, Barnenez, Carn, Guennoc ou Saint-Thois entre autres. Le soin apporté, dans les monuments les moins abîmés, à en assurer l'obturation ou l'interdiction se relie à cette notion.

Les couloirs, à Quélarn, sont constitués de deux sections successives, à parois en dalles pour l'interne, en maçonnerie sèche pour l'externe. Il ne semble pas que ceci montre un rallongement ultérieur du couloir d'une manière formelle, dans aucun des trois monuments explorés, mais les cairns sont trop arasés ; en tout cas, l'intrication des structures est toujours réalisée avec soin. Par contre le dédoublement du mur de parement observé devant la sépulture B indique un remaniement assez précoce.

Les bribes de mobiliers funéraires subsistants sont assez pauvres et font penser qu'il n'y a jamais eu quelque chose de très important dans ces tombes, pour ce qui est des mobiliers datant des générations qui ont succédé à leur construction. Il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait eu vraiment d'intrusions correspondant à la période du Néolithique final, et les traces des premiers sont fournies par des monuments du nord de l'Europe sur l'utilisation des os de certains ancêtres, on peut imaginer que les sépultures mégalithiques servaient à remiser les restes de certaines personnes, choisies en fonction de critères spécifiques, mais qui nous échappent, pouvant rester ainsi en relations avec les vivants, ces monuments servant même de reliquaire où l'on pouvait, pour certaines occasions ou cérémonies, prélever certains de ces os. On voit qu'on est très vite parvenu au-delà de la conception usuelle du tombeau. C'est que les sépultures mégalithiques sont conçues pour servir tout autant pour les populations vivantes que pour les morts eux-mêmes (on nous dira qu'il en est de même de nos jours avec les sépultures ostentatoires).

Les sépultures mégalithiques à chambre compartimenté sont de quelques siècles plus récentes. A part l'un des compartiments et une fraction du couloir de la sépulture de La Torche, qui leur est sans doute apparentée, on n'a pas de données ostéologiques. On peut penser que chacun des compartiments pouvait à son tour recevoir entre cinq et dix sujets en utilisation primaire, puis quelques-uns dans le dégagement central. On peut tout imaginer comme possible sur l'ordre d'utilisation des compartiments et l'éventuelle signification de leur séparation. Nous savons, par tous les exemples de ces monuments entre Plogoff et l'Aven, qu'ils avaient tendance à se regrouper en cimetière plus ou moins denses, tout en continuant à peu près à respecter la règle de l'établissement sur des points un peu plus élevés que les environs immédiats. Le vieux sol immédiatement antérieur aux monuments de Quélarn nous a montré qu'on était tout près des habitats et des champs ; cet ensemble, comme sans doute les autres, était bien intégré dans la communauté vivant auprès. Cela semblerait déjà une légère évolution par rapport à la situation d'au moins quelques-uns des monuments plus anciens.

Du fait que tous les monuments de Quélarn n'ont pas été construits en même temps et qu'il y a eu addition côte à côte, on peut déduire que les premiers ne suffisaient plus, ou qu'ils ne devaient plus être utilisés, ou que de nouveaux arrivants dans la communauté n'avaient pas droit de s'en servir. C'est le cas de tous les ensembles mégalithiques à accroissement, Barnenez, Carn, Guennoc ou Saint-Thois entre autres. Le soin apporté, dans les monuments les moins abîmés, à en assurer l'obturation ou l'interdiction se relie à cette notion.

Les couloirs, à Quélarn, sont constitués de deux sections successives, à parois en dalles pour l'interne, en maçonnerie sèche pour l'externe. Il ne semble pas que ceci montre un rallongement ultérieur du couloir d'une manière formelle, dans aucun des trois monuments explorés, mais les cairns sont trop arasés; en tout cas, l'intrication des structures est toujours réalisée avec soin. Par contre le dédoublement du mur de parement observé devant la sépulture B indique un remaniement assez précoce.

Les bribes de mobiliers funéraires subsistants sont assez pauvres et font penser qu'il n'y a jamais eu quelque chose de très important dans ces tombes, pour ce qui est des mobiliers datant des générations qui ont succédé à leur construction. Il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait eu vraiment d'intrusions correspondant à la période du Néolithique final, et les traces des premiers réutilisateurs correspondent à l'époque des campaniformes, puis plus tard durant l'âge du bronze. Ces fréquentations du deuxième millénaire semblent encore funéraires, montrant la persistance d'une relative tradition. Après, les pénétrations et réutilisations auront de tout autres caractères. A peu de chose près, c'est ce qu'on observe partout en Armorique, quoiqu'on ait signalé des sépultures par incinération gallo-romaines dans quelques monuments.

Nous n'oserions affirmer que l'utilisation et la fréquentation primaire et normale de ces monuments n'a duré que l'espace d'un nombre limité de générations, sinon de quelques siècles, mais c'est la première impression. Ils auraient été ensuite longtemps neutralisés et respectés.

A côté de l'aspect social de ces monuments, et de leur rôle dans la société, on ne saurait négliger l'aspect économique. Nous avons déjà montré ailleurs que l'ampleur du travail pour les construire n'avait rien de surhumain ou d'excessif pour ces sociétés, tout en restant importante. Tout en assurant la cohésion des groupes sociaux, cela avait peut-être l'avantage d'éponger l'excédent des loisirs, car toutes les études montrent que ces types de populations ont beaucoup plus de loisirs que nous, en dépit de ce que tout un chacun s' imagine. On investissait dans la pierre pour les morts et, en assurant le rôle de ceux-ci parmi la société des vivants, pour les vivants en même temps.

Les études thanatologiques récentes de plusieurs historiens des mentalités et ethnologues ont rappelé, pour ceux qui auraient tendance à l'oublier, l'importance des morts et des ancêtres, et de tous les rituels et croyances qui les entourent. C'est certes l'inconvénient du Néolithique armoricain d'être en général davantage documenté sur ces aspects des choses - et encore dans la mesure de la bonne conservation des vestiges d'origine minérale - que sur les habitats des vivants, et ce serait une erreur de donner encore une fois dans le thème romantique de «terre des morts». Assurément, en définitive, la démesure apparente des sépultures mégalithiques, qui devaient d'ailleurs souvent servir tout autant de «temples» ou d'oracles, était une manière de mettre les morts au service des vivants. N'y avait-il pas un peu de cela dans les ossuaires bretons bâtis lors de la Renaissance et de ses prolongations?

Quélarn nous a non seulement montré une occupation néolithique antérieure ou à peu près contemporaine de la construction des premiers monuments, mais aussi les traces plus énigmatiques d'une fréquentation mésolithique du site, quoiqu'on ne puisse exclure complètement que les charbons de bois ne soient le résultat de quelque feu naturel. Il aurait cependant été très tentant d'espérer des traces de sépultures mésolithiques en ce lieu, des sortes de «protodolmens», comme on l'a parfois suggéré. On sait que les sépultures multiples de Téviec ont été vues par certains auteurs comme des amorces de sépultures collectives, surtout lorsqu'elles étaient surmontées de petits cairns surélevés ou d'amas de pierres que les fouilleurs du site dénommaient même comme «mausolées». A La Torche, le monument mégalithique est partie sur le rocher naturel, partie au-dessus de la zone la plus haute du débris de cuisine, mais celui-ci n'a guère donné de traces de sépultures de son époque. En définitive, on ne peut parler dans les deux cas que de fréquentations répétitives des mêmes sites."

Le Roux, 1985 : *"Quélarn (responsable : P.-R. Giot avec le concours d'A.-M. Apsimon). Cet ensemble de sépultures à chambres compartimentées comprend en fait six monuments et non cinq.*

Entre la sépulture E (à 6 compartiments) et la sépulture H (la mieux conservée), le complexe noté C-D s'avère formé de trois monuments juxtaposés, C, C et D, et constitue le noyau le plus ancien de l'ensemble. Les compartiments les plus occidentaux de D ont été très dégradés au Moyen Age, mais il subsiste la base des dalles les délimitant et les assises inférieures du cairn parant l'ensemble du côté occidental, d'une largeur de 3 m et bordé par un muret de pierres sèches, selon une disposition symétrique de celle déjà observée à l'e. de C.

Le monument intermédiaire G n'a pas été exploré. On a dégagé l'ensemble du couloir de la sépulture G. La partie interne, à parois en pierre sèche, ne conservait que quelques pierres du pavage néolithique avec, au-dessus, des tessons d'urnes de l'Âge du Bronze et des charbons (datation radio-carbone aux environs de 2 740 BP). Les parois en pierre sèche de la partie avant du couloir étaient réduites à leurs assises inférieures, mais le bourrage intérieur et la chape de protection extérieure jouant le rôle de blocage frontal devant le parement étaient bien préservés.

Les fouilleurs ont exploré l'ensemble du couloir de la sépulture B et une large zone en façade. La partie interne du couloir est bordée de dalles mégalithiques, tandis que la partie externe est parée de murailles de pierre sèche se reliant à un parement de façade qu'on peut nommer parement interne. Par devant celui-ci, il avait été plaqué de part et d'autre de l'entrée, à une phase ultérieure, un second parement ou parement externe. Enfin, une importante chape de pierres jouait le rôle de blocage frontal devant l'entrée et les parements.

On vérifie donc pour tous les monuments de ce site l'importance des massifs d'interdiction, construits pour obturer définitivement l'entrée des sépultures, soutenir les parements et préserver le cairn contre les dégradations, peut-être aussi pour régulariser l'aspect de la façade antérieure dans son ensemble.

Sous le niveau du pavage de la partie interne du couloir B, il y avait une fosse (diamètre moyen 0,60 m) creusée dans le limon sous-jacent avec des pierres de calage, peut-être pour un pieu, et des tessons néolithiques : cette structure surprenante, bien centrée sur l'axe du monument, avait été bourrée après coup ; sa fonction n'est pas évidente. Il a été trouvé une deuxième fosse assez semblable mais un peu plus grande, juste à l'extérieur du couloir, également dans l'axe du monument. Dans le fond, il y avait également quelques pierres de calage et quelques tessons néolithiques ; elle avait aussi été bourrée. Cette seconde structure énigmatique devait être secondaire parce qu'elle a été creusée à travers une couche arénacée dont le dépôt est postérieur à la construction des murets latéraux de la partie avant du couloir, mais elle est antérieure à la construction du parement externe. On peut imaginer que cette fosse pouvait servir d'assise à un dispositif de fermeture de l'entrée du couloir.

Les cinq campagnes de fouilles (1979 à 1983) ont permis de comprendre le plan et l'ordonnancement des structures, et montré la complexité des phases de construction et de remaniement d'un grand ensemble à chambres compartimentées multiples."

Burl, 1987 : "62 Quélarn, Plobannalec. Dolmens à couloir 24 km sud-sud-ouest de Quimper; 6 km sud-sud-ouest de Pont-1' Abbé. Sortir de Plobannalec par la D 53 au sud ; 500 m plus loin tourner à droite. Parcourir 1 500 m ; juste après Tronval tourner à droite sur 300 m. A un croisement de chemins situé au coin sud-est d'un bois de pins, les sépultures sont à 100 m au nord-ouest dans les ajoncs d'une clairière. Par temps ensoleillé, c'est un site absolument délicieux, où la couleur dorée des pierres tranche vivement sur le vert sombre des bois environnants. Il y a là un remarquable complexe où l'on peut voir les structures de trois dolmens à chambre compartimentée, dont les murs de pierre sèche ont été détruits durant des fouilles en 1883, seule demeurant l'ossature mégalithique. L'ensemble a fait l'objet de nouvelles fouilles il y a quelques années.

La première sépulture possède un couloir long de 11 m (est-sud-est-ouest-nord-ouest) menant à deux chambres latérales possédant chacune une cellule secondaire à l'ouest. Un petit couloir, composé de deux piliers latéraux et d'une dalle de couverture fait face en direction du sud-ouest à un menhir isolé. De la poterie de type Cam suggère que cette sépulture a pu être contemporaine de Bamenez II (30) bâti vers 4400-4300 avant Jésus-Christ. La chambre ovale (5 x 3 m) était probablement couverte par encorbellement. A 19 m au sud-ouest, un menhir triangulaire haut de 2,30 m et large d'1,70 m à la base, présente un sillon naturel au milieu de sa face nord-est. Au nord-ouest, à 34 m, se trouvent les restes du dolmen le plus occidental (8 x 8 m pour l'ensemble) : un court couloir avec des chambres latérales de 3 x 3 m, et, derrière, la chambre principale avec un mur ouest convexe. A 6 m à l'est de cette tombe on peut voir le troisième dolmen, long de 15,50 m. Il affecte la forme d'un T avec deux cellules latérales supplémentaires situées à mi-couloir. Il est situé à 4 m à l'ouest du premier site dont nous avons parlé."

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 129-130 : "Toute la région de Pont-l'Abbé était encore au siècle dernier couverte de mégalithes. Nombre d'entre eux, dont certains très ruinés déjà à cette époque, ont disparu depuis lors, détruits le plus souvent par des agriculteurs qu'ils gênaient dans leur exploitation intensive du sol.

Le territoire de Plobannalec possédait, voici une centaine d'années, rien moins que six menhirs et treize tumulus ou restes de dolmens. En 1876, Flagelle, dans ses Notes archéologiques sur le département du Finistère, signalait, entre autres, un ensemble de monuments situés dans la partie orientale de la commune, entre Quélarn et Tronval, et disposés selon un alignement sensiblement nord-sud.

Il s'agissait d'abord, dans la situation la plus septentrionale, d'un tumulus ovalaire mesurant 50 mètres sur 18 mètres et contenant des chambres, qui se trouvait à 300 mètres à l'est de Quélarn. A 250 mètres au sud de ce monument, une pierre plate de 4,20 mètres sur 2,50 mètres gisait au sol. Elle semblait avoir appartenu à un dolmen ; sans doute était-ce une ancienne dalle de couverture. Immédiatement au sud, on reconnaissait des restes de retranchements.

En continuant encore 250 mètres vers le sud, c'est-à-dire à 500 mètres au sud du tumulus de Quélarn, dans la garenne appelée Gwarem-ar-Menhir, se dressait un menhir de 3,50 mètres. C'est celui que, cinq ans après la publication de Flagelle, Paul du Chatellier étudiait sous le nom de menhir de Kervintic et qu'il signalait à 400 mètres à l'ouest du hameau qui porte ce nom. Il lui attribuait 3,90 mètres de hauteur, 1,80 mètre de largeur et 0,60 mètre d'épaisseur, et remarquait que ses deux faces étaient orientées nord-sud. Le dessin qu'il en donne le montre incliné vers le nord. Les fouilles qu'il avait pratiquées lui avaient appris que la pierre n'était pas enfoncée de plus de 0,70 mètre dans la terre et qu'elle reposait sur un sous-sol rocheux. Des pierres de calage avaient été amoncelées, mais seulement, semble-t-il, du côté nord. Parmi elles, on ne trouva rien d'autre que des percuteurs et un polissoir. La présence de ce blocage unilatéral faisait penser à du Chatellier que le menhir avait toujours été penché et que les cailloux avaient été disposés ainsi dès son érection pour lui donner une inclinaison fixe et empêcher une chute ou une augmentation de la gîte. La tranchée ouverte au sud du monument, en revanche, permit de mettre au jour, dans une couche de terre mêlée de charbons, des fragments de poterie et des silex taillés. En outre, à une trentaine de mètres de là, vers l'est, une grosse pierre de 1,40 mètre de longueur sur autant d'épaisseur et sortant à peine du sol recouvrait un lit de petits galets, de la grosseur d'un haricot, au-dessus d'une terre jaune où les fouilleurs découvrirent là encore des morceaux de poterie et des silex.

A 300 mètres au sud du menhir de la garenne et à 300 mètres à l'ouest du village de Tronval, Flagelle mentionnait la présence d'un autre menhir, de 3,50 mètres de haut, et de deux dolmens dans le voisinage immédiat, un peu plus au nord. Ce sont les monuments que du Chatellier place au lieu-dit Parc-ar-Foënnec et auquel il ajoute l'existence de cinq chambres à ciel ouvert.

Un peu à l'ouest de cet alignement de mégalithes et, selon les indications de Flagelle, à 300 mètres au sud-ouest de la pierre de Gwarem-ar-Menhir se trouvait, d'après cet auteur, « une garenne touchant à l'ouest un bois de pins de Lestriagat et renfermant un monument druidique en partie détruit » : on y voyait « une trentaine de pierres provenant probablement de dolmens », ainsi qu'un dolmen et un menhir. Paul du

Chatellier, qui fouilla l'endroit, le désigne sous le nom de Gwarem-ar-C'horriked, la Garenne-des-Nains. Il y reconnaissait l'existence de vingt-sept chambres à ciel ouvert, d'un dolmen et d'un menhir.

Ce dernier ensemble, qui fut fouillé par du Chatellier, existe encore aujourd'hui. Le bois de pins s'est agrandi aux dépens de la garenne, et les mégalithes sont surmontés maintenant d'une futaie de conifères. Le site est ainsi dégagé, le sol net, les lieux sont aisés et agréables à visiter. L'accès, d'ailleurs, en est facilité par le tracé, sur l'ancienne lande, d'une petite route qui prend sur la droite, entre Plobannalec et TrefHagat, après Tronval.

On se trouve en présence d'une disposition assez confuse, non pas de trente pierres comme le disait modestement Flagelle, mais d'environ quatre-vingts éléments divers, dont la très grande majorité est constituée par des supports de dolmens, complètement découronnés de leur couverture. Une seule table subsiste en place, montée sur trois orthostats, vestiges d'une galerie pour le reste disparue. Ce portique, qui s'ouvre en direction du sud, est situé à 18,75 mètres (et non à 16 mètres, comme l'écrivait du Chatellier) d'un menhir de 2,35 mètres de hauteur, placé au SSO.

Il s'agit selon toute évidence de dolmens dont le plan n'apparaît pas très clairement, mais qui devaient se trouver enclos dans un seul tumulus à l'intérieur duquel ils se trouvaient alignés. A l'extrémité ouest, la situation est plus simple et l'on arrive à reconnaître l'une de ces sépultures à chambre compartimentée, selon la terminologie actuelle des archéologues. Cette définition typologique, qui fut bien précisée par les fouilles de Charles-Tanguy Le Roux sur le tumulus de Kerleven en La Forêt-Fouesnant, lequel renfermait deux dolmens de ce genre, concerne des monuments constitués d'une galerie et d'une grande pièce carrée divisée intérieurement par des supports qui la cloisonnent. Ce mode de construction paraît être particulier à la région maritime comprise entre l'embouchure de l'Aven et la pointe du Raz : on le retrouve notamment sur des mégalithes de Plouhinec, de Plovan, de Penmarc'h, de Trévignon. Les systèmes compartimentés du Mané-Braz et du Mané-Groh en Erdeven, selon Pierre-Roland Giot, en seraient une variante.

L'intérêt archéologique du site de Gwarem-ar-C'horriked est donc grand, et c'est une raison de plus de regretter la disparition des sites environnants. Sans ce massacre, le cap Caval ou promontoire de Penmarc'h serait resté l'une des régions les plus riches en intéressants mégalithes."

Giot, 1993-a : *"Évidemment, dans la même région bigoudène, où les ensembles de dolmens à couloir à chambre compartimentée ont été si nombreux, nous avons eu la date radiocarbone, par la méthode traditionnelle sur des charbons de bois, provenant du compartiment sud-est de la sépulture B de l'ensemble de Quélarn (ou Tronwal ouest) en Plobannalec : GIF 5061:5760 ± 120 années conventionnelles B.P., soit après calibration l'intervalle 4920-4340 CAL. B.C. Comme cet intervalle se recoupe avec celui obtenu à La Torche, à 95 % de confiance, les deux résultats ne peuvent être discriminés. Mais si on se contente de 68 % de confiance (soit à peu près deux chances sur trois), les deux intervalles se séparent tout juste. Pour Quélarn, l'âge du bois peut jouer, et donc on devrait considérer les dates effectives comme plus resserrées. On voit le grand intérêt des datations sur les ossements mis dans les sépultures, à condition bien entendu qu'ils soient ceux des premiers inhumés ou en tout cas proches de ceux-ci."*

Giot, 1993-b : *"Le mieux conservé des ensembles de sépultures à chambres compartimentées fut le premier à être reconnu (par A. du Chatellier peu avant 1850), et il était l'un des mieux ordonnés, comprenant six sépultures côte à côte englobées dans un cairn unique ; si Ton en juge par les plans approximatifs disponibles pour les autres ensembles détruits, la plupart de ceux-ci étaient beaucoup plus anarchiques et déconnectés. Les fouilles de 1979 à 1983 avaient permis d'en préciser les structures d'ensemble, de fouiller à fond ou partiellement certains éléments. Le site étant planté de pins, leurs racines étaient un obstacle considérable par endroits, qui firent renoncer provisoirement. La tornade de 1987 régla le sort de ces pins, ce qui permit ensuite l'acquisition du site par le département. Le chablis fut débardé en 1991, tout en laissant les souches continuer à pourrir sur place, pour éviter de déranger davantage les structures archéologiques dans lesquelles elles étaient intriquées.*

Un sondage complémentaire fut opéré en 1992, pour se rendre compte de l'état d'avancement de la décomposition des souches (dont certains éléments tiennent encore), et pour résoudre un problème incertain qui entravait la publication définitive des fouilles d'il y a quelques années, à savoir la chronologie relative des sépultures C et B. On avait observé que la chambre C était englobée dans un cairn à double parement concentrique du côté oriental, tandis que B était construit tout auprès sans parement propre ; il semblait donc que C avait précédé B, mais les structures étant réduites à des assises résiduelles assez malades, cela demandait confirmation. De plus, au niveau des rapports réciproques des chambres, c'était le seul endroit du vaste cairn terminal où quelque chose pouvait être observé (entre D et E la situation avait été rendue indéchiffrable du fait d'une perturbation du haut Moyen Age). Aussi, en petite équipe (Y. Onnée, H. Morzadec et P. Berrou, ainsi que le signataire de ces lignes), un dégagement limité fut effectué en façade

devant et sur les parements du cairn entre les entrées des couloirs C et B, où auparavant l'exploration était impossible du fait de la présence de trois gros arbres. Le dégagement précautionneux des souches de ces derniers fut possible mais demanda quelques efforts. Il confirma qu'à l'avant de chaque monument élémentaire il y avait deux parements concentriques, plaqués l'un devant l'autre. Il fut confirmé que le parement interne C se dédouble en se recourbant vers l'intérieur, en prolongation de ce qui avait été observé au niveau des chambres. Le monument B lui a été apposé lors d'une deuxième phase de construction, sans parement latéral individuel. Le parement frontal externe, commun à tous les monuments et alignant les façades, résulte donc d'une troisième phase.

La conservation du parement frontal reconnu est assurée par places jusqu'à cinq assises, le parement interne a été plus arraché, sans doute par les carriers médiévaux qui ont fait des déprédations un peu partout. Au coin est de l'entrée du couloir C, il fut rencontré une accumulation de tessons de poterie du Néolithique moyen, dont un vase présentant sous le col un bourrelet de préhension subhorizontal, orné de quelques incisions verticales, décor similaire à celui d'un vase de la chambre circulaire du dolmen d'Ezer en Loctudy (18). Une fosse située à un peu plus de 2 m en avant du parement frontal du cairn, presque en direction du menhir situé quelques mètres plus loin, est une indication qui pose problème.

Le sondage a montré que la faisabilité (pour écrire à la mode) d'une restauration des murets de parement et de leur présentation au public jusqu'à une profondeur raisonnable sont des options admissibles. La table de couverture de l'arrière-couloir du dolmen B (la seule du site) qui avait glissé dangereusement à la suite de la tornade et de la chute des troncs, a été remise en place à l'automne 1992 par les soins de l'archéologue départemental

Au point de vue chronologique, on peut supposer que le noyau constitué par les sépultures C-C'-D est le plus ancien. Il faudrait avoir la chance, lors de fouilles ultérieures, d'y trouver des restes de structures non perturbées par les carriers médiévaux ou les fouilles du siècle dernier, et conservant des éléments permettant une datation."

Chauris, 2004a : *"Plus souvent, les altérations paraissent postérieures à la mise en place. [...] A Quelarn, une fissure transverse prend en écharpe la base du menhir."*

Chauris, 2004b : *"La nature des pierres utilisées reflète généralement le sous-sol proximal. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce qu'ici, comme pour les menhirs, le granite à gros grain ait été privilégié. C'est, par exemple, le cas à Quelarn au Sud-Ouest de Plobannalec (orthostats et dalle de couverture) ou encore pour l'énorme dalle du dolmen érigé près de Penquer ar Bloaz au sud de Plomeur ... "*

Chauris, 2004b : *"Près de Quelarn en Plobannalec, plusieurs dolmens, présentant chacun un couloir et une chambre divisée en compartiments, existaient sous un cairn de pierres. Malheureusement, le site a été dépecé par des « carriers », entraînant la disparition des pierres du cairn, de toutes les dalles de couverture - à l'exception d'une seule - ainsi que de plusieurs orthostats. Les vestiges ont été acquis par le Département."*

Chauris, 2004a : *"La lithologie des menhirs est diverse à l'image des différents faciès du massif granitique. Le cas le plus répandu est représenté par le faciès à gros grain qui, comme on l'a vu, correspond à la variété dominante du pluton. A ce type appartiennent Kerscaven, les trois menhirs de Kerfland, Le Reun, Kernevez, Quelarn..."*

Berrou, www.treffiagat.fr : *"Le « bois du dolmen », à l'extrémité NE du territoire communal de Tréffiagat, est un site très visité, mis en valeur par les services archéologiques du Finistère après les fouilles étalées sur les années 79-83 faites par Mr. Giot directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes, associé au Professeur Simpson de Southampton et son équipe d'étudiants anglais*

La plus grande partie des monuments se trouve sur la commune de Plobannalec, mais le menhir indicateur de lieu sacré se situe en Tréffiagat. Sans vouloir annexer les richesses de nos voisins, nous pouvons quand même en dire quelques mots, car même dans sa complexité Quelarn est un « livre ouvert » pour comprendre d'autres sites mégalithiques ruinés de Tréffiagat et même de tout le Pays Bigouden dont il est le plus représentatif.

Désigné sous le toponyme de « Goarem-ar-C'horriket » ou garenne des Korrigans, on devrait encore aujourd'hui, par les nuits de clair de lune, y voir danser les petits lutins sur les aiguilles de pins. Un vieux paysan du voisinage qui rendit visite aux fouilleurs assura qu'autrefois les « seigneurs » venaient y faire la fête.

Paul du Châtellier en 1887 y signala l'existence d'un dolmen et de 27 chambres à ciel ouvert dont les dalles mégalithiques verticales ne ressortaient que très peu du sol et ne possédaient pas de pierres de couverture. En fait après nettoyage du site, Mr Giot réalisa que l'ensemble était constitué de 5 ou 6 sépultures parallèles placées côte à côte et orientées N.S. Le tout était autrefois recouvert d'un Cairn ou pierres bien disposées en courbe dont on a retrouvé les fondements et les parements tout autour. La longueur totale du monument atteignait 55 m. Impressionnant ! Vu de l'extérieur il semblait un énorme tas de cailloux que des carriers ont exploité jusqu'à la racine, dérangeant ainsi les Korrigans.

Chaque sépulture ou « caveau de famille » comprenait un long couloir de pierres sèches puis des dalles verticales aboutissant à une chambre compartimentée parfois énorme (8 m sur 8 m à l'ouest) compte tenu de la difficulté à la recouvrir.

Le dolmen incliné bien visible n'est qu'une des dalles de couverture d'un couloir qui a résisté aux carriers. Les défunts de l'époque néolithique étaient déposés sur le dallage des chambres par leurs proches qui rampaient dans les couloirs très bas de plafond. Les ouvertures au sud étaient alors fermées par des pierres sèches.

De très nombreux tessons de poterie furent découverts face aux entrées attestant la pratique d'un cérémonial comprenant dépôt de fleurs comme dans nos cimetières modernes.

Le type de sépulture de Quélarn ou « dolmen à couloir et à chambre compartimentée » fut daté au radio-carbone en utilisant les charbons de bois trouvés à la base, soit 3600 avant J.C, bien plus ancien que l'allée couverte du Reun.

Les fouilles de Mr Giot ont eu surtout comme intérêt de comprendre la structure du monument. Compte tenu de la masse de déblais rejetés, le matériel récolté paraît assez pauvre. Notons quantité d'éclats de silex, des gobelets campaniformes, une hache polie, de nombreux tessons néolithiques auxquels s'ajoutent des objets gallo-romains et de la poterie médiévale du temps des « seigneurs », preuve de la réutilisation postérieure. Malgré l'absence totale d'ossements, ceux-ci ayant disparu dans le sol acide, on peut penser que pendant des siècles, les habitants d'une communauté vivant dans le voisinage, dont on n'a pas retrouvé trace d'habitat, ont été inhumés dans ce cairn."

Galliou, 2009-b : "des tessons gallo-romains ont été mis au jour dans le couloir du monument mégalithique de Ouélarn lors de la fouille de ce dernier"

■ Steir ar Ibillic – menhir

X : 109,825 ; Y : 2331,625

Parcelle 1239, section G1 (1987)

Carte archéologique : 29 165 0003

Chatellier, 1907, p. 311 : "Menhir de 2m 50 de haut, aujourd'hui baigné par la mer, dans l'anse à l'Est de Lesconil."

Devoir, 1912 : "Ce menhir se trouve dans une petite vallée tributaire de celle qui aboutit à Plobannalec, au S.-E. de la chapelle de Lesconil. Au moment de ma visite il y avait jusant depuis trois heures, et le niveau était plus élevé en amont de la flèche arenacee qu'au large, toute observation de hauteur d'eau était donc inutile.

J'estime toutefois que le sol, au pied du menhir est à 3m50 environ au-dessus des plus basses mers : la hauteur du mégalithe étant, d'après M. Paul du Chatellier, de 2m50, la cote de son sommet serait voisine de 6 mètres.

Le marnage maximum de la marée est, suivant, les documents récents du service hydrographique, de 5m52 ; la tête du menhir émergerait donc aux plus grandes marées d'un demi-mètre, et le sol, à sa partie inférieure, serait à 75 centimètres au-dessus du niveau moyen.

L'atlas des Ports maritimes donne un marnage un peu plus fort, 6 mètres (1895) qui immergerait, aux plus grandes marées le sommet du menhir.

Sans parler plus longuement de ces différences nous pouvons dire que la base du menhir de Lesconil doit se trouver au niveau moyen et peut-être au-dessous.

Ce mégalithe, de forme grossièrement parallépipédique est représenté par la vue n° 8 ; son voisinage d'un dolmen et d'une nécropole préhistorique, malheureusement dévastée ; indiquent assez son importance."

BSAF, Procès verbal séance du 25/05/1960, p. XXI : "A Lesconil se trouvait un menhir que la mer entourait à chaque marée ; la Société déplore que la municipalité ait réalisé par chargement un jardin à cet

emplacement qui sera cependant signalé. Ce menhir et d'autres du même genre, notamment dans les environs de Pont-l'Abbé, sont des preuves de l'affaissement des rivages de Cornouaille."

Giot, 1980 : *"Un moment enfoui dans un remblai, le menhir sur estran actuel de l'anse de Steir-an-Ibilic à Lesconil en Plobannaec a pu être dégagé lors de la construction d'une digue. C'est un exemple, signalé jadis par A. Devoir, de la montée des eaux postglaciaires."*

Le Roux, 1981 : *"A Lesconil, le menhir de l'anse de Sleir-an-Ibilic donné autrefois comme un des exemples classiques de mégalithes ennoyés par la transgression post-glaciaire²⁵, avait été enfoui dans un remblai vers 1960 ; il a pu en être dégagé en 1979 lors de la construction d'une digue grâce à la compréhension de la municipalité et des services de l'Équipement."*

Giot, 1997-b, p. 63 : *"Non loin, dans l'arrière-port de Lesconil, le Steir-Nibilic, maintenant encastré dans le muret derrière le bureau de poste, construit en remblai, il y a un menhir jadis ennoyé par les marées."*

● **Tronval – tombes à couloir**

X : 107,350 ; Y : 2333,250 ; Z : 13

Parcelle 89c, section ZO, "Parc ar Foenec" (1981)

Carte archéologique : 29 165 0010

MH : *"Tronval - Monuments mégalithiques près de Tronval (cad. ZO 3) : classement par arrêtés du 10 juin 1920 et du 26 août 1921"*

Chatellier, 1851, p. 54-55 : *"A 150 mètres au levant, sur les terres du village de Tronvel, vous avez trois dolmens contigus, toujours orientés de l'est à l'ouest ; et à 22 mètres de ce corps de construction au sud, comme dans la première série d'édifices, un beau menhir de 3m30c de hauteur sur 2m10c de largeur et 5m de circonférence. (Voy. les lettres C et D.)*

Quant aux dolmens, qui sont de très grandes dimensions, deux sont encore parfaitement conservés ; leurs supports sont formés de pierres ayant 1m20c au-dessus du sol, et les tables ou doles mesurent, l'une 2m75c par 2m25c ; l'autre 3m10c par 1m35c. Celle-ci a 50c d'épaisseur ; la première 40 à 45c. L'ensemble de ce corps de construction à 10m20c de développement. J'avais cru d'abord que ce pouvait être une galerie continue, vulgairement appelée Grotte-aux-Fées ; mais il n'est rien. Les deux dolmens ont leurs supports placés de manière à présenter deux ouvertures perpendiculaires sur l'axe courant de l'est à l'ouest, de sorte qu'il n'y a pas de galeries, mais seulement des chambres.

A 150 mètres de cette dernière construction, et à peu près au nord, se trouve un autre menhir ayant 3m10c de hauteur, 1m90 de large, 4m30 de circonférence. (Voy. La figure E.)

Vient à 400 mètres de là, et dans l'ouest, un quatrième menhir ayant 2m10c de hauteur, 1m10c de largeur, 3m50c de circonférence. (Figure F.)

Ainsi comme ensemble : les chambres et le grand corps de construction avec un menhir très rapproché pour satellite ; à l'est une autre série de grands dolmens, avec un très beau menhir toujours au midi et à petite distance ; et au nord des deux constructions précitées, deux menhirs placés comme en vedettes à une distance de 200 à 300 mètres.

Mais ce n'est pas tout : en partant de l'avant-dernier menhir que nous venons de décrire, c'est-à-dire à peu près sur la ligne qui passerait par ce menhir et les dolmens décrits en second lieu, à 300 mètres environ, se trouve un énorme tumulus, qui a été fouillé et en partie exploité, je ne dirai pas exploré. Ce tumulus, dont je donne aussi le dessin sous la lettre G, s'étend de l'est à l'ouest sur une superficie de 52 mètres et une largeur de 16 mètres. Sa plus grande élévation au-dessus du sol est de 4 mètres environ. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, par suite des recherches qui y ont été faites par les cultivateurs des environs, sept à huit pierres y sont restées à découvert. Ces pierres, toutes placées verticalement à l'exception d'une, ne sont autres que des supports de dolmens, et l'une de ces doles, qui a été exploitée depuis peu d'années, présente encore un fragment de plus de 2 mètres de long.

Ainsi dans ce lieu, comme dans le deuxième décrit, si on dégagait par des fouilles toute la charpente rocheuse du tumulus, on trouverait quatre à cinq chambres ou dolmens ouvrant au nord et faisant perpendiculaires à la ligne médiane qui va de l'est à l'ouest. La partie non fouillée du tumulus contient au moins deux doles ; en y frappant du pied ou avec un bâton u peu lourd, la répercussion indique, à ne pas s'y tromper, le vide d'une ou de plusieurs chambres. Dès que les paysans du voisinage auront besoin de manteaux de cheminée, elles seront violées et mutilées.

Voilà, pour l'ensemble de notre grand monument, l'un des plus considérables et des plus originaux qui soient connus, j'ose le dire.

Il nous restait cependant encore beaucoup à faire pour tout compléter dans cette curieuse recherche. Nous nous sommes adressés pour cela à des fermiers de notre propre famille placés sur les lieux.

Nous avons voulu d'abord savoir ce que voulait dire le lieu de Kéléern, et nous n'avons trouvé qu'une signification sans intérêt : ker-leern, le lieu des renards ; à moins qu'on ne veuille voir dans le mot leern un dérivé ou une corruption du mot lenn ou leen, leçon, lecture.

Quant aux champs om sont placés des différentes constructions monumentales, rien d'indicatif : goarom-nevez, goarom-foëneg, etc., etc."

Le Men, 1877, p. 132 : *"Au village de Traonval dans Parc-ar-foennec, un menhir haut de 3 m. 60 c."*

Le Men, 1877, p. 132 : *"Tout auprès, dans le même champ, cimetière celtique ou tumulus renfermant un certain nombre de dolmens, ou chambres sépulcrales, rangées sur une seule ligne ; deux de ces dolmens ont leurs plate formes inclinées."*

Flagelle, 1878 : *"A environ 300 mètres au sud du menhir de Goarem-ar-Menhir, ci-dessus, dans un champ de terre labourable dépendant de Trouvel et à 300 mètres à l'ouest du village, autre menhir de 3 mètres 50 de hauteur. - A quelques mètres au nord et dans l'angle du même champ, deux dolmens inclinés. - Au midi du champ ci-dessus, traces de trois dolmens, dans le placitre de Tronvel."*

Chatellier, 1881-c : *"A 800 mètres au sud de Kervintic est le village de Tronwel. Le sol de ce village est couvert de monuments mégalithiques divisés en deux groupes. L'un, celui de Goarem-ar-Chorriquet [Quélarn], et l'autre celui de Parc-ar-Foëneg.*

[Description de Quélarn]

Le deuxième groupe de monuments mégalithiques de Tronwel, celui de Parc-ar-Foëneg, à 400 mètres sud du menhir de Kervintic, composé de cinq chambres à ciel ouvert et de deux dolmens, a aussi son menhir, bloc granitique haut de 3m,50, large de 2m,30 et épais de 0m,50, dont l'orientation des deux faces les plus larges est E.-N.-E. et O.-S.-O.

La tranchée que nous avons pratiquée au pied de ce menhir ne nous a rien donné ; ce qui n'est pas surprenant, ce monument s'élevant dans un champ cultivé de temps immémorial."

Chatellier, 1882-c : *"Des deux menhirs de Tronwel, l'un ne nous a rien donné, tandis qu'au pied de l'autre nous avons recueilli, sous une grande dalle de plus d'un mètre de long, posée à 40 centimètres au-dessous de la surface du sol, quelques morceaux de poterie, des éclats de silex, la moitié, bout du tranchant, d'une petite hache polie en fibrolithe, et de très nombreux fragments de charbon.*

Chatellier, 1907, p. 311-312 : "[menhir de Quélarn].

Autre menhir de 3 mètres 50 centimètres de haut sur 2 mètres 30 centimètres de large et 0 mètres 50 centimètres d'épaisseur, également sur terres dépendant du village de Tronwal, il est à 400 mètres au Sud du menhir de Kervintic."

Guénin, 1934 : *"1982. - L'allée des Korrigans de Plobannalec. Com. de Plobannalec, cant, de Pont-l'Abbé. A Tronwal, un dolmen à galerie et vingt-sept chambres à galeries, formant le groupe mégalithique le plus important de tout le département, se trouvent dans la lande dite « Goarem ar Chorriquet. »"*

Le Goffic, 1997 : *"Cependant elle rappelle le dessin d'un carré et de ses diagonales trouvé par P. du Chatellier dans l'une des chambres du dolmen de Tronvel en Plobannalec (Finistère) (Martin, 1909)."*

Giot, 1997-b, p. 63-64 : *"À mi-chemin du bourg, à l'ouest de la D 102, les « dolmens » de Kervignon (terrain de sports) et de Kervadol (dans un bois) sont réduits à la partie formant « trilithe » des dolmens à chambre compartimentée. Pour bien comprendre ce dont il s'agit, il faut voir les monuments entre Tronval et Quélarn ; actuellement, le dolmen et le menhir de Tronval sont dans des friches embroussaillées. Par contre l'ensemble de Tronval ouest, qu'on dit de Quélarn, a été acquis par le département et est présenté au public (voir le plan affiché) ; il comprend dans un long cairn formé d'éléments juxtaposés ceinturés par des murets de pierres sèches (non visibles), six sépultures à chambre compartimentée. Leurs avant-couloirs sont à maçonnerie en pierres sèches (non visibles), les arrière-couloirs ont des dalles verticales. Comme pour toutes les sépultures compartimentées de la région, c'est la dernière paire de dalles verticales du couloir,*

formant en même temps paroi des premiers compartiments, et à sommet en pente vers l'entrée, qui portait la seule et symbolique table de couverture, donc posée inclinée : ici, c'est seulement la sépulture B, la seconde à partir de l'est, qui la conserve (les « trilithes » de Kervignon et Kervadol sont d'autres exemples, justement). Les pierres manquantes sont dues à une exploitation en carrière à l'époque médiévale (mais les fosses de fondation de toutes les dalles verticales manquantes ont été retrouvées). Les chambres A, B, C, C et D sont à quatre compartiments autour d'un espace central prolongeant le couloir ; la plus occidentale, E, est énorme (9 m sur 9 m), et comprenait six compartiments, cas unique connu. On conçoit, surtout avec la mauvaise qualité du granite local, que la couverture devait être en matériaux d'origine végétale, et pas en pierres.

Par-devant le cairn, il y a un intéressant petit menhir qui fait partie du système."

Galliou, 2009-b : "le dolmen de Trouval recelait de la sigillée du second siècle, de la céramique d'Argonne du 4e siècle et des monnaies du 4e siècle apr. J.-C. (non décrites)."

TREFFIAGAT

● Chapelle de Saint-Fiacre – menhir

Flagelle, 1878 : "A 600 mètres au nord de la chapelle de Saint-Fiacre, menhir à peu près rond, de 1 mètre 50 de hauteur et de 1 mètre de diamètre."

● Kelareun / Kervarc'h

Berrou, www.treffiagat.fr : "Malgré la destruction totale des monuments mégalithiques de **Kervarc'h**, de **Kelarun**, de Penhars [...]".

Remarque : les villages de Kervarc'h et de Kelarun sont mitoyens. Nous ignorons à quels monuments l'auteur fait ici référence.

● Kersaux – tumulus

X : 108,225 ; Y : 2331,425

Parcelle 363, section B (1981)

Carte archéologique : 29 284 0005

Chatellier, 1907, p. 325-326 : "Tumulus de 20 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut au Sud du village de Kersaux, entre le village et la mer, près des dunes. Dans ce tumulus, sous un amoncellement de pierres destiné à protéger la sépulture, nous avons rencontré sur le roc du fond un coffre en pierres fait de 6 dalles posées de champ en terre, mesurant intérieurement 1m70 de long, orienté Est-Ouest ayant 0m45 de largeur à l'extrémité Est et 0m36 de largeur à l'extrémité Ouest. Il était recouvert de 3 dalles juxtaposées. A l'intérieur était une terre onctueuse semblant indiquer la décomposition d'un corps, près duquel il n'y avait aucun mobilier. Dans les terres du tumulus nous avons recueilli 2 percuteurs et 2 éclats de silex. Fouille du 5 juin 1899."

Kérébel, Carte archéologique : monument de l'Age du Bronze.

● Kervéol – dolmens

Bénard et al., 1921 : "Restes de trois dolmens" (site n° 97) ; très app. en X : 105,135 et Y : 2333,995.

● Kervillogan (Kervilloc) – tombes à couloir

X : 105,575 ; Y : 2334,170

Parcelle 1203, section A (1981)

Carte archéologique : 29 284 0003

Chatellier, 1877-a : "A deux cents mètres de là, en effet, à l'issue du village de Kervilloc, nous en trouvons un autre non moins considérable, mais se développant du nord-est au sud-ouest. En partie détruit, il se compose encore cependant d'une galerie à dolmen donnant accès à deux chambres à ciel ouvert, l'une à

droite, l'autre à gauche de la galerie, d'un grand nombre de pierres disséminées sur un espace de 60 mètres environ et enfin de deux nouvelles chambres.

Ces quatre chambres faites, comme dans le monument de Pen-ar-Menez, de mégalithes posés de champ, ont les dimensions suivantes : 1m 30 sur 2m, 4m 90 sur 2m 65, 2m 10 sur 2m 95, et 3m 50 sur 4m. Ces chambres avaient une profondeur moyenne de 1m20; elles étaient remplies de décombres et dallées de pierres plates ; nous avons rencontré partout sur le dallage des fragments de charbon, des tessons nombreux, des silex éclatés et plusieurs percuteurs. Deux d'entre elles contenaient aussi de ces petits coffres en pierre semblables à ceux de Pen-ar-Menez, près desquels étaient déposés les vases dessinés figures 5,6 et 7, planche IV, et le marteau en trapp (figure 4, planche V) ; ces objets étaient protégés par des pierres disposées autour et s'arc-boutant en voûte au-dessus. L'un de ces vases (figure 6, planche IV), en forme de calotte, est muni sur la panse d'un petit appendice percé d'un trou pouvant laisser passer un fil pour la suspension.

Dans une autre de ces chambres, j'ai relevé les vases dessinés figures 2 et 3, planche V, remarquables par leurs petites dimensions, et la hache en fibrolite rouge, figure 4, planche V.

A trois cents mètres sud de ce second monument et à égale distance de celui de Pen-ar-Menez, sur un plateau inculte nommé Menez-Penhars, dépendant également du village de Kervilloc, il en existait un troisième dans le genre des deux précédents et formant avec eux un ensemble qui indique, pour l'époque néolithique, un centre nombreux de population. Malheureusement, celui-ci est presque détruit ; des pierres isolées en indiquent l'importance et deux chambres seulement, communiquant avec une galerie aujourd'hui découverte, ont échappé à la destruction.

Fouillées avec soin, elles m'ont fourni des constatations analogues à celles ci-dessus consignées : chambres comblées de pierres et de terre, dépôt sur les dalles de tessons, de cendres mêlées de charbons, parmi lesquelles j'ai recueilli une pendeloque en grès rouge percée pour la suspension (figure 5, planche V), et un objet assez curieux (figure 6, planche V) en schiste, creusé assez profondément en forme de cuillère et paraissant avoir eu un assez long usage, peut-être destiné à délayer des couleurs pour le tatouage."

Chatellier, 1907, p. 325 : "A Kervilloc, à 600 mètres au Nord du bourg, vaste nécropole, composée de dolmens et de chambres à ciel ouvert. Explorée en 1876, nous y avons trouvé des vases apodes, un casse-tête percé d'un trou d'emmanchement, des pendeloques, un godet en oligiste, des pointes de silex, des percuteurs et des pierres à concasser le grain. (Musée de Kernuz)."

Bénard et al., 1921 : "Restes de trois dolmens à Leslaé" (site n° 85), app. en X : 105,885 et Y : 2334,425.

L'Helgouac'h, 1965, p. 152 : "Le site de Kervillogant (Tréffiagat) a livré un très bel ensemble de poteries chasséennes, notamment une écuelle en calotte sphérique avec une anse horizontale en « bobine » ou en « trompette » (fig. 57, 5) et des vases à carène basse (fig. 57, 6 et 7) (Du Chatellier, 1877)."

Berrou, www.treffiagat.fr : "A 200 m des sépultures de Penn ar Menez, celles de Kervillogant étaient tout aussi vastes. On reconnaît encore, derrière les habitations, un dolmen parmi les broussailles. Comme le monument précédent, il est difficile d'accès, pas vraiment balisé pour les visiteurs intéressés.

Du Châtellier a décrit une galerie à dolmen accédant à 2 chambres à ciel ouvert ; oui comme on le sait depuis, effondrées et pillées ! Un grand nombre de larges pierres disséminées sur 60 m témoignait de l'importance du monument.

Deux autres chambres apparurent sous les déblais. Nous retrouvons ici les mêmes caractéristiques qu'à Penn ar Menez : dallage des chambres, deux petits coffres, présence de vases ornés, de percuteurs, de tessons variés, des charbons, des silex, une hache en fibrolite rouge, bref tout ce qui était nécessaire pour vivre dans l'au-delà !

Néanmoins dans cette ruine, Du Châtellier découvrit une structure de pierres disposées en voûte en s'arc-boutant au-dessus d'une chambre, mais en partie ruinée. Cela nous renseigne aujourd'hui sur la façon dont étaient construits les plafonds des chambres pour protéger les défunts disposés sur le dallage. C'était en somme la technique de l'encorbellement semblable à celle du grand Cairn de Barnenez en Plouezoc'h, semblable aussi à celle, plus récente, des tombeaux de la Grèce archaïque."

● **Léhan (marais) – menhir**

X : 105,925 ; Y : 2331,030 ; Z : 5

Parcelle 1489, section C (1981)

Carte archéologique : 29 284 0002

MH : "*Lehan - Menhir de Lehan et bande de terrain de 2 m de largeur autour (cad. P 1078) : classement par arrêté du 6 mars 1923*"

Carte postale :

Flagelle, 1878 : "*Menhir de 2 mètres de hauteur, au-dessus de l'eau, dans l'étang de Kerloc'h, au sud de Léhan.*"

Chatellier, 1881-c : "*Ce menhir, à l'issue du village de Léchiagat, est impossible à explorer, parce qu'il se trouve aujourd'hui dans un bas-fond marécageux qui ne dessèche jamais.*"

Chatellier, 1907, p. 324 : "*Menhir de 3 mètres de haut, dans le marais de Lestiala*" (ce lieu-dit se trouve dans la commune de Plomeur)

Guénin, 1934 : "*1988. - Le menhir-église de Leuhan. Com. de Trefflagat, cant. de Pont-l'Abbé. Dans l'étang de Leuhan, récemment desséché, se dressait un menhir. « Les anciens se réunissaient autour le dimanche, car c'était pour eux comme une église. » (D'après Bargain, du village de Lechiagat, 1928.)*"

Caillon, Riou, 1980, p. 37 : "*Le menhir de Léchiagat est dans un marécage dû au cordon littoral actuel. Le déplacement du cordon par la poussée des vagues est un phénomène lent et qui ne s'arrêtera que lorsque le sable butera contre l'ancienne surface marine à quelques centaines de mètres plus au nord. Le menhir sera alors en mer. Il est donc un témoin des positions successives du cordon littoral et il fut érigé à une époque où le marais qui en résulte était plus au large.*"

Burl, 1987 : "*54 Léchiagat, Léhan. Menhir 25 km sud-sud-ouest de Quimper. 8,5 km sud-sud-ouest de Pont l'Abbé. Prendre au sud de Treffiat la D 153. Quand, 1 km plus loin, la route principale tourne à droite, continuer tout droit. La route atteint ensuite la côte et tourne à droite. Le menhir est à 100 m. sur la droite, dans un terrain très marécageux. Cette grande dalle de granite a été découverte quand le lac de Léhan fut drainé à la fin du XIXe siècle Orienté selon un axe nord ouest-sud est, il mesure environ 5 m de haut et 5 m de large. Il offre grossièrement la forme d'un écusson. Son côté Est est vertical mais l'arête Ouest est nettement concave. Deux pointes de flèches en silex ont été trouvées à proximité.*"

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 128 : "*La montée du niveau marin depuis la construction des mégalithes en a noyé quelques-uns et en a placé d'autres les pieds dans l'eau, comme celui de Leuhan en Treffiat. En arrière du cordon de dunes, cette large pierre baigne dans les eaux d'un étang de mer dont le niveau varie suivant les saisons et la pluviosité. On le voit ainsi se dresser parfois au-dessus d'une surface aquatique unie et tranquille, et dans ce cas on ne peut guère l'atteindre qu'en barque, parfois au contraire s'environner d'un peuple de joncs qu'avec un peu de hardiesse, d'agilité et une excellente paire de bottes un curieux peut franchir jusqu'au pied du monument.*

Il est d'une dissymétrie très accentuée. Étroit lorsqu'on le voit par la tranche, il révèle à 90° de là une masse qui, montant d'une base très longue vers un sommet arrondi, mais court, présente un côté abrupt et une ligne douce. C'est dire qu'à bien des égards il montre une originalité évidente. Les âmes romantiques y verront peut-être un visage de femme tendu vers le ciel, extrayant ses longs cheveux de l'eau et de la vase où son corps est retenu, sorte de dame blanche des marais, ou bien encore sirène, déesse de ces lieux où se mêlent la terre et l'eau.

Le caractère religieux du monument était, à n'en pas douter, nettement perçu naguère encore. En 1928, un certain Bargain, du village de Lechiagat, rapporta à Georges Guénin que « les anciens se réunissaient autour le dimanche, car c'était pour eux comme une église ». Que voulait-il dire par là ? Qu'il avait connu des vieillards qui lui accordaient une vénération païenne ? Ou bien que ces mêmes ancêtres conservaient l'image d'un temps où il en était ainsi ? Ou encore que, jadis, les bâtisseurs de cette même pierre avaient voulu en faire le signal de leur temple ? On ne peut savoir à quel échelon du temps l'informateur plaçait ce souvenir."

Giot, 1997-b, p. 63 : *"Dans le marais de Léhan, près de Léchiagat, on voit un menhir entouré d'eau, et qui est planté plus bas que les hautes mers actuelles."*

Berrou, www.treffiagat.fr : *"Haut de 4 m environ et large à la base de 3 m, il trône curieusement au milieu des roseaux de l'étang de Léhan, toponyme qui a donné son nom au village voisin. Il a été protégé et préservé de la destruction si près des habitations grâce à sa situation exceptionnelle qui en fait un monument connu même des archéologues étrangers à la Bretagne.*

Il est évident que ce menhir a été mis en place lorsque les conditions de relief étaient différentes de celles d'aujourd'hui.

On sait par l'existence de plusieurs menhirs du département du Finistère en partie immergés dans la mer que le niveau de celle-ci était au néolithique de 4 à 5 m plus bas que celui de nos jours. A la hauteur visible au-dessus de l'étang, il faut donc ajouter au menhir de Léhan plus d'un mètre immergé, une certaine épaisseur de vase et de tourbe aquatiques et un enfoncement d'au moins d'un mètre dans son vieux sol d'origine ce qui peut lui donner une belle hauteur de 6 m.

Erigé autrefois le long d'un tout petit ruisseau qui se déversait dans l'anse de Léhan, il indiquait comme beaucoup de menhirs isolés, un endroit sacré, une source probablement.

A l'évidence, il n'a pas été possible de fouiller à ses pieds.

Au cours d'un rituel lors de la cérémonie de son érection, on a pu y déposer quelques objets, hache polie, outils de silex, poteries etc.

Ce menhir original est protégé et classé.

C'est un témoin assuré de la variation du niveau de la mer au cours des millénaires même s'il n'est qu'immergé en eau douce. En effet, l'étang de Léhan doit son existence au cordon dunaire formant un barrage à l'écoulement naturel de l'eau du petit ruisseau vers la mer.

Autrefois, le cordon littoral et l'étang devaient se situer plus en aval dans la mer actuelle, sur les rochers découverts ; à preuve les larges épaisseurs de tourbe qui apparaissent dans la grève et qui étaient tout simplement le fond de l'étang, alors plus avancé. Voilà un témoin de la lente et déjà ancienne submersion progressive des côtes basses bretonnes."

● **Le Reun – menhir**

X : 107,450 ; Y : 2331,350

Parcelle 1137, section B (1981)

Carte archéologique : 29 284 0004

MH : *"Squividan - Menhir (cad. B 1138) : classement par décret du 4 novembre 1975"*

Flagelle, 1878 : *"Au midi du placitre du Rhun, et à 600 mètres à l'est de la chapelle de Saint-Fiacre, menhir de 6 mètres de hauteur et 2 mètres 50 de largeur."*

Chatellier, 1879-b : *"A cent mètres de ce tumulus, sur le même plateau, un peu sur la déclivité, est un magnifique menhir de 18 pieds de haut, de 7 pieds de large et de 3 pieds d'épaisseur à la base. C'est un des plus beaux menhirs que nous ayons dans le canton de Pont-Labbé. Il étonne là où il est placé au milieu des rochers dont la pointe émerge du sol partout autour de lui.*

Il était intéressant de savoir de combien cette masse enfouie en terre.

Pour le dresser, ainsi que nous l'a appris l'exploration que nous avons faite à sa base, les populations qui l'ont élevé ont dû creuser le roc et y faire une excavation d'environ trois pieds de profondeur. Ont-elles pu y arriver avec des instruments en pierre ? Je pense que non : le concours d'instruments en métal leur a probablement été nécessaire, et je me demande même si des instruments de bronze ont suffi à cette besogne. Je dois cependant dire que la roche se présente par couches horizontales, circonstance qui a dû en faciliter l'extraction.

L'excavation faite dans le roc a environ 10 pieds de large, sur 14 de long et 3 de profondeur. La base du monolithe va en s'élargissant, ce qui lui donne une grande solidité, quoiqu'elle soit peu profondément enfouie. Il est présumable, du reste, que ce bloc a dû être pris sur les lieux, car on comprendrait difficilement qu'il ait pu être amené de loin dans un pays qui, sans être très-accidenté, est coupé par un grand nombre de petits ravins plus ou moins marécageux.

L'exploration que nous avons faite au pied de ce menhir n'a pas été sans quelques difficultés, parce que, une fois dressé, on a entassé et serré autour de sa base, dans l'excavation creusée pour le recevoir, quantité de

pierres. Elle nous a fourni, en outre, de grossiers fragments de poterie du genre de ceux recueillis dans le tumulus voisin, deux percuteurs, quelques éclats de silex et deux flèches à tranchant transversal, dessinées sous les N° 12 et 12, celle N° 12 en silex et l'autre, finement retouchée sur les bords, en quartz d'un blanc opaque veiné de lilas.

Ces deux instruments, qu'on est convenu d'appeler flèches à tranchant transversal, et dont l'usage n'est peut-être pas encore bien incontestablement établi, reposaient au fond de la tranchée faite pour recevoir le menhir, parmi des terres noires mêlées de restes de charbon. Je ne sais si je m'abuse, mais je crois que ce sont les premières recueillies en Bretagne, tout au moins dans le Finistère. A ce point de vue, elles ont pour nous un grand intérêt.

Appartiennent-elles à l'époque préhistorique proprement dite, telles que celles recueillies, en si grand nombre, par M. de Baye, dans les grottes de la Marne, ou plutôt ne devons-nous pas ici les reporter à une époque contemporaine de celle des objets exhumés du tumulus voisin, où nous avons constaté, au fond de la chambre, la présence d'un fragment de bronze ? Je pencherais volontiers vers cette dernière opinion, d'autant que, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, il me semble difficile qu'avec des instruments en pierre, on ait pu faire dans le roc l'excavation nécessaire pour recevoir la base de notre menhir."

Chatellier, 1881-c : *"À 100 mètres du tumulus du Run, sur le même plateau rocheux, un peu sur la déclivité, est un magnifique menhir de 18 pieds de haut, de 7 pieds de large et de 3 pieds d'épaisseur à sa base.*

C'est un des plus beaux menhirs que nous ayons dans le canton de Pont-l'Abbé. Il étonne là où il est placé, au milieu de rochers dont la pointe émerge du sol partout autour de lui (fig. 30).

Pour le dresser, ainsi que nous l'a appris l'exploration faite à sa base, les populations qui l'ont élevé ont dû creuser le roc et y faire une excavation d'environ 3 pieds de profondeur. Ont-elles pu y arriver avec des instruments en pierre ? Je pense que non. Le concours d'instruments en métal leur a probablement été nécessaire.

Je dois cependant dire que la roche se présente par couches horizontales, circonstance qui a dû en faciliter l'extraction.

L'excavation faite dans le roc a 10 pieds de large sur 14 de long et 3 de profondeur. La base du monolithe va en s'élargissant, ce qui lui donne une grande solidité quoiqu'elle soit peu profondément enfouie. Il est présumable, du reste, que ce bloc a dû être pris sur les lieux; car on comprendrait difficilement qu'il ait pu être amené de loin dans un pays qui, sans être très-accidenté, est coupé par un grand nombre de petits ravins plus ou moins marécageux.

L'exploration que nous avons faite au pied de ce monument n'a pas été sans quelque difficulté, parce que, une fois dressé, on a entassé et serré autour de sa base, dans l'excavation creusée pour le recevoir, quantité de pierres. Elle nous a fourni, outre de grossiers fragments de poterie, deux percuteurs, quelques éclats de silex et deux flèches à tranchant transversal, dessinées sous les nos 31 et 32, celle du n° 32 en silex, et l'autre, finement retouchée sur les bords, en quartz d'un blanc opaque veiné de lilas.

Ces deux instruments, communément appelés flèches à tranchant transversal, et dont l'usage n'est peut-être pas encore bien incontestablement établi, reposaient au fond de la tranchée faite pour recevoir le menhir, parmi des terres noires mêlées de restes de charbon le long de sa face sud. Ce sont avec celle recueillie par moi dans la vaste nécropole de Lesconil, les premières trouvées dans le Finistère. À ce point de vue elles ont pour nous un vif intérêt. Appartiennent-elles à l'époque préhistorique proprement dite, telles que celles recueillies, en si grand nombre, par M. J. de Baye, dans les grottes de la Marne, ou plutôt ne devons-nous pas les reporter à une époque contemporaine de celle des objets exhumés du tumulus voisin, ou nous avons constaté, au fond de la chambre, la présence d'un fragment de bronze ? Je pencherais volontiers vers cette dernière opinion, d'autant qu'ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, il me semble difficile qu'avec des instruments en pierre on ait pu faire dans le roc l'excavation nécessaire pour recevoir la base du menhir, et d'autant plus encore que la jolie flèche à tranchant transversal, par moi exhumée de la nécropole de Lesconil, l'a été dans un milieu d'où sont sortis haches et poignard en bronze."

Chatellier, 1882-c : *"Des deux menhirs de la commune de Tréfiagat, un seulement, celui du Run, a pu être exploré, l'autre se trouvant aujourd'hui au milieu d'un marais qui ne se dessèche jamais.*

Ce menhir, celui du Run, se dresse auprès d'un tumulus qui a autrefois enveloppé une allée couverte. C'est un des plus beaux menhirs du canton de Pont-l'Abbé. Élevé sur un plateau rocheux, on a dû y creuser, à grande peine sans doute, une excavation pour le recevoir. L'exploration que nous avons faite à sa base nous a donné quelques fragments de poterie grossière, deux percuteurs, deux flèches à tranchant transversal et quelques éclats de silex, tous objets recueillis parmi une terre noire mêlée de morceaux de charbon."

Chatellier, 1907, p. 324-325 : *"Menhir de 6 mètres de haut sur 1m60 de large et 1 mètres d'épaisseur, à Ker-ar-Run, au milieu des édifices, sur un plateau rocheux. Dans l'exploration faite à sa base, qui est enchassée dans le roc, nous avons recueilli 2 flèches en silex, à tranchant transversal. (Musée de Kernuz)."*

Caillon, Riou, 1980, p. 27 : *"Le menhir du Run : Devant vous, un fort cordon de gros sable, et plus près, une zone basse de prairies mal drainées. Le menhir est élevé sur une surface d'érosion due à la précédente transgression. C'est une pierre de six mètres trente encore très fruste. Ce serait donc un menhir relativement ancien dans le Néolithique. Il est possible qu'il ait été arraché aux rochers un peu plus élevés qui forment une falaise morte, sur la gauche, en regardant la mer. De grandes cassures favoriseraient encore l'extraction."*

Burl, 1987 : *"Le Reun, Treffiagat Menhir 25 km sud-sud-ouest de Quimper ; 8 km sud de Pont-l'Abbé. Sortir de Treffiagat par la D 153 au sud. 300 m plus loin, au carrefour de Kergroez tourner à gauche. Parcourir 1 200 m et tourner de nouveau à gauche puis, 300 m plus loin, à droite. Le menhir est au sud d'un virage dans un chemin près de la ferme.*

C'est un remarquable pilier de granite, aux arêtes vives, haut de 5.50 m, et dont la face principale regarde au sud vers la mer. Cette colonne rectangulaire, effilée au sommet et orientée selon un axe est-ouest, est située au bord d'une terrasse. A proximité on a trouvé de la céramique, des éclats de silex et des pointes de flèches."

Giot, 1997-b, p. 63 : *"Plus à l'est, au village du Reun, on a un beau menhir posé sur le rocher."*

Chauris, 2004a : *"La lithologie des menhirs est diverse à l'image des différents faciès du massif granitique. Le cas le plus répandu est représenté par le faciès à gros grain qui, comme on l'a vu, correspond à la variété dominante du pluton. A ce type appartiennent Kerscaven, les trois menhirs de Kerfland, Le Reun, Kernevez, Quelarn..."*

Chauris, 2004a : *"Plus souvent, les altérations paraissent postérieures à la mise en place. [...] Les fissures verticales du Reun expliquent son amincissement sommital."*

Berrou, www.treffiagat.fr : *"Le Menhir : Avec ses 6 m de haut, ses 2,60 m de largeur à la base, c'est l'un des plus beaux du Pays Bigouden. Avant que des habitations, même nouvelles curieusement autorisées à se construire autour de lui, ne le masquent dans le paysage, il pouvait comme on a pu le dire, servir de repère à la navigation des anciens âges. Il n'en est rien, les premiers navigateurs de l'Antiquité étaient bien plus jeunes que lui !*

Situé au sommet d'une ancienne falaise morte de 7-8 m de hauteur, il domine la petite plaine littorale qui le sépare de la mer. Le toponyme Le Reun désigne d'ailleurs, tertre, éminence rocheuse, en langue bretonne.

Le rocher à nu apparaît partout au sommet de l'ancienne falaise. Il s'agit d'un granite très dur à deux micas, raboté et poli par l'érosion de la mer. Les mêmes roches apparentes souvent planes apparaissent en de multiples endroits du Pays Bigouden Sud à la même altitude, Kerléguer, Kellarun, Saint-Trémeur, Poulguen, Lesconil etc.

C'est sur cette plateforme rocheuse que les hommes préhistoriques ont choisi de planter leur menhir, curieusement dans une anfractuosité étroite naturelle profonde d'un mètre environ.

Point ne fut besoin d'aller loin chercher le matériau. Il est exactement le même que le socle voisin. Des traces de découpage ou d'arrachement apparaissent sur un bloc naturel, travail probablement réalisé à l'aide de coins de bois gonflés d'eau, selon une technique déjà connue des néolithiques. Il était rare d'ailleurs qu'un bloc naturel ait pu servir sans retouche à faire un menhir. Celui du Reun montre deux faces différentes ; celle du Sud est couverte de mini-formes d'érosion, celle du Nord est plus brute. L'orientation du menhir, en effet, dans sa grande largeur est orientée quasi-exactement W-E, orientation somme toute facile à trouver même à l'époque de sa mise en place.

Paul du Chatellier, archéologue du 19^{ème} siècle, domicilié au château de Kernuz en Pont l'Abbé s'est permis, sans grand risque, il est vrai, d'enlever les pierres de calage et de bourrage placées par les néolithiques dans l'anfractuosité. Tout au fond dans la terre noire, il a recueilli deux éclats trapèzoïdaux, l'un en silex, l'autre en quartz que l'on a nommés plus tard « pointes de flèches tranchantes », les premières de ce type découvertes en Bretagne.

Poursuivant sa fouille, Du Châtellier a découvert au fond de l'excavation des charbons de bois, c'est à dire des restes de bois incomplètement brûlés, quelques autres éclats de silex informes, deux percuteurs et des fragments grossiers de poterie néolithique.

L'archéologue a ainsi pu vérifier que l'érection du menhir avait été accompagnée d'un rituel au cours d'une cérémonie mobilisant tous les habitants des alentours.

On a su depuis peu que des voisins d'aujourd'hui, incrédules sur l'authenticité du menhir, ont utilisé pour s'en assurer leurs moyens mécaniques et motorisés modernes. Mission accomplie ! C'est vraiment, selon eux, une pierre plantée... pour ceux qui pouvaient en douter.

Quel était le rôle de ce menhir isolé ? On a pu vérifier qu'il était situé à proximité d'une source ressortant de la roche, source qui ne se tarit jamais puisqu'on l'a constaté au cours de la sécheresse de l'été 1976. D'ailleurs, cette année là, un maraîcher voisin a transformé la fontaine en réservoir à eau pour alimenter ses serres. Le menhir du Reun avait donc la même fonction que celui de Léhan.

On pourrait penser aujourd'hui que l'eau sortant de terre est décelable par de multiples indices en particulier végétaux, et que point n'était besoin d'un menhir, surtout pour des hommes du néolithique très proches de la nature. Certes, mais ce monument devait signifier la sacralisation du lieu dans laquelle était comprise celle du culte de l'eau.

Le Reun, éminence sur une longueur de 100 m de rochers apparents, recèle des richesses archéologiques exceptionnelles, uniques en Bretagne même. D'abord une allée couverte fouillée en 1882 par Du Châtellier et aujourd'hui ruinée, puis surtout des milliers de cupules creusées dans la roche qui donnent au site son caractère sacré signalé par le menhir."

● **Le Reun – tumulus renfermant un dolmen en V**

X : 107,450 ; Y : 2331,350

Parcelles 1137 et 481, section B (1981)

Carte archéologique : 29 284 0004

Flagelle, 1878 : "A 100 mètres à l'est de ce menhir, restes de dolmens et de tumulus."

Chatellier, 1879-b : "Au sud du bourg de Tréfiagat, sur le haut d'un coteau rocheux dont le pied vient en pente douce plonger dans la mer, est situé le village du Run. Au milieu des habitations de ce village, posé sur le roc, se trouve le tumulus dont nous allons rapporter l'exploration.

Ce tumulus, fortement écrêté, laisse voir les extrémités de pierres mises de champ, formant une galerie orientée E. S. E.- O. N. O., aboutissant à une chambre placée à son extrémité O. N. O. Chambre et galerie sont aujourd'hui découvertes, sans qu'il me soit possible de dire si en a toujours été ainsi. Je pense toutefois le contraire, et il est probable que si les tables qui les recouvraient n'existent plus aujourd'hui, c'est qu'elles ont été mises en morceaux par la pioche du maçon et ont dû servir à édifier quelques-unes des maisons voisines. C'étaient là, en effet, des matériaux d'une extraction trop facile, pour être négligés en pareille occasion.

Ce n'est pas sans peine que j'ai obtenu l'autorisation d'explorer ce tertre : les habitants du village craignaient les repréailles des korricks, race de nains doués d'un pouvoir surnaturel, et passant, dans l'esprit de nos paysans bas-bretons, pour être les constructeurs de nos monuments mégalithiques, quelque gigantesques qu'ils soient. Aujourd'hui encore, disent-ils, ils hantent, la nuit, les monuments qu'ils ont construits et savent se venger de ceux qui osent les violer.

Depuis mon exploration, j'ai reçu les plaintes d'un des habitants du village du Run, qui me dit que, comme il l'avait prévu, les chorriquet depuis que j'avais violé leur demeure, s'introduisaient la nuit dans son écurie, et, s'en prenant à ses chevaux, les malmenaient si bien que le matin il les trouvait couverts de sueur. Depuis quelques jours, cependant, ils semblaient leur laisser quelque répit, et ce parce qu'il avait appendu, à l'une des poutres de son écurie, un chapelet de coques d'œufs de poule, avec lequel les chorriquet savent prendre grand plaisir à jouer. Je voulus lui faire comprendre que ses chevaux avaient probablement éprouvé quelque malaise dont ils étaient remis, et que son chapelet de coque d'œufs n'y était pour rien. Peu convaincu, il me quittait en me prédisant que, une fois ou l'autre, j'aurais maille à partir avec ces malins esprits.

Posé sur un plateau dominant le littoral de la pointe de Penmarc'h, au village de Lesconil, notre tumulus est à 600 mètres de la mer. Fait de terres rapportées, auxquelles, sont mêlées quelques pierres de petites dimensions, il mesure vingt mètres de diamètre et a encore aujourd'hui 1m30 d'élévation.

Attaquant la butte par son extrémité O. N. O., nous sommes de suite entrés dans la chambre C (Voir le plan), terminé à l'O. N. O. par un grand bloc de deux mètres de long, posé de champ. La vidant avec soin des terres qui l'encombraient, nous avons reconnu qu'elle est fondée sur le roc et a une profondeur moyenne de 80 centimètres. Ses côtés sont formés de grandes pierres posées de champ, sauf un, fait de petites pierres placées l'une sur l'autre, sorte de muraille en pierres sèches.

Dans cette chambre, nous avons recueilli, outre quelques fragments de poterie, deux percuteurs, une pierre à concasser le blé, et un certain nombre d'éclats de silex pyromaque. Près du fond, nous avons constaté une couche, de 10 centimètres d'épaisseur, d'une matière noirâtre excessivement fine, que nous croyons être de la cendre remplie de débris de charbon. Dans cette couche, nous avons relevé un petit objet en bronze qui, dans un état de complète décomposition, est tombé en poussière dès que nous l'avons touché.

Dirigeant notre exploration vers l'E. S. E., nous ne tardons pas à nous heurter à une pierre S, formant seuil, posée de champ et fermant l'entrée de la chambre C.

Franchissant ce seuil et continuant à nous diriger vers l'E. S. E., nous entrons dans une seconde chambre C, beaucoup plus petite que la première, fermée comme elle par une pierre S', posée de champ, formant seuil. Les deux autres côtés de cette chambre sont faits par de petites pierres posées l'une sur l'autre et maçonnées à sec.

Dans cette chambre, nous relevons, outre quelques fragments de poterie grossière, mal cuite, une belle lame éclat en silex, dessinée grandeur naturelle, sous le N° 1, dans notre planche de dessins, et un grattoir en silex du type de celui dessiné sous le N° 6. Près du fond, qui est formé par le roc, -comme dans la galerie, nous trouvons, mêlés à des terres noirâtres, de nombreux fragments de charbon. Franchissant le seuil de cette seconde chambre, nous entrons dans la galerie proprement dite G. Cette galerie, d'une largeur moyenne de 1m 40, n'a pas moins de 8m 50 de long. Ses côtés sont formés de pierres posées de champ, dont quelques-unes ont jusqu'à 2m 40 de long, sauf en A et B, où ils sont faits avec de grandes pierres posées à plat l'une sur l'autre, celles du dessus ayant de grandes dimensions. En E, la muraille latérale est construite en petites pierres maçonnées à sec.

Cette galerie, comme les chambres, était remplie de pierre et de terre, parmi laquelle nous trouvons de nombreux fragments de charbon et de poteries grossières, quelques percuteurs, un fragment de celt en diorite, un galet en partie usé de façon à faire un tranchant à l'une de ses extrémités quantité d'éclats de silex.

Arrivés aux points V et V', nous rencontrons, près des parois de la galerie, deux vases, l'un à fond rond, posé l'orifice, dessiné sous le N° 2, et l'autre à fond plat, dessiné sous le N° 3, posé sur le fond. Ces vases, faits à la main, sont en poterie très-grossière et mal cuite, celui à fond rond surtout. L'autre, d'une pâte plus fine et plus serrée, est d'une forme assez élégante ; il était malheureusement écrasé sous le poids des pierres et des terres qui le recouvraient. Ces deux vases étaient placés sur le roc, près d'une épaisse couche de cendre ou de terre noire excessivement fine, mélangée à de nombreux restes de charbon, dans laquelle nous avons recueilli deux points de flèche, dessinés sous les N° 4 et 5 un petit grattoir finement retouché, reproduit sous le N° 6.

Poursuivant notre exploration en allant vers l'E.S.E., nous ne tardons pas à trouver les débris d'un grand vas fond plat d'une poterie très-épaisse qu'il nous a été impossible de reconstituer entièrement, et enfin, un peu plus loin, en V", une deuxième écuelle à fond rond, à peu près de la même dimension que celle dessinée sous le N° 2 et, comme elle, posée sur l'orifice, au milieu de cendres, parmi lesquelles nous recueillons une pointe en silex, reproduite sous le N° 7.

Enfin, en F, au côté opposé de la galerie, nous avons relevé une très-belle pendeloque, faite d'une pierre jaune transparente légèrement veinée, que je crois être une onyx. Cette pendeloque, dessinée sous le N°8, est très-habilement percée et forme, ici du moins, un bijou rare dans les monuments du genre de celui qui nous occupe. Près d'elle était une deuxième pendeloque en silex, naturellement percée, et deux pointes de flèche barbelées dont on ne saurait trop admirer la perfection de la taille. L'une d'elles, la plus petite, reproduite N° 9, est en silex jaune, et l'autre, plus grande N° 10, est en quartz bleu. Cette dernière est malheureusement incomplète; la pointe manque, et quelque soin que nous ayons pris de tamiser toutes les terres qui l'environnaient, nous n'avons pu la retrouver.

Ces pointes de flèche si admirablement taillées sont rares en Bretagne, et pour notre compte, à part celles qui furent trouvées dans la forêt de Carnouët⁶³, avec des armes en bronze et des colliers en or et en argent, nous n'en connaissons, dans le Finistère, qu'une autre trouvaille. Elle fut faite il y a quelques années, par M. du Frétay, à Lesnevar, près de Concarneau. Faisant percer un trou de plant, l'un de ses ouvriers mit au jour, devant lui, trois haches à ailerons et à anneau latéral en bronze, dont deux fort belles et la troisième brisée, et deux pointes de flèche barbelées, en silex jaune, d'une perfection de taille remarquable. M. du Frétay a bien voulu me donner l'une de ces flèches, et je la dessine ici, grandeur naturelle, sous le N° 11. Elle est de la même forme que celle en quartz du N° 10.

Que conclure de cette exploration, si ce n'est que le monument que nous venons de visiter est de la fin de la pierre polie et même du commencement du bronze. Le petit fragment de bronze recueilli dans la chambre C, et la comparaison de nos pointes de flèche avec celles découvertes à Lesnevar, nous autorisent, nous le

⁶³ Tumulus à chambre centrale de la forêt de Carnouët.

croyons, à émettre cette opinion. La construction des parois des chambres et de la galerie, tantôt en grands blocs posés de champ, tantôt en petites pierres maçonnées à sec, nous porte de plus à le penser."

Chatellier, 1907, p. 325 : *"Tumulus, à 100 mètres de ce menhir, dans lequel nous avons rencontré, lors de son exploration en 1878, une galerie où, au milieu de restes incinérés, nous avons recueilli, outre deux vases, dont l'un est apode, deux belles flèches à ailerons, une pendeloque en quartz, un grattoir et divers éclats en silex. (Musée de Kernuz)."*

Bénard et al., 1921 : *"Menhir et reste de tumulus" (site n° 95). Ces monuments sont localisés par les auteurs près du village de Kelareun, au sud-ouest du bourg. Il pourrait s'agir d'une confusion avec Le Reun.*

Guénin, 1934 : *"1987. - Les représailles des Chorriquets de Ker-ar-Run. Com. de Trefflagat, cant. de Pont-l'Abbé.*

Au sommet d'un coteau rocheux, et au milieu des habitations, un tumulus avec galerie est la demeure des « Chorriquets ».

Ceux-ci se livrent, contre les gens du pays, à de véritables représailles, d'après du Chatellier, recueillant cette tradition en 187, sans donner d'autres détails."

L'Helgouac'h, 1965, p. 189 : classe ce monument parmi les sépultures mégalithiques en V.

L'Helgouac'h, 1965, p. 192 et 195 : *"Le Run : Poterie deux vases à fond rond, à col légèrement marqué; un vase à fond plat, caréné, typique du style de Kerugou.*

Matériel lithique : une armature de flèche, à pédoncule et ailerons équarris; une armature de flèche à pédoncule; des éclats et lames de silex; deux grattoirs; une hache en dolérite; deux pendeloques, dont une discoïde.

[...]

Cet inventaire rapide montre que l'on ne trouve dans ces ensembles aucun élément susceptible d'être rattaché aux phases anciennes du mégalithisme armoricain : il n'y a en effet aucune trace de céramique de type chasséen.

Par contre les deux sépultures étudiées ont donné chacune d'importants éléments céramiques du groupe de Kerugou. Ces éléments comprennent les deux formes classiques : les écuelles à carène et à fond rond (Crugou) et les vases carénés à fond plat (Crugou, Le Run). D'autre part les formes non décorées et celles décorées de nervures (Crugou) ou de boutons sur la carène (Crugou) coexistent aussi.

[...]

Au Run, c'est l'unique pointe de flèche à pédoncule et aileron qui marque peut-être une continuation « chalcolithique »."

Burl, 1987 : *"A 100 m de là on peut voir la sépulture mégalithique en V du Run, dont le couloir d'abord large d'1 m à l'entrée (est-sud-est) s'élargit jusqu'à 1,80 m à l'autre extrémité (ouest-nord-ouest). A 8 m de l'entrée un seuil marque le début de la chambre qui est différenciée uniquement de cette façon A l'intérieur de cette chambre, une autre pierre transversale délimite deux compartiments. Le meilleur exemple de ce type de sépulture en V est celui de Ty-ar-Boudiged (70).*

Les fouilles pratiquées au Run ont permis de découvrir deux vases à fond rond, à col légèrement marqué. Il y avait aussi un vase à fond plat du style de Kerugou, deux pendeloques, des pointes de flèches et une hache en dolérite, tout ce mobilier remontant à la transition Néolithique final - Bronze ancien. A 1 km au nord-est de Trefflagat, le dolmen ruiné de Kervillogant a livré un très bel ensemble de céramique chasséenne."

Berrou, www.trefflagat.fr : *"Dans la lande, au sommet du tertre vers l'est, on peut observer un amas de pierres sèches, quelques blocs ; c'est ce qui reste d'une belle allée couverte en V fouillée et dessinée par Paul Du Châtellier en 1882.*

A l'époque, le monument était décelable par un tumulus de terre de 20 m de diamètre et de 1,30 m de haut. De la terre étalée et grignotée ressortait une galerie orientée E.SE O.NO de 11 m de long dont on ne voyait que le haut des pierres verticales. C'était souvent le cas pour les allées couvertes sous tumulus. Les grandes dalles formant la couverture du monument ayant disparu pour différents usages, construction des habitations, empierrement etc.

Les habitants des chaumières voisines n'ignoraient pas l'existence du tumulus et même le respectaient. Du Châtellier dans son rapport de fouilles, tout en donnant des renseignements scientifiques (pour l'époque), ne dédaignait pas à l'inverse des archéologues actuels très rigoureux, de parler des coutumes et des croyances

légendaires des habitants qui ne manquaient pas de venir assister à ses recherches. Témoignages précieux parfois !

Les « paysans bas-bretons » comme les nomme Du Chatellier, le prévinrent que les Korrigans, nains doués d'une force surnaturelle qui avaient construit le monument hantaient la lande durant la nuit et se vengeaient si on dérangeait leur demeure ! Sans rire !

A preuve, l'un d'eux qui habitait la chaumière proche du tumulus, se plaignait que depuis le début des fouilles, ses chevaux piaffaient toute la nuit. Il les trouvait tous les matins couverts de sueur et prétendait que les Korrigans avaient pénétré dans l'écurie pour malmener ses bêtes par des maléfices vengeurs.

Nul doute que ces croyances païennes transmises pendant des siècles avaient contribué à protéger certains monuments, par peur des représailles. Mais au Reun, la plateforme rocheuse non cultivable qui servait de base au menhir et à l'allée couverte explique en partie leur préservation.

Au bout de quelques jours de fouilles, les chevaux se calmèrent, les représailles des Korrigans semblant s'interrompre.

Mais notre brave paysan prétendit que c'était grâce au chapelet de coquilles d'oeufs de poule qu'il avait suspendu à une poutre de l'écurie avec lesquelles les espiègles visiteurs nocturnes aimaient jouer. Curieuses croyances à la veille du XXème siècle. L'allée couverte présentait un couloir s'ouvrant au S.E, long de 8.50 m, large d'1.40 m, aboutissant côté N.W à une chambre d'1.80 m de long, fermée par une grande dalle verticale. L'augmentation progressive de la largeur vers l'ouest justifiait l'appellation de monument en V.

Les bords du couloir étaient constitués de dalles de granite atteignant jusqu'à 2.40 m de long, hautes de 80 cm, reposant à même la roche qui formait le fond du monument. Quelques murs de pierres sèches étaient incluses dans les parois en particulier dans celles de la chambre.

Le tumulus qui devait consolider l'ensemble s'était écroulé entre les parois du fait même de la disparition des dalles de couverture.

Dans cette sépulture collective les défunts étaient introduits par le long couloir jusque la chambre, et déposés sur le fond rocheux. Après dégagement de la terre noire d'infiltration, Du Châtellier n'a pas retrouvé de squelette, les terres acides granitiques faisant avec le temps, disparaître tous les os.

Parmi la fine terre noire mêlée de cendres et de morceaux de charbon de bois, Du Châtellier a recueilli plusieurs objets qui devaient appartenir aux défunts et que l'on avait déposés près d'eux pour les accompagner dans l'au-delà. Il y avait là des percuteurs, des galets utilisés, un morceau de hache polie en dolérite, une quantité d'éclats de silex, des fragments de poterie grossière, deux vases entiers posés à même le roc, deux pointes de flèches, l'une à pédoncule, l'autre à pédoncule et ailerons, un grattoir, deux autres vases brisés qui ont pu contenir des victuailles au moment de l'inhumation, des écuelles, une belle lame de silex servant de couteau, une pierre à concasser le grain, une belle pendeloque de pierre jaunâtre rare importée sans doute, une onyx percée en forme de disque, une seconde pendeloque percée en silex, proche de l'ouverture, comme deux belles pointes de flèche à ailerons barbelés, l'une en silex jaune probablement importée et l'autre en quartz bleu.

Bref une riche moisson de ce qui constituait les ustensiles, armes, outils et bijoux des hommes du néolithique en matières non-périssables destinés aux défunts dans l'au-delà.

Nous pouvons ainsi conclure à la croyance en cet au-delà des hommes enterrés dans leur caveau de famille du Reun, sans pour autant en savoir davantage sur le rite funéraire.

Du Châtellier signale la découverte également d'un objet de bronze en complète décomposition, tombé en poussière dès qu'il fut touché. Cette dernière trouvaille permet de dater l'allée couverte dans le néolithique final vers 2500 ans avant J.C , soit postérieurement aux grands dolmens. à moins que les hommes de l'âge du bronze n'aient violé la sépulture comme le laisserait supposer la disparition des pierres servant à boucher l'entrée. L'ample moisson d'objets récoltés laisse quand même supposer que le monument n'a pas été pillé même s'il a été visité. Peut-être est-ce dû aux légendaires petits hommes de la lande ! Braves Korrigans !

Du Châtellier a noté avec précision les endroits où il a trouvé les différents objets. Ils étaient répartis de la chambre à l'entrée du couloir, c'est à dire partout. Le monument a ainsi été utilisé au maximum. Jean l'Helgouac'h, archéologue breton a reconnu parmi les poteries recueillies et dessinées par Du Châtellier, un bel ensemble de type Kerugou particulièrement le vase à fond plat.

Kerugou est le célèbre dolmen à chambre et à couloir proche de la chapelle de Beuzec-Cap Caval qui a donné son nom à ce type de poteries décorées de 3 nervures verticales.

Jean l'Helgouac'h parle même de groupe culturel de Kerugou dont l'influence s'est exercée tout le long de la côte bretonne Sud jusqu'à Carnac et les îles du Morbihan sans pour autant qu'on sache où se situaient les fours de fabrication.

Le riche « trésor archéologique » du Reun n'est plus observable en Bretagne. Dans son château de Kernuz, Du Châtellier avait déposé et exposé ses collections , découvertes en Finistère et parfois au-delà. En 1924,

dix ans après sa mort, elles ont rejoint le musée de Saint-Germain-en Laye où elles dorment probablement dans des caisses. Il nous reste ses dessins."

● **Le Reun – affleurement à cupules**

X : 107,515 ; Y : 2331,385 ; Z : 8

MH : "Squividan - Rochers gravés du Reun (cad. B 481) : inscription par arrêté du 14 février 1974"

Giot, 1969 : "Le nettoyage d'un affleurement granitique à l'est du menhir du Reun a fait découvrir en 1967 par des estivants un ensemble important de pétroglyphes qui ont été relevés par M. P. L. Gouletquer, pour la plupart des cupules circulaires, parfois reliées ou cerclées."

Caillon, Riou, 1980, p. 27 : "A gauche [du menhir], le haut des rochers dénudés est couvert de cupules, de formes de haches en creux, d'autres signes d'aspect difficile à classer. Quelques cupules se dispersent sur d'autres rochers."

Giot, 1967-c : "Le dessus d'un affleurement granitique à l'est du menhir du Reun, en Treffiagat, fut partiellement décapé de la terre et de la végétation par son propriétaire au début de l'été 1967, ce qui fit apparaître quelques pétroglyphes. Ces signes ou symboles furent remarqués par des estivants (MM. Rejeffe et Gestalder, Mlle Pouliquen) qui les signalèrent à la Direction des Antiquités Préhistoriques. Situés dans la parcelle 481 de la section B 2, ils ont commencé à bénéficier d'un relevé précis par les soins de M. P.-L. Gouletquer, qui a dénombré pour le moment environ 440 signes, pour la plupart des cupules circulaires, parfois reliées entre elles par des rigoles. Certaines cupules sont allongées et légèrement incurvées, en forme de haricot. Les signes plus complexes sont rares. On reconnaît cependant une sorte de trident et une série de cupules cerclées d'une rigole périphérique. Les signes sont très profondément marqués; la profondeur de certaines cupules peut atteindre 5 cm."

Le Goffic, 1997 : "La première mention fiable que l'on ait de ce site est de E. Flagelle et date de 1877. Il signale "un menhir de 6 mètres de hauteur et 2 mètres 50 de largeur. A 100 mètres à l'est de ce menhir, restes de dolmens et de tumulus." Peu de temps après, une fouille fut entreprise au pied de ce menhir (Du Chatellier, 1879) et elle fournit des tessons de poterie, deux percuteurs, quelques éclats de silex et, au fond de la fosse de calage du menhir, deux armatures de flèches à tranchant transversal, Tune en silex, l'autre en quartzite, vraisemblablement. Ce mobilier nous conduit à dater l'érection de ce menhir du Néolithique. Dans la parcelle avoisinant le menhir et à une trentaine de mètres de celui-ci se trouvait une fontaine transformée, lors de la sécheresse de 1976, en réservoir d'eau. Ce menhir peut être un indicateur de source ou bien encore, parmi d'autres hypothèses, être lié à un culte des eaux. Lorsque P. Du Chatellier fouilla le tumulus, celui-ci était encore haut de 1,30 m et avait une vingtaine de mètres de diamètre. Il y trouva une sépulture en "V" ou une allée couverte, longue de 11,80 m dont la largeur varie de 1,40 à 1,60 m. Au moment de la fouille, le monument n'avait plus de tables de couverture. A l'intérieur de la sépulture, fut mis au jour un mobilier du Néolithique final comprenant deux vases à fond rond, un vase à fond plat du style Kerugou, deux armatures de flèche perçantes dont l'une à ailerons équarris, deux grattoirs, des éclats et lames de silex, deux pendeloques et une hache polie en dolérite. Ce monument a été démantelé depuis la fouille de P. Du Chatellier et seules quelques dalles éparses, encore visibles de nos jours, peuvent avoir appartenu au monument. La microtoponymie nous permet de replacer ce monument dans la parcelle 361 du cadastre napoléonien, dite Menez ar Reun, (parcelle n° 481, section B du cadastre de 1953), que l'on peut traduire par "hauteur de la butte" et qui est celle qui comporte les cupules dont il va être question ci-après.

En 1967, alors qu'un nettoyage du terrain envahi par la végétation venait d'être effectué par le propriétaire, des estivants remarquèrent de nombreux signes sur la surface de l'affleurement de granite (Giot, 1967). R. Gouletquer, avec l'aide de Y. Bertali, entreprit alors de décapier une partie de la surface de l'affleurement pour dessiner les figures gravées. Au cours de ce dégagement il découvrit une petite hache polie en roche verte (communication orale). Le contexte de ce site apparaît donc être néolithique, le seul autre vestige découvert par des enfants que nous a rapporté P.J. Berrou (communication personnelle) et resté inédit étant un cul d'amphore. Le relevé qu'effectua P. Gouletquer est demeuré inédit et nous a été communiqué après que nous-même en ayons réalisé un, au printemps 1997. La comparaison des deux documents montre des différences minimales d'interprétation, cependant celui de P. Gouletquer est plus complet vers l'Est compte-tenu du décapage effectué à l'occasion du relevé. Depuis, la recolonisation du site par la lande a fait disparaître certaines surfaces au regard. Plus de trois cents cupules ou signes ont été dessinés, mais une très

grande quantité se trouve encore sous la végétation et il est vraisemblable que le site doit en comporter plusieurs milliers. Il s'agit là, à notre connaissance, de la plus grande concentration de cupules de Bretagne. La roche est un granite à grain moyen et l'affleurement, qui se trouve à 7 m d'altitude, a un pendage faible vers le Sud. Sa surface très irrégulière est découpée en panneaux par un réseau de fissures et diaclases dont les deux orientations principales sont N 62 g et N 189 g et elle montre des vasques d'érosion météorique, parfois étagées. A deux exceptions près, les signes gravés ne se trouvent pas dans les vasques, mais plutôt sur des bombements ou des surfaces assez planes (fig. 3). Les deux types de représentation les plus fréquents sont les cupules et les barres qui sont des évidements allongés de 10 à 20 cm pour une largeur moyenne de 5 cm, la profondeur étant généralement un peu plus importante que celle des cupules. Quelques barres sont arquées, ou reniformes allongées. Certaines cupules sont reliées par un sillon; parfois ce sillon est allongé et dans trois cas il dépasse 0,70 m et le sillon est alors orienté Nord-Sud, dans le sens de la pente générale de l'affleurement. Ces sillons étaient-ils destinés à la circulation d'un liquide de la cupule supérieure vers celle située en contre-bas comme le suggère J. Abélanet (1986) à propos d'une des trois roches gravées de Catlaurens, Conat (Pyrénées-Orientales)? Une cupule possède un appendice lui conférant une forme en "trou de serrure". Deux cupules voisines sont détournées et, en outre, parmi les quelques traits gravés que comporte le site, certains viennent prolonger des cupules, l'un d'eux se recourbe en crosse et deux autres ont une forme hémicirculaire pour l'un, penannulaire pour l'autre. Il est difficile de trouver un arrangement particulier qui puisse donner lieu à une quelconque interprétation. Sans raisons apparentes des zones sont dénuées de signes gravés tandis que d'autres semblent réservées uniquement aux cupules. La mise en graphique des profils des cupules (fig. 2), montre une bonne homogénéité pour des diamètres compris entre 30 et 80 mm et une légère dispersion pour ceux compris entre 80 et 110 mm.

Non loin de Tréffiagat, à la pointe de Men Meur, au Guilvinec, P. Gouletquer nous a indiqué un affleurement de granite qui a servi de carrière d'extraction de meules de moulins ou de socles de croix et près duquel se voient des cupules. Après examen, celles-ci nous ont paru trop peu élaborées, réalisées par piquetage superficiel et elles sont probablement à mettre en relation avec l'exploitation de la roche aux périodes historiques. Nous n'en avons donc pas tenu compte."

Y. Pailler : Un dolmen rudimentaire aménagé au moyen d'une dalle associée à l'affleurement précédent.

Gouletquer, 2001 : "Treffiagat, Le Run. Associée à un menhir et à une allée couverte, c'est ici l'une des plus belles surfaces de pierres à cupules de toute la Bretagne. Impossible de retrouver dans notre arsenal pragmatique une représentation qui colle avec ces ensembles de petits creux sculptés dans la roche. Certains veulent y voir une carte du ciel. Si c'était le cas, les hommes du Néolithique de chez nous se seraient distingués des hommes du monde entier qui transposent les constellations en un bestiaire céleste assimilé à leur mythologie. C'est ainsi que la Chamelle des Touaregs devient notre Grande Ourse. Pourquoi les « chars » des gravures rupestres du Sahara ne représenteraient-ils pas une constellation ?"

Berrou, www.treffiagat.fr : "Déjà remarquable par son allée couverte et son menhir, le site du Reun l'est encore plus par l'exceptionnelle découverte relativement récente, de milliers de cupules creusées sur le socle rocheux naturel. C'est le lieu de Bretagne où se trouve la plus forte concentration de gravures rupestres à l'air libre.

C'est en 1967 que Valentin Daniel, un fermier de Léhan entreprit de récupérer la terre étalée du tumulus ainsi que l'humus pourtant peu épais formé par la lande et les broussailles décomposées depuis des siècles sur la roche massive du sommet du tertre. Sur cette surface rocheuse irrégulière, couverte de mini-formes d'érosion naturelle, il remarqua pourtant des cupules et des sillons, qu'on pouvait dénommer « pétroglyphes », à signification énigmatique qui avaient échappé jusque là aux premiers archéologues et aux visiteurs avertis sans doute à cause de l'humus qui les recouvrait.

Intrigué, Valentin s'en ouvrit à un estivant en vacances à Léchiagat, Mr Gestalder, sculpteur rennais, féru de Préhistoire qui élargit de plusieurs mètres carrés la zone mise à jour et constata que les cupules se prolongeaient sous la lande.

La découverte est suffisamment importante pour que les noms de ces deux inventeurs soient mentionnés et méritent de passer à la postérité.

Les services de l'archéologie de Rennes et du Laboratoire d'anthropologie prévenus, déléguèrent sur le terrain le jeune Pierre Louis Gouletquer attaché de recherches au C.N.R.S.

Avec des étudiants locaux dont M. Guiziou, il dessina toutes les cupules apparentes soit 440 signes ou symboles parmi lesquels il reconnut un trident. En décapant encore les abords en lande, il découvrit une petite hache polie en roche verte, probablement un objet votif qui faisait le lien entre ces cupules et les mégalithes du Reun.

Plus récemment, en 1997, Michel Le Goffic conservateur en chef du patrimoine mégalithique et archéologique du Finistère, en reprit l'étude et dessina les centaines de symboles. Il fit quelques sondages dans la Lande pour préciser leur étendue. Il évalua l'ensemble des signes gravés sous la végétation à plusieurs milliers.

Pourtant les surfaces rocheuses apparentes tout autour du tumulus n'en montrent guère.

L'archéologue rassembla l'analyse de toutes les cupules en relation avec des monuments mégalithiques du Finistère dans un même article (*Brigantium* vol 10). Celles du Reun constituent la grande masse d'entre elles, les monuments tels que le tumulus de Poulguen ou le menhir de Saint-Urnel n'en possédant que quelques unes.

Au Reun, il a distingué des cupules de quelques cm de diamètre assez rarement hémisphériques, des barres creusées de 10 à 20 cm de long sur 5 cm de large dont la profondeur est plus grande que celles des cupules, (jusqu'à 5 cm). Il note des formes courbes, parfois des croissants.

Certaines zones rocheuses décapées ne comportant pas de signes gravés, il est difficile selon lui de dégager une signification de l'ensemble. Néanmoins, Michel le Goffic a remarqué que certaines cupules sont reliées par un fin sillon dans le sens de la pente. Aussi a-t-il pu émettre l'hypothèse d'une relation avec le culte de l'eau, en tout cas la pratique d'un rituel lié à la source de vie qu'est l'eau, déjà exprimé par l'existence d'un menhir indicateur.

Tréffiagat cependant attend son « Champollion » capable un jour de déchiffrer ou d'expliquer ses pétroglyphes. Laissons les milliers de cupules et de barres dormir en sécurité sous la lande.

Celles que l'on a dégagées et mises à jour sont déjà colonisées par les lichens, premiers végétaux qui attaquent la roche à nu. Elles ont tendance à être masquées, surtout les moins profondes, et risquent de s'abîmer.

Notons que les autres affleurements rocheux qui jalonnent toute la côte Sud bigoudennne sur la falaise morte à quelques mètres d'altitude ne recèlent pas de cupules. Exceptionnel le site du Reun ? Certainement en Bretagne et peut-être en France.

Par contre on en découvre de plus belles en Scandinavie, en Suisse où les rochers rabotés et polis par les anciens glaciers du quaternaire sont légion.

Reste à expliquer comment l'homme a creusé la roche dure quand il ne possédait aucun outil de métal. Roche contre roche, la plus tendre cède. Alors ?

L'étude du site serait incomplète si l'on ne faisait pas mention d'un « dolmen naturel » situé à proximité des cupules. Une énorme dalle de granite très épaisse creusée de nombreuses cuvettes d'érosion, repose sur deux bords de rocher séparés par une entaille naturelle d'1,50 m de large comme il en existe sur le rivage actuel. Cela aurait pu n'être qu'une curiosité de la nature si de jeunes fouilleurs passionnés n'avaient dégagé la terre qui remplissait l'anfractuosité et découvert un fond d'amphore gallo-romaine preuve de son utilisation à cette époque. Encore un jalon dans l'histoire de Tréffiagat à cette époque reculée.

Ajoutons que le granite à gros grains du Reun, le même que celui du Guilvinec, aux fissures horizontales, a été utilisé comme à Men Meur pour servir de bases de croix de chemins.

On peut voir quelques cicatrices circulaires d'extraction selon la méthode des coins de bois près du menhir sur le sentier des charrettes."

● Letty Vihan (Quélarn se trouve en Plobannalec) – menhir

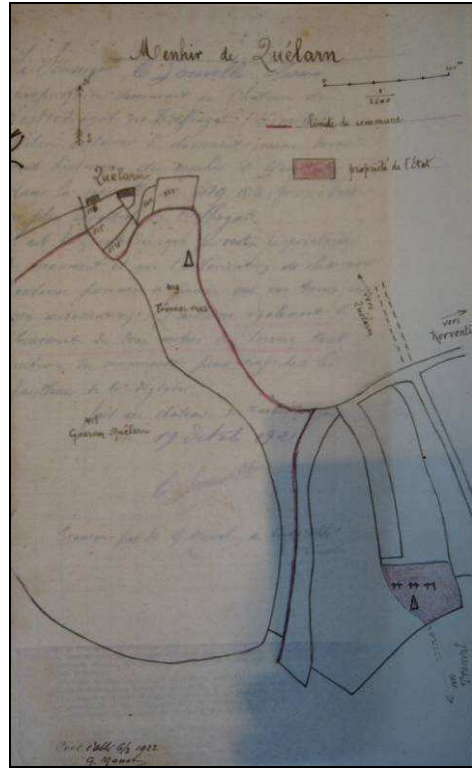
X : 106,970 ; Y : 2333,665 ; Z : 14 (d'après plan A. Devoir)

Parcelle 388, section A2 (1981)

Carte archéologique : 29 284 0001

MH : "Quélarn - Menhir de Quélarn et bande de terrain de 2 m de largeur autour (cad. A 419) : classement par arrêté du 6 mars 1923"

Chatellier, 1851 : difficile de savoir si ce menhir est mentionné. Il faudrait prospecter sur le terrain à l'aide de l'article pour localiser les nombreux dolmens et menhirs cités par l'auteur autour de Quélarn et de Tronval.



Cliché et localisation du menhir de Letty Vihan par A. Devoir (Méd. Arch. et Pat., 80 26 21)

Dossier de classement en MH par A. Devoir, Méd. Arch. et Pat., cote 80/26/21 : "Se trouve dans le champ 419 [section A de Treffiagat] à la limite de la commune de Treffiagat proche et au sud des habitations du village de Quélarn en Plobannalec. Le menhir de Quélarn de forme assez curieuse comme l'indique la photographie ci jointe. Ce menhir n'a jamais été signalé dans les inventaires de M. du Chatellier. Il se trouve dans une prairie, c'est une roche locale (granulite). Hauteur : 1m90. Tour à un mètre du sol : 3m50." Une section à la base a été réalisée et indique une largeur de 1 m sur une épaisseur de 0,80 m.

T4T35 : menhir signalé disparu. Le menhir a-t-il été recherché au bon endroit ?

Carte archéologique : ce menhir est enregistré sous le nom de Quélarn.

● Merlot – menhir ?

Berrou, www.treffiagat.fr : "Par contre on ne sait rien des menhirs qui ont dû exister et qui sont disparus depuis longtemps en raison de la relative facilité de les renverser et de les réutiliser.

L'un d'eux vient d'être cependant mis à jour au Merlot. Il trône depuis sur la pelouse de la Mairie."

● Penhars – menhir et dolmen

X : 105,385 ; Y : 2333,565 (parcelle 633, section A)

Flagelle, 1878 : "Menhir dans Parc-ar-Peulioù, à 200 mètres sud de Penhars, section A, n° 633."

Berrou, www.treffiagat.fr : "A 300 m de Kervillogan vers les fermes de Penhars, existait un 3ème monument du même genre et de taille semblable vu la répartition des pierres sur le plateau quand Du Châtellier entreprit les fouilles vers 1880.

Il était tellement ruiné qu'il ne montrait plus qu'une galerie et deux chambres, les autres dalles ayant disparu.

Les mêmes objets furent recueillis mais en plus une pendeloque en grès rouge percé et un objet en schiste en forme de cuiller."

● Penn ar Menez – tombes à couloir

Chatellier, 1877-a : " A 1,200 mètres du bourg de Tréfiagat, dans le nord, sont les villages de Pen-ar-Menez et de Kervilloc, riches en monuments mégalithiques.

Si de Pen-ar-Menez nous nous dirigeons dans l'ouest, à trois cents mètres, dans un des champs dépendant de son exploitation, appelé Parc-an-Liay, nous trouvons un vaste monument n'ayant pas moins de cent mètres de développement est, ouest, composé de grandes chambres à ciel ouvert formées par des mégalithes posés de champ, plusieurs d'entre eux étant maintenus dans cette position par des pierres plus petites les consolidant à la base. Autour de ce monument règne un renflement, sorte de tumulus ou butte artificielle oblongue, formé de petites pierres mêlées de terre, si bien que les mégalithes faisant les parois des chambres sont enterrés à ras du sol.

Vers les deux extrémités, deux pierres debout M, M' (planche III) émergeant du sol de 4 pieds environ, semblent être deux petits menhirs, autour desquels nous avons constaté une couche de cendre épaisse de 30 à 40 centimètres.

Toutes les chambres, d'une profondeur de 1m 50 à 2m, ainsi que nous l'a montré leur déblaiement, étaient dallées et leur dallage reposait invariablement sur une couche rapportée de terre jaune, variant de 30 à 50 centimètres d'épaisseur, sous laquelle on rencontrait le sol naturel tel qu'il est autour du tumulus. Ce dallage était tantôt fait de pierres plates de grand échantillon, tantôt, au contraire, de pierres de petites dimensions.

En approchant des dalles du fond, nous avons toujours recueilli des tessons et des fragments de charbon de bois ; dans plusieurs chambres, nous avons en outre constaté des sortes de petits coffres en pierres, quelquefois de dimensions très-exiguës, toujours soigneusement clos et recouverts, dans lesquels nous avons trouvé des cendres fines mêlées de charbons, tous autres objets que nous avons recueillis l'ayant été en dehors de ces petits compartiments, dans l'intérieur des chambres.

Attaquant le monument par son extrémité ouest, nous entrons en A dans une galerie (planche III) encore couverte de sa table. Nos ouvriers y recueillent quelques tessons de poteries grossières noirâtres, dont la pâte est mélangée de gros grains de quartz. A son extrémité en B, nous trouvons un espace libre, sorte de porte qui nous permet d'entrer dans une vaste chambre C, dont un des côtés est formé par un énorme bloc de granit de 3 mètres de long sur 2 mètres de haut. En la déblayant des matériaux, pierres et terre qui la comblent, nous y reconnaissons en E une pierre sur champ formant séparation, et adossés à cette pierre, sur le dallage du fonds, trois petits compartiments formés de pierres sur champ, (I, II, III), ayant, le N° 4, une largeur de 36 centimètres ; le N° II, de 26 centimètres, et le N° III, de 30 centimètres, et tous trois une profondeur de 20 centimètres. Ces compartiments, hermétiquement clos, étaient recouverts d'une même pierre plate et renfermaient des cendres noires onctueuses et fines mêlées de charbons. Cette chambre contenait un autre petit compartiment N° IV, plus grand que les précédents, d'une largeur moyenne de 0m 60, hermétiquement clos et également rempli de cendres fines et onctueuses et de fragments de charbon. Nous y avons en outre relevé, un peu partout sur le dallage, des charbons, des éclats de silex, de nombreux morceaux de poteries grossières et plusieurs percuteurs.

Passant par une ouverture D, sorte de porte de communication, nous entrons dans la chambre C' que nous trouvons, comme la précédente, comblée de grosses pierres mêlées à de la terre. Autour de la pierre menhir M, qui forme un de ses côtés, nous constatons une épaisse couche de cendre de 30 à 40 centimètres, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans laquelle nous recueillons un fragment de celte et diorite, bout du tranchant, de nombreux tessons de poteries grossières et des éclats de silex paraissant avoir subi l'action d'un feu intense. A l'angle F de cette même chambre, nous relevons un fragment de lame en silex dessiné figure 1, planche IV, et une belle pierre à concasser le blé, soigneusement posée sens dessus dessous sur une pierre plate.

Nous dirigeant ensuite dans l'est, à 7 mètres plus loin, nous trouvons une vaste chambre C'', divisée en plusieurs compartiments par des cloisons intérieures faites de mégalithes posés sur champ. Cette chambre, dans laquelle on pénètre par une galerie G dont les tables ont été enlevées il y a peu d'années pour faire des tombes, est remarquable par ses dimensions et aussi par celles de quelques-uns des blocs de granit qui en forment les parois : l'un d'eux mesure 3m 40, sur plus de 2m de haut et 25 à 30 centimètres d'épaisseur. Ici, comme dans les autres chambres, là où les mégalithes ne joignent pas, le vide est comblé par une sorte de muraille en pierres sèches.

Partout, dans cette chambre, nous ramassons sur le dallage des cendres, des fragments de charbon, des tessons nombreux et variés, des percuteurs et quelques éclats de silex. De plus aussi, nous rencontrons ces remarquables petits coffres en pierre que nous avons déjà signalés dans la chambre C, remplis de cendres noirâtres fines et onctueuses et de restes de charbon. Quelques-uns, comme celui N° X, sont de dimensions très-exiguës ; celui-ci n'a pas en effet plus de 25 centimètres en tous sens et plus de 45 centimètres de profondeur. D'autres, au contraire, comme celui N° XIII, sont de dimensions beaucoup plus grandes et, comme ceux N° VII,

VIII et IX, n'ont pas moins de 40 centimètres de profondeur. Ces petits coffres, qui ne sont autres évidemment que des espèces d'urnes cinéraires, sont de formes très variables, comme il est du reste facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur le plan. Près du coffre N° VII était le vase dessiné figure 2, planche IV, au milieu de beaucoup de tessons, et aussi les éclats de silex dessinés figures 12 et 13, planche II, et près de celui N° XIII l'amulette (figure 11, planche II), faite d'une pierre blanche très-dure, sorte de galet probablement ramassé à la grève voisine, percé d'un trou pour la suspension. Tous ces petits coffres étaient, ainsi que ceux de la chambre C, hermétiquement clos, quelquefois recouverts de deux dalles superposées l'une à l'autre, lorsqu'une première ne fermait pas suffisamment bien.

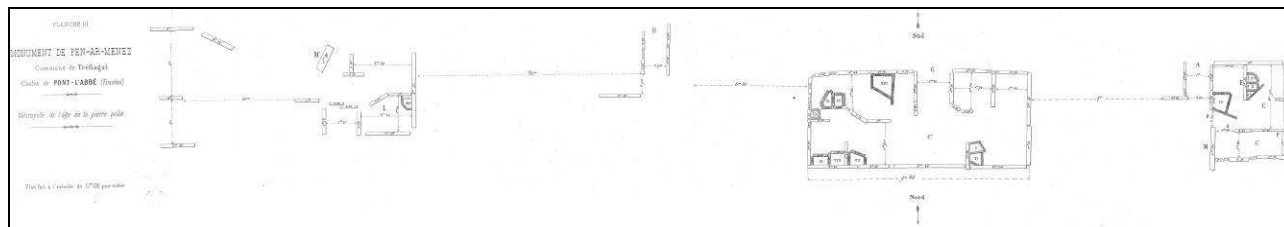
À 5m 20 plus loin, toujours vers l'est, était probablement une nouvelle chambre ayant pour accès la galerie H. Mais cette partie du monument est détruite.

À vingt mètres plus encore dans l'est était une chambre dont il est assez difficile de dire la disposition, car elle est également en partie détruite. J'ai relevé sur le plan ce qui en reste. Une partie L de cette chambre, qui pourrait former une petite chambre à part, renfermait également un petit coffre en pierre, N° XIV, contenant des cendres. Partout dans cette chambre, comme dans les chambres C, C, C", nous avons recueilli sur le dallage des tessons de poteries grossières, des percuteurs et des éclats de silex.

Autour de la pierre menhir M', parmi les cendres qui étaient amoncelées à sa base en une couche épaisse de 40 centimètres environ, sur une surface de plus d'un mètre, nous avons ramassé une très grande quantité d'éclats de silex, parmi lesquels était une pointe de flèche (figure 14, planche II), des tessons nombreux, dont quelques-uns appartiennent à des vases de grande dimension et dont plusieurs sont ornés ; parmi ces derniers sont ceux dessinés figures 3 et 4, planche IV, et aussi la moitié d'un moule plein, en terre cuite, destiné à fabriquer des vases à fond rond dans le genre de celui dessiné figure 2, planche IV.

À dix mètres au-delà, toujours dans l'est, était encore probablement une chambre, aujourd'hui détruite pour le tracé d'un chemin d'exploitation rurale. Quatre pierres relevées sur le plan en sont les seuls restes.

Cette exploration ne nous a pas demandé moins de trente et quelques journées d'homme, et, si les objets recueillis n'offrent rien de bien remarquable, le résultat n'en est pas moins intéressant, car elle nous a révélé la disposition intérieure d'un très-curieux monument qui n'est autre, je crois, qu'une nécropole de l'époque néolithique. Ces petits coffres en pierre tenant lieu d'urnes cinéraires, disposés à l'intérieur des chambres et remplis de cendres, résultat de crémations, sont nouveaux et méritent en cela de fixer l'attention ; aussi suis-je heureux de pouvoir signaler le monument de Pen-ar-Menez, qui, du reste, n'est pas seul de ce genre dans la commune de Tréfiagat.



Pen ar Ménez (Chatellier, 1877a)

Chatellier, 1907, p. 325 : "A Pen-ar-Ménez, à 600 mètres au Nord-Ouest du bourg, autre vaste nécropole, composée de dolmens et de chambres à ciel ouvert, à l'intérieur desquelles étaient des petits coffres hermétiquement fermés, dans lesquels on avait déposé des restes incinérés. Dans l'exploration que nous en avons faite en 1876, nous avons recueilli des vases apodes, des haches en pierre polie, de belles lames et des quantités d'éclats en silex. (Musée de Kernuz). (Voir pl. VI le plan de ce curieux monument.)"

L'Helgouac'h, 1965 : céramique chasséenne, dont une écuelle en calotte sphérique avec une anse horizontale et des vases à carène basse.

Giot, 1997-b, p. 63 : "Au sud, en Treffiagat, on passe près des lieux-dits Kervillogan et Penn-ar-Menez, où jadis il y eut des ensembles de dolmens à chambre compartimentée."

Berrou, www.treffiagat.fr : "Aux confins Nord de la commune, vers Plomeur, existaient au 19ème siècle 3 grands monuments sur le plateau de Kervillogan.

Celui de Penn ar Menez, aujourd'hui ruiné, mesurait 100 m de long, bien plus grand que celui de Quelarn. En 1876 quand Paul Du Châtelier le fouilla en 30 jours, il était déjà en partie ruiné, laissant apparaître de grandes chambres à ciel ouvert formées de dalles mégalithiques posées verticalement.

La plus grande de ces pierres mesurait 3,40 m de long et 2 m de hauteur. Lorsque les dalles des parois ne se touchaient pas, des murs de pierres sèches rendaient les chambres hermétiquement closes.

Apparemment, selon les renseignements du rapport de fouilles de l'archéologue, la structure du monument était la même que celle de Quélarn avec toutefois des parois qui ressortaient davantage au-dessus du sol. Des restes de tumulus formé de terre et de pierres entouraient l'ensemble qui avait aussi perdu sa double couverture, grandes dalles horizontales et cairn.

Du Châtellier n'a toutefois pas reconnu les entrées sud des couloirs d'accès aux chambres. Il s'est attaqué directement par le haut au coeur des sépultures. Chacune des chambres était soigneusement dallée dans le fond pour recevoir les défunts et leurs objets funéraires ; un dallage de pierres plates qui reposait lui-même sur une épaisse couche d'argile jaunâtre régularisant le vieux sol terreux. Du travail soigné pour les défunts ! Il s'agissait bien de caveaux, les morts ne devant pas être en contact avec la terre. Celle-ci s'est pourtant infiltrée peu à peu durant les millénaires, avant l'éventration du monument par les carriers.

De nombreux tessons de poterie grossière, des percuteurs en pierre, des éclats de silex étaient posés sur le dallage parmi les fragments de charbons de bois et des cendres. En outre, les « ouvriers » de Du Châtellier recueillirent une hache polie en dolérite, une pointe de flèche, une lame en silex, une belle pierre à concasser le grain qui peut-être pouvait servir dans l'au-delà, des vases ornés de grandes dimensions. En l'absence d'analyse au radio-carbone on peut toutefois penser que ce monument datait du 4ème millénaire avant J.-C.

Originalité par rapport à Quiélarn, dans les chambres, existaient des coffres exigües, bien fermés contenant des cendres. Du Châtellier a pensé que ces coffres faisaient fonction d'urnes cinéraires. L'incinération existait-elle déjà à Tréffiagat ? On ne peut le vérifier aujourd'hui en l'absence d'échantillons, mais il est probable que ces coffres avaient dû simplement renfermer des ossements déplacés, des reliques en quelque sorte. Un monument si vaste et si énorme avait servi durant des siècles. Les néolithiques pénétraient par les couloirs dans les chambres, y déposaient les nouveaux défunts et regroupaient les ossements des précédents. Deux petits menhirs ressortaient de la partie orientale du tumulus où des dalles provenant d'une chambre détruite jonchaient le sol. A cet endroit un chemin d'exploitation rural traversait la nécropole qui devait peut-être correspondre à une communauté importante, là où jusqu'aujourd'hui n'existait qu'un village de trois anciennes fermes."

● **Pendreff – dolmen détruit**

X : 104,850 ; Y : 2333,690 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 325 : "A Pendreff existait un dolmen, aujourd'hui détruit. Nous avons dans nos collections plusieurs haches en pierre polie qui en viennent. (Musée de Kernuz)."

CANTON DE PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

GOURLIZON

oooo

GUILER-SUR-GOYEN

oooo

LANDUDEC

● 500 mètres à l'ouest du bourg – tumulus

Le Men, 1877, p. 114 : "A 500 mètres à l'ouest du bourg, sur le bord de la route de Plozévet, tumulus long de 15 mètres, large de 8 et haut de 2 m. 50."

Chatellier, 1893b : "Au bord de la route, à 500 mètres à l'ouest du bourg, on voit un tumulus de 10 mètres de diamètre sur 2m,50 de haut."

Chatellier, 1907, p. 271 : "Tumulus de 10 mètres de diamètre sur 50 de haut, au bord de la route, à 500 mètres à l'Ouest du bourg."

Conen de Saint Luc, 1917 : "On a détruit, il y a quelques années, à 150 mètres au sud-ouest de l'église, sur le bord de la route qui conduit à Plozévet, un tumulus de 10 mètres de diamètre sur 2 m. 50 de hauteur."

● Kergoff – 2 tumulus

Briard, 1984, p. 244 : "Kergoff - Ty Varlen. 2 tumulus au bord D 143."

● Kerscoderien – 2 tumulus

X : 100,250 ; Y : 2353,000

X : 100,450 ; Y : 2353,000

Briard, 1984, p. 244 : "Kerscoderien. 2 tumulus (X : 100,25 - 100,45 Y : 353 - 353,25 Z : 77 m)."

● Lesvoé – menhir, pierre couchée et dolmen

X : 102,385 ; Y : 2351,800 ; Z : 70

Conen de Saint Luc, 1917 : "Le dernier siècle a vu disparaître également le menhir qui se dressait dans le marécage situé à l'ouest du moulin de Lesvoé."

Bénard et al., 1922 : "Reste de dolmen à la côte 82, au Sud du moulin de Lervoé (2 k. 700 N.-E. Pouldreuzic)."

Caillon, Riou, 1980, p. 44 : "Lesvoë : deux menhirs."

Sortie 2010 : La carte IGN représente un menhir au sud-est du village de Lesvoé. Ce menhir mesure 3 m de hauteur. Une autre pierre, longue de 3,30 m, est couchée à proximité. Granite grossier localement porphyroïde.

● Route Plozevet – tumulus

Briard, 1984, p. 244 : "Route Plozevet. Tumulus de 10m/1,50m."

Ogée, 1853, p. 271 : "Il y a en Peumerit, que, dans le pays, on nomme plutôt Purit, quelques dolmens peu remarquables."

Guénin, 1911 : "A Peumerit, [les korrigans] dansent autour de quatre menhirs, sous le nom de Potred-ar-Sabat."

Guénin, 1911 : "Peumerit. - Menhir au Sud d'une chapelle."

Guénin, 1934 : "1959. - Les danses des Paotred-ar-Sahat autour des menhirs. Com. de Peumerit, cant. de Plogastel-Saint-Germain.

Les quatre menhirs de la commune passent encore, au dire de certains vieillards, pour être fréquentés des « Paotred-ar-Sabat », les garçons du Sabbat. Il ne semble pas qu'il s'agisse ici des Korrigans. (Commun. de l'instituteur, juin 1912.)"

● **Coat-Penguilly – tumulus**

X : 105,850 ; Y : 2347,650

Parcelle 50a, section ZO (1995)

Carte archéologique : 29 159 0011

Le Goffic, Carte archéologique : tumulus.

● **Derlez – menhir ? détruit**

X : 103,600, Y : 2346,700

Giot et Cogné, 1948 : "Un tas de pierres, destiné au chargement d'un chemin à l'entrée du hameau de Derlez, en Peumerit, attira, au printemps 1947, notre attention, par leur nature pétrographique. Il s'agissait d'une magnifique embréchite aillée (« gneiss migmatite » pour les non initiés), telle que nous n'en avons jamais vue dans la région, avec des cristaux de feldspath porphyroïdes énormes. L'on nous dit que ces pierres provenaient de la destruction récente d'une grande roche couchée, qui se trouvait dans un champ, immédiatement au Nord de la route de Peumerit, champ en pente vers le Nord-Est, à 500 m. Nord du hameau de Derlez. Dans cette parcelle subsistent encore quelques débris. Coordonnées Lambert 103,6 - 346,7.

Il s'agit certainement d'un menhir, non signalé sur les inventaires, comme nous allons le voir.

Cette roche n'est pas autochtone. Le substratum est formé de schistes verts à amphibole et épidote. Pour trouver une migmatite comparable à celle du menhir, il faut, soit aller au S.-W., sur la rive droite du ruisseau de Kerr galan et à l'Est de Plovan (2.500 m. au minimum à vol d'oiseau), soit aller à l'Est de Peumerit, à partir de Kergoff (2.250 m. au moins en ligne droite), mais de bons affleurements ne se présentent que plus loin. C'est aux roches à gisement oriental que ressemble le plus, la matière première de notre menhir.

Par conséquent, il s'agit d'un des rares cas de transport à longue distance (sans doute près de 3 kilomètres) géologiquement prouvés, c'est même le seul exemple signalé jusqu'ici en Finistère, Regrettons d'autant plus sa disparition ; (nous en conservons évidemment des échantillons)."

Giot et al., 1998, p. 521 : "Le menhir, aujourd'hui détruit, de Derlez en Peumerit (Finistère), avait fait 3 km [...]"

● **Kerenguy – menhir**

X : 107,410 ; Y : 2348,850

Parcelles 14a, 14b, 15a et 15b, section ZK (1995)

Carte archéologique : 29 159 0008

Bénard et al., 1922 : "Menhir à Kerenguy dans le ravin à 150 m. 0. de la ferme (3 k. 500 E.-N.-E. Peumerit)."

Caillon, Riou, 1980, p. 42 : ce menhir est signalé.

Clet Bonis, mail 12/08/2010 : "Cette fois j'ai trouvé le menhir de Kerenguy. J'avais passé à quelques distances, il se trouvait alors dans une forte végétation."

● Keréto – menhir détruit

Bénard *et al.*, 1922 : "Menhir à Kerréto près des habitations (2 κ. 300 N.-E. Peumerit)."

Arch. Lab. Anthr. : A l'est, un menhir détruit.

● Kerlianet - dolmen

Chatellier, 1893b : "Dans cette commune signalons [...] un dolmen à Kerlianet, sur la limite des communes de Trémeoc et de Peumerit."

Chatellier, 1907, p. 272 : "Dolmen, à Kerlianet, sur la limite des communes de Tréméoc et de Peumerit."

● Kerloazec – sépulture

Bénard *et al.*, 1922 : "Route de Kerloazec à Peumerit : tombe à Stone-Cist."

● Kerloazec / Park Gallo – menhir

X : 104,140 ; Y : 2348,910

Parcelle 6c, section ZB (1995)

Carte archéologique : 29 159 0009

Le Men, 1877, p. 130 : "Un menhir au village de Kerloazec."

Chatellier, 1893b : "Dans cette commune signalons [un menhir] à Kerloazec [...]"

Chatellier, 1907, p. 272 : "Menhir au village de Kerloazec."

Caillon, Riou, 1980, p. 42 : menhir signalé.

Giot, 1997-b, p. 58 : "Un peu plus loin, et toujours sur la rive droite d'un ruisseau, un menhir dit de Kerloazec."

● Kerloazec / Park Gallo – menhir et pierre couchée

X : 104,165 ; Y : 2348,775

Site T4T35 : "Deux menhirs dont un couché plus au nord. Ce menhir est près du ruisseau."

● Kerven – menhir

X : 104,030 ; Y : 2349,900

Parcelles 2e et 2f, section ZC (1981)

Carte archéologique : 29 159 0003

Guénin, 1934 : "1958. - Des menhirs qui ne sont pas « amis ». Com. de Peumerit, cant. de Plogastel-Saint-Germain.

Le menhir de Kerven, en Peumerit, est à une cinquantaine de mètres de celui de Plogastel-Saint-Germain. Tandis que le premier est orienté du Sud au Nord, le second, celui de Créac'h, a ses grandes faces tournées à l'Est et à l'Ouest. Les paysans vous disent : « Ils ne devaient pas être amis, ces deux-là, puisqu' ils ne pouvaient se regarder en face."

Caillon, Riou, 1980, p. 42 : Ce menhir est répertorié près du village de la "La Pommeraie, près de Ruot Menez (dans un vallon, le voisin est sur Plogastel) [Ruot Névez]."

Le Goffic, 1993 : "Dans un vallon boisé, au bord d'un ruisseau se jetant dans l'étang de Kergalan et qui forme la limite communale, se trouve un menhir qui n'avait jamais été signalé jusqu'à présent (fig. 24). Il est dans la parcelle 2e, section ZC du cadastre de 1981. Ses coordonnées Lambert sont : $x = 104,030$; $y = 2349,900$. A 70 m à l'ouest de ce menhir, de l'autre côté du ruisseau, sur la commune de Plogastel-Saint-Germain, se trouve le menhir de Ruot-Nevez, également inédit et avec lequel il est certainement en relation."

● **Kervoelic / Troyon – menhir**

X : 106,825 ; Y : 2347,500

Parcelle 88, section ZN (1995)

Carte archéologique : 29 159 010

Caillon, Riou, 1980, p. 42 : menhir.

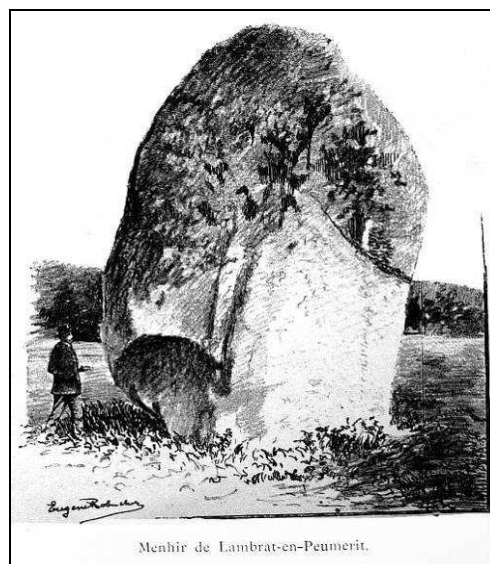
Le Goffic, Carte archéologique : Un menhir (2,3 sur 3 m), incliné vers le sud-est, en fond de vallée.

● **Lambrat – menhir**

Chatellier, 1893-b : "Dans cette commune signalons [un menhir] à Lambrat, à l'est du bourg, près de la chapelle de Saint-Joseph, celui-ci a 6m,40 de haut sur 4m,25 de large [...]."

Chatellier, 1907, p. 272 : "Menhir, à Lambrat, sur le versant opposé d'un vallon en face de la chapelle de Saint-Joseph, à 4 kilomètres à l'Est du bourg, il a 6m 40 de haut sur 4m 25 de plus grande largeur."

Clet Bonis, mail 12/08/2010 : "J'ai recherché le menhir de Lambrat en Peumerit. Au village de Lambrat on m'a renseigné sur son emplacement. Il a été détruit à la dynamite à une date non précisée."

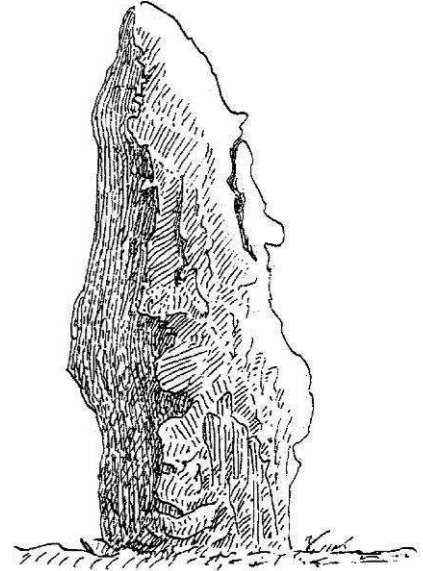
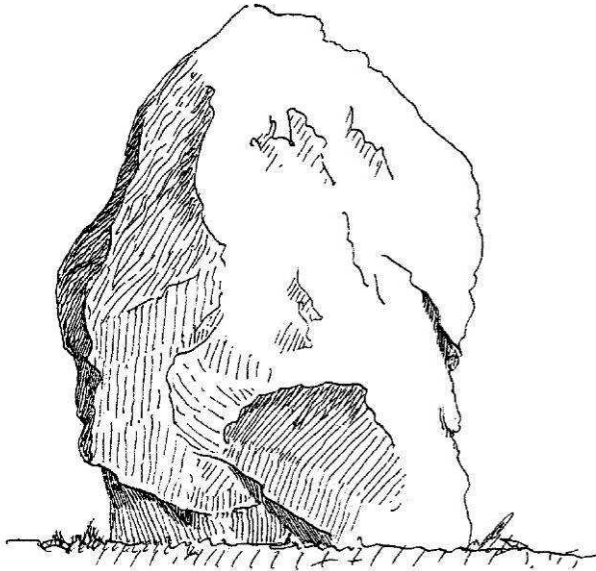


Le menhir détruit de Lambrat
(Chatellier, 1893)

MENHIR DE LAMBRAT (Peumerit)

Côté Ouest

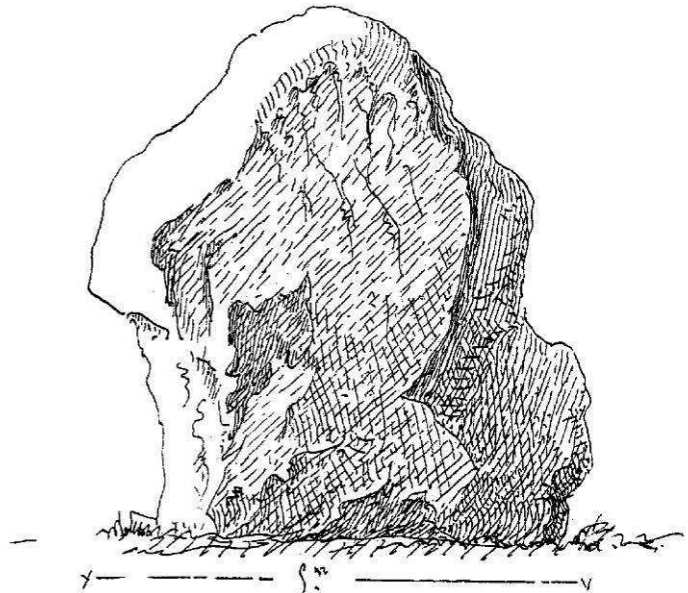
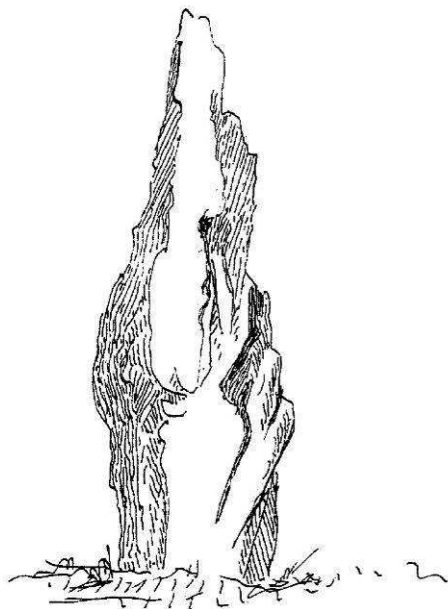
Côté Nord



Côté Sud

Côté Est

6.50



Le menhir détruit de Lambart en Peumerit (ADF, P. du Chatellier, 100 J 1351)

● Lesmadec – coffre

X : 104,600 ; Y : 2348,460
Parcelle 421, section C2 (1981)
Carte archéologique : 29 159 0001

Le Roux, 1965 : "Le 27 mars 1965, une tombe était mise au jour en bordure d'un chemin rural longeant le parc du château de Lesmadec. C'est en procédant à l'élargissement de la chaussée et au creusage des fossés qu'un bulldozer de l'entreprise Le Roux, de Landudec, fit cette découverte, en bordure de la parcelle 421, section C, feuille 2 du cadastre de Peumerit. Dès le lendemain, M. G. Cailliau, Architecte des Bâtiments de France, averti par la mairie de Peumerit, se rendait sur les lieux et faisait reboucher la tombe pour la soustraire à la curiosité des nombreux visiteurs, en même temps qu'il alertait la Direction des Antiquités Préhistoriques.

Le 23 avril, nous avons pu étudier plus complètement cette sépulture: il s'agissait en fait d'un petit tumulus d'une vingtaine de mètres de diamètre et qui, partiellement arasé, n'était plus haut que de un mètre à peine. Ce tertre avait été anciennement coupé en deux par le chemin dans le talus duquel se « lit » encore très bien une coupe du monument. On peut y observer que le tumulus est essentiellement formé de terre fine, de couleur brun-clair. Au centre de la butte, un petit cairn de trois mètres de diamètre environ, constitué de petites pierres, englobe la tombe.

Cette sépulture est un « coffre à ramures » du type courant, dont les dimensions internes sont les suivantes : longueur 115 centimètres ; largeur 65 centimètres ; profondeur 50 centimètres. La dalle de couverture, qui est une plaque de migmatite de forme irrégulière, est longue de 145 centimètres et large de 95 centimètres ; son épaisseur est de 10 à 15 centimètres et sa face inférieure porte quatre rainures larges de 5 centimètres et profondes de 5 millimètres, pratiquées par bouchardage, et destinées à emboîter les parois latérales du caveau, dont les grands côtés sont également des dalles de migmatite qui portent à leurs extrémités des rainures dans lesquelles viennent s'ajuster des plaques de micaschiste amphibolitique qui forment les deux extrémités de cette tombe. Le fond de la sépulture est formé de trois petites plaques de mica-chiste, soigneusement ajustées. Il faut noter que toutes les faces internes des différentes dalles avaient été régularisées par piquetage.

Le coffre ne contenait plus que quelques débris osseux, d'ailleurs assez malmenés par les premiers visiteurs, et qui appartenaient à un adulte masculin. Les différentes dalles du coffre ont été transportées au Musée Préhistorique Finistérien, où cette tombe pourra être reconstituée. En ce qui concerne le tumulus, dont une moitié est encore bien visible dans le bois bordant le chemin, sa fouille complète n'offre pour l'instant aucun caractère d'urgence."

Giot, 1967 : "Des travaux de voirie ont fait écorner un tumulus à Lesmadec, en 1965, et découvrir un coffre en dalles rainurées qui contenait des débris osseux."

Briard, 1984, p. 250 : "Lesmadec. Le 27 mars 1965, découverte, lors de travaux de remembrement, d'un coffre à 6 dalles à rainures, près du manoir de Lesmadec. La dalle, de 1,30 m/1 m, recouvrait un caveau de 1,7 m/0,70 m où subsistaient quelques ossements. Biblio. Le Télégramme, 29 mars 1965."

● Lesmadec – tumulus

X : 104,359 ; Y : 2348,400

Y. Pailler : Un tumulus duquel émergent quelques blocs.

● Lespurit – dalle

Le Goff, 1985 : Suite à la fouille d'un souterrain de l'Age du Fer (parcelle 39, section ZA) : "La découverte la plus originale faite dans ce puits consiste en un fragment de dalle de schiste vert (vraisemblablement une leptinite) trouvée en position subverticale, utilisée pour le rebouchage du puits. Le sommet de cette dalle était à 0,80 m de profondeur, la base à 1,80 m. Cette dalle, épaisse de 7 à 10 cm, est grossièrement rectangulaire et a 0,97 m à 1,10 m de large et 1,13 m à 1,20 m de long. Le long d'un des bords court une rainure large de 5 à 7 cm et profonde de 2 à 3 cm. Près l'un des bords adjacents à celui muni de la rainure existe un trou biconique de 3 cm de diamètre, à mi-distance des extrémités de la dalle. Un deuxième trou avait été foré, près de la rainure, mais l'angle de la dalle est brisé à cet endroit. Sur la face opposée à celle comportant la rainure, trois petites cupules ont été observées. Ce type de dalle, hormis les trois biconiques,

correspond à une dalle latérale d'un caveau à rainure datant de l'âge du bronze. Les hommes de l'âge du fer auraient-ils "pillé" une sépulture de l'âge du bronze et réutilisé les dalles pour un autre usage ? Telle est l'hypothèse que nous suggérons."

■ Menez Caravec – menhir détruit

X : 106,000 et Y : 2349,900 (selon Clet Bonis, info. pers.)
Parcelle 998, section A, "Prat Menhir"

Le Men, 1877, p. 130 : "Un menhir au village de Miné-Cavarec, dans le champ dit Prat-Menhir."

Chatellier, 1893b : "Dans cette commune signalons des menhirs à Kerloazec ; à Lambrat, à l'est du bourg, près de la chapelle de Saint-Joseph, celui-ci a 6m,40 de haut sur 4m,25 de large ; à Menez-Cavarec, dans la parcelle dite Prat-Menhir ; et un dolmen à Kerlianet, sur la limite des communes de Trémeoc et de Peumerit."

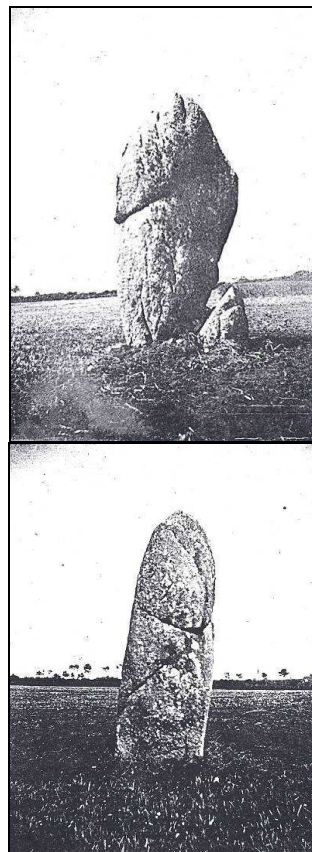
Chatellier, 1907, p. 272 : "Menhir, à Menez-Cavarec, dans le champ dit Prat-Menhir."

Chatellier, ADF, 100 J 1315 : Un menhir de 3,45 m de haut.

Bénard et al., 1922 : "Menhir à Menez-Cavarec côte 93 (2 k. 700 N.-E. Peumerit)."

Anonyme, archives UMR 6566 : deux clichés du menhir, depuis le sud-est et le sud-ouest.

Il a été détruit vers 1940.



Anonyme, archives UMR 6566 ; en haut, vue du sud-est ; en bas, vue du sud-ouest

■ Penquellenec – dolmen

X : 103,850 ; Y : 2348,800 ; Z : 70
Parcelle 82, section ZB (1991)
Carte archéologique : 29 159 0002

MH : "Penquellenec - Dolmen de Penquellenec et bande de terrain d'un mètre de largeur autour (cad. ZB 82) : classement par arrêté du 8 avril 1922"

Bénard et al., 1922 : "Dolmen à 350 m. S.-E. du manoir de Penquellenec (1 k. 200 N.-N.-O. Peumerit)."

Hélias, 1975, p. 229 : "Pour la prochaine fois, nous nous promettons d'aller plus loin encore, à la découverte d'une table de pierre, dressées sur des pieds de pierre dans un taillis touffu autour d'un très vieux manoir et que l'on appelle le Grand Autel. Les instituteurs l'appellent un dolmen, mais ils sont bien les seuls." Remarque : le lieu où se trouve le dolmen n'est pas cité explicitement ; Est-ce le monument de Penquellenec ?

Caillon, Riou, 1980, p. 42 : "Penquellenec : A l'Est de la ferme, un petit dolmen, sans couloir, est formé d'une large pierre reposant sur trois autres."

Giot, 1997-b, p. 58 : "En poursuivant le circuit en Peumérit, au sud-est du manoir de Penqueleddec, on voit en plein champ un joli petit dolmen, trois supports et une table dépassante, qui est peut-être le reste d'un monument plus important."

● **Park Gallo – pierres couchées déplacées**

X : 104,335 ; Y : 2349,155 (lieu-dit)

Site internet T4T35 : "Deux menhirs déplacés et érigés au zoo de La Pommeriaie. Ces menhirs, dont l'un des deux mesure à peu près 3,50 m de haut, ont été trouvés couchés au Park Gallo, près de Kerloazec (au nord de la même commune). Un autre, plus petit, est dans le parc."

● **Quillanet – dolmen**

Le Men, 1877, p. 130 : "Un dolmen appelé Ty-Corric, au village de Quillanet."

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

Le procès verbal d'une séance de la Société archéologique du Finistère (1962, p. XL) signale la destruction de plusieurs menhirs.

● **Bec an Diameur (colline) – tumulus**

Parcelle 1613, section F

Le Carguet, Arch. UMR 6566 : Un tumulus, de 10 m de longueur, qui contenait des "poteries dolméniques", des éclats en silex et une hache en fibrolite.

● **Chapelle Notre-Dame du Bon Voyage – tumulus**

Anonyme, Arch. UMR 6566 : un tumulus au bas de Notre-Dame du Bon Voyage.

● **Cité du Roz – menhir**

X : 106,902 ; Y : 2352,710

Carte archéologique : 29 167 0009

Carte archéologique : menhir (informateur : G. Kervidel).

● **Créac'h – menhir**

Chatellier, 1907, p. 272 : "Menhir au village de Créac'h."

● **Kerouanquen – tumulus**

Aveneau de la Grancière, 1896-b, p. 11 : "[...] le second tumulus au village de Kerouanquen à 3000 mètres au sud-ouest du bourg de Pluguffan et sur le territoire de Plogastel-Saint-Germain"

Chatellier, 1893b : "L'archéologue qui parcourrait cette commune accidentée, avec l'espoir de rencontrer à la surface de ses vastes plateaux, couverts d'ajoncs, de nombreux monuments des époques préhistoriques, serait grandement déçu. Nous n'y connaissons que deux tumulus, l'un à Kerouanquen et l'autre à Pendréo, sur la limite des deux communes de Plogastel et de Pluguffan, non loin de la chapelle de Notre-Dame de Grâce."

● **Menez ar Groas – tumulus**

Briard, 1984, p. 250 : "Menez-ar-Groaz. Tumulus au bord de la route Audierne-Quimper."

■ Pendreo – tumulus

Chatellier, 1893b : "L'archéologue qui parcourrait cette commune accidentée, avec l'espoir de rencontrer à la surface de ses vastes plateaux, couverts d'ajoncs, de nombreux monuments des époques préhistoriques, serait grandement déçu. Nous n'y connaissons que deux tumulus, l'un à Kerouanquen et l'autre à **Pendreo**, sur la limite des deux communes de **Plogastel** et de **Pluguffan**, non loin de la chapelle de Notre-Dame de Grâce."

Chatellier, 1907, p. 272 : "Tumulus à Pendreo, non loin de la chapelle de Grâce, de Pluguffan et à Kerouanquen, sur la limite des communes de Pluguffan et de Plogastel, à 300 mètres au Sud-Ouest du bourg de Pluguffan."

Remarque : la localisation paraît peu assurée, plus d'1 km séparant le lieu-dit et la chapelle.

■ Quilliou – tumulus

Aveneau de la Grancière, 1896-b, p. 11 : "[...] le troisième [tumulus] dans le bois du Quilliou, en la commune de Plogastel-Saint-Germain."

■ Ruot-Nevez – 2 menhirs (dont 1 détruit)

X : 103,900 ; Y : 2349,880

Parcelle 771, section E (1979)

Carte archéologique : 29 167 0001

Caillon, Riou, 1980, p. 42 : "Menhirs de Prat Gallo, Kéringuy, Kervoelic, La Pommeraie, près de Ruot Menez (dans un vallon, le voisin est sur Plogastel)."

Le Goffic, 1993 : "Dans la parcelle n° 771, section E du cadastre de 1979, à 150 m au sud-ouest de la maison de Ruot-Nevez, se trouve un menhir nouvellement répertorié (fig. 25). Il est haut de 3,10 m, large de 1,15 m et épais de 0,75 m. Ses coordonnées Lambert sont: $x = 103,950$; $y = 2350,000$."

Le Goffic, 2005 + 4 clichés par Clet Bonis : "Malgré les prospections des « antiquaires » du XIXe siècle, celles des archéologues du XXe et les inventaires de plus en plus complets, il y a toujours des sites qui ne sont pas pris en compte. Il y a quelques années, nous signalions la présence de deux menhirs, de part et d'autre du cours supérieur du ruisseau qui se jette dans l'étang de Kergalan et qui forme la limite communale entre Plogastel-Saint-Germain et Plovan d'une part, et Peumerit et Tréogat de l'autre²⁷. Plus en aval se trouvent les menhirs bien connus de Lespurit en Plovan (classés parmi les monuments historiques en 1923). Entre ces deux groupes de mégalithes se trouvait un menhir de dimensions plus modestes, dans le bas de la parcelle 784, section E du cadastre de 1979, et à quelques mètres seulement du cours d'eau ; nous l'appellerons menhir de Ruot-Nevez 2 (coordonnées Lambert : $x = 103,640$; $y = 2349,860$). Cette pierre érigée n'a jamais été inventoriée et ne figure donc pas dans la carte archéologique. Lorsque la ligne électrique de 63 KV a été mise en place, le menhir de Ruot-Nevez 1 et celui de Kerven ont bien été pris en compte, mais le malheur a voulu que le menhir de Ruot-Nevez 2 se trouvât exactement sur le passage de la ligne et il n'a pas résisté aux gros engins qui ont en place le pylône.

Comme tant d'autres mégalithes, il aurait disparu du paysage sans laisser de traces si M. Clet Bonis ne s'était intéressé au patrimoine mégalithique de la région et n'en avait réalisé plusieurs clichés au cours de l'été 2003 (fig. 9). Dans cette région du pays bigouden, plusieurs ruisseaux sont ainsi jalonnés de pierres dressées, au moins dans leurs cours supérieur. Nous en ferons une étude prochainement."

● **Coatjou-Glas – tumulus**

Chatellier, 1887 : *"Une cachette de fondeur ayant été découverte au village de Goat-jou-Glas en Plonéis, l'inventeur m'en fit prévenir. M'étant immédiatement rendu sur les lieux je fus assez heureux pour l'acquérir. Je me réserve de la décrire prochainement dans les Matériaux en même temps qu'une autre cachette analogue découverte vers la même époque dans la commune de Pluguffan, limitrophe de celle de Plonéis.*

Étant sur les lieux et visitant l'endroit où la trouvaille avait été faite, mon attention fut attirée par un monticule placé au sommet du coteau dominant, au sud, le petit vallon au fond duquel est bâti le village de Coatjou-Glas.

Je n'eus pas de peine à reconnaître que cette petite butte circulaire, mesurant 14 mètres de diamètre sur 1m,50 de hauteur, n'était autre qu'un tumulus recouvrant probablement une sépulture. Ma curiosité étant piquée par la découverte de la cachette de fondeur, faite à 250 mètres de là, j'eus le plus vif désir de le fouiller. Aussi m'entendant avec le propriétaire je pris de suite jour avec lui pour cette exploration

Muni du matériel nécessaire, j'arrivais bientôt à Coatjou-Glas, une belle matinée de juillet, accompagné de mes deux fouilleurs. Prenant de l'aide sur les lieux nous mîmes en mesure de pratiquer à travers le tumulus une tranchée à ciel ouvert de 2 mètres de large allant de l'est à l'ouest

A peine cette tranchée ouverte, nous constatâmes dans les terres, composant l'enveloppe du tumulus la présence de nombreux fragments de charbon et de quelques morceaux de poterie grossière. Nous recueillîmes en outre une fusaiole en terre cuite et un certain nombre de pierres rondes ou plus ou moins ovoïdes que nous pensons avoir dû servir de pierres de fronde.

Bientôt nous ne tardâmes pas à rencontrer un grand nombre de pierres jetées sans ordre. Elles formaient l'enveloppe de la sépulture intérieure. C'est une disposition que nous avons maintes fois constatée dans nos précédentes explorations.

Enlevant ces pierres avec précaution, afin de ne pas déranger la construction qu'elles protègent, nous avons recueilli parmi les terres qui s'étaient infiltrées entre elles outre plusieurs percuteurs et d'assez nombreux éclats de silex : 1° 1 extrémité, nettement taillée, d'une pointe en silex ; 2° un petit grattoir également en silex. Après quelques heures de travail de dégagement assez pénible, quoique pierres formant l'enveloppe de la sépulture ne fussent pas d'un très gros volume nous nous trouvâmes en présence d'une muraille maçonnée à pierres sèches. C'était à n'en pas douter d'un des côtés de la sépulture,

Avant de pousser plus loin notre exploration, je fis prendre à mes hommes quelques moments de repos ; après quoi quelques petits verres de l'indispensable Guin-ardent, sans lequel on n'obtient rien de nos Bretons, nous permirent de reprendre notre fouille. Le désir de voir ce que renfermait ce mystérieux caveau, que nous avions devant nous, fut bien aussi pour quelque chose dans l'ardeur que chacun mit à continuer l'exploration commencée.

Enlevant avec le plus grand soin, pour ne pas amener un éboulement, quelques pierres de la muraille à pierres sèches devant la quelle nous nous trouvions, nous vîmes avec plaisir que la chambre sépulcrale était à peu près vide d'infiltrations extérieures. Continuant à en dégager l'entrée, la brèche produite fut, bientôt, assez large pour permettre à un de mes fouilleurs de s'y glisser. Une fois à l'intérieur de la chambre on reconnut que la dalle en pierres plates brutes et que sur ce dallage très imparfait avait été placé un plancher en bois de chêne de 3 à 4 centimètres d'épaisseur. Sur ce plancher avait été déposé le mobilier funéraire.

Le premier objet qui fut rencontré à l'extrémité est de la sépulture, orientée est-ouest, fut un vase d'argile. Il était malheureusement écrasé par une pierre détachée de la paroi sud. Les fragments que nous avons pu en recueillir indiquent un récipient de grande dimension, à fond plat, grossièrement fait d'argile remplie de gros grains de quartz ; ses parois ont 9 millimètres d'épaisseur et le fond 13 millimètres.

Vers le centre de la sépulture nous constatons, sur le plancher du fond, un dépôt de restes incinérés, d'une épaisseur de 3 à 4 centimètres, recouvrant un large espace d'environ 40 centimètres de côté. Près de ces restes nous relevons tout d'abord un petit poignard en bronze, fortement oxydé, long de 8 centimètres, de la soie à la pointe ; la lame est décorée, à 2 centimètres du bord, d'un filet sur son pourtour muni à sa partie supérieure, d'une soie plate longue de 3 centimètres et large de 1 cent 1/2, cette soie est percée au milieu d'un trou de rivet destiné à y fixer un manche, probablement en bois, qui, outre ce rivet, devait être retenu par une ligature qui le consolidait.

Près du poignard étaient quatre perles en schiste. Auprès des restes incinérés un peu plus vers l'extrémité ouest de la sépulture nous avons encore relevé une plaque en schiste percée de deux trous de suspension, un à chaque extrémité ; l'usage n'en est pas parfaitement déterminé. A sa proximité étaient deux pointes de flèche en silex, l'une d'elles est taillée avec une extrême finesse, et quatre pierres polies ovoïdes du poids de

50 à 54 grammes, ouvertes par nous, et qui nous ont donné du bronze. Le caveau est formé par quatre murs en petites pierres, maçonnés à sec, et est recouvert par une grande dalle qui ici mesure 1 mètre sur 1m,90. En jetant un coup d'œil sur la coupe du tumulus de Coatjou-Glas, sur la vue et sur le plan de la sépulture qu'il recouvrait, on se rendra un faible compte de cette disposition.

Il n'est pas sans intérêt non plus, en terminant le compte rendu de cette touille, de remarquer qu'ici le fond de la sépulture était recouvert d'un plancher, constatation que nous n'avons jamais faite dans des sépultures ne nous ayant pas donné de bronze. C'est là un rite funéraire qui s'est introduit avec ce métal parmi les populations primitives qui ont occupé notre vieux sol d'Armorique.

Étant retourné à Coadjou-Glas, depuis cette exploration, j'ai eu le regret de constater que de cet intéressant monument il ne reste plus rien. Les terres ont été aplanies et les pierres, qui depuis tant de siècles, avaient été placées là par des mains pieuses, pour protéger des restes honorés, ont passé au macadam, servant à combler les ornières d'un chemin voisin. Que de monuments, hélas, dont les débris ont cette fin vulgaire, sans que tous nos regrets puissent empêcher ces sacrilèges de se renouveler. Trop heureux encore si ces destructions ne sont pas faites sans constatation aucune au profit de l'archéologie."

Chatellier, 1893b : "Au village de Coatjou-Glas, à l'est du bourg, existait un tumulus aujourd'hui aplani. Il recouvrait une sépulture de l'époque du bronze, chambre dolménique à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une grande dalle. Cette sépulture renfermait les restes incinérés du défunt en l'honneur duquel elle avait été édifiée. Près de ces restes avait été déposé un mobilier funéraire intéressant, composé d'un poignard en bronze, de perles en pierre schisteuse et de pointes de flèches en silex, finement taillées, à ailerons et à pédoncule."

Chatellier, 1907, p. 275 : "À Coatjou-Glas, à l'Est du bourg, sépulture à parois maçonnées à pierres sèches recouverte d'une grande dalle à fleur du sol, ayant donné des restes incinérés, un poignard en bronze h soie plate, une plaque en schiste percée de deux trous de suspension, et 2 pointes de flèche en silex. (Musée de Kernuz)."

Briard, 1984, p. 250-251 : "Coatjou Glas. Tumulus de 14 m/1,5 m fouillé vers 1885 par P. Du Châtellier. Dans la masse des terres, pierres arrondies (pour frondes ?), silex, charbons, poteries et une fusaiöle en terre cuite. Au centre, un cairn portège une chambre en pierre sèche recouverte d'une dalle de 1,90/1 m. Le fond, dallé, est recouvert d'un plancher de chêne. Le mobilier comprend

1 poignard triangulaire orné d'un filet latéral et à languette courte percée d'un trou de rivet, 8 cm ; 4 perles en schiste ; 1 brassard d'archer en schiste à 2 trous, 83 mm ; 2 pointes de flèche en silex à pédoncule et ailerons ; 4 masses ovoïdes de 50-54 g (pierres de fronde). Pierre ou bronze s'interroge P. Du Châtellier ; Vestige d'une poterie assez grossière à fond plat. Du mobilier conservé au Musée des Antiquités Nationales, il reste le petit poignard à rivet, type assez rare dans la série des Tumulus (73072), le brassard d'archer (73073) et deux pointes de flèche peu évoluées de type chalcolithique. L'ensemble apparaît un peu « prétumulus » armoricain. Il est regrettable que les « pierres de fronde » aient disparu. Biblio. P. Du Châtellier, Matériaux, 1887, p. 49."

● Goarem en Plonéis – tumulus

BSAF, Procès verbal séance 30/04/1903, p. XIII-XIV : "D'après M. Le Beux, au village de Goarem en Plonéis, au sud-ouest du vieux château de Kerven, on a tout récemment découvert les restes d'un tumulus. L'aspect actuel est celui d'une chambre souterraine en maçonnerie, composée de grandes pierres plates non travaillées. Le caveau a trois mètres de long, un mètre cinquante de large et un mètre cinquante environ de profondeur. On n'a trouvé que de la terre à l'intérieur de la construction qui serait, sans doute, la chambre funéraire d'un tumulus dont la butte a été rasée."

● Kervastel – tumulus

Chatellier, 1899-d : "En mars 1899, en défrichant un bois taillis, au sud village de Kervastal, en Ploneis, dans la parcelle portant au cadastre le n°257, sur la limite des communes de Plonéis et de Penhars, le propriétaire du lieu se trouva en présence d'un tumulus de 4 mètres de haut sur 24 mètres de diamètre à la base. Il résolut de l'aplanir.

Dans ce travail il reconnut que cette butte artificielle se composait d'une première enveloppe de terre sous laquelle en était une seconde de pierres, formant galgal, entourée à la base, assure l'inventeur d'un cercle de pierres posées de chanp. Sous celle-ci il rencontra, au niveau du sol environnant, une épaisse dalle de granit non taillée de 2m 25 de long sur 1m 70 de large qui, soulevée, laissa voir dessous un lit de pierres de petites

dimensions posées sur une deuxième dalle plus petite et plus mince, de 1m,67 de long sur 0m,95 de large. Celle-ci était brisée en deux, sans doute par le poids énorme de la première dalle et des terres amoncelées au dessus.

Cette deuxième dalle enlevée, on vit qu'elle recouvrait un coffre formé par six pierres posées de champ en terre (voir le plan), dallé au fond par deux pierres plates juxtaposées. Il était à peu près vide, ne contenant que de la terre infiltrée et une mince couche de cendre mêlée de quelques morceaux de charbon, de bois.

En visitant les lieux, alors que la sépulture était nouvellement découverte, voici ce que nous avons constaté : A 0m 30 de l'extrémité D de la sépulture (v. le plan) était une septième pierre E posée de champ en terre.

Le sommet de cette pierre et celui de la pierre C clôture du bout nord-ouest du coffre s'élèvent environ de 0m 40 au-dessus de l'extrémité supérieure de ses parois AA', BB' et D ; de plus, on remarque cette particularité qu'il a été pratiqué, un peu au-dessous de leur sommet, une sorte de rainure polie dans laquelle s'emboîtaient exactement les deux extrémités sud-est et nord-ouest de la table de recouvrement F de la sépulture (voir la coupe), qui avaient été polies à cet effet, ses deux autres côtés reposant exactement sur les parois A A' et BB'. Le poids énorme de la dalle F' et des terres amoncelées au-dessus ayant brisé la table F et probablement aussi ayant fait enfoncer légèrement les parois AA' et BB', par le tassement, les deux tables de recouvrement F et F' suivirent ce mouvement dans lequel, il est à croire, la table F' atteignit la pierre de champ E et la repoussa légèrement en dehors, position dans laquelle on la rencontre lors de l'exploration. L'extrémité de la dalle de recouvrement F échappa de sa rainure à ce moment.

Les parois AA' et BB' du caveau funéraire étaient formées chacune de deux pierres dont les extrémités avaient été polies en H et H' de façon à pénétrer l'une dans l'autre pour éviter toute infiltration extérieure. En o et o' dans les dalles A' et B' avaient été pratiquées des encoches dans lesquelles pénétrait la dalle. Enfin les parois intérieures de la sépulture étaient polies avec soin.

Telles sont les particularités véritablement intéressantes de cette curieuse sépulture. Ses mesures intérieures sont : 1m,54 de long sur 0m,62 de large à l'extrémité C, 0m,66 à l'extrémité D (v. le plan), et 0m,78 de profondeur des dalles du fond au-dessous de la dalle de recouvrement F.

La sépulture avait dû se clore par l'extrémité G. Nous avons, en effet, remarqué que la pierre G ne s'emboîtait pas comme celle de l'extrémité D dans les parois latérales. Elle était seulement juxtaposée, aussi exactement que possible, contre elles, les interstices étant soigneusement clos par des pierrailles recouvertes d'argile.

Un supplément de fouilles fut pratiqué au dessous et autour du coffre funéraire, le 24 avril dernier. Dans ce travail il n'a été rencontré, autour des parois, qu'un mélange de terre et de pierres placées là, sans doute, pour les consolider, quelques traces de charbon et trois ou quatre quartz informes ; et sous les deux dalles, formant pavé, quelques pierres assez grandes pour empêcher la base des parois de chasser en dedans.

En aplanissant le tumulus, il a été rencontré quatre ou cinq pierres creuses à concasser le grain, que nous avons vues-sur place, dont une entière dans l'enveloppe directe de la sépulture.

Dans les terres rejetées du tumulus nous avons recueilli deux pointes taillées en quartz, mesurant, l'une 0m,059 et l'autre 0m,027 de long, un grattoir en silex, et quelques fragments de poteries grossières. Ces objets me paraissent dater cette curieuse sépulture construite avec un soin exceptionnel.

Ces sépultures sous tumulus, coffres en pierres à rainures, assurant, dans la pensée de leurs constructeurs, une garantie certaine contre la pénétration des infiltrations à l'intérieur du caveau, ne sont pas excessivement rares. Dans l'arrondissement de Quimper elles ont été rencontrées à Kerouer et à Lézarouant en Plouhinec et à Tréogat dans le tumulus du Minven¹ ; seulement ici les rainures sont pratiquées dans la dalle de recouvrement.

1 M le commandant Martin en a aussi rencontré dans ses fouilles du Morbihan."

Le Bourdellès, 1900 : "Note sur la fouille d'une sépulture de l'époque préhistorique à Kervastal, en Plonéis. Des travaux de défrichement entrepris depuis le commencement de l'année, dans la partie du bois de Kervastal, en Plonéis, appartenant à M. Joseph Alavoine, père, qui avoisine les limites mêmes de la commune de Penhars, révélèrent les contours d'un vaste tumulus, formant environ 60 mètres de circonférence et à peu près dissimulé jusque là sous la taille. Le tumulus était situé à l'extrémité sud du bois, et a sa lisière ; sa pente aboutissait au talus qui sépare le bois de Kervastal des terres de la ferme de Kervastal-al-Laé, appartenant à M. de Saint-Georges.

Il s'élevait en pente douce jusqu'à une hauteur de 4 m. 50 à 5 mètres au-dessus du niveau des terres environnantes.

Une tranchée circulaire fut creusée tout, autour de la butte à une profondeur de 3 mètres.

Elle fit apparaître un cerclé de grandes dalles plates, fichées en terre, se rejoignant exactement et formant une enceinte parfaitement ronde de 30 mètres de tour environ.

Derrière ces dalles existait un amoncellement considérable de gros blocs de pierres, entassés les uns sur les autres et s'élevant en coupole pour arriver, à recouvrir, peu à peu, le monument que nous allions mettre au

jour. Afin de prévenir mieux encore l'infiltration des terres de recouvrement, il y avait derrière cette double muraille un blocage de pierres de petite dimension qui achevaient de protéger le centre du tumulus. En même temps que nous faisons reconnaître la base de cette enceinte et sa structure générale, nous écrivions le sommet du tumulus, et, après une somme de travail, représentant l'ouvrage d'une quinzaine d'hommes, employés pendant trois jours, nous parvenions, le 29 mars, vers 5 heures du soir à mettre à découvert une immense dalle de pierre, taillée en dos d'âne, posée à plat et qui recouvrait manifestement la sépulture, sur laquelle le tumulus avait été édifié.

Cette pierre mesurait 2 m. 25 de longueur, sur 1 m. 70 de largeur. Son poids peut être évalué à cinq mille kilogrammes. Son épaisseur était de 0 m. 35 sur les bords et de 0 m. 45 dans la partie médiane marquée par la ligne en dos d'âne, qui la divisait.

En débarrassant les abords de cette immense couverture, nous reconnûmes qu'elle s'appuyait sur quatre assises de pierres plates, posées les unes sur les autres, et qu'il existait un espace de 0 m. 30 entre le revers de ce monolithe et une seconde dalle que nous commençons à distinguer nettement.

Après avoir, à l'aide de leviers, retourné, à grand peine, cette magnifique table dolménique, nous nous trouvâmes en présence d'une belle sépulture, orientée de l'E. à l'O. Ses lignes révélées par de larges dalles de pierre, parfaitement taillées et exactement assemblées entre elles, d'une épaisseur de 0 m. 20, affleuraient le sol de la fouille.

Elles formaient un rectangle de 1 m. 60 de longueur sur 0 m. 65 de largeur.

Entre elles venait s'encastrier, à l'extrémité O. et aussi à l'extrémité E., au moins dans la disposition primitive du monument, la dalle de fermeture qui était maintenant à nos pieds.

Cette seconde dalle avait 1 m. 67 de longueur et 0 m. 95 de largeur ; son épaisseur était de 0 m. 20 c. environ. Par les côtés elle reposait sur les lignes N. et S. du monument ; à son bout O., elle s'encastrait exactement dans une pierre posée à plat sur l'extrémité de la sépulture, taillée en cintre et minutieusement rainée, de manière à recevoir, sans aucune infiltration possible des terres de recouvrement, la dalle de couverture du tombeau.

L'extrémité E. de ce véritable sépulcre n'était pas encore dégagée.

En admirant ce bel agencement et en nous rappelant le triple revêtement destiné à assurer le respect de cette sépulture, nous éprouvâmes une légitime émotion. Nous pensions ne pas avoir travaillé en vain et nous espérions apporter une contribution à l'étude si intéressante des choses préhistoriques. Nous avons, incontestablement, devant nous un tombeau qui avait dû renfermer les restes d'un puissant chef et nous pouvions supposer, qu'il contenait des ornements propres au défunt et un mobilier funéraire, correspondant à la qualité de celui qui y avait été placé, ainsi qu'à l'importance du monument consacré à sa mémoire.

Malheureusement, nos illusions ne furent pas de longue durée.

Ayant soulevé le couvercle du caveau, nous constatâmes que le tombeau était absolument vide : ni ossements ni armes, ni vases, rien ! Et, cependant, le sépulcre, d'une profondeur de 0 m. 60 à 0 m. 65, d'un plan légèrement incliné de l'E. à l'O., était parfaitement jointoyé, dallé au fond - circonstance rare ; ce n'était pas, d'autre part, l'infiltration de deux ou trois pelletées de terre, vers la partie E., qui avait pu amener la destruction totale du corps et du mobilier funéraire qui l'aurait accompagné.

En continuant le déblaiement des abords du tombeau, nous découvrîmes bientôt la double preuve de la violation que, comme beaucoup d'autres, il avait déjà subie à une époque sans doute fort-ancienne.

Le tombeau avait eu deux clôtures, à l'extrémité Est.

La première se composait d'une large dalle de pierre, placée sur champ, comme toutes celles qui constituaient les autres côtés de la sépulture ; cette dalle était à son bord supérieur, rainée, de même que la pierre posée à l'extrémité O., afin de recevoir, minutieusement aussi de ce côté, la dalle de couverture de la chambre funéraire.

Après cette première clôture, se trouvait une seconde dalle encastrée entre les deux côtés du sépulcre.

Or, au lieu de retrouver la première dalle de fermeture, appuyée contre les deux extrémités des lignes de côté du tombeau, nous la découvrîmes, formant arc de cercle, pour ainsi dire, par rapport au côté N. du tombeau ; on l'avait fait comme pivoter, et son bord S., seul, faisait encore adhérence avec la ligne correspondante du caveau. L'espace laissé libre par l'écartement que nous venons de signaler était largement suffisant pour le passage de l'homme.

D'autre part, la dalle de fermeture intérieure était brisée sur un tiers de la paroi, et présentait, elle aussi, une brèche suffisante pour livrer entrée dans la chambre sépulcrale.

Nous avons ainsi la preuve évidente de la double effraction qui avait accompagné la violation de cette sépulture. Notre fouille était infructueuse, au point de vue de ce que le tombeau lui-même aurait pu nous livrer. Ses abords ne nous ont pas donné, non plus, des résultats bien intéressants quant à l'outillage de la race, d'une civilisation déjà avancée, certainement, qui avait construit le monument.

Dans les terres de recouvrement, nous avons trouvé des fragments de poterie rougeâtre, sans valeur, et de nombreux débris de charbon, que l'on rencontre dans toutes les sépultures de cette période ; à certains

endroits ces débris de charbon .étaient adhérents aux fragments de poterie et témoignaient de l'association primitive des uns et des autres.

Dans le blocage en gros appareil, nous avons découvert avec plus d'intérêt, soit en entier, soit brisés, des augets en pierre, que l'on s'accorde à considérer, en archéologie préhistorique, comme ayant servi au concassage du grain. Étaient-ce, déjà, des instruments hors d'usage, par suite des progrès de la civilisation, à l'époque à laquelle appartient notre sépulture ? En tous cas, ils étaient jetés là comme des objets réformés et mis au rebut.

Au milieu du blocage en pierraille, on a ramassé deux ou trois percuteurs grossiers, en quartzite, dont l'usure atteste suffisamment l'usage auquel ils ont servi.

A quelle époque remonte ce monument ? Quand a-t-il été violé ?

Sur le-premier point, nous n'oserions, guère émettre une opinion, notre fouille ayant été suivie de la descente des membres les plus autorisés de la Société archéologique du Finistère. Nous n'entamerons aucune thèse, en déclarant seulement qu'à notre avis, et eu égard à l'art qui avait présidé à la construction du monument, nous touchons à la dernière époque des sépultures mégalithiques.

Sur le second point, nous émettrions un avis plus ferme. Le tumulus paraissait bien inviolé ; aucun sillage, aucun filon d'affaissement ne se remarquaient dans les terres de la butte de recouvrement, partout compactes et serrées ; il n'existait aucun désordre dans les revêtements de pierres qui défendaient les approches de la sépulture ; suivant nous, sa violation a été commise par un individu appartenant à la race même de ceux qui avaient construit le monument ou par un spoliateur ayant acquis, par la pratique, la connaissance de la disposition des sépultures, de l'époque, qui avait précédé celle à laquelle il opérait. Le violateur est allé droit au but : il a procédé, sans aucun désordre ; il s'est orienté avec certitude, s'est dirigé sans tâtonnements vers l'une des extrémités du monument, celle précisément qui, en raison de sa double fermeture, semble avoir été close en dernier lieu, après avoir livré passage au corps, au moment de son dépôt dans le tumulus.

Qu'est devenu le corps lui-même ? Le tombeau était en si parfait état, qu'il paraît difficile d'admettre que le corps ait été consumé d'une manière absolue sous l'effet d'une infiltration insignifiante de quelques terres, par la brèche faite dans les clôtures E; de la, sépulture, après sa violation. On peut plutôt supposer que le squelette entier a été extrait de son sépulcre, pour être dépouillé des ornements, dont le corps avait dû être revêtu lors de l'inhumation.

Faut-il émettre encore une hypothèse ; celle de la migration de la tribu qui avait placé là l'un des siens, et qui aurait, plus tard, emporté les restes du défunt inhumé dans cette riche sépulture. Nous craignons d'en venir ici à des suppositions trop discutables et nous préférons fournir à l'état simplement documentaire le détail de notre fouille.

Les ouvriers employés à des défrichements dans le bois de Kervastal avaient rencontré déjà, au cours des dernières années, plusieurs urnes, leur ayant paru contenir des cendres et que la pioche avait brisées.

Il existait à droite du chemin qui conduit de la route de Plogastel-Saint-Gôrmain au manoir de Kervastal un tumulus d'une hauteur de deux mètres, démoli en 1898. et qui a fourni une quantité considérable de pierraille. Au centre se trouvait, au milieu d'une sorte de caniveau (sic) en pierres plates, m'ont dit les journaliers, une urne qu'ils, brisèrent par inadvertance et dont quelques fragments sont en notre possession ; elle contenait, prétendent-ils, des cendres.

J'ajouterai que ce versant des terres de Kervastal fait face à la montagne de Kergaradec, en Penhars, bien connue des Archéologues de Quimper. A son sommet se trouvent, ainsi que sur une butte qui l'avoisine, des vestiges d'ouvrages de défense, dont l'identification, comme époque de construction, est toujours bien incertaine ; il y a été trouvé des éclats de silex, des fragments de haches et des meules à bras. (V. Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère, 1876). R. Le Bourdelles, Procureur de la République à Saint-Brieuc.

N.-B. - Un complément de fouille a été fait autour de cette sépulture de Kervastal le 24 avril, en présence de M. Joseph Alvoine, propriétaire, MM. les chanoines Peyron et Abgrall et M. Bourde de la Rogerie, archiviste du département. On a dégagé les montants des deux extrémités et du côté N.-E. pour rechercher si on n'avait pas déposé extérieurement un mobilier funéraire, vases, armes de pierre ou de bronze. Cette exploration n'a fourni aucun objet mobilier, mais a pu faire constater encore mieux le soin avec lequel le monument avait été construit et les rainures d'encastrement au moyen desquelles toutes les dalles des parois étaient assemblées jointives pour empêcher toute infiltration. J. M. Abgrall."

Chatellier, 1907, p. 274 : "Au village de Kervastal, à 200 mètres au Nord-Est des édifices, M. Alvoine, en défrichant un bois taillis en 1896, trouva un tumulus de 2 mètres de hauteur sur 20 mètres de diamètre qu'il aplanit, à l'intérieur duquel il rencontra une chambre sépulcrale à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une dalle. Elle renfermait des restes incinérés. Aucunes mesures ne furent prises."

Chatellier, 1907, p. 274 : "En mars 1899, en défrichant un autre bois taillis au Sud-Est du village, portant au cadastre le n° 257, M. Alavoine rencontra un second tumulus de 4 mètres de haut sur 24 mètres de diamètre. En l'aplanissant, il constata qu'il était formé d'une première enveloppe de terre argileuse recouvrant une deuxième enveloppe de pierres de petites dimensions et enfin d'une troisième enveloppe de terre argileuse recouvrant directement une sépulture, caveau de lm 54 de longueur intérieure sur 0m 62 et 0m 66 de largeur intérieure aux deux extrémités et 0m 78 de profondeur, recouverte par 2 tables superposées, affleurant à la surface du sol environnant. Les parois de cette sépulture sont formées de 6 dalles de granit posées de champ en terre parfaitement polies à l'intérieur, s'emboîtant moyennant des rainures polies ; à l'intérieur restes incinérés. Dans l'enveloppe de terre entourant directement la sépulture, il a été trouvé 3 pierres à concasser le grain, quelques éclats de quartz et de silex dont une pointe de flèche et un racloir, et quelques fragments de poterie grossière."

Briard, 1984, p. 250 : "Kervastal. Tumulus de 20 m/4,5 m, fouillé en 1899 par Le Bourdelles. Au centre, cairn de 10 m de diamètre bien construit avec muret de petites dalles extérieures. Dalle de couverture de 2,75 m/1,70 m doublée par une seconde s'encastrent dans les parois longitudinales. Chambre en grandes dalles bien assemblées de 1,65 m/0,65 m, orientée E.-O. Les dalles transversales s'encastrent dans celles longitudinales. La paroi est est à double paroi. La tombe a été violée à une époque inconnue. Cette tombe est intéressante par son système de fermeture très soigné (plan J.-M. Abgrall). Biblio. Le Bourdelles, B.S.A.F., 1899, p. 243. - P. Du Châtellier, Revue archéologique, 1899, pp. 359-362."

■ Lanhoulou – menhir

X : 112,600 ; Y : 2357,074

Carte archéologique : 29 173 0002

Site internet T4T35 : "Menhir de 2 mètres relevé et déplacé près de la ferme en 1971."

PLONEOUR-LANVERN

Cambry, 1799, p. 50-51 : "Sur la route de Plounéour, on trouve beaucoup de pierres Druidiques ; je parle de ces quartiers énormes de rochers plantés en terre et recouverts d'une grande pierre plate qu'on voit non seulement dans la Bretagne, mais dans presque toutes les contrées de l'ancien monde."

Bigot, 1884, p. 151 : "En Plonéour, se trouve un dolmen supporté par trois pierres de 1 m. 30 c. d'élévation."

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : " [...] l'autre [dolmen] à 1,500 mètres, au nord du Bourg, [...]"

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : " d'autres [menhir] à Keréon, au Fao, Kerloyat, etc."

Flagelle, 1878 : "Dolmen incliné à l'ouest, à 200 mètres au nord du bourg ; table de 4 mètres 50 sur 2 mètres 50 ; hauteur des piliers 1 mètre 30."

Tanguy, 2001 : "Leure (pl. -ou), aujourd'hui disparu de la langue, est à l'origine d'un certain nombre de noms de lieux. L'accentuation de la voyelle finale en toponymie permet de le distinguer du mot leur « aire ». Mais des confusions entre les deux mots peuvent se produire, que seules permettent de résoudre les graphies anciennes. Le terme est, en effet, comme l'a décelé F. Gourvil, un correspondant du gallois ancien llodre « qui désignait l'emplacement d'un édifice ou d'un monument », ajoutant que « plusieurs de nos Leuré conservent des monuments ou des restes de monuments mégalithiques »⁶⁴. C'est le cas des Leuré de Crozon, où existe un alignement de menhirs, de Plonéour-Lanvern (Fin.), où une sépulture a été signalée à 150 m du village, de Trégarantec (Fin.), où a été mis à jour, sous un tumulus aplani, un caveau de l'âge du bronze, de Kerlur à Noyal-Muzillac (Morb.), où existe un dolmen ruiné."

⁶⁴ Les noms de famille bretons d'origine toponymique, Quimper, 1970, p. 288, n° 1.

P.-R. Giot (1997, p. 58) évoque la disparition de trois dolmens anciennement représentés sur des gravures et des coffres du Néolithique final (1998, p.445).

● **Brahiliec (Kerazan) – menhir**

X : 108,000 ; Y : 2343,685 ; Z : 30

Chatellier, 1893b : "*l'un [des menhirs], reproduit ci-dessous, se dresse sur le bord nord du chemin conduisant de Plonéour à Tréméoc, à 300 mètres au nord-ouest du moulin du Frouit ; il a 4m,25 de haut.*"

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : "*l'un [menhir] haut de 4m 25 sur le bord du chemin conduisant de Plonéour à Tréméoc, [...]*"

Chatellier, 1907, p. 275 : "*Menhir de 4m 25 de hauteur, lm 80 de large et 0m 50 d'épaisseur sur le bord du chemin vicinal de Plonéour à Tréméoc, à 300 mètres au Nord-Ouest du moulin du Frouit, sur terres dépendant de Brabiliec, il est très fortement penché au Sud-Est.*"

Giot, 1997-b, p. 58 : "*La commune de Plonéour-Lanvern a payé un lourd tribut, trois dolmens, dont certains figurant sur des gravures célèbres ont disparu ; il ne reste, à 1 km au sud-est de Languivoa, dans une vallée en bordure d'une route vers Tréméoc, que le menhir incliné de Ti-ar-Poès, qui fait 4,50 m.*"

Férec, 2001 : menhir.

Sortie 22/03/2010, avec L. Chauris : granite orthogneissique. J. Quiniou (comm. pers.) a repéré deux blocs couchés, possibles menhirs tombés, ainsi qu'une autre dalle située de l'autre côté de la route.

● **Bréhoul – dolmen détruit**

Chatellier, 1893b : "*Enfin les restes d'un troisième [dolmen] sont encore apparents à Bréhouel⁶⁵.*"

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : "*[...] le troisième [dolmen] à Brec'houel.*"

Chatellier, 1907, p. 276 : "*Dolmen, à Bréhouel.*"

Ce dolmen a été détruit lors de la construction d'une maison.

● **Chapelle de Lanvern – tumulus**

J. Quiniou, com. pers. : un tumulus probable.

● **Coat-Guéguen**

Chauris, 1993e : "*A Coat-Guéguen, en Plonéour-Lanvern, un élément monolithique en prasinite, extrait des terres voisines, a été érigé [il y a quelques années] près de la ferme.*"

● **Cosmaner – tumulus**

Chatellier, 1998-a : "*A 300 mètres au sud-ouest des édifices du village de Cosmaner, dans un petit taillis dit la Gagnerie, bien caché aux yeux des explorateurs, était un petit tumulus de 18 mètres de diamètre sur 1 m. 50 de haut. Ouvert par son propriétaire, en avril 1897, il a rencontré au centre, au niveau du sol environnant, une sépulture à parois maçonnées à pierres sèches, orientée est-ouest, recouverte d'une grande dalle ayant 2 m. 50 de long sur 2 mètres de large. Au fond de cette sépulture était un plancher en bois de*

⁶⁵ Dans nos campagnes il est de tradition que tous les monuments de pierres brutes, dolmens ou menhirs, ont été dressés par une race de nains, les c'horriquets, hommes très forts, quoique très petits, ne manquera pas de vous dire un campagnard, en vous montrant un de ces monuments. Les dolmens, qui sont effectivement des tombeaux, sont, dans leur tradition, leurs habitations et ils les appellent invariablement ti-c'horriquets, maisons de nains. En vous faisant remarquer un menhir ils vous diront qu'il a été planté là par une c'horriquets qui, en filant sa quenouille, le porta dans son tablier. Il faut avouer que l'étoffe en était solide.

chêne, posé sur le tuf formant le sous-sol environnant. Les parois de la sépulture étant démolies, quand nous l'avons vue, il nous est impossible d'en donner les dimensions intérieures.

A l'extrémité est du caveau, au milieu des restes incinérés, qui en recouvraient le fond, l'inventeur recueillit vingt-cinq pointes de flèche en silex, à ailerons et à pédoncule, d'une finesse extraordinaire, beaucoup plus élancées que celles du Fao-Youen. Vingt-et-une sont entre nos mains, malheureusement de celles-ci cinq seulement sont intactes. Les autres ont été plus ou moins brisées par l'inventeur, au moment de la fouille. Au centre de la chambre funéraire étaient deux poignards en bronze l'un à lame plate, l'autre à lame épaisse renflée au centre. L'une et l'autre de ces lames étaient ornées de filets sur les bords ; réduites à l'état d'oxyde blanc nous n'en avons que quelques fragments.

Du sommet des deux tumulus de Cosmaner et de Fao-Youen on voit, à 1500 mètres, celui de Kerhué-Bras qui nous a donné un si remarquable mobilier.

A 250 mètres au nord-est des édifices de Cosmaner est un camp rectangulaire, de 74 mètres de côté, sur 56, entouré d'un double parapet de 1 m. 50 de haut sur 9 mètres d'épaisseur, séparé par une douve, de 10 à 12 mètres de large.

L'intérieur de ce camp est sous culture et porte le nom de Parc-ar-Hastel. Le long de son parapet nord est une bande de terrain inculte où on remarque des traces d'anciennes habitations. Dans une exploration superficielle, faite dans cette partie par le propriétaire, il a recueilli une fusaiöle et quelques fragments de poterie Samienne.

A 50 mètres à l'est de ce camp, dans le champ dit Parc-douar-dec-Bar, on trouve, sous la surface du sol, un dallage qui n'est autre qu'un reste de la voie Romaine allant de Quimper à Tronoën et à Kerity, en passant par Kerheuret en Plüguffan, et par Ker-Hastel, en Plonéour-Lanvern, ou on voyait naguère encore, un tronçon de voie pavée long de 200 mètres sur 8 mètres de large.

Dans Parc-douar-dec-Bar il a été recueilli, sur le bord de la voie Romaine, une meule et un vase en terre cuite plein de restes incinérés. P. du Chatellier. Kernuz, avril 1898."

Chatellier, 1907, p. 277 : "A 300 mètres au Sud-Ouest de Cosmaner, tumulus de 18 mètres de diamètre sur 1 m 50 de haut, fouillé en avril 1898, il a donné une chambre funéraire à parois maçonnées à pierres sèches, recouverte d'une dalle ayant 2 m 50 de long sur 2 mètres de large. Sur le fond, plancher en bois de chêne recouvert d'une couche de restes incinérés parmi lesquels nous avons relevés 25 pointes de flèche en silex à ailerons, d'une finesse extraordinaire, et deux poignards en bronze. (Musée de Kernuz)."

Briard, 1984, p. 251 : "Cosmaner. A 300 m au S.-O. du village dans un taillis dit la Gagueric, tumulus de 18 m/1,50 m. C'est le plus petit du groupe mais, de son sommet, on apercevait les tumulus de Fao-Youen et de Kerhué-Bras. Il a été fouillé assez expéditivement par son propriétaire en avril 1897, ce qui motiva l'intervention de P. Du Châtellier qui put cependant faire quelques observations et récupérer une partie du mobilier. La tombe était un caveau en pierre sèche orienté est-ouest, recouverte d'une dalle de 2,50 m/2 m. Les parois, en moellons, avaient été détruites lors de l'intervention du fermier. Le mobilier était déposé sur un plancher en bois.

22 pointes de flèche armoricaines en silex, de type ogival long, malheureusement presque toutes brisées. 5 sont intactes. Elles appartiennent au plus beau type à long pédoncule central et ailerons ; 1 poignard à lame plate ; 1 poignard à lame renflée au centre.

Biblio. P. Du Châtellier, Exploration des tumulus de Fao-Youen et de Cosmaner en Plonéour-Lanvern (Finistère), B.S.A.F., 1898, p. 128."

● Fao Youen – menhir, tumulus

Chatellier, 1898-a : "Sur les terres du Fao-Youen, à 800 mètres au sud-ouest du village, dans la garenne dite Goarem-Billès, est un menhir, aujourd'hui renversé, gisant allongé sur le sol de l'ouest à l'est. Il mesure 8 mètres de long, sur 2 m. 20 de large et a 60 centimètres d'épaisseur moyenne. L'excavation que nous avons pratiquée à sa base ne nous a rien donné.

A 100 mètres à l'ouest de ce menhir, sur les terres du même village, dans une parcelle dite Menez-Bourouic, est un petit tumulus de 10 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. L'ayant ouvert nous avons reconnu qu'il recouvrait une chambre circulaire à ciel ouvert de 1 m. 75 de diamètre intérieur et de 0 m. 70 de profondeur, à parois formées par un petit mégalithe de 1 m. 05 de large, fiché en terre, et par une muraille en pierres plates maçonnées à sec. Au fond de cette petite chambre était une couche d'argile très fine, épaisse de 40 centimètres, dont la surface, calcinée par un feu vif, était cuite, comme une poterie, sur une épaisseur de 12 centimètres. Cette chambre était sans mobilier.

Enfin avant de quitter le Fao-Youen disons qu'en faisant les cultures d'automne, il y a trois ans, on rencontra, à 60 mètres au nord du tumulus de la garenne dite Menez-Balanou, à 40 centimètres sous la

surface du sol, un petit coffre, formé par quatre pierres posées de champ en terre, recouvert par une cinquième, dans lequel se trouvaient quatre urnes en terre cuite remplies de restes incinérés qui furent brisées. D'après la description qui m'en a été faite par l'inventeur, elles étaient de l'époque de l'occupation romaine."

Chatellier, 1907, p. 275-276 : *"Autre menhir de 8 mètres de long sur 2m 20 de large et 60 centimètres d'épaisseur, aujourd'hui renversé, à 800 mètres au Nord-Ouest du village du Fao-youen, dans la garenne dite Goarem-Billès."*

Chatellier, 1907, p. 276-277 : *"Au Sud-Ouest du Fao-youen, dans la parcelle dite Ménez-Bourouic, tumulus de 10 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut, il recouvrait une chambre circulaire de 1m 75 de diamètre sur 0m 70 de profondeur, à parois en partie maçonnées à pierres sèches, le fond de cette chambre qui était à ciel ouvert était formé par une couche d'argile très fine cuite comme une poterie, pas de mobilier."*

● Fao Youen – tumulus

Chatellier, 1898-a : *"Dans une parcelle dépendant du village de Fao-Youen, dite Ménez-Balanou, située à 400 mètres au nord-est du village et à 300 mètres au sud de la route de Plonéour à Quimper, est un tumulus de 50 mètres de diamètre et de 2 m. 50 d'élévation au-dessus du sol environnant."*

Ayant obtenu l'autorisation de l'explorer, le 5 octobre 1897 je me rendis sur les lieux avec mes fouilleurs. Ouvrant à sa base ouest une tranchée de 4 mètres de large allant de l'ouest à l'est, en passant par le centre, nous reconnaissons que l'enveloppe du tumulus est faite d'argile compacte mêlée de nombreuses parcelles de charbon de bois. Dans cette tranchée nous recueillons deux grossiers éclats de silex et quelques percuteurs.

A un mètre sous le sommet, du tumulus nous constatons un amoncellement de pierres de moyenne taille, paraissant jetées sans ordre, formant au centre du tumulus un cône de 8 m. 50 de diamètre à la base, au milieu duquel nous rencontrons la sépulture qu'il enveloppe. Ce blocage a pour but d'empêcher les infiltrations extérieures de pénétrer dans le caveau funéraire et surtout d'empêcher l'écartement de ses parois en les soutenant par côté.

Les pierres du blocage enlevées, nous mettons à découvert, au niveau du sol environnant, deux grandes dalles juxtaposées, de 40 centimètres d'épaisseur. Elles recouvrent la chambre funéraire, dans laquelle nous nous introduisons en retirant quelques pierres de sa paroi ouest. De forme rectangulaire, elle est construite en pierres maçonnées à sec. Quoique ses murailles soient en mauvais état, il n'y a cependant pas pénétré d'infiltrations.

La vidant avec soin, nous reconnaissons que, sur le tuf, formant le sous-sol des terrains avoisinants, on a placé, à l'intérieur du caveau, un dallage de pierres plates, d'une épaisseur variant de 5 à 7 centimètres, sur lequel, dans toute la longueur et sur toute la largeur de la chambre, on a étendu une couche de cendre mêlée de restes incinérés ayant 4 centimètres d'épaisseur.

Au milieu de ceux-ci nous recueillons, à un mètre de l'extrémité ouest de la sépulture, quatre pointes de flèche en silex à ailerons, finement barbelées. Continuant à relever la couche des restes incinérés, en nous dirigeant vers l'extrémité est du caveau, nous en recueillons successivement huit autres, avant d'arriver au centre, ou nous trouvons réunies en groupe, le long de la paroi nord, vingt nouvelles pointes de flèche, et, le long de la paroi sud, deux poignards en bronze à lame plate très mince décorée de deux filets sur chaque bord. Malheureusement ces lames sont réduites à l'état d'oxyde blanc et nous ne pouvons en relever que quelques fragments. Le centre de la sépulture dépassé nous ne rencontrons plus, sur le dallage, que des restes incinérés sans mobilier.

La chambre funéraire complètement explorée, nous constatons qu'elle mesure intérieurement 3 mètres de long de l'est à l'ouest sur 1 m. 05 de large du nord au sud et 1 m. 10 de profondeur du dallage du fond au plafond qui, ainsi que nous l'avons précédemment dit, est fait par deux grandes dalles juxtaposées mesurant à l'intérieur du caveau, celle du bout est 1 m. 25 de l'est à l'ouest, et l'autre 1 m. 75."

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : *"A Fao-Youen, un tumulus de 50 mètres de diamètre et de 2 m. 50 de haut. Il enveloppait une chambre funéraire mesurant intérieurement 3 mètres de long sur 1 m. 05 de large et 1 m. 10 de profondeur des dalles au plafond qui est formé par deux grandes dalles juxtaposées mesurant à l'intérieur du caveau, celle du bout est 1 m. 25 et l'autre 1 m. 75. A l'intérieur du caveau, sur un dallage fait de pierres plates, était étendue une couche de restes incinérés de 0 m. 04 d'épaisseur. Au milieu de ceux-ci, 24 pointes de flèches en silex, à ailerons finement barbelés ; puis 2 poignards en bronze à lame plate, très mince, décorée de 2 filets sur chaque bord.*

A 60 mètres du tumulus de Fao-Youen il fut en 1895 découvert à 0 m. 40 sous la surface du sol, un petit coffre formé par quatre pierres posées de champ en terre, couverte par une cinquième, dans lequel se

trouvaient quatre urnes en terre cuite remplies de restes incinérés. A Cos-maner, autre tumulus d'une construction semblable au précédent et qui a donné 25 pointes de flèches en silex d'une finesse extrême à ailerons ; beaucoup plus élancées que celles de Fao-Youen, et 2 poignards en bronze, l'un à lame plate et mince, l'autre à lame épaisse renflée au centre avec filets sur les bords."

Chatellier, 1907, p. 276-277 : "A 500 mètres au Nord-Est du Fao-youen, dans la parcelle dite Menez-Balanou, tumulus de 50 mètres de diamètre sur 2 mètres d'élévation au-dessus du sol environnant, fouillé le 5 octobre 1898, à lm 50 sous le sommet du tumulus, nous avons rencontré un amoncellement de pierres, formant au centre un cône de 7 mètres de diamètre à la base, au milieu duquel se trouve une chambre funéraire à parois maçonnées à pierres sèches, mesurant intérieurement 3 mètres de long sur lm 05 de large et lm 10 de hauteur, recouverte par deux grandes dalles juxtaposées, sur le dallage du fond au milieu d'une couche de restes incinérés épaisse de 4 centimètres, nous relevons 32 pointes de flèche en silex à ailerons finement barbelées, et 2 poignards en bronze à lame plate. (Musée de Kernuz)."

Briard, 1984, p. 251 : "Fao-Youen. Dans une parcelle dite Menez-Balanou, à 400 m au N.-E. du village de Fao-Youen, tumulus de 50 m/2,50 m fouillé le 5 octobre 1897 par P. Du Châtellier. Il ouvre avec ses ouvriers une tranchée de 4 m est-ouest et recueille silex et percuteurs. Au centre, cairn de 8,5 m de diamètre. Deux grandes dalles de 0,40 m d'épaisseur recouvrent une sépulture en pierre sèche avec dallage de fond de 3 m/1,05 m/1,10 m. 32 pointes de flèche en silex, assez étalées : 4 à l'ouest, 8 au centre, 20 contre la paroi nord. Elles sont du type ogival court et ogival long. 2 poignards très érodés, réduits en une masse blanchâtre (sels d'étain).

Biblio. P. Du Châtellier, Bull. Arch. Comité, 1898, p. 394. - P. Du Châtellier, B.S.A.F., 1898, p. 128."

■ Goarem Kerbilaet

BSAF, 1962, t. 88, Procès verbal séance 27/09/1962, p. LI : "A Plonéour-Lanvern, on a rasé un tumulus, situé à 500 mètres du bourg, au lieu dit "Goarem Kerbilaët". M. Gouzien, agent du Génie rural, qui rapporte le fait, a trouvé dans les déblais des fragments de vases et d'armes en silex." Dans le procès verbal de la séance suivante (p. LX), P.-R. Giot précise qu'il s'agissait des "ruines d'une construction médiévale".

■ Kerfeulest – 2/3 dolmens détruits

Chatellier, 1893b : "Deux dolmens, que la culture a fait disparaître, étaient l'un dans les champs au midi du village de Kerfeulest, l'autre à 1,500 mètres au nord du bourg."

Cognec, 1990 (1^{re} éd. 1904) : "Trois dolmens existaient l'un au midi de Kerfeulest, [...]"

Chatellier, 1907, p. 276 : "Dolmen détruit, dans les champs, au Midi de Kerfeulest."

■ Kerguellou – coffres

Giot, 1977, p. 11 : "Des petites tombes en coffre ont été repérées à l'Île Verte en Santec par M. J.-C. Le Goff ; à l'Île Penfret en Fouesnant par M. A.-H. Dizerbo, suite à un incendie ayant dégagé leurs tombelles. Une telle sépulture a été reconnue par M. J.-P. Le Bihan à Squividan en Ergué-Gabéric. Une autre a été détruite il y a quelque temps à Kerguellou en Plonéour-Lanvern."

Le Roux, 1979 : "Près de Kerguellou, deux découvertes successives nous ont été signalées par M. Keribin : en 1965, une tombe en coffre, vraisemblablement de l'Age du Bronze, y fut mise au jour et détruite aussitôt alors qu'un lot de six haches à douille armoricaines du Bronze final avait été découvert quelques années auparavant dans la même parcelle. Nous avons pu examiner deux pièces rescapées de cet ensemble aujourd'hui dispersé; il s'agit de représentantes du type normal dit du Tréhou mesurant 129 et 131 mm pour 301 et 287 g respectivement."

Briard, 1984, p. 251-252 : "Kerguellou. Tombe en coffre découverte fortuite orment et détruite aussitôt en 1965. (Renseignement M. Keriben). Biblio. Gallia Préhistoire, 1979-2."

■ Kerhué Bras – 3 tumulus

Chatellier, 1880-a : *"En chassant avec un de mes amis, je reconnus, il y a quelques années, trois tumulus au sommet d'un coteau dominant le petit cours d'eau qui, venant de Plogastel-Saint-Germain, se jette dans le port de Pont-l'Abbé. Deux d'entre eux étaient explorés ; le troisième, grâce à ses imposantes dimensions, avait échappé à toute violation.*

Ces trois tumulus, placés à l'extrémité Est de la commune de Plonéour, quoiqu'à 3 kilomètres seulement du bourg de Plogastel, sont sur les terres du village de Kerhué-Bras, dans un lieu d'où la vue s'étend à l'infini. On les découvre du bourg de Plogastel où il existe encore, aux issues même de ce bourg, les traces très-apparentes de deux oppidums considérables. L'un de ces retranchements est rectangulaire et mesure 59 mètres sur 160; l'autre circulaire, à 50 mètres N.-E. du premier, mesure 40 mètres de diamètre⁶⁶.

Le plus grand des trois tumulus de Kerhué, celui que nous venons d'explorer, mesurant 60 mètres de diamètre sur 6 mètres d'élévation, ne contient pas moins de 5,650 mètres cubes de terre. Je comprends que sa masse énorme ait arrêté les explorateurs qui, à une époque impossible à déterminer, ont ouvert les deux tertres plus modestes qui l'avoisinent et qui sont situés l'un à 25 mètres N.-O. de lui et l'autre à 70 mètres N. de ce dernier.

Comme je l'ai déjà dit, ces deux monuments, qui ont l'un 10 mètres et l'autre 25 mètres de diamètre, ont été explorés, et le plus petit d'entre eux laisse voir à son centre une chambre de 1m,40 de large ouverte à ses deux extrémités, creusée au-dessous de la surface du sol et recouverte d'une table mesurant 2m sur 2m,25, qui repose sur deux piliers construits en petites pierres maçonnées à sec. L'autre petit tumulus, creusé en plusieurs endroits, ne laisse voir aucune pierre.

Après bien des pourparlers, au mois de juillet 1875 je commençai, avec une dizaine d'hommes, l'exploration du grand tumulus de Kerhué ; mais avant la fin du jour je fus obligé de me retirer devant le mauvais vouloir du fermier.

Depuis cette époque je fis de nombreuses tentatives pour arriver à l'exploration de ce beau monument, qu'il me tenait tant à cœur de visiter ; mais tous pourparlers restaient inutiles. Enfin, le 13 novembre dernier, je trouvai le propriétaire mieux disposé et traitai avec son fermier du droit d'explorer.

Le 16 au matin, malgré un froid rigoureux, je me mettais en route dès les cinq heures avec douze hommes. Arrivé sur les lieux, tout le monde se mit à la besogne avec ardeur et nous ne tardâmes pas, dans sa partie E., à faire une large tranchée dans les flancs du tumulus. Mais bientôt le locataire de Kerhué, voulant tirer parti de la situation, nous créa de nouvelles difficultés que je dus aplanir par quelques écus ajoutés à ceux qu'il avait déjà touchés. C'était le dernier épisode des inquiétudes que j'eus de ne pouvoir arriver à mon but.

Avant la fin du jour mes hommes avaient mis à découvert quelques petites pierres que je fis laisser en place. Ces pierres paraissaient amoncelées avec soin et je fis pousser la tranchée en allant vers l'ouest, jusqu'à ce que je fusse arrivé à la fin de l'amoncellement. Mais à ce moment la nuit était venue. Le lendemain nous étions dès l'aube à la besogne, et levant avec précaution toutes ces pierres que nous avions mises à découvert, sur un espace de 6 à 7 mètres carrés, nous ne tardâmes pas à reconnaître qu'elles recouvraient deux énormes pierres plates de 2m sur 2m,40 et 3m sur 3m,50. Nous étions évidemment en face d'une sépulture en forme de galerie couverte, dans laquelle il fallait pénétrer par une des extrémités, ou en essayant de se glisser entre les deux tables, après avoir écorné l'une d'elles. Ce n'était pas chose facile, car elles avaient 40 centimètres d'épaisseur, ce fut là cependant le parti que nous dûmes prendre.

Avant de pénétrer à l'intérieur de la sépulture, notons le soin pris de disposer sur ces grandes tables deux couches superposées de pierres plates de façon à empêcher toute infiltration de venir à l'intérieur de la chambre sépulcrale.

Ainsi que nous l'a montré notre tranchée, l'enveloppe de la sépulture, c'est-à-dire le tumulus, a été faite de terre à l'exclusion de tout mélange de pierres. Dans cette masse de terre que nous avons remuée, nous avons trouvé quelques fragments de poteries grossières, parmi lesquels un seul à couverture noire, mérite quelque intérêt, parce qu'il porte une ornementation en chevrons. Nous y avons encore constaté la présence d'assez nombreux éclats de silex, de morceaux de charbon, et enfin de plusieurs espaces de terre calcinée, foyers dus probablement au campement des indigènes sur les lieux durant la construction du tumulus.

Notons encore que parmi les pierres qui recouvraient les deux tables, nous avons relevé une pierre à concasser le blé et son broyeur, l'un et l'autre brisés, comme il arrive ordinairement lorsque l'on rencontre ces objets dans les sépultures.

Pénétrons maintenant dans la chambre sépulcrale. L'un de mes hommes parvient à entamer la plus petite des tables que nous soulevons de quelques centimètres. Nous reconnaissons, aussitôt, que la chambre est remplie de terre, laissant seulement un espace vide de 15 centimètres au-dessous des tables. Nous enlevons cette

⁶⁶ Le plateau circonscrit par la première de ces enceintes est mis en culture depuis quelques années. Le cultivateur qui l'a défriché, m'a dit y avoir trouvé un grand nombre de fragments de poterie et d'objets en fer qu'il n'a pas pris le soin de recueillir.

terre assez difficilement d'abord, jusqu'à ce qu'avant fait une excavation suffisante un de mes travailleurs puisse se glisser à l'intérieur du monument.

Le soir était venu et il fallut partir, laissant toutefois un homme campé sur les lieux ; car tout le monde, dans le voisinage, parlant de trésors cachés, on était assez disposé à venir déblayer la chambre à la lueur de la lune.

Le lendemain, d'assez bonne heure, ayant avancé d'environ 40 centimètres vers l'Ouest, sous la table T' (voir la pl. VII), nous rencontrons en F, vers le centre de la galerie, entre quatre pierres placées de champ, une pointe de flèche en silex à ailerons, puis deux, puis trois. Enfin nous en relevons successivement trente-deux, dont l'une a conservé une partie de sa tige en bois, ayant 9 millimètres de diamètre, puis une trente-troisième en cristal de roche. Toutes étaient déposées sur un plancher en bois.

On trouvera figuré sur une des planches accompagnant ce mémoire, quelques-unes de ces flèches en silex qui sont taillées avec une adresse vraiment vermeilleuse, et aussi celle en cristal de roche sous le n° 1. Il va sans dire que ces trente-deux pointes ne sont pas de même dimension ; mais toutes rentrent dans les formes de celles ici représentées (Voir pl. VIII).

Que penser de ces instruments si parfaitement obtenus ? Ne doit-on pas y voir des armes de luxe ou de parade probablement réservées à un chef ? Il est, en effet, difficile d'admettre que l'on prît tant de soins pour faire des pointes qui devaient être perdues ou brisées à chaque trait lancé.

Continuant notre exploration, nous trouvons près de ces flèches un lit de petites pierres et sous ces pierres, déposé entre deux planches dont celle de dessous est placée sur le tuf formant le sous-sol environnant, un premier poignard en bronze du type de celui dessiné sous le n° 6, mesurant 14 centimètres de long sur 0,06 de large au sommet, poignard à rivets et à bout rond orné sur son pourtour de deux filets en creux.

Près de ce poignard nous trouvons une petite hache en bronze destinée sous le n° 7, hache à rebords peu saillants, portant encore à son extrémité opposée au tranchant, ainsi que je l'ai indiqué sur mon dessin, les traces d'un manche en bois.

Un peu plus loin à gauche, en nous dirigeant toujours vers l'extrémité Ouest du caveau, nous rencontrons un morceau de bronze, puis un second, puis enfin un troisième, le tout formant l'ensemble d'une épée à double filet dessinée sous le n° 8, intentionnellement brisée avant son dépôt dans la sépulture. Cette épée, longue de 35 centimètres, est à six rivets et conserve encore autour des rivets des fragments de son manche en bois. Elle est à bout rond, plate et mince, ainsi qu'on le voit dans mon dessin. L'extrémité de l'épée destinée à être prise dans le manche est très-courte.

Revenant vers le milieu de la galerie, nous trouvons un second poignard dessiné sous le n° 6. Ce poignard, mesurant 20 centimètres de long et 6 cent. 1/2 à sa partie la plus large, est à double filet et à bout rond ; sa lame est plate, légèrement plus épaisse au milieu. Le manche était maintenu par six rivets. Il était en bois ainsi que le montrent les restes fixés aux rivets, et de plus la partie de ce manche qui couvrait la lame était légèrement circulaire, avec échancrure en demi-lune au milieu, ainsi que le prouve un petit bourrelet en métal, excessivement mince, resté adhérent à la lame, bourrelet qui pourrait bien avoir été fixé à la partie supérieure du fourreau.

Près de ce poignard en était un troisième de même type et de même dimension ; puis enfin un quatrième également semblable, mais fortement replié en deux.

Ces quatre poignards et l'épée étaient disposés en cercle autour des pointes de flèche, la pointe tournée vers le centre du cercle.

Continuant notre exploration, en nous dirigeant vers l'Ouest, nous constatons, toujours au fond de la chambre, un plancher en chêne recouvert en divers endroits d'une couche de feuilles parmi lesquelles nous relevons plusieurs glands et des noisettes dont nous avons pu recueillir quelques exemplaires.

Nous arrivons ainsi à l'extrémité Ouest de la chambre sans rencontrer autre chose que des fragments de charbon, quelques percuteurs et un fragment du fond d'un vase, celui-ci dans les couches supérieures de la terre remplissant la galerie.

Revenons sur nos pas et explorons maintenant la partie de la chambre se trouvant sous la table T (Voir pl. VII), en nous dirigeant vers l'Est.

En O, nous trouvons, déposée sur le plancher du fond, une épaisse couche de cendre dans laquelle il est facile de reconnaître quelques petits fragments d'os tombant en poussière et de nombreux morceaux de charbon. C'étaient les restes incinérés de celui pour qui avait été élevé ce colossal monument.

À 20 centimètres plus loin, en A, nous nous heurtons à une énorme pierre de 90 centimètres de large, arc-bouté contre la muraille soutenant la table T, et laissant un assez large espace libre entre cette muraille et elle, sorte de cachette admirablement protégée contre tout accident extérieur.

En retirant soigneusement d'une main les terres fines qui l'encombrent, tandis que de l'autre main nous tenons une lumière, nous ne tardons pas à en sortir, avec une exclamation d'enthousiasme, un objet en pierre polie d'une dimension extraordinaire.

Mesurant 52 centimètres de long, cet objet a quatre faces. Je l'ai profilé, sous deux de ses faces, dans les dessins accompagnant ce mémoire (nos 9 et 10). Il a 0m,043 de large et 0m,019 d'épaisseur au milieu et se termine aux deux extrémités en forme de croissant.

Sous lui était la grande hache en bronze dessinée sous le n° II. A rebords très-peu saillants, cette hache était enveloppée d'une gaine en métal dont j'ai pu conserver une grande partie, ainsi que je l'ai indiqué dans mon dessin.

Ces deux objets placés près des restes du défunt et si soigneusement protégés contre tout accident, étaient évidemment les objets les plus précieux déposés dans cette sépulture.

Que pouvait être ce grand instrument en pierre polie, si habilement travaillé? Je ne sais : car, dans mes souvenirs, je ne trouve aucun terme de comparaison. Je serais cependant disposé à y voir le signe extérieur de l'autorité d'un chef, une sorte de bâton de commandement, en un mot.

Je crois pouvoir préciser la nature de la pierre de ce bel objet. Quoique ses dimensions rendent difficiles les pesées, mon savant ami M. V. Micault a pu déterminer sa densité, qui est 2,66, et établir ainsi que c'est un schiste métamorphisé.

En B (voir le plan), au côté opposé de la galerie, nous trouvons ensuite un cinquième poignard en bronze, sous lequel nous en voyons un sixième, entre deux planches au milieu d'une couche de feuilles de chêne.

Dégageant autant que possible celui de dessus nous enlevons, en prenant par dessous avec une truelle, les deux en même temps, et au jour je reconnais que celui de dessus a conservé la presque totalité de son manche en bois. Je l'ai dessiné sous le n° 12. A double filet, à rivets et à bout rond, il est du même type que les précédents, seulement sa lame ne mesure que 0m,09 à partir du manche, tandis que ce manche a 0m,065.

Depuis qu'il est déposé dans une de mes vitrines, le bois du manche en séchant se soulève et je crains de ne pouvoir le conserver dans sa forme.

Le poignard qui se trouve entre deux planches en dessous de celui-ci est à lame ondulée⁶⁷. J'ai dessiné, sous le n° 13, la partie de sa lame que je vois, figurant ainsi que je l'entrevois l'autre partie cachée.

Un peu plus loin nous trouvons un fragment de poterie, morceau du bord d'un vase en terre rouge assez grossière.

La galerie complètement dégagée nous reconnaissons qu'elle est fermée aux deux extrémités par deux grandes pierres posées de champ, mais placées là après que les deux tables avaient été mises sur les piliers des côtés; car ces tables ne portaient pas sur elles.

Les côtés de cette galerie, qui mesure 3m,50 de long et 1m,50 de large, sont formés par trois grandes pierres posées de champ en terre et pour le surplus en pierres maçonnées à sec. La hauteur sous table à partir du sous-sol sur lequel reposait le plancher au plafond est de 1m,40.

Chose digne de remarque, ce caveau sépulcral n'était pas ici, comme nous le rencontrons d'ordinaire, posé sur la surface du soi environnant. La sépulture avait, au contraire, été creusée au-dessous de cette surface jusqu'au tuf, ainsi qu'on le voit dans le dessin n° 14 donnant la coupe du tumulus et de la chambre sépulcrale.

Il faut encore noter un autre fait assez important : c'est que cette chambre sépulcrale a été intentionnellement remplie d'une terre excessivement fine recouvrant une couche de pierres posées par-dessus les objets placés sur le plancher du fond ; parmi ces pierres nous reconnaissons quelques percuteurs et quelques pierres nées sans doute des molettes à concasser le blé !

A la façon dont les interstices entre les deux tables et les pierres des côtés étaient soigneusement recouverts et entourés d'une épaisse couche de petites pierres, il était impossible que les terres du tumulus se fussent infiltrées à l'intérieur de la chambre. Et si nous avons trouvé un espace vide de quelques centimètres entre ces terres et le plafond de la chambre, c'est dû au tassement des terres dont on l'avait remplie.

Cette magnifique sépulture est digne du plus grand intérêt, d'abord parce qu'elle était assurément non violée au moment où nous en avons enlevé les dépôts qui lui avaient été confiés, mais aussi par l'importance de quelques-uns des objets que nous en avons exhumés, par leur nombre et par cette nouvelle constatation de l'association du bronze et des objets en pierre dans la sépulture d'un guerrier qui devait occuper un rang considérable au milieu de tribus qui, quelle que fût leur organisation, avaient certainement fait un grand effort pour arriver à l'érection d'un monument aussi imposant que celui-ci.

Il n'est pas sans intérêt, je crois, de rappeler ici, en terminant, les sépultures qui, dans deux de nos départements bretons, le Finistère et les Côtes-du-Nord, ont fourni cette même association des armes en bronze et des pointes de flèche en silex.

Je dois à mon savant ami M. Micault la connaissance de deux de ces sépultures, et j'espère qu'il voudra bien me pardonner de citer ici le passage suivant de sa lettre : « Permettez-moi de vous indiquer deux

⁶⁷ Le Musée de Quimper possède un petit poignard à lame ondulée, analogue à celui-ci, quoique plus petit. Il a été trouvé avec un joli vase à trois anses, orné de dents de loup, dans un tumulus à dolmen central, près de Lannilis, au nord du département du Finistère.

découvertes qui sont loin d'avoir la valeur de la vôtre, mais qui cependant présentent une certaine similitude, au moins par la perfection des flèches barbelées en silex.

» La première a eu lieu, il y a un certain nombre d'années, dans le dolmen de Gourillac'h en Plounévez-Lochrist (Finistère). Un cultivateur, nommé Mort an, y recueillit douze pointes de flèches en silex d'une extrême finesse. J'ignore ce que sont devenues neuf de ces flèches, l'une des trois autres appartient à M. le Dr Le Hir, de Morlaix ; les deux autres sont au Musée de Saint-Germain, à qui elles ont été données l'une par M. Le Hir, l'autre par Mérimée. Avec ces pointes de flèches fut aussi trouvé un poignard en bronze qui figure au Musée de Saint-Germain.

» Il y a trois ou quatre ans, dans un tumulus de l'arrondissement de Lannion (Côtes-du-Nord), à Plestin, autant que je puis le croire, Monseigneur Daud, évêque de Saint-Brieuc, trouva trente et quelques pointes de flèche en silex, également d'une extrême finesse. Si mes souvenirs sont exacts, les pointes de Plounevez-Lochrist et de Plestin sont aussi finement taillées les unes que les autres. La pointe de celles de Plestin serait peut-être seulement un peu plus aiguë »⁶⁸.

Je puis compléter les renseignements qui précèdent par les extraits suivants d'une lettre que Monseigneur David m'a fait l'honneur de m'écrire :

« Dans un tumulus géminé, nommé dans le pays tanicouéda (feu et sang), à l'extrémité de la petite ville de Bourbrias (Côtes-du-Nord), et que j'ai fait fouiller, ont été trouvés les objets suivants : 1° trois ou quatre poignards de bronze, absolument semblables au plus long et au plus large des vôtres ; 2° une hache en pierre ; 3° un bracelet en cuir avec clous d'or : le cuir, encore visible au moment de la découverte, a disparu ; 4° une pin cette épilatoire en or.

» J'ai envoyé ces deux derniers objets à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a fait un rapport.

» Les flèches en silex, très-délicatement travaillées, ont la forme exacte du trèfle, mais appartiennent à un autre tumulus situé à Trémel, près de Plestin. Elles devaient atteindre à peu près le nombre de trente.

» J'ai aussi un couteau ou petit poignard ondulé en bronze de la forme de votre spécimen. »

Ces découvertes ne sont pas les seules, le tumulus de la forêt de Carnoët, près Quimperlé (Finistère), avait aussi livré des armes en bronze et en silex, associées à des chaînes en or et en argent.

Cette dernière trouvaille est au Musée du Sommerard ou Musée de Cluny, Paris.

Il serait intéressant de pouvoir comparer entre eux les éléments de ces diverses découvertes et de les dater les unes par les autres ; malheureusement, la chose m'est impossible."

Société d'Emulation des Cotes du Nord, 1886 : une pointe de flèche dessinée.

Chatellier, 1893b : "A Kerhué-Bras, sur le sommet du plateau qui domine le cours d'eau, existent trois tumulus. L'un, de grandes dimensions, mesure 60 mètres de diamètre sur 6 mètres de hauteur. Nous en avons fait l'exploration en 1879. Il enveloppait une chambre à parois en partie maçonnées à pierres sèches, mesurant intérieurement 3m,50 sur 1m,50, et 1m,40 sous plafond.

A l'intérieur de cette belle sépulture, sur un plancher recouvert d'un lit de feuilles de chêne, nous avons recueilli, près de restes incinérés, trente-deux admirables pointes de flèche en silex à ailerons et une trente-troisième en cristal de roche ; six poignards et un glaive en bronze, et un bâton de commandement en pierre polie, long de 52 centimètres, pièce unique et superbe.

Les deux autres tumulus, qui sont à 25 et à 70 mètres de celui-ci dans le nord-ouest, ont été explorés à une époque inconnue. Le plus petit d'entre eux recouvrait une chambre dolménique à parois mégalithiques."

Chatellier, 1888 : "La sépulture de Kerhué-Bras se composait d'un caveau intérieur à parois en partie maçonnées à pierres sèches, recouvert de deux dalles affleurant avec la surface du sol environnant. A l'intérieur, sur un plancher sur lequel avait été disposé un lit de feuilles de chêne, avaient été placées trente-deux pointes de flèche à ailerons en silex et une trente-troisième en cristal de roche, deux haches à rebords en bronze, un poignard et un glaive à rivets en bronze et un bâton de commandement en pierre polie, long de 52 centimètres, pièce unique et superbe (musée de Kernuz)."

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : "Les tumulus de Kerua-bras sont au nombre de trois. Le plus grand des trois (60 m. de diamètre sur 1 m. de hauteur), qui n'avait pas été fouillé, fut exploré en 1870 par Mr du Chatellier. Il enveloppait une chambre mesurant intérieurement 3 mètres 50 sur 1 m. 50 et 1 m. 40 sous plafond, sur un lit de feuilles de chêne, près des restes incinérés ont été recueillis six poignards et un glaive

⁶⁸ Une nouvelle lettre de M. V. Micault m'apprend que dans le courant de février dernier, M. l'abbé Prigent, en explorant le tumulus de Kergourognon, à Prat (Côtes-du-Nord), y a découvert environ quarante pointes de flèches extrêmement fines, malheureusement brisées en partie, et six poignards en bronze. Cette fouille va être publiée dans les Mémoires de la Société d'Emulation dr» Côtes-du-Nord.

en bronze, des pointes de (lèche, dont une en cristal de roche et un bâton de commandement en pierre polie, long de 0 m. 52, pièce unique et superbe."

Chatellier, 1907, p. 276-277 : "A Kerhué-Bras, grand tumulus de 60 mètres de diamètre sur 6 mètres de hauteur. Il recouvrait une chambre à parois en partie maçonnées à pierres sèches, mesurant intérieurement 3m 50 sur 1m 50 et 1m 40 sous plafond. Deux grandes dalles recouvraient cette chambre. Fouillée en 1879, sur un plancher et un lit de feuilles de chêne nous avons recueilli, au milieu de restes incinérés, trente-deux pointes de flèche à ailerons en silex et une trente-troisième en cristal de roche, deux haches à rebord en bronze, six poignards et une épée en bronze et un bâton de commandement en pierre polie, long de 52 centimètres. (Musée de Kernuz). Près de ce tumulus, au Nord-Ouest, à 25 et 70 mètres de lui, sont deux autres tumulus de 10 et 25 mètres de diamètre. Ils ont été explorés à une époque inconnue. Le plus petit recouvrait une chambre dolménique."

Briard, 1984, p. 251 : "Sur cette commune sont groupés trois importants tumulus à pointes de flèche, situés sur des hauteurs et composant un système de trois monuments disposés en triangle à 1 500 m les uns des autres. Ils ont été fouillés successivement par P. Du Châtellier.

Kerhué-Bras. Grand tumulus de 60 m/6 m. Au centre, chambre mégalithique en dalles. La couverture comporte deux éléments (2 m/2,40 m et 3 m/3,5 m, de 0,40 m d'épaisseur). Les parois, longitudinales de 3,5 m de long, sont à 3 éléments portant les dalles de couverture. Les parois transversales, au contraire, ne touchent pas la pierre supérieure et P. Du Châtellier pense qu'elles ont pu être posées après la couverture. La chambre, orientée est-ouest, mesure 3,5 m/-1,50 m/1,40 m. Le mobilier, typique de la 1^{re} série, repose sur un plancher de bois.

Dans une loge formée de 4 pierres posées de chant, 32 belles pointes de flèche armoricaines en silex et une en quartz, du type ogival court. L'une d'elle a conservé un fragment de l'empennage, tige de bois de 9 mm de diamètre.

Dans un coffret de bois, 1 poignard à 6 rivets de 14 cm/6 cm.

Une petite hache en bronze à petits rebords.

Épée n° 1 brisée en 3 morceaux. A 6 rivets, de 35 cm de long. Petite languette à la garde, 2 filets parallèles aux bords.

Poignard n° 2 de 20 cm, à 6 rivets, et petite lunule. Vestiges du manche en bois.

Poignard n° 3 similaire au précédent.

Poignard n° 4. Plié en deux. Les 4 lames de bronze étaient au milieu de la chambre, en cercle autour des pointes de flèche, pointe vers le centre.

Contre la muraille nord, protégé par une pierre posée de biais contre la paroi, grand bâton de commandement ou lissoir en schiste poli de 52 cm/4 cm/1,9 cm d'épaisseur. Il n'est pas perforé. Les extrémités sont amincies et à bord concave.

Également sous la pierre de biais, associée au bâton poli, une grande hache en bronze avec gaine (manchon réel ou tout simplement phénomène d'altération ?). Elle est du type armoricain à petits rebords.

Poignard n° 5 dans une boîte en chêne, au milieu de feuilles de chêne. Il est à 6 rivets, lame à 3 filets, et mesure 9 cm/6,5 cm. Le manche en bois était bien conservé.

Poignard n° 6 « à lame ondulée » et petite languette, long de 28 cm. La forme ondulée semble simplement due à un phénomène d'altération.

Parmi les débris de bois du plancher, feuilles de chêne, glands et noisettes.

Biblio. P. Du Châtellier, Matériaux, 1880, pp. 210-219. Planches en couleur."

● Keriforn – menhir

X : 105,255 ; Y : 2342,400 ; Z : 38

Férec, 2001 : "Menhir couché de Keriforn".

Site internet T4T35 : "Ce menhir de 2 mètres de haut (largeur de 2,00 mètres, pour une épaisseur de 80 centimètres) est situé sur une propriété privée, où il a les pieds dans un petit ruisseau."

● Kerlégui – sépulture

Chatellier, 1907, p. 276 : "A Kerlégui, découverte, en 1890, à 200 mètres au couchant de la grand'route, d'une sépulture, coffre en pierres mesurant intérieurement 40 centimètres sur 30, contenant des ossements. Cette sépulture était recouverte d'une grande dalle mesurant 1 mètre sur 1 m 30."

■ Kervélan – 8 tumulus

Chatellier, 1907, p. 278-279 : "A Kervélan, sur le sommet d'un coteau très élevé, camp avec retranchement A l'intérieur, 8 tumulus dont 7 ont de 4 à 5 mètres de diamètre sur 60 à 80 centimètres de haut et le huitième 10 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. J'ai fouillé ces tumulus en juin 1891 et ai reconnu que formés d'une enveloppe de terre mêlée de pierres, ils recouvraient tous des restes incinérés parmi lesquels nous avons relevé des fragments de poteries grossières, faites à la main, et des éclats de silex dont 2 grattoirs. Pas de chambres intérieures, seulement quelques grosses pierres disposées autour des restes incinérés. En réparant un talus à l'extrémité Ouest de cet établissement, le propriétaire a trouvé un vase en terre rempli de restes incinérés (Musée de Kernuz)."

Un plan de W.-C. Lukis (Arch. UMR 6566) représente six tumulus. A l'est, se trouvent un tumulus au diamètre important et un autre plus petit. Plus à l'ouest, trois petits tumulus sont proches les uns des autres. Un dernier est isolé.

■ Languivoa – menhir

BSAF, 1957, t. 83, Procès verbal séance 28/11/1957, p. LV : "M. le chanoine Nédélec a noté qu'un menhir situé près de Languivoa, en Plonéour-Lanvern, était dangereusement incliné."

■ Le Hellès – tumulus

Chatellier, 1893b : "A 600 mètres au nord-ouest du village de Hellès, on voit également les restes d'un tumulus qui fut aussi fouillé a une époque indéterminée."

Chatellier, 1907, p. 276-277 : "Tumulus fouillé, à 600 mètres au Nord-Ouest du village de Hellès."

■ Leuré – caveau

Chatellier, 1893b : "A 150 mètres au sud du village du Leuré, il fut trouvé en 1879, en faisant les labours, à 40 centimètres sous la surface du sol, une sépulture à parois intérieures formées en partie de pierres posées de champ en terre et pour le reste de maçonnerie à pierres sèches. Recouverte de deux grandes dalles, elle contenait un squelette près duquel avaient été placés un vase en terre cuite et un poignard en bronze."

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : "En 1870 a 150 mètres environ du Leuré, fut trouvée une sépulture, a parois intérieures formées en partie de pierres plantées en terre, en partie de maçonnerie. Recouverte de deux grandes dalles, elle contenait un squelette près duquel étaient placés un vase en terre et un poignard en bronze. Au nord du Hellez, on voit les restes d'un tumulus fouillé a une époque inconnue et qui devait appartenir à cet âge, comme celui du Leuré. Mais les plus beaux spécimens de l'âge de Bronze à Plonéour sont les tumulus de Kerhua-bras, de Fao-Youen et Gosranner."

Chatellier, 1907, p. 276 : "Au Leuré, à 40 centimètres sous la surface du sol, fut découverte, en 1879, une sépulture à parois intérieures en partie maçonnées à pierres sèches, recouverte de deux grandes dalles, primitivement sous un petit tumulus, dans laquelle était un squelette près duquel avaient été placés un vase en terre et un poignard en bronze. Cette sépulture était à 150 mètres au Sud du village."

■ Lespervez (non indiqué sur la carte IGN) – coffres

Chatellier, 1884 : "Dans le courant du mois de février dernier les travaux de culture ont fait découvrir, dans les communes de Plonéour et de Pouldreuzic, dépendant du canton de Plogastel-Saint-Germain, deux sépultures appartenant, l'une à l'époque de la pierre polie, l'autre au commencement de l'époque du bronze. Avisé de ces découvertes, nous nous sommes transporté sur les lieux. Nous avons pu voir ces sépultures avant qu'elles fussent détruites et sauver une partie de leur mobilier.

Sépulture de Lespervez. Dans une garenne dépendant du village de Lespervez, en Plonéour, des cultivateurs occupés à faire un défrichement, se trouvèrent, à un moment donné, arrêtés dans leur travail, la charrue ayant heurté une pierre volumineuse.

Intrigués de cette rencontre, dans un terrain dénué de roches, l'un d'eux, muni d'une pioche, se mit en mesure d'enlever la pierre qui les arrêtait si malencontreusement. Celle-ci extraite, ils en rencontrèrent plusieurs autres amoncelées et sous ces dernières une grande pierre plate mesurant 80 centimètres de large

sur 1 mètre 90 cent. de long. Ils ne doutèrent plus, dès lors, que sous cette grande dalle il y avait un trésor caché. Chacun accourant aussitôt avec des leviers, on se mit en demeure de la soulever au plus vite, se promettant le partage du riche butin qu'elle devait recouvrir

Mais, ô désappointement, au lieu du trésor entrevu cette lourde pierre ne recouvrait qu'un squelette !

Ce squelette était couché sur le dos, la tête à l'est et les pieds à l'ouest, dans une sorte de cercueil en pierres de 1 m. 70 de long sur 60 cent, de large et 50 cent, de profondeur, formé par six pierres brutes posées de champ en terre. Cette sépulture avait pour fond le tuf du sous-sol environnant.

Près du squelette avaient été déposés à sa droite, à la hauteur de la ceinture, un éclat de silex, ici représenté (fig. 146), retouché sur les côtés, en silex du Grand-Pressigny, une pointe de flèche en silex, finement retouchée sur les côtés (fig. 147) et enfin trois haches en pierre polie dont deux en fibrolithe.

Dans l'une de ces haches est tout l'intérêt du mobilier de cette sépulture. Nous l'avons dessinée ici (fig. 148.)

Elle est en diorite, d'un poli admirable. Ce qui la rend intéressante ce sont les trois facettes qui en décorent l'une des faces.

Dans son ouvrage sur *Les Ages de la pierre*, M. John Evans donne sous le n° 90, p. 136 de la traduction E. Barbier le dessin d'un celt analogue trouvé à Samt-Satnpson (Guernesey). Mais dans ce celt les facettes vont d'une extrémité à l'autre de l'arme et sont creusées sur les deux faces de façon à former de véritables cannelures. Dans celui de la sépulture de Lespervez les facettes sont plates et n'occupent qu'une partie de l'une des faces de l'arme. Elles n'existent pas sur la face opposée.

Nous reproduisons ici (fig. 149) un autre celt en diorite, de notre collection, dont l'une des faces est également ornée de trois facettes. Il a plus d'analogie que le précédent avec celui de Saint-Sampson (Guernesey), seulement ici encore les trois facettes sont parfaitement plates et nullement creusées comme des cannelures. Ce celt a été trouvé dans la commune de Plédéliac (Côtes-du-Nord), en coupant des mottes dans un terrain vague à 150 mètres au sud du bourg.

Quelle peut avoir été la destination de ces facettes à la surface des deux celts qui nous occupent. Je ne puis le dire. Je ne crois pas cependant que ce soit une simple ornementation. En tout cas elles font de ces armes un type excessivement rare.

Quant au squelette que renfermait la sépulture de Lespervez, remué à la pelle par nos fouilleurs improvisés les diverses parties en ont été brisées et dispersées. Nous avons seulement pu en recueillir la mâchoire inférieure qui semble avoir appartenu à un sujet mort âgé, et quelques fragments du crâne, fort épais en certains endroits où il mesure 6 millim. Il était dolichocéphale, autant que j'en puis juger.

La sépulture vidée, a été détruite quelques jours après, et à ce moment on a recueilli le tranchant d'une petite hache en fibrolithe, un fragment d'une très grande hache en diorite, une pointe éclatée en quartz et différents éclats en silex.

Tels sont les détails que nous avons pu recueillir sur cette curieuse sépulture."

Chatellier, 1893b : "Au village de Lespervez, il fut découvert, en 1884, une sépulture formée de pierres posées de champ en terre, recouvertes de dalles plates. Elle renfermait un squelette près duquel avaient été placées trois haches en pierre polie, dont l'une très intéressante est à facettes, une pointe de flèche et divers éclats de silex. En 1890, à Kerléogui, à 200 mètres du grand chemin, il fut rencontré une sépulture analogue à la précédente, remontant à une époque non moins reculée."

Chatellier, 1888 : "A Lespervez, en Plonéour, il a été découvert une sépulture semblable. Le défunt avait près de lui, à la hauteur de la main droite, trois haches en pierre polie, dont une à facettes longitudinales. Divers éclats de silex et des percuteurs furent ici, comme à Parc ar Castell, recueillis autour de la sépulture."

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : "Quelques sépultures attestent encore l'occupation néolithique. C'est par exemple la sépulture découverte en 1884 à Lespervez. Formée de pierres plates posées de champ en terre que recouvraient des dalles, elle renfermait un squelette, près duquel étaient déposées trois haches en pierre polie, dont l'une à facette."

Chatellier, 1907, p. 276 : "A Lespervez, découverte, en 1884, d'une sépulture formée de pierres posées de champ en terre, recouvertes de dalles, sorte de coffre dans lequel était un squelette. Près de lui avaient été placées trois haches en pierre polie, dont une très intéressante à facettes, une pointe de flèche et divers éclats de silex. (Musée de Kernuz)."

● Menez Balanou – tumulus

Briard, 1984, p. 251 : "*Menez-Balanou. A 60 m au nord du tumulus de Fao-Youen, coffre découvert en 1894, formé de 4 dalles de chant où des urnes auraient été recueillies, « romaines » pour Du Châtellier suivant les renseignements très imprécis qu'il recueillit. Peut-être un petit coffre du Bronze (B.S.A.F., 1898).*"

● Menez Berouic – tumulus

Briard, 1984, p. 251 : "*Menez-Berouic. A 900 m au S.-O. du village de Fao-Youen, P. Du Châtellier a fouillé un petit tumulus de 10 m/1 m. Il recouvrait une chambre circulaire de 1,75 m de diamètre sans couverture, de 0,70 m de profondeur, à paroi en pierre sèche incluant un petit bloc de 1,05 m de large. Le fond de la chambre aurait été durci par un feu violent. Biblio. P. Du Châtellier, B.S.A.F., 1898, p. 130.*"

● "Ménez-Clochédic" – menhir

Flagelle, 1878 : "*Cromlec'h formé de deux cercles de pierres, séparés par un intervalle de 3 mètres, ayant 30 mètres de diamètre avec un menhir de 1 mètre de hauteur, au midi du chemin de grande communication de Plonéour à Pont-Croix, dans Mine-Clochédic, section F, n° 93 et 94.*"

Chatellier, 1893b : "*Enfin le troisième [menhir], qui est aujourd'hui renversé et brisé, se voyait, à 1 kilomètre à l'ouest du bourg, dans une parcelle dite Ménez-Clochédic. Il était, assure-t-on, au milieu d'un cromlec'h, que nous n'avons pas vu et que nous soupçonnons fort de n'avoir jamais existé que dans l'imagination de ceux qui nous l'ont signalé.*"

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : " [...] un autre [menhir] aujourd'hui renversé dans la parcelle dite « menez Cloc'hédic » à l'ouest du Bourg, [...]"

Chatellier, 1907, p. 275 : "*Menhir, renversé dans une parcelle dite Ménez-Clochédic, près la route de Pont-Croix, à gauche, à 1 kilomètre à l'Ouest du bourg.*"

● Moulin de Trémillec – menhir

X : 108,685 ; Y : 2343,805 ; Z : 30

Chatellier, 1893b : "*Le second [menhir] est sur la déclivité est du coteau, en face du moulin de Drémillec, à 50 mètres au sud-est des édifices, il a 4m,60 de haut.*"

Cogneau, 1990 (1^{re} éd. 1904) : " [...] un autre [menhir] haut de 4m 60 au sud-est du moulin de Tremillec, [...]"

Chatellier, 1907, p. 275 : "*Menhir de 4m 60 de haut sur 1m 90 de large et 0m 60 d'épaisseur sur le coteau au Sud en face le moulin de Drémillec à 50 mètres des édifices ; il est très fortement penché au Nord.*"

Chatellier, ADF, 100 J 1322 : cliché.

Sortie 22/03/2010, avec L. Chauris : granite orthogneissique.

● Place de la République – Stèle Age du Fer.

MH : "*République (Place de la) - Menhir (cad. AC 285) : classement par arrêté du 16 janvier 1924*"

Stèle de l'Age du Fer classée en MH (à deux reprises, semble-t-il, en 1916 et 1924) comme "menhir". Surnommée "le Mât de Saint-Eneour". Elle mesure 3,50 m de hauteur et 0,80 de largeur.

● A 1,5 km du bourg – dolmen

Chatellier, 1907, p. 276 : "*Dolmen en partie détruit, à 1 kilomètre 1/2 au Nord du bourg.*"

Flagelle, 1878 : "*Monuments druidiques, indiqués par M. du Chatellier, (Bulletin arch. de l'Ass. Bret., t. III, p. 52.)*"

BSAF, 1913, procès verbal 24/04/1913, p. XIX : "*M. Guey décrit un magnifique menhir d'environ cinq mètres de hauteur, situé dans un vallon entre Peumerit et Plovan, et qui semble n'avoir encore été signalé nulle part.*"

● **Crugou – tombe à couloir**

Chatellier, 1851, p. 58 : "*Passez au bourg de Plovan, peu éloigné des lieux où nous nous trouvons, et vous dirigez vers le nord, vous trouverez également deux tumulus que je désigne sous les lettres H et K (1)⁶⁹. A demi-dégagés comme celui de Kéléern, ils vous offriront une ou plusieurs rangées de dolmens, et vous en ferez encore, si vous le voulez, des autels druidiques, comme on appelle toutes les pierres du même genre que l'on rencontre si souvent dans notre pays.*" + plan du monument.

Chatellier et al., 1876 : "*Le tumulus de Crugou est situé près du village du même nom, dans la commune de Plovan, en face et sur le bord de la grande baie d'Audierne.*

Ce tumulus, en terre, a environ 45 mètres de diamètre et 4 mètres de hauteur ; il recouvre un dolmen à galerie.

Le dolmen est représenté par une chambre et une allée composées de 21 supports et de C tables. (Voir la planche N° I.) La plus grande largeur de la chambre est de 2m,80 ; celle de la galerie est de 1m,70.

Longueur totale, dans œuvre = 13m,30.

Orientation : N.-S. (l'entrée du monument dirigée un peu au sud-est), A l'entrée de la chambre, on remarque deux supports médians qui semblent destinés à soutenir la deuxième table, qui était fracturée. Fouilles et découvertes. - La chambre et la galerie étaient littéralement remplies et comme bourrées de terre jusqu'au plafond, circonstance qui a rendu la fouille très-laborieuse et très-longue. Les objets trouvés à l'intérieur sont : Des charbons répandus un peu partout ; Des silex pyromaques ; Un lit de cailloux roulés dans la chambre ; Une quantité considérable de fragments de poteries appartenant à des vases de forme et de pâte diverses ; Plusieurs vases caliciformes et autres (dont nous donnons dessin dans les planches II et III) ; Un celtæ en diorite, de petite dimension.

La plupart des débris de céramique et les vases entiers étaient déposés à terre dans toute la longueur de la galerie. Aucun fragment d'ossement n'a pu être découvert.

Explication des planches.

Planche I. - Coupe et plan du monument.

Planche II.- Les trois urnes, 1,2, 3, sont frustes et très-grossières, d'une pâte épaisse et parsemée de mica.

Le vase 2 est orné de boutons en relief.

Le vase 4 est de couleur rougeâtre et très-beau de forme.

Planche III.- Quatre vases caliciformes, en terre compacte, à enduit externe rouge.

Les N° 1 et 3 sont décorés de lignes horizontales représentant assez bien l'impression qu'on obtiendrait au moyen d'une ficelle fine. Planche IV. - Fragments divers de poteries ornementées."

Chatellier, 1876 : "*Le 8 juillet dernier, avec l'autorisation du propriétaire, j'attaquai le tumulus de Crugon en Plovan, situé à environ mille mètres de celui de Renongat précédemment décrit.*

Les terres avaient déjà été enlevées d'une partie du monument mise à découvert. Grâce à cette circonstance, nous pûmes, en passant entre deux des supports, pénétrer dans la chambre sépulcrale, que nos ouvriers, pioche en main, se mirent aussitôt en demeure de déblayer, car elle était remplie, du sol au plafond, de terre mêlée de pierres. Nos hommes rejetant la terre derrière eux, au dehors, le travail, d'abord pénible, devint bientôt plus facile à cause de la grande élévation intérieure de la chambre, qui mesurait huit pieds sous plafond.

Dès les premiers coups de pioche, nous rencontrâmes des débris de poteries, placés un peu à toute profondeur dans la masse de terre. De plus nous constatâmes bientôt que le sol de la chambre était recouvert d'une épaisse couche de pierres roulées, prises à la grève qui n'est pas distante de plus de 1500 mètres. Le soir de notre première journée, nous avons déjà recueilli plusieurs centaines de morceaux de poteries.

⁶⁹ (1) Ces deux tumulus, comme celui de Kéléern, s'appellent ar Run.

Le lendemain 9 juillet, les ouvriers dégagèrent deux piliers intérieurs PP' destinés à supporter la table B (voir le plan) brisée dans sa largeur, sans doute au moment de la pose. Au pied d'un de ces piliers, ils trouvèrent un vase caliciforme A en terre compacte quoique mêlée de grains de quartz. Recouvert d'un bel enduit rouge, ce vase est orné de lignes circulaires, semblables à celles qu'on obtiendrait par l'impression d'un fil dans la pâte avant la cuisson. Mais ces lignes, imprimées par fragments, se raccordant assez mal, ont dû être gravées à la roulette. Ce vase, de forme assez régulière, était renversé sur le côté, l'orifice tourné à l'Est.

Plus loin, vers le milieu du corridor, nous avons recueilli deux autres vases caliciformes, l'un B, en terre très-compacte, recouverte d'un enduit rouge, et de forme régulière; l'autre C, d'une pâte plus grossière, et, a double ligne décorative dans le genre de celle du vase A. Près de ces vases, sur les pierres formant en cet endroit le parquet du corridor, nous avons aussi recueilli un celta en diorite, de 7 centimètres et demi de long sur 4 centimètres de large au tranchant ; et le fragment M, d'un vase de très-grande dimension, d'une pâte serrée, recouverte d'un très-bel enduit brun, et d'une riche ornementation jusqu'à présent inédite, je crois, dans la céramique des dolmens. Les dessins de ce fragment, par l'introduction d'une substance terreuse dans les stries, ressortent en blanc sur le fond brun des parois. Enfin une écuelle G, d'une pâte très-fruste, mal cuite et fortement micacée.

Contrarié par le temps, et M. de Closmadeuc, de la Société polymathique de Vannes, qui s'était joint à moi, ayant été rappelé dans le Morbihan, je remis au 12 la continuation de mes fouilles.

Ce dernier jour mes travailleurs recueillirent, plus avant dans la galerie, un beau vase caliciforme D, sans ornementation, couché sur le côté, l'ouverture à l'Est; un vase incomplet H, d'une pâte et d'un enduit rouge superbes. Ce vase, d'une très-grande dimension, est d'une forme élégante. Un vase fragmenté E en terre très-fruste, mal cuite et fortement micacée; enfin, un dernier vase incomplet F de même nature, orné de petits boutons en relief. Bientôt après, une pierre posée en forme de marche nous conduisit à l'ouverture de la galerie, dont la première table avait été précédemment enlevée par le propriétaire du monument pour en faire une auge.

Comme je l'ai dit plus haut, dans toute la fouille intérieure nous avons rencontré, mêlés aux terres qui comblaient la chambre et le corridor, des centaines de débris de poteries dont j'ai dessiné ici les plus intéressants. Les morceaux I et K sont d'une pâte assez fine, ainsi que le morceau J, qui n'est autre que le fond d'un vase portant sur ses deux faces la même ornementation. Le morceau N est d'une belle pâte aussi à enduit brun ; le morceau O d'une pâte excessivement serrée, ressemble à du grès. Le fragment P, en terre beaucoup plus grossière, est couvert de coups d'ongle, en guise d'ornementation. Enfin, le fragment L est perforé de trous dont l'un est incomplètement percé; quel pouvait en être la destination ?

Le tumulus de Crugon, de 45 mètres de diamètre et de 3 mètres d'élévation, est placé au sommet d'un triangle isocèle, dont la base s'appuie sur les deux tumulus de Renongat et de Ruvein, aujourd'hui à peu près détruits. Situé sur une élévation, il est, des trois, le plus considérable. Nous avons levé le plan intérieur de la chambre et de la galerie en prenant pour base la ligne AB nord-sud ; la longueur intérieure de A en B est de 13m50, la plus grande largeur de chambre 2m80, et la plus grande largeur du corridor 1m70. Pour toutes les autres dimensions des piliers et des tables, voir le plan où sont figurés en P et P' les deux piliers intérieurs soutenant la table B, cassée entre ces deux piliers et la paroi ouest. La présence de ces deux piliers constitue, du reste, un détail assez curieux que je n'ai rencontré dans aucun autre monument de ce genre.

Ici comme dans la plupart des dolmens, j'ai recueilli un «rand nombre de débris de charbon, non-seulement dans la chambre, mais aussi dans le corridor, de nombreux éclats de silex, plusieurs morceaux de bois plus ou moins pourri, surtout au pied du pilier P et dans le vase caliciforme A, un fragment de bois tubulé, long de 5 centimètres et de 1 centimètre et demi de diamètre, et enfin quelques coquillages qu'il serait, je crois, impossible de recueillir aujourd'hui sur cette partie du littoral. Ils ont peut-être été placés là parce qu'à cette époque ils étaient rares.

Comme on le voit, le dolmen de Crugon peut être qualifié de dolmen à poteries, à cause de la quantité et de la variété de celles que nous y avons recueillies. Cette fouille confirme l'observation si souvent faite, que dans les dolmens à poteries on trouve peu d'autres objets ; aussi n'y avons-nous recueilli qu'un celta. Mais comment expliquer là la réunion de ces poteries si différentes entre elles par la cuisson, la pâte, la cuisson et le galbe? Les unes appartiennent à un art assez avancé et déjà assez recherché, pour laisser supposer l'emploi du tour à pot. er ou tout au moins à plateau tournant, tandis que les autres, grossières et primitives, rappellent les types les plus reculés de la céramique. Comment encore expliquer la présence de tous ces débris, à différentes profondeurs, dans la couche de terre qui encomrait la chambre et la galerie? Ce sont là autant de questions à résoudre; mais que ne nous reste-t-il pas encore à apprendre sur ces monuments, sur les peuples qui les ont construits. De quels moyens disposaient-ils pour mettre en œuvre ces blocs énormes qui servent ici de tables? Comment arrivaient-ils à les élever à hauteur des piliers, à les poser sur des cales, destinées à obtenir pour le plafond, un niveau à peu près le même dans toute la longueur du

monument. Un dernier détail à noter ; ce qui montre le soin apporté à la construction qui nous occupe, c'est que des pierres sèches ont été empilées entre les piliers, pour combler les vides qui s'y trouvaient. Enfin, il est facile de se convaincre, en jetant les yeux sur le plan, qu'à un moment donné, la galerie oblique fortement pour venir ouvrir au sud-est, afin d'obéir à la loi presque invariable, qui donne à tous nos monuments de ce genre la même orientation.

Voilà les quelques observations que m'ont fournies les fouilles du tumulus de Crugon, observations que j'ai cru utiles de noter, car trop souvent ces monuments disparaissent, contenu et contenant, sans laisser d'autres traces qu'un souvenir promptement effacé. On ne saurait pourtant apporter trop de soin à leur étude; car leur nombre, déjà si restreint, diminue tous les jours. Les cultivateurs, dont ils gênent les travaux, sont leurs plus cruels ennemis sur notre littoral. Il y aurait donc intérêt à conserver des monuments aussi importants et aussi complets que celui que nous venons de décrire, et dans les départements, l'administration devrait bien prendre des mesures à cet effet."

Flagelle, 1878 : "Tumulus à 2,000 mètres du bourg et à 200 mètres S.-O. de Crugou."

Chatellier, 1893b : "A 1,500 mètres environ au sud de ce tumulus se trouve celui de Crugou, sur lequel est bâti un moulin à vent. Ce tumulus, haut de 6m,50 et de 45 mètres de diamètre, recouvre une allée couverte, fortement coudée, de 14 mètres de long sur 2m,50 de largeur intérieure moyenne. Détail curieux à noter, sous la seconde table T, à partir du bout nord, dans l'intérieur de la galerie, sont deux piliers supportant cette table qui s'est fendue, sans doute sous le poids des terres amoncelées dessus (voir le plan, page 71, où ces deux piliers sont indiqués en PP').

Nous ne retrouvons un exemple de ces piliers intérieurs que dans le dolmen d'Antequera (Espagne), où ils sont au nombre de trois.

Nous ne croyons pas que la fente de la table T, sous laquelle sont ces deux piliers supplémentaire, soit la raison déterminante qui a porté les constructeurs du monument à cette disposition intérieure. Non, la raison en est que cette table posait mal sur ses deux supports SS' qui, une fois placés, se sont trouvés avoir leurs sommet moins élevés que ceux des deux supports correspondants aa' du côté est de la galerie, si bien qu'ils ont dû, pour que la table T soit horizontale, disposer une muraille en pierres sèches sur le sommet des deux supports SS'. Sentant cette disposition imparfaite pour recevoir un poids aussi lourd que celui de la table T, ils ont voulu y remédier en la soutenant par les deux piliers intérieurs PP qui sont effectivement plus rapprochés des supports SS', sur lesquels la table reposait mal, que de ceux aa' du côté opposé.

Si nous avons trouvé cette table fendue, le jour où nous avons pénétré dans cette belle sépulture, c'est que la muraille édiflée sur les supports SS' s'est tassée, sous le poids de la table T et des terres amoncelées dessus, et que les piliers PP n'ayant pas suivi le même mouvement, ont fait effort sur elle et provoqué sa cassure.

Dans la galerie de Crugou nous avons recueilli de nombreuses poteries de l'époque dolménique, dont quelques-unes sont très belles par leur forme ou par leur ornementation rehaussée d'incrustations d'une matière blanche dans les creux des dessins; trois haches en pierre polie et la moitié d'un beau casse-tête percé d'un trou d'emmanchement.

Les tumulus de Crugou et de Renongard formaient avec celui de Ruvein, aujourd'hui détruit, les sommets d'un triangle isocèle."

Chatellier, 1907, p. 280 : "Le tumulus de Crugou, de 30 mètres de diamètre sur 6m 50 de haut, fouillé par nous, en 1875, recouvrait une allée couverte coudée, de 14 mètres de long sur 2m 50 de largeur intérieure moyenne. Dans le milieu de la galerie sont deux piliers intérieurs supportant une des tables qui s'est fendue, sous le poids des terres amoncelées dessus. A l'intérieur de cette galerie, nous avons recueilli de nombreuses poteries, vases caliciformes et autres, 3 haches en pierre polie et la moitié d'un beau casse-tête percé d'un trou d'emmanchement (Musée de Kernuz)."

L'Helgouac'h, 1965, p. 189 : classe ce monument parmi les sépultures mégalithiques en V.

L'Helgouac'h, 1965, p. 190, 192 et 195 : "L'originalité du monument de Crugou (Plovan) tient à la curieuse courbure de ses parois, donnant à l'ensemble une forme de S (fig. 69, 1). L'évasement général fait passer la largeur de 1,50 m à 2,70 m au fond. Un autre fait intéressant est l'importance des murs en pierre sèche qui surmontent les dalles orthostatiques des parois et soutiennent effectivement les dalles de couverture. Enfin, non loin du fond de cette tombe, deux piliers internes semblent soutenir la dalle de couverture; mais ces pierres, comme celle de Ty-ar-Boudiged, peuvent avoir eu un tout autre sens ; elles peuvent être l'équivalent des colonnes observées au centre des chambres des dolmens à couloir classiques. Elles peuvent être comparées surtout aux piliers internes de la Cueva de Menga (Antequera, Malaga), vaste monument d'une forme assez proche de celle de Ty-ar-Boudiged : mais les piliers internes, placés exactement à la

juxtaposition des dalles de couverture, y sont plus fonctionnels, en raison de la très importante largeur de la chambre, 5,50 m (Leisner. 1943). Si Crugou et Ty-ar-Boudiged sont considérés comme des copies « réduites » de la Cueva de Menga, leurs piliers internes peuvent être des vestiges, d'utilité moindre, des structures du monument sud-ibérique.

[...]

Comme pour les dolmens à chambre trapézoïdale, nous ignorons à peu près tout du rituel funéraire dans les sépultures en V. Aucun détail n'a été donné sur le remplissage de ces monuments. Tout au plus sait-on qu'à Crugou, le niveau des objets funéraires se trouvait sur une épaisse couche de pierres roulées recouvrant le sol. Il aurait été intéressant pourtant de savoir si les enterrements se faisaient selon la technique des dolmens à couloir, avec possibilité de réutilisation à des époques successives ou selon la technique des allées couvertes avec dépôts successifs en un seul niveau puis fermeture définitive. On peut seulement affirmer d'après l'abondance des objets funéraires que ces sépultures ont été utilisées au maximum.

Grâce aux fouilles de P. Du Chatellier dans les monuments de Crugou (1875) et du Run (1879) nous avons quelques données précises sur les dépôts funéraires de ces sépultures en V.

Crugou: Poterie

une écuelle carénée à fond rond (type Kerugou) (d. o. = 136; d. car. = 143; H = 74; h. f. d. = 43) (d. o./d. car = 0,95; d. o./H = 1,84; h. col/H = 0,42) (fig. 70, 2);

deux vases carénés à fond plat, dont un avec quatre boutons sur la carène (type Kerugou) : d. o. = 198-196; d. car. = 199-210; d. f. = 110-91; H = 113-172; h. col = 35-46;

d. o./d. car. = 0,995-0,934; d. o./H = 1,75-1,14; h. col/H = 0,31-0,267 (fig. 70, 1 et 4); un tesson décoré de nervures (décor Kerugou) (fig. 70, 3); nombreux éléments de céramique campaniforme (L'Helgouach, 1963) : une jatte non décorée et plusieurs tessons d'autres jattes; deux gobelets décorés et tessons de deux ou trois autres gobelets ornés; trois gobelets sans décors.

Matériel lithique : trois haches polies; une demi-ébauche de bipenne en bornblendite.

[...]

Cet inventaire rapide montre que l'on ne trouve dans ces ensembles aucun élément susceptible d'être rattaché aux phases anciennes du mégalithisme armoricain : il n'y a en effet aucune trace de céramique de type chasséen.

[...]

A Crugou le reste de la poterie est composé d'éléments de la civilisation campaniforme, dans une proportion très importante d'ailleurs, puisqu'il n'y a pas moins de six vases entiers et plusieurs tessons. Si cette céramique ne peut entrer en ligne de compte pour dater le monument, il n'empêche que Crugou a été utilisé certainement à la fin du troisième millénaire.

Le reste du matériel lithique, pendeloques, haches en roches dures, lames, éclats et grattoirs en silex, n'a rien de particulier sauf sa pauvreté. La présence du morceau de bipenne en hornblendite (Crugou) n'apporte pas davantage de précisions.

[...]

La surélévation des piliers de Crugou par des murets de pierre sèche et son tumulus circulaire sont des vestiges de la tradition des dolmens à couloir. Mais tous ces monuments, où toute distinction catégorique entre un couloir et une chambre funéraire a disparu, sont très probablement postérieurs aux types classiques des dolmens à chambre et couloir nettement différenciés.

L'ensemble du mobilier funéraire nous oriente dans le même sens. La poterie de Kerugou qui forme la base des dépôts dans les sépultures en V n'a pas de position chronologique absolue; mais il nous faut insister encore sur le fait qu'on ne la rencontre jamais que dans des styles architecturaux évolués, sépultures en T, sépultures en V, sépultures à entrée latérale, et dans des dolmens à couloir réutilisés du Morbihan. L'absence de cette poterie dans les allées couvertes permet de situer à peu près le groupe de Kerugou entre la période des dolmens à couloir et celle des allées couvertes. Et c'est également la place que doivent tenir les dolmens en V.

Le petit nombre de monuments de ce type, diversifiés par leurs structures propres paraît indiquer qu'ils n'ont été qu'une forme d'évolution. Apparus dans la zone du Sud-Ouest armoricain, dans un centre particulièrement actif, où l'on trouve d'autres types architecturaux évolués, ils se sont peu disséminés dans l'Armorique et leur durée a dû être limitée. Seul le monument de Crugou, où abonde la céramique campaniforme, a pu avoir une utilisation active jusque vers 2000-1800 av. J.-C."

Burl, 1987 : "34 Crugou, Plovan. Dolmen à couloir

21 km ouest-sud-ouest de Quimper ; 13 km nord-ouest de Pont-l'Abbé. 2 km nord-nord ouest de Plovan. Sortir de Plovan au nord et dépasser Kergurun. La tombe est 1 750 m plus loin, à un carrefour, au sud de la route qui part sur la droite.

Il s'agit des restes d'une sépulture mégalithique en V comme celle de Ty-ar-Boudiged (70). Elle se tient au centre d'un tumulus circulaire de 45 m de diamètre. L'entrée, large de 2 m, orientée au sud-sud-est, s'ouvre sur un couloir long de 11,50 m. Celui-ci s'incurve vers le nord-nord-est tout en s'élargissant (2,70 m à son extrémité nord). Il est couvert de six lourdes dalles dont la taille croît en se rapprochant de la chambre."

Giot, 1997-b, p. 58 : *"Si l'on revient sur le littoral, en Plovan, les célèbres tumulus du Crugou et de Renongar ont été démolis."*

Tanguy, 2001 : *"Comme son dérivé, le terme [krug] désigne une éminence naturelle ou artificielle. La présence de tumulus a été signalée, par exemple, à Crubelz en Belz, Crucuno en Plouharnel, Crucuny en Carnac, au Crugo à Saint-Lyphard, mais on ne saurait en inférer qu'il en fut de même pour Telgruc, Cruguen à Plouvorn, Crucking à Kérity, Crugan à Naizin, Crucuno à Erdéven, Crugou à Plovan, etc."*

● **Guélen / Ruvein – dolmen**

Flagelle, 1878 : *"Tumulus avec restes de dolmens, à 800 mètres ouest du bourg et à 200 mètres sud de Guélen, dans une lande bordant la mer à l'ouest, et les terres labourables à l'est."*

Chatellier, 1907, p. 280 : *"Tumulus détruit de Ruvein, près la mer."*

● **Kergoglé – menhir**

X : 101,985 ; Y : 2349,580 ; Z : 58

Caillon, Riou, 1980, p. 43 : *"Kerglogué : La vallée, qui sépare Pouldreuzic de Plovan à partir de ce lieu, est soulignée par trois menhirs."*

Menhir de 5 m de hauteur. A proximité, se trouvent deux autres menhirs sur la commune de Pouldreuzic.

Sortie 22/03/2010, avec L. Chauris : leucogranite avec muscovite. Le menhir de Morvé en Pouldreuzic est à quelques dizaines de mètres sur la rive opposée. Une longue pierre inclinée est visible à quelques dizaines de mètres au nord, près du ruisseau.

● **Kerleoguy – sépulture**

BSAF, 1890, t. 18, Procès verbal séance 27/05/1891 : *"M. le Président communique une note de M. Albert Le Guay relative à la découverte d'une sépulture ancienne dans la commune de Plovan (Finistère). Au mois de mars dernier, le propriétaire du village de Kerleoguy, en labourant son champ, situé à environ deux cents mètres de la route de Pont-l'Abbé à Pont-Croix, mit à jour une pierre plate mesurant 1 m. 35 en longueur, 0 m. 95 en largeur et 0 m. 15 en épaisseur. Cette dalle, supportée par quatre petits piliers informes de 0 m. 30 à 0 m. 40 de hauteur, fut soulevée et on recueillit sur le sol les objets en décomposition qui ont été précédemment exposés sur le bureau."*

Les traditions locales font mention d'un château qui aurait été élevé autrefois sur le coteau d'ailleurs bien choisi de Kerleoguy, mais le fait a besoin d'être contrôlé.

M. le baron du Fretay, au sujet des débris d'ossements trouvés dans cette exploration, tient à faire remarquer qu'ils se composent de terre mêlée d'un peu de cendre et chargée de très petites parcelles d'os calcinés, et en outre de collules creuses de forme arrondie et allongée, qui sont simplement des chrysalides formées par des larves de coléoptères. L'incinération, a donc dû être le rite funéraire pratiqué pour cette sépulture."

● **Lespurit Ellen – menhir et 2 pierres couchées**

X : 103,055 ; Y : 2349,350 ; Z : 25

Parcelle 5c, section ZP

Carte archéologique : 29 214 0009

MH : *"Lespurit-Quelen - Trois menhirs de Lespurit-Quelen (cad. A 22) : classement par arrêté du 6 mars 1923"*

Bénard et al., 1922 : *Dans le ravin dit Sclanche-en-Plovan, sur terre de Lespurit-Hellen (1 k. 900 Péumerit), grand monument ayant des analogies avec ceux de Fontenigou et de Poulguen-Bihan, composé de un grand menhir de plus de 6 m., deux menhirs abattus ; dans le champ au-dessus, à 60 m. environ, restes de dolmen."*

Delécluse, 1929 : *"Le menhir de Lespurit en Peumerit (noter que Peumerit se dit en Breton Purit) est situé dans une prairie et haut de 7 mètres. Il présente cette particularité intéressante qu'il est dressé à 20 ou 25 mètres de l'éperon rocheux dont il a été extrait, ce qui permet de se rendre compte de la façon d'opérer de ceux qui l'ont élevé. Cet éperon étant à une dizaine de mètres en contrehaut, il a suffi de faire un remblai, sur lequel à l'aide de rouleaux on a glissé la pierre jusqu'au lieu choisi. On l'a basculée et elle s'est trouvée debout dans une position rectifiée progressivement jusqu'à la perpendiculaire par des leviers ; puis le remblai a été aplani. Il existe près du menhir une pierre renversée, sensiblement de mêmes dimensions. Est-ce un menhir ou bien n' y a-t-il pas eu un premier essai de dressement de monolithe, qui, n'ayant pas réussi, a été repris avec une autre pierre ?"*

Caillon, Riou, 1980, p. 42 : *"Lespurit : Dans un vallon, au Nord du hameau, une petite falaise s'élève brusquement comme un front de carrière, comme si on y avait détaché des pans verticaux. La roche s'y prête avec ses diaclases et il suffirait d'y enfoncer des coins de bois, de les mouiller, pour reprendre le processus. C'est peut-être ainsi qu'ont été obtenus le menhir de plus de sept mètres qui se trouve en contrebas et les deux autres couchés à proximité. Dans la région, les menhirs encore existants sont souvent dans des vallées."*

Giot, 1997-b, p. 58 : *"Remontant une vallée majeure, un chemin partant de Lespurit-Ellen en Peumerit vers le nord permet de regagner la rive droite, et d'arriver aux trois menhirs dits de Lespurit-Quélen en Plovan, l'un debout étant le plus élevé de la région, les deux autres couchés ; non loin, il y a des rochers qui ont pu fournir ces blocs de granite (souvent ce site est localisé en Peumerit du fait de la limite voisine). Le menhir debout fait 7 m. Le lieu-dit Porsgall-Nevez de la carte en est proche.*

En remontant le ruisseau de 1 km, on a deux autres menhirs de part et d'autre du cours (Ruot-Nevez, en Plogastel-Saint-Germain au nord, et Kerven en Peumerit au sud)."

■ **Penker (Corn ar Palud) – 2 dolmens**

X : 98,125 ; Y : 2347,200

Parcelle 73, section ZB

Carte archéologique : 29 214 0001

MH : *" Corn-ar-Palud - Deux dolmens de Reun (cad. ZB 73) : inscription par arrêté du 14 mars 1967"*

Chatellier, 1851, p. 58 : *"Passez au bourg de Plovan, peu éloigné des lieux où nous nous trouvons, et vous dirigez vers le nord, vous trouverez également deux tumulus que je désigne sous les lettres H et K⁷⁰. A demi-dégagés comme celui de Kéléern, ils vous offriront une ou plusieurs rangées de dolmens, et vous en ferez encore, si vous le voulez, des autels druidiques, comme on appelle toutes les pierres du même genre que l'on rencontre si souvent dans notre pays." + plan du monument*

Flagelle, 1878 : *"Tumulus à 4,000 mètres N.-N.-O. du bourg et 400 mètres N.-O. de Penquer."*

Chatellier, 1893b : *"Signalons encore un autre tumulus à 400 mètres au nord du village du Penquer."*

Chatellier, 1907, p. 280 : *"Tumulus à 400 mètres au Nord du Penquer."*

Briard, 1984, p. 264 : *"Penquer. A 400 m au nord du village, tumulus signalé par P. Du Châtellier."*

Giot, 1997-b, p. 58 : *"Plus près du rivage, à Corn-ar-Palud, près de Palud-Gronval et du Penker, il reste quelques pierres d'un autre système de dolmens."*

Arch. UMR 6566 : relevé réalisé par G. Grall et T. Yvon en 1998.

Carte archéologique : deux dolmens à couloir.

⁷⁰ Ces deux tumulus, comme celui de Kéléern, s'appellent ar Run.

Chatellier, 1875 : *"Ayant appris qu'un cultivateur de Plovan, pour avoir les pierres nécessaires à la construction d'un moulin, avait fait ouvrir un tumulus situé sur ses propriétés, je m'y rendis aussitôt. Lorsque j'y arrivai, les deux chambres étaient ouvertes, et, à l'aide de la mine, on avait déjà brisé la table unique qui les recouvrait toutes deux.*

Les maçons qui avaient procédé à cette œuvre de destruction me dirent qu'ils avaient trouvé, à l'intérieur, des vases en forme d'écuelle qu'ils avaient détruits. Je pus cependant en recueillir quelques fragments et constater qu'ils étaient d'une terre grossière, quoique assez compacte, recouverte d'un enduit noir. Sur le sol de la chambre principale je recueillis en outre de nombreux débris de charbon, quelques pierres portant trace de feu, plusieurs silex taillés par éclat, et enfin des pierres roulées en grand nombre.

Etant sur les lieux, je reconnus que l'un des supports de la table, formant la paroi ouest de la chambre principale, portait des signes gravés, et je me mis immédiatement en pourparlers avec le propriétaire pour lui acheter et le sauver de la destruction qui allait le faire disparaître. Le paysan de notre littoral est très-intéressé et il est rare qu'il résiste à une offre avantageuse, aussi je vins à bout de vaincre sa résistance, quoiqu'il m'eût objecté que cette pierre était destinée à faire les marches de son moulin. - Devenu propriétaire de cette curieuse épave, que j'ai depuis fait transporter chez moi où elle sera préservée, je me mis en devoir d'étudier le monument dans son ensemble et voici ce que je pus constater.

Le tumulus de Renongat, d'un diamètre de 30 mètres et de 3 mètres au plus d'élévation, est situé sur le littoral de la rade d'Audierne, à 700 ou 800 mètres de la mer. Il se composait d'une galerie G de 13 mètres de long, allant de l'est à l'ouest, et venant butter contre les parois d'une chambre C ayant 1m,20 de l'est à l'ouest, 2m,80 du sud au nord et 1m,40 du sol au plafond. Les parois de cette chambre étaient des monolithes; de plis, sa paroi ouest était en même temps la paroi est d'une seconde chambre contigue BB, mesurant 2m,40 de l'est à l'ouest, 2m,80 du sud au nord et 1m,40 du sol au plafond. Ces deux chambres étaient ouvertes au nord, les maçons m'ont affirmé les avoir trouvées ainsi à l'ouverture du monument, et recouvertes d'une seule table monolithe de 3m,80 de long de l'est à l'ouest, sur 3 mètres du sud au nord, et de 0m,80 d'épaisseur.

La pierre gravée qui nous intéresse, et dont la photographie est ci-jointe, formait la paroi ouest de la chambre BB. Elle mesure 2m,95 sur 1m,50, dans ses plus grande dimensions, et a 0m,25 d'épaisseur moyenne. Pierre verdâtre ardoisière, elle est, ainsi que celles formant séparation dans la chambre BB, d'un granit différent de toutes les autres pierres du monument, et a dû être apportée sur les lieux d'un point éloigné au moins de six kilomètres, au dire des ouvriers et des gens du pays, qui assurent l'impossibilité de trouver dans les environs des pierres de cette nature.

Cette pierre est, je crois, jusqu'à ce jour, la seule pierre gravée signalée dans les monuments mégalithiques du Finistère, et elle a cela de remarquable que, trouvée sur le littoral, elle vient confirmer l'observation faite dans le Morbihan, où on ne cite pas un seul dolmen éloigné de la côte sur lequel on ait remarqué des ornements ou des signes lapidaires. J'y compte 138 cupules, un celtae gravé en creux, un autre de plus grande dimension gravé au Irait, plusieurs croix qui, sur les monnaies gauloises, sont, je crois, le signe des ateliers monétaires voisins de la mer, et enfin nombre d'autres signes que je ne veux pas me permettre de classer. Gravée jusqu'au sol dans toute sa hauteur, elle a dû être avant sa pose, là où je l'ai prise. De plus, il est facile de constater sur le monument que tous ces signes, traits ou cupules ont été graves à la pointe.

Quoique le revers soit moins dégrossi, il porte cependant trois groupes distincts de gravures que nous avons dessinés très-exactement et qui sont figurés ici sous les nos 1, 2 et 3, plus quelques cupules isolées. Les sculptures figurées au groupe 1 sont gravées à l'extrémité inférieure, à gauche, lorsqu'on regarde la photographie; celles figurées au groupe 2, à l'extrémité inférieure opposée; et enfin, celles du groupe 3, dans la partie supérieure vers le milieu. Je crois, en regardant cette pierre, que nous pouvons, en dépit des hypothèses sans nombre qui ont été émises sur les sculptures des monuments mégalithiques, dire avec M. Simpson : «Toutes ces sculptures sont des énigmes, et nous ne sommes pas en mesure de les résoudre présentement. Ornements, symboles, hiéroglyphes, la clef de leur sens mystérieux a été perdue, et elle ne sera probablement jamais retrouvée⁷¹. »

En effet, nous est-il possible de deviner le sens de ces tatouages lapidaires, lorsqu'on en est encore à se demander ce que l'artiste a réellement voulu représenter par la plupart d'entre eux. Les efforts faits jusqu'ici pour leur trouver une signification ont été nombreux, mais il faut bien reconnaître qu'ils sont demeurés infructueux et que les sculptures lapidaires de nos dolmens attendent encore leur Champollion.

Cependant, n'est-il pas permis de croire qu'ici comme dans les monuments mégalithiques du Morbihan la plupart de ces figures couvrent des symboles et des emblèmes ayant une relation avec les croyances et les

⁷¹ Simpson, *Proceedings of the Society antiquaries of Scotland*. App. to vol. VI. 1867.

doctrines de ceux qui les ont faites? C'est l'opinion de M. de Closmadeuc, le savant auteur d'un curieux mémoire publié sur les sculptures lapidaires des dolmens du Morbihan, et nous avouons nous y associer complètement. De plus, en jetant les yeux sur ce nouveau spécimen de sculpture mégalithique aujourd'hui mis au jour, il est impossible de nier la parenté qui se manifeste entre tous les monuments armoricains primitifs, si bien qu'on peut conclure que le système sculptural des dolmens est un système à lui propre."

Chatellier, 1876 : "Au mois de mars dernier, sur la nouvelle qu'à Plovan, un cultivateur avait fait ouvrir un tumulus dont il destinait les pierres à la construction d'un moulin, je me rendis aussitôt à cet endroit, mais lorsque j'arrivai, les deux chambres étaient ouvertes, et à l'aide de la mine, on avait déjà brisé la table unique qui les recouvrait.

D'après les maçons qui avaient procédé à cette œuvre de destruction, l'intérieur renfermait de nombreux vases en forme d'écuelles, mais aucun d'eux n'avait été respecté. Je pus cependant recueillir quelques fragments et constater que ces vases étaient d'une terre grossière, quoique assez compacte, recouverte d'un enduit noir. Sur le sol de la chambre principale j'ai retrouvé en outre, de nombreux débris de charbon, quelques pierres portant trace de feu, plusieurs silex taillés par éclats, et enfin des pierres roulées en grand nombre.

Je reconnus, enfin, que l'un des supports de la table, celui qui formait la paroi ouest de la chambre principale, portait des signes gravés, et je me mis immédiatement en pourparlers avec le propriétaire pour le lui acheter et le sauver de la destruction.

Le paysan de notre littoral est très-intéressé, et il est rare qu'il résiste à une offre avantageuse, aussi ne tardai-je pas à être maître de l'objet désiré, aujourd'hui transporté à Kernuz, où il se trouve désormais à l'abri de tout danger. Je n'en continuai pas moins à étudier le monument dans son ensemble, et voici ce que j'ai pu constater.

Le tumulus de Renongat, d'un diamètre de 30 mètres et de 3 mètres au plus d'élévation, est situé sur le littoral de la baie d'Audierne, à 7 ou 800 mètres de la mer. Il se composait d'une galerie G, de 13 mètres de long, qui venait buter à l'ouest contre les parois d'une chambre G profonde de 1m20, large de 2m80 et haute de 1m40, du sol au plafond.

Close de trois côtés par des monolithes, la chambre en question était contigue à une seconde pièce PP' mesurant 2m40 de l'est à l'ouest, 2m80 du sud au nord, et 1m40 du sol au plafond. Ces deux chambres étaient ouvertes au nord, les maçons me l'ont affirmé. Une seule table monolithe, de 3m80 de long de l'est à l'ouest, sur 3 mètres du sud au nord et 80 centimètres d'épaisseur, s'étendait sur le tout.

La pierre gravée qui nous intéresse, et dont la photogravure est ci-jointe, formait la paroi ouest de la chambre PP' ; elle mesure 2m95 sur 1m50 dans ses plus grandes dimensions, avec 25 centimètres d'épaisseur moyenne. D'un vert siliceux, elle est, ainsi que celle S formant séparation dans la chambre PP', d'un granit différent de toutes les autres, et a dû être apportée sur les lieux d'un point éloigné au moins de six kilomètres, au dire des ouvriers et des gens du pays.

Cette pierre est, je crois, jusqu'à ce jour, la seule dans les monuments mégalithiques du Finistère, qui présente des figures gravées, et elle a cela de remarquable, que trouvée sur le littoral, elle vient confirmer l'observation faite dans le Morbihan, où on ne cite pas un seul dolmen éloigné de la côte sur lequel on ait remarqué des ornements ou des signes lapidaires. J'y ai compté 158 cupules, un celta gravé en creux, un autre de plus grande dimension gravé au trait, plusieurs croix, qui, sur les monnaies gauloises sont, je crois, le signe des ateliers monétaires voisins du bord de la mer, et enfin nombre d'autres signes que je ne veux pas me permettre de classer. Gravée jusqu'au sol dans toute sa hauteur, elle a dû l'être avant d'être posée là où je l'ai prise. De plus, il est facile de constater sur le monument que tous ces signes, traits ou cupules, n'ont pas été gravés au ciseau ; on les a obtenus par les coups répétés de quelque instrument à pointe.

Au revers elle porte des signes, qui se divisent da trois groupes, très-exactement reproduits dans les dessins ci-contre. Le groupe I est situé vers l'extrémité inférieure gauche quand on regarde la photogravure, le groupe II vers l'extrémité inférieure opposée, et le groupe III en haut, vers le milieu.

Je crois, en regardant cette pierre, que nous pouvons, en dépit des hypothèses sans nombre jusqu'alors émises sur les sculptures des monuments mégalithiques, dire avec M. Simpson : • Toutes ces sculptures sont autant d'énigmes que nous ne sommes pas en mesure de résoudre présentement. Ornements, symboles, hiéroglyphes, la clef de leur sens mystérieux a été perdue, et elle ne sera probablement jamais retrouvée⁷². »

Et, en effet, nous est-il possible de deviner le sens de ces tatouages lapidaires, lorsqu'on en est encore à se demander ce que l'artiste a réellement voulu représenter par la plupart d'entre eux. Tous les efforts faits pour leur trouver une signification ont été nombreux; mais il faut bien reconnaître qu'ils sont demeurés infructueux, et que les sculptures lapidaires de nos dolmens attendent encore leur Champollion.

⁷² Simpson. - Proceedings of the society of antiquaries of Scotland. App. to. vol.VI, 1867.

Cependant, n'est-il pas permis de croire qu'ici comme dans les monuments mégalithiques du Morbihan, la plupart de ces figures sont des symboles et des emblèmes, en relation avec les croyances et les doctrines de ceux qui les ont tracés. C'est l'opinion de M. de Closmadeuc, le savant auteur d'un curieux mémoire publié sur les sculptures lapidaires des dolmens du Morbihan. D'un autre côté il ne serait peut-être pas inutile de rapprocher de ces observations le fait suivant, signalé dans le voyage en Afrique de M. le docteur G. Schweinfurth, publié à Londres en 1874. « Comme signe de leur nationalité, les Niams-Niams ont adopté divers tatouages : des carrés composés de points qui se tracent sur le front et sur les tempes, une espèce de croix sur le ventre, des raies sur les bras, etc. » Ces tatouages, signes distinctifs de certaines nationalités de l'Afrique, n'auraient-ils pas pu aussi se trouver en honneur chez les constructeurs de nos monuments mégalithiques et être transportés par eux sur les pierres de leurs principaux dolmens.

En tous les cas, si nous jetons les yeux sur ce nouveau spécimen de sculpture mégalithique, aujourd'hui mis au jour, nous ne pouvons nier une parenté manifeste entre tous les monuments armoricains primitifs, et nous arrivons à conclure que les dolmens ont une ornementation sculpturale qui leur est particulière."

Flagelle, 1878 : "Tumulus à 400 mètres N.-O. du manoir de Renongar."

Chatellier, 1893b : "Le tumulus de Renongard, de 30 mètres de diamètre, situé à 700 mètres de la mer, est aujourd'hui en grande partie aplani par la culture. Il recouvrait un vaste système de dolmens et de galeries parallèles, donnant accès à des chambres à ciel ouvert et à parois mégalithiques, ensemble du plus haut intérêt, malheureusement bien ravagé. En 1875, nous y avons recueilli et sauvé de la destruction une remarquable pierre gravée ayant 2m,95 sur 1m,50 et 25 centimètres d'épaisseur moyenne. En gneiss verdâtre, elle est très différente comme composition des roches qu'on trouve sur le lieu où se dresse le tumulus ; elle a dû y être apportée d'au moins 6 kilomètres. Elle formait la paroi ouest de la chambre principale du monument (voir l'héliogravure frontispice, page 66).

Cette pierre est, jusqu'à ce jour, la seule dans les monuments mégalithiques du Finistère qui présente des figures gravées formant un ensemble aussi important, et elle a cela de remarquable que, trouvée sur le littoral, elle vient confirmer l'observation faite dans le Morbihan, où l'on ne cite pas un seul dolmen éloigné de la côte sur lequel l'on remarque des signes lapidaires.

J'y ai compté 158 cupules ; un celtae gravé en creux, un autre de plus grande dimension, gravé au trait ; plusieurs croix qui, sur les monnaies gauloises, sont le signe des ateliers monétaires voisins du bord de la mer ; et enfin nombre d'autres signes que je n'ose pas qualifier, dont quelques-uns cependant me paraissent naviformes. Gravée jusqu'au sol dans toute sa hauteur, elle a dû l'être avant d'être posée là où nous l'avons prise. Cette gravure, qui est la figuration d'un système voulu, a son champ limité à l'extrémité droite de la Roche par un trait creux allant du haut en bas. Il est facile de constater sur le moment que tous ces signes, traits ou cupules, ont été obtenus par les coups répétés de quelque instrument pointu en pierre dure.

Au revers cette pierre porte encore des signes qui se divisent en trois groupes, reproduit dans les dessins ci-contre. Le groupe I est situé vers l'extrémité inférieure gauche quand on regarde l'héliogravure, le groupe II vers l'extrémité inférieure opposée, et le groupe III en haut vers le milieu.

Je crois, en regardant cette pierre, que nous pouvons, en dépit des hypothèses sans nombre jusqu'ici émises sur les sculptures des monuments mégalithiques, dire que toutes ces sculptures sont autant d'énigmes que nous ne sommes pas en mesure de résoudre présentement : ornements, symboles, hiéroglyphes, la clef de leur sens mystérieux a été perdue et ne sera peut-être jamais retrouvée.

Et en effet, nous est-il possible de deviner le sens de ces tatouages lapidaires, lorsqu'on en est encore à se demander ce que l'artiste a réellement voulu représenter pour la plupart d'entre eux ? Les efforts faits pour leur trouver une signification ont été nombreux : mais il faut bien reconnaître que tous sont demeurés infructueux, et que les sculptures lapidaires de nos dolmens attendent encore leur Champollion.

Cependant il n'est pas inutile de rappeler le fait suivant, signalé dans le Voyage en Afrique du docteur G. Schweinfurth, publié à Londres : « Comme signe de leur nationalité, les Niams-Niams ont adopté divers tatouages, des carrés composés de points qui se tracent sur le front et sur les tempes, une espèce de croix sur le ventre, des raies sur les bras, etc. » Ces tatouages, signes distinctifs de certaines nationalités de l'Afrique, ont dû aussi se trouver en honneur chez les constructeurs de nos monuments mégalithiques et ont pu être transportés par eux sur les pierres de leurs principaux dolmens qui étaient les sépultures de leurs chefs. C'était aussi l'opinion du regretté James Miln.

Une vingtaine de vases en argile, une superbe lame en silex, des pendeloques, un collier en pierres schisteuses et cinq haches en pierre polie ont été le résultat des nouvelles fouilles que nous avons pratiquées en 1887 dans les parties non encore ravagées de ce si intéressant tumulus de Renongard."

Chatellier, 1907, p. 280 : "Tumulus de Renongard, aujourd'hui en grande partie détruit. Ce tumulus recouvrait un vaste système de dolmens, de galeries parallèles donnant accès à des chambres à ciel ouvert.

Nous y avons recueilli, en 1875, une très intéressante pierre gravée, pilier support d'une des tables, reproduite pl. XIV. Une vingtaine de vases en argile, une superbe pointe en silex, des pendeloques et 5 haches en pierre polie ont été le résultat des fouilles nouvelles que nous y avons pratiquées en 1887. (Musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 283 : *"A quelques centaines de mètres au Nord du tumulus de Renongard, sépulture, coffre en pierres recouvert d'une dalle affleurant à la surface du sol. Découverte fortuitement en 1884, il y fut recueilli, près de restes incinérés, un vase en argile, deux haches plates en bronze et des grains de collier. (Musée de Kernuz)."*

Briard, 1984, p. 265 : *"Renongard. A quelques centaines de mètres au nord du tumulus, sépulture en coffre recouverte d'une dalle de 0,60 m/0,50 m, découverte fortuitement en 1884. Vase, restes incinérés, grains de collier et 2 haches plates en bronze (parfois placées en Plovan). Une hache mesure 11 cm/1 cm/5,6 cm. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 283. - P. Du Châtellier, Matériaux, 1884, p. 244."*

Polles, 1993 : *"Paul Du Chatellier décrit pour la première fois le site de Renongard en 1876 dans un article intitulé «Fouilles des Tumulus de Plovan» (Du Chatellier, 1876).*

En mars 1875, il apprend qu'un cultivateur avait fait ouvrir un tumulus dont il destinait les pierres à la construction d'un moulin. A son arrivée, deux chambres étaient ouvertes, la dalle unique les recouvrant ayant été brisée par une mine. D'après les maçons, l'intérieur renfermait de nombreux vases en forme d'écuelle «en terre grossière, quoique assez compacte, recouverte d'un enduit noir».

Sur le sol de la chambre principale, Du Chatellier recueille de «nombreux débris de charbon, quelques pierres portant trace de feu, plusieurs silex taillés en éclat, et enfin des pierres roulées en grand nombre».

Un des supports de la table recouvrant la chambre principale portait des signes gravés. Du Chatellier en négocie l'achat au propriétaire (ce qui nous vaut un de ces apartés sur la mentalité paysanne qui font le charme des articles de cette époque) et la fait transporter à son château de Kernuz.

Un carnet de Du Chatellier, portant comme titre «Notes archéologiques» et conservé au M.A.N., contient le manuscrit de l'article intitulé «4 Avril 1875, Tumulus de Renongard à Plovan». Ce texte est accompagné du plan schématique du monument, d'un dessin du décor de trois zones du revers de la dalle ornée, et d'un dessin sur une feuille à part (portant la date 20 mars 1875) du recto de cette dalle, fait alors qu'elle était encore en place. L'article a été publié en 1876 dans le Bulletin Monumental; il reprend ce texte avec quelques variantes et il est accompagné du récit des fouilles du tumulus de Crugou que Du Chatellier fouilla la même année. Il est illustré du plan schématique du monument, des dessins du verso de la dalle et d'une photographie du recto prise après son transport à Kernuz.

Avant sa publication, Du Chatellier envoya cette photographie à plusieurs correspondants et en particulier à G. de Closmadeuc, président de la Société Polymathique du Morbihan et grand spécialiste à l'époque des «sculptures lapidaires» des dolmens. Ce dernier la présenta à la séance du 29 juin 1875 de la dite société où elle eut un vif succès. C'était en effet la première trouvaille de signes gravés sur un dolmen du Finistère.

Dans la première édition de son livre «Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère» (Du Chatellier, 1889), l'auteur mentionne la fouille de 1875 et parle d'une nouvelle fouille en 1887 dans le même tumulus qui lui a permis de recueillir: «une vingtaine de vases en argile, une superbe pointe en silex, des pendeloques et 5 haches en pierre polie», sans plus de détails. C'est la seule mention de cette deuxième fouille dans les publications de l'archéologue finistérien (le texte est repris tel quel dans l'édition de 1907 de l'ouvrage précité). D'après la description du site: «le tumulus de Renongard, aujourd'hui en grande partie détruit... recouvrait un vaste système de dolmens, de galeries parallèles, donnant accès à des chambres à ciel ouvert», on croit reconnaître un ensemble de chambres compartimentées typique du Finistère sud.

J'ai cherché d'autres mentions de cette dernière fouille dans les manuscrits du fonds Du Chatellier conservé aux Archives Départementales de Quimper, et j'ai fini par retrouver une note s'y rapportant dans l'un de ses carnets. Elle est malheureusement très succincte (cinq lignes et demie), mais elle n'en fournit pas moins quelques détails intéressants et un plan des structures fouillées (fig.3).

Cette note désigne le monument sous le nom du Run à Renongard en Plovan, la date des fouilles est du 15 et 16 septembre pour la chambre A et des 17, 19 et 20 septembre pour la chambre B. Soit cinq jours pour fouiller deux chambres, ce qui, pour l'époque, témoigne d'un travail soigné. Le plan du site correspond bien à la description succincte de 1889 et confirme qu'il s'agit d'un ensemble de chambres compartimentées et de structures différentes de celles mises au jour en 1875 (les deux endroits ne sont malheureusement pas situés entre eux). On retrouve ce même plan dans un des cadres exposés dans une vitrine de la salle Du Chatellier au Musée des Antiquités Nationales (fig. 4), ces cadres accompagnaient les objets de l'ancien musée de Kernuz. Le monument est là encore désigné sous le nom du Dolmen du Run à Renongard. Le plan des archives de Quimper est fait à main levée avec l'indication des mesures des différents éléments, tandis que

celui du MAN est dessiné à l'échelle 1/100 suivant ces mesures. C'est donc la mise au propre du relevé fait pendant les fouilles. Cette manière de procéder est habituelle chez Du Chatellier.

2 - SITUATION ET DESCRIPTION

La localisation du tumulus de Renongar par Du Chatellier est assez floue («littoral de la Baie d'Audierne à 700 ou 800 m de la mer»), mais il spécifie qu'il est situé à environ 1 000 m du tumulus de Crugou. Le répertoire de E. Flagel en 1877 est plus précis sans être parfaitement exact: «Tumulus à 400 m au N.O. du manoir de Renongar». Par contre, le tumulus est bien représenté sur la carte manuscrite en couleur des Ingénieurs-Géographes (Feuille de la Baie d'Audierne-Penmarc'h, vers 1785), où il est situé au N.N.O. du manoir de Renongar, et seulement à 200 mètres.

En fait, le tumulus est situé dans un champ, à l'angle sud-ouest de la route allant de Plovan à la D 40 et d'une petite route rejoignant la mer au hameau de Gronval. Il se situe donc à un peu plus de 150 mètres au nord-nord-ouest du manoir de Renongar, à 850 m du bord de mer et à 1000 m du tumulus de Crugou (fig. 1). Notons que dans le pays une légende veut que le tumulus et le château de Renongar soient reliés par un souterrain.

D'après la description par Du Chatellier en 1876, le monument se présentait comme un tumulus de 30 m de diamètre et de 3 m de hauteur. Actuellement, les seules traces restantes sont un important bosquet d'arbustes d'un peu moins de 30 m de long sur une vingtaine de mètres de large, la partie est présente de profondes excavations, tandis que la partie ouest s'élève à 2 m, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit de restes de l'ancien tumulus ou du produit de l'excavation de la partie est. D'après l'ancien locataire de la maison construite sur cette parcelle, l'endroit aurait servi longtemps de pépinière.

A 1 000 m au sud-sud-est de Renongar est situé le monument mégalithique en V de Crugou, fouillé par Du Chatellier en juillet 1875, qui était recouvert d'un tumulus de 45 m de diamètre et de 3 m de hauteur⁷³. A 600 m au sud-ouest se situe le dolmen du Rhem, en bordure de mer, qui semble être un ensemble de chambres compartimentées dont on voit encore plusieurs dalles et des traces du tumulus. Dans son article de 1876, Du Chatellier parle d'un autre tumulus qu'il décrit comme en partie détruit à Ruvein, lieu situé à l'ouest de Plovan, en bordure de mer (3). On notera aussi la présence de l'habitat néolithique de Crumini en bord de mer (sur l'estran) à un peu plus d'un kilomètre au sud.

LES STRUCTURES DE 1875

En 1875, les travaux mettent au jour ce que Du Chatellier décrit comme une galerie et deux chambres. Il en publie un plan schématique (fig. 2) reprenant sans doute un croquis qui figure au dos du dessin de la dalle sculptée levé sur le site.

Une galerie de 13 m de long vient buter contre la paroi d'une chambre C, profonde de 1,20 m, large de 2,80 m et close de trois côtés par des dalles de 1,40 m de haut.

Cette chambre est contigue à une seconde chambre PP' qui mesure 2,40 m d'est en ouest et 2,80 m du sud au nord; comme la chambre précédente, sa hauteur est de 1,40 m. Ces deux chambres, nous dit Du Chatellier, n'étaient pas fermées au nord (sur le croquis, il semble que le nord ait été indiqué par erreur en haut, puisque l'est et l'ouest sont inversés).

La chambre PP' est séparée en deux par une dalle verticale de 2 m de large et de 0,70 m de haut, que Du Chatellier désigne comme du «granit vert siliceux». La paroi ouest est formée par une dalle de 2,95 m de long sur 1,50 m de haut et 25 cm d'épaisseur. Cette dalle est aussi en «granit vert siliceux» mais elle est gravée jusqu'au sol des deux côtés.

Les deux chambres étaient recouvertes d'une seule dalle de 3,80 m de long d'est en ouest et de 3 m de large du sud au nord, avec une épaisseur de 80 cm. C'est cette dalle qui avait été brisée par les ouvriers lors du pillage du monument.

LES STRUCTURES DE 1887

Le plan (fig. 4) présente une structure à l'ouest qui semble constituée d'un couloir de 1 m de large ouvert au sud et conduisant à une chambre dont la partie nord est absente et qui garde une dalle de couverture. Il n'est pas fait mention de cette structure dans le texte. Presque contiguë à elle, et à l'est, un autre ensemble est constitué par une chambre A, présentant une ouverture au nord. Le côté est de cette chambre est constitué de deux supports qui sont communs à un couloir orienté nord-sud avec une ouverture au nord et une dalle de fermeture au sud. Cette partie, que Du Chatellier désigne sous le nom de chambre B, a une longueur de

⁷³ Les Allemands s'en sont servis pour construire une casemate et plus récemment l'E.D.F. l'a embelli d'un magnifique poste de transformateur, ce qui ne peut que faire sourire quand on se remémore le vœu de Du Chatellier en 1876: «Il y aurait donc intérêt à conserver des monuments aussi importants que celui que nous venons de décrire, et dans les départements, l'administration devrait bien prendre des mesures à cet effet»

4,20m, sa largeur qui augmente vers le sud passe de 0,77 m à 0,85 m et, en son milieu, subsiste une dalle de couverture. Au sud et dans l'alignement de ce couloir, se dessine sur 2,50 m un autre couloir, possédant encore à son extrémité une dalle de couverture. Il se pourrait que ce couloir soit en fait l'entrée de la chambre AB et que la dalle au sud de la chambre B ne soit qu'un système de condamnation de cette entrée. Les deux structures formeraient alors deux chambres compartimentées ayant des couloirs d'entrée au sud, dans un système très comparable à celui mis en lumière à Quélarn (Plobannalec, F.) montrant une succession de chambres s'ouvrant au sud sur une même façade (Giot, 1983).

La chambre A présentait un fond de terre jaune et à 1,40 m sous la surface du sol avait été déposé un lit de galets de 25 cm d'épaisseur, recouvert d'un plancher et d'une couche de cendres de 20 cm. Dans la chambre B, à 1,20 au-dessous du sol, se rencontrait une couche de bois pourri, posée aussi sur un lit de galets.

Dans cette dernière chambre, Du Chatellier a recueilli treize vases, il note que «certains étaient disposés sur l'orifice, d'autres sur le côté et que deux vases étaient disposés dans un».

3 - ETUDE DU MOBILIER

De l'important mobilier de Renongar, Du Chatellier a publié seulement deux vases (pl. I, fig. 5; pl. XII, fig. 1) et un tesson décoré (pl. IX, fig. 10) dans son livre «La poterie aux époques préhistoriques et gauloises en Armorique» (Du Chatellier, 1897). Nous en donnons les reproductions figure 5. Ce mobilier n'a ensuite pratiquement plus été pris en compte si l'on excepte la reproduction, inspirée du dessin de Du Chatellier, de la grande écuelle décorée dans l'article de C. Daryll Forde sur les monuments mégalithiques du Finistère sud (Daryll Forde, 1927) et la mention qu'en fait J. L'Helgouac'h dans son article sur la sépulture du Champ Grosse! (L'Helgouac'h, 1967) où, dans un tableau comparatif des formes carénées du sud et du nord de la Bretagne, il positionne six vases de Renongar. Dans notre maîtrise (Polies, 1983), nous avons publié deux de ces vases. Il faut aussi citer la mention du bipenne 73690 dans l'étude pétrographique des haches polies de Bretagne par P.R. Giot et J. Cogné (1955).

On peut s'étonner de cette discrétion puisque ce matériel conservé dans sa totalité au Musée des Antiquités Nationales, est un des plus importants mobiliers provenant d'une sépulture mégalithique. Deux objets sont exposés dans les vitrines du musée (le double marteau 73690 et le vase décoré 73699), le reste est conservé dans la salle Du Chatellier actuellement fermée au public.

Ce mobilier a été classé par Lantier en novembre 1926, sous les numéros d'inventaire 73677 à 73711; pour éviter toute confusion nous conserverons cette numérotation. L'inventaire ne précise pas la provenance particulière de chaque objet, mais d'après les comptes rendus de fouille, la totalité de la céramique viendrait de la structure de 1887, puisqu'il n'est pas fait mention d'objets céramiques recueillis dans celle de 1875 et que Du Chatellier dit avoir recueilli dans la seconde fouille une vingtaine de vases. Cette structure a donné aussi au moins cinq des six haches polies, la lame en silex et les deux pendeloques. En fait, le doute sur la provenance entre les deux fouilles concerne surtout les éclats de silex mentionnés dans la première fouille. Par contre, pour cette deuxième fouille, il est impossible de différencier le mobilier recueilli dans la chambre B où Du Chatellier dit avoir trouvé treize vases, de celui du reste monument. De toute façon, le mobilier de Renongar, comme tous les mobiliers de tombes mégalithiques à inhumations successives, ne peut être considéré comme un ensemble synchronique et encore moins comme un seul dépôt.

LA CERAMIQUE

Le mobilier céramique comprend vingt-et-un vases entiers (certains restaurés), et sept fragments. Les formes des vases entiers, comme les décors, les font identifier dans leur presque totalité comme de style Kerugou. Par contre, parmi les fragments, plusieurs sont à dater du Néolithique moyen et c'est par eux que nous commencerons.

La céramique du Néolithique moyen (fig. 6)

Deux tessons portent le numéro 73689 mais n'appartiennent pas à l'écuelle du même numéro. Leur pâte est beaucoup plus fine que celle de la céramique de Kerugou, elle est bien cuite et noire à l'intérieur. Ces deux fragments viennent sans doute d'un même vase. La lèvre est très légèrement ourlée. On peut penser à un bol à col haut comme ceux de Kerleven à la Forêt-Fouesnant (Le Roux, 1967). On remarquera aussi sur le site très proche de Crumini, plusieurs fragments de vases de ce type (Pieuzat et Giot, 1983).

Un fragment 73707A porte deux tétons en relief; là encore, la pâte est bien cuite, bien lissée et de couleur marron. La taille du fragment ne permet pas d'être absolument sûr qu'il s'agisse d'un décor de boutons doubles, mais tout porte à le croire. Ces boutons doubles se retrouvent fréquemment dans le mobilier des monuments à chambre compartimentée comme à Ker-vadel (Plobannalec, F.) et Kerleven ; leur attribution au Néolithique moyen ne fait pas de doute.

Un autre fragment portant le numéro 73707D permet de reconstituer un petit vase à fond rond, à col rétréci mais ouverture évasée, qui est de tradition Néolithique moyen.

L'écuelle 73689 (fig. 6) pourrait appartenir aussi à cette période. Sa pâte est nettement plus fine, mieux cuite et mieux lissée que le reste de la céramique Kerugou. Elle est malheureusement constituée de plusieurs fragments et très restaurée, ce qui rend sa forme incertaine. Le profil des bords est par endroit presque droit, caractéristique qu'on retrouve sur plusieurs vases de Kerleven.

Le dernier fragment (73707) comporte une anse avec léger ensellement médian et trou en tunnel qui pourrait faire penser à une influence Cerny, mais pourrait aussi appartenir à un vase plus récent.

La céramique du Néolithique final

Elle comprend le reste des vases entiers (vingt vases) plus un fragment. L'ensemble présente un aspect plus ou moins homogène, la pâte est moyennement épaisse de 4 à 10 mm. Les teintes s'échelonnent du gris au noir en passant par des roses. La pâte présente souvent des fragments de dégraissants quartzueux et de petites paillettes de micas. Les formes sont irrégulières et le lissage moyen, elles présentent souvent des signes d'affaissements qui se sont produits avant ou pendant la cuisson.

Nous avons établi un tableau des principales mesures de ces vases et des rapports D/H , h'/H , $l/2(dc-de)$ et $l/2(dc-df) h' - h$ utilisés par J. L'Helgouac'h (L'Helgouac'h, 1967) pour quantifier les caractéristiques des vases de style de Kerugou (tab. I et II).

Les vases à fond plat (fig. 7 et tab. I)

Ils sont au nombre de huit dont un à fond aplati, le 73685.

Le rapport de leur diamètre sur leur hauteur (D/H) s'échelonne de 1,23 à 1,68; ils sont donc plus larges que hauts.

Tous sont carénés sauf le 73685. Le rapport de leur hauteur sur la partie au-dessus de la carène (h'/H) varie de 0,27 à 0,39 avec deux vases à 0,32 et un à 0,33, ce qui montre une tendance à situer la carène aux deux-tiers de la hauteur.

Cette partie au-dessus de la carène présente une très légère tendance à se rétrécir (rapport $l/2(dc-doi)$ entre 0,9 et 0,04).

Le rapport $l/2(dc-df)$ qui rend compte de l'évasement de la base tourne autour de 0,5, sauf le vase 73706 qui, avec un rapport de 0,79, possède un fond très rétréci et par ailleurs un pied bien marqué. On remarquera aussi que le vase 73705 présente un fond légèrement ombiliqué.

En général, les formes sont plus galbées que sur le site de Kerugou et surtout de Crugou.

Les vases à fond rond (fig. 8 et 9 et tab. II)

Ils sont au nombre de douze. Tous ont la forme d'une écuelle et sont carénés, sauf le vase 73688 (fig. 9) qui est hémisphérique et le vase 73685 dont le fond est aplati. Un fragment caréné (73707F) appartient lui aussi sans doute à une écuelle Kerugou.

Le rapport D/H s'échelonne de 1,7 à 2,5 hormis le vase 73703 qui, avec un rapport de 3,35, est exceptionnellement large pour sa hauteur. Ces vases ont donc des formes moins hautes que les vases à fond plat mais on remarquera, en regardant le graphique de positionnement des vases en fonction de leurs rapports D/H et h'/H (tab. III), qu'ils prennent le relais des vases à fond plat.

Le rapport h'/H s'échelonne de 0,34 à 0,49 avec une préférence pour les rapports 0,36 et 0,37 (5 exemplaires). La carène des écuelles est donc un peu plus basse que celle des vases à fond plat, et se situe entre les deux-tiers et la moitié de la hauteur. Un seul vase sort de cette fourchette, c'est le 73682 (fig. 9) qui, avec un rapport de 0,73, a une carène anormalement basse. Il présente en fait un profil beaucoup plus proche d'une écuelle chas-séenne mais sa pâte très épaisse et sa fabrication peu soignée écartent cette attribution.

La partie située au-dessus de la carène a, contrairement aux vases à fond plat, une tendance à légèrement s'évaser.

On peut se demander si le vase hémisphérique 73688 (fig. 9) est à retenir dans cet ensemble. Mais il faut observer qu'on rencontre fréquemment ce type de vase dans les mobiliers à dominante Kerugou, et il y a des présomptions pour qu'il fasse partie de ces ensembles, même s'il pourrait être un emprunt à une autre tradition. On citera le vase hémisphérique du site même de Kerugou et le vase du Mélus à Ploubazlanec, ce dernier en particulier est très proche de celui de Renongar. Ce vase aux parois très épaisses et à la céramique très lourde pouvait, en fait, faire office de petit mortier.

Les décors

Quatre vases sont décorés: un vase à fond rond, un vase à fond aplati et deux vases à fond plat.

- Vase 73703 (fig. 8). Cette magnifique écuelle est, par sa taille comme par ses proportions, tout à fait exceptionnelle, son diamètre est de 32,5 cm et son profil extrêmement bas. Elle est décorée d'un panneau de quatre baguettes qui partent franchement en-dessous du bord du vase et se continuent sous la carène où elles ont tendance à converger. On retrouve cette tendance sur le vase à fond plat décoré de l'allée couverte de Lestriguiou (Plomeur, F.) où, sur l'un des trois panneaux, les baguettes se rejoignent. Il semble que les

nervures aux arêtes très vives du vase de Renongar aient été faites par cannelure dans un surplus de pâte rajoutée.

D'après la description dans «*La Poterie aux époques préhistoriques et gauloise en Armorique*» et le dessin qui l'accompagne (Du Chatellier, 1897, pl. 12, fig. 1), deux autres panneaux ornaient ce vase, réalisant une symétrie triangulaire. Actuellement, il ne comporte qu'un seul motif, mais de nombreuses parties du col sont refaites et correspondent sans doute à une restauration ultérieure suite à un «accident».

- Vase 73785 (fig. 8). Ce vase à fond légèrement aplati ne comporte pas de carène. Il présente un décor de deux tétons allongés horizontaux. Ce décor apparaît quelquefois en remplacement de la pastille ronde dans le style de Kerugou comme sur l'écuelle carénée de Kerdro-Vihan (La Trinité-sur-Mer, M.) et une écuelle de Kerléarec (Carnac, M.). On le retrouve aussi dans la sépulture en V du Run en Treffiagat, sur deux vases à fond rond sans carène et ouverture évasée mais en compagnie d'un vase caréné.

- Vase 73699 (fig. 7). Ce vase à fond plat caréné de forme très classique présente un décor de quatre panneaux disposés symétriquement. Deux motifs côte à côte sont constitués d'une pastille ronde, avec léger enfoncement sommital, située aux trois-quarts sous la carène. Cette pastille est surmontée de trois lignes verticales incisées faites avec un instrument pointu.

Les deux motifs opposés présentent les mêmes lignes incisées mais ici elles surmontent un simple pincement de la pâte fait avec deux doigts qui ont laissé un creux et la trace de l'ongle dans la partie supérieure ainsi qu'un léger bourrelet dans la partie inférieure.

Les incisions verticales ne semblent pas avoir servi à fixer des baguettes, technique classique dans la céramique de Kerugou. De même, il ne semble pas que les deux pincements de pâte aient été utilisés pour fixer une pastille. En fait, tout se passe comme si ce vase était resté inachevé, mais on se demande pourquoi un vase inachevé aurait été porté à la cuisson.

Il faut signaler que Du Chatellier présente dans son livre de 1897 (pl. 1, fig. 5 et notre figure 5) un vase de Renongar qui ressemble beaucoup à celui-là, mais qu'il décrit comme décoré de trois groupes et non de quatre. Il ajoute que les groupes de trois traits gravés en creux sont «accompagnés chacun d'un petit galet blanc enfoncé dans la pâte crue». Pourrait-il y avoir une confusion avec ce vase et les deux pincements auraient-ils servi à fixer un galet en remplacement de la pastille? Il faut noter, dans le matériel lithique, un petit galet blanc portant le même numéro d'inventaire, mais de taille beaucoup trop grande pour avoir servi d'ornement et, de toute façon, les deux pincements ne gardent aucune empreinte d'une telle utilisation. De plus, le fait que le vase décrit par Du Chatellier ne comporte que trois panneaux rend difficile la confusion. En tout cas, cette technique serait tout à fait exceptionnelle dans le style de Kerugou mais n'est pas absente de la tradition céramique bretonne. L'emploi de petits galets comme ornement céramique a été signalé par Marthe Péquart à Er-Lannic sur des tessons difficilement attribuables à un style (Péquart, 1926).

- Vase 73687 (fig. 7). Petit vase à fond aplati, à la carène peu marquée et décoré de quatre panneaux d'incisions verticales symétriquement disposées autour du col. Ces incisions sont faites d'une manière particulièrement peu soignée, aussi n'est-il pas facile de lire le nombre de traits incisés, mais il est certain que le nombre n'est pas le même sur chaque panneau: cinq ou six pour l'un, trois ou quatre pour le second, quatre ou cinq pour le troisième, le quatrième panneau manque mais il reste la trace d'un trait. La pâte de ce vase est de couleur brique rouge avec des parties noires; elle est très friable et présente des fragments de dégraissant quart-zeux atteignant 2 mm. Cette pâte est nettement différente de celle des autres vases. Le décor de ce vase n'est pas caractéristique du style Kerugou, nous reviendrons plus loin sur son identification.

Les autres éléments

Le plus curieux fragment porte le numéro 73695 (fig. 9); on y distingue des panneaux de traits parallèles obliques incisés, un alignement de petits ronds impressionnés, semble-t-il, avec un instrument creux comme un chalumeau, et un autre alignement de traits horizontaux faits de coups d'ongle. Le décor semble être limité dans sa partie supérieure par une ligne horizontale. Il est difficile d'identifier ce décor, comme d'ailleurs la forme du vase. Il pourrait s'agir du col d'un grand vase ou, au contraire, du pied d'une coupe. L'exubérance du décor pourrait faire penser à une inspiration Castellec, mais la qualité de la pâte nous ferait penser plutôt au Bronze ancien.

Un autre tesson (73707E) portant un décor de quatre cannelures parallèles semble appartenir au même vase.

Notons encore un fragment présenté par Du Chatellier dans son livre de 1897 (pl. IX, fig. 10; notre figure 5), mais qui est absent du mobilier du MA.N. Il s'agit vraisemblablement d'un tesson campaniforme avec un décor de croisillons entre deux lignes.

Le matériel lithique

Sans être aussi riche que le mobilier céramique, le mobilier lithique de Renongar est assez important et comporte quelques pièces curieuses. Il présente une bonne variété d'armes, d'outils et de parures. La

détermination des matériaux lithiques (sur examen à l'oeil nu) nous a été communiquée par Monsieur C.-T. Le Roux que nous remercions.

Les outils (fig. 10 et 11)

Six haches polies (fig. 10)

73693 A. Couleur gris clair. L: 10,6 cm. Silex.

73693 B. Couleur beige clair. L: 9,6 cm. Silex.

73693 D. Couleur gris vert, grain fin et polie sur toute sa surface. L: 10,2 cm. Dolérite du type A.

73693 C. De couleur blanche avec des filets noirs et rouge. L: 6,3 cm. (Roche talqueuse?).

73693 E. De couleur gris beige, rugueuse. L: 6 cm. Seul le tranchant est poli. Fibrolite.

73693 F. Couleur gris vert, très rugueuse, seul le tranchant est bien poli. L: 5,9 cm. Groupe B probable.

Un double marteau ou ébauche de bipenne (73690) avec amorce de perforation, de couleur verte. Hornblendite du type C.

Une pierre polie ronde présentant des deux côtés une amorce de perforation (73692 A, fig. 11).

Une autre pierre dont l'extrémité est polie en forme de cône (73692 B) est vraisemblablement l'instrument ayant servi à faire la perforation de la pièce précédente et s'adapte en tout cas parfaitement dans l'amorce de ce trou. La perforation était réalisée par rotation de cet instrument appuyé fortement sur la pierre; on peut penser qu'un abrasif comme du sable fin mouillé aidait à l'opération. Ces deux dernières pierres sont en dolérite du type A.

Il faut signaler que Du Chatellier avait trouvé, dans le monument à chambres compartimentées de Kervinion, un bipenne présentant une amorce de perforation et, dans le tertre de Kerfuns, un autre double marteau avec aussi une amorce de perforation et une pierre à l'extrémité en forme de cône gardant des traces de frottement par rotation (Du Chatellier, 1881a).

Un polissoir en grès de forme allongée (73690), long de 25 cm.

Une belle lame en silex (73694) de couleur beige à marron foncé longue de 21 cm et sans retouches marginales; elle a gardé à une de ses extrémités une petite plage corticale.

Dix-neuf outils de silex (73698, de A à R et un silex non numéroté qui est dans le vase 73686). Le silex est souvent de couleur blanche et paraît avoir subi l'action du feu.

Le numéro 73698 D est un bec de perroquet, et paraît provenir du même nucleus que les silex G et K. Le 73698

7369473710 B est un éclat détaché du rognon de silex 73698 C. Les lettres I, L et O sont en silex blanc et paraissent avoir la même origine.

Le numéro 73698 J est un simple petit rognon de silex blanc et gris portant une perforation naturelle; il pourrait avoir servi de pendeloque.

La parure (fig. 11) Deux pendeloques:

La première semble être un galet naturel de forme ronde et aplatie dans lequel a été faite une perforation (73710). La deuxième est une petite hache percée d'un trou (73709). Stéatite probable.

Un petit disque anneau en pierre rouge soigneusement polie et percé de deux trous (73708). Grès hématitique.

Deux petites perles avec perforation (73696 A, 73696

B)- Une perle soigneusement taillée et polie qui semble être en ambre (73711). Une grosse perle de forme biconique (73697). Elle est de couleur blanche et percée d'une amorce de trou dans sa longueur.

Il faut enfin ajouter, pour en finir avec le mobilier, un tube de verre étiqueté «Tumulus de Renongar, bois et fragt de charbon». Ce tube contient des fragments d'un bois fibreux très sec et presque réduit en poussière. Rien n'indique la fouille dont il provient et encore moins l'endroit. Le fait qu'il porte le numéro 73706 signifie peut-être que ces restes étaient conservés dans le vase portant ce numéro.

4 - LA DALLE DE RENONGAR

En 1875, lors de sa première fouille à Renongar, Du Chatellier fit un croquis de la dalle en place (fig. 12) avant de la faire transporter au château de Kernuz. Il faut avouer qu'on n'y reconnaît que très vaguement des éléments du décor de la dalle.

Dans son article de 1876, il publie une photographie de la face de la dalle, qui semble avoir été prise à l'extérieur dans le parc du château de Kernuz (fig. 16), et un croquis de quelques motifs du revers (fig. 13). Dans la première édition des «Epoques Préhistoriques», (Du Chatellier, 1889), il présente un dessin assez soigné du recto (fig. 14) fait d'après la photographie précédente et le même croquis du revers. Dans la deuxième édition de ce même livre (1907), une photo montre la dalle dans l'atelier attendant au musée où elle était exposée (fig. 15). C'est cette photo qui est reprise après avoir été détournée dans le «Finistère Préhistorique» (Le Pontois, 1929). On ne trouve ensuite plus de prise en compte de cette dalle dans les études sur les gravures des mégalithes. Elle est en particulier absente de l'inventaire de A. Shee-Twohig (1981) alors que des auteurs anglais anciens comme W.C. Borlase (1897) l'avaient reproduite.

Lors de la vente de la collection au Musée de Saint-Germain-en-Laye, cette dalle était très convoitée par les prétendants à la collection. Elle figure dans l'inventaire fait sur place par le Dr. Capitan pour le M.A.N. les 15 et 18 mai 1924 et Bernard Le Pontois, dans sa lettre du 16 novembre de la même année, la réclame au nom du Musée préhistorique de Penmarc'h. Il revient à la charge dans une lettre du 27 novembre où il propose la mise en dépôt au musée de la pierre à cupules de St Urnel et de la pierre de Renongar: «à cause de leur poids énorme, peut-être pourriez-vous éviter le transport aller et retour».

On perd ensuite la trace de cette dalle qui ne figurait pas dans l'inventaire du M.A.N. répertoriant les objets reçus à Saint-Germain, ni dans les différents musées bretons ayant reçu des lambeaux de la collection. Il était à craindre qu'après avoir échappé de justesse, grâce à Du Chatellier, à l'obscurantisme du paysan breton, elle n'ait succombé aux convoitises des archéologues éclairés. Il n'en était rien; elle avait été tout simplement entreposée et oubliée dans une des niches des fossés du château de Saint-Germain et pourtant parfaitement visible de tous les visiteurs traversant l'entrée du musée! Elle gisait là, sans doute depuis son arrivée, en compagnie de deux autres dalles ornées de la collection Du Chatellier, celles de Tréogat et de Butten-er-Hah, pareillement non inventoriées (Rappelons que seul le Menhir de Kernuz est resté en Bretagne, actuellement au Musée départemental breton de Quimper).

Les dimensions que donne Du Chatellier de la dalle sont de 2,95 m sur 1,50 m et 25 cm d'épaisseur moyenne, mais elle a malheureusement subi un accident (datant de son transport au M.A.N.?); sa base s'est cassée et elle ne mesure plus que 2,46 m. Il faut ajouter qu'un fragment du côté gauche de la face s'est délité et a aussi disparu (la surface présente les traces de ciment d'un recollage ancien). Heureusement, toutes ces parties ne comportaient pas, ou peu, de décors.

C.-T. Le Roux et P.-R. Giot suggèrent que ce que Du Chatellier identifie comme du «granit vert siliceux» serait en fait de la prasinite de Plovan (feuille Pont-Croix de la carte géologique au 1/50 000) et que la dalle aurait donc subi un transport de 3 ou 4 km depuis le sud ou le sud-est. Cette roche se délite facilement, ce qui explique les accidents survenus. La nature de la dalle est différente de celle des autres supports du monument; seule la dalle S (fig. 2) présentait la même origine.

Nous donnons les dessins des deux côtés dans les figures 17 et 18, prenant en compte la photographie de Du Chatellier pour les parties manquantes (fig. 16). Le relevé a été effectué par estampage et photographies en lumière rasante, mais la multiplicité des motifs qui s'enchevêtrent, tout comme les accidents naturels de la surface de la pierre, rendent parfois la lecture difficile et sujette à caution. De plus, la position actuelle de la dalle au fond d'une niche en rend l'examen peu facile. Aussi ne prétendons-nous pas donner une version définitive du tracé des dessins. On relèvera en particulier certaines différences d'interprétation par rapport au dessin qu'en a donné Du Chatellier. Pour faciliter la description, nous avons porté en abscisses et ordonnées des lettres et des chiffres.

Le recto de la dalle (fig. 16) présente un décor surchargé de cupules et de traits droits ou courbes dessinant des figures complexes, ainsi que plusieurs figures isolées mieux définies et où on peut reconnaître certains signes classiques de l'art mégalithique armoricain. La partie supérieure ne comporte aucun décor mais il est possible que cela soit dû à une desquamation ancienne de cette zone où une plaque d'environ 2 cm d'épaisseur a sauté.

Le verso de la dalle (fig. 17) est beaucoup moins chargé. On peut y reconnaître les différents motifs représentés dans le croquis de Du Chatellier (fig. 13) une fois qu'on les a réorientés. La figure 1 représente le côté gauche en bas (AB 6 à 8), la figure 2 le côté gauche au-dessus de la cassure (B 4 et 5) et la figure 3 le côté droit au milieu (DE 6). Cette face présente en son milieu un délitage important de 12 à 14 cm d'épaisseur, ce qui ramène l'épaisseur de la dalle, dans cette partie, à une douzaine de centimètres. Ce délitage est ancien, puisqu'on retrouve dans cette partie des décors.

On peut reconnaître sur les deux côtés de la dalle plusieurs motifs classiques de l'art mégalithique:

La hache emmanchée cruciforme, dont on a deux belles représentations orientées différemment sur le recto (D6 et D7) et trois autres représentations plus frustrées sur le verso (B7, C7 et D3). La forme de ces haches est très proche de celles gravées sur la dalle de St Denec en Porspoder; ce monument, actuellement couché à terre, devait être en fait une stèle dont la silhouette anthropomorphe était soulignée par le relief naturel du sommet qui lui donne un profil de chouette. Mais la technique est très différente à Saint-Denec où les haches sont réservées en faux relief, tandis qu'ici elles sont taillées en creux.

Du Chatellier signale plusieurs lames de hache triangulaire, mais elles ne nous paraissent pas convaincantes; la seule figure qui pourrait s'y rattacher est celle qui, en C6, paraît être une hache, le tranchant vers le bas sur notre figure; le côté gauche en est effacé par des cupules.

Le motif cruciforme. Le recto en présente un bel exemplaire en partie disparu en B7; on peut en lire un moins caractéristique en B3 et plusieurs autres sont peut-être insérés dans d'autres motifs.

Lignes ondulées ou motif serpentiforme. Ce motif est très lisible sur le côté droit supérieur du recto (D-E4), ainsi qu'un peu plus bas (E-5). Ces lignes ondulées forment des ondulations beaucoup plus allongées que leurs représentations habituelles.

A ce motif on peut rapprocher les lignes parallèles se rejoignant par une courbe du recto (B6) et du verso de la dalle (B7-8).

Le bas de la dalle côté face est orné de deux formes fermées présentant une ligne droite et une ligne courbe qui semblent être à rapprocher du motif généralement identifié comme un arc (D7-8), et E7-8). Une troisième figure ne présente qu'une ligne courbe restant ouverte (D7-8). D'après la photographie et le dessin de Du Chatellier, une ligne courbe de même nature, mais tournée dans l'autre sens, se présentait à gauche sur la partie manquante de la dalle (B8). Ainsi ces figures occuperaient un bandeau dans toute la largeur du bas de la dalle.

De nombreux quadrillages, ou traits parallèles, sont à relever; en particulier dans la zone E de la face, ils s'entremêlent aux nombreuses cupules et ne sont pas toujours faciles à identifier. On remarquera en E7 la gravure très nette d'un cercle.

Trois figures en forme d'oméga sont situées sur le verso de la dalle et peuvent être identifiées comme des signes jugiformes (B3, B-C4 et C5); on remarquera que les extrémités sont plus raides que dans les représentations habituelles.

Ces figures sont accompagnées d'une figure de même technique et de même grandeur (B5) mais qui, elle, est fermée et paraît être le motif en «marmite» ou «écusson». Elle est en tout cas très proche de la représentation du bloc gravé n° 47 réutilisé dans le monument de Tossen-Keler (Penvenan).

Le motif le plus important reste la cupule. On en compte pas moins de 237 sur le recto et 65 sur le verso, ce qui en fait certainement une des dalles les plus chargées de cupules de Bretagne. Elles sont souvent alignées et forment de véritables guirlandes, comme les deux lignes formant un V inversé partant du centre du recto de la dalle (C5, D5). Celle de gauche descend verticalement et comprend 22 cupules. Celle de droite penche vers la droite et paraît se séparer vers le bas en plusieurs branches; elle comporte dans sa plus grande longueur 26 cupules. Les cupules du verso forment des alignements moins longs. Certaines cupules sont reliées entre elles par une petite rigole (C-4 et B-6); on retrouve ce cas sur d'autres sites comme à Kermorvan (Le Conquet, F.) et sur une table de couverture du dolmen de Kerveresse (Locmariaquer, M.).

La dalle de Renongar présente un véritable catalogue des motifs de l'art mégalithique où seules manqueraient la hache charrue, qui semble se restreindre à la zone morbihanaise, et la crose.

Si l'on cherche des éléments de comparaison, l'abondance des cupules est à rapprocher des gravures du dolmen de Kermorvan (Le Conquet, F.) où l'une des dalles est ornée de 54 cupules souvent en lignes et de nombreux traits gravés (Devoir, 1912).

On remarquera qu'on retrouve sur un menhir d'Er-Lannic (M.) la combinaison lame de hache triangulaire et croix (d'autres menhirs de ce site présentent des séries de traits parallèles); encore plus proche est l'un des piliers de séparation de la chambre de la tombe H de Barnencz qui reprend la combinaison hache triangulaire tranchant vers le bas, croix, représentation d'arc et qui, comme la dalle de Renongar, est gravé sur deux côtés.

On peut distinguer différentes techniques d'exécution.

La première consiste en un simple piquetage diffus de la pierre, laissant des traits d'une largeur variant de 1 à 3 cm et qui, en raison de leur faible épaisseur, sont maintenant parfois difficilement discernables mais qui, à l'époque de leur taille, devaient ressortir comme une valeur claire sur une surface sombre. Cette technique est utilisée pour la ligne brisée qui est au sommet du recto de la dalle (C-E3), ainsi que pour les motifs jugiformes et en écusson du verso.

La seconde technique consiste en des traits plus profonds qui semblent avoir été obtenus par un martelage suivi d'un certain lissage. C'est le cas en particulier des haches emmanchées du recto comme du verso et des lignes ondulées du sommet droit du recto de la dalle (D-E4).

La troisième technique consiste en des traits plus précis, gravés dans la pierre avec un instrument dur et pointu. C'est le cas des formes en arc du bas du recto. La hache emmanchée du recto en D7 combine ces deux dernières techniques puisqu'on reconnaît, au fond de son creux, la trace d'une gravure très prononcée (fig. 4) On remarquera que plusieurs cupules de cette dalle ont été faites avant sa mise en place et il y a de fortes chances pour qu'elle soit aussi la réutilisation d'une dalle ornée.

Pour ce qui est des cupules, on peut reconnaître au moins deux techniques. Certaines, de taille moyenne, sont très soigneusement creusées et semblent avoir subi une finition pour les régulariser; le meilleur exemple en est les deux guirlandes au centre du recto de la dalle. D'autres cupules ont été obtenues par un simple martelage qui a fait éclater la pierre et sont beaucoup plus grossières; elles peuvent atteindre 18 mm de profondeur et 6 cm de diamètre comme celle du recto en C6.

D'après le croquis de la dalle en place, celle-ci était posée de chant sur le côté droit de notre dessin et largement enfoncée dans le sol. Dans cette position, une partie des gravures ne pouvait être visible, d'autant que la dalle S séparant la chambre PP' venait s'appuyer contre elle. De plus, il y avait peu de chance pour qu'on puisse voir les dessins du verso de la dalle. Il est donc évident que cette dalle n'a pu être gravée dans

cette position, ni qu'initialement elle ait été destinée à remplir cette fonction de support dans ce monument. Il s'agit manifestement d'une réutilisation.

En examinant la répartition des décors, on remarque que l'extrémité la plus large ne comporte, des deux côtés, aucune gravure sur une longueur de 60 cm et il est possible qu'à l'origine cette partie ait été fichée en terre.

Dans cette position, la dalle de Renongar aurait eu l'aspect d'une stèle d'un peu moins de 2,50 m de hauteur et d'aspect vaguement anthropomorphique comme beaucoup de stèles mégalithiques à commencer par celles du cairn III de Guennoc en Landéda (F.) (Giot, 1987) ou la stèle de Tossen-Keler (Penvenan, C. d'Ar-mor) (Briard, Giot, 1968) portant une gravure de hache emmanchée.

On peut opposer à cette hypothèse que la partie qui aurait soutenu la dalle est la plus fragile, puisqu'en raison du délitage important du côté verso elle ne fait que 12 à 13 cm d'épaisseur. Mais en examinant ce verso, on s'aperçoit qu'en B5 un petit appendice piqueté (de même technique que les signes jugiformes et Pécusson) est interrompu brusquement par cette cassure. Ce qui indiquerait que ce délitage soit postérieur à une des premières phases d'utilisation de la dalle.

Un autre argument contrariant cette hypothèse est que, dans cette position, les signes jugiformes du verso seraient à l'envers de leur position habituelle et que les deux haches de la partie inférieure de ce même verso verraient leur «manche» tourné vers le haut, ce qui est encore plus inhabituel. Aussi cette face amènerait à penser au contraire que la dalle ait pu être plantée sur sa pointe. Mais la petite taille de celle-ci, vu la hauteur de la dalle, rend cette solution quelque peu acrobatique.

Une troisième hypothèse qui expliquerait mieux l'absence de dessins aux deux extrémités de la dalle et leur caractère couvrant sur les côtés, et qui résoudrait les problèmes d'orientation des motifs, serait que cette pierre ait pu servir de dalle de couverture, en étant disposée transversalement, les extrémités sans motifs reposant sur des supports. Mais dans ce dernier cas, on comprend mal que la dalle ait été ornée des deux côtés, puisque dans tous les cas connus de décor du côté extérieur d'une dalle de couverture, on a pu mettre une réutilisation en évidence.

La seule solution permettant de concilier ces contradictions est d'imaginer une carrière mouvementée à cette pierre qui aurait pu servir de stèle, de dalle de couverture et enfin de support. En tous cas, la réutilisation est manifeste et amène à se poser la question de la contemporanéité des décors. Nous avons déjà vu qu'il semble bien que les dessins piquetés du verso sont antérieurs au délitage de la partie basse et donc aux dessins qui ornent cette partie. La diversité des techniques employées comme l'imbrication des motifs renforcent l'idée que tous les décors ne sont pas de la même époque. On remarquera en particulier que certaines cupules recouvrent d'autres motifs ; c'est le cas d'une des figures en forme d'arc dont la ligne est interrompue par une cupule faite ultérieurement. C'est aussi le cas de la lame de hache dont le côté gauche et recouvert d'une file de cupules. Seul un examen technique poussé pourrait faire apparaître une chronologie dans les décors et peut-être apporter un peu de lumière dans l'histoire de cette dalle. Mais sa position actuelle, au fond de sa niche, ne permet pas un tel travail.

5 - STRATIGRAPHIE ET CHRONOLOGIE

Les monuments à chambres multiples du Finistère sont datés du Néolithique moyen. Ils paraissent un peu plus récents que les monuments à dolmens multiples du type Barnenez et Carn. Les fouilles de Quélarn ont montré que ces ensembles avaient une architecture complexe, résultat de constructions s'additionnant sur une longue période.

Les quelques traces de céramique du Néolithique moyen que nous avons identifiées datent de cette première occupation par les constructeurs des monuments. En particulier, le fragment portant une paire de tétons est très caractéristique de la céramique recueillie dans ce type de monument. On la rencontre à Kervadel, à Kerleven et à Quélarn. Notons que J. L'Helgouac'h (1990) signale, dans les fouilles de la Table des Marchand, ce type de céramique dans le niveau marquant la période d'utilisation évaluée aux alentours de 5000 B.P.

Pour leur construction, les gens du Néolithique moyen ont récupéré une dalle ornée d'une époque antérieure ou peut-être d'une première phase de l'édification de ce monument. La complexité des gravures pourrait même faire penser que cette réutilisation n'était pas la première. Ce phénomène de réutilisation a été plusieurs fois observé dans le Morbihan, et on en a un exemple dans les Côtes d'Armor avec le monument de Tossen-Keler à Penvenan (Briard et Giot, 1968), et sans doute un autre dans le Finistère nord avec une dalle du plafond du couloir du dolmen J de Barnenez (Giot, 1970), mais il semble qu'il n'avait jamais été observé dans le Finistère sud dans des monuments mégalithiques du Néolithique (par contre, on a relevé plusieurs réutilisations à l'époque du Bronze, en particulier la dalle du tumulus de Kersandy à Plouhinec).

La céramique du style de Kerugou correspond à une réoccupation au Néolithique final. Sensiblement à la même période devaient avoir lieu la construction et l'utilisation de la tombe en V de Crugou située seulement à un kilomètre. Dans la structure fouillée en 1887, il semble que les nouveaux utilisateurs aient procédé à un

nettoyage, vu le peu de mobilier restant de la période antérieure et son état très fragmentaire. D'après la description de Du Chatellier, le sol de la chambre A était formé d'un lit de galets sur lequel était posé un «plancher», recouvert d'une couche de cendres de 20 cm d'épaisseur. On retrouve un dispositif équivalent dans la chambre B, où les galets étaient recouverts de «bois pourri» sans qu'il soit fait mention de cendres. Il est possible que cette installation soit contemporaine de la réutilisation de la chambre. On ne peut évidemment pas prendre au pied de la lettre cette désignation de «plancher», mais on remarquera qu'à Poulguen (Penmarc'h, F.), donc dans un monument plus ou moins contemporain de cette réutilisation, A. Martin (1902) décrit cette même combinaison d'un «plancher en bois» sur un lit de cailloux. Le sol du monument de Crugou était lui aussi recouvert d'une couche de galets mais sans qu'il soit fait mention de trace de bois, et, à Kerugou, un lit de «petits galets calibrés» servait de support à un dallage de grandes pierres plates très minces. Cela dit, ces lits de galets apparaissent aussi dans des monuments plus anciens comme le dolmen à couloir de Courégan en Ploemeur (M.) (Le Rouzic, 1922).

Du Chatellier signale que plusieurs vases étaient posés sur l'orifice; la même observation a été faite à Run-Aour (Plomeur, F.) pour deux écuelles de style Kerugou (Du Chatellier, 1881b), à Lestriguiou pour une écuelle Kerugou (Du Chatellier, 1877a), à la sépulture mégalithique en V du Run à Tréffiagat (F.) pour deux vases à fond rond (Du Chatellier, 1879b) et sur le site même de Kerugou (Plomeur, F.), où trois vases, dont un décoré, avaient cette position (Du Chatellier, 1877b). Toutefois, cette tradition ne semble pas spécifique au groupe de Kerugou du Finistère sud, et paraît reprendre une tradition plus ancienne puisqu'à Kervadel un vase à fond rond décoré de paires de mamelons était aussi posé sur l'orifice (Du Chatellier, 1881a). Notons que l'écuelle décorée de Rosmeur avait aussi cette position.

Il semble qu'après l'abandon de la sépulture par les gens du Kerugou il n'y ait pas eu de réutilisation importante puisque le mobilier a été recueilli en suffisamment bon état pour que l'on puisse noter la position des vases. Les seuls vestiges plus récents sont: le fragment campaniforme dessiné par Du Chatellier (à la même époque, le tumulus de Crugou voyait, lui, une importante occupation des Campaniformes), l'ébauche de hache bipenne portant le numéro 73671 et, peut-être, des éléments du Bronze ancien parmi lesquels il faudrait sans doute ranger la perle d'ambre. Cette matière est fréquente dans les tumulus de cette époque, mais on la rencontre aussi dans plusieurs monuments mégalithiques sans qu'on puisse assurer qu'elle y soit un dépôt plus récent. La perle de Renongar semble en particulier très proche de forme de celle trouvée dans l'allée couverte de Trédaniel (Côtes d'Armor).

6 - DISCUSSION

Le mobilier de Renongar présente un ensemble Kerugou de dix-neuf vases. Les formes sont classiques (si l'on écarte Pécuelle 73682 dont les proportions s'écartent par trop de la «norme») et comparables à celles des ensembles de Kerugou et de Crugou, sans pour autant être de même fabrication que les vases de ce dernier site pourtant très proche.

Sur ces dix-neuf vases, trois seulement sont décorés (peut-être quatre sur vingt si on retient l'hypothétique vase décoré de galets), ce qui est une moyenne assez courante dans le mobilier funéraire du style de Kerugou.

Ce mobilier ne présente pas toutes les variantes de ce style. On remarquera l'absence de bords débordants, qui semble être pour le style de Kerugou un signe d'archaïsme, ou tout au moins d'ancienneté, puisque ces bords sont absents du mobilier des entrées latérales et des allées couvertes. La ressemblance du décor de la grande écuelle avec celui du vase à fond plat de Lestriguiou accentue l'idée qu'on a à faire à un mobilier Kerugou assez tardif.

A moins de considérer le vase 73699 comme le travail bâclé d'un potier peu consciencieux, il faut reconnaître qu'il présente certaines caractéristiques s'écartant des normes du style Kerugou :

Asymétrie dans les motifs.

Absence de barrettes sur deux motifs.

- Remplacement de la pastille par un simple pincement de la pâte sur ces deux mêmes motifs.

Ces variantes sont rares dans la céramique de style Kerugou du Finistère et du Golfe du Morbihan, qui se caractérise par la symétrie des motifs et la technique de la pâte rajoutée pour le décor principal (la pastille et les barrettes). En particulier, la pastille est surmontée de baguettes en relief et, sur tous les exemplaires ne présentant que des incisions, il est facile de détecter que les baguettes se sont détachées. Le seul vase présentant de simples incisions au-dessus de la pastille, est le vase à bord perforé du site de Groh-Collé (Polies, 1985), qui par ailleurs porte un décor secondaire de style Groh-Collé et semble être le fruit d'un croisement entre les deux styles.

Par contre, on retrouve toutes ces caractéristiques dans la céramique de Machecoul: l'absence de symétrie des décors, le remplacement des barrettes par de simples traits incisés surmontant la pastille, des décors de pâte pincée ou des tétons allongés en remplacement de la pastille, et des décors de panneaux de lignes

incisées verticales. Là encore, cette céramique semble être un mélange des influences Groh-Collé et Kerugou.

Le vase 73687 décoré de panneaux d'incisions verticales rappelle, lui, directement le style de Groh-Collé; la qualité de la pâte est d'ailleurs très différente du reste des vases de style Kerugou. Il est à rapprocher du vase à fond rond de Kerbannalec (Beuzec-Cap-Sizun, F.) qui porte aussi un décor de panneaux d'incisions verticales.

Un fragment de vase à fond plat caréné de l'entrée latérale de Lestriguiou présente un même décor de lignes verticales mais qui ici sont cannelées. Du Chatellier l'a publié dans le compte rendu de la fouille de ce monument en 1877 (fig. 21 A) mais l'a mal orienté. Ce fragment quelque peu diminué existe toujours dans le mobilier conservé au M.A.N. Il comporte sept cannelures et il est certain qu'elles n'ont pas servi à fixer des baguettes (il n'existe d'ailleurs pas de décor Kerugou en Bretagne portant un tel nombre de baguettes). Nous l'avons publié avec un autre fragment portant deux lignes verticales cannelées (Polies, 1983). En fait, ces deux fragments paraissent appartenir au même vase et nous en donnons une nouvelle présentation (fig. 21B). Enfin, il faut rappeler que, dans le Finistère, trois écuelles décorées de traits incisés ont été recueillies. Deux de ces vases, les écuelles de Rosmeur en Penmarc'h et de Kerbusullic (Audierne), ont été rapprochés par G. Bailloud du style Groh-Collé (Bailloud, 1975). L'Helgouac'h y a ajouté l'écuelle de Kersidal en Plomeur et les a désignées sous le nom de Rosmeur-Kersidal où Rosmeur-Croh Collé (L'Helgouac'h, 1979).

Sur les écuelles de Rosmeur et de Kersidal, on retrouve des panneaux d'incisions verticales mélangées. Ils sont associés sur la première à des panneaux d'incisions horizontales et à un panneau d'incisions quadrillées, l'ensemble formant un bandeau occupant tout le col. Le décor se complique sur l'écuelle de Kersidal où de courtes incisions verticales s'insèrent, entre les lignes horizontales. L'écuelle de Kerbusulic comporte, elle, un bandeau de lignes horizontales ondulées.

Il semble que nous ayons à faire, avec ces six vases, à une même influence d'une tradition de céramique décorée de traits incisés ou cannelés, disposés en bandeaux ou en panneaux sur le col. Il importe peu, en fait, de la désigner sous le nom de Groh-Collé, Rosmeur-Croh Collé, ou Rosmeur-Kersidal; par contre, il est intéressant de se poser la question de ses relations avec le style de Kerugou dans le Finistère sud. Il a en effet été avancé (L'Helgouac'h, 1979) que, dans cette région, le groupe de Kerugou n'était jamais en contact avec les vases du type Rosmeur. En fait, cette observation ne reposait que sur les trois exemplaires connus de vases de ce type, à savoir les écuelles de Kersidal, de Kerbusulic et de Rosmeur. Or ce dernier vase a été recueilli dans ce que Du Chatellier a nommé «la Galerie», où l'étude du mobilier conservé au M.A.N. révèle la présence d'une écuelle non décorée, deux vases à fond plat carénés et deux fragments de vases carénés, de type Kerugou. De plus, d'après la description de Du Chatellier (1879a), l'écuelle décorée était tout à côté du vase caréné à fond plat 73140 et il est possible qu'il s'agisse du même dépôt. On remarquera que ce dernier vase faiblement caréné ressemble beaucoup, par sa forme, au vase 73687 de Renongar⁷⁴. Nous avons vu aussi qu'à Lestriguiou, dont le mobilier Kerugou est bien attesté, un décor de panneaux de lignes verticales est présent.

En fait, avec le mobilier de Renongar et celui de Lestriguiou, sur six vases du Finistère sud ayant des affinités avec le style Groh-Collé, trois sont en contact avec un mobilier de style Kerugou et deux sont isolés. Il est donc difficile de parler d'exclusion entre les deux styles.

Notons que la présence d'un vase à tendance Groh-Collé dans une entrée latérale (Lestriguiou) et d'un autre dans une allée couverte (Kerbannalec) montre que ce style a perduré dans le Néolithique final et est bien contemporain du style de Kerugou.

Il faut signaler qu'on retrouve le décor de pâte pincée sur un vase à fond plat de l'entrée latérale de Crec'h-Quillé dans les Côtes d'Armor, ce vase légèrement caréné est plus proche par ses proportions du type Kerugou que du type S.O.M. auquel en général on l'attribue. Il est intéressant de noter que ce monument a donné plusieurs vases à fond rond et col légèrement rétréci qui, comme l'a justement remarqué J. L'Helgouac'h (1967), rappellent la forme du vase décoré de Kerbannalec portant le même décor que le vase 73687.

Tous ces rapprochements ne constituent pas des certitudes; le petit nombre de vases recueillis comme la variété de leurs décors ne permettent pas d'affirmer qu'il s'agisse d'une même tradition, ni même que cette tradition soit forcément en contact direct avec le style Groh-Collé du Golfe du Morbihan, mais ils constituent un faisceau de présomptions qui semblent montrer que dans la période où se développe le style

⁷⁴ Du Chatellier a publié dans «La poterie aux époques préhistoriques et gauloises» (Pl. 2, fig. 7) un autre vase qu'il indique comme venant de la galène de Rosmeur; il s'agit d'un vase à fond rond portant un décor proche de l'écuelle de Kersidal, constitué d'un bandeau de lignes horizontales dans lesquelles viennent s'insérer des traits verticaux et d'un panneau de lignes verticales dans lesquelles s'insèrent des traits horizontaux. Mais dans le texte, ni dans les dessins de l'article sur Rosmeur (Du Chatellier, 1879a), il n'est question de ce vase qui ne fait pas partie de la collection Du Chatellier au M.A.N.

de Kerugou dans le Finistère sud, une tradition de décor céramique incisé persiste et entretient certaines relations avec ces styles, tout comme dans le Morbihan, le style de Kerugou entretient des relations avec les styles de Groh-Collé et de Conguel et comme on l'observe aussi dans la céramique de Machecoul.

7 - CONCLUSION

Tant sur la chronologie, la céramique, la lithique et l'art pariétal, le tumulus de Renongar pose une série de problèmes dont nous n'avons fait que relever certains éléments.

Il montre en tout cas l'intérêt qu'il peut y avoir à étudier les fouilles anciennes de Du Chatellier trop souvent négligées et frappées de l'opprobre des archéologues contemporains envers les « amateurs » du siècle passé. Si ces fouilles sont souvent difficiles à interpréter, elles n'en possèdent pas moins un ensemble de matériaux qu'il serait dommage de négliger.

Le mobilier de Renongar est un des plus riches qu'ait fourni un monument mégalithique; il est en tout cas, par le nombre de vases, le plus important ensemble de style Kerugou.

La dalle de Renongar n'est pas moins intéressante. Elle a été la première trace d'art mégalithique découverte dans le Finistère et, à son propos, Du Chatellier a remarquablement compris l'unité et la spécificité de l'ornementation des monuments mégalithiques. C'est sa publication qui le fit entrer dans la communauté des archéologues bretons (il n'avait publié auparavant que deux petits articles sur des objets particuliers) et elle constitue la première pierre, au propre comme au figuré, du Musée de Kernuz. Cette dalle apparaît aussi comme le premier exemple de réutilisation dans un monument mégalithique du Néolithique du Finistère sud. Nous ne pouvons que lui souhaiter un meilleur écrin qu'une niche de fossés, même si ce sont ceux du prestigieux château de Saint-Germain-en-Laye."

Le Goffic, 1997 : "Le dolmen de Renongar en Plovan a été fouillé par P. Du Chatellier en 1875 et c'est à cette occasion que furent découverts des signes gravés, pour la première fois dans le Finistère (Du Chatellier, 1876). Il s'agit d'une sépulture à chambre compartimentée qui renfermait un très abondant mobilier du Néolithique moyen et final avec notamment de nombreux vases du type Kerugou, six haches polies, une amorce de hache perforée en métahornblendite, des outils en silex, des pendeloques ;t perles. Le mobilier et le pilier décoré qui se trouvent au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye depuis la vente de la collection de P. Du Chatellier ont été récemment réétudiés par R Polies (1993). Tout l'intérêt de cette dalle réside dans le fait que les deux faces sont décorées et l'étaient avant la construction du dolmen (fig. 10). Il s'agit donc d'un réemploi d'un autre monument datant au moins du Néolithique moyen. De plus, la roche la constituant est vraisemblablement une prasinite, ce qui implique un transport de 3 ou 4 km vers le Nord. La pierre qui mesure 2,95 m pour une largeur de 1,50m et une épaisseur de 0,25 m en moyenne ne présente pas de décor aux deux extrémités, mais il est possible que du côté de la pointe un éclat ancien ait fait disparaître des gravures. Il est vraisemblable, comme l'a montré R. Polies, qu'à l'origine il s'agissait d'une stèle d'allure grossièrement anthropomorphe, l'extrémité la plus large, qui ne comporte pas de gravures sur 0,60 m de longueur, étant fichée en terre. Une face de la dalle a un décor formé de 237 cupules, souvent alignées dans le sens longitudinal de la pierre, ainsi que des traits gravés, plus ou moins complexes. On peut y reconnaître des traits rectilignes parallèles (dans le sens longitudinal), des croix dont certaines peuvent être interprétées comme étant des représentations de haches emmanchées, des cupules reliées en forme de haltères, un sillon serpentiforme et des figures en forme d'arc. Sur l'autre face se voient 65 cupules disposées en petites files de 4 à 5, plus ou moins orthogonales, des signes en U, ou juguiformes, des croix, une ligne brisée, une ligne dessinant des méandres très accusés et une figure fermée rappelant les formes en écusson. Il s'agit donc d'un inventaire presque complet de l'art mégalithique breton et les comparaisons avec d'autres sites sont multiples: Kermorvan et Mescouez pour les cupules, Mané-Lud en Locmariaquer pour les signes en U, Barnenez H en Plouézoc'h pour la hache et l'arc, Méniscoul en Piriac-sur-Mer pour les croix et cupules, site traité par J. Briard dans ce même ouvrage. Le style et le mode de fabrication des gravures laissent penser qu'elles ne sont pas toutes contemporaines, certaines cupules altérant d'autres motifs et étant donc plus tardives."

Giot, 1997-b, p. 58 : "Si l'on revient sur le littoral, en Plovan, les célèbres tumulus du Crugou et de Renongar ont été démolis."

● Renongar - tumulus

Chatellier, 1884 : après la description d'une sépulture à Lespervez en Plonéour-Lanvern. "Sépulture de Pouldreuzic. - Une autre sépulture a été rencontrée en Pouldreuzic, en faisant des travaux de culture, dans un champ, à quelques centaines de mètres au nord du tumulus de Renongat, duquel nous avons extrait, il y a quelques années, l'un des supports du dolmen intérieur, pierre curieuse par les sculptures qui la recouvrent sur ses deux faces.

Cette sépulture était faite de quatre pierres posées de champ en terre formant une case recouverte d'une dalle mesurant 50 cent. sur 60. A l'intérieur de cette case était un vase rempli de restes incinérés parmi lesquels on a trouvé deux grains de collier. Près du vase étaient déposées deux haches plates en bronze.

Le vase a été immédiatement brisé sur place pour chercher le trésor qu'il devait receler, les morceaux en ont été dispersés. Les deux grains de collier et une des haches en bronze ont été perdus et enfin la deuxième hache, ici reproduite (fig. 150), nous a été remise par les inventeurs, brisée en deux.

D'après la forme de cette hache, je crois qu'il est permis de conclure que cette sépulture appartient à la première époque du bronze.

Que de sépultures de ce genre sont journellement trouvées par nos laboureurs en faisant leurs cuuuiies et msparausent sans laisser de traces. La cupidité nos campagnards, qui ne peuvent admettre qu'un vase ait été ainsi mis en terre sans y cacher un trésor, est une des choses les plus funestes à l'archéologie.

Aujourd'hui même j'ai appris, par un de mes serviteurs, que dans une de mes fermes, à 200 mètres de mon habitation, au lieu de Merc'hen en Pont-l'Abbé, un méfait de ce genre vient d'être commis.

J'ai immédiatement fait comparaitre le coupable qui m'a avoué son crime ! sa charrue a heurté une pierre, il l'a enlevée et a mis à découvert une case de 40 cent, carrés, formée de 4 pierres posées de champ en terre, dans laquelle était un vase rempli de restes incinérés. Il a bien vite brisé le vase pour avoir le trésor qu'il y croyait enfermé. N'y ayant rien trouvé il a tout enfoui espérant que je n'en saurais rien. Il s'est beaucoup excusé de son mauvais coup, et m'a assuré que le malheureux vase était trop pourri pour avoir pu être recueilli.

Je l'ai fait m'en exhumer les débris et lui ai prouvé le contraire. Mais, hélas ! il l'avait tellement brisé qu'il a été impossible de songer à la reconstituer. Il renfermait des restes incinérés dont j'ai vu de notables parties ; mais aucun objet pouvant les dater, m'a-t-il affirmé.

Si l'on ajoute la cupidité à l'ignorance, on jugera facilement de la quantité de méfaits de ce genre qui arrivent dans nos campagnes sans que nous puissions, hélas ! y porter remède."

● **Saint-Kodelig – menhir, allée couverte (non retrouvée)**

"Menez-Roz-Tuchic"

X : 101,760 ; Y : 2348,940 (menhir ouest)

X : 101,850 ; Y : 2349,010 (menhir est)

Bénard et al., 1922 : "A Menez Roz-Tuchic nous en avons vu un [lec'h] remarquable de grosse taille sculpté à pans, encore « in situ » en pleine lande, entre une allée couverte et un grand menhir ; il est du même granit que ledit menhir et les dalles de l'allée couverte."

Bénard et al., 1922 : "Groupe de Menez-Roz-Tuchic (4 kil. N.-E. Plovan) présentant une allée couverte, un lech, 2 enceintes rectangulaires, 1 menhir, une grande pierre creusée par les eaux mais aménagée de main d'homme, dite lit de Saint-Kéléguic."

Delécluse, 1929 : "A un kilomètre environ dans l'Ouest du village de Kersouron en Plovan se trouvent des vestiges très intéressants comprenant une allée couverte (ou allée dolménique) dont les pierres de couverture ont disparu - à l'extrémité O. on voit un lech renversé mais intact ; aux environs des levées de terre semblent indiquer des ruines d'habitations rudimentaires. En avançant toujours dans l'Ouest, dans un bois de sapins, on trouve un menhir de 3 mètres environ de hauteur, très large, et près de lui une pierre couchée, réplique de la Gazek-Ven de la montagne de Locronan, présente un creux de 0 m. 30 à 0 m. 40 de profondeur dans lequel on peut s'asseoir et auprès un trou plus petit. Il semble peu probable que ces cavités soient naturelles ou produites par une cause naturelle. En tous cas il est possible que cette pierre ait été l'objet d'un culte ou servi à un culte ou à des pratiques superstitieuses."

Giot, 1997-b, p. 58 : "Encore en Plovan, plus au sud, le menhir de Saint-Kodelig, dit aussi de Menez-Roz-Tuchic, à l'est de Kersouron, est une belle pierre ; dans le même secteur il y eut aussi une allée couverte."

Hélias, 1975, p. 229-230 : "Un talus à franchir et l'Armoire de Pierre se dresse devant nous au milieu des pins. Elle est vraiment taillée comme une armoire, mais c'est en vain que nous en faisons le tour pour en chercher les portes. Du moins pouvons-nous monter dessus en nous faisant la courte échelle à partir d'un amoncellement de cailloux que nos prédécesseurs ont appuyé contre son flanc. Nous ne manquons pas de le faire, cela fait partie de l'expédition, on ne saurait s'en dispenser. De là-haut, nous avons une vue plongeante sur un rocher massif, profondément creusé à la semblance d'un homme couché sur le côté et ramassé sur lui-même. Une autre excavation du même rocher est destinée au chien, compagnon ordinaire du

saint homme, et une longie entaille marque la place du fusil (?). C'est le lit de saint Kodelig. [...] un jour le grand maître d'école décide de nous y emmener tous pour conjurer le saint et le renard à la fois. Je ne me souviens pas des explications qu'il nous donne sur place, mais le Plat de Beurre devient un lec'h, l'armoire un menhir. Quant au lit, notre pédagogue s'embrouille un peu dans des histoires d'érosion, mais il se montre formel sur la question du fusil : saint Kodelig, si tant est qu'il a vécu, n'en avait pas."

Gouletquer, 2009, in Bulletin municipal de Plovan : "Gwele Sant Kodelig - Table à sacrifice de Saint-Kodelig.

Gwele Sant Kodelig est le nom d'une pierre qui fait partie du site mégalithique de Sant Kodelig. La forme orale Kodeli est le fruit d'une métathèse, phénomène courant en breton qui consiste en une inversion de lettres (comme par exemple dans Banal/Balan qui veut dire « genêt »), puis la consonne -d est devenue -g, tandis que chutait la consonne finale, sans doute en raison de l'accent très marqué sur l'avant-dernière syllabe. La majorité des personnes interrogées prononce toutefois Kodelig. Gwele est parfois une appellation populaire pour désigner une pierre plutôt allongée, posée à la verticale et plus ou moins incurvée, sinon concave, portant selon la tradition l'empreinte du corps d'un saint qui s'y serait reposé. Saint Kodelig ici en l'occurrence. La dénomination française, tout aussi invérifiable, a retenu un terme moins apaisé. D'aucuns y voient simplement les restes d'une allée couverte.

Il s'agit en fait d'un affleurement rocheux naturel, creusé de cupules d'érosion, sans aucun rapport avec une quelconque allée couverte.

Menhir Sant Kodelig

Menhir est un terme familier en Bretagne, connu internationalement. Il désigne généralement une pierre allongée, brute ou légèrement dégrossie, d'une hauteur variable, érigée verticalement dans le sol. Le terme est formé de Maen, « pierre » et Hir, « long ». Il semblerait que ce menhir soit également appelé maladroitement Menez Roz Tuch/g. Quant au nom du saint présumé, il est difficile de se prononcer : si la forme « Ko/edig » notée ici dans la bouche de l'une des personnes ressources ne paraissait pas provenir de Kodelig (en raison de la chute du -g final par ailleurs, et non l'inverse, on aurait pu tenter un rapprochement avec saint Co/edoc, surnom de saint Ke selon l'hagiographie, à rapprocher du gallois Coleddog. Qui est donc ce saint Kodelig ? Nous l'ignorons. Voici ce qu'en dit Pierre-Jakez Helias (le Cheval d'Orgueil, p. 228) : « (...) Kodelig, le saint homme qui s'est retiré en ermite par ici, il y a mille fois longtemps. On ne connaît pas très bien son nom, les prêtres n'en parlent jamais, les instituteurs n'en ont aucune idée, mais nous savons qu'il a laissé son lit là, son armoire et une énorme platée de beurre qui n'est même pas entamée. » Le menhir qui nous intéresse ici fait partie d'un ensemble mégalithique qui comprend plusieurs éléments :

*Gwele Sant Kodelig (le lit), Plad an Amann (plat de beurre), Plas e Fuzuilh, * Plas e Gi. Le menhir est parfois appelé An Armel Vaen également, c'est-à-dire « l'armoire de pierre », que mentionne Helias, sans doute en raison de sa forme imposante : 2,50 m de hauteur, autant de large et un mètre d'épaisseur."*

Visite 22/03/2010, avec L. Chauris : leucogranite.

● Ty Nancien – menhir ?

X : 102,545 ; Z : 2348,780 ; Z : 56

Sortie 22/03/2010 : P. Gouletquer nous a menés jusqu'à une pierre découverte par A. Kersalé. Il s'agit d'un bloc en leucogranite comprenant des micas blancs assez grossiers (détermination L. Chauris). Le bloc mesure 3,50 m de longueur.

Chatellier, 1837, p. 73 : "*Quelques pierres druidiques.*"

● **Bremp-Huez – dolmen, 3 tumulus**

Chatellier, 1893b : "*A 300 mètres au sud du village de Bremp-Huez, au bord de la mer, dans une parcelle dite Prat-Meur, était un dolmen piliers supports de la table.*

A 150 mètres à l'est de ce dolmen ruiné existent trois tumulus recouvrant des Stone-cist qui ont été violés à une époque indéterminé."

Chatellier, 1907, p. 282 : "*Au bord de la mer, au Sud du village de Bremp-Huez, tumulus, de 20 mètres de diamètre. Fouillé en 1887, il nous a donné trois sépultures en forme de coffres faits de pierres posées de champ en terre, recouvertes de dalles, plates, sans mobilier. Deux autres tumulus ravagés existaient près de celui-ci.*"

Chatellier, 1893b : "*Près du moulin à vent, à 250 mètres à l'est de Bremp-Huez, on voit des chambres mégalithiques à ciel ouvert. L'exploration que nous y avons faite nous a donné des mobiliers funéraires assez pauvres de l'époque néolithique, qui nous font supposer qu'elles ont dû être l'objet de violations antérieures.*"

Briard, 1984, p. 264 : "*Bremp-Huez. Au bord de la mer, tumulus de 20 m, au sud du village, fouillé en 1887 par P. Du Châtellier. 3 sépultures en coffres sans mobilier. Auprès 2 autres tumulus « ravagés ». Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 282.*"

● **Eglise – menhir déplacé (se trouvait au sud-est du bourg)**

Cartes postales: Villard, n°7020 ; Villard, n°7201 ; Lévy Lucien, n°65 ; Lévy Lucien, n°68 ; Doulein, n°5720.

Burl, 1987 : "*60 Plozévet. Menhir. 23 km ouest de Quimper ; 13 km sud-sud-ouest de Douar nenez. Le menhir est dans le cimetière de Plozévet A côté de l'église du XIIIe siècle, il y a dans le cimetière une fontaine sacrée et un menhir. Celui-ci est un mince pilier de couleur grise, strié par les intempéries. Il mesure 2,30 m de haut et a été inclus dans un monument aux morts de la Guerre 1914-1918.*"

Giot, 1997-b, p. 57 : "*Pors-Poulhan est la frontière entre le cap (le cap Sizun) et le Pays bigouden. Peu à peu la falaise s'abaisse. Le Pays bigouden a été très riche en mégalithes, trop ont disparu. C'est ainsi que sur la commune de Plozévet il ne reste plus grand-chose. Symboliquement, le Monument aux morts a utilisé un menhir qui se trouvait au sud-est du bourg à l'origine, donc peu déplacé.*"

● **Kereffran (rue de la Fontaine) – menhir**

X : 95,820 ; Y : 2353,475 ; Z : 66

Flagelle, 1878 : "*Menhir de 3 mètres dans une prairie, près du bourg, au sud de la route.*"

Chatellier, 1893b : "*Cette commune, celle du canton de Plogastel qui a le plus vaste littoral, est aussi la plus riche en monuments mégalithiques, et pourtant la culture qui ici est très intense en a, sans doute, fait disparaître beaucoup. Menhir de 2m,50 de haut sur 2m,30 de plus grande largeur dans une prairie à 100 mètres au sud du bourg.*"

Chatellier, 1907, p. 281 : "*Menhir, à 100 mètres au Sud-Est du bourg, dans une prairie, hauteur 2 mètres 50 centimètres, largeur 2 mètres 30 centimètres.*"

Férec, 2001 : "*Menhir au sud du bourg*" localisé sur une carte.

Site "Les mégalithes bretons" : "*Menhir situé en plein bourg dans un jardin privé près d'un ancien ruisseau. Sa hauteur est de 1,50 m actuellement (2,50m il y a un siècle...!) la largeur est de 2.30m.*"

● Kériéquel – 2 dolmens et allée couverte

Chatellier, 1893b : "*Sur la hauteur de Kériéquel est un dolmen, à 100 mètres au nord-est duquel on en voit un autre et les restes d'une allée couverte.*"

Chatellier, 1907, p. 281 : "*A Kériéquel, dolmen sur la hauteur.*"

Chatellier, 1907, p. 281 : "*Dolmen et restes d'allée couverte, à 100 mètres au Nord-Est du précédent.*"

● Kermenguy – tumulus

Chatellier, 1893b : "*A Kermenguy, à 3 kilomètres au nord-est du bourg, est encore un tumulus qui a été fouillé, à une époque indéterminée, à l'aide d'une grande excavation faite au sommet. Le tumulus placé sur les terres de Leucar-Keristin a subi le même sort. Nous savons qu'il enveloppait un coffre, fait de pierres posées de champ en terre recouvertes de dalles mesurant intérieurement 80 centimètres de large sur 1m,25 de long, contenant des restes incinérés et un grand vase en terre cuite de 40 centimètres de diamètre. Cette exploration remonte à 1889.*"

Chatellier, 1907, p. 282 : "*A Kermenguy, à 3 kilomètres au Nord-Est du bourg, tumulus fouillé à l'aide d'une grande excavation faite au centre.*"

Briard, 1984, p. 264 : "*Kermenguy. Tumulus éventré, à 3 km au N.-E. du bourg, vu par Du Châtellier.*"

● Kerongard Divisquin – tumulus et alignement

X : 97,725 ; Y : 2349,910

Flagelle, 1878 : "*Tumulus et nombreux blocs de quartz en ligne, dans une lande entourée de méchoux de terres labourables, à 400 mètres, E.-N.-E. de Kerongard-Divisquin.*"

Chatellier, 1893b : "*Enfin à Kerongard on voit un tumulus et de nombreux blocs de quartz alignés.*"

Chatellier, 1907, p. 282 : "*A Kerongard, tumulus et nombreux blocs de quartz alignés.*"

Briard, 1984, p. 264 : "*Kerongard. Tumulus associé à de petits alignements de quartz. Fouillé par H. le Carguet.*"

● Kervern – 3 tumulus

X : 98,900 ; Y : 2354,749

Carte archéologique : 29 215 0004

Chatellier, 1882-b : "*Si on suit la voie qui mène du bourg de Plozévet à Quimper, à trois kilomètres au nord-est de Plozévet, en face la borne kilométrique n° 18, on trouve trois tumulus dans une lande à cent cinquante mètres au nord de cette route.*

Disposés sur une ligne droite orientée sud-est et nord-ouest, ces trois monuments sont éloignés l'un de l'autre de 30 à 35 mètres.

Les propriétaires du village de Kervern, sur les terres duquel ils s'élèvent, m'y ayant autorisé, le mois de mai dernier j'en ai fait l'exploration en commençant par celui du milieu.

PREMIER TUMULUS

De deux mètres de haut, sur vingt-cinq mètres de diamètre. Nous avons ouvert à son sommet une large tranchée de six mètres de diamètre, dans laquelle nous n'avons pas tardé à trouver des fragments de charbon, quelques percuteurs, quelques éclats de silex, parmi lesquels deux petits grattoirs finement retouchés, et d'assez nombreux fragments de poterie ayant appartenu à des vases faits sans le secours du tour. Ces fragments sont en terre grossière et mal cuite, mêlée de gros grains- de quartz. L'un d'eux, à couverte rouge, est décoré de chevrons.

A un mètre dix centimètres sous le sommet du tumulus, nous avons rencontré quelques pierres posées avec ordre; les faisant laisser en place, nous les avons dégagées avec soin, et avons bientôt reconnu qu'elles font partie d'une construction, en forme de fer à cheval, élevée à pierres sèches. Suivant le pourtour de cette grossière maçonnerie, nous constatons, après complet dégagement, qu'elle a quatre mètres de diamètre extérieur et qu'elle laisse au milieu un espace libre, de deux mètres de diamètre, rempli de terre.

Vidant avec soin cette sorte de chambre à ciel ouvert, nous y remarquons les traces d'un coffre en bois de 1m,80 de long sur 0m,50 de profondeur. Dans ce coffre, orienté est et ouest, fait avec du chêne dont les restes ont encore six centimètres d'épaisseur, avait été déposé, sur le dos, le corps d'un individu inhumé la tête à l'est, regardant le couchant.

L'écrasement produit lorsque, le coffré a cédé; à la pression des terres accumulées sur lui, et aussi, probablement, la nature du sol, ont mis le squelette en si mauvais état que nous n'avons pu en recueillir aucune partie. Près de lui, dans le coffre, nous n'avons remarqué aucun dépôt d'objet mobilier. Dans les terres qui l'entouraient, nous avons seulement relevé quelques morceaux d'un vase fait à la main, en terre serrée, affectant la forme de deux cônes tronqués réunis par la base, si bien que la panse en était beaucoup plus large que la base que l'orifice.

Dans l'enceinte de pierres qui entourait cette sépulture, existait, au nord-ouest, une solution de continuité de 0m,60 de large. C'est sans doute par cette sorte-de porte qu'on a procédé à l'inhumation à l'intérieur de cette chambre à ciel ouvert, après quoi on a recouvert le tout de terre et formé le tumulus que nous venons de fouiller.

Pour terminer le récit de cette exploration, ajoutons que, parmi tes pierres faisant partie de l'enceinte circulaire recouverte par le tumulus, nous avons relevé deux pierres brisées à concasser le blé et un broyeur ayant sans doute servi à cet usage. Disons encore que le cercueil en bois renfermant les restes du défunt était rond en dessous, ne portait aucune trace de clous, et reposait sur un lit de terre jaune compacte, établi à 1m590 au-dessous du sommet du tumulus, c'est-à-dire à peu près au niveau des terres environnantes.

DEUXIÈME TUMULUS

Le lendemain 16 mai nous avons entrepris l'exploration d'un second tumulus faisant partie de ce groupe, celui le plus à l'ouest des trois.

Un peu plus considérable que le précédent, il mesure trente mètres de diamètre sur trois mètres de haut.

Ayant pratiqué au sommet une tranchée à ciel ouvert de huit mètres de diamètre, nous avons bientôt remarqué, parmi les terres que remuent nos travailleurs, des restes de charbon, des éclats de silex parmi lesquels plusieurs petits grattoirs, tels que celui dessiné ici contre, et de nombreux morceaux de poterie, fragments de vases faits sans le secours du tour, en terre grossière mêlée de gros grains de quartz. La plupart sont de couleur rouge.

Nous rencontrons aussi, à 1m40 au-dessous du sommet du tumulus, des pierres placées avec ordre. Les dégageant avec soin, nous mettons à découvert une construction circulaire tout à fait semblable à celle que recouvrait le tumulus fouillé la veille.

Cette construction, faite à pierres sèches, affecte la forme d'un fer à cheval, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en jetant les yeux sur le plan par terre (fig. 2) du tumulus et de la sépulture intérieure. Au point B, dans sa partie sud-est, elle n'a pas moins de 1m,60 de large, tandis que venant en se rétrécissant vers ses deux extrémités E et E' pour laisser en A un passage libre de 0^m,55 de large, en ces deux points, les murs n'ont plus que 0^m,60 de large. La partie intérieure du fer à cheval, mesurant 2m,70 de diamètre, est remplie de terre fine.

Enlevant cette terre avec soin, nous reconnaissons qu'un coffre en bois a été placé au centre de ce cercle dans une orientation est et ouest. Le bois, qui n'est autre que du chêne dont les restes décomposés ont encore une épaisseur de huit centimètres, ayant pourri, le couvercle s'est affaissé, n serrant entre lui et le fond les restes du défunt qu'on y avait placés.

Ce cercueil de bois a été fait d'un tronc d'arbre, préalablement creusé, sur lequel on a posé, sans clou aucun, un morceau de bois destiné à préserver des terres environnantes le dépôt qu'on lui a confié. Moulé dans la terre glaise, sur laquelle nous l'avons trouvé, la forme du tronc d'arbre est encore assez distincte pour que nous puissions en prendre les mesures, qui sont 2m,40 de long sur 0m,90 de large à l'extrémité ouest, 1m,10 de large à l'extrémité est, et 0m,50 de profondeur.

Dans ce cercueil, avaient été placés les restes du défunt, inhumé sur le dos, les deux bras le long du corps, la tête à l'est, regardant le couchant. Près de lui, à sa gauche, à la hauteur de la tête, était un vase en terre.

Ce vase, fait à la main, sans le secours du tour, est d'une terre grossière et assez mal cuite. Il offre la représentation de deux cônes tronqués réunis par la base vers le milieu du vase de telle sorte que la panse a 0m,17 de diamètre, tandis que l'orifice n'en a que quatorze et la base huit (voir fig. 3). De 0m19 de haut, il a une anse et est décoré sur tout le pourtour, dans sa moitié supérieure, de chevrons tracés à l'ébauchoir. L'anse porte la même ornementation.

Il renfermait sans doute des aliments placés près des restes du défunt, touchante preuve de la croyance à la transmigration des âmes. Ces aliments avaient même dû être cuits dans ce vase, à en juger par les restes d'une matière noire calcinée que nous avons pu y recueillir, adhérente aux parois intérieures. Nous avons confié ces résidus à un chimiste pour leur analyse. Il n'a malheureusement pas tenu à la promesse qu'il nous avait faite et ne nous a pas donné les résultats de l'expérience que nous lui avions confiée.

L'enveloppe de bois qui renfermait les restes du défunt était à 2m,80 au-dessous du sommet du tumulus, et le cercle en pierres qui l'entourait reposait sur un lit préalablement préparé avec des pierrailles et de la terre argileuse.

Parmi les pierres de la muraille, nous avons rencontré deux pierres à concasser le blé, l'une entière, l'autre brisée, deux broyeurs et plusieurs percuteurs, les uns en quartz, les autres simples galets pris à la grève distante d'environ six kilomètres.

TROISIÈME TUMULUS

Cette seconde exploration terminée, le lendemain 17 mai nous avons entrepris celle du troisième tumulus, celui le plus à l'est du groupe.

Mesurant vingt-cinq mètres de diamètre sur trois mètres de haut nous l'avons attaqué comme les précédents, en pratiquant au sommet une tranchée à ciel ouvert.

Il nous a donné à l'intérieur une sépulture semblable à celles que recouvraient les deux autres tumulus explorés la veille et rayant-veille, c'est-à-dire, à 0m,90 au-dessous du sommet, une construction à pierres sèches en forme de fer à cheval et à l'intérieur de cette construction, à 2m,80 au-dessous du point le plus élevé du tumulus, un cercueil en bois de 1m,90 de long sur 0m,50 de profondeur, orienté est-ouest, dans lequel étaient les restes d'un squelette près duquel nous n'avons remarqué aucun objet mobilier.

Dans l'enveloppe de ce tumulus nous avons aussi recueilli de nombreux fragments de poterie, appartenant à des vases grossiers faits sans le secours du tour; des éclats de silex parmi lesquels plusieurs petits grattoirs, des morceaux de charbon et quelques percuteurs, et, parmi les pierres de la muraille entourant la sépulture, trois fragments de pierres à concasser le blé.

J'ai pensé que l'exploration de ces trois tumulus, offrant des sépultures intérieures d'un genre nouveau, méritait d'être signalée, et si j'avais à dater ces monuments, je n'hésiterais pas à les rapporter à l'époque du bronze. L'ornementation et la forme du vase recueilli dans l'un d'eux me porte à le croire par comparaison avec les nombreuses poteries que j'ai recueillies dans les sépultures qui dans notre département m'ont fourni des armes en bronze."

Chatellier, 1888 : "A Kervern, en Plozévet, nous avons rencontré, sous un tumulus, une sépulture d'un autre genre, que je crois pouvoir rapporter à l'époque du bronze, quoique je n'y aie pas rencontré trace de métal. Dans les Côtes-du-Nord, M. l'abbé Prigent en a exploré une de construction tout à fait analogue ; plus heureux que moi, il y a trouvé des armes en bronze.

Cette sépulture, qui était recouverte d'un tumulus, était une construction en pierres maçonnées à sec, affectant la forme d'un fer à cheval, au centre de laquelle était un cercueil fait d'un tronc d'arbre, creusé pour recevoir le défunt, près duquel on avait déposé un vase en argile (2) à une anse, très curieusement orné. Par leur forme, ces poteries se séparent nettement de celles en usage à l'époque néolithique. Les anses, qui n'existaient pas alors, sont très communes dans la céramique des sépultures de l'époque du bronze."

Chatellier, 1907, p. 282 : "A 3 kilomètres au Nord-Est du bourg, sur les terres village de Kervern, à 400 mètres au Nord de la route de Plozévet à Landudec, en face la borne n° 18, sont trois tumulus. Fouillés en 4882, le plus grand, de 30 mètres de diamètre, nous a donné une sépulture intérieure formée d'une enceinte en pierres brutes, en forme de fer à cheval au milieu de laquelle était un cercueil fait d'un tronc d'arbre creusé, à l'intérieur duquel était un squelette ayant près de la tête un vase en argile à une anse, curieusement orné de chevrons et d'encoches faites avec l'extrémité d'un morceau de bois taillé un peu en pointe. (Musée de Kernuz)."

Briard, 1984, p. 264 : "Kervern. 3 tumulus éloignés de 30 m les uns des autres. Fouille Du Châtellier en 1882. Tumulus n° 1. 25 m/2 m. Enceinte en fer à cheval de 4 m de diamètre. Au centre, squelette dans un cercueil de 1,8 m/0,50 m, en bois. Vase biconique à 1 anse décoré de chevrons et d'encoches faites au poinçon. Meules dans les pierres du cairn. Tumulus n° 2. 30 m/3 m de haut. C'est le plus occidental. Enceinte en pierre sèche disposée en fer à cheval. 1,60 m de large au S.-E. Cercueil creusé dans 1 tronc d'arbre de 2,40 m/0,90 m. Squelette avec tête à l'est. Vase à 1 anse décoré de chevrons. Dans la muraille, 2 meules, 2 broyeurs, percuteurs en galets. Tumulus n° 3. Le plus à l'est. 25 m/3 m. Construction en pierre sèche en fer à cheval. Cercueil en bois de 1,90 m/0,50 m orienté est-ouest. Nombreux fragments de poterie et éclats de silex dans les terres mais pas de mobilier associé au squelette de la tombe. Biblio. P. Du Châtellier. Exploration des trois tumulus de Kervern en Plozévet, Finistère, Revue archéologique, 1882, pp. 178-184."

■ Kervinou - menhir

X : 98,820 ; Y : 2352,170 ; Z : 62 (app. ; à préciser au GPS)

Site "Les mégalithes bretons" : *"Menhir de 1,50 mètres de haut, déplacé (remembrement) puis érigé devant la ferme et à nouveau déplacé dans un champ (peut-être à son emplacement originel ?)."*

Sortie 22/03/2010, avec L. Chauris : Le matériau est un leucogranite à grains fins, très légèrement foliacé.

■ Kerzével – tumulus

Chatellier, 1893b : *"Dans un bois de pins maritimes entre le village de Kerzével et la chapelle de la Trinité, on voit un autre tumulus de 25 mètres de diamètre, fortement aplani au sommet."*

Chatellier, 1907, p. 282 : *"A Kerzével, tumulus, dans un bois de pins maritimes, entre le village et la Trinité."*

Briard, 1984, p. 264 : *"Kerzevel. Tumulus entre le village et la Trinité signalé par P. Du Châtellier."*

■ La Trinité – tumulus

X : 95,875 ; Y : 2354,774

Carte archéologique : 29 215 0005

Carte archéologique : tumulus (informateur : J. Briard).

■ Lessunus – menhir des Droits-de-l'Homme

X : 95,775 ; Y : 2351,049

Carte archéologique : 29 215 0002

MH : *"Canté - Menhir dit des Droits-de-l'Homme : classement par arrêté du 25 novembre 1881"*

Cartes postales : Villard, n°6681 ; Villard, n°6682 ; Villard, n°6683.

Flagelle, 1878 : *"A 400 mètres ouest de Lézunus, près de la mer et non loin de l'étang de Canté-bras, menhir de 4 mètres 80 de hauteur, aujourd'hui renversé, sur lequel se lit l'inscription suivante : « Autour de cette pierre druidique sont inhumés environ six cents naufragés du vaisseau les Droits de l'Homme, brisé par la tempête, le 14 janvier 1797. - Le major Pipon, de Jersey, miraculeusement échappé » à ce désastre, est revenu sur cette plage le 24 juillet 1840, et dûment autorisé il a fait graver sur la pierre ce » double témoignage de sa reconnaissance : A DEO VITA, SPES IN DEO.» "*

Chatellier, 1893b : *"Enfin menhir à la limite des communes de Pouldreuzic et de Plozévet, au bord de la mer, là où le vaisseau les Droits de l'Homme et une frégate anglaise se jetèrent à la côte. En souvenir de cet événement, un major anglais échappé au désastre a fait graver une inscription sur l'une des faces de ce monument primitif, près duquel de nombreuses victimes furent enterrées (voir le dessin, page 85)."*

Chatellier, 1907, p. 281 : *"Menhir des Droits de l'Homme, à la limite des communes de Pouldreuzic et de Plozévet, au bord de la mer, là où le vaisseau les Droits de l'Homme et une frégate anglaise firent naufrage. Une inscription en souvenir de cet événement a été gravée sur l'une des faces de ce monument primitif."*

Toscer, 1908, p. 253 : *"Au bord de la mer, à l'ouest du village de Lessunus, une inscription sur un menhir de 4m80 de hauteur rappelle le naufrage du vaisseau français Les Droits de l'Homme qui, après un combat acharné de douze heures contre les forces anglaises, le vaisseau l'Indefatigable et la frégate l'Amazon, vint s'échouer sur la côte, le 14 janvier 1797. Cette inscription est ainsi conçue : Ici autour de cette pierre druidique sont inhumés environ 600 naufragés du vaisseau Les Droits de l'Homme brisé par la tempête le 14 janvier 1797. Le major Pipon né à Jersey miraculeusement échappé à ce désastre et revenu sur cette plage le 21 juillet 1840 a fait graver sur la pierre ce durable témoignage de sa reconnaissance. A Deo vita, spes in Deo."*

Ce menhir fut acheté par l'Etat et classé comme monument historique, en 1882. Une inscription placée sous la première en conserve le souvenir.

Cette pierre doublement consacrée par le temps et par l'histoire, a été sauvée de la destruction, l'an 1882, et classée parmi les Monuments historiques. Jules Grévy, président de la République française.

Lagrange de Langre, préfet du Finistère.

La Bail, maire de Plozévet."

Caillon, Riou, 1980, p. 43 : *"Le menhir des « Droits de l'Homme ». Ce menhir, dressé sur la côte à Tal ar Menhir en Plozévet, évoque le souvenir d'un naufrage. On y lit l'inscription suivante : « Autour de cette pierre sont inhumés environ 600 naufragés du vaisseau les « Droits de l'Homme » brisé par la tempête le 14 Janvier 1797 ». Le major Pipon, un prisonnier anglais échappé au désastre, y fit aussi graver ces mots en témoignage de sa reconnaissance : « A Deo Vita. Spes in Deo ».*

Ce navire de soixante-dix-huit canons revenait d'une expédition en Irlande. Il y avait à bord mille deux cent trente marins et soldats plus cinquante prisonniers anglais. Le matin du 13 janvier, le bateau se trouvait à soixante-quinze milles de nos côtes, la brume était épaisse. Vers 13 heures, celle-ci se dissipant, des voiles anglaises furent signalées par les hommes de vigie. L'ennemi entama la poursuite. Plus rapides que le français, les vaisseaux anglais « Indéfatigable » et « Amazon », passant et repassant devant le « Droit de l'Homme », lui envoyèrent bordées sur bordées. Malgré de sérieux dommages dans son gréement et sa voilure, celui-ci parvint à maintenir ses poursuivants à distance. Le lendemain matin, la terre était en vue. Le vent fraîchissant, le capitaine des « Droits de l'Homme » fit carguer les voiles pour soulager les mâts. Ceux-ci étant en trop piteux état, le mât de beaupré et celui de misaine s'abattirent en même temps. Le vaisseau dériva vers la côte, talonna et s'enfonça dans les sables en face de Plozévet. L'« Amazon » connut le même sort une demi-heure plus tard. Le vent d'Ouest, devenu violent, rendait la situation difficile. Les embarcations légères furent emportées par des lames puissantes. Le 15, la tempête se calmant un peu, une chaloupe fut mise à l'eau, mais elle se brisa contre la coque du navire. Enfin, le 17 au matin, la mer s'étant calmée, la canonnière « L'Arrogante » et le cotre « L'Aiguille » portèrent secours aux naufragés. Les prisonniers anglais qui avaient prêté main forte aux sauveteurs furent libérés et rapatriés par le Directoire. Sur les mille deux cent quatre-vingts hommes que comptait le vaisseau, neuf cent soixante furent sauvés. Les autres étaient morts pendant le combat ou avaient péri dans le naufrage. Leurs corps, inhumés sur la côte près du lieu du désastre, furent transférés plus tard dans le cimetière de Plozévet"

Giot, 1997-b, p. 57 : *"Le long de la route côtière, au niveau de Lessunus, le menhir dit des Droits de l'Homme a été réérigé et gravé en souvenir du naufrage de ce vaisseau en 1797."*

● **Leucar-Keristin – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 282 : *"Tumulus de Leucar-Keristin. Fouillé le 8 juillet 1889 par Burel, Michel de Keristin en Plozévet, le tumulus recouvrait un coffret fait de pierres de champ en terre recouvert de deux dalles à 50 centimètres de profondeur, largeur de la chambre 80 centimètres, charbons, cendres. Grand vase de 40 centimètres de diamètre, contenant de la terre noire et au fond un bronze fruste de la grandeur d'une pièce de 10 centimes."*

● **Lestrouguy – pierre couchée redressée**

X : 98,060 ; Y : 2352,400 ; Z : 52

Site "Les mégalithes bretons" : *"Menhir trouvé couché puis déplacé de quelques centaines de mètres. C'est lui qui devait servir de monument aux morts à Plozévet. Il fut finalement abandonné dans un fossé en 1920. Puis récupéré par la suite et érigé dans un jardin avec fleurettes et jolis parterres. Un autre menhir sans doute plus facile à transporter et plus près du bourg fut choisi comme monument aux morts."*

● **Penquer (ce lieu-dit se trouve à Pouldreuzic) – menhir**

X : 97,740 ; Y : 2352,649

Carte archéologique : 29 215 0003

Flagelle, 1878 : *"Un peu plus loin, à 50 mètres à droite du même chemin de grande communication [de Pouldreuzic], près du ruisseau formant la limite de la commune, menhir de 2 mètres 50."*

Chatellier, 1883-c : "Mettons pied à terre, après avoir dépassé le village [de Penker] de 200 mètres, et tournons à droite dans la lande avant de descendre au fond du vallon, où nous remarquons un curieux menhir fendu en deux par la foudre."

Chatellier, 1893b : "Menhir de 2m,60 de haut, sur le bord du ruisseau coulant dans le fond du ravin, à l'ouest de la route qui conduit de Pouldreuzic à Plozévet, à 500 mètres au nord-ouest du village du Penquer. Ce menhir, quoique fendu par la foudre, qui l'a séparé en deux dans toute sa hauteur, est encore debout (voir le dessin, page 72)."

Chatellier, 1888 : "Au Penker, en Plozévet, nous avons exploré un dolmen à galerie (voir pour le récit de cette exploration la Revue archéologique, année 1883), qui lui aussi a donné, déposé près de restes incinérés, un poignard en bronze à soie plate, sans rivets; deux haches en pierre polie; une pointe de flèche en silex, en forme de feuille de laurier, finement taillée ; des pendeloques en talc, en jadéite et en quartz, et un petit bouton en os, de forme conique, percé de deux petits trous en dessous. (Voir musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 281 : "Menhir de 2 mètres 60 centimètres de haut sur le bord du ruisseau coulant dans le fond du ravin, à gauche de la route qui conduit de Pouldreuzic à Plozévet, à 500 mètres au Nord du village de Penquer."

Bénard et al., 1922 : "Menhir à hauteur de Penquer sur le bord de la route (2 k. 100 S.-E. Plozévet)."

Giot, 1997-b, p. 57 : "La D 2 traverse un ruisseau dans une vallée escarpée face au Penker (et près du camping « La Cornouaille ») ; au fond, rive droite, il y a un petit menhir, fendu sans doute par la foudre".

Férec, 2001 : "Menhir de Kerzuot" localisé sur une carte.

Sortie 22/03/2010, avec L. Chauris : leucogranite. Séparé en deux morceaux : le fragment orienté vers le ruisseau montre un grain moyen/grossier, alors que le bloc opposé est plus fin. Hauteur : 2,60 m. Largeur : 1,20 m.

● Penker – dolmen

Chatellier, 1883-c : "Mettons pied à terre, après avoir dépassé le village [de Penker] de 200 mètres, et tournons à droite dans la lande avant de descendre au fond du vallon, où nous remarquons un curieux menhir fendu en deux par la foudre. Bientôt nous atteignons un champ vers la moitié duquel nous voyons de grandes pierres enchâssées dans la clôture. Ce sont les pierres de côté du dolmen du Penker, que nous allons explorer avant de continuer notre route vers Plouhinec. Un jour nous suffira pour ce travail.

DOLMEN DU PENKER EN PLOZÉVET.

Ce dolmen, d'une assez triste apparence, a été en partie ruiné, probablement à l'époque où il a été enclavé dans la clôture séparant deux champs voisins. Il ne lui reste plus qu'une table. Toutefois l'intérieur du monument n'a pas été violé et nous allons y retrouver son mobilier primitif, qui n'est pas sans quelque intérêt, ainsi qu'on, va le voir.

Le sommet des piliers et la table encore existante émergent à peine de 50 centimètres au-dessus du sol environnant.

Ouvrant une tranchée, de la largeur de la galerie, à 1 mètre en avant de son entrée, et la descendant assez profondément pour pouvoir ensuite pénétrer de plain pied dans le monument, nous venons bientôt nous heurter en S (voir le plan, pl. XIV) à une pierre posée de champ sur la terre glaise formant le fond du monument. Cette pierre est le seuil qu'il faut franchir pour pénétrer à l'intérieur de la chambre. Cette chambre est orientée est et ouest. Son extrémité opposée à l'entrée est légèrement circulaire. Elle était sans doute primitivement recouverte de deux tables. Une seule existait lorsque nous en avons entrepris l'exploration.

Dès en entrant dans la chambre, nous avons recueilli quelques fragments de poterie caractéristique de l'époque des dolmens, et avons constaté de nombreux morceaux de charbon dans presque toute la hauteur de la tranchée.

Le seuil S franchi, nous déblayons la chambre dans toute sa largeur. Dès lors le travail nous devient plus facile. Deux hommes pourront travailler de front, pendant que deux autres rejettent les terres en dehors, et qu'un cinquième vérifiera avec la plus grande attention, si elles ne contiennent aucun objet ayant échappé aux regards des fouilleurs.

Nous ne tardons pas à rencontrer en V, à l'angle sud de la chambre, un vase caliciforme décoré de cinq bandes ornées au pointillé.

Il est malheureusement brisé par le poids des terres, mais les morceaux recueillis nous ont permis de le reconstituer. Les vases de cette forme, assez communs dans nos dolmens bretons, montrent un art du potier assez avancé. Quoique faits sans le secours du tour, ils sont en général réguliers et d'une pâte très résistante et bien cuite.

Sous ce vase est une grande pierre plate, de 60 centimètres de long sur 50 de large. Nous la relevons avec précaution. Elle recouvre des restes incinérés parmi lesquels nous recueillons quelques fragments d'os mal calcinés. Nous les remuons avec le plus grand soin et nous en sommes récompensés.

Nous relevons en effet, au milieu de ces cendres, deux haches-polies, l'une en fibrolithe, l'autre en diorite; une jolie pendeloque en jadéite polie et taillée avec la plus grande habileté; une seconde pendeloque en talc, plus grossière; un petit objet en os taillé avec une grande adresse, percé en dessous de deux trous permettant de l'enfiler pour un collier, et enfin une admirable pointe de flèche en silex, véritable bijou. Cette pointe est très intéressante par sa forme et je ne sais pas que, jusqu'à présent, une autre pointe de cette forme soit sortie de nos dolmens bretons.

Tel était le mobilier déposé dans la tombe, près des restes incinérés que nous venons de remuer.

Continuons notre exploration et vidons la chambre en avançant vers son extrémité ouest.

Çà et là nous recueillons des fragments de poterie ayant appartenu à des vases divers, les uns très grossiers, les autres plus fins, les uns à fond plat, les autres à fond rond, quelques-uns montrant des bourrelets ou oreilles disposées le long du bord. D'assez nombreux éclats de silex sont aussi recueillis pendant ce travail; parmi eux il faut noter une pièce assez intéressante, sorte de grattoir retouché sur les bords, quoique assez grossièrement taillé. Nos fouilleurs rencontrent aussi fréquemment de nombreux morceaux de charbon tant sur le fond qu'à peu près à toutes les hauteurs dans l'épaisseur de la couche de terre qui remplit la chambre.

Enfin, nous pénétrons sous la table; et bientôt, vers le milieu de la partie de la chambre encore recouverte, en A (voir le plan), nous trouvons un large dépôt de restes incinérés, parmi lesquels nous recueillons quelques petits fragments d'os. Ce dépôt n'a pas moins de 1 mètre sur 1 m,20 et A centimètres d'épaisseur.

Nous le remuons avec attention et recueillons, dans ces cendres déposées sur la glaise jaune formant le fond de la chambre, un poignard en bronze, lame étroite à soie, portant une raie assez marquée sur la lame, indiquant probablement jusqu'où descendait le manche, sans doute en bois.

Près de ce poignard était une plaque en pierre dure, échancrée aux deux extrémités, polie et taillée avec grand soin, percée à chaque bout d'un trou foré des deux côtés de la plaque, de façon que chaque trou présente la forme de deux cônes se réunissant par la pointe, vers le milieu de l'épaisseur de l'objet. Cette plaque est de celles que M. J. Evans qualifie de brassards, et dont il nous donne la reproduction, p. 421 de son livre les Ages de la pierre.

Notre plaque diffère de celles reproduites par M. J. Evans, en ce qu'elle n'a qu'un trou à chaque extrémité et est plate et non concave.

Ici elle est, comme dans la plupart des trouvailles signalées dans le livre de M. J. Evans, associée à du bronze, et qui plus est, comme dans le tertre tumulaire de Roundway près Devizes, à un poignard en bronze à soie.

Quelle était la destination de cet objet? C'est assez difficile à préciser. Cependant, d'après les relations de M. J. Evans, et la constatation sur le squelette de la position de cette plaque, il est assez présumable qu'elle était destinée à protéger le bras gauche contre le choc de la corde de l'arc au moment de la détente. « Aujourd'hui, dit le chanoine Ingram, à l'appui de son opinion, les archers se servent encore d'un appareil analogue. »

C'est la seconde fois que, dans nos dolmens bretons, je trouve un objet de ce genre.

Le mobilier du défunt dont nous venons de relever les restes incinérés se composait encore d'une jolie pendeloque en silex jaune très transparent, de deux autres petites pendeloques l'une en oligiste et l'autre en quartz, d'un petit polissoir en grès attestant un long usage, de petits grattoirs et enfin de quelques pointes en silex grossièrement taillées.

Continuant notre exploration et vidant entièrement la chambre, nous ne relevons dans ce travail que quelques percuteurs et polissoirs faits avec des galets pris à la grève voisine, et d'assez nombreux fragments de vases plus ou moins grossiers.

La chambre complètement dégagée, nous reconnaissons qu'une partie de ses parois, à son extrémité ouest, sont édifiées en petites pierres maçonnées à sec (voir le plan), et si en B nous constatons une solution de continuité dans cette muraille, cela tient probablement à ce qu'elle aura été démolie lorsqu'on a élevé le talus qui recouvre la paroi sud du monument.

Cette chambre a 1 m,90 du fond à la table. Son exploration est intéressante à divers points de vue; non seulement par les objets qu'elle nous a donnés, mais encore par la constatation, une fois de plus, de la présence du bronze dans nos dolmens bretons; constatation qui n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire.

Elle permet aussi de dire que les vases de la forme et de l'ornementation de celui ici trouvé doivent, lorsque nous les rencontrons, nous reporter à la fin de la pierre polie ou au commencement du bronze; ce que j'avais toujours pensé à la suite de diverses explorations précédentes."

Chatellier, 1893b : "A 150 mètres au nord-ouest des édifices du village du Penquer est une galerie couverte de 4m,50 de longueur intérieure sur 2m, 10 de largeur. Son exploration, que nous avons faite en 188a, nous a donné de belles poteries de l'époque dolménique, des celtae ; de très belles pendeloques en pierre polie; une pointe de flèche en silex en forme de feuille de laurier très finement taillée; un ornement en os, petit bouton à surface conique, percé en dessous de deux trous dans l'épaisseur de la matière, semblable à celui trouvé dans l'Anta du Monte-Abrahao (Portugal) et figuré [...] du magnifique ouvrage de M. E. Cartailhac, les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal, et un petit poignard en bronze; intéressant mobilier funéraire déposé près des restes incinérés du défunt en l'honneur de qui le monument fut élevé (1) (voir au bas de la page, le dessin de ce monument.)"

Chatellier, 1907, p. 281 : "Au Penquer, allée couverte de 4 mètres 50 centimètres de long sur 2 mètres 10 centimètres de large, au Nord, aux issues du village. Fouillée en 1882, elle nous a donné un beau vase caliciforme, un poignard en bronze, deux haches en pierre polie, une pointe de flèche en silex excessivement fine, en forme de feuille de laurier, un grattoir en silex, un bouton en os, une plaque percée de deux trous de suspension et des pendeloques en pierre polie. (Musée de Kernuz)."

● Poulhan – allée couverte et menhir

Le Carguet, 1890 : "I. - Ménez-Gorred.

Les monuments de cette partie occupent la base de la colline. Ce sont :

Une galerie sur le bord de l'anse de Poulhan ;

Un menhir de 2 mètres, abattu, près de cette galerie ;

Une butte, à 60 mètres N.-O. ;

Un menhir de 3 m. 50 c, la « Galoche », à 150 mètres au N., dans le vallon de Stang-Pors. Les Corriquets jouaient aux palets, sur cette pierre, avec les dolmens de Poulhan.

Sous ce menhir, est un trésor gardé par un coq rouge. Un dimanche des Rameaux (c'est le jour où les trésors cachés viennent surtout s'étaler au soleil, aux derniers mots de l'Evangile), un pâtre gardait ses moutons en cet endroit. Tout à coup, quelque chose lui sauta sur les épaules. C'était le coq, gardien du trésor, battant des ailes et se préparant à chauler. Le pâtre, effrayé, le saisit et le jeta loin de lui. Aussitôt le coq se prit à parler : « Si tu m'avais laissé « chanter sur toi, tu aurais possédé le trésor que je garde. « Tu m'en as empêché ; malheur à toi ! » Depuis ce jour, le « pâtre commença à dépérir, et mourut avant la fin de « l'année. »"

Chatellier, 1907, p. 282 : "Allée couverte en partie détruite sur la falaise au bord de la mer, à l'Est de l'anse de Poulhan."

● Pors-Poulhan – menhir couché

Chatellier, 1893b : "Menhir renversé à 100 mètres au nord de l'anse de Port-Poulhan, dans un petit chemin à 3 kilomètres au nord-est du bourg."

Chatellier, 1907, p. 281 : "Menhir renversé, à 100 mètres au Nord de Pors-Poulhan, dans un petit chemin, à 3 kilomètres au Nord-Est du bourg."

● Pratmeur – dolmen

Chatellier, 1907, p. 281 : "Dolmen détruit, au bord de la mer, à Pratmeur, au Sud du bourg de Plozèvet."

● Rue de la Fontaine – menhir

X : 95,800 ; Y : 2353,450

Site internet T4T35 : "Menhir haut de 1,50 m, par 2,30 m de large, dans un jardin privé près d'un ancien ruisseau."

● Stang-Pors – menhir, tumulus

Le Carguet, 1890 : "I. - Ménez-Gorred.

Les monuments de cette partie occupent la base de la colline. Ce sont :

Une galerie sur le bord de l'anse de Poulhan ;

Un menhir de 2 mètres, abattu, près de cette galerie ;

Une butte, à 60 mètres N.-O. ;

Un menhir de 3 m. 50 c, la « Galoche », à 150 mètres au N., dans le vallon de Stang-Pors. Les Corriquets jouaient aux palets, sur cette pierre, avec les dolmens de Poulhan.

Sous ce menhir, est un trésor gardé par un coq rouge. Un dimanche des Rameaux (c'est le jour où les trésors cachés viennent surtout s'étaler au soleil, aux derniers mots de l'Evangile), un pâtre gardait ses moutons en cet endroit. Tout à coup, quelque chose lui sauta sur les épaules. C'était le coq, gardien du trésor, battant des ailes et se préparant à chauler. Le pâtre, effrayé, le saisit et le jeta loin de lui. Aussitôt le coq se prit à parler : « Si tu m'avais laissé « chanter sur toi, tu aurais possédé le trésor que je garde. « Tu m'en as empêché ; malheur à toi ! » Depuis ce jour, le « pâtre commença à dépérir, et mourut avant la fin de « l'année. »"

Guénin, 1911 : "Sous le menhir de Poullan, un trésor est gardé par un coq rouge. Le dimanche des Rameaux, un pâtre, qui gardait ses moutons, sentit quelque chose lui sauter sur l'épaule. Le coq, battant des ailes, se préparait à chanter, quand le pâtre, enrayé, le jeta par terre. « Si tu m'avais laissé chanter sur toi, tu aurais eu le trésor ; tu m'en as empêché, malheur à toi ». Avant la fin de l'année, le pâtre était mort. (R. arch. Finist., XVII, 108.)"

Guénin, 1911 : "A Poullan, un coq garde le trésor du menhir."

Guénin, 1934 : "1981-62. - Le coq du menhir de Plozévet et la « galoche » des Chorriquets. Com. de Plozévet, cant. de Plogastel-Saint-Germain.

Sous le menhir de Stang-Pors est un trésor que garde un coq rouge. Un dimanche des Rameaux, le coq sauta sur les épaules d'un jeune pâtre qui faisait paître ses troupeaux, tout près de la pierre. Il s'apprêtait à chanter, quand le pâtre le saisit et le jeta au loin. « Si tu m'avais laissé chanter, lui dit le coq, tu aurais eu le trésor que je garde. Tu m'en as empêché, malheur à toi ! » Depuis ce jour, le pâtre dépérit lentement et mourut avant la fin de l'année. Le Carguet, Bull. Soc. Arch. du Finistère (1890), p. 107.

Le mégalithe est à 150 m. d'une butte, habitée par les Chorriquets. De temps à autre, ceux-ci prennent des tables ou des pilliers de dolmens et les lancent contre le menhir, qui leur sert de « galoche »."

● Sud du bourg, moulin à vent – sépultures

Chatellier, 1907, p. 281 : "Chambres mégalithiques à ciel ouvert, explorées, près le moulin à vent, entre le bourg et la mer, au Sud. (Musée de Kernuz)."

● Trologot – coffres

Briard, 1984, p. 264 : "Trologot. Coffres découverts en 1927 (archives). Leucar-Keristin. Tumulus fouillé le 8 juillet 1889 par Michel de Keristin. Coffre recouvert de 2 dalles. Grand vase et « bronze fruste de la grandeur d'une pièce de 10 centimes ». Gallo-romain ? ou Bronze ou réutilisation ?"

POULDREUZIC

● Route de Plozévet-Pouldreuzic – menhir

Chatellier, 1893b : "Un menhir nous a été signalé dans un bas-fond, au sud de la route de Plozévet à Pouldreuzic. Nous l'avons vainement cherché ; a-t-il été détruit ? Nous ne le notons qu'à titre de renseignement."

Chatellier, 1907, p. 283 : "Menhir, dans un bas-fond, à droite de la route de Plozévet à Pouldreuzic, entre les bornes 10 et 11."

S'agit-il d'une répétition du menhir de Penquer en Plozévet ?

● **Kerdelec – néo-menhir**

Giot, 1988, p. 57-58 : "*En Pouldreuzic, vers sa limite nord-ouest, la ferme de Kerdelec possède un menhir récemment érigé.*"

● **Kerguelven – 2 menhirs**

X : 102,430; Y : 2349,845 ; Z : 63

Fréminville, 1835, p. 100 : "*J'y trouvai, vers Plovan, deux Men-hirs plantés à côté l'un de l'autre : l'un, de quatorze pieds de haut, était beaucoup plus large à son sommet qu'à sa base ; l'autre n'avait seulement que sept pieds d'élévation.*"

Fréminville, 1845, p. 102 : idem. 4,55 m et 2,27 m.

Chatellier, 1893b : "*Kerguelven, le long du ravin, on trouve deux menhirs entre lesquels on voit de grandes pierres plates affleurant à la surface du sol. Recouvrent-elles des sépultures ? C'est ce qu'une exploration seule pourrait dire. Ces deux menhirs ont 5 mètres et 2m,50 de hauteur.*"

Chatellier, 1907, p. 280 : "*A Kerguelven, le long du ravin, on remarque, entre deux menhirs, de grandes pierres plates affleurant à la surface du sol. Elles recouvrent peut-être des sépultures. Ces deux menhirs ont 5 mètres et 2m 50 de haut.*"

Bénard et al., 1922 : "*Menhir à 600 m. Sud de la ferme de Kerguelven (3 k. 300 E. Pouldreuzic).*"

Giot, 1988, p. 58 : "*A l'est de Pouldreuzic et juste au nord de la D 40, un premier [menhir] vers Kerguelven.*"

● **Kerscodenien – 2 tumulus**

X : 100,350 ; Y : 2353,080

Parcelle 11, section ZB (1991)

Carte archéologique : 29 225 0004

BSAF, 1977, p. 11 :

Le Roux, 1977 : "*Au nord de Kerscoderien, nous avons repéré un groupe de deux tumulus à la limite de la commune de Landudec.*"

Briard, 1984, p. 265 : "*Kerscoderien. 2 tumulus (X : 100,4 Y : 353,1 Z : 77 m).*"

Carte archéologique : Deux tumulus dont un tronqué laissent apparaître des blocs.

● **Lesnarvor (manoir)**

Arch. UMR 6566 : Au nord du manoir, à l'est de la D2 et au sommet de la colline, un tumulus.

● **Lesvily – menhir**

Caillon, Riou, 1980, p. 42-43 : "*La fontaine du Loc : Entre Lesvily et l'ancienne chapelle du Loc, dite de Saint-Guérolé, se trouve la fontaine du Loc. [...] Dans le vallon, une pierre dressée pourrait être un menhir.*"

● **Morvé – 2 menhirs**

X : 101,900 ; Y : 2349,565

Flagelle, 1878 : "*Menhir, dans une prairie près du bourg, au sud de la route de grande communication.*" Le rapprochement de la citation avec ce monument n'est pas assuré.

Bénard et al., 1922 : "Deux menhirs dans le même ravin à 1 k. 400 du bourg de Pouldreuzic, sur les terres de Morve et Kerviel."

Giot, 1988, p. 58 : "En partant par le circuit de Saint-Kodelig, à l'est de Morvé, on a sur la rive droite un menhir en Pouldreuzic, et sur la rive gauche un autre en Plovan, sur un alignement ouest-est, côté Kerviel-Kergoglé."

Sortie 22/03/2010, avec L. Chauris : leucogranite avec muscovite. Hauteur app. 4,10 m. Le menhir de Kergoglé en Plovan est à quelques dizaines de mètres sur la rive opposée.

● Penhors

Le Télégramme, 19/10/1985 : Sur l'estran, à 350 m de la côte, une pierre de 4 m de long, 2,50 de largeur, et 0,40 à 0,60 d'épaisseur. A proximité, quatre supports sont visibles.

● Penlven – menhir détruit

Giot, 1988, p. 57-58 : "Autour des hautes vallées des ruisseaux qui font les limites de Pouldreuzic, Plovan et Peumerit, il y a plusieurs menhirs en positions intéressantes ; malheureusement, d'autres ont été détruits (au lieu-dit Penlven)."

TREOGAT

● Minven – tumulus

Chatellier, 1886 : "Au commencement de 1880, Mlle Caoudal, demeurant au château du Men-Guen, en Tréogat, autorisa l'agent voyer du canton de Plogastel-Saint-Germain (Finistère), dont est la commune de Tréogat, à extraire des pierres, pour l'entretien des routes, d'un tertre situé sur une éminence à 400 mètres à l'ouest du bourg de Tréogat.

Ce tertre mesurant 10 mètres de diamètre sur 1 mètre d'élévation était, ainsi que nous allons le voir, un tumulus recouvrant une sépulture du plus grand intérêt.

Cette sépulture était formée d'une dalle au fond et de pierres posées de champ en terre, faisant les côtés, sur lesquelles on avait placé une grande dalle servant de couvercle.

La tombe ainsi constituée avait été enveloppée par un amoncellement de pierres, destinées à en soutenir les côtés et à empêcher, autant que possible, les infiltrations extérieures.

Dès le premier jour de l'exploitation on a remarqué, dans les terres formant l'enveloppe du tumulus, des parcelles de charbon, des éclats de silex, parmi lesquels deux grattoirs, et quelques fragments de poterie grossière.

Après avoir enlevé du sommet du tumulus quelques charretées de pierres, de suite conduites au macadam, on mit à découvert une large dalle de 1m,60 de long sur 1m,10 de large et de 0m,90 d'épaisseur. Cette dalle en schiste micacé présentait à sa surface un trou central et des sculptures que les ouvriers prirent pour des fleurs.

La propriétaire, prévenue, vint immédiatement sur les lieux avec le capitaine Caoudal, son neveu. Celui-ci, en homme intelligent, comprit l'intérêt de ces grossières sculptures et fit immédiatement prendre les mesures nécessaires pour préserver ce curieux monument.

Quand on eut soulevé cette dalle, on reconnut au-dessous une excavation longue de 1m,30, large de 0m,95 et profonde de 0m,70. On se trouvait en présence d'une sépulture formée, comme nous l'avons dit plus haut, de pierres posées de champ en terre et recouverte de la dalle qui nous occupe.

Sur la face opposée à celle qui porte les sculptures, cette dalle a, sur tout son pourtour, une sorte de rainure large de 0m,10 et profonde de 1 à 2 centimètres. Dans cette rainure s'emboîtaient, en quelque sorte, l'extrémité des pierres faisant les eûtes de la sépulture, de façon à la clore aussi soigneusement que possible.

M. Caoudal fit vider avec précaution le coffre sépulcral ; mais parmi les terres grasses et onctueuses qui le remplissaient à moitié il ne remarqua que quelques morceaux de charbon et des fragments d'un vase en terre grossière mêlée de gros grains de quartz, vase qui avait été déposé près des restes du défunt lors de l'inhumation. La sépulture était orientée est-ouest, et le vase avait été placé à l'extrémité est. Le fond de la tombe creusé jusqu'au tuf était à 1m,95 sous le sommet du tumulus.

La dalle de recouvrement fut, le jour même, transportée, non sans quelques accidents fâcheux, dans la cour du manoir du Men-Guen, où je la vis quelques jours après et en fis l'acquisition. Aujourd'hui elle est à Kernuz à l'abri de nouvelles dégradations. Heureusement, celles qu'elle a précédemment subies n'ont pas atteint les parties sculptées.

En jetant les yeux sur le dessin joint à cette note (fig. 35) on voit que la dalle sculptée du tumulus de Tréogat est percée d'un trou sensiblement au milieu de la pierre, trou d'une forme voulue, creusé comme le sont ceux des pendeloques que nous recueillons dans les dolmens, c'est-à-dire en attaquant la pierre des deux côtés de façon à se rencontrer au centre de son épaisseur.

Dans quelle intention a été percé ce trou dans la dalle de recouvrement d'une sépulture qu'on a pris le soin de disposer au mieux pour le préserver des infiltrations extérieures ? Il y a là une pensée qui nous échappe.

Le reste de la décoration de la dalle se compose de cupules les unes oblongues, les autres rondes, de dimensions différentes, en général profondément creusées, reliées par des rigoles elles aussi plus ou moins accentuées.

Ces sculptures forment au-dessous et un peu à gauche du trou un ensemble original qui n'a, jusqu'à présent, rien d'analogue dans nos monuments bretons. Pour trouver des sculptures qui s'en rapprochent il faut aller jusqu'en Ecosse.

Si, en effet, nous parcourons les Mémoires de la Société des antiquaires d'Ecosse et que nous prenions l'appendice au volume VI, publié à Edimbourg en 1877, nous voyons, en étudiant les planches de ce volume, sculptés sur un grand nombre de pierres qui y sont dessinées, des systèmes de cupules reliées entre elle ou entourées par des rigoles, ornementation qui de loin rappelle celle qui nous occupe.

Notre dalle est comme nous l'avons dit en schiste ; or c'est une pierre étrangère à la localité où s'élevait le monument. Nos préhistoriques avaient du l'amener là de plusieurs lieues, opération qui ne devait pas être sans difficulté pour eux, mais devant laquelle ils n'avaient pas reculé, la nature de la pierre se prêtant facilement à la gravure dont ils devaient la couvrir.

Elle fait, avec celle que nous avons déjà recueillie, il y a quelques années, dans le tumulus de Renongat en Plovan, c'est-à-dire dans une commune limitrophe de Tréogat, le second exemplaire de sculptures relevées dans le Finistère à la surface de dalles funéraires mégalithiques. Ces deux spécimens sont des échantillons curieux, mais énigmatiques, de signes qui sont peut-être des inscriptions qui, bien longtemps encore, resteront indéchiffrables pour nous.

Dans l'interprétation que Mlle Caoudal me donnait, en me livrant ce précieux monument, elle me disait, en me montrant le trou percé au milieu de la dalle : « Ce trou-là, Monsieur, était destiné à permettre aux parents du mort de communiquer avec lui. » Je livre son interprétation au lecteur sans me hasarder à y ajouter la mienne.

Ainsi que je l'ai déjà dit les côtés de la sépulture étaient appuyés par des pierres amoncelées qui sont allées faire du macadam parmi lesquelles il m'a, toutefois été donné de sauver deux pierres à concasser le blé, brisées en deux et une troisième pierre destinée au même usage, attestant un bien long service. Étant d'un grain avantageux, lorsqu'elle fut trop profondément creusée d'un côté, pour continuer à s'en servir commodément, on la retourna et on s'en servit de l'autre côté ; et cette fois on ne l'abandonna que lorsque, complètement usée, elle fut percée.

Parmi ces pierres de soutènement j'ai encore recueilli des percuteurs, des molettes et trois pierres, de petite dimension, portant à leur surface l'une trois cupules, l'autre une et la troisième une sorte de cupule avec rigole, sans compter un certain nombre de morceaux de silex pyromaque, éclats et nucléus.

A peu de distance de ce tertre, à 200 mètres au nord du château du Men-Guen, dans les bois qui couronnent la crête qui domine le vieux manoir on voit encore deux tertres ayant, assez approximativement, les dimensions de celui qui vient d'être aplani par l'agent voyer de Plogastel-Saint-Germain. Ces deux tertres ont eux aussi certainement recouvert des sépultures dans le genre de celle que nous venons de décrire ; mais ils ont été violés il y a bien longtemps et personne n'a conservé le souvenir de leur exploration. Nous ne saurons donc jamais s'ils ne renfermaient pas des dalles sculptées dans le genre de celle dont nous venons de nous occuper, monument curieux d'un passé très lointain.

Dans un but louable, le capitaine Caoudal m'a manifesté l'intention d'en reprendre l'exploration ; mais je suis convaincu qu'elle n'aura pas, à mon grand regret, le résultat satisfaisant qu'il en attend et que nous serions pourtant bien heureux de le voir obtenir."

Chatellier, 1888 : "Enfin, au commencement de 1885, on trouva, sur les terres du Men-Guen, à 400 mètres à l'ouest du bourg de Tréogat, sous un tumulus de 10 mètres de diamètre et d'un mètre de haut, un coffre en pierres tout à fait analogue aux deux précédents, mesurant intérieurement 1 mètre 30 centimètres de long sur 95 centimètres de largeur et 70 centimètres de profondeur. Dans ce coffre était un squelette ; près de lui, les fragments d'un vase en terre grossière ; extérieurement, près des parois de la sépulture, des percuteurs,

des pierres à concasser les grains, des pierres à cupules, et enfin une hache en pierre polie qui, dissimulée par un des ouvriers, m'a été remise depuis la fouille.

La dalle recouvrant la sépulture est du plus haut intérêt, grâce aux sculptures qui la couvrent. Elle fait aujourd'hui partie de nos collections."

Chatellier, 1907, p. 22-23 : "[...] au commencement de 1885, on trouva, sur les terres de Minven, à 400 mètres à l'Ouest du bourg de Tréogat, sous un tumulus de 10 mètres de diamètre et d'un mètre de haut, un coffre en pierres tout à fait analogue aux deux précédents, mesurant intérieurement 1 mètre 30 centimètres de long sur 95 centimètre de largeur et 70 centimètres de profondeur. Dans ce coffre était un squelette ; près de lui, les fragments d'un vase en terre gorssière ; extérieurement, touchant aux parois de la sépulture, des percuteurs, des pierres à concasser les grains, des pierres à cupules, et enfin une hache en pierre polie qui, dissimulée par un des ouvriers, m'a été remise depuis la fouille.

La dalle recouvrant la sépulture est du plus haut intérêt, grâce aux sépultures qui la couvrent. Elle fait aujourd'hui partie de nos collections (Voir Pl. III.)"

Chatellier, 1907, p. 283 : "Sépulture mégalithique, coffre en grandes dalles, découverte en 1885 sous un tumulus, à 300 mètres au Sud-Ouest du bourg, dans un champ dépendant du château de Minven. Dans la sépulture, était un vase en argile et quelques restes d'ossements ; près d'elle, une hache en pierre polie. La dalle recouvrant la sépulture porte à sa surface des signes gravés ; nous l'avons reproduite pl. III. (Musée de Kernuz)."

Briard, 1984, p. 277 : "Minven. A 300 m au S.-O. du château et 400 m à l'ouest du bourg, tumulus de 10 m/1 m étudié par P. Du Châtellier en 1885. Cairn central recouvrant une dalle gravée et percée d'un trou circulaire, en micasciste, de 1,60 m/1,10 m/0,90 m. Dans la tombe, vase en argile.

Biblio. P. Du Châtellier. Pierre sculptée recouvrant une sépulture sous tumulus à Tréogat, Finistère, Matériaux, 3^e série, III, 1886, pp. 83-87, 1 fig.

Minven. A 200 m au nord du château, tumulus fouillé autrefois. Une enquête du Groupe Finistérien d'Études Préhistoriques en 1924 a montré une chambre maçonnée en pierre sèche. Biblio. Archives Labo-Anthropologie-Rennes."

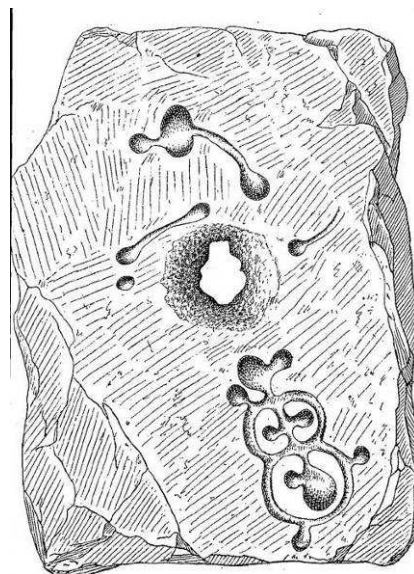
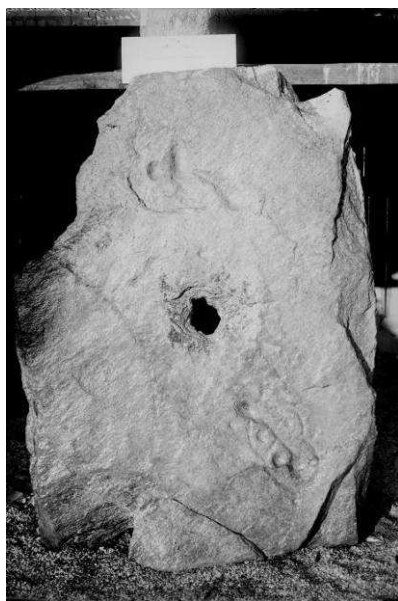


FIG. 85-1886
Pierre sculptée recouvrant une sépulture sous tumulus à Tréogat

Tréogat – tumulus de Minven – dalle percée et ornée (à gauche, P. du Chatellier, ADF FRAD029 100J2113 ; à droite, Du Chatellier, 1886)

CANTON DE PONT-AVEN

MOELAN-SUR-MER

Chatellier, 1837, p. 81 : *"Une roche aux fées, des menhirs et dolmens (monuments druidiques)."*

Ogée, 1853, p. 36 : *"A chaque pas on retrouve dans ces landes à demi sauvages des dolmens et des menhirs qui viennent ajouter à ce que ce tableau a de saisissant l'imposant souvenir de ce passé colossal, et dont l'existence est toujours pour nous comme un mystère inabordable."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allées couvertes à Lannoc et Penhoat. Remarque : je n'ai pas pu localiser ces lieux-dits.

■ Bellevue – menhir

X : 153,365 ; Y : 2328,920 ; Z : 56

Carte archéologique : 29 150 0005 (menhir et dalle associée)

MH : *"Belle Vue - Menhir et dalle située sur le bas-côté du C.V. 3 (cad. AM 28) : classement par arrêté du 14 mars 1977"*

Le Men, 1877, p. 123 : *"Tout près du bourg, sur le bord et à droite de la route de Plaçamen, menhir de 5 à 6 mètres de hauteur et d'une épaisseur d'environ un mètre sur ses quatre faces.*

A peu de distance de ce menhir, sont de nombreux blocs de rochers dispersés sans ordre sur le terrain. En faisant sauter l'un d'eux lors de la rectification de la route, on trouva dessous, environ 80 haches en bronze à douille, dont une est au musée départemental d'archéologies."

Flagelle, 1878 : *"Menhir, à 500 mètres S.-O. du bourg, contre le chemin de Clohars-Carnoët, où l'on a trouvé beaucoup de haches ou coins en bronze."*

Chatellier, 1907, p. 347 : *"Menhir de 4m 40 de haut, sur le bord de la route allant de Moëlan à Beslon, à 500 mètres au Sud du bourg.*

Près de ce menhir, sous une roche, fut trouvée une cachette de fondeur, composée de 80 haches à douille."

Toscer, 1908, p. 426 : *"Sur la route de Clohars-Carnoët est un menhir près duquel on a découvert une cachette de fondeur : nombreuses haches ou coins en bronze."*

Bellancourt, 1991 : *"Il se dresse à 1,300 kilomètre au sud-ouest de l'église de Moëlan, à droite et au bord de la route qui part du Croaziou, en direction de Brigneau et de Kerfany et à 350 mètres du carrefour.*

De granite rose de Moëlan, il possède une base en-forme de quadrilatère irrégulier et se présente comme une grande lame, d'orientation ouest-est, s'amenuisant vers le haut.

Au maximum, son épaisseur varie d'1 mètre à l'ouest, à 0,75 mètre, sa longueur est au nord d' 1,70 mètre et au sud d' 1,90 mètre, ce qui lui donne un périmètre initial voisin de 5,30 mètres. Son aspect, très régulier à l'ouest, apparaît plus tourmenté du côté de l'orient. Sa hauteur totale est de 4 mètres.

A 10 mètres en amont et toujours sur le bord de la route affleure une dalle plate, percée à son sommet d'un trou, sans doute récent.

Le menhir de Belle-Vue a été classé parmi les monuments historiques le 14 mars 1977."

Giot, 1997-b, p. 73 : *"Au sud du bourg, des deux menhirs de Kerglien, celui de Bellevue est proche d'une usine et fait 4 m ; l'autre, Mein-Cam (pierre boîteuse) est dans un bois en face du Croaziou"*

■ Eglise – menhir déplacé

Bellancourt, 1991 : *"Ce monolithe peut se voir à 6 mètres au nord du chœur de l'église de Moëlan. Il a été dressé à cet emplacement vers 1960, après une récupération en un endroit, hélas oublié, situé entre le bourg et Clohars.*

Sa régularité comme les traces qu'il présente d'un débitage ancien font penser qu'il s'agit d'un menhir authentique, sans doute depuis longtemps renversé. Ce bloc de granite rose local possède une silhouette harmonieuse au sommet arrondi.

Sa section est losangique, plus émoussée d'un côté et dont les diagonales mesurent 1,15 mètre et 0,90 mètre. Sa hauteur visible est de 2,50 mètres."

● **Kerascoet/Kergoulouet – menhir**

X : 150,875 ; Y : 2330,035 ; Z : 43

Carte archéologique : 29 150 0001

MH : "Kergoulouet - Menhir (cad. AB 80) : inscription par arrêté du 10 janvier 1974"

Le Men, 1877, p. 123 : "Entre Moëlan et la Porte-Neuve, menhir haut de 2 m 60, dans une lande couverte de blocs de pierres."

Chatellier, 1907, p. 347 : "Menhir de 2m 40 de haut, dans une lande, à droite de la route allant de Moëlan au bas de la Porte-Neuve, à 4 kilomètre avant d'arriver audit bac, et à 500 mètres au Nord-Ouest de Kerascoët."

Guénin, 1934 : "2004. - Les écus de Kerascoët. Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven.

Aux pieds des alignements de Kerascoët, si l'on mettait un drap blanc, la veille de Noël, les écus y pleuvaient."

Bellancourt, 1991 : "Le découvrir n'est guère facile. Il faut quitter Moëlan par la route de Riec et prendre après 1,900 kilomètre, sur la gauche, la voie qui mène vers Kergoulouet. Un arrêt s'impose 1,200 kilomètre plus loin, à la hauteur d'une maison moderne faite de beaux moellons.

Après celle-ci, sur la droite, un chemin s'enfonce, longe un verger, puis traverse une zone boisée défrichée. Il faut, après 200 mètres, franchir un talus, à droite et pénétrer un sous-bois très peu entretenu.

Bientôt, heureusement, le menhir apparaît. Il s'agit d'un prisme à base presque carrée de 90 centimètres à 1 mètre de côté et constitué de granite jaune. Il est haut de 2,50 mètres, arrondi au sommet et remarquablement régulier malgré des diaclases qui ont mutilé l'un de ses angles et sa partie haute. Ses surfaces sont très lisses et sa silhouette présente une sorte d'assouplissement, à mi-hauteur des côtés nord et sud.

Le menhir de Kerascoët a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 10 janvier 1974."

Giot, 1997-b, p. 73 : "En arrivant de Riec par la D 24, on passe près des menhirs de Kerascoët-Kergoulouët et du bois du Guily."

● **Kercadoret – dolmen détruit**

X : 154,075 ; Y : 2329,949

Carte archéologique : 29 150 0006

MH : "Kercadoret – Dolmen (cad. AH 239) : inscription par arrêté du 16 août 1973"

Flagelle, 1878 : "Dolmen d'une très-grande dimension au S.-B. de Kercontorrec."

Giot, 1973-a : "A peine inscrit sur l'inventaire supplémentaire des M.H., le dolmen de Kercadoret en Moëlan-sur-Mer a été démoli par son propriétaire. C'est une victime directe et immédiate des abus de la protection des abords."

Giot, 1974 : "Les ruines du petit dolmen de Kercadoret en Moëlan-sur-Mer, rasé en 1973, ont fait l'objet d'une fouille de sauvetage par les soins de M. C.-T. Le Roux. Le plan a pu être précisé au point de permettre d'en envisager la reconstitution. Le mobilier recueilli, quoique très réduit, comprend cependant un beau brassard d'archer en dolérite A, ce qui confirme l'attribution des petits dolmens simples de Sud-Finistère, à forme pentagonale et presque fermés, au néolithique final."

Le Roux, 1975 : "Le petit dolmen de Kercadoret, à la sortie du bourg, a été détruit en 1973 ; nous avons pu effectuer une petite fouille de sauvetage à son emplacement, ce qui a permis en retrouvant les fosses de calage des supports de préciser le plan du monument (petite chambre pentagonale avec ouverture d'accès mais apparemment sans couloir ni cairn). Le matériel archéologique comprend une urne cinéraire de l'Age du Fer, enfouie secondairement à proximité immédiate du mégalithe, et surtout un «brassard d'archer» à deux perforations, brisé à chaque extrémité. Long de 94 mm dans son étal actuel, cet objet n'est pas en schiste comme la plupart de ses homologues mais en dolérite du type A; sa belle facture semble exclure la réutilisation d'un fragment de hache polie, ce qui d'une part éclaire d'un jour neuf les rapports entre la Civilisation du vase campaniforme et la phase tardive des ateliers de Plussulien et d'autre part, précise l'âge néolithique final ou chalcolithique d'au moins un certain nombre des petits dolmens simples du Sud-Finistère alors que l'on aurait pu être tenté de les assimiler systématiquement à des caveaux de l'Age du Bronze de facture un peu fruste."

Bellancourt, 1991 : "Nous l'avons connu, ce beau dolmen, à 500 mètres de l'église de Moëlan, à 55 mètres au nord de la route de Quimperlé, presque en face du gazon qui conduit au menhir de Mentoul. Sa table disparaissait alors, peu saillante, au milieu des ronces et des ajoncs. Et puis un lotissement est survenu, mais le 16 août 1973, le dolmen était inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Le 21 septembre suivant, son propriétaire le faisait entièrement démolir... Une fouille peu fructueuse eut lieu six mois plus tard.

Les éléments du monument ont été réutilisés pour l'aménagement d'une rocaille dérisoire dans le nouveau jardin. Nous n'avons pas sollicité de photographe le résultat consternant d'un crime archéologique dont la visite ne peut constituer qu'un pèlerinage indigné."

● **Kercordonner (Kersegalou / Kerandrege) – allée couverte et menhir**

X : 151,220 ; Y : 2328,015 ; Z : 33

MH : "Kerancordonner - Dolmen et menhir (cad. ZY 11) : classement par arrêté du 7 octobre 1931"

Le Men, 1877, p. 122-123 : "Au village de Kersegalou, dans le champ dit Parc-ar-Menhir, allée couverte longue de 10 mètres, large de deux et haute de 2 mètres 30. Elle se compose de trois tables de 3 m. de longueur sur 1 mètre 60 de largeur, portées par dix sept piliers."

Le Men, 1877, p. 123 : "Dans le même champ est un menhir haut de 4 mètres large de 1 mètre 66 et épais de 0 m. 80. Il est placé dans l'axe de l'allée couverte, du côté sud, à une distance de 4 mètres de ce monument."

Chatellier, 1907, p. 348 : "A Kerandrèze, au Sud-Ouest du bourg, belle allée couverte, longue de 10 mètres et de 2m 90 de plus grande largeur intérieure. Dans l'exploration que nous avons faite, en 1882, de ce monument, nous avons recueilli, près de restes incinérés, trois vases dolméniques en argile, l'un à fond rond, les deux autres à fond plat, l'un de ces derniers très grand, une pointe de lance ou poignard en bronze à soie plate, une superbe pointe en silex finement retouchée, de 22 centimètres de long, une pointe de flèche en silex à ailerons, un beau grattoir et une belle lame en silex, des pendeloques et des haches en pierre polie, une pierre ponce, servant de lissoir, portant les traces d'un long serf vice. Deux monnaies romaines, grands bronzes, ont été recueillies dans les couches supérieures des terres qui remplissaient le monument. (Musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 348 : "Menhir de 3 mètres de haut, à 5 mètres au Sud-Est de l'allée couverte de Kerandrèze."

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

L'Helgouac'h, 1965, p. 285 : "Moëlan-sur-Mer : Kerandrèze (P. Du Chatellier, 1883)

- Poterie : un vase à fond rond à parois épaisses ; deux vases à fond plat dont un à panse large, à rebord déversé et à trois anses allongées ; un globuleux avec bourrelet circulaire très accentué sous le rebord ; un fond plat de vase en « pot-de-fleur » ; un fond de vase et tessons campaniformes non décorés (J. L'Helgouac'h, 1963).

- Matériel lithique : cinq haches polies ou fragments de haches polies dont une en silex ; trois pendeloques ; deux pointes de flèches à pédoncule et ailerons équarris ; lames et éclats de silex nombreux dont un«

poignard» en silex pressignien, de beaux couteaux et des pointes de javelines ; un brassard d'archer (J. Briard et J. L'Helgouach, 1957).

- Métal : un petit poignard à soie plate bien différenciée, du type« européen occidental», sans doute en cuivre arsénié (J. Briard et J. L'Helgouach, 1957)."

Burl, 1987 : "38 Kerandrèze, Moëlan-sur-Mer. Allée couverte 40 km est-sud-est de Quimper ; 43 km est de Pont l'Abbé. Prendre la D 216 au sud-ouest de Moëlan. L'allée couverte est visible dans un champ après 3 km, sur la gauche juste après la route menant à Kemou-Argoat.

Cette sépulture longue de 15,30 m et large d' 1,80 m est orientée est-ouest. Elle se trouve au milieu de champs cultivés, sur un terrain plat. Il y a un court vestibule à l'ouest. Une pierre formait un seuil peu élevé et marque l'entrée de la chambre. Celle-ci était pavée de dalles minces et plates reposant sur un lit de terre Jaune.

Ce monument qui est dans un bon état de conservation a livré, au cours de fouilles pratiquées en 1883, un abondant mobilier comprenant notamment : un vase à fond rond, de la céramique du groupe Crech Quillé-Le Mélus, de la poterie campaniforme, cinq haches en pierre polie et une en silex, trois pendeloques, deux pointes de flèches en silex, des lames dont une en silex du Grand-Pressigny, un poignard en cuivre et un brassard d'archer."

Bellancourt, 1991 : "Cet ensemble, en partie mutilé, demeure cependant le plus photogénique de Moëlan. On peut le voir à 3 kilomètres au sud-ouest de l'église et à 80 mètres, à gauche de la route de Brigneau. Le Men y relevait en 1874 trois tables soutenues par 17 piliers. L'essentiel a été préservé.

L'allée couverte mesure 11 mètres de longueur et est orientée sud-est, nord-ouest. Sa hauteur maxima dépasse 2 mètres et ses piliers, souvent épais et irréguliers, sont presque tous inclinés intentionnellement vers l'intérieur.

A l'exception de quelques éléments de micaschistes grisâtres, l'ensemble, et en particulier les trois tables, est constitué de granite rose migmatisé. La construction est originale. D'une part, la chambre s'ouvre en V vers l'ouest, sa largeur passant d'1 mètre à l'entrée, à 1,80mètre sous la première table, 2 mètres sous la seconde, 2,25 mètres sous la troisième.

D'autre part, si la table orientale est très oblique vers le nord, la centrale l'est moins et l'occidentale est pratiquement horizontale. La table centrale est la plus irrégulière et peut atteindre une épaisseur de 90 centimètres, soit trois fois celle de chacune des deux autres. La largeur des trois tables oscille entre 3,20 mètres et 3,30 mètres. L'entrée orientale a été perturbée et a perdu sa dalle dont un fragment peut-être est enterré au nord.

A l'ouest, envahi par la terre, on distingue mal les formes initiales avant l'effondrement. Paul du Châtellier a fouillé ici en 1882 et y a découvert trois vases, l'un à fond rond et deux à fond plat, dont l'un à trois anses. Il a également recueilli cinq haches polies dont certaines brisées, trois pendeloques, deux pointes de flèches, un brassard d'archer et quelques couteaux et pointes de silex. Un petit poignard de cuivre a aussi été récupéré. Madame Meuric-Philipon rapporte que, pour les anciens, la sépulture n'était autre que la demeure d'un korrigan qui vendait de l'avoine.

Un beau menhir de granite rose se dresse à 4,80 mètres, à l'est de l'allée couverte, un peu déporté au sud par rapport à l'axe de celle-ci. D'est en ouest, il mesure 1,70 mètre à sa base et seulement 80 centimètres d'épaisseur maxima. Sa hauteur est de 3,15 mètres. L'ensemble mégalithique de Kercordonner a été classé parmi les Monuments historiques le 7 octobre 1931."

Giot, 1997-b, p. 74 : "La D 216 conduit vers Brigneau ; à mi-route, près d'un carrefour entre Kerségalo et Kercordonner, on trouve le menhir et Vallée couverte dits de Kerandrège, lieu-dit plus éloigné vers l'est. Le menhir est à 5 m dans l'axe de l'allée couverte, beau monument avec ses quatre tables de couverture."

Galliou, 2009-b : "des poteries et un grand bronze romain illisible furent mis au jour dans les couches supérieures du comblement de l'allée couverte de Kerandrège (Kerségalo)"

● Kergonstance – allée couverte et alignement

X : 153,005 ; Y : 2329,785 ; Z : 56

Carte archéologique : 29 150 0003

MH : "Kergoustance - Allée couverte en totalité ainsi qu'une bande de terrain de 10 m autour du monument (sol et sous-sol) (cad. 1996 AD 69, 70) : inscription par arrêté du 20 février 1996"

Le Men, 1877, p. 122 : "Au village de Kergoustance, allée couverte longue de 17 mètres, et haute de 1 mètre 66. Ce monument qui est fort mutilé consiste aujourd'hui en onze supports et en neuf tables, dont deux seulement reposent par leurs deux extrémités sur les piliers verticaux. Les sept autres s'appuient d'un bout sur le sol."

Le Men, 1877, p. 122 : "A peu de distance de cette allée couverte est un alignement de quatre ou cinq rangs de pierres d'assez petites dimensions."

Le Men, 1877, p. 122 : "Un dolmen se voit aussi non loin du même monument."

Flagelle, 1878 : "Allée couverte à Kergoustanc."

Chatellier, ADF, 100 J 1317 : Plan de la sépulture et de l'alignement.

Chatellier, 1907, p. 349 : "Allée couverte de Kergonstance, longue de 16 mètres et large de 1m 50 intérieurement. Fouillée par nous en 1882, nous n'y avons rencontré qu'une urne cinéraire, sépulture romaine par incinération, et un grand bronze romain. (Musée de Kernuz). Cette allée couverte est accompagnée d'un alignement de pierres debout, de 42 mètres de long, faisant un angle aigu avec elle. Il en est éloigné d'une distance moyenne de 25 mètres."

Toscer, 1908, p. 426 : "A 1500 mètres du bourg, au village de Kergoustang, on trouve une allée couverte [...]"

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Bellancourt, 1991 : "Décrite de façon un peu approximative par Le Men (B.S.A.F., 1874), cette allée couverte se situe à 600 mètres à l'ouest de l'église de Moëlan, et à 170 mètres au nord de la route qui relie ce bourg à celui de Riec-sur-Bélon.

Le monument, orienté nord-est, sud-ouest, est considérable : sa longueur atteint 17,80 mètres, sa largeur maxima est de 3,40 mètres. Sa plus grande hauteur, par contre, ne dépasse pas 1,40 mètre. Il est constitué exclusivement de granit rose de Moëlan, souvent migmatisé et toutes ses tables sont déversées vers le sud-est, de ce côté, les piliers, lorsqu'ils existent, étant sensiblement plus courts qu'à l'opposé, à l'exception d'un qui n'est pas porteur.

Une structure complexe constitue le principal attrait d'un monument qui compte encore 16 piliers (deux sont absents) et 7 tables. La plus épaisse atteint une épaisseur de 70 centimètres. Celle de l'entrée, plus basse, a disparu. Suivent quatre dolmens, dont le troisième a perdu une partie de sa table. Très curieusement, l'allée devient ensuite arc-boutée pour se terminer au sud-ouest par un grand pilier vertical. Au-delà demeure une sépulture annexe, vaguement triangulaire et constituée de deux piliers et d'une dalle oblique.

L'ensemble, très pittoresque, témoigne plus d'un esprit pratique que d'un grand sens artistique. Toute symétrie est absente, les tables partagent parfois le même pilier, ailleurs deux sont nécessaires à les soutenir, les trois plus proches de l'abside se superposent. La seconde s'appuie sur un pilier trop court par l'intermédiaire d'un bloc de quartz. La plupart des piliers connaissent une sensible obliquité. La chambre est irrégulière et sa largeur varie de 1,30 mètre à 2 mètres. Une dalle horizontale recouvre une partie du sol de sa partie terminale.

La disposition initiale des roches a, sans doute, été quelque peu perturbée par la présence inopportune de quelques arbres, aujourd'hui arasés mais dont les souches demeurent. A l'extérieur, deux pierres affleurantes sont, sans doute, des témoins de l'ancien tumulus.

Du Chatellier a fouillé, en 1882, l'allée couverte de Kergoustance et la présence de céramique gallo-romaine a établi l'existence d'une réutilisation, à cette époque, de ce monument du troisième millénaire avant Jésus-Christ.

Celui-ci, selon la légende, était autrefois la demeure de korrigans qui entraînaient, pour les faire danser autour toute la nuit, les personnes âgées ou les hommes se rendant au moulin."

Bellancourt, 1991 : "A 500 mètres au nord-ouest de l'allée couverte du même nom, il gisait, à proximité d'un beau chemin creux. Transporté en 1990, à une centaine de mètres de là, dans un terrain de moto-cross, il a été redressé au centre d'un fâcheux terre artificiel qu'il domine de 2,35 mètres. [manque une phrase] sier, très clair et a subi un nettoyage énergique. Sa section est un quadrilatère irrégulier dont les dimensions à la base sont: 0,80 mètre, 1 mètre, 0,60 mètre et 0,65 mètre. Son sommet est cassé selon un plan oblique, au dessus d'un filon d'orthose blanc, très visible."

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte à Kervignac.

Giot, 1997-b, p. 73 : "Au nord de la route avant d'arriver au bourg, l'allée couverte de Kergoustance (Ty-ar-C'horriquet, la maison des lutins), est un beau monument de 18 m de long."

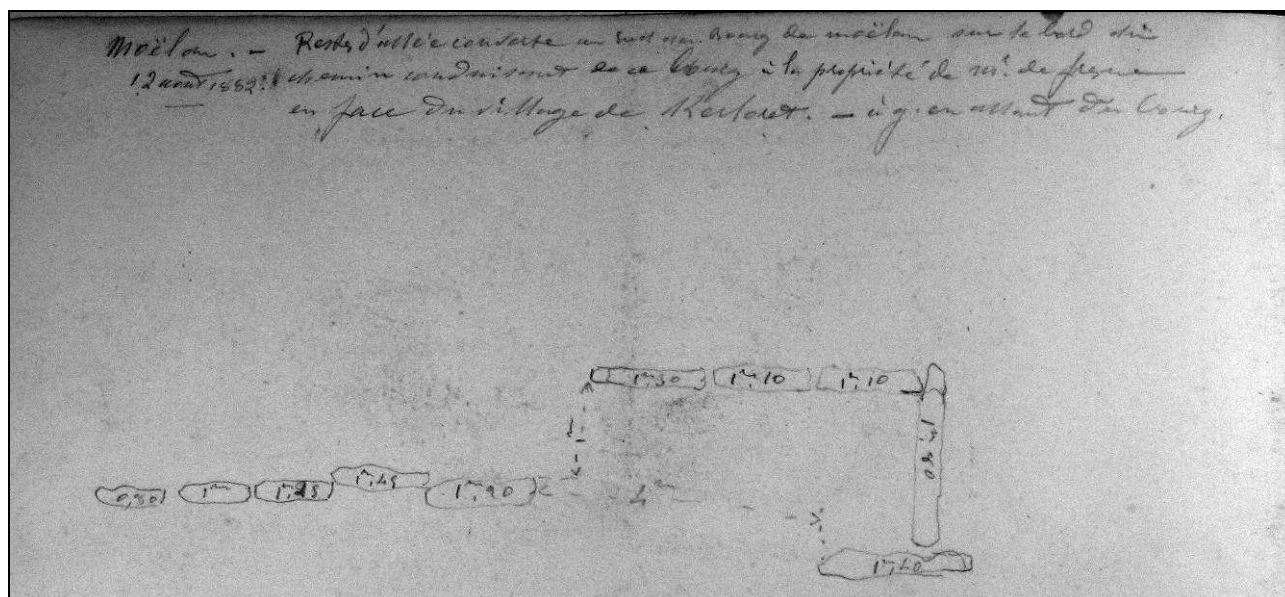
Galliou, 2009-b : "En 1882, dans l'allée couverte de Kergoustance, on exhuma une urne cinéraire, des monnaies (« moyens bronzes illisibles du haut Empire »), des céramiques sigillées, des anses d'amphores, une tegula"

● **Kerlauret / Lann Vraz – allée couverte**

X : 153,440 ; Y : 2328,140

Carte archéologique : 29 150 0007

Chatellier, 1907, p. 348 : "Restes d'une allée couverte, sur le bord du chemin de Penhoat, au Sud du bourg, en face le village de Kerloret."



Plan de l'allée couverte de Kerlauret par P. du Chatellier, le 12/08/1882 (ADF, 100 J 1315)

L'état actuel du monument est quasiment identique à ce relevé

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte à Kerioualen.

Bellancourt, 1991 : "L'allée couverte de Kerloret est située au sud du bourg de Moëlan et à 1,7 kilomètre de celui-ci, dans un site boisé, à gauche de la route qui mène de l'usine Ferambal au port de Merrien. Signalée et fouillée par du Châtellier, un élargissement de la chaussée l'a naguère rendue si visible que le nouveau fossé a dû être interrompu au niveau de son pilier absidal.

Le monument est très ruiné. Toutes les dalles ont disparu, de même qu'un nombre minimum de 9 piliers. Ce qui demeure, en granite rose de Moëlan permet d'imaginer un monument long de 13 mètres et large de 2,50 mètres. Il s'oriente depuis l'entrée, du sud-est vers le nord-ouest.

La chambre dessine un rectangle d'une largeur d' 1,50 mètre sur une profondeur de 2,40 mètres. Le pilier terminal est haut d'1,80 mètre. Les côtés sont dissymétriques. A droite, seul un pilier très mince a subsisté qui vient s'appuyer sur le flanc de l'abside, à gauche, ils sont deux qui s'élargissent de façon identique à partir du fond, mais seulement à l'extérieur.

Le plus éloigné de l'entrée s'amincit brutalement à 0,60 mètre au-dessus du sol actuel. L'autre connaît une légère obliquité en direction de la chambre. Au centre de celle-ci, on distingue l'affleurement d'un bloc de granite d'un modeste développement.

Le "couloir" n'a conservé qu'un pilier au sud-ouest que traverse un solide filon de quartz. Sa position actuelle indiquerait l'amorce d'un rétrécissement. Il en demeure cinq au sud-est. Les six piliers sont inclinés vers l'axe du "couloir" et leur hauteur : au maximum 0,75 mètre paraît d'autant plus faible que le niveau du sol est ici sensiblement plus élevé que celui de la chambre.

L'inclinaison identique des piliers alignés ne peut être accidentelle. Seule une nouvelle fouille pourrait peut-être révéler si le "couloir" consistant en une suite de piliers arcbutés ne comportait pas de dalles ou s'il était constitué de dolmens bas aux piliers volontairement inclinés. A l'extrémité sud-orientale du monument un pilier (?) presque perpendiculaire à son axe général n'apparaît que sur une très faible hauteur."

● **Kermeur-Bihan – allée couverte**

X : 148,320 ; Y : 2330,065

MH : "Kermeur Bihan - Allée couverte (cad. DL 110) : inscription par arrêté du 4 octobre 1982"

Le Men, 1877, p. 122 : "Au village de Kermeur-bihan, près de la rivière de Belon, dans un champ appelé Parc-Priouc'h, allée couverte longue d'environ 18 mètres et en partie couverte de ronces et de gazon. Sa hauteur totale est de près de 2 mètres. Sa plateforme composée de huit tables larges de 2 mètres 30, est soutenue par vingt deux supports."

Flagelle, 1878 : "Autre allée couverte, à Kermeur-Bian, dominant la rivière de Belon."

BSAF, Procès verbal séance 27/02/1902, p. V : "M. Bourde de la Rogerie donne lecture d'une lettre de M. A. de Brémond d'Ars qui s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion et communique des renseignements intéressants que M. J. de Brémond a recueillis sur la belle allée couverte de Kermeur-Bihan, en Moëlan ; depuis 1882, date des fouilles opérées par M. du Chatellier, une partie de la lande voisine du monument a été défrichée et les paysans prétendent avoir découvert un grand nombre de haches celtiques qui malheureusement ont été dispersées. Les membres de la Société chargent M. Bourde de la Rogerie de remercier MM. de Brémond et de lui demander de veiller sur les défrichements qui pourraient être faits dans la lande de Kermeur-Bihan et s'il est possible d'intervenir près des propriétaires en vue d'obtenir la conservation de cette allée couverte, l'une des plus intéressantes du Finistère."

Chatellier, 1907, p. 348-349 : "Belle allée couverte, à Kermeur-Bihan, à 6 kilomètres à l'Ouest du bourg. Cette allée couverte mesure 14m 50 de longueur et 1m 90 de largeur intérieure. Nous l'avons explorée en 1882 et, comme à Kerandrèze, nous avons rencontré, dans les couches supérieures de la terre qui la remplissait, les traces d'une sépulture de l'époque romaine, et dans les couches inférieures, près de restes incinérés, nous avons recueilli quatre vases en terre cuite, dont trois apodes. L'un d'eux, orné de dents de loup et de bandes pointillées, est en terre fine et à couverte rouge. Une scie en silex très finement retouchée, des pendeloques, des haches en pierre polie et des pierres percées pour attacher aux filets, complétaient le mobilier funéraire. (Musée de Kernuz).

Toscer, 1908, p. 426 : "Enfin, au village de Kermeur-bian, au bord de la rivière de Bélon, près du point d'accostage du bas, existe une allée couverte bien conservée."

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

L'Helgouac'h, 1965, p. 285 : "Moëlan-sur-Mer : Kermeur-Bihan (P. Du Chatellier, 1883)

- Poterie (fig. 113) : trois vases à fond rond dont un avec boutons de préhension ; un vase en pot-de-fleur, avec bouton de préhension ; une écuelle à carène ornée de pointillé, sorte de Jersey-Bowl à décor campaniforme (J. L'Helgouac'h, 1963).

- Matériel lithique (fig. 112) : six haches polies dont quatre en dolérite, une en quartz, une autre en aniphibolite; certaines ont les bords et le talon équarris ; nombreux éclats de silex, quelques pointes ; deux pendeloques (silex et jadéite) ; une pointe de flèche à pédoncule avec amorce d'ailerons."

Burl, 1987 : "48 Kermeur-Bihan, Moëlan-sur-Mer. Allée couverte

40 km est de Pont-l'Abbé ; 37 km sud-est de Quimper. A la sortie de Moëlan, prendre vers l'ouest la D 116 sur 4,5 km ; tourner ensuite à droite, parcourir 750 m et tourner à gauche jusqu'au hameau de Kermeur (à 1,5 km). La tombe est au bord d'un bois, 500 m à l'ouest du hameau, sur la rive du Belon.

Cette allée couverte, érigée sur une pente prononcée, mesure 9,50 m de long et est orientée sud est-nord ouest. Elle est d'un type inhabituel dans la mesure où elle s'élargit, passant de 1,20 m à l'entrée à 3 m au centre pour se rétrécir à nouveau (1,20 m au fond). Elle est couverte de quatre grandes dalles. La chambre est pavée. Elle est fermée à ses deux extrémités, comme une longue ciste, ce qui est peu courant. Une seconde rangée de dalles latérales joue le rôle de revêtement supplémentaire pour la chambre. Les fouilles

de 1883 ont permis de découvrir trois vases à fond rond, un vase en « pot-de-fleur », une écuelle à décor campaniforme, six haches polies dont quatre en dolérite, des éclats de silex et deux pendeloques."

Remarque : les indications pour atteindre le monument sont correctes. Par contre, la description ne correspond pas au monument de Kermeur-bihan.

Bellancourt, 1991 : "Elle s'élève à 7 kilomètres à l'ouest de l'église de Moëlan et à 2,5 kilomètres au nord-ouest du village de Kergroës. Le chemin qui y mène traverse celui de Kermeur-Bihan. Après 320 mètres, elle apparaît à 45 mètres à droite de celui-ci, dans un champ appelé Parc-Priouac'h dont elle suit la pente en direction de l'anse de Lanriot.

La longueur totale du monument est de 16,20 mètres. Il s'agit d'une allée couverte qui s'élargit intérieurement en V du nord-est vers le sud-ouest de 0,90 mètre à 1,45 mètre et ceci assez régulièrement. Les deux extrémités sont fermées par un pilier absidal, le plus occidental étant sensiblement incliné vers l'extérieur.

Au nord-est demeure une sépulture annexe dans l'axe de l'allée. Elle a perdu sa dalle et se trouve encombrée de végétation. L'absence d'entrée centrale illustre sans doute la postériorité de cet élément. Onze piliers délimitent de chaque côté l'allée couverte qui a perdu deux de ses huit dalles primitives. Toutes étaient encore présentes en 1874.

Au nord-ouest, ils sont verticaux. Au sud-est, deux le sont aussi mais tous les autres penchent vers l'intérieur. Entre le sixième et le septième, en partant du sud-ouest, une sorte de chatière a été obtenue à partir de deux cassures obliques, l'une intérieure, l'autre extérieure.

Les dalles de couverture connaissent des épaisseurs variées. La seconde à partir du sud-ouest atteint 80 centimètres. L'ensemble du monument est bas: jamais plus d' 1,50 mètre à l'extérieur. En partie comblée, la chambre ne dépasse jamais une hauteur supérieure à 80 centimètres.

De maigres vestiges du tertre subsistent. Au nord-ouest, on distingue le long de l'allée couverte de nombreux blocs de quartz qui ont peut-être été rapportés mais aussi des éléments de granite de même nature que celui du monument : un granite rose de Moëlan, peu migmatisé. Il reste à signaler la présence dans ce tombeau de deux chênes perturbateurs.

Paul du Châtellier est venu fouiller ici en 1882. La moisson fut riche : trois vases à fond rond, dont l'un présente des boutons de préhension, un vase en pot de fleur haut de 20,4 centimètres possédant un bouton de préhension, une écuelle à carène haute de 8 centimètres, d'un diamètre de 16,4 centimètres et décorée de pointillés, 6 haches polies, 2 pendeloques, une pointe de flèche et de nombreux éléments de silex taillé (pointes, lames, grattoirs et éclats).

Ce monument qui connut une réutilisation à l'époque romaine a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le 4 octobre 1982."

Giot, 1997-b, p. 74 : "En prenant à partir de la D 116 vers le nord-ouest par Kermeur-Bihan, on trouve perché au-dessus du Belon et de l'anse de Lanriot, une très belle allée couverte, à cellule terminale, longue de 16 m. Située dans le parc Biourac'h, sur les anciennes cartes d'état-major elle était indiquée « monument druidique »."

Galliou, 2009-b : "à Kermeur-Bihan, dans l'allée couverte, on découvrit une urne cinéraire, à côté de laquelle se trouvaient six monnaies romaines, dont un sesterce, probablement des Antonins, et cinq petits bronzes (fin du 3^e siècle ou 4^e siècle apr. J.-C), deux fragments de statuettes en terre blanche (Vénus et déesse-mère), de la céramique commune et sigillée."

● **Kerrivoalen-Huet – tumulus**

Le Men, 1877, p. 124 : "M. Barbe a fouillé entre Kerrivoalen-Huet et la route de Moëlan, un tumulus dans lequel il a trouvé un petit vase en terre, de forme élégante, et orné de dessins."

● **Kerseller – menhir**

X : 153,545 ; Y : 2332,055

Carte archéologique : 29 150 0011

MH : "Kerseler - Menhir (cad. ZD 10) : inscription par arrêté du 8 avril 1982"

Le Men, 1877, p. 124 : "Un menhir haut de 3 mètres, à Kermerc'hiet ou Kerzeler."

Flagelle, 1878 : "Menhir à Kerseller."

Chatellier, 1907, p. 347 : "Beau menhir, à Kerseller."

Guénin, 1934 : "2002. - Un menhir qui tourne aux solstices. Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven. Le menhir de Kerseller, en Moëlan, tourne à minuit, à la Saint-Jean et à la Noël. Il cache aussi un trésor. (D'après J. Fustoch)."

Bellancourt, 1991 : "On peut atteindre ce superbe monument en parcourant vers le nord 3,100 kilomètres, à partir de l'église de Moëlan, par la route des Moulins du Duc. La ferme qui domine la vallée du Bélon est indiquée à gauche, après 2,800 kilomètres, sous le nom de "Kerzellec".

Il reste 300 mètres à couvrir par une petite route que prolonge un chemin. Le menhir apparaît à 10 mètres sur la gauche, au bord d'un champ. Constitué de granite jaune à gros grains, il est haut de 5 mètres et nettement penché vers le sud-ouest.

A la base, sa section est un rectangle d'1,90 mètre sur 1,35 mètre, le grand axe étant orienté nord-est-sud-ouest. A mi-hauteur, il semble se tordre dans le sens des aiguilles d'une montre pour s'achever plus étroit et arrondi.

La présence d'un filon d'orthose lui donne à son sommet un aspect résolument phallique. Paul-Yves Sébillot rapporte la légende selon laquelle, à minuit, à la Saint-Jean et à la Noël, le menhir de Kerseller quitterait son emplacement pour aller se désaltérer."

Giot, 1997-b, p. 73 : "A 4 km au nord du bourg, au sud-ouest de Kerseller, un menhir incliné, haut de 6 m est remarquable."

■ Kervennou – alignement

Le Men, 1877, p. 123 : "un alignement composé de quatre pierres debout, au village de Kervennou, [m'a] été [signalé] par M. P. Carrer, propriétaire de Kermorial, en la commune de Baye."

Chatellier, 1907, p. 347 : "Alignement de 4 pierres debout au village de Kervennou.

Près de ce dolmen, il fut trouvé en 1849, 25 haches à douille en bronze, et 2 en plomb, ces dernières étaient dans la collection de M. Former, à Rennes." Remarque : on saisit mal le lien que Paul du Chatellier établit entre l'alignement et le dolmen.

■ Kervignac – dolmen

Le Men, 1877, p. 123 : "Dolmen surmonté d'une croix, dans une clôture à Kervignac."

Chatellier, 1907, p. 347 : "Dolmen surmonté d'une croix dans une clôture à Kervignac."

■ Lande-Neuve – alignement

Procès verbal de la séance du 26/04/1900, BSAF, p. XXVII : "M. de Bremond d'Ars présente à la Société un certain nombre d'objets (haches à douille etc.) qui ont été recueillis récemment au cours de travaux de terrassement faits dans la Lande-Neuve en Moëlan. M. de Bremond d'Ars a cru reconnaître les débris d'un alignement à Kerascouet près de l'endroit où a été faite la découverte. Les habitants du village ne se rappellent pas que des fouilles aient été faites en ce lieu ; ils n'ont pu que raconter à notre collègue la légende de la Lande-Neuve, aussi appelée dans le pays Menez-Ru : quand on va dans cette lande à minuit, la veille de Noël, et que l'on étend un drap on voit les écus pleuvoir et bientôt couvrir entièrement le drap. Les travaux de terrassement seront continués. M. de Bremond d'Ars annonce qu'il a l'intention de les surveiller et veut bien nous promettre d'informer la Société des découvertes qui pourraient être faites."

■ Le Croaziou – menhir et bloc couché

X : 153,385 ; Y : 2328,570 ; Z : 55

Carte archéologique : 29 150 0010

Giot, 1997-b : "[...] Mein-Cam (pierre boiteuse) est dans un bois en face du Croaziou."

Ce menhir est également signalé sur certaines cartes IGN (anciennes éditions) et sur les sites internet "Les mégalithes bretons" et "T4T35". Pour y accéder par la voie la plus courte, il faut emprunter une route privée. Le site est composé d'un menhir et d'un probable menhir aujourd'hui couché et brisé en trois.

● **Le Guilly – dolmen**

X : 152,800 ; Y : 2330,599

Carte archéologique : 29 150 0013

Carte archéologique : dolmen (informateur : M. Le Goffic).

● **Le Guilly – menhir**

X : 152,360 ; Y : 2330,230 ; Z : 46

Carte archéologique : 29 150 0012

Chatellier, 1907, p. 347 : "*Menhir de 1 m 90 de haut, dans une lande, au Sud du Guilly.*"

Bellancourt, 1991 : "*Ce menhir est situé à 1,250 kilomètre, à vol d'oiseau, au nord-ouest de l'église de Moëlan, dans le bois du Guilly qui dépend du prestigieux manoir-hôtel de Kertalg et au sud de l'ancienne demeure des Halna du Fretay.*

Son granite clair est très migmatisé, parcouru de diaclases verticales dont l'une est si importante qu'elle a fait éclater une partie de la roche. La hauteur du menhir est d'1,80 mètre et sa section irrégulière s'inscrit dans un rectangle de 85 sur 90 centimètres."

Giot, 1997-b, p. 73 : "*En arrivant de Riec par la D 24, on passe près des menhirs de Kerascoët-Kergoulouët et du bois du Guilly.*"

● **Mentoul – menhir et dolmen**

X : 154,045 ; Y : 2329,800 ; Z : 54

Carte archéologique : 29 150 0008 (menhir)

MH : "*Mentoul - Menhir (cad. AI 45) : classement par arrêté du 16 août 1973*"

Le Men, 1877, p. 123 : "*Dans une lande dépendant du village de Kerdoret à droite de la route de Quimperlé à Moëlan, sont les débris d'une allée couverte. Il reste une table renversée d'une dimension de 7 mètres en tout sens, et trois piliers ou supports encore en place. Les autres gisent tout auprès. Les vestiges d'un tumulus sont très apparents autour de ce monument.*"

Le Men, 1877, p. 123 : "*De l'autre côté de la route, dans la même lande, en face de l'allée couverte décrite ci-dessus, est un menhir haut de 3 mètres 30, large de 1 mètre 30 et épais de 0 m. 80. Ce menhir porte le nom de pierre de Saint-Philibert ; on s'y frotte le ventre pour se guérir de la colique. Il y a dans la même lande deux ou trois menhirs moins élevés.*"

Flagelle, 1878 : "*A l'est du bourg, de chaque côté de la route de Quimperlé : menhir, lande, section B, n° 636 ; dolmen dans Lannoc-Loge-ar-C'horriquet, section G, n° 1370.*"

Thomas, 1887, p. 526 : "*Près du bourg de Moëlan, on voit un menhir qui sert à de semblables incantation.*"

Chatellier, 1907, p. 30 : "*A 150 mètres à l'Est du bourg de Moëlan, dans un champ bordant au Sud la route conduisant de Moëlan à Quimperlé, on voit un menhir montrant une aspérité contre laquelle les nouveaux mariés se frottent le ventre dans un but analogue [référence à Kerloas].*"

Chatellier, 1907, p. 347 : "*Menhir de 3m 40 de haut, près le bourg, à 400 mètres à l'Est, sur le bord de la route conduisant de Moëlan à Quimperlé. Ainsi que nous l'avons dit, dans la notice qui précède cet inventaire, ce menhir est l'objet de pratiques superstitieuses de la part des nouveaux mariés.*"

Chatellier, 1907, p. 348 : "Dolmen, au Nord du chemin allant de Moëlan à Quimperlé, à 400 mètres à l'Est du bourg, dans le champ qui borde la route."

Toscer, 1908, p. 426 : "à l'est du bourg, sur la route de Quimperlé, un menhir et, un peu plus loin, un dolmen."

Guénin, 1934 : "2000. - Un menhir qui guérit de la colique, Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven. Vers 1876, au dire de Le Men, on se frottait le ventre contre le menhir de S. Philibert pour se guérir de la colique. Bull. Soc. Archéol. du Finistère (1876), p. 123."

Guénin, 1934 : "2001. - Un menhir qui assure des garçons à ceux qui s'y frottent. Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven.

A une époque encore récente, les jeunes mariés se rendaient dans un champ, où se dresse un menhir semblable à celui de Plourzel, en ce sens qu'il porte, sur l'un de ses cotés, une protubérance. Ils s'y frottaient le ventre et étaient assurés d'avoir, par la suite, des enfants mâles. Du Chatellier, *Epoques préhist.* (1907), p. 30."

Bellancourt, 1991 : "On peut le voir à 500 mètres, au nord-est de l'église de Moëlan, à droite de la route de Quimperlé et à 25 mètres de celle-ci. On y accède par une trop étroite zone gazonnée entre deux propriétés bâties. Ce bloc de granite jaune à gros grains possède une base polygonale allongée, sa plus grande dimension s'orientant du nord-ouest au sud-est, toutefois sa forme générale est très tourmentée.

Il mesure, dans ses plus grandes dimensions, deux mètres sur un et culmine à la hauteur respectable de 3,10 mètres.

La pierre de Saint-Philibert a été longtemps réputée bénéfique aux jeunes mariés. D'un côté, l'homme s'y frottait dans l'espérance d'une descendance masculine, de l'autre, la femme en faisait autant afin de rester maîtresse chez elle. Par ailleurs, le fait de se frotter le ventre contre sa partie proéminente guérissait, paraît-il, de la colique. Selon Madame Meuric-Philippon, l'usage se perpétuait encore en 1947.

Le précieux menhir a été classé parmi les monuments historiques le 16 août 1973."

■ Mescleo – tumulus, dolmen et 2 menhirs

X : 154,465 ; Y : 2328,310 (menhir sud)

Carte archéologique : 29 150 0009 (menhir sud)

X : 154,520 ; Y : 2328,510 (menhir nord)

MH : "Mescléo - Menhir (cad. ZT 40) : inscription par arrêté du 27 novembre 1973"

Le Men, 1877, p. 92 : "On voit aussi trois menhirs haut de 1 m. 50 à 2 mètres sur le bord de la route de Moëlan à Clohars, dans la lande qui sépare ces deux localités."

Remarque : cette citation concerne-t-elle bien ce site ?

Chatellier, 1907, p. 347 : "Menhir de 2m 70 de haut, sur le bord de la route allant de Moëlan à Clohars-Carnoët, dans la douve, à 1 kilomètre à l'Est du précédent [menhir de Bellevue]."

Chatellier, 1907, p. 347-348 : "Petit tumulus fouillé, de 20 mètres de diamètre et de 4 mètres de hauteur, dans une lande, à 400 mètres au Sud de la route de Moëlan à Clohars-Carnoët, à 1 kilomètre 300 de Moëlan ; à 100 mètres au Sud de la maison de Kerioal-izel qui se trouve sur cette route. A 80 mètres à l'Ouest de ce petit tumulus est un petit dolmen fouillé, dont la table mesurant 2m10 sur 2 mètres a été renversée. Elle était portée par 3 piliers."

Chatellier, 1907, p. 348 : "A 100 mètres au Sud-Est de ce dolmen, petit menhir de 2 mètres de hauteur sur 0m80 de plus grande épaisseur."

Chatellier, 1907, p. 348 : "Au Sud-Est de celui-ci à 80 mètres, autre petit menhir de 1m80 de hauteur sur 1m20 de plus grande largeur."

Bellancourt, 1991 : "Ils se trouve sur le bord gauche de la route qui relie Moëlan à Clohars au sud-est et à 1,900 kilomètre de l'église de Moëlan. Ce menhir de granite rose, déplacé lors de l'élargissement de la chaussée, a connu récemment une christianisation ridicule et porte une croix peinturlurée.

Sa hauteur est de deux mètres et il présente du côté de la route une surface plane trapézoïdale. Sa section à la base dessine également un trapèze long d'1,70 mètre et d'une épaisseur de 70 centimètres. A un mètre du sol, la section du menhir devient triangulaire.

Ce petit monument a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 27 novembre 1973."

Bellancourt, 1991 : *"Visible de la route de Moëlan à Clohars, il est situé à 200 mètres au nord-est du précédent.*

Sa hauteur est d' 1,50 mètre et sa section, vaguement rectangulaire, 95 centimètres du nord au sud, 50 et 45 d'est en ouest.

Il est sensiblement incliné vers le sud-est et comme son voisin constitué de granite rose. Comme celui-ci et à la même date, il a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques."

Giot, 1997-b, p. 73 : *"L'un des deux menhirs de Mescléo, de 1,50 m, est au nord de la D 24. L'autre de 2,70 m. dans Lann-Vihen a été déplacé et planté à l'envers en bordure de route."*

● **Parriou – dolmen**

Le Men, 1877, p. 123 : *"un dolmen au village de Parriou, [m'a] été [signalé] par M. P. Carrer, propriétaire de Kermorial, en la commune de Baye."*

Chatellier, 1907, p. 347 : *"Dolmen, au village de Parriou."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

● **Penanprat – tumulus**

Le Men, 1877, p. 123 : *"Tumulus haut de 5 mètres et de 10 mètres de diamètre, sur les terres de Penanprat."*

Chatellier, 1907, p. 349 : *"Tumulus de 10 mètres de diamètre sur 5 mètres de haut sur les terres de Penanprat."*

● **Quillimar – tumulus**

Le Men, 1877, p. 123 : *"Un tumulus fouillé au village de Quillimar, [m'a] été [signalé] par M. P. Carrer, propriétaire de Kermorial, en la commune de Baye."*

Chatellier, 1907, p. 349 : *"Tumulus fouillé, au village de Quillimar. Au village de Kerrivoalen-Huel, tumulus fouillé par M. Barbe, notaire à Moëlan, qui y a recueilli un petit vase en argile, orné de dessins."*

NEVEZ

Flagelle, 1878 : *"Plusieurs autres dolmens et menhirs dans la commune."*

Toscer, 1908, p. 421 : *"Plusieurs dolmens et menhirs sont éparpillés dans la commune."*

● **Brucou / Kerlan – dolmen**

X : 143,205 ; Y : 2333,920 ; Z : 40

Carte archéologique : 29 153 0003

MH : *"Brucou - Dolmen (cad. A 976) : inscription par arrêté du 1er mars 1971"*

Le Men, 1877, p. 125 : *"Dans un bois de pins au village de Kerlan, dolmen appelé ar C'hreier (les crèches) formé de trois supports hauts de 1 mètre 30, et d'une table longue de 3 mètres 20 sur 2 mètres de largeur."*

Flagelle, 1878 : *"Dolmen bien conservé dans un bois de pins dépendant de Kerlan, nommé Parc-ar-Creyer, section A, n° 451."*

Chatellier, 1907, p. 350 : "Dolmen, dans un bois de pins maritimes dépendant du village de Kerrun, à 3 kilomètres au Nord-Nord-Est du bourg. Il est formé de 3 supports hauts de 1m 30 et d'une table de 3m 20 sur 2m 30."

Bellancourt, 1991 : "Nous l'avons connu au temps de notre jeunesse, embellissant une lande tout près d'une voie que désertaient les trains. Et puis la route a remplacé le ballast et il y a un quart de siècle personne ne s'est ému de voir construire une demeure à deux mètres du vénérable tombeau.

En ces temps où de dérisoires faux mégalithes fleurissent dans les jardins, celui-ci se privilégie d'un vrai auquel beaucoup n'osent croire, entouré de rosiers et que domine la silhouette désespérante d'un bel araucaria.

Loin de nous d'en vouloir aux sympathiques propriétaires qui nous ont accueillis si gentiment et ont droit à ne pas connaître les indiscretes invasions estivales. A dix mètres derrière leur haie, le monument est visible de la route.

Nous sommes à 3,650 kilomètres, au nord-est de l'église de Névez et avons quitté après 750 mètres, à droite, la Départementale 77, vers Brucou. Le jardin du dolmen est celui de la seconde maison à droite, à l'entrée du village.

Le monument qui s'ouvre au sud paraît notoirement incomplet, en raison des faibles dimensions de la chambre : 1,50 mètre de largeur pour 1 mètre de profondeur.

Sans doute s'agit-il de la partie terminale d'une allée couverte très élaborée. Il se trouvait dans son état actuel en 1874 et était connu sous le nom de ar C'hreier (les Crèches).

Trois piliers massifs, verticaux et perpendiculaires soutiennent la table. Celui de gauche dépasse sensiblement le pilier absidal. Ils délimitent une cella haute de 1,15 mètre. Une table très curieuse la recouvre qui affecte la forme d'une sorte de calotte de 3,30 mètres sur 2,65 mètres, bombée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Son épaisseur s'accroît pour atteindre au nord une trentaine de centimètres. A cet endroit, la hauteur totale du monument est d' 1,50 mètre et le porte-à-faux de la table est considérable.

Le dolmen de Brucou, entièrement constitué d'un granite à grains moyens de clair à rose a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 1er mars 1971. Bien tardivement, il se trouve désormais protégé."

Giot, 1997-b, p. 72 : "À la limite nord-est de la commune, le dolmen de Brucou, avec une table sur trois supports, se trouve dans un jardin privé, près d'une maison."

Site "Les mégalithes bretons" : "Ce dolmen de petite dimension est situé dans une propriété privée, il fait une taille de 3,10m x 2m x 1,5m."

● Henan – dolmen détruit

Le Men, 1877, p. 125 : "Près de la chapelle du château du Henan, dans un bois entre le château et la mer, un dolmen a été détruit vers 1860, par le propriétaire du terrain."

Chatellier, 1907, p. 350 : "Quelques autres dolmens, aujourd'hui disparus, m'ont été signalés dans cette commune. L'un d'eux, près de la chapelle du château de Hénan fut détruit en 1860."

● Ile de Raguénez – dolmen

Giot, 1997-b : "Sur la côte de Nevez, l'île de Raguenez porte un dolmen."

Marchand, 2001 : "Au sommet de cette île, quelques pierres de chant apparaissent dans des buissons, évoquant une possible sépulture mégalithique ; un dolmen compartimenté est d'ailleurs signalé par la carte archéologique, sans autre précision."

● Kerascoet – cairn avec dolmens

X : 142,955 ; Z : 2328,020 ; Z : 29

Carte archéologique : 29 153 0001

MH : "Kerascoët - Dolmens (cad. ZE 152) : inscription par arrêté du 25 juillet 1980"

Giot, 1980 : "Un petit cairn avec sans doute plusieurs dolmens a été signalé et classé près du rivage à Kerascoët en Névez."

Le Roux, 1981 : "Sur la falaise devant Kerascoët, un petit cairn contenant deux ou trois dolmens nous a été signalé voici quelques années par M. Carrié ; il a pu enfin être classé comme Monument historique en 1980."

Bellancourt, 1991 : "Nous l'avons classé dans la catégorie E. En fait, il n'est pas enclos mais pour l'atteindre, il faut cheminer 150 mètres dans un chemin privé et "interdit" qui dessert quatre maisons. La dernière est sur la gauche et sur la droite, face à l'entrée de son jardin, un sentier pénètre dans un bosquet qui longe le cairn. Nous sommes alors à 3,750 kilomètres au sud-est de l'église de Névez, avons effleuré le ravissant hameau de Kerascoët et roulons vers Rospico.

Cent mètres après un virage à 90 degrés sur la gauche, le chemin privatif s'ouvre à droite. Le site domine, au sud, la mer distante de 200 mètres. Curieusement, ce monument qui est remarquable, n'a été découvert qu'en 1980 et immédiatement classé. Son état actuel (mai 1991) d'envahissement par les fougères nous a empêché d'en faire un relevé précis.

La butte constituée de petits cailloux ne semble pas atteindre une hauteur supérieure à 1,50 mètre et se trouve découronnée jusqu'au niveau des dalles des caveaux. Le cairn mesure aux environs de 15 mètres sur 10.

Les deux caveaux distants de 3,40 mètres ont leur axe perpendiculaire au grand axe du cairn, ce qui les oriente nord-ouest, sud-est.

Le plus proche de l'accès laisse apparaître une table de gneiss gris, parallélépipède quasi régulier de 2 x 1,15 x 0,30 mètres. Le caveau s'ouvre actuellement au sud-est et est délimité par deux épais piliers parallèles.

L'un à gauche est de granite jaune à gros cristaux, l'autre de gneiss, moins élevé, est prolongé jusqu'à la dalle par une pierre horizontale. Le fond du caveau est un muret de pierres sèches dégradé. Haut de 0,70 mètres, le caveau est large de 0,80 et profond d'1 mètre.

La seconde sépulture, depuis la fouille, s'ouvre au nord-ouest et sa structure est identique. Sa dalle, plus irrégulière, mesure 1,90 x 1,50 x 0,30 mètres et est légèrement basculée vers le sud-est. Elle est constituée, comme les piliers latéraux, d'un granite jaune rosé, à gros cristaux, mais ici le muret du fond est parfaitement conservé. Le caveau, haut de 0,75 mètre est large de 0,80 mètre et profond d'1,10 mètre.

La beauté de l'ensemble fait regretter la disparition en 1979 d'un autre tumulus à Rospico, lors de la construction d'un lotissement."

Giot, 1997-b, p. 72 : "Au sud-est de Kerascoët, et près de l'anse de Rospico, un cairn indiqué sur les cartes récentes correspond à des sépultures à chambres compartimentées ruinées."

● Kerjan – menhir

Le Men, 1877, p. 125 : "Un menhir haut de 1 mètre 30 à la pointe de Kerjan."

● Kerrun – menhir

Chatellier, 1907, p. 350 : "Menhir au Nord du village de Kerrun, sur terres en dépendant."

● Poulguen / Hénan – dolmen ? (ou formation naturelle)

Ogée, 1843, p. 342 : "Les monuments druidiques abondent dans cette commune. On y trouve à chaque pas des dolmens et des menhirs. On peut voir surtout, entre le Hénan et Poulguin, un dolmen fort remarquable, qui a été transformé en forge. La table ou plate-forme de ce dolmen consiste en un bloc énorme ayant 15 m. de longueur, 9 de largeur, et 2 m. 80 c. d'épaisseur. Sa surface présente une foule de cavités ou de bassins plus ou moins profonds, de formes bizarres et variées, mais offrant cependant une certaine régularité, et disposés de manière à se décharger les uns dans les autres, et à verser enfin, comme une pluie, sur tous les côtés du monument, le sang des nombreuses victimes qu'on pouvait y immoler. Quelques-uns de ces bassins ont une profondeur de trois ou de quatre pieds. La chambre du dolmen, qui est assez spacieuse, a été convertie en forge munie de son soufflet et de tous ses accessoires. On a clos, d'une manière à peu près complète, l'enceinte de cette forge au moyen de pans de maçonnerie élevés entre les rochers qui forment les faces latérales du dolmen, et qui en supportent la table. "

Le Men, 1877, p. 125 : "Près le manoir de Poulguen, sur le bord de l'Aven, grand rocher long de 17 mètres et large de 8, dont la face supérieure est creusée de nombreux bassins de différentes dimensions, qui communiquent entre eux par des rigoles. Il repose par ses extrémités sur d'autres rochers, de sorte qu'il existe au-dessous une grotte naturelle, dans laquelle on avait établi une forge il y a quelques années. Quand on frappe ce rocher d'une certaine manière, il produit un son que les gens du pays compare à celui du violon."

Flagelle, 1878 : " Entre le Hénan et le Poulguen se voit un dolmen transformé en forge. (Ogée, 2e édition.)"

Chatellier, 1907, p. 350 : "Beau dolmen, ayant servi d'habitation, entre Hénan et Poulguen."

● Rospico – tumulus

Briard, 1984, p. 249 : "Tumulus éventré en 1979 à Rospico, signalé par M. Carrié P. (lotissement)."

PONT-AVEN

Cambry, 1799, p. 147-148 : "On voit aussi, dans ces cantons, quelques monuments Druidiques. - Des vieilles pensent que toute une noce fut changée en pierres, pour une faute qu'on ignore ; d'autres que les membres d'un avare inhospitalier, insensible aux malheurs du pauvre, furent ainsi pétrifiés, pour servir de leçon à la postérité, et porter à la charité les témoins de ce grand exemple."

Guénin, 1911 : "A Pont-Aven, des gens ont été pétrifiés pour crime de fornication. (Abgrall, Pierres à empreintes, 10 ; Verusmor. Voy. en Basse-Bretagne, p. 306, cités dans Folklore, IV, 13.)"

Guénin, 1934 : "1998. - Un avare, haché en morceaux, et transformé en allée couverte. Com. et cant. de Pont-Aven.

En 1794, Cambry avait entendu raconter, à propos d'une allée couverte qu'il ne désigne pas, cette curieuse légende : Des « vieilles pensent que les membres d'un avare inhospitalier, insensibles aux malheurs du pauvre, furent ainsi pétrifiés, pour servir d'exemple à la postérité et porter à la charité les témoins de ce grand exemple. » Verusmor, dans son Voyage en Bretagne, p. 106, a quelque peu embelli, suivant son habitude, l'histoire donnée par Cambry. L'avare aurait montré une telle dureté à l'égard des pauvres et une telle impiété envers Dieu et ses saints, qu'il aurait été haché en morceaux par un ange venu du ciel, et que les débris de son corps seraient devenus les piliers de cette allée couverte."

Guénin, 1934 : "1999. - Une noce changée en pierres. Com., et cant. de Pont-Aven.

« De vieilles femmes, dit encore Cambry, pensent que toute une noce fut changée en pierres, pour une faute qu'on ignore. » Le chanoine Abgrall, mieux renseigné sans doute, ajoute ! « pour crime de fornication ». Il est bien probable que ces deux traditions concernent un seul et même monument, mais il m'a été impossible de savoir à quelle allée couverte ces légendes pourraient s'appliquer. Personne ne paraît en avoir garde le souvenir, et mon enquête, faite dans la commune, a été tout aussi négative."

● Bourg-Neuf – mégalithe ou formation naturelle ?

X : 145,315 ; Y : 2334,030 ; Z : 35

BSAF, 1964, t. 90, procès verbal séance du 26/11/1964, p. LII : "M. Viros, secrétaire du S.I. de Pont-Aven, a attiré l'attention sur un ensemble mégalithique qui paraît peu connu. Appelé dans la localité "Tombeau des géants ou des Gaulois", il est situé entre le bourg et le chemin qui descend vers le quai."

Carte IGN : "Les tombeaux des Géants".

● **Coat Luzuen – allée couverte**

X : 142,410 ; Y : 2339,960 ; Z : 93

Carte archéologique : 29 217 0007

MH : "Luzeun Parc Roziga - Deux dolmens, à Nizon (cad. A 160) : classement par décret du 1er octobre 1951."

Carte postale : Hamonic, n°5436.

Fréminville, 1835, p. 154: "A quelques distance de cette tour sont deux Dolmens placés l'un à côté de l'autre, et parfaitement bien conservés. La plate-forme du premier, qui n'est que d'une seule pierre, a dix-neuf pieds et demi de longueur sur dix de largeur. Elle est soutenue par huit pierres verticales disposées en parallélogramme. La hauteur de ce Dolmen est de près de cinq pieds.

La table ou plate-forme du second n'a que douze pieds de long sur sept dans sa plus grande largeur. Elle n'est supportée que par quatre pierres debout."

Fréminville, 1845, p. 16 : "Près de ruines d'une ancienne forteresse dont nous parlerons ci-après, on trouve, au milieu de la forêt, deux dolmens placés l'un à côté de l'autre et parfaitement bien conservés. La plate-forme du premier, qui n'est que d'une seule pierre, a six mètres vingt-six centimètres de longueur, sur trois mètres trente centimètres de largeur. Elle est soutenue par huit pierres verticales disposées en parallélogramme. La hauteur de ce dolmen est de un mètre soixante-cinq centimètres.

La table ou plate-forme du second n'a que trois mètres quatre-vingt-seize centimètres de long, sur deux mètres quarante-un centimètres dans sa plus grande largeur. Elle n'est supportée que par quatre pierres debout."

Le Men, 1877, p. 125-126 : "Au village de Luzuen, dans le champ dit Parc Lan ou Parc Roussic, allée couverte, longue de 13 mètres. Sa plate forme était composée de trois tables dont celle du milieu a disparu ; celles qui existent encore ont, la première 6 mètres 50 sur 3 mètres 30, elle est soutenue par neuf piliers verticaux ; la seconde dont les supports sont au nombre de cinq, mesure 4 mètres sur 2 mètres 30. La hauteur du monument est de 1 mètre 60. Dans l'intervalle qui sépare ces deux tables est un support isolé."

Flagelle, 1878, p. 38 : "Près de la lisière du bois de Luzuen, dans un petit champ nommé Kerambruno, se trouve un autre dolmen ; sa table supérieure, formée d'une seule pierre a 3 mètres 96 sur 2 mètres 31 Quoique supportée sur quatre piliers, cette table est fortement inclinée. (De Fréminville.)"

Remarque : L'emprunt à Fréminville est tronqué, mais la correspondance des dimensions (12 pieds = 3,96 m...) ne laisse aucun doute sur le fait qu'il s'agit de Coat-Luzuen. Flagelle s'est rendu sur place ou a obtenu des informations d'un tiers, car Fréminville ne fait pas référence au toponyme "Kerambruno" et à l'inclinaison de la dalle.

Flagelle, 1878 : "Motte de 35 mètres de diamètre à la base et de 7 mètres de hauteur, au village de Luzuen, au nord de la voie de Concarneau vers Bannalec, nommée An-Dulhen-Bras.

Sur le sommet de cette motte on remarque les fondations d'une construction carrée. A 5 ou 600 mètres à l'est de cette motte, deux beaux dolmens séparés par un intervalle de 3 mètres ; les tables, de ces deux dolmens ont 6 mètres et 4 mètres de longueur. - Au midi de ces deux dolmens et du chemin, un dolmen dans le taillis."

Chatellier, 1907, p. 351 : "Deux dolmens à 600 mètres au Nord, et sur les terres de Luzuen dans un champ sur le côté Ouest du chemin rural qui, allant au Nord, contourne les édifices de Luzuen. Ces deux dolmens sont à 4 mètres l'un de l'autre sur une ligne Est-Ouest. La table de celui le plus à l'Est mesure 2m 35 sur 3m 60 et est supportée par 4 piliers. La table de l'autre est colossale et mesure 6m 80 de longueur et 3m 20 de plus grande largeur. Tous deux ont été fouillés. Ce dernier a 8 piliers."

Chatellier, 1907, p. 352 : "Dolmen, au Nord des précédents [après Saint-Maudé], ayant une table de 4 mètres sur 2 mètres, dans un champ nommé Kerambruno."

Remarque : Du Chatellier inventorie donc deux fois le même monument ; comme à son habitude, il emprunte, sans référence, à Flagelle qui lui-même avait mal recopié Fréminville.

Chatellier, 1907, p. 351 : "En continuant le chemin qui conduit à ces deux dolmens, à 600 mètres plus loin, dans le fond du ravin on trouve toujours à droite, sur le bord du chemin, dans un taillis, une allée couverte dont plusieurs des piliers ont été déplacés ou même renversés lors de son exploration. Elle mesure 14 mètres

de longueur intérieure et de plus grande largeur intérieure, 2m 35 au milieu de la galerie. Orientée Nord-Sud elle est recouverte par 3 tables. Les supports ont une largeur moyenne de 2m 25. Fouillée depuis longtemps, elle a actuellement 2m 25 de hauteur sous table. Les tables sont à 0m 82 au-dessus du sol environnant. Le bois dans lequel elle se trouve porte le nom de bois de Benven."

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 130-132 : "*Toute la partie méridionale du Finistère, écrivait en 1835 le chevalier de Fréminville, est un pays très couvert et boisé. En quittant tout chemin frayé, et marchant au milieu des bois et des taillis, je gagnai le bourg de Nison, d'où, me dirigeant au nord, j'arrivai bientôt sur le versant de la vallée qu'arrose la rivière d'Aven. Une forêt druidique ombrage toute cette contrée si sauvage et si romantique, c'est la forêt de Lusuen. » Les lieux ont certes beaucoup changé d'aspect depuis lors, les couverts ont pour la plupart disparu et cédé la place à des prés, mais il subsiste du temps passé un magnifique chemin bordé de talus et ombragé de frondaisons, comme il y en eut beaucoup et comme il en reste très peu en Bretagne, qui descend des abords du hameau de Coat-Lusuen, vers les rives mêmes de l'Aven.*

C'est le long de cette voie que se situent les deux allées couvertes que venait voir le voyageur de 1835. La première est située sur les hauts, un peu au-dessus du village, dans un pré ; la seconde, dans les fonds, à peine franchi un ruisseau qui vient confluer là avec la rivière. Un bon kilomètre les sépare. Celle d'en haut, naguère dans la commune de Nison, se trouve aujourd'hui, comme elle, en Pont-Aven ; celle d'en bas relève de Melgven.

La première est faite de granit et s'oriente du nord-ouest au sud-est, vers les 120° de la boussole. Elle paraît coupée en son milieu, sans doute pour avoir perdu ses pierres centrales, à tel point que Fréminville y voyait deux dolmens différents. La galerie nord-ouest comporte encore, comme en 1835, huit orthostats. La pierre de couverture, de taille imposante, mesure 6,50 mètres dans sa plus grande longueur et 3,60 mètres dans sa plus grande largeur, tandis que la dalle qui recouvre la seconde partie du monument est nettement moins volumineuse : elle n'atteint que 3,60 mètres sur 2,20 mètres et, mal soutenue par les trois supports qui lui restent, elle se trouve actuellement effondrée vers le nord. [pour la seconde allée couverte, voir Loc'h ar Pont en Meglven]."

Bellancourt, 1991 : "*Ce monument, très imposant, se trouve à 6,400 kilomètres au nord-ouest de l'église de Pont-Aven. A 4,300 kilomètres, la voie qui y mène quitte, à droite, la route de Pont-Aven à Rosporden. L'ensemble se dresse à gauche du chemin, à 9 mètres de celui-ci, dans un champ appelé Parc Lan ou Parc Roussic.*

L'état actuel présente deux dolmens de même axe et d'orientation nord-ouest, sud-est. La partie intermédiaire est disparue. Le matériau utilisé est un granite gris très migmatisé. Les piliers sont peu épais : de 15 à 25 centimètres seulement.

Autour des deux sépultures, de nombreuses pierres proviennent sans doute à la fois du cairn et d'une récupération dans les champs.

Le grand dolmen, le plus occidental, a conservé ses huit piliers. Ils sont quatre au nord, les deux plus orientaux verticaux, les deux autres inclinés vers l'intérieur. Ils ne sont que trois au sud : un vertical à l'est, les deux autres également penchés vers la chambre. Le second a évidemment basculé. Le pilier absidal l'étant aussi, l'extrémité de la chambre est donc entourée uniquement de piliers verticaux.

Elle s'ouvre en V sur une largeur d'1,10 mètre qui atteint bientôt 2mètres, puis seulement 1,90 mètre. La longueur intérieure est de 5,65 mètres, la hauteur s'élève de 1,10 mètre à 1,53 mètre. A l'entrée, le pilier du côté nord est bas et non porteur. Celui du sud porte une échancrure qui laisse supposer l'existence d'un portique d'entrée dont la table est disparue.

La table unique est horizontale du nord au sud mais inclinée d'est en ouest. Elle se présente comme un losange épointé à ses extrémités aiguës de 6,60 mètres de long sur 3,40 mètres de large. Son épaisseur atteint 50 centimètres. La hauteur maxima du monument est à l'est de 1,73 mètre.

Le petit dolmen ne comporte qu'un pilier incliné vers l'intérieur au nord mais le second effondré gît en partie.

Ils sont deux au sud, le plus occidental est vertical, le second est incliné vers l'extérieur. Le pilier absidal est également vertical. La dalle, très fissurée, mesure au maximum 3,68 mètres sur 2,60 mètres. Son épaisseur varie de 25 centimètres au nord à 70 centimètres au sud où se trouve avec 1,60 mètre la hauteur maxima du dolmen.

La chambre est un rectangle de 3,80 mètres sur 1,40 mètre, sa hauteur ne dépasse jamais 80 centimètres. Seule une fouille pourrait peut-être restituer l'élément intermédiaire disparu.

Les apparences sont celles d'une allée couverte, mais se pose alors le problème de l'accès primitif au petit dolmen, le pilier absidal du grand étant porteur, il n'est pas possible de le considérer comme une simple cloison. De plus sa dalle est débordante d'un mètre, ce qui rend peu imaginable la continuité d'une table médiane très oblique et recouvrant une entrée latérale au dolmen oriental.

Peut-être celui-ci, tronqué certes, mais moins élaboré, est-il plus ancien et a-t-il été prolongé par un monument plus important après abandon.

Les deux dolmens de Coat Luzuen ont été classés parmi les Monuments historiques, le 1er octobre 1951."

L'Helgouac'h, 1965, p. 11-12 : *"Au Nord de ces granites littoraux, les migmatites de Cornouaille ont fourni d'excellents blocs de pierre; dans la région de Melgven et de Nizon, les allées couvertes de Kerambrunou, de Luzuen [...]."*

Giot, 1997-b, p. 69 : *"Tout près, mais sur le sommet du plateau, et en nord de la commune le Pont-Aven-Nizon, on a la belle allée couverte plus classique de Coat-Luzuen ou Roussica, en bordure d'un chemin qui permet d'ailleurs de joindre le précédent monument ; par suite de la perte d'un segment intermédiaire, le monument se présente en deux parties, chacune sous une table, dont l'une imposante."*

● **Keraël – dolmen**

Le Men, 1877, p. 126 : *"On m'en a signalé un autre, formé d'une table et de trois supports, au village de Keraël, près le château de Saint-Georges."*

Bellancourt, 1991 : *"Il est distant de 4,200 kilomètre et au nord-ouest de l'église de Pont-Aven. Il s'ouvre vers le sud, à gauche de la route qui, par Keraël, relie Croas-Hent-Kergoz à Nizon et à 1,600 kilomètre du premier village.*

Ce petit dolmen a son flanc occidental pris dans un talus qui recouvre en partie sa dalle, sur laquelle même un chêne a cru bon de pousser. Il semble la partie subsistante et absidale d'une allée couverte disparue.

Trois piliers, tous trois porteurs, ont subsisté. Les deux latéraux sont déversés vers l'est, la table, par contre, s'incline vers l'ouest, ce qui donne à l'ensemble une impression de grande fragilité.

La table mesure 2,25 mètres de large et 2 mètres de profondeur. Elle est très débordante au nord et du côté de la route. De granite jaune migmatisé, elle culmine à 1,30 mètre au dessus du sol. La chambre dessine un trapèze qui se resserre vers l'abside d'1,42 mètre à 0,85 mètre. Sa hauteur intérieure ne dépasse jamais 0,95 mètre.

Le pilier oriental semble de gneiss gris, les deux autres sont de couleur rosée. Prise dans le talus, à l'entrée du dolmen, une roche peu visible est peut-être un autre pilier. Le dolmen de Ker Guillotou-Bihan figure à l'Inventaire général des Monuments historiques depuis août 1972."

● **Kerangosquer (Pont Douar) – 2 menhirs**

X : 143,890 ; Y : 2334,015 ; Z : 36

X : 143,850 ; Y : 2334,135 ; Z : 38

Carte archéologique : 29 217 0006

MH : *"Kerangosquer - Menhir (cad. D 964) : classement par arrêté du 6 janvier 1971"*

Cartes postales : Hamonic, n°60 ; Hamonic, n°1189 ; Neurdein, n°89 ; Villard, n°228.

Fréminville, 1835, p. 152 : *"Entre Pont-Aven et le Henan, je rencontrais deux Men-hirs remarquables ; l'un, près de la ferme de Kerangosquer, a quinze pieds et demi de hauteur ; l'autre, dans la lande de Kerveguelen, est une belle aiguille brute de dix-sept pieds d'élévation. Beaucoup de grosses pierres dispersées çà et là autour de cette dernière semblent y indiquer les restes d'un Carneillou."*

Fréminville, 1845, p. 11 : *"L'un [des menhirs] est planté près d'une ferme appelée Kerancozker, et a cinq mètres de hauteur ; l'autre, dans la lande de Kerveguelen, est une belle aiguille brute, de cinq mètres soixante centimètres d'élévation. Autour de ce dernier menhir, on voit beaucoup de gros blocs de pierres brutes, posés à nu sur le sol, et que les pausans bretons appellent Carneillou."*

Ogée, 1852, p. 367 : *"On peut voir deux menhirs entre Pontaven et le Hénan ; l'un de 15 pieds, près de la ferme de Kerangosquer ; l'autre de 17 pieds, dans la lande de Kerveguelen."*

Le Men, 1877, p. 126 : "*Près de la ferme de Kerangosker, entre Pontaven et le Hénan est un menhir haut de 6 mètres.*"

Le Men, 1877, p. 126 : "*Menhir peu élevé près du même village, dans une lande au sud de Loge ar Poussin, à droite du nouveau chemin vicinal de Pontaven à Nevez.*"

Flagelle, 1878 : "*Menhir de 7 mètres de hauteur, sur les terres de Kengosquer près la limite de Névez, sur le bord du chemin vicinal de Pont-Aven à Névez, nommé Pierre-du-Coq. - A 150 mètres au N.-N.-O., autre menhir de 3 mètres 40 de hauteur. Ces deux menhirs sont rapprochés à l'est du dolmen de Kerlan, en Névez, situé dans un bois de pins. "*

Chatellier, 1907, p. 352 : "*Menhir de 7 mètres de haut, dit pierre du Coq, à Kerangosquouer, au bord du chemin vicinal dit route du Hénan.*"

Chatellier, 1907, p. 352 : "*Menhir de 3m 40 de haut, à 30 mètres au Nord-Nord-Ouest du précédent.*"

Toscer, 1908, p. 419 : "*De nombreux monuments mégalithiques sont parsemés sur le territoire de Nizon. Les principaux sont : un menhir de sept mètres de hauteur, nommé la Pierre du Coq, qui s'élève près du village de Kérancoquer, non loin des rives de l'Aven ; à 150 mètres au nord de celui-ci, un autre menhir, de 3m40 de hauteur [...]"*

Guénin, 1911 : "*A Nizon, menhir de la Pierre du Coq.*"

Guénin, 1934 : "*1997. - Le menhir de la « Pierre du Coq ». Com. de Pont-Aven, cant. de Pont-Aven. Ce menhir, comme tous ceux auxquels s'attache une tradition relative à un coq, est très élevé. Il a, en effet, 7 m. de haut, et se trouve à Kerangosquer. Deux fois par an, à Pâques et à la Noël, on en voit sortir un coq, qui vole sur votre épaule et y chante. Il garde le trésor enfoui au pied du menhir et vous invite à le chercher. Une croix, tres ancienne, a été sculptée au milieu de la plus grande face de ce menhir.*"

Burl, 1987 : "*40 Kerangosquer, Pont-Aven. Menhir 30 km est-sud-est de Quimper ; 35 km est de Pont-l'Abbé. Sortir de Pont-Aven à l'ouest par la D 783 ; 2 km plus loin, prendre à gauche une petite route en direction de Névez. Après 1 km, prendre, à Poulpry, la deuxième route à gauche. Le menhir est à 200 m à gauche dans un champ après un bois. C'est un imposant menhir de granite haut de 7 m. Il est connu sous le nom de La Pierre du Coq.*"

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 132 : "*La paroisse de Nizon, aujourd'hui rattachée à la commune de Pont-Aven, comptait, au début du XIXe siècle, outre l'allée couverte de Coat-Lusuen, deux menhirs assez proches l'un de l'autre, dont Fréminville faisait mention dans son ouvrage de 1835.*

Le plus grand, qui se trouvait sur la lande de Kerveguelen, non loin de l'estuaire de l'Aven, a disparu, tandis que l'autre subsiste dans un petit bois, à droite de la route qui vient de Pont-Aven, peu avant le village de Kerrun. Le premier était « une belle aiguille brute de 17 pieds d'élévation », soit 5,53 mètres. Le second, proche de la ferme de Kerangosquer, selon Fréminville, aurait eu 15,5 pieds de hauteur, c'est-à-dire 5,03 mètres.

Rien de plus varié, cependant, que les opinions des auteurs à ce sujet. Mortillet, en 1906, lui accordait 7 mètres - ce qui est peu vraisemblable, même si le sol environnant était alors plus bas qu'aujourd'hui -, et P.-R. Giot, en 1979, 5,70 mètres, ce qui nous paraît encore un peu excessif. En fait, le mesurant sur sa face nord-est, nous lui avons trouvé une élévation au-dessus du sol de 5,40 mètres et, le ceinturant juste à la limite supérieure du talus dans lequel il est engagé de nos jours, un périmètre de 7 mètres.

Une croix de 40 centimètres est gravée au nord-est, face au visiteur qui vient de la route, sur l'une de ses deux faces principales. L'autre est orientée OSO (250°), tandis que ses deux côtés plus étroits sont eux-mêmes dirigés vers 130° et 340° de la boussole. Que ce soit d'origine ou le résultat d'un affaiblissement du calage, le menhir s'incline dans cette dernière direction.

On l'appelle traditionnellement la Pierre-du-Coq. « Deux fois par an, écrit Georges Guénin, à Pâques et à la Noël, on en voit sortir un coq, qui vole sur votre épaule et y chante. Il garde le trésor enfoui auprès du menhir et vous invite à le chercher. » L'auteur qui recueillit cette croyance avait, d'une façon générale, remarqué la relation existant entre ce volatile et les pierres debout, en particulier les plus élevées d'entre elles. Il y attachait une grande importance et aurait voulu, selon, paraît-il, son propre aveu, tenter à partir de là une explication des mégalithes. Il est en effet remarquable que ce gallinacé symbolique, qui fut pour les Romains l'emblème de la nation gauloise - gallus, le coq, n'était-il pas l'homonyme de Gallus, le Gaulois ? -, ait sauté du sommet des monuments néolithiques sur la pointe du clocher des églises chrétiennes : ainsi

l'oiseau mâle qui sonne l'heure du réveil est-il lié étroitement à ces phallus astronomiques, d'hier et d'aujourd'hui, qui par leur structure et leur disposition donnent aux humains les divisions du temps et les directions de l'espace, les heures et les points cardinaux."

Bellancourt, 1991 : "*En quittant Pont-Aven vers l'ouest et Trégunc, on rencontre à 800 mètres de l'église et sur la gauche la route du Hénan. Le menhir de Kerangosquer se trouve à quelques mètres à droite de celle-ci, dans un petit bois et à 1,400 kilomètre de l'intersection.*

Le monument impressionne, avec ses 5,50 mètres de hauteur - nous l'avons mesuré - et sa silhouette harmonieuse dans son irrégularité. Son plan dessine un quadrilatère aux bords arrondis et dont le grand axe s'oriente du sud vers le nord : 2,25 mètres de longueur à l'est pour 2,50 pour l'opposé, 1,15 mètre d'épaisseur au nord, mais 1,70 mètre au sud.

La face nord est quasiment verticale, le côté sud décrit une courbure gracieuse jusqu'au sommet. L'énorme bloc est de granite clair présentant de très nombreux grains de quartz, tout comme une dalle horizontale qui l'annonce à 1,20 mètre de son angle nord-occidental.

A une époque inconnue, le menhir fut christianisé comme en témoigne, sur son flanc oriental et à 1,30 mètre de hauteur, la présence d'une croix gravée, légèrement pattée.

L'imposant monument est connu sous le nom de "pierre du coq" et possède sa légende. Le coq est celui qui, au premier coup de minuit à Pâques et à la Noël, alors que le menhir se soulève, incite le promeneur avide à se saisir du trésor enfoui à l'emplacement libéré. Il faut faire très vite car, dès le douzième coup, le pesant monolithe reprend sa place, écrasant le fouilleur trop cupide.

Le menhir de Kerangosquer est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, depuis le 6 janvier 1971."

Bellancourt, 1991 : "*Une centaine de mètres avant le menhir que nous venons de décrire, un champ s'ouvre sur la droite en venant de Pont-Aven. Son centre est occupé par une lande qui s'efforce de cacher de gros blocs granitiques.*

Au droit de celle-ci, il faut franchir le talus parallèle à la route qui sépare le champ d'un bois difficilement pénétrable. A dix mètres à l'intérieur de celui-ci se dresse un menhir de granite gris à grains moyens. Sa hauteur est de 3,30 mètres, son grand axe, presque orienté d'est en ouest mesure 2,60 mètres à la base et son épaisseur maxima atteint 1,15 mètre.

Cette sorte de lame s'amincit nettement vers le sommet. Son flanc nord assez plat présente une rigole naturelle qui le sépare en deux dans sa partie haute. Le flanc sud, plus bombé, a sa partie supérieure attaquée par l'érosion qui y a creusé plusieurs petites dépressions verticales. La partie occidentale du monolithe, amincie, s'élargit jusqu'à mi-hauteur d'un renflement assez sensible. Ce second menhir de Kerangosquer se trouve sensiblement à 150 mètres au nord-est du précédent et il serait bien aisé de le rendre plus accessible."

Giot, 1997-b, p. 72 : "*Il est proche du menhir de Kerangosquer, en Pont-Aven-Nizon, haut de 6 m, près duquel il y en a un autre un peu moins grand. Ce sont des monuments célèbres par des légendes. Mais c'est un secteur où les terrains de camping se munissent de menhir artificiels ou déplacés, et il faut saluer ces deux monuments authentiques."*

Site internet Pont-Aven, 2007 : "*Kerangosquer I : monument de 5,50 m de hauteur, (grand axe orienté du sud vers le nord). Menhir christianisé par une croix pattée gravée située à 1,30m de hauteur, plus connue sous le nom de Pierre du Coq. Selon la légende, un coq incite le promeneur à se saisir du trésor enfoui sous le menhir quand celui-ci se soulève à minuit à Noël et à Pâques. Menhir inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, depuis le 6 janvier 1971.*

Accès : facile, en quittant Pont Aven, à 800m de l'église, prendre la route du Hénan. Le menhir se trouve à quelques mètres de celle ci, dans un petit bois et à 1km400 de l'intersection.

Kerangosquer II : monument érigé à proximité du précédent (100 m au nord-est), au centre d'un pré occupé par une lande, de 3,30m de hauteur. Grand axe presque orienté d'est en ouest (2,60 m à la base et épaisseur maxima d' 1,15 m).

Accès : très difficile à découvrir ; il faut franchir le talus parallèle à la route qui sépare le champ d'un bois peu aisément pénétrable."

Chauris, 1993d : "*Cette région de Bretagne possède en effet quelques beaux menhirs de haute taille, qui témoignent à leur façon, de l'importance des monolithes que peut fournir le granite de Trégunc. [...] Citons encore le menhir qui se dresse dans les bois un peu au nord de Croaz Kerrun (au sud-ouest de Pont-Aven). Là, l'élagage de quelques arbres trop proches permettrait de mieux souligner l'importance de ce prestigieux témoin d'une époque révolue..."*

■ Kergoadic-bihan – dolmen

X : 144,700 ; Y : 2336,699 (Carte archéologique ; coordonnées imprécises)

Carte archéologique : 29 217 0008

Bellancourt, 1991 : *"Sur la même route de Kermarc, à la sortie de Kergoadic, c'est-à-dire à 900 mètres du carrefour avec la route de Rosporden, un chemin creux s'ouvre sur la gauche. Il faut le dépasser et en suivre, le long du champ, le talus oriental.*

Au bout de 200 mètres, les vestiges d'un dolmen surgissent, enfouis dans celui-ci : deux piliers, l'un de migmatite, encore vertical, l'autre de micaschiste, fortement affaissé. Au-delà, un bloc semble un fragment de dalle. L'orientation de la chambre totalement inaccessible semble avoir été est-ouest."

Site internet Pont-Aven, 2007 : *"Kergoadic-Bihan : il s'agit plutôt de vestiges de dolmen constitués de deux piliers et d'un bloc ressemblant à un fragment de dalle. L'orientation de la chambre (totalement inaccessible) semble être avoir été est-ouest.*

Accès : assez difficile ; sur la même route de Kermarc, à la sortie de Kergoadic (900 m du carrefour avec la route de Rosporden), un chemin creux s'ouvre sur la gauche. Le dépasser et suivre le long du champ le talus oriental."

■ Kerguillotou Bihan – dolmen

X : 142,100 ; Y : 2336,640 ; Z : 82

Carte archéologique : 29 217 0003

Giot, 1997-b, p. 72 : *"Dans l'intérieur, au nord de Nizon, il faut signaler, à l'ouest de la D 24, près de Kerguillotou, un petit dolmen simple et, à l'est de cette voie, près de la chapelle Saint-Maudé, un autre, bien connu."*

Site internet Pont-Aven, 2007 : *"Ker Guillotou Bihan : petit dolmen de 3 piliers et d'une table de 2,25m x 2m. Situé à 4,2km de Pont Aven, ce petit dolmen a son flan ouest pris dans un talus qui recouvre en partie sa dalle ; sa table est inclinée vers l'ouest et mesure 2,25m de large pour 2m de profondeur. Elle culmine à 1,30m du sol et sa hauteur intérieure ne dépasse jamais 0,95m. Dolmen figurant à l'Inventaire général des Monuments historiques depuis août 1972.*

Accès : facile ; à 4,2km de Pont Aven, il s'ouvre vers le sud, à gauche de la route qui, par Keraël, relie Croas Hent Kergoz à Nizon."

■ Kermarc (Saint-Maudé) – dolmen (voir aussi Saint-Maudé plus bas), dolmen détruit, menhir ?

X : 145,150 ; Y : 2337,165 ; Z : 77

Carte archéologique : 29 217 0004

Carte postale (dolmen): Hamonic, n°1188.

Le Men, 1877, p. 126 : *"Au village de Kermarc, dans le champ dit Parc Kermarc ou Parc ar Garrek est un dolmen formé de cinq supports hauts de 1 mètre 50, et d'une table longue de 4 mètres 50 sur 3 mètres de largeur. Il est orienté du nord-ouest au sud-est."*

Le Men, 1877, p. 126 : *"On m'a indiqué un dolmen à Saint-Maudetz."*

Flagelle, 1878, p. 38 : *"1868. Dolmen détruit il y a une dizaine d'années dans Parc-an-Abat, de Kermarc'h, à 600 mètres N.-E. de la chapelle de Saint-Maudez."*

Flagelle, 1878, p. 38 : *"A 500 mètres au N.-O. de Saint-Maudez, dans Parc-ar-Garek, de Kermarc'h, autre dolmen bien conservé."*

Flagelle, 1878, p. 38 : *"A 3 ou 400 mètres au sud de ce dernier dolmen [Parc-ar-Garek], à droite du sentier qui conduit au bourg, se voit un cercle de pierres d'environ 6 à 7 mètres de diamètre sur un petit tertre de 50 centimètres d'élévation ; à un champ plus loin et sur le même sentier, contre un chemin allant de l'est à l'ouest, restes de dolmen."*

Chatellier, 1907, p. 351 : *"Dolmen, au village de Kermarc, dans le champ dit Parc-ar-Garrec ayant une table de 4m 50 sur 3 mètres et 5 piliers de 1m 50 de haut, à 1 kilomètre 1/2 du bourg."*

Chatellier, 1907, p. 351 : *"Menhir de 2 mètres de haut, près l'église de Saint-Maudé."*

Chatellier, 1907, p. 351 : *"Cercle de pierres de 7 mètres de diamètre, sur un petit tertre, près du chemin conduisant du bourg à Saint-Maudé."*

Dolmen renversé, près du cercle."

Toscer, 1908, p. 419 : *"[...] à deux kilomètres du bourg et à 500 mètres nord-ouest de la chapelle Saint-Maudez, un dolmen bien conservé."*

Guénin, 1911 : *"Nizon. - Menhir, près de la chapelle de Saint-Maudez."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 11-12 : *"Au Nord de ces granites littoraux, les migmatites de Cornouaille ont fourni d'excellents blocs de pierre; dans la région de Melgven et de Nizon, les allées couvertes de Kerambrunou, de Luzuen, Coat-Menez-Guen, Saint-Maudé, [...]"*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte à Kermarch. Cite également une allée couverte à Kercaudan qui pourrait être une répétition.

Bellancourt, 1991 : *"Pour l'atteindre il faut quitter Pont-Aven par le nord-ouest et la route de Pont-Aven. A 1,750 kilomètre, une voie mène, à droite, vers Kergoadic. 1,500 kilomètre plus loin, Kerbastard est indiqué sur la droite tandis qu'à gauche un chemin non signalé conduit vers Kergoadic-Vras."*

A l'intersection, s'ouvre un champ qu'il faut traverser vers le nord, franchir un talus. Une prairie se présente, que remplace une lande au centre de laquelle, mais cette fois accessible, apparaît le dolmen. Alors les 400 mètres parcourus sont oubliés, à la vue d'un vrai cliché de carte postale."

Quatre piliers inclinés vers l'intérieur soutiennent une énorme table de 3,80 mètres de large sur 4 de profondeur, dont l'épaisseur de 60 centimètres dans l'axe se réduit sur les côtés. L'ensemble du monument est orienté du nord-est vers le sud-ouest. Au nord-ouest, le débordement de la table, considérable, atteint 1,10 mètre."

Tous ces éléments sont constitués de migmatite œillée, claire, très diaclasée sur une partie de la périphérie de la table. Le pilier absidal est un bloc de gneiss rose dont l'épaisseur n'obstrue pas entièrement un chevet que prolongent par ailleurs des piliers latéraux."

La chambre est profonde de 2,65 mètres. Large d' 1,30 mètre à son entrée, elle s'élargit au centre à 1,60 mètre et se rétrécit à nouveau à son amplitude initiale. Sa hauteur moyenne est d'1,20 mètre."

De nombreuses pierres, très variées, entourent le dolmen, l'empilement d'un certain nombre d'entre elles au chevet évoquant le cairn primitif."

A l'entrée gît, ainsi qu'un seuil, une large dalle plane de migmatite. Ce très beau monument du passé figure à l'Inventaire général des Monuments historiques depuis août 1972."

Giot, 1997-b, p. 72-73 : *"Dans l'intérieur, au nord de Nizon, il faut signaler, à l'ouest de la D 24, près de Kerguillotou, un petit dolmen simple et, à l'est de cette voie, près de la chapelle Saint-Maudé, un autre, bien connu. De même que le monument de Nevez (Brucou), ces petites tombes peuvent être assez tardives. Mais celui de Saint-Maudé a cinq piliers sous la table."*

Site internet Pont-Aven, 2007 : *"Kermarc ou Saint Maudé : 4 piliers inclinés vers l'intérieur soutiennent une table de 3,80m de large et 4m de profondeur, dont l'épaisseur de 60 centimètres dans l'axe se réduit sur les côtés. L'ensemble du monument est orienté du nord-est vers le sud-ouest, avec un débordement de la table de 1,10m au nord-ouest. La chambre est profonde de 2,65m et large de 1,30m à l'entrée, 1,60m au centre avant de reprendre son amplitude initiale. Sa hauteur moyenne est de 1,20m. Monument inscrit à l'Inventaire général des Monuments historiques depuis août 1972."*

Accès : assez difficile ; en quittant Pont Aven par le nord-ouest et la route de Pont Aven. A 1km750, prendre route de Kergoadic. Sur cette route, à 1km500 Kerbastard est indiqué à droite et Kergoadic-Vras à gauche. A cette intersection s'ouvre un champ à traverser vers le nord, puis franchir le talus. Une prairie se présente, au centre de laquelle apparaît le dolmen."

■ Kerviguelen – menhir détruit

Fréminville, 1835, p. 152 : *"Entre Pont-Aven et le Henan, je rencontrais deux Men-hirs remarquables ; l'un, près de la ferme de Kerangosquer, a quinze pieds et demi de hauteur ; l'autre, dans la lande de Kerveguelen, est une belle aiguille brute de dix-sept pieds d'élévation. Beaucoup de grosses pierres dispersées çà et là autour de cette dernière semblent y indiquer les restes d'un Carneillou."*

Fréminville, 1845, p. 11 : *"L'un [des menhirs] est planté près d'une ferme appelée Kerancozker, et a cinq mètres de hauteur ; l'autre, dans la lande de Kerveguelen, est une belle aiguille brute, de cinq mètres soixante centimètres d'élévation. Autour de ce dernier menhir, on voit beaucoup de gros blocs de pierres brutes, posés à nu sur le sol, et que les pausans bretons appellent Carneillou."*

Ogée, 1852, p. 367 : *"On peut voir deux menhirs entre Pontaven et le Hénan ; l'un de 15 pieds, près de la ferme de Kerangosquer ; l'autre de 17 pieds, dans la lande de Kervéguélen."*

Le Men, 1877, p. 126 : *"Dans la lande de Kerviguelen, menhir haut de 6 mètres."*

Chatellier, 1907, p. 351 : *"Menhir de 6 mètres de haut, dans la lande de Kerviguelen."*

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 132 : *"La paroisse de Nizon, aujourd'hui rattachée à la commune de Pont-Aven, comptait, au début du XIXe siècle, outre l'allée couverte de Coat-Lusuen, deux menhirs assez proches l'un de l'autre, dont Fréminville faisait mention dans son ouvrage de 1835.*

Le plus grand, qui se trouvait sur la lande de Kerveguelen, non loin de l'estuaire de l'Aven, a disparu [pour la suite, cf citation Kerangosquer]"

■ Le Guilly – dolmen

X : 144,750 ; Y : 2337,549 ; Z : 67

Carte archéologique : 29 217 0005

Giot, 1978 : *"Un petit dolmen encastré dans un talus au sud du Guily en Pont-Aven a ainsi été détruit."*

Le Roux, 1979 : *"Au sud du Guily, un petit dolmen encastré dans un talus nous a été signalé à l'occasion d'un remembrement partiel ; il a malencontreusement été détruit avant que nous ayons pu intervenir utilement."*

■ Moulin-René – allée couverte

X : 144,090 ; Y : 2339,915 ; Z : 79

MH : *"Kéréo-Stang-Don-Kermola-Stang-an-Devet - Allée couverte de Moulin René (cad. A 376, 383) : inscription par arrêté du 15 mai 1981"*

Fréminville, 1835, p. 156 : *"Sur une hauteur, au pied de laquelle serpente l'Aven, et près d'un hameau appelée Kerroc'h (lieu des pierres), M. Prévot me fit voir un autre Dolmen bien plus considérable que tous ceux dont nous venons de parler. Il a cinquante pieds de longueur, mais est très mutilé ; ses soutiens verticaux existent encore d'un seul côté, et deux des pierres de la plate-forme sont auprès, à demi-renversées. Il était partagé en deux chambres, ce que nous avons déjà vu, principalement dans plusieurs Dolmens du Morbihan."*

Le Men, 1877, p. 121 : *"Près du hameau appelé Kerroc'h, sur une hauteur au bord de l'Aven, allée couverte très mutilée longue de 17 mètres et divisée en deux chambres. Ses supports verticaux existent encore d'un seul côté, et deux des pierres de la plate-forme sont auprès à demi renversées. (Fréminville, Ibid., p. 156.)"*

Flagelle, 1878 : *"Sur une hauteur, au pied de laquelle serpente l'Aven, et près du hameau de Kerroc'h (le lieu des pierres), est un autre dolmen long de 16 mètres 50, mais mutilé ; son intérieur était divisé en deux chambres. (De Fréminville.)"*

Chatellier, 1907, p. 344 : "*Près de Kerroc'h, sur une hauteur, dominant l'Aven, allée couverte très mutilée, longue de 17 mètres. (De Fréminville, Antiquités du Finistère, T. II, page 156).*"

Bellancourt, 1991 : "*En ce soir d'avril 1991 et au retour d'une visite, nous l'écrivons avec force, avec ferveur : "Pitié pour ce monument, l'un des plus remarquables de notre région, l'un des plus maltraités, hélas ! et dont il faut absolument assurer la conservation et la mise en valeur" ! Du Châtellier l'a connu, fouillé qu'il était depuis longtemps, et à son époque trois tables demeuraient en place, alors qu'autour de lui existait encore le bois de Benven.*

Nous sommes à 7 kilomètres au nord-ouest de l'église de Pont-Aven et avons quitté la ville pour Rosporden. A 3,500 kilomètres, nous avons tourné sur la droite vers Bannalec, puis 2,500 kilomètres plus loin, avant la plongée sur l'Aven avons viré sur la gauche. A 550 mètres sur la droite s'ouvre alors un chemin creux envahi par la végétation. Avant lui, il est préférable d'en suivre le talus le long d'un champ. Au plateau succède une terrasse et juste à la rupture de la pente, l'allée est là, à 400 mètres de la route.

L'allée ou ce qu'il en demeure, car pour le passage d'un chemin désormais inutile, on a cru bon d'en briser plusieurs piliers. Bien mieux, la mise en culture d'une prairie a eu naguère pour conséquence le rejet contre et dans le monument de nombre de cailloux qui l'ensevelissent en grande partie. Une table a été enlevée, longue de 2,60 mètres et large d'1,60 mètre. On a tenté de la cliver dans un but sans doute peu utilitaire, avant de l'abandonner le long d'un talus.

Du flanc sud, sans doute effondré, rien ne demeure visible, et pourtant... Au nord, deux piliers s'alignent sur une longueur de 17,50 mètres, sensiblement verticaux, parfois brisés, le plus souvent hauts d'un bon mètre. Du portique d'entrée, il ne reste presque plus rien. Plus loin une table est là, oblique, cachant sans doute un pilier basculé.

Plus à l'ouest, une cloison perpendiculaire a subsisté tout près d'un talus qu'il faut franchir. Après une zone massacrée, un dolmen, à l'ouest, est presque demeuré intact, avec sa table de 2,55 mètres sur 2,90 mètres.

Au sud, l'un des piliers s'est incliné, un autre s'est totalement couché, obstruant une chambre large d'1,60 mètre et qui porte les traces d'une fouille clandestine. Le pilier absidal a disparu. Une migmatite ceillée de tonalité grise a été utilisée voici plus de quatre millénaires pour la construction de ce tombeau, de nos jours si peu respecté."

Giot, 1997-b, p. 69 : "*Deux kilomètres plus à l'est il y a Vallée couverte dite du Moulin-René, en bordure de plateau, longue de 17 m, mais délabrée par disparition de presque tous les supports d'un côté.*"

● **Rossulan / Kercaudan – dolmen**

Flagelle, 1878 : "*Dolmen entre Bossulon et Kercaudan, sur les terres de ce dernier village.*"

Chatellier, 1907, p. 351 : "*Dolmen, entre Rossulan et Kercaudan, dans un bas-fond, à 4 kilomètres au Nord-Est du bourg.*"

● **Voie romaine se rendant à Concarneau – dolmen détruit**

Le Men, 1877, p. 126 : "*Un dolmen a été détruit vers 1865, par un cantonnier, sur le bord de la voie romaine qui traverse la commune de Nizon pour se rendre à Concarneau.*"

Chatellier, 1907, p. 351 : "*Dolmen détruit en 1865, par un cantonnier, sur le bord de la voie romaine se rendant à Concarneau à travers la commune de Nizon.*"

Flagelle, 1878 : *"Butte détruite au Castel, au sud de la route de Pont-Aven à Quimperlé. Autre butte nommée Castellou, à Pennancoat, section H, n° 484. Autre butte nommée Castel-Kervern, à Kerbourg-St-Jean, section G, n° 932."*

Tanguy, 2001 : *"La présence d'un dolmen au village de Carnéo à Riec (Fin.) incite à voir dans le nom le même mot⁷⁵."*

Galliou, 2009-b : *"à Saint-Julien, une urne cinéraire d'époque romaine fut exhumée en 1890 au pied d'un menhir."*

● **Kerantiec – allée couverte**

X : 146,645 ; Y : 2330,525

MH : *" Kerantiec - Allée couverte (cad. YM 12) : classement par arrêté du 16 décembre 1953"*

Giot et Cogné, 1948 : *"Grande fut notre surprise, en rencontrant en Juin 1047, non seulement une allée couverte dont nous n'avons trouvé aucune trace dans la bibliographie, mais surtout une allée arc-boutée sur le territoire de Riec-sur-Belon.*

Cet intéressant monument se trouve dans un champ à droite de la route allant à Goulet-Riec, à environ un kilomètre avant d'arriver en ce hameau, un peu avant un chemin conduisant vers la droite à une ferme isolée, et non loin de la source d'un petit affluent du ruisseau de Ros-Bras. Coordonnées Lambert: 146,7 - 330,5. Plateau à 40 mètres d'altitude. L'édifice est construit en migmatite (embréchite œillée) prise sur place. Il est orienté E.-W., sa longueur est de 9 mètres environ, il est fermé à l'W. Les dalles Nord, au nombre de six (dont l'une renversée) sont plus redressées, supportant le sommet des dalles Sud, subsistant au nombre de cinq. Cette allée couverte est envahie par la végétation, mais est vide de toute terre.

Il aurait donc existé une école d'architecture mégalithique assez particulière, presque entièrement limitée à la Cornouaille bretonne."

L'Helgouac'h, 1965, p. 267 : classe ce monument parmi les allées couvertes à piliers arc-boutés.

Bellancourt, 1991 : *"Il s'agit d'un monument d'une grande rareté : une allée couverte arc-boutée. Ici pas de succession de dolmens mais des piliers inclinés qui se rejoignent pour former un toit à double pente. Le monument le plus important de ce type est celui de Lesconil, en Poullan près de Douarnenez, qui mesure 14 mètres de long. Un autre spécimen existe à Castel-Ruffel en Saint-Goazec.*

A Coat-Menez-Guen en Melgven et à Kerfily en Trédion, des dalles horizontales constituent un double toit. Dans le premier cas, elles reposent directement sur le tertre conservé, dans le second sur un alignement extérieur de piliers verticaux. Quelques autres allées couvertes de ce type ont été signalées en Cornouaille qui semble en disposer du quasi-monopole.

L'allée couverte de Kerantiec est située au sud-ouest du bourg de Riec et à 4,200 kilomètre de celui-ci. Elle se dresse dans un champ, à une rupture de pente et à 30 mètres sur la droite de la route qui mène à Goulet-Riec, à proximité des anciens bâtiments de l'entreprise Sodibel. Orientée sensiblement est-ouest, la chambre s'étend sur une longueur de 9 m 50 mètres.

A l'exception d'un à l'est, les piliers septentrionaux sont presque verticaux - l'un d'eux a disparu - et souvent très minces. La plupart de ceux du sud, très obliques, viennent s'appuyer contre eux. L'un d'eux repose encore sur une grosse pierre de calage.

Plusieurs piliers ont basculé jusqu'à l'horizontale. Au nord, deux piliers atteignent ou dépassent une hauteur de deux mètres. Le pilier terminal, à l'ouest, est par contre d'un très faible développement. La chambre, dans son état actuel, ne dépasse jamais une largeur intérieure d'un mètre. Il est vrai qu'elle se trouve remplie en partie de cailloux provenant sans doute du tertre.

D'autres pierres de médiocre importance se voient aux alentours d'un monument construit presque intégralement en granite de Moëlan, parfois migmatisé. Un seul pilier vertical est constitué de gneiss.

75 L'absence de graphie ancienne appelle à la prudence. S'il était avéré que le nom est un ancien carnézo, on pourrait envisager un pluriel d'un mot karnez, équivalent du gallois carnedd de sens identique. Le même mot pourrait expliquer les lieux-dits Coat-ar-Garnez à Lanvéoc (Fin.) et Les Carnézou à Pleubian (Côtes-d'Armor).

L'allée couverte de Kerantiec qui ne figure dans aucun inventaire ancien et n'a fait l'objet d'aucune fouille systématique, parce que sans doute jusqu'alors envahie par la végétation, n'a été reconnue qu'en juin 1947 et a fait l'objet d'un bref article de Messieurs P.R. Giot et J. Cogné, dans le bulletin de la Société archéologique du Finistère de l'année suivante.

Elle a été inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques le 16 décembre 1953."

Giot, 1997-b, p. 73 : *"Au nord de la route qui va du bourg de Riec-sur-Belon à Goulet-Riec et à la pointe de Penquernéo, avant d'arriver à Kemédiéc, nous avons une allée couverte arc-boutée, de très belle allure lorsqu'elle n'est pas cachée par les broussailles."*

● **Kerfary – menhir**

X : 152,140 ; Y : 2333,885

Carte archéologique : 29 236 0010

Bellancourt, 1991 : *"Par la route de Quimperlé, on atteint la ferme de Kerfary, à 4,100 kilomètres au nord-est de l'église de Riec en obliquant à gauche, à 3,700 kilomètres vers Lescoat et Manoïr Trediec puis par un chemin à gauche, 250 mètres après le carrefour. Le menhir se trouve dans une prairie à une cinquantaine de mètres au sud-ouest des bâtiments et on peut le voir depuis la Départementale.*

Cet énorme monolithe de granite clair rosé a été basculé vers l'ouest et affecte une position très oblique. Il est long de 6 mètres et présente une base irrégulière large de 2,10 mètres pour une épaisseur qui s'accroît de 0,40 mètre à 1,20 mètre. A mi-hauteur, sa section devient un rectangle à bords arrondis d'1 mètre sur 1,40 mètre, laquelle s'achève par une calotte très régulière.

Nous ignorons quand ce menhir, l'un des plus hauts de la région, fut renversé, peut-être est-ce à la même époque que furent percés perpendiculairement à son axe huit trous alignés par un carrier, prélude à un débitage qui, heureusement, ne fut pas réalisé."

● **Kerléon – allée couverte détruite**

Flagelle, 1878 : *"Allée couverte de 13 mètres de long, E.-O., à 150 mètres E.-S.-E. de Kerléon, dans un champ de terre labourable, touchant au sud la lande Julien."*

Chatellier, 1907, p. 352 : *"Allée couverte de Kerléon, à l'Est du village de ce nom et au Sud-Est du bourg, longue de 41 mètres et large de 2m30 intérieurement. Nous l'avons explorée, en 4882, et n'y avons rencontré qu'une sépulture romaine par incinération, avec poteries et une statuette de Vénus Anadyo-mène. (Musée de Kernuz)."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Giot, 1997-b, p. 73 : *"Par contre, la célèbre allée couverte de Kerléon fut stupidement détruite vers 1950."*

Galliou, 2009-b : *"dans l'allée couverte de Kerléon fut découverte une sépulture à incinération d'époque romaine, avec urne, tessons de sigillée, demi-statuette de Vénus anadyomène en terre blanche"*

● **Kerscao/Loyan – dolmen**

X : 148,985 ; Y : 2338,800 ; Z : 81

Carte archéologique : 29 236 0002

MH : *"Kerscao - Dolmen de Kerscao (cad. ZC 8) : inscription par arrêté du 18 juin 1971"*

Flagelle, 1878 : *"Dolmen à Loyan, près et à droite du chemin de grande communication de Pont-Aven à Bannalec, dans le champ avant la prairie."*

Chatellier, 1907, p. 352 : *"Dolmen, à Loyan à droite du chemin de Bannalec à Pont-Aven."*

Toscer, 1908, p. 423 : *"Comme monuments anciens, la commune de Riec possède plusieurs buttes, des dolmens, dont un auprès du village de Loyan est bien conservé [...]"*

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Bellancourt, 1991 : "*Le dolmen de Loyan se dresse dans un champ, à 700 mètres au nord de l'échangeur de Kérandréo, à l'est de la route qui mène de Riec à Bannalec et à une vingtaine de mètres de celle-ci.*

Le tumulus a entièrement disparu et le monument repose sur une très légère éminence. Quelques petites pierres sont demeurées dans le caveau et à proximité.

Le dolmen possède une table légèrement inclinée vers l'ouest et reposant sur deux piliers inégaux. Le pilier terminal n'est pas porteur. Celui-ci et le pilier occidental sont sensiblement inclinés. Ce dernier ne mesure que 0,80 m de long et semble de gneiss alors que le reste du dolmen est constitué de migmatite.

Vertical, le pilier oriental est long de 2,05 mètres. La table dessine un losange presque carré d'environ 2 mètres de diagonale. Son arête nord présente les traces nettes d'une cassure et son épaisseur atteint au maximum une cinquantaine de centimètres. Le caveau, irrégulier, mesure 1,60 mètre de profondeur et s'élargit à partir de l'entrée orientée au sud de 0,70 mètre à 1,20 mètre. Sa hauteur maxima ne dépasse pas 1,15 mètre.

A son entrée repose sur le sol un petit bloc parallélépipédique de gneiss qui semble appartenir au monument. Le dolmen de Loyan a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le 18 juin 1971."

Giot, 1997-b, p. 69 : "*En sortant de la voie rapide vers le nord par l'échangeur de Kerandréo-Loyan, on voit dans un champ, à l'aplomb de Kerscao, un petit dolmen simple, une table sur trois piliers, qui se trouve dans le nord de la commune de Ricc-sur-Belon."*

■ **Saint-Julien / La Porte neuve – menhirs, tumulus, dolmens, allée couverte**

Flagelle, 1878 : "*Restes de nombreux dolmens dans une lande plantée, à l'embranchement du nouveau chemin vicinal de Moëlan et de celui passant par la cour du manoir de la Porte-Neuve."*

Anatole de Bremond d'Ars, 1878, t. 5, p. 115-116 : "*Notice sur quelques antiquités celtiques et romaines de la commune de Riec (Finistère).*

[...] Sur le bord de la voie romaine de Carhaix à Riec (et de ce dernier lieu à la rivière de Bélon), voie citée par M. René Kerviler dans le mémoire que ce savant ingénieur a publié sur la géographie de la presqu'île armoricaine (Bulletin de l'Association Bretonne), et tout près de l'ancien manoir de la Porte-Neuve, on voit encore les restes informes de menhirs, tumulus, dolmens et allées couvertes. Un monument de cette dernière espèce existe à côté de l'emplacement où s'élevait jadis une chapelle dédiée à saint Julien.

C'est dans le bois, les champs et les landes situés en face de cette allée, que se trouvent : 1° un menhir gisant à terre peut-être depuis des milliers d'années, et brisé en deux ou trois tronçons ; 2° les ruines d'un assez grand dolmen, renversé il y a vingt ans, et au pied duquel était, - dit-on, - un amas de cendres ; 3° une sorte de cromlec'h qui n'a pas dû être exploré par des archéologues, puisque après quelques coups de pioche autour de la pierre principale, on trouva une amulette formée d'une pierre principale, et percée à la partie supérieure, d'un trou dans lequel passait le lien du collier dont sans doute elle faisait partie.

Il serait difficile de pratiquer des fouilles plus étendues autour de ce monument situé au milieu d'un bois et environné de souches énormes qu'il faudrait enlever."

Chatellier, 1907, p. 352 : "*Restes de nombreux dolmens, dans une plantation, à l'embranchement du nouveau chemin vicinal de Moëlan et de celui conduisant à la Porte-Neuve."*

L'Helgouac'h, 1964 : "*Riec-sur-Belon - La Porte-Neuve (fig. 3: 8)*

Il s'agit des restes d'un monument orienté à 1080 (ESE), long de 12 m et fermé aux deux extrémités. Il y avait peut-être une cella à l'Ouest. Sur le grand côté Sud et à 3,20 m de la pierre de fond Est, un couloir de 1,70 m de long est nettement visible. On remarque aussi, partant de ce couloir, le long de la paroi Sud, quelques dalles plus petites qui sont les restes d'une enceinte."

L'Helgouac'h, 1965, p. 236 : classe ce monument parmi les sépultures à entrée latérale.

Bellancourt, 1991 : "*Le bois de Saint-Julien abrite une sépulture mégalithique très dégradée : un dolmen ou peut-être un caveau fermé de l'âge du Bronze. On l'atteint par la route de la Porte-Neuve et un chemin qui s'ouvre à l'est (le second), à 200 mètres après le carrefour avec la Départementale 24. Il faut le suivre pendant 30 mètres jusqu'à une clairière puis obliquer vers le sud-est pendant une quinzaine de mètres.*

Le monument se trouve dans l'angle aigu formé par deux chemins creux abandonnés et est constitué de granite clair à grains moyens. La table longue de 2,85 mètres, large d'1,75 mètre et épaisse d'une quarantaine de centimètres gît à plus d'un mètre au nord du caveau.

Celui-ci, orienté sud-est, nord-ouest est très enterré et seul son pilier méridional dépasse le sol de 70 centimètres. Le pilier nord a basculé, le pilier est est à peine visible. La cella est en partie occupée par un bloc horizontal qui peut être le pilier occidental renversé. Elle est remplie de terre et de nombreux cailloux, souvent des quartz blancs qui proviennent sans doute du cairn. Un pilier vertical, à l'extrême sud, appartient probablement à celui-ci.

A quelques dizaines de mètres au nord de ce tombeau, une dalle repose sur le sol, qui, présentant des traces de débitage, peut appartenir à un autre dolmen."

Bellancourt, 1991 : *"Cette sépulture est située à 1,500 kilomètre au sud est de l'église de Riec, par la voie qui relie Riec à Moëlan, à peu de distance et dans le même bois que le dolmen précédent. L'allée couverte se trouve à 300 mètres du carrefour, un peu avant la ferme de Saint-Julien et à 12 mètres de la chaussée.*

Le monument, très ruiné, présente une interprétation difficile. Il comprend deux ensembles d'une longueur totale de 12,70 mètres et constitués du même granite gris très fin et peu migmatisé.

L'élément principal est d'orientation ouest-est. Il s'agit des vestiges d'une allée couverte dont seuls cinq piliers sont demeurés en place :

- Le pilier absidal, stèle régulière inclinée vers l'intérieur, d'une hauteur d'1,45 mètre.

- Au nord, deux piliers penchés vers l'intérieur, dont le plus élevé ne dépasse le sol que de 80 centimètres.

- Au sud, à 1,60 mètre des précédents, un pilier vertical long, court et trapu.

- A l'ouest et oblique par rapport à l'abside, l'un des piliers d'une cella annexe.

Plus à l'est subsistent dans l'axe du monument trois éléments déversés vers le nord, présentant les traces d'un bris.

A deux mètres, au nord, une table est couchée sur le sol, provenant de toute évidence de la sépulture.

Signalons, enfin, que le tertre demeure en partie autour d'un monument très enterré. Deux petites roches au sud en constituent peut-être un élément.

Les vestiges de l'allée couverte s'étendent sur une longueur de 8,50 mètres, 10,10 mètres avec la tombe annexe.

A 70 centimètres à l'est apparaissent, suivant un axe perpendiculaire, donc nord-sud, les piliers très enfouis (ils ne dépassent jamais 40 centimètres) d'un couloir étroit qui s'élargit du sud au nord de 50 centimètres à un mètre. Ils sont verticaux : trois à l'est, deux à l'ouest. Au nord de ce passage, long de 2,20 mètres, est basculée une roche au sommet arrondi, qui, verticale, pouvait en marquer l'achèvement.

Jean L'Helgouac'h a défini tout l'ensemble en 1965, comme une sépulture à entrée latérale ouvrant au sud. A l'exception d'un seul, chaque bloc, dans cette hypothèse, serait donc un pilier parfois renversé.

Nous y souscrivons difficilement. Il faudrait faire abstraction du bloc le plus épais et surtout imaginer un axe principal oblique, tant par rapport à l'abside qu'au "couloir" lui-même qui pourrait bien n'être qu'un petit dolmen autonome à l'orient des restes d'éléments de dalles de couverture mutilées. Seule une fouille sérieuse permettrait de connaître la réalité de cette curieuse construction."

Giot, 1997-b, p. 73 : *"Une allée couverte à entrée latérale se trouve avant Saint-Julien, près de l'embranchement de la D 24 avec la route vers le manoir de la Porte-Neuve (par lequel toponyme elle est fâcheusement dénommée dans les anciens inventaires)."*

CANTON DE PONT-CROIX

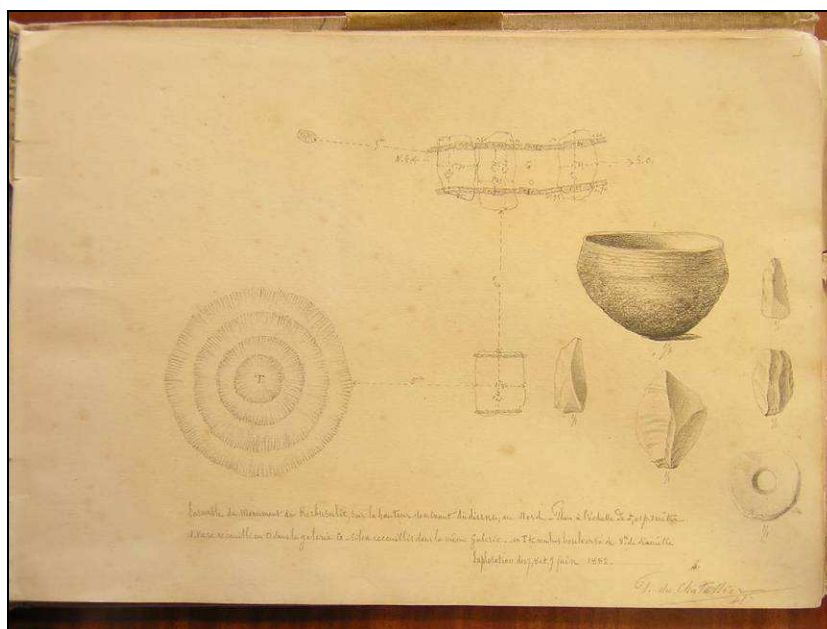
AUDIERNE

● Kerbuzulic – allée couverte et coffres

X : 87,230 ; Y : 2359,045 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 284 : "Allée couverte, fouillée en 1882, nous ayant donné des poteries dolméniques et des armes en pierre, à Kerbuzulic, sur le sommet du coteau dominant Audierne. (Musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 284 : "A 100 mètres au Sud-Est de cette allée couverte, des défrichements ont fait découvrir des cercueils faits de pierres posées de champ en terre, recouverts de dalles, renfermant des ossements, une hache en schiste, des vases caliciformes et autres poteries dolméniques brisées. (Musée de Kernuz)."



Plan et mobilier de l'allée couverte de Kerbuzulic par P. du Chatellier (ADF, 100 J 1317)

Briard, 1984, p. 230 : "Kerbuzulic. A 100 m au S.-E. d'une allée couverte, coffres en dalles avec ossements, « hache en schiste, des vases caliciformes et autres poteries dolméniques brisées ». Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 284."

● Kergadec – tumulus et coffres

X : 87,060 ; Y : 2357,665 (lieu-dit)

Le Men, 1877, p. 86 : "Pendant les travaux du chemin de halage, M. Mahé, entrepreneur à Quimpet, a trouvé enfoui dans le sable de la grève qui se trouve entre le village de Kergadec et la ville d'Audierne, un sarcophage formé de quatre pierres debout, portant une table, et dans lequel il y avait des ossements."

Le Carguet, 1883, p. 34 : "A Kergadec, village situé à 400 mètres à l'ouest du môle, sépulture en maçonnerie de 1 m. 80 sur 1 m. 20, renfermant des ossements d'hommes et d'animaux, des poteries rouges onctueuses, des percuteurs, des quartz blancs roulés, des galets brisés ; la couche incinérée contenait des charbons, des traces de fer et des écailles de poissons, en un lit assez épais et une meule en granit taillé, quadrangulaire. Les quatre côtés de cette pierre présentaient, au milieu, un sillon vertical et les arêtes, arrondies, étaient rendues saillantes par des encoches. Les deux faces étaient percées d'un trou rond, large

de 0 m. 12 à 0 m. 15 et profond de 0 m. 06, pour recevoir la molette. Cette molette en granit, de 0 m. 40 de longueur, s'y adaptait exactement.

À 8 mètres à l'est de cette sépulture, cuvette creusée perpendiculairement dans le tuf et contenant de la terre noire et des valves de patelles. Elle avait un diamètre supérieur de 0 m. 60, inférieurement elle mesurait 0 m. 25 et sa profondeur était de 1 m. 10."

Chatellier, 1907, p. 285 : "Tumulus à Kergadec ; son exploration a donné un grand vase et quelques restes d'ossements. (Musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 285 : "A Kergadec, à 400 mètres à l'Ouest de la pointe du môle, sur la falaise, des coffres faits de pierres posées de champ, en terre, ayant donné des sépultures de l'époque romaine, ont été successivement reconstruits. Ils contenaient des ossements, des débris de poteries et des meules à moudre le grain."

Briard, 1984, p. 230 : "Kergadec. A 400 m à l'ouest de la pointe du môle. Coffres avec ossements, débris de poterie et meules, attribués à l'époque romaine par P. Du Châtellier. (Époques, 1907, p. 285)."

● Kerivoa – grotte

Chatellier, 1907, p. 284-285 : "Grotte sépulcrale souterraine, du type de celle de la Tourelle (pl. XXI) découverte à 1 kilomètre à l'Ouest d'Audierne, près Kerivoa à Allé-goro. Elle contenait des poteries et des cendres."

● Kervréac'h – coffre détruit

Le Carguet, 1889-a : "Découverte d'une sépulture néolithique à Kervréac'h en la commune d'Audierne.

Au mois d'avril 1888, des ouvriers, en construisant le chemin de Kervréac'h, en Audierne, tranchèrent, par le milieu, un tumulus d'un mètre de hauteur, sur cinq ou six mètres de largeur, englobé dans la clôture séparative des deux champs n° 110 et 111 de la section B du cadastre.

Cette butte, comme la plupart des monuments de ce genre, était composée de terres rapportées et de pierrailles. Au centre, était une chambre formée de trois pierres disposées en dolmen, et mesurant à l'intérieur, environ 0^m 80 de hauteur et autant de largeur en tout sens. Le dolmen, enfoncé dans le sous-sol de plus d'un mètre, renfermait, sur une couche de cendre épaisse de 0^m 20, un gros galet ovoïde et une hache qui devait être, d'après la description des ouvriers, en diorite. Mais, chose curieuse ! Plusieurs vipères et plusieurs salamandres avaient établi, dans la chambre sépulcrale, leurs quartiers d'hiver.

« C'est là tout le trésor du Korrik ! » s'écrièrent avec dépit les ouvriers qui avaient cru trouver fortune, et aussitôt à grands coups de pioches, ils démolirent le monument et l'ensevelirent, avec tout ce qu'il contenait, au fond du macadam.

C'est ainsi que périrent la plupart des monuments mégalithiques du pays.

Le tumulus ne présentait, par lui-même, aucune disposition particulière. Mais il eut été important d'en avoir une description et un mesurage plus exacts, pour une étude d'ensemble du plateau de Roz-arVoalès qui offre de si nombreux vestiges des époques préhistoriques. Le Carguet. Audierne, 14 avril 1889."

Chatellier, 1907, p. 285 : "En avril 1888, découverte d'une sépulture dolménique à Kervréac'h, dans un tumulus de 5 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut."

Chatellier, 1907, p. 285 : "Tumulus détruit en 1888, en perçant une route dans un champ dit Parc-ar-Kervréac'h, il recouvrait un coffre en pierres debout de 80 centimètres de dimensions intérieures en tous sens dans lequel il a été recueilli des percuteurs et une hache en diorite. (Musée de Kernuz)." Répétition de la mention précédente.

Briard, 1984, p. 230 : "Kervéoch. Sépulture « dolménique » dans tumulus de 5 m/1 m."

Briard, 1984, p. 230 : "Park-ar-Kreveach. Tumulus détruit en 1888 lors de la percée d'une route. Il recouvrait un coffre en pierre de 0,80 m/0,80 m."

● **Sémaphore / Mât de pilote – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 284-285 : "A 100 mètres au Nord du mât de pilote était un grand tumulus ayant 60 mètres de diamètre. Il a été détruit sans qu'il y ait eu de constatations de faites. Aux alentours on recueille encore des fragments de poteries brûlées."

Chatellier, 1907, p. 284-285 : "A 10 mètres à l'Est de ce tumulus est une butte appelée Monnar-ar-Sornigou."

Briard, 1984, p. 230 : "Sémaphore. A 100 m au nord du mât de pilote, grand tumulus de 60 m de diamètre détruit sans observations. A 10 m à l'est de ce tumulus, butte appelée Normar-ar-Sornigou."

● **Môle – menhir détruit**

Trévidy, 1898 : "Je crois avoir signalé à M. Le Carguet un beau menhir près du môle d'Audierne disparu aujourd'hui, mais marqué sur le cadastre dans le champ dit de ce nom, champ du menhir. J'ai entendu dire qu'il y a une trentaine d'années on a vu dans ce champ surtout aux abords du menhir une énorme quantité de dents humaines. Elles doivent y être encore. Ne verriez-vous pas un intérêt à vérifier le fait ?"

● **Roz-criben – allée couverte, dolmen, menhir brisé, coffres**

Le Carguet, 1883, p. 36-37 : "Toul-Korriquet, sur la montagne de Roz-criben, à 150 mètres au nord du moulin qui domine la ville et le port, tumulus de 15 à 20 mètres de diamètre, rasé, et contenant, dans la partie sud, une allée couverte, composée de 4 grands dolmens, nord-est-sud-ouest, dont 3 tables de 2 m. 40 à 3 mètres existent. Les soutiens de ces dolmens, ayant de 1 m. 50 à 1 m. 70 de hauteur, sont rejointoyés par une maçonnerie. Dans la partie nord du tumulus se trouvent deux lignes de maçonnerie-parallèles à la galerie, soutenant, au bout ouest, une table de 3 m. 10 et se terminant, à l'est, par un tertre. Entre ce tertre et le premier dolmen de la galerie, l'on voit un peulven brisé.

L'exploration de l'allée couverte faite, par M. du Chatellier, en mai 1882, a donné quelques cristaux de quartz, des molettes brisées, deux meules dont l'une amincie à l'usage et un vase ornementé à l'angle.

Le dolmen isolé contenait quelques poteries onctueuses, un fragment de meule, un percuteur et une grande quantité de petits cailloux roulés, bruns, de 0 m. 02 à 0 m. 05. La couche incinérée de ce dolmen semble se continuer jusqu'au tertre non exploré.

A 100 mètres sud-est, les défrichements ont fait découvrir des cercueils en pierres, avec ossements et poteries."

Le Carguet, 1884 : "Le 6 novembre dernier, des ouvriers, en défrichant le champ cadastré sous le n° 732 de la section B, sur la colline de Roz-Criben, au nord du port d'Audierne et à mi-chemin du lieu dit Toul-Korriquet, et du moulin du Roz (1)⁷⁶, mirent à découvert, à une profondeur d'environ 0 m. 30 c., une dalle mesurant 1 m. 22 c. sur 0 m. 63. Cette dalle servait de couverture à d'autres pierres plates posées de champ. « C'est un Toul-Korrik », (un trou de nain) s'écria le plus âgé des ouvriers. « J'en ai déjà trouvé plusieurs à Esquibien ; « il n'y a rien là dedans ».

A ces mots, la dalle est impitoyablement brisée ; un cercueil, rempli de terre fine et noirâtre est mis à jour, et cette terre enlevée laisse voir un squelette.

M. Paul Le Gall, propriétaire du champ, pensant que cette découverte pouvait avoir un intérêt archéologique, me fit aussitôt prévenir. J'assistai à la fin de l'opération et voici ce que je pus constater :

Nous nous trouvions en présence d'une sépulture composée de six pierres, non compris la dalle de couverture formant un coffret, orienté du nord-ouest au sud-est. Ce cercueil, que le propriétaire tient à conserver sur place, présente à l'intérieur les dimensions suivantes mesurées sur l'ouverture : Largeur au N.-O. 0 m. 54 c.

au S.-E. 0 42

Longueur 1 02

La profondeur est de 0 m. 54 c.

Deux pierres brutes, de dimensions inégales, forment chacun des grands côtés ; elles mesurent, à l'intérieur, à l'est, 0 m. 90 c. et 0 m. 12 c., et, à l'ouest, 0 m. 82 c. et 0 m. 20 c. Les deux pierres les plus petites sont aux angles nord du monument.

⁷⁶ Voir le Bulletin du 6 janvier 1883, page 36.

Chaque extrémité est formée d'une seule pierre qui semble être travaillée, ou peut-être usée par le frottement. De plus, la dalle nord présente intérieurement, à la partie basse et médiane, un creux grossièrement pratiqué, de 0 m. 30 c. en tous sens, formant une espèce de chevet de 0 m. 03 c. à 0 m. 04 c. de profondeur.

Cette paroi s'incline aussi vers l'intérieur du coffret. Ces deux dispositions rendent la sépulture plus longue de 0 m. 15 c. au fond qu'à l'orifice.

Toutes les pierres formant le cercueil sont juxtaposées, sans rainures.

Cette sépulture renfermait seulement : un éclat de silex ; un caillou brun ovoïde sans caractère ; quelques débris de poterie grossière, à grains de quart, et de mica, rougeâtre d'un côté et comme brûlée de l'autre.

Sur un lit de sable fin le squelette d'un enfant ayant la tête placée au nord, vers le chevet.

La friabilité de ces ossements ne m'a pas permis de constater la position exacte du cadavre.

J'ai pu cependant recueillir quelques parties importantes du squelette, telles que le vertex, le maxillaire inférieur, un os du bassin, quelques vertèbres, les coudyles de plusieurs os longs, des phalanges, etc. Ces parties présenteront peut-être quelque indice au point de vue ethnographique.

Cette sépulture est voisine de la grande galerie et, du tumulus de Toul-Korriked. Mais elle a trop de rapports avec les sépultures de Keroullou et de Keraunaëk eu Esquibien, et avec celles que M. Abgrall vient de découvrir à Plouhinec, pour qu'on la rattache à une autre époque que ces dernières."

Chatellier, 1907, p. 284 : "Découverte, en novembre 1884, d'un coffre fait de pierres posées de champ en terre, recouvertes de dalles, mesurant intérieurement 1 mètre 02 et 42 et 54 centimètres de largeur aux deux extrémités, sur la colline de Roz-Griben, n° 732 de la section B du cadastre. A L'inférieur, près de squelette d'un enfant, étaient des débris de poteries grossières et un éclat de silex."

Chatellier, 1907, p. 284 : "A 80 mètres Sud du coffret, 4 tumulus détruits portant traces de plusieurs genres de poteries brisées et de nombreuses pierres brûlées, de percuteurs, de pierres à concasser le blé et d'éclats de silex. Au fond était un lit de petits galets sur l'aire de la chambre sépulcrale."

Guénin, 1911 : "A Audierne, en Roz-Criben, allée dite Toul-Korriked. (R. arch. Finist., X, 36.) Les nains échangent leurs enfants contre ceux des paysans."

Le Carguet, 1922 : "[...] des groupements considérables de mégalithes : à Ros-Criben en Audierne [...]"

Guénin, 1934 : "1963. - L'allée de Roz-Criben et les Korriked. Com. d'Audierne, cant. de Pont-Croix. A Roz-Criben, il y a une allée couverte que l'on appelle « la caverne des Korriquets ». Ces nains ont l'habitude d'échanger leurs enfants contre ceux des paysans et de les garder avec eux dans cette allée couverte. Cf. : Rev. arch. du. Finistère, X, p. 36."

Briard, 1984, p. 230 : "Roz-Scriben. En novembre 1884, découverte d'un coffre de 1,02 m/0,54 m avec squelette d'enfant, poteries grossières et silex. A 80 m au sud, 2 tumulus détruits. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 284."

Le Carguet, 1922 : *"De Beuzec à la pointe du Van, entre la voie romaine et le bord de la falaise, c'est une suite de dolmens et des files de grosses pierres provenant de monuments détruits et enchassés dans les clôtures des champs."*

Giot, 1969 : *"Beuzec-Cap-Sizun et Poullan-sur-Mer. Le « Comité de Recherches de Douarnenez. » a recensé avec précision les tumulus de ces communes et en a ainsi découvert de nouveaux."*

Giot, 1997-b, p. 55 : *"Beuzec-Cap-Sizun a dû être très riche en menhirs, nombre de parcelles cadastrales avec le mot « peulven »."*

● **Bourg – 2 pierres couchées**

Le Men, 1877, p. 88 : *"On voit sur le bord de la route de Goulien, à cent mètres du bourg de Beuzec, deux grandes pierres qui paraissent être des menhirs renversés."*

● **Castel-Reuzec – menhir**

Le Men, 1877, p. 88 : *"Un menhir haut de 3 mètres, entre le bourg et le nouveau corps de garde."*

Flagelle, 1878 : *"Menhir sur le bord de la mer, à l'ouest de Castel-Beuzec, près le poste des douanes."*

Chatellier, 1907, p. 286 : *"Menhir, près de la mer, au Nord du bourg, à l'Ouest de Castel-Reuzec."*

● **Chapelle de Lochrist – dolmen**

BSAF, 1890, t. 17, Procès verbal séance du 29/05/1890, p. XXXVI : *"M. Hamayon signale l'existence d'un énorme dolmen sous tumulus, dans la même commune [Beuzec-Cap-Sizun], près de la chapelle de Lochrist, non loin de l'intersection des deux voies romaines qui pénètrent dans le Cap-Sizun."*

● **Keranlay – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 286 : *"Petit tumulus, à Keranlay, à 5 kilomètres Est-Sud-Est du bourg."*

● **Kerbalanec – allée couverte, menhir, tumulus**

X : 94,565 ; Y : 2364,525 ; Z : 62

Carte archéologique : 29 008 0002 (pour les mêmes coordonnées – légèrement différentes des notes – la Carte archéologique mentionne également un tumulus – référence : 29 008 0015)

X : 94,660 ; Y : 2363,759 (tumulus ; J. Peuziat)

Carte archéologique : 29 008 0003

MH : *Kerbalanec "Allée couverte de Ty-ar-c'horriket (cad. D2) : classement par arrêté du 10 janvier 1924"*

Cartes postales (allée couverte) : Lévy Lucien, n°8 ; Giffard, n° 53 ou ELD, n° 2402 ; Le Doaré, n°2341 ; Bisson, sans n°.

Le Men, 1877, p. 87 : *"Une allée couverte au village de Kerbanalec."*

Flagelle, 1878 : *"Galerie ouverte composée de dolmens, à 300 mètres nord de Kerbanalec, ayant 12 mètres de long, 1 mètre 50 à 1 mètre 60 de largeur et 80 centimètres de hauteur. Dolmen en partie détruit à 20 mètres ouest de la galerie. Traces d'habitations vis-à-vis ce dolmen. Tumulus à 50 mètres nord de la galerie."*

Flagelle, 1878 : *"Tumulus très écrasé en quittant le chemin de Poullan, à droite du chemin de Kerbanalec."*

Flagelle, 1878 : *"Menhir renversé, de 1 mètre 85, à 20 mètres de la galerie, de Kerbanalec."*

Flagelle, 1878 : "Tumulus fouillé et presque détruit, à 250 mètres de ladite galerie, toujours dans la même lande."

Chatellier, 1880-c : "À cinq cents mètres de la baie de Douarnenez, dans une lande au nord du village à Kerbannalec, à l'extrémité est de la commune de Beuzec-cap-Cizun (canton de Pont-Croix), se trouve une magnifique allée couverte, l'une des plus belles que je connaisse.

Cette allée couverte, qui mesure intérieurement 10m 95 de long sur 2m 20 de large, serait encore complète aujourd'hui, sans la disparition de la table qui recouvrait son extrémité sud (voir le plan, planche X, fig. 16). Orientée nord et sud, elle est fermée, de chaque côté, par huit grands monolithes en granit, posés de champ, supportant actuellement cinq grandes tables, dont l'une est un énorme bloc granitique mesurant 2m 75 sur 2m 80 et ayant une épaisseur moyenne de 60 centimètres.

On est étonné quand on songe à l'effort qu'il a fallu faire pour poser un pareil bloc sur ses supports. On a dû, pour y arriver, avoir probablement recours à l'emploi de rouleaux et de plans inclinés, ménagés d'autant plus facilement que cette allée couverte est noyée dans une sorte de tumulus ou tertre artificiel, duquel émergent seulement les tables et les extrémités des piliers qui les portent.

Ce monument offre cette particularité remarquable qu'il a, à 1m80 de sa paroi ouest, une ligne parallèle BA de huit pierres, posées de champ en terre, formant en quelque sorte une seconde galerie à ciel ouvert parallèle à la première. (Voir le plan.)

Avant d'explorer la galerie G, nous faisons une tranchée entre la paroi ouest de cette galerie et cette ligne parallèle de pierres debout, s'étendant de A en B. Nous reconnaissons bientôt que cet espace a été intentionnellement et exclusivement rempli de pierres de toutes dimensions jetées pêle-mêle. De plus, il nous apparaît que les blocs placés debout en terre, suivant la ligne AB, ne l'ont été, certainement, que pour soutenir les pierres jetées entre cette ligne et la paroi ouest de la galerie G, afin d'empêcher les grands monolithes formant le côté ouest de cette galerie de chasser sous le poids des énormes tables qu'ils portent. Cette précaution n'était pas inutile ; car, malgré cela, ces monolithes ont dévié de leur aplomb, et, si cette espèce de contre-fort n'avait pas existé, il est à craindre qu'ils fussent tombés, d'autant plus que quelques-uns n'ont pas leur base très profondément enfouie en terre.

La galerie G étant fermée, à ses deux extrémités nord et sud par deux grands blocs de granit E et E' debout en terre, nous y pénétrons par son extrémité sud, où manque une table. Les terres qui remplissent la galerie laissant au-dessous des tables un espace vide de 40 centimètres, c'est aussi par là que les moutons du village de Kerbannalec ont pris l'habitude de se glisser dans le monument pour y chercher un abri contre l'ardeur des rayons du soleil pendant les jours de l'été. Durant notre exploration, que nous faisons au mois de juin dernier, ils veulent à tout prix ravoir leur ombrage, et il leur arrive plus d'une fois de faire irruption dans nos tranchées et de tomber au milieu de nos ouvriers. Ceux-ci finissent par voir en eux des chorriquets, voulant absolument reprendre possession du monument qu'ils ont élevé et auquel nous venons aujourd'hui demander de nous livrer les objets que des mains pieuses y ont déposés, il y a bien des siècles, pour obéir à un rite funéraire en honneur dans ces temps primitifs.

A peine sommes-nous descendus de 60 centimètres dans la tranchée ouverte dans la galerie G, à son extrémité sud, que nous commençons à rencontrer quelques fragments de poterie ayant appartenu à des vases bien caractéristiques de l'époque des dolmens. Poussant notre tranchée dans la partie à ciel ouvert entre la table T et l'extrémité E du monument, nous rencontrons une couche d'argile jaune rapportée. Cette argile forme le fond sur lequel seront recueillis les objets qui ont été déposés dans la galerie que nous explorons, ainsi que nous le montrera la suite de notre fouille. Quelques coups de pioche donnés dans cette argile, sur divers points de la galerie, nous permettent de constater qu'elle forme une couche d'une épaisseur moyenne de 40 centimètres, dans laquelle on ne trouve aucun objet étranger. Notons aussi, dès maintenant, qu'en mesurant à diverses reprises, au cours de l'exploration, la hauteur du fond argileux formant l'aire du monument, jusqu'aux tables, nous avons une hauteur moyenne de 4m 90 sous table.

Tout cet espace, sauf, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, un vide de 40 centimètres en-dessous des tables, est rempli d'une terre fine, parmi laquelle nous trouvons peu de pierres.

Dirigeant notre tranchée vers l'extrémité nord de la galerie, nous ne tardons pas à pénétrer sous la première table T. A partir de ce moment, les fragments de poterie deviennent plus nombreux et nous constatons la présence de restes de charbon un peu à toutes les profondeurs de la tranchée. Ces morceaux de charbon deviennent, du reste, plus nombreux à mesure que nous approchons du fond, sur lequel nous relevons bientôt quelques éclats de silex. Parmi ceux-ci est une assez jolie petite lame dessinée sous le N° 1.

Bientôt nous constatons, sur l'argile du fond, une couche v de cendre grisâtre, mêlée de gros morceaux de charbon, épaisse de 2 à 3 centimètres, occupant toute la largeur de la galerie sur une longueur de 80 centimètres. Dans cette cendre, nous ramassons de nombreux éclats de silex, parmi lesquels deux pointes de flèche, dessinées sous les N° 2 et 3.

Arrivés en V, sous la table T, nous relevons, près de la couche de cendre dont il vient d'être question, une écuelle à fond plat mesurant 15 centimètres de diamètre à l'orifice et 6 centimètres de profondeur. Cette écuelle, en terre très épaisse et résistante, était déposée sur l'orifice. Sa couleur varie du rouge au brun, suivant la cuisson de ses différentes parties. Près d'elle étaient deux objets en ardoise, reproduits sous les N° 4 et 5. Sont-ce des instruments, pointes de lance et haches, ou simplement des objets symboliques? J'incline vers cette dernière opinion, quoique j'aie entre les mains les dessins de lames en ardoise polie, mesurant 22 et 40 centimètres de long, pointues à une extrémité, arrondies à l'autre et d'une largeur moyenne de 3 à 4 centimètres. Trouvées en Irlande, M. J. Evans n'hésite pas à qualifier ces lames de poignards ou épées⁷⁷.

Près de ces objets en ardoise était un second vase en forme d'écuelle à fond rond, dessiné sous le N° 6, en terre mince, mal cuite, mal façonnée et peu résistante. Il est décoré sur son pourtour de trois groupes de six stries chacun, faites avec l'ongle dans la pâte encore tendre. Ce vase mesure 16 centimètres de diamètre à l'orifice et a 10 centimètres de profondeur.

Quittant la table T, nous nous engageons sous la 2e table de la galerie et nous rencontrons une pierre à concasser le blé. Elle est brisée, sans doute pour obéir à un rite funéraire. Bientôt ici, comme sous la table T, nous trouvons déposée sur l'argile du fond une large couche de cendre grisâtre, mêlée de charbon, s'étendant, sur une largeur de 60 centimètres, du milieu de la galerie aux piliers faisant sa paroi est.

Dans cette-couche de cendre, nous relevons en P trois pendeloques en pierre, dessinées sous les N° 5, 7, 8 et 9. Ces pendeloques ont été forées des deux côtés à la fois, de façon que les deux trous présentent l'aspect de deux cônes se réunissant par la pointe à peu près au centre de la pierre.

L'une de ces pendeloques, celle dessinée sous le N°8, est un grain de quartz d'un beau jaune veiné de noir ; elle est excessivement polie et a un très beau lustre.

Pour arriver à percer un objet aussi petit, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui chez certaines tribus sauvages, on tenait, paraît-il, l'objet entre deux des doigts de pied et on le forait à laide de sable tenu humide et d'une baguette de bois dont l'extrémité appuyait dessus et à laquelle on imprimait un mouvement de rotation en la maintenant verticale.

La pendeloque dessinée sous le N° 8 est un petit galet gris foncé verdâtre, traversé dans le sens de la longueur par une veine de quartz blanc. Celle dessinée sous le N° 7 est un petit galet gris clair décoré sur ses deux faces de petites rainures peu profondes qui, quoique assez symétriquement disposées autour du trou de suspension, sont peut-être naturelles.

Près de ces pendeloques étaient placés, en V, plusieurs vases, dont trois de la forme de celui dessiné sous le N° 10. Tous trois sont mal conservés. L'un d'eux est cependant à parois très épaisses, mais la terre en est mal cuite et mal liée. Ces vases, comme du reste ceux que nous avons précédemment décrits, et aussi comme ceux que nous rencontrerons encore au cours de cette exploration, sont faits à la main et sans le secours du tour ni du plateau tournant.

Près d'eux était un quatrième vase, grande écuelle à fond rond, ayant 20 centimètres de diamètre à l'orifice et 14 centimètres de profondeur. Ses parois, minces et en terre inégalement cuite, ont mal résisté au long séjour qu'il a fait en terre.

Continuant à pousser notre tranchée vers l'extrémité nord de la galerie, nous nous engageons sous la troisième table. Comme précédemment, nous constatons des fragments de charbon un peu à toutes les profondeurs dans l'épaisse couche de terre que nous manions. Nous recueillons aussi çà et là quelques percuteurs et d'assez nombreux éclats de silex, pour la plupart déposés sur le fond de la galerie. Parmi ces derniers, nous reconnaissons deux petits grattoirs. J'ai dessiné l'un d'eux sous le N° 11.

Ces éclats de silex deviennent plus abondants au milieu d'une couche de cendre couvrant, sous la quatrième table, un large espace au fond de la galerie. Nous distinguons parmi eux plusieurs petites lames en silex gris du genre de celle dessinée sous le N° 1, lames dont quelques-unes sont brisées, et aussi deux pointes dessinées sous les N° 12 et 13. En H, au milieu de la couche de cendre, nous rencontrons une jolie hache polie en diorite verdâtre, reproduite sous le N° 14 de notre planche.

À peu de distance de cette hache, nous recueillons successivement trois morceaux de poterie ayant appartenu à un vase caliciforme à couverte brune luisante, décoré à sa surface de bandes ornées de pointillés. Ce sont les trois seuls morceaux ainsi décorés que nous ayons trouvés dans toute cette exploration.

À quelques centimètres plus loin, vers le milieu de la galerie, sous la quatrième table, à 25 centimètres au-dessus de l'argile du fond, nous relevons une fusaiöle en terre cuite brune, dessinée sous le N° 15. Cette fusaiöle, par sa forme, semble nous reporter à l'époque du bronze. Serions-nous donc ici en présence d'un monument qu'il faut faire remonter à l'époque de la transition de la pierre polie au bronze ? C'est, du reste,

⁷⁷ Ces dessins m'ont été communiqués par Al. E. Cartailhac, directeur des matériaux.

la première fois qu'il nous arrive de trouver un objet semblable dans un dolmen ou dans une galerie couverte.

En terminant cette exploration, avant d'arriver à l'extrémité E' de la galerie, outre une pointe de javelot en quartzite gris, taillée à cinq éclats sur sa face supérieure et ayant en-dessous le bulbe de percussion parfaitement marqué, nous recueillons plusieurs fragments d'une écuelle à fond rond, en terre épaisse et résistante. Mesurant 20 centimètres de diamètre à l'orifice, cette écuelle, d'un beau brun lustré, était décorée sur son pourtour, à 2 centimètres du bord, de trois petits appendices ou oreilles, assez semblables à ceux que Ton voit sur le bord des écuelles encore en usage dans nos campagnes.

C'est à grand'peine que nous avons pu en partie reconstituer ce vase, qui avait été brisé intentionnellement, probablement, lors des cérémonies qui accompagnèrent le dépôt des restes incinérés dans notre monument, et dont les morceaux avaient été jetés çà et là dans la galerie. Nous en avons, en effet, recueilli des fragments aux deux extrémités opposées de l'allée.

Chatellier, 1907, p. 286 : "Menhir de 2 mètres de haut, renversé, à 25 mètres de la galerie de Kerbannalec."

Chatellier, 1907, p. 286 : "Allée couverte de Kerbannalec, au Nord du village, mesurant intérieurement 10m 95 de long sur 2m 20 de large et 1m 90 de hauteur sous table. Fouillé en 1879, elle nous a donné des poteries dolméniques, des pendeloques en pierre, une hache en pierre polie et divers instruments en silex. (Musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 286 : "Dolmen détruit, à 20 mètres de l'allée de Kerbannalec."

Chatellier, 1907, p. 286 : "Tumulus, à 200 mètres au Sud-Est de Kerbannalec, d'un grand diamètre, il est très aplati. Tumulus presque détruit, à 50 mètres au Nord de l'allée de Kerbannalec."

Abgrall, 1923 : "Dolmen de Kerbalanec, en Beuzec-Cap-Sizun, juin 1879 ; à 5 kilomètres est du bourg, 1500 mètres du littoral de la baie de Douarnenez. C'est un très beau monument, dolmen ou plutôt galerie couverte composée de huit montants verticaux de chaque côté et d'une dalle debout faisant fermeture à chacune des extrémités, et portant actuellement cinq tables de recouvrement. La longueur intérieure entre ces deux extrémités est de 10 mètres ; la largeur 1 m 80 au bout sud, 2 m 50 vers le milieu, 1 m 30 au bout nord. L'orientation comme longueur est presque nord sud. Les supports émergeaient du sol extérieur, c'est-à-dire du tertre de construction d'environ 0 m 75 du côté ouest, et de 1 mètre du côté est.

Une particularité dans la construction, c'est que, du côté ouest, à 1 m30 de distance des montants latéraux, douze blocs de pierre debout sont fichés en terre, de manière à émerger extérieurement de 0m40. Leur destination devait être de consolider cette terre ou cette sorte de galgal et de servir comme d'appuis ou de contreforts pour s'opposer au déversement des montants. Les tables de recouvrement forment des dalles de belles dimensions ; la plus forte mesure en moyenne 4 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur, et une épaisseur de 0 m 60.

L'intérieur était rempli de terre fine jusqu'à environ 0 m 40 au plafond formé par les tables de recouvrement. La fouille de ce monument, conduite avec précaution et méthode, a donné comme résultat : des fragments de vases brisés intentionnellement, différentes couches de cendres avec mélange de charbon, éclats de silex, pointes de flèches, trois écuelles à fond plat et à fond rond, cinq ou six vases divers, pierre à concasser le blé, hache en diorite, pointe de javelot en quarzite gris. A 1 m 90 au dessous du plafond règne une aire de terre argileuse qui fait le fond de la chambre A bien considérer le mobilier recueilli dans cette exploitation, la conclusion est que c'est là un monument funéraire ; était-il destiné à honorer un seul chef ou à recueillir les restes de différents individus disparus successivement.

L'ensemble du monument, quoique débarrassé des terres qui en formaient le bourrage, s'est bien comporté. Ses montants latéraux, dont quelques uns étaient déjà un peu déversés au moment de la fouille, n'ont depuis ce temps rien perdu de leur verticalité, et promettent de continuer à se maintenir stables.

Après une visite, ces dernières années, du docteur Capitan, qui a reconnu à ce monument une importance de première valeur, le classement en a été fait comme monument historique, conformément à la demande qui avait été déjà formulée en 1884 par M. P. du Châtellier, et il faut espérer qu'il ne subira pas d'assauts de la part de gens mal intentionnés, pour pouvoir être assuré d'une longue existence."

L'Helgouac'h, 1965, p. 12 : "[...] sur l'étroite bande de granodiorite de Douarnenez s'élèvent plusieurs sépultures de belle importance dont celles de Kerbannalec (Beuzec-Cap-Sizun) et de Lesconil (Poullan)."

L'Helgouac'h, 1965, p. 262 : "Cependant une autre technique de construction infiniment plus rare, répondant au même souci de clore complètement le volume interne de l'allée et d'empêcher les infiltrations, a consisté à imbriquer les dalles des parois. Cette modalité a pu être employée concurremment avec la

technique des dalles jointives et elle a amené, à Kerbannalec en Beuzec-Cap-Sizun, F., une certaine irrégularité de construction : juste après l'entrée, cette allée couverte a 1,90 m de large, puis vers le milieu elle a 2,20 m; les deux piliers du fond marquent un rétrécissement volontaire à 1,50 m; ils ont été nettement élevés en retrait de tous les précédents (fig. 104, 1). De tels détails de construction restent inexplicables de façon certaine, compte-tenu de l'absence de fouille méthodique du remplissage."

L'Helgouac'h, 1965, p. 285 : "Beuzec-Cap-Sizun : Kerbannalec (P. Du Chatellier, 1880) (fig. 111).

- Poterie : trois vases à fond rond : l'un possède deux petites anses sous le rebord, deux ont un col nettement marqué, l'un est orné de trois groupes de six incisions verticales ; une jatte à fond aplati, à légère dépression sous le rebord ; de nombreux fonds plats ; deux vases en « pot-de-fleur » (h : 152 mm, 105 mm; d. o. : 110 mm, 102 mm) ; des tessons d'au moins trois vases campaniformes décorés (J. L'Helgouac'h, 1963).

- Matériel litkique : une hache polie dont une à bords équarris et talon rectangulaire, en dolérite, de type A et un fragment de herminette en fibrolite ; des lames, éclats et grattoirs en silex."

Briard, 1984, p. 233 : "J. Peuziat, à la suite de prospections modernes (1970), a signalé les deux tumulus de Coat-Pin et ceux de Kerbalanec (inédit) Lesven et Kersoal."

Burl, 1987 : "41 Kerbannalec, Beuzec-Cap-Sizun. Allée couverte

26 km ouest-nord-ouest de Quimper ; 9,5 km ouest de Douarnenez. Prendre à l'est de Beuzec-Cap-Sizun la D 7 pendant 4 km. Après avoir dépassé la route de Lescogan, prendre la première route à gauche vers la ferme de Kerbannalec. La tombe est à 300 m au nord de cette ferme. Cette allée couverte, longue de 13 m, est orientée sud sud est-nord nord ouest. Des restes d'enceinte sont visibles du côté ouest. La chambre mesure 1,90 m de large à l'entrée, puis vers le milieu elle s'élargit (2,20 m), pour se rétrécir à nouveau (1,90 m) au fond. De ce point de vue, elle rappelle l'allée couverte de Kermeur-Bihan (49). L'entrée est à peu près triangulaire, avec une dalle transversale qui laisse un passage d'à peine 50 cm de large. Devant elle, se trouve un court vestibule.

Les fouilles menées au milieu de ces piliers granitiques ont permis de découvrir trois vases à fond rond, deux vases en « pot-de-fleur » de tradition Seine-Oise-Marne, des tessons de poterie campaniforme, une hache polie en dolérite, des petits outils en silex, tout ce mobilier remontant au Néolithique final."

Giot, 1997-b, p. 55 : "En tout cas, son monument principal est la belle allée couverte classique au nord du village de Kerbalanec (accès par un chemin rural au carrefour entre la D 7 et la D 307) ; la chambre fait 11 m de long, et d'un côté subsistent les dalles de soutènement du tertre."

● Keréhant / Coat Pin – tumulus

X : 93,500 ; Y : 2363,639

Carte archéologique : 29 008 0006

Le Men, 1877, p. 87 : "Un tumulus haut de deux mètres, à droite de la route de Poullan à Pont-Croix, dans un bois de sapins."

Flagelle, 1878 : "Tumulus dans un bois de pins à 100 mètres au nord du chemin vicinal de Poullan, au S.-E. de Kerc'hent, ayant 20 mètres de diamètre et 1 mètre 50 de hauteur."

Chatellier, 1880-c : "Après avoir quitté Kerbannalec, à 300 mètres au sud du village, sur le bord du grand chemin conduisant de Pont-Croix à Poullan, on passe près d'un tumulus aplati que j'eus désiré explorer tandis que j'étais sur les lieux ; mais son propriétaire, quoique très sensible aux plaisirs alcooliques, résista à tous les petits verres que je lui fis verser. Il fallut donc partir et nous nous dirigeâmes vers Poullan.

Nous reconstrûmes bientôt, sur notre droite, un petit tumulus à 100 mètres du chemin. Ce tumulus a été fouillé il y a quelques années. Par qui ? je ne sais. Au fond était une sépulture en forme de coffre, faite par quatre pierres posées de champ et recouvertes par une assez grande dalle. Ce coffre ne contenait, m'a-t-on assuré, que quelques restes d'un squelette à peu près disparu.

Ce fut là notre dernière étape avant de rentrer au logis après quatre jours employés à notre exploration."

Chatellier, 1907, p. 286 : "Tumulus, dans un bois de pins maritimes, au Sud-Est de Kerc'hant, au bord de la route de Beuzec à Poullan, à 100 mètres à gauche, à 4 kilomètres à l'Est du bourg. Il a 20 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut."

Briard, 1984, p. 233 : "J. Peuziat, à la suite de prospections modernes (1970), a signalé les deux tumulus de Coat-Pin et ceux de Kerbalanec (inédit) Lesven et Kersoal."

● **Kerifin – tumulus**

X : 86,700 ; Y : 2364,049

Carte archéologique : 29 008 0012

Briard, 1984, p. 233 : "*Kerifin. Un tumulus avec coffre a été détruit vers 1980.*"

● **Keriolet/Lillouren – pierre couchée**

X : 94,120 ; Y : 2365,774 ; Z : 41

Carte archéologique : 29 008 0009

Chatellier, 1880-c : "*Après avoir terminé notre exploration, nous fûmes, avec deux ecclésiastiques venus nous assister dans nos recherches, faire une excursion jusqu'à la côte voisine et jouir du beau spectacle qu'offre cette magnifique baie de Douarnenez, avec les lignes grandioses qui l'encadrent. Chemin faisant, nous visitâmes la chapelle de Saint-Conan, près de laquelle on nous montra, à cent mètres de la mer, sur la falaise qui la domine de 50 à 60 mètres, une énorme roche qui passe, dans les traditions religieuses du pays, pour être le bateau sur lequel saint Conan, venant d'Irlande, accosta sur cette terre sauvage.*

Cette légende se retrouve assez fréquemment sur nos côtes de Bretagne. Ici, du reste, la roche prête à l'imagination, elle a certains rapprochements avec la forme de nos bateaux. De plus, posée sur deux roches plus petites, qui relèvent au-dessus du sol, elle y est en équilibre et a l'air d'une barque tirée au sec et placée sur son chantier.

Quand nous revenons de cette petite excursion, nos hommes ont tout préparé pour le départ et nous nous mettons en mesure d'effectuer notre retour, emportant notre précieux butin."

Abgrall, 1890 : "*A un kilomètre au nord du village de Lescogan, qui doit son nom à une chapelle dédiée à saint Conogan, se trouve une roche isolée, longue de 8 mètres, affectant la forme d'un bateau, complètement détachée du sol et ne reposant que par quelques points sur une pierre plate, comme un navire en construction sur son chantier. C'est le bateau sur lequel saint Conogan aurait traversé la mer.*

Ce qui complète l'illusion, c'est que, à quelques pas de là, se voit une autre pierre plus petite, ayant la même forme et qui semble avoir dû servir de chaloupe à ce navire."

Giot, 1997-b, p. 55 : "*Non loin de là, il y a la chapelle de Lescogan, et à l'est de la pointe du Milier, le chemin de falaise permet de gagner, à l'est du ravin de Keriolet, le Vaisseau de pierre de Saint-Conogan, qui paraît être un menhir couché, que l'on pense n'avoir jamais été élevé, situé près de la cote 41.*"

● **Kerivoal – dolmen**

X : 85,480 ; Y : 2364,570 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 286 : "*Dolmen à Kerivoal.*"

● **Kerodou – tumulus**

X : 93,300 ; Y : 2361,749

Carte archéologique : 29 008 0011

Chatellier, 1907, p. 286-287 : "*Tumulus de 24 mètres de diamètre et de 1 mètre de hauteur dans la parcelle dite Parc-ar-Liou au Nord du village de Kerodou sur le sommet d'un coteau élevé ; fouillé en juillet 1890 par M. l'abbé Le Bris, il recouvrait une chambre dont les parois Nord et Sud étaient maçonnées à pierres sèches, celles Est et Ouest étant formées pour une partie chacune d'un pilier fiché en terre et pour le reste d'une maçonnerie à pierres sèches ; cette crypte était recouverte d'une table mesurant 3m 20 sur 2m 10, les dimensions intérieures de la chambre étaient 2m 55 sur 4m 55 et 1m 30 de hauteur sous table. M. Le Bris y a recueilli 1 hache plate, un poignard en bronze à rivets et à fort renflement longitudinal, long de 0m 235 et deux fragments de bronze fortement oxydés, provenant probablement de poignards. (Musée de Kernuz).*"

Briard, 1984, p. 233 : "*Kerodou. Dans un champ dit Parc-ar-Liou, tumulus de 24 m/1 m. Il recouvre une chambre en pierre sèche de 2,55 m/1,55 m/1,30 m, comportant deux petites dalles incluses dans les parois transversales, recouverte d'une grosse dalle de 3,10 m/2,10 m. Le mobilier de la fouille de l'abbé Le Bris fait*

partie de la collection P. Du Châtellier (n° 72458, Musée des Antiquités Nationales). Il comprend un poignard à renflement central et 6 rivets (205 mm/70 mm). Une hache à petits rebords (103 mm/30 mm/60 mm), un fragment de poignard et 3 pointes de flèche en silex de type ogival court).Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 286."

■ Kerrehou – tumulus

Halna du Fretay, 1890 : à voir.

Briard, 1984, p. 233 : "Kerrehou. 9 m/1,50 m. Tertre en pierre. «Urne cinéraire en bois » de 0,30 m/0,20 m, une pierre de fronde et un grattoir. Deux autres tumulus ont été ouverts dans les environs. Pour l'un d'eux une hache en bronze était piquée dans le rebord d'une urne en bois. (Halna). Les « urnes en bois » pouvaient être des coffrets. Biblio. Halna du Fretay, *La Bretagne aux temps néolithiques*, Quimper, 1890, pp. 42-43."

■ Kerzoal / Berivalen – tumulus

X : 85,300 ; Y : 2364,099

Carte archéologique : 29 008 0008 (tumulus)

Le Men, 1877, p. 87 : "Entre les villages de Kerzoal, en Beuzec, et celui de Berivalen, qui est en Goulien, plusieurs tumulus renfermant des dolmens."

Flagelle, 1878 : "Beau tumulus à 100 mètres ouest de Kérzoal, près la limite de Goulien."

Briard, 1984, p. 233 : "J. Peuziat, à la suite de prospections modernes (1970), a signalé les deux tumulus de Coat-Pin et ceux de Kerbalannec (inédit) Lesven et Kersoal."

■ Keryven – tumulus

BSAF, procès verbal séance 27/02/1958, p. VII : "A quelques distance de Keryven, les visiteurs ont ensuite examiné un tumulus, non inscrit sur l'inventaire de du Châtellier et situé dans un champ qui porte au cadastre le nom caractéristique de "Parc-ar-C'harniel", "le champ du charnier".

■ Lescogan – allée couverte

X : 94,095 ; Y : 2365,005 (lieu-dit)

Le Men, 1877, p. 87 : "Une autre allée couverte détruite à Lescogan."

■ Lesven – tumulus

X : 87,400 ; Y : 2364,199

Carte archéologique : 29 008 0007

Briard, 1984, p. 233 : "J. Peuziat, à la suite de prospections modernes (1970), a signalé les deux tumulus de Coat-Pin et ceux de Kerbalannec (inédit) Lesven et Kersoal."

■ Luguénez – menhir

X : 88,755 ; Y : 2365,140 ; Z : 69

Carte archéologique : 29 008 0001

MH : "Menhir de Luguenez (cad. BI 36) : classement par arrêté du 10 janvier 1924"

Flagelle, 1878 : "Menhir de 3 mètres 50 et pierres cylindriques de 90 centimètres de longueur, à 200 mètres nord de Luguéné."

Chatellier, 1907, p. 286 : "Menhir de 3 mètres de haut, à 200 mètres de Luguénez."

BSAF, 1977, p. 11 : Tumulus non loin du menhir.

Giot, 1997-b, p. 55 : "*Plus loin, le chemin vers la pointe de Luguenez passe près d'un menhir de 2,5 m près de la cote 67.*"

● **Merdy – dolmen**

X : 88,000 ; Y : 2362,099

Carte archéologique : 29 008 0004

Carte archéologique : dolmen (inventeur : J. Peuziat).

● **Pors-Péron – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 286 : "*Tumulus, au pied Sud-Est de la montagne de Pors-Péron.*"

CLEDEN-CAP-SIZUN

Le Carguet, 1922 : "*Une autre ligne borde la route de Pont-Croix à Goulien, de la chapelle de Lannourek au bourg et tout alentour du bourg. Au delà, elle avoisine la Croix dite Interidi et tout le chemin de Lezoulien, Cléden possède aussi le dolmen de Penharn, signalé dans la charte LIII du Cartulaire de Landévennec. Les groupements de Ménez Béziou, près de Brézellec, et surtout ceux de Kériolet, avoisinant l'occupation gallo romaine de Troguer. C'est par multiples centaines que l'on compterait tous ces mégalithes longeant la baie de Douarnenez.*"

● **"Biguen-an-Toulou" – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 289 : "*Tumulus de 10 mètres de diamètre dans la parcelle du cadastre dite Biguen-an-Toulou, section A, 831 de Cléden, sur le sommet d'un promontoire surplombant la mer, au fond du tumulus nous avons rencontré une chambre voûtée de 1m 10 de diamètre, le fond était un lit de glaise sur lequel étaient déposés des restes incinérés, (avril 1889).*"

Près de ce tumulus en étaient deux autres plus petits ; nous les avons fouillés sans résultat."

Briard, 1984, p. 235 : "*Briguen an Toulou. Tumulus dans cette parcelle (A 631), de 10 m de diamètre. Chambre voûtée circulaire de 1, 10 m de diamètre. « Restes incinérés ». Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 289.*"

● **Brézellec – sépultures**

Le Carguet, 1922 : "*Les groupements de Ménez Béziou, près de Brézellec [...]*"

Bernard, 1950 : "*Un autre nom aussi intéressant est celui de Menez-Beziou (la colline des tombes), auprès de Brézellec, où se voient des groupements de pierres.*"

● **Castel-Meur – tumulus**

Bernard, 1950 : "*Il y a une cinquantaine d'années, il existait sur la crête du promontoire de Castel-Meur un tertre mesurant quatre mètres de diamètre sur un mètre de hauteur, le tout en terre. On a trouvé à cinquante centimètres au-dessous du niveau du sol un fond d'argile rapportée sur lequel gisait un dépôt de cendre. Dans la cendre, on a recueilli des fragments de poteries ayant tous les caractères des poteries caliciformes des dolmens et deux pendeloques en quartz percées d'un trou de suspension. Dans l'enveloppe du tumulus, il y avait quelques éclats de silex.*"

A peu de distance de ce tumulus, sur le versant Ouest du promontoire, se trouvait un autre tertre à peine apparent. Il recouvrait une urne cinéraire, à panse renflée, en terre assez fine, faite sans le secours du tour; elle était recouverte d'une pierre plate."

● Kerguioch – dolmen

X : 75,905 ; Y : 2362,685 (lieu-dit)

Bernard, 1950 : *"Signalons encore un dolmen sans piliers à Trouzent, un autre à l'entrée de Kerguioch."*

● Kériolet – sépultures, menhir

X : 75,940 ; Y : 2363,605 (lieu-dit)

Le Carguet, 1922 : *"Les groupements de Ménez Béziou, près de Brézellec, et surtout ceux de Kériolet, avoisinant l'occupation gallo romaine de Troguer. C'est par multiples centaines que l'on compterait tous ces mégalithes longeant la baie de Douarnenez.*

Le groupe de Kériolet est le plus important de tous. Un seul champ, d'une quarantaine d'ares, en était littéralement couvert. Malheureusement la plupart ont été brisés pour en utiliser les pierres.

De tous temps, les mégalithes ont attiré la curiosité et, sans doute, les chercheurs de trésors, les collectionneurs et les archéologues en ont tenté l'exploration. La villa gallo-romaine de Troguer se servait, d'une hache de pierre, comme polissoir ; le dolmen de Penharn renfermait un fragment de poterie samienne. Les émigrés bretons insulaires des Ve et VIe siècles, à leur arrivée dans le Cap-Sizun et à Saint-They, ont dû aussi s'arrêter devant les pierres de Kériolet, et chercher l'explication du mystère mégalithique. En face du plus haut menhir, ils discutèrent sur l'origine du monument et son histoire. Ne trouvant aucune solution, l'un d'eux s'écria : « Cette pierre seule la sait ! » - et le nom de men gouiek, la pierre qui sait, a été donné au menhir, malheureusement aujourd'hui détruit."

Bernard, 1950 : *"Le groupe de Kériolet, à proximité de la pointe du Van, est le plus important de tous. Un seul champ, d'une quarantaine d'ares, en était littéralement couvert. Malheureusement, la plupart de ces mégalithes ont été brisés pour en utiliser les morceaux. Non loin se dressait un menhir appelé ar Men Gouiek, aujourd'hui détruit."*

Bernard, 1950 : *"A l'Est de Kériolet, sur le sommet des falaises qui surplombent la mer, dans la parcelle dite Biguen-an-Toullou, existe un autre tumulus de dix mètres de diamètre sur un mètre de hauteur. Sous une enveloppe de terre, on a trouvé une chambre circulaire construite en pierre, en forme de four, recouverte de pierres imbriquées faisant voûte. Au fond de cette chambre de 1 m. 10 de diamètre, à un mètre au-dessous du sol environnant, M. du Châtellier a rencontré un lit sur lequel avaient été déposées des cendres, sans aucun mobilier. Près de ce tumulus se trouvaient deux autres tertres plus petits. Leur exploitation n'a rien produit."*

● Kerlaouen – coffre

X : 78,760 ; Y : 2362,275 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 289 : *"Grand tumulus du Rhun à Kerlaouen, 2 haches en silex et 1 vase recueillis dans une sépulture en forme de coffre en pierre."*

Bernard, 1950 : *"Au Run, près de Kerlaouen, un grand tumulus recouvrait une sépulture de pierre en forme de coffre qui renfermait deux haches en silex et un vase de terre."*

● Kervizinic – sépulture

X : 77,150 ; Y : 2362,150 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 288 : *"A Kervizinec, il fut détruit en faisant les labours une sépulture contenant des restes incinérés, des poteries et une hache en pierre polie."*

Bernard, 1950 : *"A Kervizinic, en faisant des labours, on détruisit une sépulture contenant des restes incinérés, des poteries et une hache en pierre polie."*

● Penharn – dolmen

X : 81,855 ; Y : 2363,690 (lieu-dit)

Le Carguet, 1883, p. 33 : "A Parc-Coz, à l'ouest de Penharn, dolmen à demi renversé."

Chatellier, 1907, p. 288 : "A Penharn, dolmen en partie ruiné pris dans un talus aux issues Ouest du village ; aujourd'hui il se réduit à un pilier de 1m 25 de large soutenant à 1m 20 au-dessus de Taire du dolmen, une table à moitié renversée mesurant 3 mètres de long, suivant une ligne Est-Ouest et 2m 20 de large."

Le Carguet, 1922 : "[...] Cléden possède aussi le dolmen de Penharn, signalé dans la charte LIII du Cartulaire de Landévennec."

Bernard, 1950 : "Les traces des néolithiques se rencontrent partout, armes et outils de pierre, mégalithes de toutes sortes. La variété minéralogique de leurs haches de pierre, trouvées par douzaines, est à signaler. Les groupements de mégalithes les plus importants se trouvaient sur la côte Nord, entre la voie que construisirent plus tard les Romains et le bord de la falaise. Les grosses pierres servant aujourd'hui de bornes aux clôtures des champs proviennent sans aucun doute d'alignements et de monuments détruits. Un dolmen à demi ruiné, dont parle le Cartulaire de Landévennec, existe encore à l'Ouest du village de Penharn. Il se réduit actuellement à un pilier de 1 m. 25 de large soutenant une table à moitié renversée qui mesure 3 mètres de longueur sur 2 m. 20 de largeur. Ce nom de Penharn est très significatif : le karn était un lieu d'incinération."

L'Helgouac'h, 1965, p. 3 : "Dans la Charte LIII du Cartulaire du Monastère de Landévennec il est écrit : « et prêter hoc, quod quidam locus supra mare justa Tolmaen concessus fuit illi, si vellet, ad lurrim instruendam ». L'écriture de ce texte serait de la fin du XIIe siècle (A. de la Borderie, 1888).

Le début de cette charte situe « Tolmaen » près du village de Penkarn en Cléden-Cap-Sizun (F.) et D. Bernard n'hésite pas à assimiler ce mot aux restes d'un monument mégalithique « existant encore à l'Ouest du village de Penharn. Il se réduit actuellement à un pilier de 1,25 m de large soutenant une table à moitié renversée qui mesure 3 mètres de longueur sur 2,20 m de largeur » (D. Bernard, 1950).

Cependant le contexte même ne donne pas la signification exacte de Tolmaen, mot moyen-breton dont le sens pourrait être aussi bien « Pierre Trouée » (le comique connaissait Tollven dans ce sens) que « Table de pierre »."

Giot, 1997-b, p. 56 : "Cléden-Cap-Sizun non plus n'a plus de mégalithes ; cependant, le cartulaire de l'abbaye de Landévennec mentionne près de Penkarn (Penharn des cartes) un lieu-dit Tolmaen au-dessus de la mer, qui peut faire rêver de dolmen, voire de pierre percée."

Tanguy, 2001 : "C'est manifestement ce sens [tas de pierres] qu'il faut retenir pour l'île Carn, connue pour son tumulus, à Ploudalmézeau, pour Penharn, village de Cléden-Cap-Sizun, situé près d'un dolmen, selon un acte de Landévennec 78, pour Botcarn, village de Pouldergat, où a été signalé un tumulus, ainsi que pour les dérivés formés avec le suffixe collectif -etum que sont Carnoët (Côtes-d'Armor), Carnoët en Clohars-Carnoët (Fin.) et en Guidel (Morb.)."

Galliou, 2009-b : "un fragment de sigillée, non décrit, fut recueilli lors de la fouille du dolmen de Penharn."

● "Tal-ar-Vil" – tumulus

Le Carguet, 1889-b : "Ayant appris que M. Perhélin, Jean-Marie, de Trévénan, en Cléden-Cap-Sizun, avait, le 2 avril dernier, en nivelant une butte, trouvé des objets de l'époque néolithique, je me rendis à ce village et constatai la démolition d'un tumulus.

Voici la description de la fouille :

Le monument, sur lequel, d'après la tradition, avait autre fois existé un moulin à vent, est situé à l'angle N. E. du champ dit : « Tal-ar-Vil », section H, n° 6 du cadastre. Primitivement il formait une butte de 20 mètres environ de diamètre et avait été irrégulièrement aplani. La partie Est était entaillée par une clôture. Au milieu passait le chemin de service du champ. La partie Ouest formait une élévation d'environ 1 mètre de hauteur, seul reste de la sépulture.

78 Op. cit., p. 576 : « locus (Penkarn) justa Tolmaen ».

La démolition de cette butte a mis à découvert une partie de la chambre sépulcrale qui était faite de pierres plates ; mais celles-ci avaient été enlevées et jetées de-ci, de-là, si bien qu'il a été impossible de déterminer la forme et les dimensions intérieures du monument. Une seule de ces pierres se trouvait encore en place, à une profondeur de 0^m35.

La chambre renfermait des terres noires rapportées, des charbons, quelques éclats de silex, deux petits galets verdâtres, réniformes, un peu aplatis, de la grosseur d'un œuf de pigeon, et une hache en diorite ayant les dimensions suivantes : longueur de l'axe, 0^m085, largeur du tranchant, 0^m050; celui-ci décrit un arc elliptique surbaissé. Pas de poteries.

Une chose à noter au sujet de cette hache, c'est que le tranchant seul est poli. L'autre extrémité porte les stries longitudinales de la facture et un piqueté.

Cette particularité qui se rencontre quelquefois sur les haches du Cap-Sizun, est-elle faite intentionnellement pour consolider l'emmanchure, ou serait-elle une conséquence d'un mode spécial d'emmanchure ?

Certaines peuplades de l'Océanie qui se servent encore de haches en pierres polies, emploient, au dire de plusieurs marins du Cap-Sizun qui l'ont vu, le procédé suivant pour emmancher leurs outils : les sauvages fendent le collet de la racine d'un jeune plant et y introduisent la hache qu'ils veulent utiliser. Quelques années après, ils coupent l'arbre dont les couches ligneuses, entrées dans toutes les rugosités de la pierre, ont fortement enserré l'instrument et lui ont constitué la gaine la plus solide.

Les hommes de l'époque des dolmens connaissaient-ils ce procédé ? On peut le croire, car M. de Mortillet, dans le « Préhistorique » dit que « c'est principalement quand on « défriche des bois qu'on trouve le plus de haches polies « disséminées. »

Le tumulus de Tal-ar-Vil n'est pas le seul vestige de l'époque néolithique, aux environs de Trévénan. Il y a quelques années, les travaux de défrichement du champ appelé « Parc-ar-Men-Bihan, à 80 mètres N.-O. du tumulus, ont fait découvrir un vase en terre qui a été brisé. Audierne, 14 avril 1889. Le Carguet."

■ Trévénan – tumulus

X : 80,440 ; Y : 2363,190 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 288 : "A Trévénan dans la parcelle dite Tal-ar-Vil, (H, 6 du cadastre) tumulus de 18 mètres de diamètre, coupé en deux par une route, il a été recueilli à 1 mètre sous le sommet une sépulture qui a donné des fragments de poterie, des charbons, des éclats de silex et une hache en pierre polie."

Bernard, 1950 : "A Trévénan, dans la parcelle dite Tal-ar-Vill, s'élevait un tumulus de 18 mètres de diamètre, coupé en deux par un chemin. L'exploration de la sépulture qu'il recouvrait a mis à jour des fragments de poterie, des charbons, des éclats de silex et une hache en pierre."

● Trouzent – dolmen

X : 76,765; Y : 2362,200 (lieu-dit)

Bernard, 1950 : "Signalons encore un dolmen sans piliers à Trouzent [...]"

ESQUIBIEN

Duigou, Boulanger, 2005, p. 34 : "Le Carguet signale qu'entre Cléden et Goulien plus de 500 pierres dolméniques avaient été utilisées comme piliers d'ouvertures des champs. Le grand dolmen de Canaec (Esquibien) aurait été vendu pour construire la cheminée du petit séminaire de Pont-Croix."

■ Cannaëk – tumulus

Le Carguet, 1883, p. 34-35 : "Au Cannaëk, carrière de Tréaz-Goarem, sépultures de l'époque mégalithiques, en maçonnerie ; cercueils en pierre et squelettes, occupant un même espace et formant une suite de tertres. L'un de ces tumulus, de 4 mètres, exploré le 7 mars 1882, a donné, pour la partie sud-ouest : ossements ; poteries sans caractère ; pierres entaillées pour filets ; monnaie du moyen-âge ; tige cannelée en fer ; pierres brûlées ; galets brisés ; cendres; percuteurs ; molettes ; un fragment de bronze ; un squelette d'adulte, couché sur le flanc droit, direction nord-ouest-sud-est, la tête à l'ouest. Ces objets se trouvaient dans la même couche de sable, mêlée de terre.

Dans la partie nord-est, à un niveau inférieur, se trouvait une tombelle fermée de quatre pierres taillées, dont l'absence du couvercle indiquait la violation.

Direction est-ouest : Longueur intérieure 1 m. 12 c.

Largeur, bout ouest 60

- bout est 50

Profondeur..... 65

Cette sépulture contenait pêle-mêle : des cendres, des galets fragmentés, des pierres brûlées, des poteries onctueuses, etc.

(Dans une lande, à 500 mètres sud-ouest du bourg de Plouhinec, on trouve plusieurs cercueils semblables, à fleur du sol).

A 60 mètres au sud du précédent, les carriers ont découvert et détruit, en mai 1882, un tombeau en grossière maçonnerie, renfermant de la terre noire avec traces de phosphates, des ossements, une meule brisée, une-molette, des pierres brisées, des galets fragmentés, une pierre plate, ayant 0 m. 25 de large, ayant au milieu un sillon creusé par usure, comme pour l'affûtage des celtes, une hache en diorite.

Les fouilles commencées par M. Grenot, au Kannaek, il serait bien important de les continuer, vu les objets mis à nu tous les jours et perdus par les carriers."

● Créac'h – dolmen

Chatellier, 1907, p. 290 : "A Créac'h, monument mégalithique composé de 4 rangs de pierres debout formant trois allées partagées en compartiments de 1m 10 à 2 mètres en tous sens sur 1m 50 de profondeur, par-dessus quelques-unes de ces chambres se trouvaient des tables dolméniques ; la longueur de ces allées était de 15 mètres. L'ensemble, recouvert de pierres jetées sans terre, présentait il y a 4 ans l'aspect d'un tumulus rasé qui dut avoir 20 mètres de diamètre ; aujourd'hui il n'existe plus de trace de ce curieux monument. Fouillé en 1883 par M. Le Carguet percepteur à Audierne, celui-ci y recueillit un petit vase en terre, bien caractéristique de la poterie des dolmens, et parmi des cendres, des percuteurs et des éclats de silex. (Musée de Kernuz).

En 1889, il fut recueilli une hache en pierre polie en faisant disparaître les restes de cet intéressant monument."

Le Carguet, 1922 : "[...] des groupements considérables de mégalithes : à Ros-Criben en Audierne ; à Lervily et Créac'h, en Esquibien ; au bourg de Primelin et au Castel ; à Plogoff ; Roz Méringard (Montagne de Bon voyage) et Lescoff.

● Esquibien le Vieux – sépultures

BSAF, 1961, t. 87, p. XLIX : "M. Guibourg [...] signale par ailleurs la présence de sépultures préhistoriques près d'Esquibien-le-Vieux, dans un champ appelé "Parc-ar-aman" [...]"

● "Goarem-Bras" – coffre

Chatellier, 1907, p. 290 : "Dans la parcelle dite Goarem-Bras, E, 1521 du cadastre, il fut découvert il y a 30 et quelques années un coffret en pierres, contenant des restes incinérés et des poteries.

● "Goarem-Landrevet" – 4 coffres

Chatellier, 1907, p. 290 : "M. Dumanoir fouilla il y a une trentaine d'années 4 coffrets faits de pierres posées de champ en terre, dans la parcelle D. 662 du cadastre d'Esquibien, dite Goarem-Landrevet, dans lesquels il constata la présence de squelettes et de poteries."

● Kerioal

Chatellier, 1907, p. 291 : "A 500 mètres à l'Est de Saint-Tugen à Kerioal, grotte sépulcrale artificielle, en forme de four, de 2 mètres de diamètre sur 1m 30 de haut, creusé dans le tuf du sous-sol, elle communiquait avec l'extérieur par un couloir assez large pour donner passage à un homme. Elle renfermait des poteries."

● Kernévez – menhir

X : 85,995 ; Y : 2356,680 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 289 : "*Menhir dans un vague à Kernévez.*"

■ Kernévez – 2 coffres

X : 85,995 ; Y : 2356,680 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 290 : "*A Kernévez, il fut découvert en 1883, en faisant le labour deux coffres formés de pierres posées de champ en terre recouverts de pierres plates dans lesquels étaient des poteries qui ne furent pas recueillies.*"

● Keroulou – tumulus

Le Men, 1877, p. 103 : "*A 150 ou 200 mètres du lieu de Keroulou, le sieur Gouzien, propriétaire, a détruit vers 1858, dans le champ dut Parc Corniguelou, un tumulus qui renfermait un sarcophage semblable aux précédents, dans lequel se trouvaient des ossements humains, et entre autres un crâne qui fut porté au cimetière de la paroisse.*"

Le Men, 1877, p. 103 : "*A 20 mètres à l'ouest de ce tumulus, existe un deuxième sarcophage de forme carré, et ayant seulement 33 centimètres de côté.*"

Chatellier, 1907, p. 291 : "*Grand tumulus aux issues Nord-Est du village de Keroullou ; son propriétaire, en le nivelant, y a recueilli, dans une chambre sépulcrale, près d'un squelette, de belles armes en pierre polie et en silex éclaté.*"

Chatellier, 1907, p. 291 : "*De nombreux coffrets, faits de pierres posées de champ en terre, furent rencontrés à la base de ce tumulus ; le propriétaire en les démolissant n'a fait aucune constatation.*"

■ Keroullou – coffres

X : 85,665 ; Y : 2356,990 (lieu-dit)

Le Men, 1877, p. 103 : "*A 300 mètres au sud de Keroulou, dans la direction d'un nouveau village appelé Kerroc'h, et dans un champ nommé Parc-ar-Vohel, un vieillard a détruit un troisième sarcophage qui était entièrement vide.*"

Le Carguet, 1888-b : "*Mais, sans contredit, le monument le plus important de Lervily était le cimetière de Keroullou, malheureusement détruit, il y a vingt-cinq ou trente ans. Cependant les souvenirs des personnes qui en ont fait la démolition et les vestiges que j'ai recueillis sur place m'ont permis de le caractériser et d'en donner une description assez précise.*

Voici le résultat de mes recherches :

Ce cimetière, appelé les « Karniguelou », occupait le point le plus pittoresque de tout le Cap-Sizun. Placé sur une colline élevée de 50 mètres, entre la baie d'Audierne, à l'est, et l'anse du Cabestan, à l'ouest, il dominait la mer, de la pointe de Penmarc'h à celle du Raz. De là la vue s'étend partout sur l'Océan et l'on y est frappé du contraste que forment les eaux, relativement calmes et abritées, de la baie d'Audierne, avec les remous et les courants du Raz-de-Sein.

Lors de sa destruction, ce cimetière se composait de deux tumuli, dont l'un, f du plan, avait environ 5 mètres de diamètre et était, englobé dans la clôture d'un champ.

L'autre T, large de 25 à 30 mètres, avait été entaillé au nord, et se trouvait, en partie, sous culture. La ligne anguleuse du plan indique le fossé qui le traversait. Ce tertre avait été nivelé et ne présentait plus que 2^m50 environ de hauteur. A son sommet, quatre pierres debout, orientées aux quatre points cardinaux, mesurant 1^m95 de hauteur et ressortant de la butte d'environ 0^m50, formaient un carré de 4 mètres de côté. Entre ces pierres, mais entièrement recouverte de terre, se trouvait une table renversée, mesurant 2 mètres. Ces pierres indiquaient-elles une galerie démolie ? Je n'ai pu le déterminer.

Tel était l'aspect extérieur du monument.

Voici ses dispositions intérieures :

Les deux tertres étaient faits de pierrailles recouvrant des terres fines rapportées.

Au centre T de la grande butte, se trouvait un kiste fait de quatre pierres et recouvert d'une dalle qui débordait le coffre d'environ 0^m15 de chaque côté. Ses dimensions mesuraient 1^m50 sur 0^m85, et 0^m80 de profondeur. La dalle qui formait l'extrémité sud du cercueil pouvait s'enlever, mais elle s'adaptait hermétiquement aux autres parois, par des rainures. Il contenait un squelette de forte taille, reposant sur un lit de sable, la tête vers l'ouest, dans le décubitus latéral droit, avec les membres pelviens repliés, faute d'espace. La tête était coiffée d'une espèce de calotte brune, qui est tombée en poussière au premier contact. Pareil fait a été remarqué dans une autre sépulture de Lervily ouverte en 1882.

A peu de distance de cette sépulture, vers l'ouest, se trouvait un autre cercueil, plus petit, renfermant dix ou douze crânes et des ossements, rangés sur une couche de sable.

Le tumulus renfermait encore plusieurs autres sépultures ayant les mêmes caractères.

Tous ces kistes étaient orientés N.-O. S.-E. et ne contenaient pas de terre. Ils étaient formés de quatre pierres, posées, de champ, sur le sol même, et étançonnées par des cailloux.

Autour du grand tumulus, et rangés encercle, se trouvaient plus de quatre-vingts coffrets, parfois contigus, parfois situés à des distances inégales, mais ne dépassant pas 1 mètre. Au contraire des cercueils du tumulus, ils étaient enfoncés en terre de 0^m25, mais, comme eux, ils étaient formés de quatre pierres et recouverts d'une dalle. Les pierres des extrémités avaient été polies par frottement ; quelques-unes étaient creusées en l'orme de chevet, comme dans la sépulture de Roscriben, à Audierne. Les coffrets de l'est et du nord étaient les plus grands et mesuraient environ 0^m93, sur 0^m55. Ceux de l'ouest étaient de moindres dimensions. Le plan reproduit le plus petit, qui existe encore, et montre la pose oblique des deux extrémités.

Toutes ces sépultures étaient orientées N.-O. et S.-E. Elles contenaient surtout des ossements d'enfants déposés sur un lit de sable et avaient été comblées par une terre fine et noire. Une seule sépulture, indiquée au plan par la lettre V, était vide. Au fond était disposée une couche de sable sur laquelle se trouvaient trois galets. Cette sépulture était faite avec plus de soin que les autres et semblait préparée pour une prochaine inhumation.

Les clôtures des champs environnants recouvraient aussi des coffrets semblables qui sont indiqués au plan par la lettre S. Les ossements ont été recueillis par feu M. Stanguennec, recteur d'Esquibien, et déposés dans le cimetière du bourg.

Voici maintenant la liste des objets que j'ai trouvés aux Karniguellou :

1° Plus de cent dalles et supports ayant fait partie des kistes et dolmens et qui m'ont servi à déterminer les dimensions des sépultures ;

2° Des galets brisés et des pierres brûlées ;

3° Fragment de hache en diorite (n° 1 du plan), en forme de bourrelet aplati, présentant en X Y une coupe elliptique dont les axes sont 0^m040 et 0^m065 ;

4° Hache entière en diorite (n° 2) dont les axes de la coupe mesurent 0^m050 et 0^m075 ;

5° Fragment de hache en diorite (n° 3) à bords fortement équarris ;

6° Pointe de silex triangulaire, retouchée sur une seule face; l'autre face faite par le plan d'éclatement; la base amincie et quelque peu évidée ;

7° Fragment de vase sans rebord, orné d'impressions au doigt, au pourtour de l'ouverture;

8° Fragment de meule (M), creusée de 0^m05 à son centre par le mouvement de va-et-vient, en ligne droite de la molette;

9° Meule (P) usée sur toute sa surface et presque plane.

Tous ces objets appartiennent à la période néolithique. Mais bien que l'on m'ait affirmé l'absence de métal dans le monument, suffisent-ils pour rattacher entièrement, à cette époque, le cimetière des Karniguellou avec ses nombreuses sépultures ? Je ne le pense pas, car la forme des kistes et l'inhumation du mort habillé rappellent l'âge de bronze.

Une légende des plus intéressantes que j'ai recueillie sur le monument même, en rappelant le serment des frères d'armes, des Soldures, le rattacherait encore à une époque plus récente. Voici le résumé de cette légende : « Quand le maître mourait, « on tuait le serviteur pour être son consort dans l'autre « monde. » Le Carguet. Audierne, le 22 Novembre 1888."

● Keryoc'h – coffre

Chatellier, 1907, p. 290 : "A Keryoc'h, dans la parcelle dite Goarem-Stouck-Enan, il fut découvert en 1834, un coffret en pierre dans lequel était un vase en argile."

● Lervily – tumulus, menhir, 2 dolmens

Le Men, 1877, p. 104 : "A gauche de la route de Lervilly à la baie d'Audierne, tumulus haut d'un mètre 50 et de 16 mètres de diamètre."

Flagelle, 1878 : "Galgal et dolmens détruits, à la pointe de Lervily."

Le Carguet, 1888-b : "Une des occupations les plus importantes se trouve à la pointe de Lervily, qui borne, à l'ouest, la baie d'Audierne. Là se voyaient, il n'y a pas encore un demi-siècle, le galgal de Bec-ar-Radennec, le peulvan de Créac'h, haut de 7 mètres, et les deux dolmens de Keriapoc, à Porspéré, dont les tables, malgré leurs dimensions énormes de 4 mètres de côté, servaient, d'après les légendes, aux Korriquets, à jouer aux palets, par le travers de la baie, sur les dolmens et les menhirs du Soc'h, en Plouhinec."

Chatellier, 1907, p. 290 : "Allée couverte ruinée à la pointe de Lervily."

Chatellier, 1907, p. 290 : "Une deuxième allée couverte, aujourd'hui complètement détruite existait il y a 40 ans au Sud de la précédente."

Chatellier, 1907, p. 291 : "Tumulus à la pointe de Lervily, près le bord de la mer, sur un îlot entièrement fermé à mer haute."

Chatellier, 1907, p. 290-291 : "A Lervily il a également été trouvé deux coffrets en pierres contenant des restes incinérés et des poteries."

Le Carguet, 1922 : "[...] des groupements considérables de mégalithes : à Ros-Criben en Audierne ; à Lervily et Créac'h, en Esquibien [...]."

Guénin, 1934 : "1965. - Les palets des Korriquets a la pointe de Lervily. Com. d'Esquibien, cant. de Pont-Croix.

« Là se voyaient, il y a encore un demi-siècle, le galgal de Bec-ar-Radennec, le peulvan de Créac'h, haut de 7 m., et les deux dolmens de Kériapoc, à Porspéré, dont les tables, malgré leurs dimensions énormes de 4 m. de côté, servaient, d'après les légendes, aux Korriquets, à jouer aux palets, par le travers de la baie, sur les dolmens et les menhirs du Soc'h, en Plouhinec. » Le Carguet, Les sépult. préhist. de Keroullou, dans Bull. Soc. Arch. Finistère (1888), XV, 331."

Guénin, 1934 : "1967. Le Karniguellou de Lervilly. Com. d'Esquibien, cant. de Pont-Croix.

Ce vaste cimetière à cists et à dolmens est l'objet d'une singulière légende. « Quand le maître mourait, on tuait le serviteur pour être son consort dans l'autre monde. » H. Le Carguet, Sépult. préhist. de Keroullon en Esquibien, dans Bull. Soc. Arch. Finistère (1888), XV, 334."

● Leuguériou – rocher à cupules

Le Carguet, 1899 : "Elle [Saint Evette] passait ses journées en prières sur une roche qui porte encore la trace de ses genoux, celle de son chapelet qui pendait à sa ceinture et celle de sa main droite sur laquelle elle s'appuyait quand elle était fatiguée.

Cette pierre se trouve dans un champ appelé Leur-Zié, n° 922, section D du cadastre, près du village de Leuguériou."

Guénin, 1934 : "1968. - Le chapelet et les doigts de Ste Evette. Com. d'Esquibien, cant. de Pont-Croix.

Sur une pierre, des cupules sont les empreintes du chapelet que Ste Evette y déposait. Quelquefois, il arrivait aussi que la sainte fût très fatiguée, et pour s'appuyer sur la pierre, elle y mettait la main droite, dont les doigts sont encore marqués aujourd'hui. Cf. : Bull. Soc. Arch. du Finistère (1899), XXVI 197."

● Lezongard – 5 coffres ou dolmens

Le Men, 1877, p. 103 : "Entre le manoir de Lezongar et la chapelle de Saint-Devet, on a découvert, en défrichant une lande, cinq sarcophages composés de quatre pierres debout, et d'une cinquième de couvercle."

Flagelle, 1878 : "*Dolmens détruits dont il reste encore quelques pierres, à 200 mètres S.-E. du manoir de Lézongar.*"

Chatellier, 1907, p. 290 : "*Cinq petits dolmens, aujourd'hui en partie détruits dans une lande nouvellement cultivée à 200 mètres au Sud du manoir de Lezongard.*"

● **"Liors-Canab" – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 291 : "*Dans la parcelle dite Liors-Canab, A, 1510 du cadastre, tumulus détruit à l'intérieur duquel il fut rencontré un vase en terre à couverture noire recouvert d'une pierre.*"

● **"Parc-ar-Veil-Piriou" – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 291 : "*Dans Parc-ar-Veil-Piriou, grand tumulus détruit en exploitant des carrières. De nombreuses poteries des dolmens y ont été trouvées.*"

● **Penfrat – dolmen**

: 85,185 ; Y : 2358,565

Chatellier, 1907, p. 289 : "*Dolmen en partie ruiné près le lavoir de Penfrat.*"

● **Porsfeunteun – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 291 : "*A Porsfeunteun, tumulus séparant deux courtils ; démolé en 1887, il y fut recueilli une hache en diorite.*"

● **Saint-Donou à Trez-Goarem – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 291 : "*Tumulus sous un talus bordant le chemin menant à la fontaine de Saint-Donou à Trez-Goarem ; une petite hache en flbrolite y a été recueillie.*"

● **Trezgoarem – coffre**

Halan du Fretay, 1893 : "*La plaine de Trezgoarem, en Esquibien (Finistère). - Sépultures avec les deux rites de l'incinération et de l'inhumation.*

Je n'ai pas fait de fouilles, j'ai seulement visité cette immense plaine, aux rares ondulations, abritée des vents de mer par une crête continue mais peu élevée qui la sépare d'une très longue grève.

Aujourd'hui sur un espace de deux cents hectares, le sable chassé par le vent de mer a entièrement recouvert ce terrain fertile autrefois et je me suis assuré qu'on découvre encore sur bien des points sous ce sable une terre végétale excellente et des constructions nombreuses.

Sur la partie la plus élevée deux cimetières ont été découverts ; ils sont peu éloignés l'un de l'autre et occupent le centre de l'espace dont je m'occupe.

Dans le cimetière à l'est le rite employé a été celui de l'incinération ; dans l'autre à l'ouest l'inhumation avait été le mode funéraire et on y a constaté des sarcophages ordinaires du genre des stone-cist ; d'autres beaucoup plus soignés en granit avaient des rainures, de sorte que les côtés et le couvercle s'emboîtaient parfaitement.

On a trouvé aussi dans le sable calcaire des ossements indiquant qu'on y avait déposé des cadavres ; le nombre des sépultures était du reste considérable et indiquait une occupation prolongée.

Une femme et un enfant ont été trouvés côte à côte et à côté de stone-cist en pierres ; les matériaux maniables manquaient évidemment très souvent à cet endroit.

Bien des objets ont été trouvés dans ce cimetière avant ma visite, des fusaiöles, des armes en métal. Pour moi, j'ai récolté seulement une pointe de lance en bronze et deux objets qui étaient autrefois pour les maçons ce qu'est aujourd'hui le fil à plomb. Ils ont été relevés dans deux stone-cist à côté des cadavres ; un autre en terre cuite avait été trouvé aussi dans les mêmes conditions.

Il avait dû être déposé au moment de l'inhumation, à côté de la main de l'homme adulte qui avait le squelette d'un enfant en travers sur sur les pieds.

Des deux échantillons que je possède, l'un est rond et a une longueur de 6 centimètres sur un diamètre de 2 centimètres et est percé d'un trou à une extrémité, l'autre forme un petit cube de 25 millimètres de côté avec encoche au centre sur toutes les faces pour attacher le fil.

L'époque est donc bien clairement indiquée : nous sommes au temps des premières constructions qui ont suivi pour les Gaulois l'occupation romaine. Ces populations, d'ailleurs, ont pu être soumises, mais non assimilées, et ont gardé leurs usages même pendant le moyen-âge. Ces hommes, en possession de la terre cultivée, étaient devenus chrétiens, et, abandonnant les anciennes coutumes après la mort, ils avaient construit les stone cist et les sarcophages pour ensevelir leurs morts ; mais ils étaient certainement les descendants directs de ceux qui, fidèles encore au rite de l'incinération, avaient déposé les cendres de leurs morts dans le cimetière voisin.

Les urnes, presque toutes décomposées, étaient protégées, les unes par quelques très petites imitations de dolmens, d'autres par de petits galgals en galets de la mer ; j'ai vu des cendres en grande quantité et quelques petits ossements qui avaient échappé au feu.

[...] Dans le cimetière préhistorique de Trez-Goarem, on avait trouvé, m'a-t-on dit, un certain nombre de haches en pierre. Pour moi, je n'en ai rapporté qu'un boulet de pierre parfaitement régulier, de 0 m. 09 de diamètre ; la matière est très dure : c'est le granit transformé par l'amphibole verte."

Briard, 1984, p. 239 : "Trez-Goarem. Sépulture en coffre formé de 4 dalles de chant. Vase à une anse (Musée des Antiquités Nationales n° 73717)."

GOULIEN

Giot, 1997-b, p. 55 : "La commune de Goulien n'a guère conservé ses mégalithes [...]."

● Bourg – menhir

Ogée, p. 309 : "Il y a près de Goulien un menhir ayant environ 5 m. de hauteur."

Le Men, 1877, p. 107 : "Près du bourg, menhir ayant environ 5 mètres de hauteur (Ogée, Dict. hist. Nouv. édit. T. I. p. 309)."

● Chapelle Saint-Laurent – menhir

Le Men, 1877, p. 107 : "Menhir haut d'un mètre 80 centimètres, à l'entrée d'un champ, à 300 mètres au sud du bourg, sur le bord de la route de la chapelle de Saint-Laurent. D'autres pierres que l'on aperçoit l'autre côté de la route, paraissent avoir été aussi des menhirs."

Guénin, 1911 : "A Goulien, menhir près de la chapelle de Saint-Laurent."

● Cosquer – dolmen

Flagelle, 1878 : "Dolmen au Cosquer."

Chatellier, 1907, p. 292 : "Dolmen au village du Cosquer."

● Kergintrec – 2 tumulus

Chatellier, 1907, p. 292 : "A Kergarien, au lieu dit Kergintrec, existaient 2 tumulus dont l'un avait 20 mètres de diamètre, tous deux ont été rasés."

● Kerguerrien – bloc portant des cupules

Le Goffic, 2001 : "En poursuivant l'inventaire des stèles de l'âge du fer, l'attention de B. Grall a été attirée par un bloc comportant plusieurs cupules sur une face (fig. 1), trouvé dans un talus bordant la parcelle dénommée Park-Kreiz qui jouxte Park-an-Duchenn (le champ de la butte où, selon le propriétaire, une fouille aurait été pratiquée par Le Carguet au début du XXe siècle). Il s'agit d'une pierre plate, épaisse de 0,15 à 0,18 m, de forme trapézoïdale ; la grande base mesure 0,63 m, la petite 0,34 m mais devait atteindre

0,43 m, car un gros éclat a fait disparaître un angle ; la hauteur est de 0,58 m. Elle peut provenir d'une dalle plus importante car la grande base est visiblement le résultat d'une cassure. La nature de la roche est un grès dont le classement granulométrique est hétérogène et qui comporte quelques grains de quartz de module centimétrique. Cette roche est très vraisemblablement un grès tertiaire mais non resilié et, en cela, il est très différent de ceux que l'on connaît le long de la faille Kerforn (Guengat, Moulin-du-Pont...). L'origine de cette roche est donc à rechercher. L'une des faces est brute et plus ou moins bosselée, tandis que la face opposée est bien plate et présente treize cupules, dont le diamètre varie entre 32 mm et 92 mm. Les mesures, reportées sur un graphique, montrent que la profondeur n'est pas toujours proportionnelle au diamètre.

L'aspect de cette pierre à cupules n'est pas sans rappeler celle publiée par J. Briard et al. qui fut trouvée en 1989 par J.-M. Kersaudy sur la plage du Loch à Plogoff, d'autant plus qu'il semble manquer aussi une partie à cette dernière. Elle est interprétée par l'auteur comme étant une stèle de l'âge du bronze et nous sommes enclin à attribuer la même date et la même fonction à la pierre de Kerguerrien."

● Kerguerrien – menhir ?

X : 83,613 ; Y : 2363,729

Carte archéologique : 29 063 0001

Flagelle, 1878 : "A 150 mètres N,-E. du même village [Kerguerrien], un menhir de 1 mètre 80 de hauteur."

Chatellier, 1907, p. 292 : "Petit menhir, dans une clôture, près des moulins, à 100 mètres au Nord-Est de Kerguerrien, à 1 kilomètre au Sud-Ouest du bourg."

Remarque : les coordonnées Lambert de la Carte archéologique renvoient au sud du village, tandis que les indications bibliographiques situent le monument au Nord-Est, où se trouverait une stèle gauloise (site internet T4T35) haute de 1,50 m.

● Kerlan – tumulus

Flagelle, 1878 : "Tumulus de 12 mètres de diamètre et 2 mètres 50 de hauteur, fouillé à 60 centimètres de profondeur, à 400 mètres E.-N.-E. de ladite chapelle, et à 200 mètres S.-S.-O. de Kerlan, dans Ménez-ar-Run, lande."

Chatellier, 1907, p. 292 : "Menhir de 1m 90 de haut à 150 mètres au Nord du village de Kerlan, ils étaient 3 disposés en triangle, 2 ont disparu."

● Kerlan – tumulus

Chatellier, 1907, p. 292-293 : "Tumulus de 2 mètres de haut sur 10 mètres de diamètre, à 150 mètres au Sud-Ouest du village de Kerlan. Fouillé en juillet 1882, il nous donna une urne cinéraire de l'époque gallo-romaine, contenant avec des restes incinérés des bijoux en bronze. Cette urne avait été déposée dans un coffre en bois entouré de débris d'amphores, sur l'un desquels est un nom de potier. (Musée de Keruz)."

Chatellier, 1907, p. 293 : "Dans le champ qui précède le village des Quatre-Vents sur le Sud de la route de Goulien à Cléden, tumulus très aplati."

Chatellier, 1907, p. 293 : "Autre tumulus, en partie détruit, à 400 mètres au Nord du précédent."

● Kermaden – dolmen

X : 83,972 ; Y : 2364,031

Carte archéologique : 29 063 0002

Chatellier, 1907, p. 292 : "Dans un champ, à 70 mètres au Nord du village de Ker-maden, dans la parcelle A, 960 du cadastre de Goulien, dolmen ruiné dont on a fait sauter la table à l'aide de la mine en 1886. Dessous il fut alors recueilli quelques fragments de poteries des dolmens."

● Presbytère

Chatellier, 1907, p. 292 : "Nombreux piliers entre le presbytère, le Menneur et Poullay, provenant d'une station appelée « ar Chouganou »."

● Trohalu – tumulus détruit

X : 84,430 ; Y : 2360,985 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 288 : "A Trohalu, tumulus de 30 mètres de diamètre aujourd'hui détruit. Il recouvrait une chambre intérieure. On ne sait ce qu'on y a recueilli."

ILE-DE-SEIN

Le Carguet, 1897 : "L'île de Sein possède encore quelques traces d'occupations qu'il est utile de signaler : 1° Les runs, amas de cailloux déjetés des champs labourés ; au centre de quelques-uns on remarque des pierres pouvant appartenir à des dolmens ou à des menhirs ; une fouille de ces buttes serait à faire. [...]"

Duigou, Boulanger, 2005, p. 33-34 : "L'île de Sein possédait une dizaine de dolmens et tumulus. Au XVIII^e siècle, un dolmen servit de poudrière aux gardes-côtes, que les Anglais firent sauter au cours du Premier Empire. Quand l'île vit arriver son premier archéologue en 1872, beaucoup de monuments étaient encore intacts. Après son départ, la population se mit à creuser avec frénésie, en quête d'or, fracassant tout, brisant les dalles, dispersant les sols archéologiques, en pure perte."

ADF, 100 J 1299 : consulter un courrier daté du 22 août 1899 faisant le point sur la situation de monuments mégalithiques, suite à une liste adressé par P. du Chatellier.

● An-Duchen – butte

Le Carguet, 1897 : "A l'O. du phare, à 2 kilomètres de terre, entre Plaç-ar-Skoul et Por-Cazec, une butte de terre végétale, recouverte de sable et de pierres détachées, et appelée An-Duchen, le tumulus [...] En face de Plaç-ar-Skoul et de Pors-Cazec, entre les rochers de Milidou et de Men-a-Broud, an-Duchen, butte recouverte par la mer."

● Beg-a-Lan – monument et menhir renversé

X : 63,545 ; Y : 2362,245 ; Z : 2 (app.)

Le Carguet, 1897 : "A Beg-a-Lan, galerie de 15 mètres environ, orientée E.-O. en face de l'Aber-Bras ; quatre pierres seulement debout ; Petit menhir renversé, à l'extrémité de la pointe"

Chatellier, 1907, p. 294 : "Coffres en pierres analogues, découverts à Bec-Alann au Sud-Ouest du phare et à Kilaourou."

● Bec-Epéran – menhir

X : 64,365 ; Y : 2362,315 ; Z : 3 (app.)

Le Carguet, 1897 : "Menhir de 0 m. 80, penché vers l'est, à moitié enfoui dans le sol, à Beg-Kaé-Béran"

Chatellier, 1907, p. 294 : "Menhir, à Bec-Epéran."

● Corijou – dolmen détruit et menhir

X : 63,575 ; Y : 2362,430 ; Z : 1 (app.)

Le Carguet, 1897 : "Au Corijou, l'ancien gué, à gauche de la route du phare, dolmen détruit ; cendres, coquilles de berniques ; Menhir écrêté, en face, à droite de la route : hauteur actuelle 1 m. 54, largeur 1 m. 17, épaisseur 0 m. 28."

● **Eglise – 2 menhirs**

X : 64,715 ; Y : 2362,185 ; Z : 6

MH : "*François Le Sud (Place) Deux menhirs dits Les Causeurs : classement par arrêté du 1er avril 1901*"

Cartes postales : Grand Bazar, sans n° ; Neurdein, n°102 ; Neurdein, n°103 ; Villard, n°2455 ; Villard, n°3468 ; Villard, n°3454 ; Villard, n°3455 ; Villard, n°3463 ; Jean, n°61 ; Gaby, n°7 et 19 ; carte postale reproduite en couverture de l'ouvrage *Hyacinthe Le Carguet (1847-1924). Un passeur de mémoire en Cap-Sizun*, 2007.

Fréminville, 1845, p. 106 : "*On y voit encore deux men-hirs plantés l'un contre l'autre.*"

Le Men, 1877, p. 113 : "*Deux menhirs près de la chapelle de la Délivrande. Trois autres petits menhirs à l'est nord-est de la même chapelle.*"

Flagelle, 1878, p. 19 : "*Deux menhirs près de la Délivrance. Trois menhirs à l'E.-N.-E. de la Délivrande, probablement les mêmes que les précédents. (Grenot).*"

Audran, 1882-a : "*Reste cependant un monument qui mérite une description spéciale. A cent mètres environ du bourg, et près de la croix de granit qui annonce au loin aux marins en mer l'entrée du port, deux menhirs debout, à environ quarante centimètres de distance, l'un de l'autre, l'un, le plus au nord, d'une hauteur moyenne de 3 mètres, d'une largeur, à la base de 1 m. 50 et d'une épaisseur de 25 centimètres ; l'autre, un peu moins élevé, présente à sa base les mêmes dimensions ; tous deux sont élevés sur un amas de cailloux roulés d'environ 1 m. 20 de hauteur au-dessus du sol. A 35 mètres, au nord de ces deux menhirs, qu'on appelle dans le pays les Deux Causeurs, une grande pierre à bassins, d'une hauteur moyenne de 1 m. 80 et d'une circonférence de 12 mètres : la plateforme supérieure présente sept cuvettes avec trois rigoles : l'une au nord ; l'autre, la plus importante, au sud-ouest, et la troisième, au sud. A l'ouest, une autre pierre à bassins, d'une circonférence de 10 mètres : la surface présente deux bassins principaux, l'un a sa rigole à l'ouest, l'autre, au nord. A l'est de cette deuxième pierre, une réunion de trois pierres à bassins, semblables aux précédentes, et enfin à 65 mètres au sud-est et à 50 mètres des deux premiers, un autre menhir plus petit ayant de haut environ 2 mètres.*"

Chatellier, 1896 : "*Il est certain que cet îlot, sans cesse rongé par la vague, et qui n'existerait déjà plus sans les travaux d'art qui le protègent contre les fureurs de l'Océan, a aujourd'hui bien perdu de cette importance qu'on lui attribue dans l'antiquité Deux petits menhirs situés à peu près au centre de l'île, au nord de l'entrée du port, mesurant l'un 3m,80 et l'autre 2m,25 de haut sont les seuls témoins de sa grandeur passée, que j'ai pu y découvrir.*"

Le Carguet, 1897 : "*Le Prégour-Bihan, le petit causeur menhir de 1 m. 90 sur 1 m. 15, à 60 mètres sud de la croix ; le Run qui entourait sa base a été démolé ; à 80 mètres O. les Prégourien-Bras, les grands causeurs, deux menhirs situés dans le même plan, N.-S., à 0m. 80 de distance ; le menhir N. a 2 m. 70 de hauteur sur 1 m. 40 de largeur ; le menhir S., mutilé, a encore 2 m. 30 de hauteur, sur 1 m. 20 à la base. Ces menhirs sont implantés sur un run, ou butte, entourée de pierres debout, en forme de cromlec'h ; autrefois, ces menhirs étaient reliés au tumulus de la croix, par un chemin, sorte de via sacra bordé de mêmes pierres dont quelques-unes se rencontrent encore.*"

Abgrall, 1899, courrier à P. du Chatellier, ADF, 100 J 1300 : "*Quimper, le 13 juin 1899,*

Mon cher ami

Je viens d'avoir la visite du recteur de l'Ile de Sein, un peu en l'air par une difficulté qu'on lui jette dans les jambes. Il va construire une nouvelle église, plans et devis sont faits, le terrain acheté. Or il se fait que juste au milieu de ce terrain sont deux menhirs dont le plus haut peut avoir 2m30 ou 3 mètres. Il vient de recevoir une lettre du ministère lui disant de surseoir, à cause de ces 2 menhirs. Immédiatement il est allé trouver le préfet qui a été raisonnable et sage, disant que ces menhirs n'étant pas classés et étant si peu importants on pouvait bien les déplacer et les replanter ensuite aux abords de l'église. Il a dû en écrire dans ce sens au ministère des beaux arts.

M. le recteur, non satisfait de cette démarche, me dit de vous écrire, pour que vous appuyiez vous-mêmes dans le même sens ; veuillez voir si vous avez quelque chose à faire dans le même sens, auprès de la commission des monuments mégalithiques ou plutôt auprès de ministère des beaux arts.

Je crois que la construction d'une église ne soit pas être subordonnée à des monuments de 3^e valeur, d'autant plus que M. le recteur s'engage à les conserver et à les replacer. [...]"

Abgrall, 1899, courrier à P. du Chatellier, ADF, 100 J 1300 : *Quimper, le 19 juin 1899*

[...] Pour les menhirs de l'Île de Sein, je crois qu'il vaut mieux ne rien faire ; je vous avais écrit pour complaire à M. le Recteur, qui était un peu embarrassé et ne savait où donner de la tête. C'est affaire du Préfet d'arranger cela.

C'est en effet note [?] bonhomme d'Audierne qui a fait du zèle là, comme il en fait partout, surtout si cela peut ennuyer les gens. [...]"

Procès verbal de la séance du 29/03/1900, BSAF, p. XVI : *"M. A. Le Braz a été chargé, par M. le Préfet du Finistère, d'attirer l'attention des membres de la Société sur les deux menhirs " les deux causeurs " de l'île de Sein. S'ils se trouvaient sur l'emplacement choisi pour la construction de la nouvelle église, il serait à désirer que ces mégalithes fussent replacés dans un autre endroit de l'île. - M. du Chatellier et M. l'abbé Favé donnent à notre collègue les renseignements les plus rassurants : M. le recteur et les habitants de l'île de Sein comprennent parfaitement l'intérêt que présentent ces menhirs - les seuls qui subsistent clans l'île - et sont résolus à les conserver."*

Procès verbal de la séance du 26/04/1900, BSAF, p. XXV-XXVI : *" M. du Chatellier lit ensuite la lettre suivante de M. le recteur de l'Île-de-Sein :*

Le 2 avril 1900.

« Monsieur le Président,

Le vœu émis par la Société archéologique du Finistère sera respecté. Nous ferons notre possible pour ne pas toucher aux « Causeurs », si toutefois une raison majeure nous y obligeait, je puis vous donner l'assurance qu'ils seront relevés et que leur orientation leur sera rigoureusement conservée. On n'est pas tellement vandale à l'Île-de-Sein qu'on prenne plaisir à saccager inutilement les vieux monuments, les menhirs, ces fantômes de la lande.

Daignez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux. A. Le Borgne, recteur. »

Les membres de la Société applaudissent au zèle éclairé de M. le recteur de l'Île-de-Sein et prient M. du Chatellier de lui transmettre leurs remerciements. M. de Bremond d'Ars ajoute que le Préfet du Finistère lui a donné l'assurance que toutes les mesures avaient été prises pour assurer la conservation des deux menhirs."

Caradec, 1907, p. 136-137 : *"Sur la place de l'église, sont deux pierres levées, de dimensions plutôt modestes. L'une est restée à peu près intacte, l'autre, un jour, a été écornée par la masse d'un îlien en ribote. De ce coup brutal le menhir a acquis une de ces silhouettes, comme ne tracent sur le papier les mains maladroites des petits enfants. Ainsi vu de profil, les deux bonshommes de pierres ont l'air de bavarder en toute intimité. Pour ce motif on les a appelés les Causeurs (ar Bregourien).*

Quand le curé conçut le projet d'une église neuve, il eut juste ambition de la placer au centre de la place. Les Causeurs étaient là. Eh bien ! on les déplacerait ! Que leur importait en somme, d'aller tailler leurs bavettes un peu plus loin ? Eux n'auraient peut-être rien dit ; il s'en seraient laissé déplacer, en bons menhirs qui en avaient vu bien d'autres du temps des druides. Mais ne voilà-t-il pas que la commission des monuments historiques entra en grande colère ! Elle prit ces bonshommes sous sa protection, de sorte que l'église, remise dans son coin, comme une réprouvée, médite sur la grandeur et la puissance de la commission des beaux-arts."

Toscer, 1908, p. 235 : *"A part un groupe de deux menhirs, on ne trouve sur l'île aucun monument ancien. On y a découvert cependant des monnaies gauloises et, au mois de mai 1899, un sarcophage en pierre de 1 mètre de longueur et 0m90 de largeur ; il était recouvert de deux pierres plates et enduit à l'intérieur de terre glaise. Ce sarcophage contenait une urne en terre malheureusement brisée, des ossements d'oiseaux et des coquillages.*

Guénin, 1911 : *"A l'Île de Sein, les fiévreux font déposer au pied des menhirs neuf galets enveloppés dans le mouchoir des malades. Celui qui le ramasse prend la fièvre. (F. L., I, 358.)"*

Guénin, 1911 : *"Sein (île de). - Les deux causeurs sont près d'une croix de granit."*

Chatellier, 1907, p. 294 : *"Deux menhirs, à Ifran, ayant l'un, celui du Nord, 3 mètres au-dessus du niveau du sol, l'autre 3m 20, et 1m 20 et 1m 10 de large."*

Chatellier, 1907, p. 294 : *"Trois menhirs, à l'Est-Nord-Est de la Délivrande."*

Boismoreau, 1917 : *"A l'île de Sein, les fiévreux font apporter dans un de leurs mouchoirs, neuf petites pierres, que l'on dispose aux pieds des menhirs. – Le premier qui prend ces cailloux contracte la fièvre du malade et le guérit."*

Guénin, 1934 : *"1972-73. - Les « Causeurs » de Nivran. Ile de Sein, cant. de Pont-Croix.*

Il y avait trois menhirs de ce nom : le Prégour-Bihan ou le Petit Causeur et les Prégourien-Bras ou les Grands Causeurs. Tous trois étaient implantés sur une butte entourée d'un cromlech. Le Carguet, L'Île de Sein aux Temps préhist., dans B. S. A. F. (1897), XXIV, 363-364. On appelle encore les deux derniers Fillistérien, les Causeurs ou les Prégourien, les Prêcheurs. On dit également les Fistilérien, les Babillards, Encore en 1880, les gens de l'île avaient l'habitude de déposer, au pied des menhirs, neuf galets qu'ils avaient apportés dans le mouchoir de celui qui souffrait de la fièvre. S'il advenait qu'un passant prît les galets, la fièvre quittait, aussitôt le malade, pour passer dans le corps de celui qui avait ramassé les pierres déposées au pied des menhirs."

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 123 : *"On les verrait du Raz, voire du phare de la Vieille, du cap Sizun ou de Tévennec, si l'église et les maisons ne les entouraient aujourd'hui. Et les passeurs de jadis, les ombres embarquées sur la grève des Trépassés devaient dans l'aube blanche des matins de l'Autre Monde les découvrir devant la proue du bag-noz, le « bateau de nuit » qui filait droit sur l'île de Sein. Les rochers de Kador, le Grand Siège, où les druidesses de Sena tenaient leur assemblée solennelle, sont tout proches, empreints encore d'une dignité que les siècles n'ont pu effacer, et aussi le tumulus de Nivran, petite butte enfermée entre deux maisons, et sur lequel quelque recteur a fait planter une croix. Au milieu de la tranquille place couverte d'une herbe tendre, un peu inattendue sur cette échine de serpent aux écailles dures qu'est l'île de Sein, au lieu et place de la lande rase qui couvre ailleurs cette terre maigre, balayée par le sel des embruns et les vents venus tout droit de l'Atlantide et des fabuleuses terres de l'Occident celtique, les deux menhirs se dressent au-dessus d'un petit tertre, sans doute meublé de cailloux, mais couvert lui aussi de sa rustique pelouse, se regardant l'un l'autre depuis des millénaires, dans un face-à-face éternel, à la fois sacré et intime, impressionnant et bon enfant. Ar Bregourien, les Causeurs, c'est là le nom qu'on leur donne, et, de fait, les Etres qui en sont l'âme nous paraissent engagés dans une conversation jusqu'à présent ininterrompue. Aurons-nous l'oreille assez fine pour les entendre, l'esprit assez ouvert pour en comprendre le langage, archaïque et rocailleux ? Cependant, ne s'adresse-t-il pas à nous aussi, ce message qui nous parvient d'autres temps et comme d'un autre univers, à nous qui avons traversé l'un des plus dangereux parages du monde occidental pour venir consulter leur oracle au péril de la mer ?*

Ce sont deux pierres plates, dont les faces regardent l'est et l'ouest, les deux directions capitales en ces lieux. Le plus grand des deux, qui mesure 3,30 mètres en hauteur, 1,30 mètre en largeur, est planté au nord et s'incline vers l'orient. Le plus petit, dont l'extrémité supérieure est taillée en bec de canard, tourné vers son congénère septentrional, n'a que 2,70 mètres de hauteur et 1,20 mètre dans sa plus grande largeur : c'est lui surtout qui semble parler.

La place où ils se trouvent, que l'absence totale de voitures situe en des temps d'ordinaire oubliés, porte le nom de François Le Sud, ce recteur de l'île de Sein, originaire d'ici même, qu'a immortalisé Henri Queffelec et qui fut matelot avant que d'être prêtre, à une époque où les vocations pour cette terre perdue étaient inexistantes. C'est ici le centre spirituel de l'île. L'église elle-même, moderne et qui serait banale si elle n'avait été construite virtute Dei et sudore plebis, par la force de Dieu et la sueur du peuple, ainsi que le dit l'inscription, se range sur le côté des deux monuments. Ils sont au milieu de la place, dans leur rond de verdure. Manifestement, l'âme des ancêtres qui les habitent n'a pas cessé de vivre, ni d'y être honorée."

Chauris, 1997 : *"A proximité immédiate de l'église actuelle, les deux menhirs dressés l'un près de l'autre sont appelés "Brigourien" (Les Causeurs). Ils sont constitués par un granite blanchâtre, à gros grain (porphyroïde) qui représente, semble-t-il, la seule riche de l'île susceptible de fournir des blocs de grande dimension [ici, la hauteur de ces monolithes est respectivement de 2,30 m et de 2,80 m]. L'aspect quelque peu anthropomorphe qui a valu à ces mégalithes leur dénomination imagée provient simplement de la desquamation qui a affecté l'un d'eux, sans doute longtemps après son érection. Ici, la Nature a modifié l'œuvre de l'Homme d'une manière quelque peu inattendue..."*

● Guiveur – tumulus

X : 64,335 ; Z : 2361,725 ; Z : 0 (app.)

Le Carguet, 1897 : "Tumulus, avec dolmen détruit, près du Guiveur ; A côté, le Len-garn-ldoc, le carn au milieu des blés"

● Kélaourou – dolmen, menhir renversé

X : 65,665 ; Z : 2361,325 ; Z : 5

Carte archéologique : 29 083 0002 (dolmen)

Le Carguet, 1897 : "9°. Galerie, E.-O. au S.-E. de Kilourou, le Village des hommes, à 2 m. 60 du relais actuel de la mer ; 3 piliers debout ;

10°. Ar-Ros, point culminant de Kilourou, dans une enceinte quadrangulaire de 7 m. 40 de côté, Toul-Gorriquet ; galerie détruite, contenant encore 12 pierres debout ou renversées (piliers et tables) ; instrument eu silex et coquilles de berniques⁷⁹ ;

Dans la même enceinte, menhir renversé vers le N.-O., hauteur 3 m. 23, largeur 0 m. 65."

Guénin, 1934 : "1974. - Un dolmen, autel des Druidesses, refuge des âmes des morts. Ile de Sein, cant. de Pont-Croix.

« Après avoir traversé l'île dans sa plus grande longueur, 4 km. environ, mon ami me fit prendre le chemin du cimetière ou reposaient tous les siens, sauf son père encore vivant, et que nous devions voir à son retour de la pêche journalière.

Etait-ce bien un cimetière ?... Un fouillis de tombes... Etaient-ce bien des tombes, ces petits monticules, recouverts d'une pierre brute, qu'on voyait pêle-mêle dans ce champ de galets moussus ? car ici, pas le moindre arbuste, pas la plus petite fleur, pas même une touffe d'herbe ! C'est bien l'image de la mort, de cette mort triste que chacun veut éviter, de cette mort que les vivants ne veulent pas voir arriver. Et pourtant nous sommes en plein pays de légendes funèbres, sur un lambeau de cette terre druidique détachée de la vieille Gaule des Venètes nous sommes sur l'antique succursale du Purgatorium de S. Patrice qui, on le sait, obtint que Dieu rendît visibles les souffrances des damnés et des âmes du purgatoire pour l'aider à la conversion des pécheurs.

Les sept à huit cents habitants de cette île sont tous plus ou moins convaincus qu'autrefois, vers le commencement du Ve siècle, S. Patrice, voyant le purgatoire irlandais trop plein, vint à l'île de Sein pour y établir une succursale destinée à recevoir les âmes de l'Armorique entachées du péché véniel. Et de là de nombreuses légendes, dont la principale est celle du Bag-noz. Elle me fut racontée le soir, à la veillée, au retour d'une promenade sur les galets aux alentours du phare de l'île. Voici le récit que nous fit le père de mon ami Le Calvez : « Il est certain, bien que beaucoup des jeunes gens d'aujourd'hui n'y croient pas, que S. Patrice obtint de Dieu que les âmes de la grande terre n'aillent pas jusqu'en Irlande pour faire leur pénitence, et que notre île fut choisie par lui pour les recevoir. Et cela est d'autant plus certain que souvent le soir, lorsque la lune est absente, nous pouvons voir les âmes du purgatoire sortir du sein de la terre et venir courir sur la grève et même à l'intérieur de l'île.

- Vous me demandez, Monsieur, comment ces âmes viennent chez nous ?... Je vais vous le dire et cela parce que je l'ai vu maintes fois. Après la Toussaint et la fête des Morts, la mer est démontée, le raz bouillonne en s'avançant vers la baie des Trépassés et en déferlant jusqu'à Kerguisch. Les roches de Iverlourou sont blanches d'écume, celles du Pont des Chats semblent se détacher du fond de la mer, poussées par toutes les pointes de la chaussée entière alors, sous le vent et la tempête, éclairée par un fanal sinistre, s'avance le Bag-noz, ce vaisseau fantôme aussi noir que la nuit, mais cependant marqué par de nombreuses petites flammes courant les unes après les autres, et qui ne sont autres que les âmes destinées au purgatoire.

« Le pilote qui dirige ce vaisseau funèbre est, dit-on, le premier chrétien mort dans l'année sur la terre d'Armorique. Ce bateau n'accoste jamais notre île ; toujours entre Kerlourou et Sein éclate un ouragan terrible et ceux qui ont le courage de regarder encore voient les âmes s'échapper ensemble dans un long rayon de feu et venir se grouper autour de l'autel des druidesses où elles disparaissent. »

Tel fut le récit de ce brave homme, qui me semblait convaincu. Le lendemain je voulus voir le fameux « autel des druidesses ». C'était un superbe dolmen gardé par deux menhirs, un cimetière des druides.

⁷⁹ Au Cap-Sizun, les coquilles de berniques se sont aussi rencontrées, principalement dans, le tumulus de Kerdugazul, en Primelin

Les petites flammes (âmes du purgatoire) vues pendant la tempête étaient probablement les phosphorescences du sol marécageux de l'île, et les longs rayons de feu provenaient du jeu des lumières des phares de Ar'men et de Gorlébella. V. Forot, Le culte des Morts à travers le monde. Tulle (1905), gd in-8°. pp. 18-19. Commun, par P. Saintyves."

Remarque : le rapprochement avec ce site n'est pas assuré.

Giot, 1978 : "A l'île de Sein, l'identification de l'allée couverte de Kilaourou, de divers menhirs, autres que les « Causeurs », avec ceux des descriptions anciennes mal localisées, est délicate."

Le Roux, 1979 : "M. Cavaillé a photographié une allée couverte en ruines sur l'îlot de Kilaourou, prolongement sud-est de l'île principale. Peut-être ce monument, déjà signalé par M. Le Herre et reconnu par M. Giot il y a une dizaine d'années, est-il le «grand dolmen» servant de poudrière, détruit par les anglais pendant la révolution que mentionne de Fréminville. Par ailleurs, M. Moullec a repris systématiquement les inventaires archéologiques de l'île et a retrouvé quatre menhirs et un tumulus en plus de l'allée couverte ci-dessus et des deux célèbres menhirs dits Les causeurs qui se font face à côté de l'église; les identifications avec les descriptions anciennes restent malgré tout incertaines."

Giot, 1997-b, p. 56 : "Puisque nous sommes près de la pointe du Raz, parlons de l'île de Sein visible à l'horizon (accessible par service maritime à partir d'Audierne) et qui, malgré la distance et les fonds, a été fréquentée par les Néolithiques. Il y subsiste, au sud de la nouvelle église, la paire de menhirs dits Ar Fistillerien (les causeurs, ou bien le grand et le petit orateur), dont l'un est penché vers l'autre. A marée basse, on peut suivre le cordon vers l'îlot de Kélaourou, sur lequel, parmi les petites parcelles clôturées de murets, il y a les restes d'une allée couverte délabrée (c'est peut-être le dolmen qui servait de poudrière, à moins qu'il n'y en eut un autre, qui explosa lors des guerres de la Révolution)."

● Lia-C'harnog

X : 64,670 ; Y : 2362,000 ; Z : 5 (app.)

Le Carguet, 1897 : "Aux abords de l'ancien puits de l'île, se trouve Lia-C'harnog, l'endroit où se préparaient les cérémonies funèbres, de cette occupation.

Cette station, la plus importante de toutes, a été longtemps occupée : le nombre, les divers modes de construction de ses sépultures en est la preuve.

Vers 1872, après les fouilles qu'un archéologue pratiqua à Kilourou, les îliens, sous prétexte de trésors cachés, se ruèrent sur toutes les buttes, tous les dolmens, tous les menhirs de l'île, éventrant tout, rasant tout, brisant, dispersant tout, en pure perte pour la science et sans profit pour eux. Un seul îlien, raconte-t-on mystérieusement, aurait trouvé sa fortune dans les cist-ven de Meneï."

● Meneï – coffres

X : 64,085 ; Y : 2362,545 ; Z : 2 (app.)

Flagelle, 1878 : "Dolmen sur la pointe de Méneil."

Le Carguet, 1897 : "A Meneï, dans les sables, plusieurs cist-ven, à rainures, de 1 mètre à 1 m. 20, détruits vers 1872, par un îlien, qui, d'après la légende, y aurait trouvé un trésor ; Au point culminant de Meneï, butte avec traces de dolmen"

Chatellier, 1907, p. 294 : "Coffre, formé de 4 pierres posées de champ en terre, renfermant des cendres et des poteries, découvert dans les sables à la pointe du Méneil."

● Meneiou – menhir

Le Men, 1877, p. 112 : "Un menhir à Meneiou."

Flagelle, 1878 : "Menhir à Ménéhiou."

Chatellier, 1907, p. 294 "Menhir, à Meneiou."

Remarque : localiser "Meneiou" ; il pourrait s'agir du menhir cité par Le Carguet au Corijou.

● Nivran – tumulus

X : 64,680 ; Y : 2362,265 ; Z : 7 (app.)

Cambry, 1799, p. 259-260 : "On s'est servi d'un de ces monuments Druidiques, qui couvrent la côte de la Bretagne, qu'on trouve dans toutes les parties du monde, pour en faire une poudrière ; on y dépose deux cents livres de poudre."

Fréminville, 1835, p. 94 : "On y voyait jadis un assez grand Dolmen ; les habitants s'en servaient, en guise de poudrière, pour abriter les munitions d'une petite batterie établie sur l'île. Pendant la guerre de la révolution, les Anglais y étant descendus, détruisirent ce monument celtique en même temps que la batterie."

Le Men, 1877, p. 111-112 : "Il y avait dans cette île un grand dolmen, qui servait de poudrière et que les Anglais ont détruit pendant les guerres de la Révolution (Fréminville, Antiquités du Finistère, T. II, p. 94)."

Audran, 1882-a : "Il m'a été dit, dans l'île, qu'au dernier siècle, il y existait un dolmen qui servait de magasin à poudre et qui avait été détruit par les Anglais, lors d'une descente sur l'île, au commencement de ce siècle ; je ne puis en dire davantage."

Le Carguet, 1893 : "Les pierres qui composent les braou viennent toutes des kiste-stone de l'Efvrans, tumulus sur lequel est bâtie la croix de l'île."

Le Carguet, 1897 : "A Nivran, groupes de sépultures réunis sous le tumulus qui surmonte la croix : plusieurs cist-ven isolés ou adossés ; petites galeries aboutissant à des chambres sépulcrales ; dolmen recouvrant un cist-ven ; dolmen simple. Rite de l'incinération dans ces sépultures multiples ; silex en petit nombre ; poteries brûlées, à grains de quartz, faites à la main, rougeâtres sur les deux faces ; galets brisés ; cendres ; charbons. [...]"

La diversité des sépultures renfermées sous le tumulus de Nivran indique que cette station a été occupée à toutes les périodes de l'époque néolithique.

La destruction de ce monument a commencé depuis longtemps. La croix qui le surmonte porte la date de 1776. Les piliers des dolmens, dénudés et rendus saillants par suite de cette érection, ont été appelés les « chevaux de l'île ». Les tables étaient enlevées pour faire les meules des « Braou »⁸⁰, les moulins à bras en usage. Sous la Révolution, l'un des dolmens fut utilisé comme poudrière. Au mois d'août dernier, la destruction a été parachevée, pour la construction d'une citerne, et dans les fouilles on a trouvé une monnaie de l'an II de la République."

Chatellier, 1907, p. 294 : "Près la croix, restes de dolmen."

Chatellier, 1907, p. 294 : "Fréminville dans ses Antiquités du Finistère dit qu'il y avait dans l'île, un grand dolmen servant de poudrière, qui fut détruit par les anglais pendant les guerres de la Révolution. (Voir notice de M. Le Carguet)."

Guénin, 1934 : "1976. - Le tumulus de la Croix, à Nivran et la roche de Gador. Ile de Sein, cant. de Pont-Croix."

La destruction de ce tumulus a commencé depuis longtemps, la croix qui surmonte le peu qui en reste date de 1776.

Le mot Nivran, mal compris, a été le point de départ de fausses interprétations. Une légende en donne l'explication :

«Deux corbeaux avaient l'habitude de se poser sur une roche du Gador, Ils firent leur nid dans celles qui avoisinent le tumulus de la croix, et cela, durant de nombreuses années. Les Iliens frappés du retour des oiseaux aux mêmes lieux, en firent des esprits préposés à la garde de l'île. La roche du Gador fut appelée : Carrek-ar-Vran, la roche du corbeau ; l'endroit où ils nichaient, au Nivran (alias nith-vran), le nid du corbeau. Le mot Nivran, par assonance, est devenu l'offrande, la délivrande, et l'on a bientôt trouvé Véglise où les Druides pratiquaient leur culte, Vautel sur lequel, au temps de leurs Pâques, ils immolaient des victimes humaines.» Le Carguet, L'île de Sein aux temps préhist., dans B. S. A. F. (1897), XXIV, 368."

⁸⁰ Voir les bulletins de 1893, de la Société archéologique du Finistère, p. 330 : Meules et mollettes préhistoriques du Cap-Sizun - Le Braou de l'île de Sein.

Briard, 1984, p. 242 : "Tumulus détruit surmonté d'un calvaire au Nifran, signalé en 1978 par J.-M. Moullec."

● **Plaç-ar-Skoul – tumulus**

X : 63,265 ; Y : 2362,555 ; Z : 2 (app.)

Le Carguet, 1897 : "A Plaç-ar-Skoul, petite butte de 3 mètres de diamètre non explorée ; autre tumulus ouvert."

● **Pointe du Menez – dolmen**

Le Men, 1877, p. 113 : "On a découvert en 1866, un dolmen sur la pointe du Menez." Remarque : est-ce la pointe du Menei ?

● **Port – coffre**

Chatellier, 1907, p. 294 : "Deux dépôts de kjækenmoeddings. Sépulture, coffre formé de pierres debout rencontré en mai 1899 en faisant des réparations à la digue du port, il contenait un vase qui a été brisé."

● **Rojou – dolmen**

X : 63,740 ; Y : 2362,565 ; Z : 6 (app.)

Le Carguet, 1897 : "Galerie, à 10 mètres O. du Rojou, découverte et fouillée, en 1887 ; poteries fines brunes, charbons, cendres."

MAHALON

● **"Woarem Goz" – pierres couchées**

X : 97,025 ; Y : 2356,050 (d'après site internet ; près du lieu-dit Kerouzinic)

Site internet <http://fr.topic-topos.com> : "Ces mégalithes informes seraient les restes d'un alignement. Deux empreintes gravées sur une de ces pierres ressemblent à celles d'un sabot de cheval et d'une botte. Selon la légende, saint Magloire parcourait le pays pour délimiter sa nouvelle paroisse de Mahalon. Il devait se presser pour échapper à la concurrence des saints voisins, saint Vinoc, saint Demet et saint Justin, qui délimitaient leur territoire au même moment. Arrivé près de Woarem-Goz, saint Magloire prit un tel élan qu'il laissa les traces du sabot de sa monture et de sa botte."

● **Lanavan (Keretret) – 2 menhirs**

X : 96,400 ; Y : 2357,000 (lieu-dit Keretret)

Flagelle, 1878 : "Deux menhirs, dans un pré entre le moulin de Lanaon et Kerétret, détruits il y a 6 ou 7 ans. - Trouvé à Lanaon il y a une dizaine d'années 5 ou 6 cercueils en pierres hermétiquement fermés."

Le Men, 1877, p. 119-120 : "On a détruit il y a environ vingt ans deux menhirs dans un pré entre le manoir de Lanaon ou Lanaven et Keretret. Il y avait sous chacun une petite hache en pierre ; ces deux haches sont au Musée d'archéologie à Quimper."

Chatellier, 1907, p. 295 : "Deux menhirs détruits, entre Lanaon et Kerétret, à 3 kilomètres au Sud-Est du bourg, il y avait sous chacun d'eux une petite hache en pierre polie. Six sépultures, formées de pierres plantées de champ en terre, ont été découvertes non loin de ces menhirs."

● Lanavan – tumulus

X : 96,520 ; Y : 2356,025 (lieu-dit)

Le Men, 1877, p. 120 : *"Un tumulus haut de deux mètres et renfermant cinq à six cercueils de pierres hermétiquement fermés, a été détruit vers 18060 au lieu de Lanaven, chez Le Bihan."*

● Morvan – motte et tumulus

Flagelle, 1878 : *"Motte dans le bois du Morvan, à 800 mètres environ à l'est du bourg. Cette motte, de forme ovale, est élevée de 8 mètres au-dessus de la douve ; elle contient au S.-E. un donjon plus élevé. - A 60 mètres au nord de la motte se voit une butte ou tumulus de 8 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur."*

● Stang-er-Rhun – 3 coffres

Chatellier, 1880-d : *"Prévenu, grâce à l'obligeance de M. l'abbé L'Helgoualc'h, curé de Mahalon, qu'une découverte intéressante venait d'être faite dans sa commune, je me suis rendu près de lui, le 27 avril dernier, et tous les deux nous sommes allés au village de Stang-ar-Run, à 5 kilomètres sud-est du bourg.*

Arrivés à 100 mètres au nord du village, nous étions en présence d'un tumulus complètement bouleversé. J'ai pu encore cependant en mesurer le diamètre, qui était de 25 mètres, et tout me fait supposer qu'il devait avoir de 2 mètres à 2m 50 de hauteur au point culminant.

Ce tumulus recouvrait plusieurs sépultures très intéressantes, faites chacune de quatre grandes dalles posées de champ formant un coffre recouvert par une cinquième dalle servant de couvercle ; une sixième faisait le fond de la sépulture.

Une de ces sépultures, placée à la base nord du tumulus, tout près de son pourtour, fut ouverte il y a quelques années ; elle renfermait un squelette.

Trois nouvelles sépultures viennent d'être mises à jour: ce sont celles qu'il m'a été donné de voir et que je décris ici.

L'une d'elles, placée presque au centre du tumulus et orientée S.-O. N.-E., était de beaucoup la plus importante. Elle était formée de six grandes dalles dont les faces, à l'intérieur de la sépulture, sont si bien taillées qu'on les croirait polies.

La sépulture était du reste fermée très-exactement, et tellement à l'abri de toute infiltration de l'extérieur que les surfaces de ces pierres sont restées aussi blanches que si on venait de les tailler.

Les dalles formant les côtés sont posées debout en terre, perpendiculairement au sol, et sont taillées de telle sorte qu'au fond de la sépulture elles ont 1m 85 de long, tandis qu'à la partie supérieure elles n'ont que 1m42.

Celles des bouts, au contraire, venant s'appuyer sur les extrémités des dalles des côtés, sont posées de façon à former un angle aigu avec la dalle du fond ; mais elles ont la même largeur dans toute leur hauteur, si bien que la coupe verticale de la sépulture donne un trapèze fort régulier. (Voir fig. 1).

Cette sépulture, ainsi disposée, avait 0m 76 de large et 0m 90 de profondeur de la dalle du fond au couvercle.

Les bords supérieurs des quatre dalles des côtés sont taillés avec le plus grand soin. Le couvercle, mesurant 1 m 85 sur 1m 20 et 25 centimètres d'épaisseur, n'a de taillé sur sa face interne que la partie recouvrant l'ouverture du caveau. Le reste de cette face, ainsi que la surface externe, sont bruts.

Cette magnifique sépulture renfermait un squelette couché sur le dos, la tête au N.-E., regardant par conséquent le S.-O. Ce squelette est celui d'un homme, mort entre 40 et 50 ans, je crois, et qui devait avoir une taille d'environ 4m 80. À sa gauche, près de lui, à peu près au milieu du corps, était déposée une urne en terre excessivement grossière. D'une pâte épaisse, mêlée de gros grains de quartz et mal cuite, cette urne, qui avait quatre anses placées par groupe de deux, a été faite à la main et laisse voir partout l'empreinte des doigts. Mesurant 30 centimètres de haut, elle a 13 centim. de diamètre à la base, et se renflant régulièrement jusque près de son orifice, de façon à représenter un cône tronqué renversé, elle se referme légèrement ensuite et a 20 centimètres de diamètre à l'ouverture. (Voir la fig. N° 2.)

Lorsqu'on ouvrit la sépulture, les diverses parties du squelette, sauf la tête, étaient noyées dans une couche de terre excessivement fine, épaisse de 0m 07, et l'urne était intacte. Aujourd'hui, tout le précieux dépôt confié à cette tombe a été saccagé, l'urne brisée, les os mutilés, et si quelques-uns de ces restes ont échappé et ont pu être recueillis, ce n'est que grâce aux soins empressés de M. l'abbé L'Helgoualc'h.

Que pouvait renfermer l'urne déposée près du corps ? Rien, nous dit l'individu qui a violé cette superbe sépulture. Que pouvait-on avoir encore déposé près du mort ?... des armes, des ornements, l'un et l'autre peut-être ? Rien, nous répond ce fouilleur aveugle. Certains indices pourtant nous portent à croire le

contraire, et la rumeur publique le dit assez haut; mais il est à craindre que ces objets, précieux à tous les points de vue, soient à jamais perdus pour la science.

A 4 mètres 90 au N.-E. de cette sépulture, il y en avait une seconde, également faite comme la précédente de six dalles, dont quatre, posées de champ, formant les quatre côtés, une cinquième faisant le fond et une sixième servant de couvercle. La coupe verticale de cette tombe donne également un trapèze ; mais, moins grande que la première, elle n'a que 1 m 35 de long au fond, 20 de long à l'ouverture, 0 m 62 de large et 0 m 70 de profondeur ; la dalle qui la recouvrait mesurait 1 m 80 sur 1 m 05.

Cette deuxième sépulture, moins soignée que la première, est faite de pierres brutes. On y avait déposé le corps dans une position légèrement accroupie, les genoux relevés à la hauteur des pectoraux. Ici, contrairement à ce que nous avons remarqué dans l'autre, la tête était placée au S.-O. et les pieds au N.-E. Les deux tombes avaient, du reste, la même orientation.

Le corps déposé dans cette tombe, ainsi que l'indiquent les restes du squelette, était celui d'une personne plus jeune et plus petite que celle inhumée dans l'autre tombe. La boîte osseuse du crâne est d'une épaisseur extraordinaire qui a, en certains endroits, 8 millimètres et demi.

Le fouilleur, interrogé sur ce qu'il a trouvé dans cette tombe, avec les restes du corps, répond toujours invariablement : Rien.

À 8 mètres au N.-O. de cette sépulture et à 10 mètres de la première, en était une troisième, en dalles brutes disposées comme dans les deux précédentes, mais beaucoup plus petite. Celle-ci renfermait le squelette d'un enfant.

Ces trois tombes étaient à l'intérieur du tumulus, comme je l'indique dans le plan ci-joint, représentant, en A, B et C, la première, la seconde et la troisième des tombes que je viens de décrire, et en D celle ouverte il y a quelques années. Elles étaient creusées de façon que les dalles les recouvrant se trouvaient un peu au-dessus de la surface du sol environnant.

Ces tombes ainsi disposées, et surtout la beauté de la première, font de cet ensemble un monument particulièrement intéressant. Son enveloppe était faite d'une terre jaune mêlée de peu de pierres, parmi lesquelles j'ai reconnu quelques pierres à concasser le blé plus ou moins brisées, des percutateurs, des pierres à aiguiser et quelques éclats de silex, dont l'un, en forme de racloir, est retouché sur les bords. (Voir fig. 3).

Reste à dater ce monument. Pour moi, il appartient à l'époque du Bronze. La nature de la poterie, sa forme et ses quatre anses, le tout si facilement comparable aux vases que j'ai plusieurs fois déjà recueillis dans des sépultures de cette époque, ne laissent aucune place au doute dans mon esprit.

Les inhumations y ont été directes et non par incinération, comme je l'ai jusqu'ici rencontré dans les monuments qui, dans le Finistère, m'ont donné du bronze. C'est une raison de plus pour qu'en finissant cette courte note, j'adresse de nouveau tous mes remerciements à M. l'abbé L'Helgoualc'h, qui m'a mis à même d'étudier ces curieuses sépultures. (1).

(1) Me trouvant au bourg de Mahalon, où je venais pour la première fois, je n'eus garde d'oublier de visiter sa jolie église, et, à ma grande surprise, j'y ai trouvé, pour servir de bénitier, un sarcophage antique creusé dans un bloc de granit et mesurant à l'intérieur 1 m 80 de long à peu près, intérieur de ce sarcophage affecte la forme du corps."

Audran, 1880 : "Aux dépendances du village de Stang-er-Rhun, sur le territoire de la commune de Malmion, et dans la partie qui confine celle de Plozévet, on apercevait il y a quelques années, une éminence ou mieux un tumulus, régulièrement arrondi dont la hauteur était d'environ 3 mètres et le diamètre de 38 centimètres ; le tumulus était composé de pierres mêlées à de la terre ; vers le milieu il existait un fossé ou talus en terre divisant l'élévation en deux parties à peu près égales.

Il y a environ trois ans le fermier de la portion nord voulant la mettre sous culture la fit aplanir et en enlevant les pierres il découvrit dans cette partie du tumulus, au niveau du sol, un sarcophage composé de quatre pierres formant les parois, le couvercle n'existait plus ; ce sarcophage qui probablement avait déjà été fouillé ne contenait rien : c'est du moins ce qui m'a été appris par M. le Recteur de Mahalon.

Au mois d'avril dernier le fermier de l'autre partie du tumulus voulant comme son voisin la mettre sous culture mit à découvert deux sarcophages composés l'un et l'autre de quatre pierres formant les parois et d'une cinquième faisant couvercle. L'une des tombes renfermait les ossements d'un homme et un vase ou urne à anses en terre noire et commune pouvant, d'après les morceaux que j'ai vus à la ferme de Stang-er-Rhun mesurer environ 29 centimètres de hauteur, 19 centimètres de diamètre au milieu, et seulement 14 ou 15 au haut et au bas. Il contenait, d'après ce que m'a dit M. Gourlaouen, secrétaire de la mairie de Plozévet, témoin de la découverte, un peu de cendre ou de sable fin semblable à celui qui recouvrait le sol des tombes ; l'autre tombe renfermait le squelette d'une femme ; ces ossements bien conservés lors de la découverte ont été depuis dérangés et brisés par les curieux et sont devenus la propriété d'un visiteur.

La tombe qui renfermait les ossements de l'homme était composée de quatre pierres polies à l'intérieur et s'ajustant parfaitement aux quatre angles, la pierre fermant le tombeau était aussi travaillée à l'intérieur, elle présentait de plus de ce côté une rainure circulaire s'adaptant aux quatre pierres des parois.

L'autre tombe était composée de la même manière, mais le travail était moins soigné et le couvercle n'avait pas de rainure.

Voici au surplus Ses dimensions de ces tombes telles qu'elles ont été relevées par M. Gourlaouen. L'une mesurait de longueur au sol 1 m. 90 c., à la partie supérieure 1 m. 45 c. ; et de largeur à la tête 95 centimètre et 70 centimètres aux pieds ; l'autre ne mesurait que 1 m. 40 c. et 1 m. 18 c.; sa largeur était à la tête de 65 cent, et de 55 aux pieds.

L'un des squelettes avait la figure tournée vers l'orient et l'autre vers le couchant, les dimensions des tombes ne permettaient pas d'y coucher les corps, qui ont dû être inhumés assis.

La sable fin qui garnissait le fond des tombes a été enlevé avec peu de soin et on n'y a trouvé ni médaille ni objet quelconque pouvant nous guider pour fixer même approximativement l'époque à laquelle fut élevé ce tumulus; néanmoins il est pour nous certain qu'il n'est pas romain et l'absence de tout caractère chrétien nous démontre qu'il est antérieur à l'introduction du Christianisme en Bretagne ; son érection pourrait donc être fixée au commencement de notre ère."

Chatellier, 1907, p. 295 : "Stang-ar-Run, à 5 kilomètres au Sud-Est du bourg, tumulus, détruit en 1880.11 recouvrait 4 coffres en pierres, orientés Nord-Est Sud-Ouest, contenant des squelettes. Dans l'un d'eux, mesurant intérieurement 1m 85 de long sur 0 mètre 76 de large et 0 mètre 90 de profondeur, formé, ainsi que les autres, de 4 dalles, pour les 4 côtés, une dalle pour le fond et une autre pour le couvercle, il fut recueilli une grossière urne en terre à 4 anses. Dans l'enveloppe du tumulus, on rencontra des grattoirs en silex, des percuteurs et un mortier en pierre pour broyer des couleurs pour le tatouage (?) (Musée de Kernuz)."

Briard, 1984, p. 249 : "Stang-er-Rhun. Tumulus de 38 m/3 m de haut. Il recouvre 3 coffres en dalles, disposés asymétriquement. Fouillé en 1877-1879.

Au nord : Caveau à 4 dalles. Sans matériel.

Au sud : « Tombe de l'homme ». Coffre à rainures trapézoïdal de 1,90 m de longueur au fond et 1,45 m au sommet. Largeur de 0,95 m à l'est et 0,70 m à l'ouest. Sur le sable, du fond reposait un squelette d'homme avec un vase en tonnelet sans anse de 29 cm de haut, 15 cm à l'ouverture, 19 cm à la panse et 12 cm au fond.

Au sud : « Tombe de la femme ». Coffre de 1,40 m de longueur au fond. La largeur, de 65 cm au fond devient de 55 cm au sommet. Sur le sable, squelette de femme.

Le tumulus de Stang-ar-Rhun montre des sépultures en coffres sous tumulus comme il en existe dans le Sud Finistère (Kergoglé). Le compte rendu de la fouille est assez curieux, notamment par des croquis montrant des squelettes assis, le dos à la dalle du fond, position quelque peu fantaisiste à première vue ! (situation : à la limite de Plozévet). Biblio. F. Audran, Fouille d'un tumulus et découverte de sarcophages gaulois à Mahalon, B.S.A.F., 1880, pp. 138-140."

Giot, 1990-a : "Le cas du tumulus de Stang-ar-Run en Mahalon, décrit par P. du Chatellier, est clair. Il recouvrait au moins quatre coffres soigneusement ajustés (dont l'un avec des dalles aux faces intérieures « si bien taillées qu'on les croirait polies »), chacun avec un squelette, l'un d'eux avec un classique vase à anses."

MEILARS

● Lieu-dit non précisé – dolmen détruit

Le Men, 1877, p. 120 : "On a détruit un dolmen dans cette commune en 1862. (Renseignement fourni par M. Béléguic.)"

● Confort – tumulus

Le Men, 1877, p. 120 : "Plusieurs tumulus dans lesquels on a trouvé des urnes en terre ont été détruits sur les terres du village de Kergos, près Confort."

Chatellier, 1907, p. 296 : "Tumulus détruit, dans lequel il a été recueilli une urne en terre, et fragment de briques à rebord, à Kergos, à l'Ouest de Confort. (Musée de Kernuz)."

● Penguilly – tumulus

X : 95,400 ; Y : 2363,699

Carte archéologique : 29 145 0001

Le Men, 1877, p. 120 : "Dans une lande dépendant du village de Penguilly, et bordant au sud de Poullan à Beuzec, tumulus en forme elliptique haut de 2 mètres et mesurant 20 mètres dans son plus diamètre. On a trouvé en le fouillant en 1869 une sorte de dolmen formé d'une grande table ayant trois mètres de largeur et reposant en partie sur des pierres de petites dimensions, et en partie sur une banquette d'argile formée par le sol naturel. Dans la cavité qui se trouvait au-dessous de cette table et qui n'avait pas plus de 0. m 50 de hauteur était les débris d'un vase en terre rougeâtre qui ont été recueillis et déposés au Musée archéologique. Cette cavité renfermait en outre une certaine quantité de détritits noirâtre. On a trouvé dans la terre du tumulus quelques fragments de poterie rouge et deux silex taillés en forme de pointes de flèche."

Flagelle, 1878 : "Tumulus avec dolmen, à 200 mètres N.-E. de Penguilly, avec débris d'un vase de terre noire, fouillé en 1869 par M. Grenot."

Chatellier, 1907, p. 296 : "Tumulus, haut de 2 mètres ayant 20 mètres de diamètre, avec dolmen intérieur, à 200 mètres au Nord-Ouest de Penguilly, à 4 kilomètres au Nord du bourg. Il a été fouillé, et sous la table qui reposait sur une muraille en pierres sèches, on a trouvé, dans une sorte de chambre haute de 0m 50, des débris de poteries."

Briard et Peuziat, 1972 : "I. - HISTORIQUE

Le tumulus de Penguilly en Meilars est caché dans un bois de pins au sud de la route menant de Poullan-sur-Mer à Beuzec-Cap-Sizun (coordonnées Lambert II, 009 500-363 750, parcelle A 130 du cadastre de Meilars). Dès 1889 l'archéologue finistérien P. Du Châtellier le signale brièvement mais c'est en 1907 qu'il en donne la plus longue description, si l'on peut dire, puisqu'elle tient en ces quelques lignes : «Tumulus, haut de 2 m ayant 20 m de diamètre avec dolmen intérieur, à 200 m au nord-ouest de Penguilly, à 4 kilomètres au nord du bourg. Il a été fouillé et sous la table qui reposait sous une muraille de pierres sèches, on a trouvé, dans une sorte de chambre haute de 0,50 m, des débris de poteries ». La première notice de 1889 indiquait de plus « Musée de Kernuz », ce qui, laissait supposer une acquisition des objets découverts⁸¹. Cette mention disparaît curieusement en 1907 et nous n'avons pas retrouvé de tessons étiquetés Penguilly ou Meilars dans la collection P. Du Châtellier conservée au Musée des Antiquités Nationales. Faut-il penser que les quelques débris récoltés étaient si peu importants qu'ils ont pu être égarés par la suite ? Par ailleurs c'est toujours la même famille qui est propriétaire du monument et si l'on se souvient bien que le grand-père explora la butte et découvrit à l'intérieur une énorme pierre, la mémoire est plus défaillante pour les poteries découvertes. Il est impossible de savoir même s'il s'agissait d'un vase brisé ou de tessons dispersés dans la masse des terres.

Le tumulus était bien conservé jusqu'à ces dernières années mais sa position en bordure d'une route à vocation touristique le mettait en relatif danger, malgré la plantation récente de petits sapins sur le tertre même. L'organisation d'une campagne de fouilles dans la région de Douarnenez en juillet 1971 nous a conduits à reprendre la fouille de ce monument d'autant plus qu'il était encore possible de mener une exploration entre les jeunes plants, chose qui aurait été plus difficile dans quelques années. La propriétaire, Mme Quillivic nous a aimablement donné son accord pour les travaux. Elle et ses enfants se sont vivement intéressés aux recherches, demandant même que la tranchée ouverte soit conservée pour permettre l'observation des structures du tumulus et de la tombe centrale. Dans la mesure du possible le monument sera préservé, conséquence heureuse de cette campagne de fouilles.

II. - LA FOUILLE

I. - Organisation - Topographie. La campagne de fouilles principale a eu lieu pendant la deuxième quinzaine de juillet 1971. L'équipe comprenait des membres du groupe archéologique et géologique de Douarnenez, en particulier Mlle C. Bardon, MM. Fernandez G., Kervarec A., Peuziat J. qui ont travaillé en amicale collaboration avec des éléments de l'équipe de recherche n° 27 du C.N.R.S., MM. Bourhis J., Briard J. et Onnée Y. auxquels s'était joint M. Le Provost F., correspondant du service des fouilles. Le chantier a pu profiter de l'organisation logistique mise en place pour le chantier de Kerviny en Poullan, mené parallèlement, avec l'aide complémentaire et efficace apportée par les municipalités locales que nous remercions

⁸¹ Du Châtellier (P.) : *Les Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, 1^{re} édit., Paris, 1889, p. 159 ; 2^e édit., Rennes-Quimper, 1907, p. 296.

bien vivement en la personne de leurs maires, M. M. Mazéas à Douarnenez et M. L. Robet à Poullan-sur-Mer.

Le tumulus était recouvert de fougères et d'herbes qui ont été fauchées pour l'établissement de la topographie. Un grand pin surmontait la butte, heureusement légèrement décalé du centre et la tranchée menée radialement pour reconnaître les structures a été poussée vers l'ouest où sa percée n'entraînait qu'un dégât minimum dans la plantation récente de petits sapins. La zone centrale a d'abord été déblayée des apports récents qui avaient comblé partiellement l'entonnoir de fouille du siècle dernier et une zone centrale a été approfondie pour permettre le dégagement correct de la tombe.

La topographie a été réalisée au niveau Slom par un rayonnement à partir du centre. Les courbes isohypses relevées de 10 en 10 cm sont assez régulières en dépit d'un léger plateau central résultant de la présence des déblais anciens (figure 1). La dénivellée moyenne est de 1,70 m, atteignant au maximum 1,90 m vers le sud du fait d'un étalement des terres un peu plus prononcé. Le rayon actuel de la butte varie de 10 à 12 m. Les données anciennes de P. Du Châtellier étaient donc fort correctes puisqu'il indiquait 2 m de hauteur pour 20 m de diamètre. Au centre, le sommet actuel de la butte surplombe de 2 m le vieux sol. Dans la série des tumulus armoricains, le monument de Pengilly apparaît de dimensions moyennes.

2. - *Structure interne du tumulus.* Une première couche d'humus formé de terre de bruyère recouvrait sur une dizaine de centimètres les déblais anciens éparpillés dans une calotte centrale de 4 m de rayon et 50 cm de hauteur maximum. Ensuite on retrouvait le même humus très fin qu'en bordure du tumulus, épais de 50 à 75 cm avec de nombreuses indentations irrégulières pénétrant vers l'intérieur. La masse principale du tumulus était assez inhabituelle. En effet l'on a décrit des exemples de tumulus construits par des apports variés mais disposés en strates, comme par exemple à Saint-Jude en Bourbriac (Côtes-du-Nord)⁸². On connaît aussi des apports de limon marbrés de noir, ceci étant dû à l'utilisation probablement de mottes de terre, comme à Juno-Bella en Berrien (Finistère). Enfin souvent on observe le recouvrement de la lentille de sous-sol provenant du creusement de la tombe par une masse de terres rapportées et la fouille menée à Kerviny en Poullan nous en a donné un exemple tout récent. A Pengilly, l'apport est très panaché avec la juxtaposition très nette de deux éléments principaux, chaque fois en petite quantité de l'ordre d'un sac ou d'un panier. Le premier est constitué de limon argileux jaunâtre ou blanchâtre alors que le second est formé par des grattages de l'arène granitique blanche du sous-sol. Ces différents composants ont ensuite été écrasés par la masse des terres, se sont aplatis en coussinets allongés et, au niveau des différentes zones, des précipitations brunâtres variées se sont produites. Un relevé de détail de cette structure a été effectué contre la paroi nord de la tranchée de fouille, à 2 m du centre de la dalle (figure 2). La masse du tumulus reposait sur le sous-sol arénacé, le vieux sol était peu visible, à peine perceptible par une plus grande densité des charbons de bois. Le sous-sol avait été creusé légèrement au centre pour l'établissement de la tombe. A cet endroit et du côté est de la tombe affleurait le socle granitique (figure 3). Aucune trace de structure périphérique n'a été décelée dans la tranchée et au pourtour du tumulus aucune trace de cairn ou d'apport rocheux n'est sensible mais la fouille est quand même restée limitée.

3. - *La tombe centrale (figure 4).* - La dalle de couverture est un beau bloc de granite sub-rectangulaire, long de 3 m, large de 2,10 m et épais de 0,45 m en moyenne. Sa masse est de l'ordre de 5 à 6 tonnes. De nombreux blocs sont disponibles dans les environs et il est probable qu'il a été levé à peu de distance. La surface semble naturelle et aucune trace de taille ou de gravure n'est reconnaissable sur les faces internes ou externes. Cette dalle est appuyée contre quelques gros blocs dont l'un piqué en biais dans le sous-sol. Quelques pierres avaient manifestement été dérangées lors des fouilles anciennes et une grande partie des parois de la tombe avaient été éboulées à l'intérieur. La dalle de granite ne reposait plus d'ailleurs que sur quelques coins d'arène du sous-sol. Le dégagement de la tombe a consisté à enlever ces éboulis variés, pierres, humus récent, et arène provenant des parois. Au fond se trouvait une masse argileuse très finement stratifiée qui semble résulter de dépôts boueux successifs lors de l'écoulement, de la stagnation et de l'évaporation de l'eau pénétrant dans la tombe. Enfin l'on retrouvait le sous-sol arénacé. La dalle étant encore bien bloquée dans la masse du tumulus, nous avons préféré la laisser en place plutôt que de la déplacer pour approfondir la fouille, ce qui n'aurait sans doute pas apporté grand chose. On retrouve en effet l'indication de P. Du Châtellier décrivant « une sorte de chambre haute de 0,50 m ». Ce n'est pas un caveau funéraire classique, à belles parois de pierres hautes de 1 m mais une petite fosse funéraire, sans doute creusée dans le sous-sol juste pour l'inhumation d'un corps. Ensuite une dalle recouvrait la sépulture avec l'aide de quelques pierres complémentaires de calage. L'orientation de la dalle devait suivre celle de la

⁸² Briard (J.) et Giot (P.-R.) : « Fouille d'un tumulus de l'Age du Bronze à Saint-Jude, en Bourbriac (Côtes-du-Nord) », *Annales de Bretagne*, LXX, 1963, p. 5-24.

tombe, soit est-ouest, orientation classique. De telles fosses sous dalles ont été découvertes parfois même sous une dalle gravée comme celle relevée par M. C.-T. Le Roux à Saint-Ouarno en Langoëlan (Morbihan)⁸³. Mais ce qui fait l'originalité de la tombe de Penguilly c'est qu'ici cette structure relativement simple est enfouie sous un tumulus. C'est déjà un premier pas vers les tumulus sans chambre et le monument de Penguilly peut être considéré comme un type intermédiaire, entre les caveaux maçonnés classiques et les tertres funéraires sans chambre centrale. Il est souvent bien difficile d'interpréter certaines descriptions anciennes mais il semble bien que très peu d'exemples similaires en aient été découverts autrefois.

4. - *Le mobilier.* Nous avons déjà signalé les débris de poterie découverts au siècle dernier. Il semble qu'ils se limitaient à quelques tessons. Sur ce point la fouille de 1971 aura également été assez décevante. Dans la tombe on a simplement recueilli un éclat de silex et un fragment de poterie rougeâtre assez fin, qui peut dater de l'Age du Bronze (figure 5, n°i 6-7). Dans la masse des terres du tumulus le matériel dispersé est rare et le plus souvent localisé au niveau du vieux sol. Une belle niche de quartz blanc, de 72 mm de haut et pesant 490 gr montre des traces d'utilisation très nette comme percuteur. Sa forme subpyramidale la rend aisée à manipuler. Les silex sont assez anonymes. On peut noter seulement un rognon, provenant sans doute des plages voisines, qui a été à peine entamé (figure 5, n° 1), et une petite lame assez fine (figure 5, n° 4). Le reste ne consiste qu'en déchets de taille sinon en éclats accidentels. La poterie était localisée dans une aire située à 2 m de l'angle nord-ouest de la tombe. Une cinquantaine de fragments, minuscules pour la plupart, étaient répartis sur quelques décimètres carrés. Il est impossible de reconstituer le vase dont ils proviennent. La pâte est rouge, bien cuite avec un dégraissant à base de grains de quartz et de paillettes de mica. L'épaisseur des tessons varie de 6 à 9 mm. Quelques traces horizontales de lissage amorcent un semblant de décor. Un fragment de rebord un peu plus grand laisse supposer une poterie de 10 à 12 cm de diamètre à l'ouverture. D'autres fragments indiquent une légère carène. Il s'agit sans doute d'un petit bol assez grossier dont on ne peut que suggérer la forme avec beaucoup de prudence (figure 5, n° 5). La position de la poterie pourrait sembler rituelle mais il ne faut pas oublier que l'on trouve parfois des gros fragments de vases en pleine masse des terres des tumulus dans des positions ou des localisations qui sont apparemment fortuites.

CONCLUSION

La reprise de la fouille du tumulus de Penguilly en Meilars aura permis de lever le plan d'un tumulus encore assez bien conservé, d'observer des structures originales tant dans la composition de la masse du tertre funéraire que dans la construction atypique de la tombe. Le mobilier semble avoir été très pauvre mais l'ensemble d'une civilisation ne saurait se réduire à l'étude des seules sépultures riches. A côté des tombes à pointes de flèches et armes de bronze de Kerviny en Poullan, la tombe de Penguilly nous révèle un autre aspect de la Civilisation des Tumulus armoricains. Il est cependant difficile de savoir à l'heure actuelle s'il s'agit d'une sépulture pauvre contemporaine des tumulus « princiers » du Bronze Ancien ou d'un monument plus tardif reflétant un certain appauvrissement général de cette civilisation. La poterie et le type de tombe ne permettent qu'une datation de l'Age du Bronze sans grande précision."

Giot, 1973-b : "M. J. Briard a exploré également en 1971 un tumulus atypique à Penguilly. Le tertre, d'une vingtaine de mètres de diamètre, était composé d'apports distincts, de la valeur d'un panier, tantôt de limon jaune, tantôt d'arène blanche, donnant aux coupes une allure panachée. Au centre, une grande dalle en granite reposait au niveau du vieux sol. Une fouille au siècle dernier avait atteint et perturbé ces structures. Cependant on pouvait se rendre compte que cette dalle recouvrait une simple fosse longitudinale entamant à peine le sous-sol arénacé (fig. 37, 38)."

Briard, 1984, p. 249 : "Penguilly. Tumulus dans le bois de Penguilly, fouillé au siècle dernier. Un vase provenant probablement de ces fouilles est déposé au Musée préhistorique finistérien. Il est incomplet et du type biconique à 2 anses. En 1971, nous en avons entrepris une fouille de contrôle. Le tumulus, encore en forme (20 m/3 m), recouvrait une grande dalle en granite. En dessous, quelques pierres pouvaient correspondre à une sépulture en fosse à peine parée de quelques pierres d'entourage (X:95,10 Y: 763,66 Z : 75 m parcelle 130 A). Biblio. J. Briard, A.B., 1972, p. 61. - C.-T. Le Roux, Gallia Préhistoire, 1972."

Galliou, 2009-b : "dans les vestiges d'un tumulus, on découvrit une urne (époque ?) et des fragments de tegulae." Remarque : probablement Penguilly.

⁸³ Le Roux (C.-T.) : « Une tombe sous dalle à cupules à Saint-Ouarno, en Langoëlan (Morbihan), Annales de Bretagne, LXXVIII, 1971, p. 37-45.

Le Carguet, 1883, p. 33-38 : *"La plupart des tumulus signalés par M. Flagelle, à Plogoff, paraissent intacts."*

Giot, 1997-b, p. 56 : *"Au sud de la vallée centrale du cap Sizun, de la baie dite abusivement des Trépassés (en fait de la rivière...) sur la commune de Plogoff, il y avait bien des mégalithes."*

● **Bec-an-Diamour – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 298 : *"Tumulus de 10 mètres de diamètre, sur la montagne de Bec-an-Diamour, parcelle F, 1613 du cadastre de la commune ; fouillé, il y a été recueilli des éclats de silex, des fragments de poterie et une hache en flbrolite."*

Le Roux, 1977 : *"Dans la lande incendiée de Feunteunaod, M. Peuziat a repéré plusieurs structures pouvant être des tombelles protohistoriques ; il nous a également signalé la découverte d'un tumulus à la pointe du Diameur."*

● **Chapelle Notre Dame du Bon Voyage/Toramur – tombes à couloir et tumulus**

X : 79,680 ; Y : 2359,599

Carte archéologique : 29 168 0006

Le Men, 1877, p. 135 : *"A 700 mètres au sud de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Voyage, est une table de pierre de 3 m. 20 c., sur 2 m. 30 c., au raz du sol et qui paraît provenir d'un dolmen (renseignement fourni par M. Flagelle.)"*

Le Men, 1877, p. 135 : *"Entre cette pierre et la chapelle de Bon-Voyage, grand tumulus gal-gal détruit ; ce cimetière renfermait de nombreux dolmens. On y a trouvé de la cendre (renseignement fourni par M. Flagelle.)"*

Flagelle, 1878 : *"A 700 mètres au sud de la chapelle de N.-D. du Bon-Voyage, table de dolmen de 3 mètres 20 sur 2 mètres 30 au rez du sol, dans la montagne. - A 200 mètres plus au nord et à 300 mètres de Tor-ar-Vur, très vaste tumulus (galgal) détruit ; il s'y trouvait de nombreux dolmens."*

Chatellier, 1890 : *"Sur le plateau aride et si battu des tempêtes qui, à l'est et au sud-est de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Voyage, domine d'une hauteur de 65 mètres la baie d'Audierne et descend en pente douce à l'anse du Loc'h, on trouve encore les restes de nombreux et très importants monuments mégalithiques."*

Evidemment sur ce plateau d'où l'on aperçoit au sud-est la pointe de Penmarc'h et à l'ouest celle du Raz et l'île de Sein, l'antique Sena, célèbre par son oracle et par ses prêtresses vierges, ont séjourné longtemps des populations primitives. Leurs sépultures témoignent de ce long séjour. Malheureusement elles ont été ravagées par les carriers, qui ont trouvé dans ces grands mégalithes qui se dressaient de tous côtés de beaux matériaux d'une exploitation facile.

Le groupement d'un grand nombre de monuments, en ce lieu sauvage est, sans doute, dû à la proximité de l'anse du Loc'h, qui, à cette époque s'avancait certainement beaucoup plus profondément qu'aujourd'hui dans l'intérieur des terres, circonstance favorable à la pêche, et aussi au vaste horizon qui permettait de se mettre en garde contre toute attaque.

En avril 1890, me trouvant dans ces parages, je fus curieux de revoir l'ensemble de ces monuments. Je les ai trouvés ravagés, méconnaissables.

L'un des carriers, qui exploite ordinairement les carrières de ce plateau, au point dit Ar-Voguer-Men (littéralement, la muraille de pierres), me dit avoir recueilli, peu de jours avant ma visite, sur le sommet de cette carrière, deux haches en pierre polie et une lame en silex. L'une des haches, il l'avait brisée; il me remit l'autre, longue de 0m19 centimètres, et la lame en silex, finement retouchée, longue de 0m124 millimètres. Cette circonstance m'engagea à pratiquer quelques fouilles au point où ces objets avaient été rencontrés. Je reconnus bien vite que je me trouvais à l'intérieur d'une chambre déjà fortement entamée et que la suite de l'exploration me montra être circulaire à son extrémité nord (voir le plan ci-dessus). Ses parois étaient faites de pierres debout fichées en terre, se touchant, ainsi qu'on le voit sur le plan. De 5 mètres de large à la section faite par les carriers, elle allait se rétrécissant en avançant vers la partie

circulaire, si bien qu'à la base de l'arc de cercle, elle n'avait plus que 4 mètres de large. Elle mesurait 5m20 du sommet C de l'arc de cercle au point E, c'est-à-dire à la ligne de section faite par les carriers.

Cette chambre faisait certainement partie d'un monument dont il est, aujourd'hui, impossible de refaire le plan, qui était enveloppé d'un tumulus dont elle atteignait à peu près le bord nord. Elle n'a, à coup sûr, jamais été recouverte de tables.

Sur l'aire de la chambre, faite d'une couche d'argile compacte, épaisse de 30 centimètres, avait été répandu un lit de sable blanc de la mer, sur lequel avaient été déposés les restes incinérés du défunt, parmi lesquels nous avons remarqué un fragment d'os, assez notable, mal brûlé, ainsi que le mobilier funéraire qui les accompagnait ; à 0,05 m sous la surface du tertre.

Vers le milieu de la partie de la chambre qu'il nous a été donné d'explorer, en B, nous avons recueilli quatre haches en diorite polie et un très joli petit vase à fond rond, en terre fine, caractéristique de l'époque des dolmens ; il n'a que 0,034 millimètres de haut et 0,05 centimètres de diamètre à l'orifice. Au côté est, toujours sur l'aire du monument, en S, au milieu de cendres mêlées de charbons, nous avons rencontré une grande quantité d'éclats de silex, quelques percuteurs et un joli lissoir. Enfin du côté ouest, en P, une lame de silex noir, longue de 0,11 centimètres, une pendeloque en jadéite, une pierre à concasser le grain, et un certain nombre de morceaux d'un vase, en terre excessivement grossière, en forme de pot de fleurs.

L'exploration de cette chambre terminée, certains indices nous ont fait croire qu'elle était accolée à l'ouest à un autre compartiment du même genre ; aussi avons-nous dirigé notre exploration de ce côté. Bientôt nous nous sommes effectivement convaincu qu'il y avait là une seconde chambre, mais que malheureusement elle avait été encore plus ravagée que celle que nous venions de quitter. La plupart des pierres debout qui la limitaient à l'ouest et au nord avaient été arrachées et brisées ; il ne restait, d'à peu près intact, que le côté est, formé par les piliers de la paroi ouest de la chambre que nous venions d'explorer.

Malgré tout, sur l'aire de cette nouvelle chambre, recouverte, comme celle de la première, d'un lit de sable blanc de la mer, nous avons encore recueilli, près de sa paroi Est, au milieu de cendres, mêlées de morceaux de charbon, un charmant petit vase en terre fine, fait sans le secours du tour, en forme de bombe, haut de 0,04 centimètres, large à l'orifice de 0,035 millimètres. Sur la panse, sont pratiquées, dans l'épaisseur de la pâte, aux deux extrémités d'un même diamètre, deux petites rainures ou trous destinés à laisser passer une fine cordelette pour le suspendre au besoin. Près de lui étaient trois haches, deux en fibrolite, dont une est percée d'un trou près de l'extrémité pointue, et la troisième en diorite ; une lame en silex, longue de 0,096 millimètres, un certain nombre de petites lames en silex, plus ou moins finement taillées, d'assez nombreux fragments de poteries faites à la main, dont l'un est décoré de zones au pointillé, quelques percuteurs, une pierre à user en grès, et une pointe de lance en schiste ardoisier, longue de 16 centimètres.

Ces divers objets nous ont donné le regret de n'avoir pu explorer ce monument, alors qu'il était intact ; car il nous eut, certainement fourni une riche moisson et nous eut permis de faire d'intéressantes observations.

A 30 mètres au nord de ces chambres était un monument analogue, celui-ci composé d'une galerie d'accès, recouverte de tables, aboutissant à deux chambres à ciel ouvert. Ravagé aussi par l'extraction des piliers et l'exploitation de la plupart des tables, toutes nos recherches ont été vaines pour le reconstituer en tout ou en partie.

A 650 mètres à l'ouest de ce groupe et à 150 mètres à l'est de la chapelle Notre-Dame de Bon Voyage, que nos marins saluent de si loin en mer, était un autre vaste monument mégalithique, connu dans le pays sous le nom de Ar-Carn (le cimetière). Celui-ci, aussi, se composait d'une galerie et d'un important ensemble de chambres à ciel ouvert, le tout enveloppé d'un tumulus, sans doute destiné à soutenir les piliers dont la base, ici, pas plus qu'à Voguer-Men, n'est enfouie de plus de 30 à 40 centimètres au-dessous de la surface du sol environnant, ces monuments se dressant sur un plateau rocheux.

Cet intéressant monument est encore, s'il est possible, plus ravagé que les précédents. Les carriers l'ont littéralement mis à sac. Cependant, à la base sud-est du tumulus enveloppant, existe encore une petite chambre, à ciel ouvert, mieux conservée (voir le plan ci-dessus).

Cette chambre de petite dimension, dont la partie B avait été-bouleversée, ainsi que nous l'a montré son exploration, ne nous a donné que quelques percuteurs et des fragments de vases dolméniques, poteries très grossières ; toutefois en A, une partie, sorte de cabinet latéral, avait échappé à toute investigation. Il était rempli, littéralement, de cendres grasses, onctueuses au toucher, mêlées de charbons, parmi lesquelles nous avons relevé quelques éclats de silex et quelques fragments de poteries grossières, faites d'une pâte mêlée de gros grains de quartz.

A 50 mètres à l'est de ce groupe du Carn en était un autre également composé de dolmens et de chambres à ciel ouvert, tout aussi ravagé que les autres ; il est impossible d'y faire aucun relevé, je ne puis que constater l'importance qu'il semble avoir eue."

Le Carguet, 1898 : "Près du carn de Bon voyage, en Plogoff, elles [les pierres levées] formaient un arc de cercle."

Chatellier, 1907, p. 297 : "A l'Est de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Voyage, sur le sommet de la montagne dominant l'anse du Loc'h, à Voguer-Men, sur le haut d'une carrière en exploitation, ensemble considérable de monuments mégalithiques plus ou moins ruinés, dolmens, galeries couvertes, chambres à ciel ouvert. Nous en avons fouillé les restes en 1889 et y avons recueilli une belle série de vases des dolmens, de pendeloques et d'armes en pierre polie ou éclatée, de nombreux éclats de silex et des percuteurs. (Musée de Kernuz).

A 50 mètres à l'Est de la chapelle de Bon-Voyage, autre groupe de dolmens et de chambres à ciel ouvert fouillé autrefois par M. Grenot qui y a recueilli avec des poteries une magnifique hache en silex poli.

Grand tumulus détruit, recouvrant deux chambres intérieures, à 50 mètres à l'Est de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Voyage."

Chatellier, 1907, p. 297 : "Grand tumulus détruit, recouvrant une allée et un dolmen, à 1.800 mètres au Sud-Est de Penanéac'h, à 2 kilomètres au Sud-Est du bourg."

Chatellier, 1907, p. 298 : "Grand tumulus fouillé, à Bec-ar-Ty-Dévet, au Sud-Est de Notre-Dame-de-Bon-Voyage (1)."

Chatellier, 1907, p. 298 : "Tumulus, dans le village de Torameur, au bas de la montagne de Notre-Dame-de-Bon-Voyage."

L'Helgouac'h, 1965, p. 122 : classe dans la catégorie des sépultures avec chambre et couloir deux monuments situés à Bonne Nouvelle et à Voguer-Men. Dans cette dernière ont été recueillis un vase à épaulement (p. 103), un autre type Le Souc'h (p. 106) et un fragment de hache de comat (p. 114).

Giot, 1980 : "A Plogoff, nous avons repéré avec le docteur J. Peuziat, l'emplacement du ou des cairns de Voguer-Men au sud-est de la chapelle de Notre-Dame de Bon-Voyage (ou de Bonne-Nouvelle) jadis explorés par Grenot et P. du Chatellier."

Le Roux, 1981 : "Dans la lande au s.-e. de la chapelle de Bonne Nouvelle (ou de Bon Voyage), M. Peuziat a repéré un grand amas de pierrailles de plan sub-rectangulaire, paraissant antérieur au parcellaire voisin, et attaqué par plusieurs petites excavations anciennes. Ce pourrait être le cairn dans lequel P. Duchatellier fouilla les chambres mégalithiques de Voguer-Men à la fin du siècle dernier."

● Feuten-Aod – sépultures

Le Roux, 1977 : "Dans la lande incendiée de Feunteunaod, M. Peuziat a repéré plusieurs structures pouvant être des tombelles protohistoriques ; il nous a également signalé la découverte d'un tumulus à la pointe du Diameur."

Briard, 1984, p. 250 : "Feuten-Aod. Tombelles signalées par J. Peuziat. Pointe de Diameur. Tumulus répertorié par J. Peuziat. Biblio. Gallia Préhistoire, 1977-2."

● Kergadalen – menhirs ? détruits

Le Carguet, 1898 : "Beaucoup [pierres levées] ont disparu devant les défrichements, comme à Tri-men Kergadalon, en Plogoff." Plus loin, "Le lî-a-vaen se Kergadalon occupait un espace de plus de trente hectares."

● Kergunq – tumulus

Chatellier, 1907, p. 298 : "A Kergunq, près de la route, tumulus de 10 mètres de diamètre. Il a été fouillé."

● **Kerhuret – tumulus**

Le Men, 1877, p. 134 : "A 300 mètres plus au sud [des moulins à vent de Kerhuret], tumulus fouillé dans lequel on n'a rien trouvé (renseignement fourni par M. Flagelle.)"

Chatellier, 1907, p. 297-298 : "Tumulus accompagné de retranchements de 42 mètres de large à la base et de 25 mètres de côté, et d'habitations, à 600 mètres au Sud de Kerhuret."

● **Kernod – toponyme**

Le Carguet, 1898 : "à Kernod, maen-vel-ledan, large pierre qu'on aperçoit." L'auteur cite ce toponyme dans une partie consacrée aux pierres levées

● **Kervegard – 4 coffres**

Briard, 1984, p. 250 : "Kervegard. 4 petites tombes en coffres signalées par J. Peuziat (X : 77,6-77,7 Y : 359,9-360 Z : 45 m)."

● **Lescoff – 2 menhirs et allée couverte**

X : 75,699 ; Y : 2361,365 (menhir de 3,60 m)

Carte archéologique : 29 168 0002 (menhir)

Carte archéologique : 29 168 0003 (tumulus en X : 75,600 ; Y : 2361,399)

Fréminville, 1835, p. 94 : "Je ne trouvai sur la pointe du Raz d'autre monument antique encore existant qu'un Men-hir, planté près des mâts de pavillon de signaux. Il est remarquable par sa forme large et excessivement comprimée ; car, quoiqu'il ait onze pieds d'élévation, il n'a pas plus d'un pied et demi d'épaisseur, et ressemble à une table qui serait posée sur champ."

Fréminville, 1845, p. 104-105 : idem ; 3,57 m de haut sur 0,50 d'épaisseur.

Cleuziou, 1882, p. 108-110 : "Enfin, une remarque faite par les érudits armoricains place des menhirs à toutes les pointes de terre qui s'allongent au milieu des brisants, sur la Manche et sur l'Océan. Nous en donnons deux exemples : l'un à la pointe du Raz de Sein (fig. 49), l'autre à l'extrémité d'une des branches de la presqu'île de Quiberon (fig. 50). Qu'étaient des pierres ? – Des signaux, dit-on. En faisant un feu de branchages et d'ajoncs au pied du monument, on élaire la nuit toute sa surface, et l'aspect de ces Mein sao, se détachant en lumière sur le sombre horizon, simplement éclairés par la réverbération du foyer, est vraiment d'un effet extraordinaire. On aperçoit à plus de sept lieues la pierre blanche sur la nuit noire ; nous en avons nous-même fait une fois l'expérience (1).

(1) L'usage de faire des feux au pied de ces menhirs s'est si bien gardé qu'il y a quelques années un curé de Crozon, qui allumait son feu de Saint-Jean dans cet endroit, crut devoir prendre la pierre elle-même comme mât central de son foyer, et détruisit ainsi par ignorance une des plus belles pierres levées de la presqu'île. Quand le feu fut éteint, la pierre, calcinée, s'effrita et tombe pour ainsi dire en poussière."

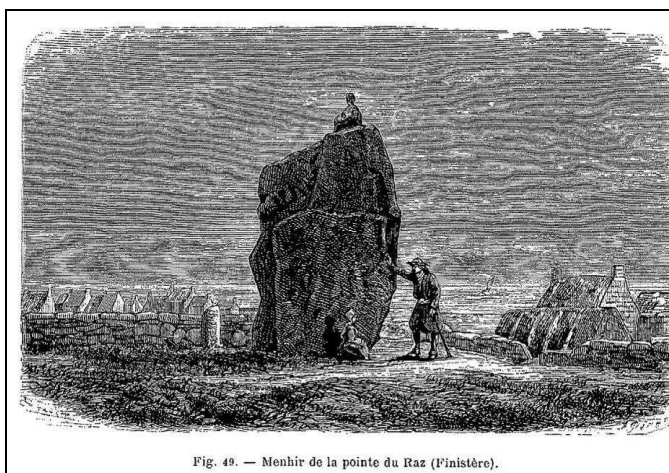


Fig. 49. — Menhir de la pointe du Raz (Finistère).

Plogoff – menhir de Lescoff (Cleuziou, 1882, p. 110)

Le Men, 1877, p. 134 : "*Au village de Lescoff, près du mât des signaux, menhir haut de 3 mètres 60 et épais de 0 m. 50.*"

Le Men, 1877, p. 134 : "*Près du même village, au nord de la route de la Pointe-du-Raz, et au-delà du menhir décrit ci-dessus, tumulus gal-gal, sur lequel est bâtie la chapelle de Saint-Michel, qui servait de corps-de-garde. Il renferme une allée couverte qui a été fouillée il y a longtemps. En y faisant de nouvelles fouilles en 1871, on y a trouvé une hache en pierre polie et un vase en terre de petites dimensions.*"

Le Men, 1877, p. 134 : "*Au milieu du village de Lescoff, menhir de 1 mètre 80 de hauteur, formant clôture au nord de la route de la Pointe-du-Raz.*"

Flagelle, 1878 : "*Au sud de Lescoff et de la route, menhir plat de 3 mètres 20, de hauteur.*"

Flagelle, 1878 : "*Au milieu du village de Lescoff, au nord de la route, menhir de 1 mètre 80 formant clôture.*"

Chatellier, 1890 : "*En s'avancant jusqu'à la pointe du Raz, on trouve encore le grand tumulus fouillé de Bec-an-ty-Dévet et le dolmen du Dreff ; le tumulus ravagé avec dolmen intérieur sur lequel est bâti le corps de garde de Lescoff ; le menhir de Lescoff ; enfin le camp retranché de la pointe du Raz.*"

Chatellier, 1907, p. 296 : "*Menhir de 3m 47 de haut sur 2m 60 de large, à Lescoff, sur le bord Nord de la route de la pointe du Raz. Il a été recueilli à Lescoff plusieurs haches en pierre polie dont une en silex et une hache-marteau.*"

Chatellier, 1907, p. 297 : "*Chambres dolméniques, en partie détruites, sous le corps de garde de Lescoff; elles étaient recouvertes d'un tumulus. Fouillées par M. Grenot, il y trouva des poteries dolméniques et des armes en pierre (Musée de Kernuz).*"

Chatellier, 1907, p. 297 : "*Sépulture détruite, coffre fait de 4 pierres posées de champ en terre, à 30 mètres des chambres précédentes.*"

Giot, 1997-b, p. 56 : "*Le sémaphore de Lescoff était bâti sur un important cairn. Mais l'ensemble de cairns le plus remarquable se trouvait sur la crête à l'est de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Voyage ; ils ont été très ravagés, mais on en devine les traces ; il s'agissait d'ensembles de sépultures à chambres compartimentées, qui sont les plus caractéristiques formes de sépultures du sud du Finistère, de la pointe du Raz à l'Aven. Dans le village de Lescoff, près de la route, aussi un petit menhir.*"

Briard, 1984, p. 250 : "*Lescoff. Tumulus (X: 78 Y: 362 Z: 40 m parcelle 454 Al).*"

● Penaneac'h – dolmen et tumulus

Le Men, 1877, p. 134-135 : "*A 800 mètres au sud-sud-est de Penaneac'h, sur la montagne près de la mer, tumulus détruit, renfermant encore les supports d'un très beau dolmen, dans lequel se trouvent des débris de vases en terre brune onctueuse au toucher (renseignement fourni par M. Flagelle.)*"

Flagelle, 1878 : "*A 800 mètres au S.-S.-E. de Pennanéac'h, sur la montagne au N.-O. de Pen-Loubous-Bras, tumulus fouillé pour en extraire de la pierre. On y a trouvé un vase en terre (écuelle ?) On remarque dans la partie fouillée de très beaux piliers de dolmens et un menhir cassé contre le tumulus.*"

Chatellier, 1890 : "*A 1100 mètres delà chapelle de Notre-Dame de Bon Voyage, au sud-ouest, sur la montagne de Pennaec'h, était encore un vaste tumulus, recouvrant une belle allée couverte de 15 mètres de long, sur 1m,60 de large. Le tumulus, l'allée couverte et la chambre dolménique, à laquelle elle aboutissait, n'existent pour ainsi dire plus. Quelques fragments de poteries dolméniques et des éclats de silex, qu'on recueille à la surface du sol, sont les seuls restes de ce monument, aujourd'hui à peu près détruit. Ajoutons à cette nomenclature un pilier de dolmen, encore debout, dans une clôture à 300 mètres au nord-ouest de Pennaec'h, reste d'un monument encore disparu, et un coffre formé de quatre pierres posées de champ en terre, recouvert d'une cinquième pierre plate, trouvé en 1884, dans une parcelle dite Parc-*

Cormoran, dépendant également de Pennaec'h, coffre dans lequel il fut recueilli plusieurs vases en terre épaisse et une hache en pierre polie.

Nous voyons par là que l'ensemble des monuments de l'époque néolithique groupés sur le sommet des falaises dominant la mer dans cette partie de la presqu'île du Cap où se dresse la chapelle de Notre-Dame de Bon Voyage, était des plus importants."

Chatellier, 1907, p. 296 : *"Pilier de dolmen encore debout, accompagné de quelques grosses pierres, dans les clôtures, à 300 mètres au Nord-Ouest de Penanéac'h."*

Chatellier, 1907, p. 297 : *"A Penanéac'h, dans la parcelle dite Parc-Cormoran, il fut découvert, en 1884, un coffre fait de 4 pierres posées de champ en terre, recouvert d'une cinquième pierre plate. Il contenait avec des ossements, des vases en terre épaisse et quelques haches en pierre polie."*

Chatellier, 1907, p. 297 : *"Tumulus, avec une grande pierre dessus, à 600 mètres au Nord-Ouest de Penanéac'h."*

● **St-Michel – tumulus**

Flagelle, 1878 : *"L'ancienne chapelle de St-Michel, convertie en corps de garde, a été édifée contre un tumulus ou galgal, où se voient plusieurs dolmens à fleur de sol."*

Grenot, 1874 : *"Il existe en Plogoff un tumulus sur lequel a été construite, autrefois, une chapelle dédiée à saint Michel et à laquelle a succédé l'établissement d'une batterie d'artillerie, puis un corps-de-garde pour les employés de la douane. A l'intérieur est un dolmen que, dans ces différents travaux, on a comblé de pierres et de déblais, et dont on avait perdu tout souvenir. Mes recherches dans ce pays me l'ayant fait retrouver, je l'ai déblayé autant que son état de dégradation et la prudence me l'ont permis, et j'ai rencontré une forme singulière :*

Une allée centrale recouverte de grandes tables, et dont je n'ai pu étudier le commencement, s'étend de l'est à l'ouest ; de chaque côté s'ouvrent deux chambres sépulcrales, les deux premières en face l'une de l'autre, vers le milieu du tertre ; à l'extrémité et dans la même position, les deux autres, dont les axes font avec l'axe central un angle d'environ 43 degrés ; leur hauteur intérieure, 2m20 à 2m40, est de beaucoup supérieure à celle de nos dolmens; quelques parois étaient en petits moellons, et toutes allaient en se rétrécissant vers le haut. Le peu de débris que contenaient ces chambres me porte à croire qu'elles avaient été anciennement aidées, ce que semblent confirmer quelques marteaux de pierre relevés à 50 mètres du monument."

Guénin, 1911 : *"Plogoff. - Menhir voisin d'une butte, sur laquelle il y a une chapelle de Saint-Michel."*

Guénin, 1934 : *"1969. La chapelle Saint-Michel, à Plogoff. Com. de Plogoff, cant. de Pont-Croix. Chapelle bâtie sur un tumulus, à côté d'un menhir, et très vraisemblablement dans un but de christianisation. Elle fut démolie vers 1800, pour y établir un télégraphe, aérien. Chan. Peyron, Eglises et chap. du dioc. de Quimper, dans Bull. Soc. Arch. Finistère (1903), XXX, 179."*

● **Théolen – toponyme**

Le Carguet, 1898 : *"A Théolen, on trouve le nom : maen-Gouiec, pierre qui sait". L'auteur cite ce toponyme dans une partie consacrée aux pierres levées*

● **Treff – tumulus**

Le Men, 1877, p. 134 : *"A 400 mètres au sud-est du Treff, au milieu de terres labourables, tumulus détruit appelé Turumel, renfermant les restes d'un dolmen (renseignement fourni par M. Flagelle.)"*

Le Men, 1877, p. 134 : *"A 200 mètres au sud du précédent, tumulus fouillé (renseignement fourni par M. Flagelle.)"*

Flagelle, 1878 : *"A 400 mètres au S.-E. du Treff, au milieu des terres labourables, tumulus nommé Turumel."*

Flagelle, 1878 : *"A 200 mètres au sud-du Turumel ç-dessus, un tumulus fouillé par les propriétaires pour en extraire des pierres."*

Chatellier, 1890 : *"En s'avançant jusqu'à la pointe du Raz, on trouve encore le grand tumulus fouillé de Bec-an-ty-Dévet et le dolmen du Dreff ; le tumulus ravagé avec dolmen intérieur sur lequel est bâti le corps de garde de Lescoff ; le menhir de Lescoff ; enfin le camp retranché de la pointe du Raz."*

Chatellier, 1907, p. 296 : *"Restes d'un dolmen, à 500 mètres au Sud-Est du Dreff."*

Chatellier, 1907, p. 297 : *"Tumulus à 30 mètres au Sud du dolmen du Dreff."*

Chatellier, 1907, p. 297 : *"Sépulture, en forme de coffre en pierre, trouvée sous un tumulus, à 1 kilomètre au Sud du Dreff."*

PLOUHINEC

Briard et al., 1979 : *"Le chanoine J.-M. Abgrall explora les tumulus de Stang-Yen, Kervana et Bellevue-Bihan. A. Grenot révéla la nécropole mégalithique du Souc'h et ouvrit le tumulus de Kergoglay. L'inlassable Paul du Chatellier étudia entre autres les mégalithes de Saint-Dreyer, les tumulus de Gorré, Pitévin, Menez-Bresiguen au Boidou (Le Rouedou) et Kelouer. H. Le Carguet, percepteur à Audierne, traversa le Goyen pour examiner de plus près l'ensemble complexe des fortifications gauloises et gallo-romaines de Kersigneau. Beaucoup de découvertes fortuites demeurèrent sans doute inédites, en particulier ces petits coffres dont les responsables du Groupe finistérien d'études préhistoriques recensèrent plus d'une soixantaine vers 1925 entre le bourg de Plouhinec et la mer. Ils reconstituèrent d'ailleurs l'un de ces coffres provenant de Tréouzien au Musée préhistorique finistérien à aint-Guérolé-Penmarc'h.*

La période moderne a malheureusement vu ce patrimoine se dégrader progressivement. La belle allée couverte de Poulhan ne s'est jamais remise des coups des défenseurs du Mur de l'Atlantique. Les travaux agricoles ou vicinaux ont entraîné la destruction de beaucoup de monuments. Même un monument aussi important que la nécropole du Souc'h, connue dans toute l'Europe préhistorique, n'est pas à l'abri des vandales qui l'utilisent comme dépôt à ordures."

Briard et al., 1979 : *"En résumé, l'âge du bronze à Plouhinec est bien représenté dans sa phase initiale. Les tumulus à coffres ou les nombreux coffres isolés peuvent correspondre à une tradition locale perpétuée par les descendants des Néolithiques du Souc'h ou des allées couvertes de Pors-Poulhan. La rupture avec la tradition néolithique est marquée par les sépultures de Gorré où l'ambre et le cercueil en bois apparaissent et les tombes à poignards en bronze et pointes de flèches en silex de Lescongar et Kersandy. Cette phase peut se situer aux environs de 1800 avant J.-C. D'autres tombes en coffres pouvaient contenir des poteries à anse comme à Kergoglay. Le caveau en pierre sèche de Kervana pourrait être légèrement plus tardif avec une poterie probablement décorée de dents de loup (1600 avant J.-C). En dehors des tombes, les documents se font rares. Un dépôt de haches-lingots en cuivre à Kervrazet, quelques haches plates isolées dont une au sud de Kergoglay, une hache à talon sans anneau du Bronze moyen de type breton (Musée préhistorique finistérien) et quelques haches à douille du Bronze final qui auraient été recueillies près de Kersigneau. Les habitats sont rares également, mais il faut noter l'abondance des silex et même des poteries autour des tumulus, notamment de celui de Kersandy. Ils peuvent marquer l'emplacement de campements légers. Quelques traces de retranchements et maisons auraient été observées autrefois près du tumulus de Lescongar, mais ils ont été rasés depuis. Il nous reste en guise de conclusion un vœu à formuler, c'est que tous s'accordent à sauver ce qui reste du patrimoine préhistorique de Plouhinec !"*

Briard et al., 1979 : *"L'âge du bronze à Plouhinec, une révision
Mégalithes et tumulus*

Dès le mésolithique, de nombreux ateliers de taille occupèrent l'actuel terroir de la commune de Plouhinec. Leur recensement précis n'a pas encore été effectué, mais les endroits où les microlithes abondent sont nombreux en bordure de côte comme à la pointe du Souc'h et se sont même étendus vers l'intérieur des terres au niveau des tumulus de Kersandy ou de Kergoglay. Souvent ces premières industries se mêlent à celles du néolithique et il est probable que jusqu'à l'âge du bronze persista en ces régions une industrie quelque peu dégénérée de la taille du silex.

Les premiers monuments mégalithiques de la région furent ces dolmens à chambre complexe ou compartimentée qui se rattachent à un groupe un peu particulier du Sud-Finistère localisé entre l'estuaire de l'Odet et le Goyen. A Plouhinec, les ensembles de la pointe du Souc'h et ceux presque entièrement détruits à

l'heure actuelle de Saint-Dreyer font partie de ce groupe⁸⁴. Ils sont caractérisés par la présence de poteries chasséennes et un type de céramique un peu particulier, le «type du Souc'h», comprenant de petits vases à fond rond avec anses perforées verticalement. Ces monuments, apparus assez tôt au IV^e millénaire avant J.-C. furent encore en usage ou en réutilisation à l'âge du bronze. A. Grenot⁸⁵ dans ses fouilles au Souc'h, relate la découverte de huit objets de bronze, fragments d'anneaux ou de bracelets, de tubes en feuille de bronze ou de fragments de lames ou de haches. On ne connaît rien quant au contenu des allées couvertes de Pors-Poulhan ou du Souc'h-Nord.

Il est curieux de constater que tous ces monuments mégalithiques ont une répartition très particulière à proximité immédiate de la côte. A cela une raison pratique : les dalles qui les composaient étaient prises aux falaises en bordure de côte et il est évident qu'il était difficile de monter ces blocs énormes sur le sommet du plateau. Mais comme souvent, ces monuments devaient être proches des habitats et cela laisse à penser qu'ils étaient construits par des populations établies près de la mer à cause de certaines de leurs activités primordiales comme la taille du silex, la pêche ou la navigation.

Les tumulus de l'âge du bronze vont montrer une répartition différente : ils sont presque tous établis sur les premières hauteurs du plateau, dominant largement le paysage vers la mer. Le tumulus de Kergoglay domine à 93 m de hauteur, ceux de Kersandy ou celui de Mané-Pitevin étaient également en retrait de la mer à des hauteurs voisinant 60 m. Ceux de l'intérieur: Lescongar, Corré, Bellevue ou Kervana se situaient à des altitudes voisines de 60 m. Comme partout en Bretagne, le tumulus, sépulture souvent de notable sinon «princière», était destiné à être vu de loin. Le chef, mort ou vivant, devait dominer symboliquement ses sujets. Mais d'autres indices plus prosaïques nous sont fournis par les patientes analyses palynologiques de spécialistes comme Mme M.-T. Morzadec-Kerfourn. Ils témoignent de l'implantation des populations du bronze en des secteurs soit non défrichés, soit abandonnés provisoirement, et où le couvert végétal avait repoussé naturellement en particulier sous forme d'aulne, chêne et noisetier.

Le tumulus de Kersandy que nous avons fouillé en 1975 avec l'accord de son sympathique propriétaire, M. R. Le Brun, nous a montré que les gens de l'âge du bronze n'hésitaient pas à réemployer des éléments mégalithiques pour construire leurs caveaux funéraires puisque la dalle de couverture de cette tombe du Bronze était constituée par une stèle anthropomorphe de «déesse-mère» néolithique⁸⁶. Les moeurs religieuses avaient changé. Les cultes de fécondité marqués par les idoles féminines étaient abandonnés au profit de cultes nouveaux, soleil, char ou cheval, ou encore par ces énigmatiques signes abstraits, les cupules ou les signes pédiformes si abondants au Bronze ancien."

Gwechall, tome 3, 1980, Les toponymes de Plouhinec, p. 346-347 : *"Il reste malheureusement peu de traces des monuments mégalithiques et des vingt-deux tumulus fouillés jadis ! Le Cadastre de 1836 prouve cependant qu'une galerie dolménique existait à Stant ar c'houric au Fautec et que, dans Ménez ar c'horiguet en Kervannac il y avait également une chambre recouverte d'une dalle ronde de 3 m de diamètre (mais elle a été détruite au cours des récents travaux de remembrement).*

Aucun menhir ne subsiste dans la commune mais il y en a eu un à Kerradennec dans "pen ar peulven" près de la station de pompage. Il indiquait peut-être un point d'eau important.

- à Kervennec dans Mez ar Mein hir

- à Kervoazec dans Parc menhir

- entre Kergoz et an Drégan dans Parc an adomen ou adoven (an nadoz men : l'aiguille de pierre)

- un dolmen a dû exister dans Parc an dolven

- les tumulus et les sépultures sont signalées par les termes : an durumel, ar reun, ar gog, ar c'harn.

Le microtoponyme an durumel se trouve à Lescongar, à Kersandy, au Gorré (tumulus fouillés), et à Kergoglay et à Pen ar ménez an Drindet (tumulus non fouillés). Ar reun dans Ménez ar reun à Kergoglay a été fouillé par Du Chatellier et par M. Briard, sur la route de Poulhan. – On relève un Parc rumeur (run meur) à Kersandy, ar Rulianou (run lianou) à Lespernou, Rulannic (run lannic) à Tréouzien, Mes ar reun à Perros, Parc lan reun à Kerdréal, Corn ar reun à Kérouer, Parc ar reun à Lesvoalic, Parc reun énez au Gorré, Ménez reun et Parc réniat à Keribou, Parc ar reun au Bourg, Mes reun à Trohonan, Goarem mes ar reun à Keravanna, Ar Reuniou à Kervoazec, ar Reun à Kerrédan, Parc rhumiel à La Renvoye.

Le terme ar gog (tertre) se retrouve à Kerdréal ; ar Goguel, à Saint Jean ; ar Goguel, au Rouédou ; Parc goguic, à Kerrédan ; ar Bar gog, à Brenphuez ; Parc ar c'hogen, à Lesvoulc'h ; ar Goguen venez, à Kergoff ; Parc ar c'hogan (mail il peut s'agit ici d'un nom de famille Cogan). – ar C'harn relevé à Kergoff ; Parc

⁸⁴ J. L'helgouach, *Les sépultures mégalithiques en Armorique*, Rennes, 1966, p. 148.

⁸⁵ A. Grenot, *Relation d'une fouille pratiquée au Souc'h dans Bulletin de la Société académique de Brest*, t. VII, 1871, p. 140-164

⁸⁶ J. Briard, *Mégalithes et tumulus de l'âge du bronze. La « Dame de Kersandy », Plouhinec (Finistère) dans L'architecture mégalithique. Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*. p. 31-48.

carn à Keristin ; Parc mez carn, à Kerdréal ; Parc lan c'harn à Kervoazec ; Corn carn, à Saint Dreyze ; Liors carn et Foennec carn (sur 12 parcelles) à Saint Jean ; Carn ar c'harnou (au pluriel), à Drégan ; ar C'harnou, à Lezarouant et à Poulgoazec ; Tré (treaz) ar c'harniou (sur 18 parcelles) !

Il est évident que le même monument funéraire a pu être désigné par plusieurs termes différents. Il est certain aussi que le cadastre ne mentionne pas toutes les tombes préhistoriques."

Giot, 1990-a : *"Dans la région, entre Pont-l'Abbé et Audierne en particulier, les coffres à cinq ou six dalles (celle du plancher n'existant pas toujours) ont été décrits ou signalés en nombre considérable, notamment en Plouhinec, soit en pleine terre, sous tumulus ou en annexe à des tumulus comprenant un caveau de l'âge du bronze plus classique. Il y a des intermédiaires entre les coffres et les caveaux à grandes dalles. Toutes les fois qu'on y a trouvé du mobilier, celui-ci indique l'âge du bronze (perles de faïence), mais il en existe avec des objets légèrement plus anciens, chalcolithiques (vases et pointes de flèches épicampaniformes ; sans compter le cas des haches perforées naviformes de Botvélec en Pont-l'Abbé). Les beaux coffres à rainures classiques semblent uniquement de l'âge du bronze. Les surfaces inférieures des dalles couvercles peuvent également être préparées pour un encastrement assurant une fermeture plus étanche."*

● **A l'Ouest du bourg – coffre**

Chatellier, 1907, p. 300 : *"Petite sépulture, également en pierres posées de champ en terre, mesurant intérieurement 1m 10 sur 0m 80 et 0m 60, à 80 mètres à l'Ouest du bourg, près la route d'Audierne. Découverte en 1885, elle contenait un squelette. Près du coffre étaient une hache en pierre polie, des éclats de silex, des percuteurs et une pierre à concasser le grain. (Musée de Kernuz.)"*

● **A 5 kilomètres du bourg – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 301 : *"Petit tumulus, au Sud, près la route quand on descend à Audierne, à 5 kilomètres du bourg."*

● **Bellevue-bihan – tumulus**

X : 91,910 ; Y : 2357,790 (lieu-dit)

Abgrall, 1884-a, p. 177 : *"A 100 mètres au nord de Bellevue-Vihan, un petit tumulus dans une lande. [...] Le jour où je terminais cette notice, j'ai fait encore une course à Plouhinec et j'ai fouillé le tumulus que j'ai signalé au nord de Bellevue-Vihan.*

Ce tertre n'avait pas plus de 0^m 80 de hauteur, et mesurait 8 mètres-de longueur sur 6 de largeur. Sur toute cette étendue il recouvrait une couche de cendre noire, épaisse de 15 centimètres, répandue sur le sol naturel, mais avec absence presque complète de charbons. En dehors de cela, aucun objet, si ce n'est cinq ou six petits galets de la grève, un petit morceau de poterie en terre onctueuse, et un petit percuteur long de 13 centimètres et large de 3, ayant ses deux extrémités usées en double biseau comme les percuteurs que renferment les monuments de l'âge du bronze."

● **Boidou – tumulus**

X : 89,065 ; Y : 2358,915 (lieu-dit Rouedou)

Chatellier, 1907, p. 301-302 : *"Dans une parcelle dite Ménez-Bresiguen, près du moulin à vent du Boidou, à 25 mètres au Nord, deux tumulus à 18 mètres l'un de l'autre. Le plus grand est le plus rapproché du moulin ; de 16 mètres de diamètre, il recouvrait une chambre en forme de four maçonné à pierres sèches dans lequel, sur un lit de sable fin de la mer, étaient déposés des restes incinérés, plusieurs vases en terre et des éclats de silex (Musée de Kernuz).*

Le plus petit, de 12 mètres de diamètre, recouvrait un dépôt de restes incinérés sur lesquels avaient été placées des pierres plates disposées sur une ligne Est-Ouest. Près d'elles avaient été placés des éclats de silex et un vase à anse en terre fine. (Musée de Kernuz).

J'ai fouillé ces 2 tumulus en août 1890.

Tous ces tumulus ont été explorés et ont donné des sépultures par incinération et des mobiliers fort pauvres, composés presque uniquement de poteries. (Musée de Kernuz.)"

Briard et al., 1979 : "D'autres tumulus au Menez-Breniguen près du Roidou (Boidou), comprenaient des sépultures plus ou moins encorbellées avec poteries et des débris de bronzes, peut-être fragments de poignards."

Briard, 1984, p. 256 : "Boidou. (probablement Rouedou). 2 tumulus à 250 m nord du moulin, fouillés par Du Châtellier. Le plus grand (16 m de diamètre), recouvre une chambre en pierre sèche avec « vases en terre, restes incinérés et éclats de silex ». Le plus petit (12 m de diamètre), recouvrait des « restes incinérés » avec des pierres plates disposées est-ouest au-dessus. Éclats de silex et vase à anse en terre fine (Néolithique ou Bronze ?). Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, p. 301."

● Feunteunigou – coffres

(Au sud-ouest du bourg)

Le Carguet, 1911 : "Les coffrets en pierre et les squelettes de Feunteunigou en Plouhinec

I. La partie N.-O. de la commune de Plouhinec se termine par un vaste plateau, élevé de 69 mètres à 101 mètres, circonscrit par la rivière d'Audierne.

La partie S.-O. dévale du bourg jusqu'à la mer, par un versant de deux kilomètres par son travers.

Le plateau N. sans abri est exposé à toutes les intempéries. Mais sa situation stratégique, par son isolement et ses hauteurs qui dominent tous les alentours, en fait un lieu de défense exceptionnel. Là se trouvent, en effet, plusieurs camps fortifiés.

Le versant S.-O. abrité des vents froids du Nord et de l'Est, au sol fertile exposé au soleil, se trouve dans les conditions les plus favorables pour une habitation permanente. La précocité des récoltes et le voisinage de la mer y rendaient la vie facile.

Partout, dans cette région, l'on trouve des traces des anciennes occupations.

L'époque néolithique se montre, surtout, au plateau Nord et sur les collines rocailleuses du versant Sud, là où la pierre est à fleur de sol. Il semble que les hommes de cette époque aient recherché pour asseoir leurs établissements, les endroits élevés, les gorré, au sol ferme, où le piétinement ne pouvait entamer l'aire ni l'entourage des habitations : tel le Budu, enceinte circulaire, à une centaine de mètres au Sud du village de Saint Jean, sur la crête du versant qui aboutit au Goyen, rivière d'Audierne.

L'occupation gauloise avait une station importante à l'angle N.-O. du plateau, au coude de la rivière, près du village de Kersigneau.

Cette occupation est surmontée d'un camp romain⁸⁷. Le bronze est représenté, sur le plateau, par une cachette de fondeur, près du village de Kervanna.

Mais les occupations les plus importantes de la région se trouvent au versant S.-O. Les quatre principales sont : celles du Soc'h, de l'époque néolithique ; à côté, une station romaine que nous signalons pour la première fois, bien que nous l'ayons découverte en 1884 ; plus près d'Audierne, l'occupation gauloise de Kerouer et celle de Feunteunigou. L'exploration de cette dernière fait l'objet de cette étude.

II. Sur le versant qui a son point culminant au bourg de Plouhinec (101m), on rencontre, à l'altitude de 61m10 à 64m64, un espace couvert de pierres brûlées. Çà et là sont des substructions de 1m50 à la base, implantées, parfois, de pierres debout, supports probables de troncs d'arbres. Ce sont les vestiges d'une occupation, de caractère assez récent, mais que certaines traces, quelques objets épars permettent de rattacher à la période gauloise. Les pierres brûlées sont très friables, indice d'un violent incendie.

Plus bas, se trouve une plate-forme, quasi circulaire, (altitude 54m22 à 58m77), appelée Goal-a-vester, étage dangereux, cernée, à la partie déclive, par une muraille de blocs de pierres. D'autres constructions, faites pour retenir les terres sur la pente, se relient à cette enceinte. Dans cette partie, nulles traces d'incendie.

Entre la station gauloise et l'enceinte, est un champ en pente, parc Roster, le champ de l'incendiaire, (B. n° 1763 du cadastre) ; à l'angle N.-O., un amoncellement de terre rapportée, de 2m86 de hauteur, sur 20m environ de diamètre. Sur la partie déclive du champ, cette butte se prolonge à 22m à cause du tassement et du glissement de la terre. Son sommet est à l'angle même du mur et ne semble pas se prolonger au delà de la clôture, dans le champ voisin. Cette butte recouvre un certain nombre de sépultures ou coffrets de pierre, dont douze ont été découverts.

⁸⁷ Voir au bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, 4830, le compte rendu de ces explorations.

III. La butte, en forme de faux tumulus, était composée de terre argileuse rapportée, homogène, sans cailloux, dans laquelle ont été enfouies les sépultures. Rien ne fait supposer qu'elle ait eu une chape pierreuse, ou galgal. Les couvercles de quelques coffrets étaient seulement surchargés de deux à quatre pierres, et les grandes parois étançonées en leur milieu, par quelques grosses pierres, entre lesquelles étaient des galets fortement coincés. A côté, se trouvaient des percuteurs qui avaient servi à cet agencement. Les sépultures, en coffrets quadrangulaires, étaient faites de quatre pierres plates posées de champ pour les parois, et d'une autre patène pour le couvercle. L'épaisseur de ces pierres est de 0m09 à 0m12.

Les grands côtés avaient à leurs extrémités, des rainures ou des assemblages, dans l'épaisseur de la pierre, pour recevoir les extrémités des petits côtés. Les couvercles étaient aussi rainurés pour s'adapter sur les tranches des parois, ou entaillés par leurs bords de manière à faire un relief qui s'emboîtait dans le coffret.

Beaucoup de ces pierres avaient reçu, du côté interne non un polissage, mais un piquetage assez fin, du, probablement, au travail d'un outil métallique. Les rainures et les entailles, profondes de 0m005 environ, étaient toujours finement préparées.

Un lutage de mortier reliait encore les couvercles.

Tout indiquait qu'on recherchait, comme condition essentielle, une étanchéité la plus parfaite possible. Les sépultures ont été faites en rabattant la terre de la butte, jusqu'au sous-sol sur lequel on posait, à plat, les parois du coffret, de manière à faire coïncider les angles de la base et déterminer un quadrilatère. Puis, si les grands côtés étaient à rainures, on relevait les deux bouts qu'on maintenait verticalement, pendant que les grands côtés, alors relevés, venaient s'y appliquer par les entailles. Les grands côtés étaient ensuite étançonés par leur milieu. Ce genre de sépultures a presque toujours les quatre parois verticales, et l'orifice peu différent de la base.

Au contraire, si les grands côtés étaient entaillés par des assemblages, on relevait d'abord ces côtés qu'on appuyait verticalement contre des grosses pierres. Puis on relevait les bouts qu'on, faisait basculer et glisser de force jusqu'aux rebords des entailles. Dans ce genre de sépulture, souvent l'orifice était plus étroit que le fond, les bouts, par le haut, se trouvant inclinés vers l'intérieur du coffret.

Dimensions intérieures de quelques sépultures :

1° A l'orifice, grands côtés 1m06 - 1 m 10.

- petits côtés 0 60 - 0 62.

Profondeur 0 78.

Longueur moyenne, à la base 1 20.

2° A l'orifice, grand diamètre 0 28.

A la base, - 0 40.

Profondeur 0 48.

3° A l'extérieur, longueur des grands côtés 1 m30.

A l'intérieur, - 0 85- 1m»».

- longueur des petits côtés. 0 70 - 0 80.

Profondeur 0 75.

Grand diamètre de la base 1 »».

4° A l'orifice, grands côtés 0 55 - 0 55.

- petits côtés 0 40 - 0 35.

Profondeur 0 30.

A la base, grands côtés 0 65 - 0 69.

- petits côtés 0 40 - 0 39.

5° A l'orifice, grands côtés 0 55 - 0 55.

- petits côtés. 0 40 - 0 37.

Profondeur. 0 34.

À la base, grands côtés 0 65 - 0 62.

- petits côtés 0 40 - 0 39.

6° A l'orifice, grands côtés 0 52 - 0 52.

- petits côtés 0 31 - 0 33.

Profondeur 0 30.

A la base, grands côtés 0 70 - 0 68.

- petits côtés 0 48 - 0 42.

Couvercle débordant le coffret de tous les côtés

Longueur 0 75.

Largeur 0 36.

Dimensions du relief s'emboîtant dans le coffret

Longueur 0 48.

Largeur 0 29.
 7« A l'orifice, grands côtés 0 82 - 0 85.
 - petits côtés 0 52 - 0 52.
 Profondeur- 0 65.
 A la base, grands côtés 0 90 - 0 90.
 - petits côtés 0 55 - 0 54.
 8e Cette sépulture a été détruite le 2 avril 1910.
 Dimensions du couvercle, longueur... 2 10.
 - - larg. 1 »».
 Partie entaillée et finement travaillée, formant relief, côtés.
 Hauteur 1m30 lm55. 1 »».

IV. Toutes les sépultures étaient à inhumations. Le fond des coffrets contenait une couche de sable calcaire provenant de la mer, ou de granit brûlé et broyé menu, ou d'un mélange des deux étendu sur le sous-sol, et, parfois, sur un dallage de pierres plates. Un lit semblable séparait encore les squelettes superposés dans les sépultures à inhumations multiples. Seulement le premier mort reposait ordinairement sur un lit de sable. Il semble que le granit broyé n'ait été mis en usage qu'à une époque postérieure à la première inhumation. On le rencontre toujours dans les coffrets renfermant un seul corps, et probablement dans les dernières sépultures établies.

Nous attirons l'attention sur ce granit brûlé rencontré, pour la première fois, dans les sépultures à inhumations. Dans les coffrets de Roz-Kriben et de Kerbuzulic, en Au-dierne, c'était du sable de rivière avec des petits cailloux roulés ; à Trez-Goarem, en Esquibien, un sable jaune d'or, de nature silicieuse ; au Castel et à Kerandraon, en Primelin, le sable du rivage contenant peu de calcaire.

Les couches de sable calcaire et de granit brûlé, employés dans les sépultures de Feunteunigou, étaient mieux appropriées pour la conservation des squelettes : les inhumations successives permettaient de s'en rendre compte. Ce choix de matériaux n'a pu être fait qu'après expérience, ou par suite d'une circonstance locale fortuite, l'amoncellement de pierres brûlées dans le voisinage.

Sur le lit de sable et de granit, les squelettes reposaient, en chien de fusil, sur le côté gauche, les jambes repliées sur les cuisses, les genoux relevés contre la poitrine ; les coudes s'appuyaient sur, les genoux, et les bras relevés vers la face.

Les cadavres orientés S.-E., parfois dans la diagonale des coffrets, avaient la face tournée vers le N.-O. C'étaient donc des sépultures païennes ; car, dans les anciennes sépultures chrétiennes, la face du mort était tournée vers l'Orient d'où est venue la lumière du Christianisme.

Pour renfermer les cadavres dans des sépultures si restreintes il a fallu attendre la disparition de la rigidité cadavérique. Pendant ce temps, se préparait la sépulture et s'accomplissaient des rites funèbres qui ont laissé peu de traces.

L'usage d'inhumer les morts dans des cercueils trop petits a été pratiqué par diverses civilisations. Dans les anciennes alluvions du lac Tchad, vers l'embouchure du Chary, l'on rencontre des jarres de un mètre de hauteur, contenant, accroupis des squelettes, les coudes appuyés sur les genoux, les paumes des mains appliquées l'une contre l'autre, et le dos des mains appuyé sur l'une ou l'autre joue, selon le sexe du défunt ; le front était entouré d'un bandeau de cuir avec des appliques en bronze. La tradition rapporte que cet usage était pratiqué, au XVIe et au XVIIe siècles, par une population dont les descendants ont disparu⁸⁸. Au Japon, un antique usage était aussi de « renfermer les morts dans une caisse « carrée ou un tonneau, (ou plutôt la moitié d'un tonneau), dans lequel le mort était accroupi de façon que les genoux « viennent rencontrer le visage. Cet usage se pratique encore « aujourd'hui⁸⁹ ».

Mais ce sont là des sépultures à une seule inhumation.

A Feunteunigou, au contraire, les coffrets contenaient de un à trois squelettes, ceux-ci superposés. Mais quel que fut le nombre des cadavres, il existait toujours un vide de 0 m 10 à 0 m 15 entre les derniers ossements inhumés et le couvercle.

Quelques sépultures avaient en outre servi plusieurs fois, après avoir été entièrement vidées de leurs premiers contenus. Les débris en provenant avaient été recueillis et déposés dans d'autres coffrets, à déborder ; le couvercle en avait fait le tassement et y adhérait. Dans l'un de ces coffrets nous avons recueilli, avec des ossements épars, une centaine de dents. Nulle part dans la terre qui entourait les coffrets, nous

⁸⁸ C. F. Le capitaine Louis Cotten, de l'Infanterie Coloniale, qui a bien voulu l'aire don, au Musée archéologique, de l'une de ces appliques de bronze.

⁸⁹ L'Empire Japonais, par Joseph Dautremet, p. 77.

n'avons rencontré d'ossements. C'est un indice du soin avec lequel on recueillait les restes des anciens morts. A Keran-draon, un cercueil contenait aussi des feuilles de chêne et, dans un coin, une poignée de dents⁹⁰. Nous n'avons pas trouvé, comme à Keroullou, de sépultures d'attente, préparées d'avance, entièrement vides, avec le fond seulement recouvert d'une couche de sable fin. Mais un fait commun aux sépultures en Kist-ven, c'est la rencontre, dans la butte ou ses environs, (Feunteunigou, Keroullou, Ros-Kriben, etc.) d'une meule plate, creusée en auge par le mouvement de va et vient, à bout de bras, de la molette. Ce genre de meule est encore en usage chez la plupart des peuplades de l'Afrique Centrale, à partir du Sénégal. D'après le volume, le poids et l'aspect de certains os, nous pensons que des morts, de sexes différents, avaient été réunis dans une même sépulture. A côté de celle-ci se trouvait un petit coffret contenant un squelette d'enfant. Pareil fait a été rencontré à Trez-Goarem. Avec les squelettes, deux cercueils contenaient seulement les débris d'un vase grossier et quelques silex. Ces objets se trouvaient dans la même couche que le premier des squelettes inhumé. Dans un autre coffret, servant de charnier, bondé jusqu'au couvercle, d'ossements, principalement d'enfants, et de terre provenant de plusieurs sépultures, nous avons aussi recueilli deux grains de collier, faits d'une composition blanchâtre, très friable, de l'aspect de coquillages décomposés, mais entaillés de torons parallèles et non de spires. Ces grains, l'un cylindrique, l'autre ellipsoïde, étaient perforés, dans leur plus grande longueur, d'un trou d'un demi millimètre de diamètre.

V. Grande est toujours l'émotion devant une découverte archéologique, par le mystère de la trouvaille, l'imprévu de son exploration. Plus forte encore, cette émotion, devant une sépulture inviolée, dégagée seulement de la terre qui l'entourait. De tous les villages voisins, l'on accourt, l'on se groupe ; l'on commente : « C'est un trésor?... non!... un Korrik ?... » - En tous cas, chose mystérieuse qui intrigue les assistants. Cependant, le couvercle, de mains fermes, précautionneuses, est saisi, soulevé. Un rayon de lumière pénètre là où depuis des milliers d'années, reposait le mort dans la nuit de la tombe.

Le cercle des curieux se recule, se masse en groupes écartés :

- « Quelque chose peut sortir de là et faire du mal ?... « On ne sait ! »

Les moins émus, au premier rang, bravent ; les autres, derrière, regardent, inquiets. Plusieurs se découvrent.

« Rien ne sort du coffret ! » - L'on s'enhardit ; la curiosité s'éveille :

« C'est un trésor ! » -

L'on s'approche ; l'on regarde : déception !

- « Deliou dero ! Des feuilles de chêne ! »

Le trésor s'est transformé. Vite, qu'on jette dessus un objet béni qui lui fera reprendre son premier aspect !

Cette scène se passait le 30 janvier, à l'ouverture d'un cercueil d'enfant. Le corps reposait sur le côté gauche. Le milieu, dans la région du foie, avait une coloration verdâtre : biliverdine ou sel de cuivre⁹¹ ? A l'une des extrémités, se trouvait une couche étalée de lamelles brunâtres, plissées, crispées, contournées. Le poids de l'encéphale, la pression des gaz avait disjoint les sutures du crâne ; la tête s'était aplatie contre le sol ; la voûte affaissée ; les os, disjoints ; et l'ensemble avait bien la couleur et l'apparence de feuilles sèches de chêne. A part cette déformation de la tête, le corps était intact.

A l'extrémité N.-O. de cette sépulture, et séparé par un intervalle de 0 m 40 était un autre coffret avec trois squelettes superposés. Le premier personnage, âgé de 20 à 25 ans ; os relativement grêles ; attaches musculaires peu saillantes ; la tête aux courbes harmonieuses, de la haute série des mésaticéphales ; épaisseur crânienne, au temporal 0 m 0051. Dentition saine et bien rangée, malgré un fort prognathisme alvéolo-dentaire. Dans l'ensemble, aspect féminin.

Le deuxième squelette a le crâne disharmonique ; brachy-céphalie ; arcades sourcillières saillantes ; orbites inégaux comme indice et superficie. Orthognate. Au maxillaire inférieur, atrophie du-menton et des incisives ; à 2 centimètres du bord alvéolaire interne, dans la ligne médiane, saillie de la racine d'une dent en surnombre. Au maxillaire supérieur, gigantisme des deux incisives médianes ; racine bifide de la canine gauche ; carie profonde des première et deuxième molaires droites : .isure plus prononcée des dents à gauche. Affaissement de la voûte crânienne du côté droit ; plus étendu en arrière de la suture fronto-pariétale, mais atteignant les deux os et la fontanelle Au pariétal droit, quatre cupules intra-craniennes, dont l'une, ronde, creusée à pic, large de 5 millimètres 1/2, lésant les trois quarts de l'épaisseur de l'os qui paraît fissuré à l'extérieur ; une autre cupule, de 1 millimètre de diamètre, est fermée par une petite exostose externe éburnée. Projection, en arrière, de 0 m 011, de l'occipital qui est relié aux pariétaux par un chapelet

⁹⁰ Dans le Cap-Sizun, on découvre, très fréquemment, des cercueils de pierre avec des ossements. Comme on sait qu'ils ne renferment pas de trésor, on se contente actuellement de broyer la tête du Korrik d'un coup de pioche et de disperser ses restes. Dans les premiers temps de notre séjour à Audierne, nous étions toujours prévenu de ces découvertes.

⁹¹ Il serait utile d'en faire l'analyse.

d'os Wormiens, ou os *Incae spurlum*⁹². Ces lésions et déformations sont probablement les effets d'une ancienne hydrocéphalie qui a dû longtemps tenir l'individu dans des conditions d'infériorité pour pourvoir à son existence. Pour avoir atteint, sinon dépassé la moyenne normale de la vie humaine, il a dû, sans doute, avoir été reçu à la charge de sa famille et de sa tribu.

Le troisième squelette qui occupait le fond de la sépulture était celui d'un vieillard ; épaisseur crânienne 0 m 010 ; un seul fragment du maxillaire inférieur gauche contient les racines cariées des première, deuxième et quatrième molaires.

Un vase brûlé et désagrégé accompagnait ces squelettes⁹³.

C'est avec un sentiment de tristesse que l'explorateur découvre ces ossements qui ont gardé, à travers tant de siècles, l'ordre et l'agencement qu'ils avaient quand la vie les animait. Mais c'est avec respect qu'il les touche, les compte, les décrit pour connaître s'il est possible, l'origine de l'humain à qui ils ont appartenu ; qu'il retire de sa tombe, les objets témoins de son époque, de ses habitudes, de sa civilisation. Souvent, à ces interrogations, à ces recherches, rien, comme à Feunteunigou, ne peut satisfaire, si ce n'est, que, bien imparfaitement, quelques faibles déductions.

VI. Les sépultures, en coffrets de pierre, par inhumation, sont communes dans le Cap-Sizun et les environs de la baie d'Audierno. Nous avons connaissance de plus d'une centaine qui nous ont été signalées, découvertes, çà et là, dans le Cap, par les labours.

Les constructeurs de ces sépultures semblent avoir recherché des terres meubles pour les y établir ; on a trouvé ces terres appropriées à leur genre de construction :

1° En construisant de faux tumulus, sans les recouvrir d'un galgal, comme à Feunteunigou. Ils déblayaient la terre pour établir la tombe, et la relevaient pour l'en couvrir, après chaque inhumation ;

2° Dans les plis de terrains des bords de la mer, contre les versants et à la base des collines, là où se sont amoncelées les terres charriées par les pluies. (Kerandraon, en Primelin ; Kerbuzulic, en Audierno) ;

3° A la base même et sur le pourtour des grands tumulus, dont l'aire s'est étendue aux dépens du sommet affaissé par tassement et dénudé par les pluies ; tel le tumulus de Saint-Michel, à Lescoff, en Plogoff. Dans ce cas, souvent les coffrets, bien que pouvant être postérieurs au dolmen central, se trouvent placés dans une couche de terre, au même niveau que ce dolmen, et même à un niveau inférieur.

Lorsque les coffrets sont placés dans l'œuvre d'une occupation plus ancienne, ils en sont séparés par un petit murelin (tumulus de Saint-Michel, de Lescoff ; station gauloise et camp romain de Kersigneau).

Il est rare que les coffrets renferment autre chose que les squelettes. Lorsqu'ils contiennent un vase, c'est d'une poterie grossière ayant de l'analogie avec la poterie néolithique des dolmens à incinération. D'où l'on serait peut-être amené à conclure à une identité de civilisation, entre les grands dolmens et les petits kist-ven, comme aussi à l'unité de croyance entre l'incinération et l'inhumation : toutes choses, pourtant bien distinctes.

Plusieurs caractères anthropologiques des squelettes, tels que la canine à racine bifide, le tibia aplati, le prognalisme, etc., permettraient encore de leur attribuer une affinité avec certaine race ancienne, telle que celle de Cro-Magnon. Mais combien, à travers le temps et l'espace, de modifications dans l'ossature, ne serait-ce que la disparition de la doli-chocéphalie ? Combien d'alliances hétérogènes dans ses migrations des cavernes de la Dordogne, aux rivages de l'Océan ? Nous disons, surtout à travers les temps, car il est permis d'assigner, à l'occupation de Feunteunigou, une époque relativement récente. L'emploi dans les coffrets, de résidus des pierres brûlées provenant de la station gauloise adjacente, serait même une indication que cette station gantoise serait antérieure aux kist-ven de Feunteunigou.

De toutes les données que nous avons recueillies, on peut déduire que tous les rivages de la baie d'Audierno, à une époque peu éloignée de la conquête romaine, étaient occupés par un groupe ethnique - *odis* - habitants des rivages - dont une tribu nombreuse s'était établie sur le versant de Feunteunigou. Placée au centre du versant, cette tribu occupait un vaste territoire : les pierres des coffrets viennent de distances variant de 2 à 4 kilomètres, limites probables de son étendue. Cette occupation a été de longue durée, les nombreuses inhumations successives et à intervalles éloignés, dans certaines sépultures, en donnent la preuve.

Cette tribu se divisait en familles, dans lesquelles l'assistance aux déshérités physiques était donnée. L'altruisme était donc une des qualités du groupe ethnique.

Le respect pour les morts était profond. Les sépultures de la tribu étaient groupées sous la même enveloppe de terre ; mais chaque famille avait sa tombe séparée.

Toutes les précautions étaient prises, dans la construction et les dispositions intérieures des coffrets funéraires pour la conservation indéfinie des cadavres ; peut-être aussi pour les prémunir de toute violation.

⁹² Georges Buschan, *l'Anthropologie*, 1910.

⁹³ Ces deux coffrets sont déposés au Musée départemental d'Archéologie, avec le contenu de toutes les sépultures explorées,

A cette dernière intention, disposait-on, dans les sépultures des herbes magiques, oleramagica, tels la verveine, le laurier, la baguette de coudrier écorcée d'après certains rites, qui avaient la propriété de faire revivre les morts, quibus mortui ad vitam revocarentur ? des vases à incantation, olla sub terra defossa, dans lesquels on brûlait, admaleflicium hostile, diverses compositions destinées à jeter le maléfice sur celui qui oserait porter une main profane sur le cadavre ? Les plus anciens écrits parlent de ces rites et des objets déposés, peut-être à l'imitation de civilisations plus anciennes encore, dans les sépultures et retrouvés [en notes infra. citation latine] dans la suite des temps.

A Feunteunigou, il n'est rien resté, sinon les débris informes d'un vase brûlé» Audierne, le 22 novembre 1911. H. Le Carguet."

● Gorré – 3 tumulus

X : 94,845 ; Y : 2355,525 (lieu-dit)

Chatellier, 1880-e : *"À l'extrémité est de la commune de Plouhinec et à deux cents mètres ouest de la route reliant les bourgs de Mahalon et de Plozévet, sur les terres dépendant du village du Gorré, est un tumulus mesurant 30 mètres de diamètre et 2 mètres d'élévation actuelle au-dessus du sol environnant. Ce tumulus, situé au milieu d'un champ cultivé, a été abaissé d'environ un mètre par les fermiers du Gorré, qui ont enlevé de sa partie culminante plus de quarante charretées de terre.*

Le propriétaire du Gorré, M. Nouet, ingénieur de la Marine, et son fermier Gouzien, m'y ayant, l'un et l'autre, gracieusement autorisé, j'ai commencé le lundi 7 juin l'exploration de ce monument.

À cent mètres au nord du tumulus du Gorré s'en trouve un autre sur les terres de Keribou. Ce tumulus, ouvert par les locataires de ce village, ayant donné quatre ou cinq sépultures, en forme de coffres en pierres, renfermant des squelettes, sépultures dans le genre de celles du tumulus de Stang-ar-Run, que l'on voit à 1,500 mètres est de celui du Gorré, j'avais pensé que ce dernier pouvait recouvrir des sépultures analogues ; aussi avais-je disposé mes travailleurs de façon à faire sur le pourtour de ce tumulus une tranchée de plus de deux mètres de large.

Ayant creusé cette tranchée jusqu'au roc formant le sous-sol sur lequel est élevé le monument, j'ai constaté que le tumulus est fait exclusivement de terre jaune, sans mélange de pierres. Où a été prise la masse de terre nécessaire pour ce travail ? Je ne sais, car on ne remarque pas la plus légère excavation dans le voisinage. C'est là, du reste, un fait propre à tous nos tumulus.

Dans toute la hauteur de la coupe faite par notre tranchée, nous constatons la présence de morceaux de charbon de bois, de nombreux fragments d'une poterie grossière d'une pâte mêlée de gros grains de quartz et micassée. A couverte tantôt noire, tantôt rouge, cette poterie est sans ornement, sauf un fragment qui porte une ornementation en creux due à l'impression dans la pâte, encore tendre, d'un corps rond de la grosseur d'un noyau de cerise.

Dans cette tranchée, j'ai encore recueilli un grand nombre d'éclats de silex, parmi lesquels il faut distinguer plusieurs petits grattoirs finement retouchés sur une partie du pourtour ; mais n'y trouvant pas ces sépultures en forme de coffres telles que celles découvertes dans les tumulus voisins de Kéribou et de Stang-ar-Run, je pris le parti de l'abandonner, certain que ce monticule recouvrait une sépulture d'un autre genre. Attaquant alors le tumulus par le sommet, j'y ouvris un large puits de 7m 30 de diamètre, espérant trouver au fond la sépulture que je cherchais.

Je ne me trompais pas. Après deux jours de travail avec six hommes, étant descendu à 1m 50 au-dessous du sommet du tumulus, je commençai à trouver des pierres isolées, puis des morceaux de poterie, des charbons et des éclats de silex, parmi lesquels quantité de ces petits grattoirs que j'ai signalés plus haut se multipliaient si bien, que nous ne donnions guère un coup de pioche sans en voir surgir. Enfin, arrivé à deux mètres de profondeur, j'ai rencontré, au milieu d'un amas de pierres, plusieurs fragments de concasseurs à blé, quelques percuteurs et une jolie petite pierre à aiguiser, morceau de grès quadrangulaire arrondi aux extrémités.

L'enlèvement de ces pierres, opéré avec précaution, mit à découvert une épaisse couche de cendre très-noire, mêlée de morceaux de charbon et de quelques fragments d'os en décomposition, le tout reposant sur un plancher en bois placé sur le roc formant le sous-sol.

Quelques parties de ce plancher sont assez bien conservées pour pouvoir être enlevées et permettre d'affirmer qu'il était fait de morceaux de chêne de 3 à 4 centimètres d'épaisseur.

Cette sépulture ainsi disposée sur le roc s'étendait, dans la direction sud-ouest et nord-ouest, sur une longueur de 1m 65 et une largeur de 0m 60. Elle était à 2m 50 au-dessous du sommet actuel du tumulus.

Parmi la couche de cendre, épaisse de 3 centimètres, qui couvrait le plancher formant le fond de la sépulture, je n'ai reconnu que quelques rares morceaux de poterie, exactement semblables à ceux trouvés dans l'enveloppe du tumulus, et de nombreux fragments de perles tombant en décomposition et s'écrasant

sous les doigts en une poudre brune. C'étaient, je pense, des fragments de perles d'ambre. Avaient-ils subi l'action du feu du bûcher sur lequel avait été incinéré le mort dont nous venions d'ouvrir la sépulture? je serais assez disposé à le croire, car la surface en était noircie ; c'est aussi, peut-être, ce qui peut expliquer leur état de décomposition. Mais, en dehors de cela, rien de ces objets que nous sommes habitués à rencontrer dans nos tumulus, ni armes, ni vases (1).

Je me suis demandé si les pièces, assez volumineuses, sous lesquelles se trouvaient les restes incinérés, n'avaient pas été primitivement disposées en voûte au-dessus d'eux, et, à l'inspection de ces matériaux, laissant entre eux des interstices dans lesquels la terre ne s'était pas encore infiltrée, j'ai pensé qu'il avait dû en être ainsi et que la voûte s'était sans doute affaissée sous le poids des terres amoncelées dessus.

Je me suis aussi demandé quel pouvait avoir été l'usage de ces petits grattoirs en silex que nous avons rencontrés en si grand nombre dans toute l'enveloppe du tumulus, et que nous retrouvons dans presque toutes les sépultures de cette époque. Ils sont rarement plus grands qu'une pièce de dix centimes et, le plus souvent, ne dépassent pas les dimensions d'une pièce de cinq centimes ; ils sont, comme je l'ai dit plus haut, finement retouchés sur une partie de leur pourtour.

J'avoue que leurs petites dimensions me laissent difficilement entrevoir leur côté pratique, et je suis plus disposé à leur trouver une destination funéraire.

J'en ai recueilli dans presque toutes les sépultures que j'ai fouillées, et ici ils ont été relevés en si grand nombre, dans toute l'enveloppe du tumulus, qu'il est à penser qu'ils ont été jetés là pour obéir à un rite funéraire, ainsi qu'on y a jeté les fragments des vases brisés en l'honneur du défunt, comme cela se pratique encore, lors des funérailles, chez certaines peuplades de la Grèce.

Ce tumulus, recouvrant une sépulture par incinération, placé à 100 mètres et à 1,500 mètres des tumulus de Keribou et de Stang-ar-Run, qui, eux, recouvraient des sépultures par inhumation directe dans des coffres en pierre, est un fait intéressant, car tout porte à croire que ces trois monuments sont contemporains. Du moins, la nature des fragments de poterie recueillis au Gorré et la nature du vase de Stang-ar-Run semblent l'indiquer ; de plus, les petits grattoirs du Gorré sont aussi représentés à Stang-ar-Run, ainsi qu'une nouvelle visite sur les lieux m'a permis de la constater ; enfin, l'un et l'autre ont donné des pierres à concasser le blé.

Ainsi donc, nous trouvons ici, comme dans le cimetière gaulois de Kervilré, en Saint-Jean-Trolimon, l'incinération et l'inhumation directe se pratiquant simultanément à une époque que je ne puis préciser, mais qui cependant, je crois, doit remonter à l'époque de transition de la pierre polie au bronze, autant que j'en puis juger par les poteries et aussi par ces fragments de grains de collier en ambre.

Si, avant de quitter le lieu de notre exploration, nous jetons un regard autour de nous, nous voyons, à 100 mètres à l'est du tumulus du Gorré, une enceinte rectangulaire, à angles arrondis, formée par de petites pierres disposées en talus. Lorsque l'on interroge les gens du pays sur la destination de cette enceinte, ils répondent que ce sont les restes d'un village.

Cette enceinte, de 60 mètres de diamètre dans sa plus grande largeur, pourrait, en effet, avoir protégé un groupe d'habitations occupées par des populations primitives, et peut-être avons-nous dans le tumulus du Gorré et de Keribou quelques-unes de leurs sépultures. La position était du reste bien choisie sur les bords de vastes étangs très poissonneux.

(1) Et pourtant, il est hors de doute que ce tumulus était vierge de toute violation au moment où je l'ai ouvert."

Abgrall, 1884-a, p. 176 : "Au Gorré, tumulus fouillé en 1880, éclats de silex, fragments de poteries, dépôts de restes incinérés."

Briard et al., 1979 : "Le tumulus du Gorré, également fouillé par P. du Chatellier, apparaît comme un peu particulier. Mesurant 30 m de diamètre pour plus de 2 m de haut même après arasement, c'était un monument imposant. Il contenait dans ses terres des tessons de poteries et de nombreux petits racloirs en silex de forme discoïde abondants au Bronze ancien. Les vestiges d'une tombe à structure de bois furent reconnus au centre sur une longueur de 1,65 m et une largeur de 0,60 m, sans doute un cercueil taillé dans un tronc de chêne. Les fragments d'une poterie furent recueillis, de même que les ultimes vestiges d'un collier de perles en ambre. Le cercueil était protégé par une structure de pierres qui elle aussi s'était effondrée à la suite du pourrissement du cercueil."

Briard, 1984, p. 257 : "Gorré. Au moins 3 tumulus encore visibles en 1980. Le plus grand, de 30 m/2 m a été fouillé par P. Du Châtelier. Nombreux grattoirs dans les terres des tumulus, meules à blé, percuteurs, pierres à aiguiser. Traces de bois (cercueil ?) orientées S.-O. - N.-E. de 1,65 m/0,60 m et à 2,5 m sous le sommet du tumulus. Débris de poterie. Perles en ambre. Biblio. P. Du Châtelier, B.S.E. Côtes-du-Nord, 1879."

● Kélouer – 3 tumulus

X : 90,995 ; Y : 2356,145 (lieu-dit Kerouer)

Chatellier, 1907, p. 302 : "En mai 1892, nous avons fouillé à 200 mètres au Sud de Kélouer 3 petits tertres, sous chacun d'eux nous avons rencontré un coffre en pierres plates posées de champ en terre, sans couvercle, contenant chacun un squelette couché sur le côté droit orienté Est-Ouest, les pieds à l'Est ; près l'un d'eux, en dehors du coffre, était une hache en diorite polie ; près d'un autre étaient deux pierres polies percées d'un trou de suspension, l'une d'elles de forme allongée était ce me semble une sorte de polissoir (Musée de Kernuz)."

● Keradennec – 2 coffres

Chatellier, 1907, p. 300 : "A Keradennec, au Nord-Est du village, petit tumulus de 10 mètres de diamètre et de 1 mètre de haut, recouvrant 2 coffres en pierres, l'un, de 1 mètre de longueur sur 0m 60 de largeur, 1 autre de 2m05 de longueur intérieure sur 1m 40 de largeur et 0m 95 de profondeur, dallé au fond et formé de 4 pierres posées de champ en terre, il était recouvert d'une grande dalle. Cette sépulture orientée Est-Ouest contenait un squelette décomposé. Dans le tumulus enveloppant éclats de silex, percuteurs et quelques fragments de poterie grossière. Octobre 1893. (Musée de Kernuz)."

Briard, 1984, p. 257 : "Keradennec. 2 coffres de 2,05 m/1,40 m/0,95 m (notes Bénard)."

● Kerdréal – coffres

X : 91,940 ; Y : 2355,310 (lieu-dit)

Chatellier, 1883-c : "Si, arrivé au bourg de Plouhinec, on prend le chemin qui, au sud du cimetière, conduit à la mer, on arrive bientôt, près du moulin de Kerdréal, à un vaste plateau aride dominant la grève d'une hauteur de 93 mètres. Une petite partie de ce plateau a été récemment cultivée. C'est celle qui avoisine le plus le village de Kerdréal. Les cultivateurs qui l'ont défrichée m'ont montré de nombreuses pierres plates qu'ils ont retirées de ce terrain. Elles étaient posées de champ en terre, formant de petits coffres en pierre de 60 à 70 centimètres de long sur 40 à 50 de large. Ces coffres, recouverts de pierres plates, renfermaient chacun les restes de plusieurs squelettes jetés là pêle-mêle, semble-t-il, chaque coffre contenant plusieurs têtes. Près de l'un d'eux furent recueillies deux haches en pierre polie; moi-même j'en ai ramassé une à la surface du sol de ce petit champ.

Ces sépultures ne semblent-elles pas indiquer qu'à Plouhinec, comme cela se passe encore chez certains peuples sauvages de l'Océanie, on exposait les défunts en plein air et que, recueillant ensuite leurs restes dépouillés, on les entassait pêle-mêle dans des sépultures préparées pour cela. ?"

Chatellier, 1888 : "A huit cents mètres au sud du bourg de Plouhinec, près du moulin à vent de Kerdréal, on a rencontré, en 1880, en faisant un défrichement, à 35 centimètres sous la surface du sol, une dizaine de coffres en pierres de 60 à 70 centimètres de long sur 40 à 50 centimètres de large. Ces stone-cists, formés de quatre pierres plates posées de champ en terre, recouvertes d'une dalle brute, renfermaient pour la plupart plusieurs squelettes. Dans l'intérieur, aucun objet avec les ossements ; mais dans les terres enveloppantes, quelques haches en pierre polie, dont deux, recueillies près d'un des coffres, nous ont été remises, des éclats de silex et des percuteurs.

A cent soixante mètres à l'ouest du même bourg de Plouhinec, nous avons exploré, en 1885, un coffre en pierres semblable aux précédents, enterré de 40 centimètres seulement au-dessous de la surface du sol. Il renfermait un squelette dont quelques fragments seulement ont pu être recueillis. En dehors de ce coffre, contre une de ses parois, nous avons récolté une hache en pierre polie, intentionnellement brisée, deux percuteurs et une pierre à concasser le blé. Ce stone-cist mesurait intérieurement 70 centimètres de long sur 40 centimètres de large et 42 centimètres de profondeur sous couvercle."

Briard et al., 1979 : "Une curiosité signalée par P. du Chatellier est la présence à Kerdréal de petits coffres dans lesquels les ossements étaient répartis par «paquets» soit d'os longs soit d'autres parties du corps ou de crânes par exemple, comme si les corps avaient été décharnés avant l'enfouissement partiel dans ces coffres trop petits pour des adultes."

Briard, 1984, p. 257 : "Kerdréal. Tombes en coffre."

● Kerfendal – "Ar Vouarm" – polissoir

Giot, 1978 : "Près de Kerfendal il a été trouvé une grosse pierre portant quatre cupules ou petites cuvettes elliptiques, peut-être liées au polissage de haches polies."

Le Roux, 1979 : "Dans un champ près de Kerfendal, M. Trividic a signalé une grosse pierre d'affleurement de 1,4x1,1x0,4 m portant quatre petites cupules elliptiques, de 8 à 16 cm de long pour 1 à 2 cm de profondeur, peut-être liées au polissage de haches polies dont deux ont été découvertes naguère dans la même parcelle."

Briard et al., 1979 : "Le polissoir d'Ar Vouarm

Historique

Lors des fouilles du tumulus de Kergoglay à Plouhinec, M. Trividic, exploitant au village voisin de Kerfendal, vint nous signaler qu'il avait dans un de ses champs une curieuse pierre près de laquelle il avait autrefois trouvé deux haches polies. La plus grande et la plus belle a malheureusement disparu. Par contre, il fit don pour les collections publiques de la seconde hache qui est en dolérite assez courte (75 mm pour une largeur de 50 mm et une épaisseur maximum de 45 mm). Le talon semble avoir été repoli peut-être après un accident qui aurait raccourci la hache.

M. Trividic nous indiqua qu'à l'endroit de la découverte des haches se trouvait une curieuse pierre entourée de plus petites, pierre qu'il accrochait à chaque labour. Il nous invita à venir voir sur place.

Le champ où se situe la découverte se trouve au lieu-dit Ar Vouarm (La Garenne). Il est placé en bordure immédiate à l'est de la route menant du bourg de Plouhinec au port de Pors-Poulhan, à 400 m au nord du tumulus de Kergoglay. La pierre elle-même est distante d'une centaine de mètres de la route.

Le simple enlèvement de la terre labourée (le champ était sous maïs) a permis de dégager la roche et ses pierres voisines pour en faire un plan (fig. 7). Il est apparu par la suite qu'il s'agissait d'un affleurement naturel curieusement disposé toutefois en pseudo-tombelle. Le bloc principal mesurait 1,40 m de long, 1,10 m de large et 0,40 m d'épaisseur. Il était en granulite local et se reliait par un jeu de fractionnement des diaclases au substratum rocheux. La dalle avait simplement été légèrement soulevée de son socle par le jeu des racines; la pièce était vraisemblablement en landes et bois avant la mise en culture.

Toute la surface de la pierre était striée de zébrures blanches correspondant au passage récent des socs de charrue. Mais la surprise fut de reconnaître quatre petites cuvettes patinées disposées transversalement. Elles sont de forme elliptique de 8 à 16 cm de longueur et assez peu profondes (1 à 2 cm). En ce sens, elles diffèrent des véritables cupules plus profondes et plus circulaires aménagées sur les roches ou les parois des caveaux de l'âge du bronze. Plus vraisemblablement, il s'agit de petites cuvettes de polissage, liées d'ailleurs à la présence immédiate de haches polies dans ce champ. Le travail est relativement restreint, attestant que la roche n'a pas été longuement utilisée. Il s'agissait peut-être d'un travail fortuit, sans lendemain.

Grâce à la municipalité de Plouhinec, le bloc a pu être préservé de l'oubli ou de la destruction. Comme il était gênant pour la culture, il a été déplacé pour être exposé dans le petit jardin-musée lapidaire entourant l'église de Plouhinec. Malgré les rayures dues au soc de la charrue, les cuvettes sont visibles nettement. Le déplacement du bloc effectué de main d'homme avec l'aide de troncs d'arbres formant leviers n'a posé aucun problème.

L'intérêt de la pierre d'Ar Vouarm est certain. Il montre un type probable de petit polissoir dont les exemples sont quand même rarissimes et laisse supposer que le finissage des haches polies ne se faisait pas en des endroits déterminés fixes, mais que parfois des petits polissoirs de fortune étaient utilisés pour un petit nombre de haches."

● Kergangnou – tumulus et sépultures

Le Carguet, 1890 : "Kergangnou. - A mi-chemin de Poulhan, au Soc'h, se trouve le mamelon isolé de Kergangnou, déterminé par deux plis de terrain, qui descendent vers la mer, à Pouldon et à Poul-Ch'angnou.

On y remarque :

1° Sur la butte, un groupe de sépultures, ou petites galeries, aux piliers rès-terre ;

Des sépultures isolées, de la forme des Kist-Vean ;

Un coffret, fait de 5 pierres, et mesurant, dans œuvre 0 m. 45 c. en tous sens ;

Un petit tumulus ouvert ;

2° Au N. du mamelon et dans les deux vallonnements, des substructions en lignes droites, ou courbes, dont l'une, bordée d'une douve ; elles paraissent former une enceinte dans laquelle se remarquent des dépressions du sol ou traces d'habitations ;

3° Sur le sol, des percuteurs, des pierres à aiguiser, de nombreux silex taillés, dont les uns, en petite quantité, couverts de dendrites et de cacholong (Patine blanche des silex enterrés) sont d'une haute antiquité ; les autres, à brisure vitrée, aux arêtes aigües, sont de facture récente. Les silex de Poulhan étaient autrefois très renommés comme pierres à briquet. On venait les chercher de loin, et l'habitude était de les tailler sur les mégalithes même. Aussi faut-il se méfier des cailloux ramassés sur le sol. L'année dernière on nous a présenté, à Poulhan, un plein sac d'éclats de silex ; nous y avons à peine trouvé quelques uns de l'orme classique, nucléi, pointes, etc., encore étaient-ils sans patine."

● Kergoglay – tumulus

X : 92,500 ; Y : 2355,600 (très app.)

Flagelle, 1878 : "Tumulus de 20 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur, à 500 mètres au nord de Kergoglay, sur le chemin du bourg au Soc'h ; autres tumulus dans les environs de celui-ci."

Abgrall, 1884-a, p. 176 : "A Kergoglay, beau tumulus fouillé par M. Grenot ; il a fourni un vase qui se trouve ad Musée de Quimper."

Chatellier, 1907, p. 301 : "Tumulus de 25 mètres de diamètre et de 4 mètres de hauteur, à 500 mètres au Nord de Kergoglay, dans lequel a été recueilli un vase à une anse. (Musée de Quimper)."

Chatellier, 1907, p. 301 : "Deux autres tumulus, dans un champ entre le bourg et le précédent."

Le Roux, 1979 : "Le tumulus de Kergoglay fut exploré sommairement en 1876 puis vers 1945 où une tombe en coffre, en position excentrée, fut détruite par l'élargissement du chemin jouxtant le monument³⁸. Un nouvel élargissement de ce chemin décida de l'ouverture du chantier en 1978 pour étudier la partie encore intacte du monument.

De la tombe centrale en coffre, très endommagée par la fouille ancienne et qui pouvait mesurer 1,35 x 0,7 x 0,7 m, avec une orientation nord-est - sud-ouest, il ne restait plus que deux-dalles de granite en place au centre d'une petite fosse circulaire creusée de 60 cm dans le vieux sol. Cette tombe était très décentrée dans un petit cairn circulaire à l'entourage bien conservé.

A la périphérie ouest, une tombelle de 1.6 x 2 m et 0,6 m de haut était faite d'un entassement de terre et de petits éléments granitiques irréguliers sous une chape de pierres assez régulière. Aucun mobilier archéologique n'y a été décelé (fig. 22).

C'est donc un total de trois sépultures que contenait ce monument. La présence de telles sépultures périphériques, sans être courante, n'est d'ailleurs pas exceptionnelle dans les tumulus armoricains de l'Age du Bronze.

La masse du tumulus était faite d'apports successifs de limons arénacés et de lits de pierre agencés en structures rayonnantes autour du coffre central et de son cairn (fig. 23).

A la périphérie, se notait une « chape-couronne » qui devait, à l'origine, délimiter le mausolée en jouant le rôle d'un parement fruste tandis qu'une seconde couronne interne formait une structure annulaire intermédiaire au niveau du vieux sol.

En plus du vase découvert en 1876 dans la tombe centrale et actuellement au Musée préhistorique finistérien, le monument a livré dans la masse des terres, un petit fragment de vase campaniforme et une cinquantaine de petits tessons d'une poterie domestique grossière avec cordons ou boutons en relief, attribuables au Bronze ancien. A signaler également une armature de flèche chalcolithique trouvée à proximité de la tombelle ouest, ainsi qu'un saupoudrage généralisé de déchets de taille de silex provenant de l'exploitation des galets côtiers, générale dans la région et probablement encore active à l'Age du Bronze."

Briard et al., 1979 : "Le tumulus de Kergoglay⁹⁴ se trouve à 3 km au sud du bourg de Plouhinec sur le bord ouest de la route menant vers le petit port de Pors-Poulhan (coordonnées Lambert II, 0925-3556). Il culmine

⁹⁴ Nous devons à Mme Le Bars, que nous remercions, de précieux renseignements sur l'évolution de ce toponyme: Kergoglay en 1946; Kergoglay vers 1860(Arch. dép. du Finistère, 4 J); Kergoglay au cadastre de 1836; Kergoglay (biens nationaux) ; Kergoglay en 1763 (Arch. dép. du Finistère, 194 G); manoir de Kergoglay, à Jean Kergoglay. On pourrait y voir l'interprétation suivante : Ker Gog-Lé « le tertre du serment », mais Gog Lay peut provenir de Le Lay, nom de personne fréquent dans la région. M. P.-R. Giot propose l'interprétation Ker Coguel "le lieu de la butte"... Il est regrettable que pour les cartes de l'I.G.N. ou la liste officielle des lieux-dits du Finistère ait été retenue la forme erronée de Kergoglay.

à 93 m de hauteur, précédant la descente vers la mer et a été choisi comme point de relais géodésique. De son sommet on aperçoit toute la baie d'Audierne et la pointe de Penmarc'h. C'est, comme pour beaucoup de tumulus de cette région, un monument établi sur un point dominant.

Ce tumulus fut fouillé une première fois en 1896, de façon expéditive semble-t-il, et les relations à son sujet ne dépassent guère quelques lignes. Flagelle⁹⁵ signale que le tertre intact mesurait 3 m de haut pour une vingtaine de mètres de diamètre. J.-M. Abgrall⁹⁶ signale que le tumulus fut fouillé par A. Grenot et que le vase fut déposé au musée de Quimper. Il figure d'ailleurs avec la mention « don Alavoine » dans le catalogue de ce musée paru en 1885. Ce petit vase à une anse fait partie des collections actuelles du Musée préhistorique finistérien et nous l'avons republié dans une courte note⁹⁷. Vers 1945, le tumulus fut rogné dans son flanc sud pour l'élargissement du chemin menant au village de Kerfendal. Lors de ces travaux, un petit coffre recouvert de deux dalles de granite fut mis au jour. Comme il était placé au milieu du chemin, il fut détruit et les fragments de dalles furent rejetés contre un talus proche. D'après ces éléments de dalles et les souvenirs des cultivateurs, nous avons pu tenter une reconstitution de ce petit coffre qui était orienté suivant l'axe initial du chemin, soit grossièrement est-ouest! Les dimensions extérieures du coffre étaient de l'ordre de 80 cm sur 50 cm. Les deux fragments de dalles retrouvés mesuraient 75 cm de longueur. Elles devaient être disposées de façon à déborder légèrement les parois du caveau (fig. 2). Aucune trace de squelette, aucun élément de mobilier n'a, semble-t-il, été recueilli dans ce coffre qui ne contenait que des terres d'infiltration. Plus récemment, un nouvel élargissement du chemin mit à vif les flancs du tumulus. Comme sa partie sud était encore bien en forme, une fouille de contrôle fut décidée pour avoir une coupe correcte du monument et des éléments de datation. M. H. Pennamen, de Pont-Croix, propriétaire du monument (parcelle Z X 15 du cadastre rénové de Plouhinec) donna son accord bienveillant pour ces travaux. Un support logistique nous fut aimablement fourni par la municipalité de Plouhinec que nous remercions. La fouille bénéficia d'une subvention du Service des fouilles et put avoir lieu grâce au concours de chercheurs bénévoles⁹⁸.

Topographie

Le point O fut choisi au point du tumulus le plus élevé dans sa partie sud encore intacte. A cet endroit un petit monticule de 60 cm de haut sur 1 m de long résultait d'un rejet de déblais des fouilles anciennes. Le lever au niveau automatique de chantier permit l'établissement des courbes de niveaux de 10 en 10 cm. La dénivelée maximum vers l'est était encore de 2,30 m, ce qui correspond aux indications de Flagelle qui donnait une hauteur de 3 m au monument intact. La fouille qui permit de retrouver le coffre central et les éléments d'une couronne périphérique fit connaître le diamètre initial du tumulus variant de 22 à 23 m. Au centre, la trace de la fouille ancienne se marquait par un grand cratère de 6 à 7 m de diamètre et 2,10 m de profondeur (fig. 1). Sur le flanc sud, le tumulus rogné par l'établissement du chemin présentait des pentes escarpées. Du côté nord, il était bordé par une petite carrière de granite qui descendait à plus de 1,50 m au-dessous du vieux sol. Ceci permettait d'observer la structure du sous-sol : sous une couche végétale réduite à quelque 20 cm, une couche d'arène de 30 à 40 cm précédait la roche exploitée autrefois comme en de nombreux endroits du pays par petites carrières d'une dizaine de mètres de front de taille. Une mare bordée de saules emplissait le fond de la carrière. Sur le tumulus était établie une végétation de fougères, ajoncs et bruyères mêlés de graminées. Le cratère de fouille était encombré d'une épaisse couche de terre de bruyère à laquelle on avait rajouté depuis le siècle dernier les détritiques les plus variés, verres, charbons ou ferrailles. Mais, après nettoyage, apparurent les éléments d'entourage de la tombe centrale qui heureusement étaient décalés vers le sud de l'entonnoir. De plus, des coupes intéressantes montrèrent que la structure du monument comportait des assises de pierres venant armer l'amas de terre. De ce fait, le tumulus était resté bien en forme (fig. 3).

La tombe centrale

Il s'agissait d'une sépulture en coffre entourée d'un petit massif de pierres circulaire. Une vingtaine de blocs de 20 à 50 cm de long furent dégagés du côté nord et une douzaine dans la coupe sud. L'ensemble qui devait

⁹⁵ Flagelle, Notes archéologiques sur le Finistère, dans Bulletin de la Société académique de Brest, 1876.

⁹⁶ J.-M. Abgrall, Exploration d'un tumulus à Park-Stang-Yen et d'une sépulture à Kervana en Plouhinec, dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. XI, 1884, p. 169-178.

⁹⁷ J. Briard, Un tumulus du Bronze ancien à Lescongar en Plouhinec (Finistère), dans Gallia-Préhistoire, t. XI, 1968, p. 247-259.

⁹⁸ Autorisation de fouilles F.L.A.S. 1978 n° 78-11. Outre les signataires de l'article, ont participé aux travaux en juillet ou septembre 1978: Mlles Brault, institutrice; D. Le Borgne, étudiante en médecine; Mmes H. Bourhis et M. Briard; MM. J.-Y. Gouret, maître assistant à l'université de Rennes; P. Le Beguec, professeur; F. Le Provost, correspondant du Service des fouilles; J. Peuziat, docteur en odontologie; A. Stourm, professeur à Plozévet.

comprendre une cinquantaine d'éléments dessinait grossièrement un cercle. La structure ayant 3,70 m suivant l'axe nord-sud et 3,85 m suivant l'axe est-ouest. Les fouilleurs du siècle dernier avaient «plongé» dans le coffre, enlevant les dalles de couverture et dérangeant les autres sauf la dalle nord bien en place et la dalle ouest simplement basculée. De ce fait, il est aisé de donner les dimensions internes du caveau : 1,35 m de long, 0,70 m de large et 0,70 m de haut d'après la hauteur des dalles conservées. Comme toujours, la couverture devait affleurer au niveau supérieur des dalles de chant. Le coffre avait été aménagé dans le sous-sol à une profondeur de 60 cm correspondant à l'enlèvement de la terre arable et de la couche de sous-sol arénacé. Ce coffre était relativement étroit et ne pouvait permettre l'ensevelissement d'un adulte qu'en position recroquevillée ou «forcée», les membres inférieurs étant repliés vers la poitrine. C'est une position qui a été observée pour les coffres de Tréouzien à Plouhinec. Une dernière particularité de ce tombeau, c'est qu'il était doublement décalé : d'une part, par rapport au tumulus, il se situait dans la partie sud à environ 2 m du centre réel de la butte. D'autre part, dans son entourage de pierres, il est décalé dans la partie nord-est, l'angle du coffre touchant même les pierres d'entourage.

Ceci peut-être soit fortuit, soit rituel: le coffre était décalé de façon à laisser près du caveau une aire à déposer les offrandes funéraires. L'orientation du caveau, nord-est sud-ouest n'est pas des plus fréquentes. Les coffres isolés ou en cimetières sont surtout orientés de l'est au sud-est, mais on peut noter que les sépultures de Plougouvelin ou de Pleyben avaient la même orientation qu'à Kergoglay⁹⁹. C'est probablement de ce petit coffre que vient le vase trouvé au siècle dernier, car visiblement le sous-sol n'a pas été entamé plus au nord pour l'établissement d'une autre tombe.

Le vase de Kergoglay est un petit cruchon en pâte grisâtre assez fine, haut de 115 mm, large de 70 mm, au fond aplati. A l'ouverture le diamètre varie de 85 à 90 mm (fig. 4). Les parois sont assez épaisses, de 70 mm à la panse pour 100 mm au fond. Une seule anse prend au-dessous du rebord, légèrement pincée au milieu. Quelques vases assez similaires proviennent des fouilles des tumulus des monts d'Arrée, mais ils sont souvent de facture plus grossière, comme ceux du plateau du Norohou. Ces poteries sont difficiles à dater avec précision. On peut y voir de lointains dérivés de cruchons campaniformes et l'on pourrait en trouver de lointains cousins dans beaucoup de centres européens du Bronze ancien. Toutefois, ce type de poterie a pu persister dans une phase avancée du Bronze ancien armoricain, vers 1600-1400 avant J.-C. Il manque d'associations avec ces poteries pour pouvoir les situer dans une fourchette plus étroite.

Structure du tumulus

Elle a été reconnue par des sections menées vers le nord et vers l'ouest et par la fouille intégrale du quadrant nord-ouest (fig. 2). Dans toutes ces zones de fouilles, on a rencontré les mêmes structures : l'humus récent riche en terre de bruyère avec des poches irrégulières dues à la présence d'ajoncs ; des poches d'arène limoneuse jaune foncé provenant du sous-sol ; du limon brun, mélange de limon jaune du sous-sol et d'humus superficiel ; un limon jaune arénacé, plus abondant dans les couches inférieures du tumulus ; des lits de grosses pierres venaient s'intercaler dans les apports de terre: l'un dessinait une couronne extérieure à 11 m du centre du coffre, les deux autres partaient en structures circulaires à 4 m et 8 m du centre (fig. 2). Ces lits de pierre s'élevaient vers le centre, suivant la pente du tumulus (fig. 3) en formant des calottes sphériques; le vieux sol, gris brun, était riche en charbons de bois et en silex; le sous-sol, arénacé, était d'épaisseur variable suivant la disposition irrégulière du granite sous-jacent, assez bosselé. Dans la coupe nord, on notait des poches d'arène pouvant atteindre 60 cm ; au centre, le sous-sol avait été creusé en pente douce pour former une cuvette dans laquelle la tombe et son cairn avaient été aménagés.

Ces divers éléments montrent qu'il y a eu une organisation de la construction du tumulus. On a creusé une fosse au centre pour y placer le coffre qui a été entouré d'un premier massif de pierres circulaire bien paré. Puis on a amené une première couche de terre que l'on a recouverte d'un lit de pierres. Ensuite, une seconde épaisseur de limon a été amenée, paniers par paniers, donnant une structure lenticulaire avec paquets jaunes et paquets bruns et l'on a aménagé un second lit de pierres. On a complété la butte par un dernier apport de limon bordé sur le pourtour d'une couronne de pierres. Pourquoi ces structures basées sur des plans circulaires? Elles peuvent marquer des stades successifs et séparés par des laps de temps dans la construction du monument. Chaque lit de pierres peut marquer la pause effectuée et consolider l'apport de terre sous-jacent. Mais elles devaient aussi avoir une valeur rituelle. Le nombre des coffres ou des tumulus du Bronze ancien entourés de cercles de pierres ou de fossés circulaires est considérable dans toute l'Europe du Nord-Ouest. En 1979, les fouilles du tumulus ouest de Botsorhel nous ont ainsi montré deux coffres d'enfants entourés chacun de leur cercle rituel de pierres. D'autres exemples de tumulus bretons (Saint-Jude n° 1 à Bourbriac, Côtes-du-Nord) ont révélé des couronnes périphériques complétées ou partielles. Outre leur rôle rituel, elles permettaient le blocage des terres des tertres funéraires.

⁹⁹ Y. Leclercq, *Les sépultures en coffres de l'âge du bronze en Armorique*, Paris, Ecole pratique des hautes études, 1979

La tombelle ouest

Dans la coupe ouest on retrouvait la structure de limon interrompue par s lits de pierres. Mais de plus à 7,5 m du centre un amas de pierre correspondait sans doute à une tombelle secondaire. Elle mesurait 1,60 m de diamètre suivant l'axe est-ouest pour une hauteur de 60 cm au-dessus du vieux sol ; sa largeur était de 2 m environ mais une partie de la tombelle reste bloquée sous les zones-témoins non fouillées (fig. 5). Sous la chape de pierre supérieure, la tombelle, construite sur le vieux sol, n'a montré qu'un amas hétérogène de pierres et de terre noirâtre. Aucun élément mobilier n'était visible à l'intérieur. Plusieurs tumulus de l'âge du bronze ancien ont ainsi montré latéralement des tombes secondaires sans mobilier apparent. Une des tombelles latérales du tumulus de Kervingard à Plouarzel (Finistère), fouillée par P.-R. Giot, n'était qu'un amas de pierres. A Saint-Jude n° 1 à Bourbriac, (Côtes-du-Nord), un caveau creusé dans le sol en bordure ouest du tumulus était bourré de pierres, tombe indiscutable mais dépourvue de matériel funéraire. Il est vrai que des offrandes en matières organiques, colliers en perles d'or, d'ambre ou de coquillages ont pu être détruits par l'acidité des sols.

Toutefois à l'extérieur de la tombelle, à 1 m vers le centre du tumulus, une pointe de flèche en silex gris-noir à pédoncule central et petites barbelures a été trouvée. Elle est plus proche des pointes de flèches associées au campaniforme que des belles pointes de flèches armoricaines des tumulus bretons du Bronze ancien. Elle mesure 32 mm de longueur pour 11 mm de largeur à la base. On pourrait penser à un objet perdu fortuitement mais il est curieux de constater qu'à plusieurs reprises (Kersandy à Plouhinec [Finistère]; Saint-Adrien [Côtes-du-Nord]), des pointes de flèches ont été trouvées à proximité immédiate de la tombe. Un dépôt rituel n'est pas à exclure.

Mobilier des terres et datations

Dans cette région où l'on a débité des rognons de silex côtiers dès le mésolithique, les éclats de débitage et même les outils sont fréquents dans bien des sols. A Kergoglay, les silex étaient abondants au niveau du vieux sol mais aussi dans les terres ayant servi à la construction du tumulus et dans les champs avoisinants. Des éclats, parfois retouchés, des pièces esquillées (fig. 6, n° 2), des nucléus à débitage lamellaire étaient fréquents (fig. 6, nos 6 et 7). Il faut noter un très beau perçoir (fig. 6, n° 3), des grattoirs (fig. 6, n° 4) et des racloirs (fig. 6, n° 8). D'autres pièces semblent des instruments de fortune. On a simplement entamé le cortex du silex par une troncature (fig. 6, n° 5).

Au centre du tumulus furent recueillis de nombreux galets longilignes utilisés comme lissoirs ou instruments de percussion (fig. 6, n° 14). Des petits percuteurs en quartz complétaient l'outillage très sommaire. Enfin, il faut noter la présence d'un fragment de meule dormante en granite témoignant de la culture des céréales à cette époque.

La poterie était assez peu abondante. Un petit fragment provenant du quadrant nord-ouest, de couleur brune, semble bien montrer un décor de type campaniforme (fig. 6, n° 10): une ligne au peigne horizontale est surmontée de traits disposés en oblique. Les autres poteries sont du type Bronze ancien, de différentes épaisseurs: les unes assez fines et à rebords droits (fig. 6, n° 11), les autres plus épaisses et montrant des cordons décoratifs parfois décollés (fig. 6, n° 13).

Le tumulus a subi des visites en bien des périodes. Il faut noter ainsi dans les couches superficielles la présence de céramique onctueuse médiévale.

Le grattage du vieux sol permit l'obtention de charbons de bois d'assez petite taille utilisés pour une tentative de datation par le radiocarbone, réalisée grâce à Mme G. Delibrias au Centre des faibles radioactivités du C.N.R.S. à Gif-sur-Yvette. Le résultat fut assez surprenant: 5190 ± 80 ans B.P. (Gif4689), soit 3240 ans avant J.-C. en datation conventionnelle et entre 3500 et 4000 ans avant J.-C. si l'on suit les corrections de calibration, soit en plein néolithique. Le brûlis conservé sous le vieux sol date donc d'une période largement antérieure à la construction du tumulus de l'âge du bronze. Ce n'est pas la première fois qu'un tel phénomène est observé puisque le tumulus de Juno-Bella à Berrien précédemment évoqué dans ce bulletin¹⁰⁰, avait montré un brûlis de vieux sol remontant au néolithique final, aux environs de 2500 avant J.-C.

En conclusion, la reprise de la fouille du tumulus de Kergoglay a permis de comprendre mieux la structure d'un tumulus à coffres différent des tumulus à grands caveaux classiques et pointes de flèche comme ceux de Kersandy et de Lescongar à Plouhinec même. Malgré les destructions, l'ensemble apparaît comme assez complexe avec une tombe en coffre principale mais décalée du centre du coffre secondaire au sud (détruit vers 1945) et une tombelle sommaire en bordure ouest accompagnée fortuitement ou non d'une pointe de flèche chalcolithique en silex. La présence d'un tesson probablement campaniforme confirme une possible

¹⁰⁰ J. Briard, Tumulus des monts d'Arrée, Juno Bella à Berrien, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 17-35.

association Campaniforme-Bronze ancien déjà reconnue lors des fouilles des tumulus de Pluguffan (Finistère) ou de Priziac (Morbihan)."

Briard, 1968-a : "Les relations anciennes signalaient la découverte d'un vase et d'une hache en bronze au tumulus de Lescongar. Nous avons pensé à une confusion possible avec le tumulus de Kergoglay, fouillé vers la même époque et sur lequel les renseignements sont peu abondants.

Dès 1876, il est signalé par Flagelle comme un tumulus de 20 m de diamètre et 3 m de haut, situé entre le bourg de Plouhinec et le village du Souch au bord de la mer (coordonnées Lambert, zone centrale. 0925-3556). En 1884, le chanoine Abgrall indique que ce tumulus a été fouillé par M. Grenot et a fourni un vase déposé au Musée de Quimper. Actuellement, ce vase fait partie des collections du Musée préhistorique finistérien, avec, à l'intérieur une étiquette indiquant la mention « Kergoglé » en Plouhinec et le donateur.

M. Ad. Alavoine. Ces renseignements sont d'ailleurs consignés dans le catalogue du Musée de Quimper. Le tumulus de Kergoglay est encore visible, largement entamé et perdu au milieu de déblais de carrière. Aucune trace de la tombe centrale, probablement détruite, n'est visible.

Grâce à M. P.-R. Giot, que nous remercions ici, nous avons pu étudier le vase de Kergoglay, pratiquement inédit, et en donner un croquis dû au talent de Y. Onnée (fig. 13). Il s'agit d'un petit vase à anse, à pâte grisâtre assez fine, haut de 115 mm, large de 70 mm, à la base, de 85 à 90 mm à l'ouverture et d'un diamètre maximum de 110 mm à la panse. Les parois sont épaisses de 5 à 10 mm. Les bords sont légèrement évasés et soulignés par un bourrelet extérieur irrégulier. L'anse est plate en ruban comme pour la plupart des vases armoricains de la seconde série des tumulus (1500 à 1300 avant J.-C. à laquelle se rattache ce type de poterie."

Giot, 1978 : "A Plouhinec, le siècle dernier, le tumulus de Kergoglé fut exploré sommairement ; sa tombe centrale livra un vase à une anse conservé au Musée préhistorique finistérien ; puis en 1945 une tombe en coffre, en position excentrée, fut détruite par l'élargissement d'un chemin. M. J. Briard effectua en 1978 une campagne de sauvetage pour étudier la partie encore intacte du monument. De la tombe centrale en coffre, très endommagée, qui pouvait mesurer 1,35 x 0,7 x 0,7 m, orientée nord-est - sud-est, il ne restait plus que deux dalles au centre d'une petite fosse circulaire creusée dans le vieux sol. Cette tombe était très décentrée dans un petit amas de pierres circulaires à l'entourage bien conservé. A la périphérie occidentale, une petite tombe faite d'un entassement de terre et de pierres était couverte d'une chape de blocs assez régulièrement disposés, mais elle ne contenait rien comme mobilier. Il y avait donc au total trois sépultures dans ce monument. La masse était faite d'apports successifs de limon arénacé et de lits de pierres agencés en structures rayonnantes autour du cairn central. A la périphérie on remarquait une couronne constituant un parement assez fruste, tandis qu'à l'intérieur une autre structure annulaire au niveau du vieux sol jouait le rôle d'intermédiaire, sans doute dans le tracé du travail.

Comme d'habitude, la masse des terres du tumulus a livré des tessons de poterie, la plupart attribuables au Bronze ancien, et un au campaniforme, ainsi que des silex, dont une pointe de flèche chalcolithique."

Briard, 1984, p. 257 : "Kergoglé. (Kergoglay). Tumulus dit Mein-Run de 20 m/3 m, sur le sommet du plateau dominant la descente vers le Souch. En 1884, le chanoine Abgrall signale que ce tumulus a été fouillé par A. Grenot et qu'il a trouvé un vase déposé au Musée de Quimper puis au Musée Préhistorique Finistérien. En 1978, nous avons repris la fouille de ce tumulus intéressant par ses structures. Il comprend en effet :

1 entourage de grandes pierres plates.

1 structure panachée avec alternance de mottes de sous-sol et d'humus.

3 intercalations internes de lits de pierre.

1 coffre décentré de 2 m/1 m, entouré d'un petit cairn asymétrique de 5 m de diamètre. Le vase en provient peut-être.

1 coffre décentré, détruit en 1950 lors de l'élargissement du chemin bordant au sud le tumulus.

1 tombelle ouest en pierres de 2 m de diamètre avec, à côté, une pointe de flèche à pédoncule et ailerons.

1 vieux sol riche en charbons de bois, témoins d'un brûlis de mise en culture daté de 5190 ± 80 B.P. (GIF 4689) soit 3240 av. J.-C. en plein néolithique.

Le vase à anse est un cruchon de 115 mm de haut, 95 mm à l'ouverture 110 mm à la panse et 73 mm au fond.

Biblio. J. Briard, Gallia Préhistoire, 1969, p. 258. - J. Briard, J. Bourhis, A. Cabillic, Y. Onnée, B.S.A.F., 1979, p. 33."

● Keribou – 3 tumulus

X : 94,720 ; Y : 2356,155

Flagelle, 1878 : "A 300 mètres ouest du chemin vicinal de Plozévet à Mahalon, au sud du chemin menant à Keribrou, dans le premier champ de terre labourable, tumulus aujourd'hui cultivé ; à l'angle S.-O. du même champ, on a trouvé un petit tombeau. - A 200 mètres N.-O. autre tumulus, dans une lande nommée Ar-Chastel-Goarem, section D, n° 616."

Abgrall, 1884-a, p. 176 : "A Keribron, tumulus maintenant aplati, 2 coffres en pierre avec squelettes."

Chatellier, 1907, p. 301 : "Beau tumulus, à 500 mètres de Keribon, à 4 kilomètres à l'Est du bourg."

Chatellier, 1907, p. 301 : "Petit tumulus, à 400 mètres à l'Ouest de Keribon."

Chatellier, 1907, p. 301 : "Autre tumulus, à 100 mètres au Nord-Ouest du précédent."

Briard et al., 1979 : "Les tumulus à coffres semblent avoir été assez nombreux et continuer une tradition locale des petits coffres qui pourrait remonter au néolithique. A Keridon, un tumulus déjà détruit au siècle dernier contenait deux de ces coffres."

Briard et al., 1979 : "Les tumulus de Keribou, au nord du village de Gorré-Plouhinec, furent fouillés par les fermiers¹⁰¹ qui dans l'un d'eux trouvèrent des sépultures en coffres. C'est donc une tradition locale bien implantée dans le pays et les régions avoisinantes, puisque le tumulus de Stang-ar-Run à Mahalon recouvrait lui aussi quatre sépultures en petits coffres. Mais, de plus, il contenait un vase assez atypique mais avec quatre anses plates qui probablement est une variante locale des vases à quatre anses de l'âge du bronze armoricain. C'est le seul tumulus de toute cette série à coffres qui ait fourni un mobilier funéraire en dehors de Kergoglay."

Briard, 1984, p. 257 : "Keribou. A 100 m au nord de Gorré, tumulus à plusieurs coffres de pierre avec vestiges de squelette, fouillé par les habitants vers 1920 (renseignement Mme Le Bars et enquête sur place). P. Du Châtellier avait signalé 2 tumulus à « Keribon »."

● Kersandy – tumulus

X : 93,700 ; Y : 2354,999

Carte archéologique : 29 197 0003

Le Carguet, 1921 : "Un cultivateur, Jacques Goyat, du village de Kersandy, en labourant un champ, a mis à découvert un groupe de deux sépultures dont l'une renfermait un squelette.

Ces sépultures étaient adjacentes par l'un de leurs côtés, ou séparées seulement par un intervalle de quelques centimètres.

L'une et l'autre étaient composées de 7 pierres plates, sans rainures : dont 4 pour les parois et 3 pour le couvercle.

Ces sépultures avaient leurs couvercles à une profondeur de 0 m. 25 au-dessous du niveau du sol.

Dimensions extérieures du groupe, parois comprises :

Longueur..... 1 m. 50.

Largeur des extrémités comprenant, à la fois, les deux sépultures et l'intervalle qui les séparait. 1 m. 30.

Dimensions intérieures de chaque sépulture :

Longueur 1m22

Largeur 0m50

Profondeur 0m45

C'étaient deux cist-vean, comme ceux de Feuntenigou, (voir Bulletin de 1911) mais d'une facture plus fruste.

Le squelette, dont les débris ont été déposés à la mairie de Plouhinec, a été complètement détérioré par le soc de la charrue. Malgré cela M. le Maire a pu constater que la tête était orientée vers le sud.

¹⁰¹ P. du Chatellier, *Sépultures de Stang-ar-Run à Mahalon (Finistère). Exploration du tumulus du Gorré à Plouhinec (Finistère), dans Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, 1880.*

Les abords du village de Poulhan, où se trouve le village de Kersandy, présentent un intérêt archéologique exceptionnel. Outre la grande galerie de dolmens du Souc'h, convertie en hangar, on y a découvert de nombreux cist-cean, les substructions d'un groupe nombreux d'habitations, avec un vaste atelier de la taille du silex, trois menhirs, des dolmens, une station gallo-romaine. A retenir aussi, comme indications archéologiques, le radical san, dans le nom du village de Kersandy. Le mot san, dans le breton usuel de la région, et surtout du Cap-Sizun, signifie ruisseau canalisé, aqueduc, par opposition à houar, ruisseau qui serpente. On le confond souvent, au cadastre, avec sant sant, forme contracte de sanctum."

Chatellier, 1907, p. 301 : *"Beau tumulus, à 300 mètres au Nord de Kersaudy, à 4 kilomètres au Sud-Est du bourg."*

Giot, 1960 : *"M. E Guibourg nous a signalé que des coffres avaient autrefois été découverts à Kersandy Près du même village, M Le Bars nous a signalé un tumulus dans la parcelle dite "Run Meur"."*

Giot, 1975 : *"Un tumulus du bronze ancien a été fouillé par M. J. Briard, à Kersandy en Plouhinec. Cette butte, d'un diamètre apparent de 35 m et une hauteur résiduelle de 3 m, défigurée par de multiples prélèvements de terre et amorces de fouilles anciennes, était menacée d'arasement au cours du remembrement. La lecture des coupes soigneusement pratiquées a montré qu'elle était à l'origine haute de 5 m pour 25 m de diamètre. Les apports limoneux et mimiques alternaient en strates régulières ou en « panerées ». Le vieux sol sous-jacent montrait des structures curieuses, possiblement agraires.*

Au centre, un cairn de 6 m de diamètre, au pourtour bien appareillé, entourait un coffre important, long de 3 m, constitué de grandes dalles mégalithiques, et recouvert d'une énorme dalle de l'ordre de 3 tonnes. Celle-ci était taillée à une de ses extrémités, de manière à dégager une petite tête dépassant nettement au-delà des deux épaules ; malheureusement un fragment de la tête manquait. Il s'agit certainement d'une dalle anthropomorphe récupérée par les constructeurs du tumulus dans quelque monument mégalithique ; dalle qui dans le monument originel aurait été verticale. Le mobilier du coffre tumulaire comprenait un poignard en bronze et des pointes de flèches « armoricaines » en silex, en cours de dégagement au laboratoire. Dans les terres du tumulus, on notait une abondance de poterie à décor en cordons et de très nombreux silex, en particulier des grattoirs ; d'ailleurs les silex sont nombreux aux alentours, sur ce replat de plateau.

Des tessons de poterie campaniforme proviennent du vieux sol sous la butte du tumulus.

Après terminaison de ces minutieuses recherches, le coffre et le cairn ont été recouverts pour les mettre à l'abri des dégradations possibles."

Briard et Monnier, 1976 : *"Le tumulus de Kersandy devant être arasé (coordonnées : 47° 59' 48" N – 4° 27' 16" W) a fait l'objet d'une campagne de fouille régulière en 1975. Il comprenait un caveau de l'Age du Bronze à pointes de flèches en silex, recouvert d'une dalle anthropomorphe de type néolithique. La butte assez haute (3 m au-dessus du vieux sol) était composée d'apports de terre tantôt plus riche en matières organiques. Les apports étaient disposés soit intimement mêlés, soit en couches régulières montrant la pente originelle du monument. La composition des matériaux rapportés correspondait à la couverture normale actuelle de cette zone granitique. Le même type de matériel servit à édifier les nombreux tumulus de ce secteur comme celui de Lescongar ou celui de Kergoglay, toujours en Plouhinec."*

Le Roux, 1977 : *"A la suite d'un arasement partiel, la fouille du tumulus de Kersandy a eu lieu en août et septembre 1975, sous la direction de M. Briard. La butte funéraire mesurait 4 m de hauteur apparente pour un diamètre d'une quarantaine de mètres. Les coupes ont montré qu'à l'origine le monument devait avoir environ 5 m de hauteur pour 27 m de diamètre. Les terres rapportées comportaient des niveaux bruns, riches en humus lors du dépôt et des couches arénacées, le tout disposé en litages successifs. Les pierres étaient rares mais formaient parfois en bordure des amas irréguliers.*

La tombe centrale avait été creusée dans le sol. Elle était composée de grandes dalles de granite local provenant de la côte. Le caveau hermétique mesurait à l'intérieur 2,5 m de long pour 1,20 m de large. La couverture était une grosse dalle granitique de 3 m de long et 1,70 m dans sa plus grande largeur. Elle avait 0,40 m d'épaisseur maximum. Cette dalle était taillée à une extrémité, dessinant nettement un appendice céphalique et des épaulements. Il s'agit vraisemblablement d'une « déesse-mère » néolithique réutilisée comme dalle de couverture d'un caveau de l'Age du Bronze. Par sa forme générale, elle se rattache plus aux figurations néolithiques anciennes (Ile Longue, Morbihan) qu'à celles des allées couvertes. Le caveau funéraire était entouré et surmonté d'un beau cairn elliptique, paré soigneusement par endroits (fig. 24, 25).

A l'intérieur du caveau inviolé, subsistaient les vestiges d'un grand coffre en bois dont des fragments étaient encore intacts et ont pu être traités pour préservation. Le mobilier funéraire était classique pour une tombe

du Bronze ancien. Il comportait des pointes de flèches en silex du modèle armoricain ogival court. Les débris d'un poignard accompagnaient ces pointes de flèches (fig. 26).

Lé mobilier des terres du tumulus était abondant. On retrouvait de multiples éclats de silex tant dans le tumulus (petits grattoirs) que dans les terres avoisinantes. La côte est distante de 2 km et des tailleries de silex sont attestées en cette région dès le Mésolithique. La poterie des terres était variée ; on retrouvait encore quelques tessons de poterie campaniforme, des poteries à cordons, mais aussi de grandes anses plates rubanées comme celles des vases de la fin du Bronze ancien.

Après la fouille et le remodelage du terrain, la tombe a été préservée sur place, la dalle anthropomorphe étant protégée par le cairn reconstitué et une épaisseur d'un mètre de terre tumulaire."

Briard et al., 1979 : "Mais le plus beau monument, par son caveau mégalithique et sa dalle de couverture anthropomorphe, reste celui de Kersandy. Il contenait une série de pointes de flèches en silex de type armoricain associée à un poignard en bronze très corrodé. Ces deux monuments appartiennent à une série bien datée des environs de 1800 ans avant J.-C."

Briard, 1984, p. 257-258 : "Kersandy. A 300 m au nord de ce village, un tumulus dit an Durumell mesurait 40 m de diamètre pour 3 m de haut. La légende voulait qu'il ait été bâti sur l'ordre d'un seigneur désireux de surveiller toutes ses terres du haut de ce monticule. Il fut superficiellement fouillé à diverses périodes mais surtout progressivement rogné latéralement par la mise en culture de la parcelle. En 1970* un arasement abaissa considérablement sa hauteur côté nord, et permit son intégration partielle à la mise en culture. En 1974, le labour fit apparaître le cairn central et un sondage mené par le fils du fermier conduisit jusqu'à la dalle de couverture. En 1975 fut décidée sa fouille programmée que nous dirigeâmes, en liaison avec le propriétaire, M. Roger Le Brun, qui suivit avec intérêt les travaux et nous confia pour étude tous les silex et tessons abondants dans les terres voisinant le tumulus, sans doute les vestiges d'un habitat diffus. Le tumulus était construit par apports stratifiés reconnaissables suivant leur couleur, couches brunes pour les zones prises au niveau de l'humus, couches plus jaunâtres pour les prélèvements de sous-sol arénacé. Le vieux sol était riche en charbons de bois et pouvait se suivre, donnant les dimensions originelles du tumulus, soit 28 m de diamètre, pouvant correspondre à une hauteur initiale de 5 m, compte tenu de l'étalement actuel.

Au centre, un très beau cairn de 6,25 m/5,25 m, protégeait la tombe. Il était très bien appareillé sur les côtés avec un véritable muret de 6 à 7 assises bien conservé au nord-ouest. La dalle de couverture en granite provenant de la côte mesurait 3,10 m/1,70 m. Elle était taillée par bouchardage avec un net épaulement dégageant une « tête » de 40 cm/25 cm, brisée en biais. Un des épaulements montrait également un enlèvement de la partie travaillée. Visiblement on a réutilisé, pour couvrir la tombe, une dalle anthropomorphe dans le style des idoles néolithiques. Le caveau, en grands éléments, était hermétiquement fermé, interdisant toute infiltration. Il mesurait 2,5 m/1,20 m/1,20 m. Les dalles transversales étaient plus étroites en haut (1,15 m/0,85 m à l'est, 1,20 m/1 m à l'ouest) pour mieux asseoir la dalle de couverture. La paroi sud était d'un seul bloc de 2,50 m, la paroi nord comportait deux dalles de 1,95 m et 0,25 m de largeur. Le fond du caveau était constitué d'un pavage irrégulier posé sur l'arène granitique du sous-sol. Un plancher de bois réduit à une couche noire de quelques centimètres protégeait le dépôt funéraire. Contre la paroi nord de gros éléments de bois correspondaient aux vestiges d'un cercueil d'environ 1,70 m/0,80 m.

La fouille fut effectuée en soulevant la moitié de la dalle de couverture qui s'était fendue sous le poids des terres du tumulus ou à sa mise en place. Le mobilier classique comprenait :

Un poignard très corrodé et très oxydé, brisé. Il pouvait avoir 20 à 25 cm de long pour 5 à 6 cm à la garde. Aucun rivet ni filet décoratif ne sont visibles.

38 pointes de flèche, du type armoricain ogival court à pédoncule central et ailerons taillés en oblique. 7 d'entre elles ont un aileron brisé non retrouvé au tamisage. Comme il n'y a aucun effondrement, on peut se demander si ces pointes n'étaient pas déjà déposées brisées dans la tombe. Elles sont en silex jaune ou gris.

Le matériel recueilli dans les terres du tumulus est également intéressant, de même que celui trouvé à proximité immédiate dans la parcelle. On note des pointes de flèche en silex de type chalcolithique, des grattoirs et des éclats de silex. Les grattoirs sont de type discoïde ou sur simple entame de cortex. La poterie comprend des éléments campaniformes, des poteries de l'Age du Bronze dont un départ d'anse plate décorée et des urnes à cordons avec empreintes digitales.

La datation radiocarbone obtenue sur le bois du cercueil est de 3350 ± 1100 (GIF 4159). La tombe de Kersandy montre un mobilier classique de la « Première série » bien que l'élément métallique y soit très réduit. Elle est intéressante par la réutilisation en dalle de couverture d'une stèle néolithique, témoin d'un changement dans les rites religieux de l'époque (Z : 60 m parcelle 1280 D). Biblio. J. Briard, *Mégalithes et Tumulus de l'Age du Bronze*. La « Dame de Kersandy », Plouhinec, Finistère. *L'Architecture mégalithique*, B.S.P.M., 1977, pp. 31-47. B.S.A.F., 1982, p. 17.

Kersandy. Dans une parcelle dite Parasett à 200 m au sud de Kersandy, M. Bideau a fouillé avant 1939 deux coffres sous dalle. L'un mesurait au fond 0,90 m/0,50 m et 0,45 m de profondeur. Les dalles étaient fortement inclinées vers l'intérieur (dimensions au sommet : 0,70 m/0,40 m). Dans un autre coffre de 1,20 m un crâne humain fut recueilli (parcelle 951 - Kersandy). Biblio. Archives Labo-Rennes et enquête sur place."

Briard, 1984, p. 258 : "*Lespernou-Kersandy. Découverte en septembre 1982 d'un petit coffre sous tumulus. Fouille de sauvetage en mai 1983 de J. Briard. Coffre à 6 dalles en granite.*

Vase sans anse non décoré en forme de pot à fleurs.

Traces d'un squelette déposé la tête à l'est.

Lespernou-Kersandy. Dans la même parcelle mais inclus dans le talus de séparation des parcelles, petit tumulus comportant une tombelle centrale et, du côté est, un massif de pierres. Tessons de poteries au centre et meules à écraser le blé. Fouille de sauvetage, J. Briard, mai 1983."

● **Kersigneau – coffre**

Le Carguet, 1890-a : "*La découverte la plus importante est celle d'un Ciste-Vian, à 18m 80 de l'angle sud-est du Camp Romain. (Planche I - S.) Enfoui à 0 m 90, sous la couche romaine, il était protégé par une construction ellipsoïde, de pierres et d'argile, ayant pour diamètres 0 m 90 et 1 m 30.*

Ce monument (planche II, fig. 3), formé de quatre pierres posées de champ dans le sous-sol, et orienté N.-O.-S.-E., mesure, dans œuvre, 0 m 61 et 0 m 41, sur une profondeur de 0 m 45. Il contenait, sur un fond de tuffeau jaune, rapporté, épais de 0 m 03, des charbons, des cendres, des tessons d'un vase fait à la main, un débris de brique romaine, les deux dalles du couvercle : le tout tassé pêle-mêle.

C'était une sépulture par incinération, qui portait les traces d'une violation précédente. La présence de l'objet romain donne-t-elle la date de cet événement ? Nous avons constaté, au Kannaëk, en Esquibien, deux superpositions d'époques semblables et une violation analogue.

Au moyen d'une voûte maçonnée dans la clôture du champ, nous avons conservé, sur place, le Ciste-Vian de Kersigneau."

Briard et al., 1979 : "*D'autres coffres furent signalés par H. Le Carguet¹⁰² près du célèbre retranchement gaulois de Kersigneau, mais leur inventaire complet nous entraînerait trop loin. Ils témoignent simplement d'une forte population locale à la fin du néolithique et à l'âge du bronze."*

● **Kersiny – coffre**

X : 89,805 ; Y : 2357,110 (lieu-dit)

Le Carguet, 1888-a : "*Découverte d'une sépulture préhistorique à Kersiny, en Plouhinec*

En construisant le chemin de Trébeuzec à la grève de Plouhinec, M. Le Chat, entrepreneur à Pont-Croix, pratiqua une tranchée, clans le milieu d'un tumulus (champ n° 784, section 3 de Kersiny), de petites dimensions, mais dont les dispositions intérieures sont d'un certain intérêt.

J'appris trop tard cette découverte, pour assister aux fouilles. Mais les indices que j'ai relevés dans la tranchée et les dires des ouvriers m'ont permis de reconstituer assez exactement le monument.

La base de ce tumulus, large de 2 m. 50 à 3 m., reposait à une profondeur d'environ 1 m. 50, sous le sous-sol pierreux. Une légère couche de cendres et de charbons occupait le centre de cette base. Sur cette couche s'élevait un cône de terre noire, très fine, de 0 m. 70 à 0 m. 80 de hauteur, dans laquelle se trouvait une hache polie, en pierre brune. Cette terre était recouverte de cailloux brûlés, jetés sans ordre, et lui formant revêtement. Le monument se terminait par un amas de terres rapportées, peu élevé au-dessus du sol, et sans doute nivelé par les labours.

Je n'ai pu reconnaître de traces de poteries ; mais les différentes parties du tumulus indiquaient suffisamment une sépulture par incinération.

Dans cette sépulture, deux choses sont à noter : 1° le remplacement de la chambre sépulcrale et du dolmen central par un cône de terre entouré d'un revêtement de pierres brûlées ;

2° La forme peu commune de la hache.

¹⁰² H. Le Carguet, *Découverte et exploration d'une station gauloise et d'un camp romain sur la rive gauche du Goayen, rivière d'Audierne (Finistère), dans Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord. t. XXVIII, 1890, p. 33-52.*

Dans les haches ordinaires, la courbe du tranchant est déterminée, dans une ellipse, par une sécante parallèle à l'un des axes, et la corde qui sous-tend cette courbe se trouve perpendiculaire à l'axe de l'instrument.

La hache de Kersiny présente des dispositions différentes : la sécante déterminatrice de sa courbe A X S B, est oblique avec le grand axe d'une ellipse, et la corde A B, qui joint les deux extrémités du tranchant, forme avec l'axe X Y de l'instrument un angle AOY de 70 degrés.

Ces dispositions rendent le tranchant de la hache de Kersiny oblique, sur l'un des côtés.

Le dessin joint à cette note reproduit les dimensions exactes de cette hache, que son inventeur destine au musée de Quimper. Le pointillé indique la partie brisée, pendant les fouilles, et qui n'a pas été retrouvée. Audierne, le 19 octobre 1888."

Chatellier, 1907, p. 301 : "A Kersiny, en construisant le chemin de Trébeuzec à la grève de Plouhinec, il fut pratiqué, en 1888, une tranchée dans le milieu d'un petit tumulus, (parcelle n° 784, section 3 de Kersiny ; cadastre de la commune de Plouhinec), de lm 50 sous la surface du sol, recouvert par ce tumulus de 3 mètres de diamètre, il fut rencontré une couche de cendres et de charbons au milieu de laquelle il fut relevé une hache en diorite polie. Cette couche de cendres était recouverte de cailloux brûlés, jetés sans ordre."

Briard et al., 1979 : "Les tumulus furent assez nombreux à Plouhinec. On ne peut dire grand-chose des monuments signalés autrefois et détruits sans grande observation, comme [...] celui de Kersiny (chemin de Trebeuzec) qui, suivant le commandant Devoir, aurait contenu du mobilier néolithique (?)."

● Kervana ("Le Trou des Korrigans") – tumulus

X : 91,050 ; Y : 2358,949

Carte archéologique : 29 197 0008

Abgrall, 1884-a, p. 173-175 : "L'ancien manoir de Kervana, dans la commune de Plouhinec, est situé sur un plateau élevé dominant la rive gauche de la Goyen, à 1200 mètres sud-sud-ouest de Pont-Croix. A 200 mètres de l'habitation principale, à l'est de la grand'route, sur le bord d'un petit chemin creux qui conduit clans la montagne, est une grande table de pierre presque circulaire, mesurant environ 3 mètres dans tous les sens. Cette table est presque entièrement engagée sous un talus en terre qui fait la clôture du champ voisin. Frappé des dimensions de cette table et du nom de Men-ar-C'hor-riket, que lui donnaient les gens du village, je soupçonnai qu'elle pouvait bien recouvrir une sépulture et, en effet, au bout de quelques coups de pioche, on put reconnaître qu'elle était portée sur des murs en pierres sèches.

Cette fouille date du mois de juin 1881 et, comme elle donna peu de résultats, je la jugeai d'abord sans importance ; mais, dans ces questions, les moindres détails ont leur valeur ; je crois donc devoir en rendre compte pour le mieux.

La chambre sépulcrale, protégée par cette table, était entièrement remplie de terres qui ne laissaient qu'un vide de 10 ou 12 centimètres sous la table. Quand elle fut dégagée, on constata qu'elle était maçonnée sur les quatre côtés en [pierres sèches et qu'elle mesurait 1^m 60 de profondeur sous table, 1^m 30 de largeur du nord au sud et 2^m 70 de longueur de l'est à l'ouest. Les couches supérieures sont composées de terre fine et de pierres de toutes les dimensions. A 0^m 60 au-dessous de la table, on trouve un lit de gravier répandu dans toute l'étendue de la chambre. A 0^m 15 plus bas, un lit de cendres et de petits charbons.

Sur différents points et à différentes hauteurs, dans ces terres de remplissage, mais toujours cependant dans des couches qui n'ont jamais été remuées, on rencontre :

1° Une quantité, considérable de galets en quartzite de toutes grosseurs, dont quelques-uns fragmentés et quelques autres présentant des traces de percussion ;

2° 2 pointes de quartz hyalin dont l'extrémité est émoussées. Ont-elles servi à quelque usage ?

3° La moitié des bords et de nombreux fragments d'un grand vase en terre jaunâtre très bien cuite, qui devait avoir 25 ou 26 centimètres de diamètre, mais on ne peut guère juger de sa hauteur, les fragments qui en restent ne suffisant pas à en reconstituer le cinquième. Il a dû avoir un long usage, car tout l'extérieur est couvert d'une forte couche de suie ;

4° Des fragments d'un beau vase en terre rouge de peu d'épaisseur, avec couverture lustrée noire à l'intérieur, et à l'extérieur une ornementation de lignes peu profondes qui en font le tour, avec zones de losanges et de dents-de-loup ;

5° Plusieurs autres morceaux de poterie de différentes qualités ;

6° Un petit nucleus de silex et quelques petits éclats ;

7° Deux morceaux de scorie de fer, pesant environ un demi-kilogramme.

La présence de ces deux objets est significative et démontre qu'à l'époque de la construction de ce monument, le fer était déjà connu et travaillé dans notre pays."

Briard et al., 1979 : *"D'autres tumulus avaient des structures en pierres sèches recouvertes d'une dalle en granite. L'une d'elle est la « Pierre des Korrigans » ou « Trou des Korrigans » situé à l'est du manoir de Kervana, non loin du village de Trohonan. Elle était encore visible ces dernières années et l'un de nous (H.Cabillic) put en dresser un petit croquis. La dalle de la tombe apparaissait bloquée dans un talus au-dessus d'un muret en pierres sèches. Malheureusement, cette tombe fut repoussée au bulldozer lors des travaux de remembrement récents pour combler un chemin creux entre deux parcelles (1978). Cette tombe fut fouillée par J.-M. Abgrall en juin 1881. A cette époque, la dalle affleurerait, toujours au bord du chemin creux, comme un grand bloc de granite presque circulaire de 3 m de diamètre. La chambre sous-jacente était en pierres sèches de 1,60 m de profondeur, 1,30 m de largeur et 2,70 m de longueur. Elle contenait des fragments de silex et de quartz taillés, des débris de poterie dont l'un décoré de losanges et de dents de loup et des scories de fer. Ces dernières proviennent soit de violations, soit d'infiltrations dans le caveau."*

Le Roux, 1979 : *"A l'est de Kervanna, un grand caveau de 2x2,5 m, très certainement du Bronze ancien ou moyen, s'ouvrait dans le talus d'un chemin creux : depuis toujours appelé trou des Korrigans, ce petit monument servit entre autres de refuge à des résistants pendant l'occupation. Il a pu être sommairement examiné en 1975, mais a depuis été impitoyablement détruit lors de l'élargissement du chemin."*

Briard, 1984, p. 257 : *"Kervana. Tumulus signalé par Abgrall (B.S.A.F., 1883, p. 173). C'est peut-être le même retrouvé par A. Cabillic. Il recouvrait une tombe en pierre sèche, ouverte depuis le siècle dernier et appelée le « Trou des Korrigans ». Elle mesurait 2 m/2,50 m avec une dalle de 3 m/2 m. Elle était encore entourée d'un vestige de terre. Elle a été détruite au bulldozer en 1978 lors de la suppression du talus (parcelle 271 Bl). Biblio. Dossier A. Cabillic, Archives-Labo-Rennes."*

■ **Kervennec – tumulus et coffre**

X : 92,000 ; Y : 2359,050 (coffre fouillé)

Chatellier, 1907, p. 301 : *"A Kervennec, en extrayant des pierres, on démolit, il y a quinze ans environ, un tumulus dans lequel il fut rencontré 5 ou 6 vases en terre qui furent brisés sur le champ."*

Giot, 1987 : *"Des tombes en coffre, également de l'âge du bronze, ont fait l'objet de sauvetages par M. M. Le Goffic à Kervennec en Plouhinec (en granite, à fond recouvert d'une couche de sable marin) [...]."*

Le Goffic, Peuziat, 1991 : *"Nous ne referons pas ici un nouvel inventaire des sépultures de l'âge du bronze de Plouhinec. Après celui de Paul du Chatellier¹⁰³, celui de Jacques Briard¹⁰⁴ fait suite à une mise au point sur l'âge du bronze à Plouhinec parue dans une précédente livraison de ce bulletin¹⁰⁵.*

Le 28 novembre 1984, en hersant une parcelle nouvellement emblavée, M. Pierre Gadonna, exploitant un champ à Kervennec en Plouhinec, déplaça, involontairement, une dalle de granite sur une distance de deux mètres, mettant au jour un caveau de pierres en forme de coffre. Intrigué par cette découverte fortuite, il désira en savoir plus et entreprit de vider le coffre, pensant qu'il s'agissait, peut-être, d'une cachette. Au fond du caveau, il rencontra un os long en mauvais état et comprit alors qu'il était en présence d'une sépulture ancienne.

Il avertit alors M. Henri Cabillic, secrétaire de mairie de Plouhinec, qui se rendit sur les lieux, reconnut un caveau de l'âge du bronze, prit les mesures de conservation immédiates et prévint les services intéressés. La fouille a eu lieu les 17 et 18 décembre, avec pour participants M. Daniel Bardon et M. Michel Le Goffic.

L'endroit de la découverte est situé à 2 km au nord du bourg de Plouhinec et à 200 m au nord-est du hameau de Kervennec, dans la parcelle portant le numéro 67 a, section ZI du cadastre de 1978. Les coordonnées Lambert sont les suivantes : x=92,000 y=2 359,050.

Au point de vue topographique, la tombe est située sur le sommet d'un coteau surplombant le Goyen, à 65 m d'altitude. De cet endroit, on découvre un vaste panorama. Le sous-sol est constitué par un leucogranite à

¹⁰³ Paul du Chatellier, *op. cit.*, p. 301.

¹⁰⁴ Jacques Briard, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, 1984, 303 p. (*L'âge du bronze en France*, 3).

¹⁰⁵ J Briard, J. Bourhis, H. Cabillic, Y. Onn2e, *Tumulus et coffres à Plouhinec (Finistère). Les fouilles de Kergoglay, dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1979, p. 33-34.

muscovite et biotite appartenant à la formation granitique allant de la pointe du Raz à Quimper. A l'emplacement de la fouille, il est assez fortement diaclasé et superficiellement altéré.

L'endroit où a été découverte la sépulture se trouve à l'emplacement d'un talus, aujourd'hui arasé. Aucune mention n'a été faite de découvertes d'autres tombes dans ce secteur de la commune, mais il est possible que, compte tenu de la faible épaisseur de terre arable surmontant la dalle de couverture, d'autres sépultures aient été détruites anciennement sans avoir été signalées.

Un carré de fouille, centré sur le coffre, a été implanté de façon à reconnaître les éventuelles structures de calage des dalles et fouillé sur une épaisseur de 40 cm (fig. 5).

Puis c'est le coffre proprement dit qui a été fouillé ; les terres extraites ont été tamisées à l'eau sur un tamis à mailles de 3 mm jusqu'au dallage de fond.

Enfin, toutes les terres extraites de la tombe lors de « l'exploration » de M. Gadonna et qui avaient été rejetées en un tas près de la sépulture ont également été tamisées, ce qui a permis la récupération des dents. Malheureusement, toutes les dents trouvées au cours de la fouille proviennent du tas de déblais. Nous ne pouvons donc pas préciser la position des défunts dans la tombe.

La sépulture est constituée par quatre dalles de granite placées sur chant et légèrement inclinées vers l'intérieur de la tombe. Deux dalles, longues de 150 cm, forment les parois longitudinales du coffre et s'appuient sur deux autres petites dalles de forme trapézoïdale qui constituent les parois transversales. Compte tenu du fait que les petits côtés sont de longueurs différentes, le plan de la tombe ne peut être rectangulaire. Il se rapproche davantage de la forme trapézoïdale ; toutefois, les deux grands côtés font un angle de 9 grades (fig. 6).

Les dimensions sont les suivantes :

- au fond : longueur entre 115 cm (côté sud), et 140 cm (côté nord) ;
largeur entre 67 cm (côté est), et 83 cm (côté ouest).

- au sommet : longueur entre 97 cm (côté sud) et 114 cm (côté nord) ;
largeur entre 52 cm (côté est) et 64 cm (côté ouest).

L'axe du coffre (passant par le milieu des deux petits côtés) fait un angle de 99,3 grades par rapport au nord géographique. Le fond de la tombe est constitué par un dallage de cinq plaques de granite. Les interstices sont comblés par de petites pierres. La couverture était assurée par une seule dalle de granite, longue de 123 cm, large de 89 cm et épaisse de 6 à 9 cm, déplacée lors de la découverte. Autour de la tombe, avaient été disposées quelques pierres plates constituant une assise dont le niveau supérieur était identique à celui des dalles sur chant. Sur ces pierres reposait la dalle de couverture. La profondeur du coffre était de 39 cm, tant dans la partie est que dans la partie ouest, par contre au centre elle atteignait 41 cm (fig. 7). Selon la typologie de Y. Lecerf, nous sommes en présence d'un coffre à parois inclinées.

Parmi les pierres de calage de la paroi nord se trouvait un percuteur élaboré à partir d'un galet de quartz laiteux ainsi que deux tessons de céramique commune.

Au moment de l'intervention, le remplissage de la tombe avait été assez fortement perturbé et une bonne partie des terres avait été évacuée. Cependant, nous pouvons affirmer que le dallage était recouvert de sable marin sur une épaisseur moyenne de 0,5 cm, ce qui a permis la conservation partielle d'un os et de quelques dents. En effet, le pH acide des sols de cette région ne permet généralement pas la conservation d'ossements pendant un temps très long. Les fragments coquillers contenus dans le sable marin lui confèrent un pH basique qui donne un pouvoir tampon luttant contre l'acidité naturelle du sol et des eaux de percolation.

Cette couche sableuse contenait de petits fragments de granite brûlé. Au-dessus du niveau sableux était une couche terreuse de 5 à 10 cm qui contenait les vestiges osseux.

Le lot de « dents » examinées permet de constater que l'on est en présence de deux individus ; un adulte et un enfant. La grande majorité des vestiges conservés est réduite à une coque d'émail souvent fragmentaire où parfois subsistent des débris dentinaires.

A l'adulte, on peut attribuer une canine supérieure droite presque entière dont la pointe abrasée laisse apparaître un îlot dentinaire, quatre couronnes de première et deuxième molaires permanentes ainsi qu'une canine inférieure droite présentant des facettes d'usure et, dans un cas, des îlots dentinaires correspondant aux cuspides complètement abrasées.

De l'enfant subsistent cinq coques d'émail, correspondant à des molaires inférieures, une incisive supérieure gauche et une pointe de canine, toutes permanentes. Aucune de ces « dents » ne présente de traces d'usure. Bien qu'il soit difficile d'attribuer un âge à partir de tels vestiges, vers 6-7 ans, on doit être proche de l'âge du sujet.

Le tamisage a également fourni quelques petites esquilles osseuses, de menus tessons de poterie, sept éclats ou débris de silex et quelques charbons de bois. Il est vraisemblable que le matériel céramique, lithique et le charbon de bois proviennent des terres d'infiltration. En effet, la parcelle qui contient la sépulture, ainsi que les voisines, sont très riches en silex dont certains semblent de facture mésolithique et / ou néolithique.

En dehors de mobilier caractéristique et de matériel datable, seule la typologie de la tombe permet d'avancer que l'on se trouve en présence d'une sépulture de l'âge du bronze."

● Kervézéguen – coffre

Chatellier, 1907, p. 299-300 : "*Coffre en pierres posées de champ en terre, de 1 mètre de long, au fond duquel était un lit de sable de mer, sur lequel étaient des ossements, à 180 mètres à l'Ouest des édifices de Kervézéguen.*"

Briard, 1984, p. 257 : "*Kerveseguen. Coffres à 4 dalles (notes Bénard).*"

● Lannilis – dalle

X : 91,450 ; Y : 2356,655 (lieu-dit)

Giot, 1978 : "*En Plouhinec, un affleurement granitique près de Lannilis, examiné par M. J. Briard, a montré une surface et des bords aménagés ; des silex ont été découverts auprès.*"

Le Roux, 1979 : "*Près de Lannilis une grande dalle de granite fut accrochée lors d'un labour en 1968, puis réenfouie sans examen. Un décapage a montré qu'il s'agissait en fait d'une tête d'affleurement granitique, encore reliée au substratum, mais dont la surface avait été soigneusement régularisée pour former une aire horizontale de 4,5x2,4 m environ, orientée nord-sud.*

De plus, le côté nord présentait un épaulement naturel rappelant certaines figurations comme celle du caveau de Kersandy³⁷. Des éclats et quelques outils en silex ont été recueillis autour de ce bloc, parmi lesquels deux grattoirs attribuables avec vraisemblance au Néolithique ou au Bronze ancien. Enfin, dans l'angle sud-est de l'affleurement, à 0,4 m de profondeur, un petit amas de charbon de bois permettra peut-être, grâce au radiocarbone, de préciser l'âge de ce curieux monument."

Briard et al., 1979 : "*La dalle de Lannilis à Plouhinec*

Historique

En décembre 1978, M. F. Pennec, cultivateur exploitant à Lannilis en Plouhinec, mit au jour, lors d'un labour, une grande dalle de granite de 4,50 m de long et 2 m de large. Latéralement quelques pierres, alors enlevées, montraient que la dalle avait une épaisseur d'au moins 40 cm. Toutefois le pourtour n'avait été dégagé que partiellement. Prévenue par les soins de la mairie de Plouhinec, la Direction des antiquités préhistoriques de Bretagne déclencha une enquête sur place menée par J. Briard et H. Poulain, collaborateur technique au Service des fouilles. Plans et photos de la dalle découverte furent effectués, mais le propriétaire ne souhaitait pas alors, par suite de difficultés de succession, que le monument fût reconnu plus avant. Au premier abord, il apparaissait comme une possible table de couverture d'une tombe de l'âge du bronze avec ses murets latéraux. Après le décès accidentel de M. Pennec en 1975, ses héritiers souhaitèrent que l'on reprenne l'examen de ce monument. Une fouille fut programmée en liaison avec celle du tumulus de Kergoglay et menée en septembre 1978 avec le concours de MM. Le Beguec et Le Provost et de Mlles Le Borgne et Le Pennée. M. Le Lay, fermier exploitant la parcelle, participa aux travaux de remise en état du terrain. Comme à Kergoglay, la municipalité de Plouhinec permit l'hébergement des fouilleurs.

La dalle de Lannilis se trouve au sud du bourg de Plouhinec, à 800 m au sud-ouest du cimetière, près du hameau de Lannilis. Aucun relief de terrain ne laissait supposer un quelconque tertre ou structure funéraire au-dessus de la dalle. Le champ longtemps en landes était mis en cultures depuis quelques années. En 1978, il était en orge avant sa mise en pâture. La dalle était au niveau de la sole des labours et cette masse de granite montrait d'ailleurs, une fois décapée, les traces longitudinales du passage des socs de charrue.

La fouille

Un grand décapage de 8 m de long sur 6 m de large permit de circonscrire la présumée dalle et ses structures. Très vite il apparut qu'il s'agissait d'un affleurement naturel. La roche plongeait en profondeur pour se raccorder de façon continue à l'affleurement granitique. Les faux murets latéraux n'étaient que de petites veines de granite qui s'étaient débitées en moellons naturellement par un jeu d'érosion. Une fois cette assise fragmentée enlevée, on retrouvait le granite sain et compact. Toutefois, la roche présentait deux curiosités naturelles: une orientation nord-sud et une forme anthropomorphe avec un appendice céphalique côté sud qui n'était pas sans rappeler la dalle du caveau de Kersandy, taillée en déesse-mère. C'est encore un jeu de la nature. Cependant, la dalle a été manifestement travaillée et régularisée soigneusement par bouchardage. On l'a «préparée» peut-être pour en faire un menhir ou une dalle de monument mégalithique,

mais il est apparu sans doute impossible de la dégager de son socle par trop massif. Cette roche pourrait donc être un témoin original d'un mode de travail néolithique: la préparation d'un élément de monument mégalithique avant son enlèvement (fig. 8).

Pour dater ce travail et appuyer cette hypothèse, deux éléments associés au monument peuvent être pris en considération. Tout d'abord, au contact même de la dalle ont été recueillis quelques silex dont deux grattoirs. L'un est aménagé sur un petit nucléus à débitage lamellaire. Ces grattoirs peuvent être néolithiques, mais ils étaient encore en usage au Bronze ancien. Un autre élément de datation a été fourni par un petit amas de charbons de bois situé à 40 cm de profondeur dans l'angle sud-est du bloc régularisé. Ce petit foyer a permis, grâce à Mme Délibrias, une intéressante datation radiocarbone: 4780 ± 80 ans B.P. (Gif 4690), soit 2830 ans avant J.-C. en datation conventionnelle, au-delà de 3000 ans en datation calibrée, soit en plein néolithique.

La dalle de Lannilis fait partie de ces monuments atypiques dont l'explication reste subjective. Les éléments archéologiques et le radiocarbone concordent pour dater le travail de régularisation de la pierre du néolithique. Mégalithe inachevé par suite de l'impossibilité d'extraire le bloc qui n'est que le sommet d'un affleurement granitique? C'est une solution vraisemblable, mais on peut aussi penser que l'orientation nord-sud du rocher et sa forme anthropomorphe ont pu en faire un lieu de curiosité dès le néolithique, sinon même un lieu de culte. Ce témoin curieux, impossible à extirper ou redresser, a été laissé en place dans le sol une fois dégagé des éléments granitiques en moellons qui l'entouraient."

Briard, 1984, p. 259 : "Lannilis. Une grande dalle de granite mise au jour en 1968 a fait l'objet d'une fouille en 1978. En réalité, c'était un élément préparé en surface par une régularisation soignée mais qui n'avait pu être extraite du sous-sol, formant une masse dans le socle granitique. Un grattoir, des tessons dataient cette préparation de la fin du Néolithique - Bronze ancien. La datation radiocarbone a précisé son âge néolithique, à partir d'un foyer aménagé contre l'angle sud-est du bloc, à 40 cm de profondeur : 4780 ± 80 B.P. (GIF 4690) soit 2830 avant J.-C. en datation non calibrée. Mme Le Bars a relevé, sur les cadastres anciens de Plouhinec et des environs, de nombreux toponymes tels que Menez Reun, An Durumell, Mes-ar-Rheun, ar Goguen, Run-Enez, Corn ar Reun pouvant correspondre à des monuments disparus. Ils ne font que confirmer l'extraordinaire densité de population préhistorique de cette région."

● Lerguen – tumulus

X : 92,100 ; Y : 2355,999

Carte archéologique : 29 197 0012

Abgrall, 1884-a, p. 177 : "A Goarem-ar-Veil, au nord de Lerguen, ancien tumulus à moitié détruit; on y a trouvé dès dépôts de cendres et de coquillages."

Briard, 1984, p. 257 : "Lerguen. Tumulus arasé."

● Lescongar – tumulus

X : 93,060 ; Y : 2357,949

Carte archéologique : 29 197 0009

Flagelle, 1878 : "Grand tumulus fouillé, près du bois de Lescongar, à 2 kilomètres nord du bourg."

Abgrall, 1884-a, p. 177 : "Sur les terres de Lenongar, à l'ouest de la grand'route, très grand tumulus, fouillé en 1869. La chambre, recouverte d'une table, a donné un vase, une hache en bronze et des débris de planches. Dans le champ qui entoure ce tumulus, quatre ou cinq coffres en pierre avec squelettes ; maintenant détruits."

Chatellier, 1907, p. 302 : "Grand tumulus, dans les bois de Lescongar, à l'Ouest de la route conduisant de Plozévet à Pont-Croix. Exploré, il a donné une chambre intérieure, avec plancher au fond, sur lequel étaient, près de restes incinérés, une hache en bronze et un vase à 2 anses."

Briard, 1965 : "Ce beau tumulus, encore haut de 2,50 m pour un diamètre de 17 m, fut fouillé au siècle dernier par des inconnus, peut-être en 1869. Par la suite, un moulin y fut construit, sans doute en utilisant la dépression due à l'ancien trou. De ce moulin subsistent simplement les assises de base en pierre sèche."

Récemment, la butte attira la curiosité des fils du cultivateur exploitant, ce qui motiva une intervention de sauvetage de la Direction des Antiquités Préhistoriques. Ce travail, mené en juin 1966, permit tout d'abord de retrouver et de dégager ce qui subsistait de la tombe centrale, un caveau funéraire de 1,85 m de long et 0,80 à 0,90 de large, aux parois en pierres sèches, orienté sensiblement est-ouest. La hauteur des murets était de 1 m sous dalle, ils étaient posés sur le sous-sol rocheux. La couverture se composait d'une énorme dalle unique en granite à deux micras dont un fragment avait été basculé par les anciens fouilleurs. Cette dalle, grossièrement circulaire, avait un diamètre de 2,7 m. Au fond du caveau subsistaient quelques vestiges d'un plancher en bois. Deux pointes de flèches armoricaines ogivales en silex furent recueillies dans un coin de la tombe ainsi que trois autres dispersées au milieu, cependant que des débris de verre et un fragment de tige de fer rouillé témoignaient du viol de la sépulture. C'est à l'extérieur du caveau qu'une surprise nous attendait dans un amas de débris humiques du volume de deux ou trois pelletées provenant du vidage intempestif de la tombe par les premiers explorateurs, ou encore lors de la construction du moulin, furent retrouvées 12 autres pointes de flèches, ainsi que les débris de plusieurs poignards en os, imitations scrupuleuses, y compris les rivets, de prototypes métalliques. Cette sépulture datant du Bronze Ancien, soit vers 1600 avant J.-C., montre donc que la reprise de l'exploration d'un tumulus anciennement fouillé peut réserver des informations inespérées."

Giot, 1967 : "Le tumulus de Lescongar semble avoir été ouvert en 1869, puis utilisé pour porter un moulin (fig. 41). En juin 1966 une fouille de sauvetage dut y être conduite par M. J. Briard et permit d'examiner les restes du caveau, couvert d'une grande table, et aux parois en pierres sèches (fig. 42). Les premiers fouilleurs avaient manqué 17 pointes de flèches armoricaines ogivales, ainsi que les débris de plusieurs poignards en os, imitations scrupuleuses, y compris les rivets, des prototypes métalliques."

Briard, 1968-a : "[Les références aux sources ont été supprimées]
Historique.

Dès la fin du siècle dernier, il est fait mention brièvement d'un important tumulus sur les terres du manoir de Lescongar en Plouhinec, Flagelle le décrit comme un grand tumulus fouillé, près du bois de Lescongar, à 2 km au nord du bourg. Le chanoine Abgrall relaie que la fouille a eu lieu en 1869 et qu'on a trouvé dans une chambre recouverte d'une table : un vase, une hache en bronze et des débris de planches. P. du Châtellier, qui a fouillé dans la même région les tumulus de Gorré et de Mané-Pitévin, précise plus clairement la position du tumulus de Lescongar : à l'ouest de la route de Plozévet à Pont-Croix. De plus, il indique que la chambre intérieure avait un plancher de bois sur lequel étaient, près de restes incinérés, une hache en bronze et un vase à deux anses. Toutes ces descriptions sont brèves, imprécises, et proviennent vraisemblablement de renseignements de seconde main, personne n'ayant indiqué nettement qui a fouillé ni où sont passés les objets. On peut se demander, à propos du vase, s'il ne s'agit pas d'une confusion avec celui du tumulus de Kergoglay, fouillé à la même époque et dans des conditions aussi mal connues, mais dont la poterie a pu être conservée et est actuellement déposée au Musée préhistorique finistérien.

Récemment l'attention fut attirée de nouveau sur un tumulus situé au sud de Lescongar, à 1,25 km à vol d'oiseau au nord-est du clocher de Plouhinec (coordonnées Lambert, zone centrale, 0926-3578), au sud-est de la ferme de Manoir-Nevez et à l'ouest de la vieille route de Plozévet à Pont-Croix. La butte (an Durumell) est située dans la parcelle 185, feuille D, du cadastre de Plouhinec¹⁰⁶. Le nom breton de la parcelle est Goarem Floch. Dans le creux résultant des fouilles anciennes, un moulin avait été construit, puis détruit, peu avant la guerre de 1939. Il n'en subsiste que le soubassement central circulaire, en pierres sèches. Cependant dans le champ proche du tumulus on rencontre, comme témoins de son existence, des fragments de pierre meulière.

En juillet 1965, de jeunes cultivateurs voulurent explorer les ruines du vieux moulin et, creusant au centre, virent apparaître une dalle de granite brisée en deux morceaux. C'était la dalle de couverture d'un caveau de l'Age du Bronze¹⁰⁷.

¹⁰⁶ Elle appartient à M. N. Gentric, propriétaire exploitant à Manoir-Nevez, que nous remercions pour les facilités de travail qu'il nous a données.

¹⁰⁷ Cette découverte entraîna l'intervention de M. P.-R. Giot, directeur des Antiquités préhistoriques île Bretagne, qui prit les mesures conservatoires nécessaires, grâce à une première enquête menée en août 1965 par M. J. L'Helgouach. M. Giot voulut bien nous confier la fouille de sauvetage que nous avons menée du 6 au 12 juin 1966, assisté de M. J. Bourhis et d'un ouvrier communal, M. J. Lappart que M. le Maire de Plouhinec eut l'amabilité de mettre à notre disposition. Une aide précieuse nous a été fournie par M. H. Cabillic de la mairie de Plouhinec. Enfin, M. P.-L. Gouletquer nous a facilité l'organisation matérielle du chantier.

Topographie et fouilles.

Les indications toponymiques anciennes « Lescongar ... à l'ouest de la route de Plozévet » aussi bien que les descriptions : « beau tumulus ... chambre couverte d'une dalle et avec plancher en bois », tous ces éléments laissent à penser que le tumulus réouvert en 1965, et celui décrit à la fin du siècle dernier ne font qu'un. Toutefois, il existe dans la même parcelle un autre petit tumulus, très surbaissé, qui aurait pu fournir une partie du mobilier décrit par du Châtelier et peut-être encore le fameux vase à anse.

Malgré les déprédations successives, l'allure de la butte est encore impressionnante en 1900 (fig. 1). Son diamètre est de 17 m de moyenne. La dénivellée du centre par rapport à l'ouest et à l'est est de 2 m. Elle atteint 2.50 m au sud où le champ est cultivé. Au nord le tumulus est rogné légèrement par un talus surplombant la parcelle voisine (fig. 3). En 1907, la culture a atteint le sommet de la butte et il est probable que les labours successifs réduiront progressivement sa hauteur.

L'exploration clandestine de 1905 conduisit ses auteurs à creuser un puits central dans le creux du soubassement circulaire de l'ancien moulin mais, l'évacuation des terres s'avérant difficile, une tranchée d'accès large de 1 m et longue de 5 m fut creusée à mi-hauteur dans la masse du tumulus en direction du sud-ouest. A 2 m de la surface actuelle, un fragment de dalle brisée, reposant sur la table de couverture du caveau, encore en place, fut rencontré.

Étant donné l'état interne du monument, plusieurs fois bouleversé, seule une fouille de sauvetage a été envisagée en 1966, comprenant le levé topographique sommaire de la butte, le dégagement et le plan de la tombe centrale et le prélèvement d'échantillons pour analyses. Il faut dire que le dégagement complet des assises de base du moulin, composées d'un mur en dalles, de près de 4 m de diamètre, épais d'un mètre et haut d'autant, aurait nécessité un travail considérable pour un résultat de peu d'intérêt. Il était d'autre part intéressant de conserver ces pierres qui bloquaient ce qui restait intact de la tombe.

Nous avons dégagé la table de couverture dans sa partie accessible. Cette dalle est en granite local, à deux micras, de même que les autres pierres employées dans la butte. Elle s'est brisée en trois morceaux, soit à la mise en place, soit progressivement par suite de phénomènes de tassement et de pression des terres. Les cassures se sont produites suivant les parois longitudinales du caveau funéraire sous-jacent. C'est le fragment cassé situé au sud qui avait été déplacé soit par les fouilleurs du siècle dernier soit par les constructeurs du moulin (fig. 2). Cependant il est aisé de restituer la forme première de la table de couverture, énorme bloc grossièrement circulaire d'un diamètre moyen de 2,70 m pour une épaisseur au centre de 40 cm (fig. 4). Il s'agit donc d'une masse énorme dont le poids total est de l'ordre de 7 tonnes. Cette dalle est enfouie à 2 m de la surface du tumulus. Le terre est composé, au-dessous de la couche d'humus récente, riche en racines de fougères et d'ajoncs, d'une masse de terre rapportée provenant vraisemblablement de grattages de sol. C'est un mélange de limon et d'arène granitique qui paraît assez homogène, du moins dans la coupe réduite que nous avons pu examiner.

Le caveau funéraire.

La table de couverture recouvre très largement un caveau funéraire fermé, aux parois en pierres sèches. Seule la partie septentrionale en est bien conservée et notamment la paroi nord (fig. 5). Les autres parois ont été soit détruites partiellement (fig. 6), soit, au contraire, rechargées grossièrement ou doublées pour construire le soubassement du moulin. Cependant le dégagement des déblais introduits dans la chambre a permis de reconnaître l'assise de base conservée au moins sur une ou deux rangées de moellons. Le relevé de cette assise de base donne les dimensions initiales du caveau funéraire : 1.85 m de long pour 0.8 à 0,9 m de large. L'orientation de la tombe est est-ouest. La profondeur sous dalle est de 1 m au maximum. Le sous-sol a été creusé légèrement pour construire la fosse funéraire mais seulement dans la partie meuble, se délitant en plaquettes, au-dessus de la roche saine de granite à deux micras.

Toutes les parois de la tombe sont en moellons grossièrement appareillés, souvent en position oblique (fig. 7) et donnant aux coupes une allure très irrégulière (fig. 4 A-B). De plus les dernières assises débordent largement pour former autour du caveau une banquette très irrégulière qui devait supporter un plancher en bois dont des traces étaient encore visibles, bien que la majeure partie ait été vidée à l'extérieur de la tombe par les investigateurs du siècle dernier. L'écrasement et la dessiccation de ces vestiges ligneux n'a pu permettre la détermination précise des essences utilisées. Cependant à côté du bois du plancher, peut-être en chêne comme on a pu le déterminer pour d'autres tumulus bretons, certains débris humiques, plus terreux et plus lins, pourraient provenir de gazon ou d'autres végétations entrant dans la composition du lit mortuaire. Une autre particularité de la tombe est que la paroi nord se prolonge nettement au-delà de la base du muret qui fermait la tombe à l'ouest (fig. 7), et dont seule l'assise basale était conservée. Il est possible qu'il s'agisse d'un muret très mal appareillé, peut-être même reconstruit de l'extérieur, sorte de porte de sortie de la tombe fermée après la cérémonie funéraire. Ce n'est là qu'une hypothèse que la destruction partielle du

caveau ne permet pas de contrôler avec certitude. Cependant des structures semblables ont déjà été décrites pour des tumulus de l'Age du Bronze de Bretagne.

Le mobilier funéraire.

Bans un tumulus fouillé au siècle dernier, perturbé par l'établissement puis la destruction d'un moulin, exploré de nouveau par des adolescents amateurs de trésors ou de souterrains, on ne pouvait s'attendre à des découvertes d'importance. Or le résultat a dépassé toute espérance puisqu'on a recueilli 17 pointes de flèches en silex du type armoricain de l'Age du Bronze et une série inédite de fragments de poignards en os.

Seules deux pointes de flèches (nos 12 et 13) ont été découvertes en place, bien scellées dans un vestige du plancher ligueux, dans l'angle sud-est de la tombe. Trois autres pointes de flèches (nos 15 à 17) ont été trouvées dans la tombe mais dans un milieu manifestement perturbé, comprenant une petite barre de fer rouillé, de nombreux éclats de verre, et des débris végétaux modernes (pommes de pins). C'est à l'extérieur de la tombe, à 50 cm de l'angle sud-est du caveau et à mi-hauteur des murets, qu'a été découverte la plus belle série de pointes (nos 1 à 11) dans un amas noirâtre provenant du rejet intempestif du plancher de la tombe par les premiers fouilleurs. Une pointe isolée ? (n° 14) trouvée derrière le muret sud, est un jalon intermédiaire entre les pointes encore en place et celles rejetées, sans doute en une seule pelletée, à l'extérieur de la sépulture.

Toutes les pointes de flèches sont taillées dans un silex gris-blond, plus foncé et gris-noir pour 3 exemplaires (nos 11, 13, 17). Elles sont retouchées presque toutes sur leur surface entière et ont une section en général losangique. Cependant, deux d'entre elles à section piano-convexe (nos 6 et 16) n'ont pu être retouchées entièrement sur une de leurs faces qui reste plane.

Les pointes de flèches sont du type à pédoncule central et barbelures, modèle classique de l'Age du Bronze armoricain (fig. 8 et 9).

Une pointe (n° 12) est de la forme dite « ogivale courte », assez trapue, (30 mm de long pour 22 mm de large à la base des barbelures). Les autres pointes de flèches appartiennent à la variété dite « ogivale longue » nettement plus élégante. Pour les plus beaux exemplaires, la longueur varie de 30 à 35 mm pour une largeur moyenne aux deux-tiers de la longueur de 13 à 18 mm. Les pédoncules centraux sont assez irréguliers, soit plus courts que les barbelures latérales, soit aussi longs. Les barbelures sont très fines (la plus belle atteint une longueur de 10 mm pour une largeur de 4 mm). Une seule est brisée (n° 8).

Ces barbelures sont, comme il arrive presque toujours pour les pointes de flèches armoricaines, taillées en oblique. Trois pointes sont nettement plus petites que la moyenne avec une longueur minimum de 23 mm pour une largeur de 12 mm. Il s'agit donc d'un lot assez varié d'instruments et non d'une série taillée sur un modèle uniforme.

C'est encore à l'extérieur de la tombe, dans les déblais anciens, qu'ont été rencontrés les débris de poignards en os (fig. 7, nos 18 à 21). Recouverts d'un encroûtement grisâtre ou noir dû à leur dépôt dans la masse humique de bois pourri, ces fragments avaient l'allure de petits bouts de schiste. Certains éléments n'ont été retrouvés qu'après un tamisage sous l'eau des déblais anciens que nous avons ramenés en laboratoire.

L'examen à la loupe binoculaire de ces objets en os permet de reconnaître une structure spongieuse très nette avec de nombreux canaux. Il est probable que l'on a utilisé des os plats de grands mammifères, bovidés ou autres.

Malgré la fragmentation de ces vestiges, au moins quatre exemplaires de poignards ont pu être reconnus et reconstitués sans trop d'incertitude (fig. 10).

Poignard 21 (fig. 11, n° 7). Les fragments d'une lame à section lenticulaire, ornée sur les bords d'un groupe de filets parallèles semblent provenir d'une même arme, de même qu'un débris de garde assez épais montrant la petite lunule centrale caractéristique des emmanchures des poignards armoricains. L'épaisseur maximum de cette lame est de 5 à 6 mm. Les traces de 2 trous de rivets sont encore visibles sur le débris du sommet de la lame et il est probable que l'arme devait cire une forme classique à 6 rivets. La largeur maximum du fragment le mieux conservé est de 30 mm, mais les bords sont, effrités. La largeur à la garde devait être de 50 mm. La longueur est plus difficile à estimer (250 mm?). Les bords de la lame sont légèrement incurvés.

Poignard 20 (fig. 11, n° 8). C'est une lame plate, aux bords brusquement amincis. L'épaisseur maximum de la lame est de 3 mm. Là encore la longueur primitive reste hypothétique, de l'ordre de 15 à 20 cm. La largeur d'un fragment médian de lame est de 30 mm, mais à la base la largeur est, de l'ordre de 50 mm, comme permet de l'affirmer un fragment de la garde montrant trois trous de rivets circulaires de 5 mm de diamètre, forés légèrement en biseau.

Poignard 19 (fig. 11, n° 9). C'est un fragment de lame triangulaire très peu épais (2 à 3 mm de large de 30 mm au maximum). L'allure générale de la pièce, son peu d'épaisseur, montrent qu'il s'agit non de la pointe

d'une grande arme, mais plus probablement d'un petit poignard triangulaire sans doute à 2 rivets, d'une dizaine de centimètres de long.

Poignard 18 (fig. 11, n° 10). Cette lame étroite (15 à 20 mm) à bords amincis, montre une légère inflexion des bords. Elle se rapprocherait, pour autant que son état permette d'en juger, des lames métalliques (cuivre ou bronze) plus nettement « ondulées » ou « serpentiformes » de Kerhué-Bras en Plonéour-Lanvern ou Lannilis, Finistère. C'est encore un type court (8 à 10 cm ?).

Les rivets (fig. 11. nos 1 à 6). Six petits rivets taillés dans des morceaux d'os n'ont pu être reconnus qu'après tamisage sous l'eau, en laboratoire, des débris humiques de la tombe. L'encroûtement brunâtre dissimulait leur véritable forme et les confondait avec les bribes pierreuses infiltrées dans la masse des déblais. Il s'agit de petits fragments à section irrégulière, sub-quadrangulaire, longs de 11 à 14 mm, et larges de 2 à 4 mm. Il semble qu'ils soient intacts et qu'ils n'aient jamais eu de tête différenciée. Les mêmes types de rivets en bronze sont connus dans les tumulus armoricains (Kernonen en Plouvorn, Finistère). Il s'agit plutôt de petites goupilles que de véritables rivets à tête et tige bien individualisées.

Un seul tesson de poterie a été recueilli dans le caveau funéraire, à son extrémité orientale (fig. 7, n° 22). C'est un fragment de carène, assez fin, à pâte rougeâtre (fig. 12. n° 11). Toutefois, il est difficile de savoir si ce fragment provient d'un vase funéraire brisé ou simplement d'infiltrations dans la tombe, à partir des terres du tumulus. Les descriptions anciennes, au demeurant bien incertaines, ont fait mention de la découverte d'un vase à Lescongar, mais on doit rappeler que l'association de poterie classique de l'Age du Bronze armoricain et de pointes de flèches reste exceptionnelle, sinon douteuse, ou provient de réutilisation secondaire de monuments.

Matériel des terres du tumulus.

Dans la tranchée est, aussi bien qu'en surface du tumulus, ont été recueillis les habituels éclats de silex ou de quartz, de même que quelques tessons de céramique et des fragments de lissoirs ou pierres à affûter. Un seul grattoir en silex, assez fruste, a été recueilli (fig. 6, n° 1). Les autres pièces sont des déchets de taille. Une d'entre elles présente une petite encoche (fig. 12, n° 2). Les éclats de quartz sont encore moins caractéristiques (fig. 12, n° 6).

Les fragments de poterie appartiennent à la céramique domestique de l'Age du Bronze ancien et moyen, commune dans toutes les terres de tumulus. L'épaisseur des parois est moyenne, de l'ordre de 5 à 10 mm. Les fonds sont plats (fig. 12. nos 8 et 9). Un seul tesson est décoré de lignes parallèles incisées (fig. 12, n° 10). La pâte est souvent grossière. Le dégraissant comprend des paillettes de mica et des fragments de quartz parfois volumineux.

Un petit lissoir ou ébauchoir en schiste a été recueilli en surface (fig. 12, n° 17). On en rencontre à toutes périodes. De même un fragment de pierre à aiguiser, en amphibolite présentant une face polie par l'usage est difficile à dater. Toutefois certains mobiliers de tumulus armoricains comprennent parfois de très beaux affûtoires en schiste (Kerhué-Bras en Plonéour-Lanvern, Finistère).

Datation radiocarbone.

Les débris du plancher en bois de la tombe avaient été rejetés presque tous à l'extérieur. Ayant séché à l'air, puis écrasés par les déblais, ils formaient, une fois secs, une poudre brune impropre à toute détermination botanique. Cependant ils ont fourni la matière à une datation radiocarbone fort intéressante, réalisée grâce au centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette (Gif 749). Le résultat obtenu est le suivant :

3570 ±115 B. P. soit 1620 ±115 avant J.-C.

Compte tenu de l'erreur physique sur la mesure, compte tenu également de l'emploi dans le plancher de la tombe de poutres (chêne?) peut-être anciennes, ce résultat est parfaitement satisfaisant et confirme les études archéologiques datant la première série des tumulus armoricains de la fin du Bronze ancien aux environs de 1600-1500 avant J.-C.

En 1953, M. P.-H. Giot insistait sur l'intérêt de la réouverture des tumulus antérieurement fouillés. L'exemple de Lescongar en Plouhinec l'illustre pleinement puisqu'il a fourni un mobilier relativement rare, à savoir les pointes de flèches armoricaines, un document inédit, les imitations de poignards en os et enfin une datation radiocarbone capitale pour l'étude de la civilisation des tumulus armoricains.

Les pointes de flèches se rattachent à la série classique des mobiliers de tombes, au nombre d'une trentaine, qui caractérise la première série des tumulus armoricains. La dernière découverte de ce type remontait à 1953 où une tombe ouverte fortuitement livra un petit poignard en bronze et 17 pointes de flèches du type ogival long. A Lescongar, les types ogival court et ogival long sont associés comme il arrive encore assez souvent (tumulus du Mouden-Bras en Pleudaniel, Côtes-du-Nord, ou de Kernonen en Plouvorn, Finistère) mais la série la plus proche de Lescongar semble bien être celle de Tossen-Maharit en Trévère. Côtes-du-Nord.

Les poignards en os sont un élément nouveau pour lequel il est difficile de trouver des comparaisons, en Bretagne du moins. Toutefois en 1913, il fut signalé une petite lame d'ivoire assez semblable accompagnant un classique vase biconique de la seconde série des tumulus armoricains. Cette lame provenait d'une tombe du Ruguello en Trézény, Côtes-du-Nord. Elle est décorée de filets parallèles aux bords de la lame (fig. 11 A). Plus récemment, quelques objets en os ont été rencontrés dans l'important mobilier du tumulus de Kernonen en Plouvorn, dont nous avons assumé en 1966 la fouille de sauvetage. Il s'agit d'abord d'un petit pommeau de poignard en os (Og. 11 C) dont on a fies exemples similaires en ambre ou en os dans la Civilisation du Wessex, entre autres à Manton, Wilts. Le second objet en os de Plouvorn est un sommet de hache à petits rebords (fig. 11 B) qui confirme bien la présence dans le mobilier des tombes du Bronze ancien d'objets «factices» remplaçant les véritables objets en métal, peut-être encore trop rares. C'est un élément jusqu'ici peu connu du mobilier funéraire du Bronze ancien mais qui a été peut-être plus fréquent, ce type d'objet ayant pu échapper aux fouilleurs du siècle dernier.

A lui seul, il justifiait cette fouille de sauvetage mais on ne saurait négliger non plus l'intérêt certain qu'il y aurait à reprendre dans les tumulus anciennement fouillés l'étude des planchers en bois pour d'éventuelles études botaniques et surtout pour une bonne série de datations au radiocarbone."

Briard et al., 1979 : *"Enfin, il faut signaler pour mémoire les tumulus à pointes de flèches récemment fouillés. Le tumulus de Lescongar refouillé en 1966¹⁰⁸ a livré une série de dix-sept pointes de flèches en silex et quatre poignards en bronze si corrodés qu'au départ ils ont été pris pour des poignards en os. En réalité, c'étaient des bronzes ayant perdu leur cuivre par électrolyse naturelle dans le sol. [...] Ces deux monuments appartiennent à une série bien datée des environs de 1800 ans avant J.-C."*

Briard et al., 1979 : *"Il faudrait dire un mot des nombreux coffres qui ont été découverts dans la région. [...] D'autres semblent avoir été très proches des tumulus du Bronze et l'on en a signalé près des tumulus de Lescongar. M. Bideau, de Kersandy, nous a indiqué que, vers 1925, deux beaux coffres furent mis au jour dans le champ immédiatement à l'est du tumulus de Kersandy (Parasett). Ils contenaient des squelettes sans mobilier."*

Briard, 1984, p. 256 : *"La commune de Plouhinec a connu un peuplement intense aux périodes préhistoriques. De nombreux sites mésolithiques, avec tailleries de silex, d'importants monuments néolithiques ont précédé l'implantation de coffres et de tumulus de l'Age du Bronze. Les monuments ont été fouillés dès le siècle dernier non seulement par P. Du Châtellier mais par d'autres archéologues comme Alavoine, Grenot, Abgrall, etc. Aux périodes récentes, de nombreuses interventions de sauvetage ont eu lieu ainsi que quelques fouilles programmées (J. Briard. A. Cabillic). Là aussi le développement de l'urbanisme, la modification des structures agraires rendent souvent difficile la conservation des monuments.*

Lescongar. Grand tumulus, dit an Durumell, de 20 m de diamètre et 2,50 m de haut. 11 a été fouillé à diverses reprises. P. Du Châtellier en 1907 relate qu'on y a trouvé en 1869 une chambre intérieure avec plancher de bois, une hache en bronze et un vase à 2 anses. A. Alavoine, en 1873, décrit « une urne gauloise en terre, munie d'une anse, trouvée en 1871 dans le tumulus de Lescongard en Plouhinec ». Tout cela reste imprécis et probablement, pour le vase, procède de confusions soit avec le tumulus de Kergoglé, soit avec un petit tumulus voisin de celui de Lescongar. Il est certain que le tumulus a été fouillé et une hache y a peut-être été découverte. Le creux de la fouille ancienne fut utilisé pour l'établissement d'un moulin détruit vers 1939. En 1965, il fut ouvert à nouveau par de jeunes enfants, ce qui entraîna notre intervention de sauvetage en 1966.

La dalle de couverture est un énorme bloc subcirculaire de granite de 2,70 m de diamètre et 0,40 m d'épaisseur. Les parois de la chambre, en pierre sèche, sont en gros moellons. Les dimensions du fond du caveau sont de 1,85 m/0,90 m, la hauteur sous dalle de 1,10 m. Les parois longitudinales se prolongent en dehors du caveau, sans doute pour mieux supporter la dalle de couverture. Un épais plancher de bois décomposé garnissait le fond de la tombe. Une partie du matériel fut retrouvé lors de notre intervention.

17 pointes de flèche en silex, du type armoricain, en silex gris-blond ou gris-noir, du type ogival court. 11 d'entre elles furent retrouvées à l'extérieur de la tombe, rejetées par les anciens fouilleurs avec une pelletée de bois pourri !

Débris de 4 poignards et 4 rivets de couleur blanche. Tout d'abord pris pour des imitations, ces poignards se sont révélés en sels d'étain, résultat d'une corrosion très poussée dans le sol. On ne peut que supposer leur type.

n° 1 : poignard de 30 mm de large à 6 rivets ? 20 à 30 cm de long ? lame bombée.

¹⁰⁸ Cf. supra, note 4.

n° 2 : poignard à 6 rivets, plus petit. 15 à 20 cm ?

n° 3 : petite lame triangulaire. 10 cm ?

n° 4 : petite lame allongée. 10 cm ? Une datation radiocarbone sur le bois a donné 3570 ± 115 B.P. (GIF 749) soit 1620 B.C. non calibré (X : 92,6 Y : 357,8 Z : 106 m parcelle 185 D). Biblio. J. Briard, *Un tumulus du Bronze ancien à Lescongar en Plouhinec (Finistère), Gallia Préhistoire*, 1968, pp. 247-259."

Duigou, Boulanger, 2005, p. 34 : "Dans la hâte, le dolmen de Lescongar (Plouhinec) fut dénudé jusqu'à la base de ses piliers ar des archéologues amateurs et se disloqua. Un ouvrier coincé sous une dalle mourut de ses blessures."

● Le Souc'h – allée couverte

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

Le Goffic, 2007 : "La fouille programmée de l'été 2007 du Service départemental s'est intéressée à un petit monument ruiné du type allée couverte, peu connu car il se trouvait dans une parcelle partiellement envahie par une lande à prunelliers, difficilement pénétrable. C'est très vraisemblablement le dolmen dont parle le Chevalier de Fréminville en 1835¹⁰⁹, près duquel se trouve une enceinte quadrangulaire. En effet, venant toucher le monument, une tranchée de sondage a mis au jour les restes d'un muret de pierre sèche au pied duquel se trouvaient des tessons de poterie onctueuse datant du bas Moyen Âge."

La structure interne du monument

À l'issue des sondages, il est permis de penser que le monument était plus important qu'il n'y paraissait après le nettoyage de la végétation (fig. 16). Nous ne pouvons pas, pour le moment, nous prononcer sur l'existence ou non d'une cella (fig. 17). Compte tenu des pierres évoquant des calages mises au jour en JKL 12, de la nappe de tessons du Néolithique final débutant à l'est du carré L 12 et se poursuivant dans le carré M 12, et de la présence d'un foyer en M 12, la longueur de la chambre peut être évaluée à une douzaine de mètres pour une largeur de 1,80 m, si l'on tient compte de l'écartement des piliers se trouvant dans la coupe IJ, mais se réduisant à 1,60 m si l'on interpole dans la structure non fouillée un peu en retrait. Cela dit, la largeur de la dalle de chevet, mesurée à 1,30 m, paraît insuffisante pour une allée couverte classique et cela induit soit un rétrécissement vers le fond de la chambre, ce qui serait étonnant, car nous ne connaissons pas de cas analogue, soit l'existence d'une maçonnerie aujourd'hui disparue, ce qui n'est pas commun. Cette question demande, bien entendu, à être éclaircie.

La partie centrale du monument est effondrée et deux tables de couverture semblent superposées. Celle qui vient en recouvrement présente d'ailleurs des traces de chocs violents qui ont enlevé quelques éclats le long d'un des bords. Il est à espérer que cet effondrement est intervenu assez tôt pour décourager ceux qui y ont pénétré à une époque indéterminée, et qu'une partie du remplissage néolithique a été conservé.

La structure externe du monument

À l'issue de la première campagne de fouille, elle demeure imprécise. Tout au plus, on peut dire que le péristalithe, si péristalithe il y avait, était assez proche de la paroi interne. Dans la partie sud du monument, on ne trouve plus guère de pierres au-delà de 2 m de cette paroi interne et encore faut-il prendre en compte un certain étalement des pierres du cairn basai du terre lors des diverses interventions qu'à subi le monument. En J 14, les dalles du péristalithe se trouveraient plus proches de la paroi interne, à environ 1,20 m, ce qui induirait une forme ovale ou piriforme pour le tertre. La campagne à venir devrait permettre de préciser la limite du tertre et peut-être de retrouver des traces de son implantation dans la partie la moins perturbée, au centre ou à l'est du monument.

Le mobilier céramique

Si l'on fait exception de tessons modernes, sans doute liés à l'exploitation de la parcelle et à diverses visites ou pique-niques, certains d'entre eux ayant pu arriver avec du fumier, le mobilier céramique se répartit en trois lots :

Un lot médiéval (XIe-XVle siècle), avec notamment des tessons de poterie onctueuse, dans un secteur lié à la présence d'un talutage, au sud-est du monument et venant s'y raccorder.

Un lot gallo-romain, comprenant des tessons de sigillée, de poterie grise et de poterie commune, ainsi qu'un tesson d'amphore que l'on peut dater par la découverte de deux petits bronzes de Constantin Ier (l'un daté de 326), dont ne peut dire pour le moment s'il s'agit d'un dépôt funéraire ou non.

Un lot de poterie du Néolithique final, avec essentiellement des formes à fond plat du type SOM et quelques rares tessons de poterie à pâte fine provenant de vases à fond rond.

¹⁰⁹ Chevalier DE FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère, seconde partie*, Brest, 1835, p. 98.

Le mobilier lithique

Sur les 1 474 pièces lithiques. 1 407 sont en silex, dont 103 ont subi l'épreuve du feu, soit 73 %, le nombre de nucléus et de calottes est presque identique (106 et 107), le débitage lamellaire n'est pas du tout probant puisque Ton ne compte que 67 exemplaires entiers ou fragmentaires, soit 4.7%. Par contre, les nombres d'éclats et de débris sont significatifs : respectivement 586 (41,6%) et 539 (38.3%). Le débitage n'est donc pas à dominante lamellaire, mais c'est la production d'éclats qui était recherchée. L'outillage est peu abondant avec seulement 49 pièces, sans compter les pièces esquillées, nombreuses, que l'on ne considère pas comme outils mais comme pièces de débitage. La variabilité typologique est très faible puisque l'on ne compte que 5 catégories : 2 armatures de flèches tranchantes, 2 perceurs, 9 grattoirs, la plupart sur entame. 15 éclats retouchés, 18 éclats utilisés et 2 fragments d'outils indéterminés (fig. 18).

Le reste du mobilier lithique comprend les galets de roches diverses utilisés (36 pièces) en percuteurs et/ou retouchoirs, punch et enclumes, ainsi que des éclats ou débris de matériaux divers parmi lesquels le phthanite, le quartz et le quartz arénite.

La répartition par carré montre que ce sont les carrés contigus J 11, J 12 et J 13 qui ont fourni le plus de matériel (559 pièces, soit 38%, alors que ces trois carrés ne représentent que 20 % de la surface fouillée).

On notera dans les différents matériaux utilisés la présence de quelques éclats et débris de phthanite, de quartz et de grès lustré (quartzarénite). Les galets utilisés sont essentiellement des galets allongés ayant servi de percuteurs et/ou de retouchoirs et sont très souvent retrouvés brisés, ce qui a provoqué leur abandon ; un petit galet allongé montre un biseau caractéristique de son usage comme retouchoir. Les enclumes sont rares mais présentes et confirment le débitage sur enclume observé par ailleurs sur de nombreux éclats, nucléus et pièces esquillées.

Au vu des résultats de l'étude du matériel lithique, il apparaît que la plus grande partie de ce mobilier ne correspond pas à des dépôts funéraires mais est le résultat d'un débitage sur place, antérieur à la construction du mégalithe. L'absence totale de microlithes nous conduit à penser que l'occupation mésolithique était cantonnée plus vers le sud, plus près du littoral, et que le mobilier lithique mis au jour lors de cette campagne de sondages se rapporte à un Néolithique sensu lato.

A l'issue des sondages, certaines interrogations ont pu être levées concernant l'âge du monument, qui est bien du Néolithique finale, et sa typologie, qui est du type allée couverte. Des points demandent cependant à être explicités qui concernent les dimensions du monument et certains traits de son architecture, mais aussi les dépôts funéraires qui se limitent pour le moment aux fragments de vases type SOM mis au jour au niveau de l'entrée. Il est en effet un peu surprenant qu'aucune perle, pendeloque, hache polie n'ait été mise au jour malgré le tamisage de toutes les terres fouillées. La campagne souhaitée en 2008 devrait apporter ces réponses, au moins en partie."

● **Le Souc'h – nécropole**

X : 92,150 ; Y : :2353,999

Carte archéologique : 29 197 0006

MH : " Route de la Corniche-Menez Dregan - Nécropole mégalithique (cad. ZV 42) : classement par arrêté du 9 avril 1979"

Fréminville, 1835, p. 95-96 : "Je fis d'abord près de deux lieues sans rien trouver ; mais arrivé sur la pointe du Soch, près d'un post de signaux, j'y vis un sanctuaire druidique, composé de pierres plantées et formant une enceinte en forme d'un parallélogramme rectangle très entier. Les grands côtés de cette enceinte avaient deux cent quarante-cinq pieds de longueur, et les petits vingt-cinq. Je remarquai encore ici une chose que je n'avais observé nulle part ailleurs, c'est que les pierres de cette enceinte, au lieu d'être comme à l'ordinaire simplement plantés dans le sol, l'étaient dans une espèce d'empierrement en maçonnerie sèche (la seule que connussent les Celtes), qui avait deux pieds de largeur.

A côté, et près d'un des angles du sanctuaire, était un Dolmen. [...]

Un peu plus loin, sur l'extrémité de la pointe et tout auprès du corps-de-garde des guetteurs, sont deux autres Dolmens, dont les plates-formes ont été un peu dérangées."

Fréminville, 1845, p. 102-103 : idem

Benoist, De Courcy, 1867, p. 17 : "Des pierres fichées et des dolmens se remarquent entre la pointe du Soc'h et la crique de Poulhant [...]"

Grenot, 1871 : "Si l'on quitte le bourg de Plouhinec pour se diriger vers le sud, après avoir cheminé une grande demi-heure par des sentiers praticables aux seuls Bretons et aux archéologues, on arrive à un vaste plateau ondulé, incliné vers la mer, et présentant une assez forte dépression qui le partage en deux parties inégales : c'est le Souc'ii. - Il est limité à l'est par une petite anse dite Port ou Anse de Poulhan, au sud par la mer, à l'ouest par les sables qui terminent une gorge assez profonde où coule un faible ruisseau, au nord par des terres nouvellement défrichées, récents empiétements sur les terres du plateau même.

Le Souc'h a été spécialement fréquenté par les constructeurs des monuments mégalithiques. A l'est du plateau, une allée couverte, à demi ruinée, présente encore aux yeux étonnés les plus grandes pierres du département; non loin de là sont plusieurs monuments endommagés et incomplets, dont quelques-uns n'ont guère laissé que des traces ; au nord, on voyait, il y a moins d'un an, une belle allée couverte, aujourd'hui complètement disparue, et dont les pierres, mutilées, brisées, servent à enclore un nouveau défrichement. En un point culminant, vers le sud-ouest du plateau, on a établi un corps-de-garde pour la douane ; c'est auprès de ce poste que les monuments se trouvent groupés en plus grand nombre, et c'est sur ce point que j'ai porté mon travail et mes investigations.

MONUMENTS DU CORPS-DE-GARDE

Les monuments qui avoisinent le corps-de-garde se divisent en deux groupes : l'un est au nord, l'autre au sud. Le groupe nord se subdivise en cinq parties, rangées sur une même ligne nord-sud, et se développe sur une longueur totale de 38 mètres. Le groupe sud, éloigné de 25 mètres environ, est plus irrégulier; il s'écarte de 30 mètres à l'est de la directrice des parties composant le premier, et a une longueur de 15 à 18 mètres. Je ne décrirai que le groupe nord, comme le plus complet, et aussi parce que j'y ai donné une attention plus suivie ; mais ils ne seront pas séparés dans la description des objets qu'ils ont fournis.

Rien en ce point ne semblait devoir attirer l'attention, sinon quelques piliers supportant une assez belle table, la seule qui reste au nord ; les autres pierres étaient enfouies, affleurant le sol ou en émergeant de bien peu ; et il est certain que pour le simple curieux, pour le touriste, la moindre pierre branlante, un menhir de quelques mètres eussent pris une importance bien plus grande que ces blocs presque entièrement cachés, montrant çà et là leurs têtes grises, dont un lichen verdâtre semblait former la chevelure.

De Fréminville en avait jugé autrement. Habitué qu'il était à voir grand partout, en présence de cet ensemble il s'était reporté aux réunions religieuses, aux sacrifices des Gaulois, et, pour lui, le principal monument du Souc'h était un sanctuaire druidique : on pouvait se tromper plus grossièrement.

Son importance, les excellentes dispositions des propriétaires communs du plateau, qui paraissaient heureux de voir fouiller leurs ty-kourriquets, et surtout la crainte de le voir peut-être bientôt mutiler sans profit aucun pour la science par ceux qui, pour s'épargner la peine d'ouvrir une carrière dans la montagne, préfèrent déchausser et enlever les pierres qu'on semble leur avoir préparées à dessein, toutes ces raisons, jointes au concours que m'offrait M. Donard, instituteur de la commune, m'engagèrent à n'en pas différer l'étude. Le travail a été long et pénible, dangereux parfois, dispendieux pour un fonctionnaire qui ne dispose que d'un bien modeste traitement ; mais les résultats sont venus compenser amplement et fatigues et dépenses.

L'historique du travail me paraissant un hors-d'œuvre, aussi ennuyeux à faire qu'à entendre, je n'hésite pas à le supprimer pour m'en tenir au simple exposé de ce que j'ai rencontré dans mes recherches.

Les cinq parties A, B, C, D, E, pl. 1, composant le groupe nord, sont des chambres de formes et de dimensions différentes, mais toutes composées de grandes pierres debout au pourtour, avec ou sans divisions à l'intérieur. Moins après qu'avant l'ouverture de ces chambres, je suis à même de me prononcer sur leur destination, collective ou particulière. L'auteur précité y a vu un sanctuaire; d'autres y ont reconnu des tombeaux; quant à moi, j'y ai vu des chambres que je ne puis définir. Ont-elles abrité les vivants ? - Ont-elles recelé la cendre des morts ? - Mystère, devant lequel je m'incline. Je les décrirai de mon mieux, je dirai tout ce que j'y ai trouvé, comment et où je l'ai trouvé, mais je laisse à plus autorisés que moi à prononcer définitivement. Et comme dans une appréciation de cette nature on peut avoir besoin de renseignements plus détaillés que n'en comporte un simple compte-rendu, je m'empresserai de répondre à toutes les demandes qui pourraient m'être adressées à ce sujet, et de mettre sous les yeux de quiconque désirerait les voir les pièces que j'aurai occasion de décrire.

Comme il a été dit plus haut, toutes les chambres sont formées de pierres brutes posées, les plus étroites debout, les plus larges sur champ. Elles n'ont guère en hauteur que 1m,50, et beaucoup ont été consolidées au moyen de pierres plus petites que j'ai trouvées à leur pied ; leur écartement m'a paru, dans bien des cas, plus considérable que celui qui existe dans d'autres monuments du même genre.

Autour du groupe règne une sorte de renflement paraissant provenir des terres enlevées aux chambres et aux espaces qui les séparent; ceci me semble d'autant plus probable, que j'y ai trouvé le niveau des terres un peu

plus bas que celui du sol ambiant. Le dolmen (a, ch. C) et ses environs faisaient seuls exception, l'enlèvement des terres y avait produit des excavations assez considérables.

Dans chaque chambre de la partie nord, j'ai régulièrement rencontré cinq couches, toujours placées dans le même ordre, et dont voici, de haut en bas, la nature et l'épaisseur :

1° Terre noirâtre ordinaire, avec granits et cailloux roulés : 40 à 80 centimètres ;

2° Dalles posées à plat : 6 à 10 centimètres ;

3° Terre brune, légère, contenant quelques graviers, très-sèche, ne formant pas corps par la pression, quelquefois en mottes très friables, paraissant provenir de bois en décomposition : 2 à 6 centimètres ;

4° Terre compacte, argileuse et graveleuse, tranchant sur toutes les autres par sa couleur jaune : 6 à 10 cent. ;

5° Terre noire, peu tassée, contenant de la cendre et du charbon, beaucoup de graviers (quelquefois plus de la moitié de son volume) et reposant sur le sol vierge : 30 à 50 centimètres¹¹⁰.

Pour la chambre A, le dallage fait exception : dans les compartiments b, c, f, il consistait en petites plaques roulées de schiste, affectant le plus souvent la forme de croissants plus étroits à une extrémité, et disposées en mosaïque ; parfois, quand elles étaient très minces, j'en trouvais deux ou trois superposées. Le compartiment c m'a fourni, outre ce dallage, une grande quantité de petits cailloux roulés, longs et plats, dont une partie servait à remplir les interstices qui existaient entre les plaques de schiste.

Ch. A. - La chambre A mesure intérieurement 5m,50 sur 2m,40 ; elle est divisée en deux parties égales par un couloir de 80 centimètres de largeur. La partie de droite est elle-même subdivisée en deux compartiments égaux par trois piliers qui la traversent presque diagonalement ; celle de gauche en comprend trois, c, b, f, dont le plus petit, c, n'a guère que 80 à 90 centimètres de côté.

Ch. B. - La chambre B est distante de la précédente de 2m,10, longueur prise en dehors des pierres ; deux piliers, g, semblent l'y avoir reliée ; elle a 3m,80 sur 2m,50. Les pierres du pourtour sont assez irrégulièrement disposées, et deux petits piliers, u, u, ont dû servir à isoler l'angle nord-est du reste de la chambre.

Ch. C. - La chambre C, éloignée de 5m,50, est plus compliquée ; mais le malheur a voulu que je l'aie trouvée dégradée à ses extrémités est et ouest. Trois pierres, h, dont une fait angle droit avec les deux autres, et placées à égale distance de b et c, ont bien pu appartenir à une petite construction intermédiaire, mais le temps ne m'a pas permis de vérifier le fait¹¹¹. La partie ouest, si dégradée, n'a pas non plus été assez bien étudiée, et il est probable qu'une recherche plus minutieuse aurait fait reconnaître les traces de ce côté, qui, selon toute apparence, devait se terminer à une directrice affleurant à l'ouest les quatre autres chambres.

Deux rangs de piliers intérieurs la divisent est-ouest en trois galeries, i, j, k, dont les largeurs sont respectivement 1m, 1m,50 et 1m,30. La première, i, est un peu élargie à l'ouest par un léger retrait du mur nord ; elle est traversée à l'est par un pilier qui en occupe toute la largeur.

La seconde, j, est divisée comme la première et au même point, mais par trois petits piliers. La troisième, k, est la plus importante, en ce qu'elle forme par le dolmen a et le couloir l l'entrée de la grande chambre D ; les six pierres qui la composent sont des plus grandes du monument.

J'ai trouvé ici un mode d'accession pour le dolmen et la chambre D, qui me semble offrir un intérêt spécial. Les deux pierres du dolmen auxquelles vient aboutir la galerie k sont de forme arrondie et ne se touchent que par leur milieu. Au-dessous du point de contact, elles ont été entaillées jusqu'à leur base, et présentent ainsi une ouverture à côtés presque droits, surmontés d'une sorte d'ogive très-écrasée. La largeur de cette entrée est de 50 centimètres et la hauteur de 65. Une longue pierre plate, m, aux grands côtés à peu près parallèles, a été appliquée contre les deux pierres du dolmen et formait linteau à l'extérieur de l'entrée : elle a dû descendre depuis, car aujourd'hui elle empiète de 20 centimètres sur le haut de l'ouverture. Une autre pierre de même forme, n, a été placée à l'intérieur et enfoncée dans le sol de manière à former seuil. Je dois ici faire remarquer que toutes les parties fouillées ont produit les unes plus, les autres moins ; mais dans la

¹¹⁰ La partie sud est loin de présenter même régularité : souvent on n'y a trouvé que la terre superficielle de la montagne, le dallage, et une mince couche de la terre charbonneuse du n° 5.

¹¹¹ Depuis que j'ai quitté le Souc'h, quelques nouvelles fouilles ont été pratiquées entre les chambres A et B, et il a été reconnu qu'elles sont reliées par des compartiments semblables à ceux trouvés en c, b, f, ce qui amène les parties A et B à n'être qu'une suite de compartiments contigus, mais inégaux. Ce résultat me fait supposer que l'espace de 5m,50, pris pour un intervalle, pourrait bien en réalité être occupé par de semblables compartiments, et que, en fin de compte, les parties que j'ai crues parfaitement distinctes pourraient également bien former un seul tout, ce qui laisse un peu préjuger l'état de la partie sud. Espérons que ce point recevra sans grand retard les éclaircissements qu'il réclame.

galerie k on n'a trouvé ni dallage, ni couches distinctes, ni un seul objet qui valut la peine d'être recueilli : c'était un chemin.

Par cette ouverture à fleur de terre, on pénètre dans le dolmen, chambre de 2 mètres sur 1m,40, et qui n'a offert de particulier qu'une grande variété de tessons. Au point o la chambre se rétrécit et forme, en s'inclinant sensiblement vers l'ouest, un couloir large de 60 à 70 centimètres, long de 1m 20, et conduisant dans la grande chambre D. A 30 centimètres de sa naissance, j'ai trouvé une pierre plate assez mince, placée sur champ pour former seuil, et le traversant" dans toute sa largeur. Le fond du dolmen et l'entrée du couloir n'ont pas pu être assez bien étudiés ; j'ai dû, à mon grand regret, laisser en place plus d'un demi-mètre cube de la couche 5, car les piliers qui soutiennent la partie sud de la table ayant paru ébranlés, je me suis hâté d'en écarter les ouvriers et de les leur faire étayer solidement, afin de conserver aussi bien que possible toutes les parties de ce beau monument.

Ch. D. - Nous voici dans la grande chambre D, celle que travailleurs et curieux nommaient plaisamment la Salle de Danse. Les Contours sont parfaitement dessinés, et elle mesure d'intérieur 6m20 sur 4m,40 ; elle est sans contredit la plus importante par ses dimensions, celles de ses pierres (l'une d'elles a 3 mètres de long), le nombre et l'intérêt des objets qu'elle a fournis. Le côté est n'a qu'une seule pierre d'environ deux mètres ; à l'angle nord-est est une ouverture donnant naissance à une galerie qui s'avance dans la chambre sur une longueur de 3m20, et dont, à quelque distance de l'entrée, un pilier occupe toute la largeur. Une autre pierre assez longue, p, est placée obliquement et semble avoir été destinée à relier le côté nord de cette galerie au côté est du couloir.

Ch. E. - Enfin une dernière chambre, E, de forme a peu près carrée, 3 mètres sur 3m,20, s'avance à 5 mètres au sud de la précédente. Les piliers sont sensiblement plus petits que ceux des autres; mal alignés, mal affermis, ils affectent des positions s'éloignant parfois beaucoup de la verticale. Aux points r, s, t, j'ai trouvé deux pierres parallèles posées sur champ, écartées entre elles de 30 à 40 centimètres et appuyées contre les piliers de la chambre ; celles du point r étaient recouvertes d'une troisième, qui formait avec elles une sorte de niche ou de petit dolmen. Cette disposition m'avait fait concevoir de grandes espérances, mais, hélas ! rien n'est venu les réaliser ; et, si l'on en excepte l'objet le plus important de la fouille, cette chambre a été relativement très-pauvre, j'ai même cru remarquer que la cinquième couche y renfermait moins de cendre et de charbon que dans les quatre autres¹¹².

Passons à l'étude des objets recueillis dans tout le monument ; nous en ferons trois divisions : pierres, métal, poteries.

DES PIERRES

Les pierres relevées dans les fouilles ont été nombreuses, variées dans leur nature comme dans leur destination. Classées d'après leurs usages elles forment quatre catégories :

- 1° Armes;
- 2° Ornaments;
- 3° Ustensiles;
- 4° Usage indéterminé.

I. - Armes

Trois pierres ont évidemment servi d'armes : deux haches et une pointe de lance.

Le Hache. - La première hache, fig. 1, pl. II, est un silex poli, jaunâtre et demi-transparent, à tranchant arqué et très-vif malgré quelques brèches légères. Elle a sa plus grande largeur aux extrémités du tranchant, 28m/m ; la pointe formant le sommet est carrée, et sa longueur actuelle approche de 9 centim. Elle est plate et a sur une assez grande partie de son étendue une épaisseur variant de 10 à 11m/m. Elle a dû beaucoup servir, si l'on en juge par son taillant assez obtus et présentant plusieurs facettes, résultat probable, sinon

¹¹² La partie sud est très irrégulière. Ouverte sur une longueur de 14 à 15 mètres, elle n'a montré qu'une succession de pierres juxtaposées, se reliant sous des angles de grandeurs très variables, d'où résulte une série de petits compartiments irréguliers, sans symétrie, accolés et cependant sans communication. Une belle table est supportée par 7 piliers formant une petite chambre.

Cet état de choses, que je n'ai pu constater parfaitement que ces jours derniers, change ma manière de voir et fixe mes idées touchant la destination des deux monuments. Je crois donc à une suite de chambres sépulcrales indépendantes, construites au fur et à mesure des besoins à côté de celles déjà existantes, auxquelles on adossait les nouvelles après avoir détourné pour un instant une partie de la terre du tumulus qui les recouvrait.

Evidemment il y a eu violation et destruction partielle de ces sépultures, ce qui explique l'absence de toutes les tables, excepté deux, et les larges espaces trouvés sans supports (Ch. D) ; ceux-ci auront été enlevés avec les tables.

évident, de nombreuses retouches pour en affiler le tranchant. Elle a été trouvée au point 1 de la Chambre E, au fond de la couche 5 et sous une grande pierre fortement inclinée vers l'intérieur de la chambre.

2^e Hache. - La seconde, fig. 2, pl. II, a été relevée au point 2 de la chambre D, immédiatement sous le dallage. Elle est parfaitement polie, d'un gris verdâtre, d'un grain très fin, et m'a paru, aussi bien qu'à toutes les personnes qui l'ont eue entre les mains, d'un poids considérable relativement h son volume. Elle est entière et paraît n'avoir subi aucune retouche. Le tranchant, arqué et mieux affilé encore que celui de la première, est oblique par rapport à l'axe de la hache ; elle, a 5 centimètres de large, 10 de long, et vers le centre une épaisseur de 18m/m. Elle est terminée par une pointe mousse parfaitement arrondie.

Pointe de lance. - Une pointe de lance, fig. 3, pl. II, gisait à 25 centimètres au-dessous de la seconde hache. C'est un silex rouge lie de vin, entier, mesurant 11 centimètres de long, 28m/m de large sur les deux tiers de sa longueur, et d'une épaisseur constante de 6m/m. La pointe est aiguë, et la tête régulièrement arrondie. Le dos, plat dans sa partie médiane, présente deux arêtes parallèles aux côtés et allant se réunir vers la pointe. Cette pièce est légèrement arquée, et montre sur ses bords les traces des nombreux et très-petits éclats qu'on en a enlevés pour lui donner sa forme régulière. C'est la seule pièce de la fouille taillée par éclats.

Deux autres lances, tronquées, l'une de 7 et l'autre de 8 centimètres et demi, paraissent par leur forme et leur épaisseur avoir eu la même destination.

Parmi les nombreux éclats de silex qui ont été trouvés, plusieurs semblent présenter tous les caractères de pointes de flèche : grandeur, forme, et, pour quelques-uns, trou, à l'extrémité la plus large, de la cassure d'un pédoncule, fig. 4, 5 et 6, pl. II. Mais, comme, après tout, ce ne sont que de simples éclats, et comme surtout personne n'est bon juge en ce qui le touche, je me contente de les indiquer, laissant à d'autres le soin de les classer.

II. - Ornaments

J'ai rencontré cinq ornements en pierre.

1° Un grain de collier de quartz rouge. Ce grain, qui n'est pas d'une rondeur irréprochable, a bien pu n'être primitivement qu'un petit galet, que la vivacité de sa couleur aurait fait remarquer. Pour le percer, on a pratiqué de chaque côté un trou en forme de cône renversé, ce qui donne aux bords de l'ouverture un diamètre triplé au moins de celui qu'elle a au milieu de la pierre. Il était enfoui profondément au point 3 de la chambre D.

2° Galet de forme à peu près rectangulaire, fig. 7, pl. II, très-poli, en marbre noir, usé par frottement et percé, à une de ses extrémités, d'un trou pour la suspension ; il était au point 4 de la chambre D, entre deux pierres du dallage.

3° Autre pendeloque ou amulette, silex brut, très irrégulier, d'un blanc assez vif, et sur lequel il est difficile de reconnaître si l'ouverture est l'œuvre de la nature ou celle de l'homme. Cette ouverture, très grande et assez régulière, partage la pierre en deux parties très-inégales.

4° Autre silex blanchâtre, oblong, percé à une de ses extrémités et dans le sens de sa largeur d'un trou commencé par la nature, et que l'homme a dû achever pour donner à la pierre sa destination.

5° Un galet plat, parfaitement rond, d'un gris-bleu, à grain très-fin et paraissant avoir été poli ; on l'a percé au centre d'un trou de 25m/m de diamètre. Les bords de cette ouverture sont très-vifs, presque tranchants, et l'intérieur en est poli comme le galet lui-même. Cette pierre, dont je n'ai pu reconnaître l'usage, a été trouvée dans une des petites chambres du sud du Corps-de-Garde. Elle a de largeur 6 centimètres, et 2 cent. 1/2 d'épaisseur.

III. - Ustensiles

Comme ustensiles, je citerai de nombreux éclats-couteaux, des percuteurs, et des pierres à polir ou à aiguiser.

1° Éclats-Couteaux. - J'ai plus de deux cents lames, entières ou fragmentées, qui ont servi ou ont été destinées à servir de couteaux; elles ont été presque toutes rencontrées dans la couche 5, et présentent des dimensions qui oscillent entre 6 et 1 cent. 1/2 pour la longueur, 15 et 5m/m pour la largeur, fig. 8, 9, 10 et 11, pl. II. Ces dimensions exigües n'étonneront pas si l'on songe que les nucleus dont on a détaché les éclats n'étaient que de simples galets ramassés à la plage, ce dont j'ai la preuve par ceux très-nombreux relevés avec les lames et qui, pour beaucoup, montrent les facettes produites par l'enlèvement des éclats, fig. 12, pl. II D'autres sont entiers ou ont été essayés par l'enlèvement d'un seul éclat, et paraissent avoir été jetés aux rebuts comme impropres à fournir des instruments convenables; peut-être encore formaient-ils une réserve. L'origine de ces nucleus devait également donner lieu à une grande diversité de silex, aussi la couleur varie-t-elle d'un noir assez intense à un blanc mat et laiteux ; la pâte des uns est fine, transparente; celle des autres grossière, granuleuse et opaque.

Dans le désir de ne rien avancer que de parfaitement vrai, j'écarte de la catégorie des couteaux nombre d'éclats à deux faces unies, sortes de coins à un seul tranchant, et dont le dos très-large est formé de la croûte calcaire qui recouvrait les nucléus; je n'y maintiens que les lames aux formes classiques : deux tranchants, l'une des faces plane et l'autre présentant une ou deux arêtes ; en un mot je n'appelle couteaux que les éclats parfaitement ressemblants à ceux des musées de Vannes, de Saint-Germain, et à ceux que j'ai vus dessinés dans les planches des Matériaux pour servir à l'Histoire de l'Homme, par G. de Mortillet.

Pour le même motif, je m'abstiens de parler de grattoirs, racloirs, perçoirs, etc. Il serait certainement facile de trouver parmi plus de deux milliers de silex des éclats auxquels on pourrait convenablement donner ces noms; mais outre que je n'ai pas une idée assez juste de ces divers instruments, je crois qu'on doit laisser pour ce qu'elle est, toute pièce qui ne s'affirme pas d'une manière nette et à peu près évidente.

2° Avec ces couteaux j'ai trouvé : des galets, quartz, grès ou schistes, avec lesquels on a frappé ou frotté, et dont certains offrent des particularités qu'il me semble intéressant de connaître : 1° Pour faciliter la préhension, quelques-uns de ces galets, fig. 13, pl. II, ont été creusés avec une pointe aiguë sur une ou sur les deux grandes faces lisses, vers l'extrémité la plus lourde et aux deux tiers à peu près de la longueur totale. 2° Dans quatre autres plus plats, fig. 5, pl. III, on a pratiqué à la même hauteur, mais sur les côtés, deux entailles assez profondes qui permettaient de tenir l'instrument très-solide dans la main, ou, mieux encore, de le fixer à un manche. 3° Trois, présentant une extrémité assez mince et s'adaptant parfaitement à la main, on les a employés en frappant avec les tranches latérales.

3° Une-pierre destinée à polir affecte la forme d'une hache ; mais son grain grossier, son peu de dureté et surtout la grande épaisseur de son taillant m'ont fait penser qu'il ne faut voir dans cette forme que le caprice de celui qui l'employait. 5° Une autre pierre, sorte de grès grossier, montre deux faces usées par le frottement et représente un coin ; elle ne mesure que 5 centimètres de long. 6° Un galet de roche très-dure a été poli à une de ses extrémités, qui montre le tranchant d'une hache. MM. Lartet et Christy (Matériaux, année 1867, page 425) ont trouvé dans les cavernes du Périgord de nombreux fragments d'hématite portant des traces de raclures, et ont supposé que les hommes de l'époque du renne, qui habitaient ces cavernes, en retiraient une poudre destinée à composer avec de l'huile une sorte de peinture servant au tatouage ; M. Dupont a fait la même remarque pour certaines cavernes de Belgique. Il paraît que l'emploi de ce minerai a été très-répandu ; le Souc'h en a fourni un morceau qui a beaucoup servi. Seulement ici ce n'était pas par raclure qu'on obtenait la poussière d'un très-beau rouge qu'il donne, mais par frottement, comme j'ai pu m'en assurer par des stries longitudinales, parallèles et extrêmement fines, n'ayant pu être produites que par un frottement exercé dans le même sens sur une pierre à grain très-fin et qui devait être concave, si j'en juge par la forme sensiblement convexe de celle des faces qui est la plus usée. Du reste, il me semble que l'extrême dureté de ce fragment ne permettait guère que ce mode de le réduire en poussière sans en perdre la moindre parcelle.

L'absence complète de meules à main et la rareté des marteaux et des pierres à aiguiser, m'ont singulièrement frappé, surtout quand je comparais cette pénurie à l'abondance relativement grande des mêmes ustensiles dans différentes autres fouilles. Il est certain que plusieurs.

pièces auront échappé à mon attention ; puis je dois dire que sous la pluie, dans la boue, pressé par le temps, j'ai souvent refusé de recueillir des pierres que les ouvriers m'assuraient avoir dû servir ; mais comme pour moi elles ne portaient pas alors un cachet d'authenticité assez prononcé, et plutôt que d'avoir recours à un effort d'imagination ou de bonne volonté pour en faire des ustensiles, j'ai préféré les abandonner¹¹³.

IV. - Usage indéterminé

Les 1er, 3e et 5e couches contenaient une grande quantité de cailloux roulés de grande, moyenne et petite taille, les uns ordinaires, les autres remarquables par leurs formes singulières, leur poli, la variété ou la vivacité de leurs couleurs ; mais aucun indice ne pouvant leur faire attribuer une destination particulière, je n'en parle ici que pour mémoire et seulement pour faire connaître la fouille dans son entier : je me suis contenté d'en conserver quelques-uns comme spécimen. Je fais la même observation pour les schistes roulés. Outre ceux qui formaient dallage dans trois compartiments, j'en ai trouvé à toutes les profondeurs, ceux-ci entiers, ceux-là aux extrémités émoussées ou rongées, d'autres encore franchement brisés. Plusieurs de ceux qui gisaient au fond de la 5e couche se sont recouverts d'une gangue terreuse qui fait corps avec eux et dont il est impossible de les séparer.

¹¹³ Depuis que ces lignes sont écrites j'ai reçu deux lots de pierres à aiguiser et de marteaux, comprenant ensemble une trentaine de pièces. J'ai remarqué 1° que les marteaux sont sensiblement les plus nombreux ; 2° que plusieurs galets de quartz ont été entamés avec un instrument très-pointu profondément, et sur une longueur de 12 à 15m/m; 3° qu'un galet de moyenne grosseur a été piqué en huit endroits différents pour en faciliter la préhension.

On a relevé plusieurs pierres aux formes bizarres, mais qui ne m'ont absolument rien représenté : ce sont pour la plupart des silex recouverts de la croûte grise qu'ils ont prise à la mer ; l'un d'eux mérite cependant une mention spéciale. C'est un silex à croûte jaune, affectant la forme d'une énorme incisive, couronne et racine. Sur une face taillée en biseau au tiers de la longueur, elle est d'un jaune différent de celui du reste de la pierre, parfaitement unie, et rappelle à s'y méprendre la partie interne d'une dent chargée de tartre. Au sommet, une tranche de silex blanc rappelle l'ivoire demi-transparent que l'on remarque dans les dents qui ont longtemps séjourné dans la terre ; et comme l'on voulait une ressemblance aussi parfaite que possible, on a par écrasement fait disparaître une protubérance extérieure qui dépassait la tranche supérieure, et de cette manière on est arrivé à un résultat qui ne laisse pas que d'être très-frappant.

Mais la pierre originale par excellence, [celle qui a énormément amusé les ouvriers et les curieux, c'est la Tête de Mort. Au point 3 de la chambre D, à côté du grain de collier, les ouvriers ont rencontré deux pierres superposées. L'inférieure, qui reposait sur le sol de la montagne, est un quartz roulé de 18, 21 et 25 centimètres. La supérieure, calée au moyen d'une moitié de galet, est un autre quartz enlevé à un morceau plus grand, et qui représente, à partir de la moitié de la figure, la partie supérieure d'un crâne. Deux enfoncements en amandes, assez petits et peut-être naturels, représentent des yeux fortement et régulièrement inclinés de l'extérieur vers l'intérieur ; puis vient un front étroit, se rétrécissant encore par le haut, et enfin le crâne, aplati sur les côtés, ce qui produit sur le sommet de la tête une sorte de crête, qui du front se dirige vers l'occiput. Dès que les travailleurs eurent exhumé ces pièces, ils s'empressèrent de les rétablir sur le dolmen, et chaque nouvel arrivant de s'écrier : Pen maro, puis de rire, puis de commenter. L'animation et la gaieté de ces commentaires bretons, auxquels je ne comprenais pas le plus traître mot, étaient telles, qu'entraîné par l'exemple je riais, et de bon cœur, de toutes les belles choses qui se débitaient à propos du pen maro.

Ajoutons des milliers d'éclats de silex de formes et de grandeurs très-diverses, dont quelques-uns ont perdu leur brillant et ont été craquelés par l'effet d'un feu intense, presque tous recueillis dans la 5^{em} couche, et nous aurons l'inventaire complet des pierres fournies par le monument du Corps-de-Garde.

DU MÉTAL

Huit pièces composent toute la richesse métallique de la fouille :

1° Bracelet d'enfant, rond, sans ornement, fait d'une tige prismatique à quatre faces égales, l'extérieur un peu bombé ; son diamètre intérieur est de 4 centimètres, et les deux extrémités, pour le fermer, empiètent l'une sur l'autre de 3 centimètres. Il a été trouvé dans une des petites chambres du sud, à côté d'un fragment de crâne et de quelques dents, seuls ossements que l'on ait relevés.

2° Anneau d'enfant, ouvert, formé d'une lame plate plus étroite et plus mince à une de ses extrémités ; plus grand diamètre 15 m/m, trouvé au sud.

3- Extrémité d'un coin ou ciseau, se rétrécissant et s'amincissant pour se terminer en un petit taillant de 10m/m de large, trouvé sous le dolmen nord.

4° Petit fragment d'une lame à tranchant arrondi, sous le dolmen nord.

5° Fragment probable d'un bracelet rond, aplati à sa partie interne.

6° Deux feuilles très-minces roulées sur elles-mêmes et formant tubes, le plus petit inséré dans l'autre.

7° Morceau d'une tige ronde, long de 4 centimètres.

8° Morceau informe arrondi et à facettes, qui a pu être une tête d'épingle.

Ces quatre dernières pièces proviennent aussi de la partie nord.

DES POTERIES

Dans les poteries fragmentées, presque broyées et recueillies un peu partout, j'ai compté une trentaine de vases : deux ont été relevés entiers. Quelques-uns étaient d'assez grande dimension, surtout dans la partie sud; celle des autres était plutôt petite que moyenne. La pâte d'un certain nombre, surtout de la partie sud, est très-grossière et renferme d'énormes graviers ; celle des autres est plus - homogène, plus fine, et montre moins ou de plus petits graviers; presque tous laissent voir entre les surfaces interne et externe, ou sous la seule surface externe, une couche grise, résultat d'une cuisson incomplète. Quelques fragments ont sur une ou sur les deux faces un brillant dû aux frictions pratiquées sur la pâte encore molle ; trois ou quatre vases ont une couleur noire brillante qu'ils doivent à un vernis qu'on y aurait appliqué, ou, d'après certains auteurs, à une épaisse fumée de bois résineux à laquelle on les aurait intentionnellement soumis lors de leur cuisson. Plusieurs ont été fortement brûlés et portent même à leur surface une sorte de suie semblable à celle qui s'attache à nos vases qui sont souvent au feu. Tous montrent dans leur pâte du mica blanc en plus ou moins grande quantité, le mica jaune, que j'ai rencontré abondant dans certaines poteries d'autres provenances, ne s'est ici montré qu'une seule fois. Ces vases sont d'une teinte qu'il serait souvent difficile de

préciser ; le noir, le gris, le rouge, le châtain s'y font remarquer à des degrés différents; deux font exception : l'un est d'un assez beau jaune luisant, l'autre d'un blanc sale.

Il est impossible d'en déterminer la forme d'une manière exacte ; cependant l'examen attentif de toutes ces pièces semble indiquer, au moins pour le plus grand nombre, une ouverture très-large et une panse peu renflée, fig. 1, pl. III.

Quelques fonds sont larges et plats; un fond très-grossier est étroit et à bords renflés; d'autres m'ont paru un simple enfoncement ou aplatissement de la partie inférieure et bombée du vase : cette forme est fréquente dans les plus petits.

Les bords sont peu variés dans leur forme générale : c'est la panse qui parfois se prolonge verticalement ; d'autres fois elle se resserre un peu pour s'évaser ensuite plus ou moins. Parmi les bords verticaux, les uns sont simplement et grossièrement arrondis, d'autres ont été aplatis et affectent une forme carrée, d'autres enfin ont été légèrement repliés à l'extérieur; quelques-uns des plus petits montrent un mince et élégant bourrelet ou cordon. J'ai constaté quatre exceptions :

1° A la partie supérieure d'un bord vertical, on a adapté à angle droit, et tournée vers l'intérieur, une bandelette de terre de 12m/m de large, au milieu de laquelle on a fait courir un petit cordon orné de hachures obliques qui le font ressembler à une ficelle.

2° Dans un second, le bord a été aminci, puis fortement replié vers la panse en s'arrondissant ; il rappelle certains vases de terre samienne.

3° Dans un troisième, il a été replié en dehors, puis relevé de manière à former une gouttière ou rigole circulaire, comme nous en voyons de nombreux exemples dans nos poteries onctueuses.

4° Un quatrième présente un col très-étroit, puis le bord s'élargit largement en entonnoir un peu concave; s'il n'avait été fait de la pâte la plus grossière et la plus graveleuse, je l'aurais pris pour un fragment de vase romain.

Je signalerai encore un bec, de pierre ou d'une pâte presque exclusivement composée de sable très-fin, que l'action du feu a rendue poreuse et a recouverte de quelques petites plaques d'un vernis aussi brillant que le vernis métallique de nos poteries communes. Je dois ajouter que je n'ai trouvé aucune anse, ni aucun fragment qui en rappelât l'existence.

Les ornements sont assez variés.

Deux vases montrent des zones d'égale largeur, délimitées par une ligne de points ; ces zones, qui couvrent le vase entier, sont alternativement lisses et ornées de diagonales pointillées, qui vont de gauche à droite dans la première, de droite à gauche dans la seconde, et suivent le même ordre jusqu'au bas ; un autre n'a que des lignes pointillées circulaires, qui déterminent une succession de zones plates; dans quelques autres ce sont de simples lignes en creux tracées avec une pointe grossière. Un fragment porte trois lignes circulaires très-rapprochées de grands points grossiers et très-espacés; un vase portait une ligne circulaire d'empreintes faites avec l'ongle sur la partie la plus renflée de la panse, et interrompue de distance en distance par des mamelons; dans un autre on a pratiqué sur le bord une série d'empreintes obliques qui le font ressembler à une corde grossière. Un autre fragment de terre extrêmement épaisse et caillouteuse présente une ornementation plus fantaisiste, plus raffinée: sous une ligne circulaire en creux, on remarque une série verticale de ronds également en creux, pratiqués sans doute avec un tuyau de plume coupé à son extrémité; à côté et parallèlement à cette ligne, une série d'empreintes à l'angle, puis autour de ces ornements une quantité de lignes en creux sans ordre, sans symétrie et dirigés dans tous les sens.

Dans certains vases on a pincé la pâte et l'on a ainsi produit, ici des bourrelets allongés selon la longueur du vase, là selon la largeur, mais toujours de petite dimension (les plus longs atteignent 24m/m); dans d'autres, par l'application de petites boules de terre, on a produit en différents points de la panse des mamelons de différents volumes, plus ou moins espacés, plus ou moins régulièrement placés; une petite tasse montre deux protubérances contiguës; dans un vase à pâte fine et bien cuite, la panse a été traversée avec un petit instrument rond, de bas en haut; un rebord de petit vase présente deux trous perpendiculaires à l'axe et inégalement éloignés du bord; enfin un dernier fragment montre une ouverture ronde dans la panse, mais qui, par ses bords rongés à l'intérieur comme à l'extérieur, semble avoir été pratiquée après la cuisson.

Pour terminer ce long et peut-être ennuyeux exposé, j'ajoute quelques mots sur deux ou trois vases qui me paraissent demander une mention spéciale.

Le premier, dont les fragments étaient épars sous le dolmen et dans les chambres C et D, restauré aussi exactement que possible, indique la forme de la figure 1 pl. III. Il est d'un très beau rouge, brillant à l'extérieur et parfaitement lissé à l'intérieur : je soupçonne fort qu'il a été fait au tour. Il est orné dans toute son étendue de zones successivement lisses et pointillées, à points très rapprochés (15 par centimètres), et les diagonales, au lieu d'être rectilignes sont sensiblement courbes : c'est le plus beau de la fouille.

Bien que le second soit brisé en une dizaine de morceaux, je le considère comme entier, attendu que les morceaux adhèrent à la masse de terre qui le remplit et permettent d'en déterminer exactement la forme.

C'est une sorte d'écuelle abord droit, fig. 2, pl. III, de 12 centimètres de large sur 6 1/2 de haut. Le fond est une sorte de calotte irrégulièrement aplatie à sa partie inférieure ; la pâte, grossière et mal cuite, se pulvérise à la moindre pression.

Le troisième est une petite tasse intacte, fig. 3, pl. III, à bord droit, aux parois verticales terminées par une calotte non aplatie. Elle a 5 centimètres 1/2 de large, 3 1/2 de profondeur, et une [contenance de cinq centilitres. La pâte en est gris-châtain, luisante et douée au toucher.

Le petit vase qui porte deux mamelons contigus est un peu plus grand, mais il lui ressemble beaucoup pour la forme, seulement la pâte en est plus terne, plus rude au toucher ; peut-être ceci est-il l'effet d'une décomposition plus grande, produite par l'humidité de la terre où il reposait.

Enfin, un autre, sans ornement et plus petit que les précédents, leur ressemble beaucoup par la forme et la terre ; mais une pression exercée vers le haut de la paroi verticale y a déterminé un léger étranglement qui en arrondit les formes et le rend très gracieux. Ces trois dernières pièces ont été trouvées dans les compartiments gauches de la chambre A.

Nota. - J'avais de la peine à me faire à l'idée d'objets tellement petits qu'on ne pouvait leur attribuer raisonnablement un usage quelconque, et dont on faisait des instruments votifs ; mais la plupart de mes éclats-couteaux, ces trois derniers vases et surtout un autre vase, fig. 4, pl. III, trouvé sous un dolmen en Plogoff, grand comme une coquille de noix et contenant à peine 1 centilitre 1/4 m'ont complètement converti à cette doctrine. Quimper, le 20 Mai 1871. GRENOT, Membre-Correspondant de la Société Académique de Brest.

REMARQUE TRÈS IMPORTANTE

Une note égarée m'a empêché de relater en son lieu, une circonstance grave et très importante pour nos études archéologiques dans le Finistère ; la voici :

Parmi les fragments de poteries j'en ai trouvé plusieurs appartenant à ces vases faits d'une terre très-douce, savonneuse, se rayant facilement à l'ongle, d'une couleur brun-chocolat, et que nous nommons à Quimper Poterie onctueuse."

Grenot, 1874 : *"Mais le monument qui semble trancher sur tous les autres par ses formes bizarres et l'agencement de ses différentes parties, est bien cette double agglomération de caveaux funéraires que j'ai étudiés au lieu dit Mât des Signaux, en Plouhinec, et qui, du moins à ma connaissance, semble n'avoir de similaires que dans la Basse-Bretagne.*

Chaque groupe se compose d'un nombre considérable de pierres toutes, à l'exception d'une qui fait table de dolmen, plantées verticalement en terre, et formant de grandes chambres carrées, de petites, des galeries, des recoins de forme triangulaire, des couloirs, le tout juxtaposé sans ordre apparent sans symétrie, sans suite, et présentant, dans l'ensemble, une façon de régularité très-contestable. Le plan que j'ai donné, dans Le Souch, d'un de ces groupes (Pl. I), est loin de représenter toutes les pierres réunies en ce lieu, mais il peut donner une idée de la multitude des caveaux et de la confusion qui régnait dans leur disposition. Il est probable que l'étude de certains autres monuments du Finistère donnera des résultats plus étranges encore. Si des parties très-rapprochées sont tout-à-fait indépendantes les unes des autres, il en est qui, au contraire, ont des communications évidentes ; telle est cette grande chambre D, dans laquelle on pénètre par l'étroit couloir qui la relie au dolmen A, où conduit la grande allée K, et qui présente une entrée que je n'ai vue encore indiquée pour aucun de nos dolmens de France (Les Matériaux n'en ont cité que deux seuls exemples pour l'Angleterre, rapportés par le révérend Samuel Lysons, juillet et août 1866). Cette allée vient aboutir à deux fortes pierres du dolmen qui se rejoignent dans l'axe même de la galerie ; ces deux piliers, de forme arrondie, ne se touchent que par leur partie moyenne, et au dessous de leur point de contact on les a entaillés de manière à produire une ouverture haute de 0m65 et large de 0m50. A l'extérieur du dolmen, une pierre longue est couchée en travers au dessus de l'ouverture, formant ainsi linteau, et à l'intérieur une autre pierre semblable, placée aussi eu travers, a été enfoncée dans la terre pour former seuil.

Certaines parties de cette nécropole ont été fouillées et bouleversées à une époque qu'il est impossible de déterminer exactement; mais d'autres, comme les chambres A, B, D, E, sont restées intactes depuis les derniers ensevelissements qu'on y a pratiqués. Ces dernières parties ont toutes montré un mode de construction identique, et, de la surface jusqu'au sol vierge de la montagne, j'ai régulièrement trouvé cinq couches, toujours superposées dans l'ordre suivant :

1° Terre de la montagne, avec quelques poteries, silex et percuteurs, 40 à 80 centimètres ;

2° Dallage composé le plus souvent d'assez grandes pierres; quelquefois en A, par exemple, de galets plats d'assez petites dimensions;

3° Terre brune, friable, paraissant provenir de bois décomposé, 2 à 6 centimètres ;

4° Terre jaune, presque toujours sans débris, 6 à 10 centimètres;

5° Terre avec graviers, cendres, charbons, silex, poteries, etc., 30 à 50 centimètres¹¹⁴.

Pour en finir avec ces singulières sépultures, je ferai remarquer que la superposition actuelle de couches que je viens d'indiquer, n'est pas l'état primitif du monument, mais qu'il y a eu succession d'inhumations. J'en tire la preuve d'abord de ce fait, que les restes d'industrie se sont indifféremment rencontrés, quoique on nombre inégal, sur et sous le dallage; puis il est certain, et ce fait n'a pas échappé à mes ouvriers, qui m'en ont fait d'eux-mêmes la remarque, que les morceaux d'un mémo vase se sont trouvés sous les dalles de trois tombeaux tout-à-fait indépendants les uns des autres. Mais à quelle époque doit-on ou peut-on faire remonter ces substitutions? Je l'ignore; cependant, la présence de poteries romaines au milieu de débris tous gaulois, semblerait en fixer la date aux premiers siècles de notre ère.

Quant aux débris romains recueillis clans des dolmens ou allées couvertes, si, d'une part, il est vrai que tous ont été trouvés au milieu de terres remuées, dans des sépultures violées, j'affirme, d'autre part, que plusieurs gisaient dans les monuments mêmes, sous les tables encore en place, entre autres le palet à quatre échancrures, aussi bien que les fragments du bol samien exposés et des tenailles qui étaient tout auprès.

A part les ossements, qui nous font complètement défaut, tant les ossements humains que les débris de cuisine, et ceux qu'on aurait pu façonner en aiguilles, pointes de flèche, etc., nous avons à peu près ce qu'ont fourni les cavernes, les cités lacustres de la Suisse, les terra mares d'Italie, etc., plus grossier, il est vrai, et avec les modifications que je vais indiquer :

1° Percuteurs, - très-nombreux, pesant de 50 à 7,000 grammes, préparés de différentes manières, mais sans trou d'emmanchure ;

2° Meules, - très-rares dans les dolmens;

3° Silex, - extrêmement nombreux, provenant de très-petits rognons pris à la côte, tous éclatés, à part deux haches polies et trois ou quatre pièces façonnées à petits éclats ;

4° Silex pointes de flèche, - rares ;

5° Haches, - rares et de matières communes ;

6° Brunissoirs, - rares ;

7° Raclours, perçoirs, etc., - peut-être communs (je ne sais pas les distinguer) ;

8° Pendeloques et grains de collier, - rares;

9° Pierres ponce, hématites, très-rares ;

10° Bronze, très-rare, trouvé en deux endroits ;

11° Poteries, très-communes, depuis les plus grossières jusqu'aux plus délicates; les ornements sont rares, et, à part quelques reliefs, consistent en impressions, depuis celle de l'ongle jusqu'au pointillé le plus délicat ; mais, sur aucun fragment, je n'ai rien pu remarquer qui se rapportât aux incrustations citées pour certaines poteries lacustres, des terramares ou des cavernes d'Espagne."

Flagelle, 1878 : "Beau dolmen et autres monuments de pierres, au Soc'h. (Décrits par Grenot, de Courcy, de Fréminville, Vallin, etc.)"

Abgrall, 1884-a, p. 176 : "Près du corps de garde de la Pointe du Souc'h,- plusieurs chambres à ciel ouvert, fouillées par M. Grenot, vers 1871."

Le Carguet, 1890 : "Le Soc'h. - Le promontoire du Soc'h, est séparé de Kergangnou, par le vallon de Poullobos. Il s'élève, au-dessus de la mer, d'une hauteur de 32 mètres et domine toute la baie, de Penmarc'h, à la Pointe-du-Raz. Il forme une colline arrondie sur laquelle était autrefois le corps-de-garde des douaniers, aujourd'hui remplacé par une maison d'habitation.

On y voit :

1° Allant du mamelon, vers le N., une substruction. en ligne droite, à l'O. de laquelle, à une distance de 10 mètres, se rencontrent, à fleur de terre, des poteries onctueuses ;

2° Sur les flancs de la butte, les sépultures les plus nombreuses et les plus importantes de la station.

M. Grenot les divise en deux groupes que sépare la maison d'habitation :

Au N., le groupe principal, seul décrit dans sa notice, se développe sur une longueur totale de 38 mètres, et forme une série de 5 chambres. Il est resté tel qu'il était après les fouilles pratiquées en 1871. Sa notice en mains, on peut encore aujourd'hui suivre, pas à pas, les travaux qu'il a exécutés et reproduire, par la pensée, les scènes qu'il a si bien décrites : l'exploration de la « Salle de danse », et l'exposition, sur le dolmen, de la « Tête de mort », caillou, aux formes bizarres, qui attirait le rire et les commentaires bretons des

¹¹⁴ Le groupe voisin est loin de présenter la même régularité ; souvent on n'y a trouvé que la terre de montagne, le dallage et une mince couche de la terre charbonneuse du N° 5.

travailleurs, « avec lesquels, entraîné par l'exemple, « M. Grenot riait lui-même de bon cœur, sans comprendre « un traître mot aux belles choses qu'il entendait débiter à « propos du Penmarch. »

Le groupe S, d'une longueur de 14 à 15 mètres, est composé d'une série de petites sépultures rapprochées, ressemblant parfois à des Kist-Vean. Une seule chambre, contre la maison d'habitation, est recouverte de sa table et sert de soue à porcs. Sur la pente du mamelon, vers la mer, se remarquent quelques sépultures isolées, et une ou deux pierres à plat, paraissant être des tables de dolmens."

Le Carguet, 1890 : "Les clôtures. - En revenant du Soc'h, vers Poulhan, le long des clôtures qui bordent les défrichements, on trouve :

1° En face du Soc'h, à 100 mètres de distance, les Carnou-Bras, grande galerie détruite, dont les pierres et quelques-uns des dolmens sont englobés dans les murs des fossés ;

2° Les Carnou-Bian, à 100 mètres S.-S.-E. des précédents : on y voit deux buttes ;

3° Le Créoc, en face de Poulgangnou. Quelques dépressions du sol et deux petites buttes, ou Torgen, paraissent des traces d'habitations."

Chatellier, 1907, p. 299 : "Restes d'allée couverte, chambres à ciel ouvert, formant ensemble un vaste monument, auprès du corps de garde du Souc'h. Leur exploration a donné de très belles séries d'armes en pierre, haches, casse-tête, pointes de silex, des poteries dolméniques et des ornements en bronze ou en cuivre, bracelets et bagues en spirale. (Musée de Kernuz).

A 200 mètres à l'Est-Nord-Est du corps de garde, chambres à ciel ouvert.

Plusieurs petites tombelles, qui existaient un peu à l'Ouest du corps de garde, ont été détruites."

L'Helgouac'h, 1965, p. 148 : "La commune de Plouhinec (F.) possède deux ensembles mégalithiques dont la structure s'apparente à celles de Kerléven-Lesconil, le groupe du plateau du Souc'h et le groupe de St-Dreyel.

Du groupe du Souc'h on retiendra principalement la sépulture E dont il subsiste une chambre de style Kerléven avec un couloir interne, et les structures k et a (Grenot, 1871). Celles-ci ont de particulier qu'elles sont les restes d'un dolmen à couloir classique, type Gaignog II B, à chambre rectangulaire allongée perpendiculairement à l'axe du couloir. D'autres structures se sont greffées sur cet élément primaire dont l'intérêt ne s'arrête pas là : entre le couloir h et la chambre a on peut remarquer deux dalles échancrées, parfaitement décrites par A. Grenot, dalles qui étaient surmontées d'un linteau. Cette structure est d'une grande importance pour la chronologie mégalithique."

L'Helgouac'h, 1965, p. 150 : "Nous avons remarqué dans le groupe du Souc'h un dolmen à couloir classique présentant, de plus, une ouverture par dalles échancrées. Ce détail structural, identique à ceux que l'on observe sur des monuments plus récents, les sépultures à entrée latérale, semble actuellement unique pour la série des dolmens à couloir classiques armoricains. Mais il faut rappeler que des dalles trouées placées à cet endroit où se fait le passage du couloir à la chambre sont fréquentes dans l'architecture des sépultures à couloir ibériques, notamment sur le site de Los Millares (Almagro y Arribas, 1963) et dans la province de Granada où plusieurs sépultures à couloir et chambre quadrangulaire ont un passage couloir-chambre formé par deux dalles échancrées juxtaposées, donc exactement du type Le Souc'h (Leisner, 1943)."

L'Helgouac'h, 1965, p. 152 : "Au Souc'h le Chasséen est affirmé par un beau tesson d'un vase-support décoré de lignes obliques pointillées qui s'entrecroisent et dessinent des losanges. Cela rappelle le style d'Er Lannic (fig. 57, 4).

Delà proviennent aussi trois petits vases ayant en commun la présence d'anses en ruban, assez larges, à perforation verticale prise pour moitié dans l'épaisseur de la paroi, et pour moitié dans l'épaisseur de l'anse qui a un relief assez net surtout autour des deux orifices. Deux de ces vases ont une forme identique : la calotte du fond est basse, ensuite les parois sont obliques et l'ouverture rétrécie ; le rebord est légèrement déversé (fig. 57, 2 et 3).

[...]

Le troisième vase est globuleux, en forme de marmite. La calotte du fond est profonde, au-dessus les parois sont convexes, l'ouverture est très rétrécie et le rebord est un bourrelet à sommet aplati (fig. 57, 1).

[...]

P. Bosch-Gimpera a relié ces vases du Souc'h aux groupes d'Alcala-Los Millares (Bosch-Gimpera, 1933). Effectivement, par leur forme, ils rappellent davantage la poterie trouvée dans les groupes du Sud de l'Ibérie que le Chasséen occidental ; par contre l'anse en ruban semble devoir plus au Chasséen qu'au Néolithique ibérique."

Giot, 1997-b, p. 57 : "À l'est du Goyen, on passe dans la grande commune de Plouhinec, très riche en sites préhistoriques et protohistoriques, dont le sort n'a pas toujours été heureux. Les mégalithes les plus anciens de Plouhinec étaient des ensembles de dolmens à chambre compartimentée, donc sans couverture en pierre, à part une table au couloir. Il y a longtemps que ceux de Saint-Dreyel sont détruits ; il reste quelques éléments de ceux voisins de l'ancien corps de garde de Menez-Dregan, au-dessus de la pointe du Souc'h."

● **Lez-ar-Rouan – tumulus**

Abgrall, 1884-a, p. 175 : "A la pointe de Lezarouant, à l'embouchure de la rivière, un tumulus à moitié entamé par la route."

Chatellier, 1907, p. 301 : "Tumulus, au Sud de Lez-ar-Rouan, près la falaise, à 4 kilomètres Ouest du bourg."

Briard et al., 1979 : "Les tumulus furent assez nombreux à Plouhinec. On ne peut dire grand-chose des monuments signalés autrefois et détruits sans grande observation, comme ceux de Lezarouant, à l'embouchure du Goyen, signalés par J.-M. Abgrall, [...]"

Briard, 1984, p. 258 : "Lez-ar-Rouan. Tumulus près de la falaise à 4 km du bourg signalé par P. Du Châtellier."

● **Lespernou – 2 tumulus**

X : 93,950 ; Y : 2355,149

Carte archéologique : 29 197 0011

Le Roux, 1985 : "Lespernou. En 1983, y ont été fouillés deux tumulus. Le premier, haut de 50 à 60 cm et de 18 m de diamètre, devait originellement être haut de 1 m pour un diamètre de 14 ou 15 m. Il renfermait un coffre funéraire pris dans un petit cairn. Une première dalle de couverture avait déjà été détruite au moment de la découverte. A un niveau inférieur, le fouilleur a relevé une seconde couverture faite de trois petites dalles sur la partie e. et d'un gros bloc sur la partie o. de ce coffre. Les parois étaient constituées de quatre dalles trapézoïdales assemblées. A la base, la longueur était de 1,5 m et la largeur maximale de 1 m pour une hauteur interne de 0,5 m.

Les ultimes restes d'un squelette d'adulte couché sur le côté, tête à l'e., visage tourné vers le n. ont pu être mis en évidence. Le mobilier funéraire consistait en un pot sans anse dans l'angle n.-e., vase qu'il convient de rattacher à la série des petits récipients assez frustes du Bronze ancien-moyen d'Armorique.

Au s.-e. de ce premier tumulus, il en existait un autre dont le diamètre d'origine devait être de 5 m pour une hauteur de 60 à 80 cm. La tombe se présentait sous la forme d'un massif de pierres grossièrement elliptique, de 4,5 mx3 m, recouvrant une fosse circulaire creusée dans le sous-sol. Des tessons très fragmentés, d'aspect « épicanpaniforme », et un fragment de poterie à cordon typique du Bronze ancien armoricain constituaient le seul mobilier archéologique, mais permettent d'affirmer l'antériorité de ce monument sur le précédent."

● **Lezaveinou – alignement de pierres**

X : 90,100 ; Y : 2357,325 (lieu-dit Trébeuzec)

Abgrall, 1884-a, p. 177 : "Lezaveinou, près de Trébeuzec, à 100 mètres au nord de la route d'Audierne, un petit alignement composé de 32 pierres sur un parcours de 60 mètres. Les plus grandes pierres n'ont guère plus de 0^m 80 de hauteur."

● **Lesvoualc'h – tumulus**

X : 93,790 ; Y : 2356,545 (lieu-dit)

Flagelle, 1878 : "Tumulus à Lesvoualc'h, à 200 mètres N.-O. du bout de la chaussée au sud de l'étang de Poulguidou, au bord du chemin de Keribrou au bourg."

● Lieu-dit à préciser

Chatellier, 1907, p. 298-299 : *"Superbe allée couverte, de 39 mètres de longueur, la plus considérable que nous ayons vue, à 1.800 mètres à l'Ouest du bourg, à 500 mètres au Nord de la route allant d'Audièrre à Plouhinec ; elle est malheureusement en grande partie détruite. 4 haches en pierre polie y ont été recueillies en enlevant quelques-uns des piliers. (Musée de Kernuz)."*

● Locquéran – 3 coffres

X : 89,600 ; Y : 358,000 (ces coordonnées indiquent un terrain près de Kergréac'h)

Giot, 1980 : *"[...] à Locquéran en Plouhinec, MM. C.-T. Le Roux, H. Cabillic et le docteur J. Peuziat ont relevé trois coffres mis au jour sur un lotissement, correspondant à des tombes d'enfants. La grande fréquence de la rencontre de petits cimetières de coffres, ou plutôt de ce qu'il en reste encore après les causes de destructions diverses, laisse à penser de plus en plus que nous n'entrevoions qu'une minime fraction du phénomène. Si nous pouvions mieux nous rendre compte de son ampleur, des nombres en cause, et de sa persistance car - au moins sous des formes abâtardies - on connaît des persistances ou résurgences assez tardives (encore que l'on hésite à interpréter les vieilles publications), on comprendrait encore mieux les problèmes de démographie et de thanatologie protohistoriques."*

Le Roux, 1981 : *"Près de Locqueran, l'aménagement d'un lotissement a amené la brutale mise au jour de trois tombes en coffre qui ont pu être étudiées rapidement par MM. Peuziat, Cabillic et nous-même. Elles étaient enfouies sur un terrain en forte pente aspecté au s.-o., à plus d'un mètre de profondeur par suite du colluvionnement."*

L'une était un coffre classique à cinq dalles de granite feuilleté local qui contenait les restes d'un jeune enfant d'environ 7 ans, reposant sur un lit de sable blanc. Les deux autres étaient de minuscules caissons de 0,3x0,5 m environ dont l'un, également tapissé d'un peu de sable, avait conservé les restes de deux autres enfants de 6 et 7 ans ; le troisième ne contenait plus que quelques couronnes dentaires attribuables à un bébé d'environ 2 ans (fig. 20)."

Briard, 1984, p. 257 : *"Locqueran. Près de la résidence de Locqueran, cimetière à coffres. Silex et débris de poterie. Intervention C.-T. Le Roux (X : 89,6 Y : 358 Z : 36 m parcelle 66 XD)."*

Briard, 1984, p. 258 : *"Locqueran. Découverte de 3 coffres en 1983 avec sépultures doubles d'enfants placés tête-bêche. Deux des enfants sont probablement des frères, présentant les mêmes caractères dentaires, (Fouille J. Peuziat, C.-T. Le Roux)."*

● Mez-Nabat – tumulus

Giot, 1982 : *"A Mez-Nabat en Plouhinec, un petit tumulus aplani fut éventré à l'occasion de travaux de remembrement. Il fut exploré par M. J. Briard aidé par ses collaborateurs habituels et par M. H. Cabillic, et contenait un coffre à dalles de granite soigneusement ajustées bord à bord. A l'intérieur il y avait un petit vase à une anse, endommagé par le bris de la dalle de couverture. Dans le remplissage, un tri très soigneux des terres a fait découvrir quatre perles en « faïence » verte, deux de type annelé et deux biconiques, très caractéristiques de la période ; mais cette fouille en a doublé le nombre connu en Armorique. Il est certain que beaucoup ont dû passer inaperçues lors de fouilles peu soignées. On faisait venir ces perles de la Méditerranée orientale jusqu'à ce qu'on se rende compte plus récemment que leur fabrication a fort bien pu être parfois locale, du moins ici et là, notamment en Grande-Bretagne. Rappelons que, vers 1930, on avait reconnu dans ces perles, distribuées à travers l'Europe de l'âge du bronze, le premier marqueur d'un horizon de chronologie absolue qu'on fixait avec quelque imprudence vers 1400-1350 avant notre ère, et que de nos jours on élargirait plus volontiers à 1450-1350. Il est en tout cas agréable de voir de telles trouvailles venir de Plouhinec, qui est certainement la localité du Finistère où le plus grand nombre de coffres a été découvert au fil des ans ; mais jusqu'ici ces coffres n'avaient pas été très éloquentes. Je ne pense pas avoir de don de prémonition, mais depuis longtemps je soupçonnais et j'espérais qu'on allait finir par découvrir quelques-uns de ces petits objets peu spectaculaires dans notre secteur, car cela « manquait ». Nous nous réjouissons qu'ils se soient trouvés sous la truelle du chercheur le plus qualifié pour les étudier."*

Le Roux, 1983 : "*Mez-Nabat (Responsable : M. J. Briard). Un petit tumulus déjà aplani a été éventré lors de travaux de remembrement en 1981. Grâce à l'intervention de M. Cabillic l'étude a pu en être faite l'année suivante.*

Le monument contenait une petite tombe en coffre faite de dalles de granite local soigneusement ajustées bord à bord, de 1,20 m de long, 0,65 m de large et 0,65 m de hauteur interne, orienté pratiquement e.-o. et dont la dalle de couverture avait été brisée lors de la découverte (Hg. 15).

A l'intérieur se trouvait un petit vase à fond plat à carène très haute et qui semble avoir possédé une seule petite anse boudinée, malheureusement endommagée. Il paraît néanmoins assez proche de certaines formes frustes ou mal caractérisées des tumulus armoricains, tumulus des monts d'Arrée ou de Saint-Evarzec par exemple. Les fouilleurs ont également recueilli dans la tombe une série de quatre perles en « faïence » verte, deux de type annelé et deux biconiques à rendement central, ce qui fait plus que doubler le nombre des parures de ce type recensées en Bretagne, dont on sait maintenant que des centres de fabrication ont existé en divers lieux (notamment dans les îles Britanniques) et pas seulement en Egypte comme on le pensait autrefois."

Briard, 1984, p. 258-259 : "*Mez-Nabat. (Le champ de l'abbé). En septembre 1981, lors de la destruction de talus, un petit tumulus fut arasé et la dalle de couverture d'un coffre détruite au bulldozer. Grâce à A. Cabillic, un vase, présent dans la tombe et dégagé par les ouvriers, put être préservé malgré sa fragmentation. Le coffre fut rebouché en attendant une fouille complète qui fut menée sous notre direction en mai 1982.*

Le tumulus, très arasé, ne mesurait plus que 15 m de diamètre apparent pour 1 m de dénivellée maximum. Le décapage a permis de retrouver un calage irrégulier de pierres disposé assez lâchement autour du tumulus. Le coffre, en dalles de granite, mesurait 1,30 m/0,85 m/0,65 m. la dalle de couverture avait été brisée. Les dalles de chant étaient en un seul élément, toutes de forme trapézoïdale, rétrécies au sommet où les dimensions du coffre étaient de 1,20 m/0,65 m. Le tumulus montrait un calage intermédiaire appuyé sur des dalles du sous-sol naturellement débitées. L'une d'elles simulait même une tombe secondaire mais son relèvement montra qu'elle reposait sur le sous-sol. Au cours de la fouille, 4 perles de couleur bleu-vert, probablement en faïence, furent retrouvées. L'ensemble du mobilier funéraire comprenait donc :

- Une poterie, malheureusement recueillie en des circonstances assez brutales. Cependant elle a pu être reconstituée partiellement. C'est un vase biconique de 130 mm de haut, 60 mm à l'ouverture ?, 140 mm à la carène et 72 mm au fond légèrement bombé. Il montre l'amorce de 2 anses, diamétralement opposées.

Une perle annelée, vert-bleuté, à 5 segments, l'un terminal ébréché, de 11 mm/4 mm.

Une perle annelée, vert-bleuté, à 4 éléments, de 12 mm/5 mm.

Une perle biconique à renflement central, de 11 mm/8 mm.

Une perle biconique à renflement central, de 10 mm/8 mm, légèrement ébréchée.

La masse des terres du tumulus comprenait quelques tessons de poterie, des silex dont des grattoirs, très abondants aussi dans les parcelles environnant le tumulus.

Biblio. J. Briard, Revue Archéologique de l'Ouest, 1984."

● Pitévin – tumulus

Chatellier, 1883-c : "*Si, quittant ce terrain où il eût été si curieux de faire des observations précises sur les tombes en place, nous nous dirigeons à l'ouest, nous remarquons, à 100 mètres devant nous, un petit tumulus dit tumulus de Pitévin*

Ce tumulus, de 13 mètres de diamètre sur 1m,40 de haut, est dans une position magnifique. Il domine la rade d'Audierne et l'entrée de la rivière le Goyen. Il est impossible de choisir un endroit plus heureusement placé pour dormir du dernier sommeil.

Ce tumulus méritait d'être fouillé ; mais pour cela il fallait vaincre la résistance des propriétaires, ce qui ne fut pas facile. La chose réglée, mes fouilleurs font des sondages, et quelques grandes pierres que nous rencontrons nous font supposer diverses sépultures intérieures. Nous ouvrons des tranchées et, après quelques tentatives infructueuses, nous arrivons enfin à mettre à découvert une grande dalle de 1 mètre de large sur 1m,50 de long. Nous nous convainquons facilement qu'elle recouvre une sépulture.

Cette sépulture n'est pas au milieu du tumulus, mais un peu au sud-ouest (voir le plan). La dalle qui la recouvre étant bien dégagée, nous la soulevons avec du secours et quelques bons leviers, et mettons à découvert une belle tombe formée de quatre grandes dalles posées de champ en terre.

Vide de toutes infiltrations, elle contient un squelette couché sur le côté gauche, replié à la hauteur du bassin ; si bien que nous supposons que l'inhumation a dû avoir lieu le corps assis, et que c'est en tombant ensuite

sur le côté que le squelette a pris la position dans laquelle nous le trouvons. Près du squelette n'était aucun objet.

Nous le relevons avec précaution et en recueillons toutes les parties, en général en assez bon état. Le crâne est très beau. La boîte osseuse est très épaisse et l'orbite de l'œil très grand. La ligne âpre des os longs est très développée, et notre savant ami M. de Quatrefages, à qui nous l'avons soumis, n'a pas hésité à le rapprocher du type de Cro-Magnon. Il appartient à une race antique, vivant de chasse et de pêche. Du reste, le pays où nous l'avons trouvé inhumé était particulièrement favorable à ce genre d'existence.

Le squelette est celui d'un homme de haute stature.

Voyons maintenant la sépulture en elle-même.

Creusée jusqu'au tuf du sous-sol, elle a 1m,70 du fond à la table, 1m,30 de long intérieurement et 60 centimètres de large au bout de la tête (voir les plans).

Orientée est-ouest; la tête était à l'ouest, regardant le levant.

Les parois intérieures en sont si bien dressées qu'elles semblent avoir été taillées. En tout cas, dans les extrémités elles sont coupées d'onglet ou entaillées en rond pour s'appliquer exactement les unes contre les autres dans les angles, de manière à empêcher le passage des terres. La table de couverture est également entaillée au droit des dalles qui la supportent et empêchait ainsi toute infiltration.

Cette sépulture est aussi belle que celle du tumulus de Stang-ar-Run en Mahalon (commune voisine), où j'ai recueilli près du squelette un très grossier vase à quatre anses. (Voir les Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord.)

Nous n'avons pu découvrir d'autres sépultures dans ce tumulus, et, dans les diverses tentatives que nous avons faites à cet effet, nous n'avons recueilli que quelques éclats de silex grossièrement taillés, parmi lesquels deux petits grattoirs.

A 30 mètres au nord de ce tumulus en est un autre, beaucoup plus petit.

Entrepreneur son exploration, les fouilleurs mettent bientôt à découvert, à 40 centimètres au-dessous de son sommet, une petite sépulture absolument vide. Elle ne renfermait que quelques morceaux de charbon et un rognon de silex, parmi une couche de terre noire.

Cette tombe, formée aussi de quatre dalles bien droites, a 1m,10 de long sur 70 centimètres de large et 60 centimètres de profondeur. Elle était couverte de deux dalles, dont l'une est aussi légèrement entaillée."

Abgrall, 1884-a, p. 176 : "A Méné-Pétéven, tumulus renfermant une sépulture avec squelette. Dans le même quartier, du côté de Kerdréal, nombreux coffres en pierre, de petite dimension, contenant quelquefois les ossements de deux ou trois individus. Haches en pierre."

Chatellier, 1907, p. 300 : "Tumulus de Pitévin, au Sud du bourg, près de la mer. Ce tumulus de 13 mètres de diamètre sur 1 m 40 de haut, recouvrait un très beau coffre en pierres, mesurant intérieurement 1m30 de long sur 0m 70 de largeur moyenne. Fait de quatre grands mégalithes posés de champ en terre, recouverts d'une grande dalle, il contenait un squelette. Près de lui n'avait été déposé aucun objet. Dans l'enveloppe du tumulus, il a été recueilli des éclats de silex et un grattoir. (Musée de Kernuz.)"

Giot, 1990-a : "Aux environs du village de Pitévin en Plouhinec, le même auteur a exploré le petit tumulus de Mané-Pitévin, recouvrant un seul coffre à squelette, aux dalles dressées, « coupées d'onglet ou entaillées en rond », a recueilli des restes de squelettes provenant d'une dizaine de coffres en pleine terre rencontrés par les agriculteurs autour de Kerdréal (dont des squelettes « jetés pêle-mêle » à plusieurs dans des mêmes coffres, ce qui est un peu étonnant), et le chanoine J.-M. Abgrall explora un autre tumulus à un seul coffre et squelette à Parc-ar-Stang-Yen (le chanoine dit à propos de l'exploration de Mané-Pitévin qu'elle fut faite « de nuit », ce qui est un détail à ajouter au folklore des activités archéologiques de jadis)¹¹⁵.

Le problème qui se pose, c'est de savoir si, dans tous ces coffres, il n'y en aurait pas de néolithiques, remontant même à la transition Néolithique ancien à moyen. Heureusement, il nous reste une certaine quantité d'ossements humains de beaucoup de ces coffres, les datations sur os ont fait de gros progrès et, de plus, avec la technique par accélérateur, on peut se contenter de minimes prélèvements s'ils sont choisis avec discernement dans des os bien à l'abri de toute contamination. Un programme de ce genre est en route. Soit dit en passant, pour le Morbihan, Z. Le Rouzic avait jadis imaginé une tradition des sépultures en coffre ou en ciste partant du Mésolithique local pour perdurer jusqu'aux sarcophages du Moyen Age faits de dalles de schiste ou autres ; mais cette notion de coffre était très élastique et dépassait les « boîtes » bien rectangulaires et bien ajustées dont il est question ici.

¹¹⁵ J.-M. Abgrall, *Exploration d'un tumulus à Parc-ar-Stang-Yen... en Plouhinec*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XI, 1884, p. 169-178.

Cela fait penser au cimetière de coffres de Harlyn Bay, au Cornwall, que son premier descripteur faisait durer du Néolithique au Late Keltic : il est en fait de l'âge du fer, les coffres en schiste étant bien géométriques."

Briard, 1984, p. 256 : "*Pitévin. 1. tumulus de Mane Pitévin de 13 m/1,40 m. Sous une dalle de 1 m/1,50 m décentrée vers le S.-O., tombe creusée dans le sous-sol de 1,30 m/0,60 m/1,70 m, parée de 4 dalles.*

2. coffre de 1,10 m/0,70 m/0,60 m couvert de 2 dalles.

3. séries de « petits tumulus » énigmatiques, en sable. Tumulus ou vestiges, de travaux de désensablement des terres ?Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 300."

● **Pointe Karreg Léon – tombes**

BSAF, procès verbal séance 27/01/1944, p. IV : "*Le Président donne lecture d'une lettre de M. Plusquellec, Administrateur de la Marine à Audierne, qui a découvert une tombe préhistorique à la pointe de Beg-ar-Léon, en Audierne. D'autres tombes ont été mises à jour à cette pointe, qui paraît être une nécropole. Le Dr Lagriffe signale la fréquence des tombes de l'âge néolithique dans cette contrée. La tombelle en question présente cette particularité d'avoir une dalle au fond, alors que la plupart n'ont que les dalles latérales et supérieures."*

● **Poullangnou – sépultures**

Le Carguet, 1897 : "*A. Poullangnou, en Plouhinec, M. Grenot a observé le même fait de sépultures adossées :*

« C'est une suite de chambres sépulcrales indépendantes, - dit-il, - construites au fur et à mesure des besoins à côté de celles déjà existantes, auxquelles on adossait les nouvelles après avoir détourné pour un instant une partie « de la terre du tumulus qui les recouvrait. »

La diversité des sépultures renfermées sous le tumulus de Nivran indique que cette station a été occupée à toutes les périodes de l'époque néolithique."

● **Poulhan – tumulus**

Le Carguet, 1890 : "*Menez-Créoc. - Cette partie, plane, borde, à l'ouest, le port de Poulhan.*

On y trouve :

1° Un tumulus de 15 à 20 mètres de diamètre, vers la mer. Il recouvrait autrefois une petite galerie de dolmens et quelques sépultures isolées. Les pierres du monument ont été brisées rès-terre et ont servi à faire une fosse pour l'incinération du goémon."

● **Poulhan – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 301 : "*Tumulus, à 300 mètres au Nord de l'anse de Poulhan."*

● **Pors Poulhan – allée couverte et menhir**

X : 92,825 ; Y : 2353,830 ; Z : 24 (allée couverte)

Cartes postales : Giffard, n°54 ; CAP, n°12 ; Eugène Le Deley, n°941.

Fréminville, 1835, p. 99 : "*En continuant de s'avancer vers la petite crique de Poulhan, on aperçoit, à cinq cent toises du sanctuaire dont nous venons de parler, l'un des plus beaux et des plus grands Dolmens de tout de Finistère ; il a réellement un aspect imposant. Seize pierres verticales, rangées sur deux files parallèles, supportent sa plate-forme, qui était composée de trois énormes pierres posées horizontalement. Il n'en subsiste plus que deux, celle du milieu a été brisée ; mais les deux que l'on voit encore sont de proportions extraordinaires ; l'une d'elles, celle de l'est, a vingt-quatre pieds de longueur et quatre et demi d'épaisseur. La longueur totale de ce monument est de quarante-trois pieds ; sa direction est de l'est à l'ouest, et sa hauteur est de six pieds et demi. Je suis porté à croire que ce grand Dolmen servait de retraite aux Druides qui desservaient le sanctuaire voisin [Le Souc'h]."*

Boisgobey, 2001, (1839), p. 127 : *"Vers Plozevet, le lieu aux naufrages par excellence, la côte devient assez élevée et la mer vient battre jusqu'aux pieds. J'ai vu faire sur toute cette côte la pêche au goémon : je ne sais trop comment, quand et par qui se fait cette récolte : les paysans qui s'y livrent passent pour de mauvais coquins : cela ne m'étonne pas quand ils vous regardent passer appuyés sur leur fourche qui serait au besoin une arme terrible, on hâte le pas et on se dit qu'heureusement il fait jour.*

Encore un monument druidique : vingt pierres assez basses irrégulièrement rangées en forme de carré long : un peu plus loin deux très beaux dolmens très bien posés sur la crête d'un haut promontoire : ils présentent cette disposition assez remarquable qu'ils sont tous réunis par un cordon de pierres plantées en terre les unes contre les autres : il y en a trois sans compter celles qui supportent les dolmens et qui continuent la chaîne. Du haut de ce dolmen où j'ai écrit on est très bien placé pour embrasser la baie : on distingue bien loin, bien loin le phare de Kérity et la Torche, et on a à droite l'entrée du Goyen et la pointe : je vois au large deux navires qui vont entrer dans le Raz.

Encore un ou deux promontoires et autant d'anses, car ici la côte se découpe, et ne présente plus à l'œil cette longue et plate uniformité de sable et de galets, on découvre une ouverture qui semble se prolonger dans les terres : c'est la rivière d'Audierne."

Fréminville, 1845, p. 102 : idem

Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 316 : *"Les bords sauvages et déserts de la baie d'Audierne offrent plusieurs dolmens remarquables, ont les plus frappants, par la grandeur de leurs proportions, sont ceux qui avoisinent la pointe du Joch."*

Grenot, 1874 : *"Vers l'anse de Poulhan, en Plozévet, on a groupé sur un même point une série de monuments dont, à coup sûr, les plus curieux sont deux galeries disposées l'une à la suite de l'autre, longues chacune de 12 mètres, et séparées entre elles par un espace de 5 mètres : elles n'ont plus une seule table. Dans celle de l'est était caché un petit tombeau fermé, relaté dans ma notice sur nos sépultures de pierre à petites dimensions ; elle ne présente aucun mode particulier d'accès. On arrivait à celle de l'ouest par un couloir étroit dont il reste encore quelques pierres debout et qui s'ouvrait au midi."*

Chatellier, 1882-c : *"Terminons enfin le récit de ces fouilles, nous estimant heureux si les recherches longues et quelquefois pénibles peuvent apporter quelque lumière à la discussion ouverte sur la destination des menhirs, en donnant le résultat de l'exploration d'un menhir situé en la commune de Plouhinec. Il est placé près de l'anse de Poulhan, dont le littoral, si riche en dolmens et en tumuli, nous a fourni de si précieux restes des temps reculés de l'occupation de nos côtes par les populations de l'époque de la pierre polie. Au pied de ce menhir ont été recueillis des percuteurs, divers éclats de silex, les fragments de deux vases, dont l'un était caliciforme, et des morceaux de charbon."*

Abgrall, 1884-a, p. 176 : *"A Poulhan, belle allée couverte de 14 mètres de longueur."*

Le Carguet, 1890 : *"2° La grande galerie de Poulhan, orientée E.-O., à 50 mètres N. de la butte précédente. Cette galerie, l'une des plus belles constructions mégalithiques du Finistère, a été reproduite plusieurs fois par la gravure, notamment par M. de Fréminville et dans les « Epoques préhistoriques et gauloises » de M. du Châtellier.*

Mais qu'elle diffère aujourd'hui de ce qu'elle était même il y a quelques années ! Ses pierres, que tant de siècles ont respectés tombent, en quelques instants, sous le marteau du maçon.

Actuellement, elle comprend : au S.-O., 8 piliers debout, dont six adjacents et deux isolés par l'enlèvement d'une ou deux pierres ; au N.-E., 4 supports debout. 2 brisés au raz du sol ; un septième gît, au centre du monument, renversé par l'énorme table qu'il était destiné à soutenir. Deux tables seules existent : la plus grande, à l'Est, à moitié renversée, figure un demi-dolmen : à l'Ouest, une autre table, moins forte, encore en place, servait récemment d'abri à une voiture. La galerie forme deux chambres : la plus grande, à l'Ouest, l'autre, à l'Est ; la pierre de séparation, bien que diminuée de hauteur, se trouve encore en place. Le monument devait autrefois se prolonger vers l'Est ; on voit, à 2 mètres en avant de la paroi Sud, une pierre, à fleur du sol, qui semble avoir été la continuation de ce côté.

Deux dispositions des supports du monument sont à noter : l'inclinaison des piliers vers l'intérieur ; est-ce fait intentionnellement ou par le poids des tables ? L'agencement de ces mêmes piliers par imbrication, au lieu d'être par juxtaposition ; genre de construction qui rend les côtés du monument hermétiquement clos.

Au dire des habitants de Poulhan, les dolmens de cette galerie étaient des autels de sacrifice. Chaque année, au mois d'août, on y immolait un homme afin d'obtenir un temps favorable pour la récolte. Les dépressions

de la pierre à la surface du dolmen renversé auraient été faites pour recevoir le corps de la victime et laisser couler son sang. Cette légende est propre à la grande galerie de Poulhan. Nous ne l'avons trouvée nulle part parmi les nombreuses stations néolithiques de la baie d'Audierne et du Cap-Sizun que nous avons visitées ou explorées."

Chatellier, 1907, p. 298 : *"A l'Ouest, au-dessus de l'anse de Poulhan, sur le bord de la mer, très belle allée couverte de 13m 50 de longueur sur 1m 50 de largeur moyenne."*

Toscer, 1908, p. 249 *"Près de la pointe du Souc'h, à deux kilomètres au sud du bourg, on voit un dolmen que le chevalier de Fréminville regarde comme un des plus beaux du Finistère. [citation d'un passage de l'édition de 1845]."*

Guénin, 1911 : *"A Poulhan, en Plouhinec, les dolmens étaient des pierres de sacrifice. Chaque année, au mois d'août, on immolait un homme pour obtenir un temps favorable pour la récolte. (R. A. Fin., XVII, p, 109.)"*

Guénin, 1934 : *"1970. - Les autels de sacrifice de la galerie de Poulhan, à Plouhinec, cant. de Pont-Croix. La grande galerie de Ménez-Créoc'h est proche du port de Poulhan. « Au dire des habitants de ce bourg, les dolmens de cette (allée) étaient des autels de sacrifice. Chaque année, au mois d'août, on y immolait un homme, afin d'obtenir un temps favorable pour la récolte. Les dépressions de la pierre à la surface du dolmen renverse auraient été faites pour recevoir le corps de la victime et laisser couler son sang. Cette légende est propre à la grande galerie de Poulhan. Nous ne Payons trouvée nulle part parmi les nombreuses stations néolithiques de la baie d'Audierne et du Cap-Sizun que nous avons visitées ou explorées...*

« Les riverains de Poulhan disent que toute cette station était un village de Corrihs. Un jour les Corrigans enlevèrent un enfant d'un village voisin, du Drégan, et lui substituèrent, dans son berceau, un de leurs petits nains. La substitution ne fut pas remarquée. Ces enfants grandirent. Les Corrigans s'étonnaient de voir le leur prendre de la taille, ceux du Drégan, plus étonnés encore de ce que l'enfant qu'ils élevaient se retirait toujours, comme par instinct, lorsqu'il était laissé seul, au village des Corriks. Cependant, avec l'âge, il finit par perdre cette habitude. » H. Le Carguet, Les Még. du Soc'h en Plouhinec, dans Bull. Soc. Arch. Finistère (1890), pp. 109-110 et 112."

Le Goffic, 1990-a : *"La célèbre allée couverte de Pors-Poulhan, en Plouhinec, victime d'un dynamitage pendant la Seconde Guerre mondiale, a été fouillée en 1986 et 1987. L'architecture interne comprend une chambre funéraire, orientée ouest-est, longue de 10,80 m et large de 1,50 m à l'entrée et 2 m au fond. Les parois sont constituées de piliers en gneiss d'une hauteur moyenne de 2,20 m, enchâssés dans deux fosses parallèles larges de 60 à 80 cm et profondes de 25 à 33 cm.*

L'originalité des parois réside en un chevauchement systématique des piliers qui donne à l'ensemble une grande stabilité, chaque support servant de contrefort au suivant. De plus l'étanchéité des parois est mieux assurée et une illusion d'optique donne une impression d'élargissement lorsque l'on pénètre dans la chambre.

Les seize piliers supportaient, à l'origine, trois dalles de couverture dont la plus imposante pèse quinze tonnes. Le sol de la chambre était formé par un dallage de grands galets plats. Des lambeaux de ce dallage ont pu être retrouvés. De l'autre côté de la dalle de chevet constituant le fond de la chambre existe une cella légèrement désaxée.

L'utilisation du monument en carrière de pierre dès le Moyen Age a fortement dégradé les structures extérieures. Néanmoins, le plan général naviforme a pu être retrouvé. Les restes d'un cairn surmonté d'un tertre tumulaire ont été fouillés dans la partie sud. Il était limité par une fosse destinée à recevoir les orthostates du péristalithe que l'on a retrouvé conservé et basculé vers l'extérieur dans la partie sud-est du monument. La particularité du mégalithe est de posséder, tant devant l'entrée que devant la cella, des parvis dallés de forme ogivale limités par des orthostates en prolongement du péristalithe. La plupart de ces éléments sont d'énormes galets prélevés sur l'estran voisin.

Le mobilier mis au jour est caractéristique du Néolithique final (hache polie en dolérite de type A, flèches tranchantes en silex, lames de silex, céramique à fonds ronds, vases carénés rappelant le style Conguel-Crec'h-Quillé, vases à fonds plats). Il convient de noter la présence, de trente-trois perles en pyrophyllite et deux en os ou en ivoire. Une fréquentation du monument à l'âge du bronze est attestée par la découverte, au centre de la chambre funéraire, d'une perle annelée en pâte de verre bleu. Découvertes dans les terres du tertre tumulaire de la partie sud, cinq urnes cinéraires gallo-romaines des IIe-IIIe siècles montrent que la vocation funéraire du monument a perduré de nombreux siècles.

A l'issue des deux campagnes de fouille, la parcelle contenant l'allée couverte a été acquise par le département du Finistère et la restauration du monument a été effectuée en vue d'une présentation au public."

Giot, 1997-b, p. 57 : "Au même endroit, au nord de la route, dans un talus, il y a un reste d'allée couverte et, plus près de Pors-Poulhan, balisée, une allée couverte. C'était sans doute une des plus belles mais pendant la dernière guerre elle a été dynamitée, mais pas au point de rendre sa restauration impossible ; on a simplement remplacé quelques supports et piliers par des pierres d'un autre monument détruit ; la cellule terminale et les pierres de délimitation du tertre ont été en partie retrouvées et redressées."

■ **Route d'Audierne – coffre**

Briard, 1984, p. 257 : "Route d'Audierne. Coffre de 1,10 m/0,60 m/0,50 m (notes Bénard)."

■ **Saint-Dreyer – nécropole (tombes à couloir)**

Abgrall, 1883 : "Toujours sur la côte de Plouhinec, mais plus au nord, tout près de l'embouchure de la rivière d'Audierne, à la pointe de Pors-Doun, près du village de Saint-Drejel, j'ai assisté au mois de mars 1882 à l'exploration d'autres sépultures comprenant trois chambres couvertes, une chambre à ciel ouvert et deux galeries. Or, ces monuments ont fourni aussi beaucoup de petits éclats de silex, mais ni pointes de flèches ni lames de grande dimension. Il me semble qu'on est fondé à conclure cependant que là aussi existait un petit centre d'industrie."

Chatellier, 1883-c : "En partant de Kélouer, nous nous dirigeons dans l'ouest vers le village de Saint-Dreyel, tout à l'extrémité de la vaste commune de Plouhinec, sur le bord de la mer, à l'entrée du port d'Audierne.

On a bien voulu me prévenir qu'en enlevant quelques pierres placées debout en terre on y a mis à découvert des squelettes.

Nous y arrivons bientôt, Saint-Dreyel n'étant pas à plus de deux kilomètres à l'ouest de Kélouer.

Les restes des squelettes trouvés ont été malheureusement dispersés et c'est à peine si je puis en retrouver quelques fragments, encore aux mains des enfants qui s'empressent à nous les chercher un peu partout, si bien que, bientôt, ils m'apportent des os de toute sorte, m'assurant toujours que ce sont des parties des squelettes déterrés les jours passés. Comme je montre peu de crédulité à leurs racontars, ce petit commerce ne tarde pas à prendre fin.

Ces squelettes avaient été découverts en voulant enlever de grandes pierres formant les côtés de quelques-unes des chambres à ciel ouvert que l'on remarque près de la pointe dite de Bec-ar-Lyon, au sud du village de Saint-Dreyel.

A notre arrivée, deux chambres, laissant émerger hors du sol les extrémités de mégalithes formant leurs parois, sont encore intactes. L'une est recouverte d'une table mesurant 2m,20 sur 1m,80. Ses quatre côtés sont faits par six énormes blocs de granit posés de champ en terre.

Nous relevons à grand-peine la table, qui affleure le sol, et vidons avec soin la chambre, que nous trouvons toute remplie de terre et de pierres, dont quelques-unes très grosses. Au fond de la chambre, sur une sorte de dallage, nous rencontrons un amas de cendre mêlées de charbon, dans lequel nous relevons quelques éclats de silex au nombre desquels est une jolie pointe, des percuteurs et de rares morceaux de poterie.

Cette chambre vidée a 1m,80 du fond à la table.

A 10 mètres au sud nous en trouvons une autre, celle-ci sans dalle de recouvrement. Elle a intérieurement 2m,50 sur 1m,60. Nous la vidons. Comme la première, elle est pleine de terre et de pierres. Ça et là, nous y relevons des morceaux de charbon, des éclats de silex, des percuteurs, et nous trouvons enfin, dans un de ses angles, un joli petit vase en terre fine, vase à fond rond artistement fait à la main.

Ainsi ces deux chambres nous ont donné des sépultures par incinération. Que sont donc les squelettes précédemment découverts par les gens du village, dans la troisième chambre en partie détruite par eux, sise à 3 mètres au nord de la première. Sont-ce les squelettes des premiers habitants de la pointe de Bec-ar-Lyon, ceux mêmes qui ont élevé les monuments qui nous occupent, ou sont-ce les squelettes de quelques naufragés venus s'échouer sur ce littoral sauvage, ainsi que cela arrive presque tous les hivers? Je ne puis me prononcer ; les quelques restes qui m'en ont été soumis sont trop peu de chose pour que je puisse rien dire sur leur antiquité.

Abandonnons la pointe de Bec-ar-Lyon, et allons à 200 mètres au nord-ouest. Là de nombreuses pierres émergent du sol, dans une parcelle dite Parc-ar-Gozec. Nous nous y trouvons en présence d'un important

monument mégalithique. Son propriétaire, cultivateur intelligent, ayant assisté, étant marin, à quelques-unes des fouilles de M. Ch. Wiener, dans l'Amérique du Sud, nous autorise facilement à l'explorer. Il vient même à notre aide et engage quelques-uns de ses voisins à en faire autant, si bien qu'avec nos deux fouilleurs habituels, bien dressés à nos recherches, nous avons bientôt un atelier plein de zèle, de trop de zèle même. Il nous faut les prier de se contenter de rejeter au dehors les terres que nos deux fouilleurs remuent, sans quoi nos recherches n'aboutiront qu'à un bouleversement sans profit pour nos études.

Attaquant le monument en A, nous y trouvons une solution de continuité qui nous permet facilement d'entrer dans la chambre C (voir le plan, pl. XV).

Cette chambre et presque tout le reste du monument sont encore enveloppés de terres amoncelées, (fui semblent indiquer que tout l'ensemble était recouvert autrefois d'une sorte de tumulus).

Dès en pénétrant en A dans la chambre C, qui, si elle a eu un couvercle, n'en a plus aujourd'hui, nos hommes rencontrent des fragments de poteries grossières, caractéristiques de l'époque des dolmens, et des éclats de silex sans grand caractère. En approchant du fond de la chambre, formé par une aire en argile battue, les morceaux de charbon, qu'ils ont déjà remarqué, deviennent plus nombreux.

En arrivant en D nous trouvons, appuyées contre la paroi intérieure de la chambre C, deux pierres p et p'. Au pied de ces pierres est un large dépôt de cendres, restes incinérés dans lesquels nous distinguons quelques fragments d'os. Ce précieux dépôt avait été soigneusement recouvert d'une pierre plate sur laquelle nous relevons trois pendeloques. Ces pendeloques sont l'une en jadéite, une autre en cristal de roche, la troisième en oligiste.

Continuant l'exploration de cette chambre, nous recueillons encore des percuteurs, des éclats de silex, quelques fragments de vases grossiers ornés sur les bords de petites encoches faites dans la pâte encore tendre, et aussi divers autres morceaux de poterie, parmi lesquels la moitié d'une écuelle à fond rond, d'une pâte fine et résistante. Tous ces débris de vases appartiennent, du reste, à des poteries faites sans le secours du tour, et caractéristiques de l'époque des dolmens.

Arrivé au point E, nous trouvons une grande pierre debout, sorte de petit menhir dont l'extrémité dépasse le sol environnant. A sa base est un nouveau dépôt de restes incinérés près desquels nous relevons une hache polie en diorite et un petit grattoir en silex, tournant la pierre E pour continuer notre fouille, en la dirigeant vers la chambre B, nous trouvons, sur le fond du monument, un large espace de 00 centimètres carrés de terre glaise calcinée. Cette calcination n'a pu être obtenue que par un feu prolongé en cet endroit. Parmi les cendres très noires qui le recouvrent nous remarquons de nombreux restes de repas, coquilles d'huîtres et de patelles et os d'animaux. Ce dépôt de 10 centimètres d'épaisseur touche une pierre S posée de champ sur le fond du monument et formant seuil pour entrer dans la chambre B que nous allons déblayer.

Dès que nous commençons à la vider, il nous est facile de nous convaincre que, quoique faisant partie du même monument que la chambre C, elle recouvre des restes d'une époque plus récente que celle à laquelle nous reportent les objets recueillis dans la chambre C.

Ici, en effet, nous relevons des restes romains dans toute l'épaisseur de la couche qui remplit la chambre B, fragments de vases en terre noire ou grise, débris de vases samiens. Enfin, sur l'énorme dalle qui fait le fond de la chambre, nous rencontrons, au milieu d'un épais dépôt de cendres, des fragments de statuette de Vénus, un petit clou en fer à tête en pointe de diamant, une fibule en bronze mal conservée, et quatre monnaies romaines, grands bronzes du Haut-Empire dont l'un, un Antonin, est seul lisible.

Cette belle chambre mesure 1m,90 sous table. La sépulture pour laquelle les constructeurs du monument l'avaient primitivement édifiée a dû être violée par les Romains, qui s'établirent sur les lieux, où ils ont laissé comme témoignage de leur passage, à 300 mètres au nord-ouest, des constructions aujourd'hui démolies. Ce sont les habitants de ces constructions qui, sans doute, vinrent ici inhumer leurs morts.

Sortons de cette chambre et, dirigeant notre exploration vers le sud, vidons la longue galerie qui était l'accès véritable par lequel ses constructeurs ont pénétré dans le monument pour y enterrer leurs morts.

En E', nous trouvons encore un considérable dépôt de restes de repas, coquilles et os de divers animaux, dents de cheval, de porc, de bœuf et de veau, et un petit bronze, monnaie de Posthume.

Continuons. Bientôt les couches de terre qui remplissent la galerie changent d'aspect, les fragments de poterie que nous recueillons deviennent plus grossiers, ils ne sont plus faits au tour. Enfin, en V, nous recueillons un vase entier. Il est fait sans le secours du tour, quoique d'une pâte fine. Il est incontestablement de l'époque de la construction du monument. Comme poterie des dolmens, sa forme est intéressante et peu commune.

Près de lui, sur l'aire d'argile qui fait le fond, est un dépôt de 3 centimètres d'épaisseur, occupant toute la largeur de la galerie. Dans ce dépôt, remué avec précaution, nous relevons un anneau, une pince épilatoire et une sorte d'épingle en bronze.

De ces trois objets, recueillis en F. l'anneau, bague très primitive et de la plus haute antiquité, a son analogue dans ma collection, parmi les nombreux objets en pierre et en bronze exhumés des dolmens et chambres à ciel ouvert du plateau du Souc'h en Plonbinec.

Continuons à vider la galerie d'accès 6 passant sous les tables T et T', qui reposent sur des murailles maçonnées à pierres sèches (voir le plan).

Nous n'y remarquons, au milieu des terres qui la remplissent, que des morceaux de charbon, quelques percuteurs, une meule à concasser le blé, des éclats de silex parmi lesquels une sorte de grattoir et une petite scie.

L'extrémité sud de cette galerie ne forme plus qu'un couloir allant en se rétrécissant et clos à son entrée par un muret en pierres maçonnées à sec.

Le monument de Saint-Dreyel ne se compose pas seulement de la galerie et des deux chambres que nous venons de fouiller, il se compose encore de trois chambres plus ou moins elliptiques et d'une chambre carrée, ainsi qu'on peut le voir en jetant les yeux sur le plan, le tout se reliant par un corridor à la chambre C, contre la paroi ouest de laquelle il vient buter.

Dans le corridor H de la chambre semi-circulaire I nous recueillons trois petits bronzes des tyrans de la Gaule, Gallien et Posthume ; un grand nombre de fragments de poteries romaines, et des morceaux de charbon.

Sortons de cette chambre par l'ouverture laissée en K et, nous engageant dans le corridor L, pénétrons ensuite dans la chambre quasi circulaire M, en franchissant une pierre S' posée de champ et formant seuil.

Déblayant avec soin celle chambre à ciel ouvert M, nous trouvons au point N, déposé sur les galets plats faisant le fond de la Chambre, un fragment de crâne assez notable et trois dents humaines, près desquels nous relevons, au milieu d'une terre onctueuse et pleine de charbons, une fusaiöle en terre cuite, un poinçon en os, et divers autres petits instruments en os, dont deux sont des hameçons, je pense, et dont trois autres ne sont autres que îles pointes de flèche, chose peu surprenante dans une localité où le silex est rare et ne se trouve qu'à l'état de petit galet sur la grève.

Enfin, en O nous rencontrons, adossé à la paroi nord-ouest de la chambre M, un petit coffre, sorte d'urne cinéraire, fait de quatre pierres posées de champ, mesurant intérieurement 30 centimètres carrés, hermétiquement fermé. Après en avoir enlevé le couvercle, nous y reconnaissons un dépôt de restes incinérés.

Ce petit coffre nous rappelle les nombreuses sépultures de ce genre par nous relevées il y a quelques années dans le vaste monument de Pen-ar-Menez en Treffiagat (Finistère), que nous avons publié dans les Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

Près de cette sorte d'urne cinéraire, nous recueillons quelques fragments de poterie grossière, des percuteurs, une mollette à concasser le blé, et quelques éclats de silex, parmi lesquels un grattoir.

Passons de la chambre M, dans la chambre P. Celle-ci est couverte d'une grande table de 2m,20 sur 1m,95, affleurant le sol. Cette chambre a trois de ses côtés formés de grands blocs plantés debout en terre et le quatrième par une muraille maçonnée à pierres sèches. Elle est pavée de larges galets plats, pris à la grève, placés sur un fond de sable blanc de carrière ; une fois vidée elle mesure î mètre sous table.

Nous n'y avons recueilli que deux grossiers fragments de poterie ornés d'encoches sur le pourtour, une petite pointe et un grattoir en silex. Sur le pavé du fond, en R, était un assez large dépôt de cendres de 2 centimètres d'épaisseur, dans lequel nous avons remarqué de nombreux morceaux de charbon.

Explorons enfin la grande chambre semi-circulaire X située à 0m,50 à l'ouest de la précédente.

Cette chambre, qui mesure intérieurement 2m,20 sur 2 mètres, est encore en partie recouverte d'une table de 2m,40 sur 1m,50, affleurant le sol.

Comme la précédente, elle est pavée de galets plats et mesure 1m,10 sous table. A l'intérieur nous n'avons relevé que deux petites pointes en silex. Du reste, les terres intérieures offrent tous les caractères d'un remaniement.

Si cette exploration terminée, nous jetons un coup d'œil sur l'ensemble du plan du monument de Saint-Dreyel, nous ne pouvons en nier l'originalité et l'importance. Il fait supposer le long stationnement sur les lieux d'un centre nombreux de populations primitives qui, d'après notre exploration, commençaient à connaître le bronze.

Notre fouille nous montre de plus que les Romains, établis dans le voisinage, ont utilisé le monument qu'ils avaient près d'eux pour inhumer leurs morts. Les exemples de ces inhumations successives ne sont pas rares. Ne quittons pas les lieux sans signaler un marteau-hache, percé d'un trou pour l'emmanchement, recueilli en labourant un champ voisin.

En terminant le compte rendu de cette campagne d'explorations en Plozévet et en Plouhinec, disons de nouveau tout l'intérêt que présentent ces deux communes si riches en monuments de la plus haute antiquité.

Formons le vœu que des mesures soient prises pour sauver quelques-uns d'entre eux d'une destruction toujours croissante.

L'un d'eux surtout mérite bien ce soin. C'est le colossal dolmen h galerie qui se trouve au-dessus de l'anse de Poulhan en Plozévet ; fouillé à une date inconnue, il sert aujourd'hui de hangar et des charrettes y sont remisées."

Abgrall, 1884-a, p. 175 : *"A la pointe de Porz-Doun, sous le village de Saint-Dreyer, un tumulus détruit, contenant des ossements et des poteries, trois chambres funéraires formant, sans tables de recouvrement, cinq ou six coffres en pierre avec squelettes, quatre chambres dolméniques reliées par des galeries à ciel ouvert. Ces galeries ont donné des éclats de silex, 3 pendeloques, une petite pointe de poignard en bronze, deux petits vases gaulois, des fragments de poterie gauloise et romaine. La chambre de l'extrémité sud renfermait des cendres avec des débris de vases romains, deux ou trois monnaies romaines, dont une de Tétricus, une tête de statuette de Vénus anadyonène."*

Chatellier, 1907, p. 299 : *"Trois dolmens, une allée couverte et des chambres à ciel ouvert, forment l'ensemble du vaste monument de Saint-Dreyel. Fouillé en 1882, ce vaste monument nous a donné des haches en pierre polie, des pendeloques en pierre, des pointes de silex, des poteries des dolmens et une bague, simple tige de bronze en spirale. (Musée de Kernuz)."*

L'Helgouac'h, 1965, p. 148 : *"Les monuments de St-Dreyel ne sont pas sans intérêt, eux non plus, car on y trouve d'utiles éléments de comparaison. La sépulture à couloir G-A-B correspond à peu près à la moitié du dolmen A de Kerléven. Le long couloir externe construit mi en pierres sèches, mi en dalles, et sur lequel subsistent deux dalles de couverture, aboutit à deux compartiments placés du côté oriental. Le compartiment B est recouvert d'une dalle de couverture ce qui contredit encore la légende des chambres à ciel ouvert, et l'on pénètre dans ce compartiment par un seuil (Du Chatellier, 1883)."*

Galliou, 2009-b : *"à Saint-Dreyer, à la pointe de Porz-Doun, des céramiques gauloises et romaines ont été mises au jour dans un tumulus. L'une des trois chambres renfermait des cendres et des vases romains, deux ou trois monnaies (dont une de Tetricus (270-273 apr. J.-C.) et une tête de statuette de Vénus anadyomène en terre blanche."*

● Stang-Yen – 3 tumulus

Abgrall, 1884-a, p. 169-173 : *"A 500 mètres sud-sud-est du bourg de Plouhinec, presque sur le bord de la route qui conduit à Kergoglay, se trouvent trois tumulus dont deux ont été nivelés pour la culture et fouillés par le propriétaire, il y a environ 10 ans. On y a trouvé cinq ou six sépultures formées de coffres en pierre et renfermant des squelettes déposés sur un lit de sable fin. Ces tombeaux avaient absolument la même construction que celui du troisième tumulus dont je vais donner la description. Ce tertre, distant des autres d'environ 30 mètres, du côté nord-est, a été aussi fortement aplani et n'a plus qu'un mètre de hauteur sur 10 ou 12 de diamètre. Le vendredi 16 mai, j'obtins l'autorisation de le fouiller, et, en l'attaquant du côté du sud-est, je ne tardai pas à rencontrer à 0^m 50 de profondeur un amoncellement de pierres posées de main d'homme. Ces pierres recouvraient deux dalles d'inégale grandeur qui furent déblayées avec soin, puis soulevées avec précaution. Elles servaient du couvercle à une sépulture ou coffre formé de quatre pierres plates posées de champ et parfaitement dressées. Les extrémités des pierres latérales étaient taillées droit pour s'appliquer contre les pierres des deux bouts. De plus, les deux dalles de couverture étaient piquées et usées sur leur face inférieure, afin de s'adapter hermétiquement sur les parois et d'empêcher toute infiltration des terres du tumulus. L'intérieur de la sépulture mesurait 1^m 10 de longueur, 0^m 50 de largeur et 0^m 60 de profondeur. Je me trouvais là en face d'un tombeau dont je connaissais déjà de nombreux exemples à Plouhinec, mais dont aucun n'avait encore été exploré scientifiquement. Le coffre en pierre était rempli jusqu'à mi-hauteur d'une terre noirâtre très fine. Je me demandai d'abord si j'allais y trouver un squelette ou simplement des cendres ; mais bientôt on put reconnaître une mâchoire émergeant un peu de cette couche de terre et je recommandai à mes gens de tout dégager avec précaution et de mettre le plus grand soin à recueillir tous les os. Successivement on vit apparaître la tête, les bras, les côtes, etc, et l'on pût juger de la situation du cadavre dans son tombeau. La tête avait la face tournée vers le haut, mais le corps semblait couché sur le côté gauche, et les jambes, faute d'espace, étaient repliées contre la dalle formant extrémité du côté de l'ouest.*

Après avoir enlevé tous les os, jusqu'aux plus petits des mains et des pieds, dans l'espoir de trouver quelque objet de mobilier, je fis déblayer et nettoyer parfaitement le fond de la sépulture ; mais ce fut en vain,

les terres qui restaient ne nous donnèrent que deux ou trois petits éclats de silex sans aucun caractère. Il semblerait que ce soit le propre de ce genre de sépulture de n'offrir aucun mobilier; parmi les quinze ou vingt qui, à ma connaissance, ont été ouvertes et dévastées dans le pays, il n'y en a qu'une seule, à Stang-ar-Run, en Mahalon, qui ait fourni un vase, mais celui-là de belle dimension.

Sachant que les deux tumulus voisins avaient contenu plusieurs tombeaux, je pouvais m'attendre à ce que celui-ci en renfermât de même quelques autres; je fis donc pousser la tranchée au-delà du centre du tumulus et opérer des sondages de tous les côtés, mais ce fut en vain; on ne découvrit aucune trace de dalles ou de coffres en pierre. Ce qu'on put observer, c'est la présence, autour de la sépulture fouillée, d'un certain nombre de pierres d'assez grande dimension, posées debout dans la terre qui formait l'enveloppe. Cette terre renfermait également beaucoup de petits dépôts de cendres et de charbon et quelques petits fragments de poterie dont un seul, gros comme le bout du doigt, portait une ornementation composée de lignes et de pointillés. Il ne faut pas que je néglige de dire que le squelette reposait sur un lit de sable fin répandu sur le sol naturel qui servait de fond à la sépulture. C'est une particularité qu'on a observée, non seulement dans plusieurs autres sépultures de Plouhinec, mais aussi dans les monuments des autres régions de notre département. J'ai été à même de la constater dans les tumulus de Kergoniou, en Guissény, de Saint-Michel, en Plouguerneau et de Parc-an-Dorguen, en Plouguin.

Pouvons-nous assigner une date à ce tumulus et aux autres sépultures analogues trouvées en assez grand nombre dans le pays et que je mentionnerai plus tard? Il y a quatre ans, on fouilla de nuit, à Méné-Pitéven, un tumulus qui donna une sépulture ou coffre en pierre absolument semblable à celui de Stang-Yen, et renfermant aussi un squelette. Je sais que ce squelette a été soumis à l'examen de M. de Quatrefages et que le savant anthropologiste lui a assigné une antiquité très reculée, en faisant un descendant, de la race de Cromagnon, qui aurait vécu à l'époque de la pierre éclatée et qui aurait été chassé jusque dans ces contrées par l'homme de la pierre polie, plus intelligent et mieux armé que lui.

J'avoue que je ne puis pas me ranger à cet avis, et la seule inspection des pierres qui composent ces sépultures suffit pour démontrer que nous sommes en plein âge du fer. Les pierres qui forment les parois des coffres sont taillées à leurs extrémités et parfois rainées- pour s'appliquer exactement les unes contre les autres. Ce travail est surtout remarquable dans les dalles qui servent de couvercle: dans certaines parties, elles sont usées et cette usure peut bien avoir été produite au moyen d'instruments en pierre, mais, en d'autres endroits, on reconnaît parfaitement la trace de la pointe qui a servi à faire la taille, trace absolument semblable à celle du têtue de nos piqueurs de pierres actuels.

Ce genre de taille ne peut pas provenir de l'emploi d'instruments en pierre, comme haches ou percuteurs; d'un autre côté, parmi les nombreux instruments en bronze trouvés dans le pays, il n'y a pas un seul qui soit destiné à tailler la pierre; nous sommes donc obligés de nous rejeter sur les outils en fer, pointe ou marteau. Du reste, cela n'a rien qui doive nous étonner, si nous considérons que les beaux tumulus du Morbihan, clans lesquels abondent les armes et les ornements en pierre, ont été construits en pleine civilisation du fer, ainsi que le reconnaît parfaitement M. Bertrand, dans son cours: la Gaule avant les gaulois.

Pour terminer l'étude de cette sépulture, disons quelques mots du squelette que j'y ai trouvé. Le sujet auquel il appartenait devait être de dimension moyenne; on peut en juger par la mesure des tibias et des péronés, ce sont les seuls grands os que j'aie trouvés tout à fait intacts, et leur longueur est de 0^m 37.

Quoique les mesures crâniennes exigent des instruments spéciaux et des instructions tout à fait particulières, j'ai tâché de les déterminer de mon mieux et elles m'ont donné:

Largeur du frontal..... 0^m 098^{mil}

Hauteur, depuis la racine du nez jusqu'à la naissance des cheveux..... 0 053

Diamètre antéro-postérieur..... 0 190

Diamètre transversal..... 0 134

Ce qui donne pour indice céphalique 70, et classe cette tête dans les dolichocéphales.

L'épaisseur de la boîte osseuse est très-faible et sur le temporal, elle ne dépasse pas un millimètre et demi. Le personnage cependant était âgé d'au moins 40 ou 50 ans, ainsi que l'indiquent les sutures du crâne, qui sont parfaitement soudées et même effacées, en quelques endroits, et aussi les dents, qui sont toutes nu peu usées, mais par ailleurs d'une conservation admirable.

Cette faible épaisseur du crâne, l'état assez grêle des grands os, semblent prouver qu'ils appartenaient à un sujet féminin. Les os du bassin nous manquent complètement pour élucider ce point, d'ailleurs toujours très difficile à déterminer.

Il est regrettable que tant de squelettes trouvés sur le territoire de Plouhinec et dans des monuments de même nature, aient été impitoyablement détruits; ils auraient pu être l'objet d'une étude comparative très intéressante et probablement très utile."

Chatellier, 1888 : "A Plouhinec, au sud du bourg, sous les tumulus de Stang-Yen et de Pitévin, mesurant, le premier 10 mètres de diamètre sur un mètre de haut, et le second 13 mètres de diamètre sur 1 mètre 40 centimètres de haut, nous avons rencontré deux sépultures du genre de celles de Crozon ; seulement, les coffres sont faits avec plus d'art. Ils sont formés de quatre grands monolithes posés de champ en terre recouverts d'une grande dalle. Celui du tumulus de Pitévin est le plus grand des deux ; il mesure intérieurement 1 mètre 30 de long sur 30 centimètres de large. L'inhumation, dans l'un comme dans l'autre, a dû avoir lieu le corps assis ou tout au moins replié, posé sur le côté ; c'est dans cette position que les squelettes ont été trouvés. Rien dans les tombes ; dans les terres enveloppant les sépultures, quelques fragments de poterie, des éclats de silex, des percuteurs et des pierres à concasser les grains. Les squelettes, bien conservés, ont pu être relevés. Le crâne de celui de Stang-Yen a 70 d'indice céphalique ; il est dolicocephale ; celui de Pitévin, n'a que 68 d'indice céphalique, il est également dolicocephale."

Chatellier, 1907, p. 22 : "A Plouhinec, au Sud du bourg, sous les tumulus de Stang-Yen et de Pitévin, mesurant, le premier 10 mètres de diamètre sur un mètre de haut, et le second 13 mètres de diamètre sur 1 mètre 40 centimètres de haut, nous avons rencontré deux sépultures du genre de celles de Crozon ; seulement, les coffres sont faits avec plus d'art. Ils sont formés de quatre grands monolithes posés de champ en terre, recouverts d'une grande dalle. Celui du tumulus de Pitévin est le plus grande des deux ; il mesure intérieurement 1 mètre 30 de long sur 30 centimètres de large. L'inhumation, dans l'un comme dans l'autre, a dû avoir lieu le corps assis ou tout au moins replié, posé sur le côté ; c'est dans cette position que les squelettes ont été trouvés. Rien dans les tombes ; dans les terres enveloppant les sépultures, quelques fragments de poterie, des éclats de silex, des percuteurs et des pierres à concasser les grains. Les squelettes, bien conservés, ont pu être relevés. Le crâne de celui de Stang-Yen a 70 d'indice céphalique ; il est dolicocephale ; celui de Pitévin, n'a que 68 d'indice céphalique, il est également dolicocephale."

Chatellier, 1907, p. 299 : "Nombreux coffres en pierre, d'une longueur intérieure variant de 1 mètre à 60 centimètres et de 40 à 50 centimètres de largeur, près le moulin à vent, au Sud du bourg. Chacun de ces coffres contenait les ossements de plusieurs squelettes. Ces ossements étaient sans doute les restes de défunts, dont les cadavres avaient été exposés à l'air libre jusqu'à complet déchaînement. Près de ces sépultures il a été recueilli des haches en pierre polie. (Musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 300-301 : "Tumulus de Stang-Yen, entre le bourg et le précédent, légèrement à l'Est il renfermait un coffre en pierres, analogue à celui rencontré dans le tumulus de Pitévin, dans lequel était également un squelette. Dans l'enveloppe du tumulus, éclats de silex, fragments de poteries grossières, pierre percée d'un trou de suspension. (Musée de Kernuz).

Entre ces deux tumulus, formant triangle avec eux, au Sud-Ouest de celui de Stang-Yen et au Nord-Ouest de celui de Pitévin, autre tumulus de même diamètre, mais un peu moins élevé que les précédents. Celui-ci aussi recouvrait un coffre en pierres contenant un squelette. (Musée de Kernuz)."

Briard et al., 1979 : "Les tumulus à coffres semblent avoir été assez nombreux et continuer une tradition locale des petits coffres qui pourrait remonter au néolithique. [...] Au Stang-Yen, entre Kergoglay et le bourg, trois tumulus contenaient également de telles sépultures à coffres, avec des squelettes à l'intérieur. L'un d'eux fut fouillé par Abgrall (1884). Il mesurait 10 à 12 m de diamètre et recouvrait un coffre à deux dalles de couverture de 1,10 m/0,50 m où reposait un beau squelette de grande stature à crâne dolichocéphale. P. du Chatellier, en 1883, relate la fouille du tumulus de Pitevin¹¹⁶. C'était un tertre de 13 m de diamètre et 1,40 m de haut avec tombe décalée au sud-est. Elle était recouverte d'une dalle de granite de 1 m/1,50 m coiffant un coffre de 1,30 m de long sur 0,60 m de large. A l'intérieur gisait un squelette en bon état dans lequel le distingué anthropologue A. de Quatrefages crut reconnaître un sujet cro-magnôïde. En réalité, suivant P.-R. Giot, il s'agit d'un Méditerranéen robuste, peut-être descendant des populations antérieures néolithiques."

Briard, 1984, p. 258 : "Stang Yen. Tumulus avec coffre en pierre avec squelette. Autre tumulus au sud-ouest avec coffre et squelette. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 301."

¹¹⁶ P. du Chatellier, *Nouvelles explorations dans les communes de Plozévet et de Plouhinec (Finistère). Sépultures de l'époque du bronze (tumulus de Pitevin...)*. dans *Revue archéologique*. juillet 1883.

● **Trébeuzec (rue Théodore Botrel) – coffres**

X : 90,025 ; Y : 2357,199

Carte archéologique : 29 197 0014

Carte archéologique : tumulus (informateur : M. Le Goffic).

● **Tréouzien – coffres**

Briard et al., 1979 : "Il faudrait dire un mot des nombreux coffres qui ont été découverts dans la région. Certains peuvent remonter au néolithique et l'on a signalé souvent à leur voisinage des haches polies. Il en existe de véritables cimetières comme près du moulin de Tréouzien entre Pors-Poulhan et Kergoglay (fig. 9)."

● **Trévoulien – coffres**

Briard, 1984, p. 257 : "Trévoulien. Près du moulin, cimetière à coffres. L'un d'eux, avec squelette, a été reconstitué au Musée Préhistorique Finistérien."

PONT-CROIX

● **Kergroas – sépulture**

Le Carguet, 1890 : place sur une carte le symbole d'une sépulture néolithique près de ce village.

● **Kervénézec – dolmen**

Flagelle, 1878 : "A l'est de Kervenennec, en creusant les fondations d'un moulin à vent, on découvrit un dolmen contenant des vases en terre."

Chatellier, 1907, p. 303 : "Dolmen détruit, à Kervénézec, un peu à l'Est, vers le moulin à vent."

L'Helgouac'h, 1965, p. 122 : classe ce monument parmi les sépultures avec chambre et couloir.

PRIMELIN

L'Helgouac'h, 1965, p. 122 : signale une sépulture avec chambre et couloir, mais sans préciser le lieu-dit.

● **Lieu-dit à préciser – toponyme "peulven"**

Le Carget, 1914 : "Ainsi, au cadastre de Primelin, on trouve groupés ; A. 313-316-317, ar peulven (pierre levée) ; 314, parc-men (dolmen ou sépulture) : 313 ar peulven-bras ; 318, bar dal ar gored ; 319 etc., cumunal dal ar goret (gored ou koriked : Habitation) ; 355 - peulven bian. Nous possédons une hache polie de cette station."

L'auteur cite un autre toponyme "peulven" dans l'article (à la page 144) mais n'indique pas de localisation.

● **Bec-ar-Castel / Le Loc'h – tumulus**

Flagelle, 1878 : "A la pointe, plus à l'ouest, située à 800 mètres ouest du Paradis, en tournant vers le Loc'h, emplacements arrondis, de 10 à 15 mètres de diamètre, semblant avoir été des tumulus, avec quelques pierres paraissant avoir été des soutiens de dolmens, entourés de quelques clôtures en pierres à fleur de sol."

BSAF, 1887, t. 13, procès verbal de séance 28 juillet 1887, p. 75-76 : " M. Luzel communique une note de M. Huon, instituteur à Primelin, qui utilise ses loisirs à explorer les antiquités de sa commune, qu'il étudie avec beaucoup de sagacité.

Le pays forme une espèce de camp ; il n'y a pas de village, dit-il, où l'on n'ait trouvé des sarcophages, des poteries, des tumulus et des haches en pierre. Depuis la baie du Loc'h jusqu'à Trez-Goarem, il existe une ligne de retranchements, qui suit la côte dans certains endroits ; ces ouvrages ont encore une hauteur de 1 m. 50 c, surtout au lieu dit le Castel. Leurs traces apparaissent à Beg-ar-Guer-d'an-Traon, non loin du tumulus de Pors-Baie, à peu près démoli par la mer, qui mine les dunes de ce quartier, et a ainsi englouti une partie des travaux de défense reliant Berg-ar-Guer-d'an-Traon à la pointe du Castel. Au-dessous se trouve la plaine de Ros-ar-Barados, riche en haches de pierre, en pointes de silex et en poteries. La découverte de nombreux sarcophages formés de pierres plates posées sur le champ et recouverts d'autres pierres plates donnerait à penser qu'on se trouve dans l'enceinte d'un cimetière ancien. Les habitants se servent de ces pierres pour construire des fours à soude.

Des retranchements en argile, d'une hauteur de 1 m. 50, défendaient le camp formé à la pointe, du côté de la terre. On y a relevé des vases qui ont été brisés, [...]"

Chatellier, 1907, p. 304 : "4 tumulus, plus ou moins détériorés, avec des restes de dolmens, sur la montagne dominant la mer, entre Bec-ar-Castel et Le Loc'h. Le produit de leur fouille, poteries et instruments en pierre, fait partie de nos collections. (Musée de Kernuz)."

Le Carguet, 1922 : "[...] des groupements considérables de mégalithes : à Ros-Criben en Audierne ; à Lervily et Créac'h, en Esquibien ; au bourg de Primelin et au Castel ; à Plogoff ; Roz Méringard (Montagne de Bon voyage) et Lescoff.

Le Roux, 1977 : "M. Peuziat a prospecté activement les landes du secteur de Beg-ar-C'hastel, menacées par un projet d'implantation de centrale nucléaire ; il y a repéré plusieurs traces d'habitats d'âge indéterminé ainsi que les restes d'un éperon barré mal signalé ; par contre, les restes de tumulus décrits autrefois semblent avoir pratiquement disparu."

Briard, 1984, p. 266 : "Beg-ar-C'hastel. 4 tumulus avec vestiges de dolmens ? Néolithique ou Bronze ?
Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 304."

● Bellevue

Le Roux, 1985 : "Bellevue (responsable : J. Peuziat). - Au cours du mois de mai 1983, le soc de la charrue accrocha une dalle qui se révéla couvrir partiellement un coffre. La fouille permit alors de mettre une tombe de l'Age du Bronze en évidence. La couverture comportait deux dalles, celle encore en place étant fragmentée. Le coffre, constitué de quatre dalles de chant en granite local, est orienté e.-o. Ses dimensions au fond sont de 1,20 m de long pour 0,80 m de large. Les parois longitudinales sont verticales et portent à leurs extrémités des feuillures obliques où s'encastrent les dalles d'extrémités selon le dispositif classique dit des « coffres à rainures ».

Celle tombe renfermait les restes d'un individu de sexe masculin en partie préservé. Le squelette qui reposait sur l'arène granitique constituant le fond de la tombe était en position de décubitus latéral gauche, tête à l'e. et face tournée vers le s. (Og. 19). Le coffre a été restauré dans l'enclos du Musée préhistorique finistérien."

● Kerhas vras – coffre

X : 82,800 ; Y : 2359,100

Le Goffic, Peuziat, 1991 : "La découverte a eu lieu au cours de labours profonds qui se rapprochent de plus en plus des talus. Le soc de la charrue a en effet soulevé une dalle à proximité du talus limitant au sud la parcelle n° 109 ; section B1 du cadastre de la commune de Primelin, dont le propriétaire est M. Henri Gouzien, demeurant à Kerhas-Vras en la même commune. La parcelle est connue sous l'appellation Goarem-Dirien, lieu-dit Bellevue. Coordonnées Lambert II du site: x=82,800 y=359,100. Altitude: 30 m.

La fouille (autorisation n° 83-07) a été effectuée du 15 au 17 mai 1983 avec la participation de F. et F. Quérat, O. Kayser, Y. Lecerf, M. Le Goffic. La présence du talus a limité la surface décapée à l'extérieur de la sépulture aux trois autres côtés, c'est-à-dire ouest, nord et est. Ce décapage a permis de dégager la terre arable sur une surface d'environ six mètres carrés et une profondeur de 0,20 à 0,30 m, jusqu'à la limite de l'horizon jaunâtre sous-jacent. Ce volume de terre dégagé n'a livré qu'une molaire supérieure humaine...

A la limite des deux horizons est apparue la dalle de couverture fracturée en plusieurs éléments dont deux principaux, par le milieu et transversalement par rapport à l'axe du caveau (fig. 3). Ces fragments, enlevés, ont laissé apparaître une tombe de facture classique de l'âge du bronze, limitée par quatre dalles dressées, l'ouverture mesurant 0,90x0,70 m.

L'intérieur de la sépulture présentait un espace libre d'une quinzaine de centimètres sous l'un des fragments de dalle semblant encore « en place » à l'est, tandis qu'à l'autre extrémité des infiltrations récentes de terre humique avaient envahi le caveau, affleurant la partie supérieure des parois.

Le décapage interne de la tombe a permis de dégager les restes d'un squelette dont la tête se trouvait à l'est de la chambre, face tournée vers le sud ; trois vertèbres lombaires, l'os iliaque droit étaient encore en place près de l'angle nord-ouest ; à proximité de la paroi longitudinale opposée gisaient l'extrémité inférieure du fémur, réduit à son épiphyse jouxtant le tibia et le péroné du même côté ; le sujet était donc inhumé en décubitus latéral gauche (fig. 4). Si tous ces éléments sont en position anatomique ou presque, il n'en est pas de même du second péroné retrouvé presque coince dans l'angle nord-ouest du caveau ; le fragment de mandibule, s'il n'était plus en connexion anatomique avec le crâne, n'en était pas trop éloigné. Si l'activité des animaux fouisseurs est bien connue des archéologues, il semble que, dans ce cas, elle a été complétée récemment avant la fouille par une autre intervention : preuve en est, la parfaite similitude de la molaire exhumée lors du décapage externe, avec celle encore en place sur l'arcade et qui a ainsi retrouvé son propriétaire...

La stratigraphie interne a montré que le cadavre reposait sur un lit de sable d'origine marine dont la fraction calcaire issue des coquillages a permis, en créant un milieu tampon, une altération moins rapide du matériel osseux, réduit à vrai dire à moins de la moitié du côté gauche du squelette. Ce lit, épais de quatre à cinq centimètres reposait sur une couche d'argile jaune tapissant le fond du caveau, freinant par contre le drainage.

Description du coffre

Le plan du caveau, à sa base, est de forme rectangulaire ; les dimensions sont respectivement de 1,28 m x 0,80 m, son orientation prise selon un axe passant par le milieu des parois transversales est ouest-sud-ouest / est-nord-est. La paroi longitudinale sud est dressée de chant, verticalement, tandis que celle qui lui fait face est légèrement oblique vers l'intérieur. Les dalles transversales sont, quant à elles, nettement obliques vers le centre. Les faces internes des quatre éléments sont le fruit d'un patient travail de bouchardage du granite issu du substratum local. Le soin apporté à la préparation de ces surfaces contraste avec le type d'agencement choisi et la qualité de ce dernier. Dans cette sépulture, les dalles transversales ne sont pas, comme à Saint-Théodore, engagées dans des rainures obliques creusées dans les éléments longitudinaux, mais reposent plus ou moins bien dans des feuillures pratiquées à l'extrémité des dalles longitudinales ; encore faut-il souligner que seule l'une d'entre elles, située au nord-ouest du caveau, est véritablement ouvragée. La dalle de couverture, malgré son aspect externe fruste, présente sur sa face inférieure un bouchardage périphérique destiné à améliorer son adaptation et par conséquence l'étanchéité du caveau. Toutes ces dalles proviennent du substratum granitique local.

Anthropologie

L'examen des restes osseux montre que l'on est en présence d'un hémisquelette gauche, celui qui est en contact avec le fond sablonneux rapporté. Il appartient à un adulte âgé d'environ quarante ans, de sexe masculin. Les dents sont saines, indemnes de lésions carieuses et de dysplasies. Une épaisse carapace de tartre adhère à la face linguale des prémolaires, canine et incisives mandibulaires. Ce dépôt est plus discret aux collets des molaires. L'usure des tables occlusales des secteurs latéraux est de type hélicoïdal."

■ Chapelle Saint-Théodore – coffre

X : 82,985 ; Y : 2359,285 ; Z : 45 (chapelle)

Fréminville, 1835, p. 96-97 : "En revanche, je découvris, à un quart de lieue du même village, un monument druidique extrêmement important, en ce qu'il vient prouver encore, d'une manière irrécusable, combien le culte des fontaines était en vénération chez les Celtes. C'est un Dolmen sous lequel est une de ces fontaines consacrées. Il est composé d'une table horizontale, supportées par deux pierres seulement, une à chaque extrémité. Cette table a six pieds de longueur et huit pouces d'épaisseur seulement ; elle est soutenue à trois pieds du sol. Tout le dessous de cet autel est rempli par le bassin carré long qui reçoit la fontaine, et qui est formé par de larges pierres plates. Ce Dolmen est unique en son genre ; c'est du moins le seul que nous ayons vu recouvrant une fontaine, non seulement en Bretagne, mais dans les autres parties de la France, et nous ne sachons pas qu'aucun autre en ait jamais été cité de semblable."

Fréminville, 1845, p. 103-104 : reprise de la description précédente.

Taylor et al., 1846, seconde partie, p. 316 : "Un autre monument du même genre, le dolmen de Primelen, a cela de remarquable, qu'il a été élevé au-dessus d'une fontaine sacrée."

Ogée, 1852, p. 384 : "Près de la chapelle de Saint-Théodore, et dans un des sites les plus pittoresques des environs, on voit un singulier monument. C'est une espèce d'auge en pierre, enfoncée en terre et recouverte d'une pierre plate, qui a environ 2 m. 10 de long sur 1 m. 20 de large. Les paysans nomment cette pierre l'auge de saint Théodore ; quelques antiquaires y ont vu un monument druidique. Nous ne saurions dire qui a tort ou raison, mais nous croyons que ce monument n'a aucun caractère de l'époque chrétienne."

Benoist, De Courcy, 1867, p. 15 : "Il existe toujours à Primelin, près de la chapelle de saint Théodore, commandant romain, martyrisé en 319 par ordre de Licinius, un dolmen sous lequel Fréminville et toutes les auteurs qui l'ont copié ont cru voir une fontaine ; c'est alors une fontaine sans eau. Mais il s'y trouve une auge de pierre dans laquelle les fiévreux vont s'étendre pour obtenir leur guérison. Il pourrait donc se faire que la chapelle Saint-Théodore ait été élevée par les premiers missionnaires, à quelques pas du dolmen, pour combattre la superstition dont il était et dont il est encore l'objet."

Flagelle, 1878 : "Dolmen, bien conservé à 40 mètres ouest de la chapelle de Saint-Théodore, à 300 mètres au sud de la borne 37,400, sur la route de la pointe du Raz. Ce dolmen, sous lequel M. de Fréminville croit avoir vu une fontaine, se trouve sur un point, élevé ; les fiévreux viennent s'y étendre pour obtenir leur guérison."

Abgrall, 1890 : "Tout près de la chapelle de saint Théodore, en Primelin, se trouve un petit dolmen qu'on aperçoit de la route qui mène à la pointe du Raz. La table, de lm 90 de longueur, est soutenue à ses extrémités par deux supports de 0m 53 de hauteur, et en dessous existe une tombe de lm 30 de longueur, 0m 40 de largeur et 0m 70 de profondeur.

Les gens du Cap attribuent à cette sépulture ancienne des vertus miraculeuses, et le jour du pardon une foule de fiévreux viennent s'y coucher, pour y être guéris de leur mal."

Chatellier, 1907, p. 304 : "À 40 mètres Ouest de la chapelle Saint-Théodore, dolmen bien conservé où les fiévreux se couchent pour obtenir leur guérison."

Toscer, 1908, p. 228 : "Tout près de la chapelle [de Saint-Théodore] est un dolmen dont la table a 2 mètres de longueur sur 1m60 de largeur ; il est élevé d'environ 1 mètre au-dessus du sol. Sous la table, quatre pierres posées de champ forment une sorte d'auge, profonde de 70 à 75 centimètres, où le chevalier de Fréminville avait cru voir une fontaine.

Les Capistes attribuent à ce dolmen des vertus merveilleuses et ils viennent s'y allonger pour être guéris de la fièvre."

Guénin, 1911 : "Dolmen de saint Théodore, où, le jour du pardon, les fiévreux viennent se coucher. (R. A. F., XVII, 69.)"

Le Carguet, 1914 : "Primelin. C. 205 indique la parcelle où est situé le dolmen de Saint-Théodoray, à gauche de la route d'Audierne à la pointe du Raz (1). [...]

(1) C'est dans l'auge de pierre placée sous le dolmen, que les fébricitants, il n'y a pas encore 25 ans, allaient trembler le stade de froid, pour se guérir de la fièvre. La période de chaleur survenant, ils se disaient guéris."

Guénin, 1934 : "1971. - La « Couchée » sur le dolmen de S. Théodore. Com. de Primelin, cant. de Pont-Croix.

Près de ce dolmen, entouré d'une immémoriale vénération, on a bâti l'oratoire de S. Théodore.

« Il est curieux, ce monument des âges primitifs, et pas du tout conforme au type ordinaire. La table du dolmen sert, en quelque sorte, de baldaquin à une espèce de lit creusé dans le sol, où il n'y a place que pour une personne. Des pierres grossièrement taillées garnissent les parois. La légende veut qu'un des pieux thaumaturges de l'émigration bretonne ait eu là sa demeure, sa maison de rêve et de mortification. Il y vécut, dit-on, de longues années, étendu sur le dos, immobile, les mains jointes sur la poitrine, ne mangeant ni ne buvant rien, ne parlant jamais. Il semblait de granit, comme sa dure couchette ; des mousses, des lichens, avaient poussé sur ses vêtements. Seuls, les yeux remuaient au fond des orbites, brillaient d'un éclat surnaturel. On s'aperçut un jour, qu'ils étaient fermes, et l'on en conclut que le saint était mort. On transporta son cadavre rigide à l'église de Primelin où il fut enterré dans le chœur. Mais sa vertu est restée attachée à son ancien gîte ; les malades s'y viennent étendre, dans la posture qui lui était chère, pour être guéris de la mauvaise fièvre par ce contact sacré. » A. Le Braz, Contes du Soleil et de la Brunie, Paris, s. d.,

in-12, pp. 4950. Voir aussi : Toscer, *Le Finistère*, II, 228 et Abgrall, *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1890), XVII, p. 69.

Les paysans des environs lui attribuaient, encore en 1916, les plus grandes vertus. Il suffit de s'y étendre pour se guérir des douleurs, et de boire l'eau qui s'amasse dans les creux de la table dolménique pour se débarrasser de la fièvre."

Le Roux, 1977 : "*Le dolmen de Saint-Théodore, considéré comme détruit de longue date, a été retrouvé à la faveur de travaux routiers et dégagé par M Peuziat avec l'aide des services municipaux : il s'agit en fait d'une tombe en coffre de l'Age du Bronze, incluse dans les restes de son tumulus d'argile à demi arasé. La dalle de couverture en avait été surélevée à une époque probablement récente au moyen de deux gros blocs de pierre pour faciliter les pratiques superstitieuses dont le monument était autrefois l'objet."*

Briard, 1984, p. 266 : "*Chapelle-Saint-Théodore. Beau coffre mégalithique de l'Age du Bronze en face la chapelle. Les fiévreux s'y couchaient pour obtenir leur guérison, suivant P. Du Châtellier. J. Peuziat a retrouvé et dégagé ce beau coffre situé au milieu d'un petit tumulus. Dimension: 1,60 m/0,90 m/0,80 m. Les dalles sont soigneusement bouchardées et ajustées par des rainures. Un dallage devait paver le fond (parcelle 27 BE)."*

Le Goffic, Peuziat, 1991 : "*L'existence de ce monument est très tôt attestée dans la littérature archéologique. Dès 1835, date à laquelle paraissent les Antiquités du Finistère, sous la plume du chevalier de Fréminville, ont saït qu'un dolmen existe dans cette contrée¹¹⁷. En 1865, dans La Bretagne contemporaine, l'un des auteurs écrit : « ...Il existe toujours en Primelin, près de la chapelle de Saint-Théodore... un dolmen sous lequel Fréminville et tous les auteurs qui l'ont copié ont cru voir une fontaine ; c'est alors une fontaine sans eau. Mais il s'y trouve une auge de pierre dans laquelle les fiévreux vont s'étendre pour obtenir leur guérison. Il pourrait donc se faire que la chapelle de Saint-Théodore ait été élevée par les premiers missionnaires, à quelques pas du dolmen, pour combattre la superstition dont il était et dont il est encore l'objet... »¹¹⁸.*

Par la suite, le monument est mentionné dans un certain nombre d'inventaires, Flagelle¹¹⁹, P. du Chatellier¹²⁰. G. Toscer¹²¹ décrit le monument en quelques lignes et en fait un dessin daté du 20 septembre 1903. On y voit la partie supérieure des dalles qui constituent les parois du « coffre » et une dalle maintenue à quelques décimètres au-dessus par deux éléments transversaux. Le monument semble disparaître ensuite, des pruneliers et ronces s'installent sur le site.

Vers 1975, à la suite de travaux d'aménagement routier à l'ouest de la chapelle Saint-Théodore, le site est débroussaillé : le monument réapparaît¹²². Si la structure du coffre est indemne, il n'en est pas de même des aménagements postérieurs, médiévaux ou modernes. Les cales qui supportaient la dalle sont disposées à chaque extrémité du monument, mais bien au-delà de la situation vue par G. Toscer. Quant à la dalle sous laquelle s'insinuaient les fiévreux, il n'en reste qu'une partie basculée au sud de la sépulture. Selon un voisin, la dégradation aurait eu lieu vers 1910-1914. La partie manquante serait remployée pour couvrir une fontaine jouxtant un lavoir à trois cents mètres au nord du monument (fig. 1).

Les coupes réalisées lors des travaux routiers ont montré qu'il subsistait un tertre peu élevé autour du monument. La fouille effectuée en octobre 1975 a consisté en un nettoyage des abords immédiats de la structure funéraire et du caveau. Ce nettoyage a montré que le site, hormis la végétation qui le protégeait depuis quelques décennies, a servi de dépotoir durant un certain nombre d'années. A l'extérieur, le décapage effectué n'a rien livré en matériel ancien. L'intérieur du caveau semblait mieux préservé, le niveau supérieur étant situé à une vingtaine de centimètres sous le bord supérieur des dalles. Le décapage réalisé a montré rapidement que l'on était en présence d'un remplissage récent contenant, entre autres, un culot d'ampoule à baïonnette, un bouchon en porcelaine provenant d'une bouteille de limonade ou assimilée... En fait, le creusement ou le vidage du caveau a été effectué il y a quelques siècles et sans doute entretenu pour permettre aux fidèles de s'y mettre. Correspondant à la base des dalles, il y avait un cailloutis constituant peut-être le fond du caveau, mais il serait téméraire de l'affirmer avec certitude.

¹¹⁷ Chevalier de Fréminville, *Antiquités du Finistère*, 2e partie, Brest, 1835, p. 96-97.

¹¹⁸ *La Bretagne contemporaine...*, Finistère, publ. par Henri Charpentier, Paris - Nantes, 1865, p. 15.

¹¹⁹ Flagelle, *Notes archéologiques sur le département du Finistère*, Brest, 1877, p. 69.

¹²⁰ Paul du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes -Quimper, 1907, p. 304.

¹²¹ Georges Toscer, *Le Finistère pittoresque (sites et monuments). Deuxième et dernière partie : Cornouaille*, Brest, 1908, p. 228 (ill. p. 227).

¹²² P.-R. Giot, *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1975*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIII, 1975, p. 16.

Le monument, situé à une quarantaine de mètres à l'ouest de la chapelle de Saint-Théodore, figure au cadastre de la commune de Primelin, en la section B2, parcelle n°27, coordonnées Lambert II : x = 82,999 y = 359,300.

Le caveau constitue un exemple classique de coffre de l'âge du bronze armoricain, orienté nord-est-sud-ouest selon le grand axe. Les parois soigneusement bûchées sur les faces internes proviennent du substratum local. L'étonnante de la structure ainsi construite est assurée par un ajustage particulièrement précis, les dalles transversales s'imbriquant à la perfection dans les rainures orientées en bas et en dehors, creusées aux extrémités des dalles longitudinales. Le plan général du caveau est rectangulaire; à la base des parois, il mesure 1,60mx0,90m. Les dalles sont inclinées vers le centre, formant une ouverture moyenne de 1,40 m x 0,75 m ; la profondeur, si on admet que le cailloutis rencontré est originel, est de 0,70 m en moyenne (fig. 2). Malgré l'absence de mobilier due à la profanation ancienne de la sépulture, l'architecture, la facture du caveau particulièrement soignée, permettent de conclure que l'on est en présence d'une sépulture en coffre de l'âge du bronze. La fouille de sauvetage a été effectuée par J. Peuziat et J.-M. Kersaudy."

Giot, 1997-b, p. 56 : "Après de la chapelle Saint-Théodore, un peu au nord-est du bourg de Primelin, il y a de visible un petit dolmen qui est en fait un joli petit coffre de l'Âge du Bronze ancien."

Tanguy, 2001 : "Une autre fonction de la pierre, sanctifiée ou non, est d'ordre thérapeutique. P. du Chatellier indique qu'à Guimaëc un dolmen guérissait des rhumatismes ceux qui se frottaient contre la plus haute de ses pierres, tandis qu'à Primelin, un autre avait la vertu de guérir des fièvres ceux qui s'y étendaient¹²³."

● Corps de garde – tumulus

Flagelle, 1878 : "A 3 ou 400 mètres à l'ouest du Vieux-Corps-de-Garde, une élévation de terre en forme de tumulus aplati, ayant à son sommet plusieurs pierres pouvant avoir servi de soutiens de dolmen."

Chatellier, 1907, p. 304 : "A 400 mètres à l'Ouest du vieux corps de garde, tumulus ouvert, laissant voir des supports de dolmen."

● Porstarz – tumulus

BSAF, 1887, t. 13, procès verbal de séance 28 juillet 1887, p. 75-76 : "[...] et du côté de Porstarz, des haches en pierre que les cultivateurs désignent sous le nom de men gurun, a droc'h hag a doull. Le tumulus du même nom a été fouillé, mais aucun des objets trouvés alors n'a été conservé dans le pays. Le rempart entre Castel-Romanet et Trez-Goarem est construit en galets recouverts de terre ; là encore à signaler un tumulus dont la crête seulement a été enlevée."

123 Op. cit., p. 79, 304.

CANTON DE PONT-L'ABBE

COMBRIT

● Limite Tréméoc/Combrit – pierre couchée

Le Men, 1877, p. 93 : "*Un menhir renversé long de 2 m. 50, dans un champ sur la limite de cette commune et de celle de Tréméoc.*"

● Quilien – tumulus

Chatellier, 1887 : "*La découverte d'un polissoir en Bretagne est un fait assez rare, aussi je vous signale celui que je viens de recueillir un village de Quilien en Combrit (Finistère).*

A 150 mètres à l'ouest des bâtiments de la ferme de Quilien assez élevé. Il gênait pour la culture, c'est toujours là le proteste mis en avant pour excuser la destruction d'un monument. Le fermier l'a aplani.

Dans son travail il a rencontré, à la partie supérieure du monticule, des tuiles à rebord, des débris de poteries romaines, quelques morceaux de fer fortement oxydés. Le tertre avait donc été couronné d'un établissement romain, admirablement placé pour découvrir un vaste horizon ; d'un côté la pleine mer et la rivière de Pont-l'Abbé, au nord une anse profonde de la rivière de Quimper. Plus loin, au niveau du sol environnant le tumulus de Quilien recouvrait une sépulture mégalithique mesurant intérieurement 1m,10 sur 1m,90. A l'intérieur étaient déposés, sur le dallage du fond, des restes incinérés, deux vases en terre cuite, très grossiers, l'un d'eux paraissant avoir été de grande dimension et orné sur le pourtour de coches faites à l'ongle, deux haches en pierre polie (diorite) et un instrument en pierre polie fort intéressant, le second que nous ayons recueilli de ce genre dans nos diverses explorations. Il est à quatre faces, à peu près d'égale largeur. Beaucoup plus épais vers le milieu de sa largeur qu'aux extrémités, il a à l'une de ses extrémités le tranchant d'un celt, tandis que l'autre extrémité est arrondie et a une épaisseur de 1 centimètre.

Cet instrument, destiné à être tenu à la main, était un instrument de défense, un coup-de-poing. Pour qu'il fût bien assujéti sur l'une de ses faces, a été ménagée une dépression assez sensible dans laquelle se loge le pouce lorsqu'on met l'instrument en main. Ainsi saisi l'extrémité arrondie de l'arme s'appuyant contre la paume de la main, on en peut donner un coup assez redoutable.

La sépulture enlevée, sur le bord de la circonférence du tumulus, enfouie un peu au-dessous de la de la surface du sol environnant, était une grosse pierre en granit très compact, d'un grain extrêmement fin.

Cette pierre, qui mesure 70 centimètres de long sur 65 de large et 57 de plus grande épaisseur, était difficile à transporter. L'inventeur se mit donc en mesure de la briser pour pouvoir plus facilement la manier. Heureusement qu'il ne réussit qu'à peu l'entamer.

Avisé de la découverte je me rendis sur les lieux et je pus constater que la pierre portait sur ses diverses faces, qu'on a successivement fait servir, huit cuvettes et onze rainures d'une longueur variant de 18 à 6 centimètres.

Je me trouvais en présence d'un monument excessivement rare en Bretagne, le premier découvert dans le Finistère. C'était un polissoir ayant servi à fabriquer des haches en pierre polie, près duquel étaient deux haches brisées en fibrolite et une troisième non encore polie.

Pour assurer la conservation de ce curieux monument je l'ai acheté et fait porter à Kernuz.

[suit une courte description par de Closmadeuc d'un polissoir découvert à Saint-Avoye (Morbihan)]."

Chatellier, 1907, p. 305 : "*A Quilien, à 150 mètres à l'Ouest des édifices, tumulus recouvrant une sépulture mégalithique, mesurant intérieurement 1m 10 sur 1m 90. Sur le dallage du fond, près de restes incinérés, il fut recueilli 2 vases dolméniques très grossiers, 2 haches en pierre polie et un instrument également en pierre polie, fort intéressant, sorte de coup de poing. A la base du tumulus, il fut rencontré un grand polissoir, en granit très fin, sillonné de stries et de cuvettes. Il mesure 70 centimètres de long sur 65 de large et 57 d'épaisseur. (Musée de Kernuz).*

Sur le sommet de ce tumulus, étaient des fragments de briques à rebord et de poteries romaines."

Galliou, 2009-b : "*dans les terres superficielles du tumulus de Quilien, on découvrit des fragments de tegulae, de poterie romaine et des objets de fer très oxydés."*

● **Saint-Vio – dolmen**

Archives UMR 6566 : La chapelle entoure un dolmen ruiné.

● **Treustel – menhir**

X : 115,245 ; Y : 2338,530

Flagelle, 1878 : "Un menhir de 2 mètres de-hauteur à Treustel, au bas du marais."

Chatellier, 1907, p. 305 : "Menhir de 2 mètres de haut, à Treustel, au bas du marais."

Giot, 1997-b, p. 65 : "La commune suivante, Combrit, ne possède plus beaucoup de monuments : vers le sud, non loin de la route vers Ile-Tudy, le menhir du Treustel, s'il ne se trouvait pas dans un polder artificiellement regagné sur la mer, implanté au-dessous du niveau actuel, serait lui aussi entouré aux marées hautes. Outre les menhirs recouverts par les dunes, les menhirs atteints par la remontée du niveau marin sont donc nombreux dans cette région bigouden (cependant la carte TOP 25 0519 OT est allée un peu fort en mettant des étoiles rouges, à l'ouest et au sud de la pointe de Penmarch. sur des rochers naturels appelés par les marins « le Menhir » et « le Dolmen »).

Chauris, 2004a : "Le cas de Treustel Nevez reste exceptionnel : ce menhir est en effet façonné dans un granite à très grands feldspaths (faciès porphyroïde), très abondants et nettement alignés, totalement différentes des faciès "normaux" du massif de Pont-l'Abbé. Selon toute probabilité, il existe ici, à proximité, un affleurement de ce faciès original."

Chauris, 2004a : "A Treustel Nevez, les irrégularités de la zone sommitale sont peut-être antérieures à l'époque mégalithique."

PLOMEUR

BSAF, 1920, t. 47, procès verbal séance 24/06/1920, p. XXVI : "M. le commandant Bénard a découvert, près de la Torche en Penmarc'h, un monument composé de pierres plates arc-boutées dans le sens de leur largeur et présentant des cupules et des signes gravés. Il a identifié un tumulus dans une butte surmontée d'une maisonnette démolie, que l'on considérait jusqu'ici comme un tertre naturel : il y a trouvé des meules, des percuteurs et des silex."

Flagelle, 1878 : "Meule de moulin à bras trouvée près d'un dolmen, avec des poteries diverses dans un petit vague à droite et sur le bord de la route de Pont-l'Abbé à Penmarc'h."

Chatellier, 1882-c : "L'un d'eux, le menhir de Kervendéano, situé à l'est, près des alignements de Lestridiou, n'a pu être exploré à cause de l'humidité de la prairie où il se dresse. Voici le résumé des détails de l'exploration des six autres."

BSAF, 1920, t. 47, procès verbal séance 28/10/1920, p. XXXIV : "M. Monot, récemment nommé correspondant des Monuments historiques pour l'époque préhistorique, fait savoir qu'il a entrepris de rechercher les monuments mégalithiques qui ont échappé à M. Du Châtellier dans la région du cap Caval. Il en a déjà relevé un bon nombre."

BSAF, 1920, t. 47, procès verbal séance 25/11/1920, p. XXXVII-XXXVIII : "M. le C Devoir rend sommairement compte d'une exploration et de sondages qu'il vient-de faire aux environs de Plomeur en compagnie de M. le Président et de M. Monot. Ce compte-rendu lui fournit l'occasion d'un exposé d'ensemble concernant les résultats jusqu'à présent obtenus par l'étude des trois diverses sortes de monuments dits mégalithiques ; menhir, dolmen, tumulus. Il fait observer que - détail qu'on n'a pas remarqué avant lui - toute table de dolmen se trouve à la hauteur des épaules d'un homme. Il ne croit pas possible de démontrer que tous les dolmens aient été fermés, ou jadis placés tous sous des tumulus, mais il en connaît dans le Finistère au moins quatre qui ont été ainsi placés. En général, les amoncellements de terre et de pierres qu'on voit auprès des dolmens auraient seulement servi pour la construction du

monument; tout dolmen complet doit être entouré d'une sorte de cône surbaissé. Quant aux tumuli, ils peuvent très bien ne recouvrir aucune construction, surtout au-dessus du niveau du sol. M. le C Devoir montre tout l'intérêt des recherches, malheureusement peu avancées, sur l'architecture préhistorique. Les architectes qui, il y a 3 ou 4.000 ans, travaillèrent sur le sol de notre Armorique connaissaient très bien et la nature de ce sol et celle des matériaux qu'ils en tiraient. En astronomie, leur science était relativement étonnante. M. le C Devoir, qu'un long commerce avec leurs œuvres a convaincu de leurs mérites, n'hésite pas à croire que, sur certains points, leur civilisation n'était pas inférieure à celle des Egyptiens."

Tanguy, 2001 : "Kogell, qu'il ne faut pas confondre avec kegel « quenouille », est fréquemment utilisé dans le pays bigouden pour désigner des tumulus : citons à Plomeur, Kogell-Kerugou, Kogell-Ere, Kogell-Ru-Naor, à Saint-Jean-Trolimon, Kogell-ar-Menhir."

■ Chapelle de Beuzec-Cap-Caval (Prat Palud) – menhir détruit

X : 102,825 ; Y : 2337,685 (à 300 m à l'ouest de la chapelle)

Fréminville, 1835, p. 115 : "En rentrant dans les terres, du côté de l'est, on trouve, à peu de distance, les ruines pittoresque d'une autres chapelle appelée Chapelle de Notre-Dame de Buec. Elle m'a paru remonter à l'époque du 15^e siècle. On voit auprès une croix remarquable, et un Men-hir renversé probablement dans le temps où le monument chrétien a été élevé."

Chatellier, 1881-c : "Menhir de Prat-Palud. Ce menhir, aujourd'hui renversé par son propriétaire qu'il gênait pour la culture, avait hors de terre 2 mètres de haut sur 0m.85 de large et 0m.65 d'épaisseur. Dressé dans un champ à 300 mètres ouest de la chapelle de Beuzec-cap-Caval, il avait ses deux faces les plus larges orientées sud et nord.

Dans la tranchée que nous avons ouverte à sa base, nous avons recueilli, parmi des terres mêlées de nombreux fragments de charbon, un grand vase caliciforme déposé contre sa face nord. Malheureusement ce vase, peu profondément enfoui, a été très-mutilé, sans doute par les labours successifs du champ où était élevé ce monolithe. Je l'ai en partie reconstitué, ce qui m'a permis de le dessiner ici sous le n° 34.

Ce vase, fait à la main, est en terre très-grossière et très épaisse. Il a pour toute ornementation un bourrelet à 3 centimètres du bord. Près de lui nous avons relevé un fragment d'os et de nombreux éclats de silex.

Le reste de la tranchée nous a donné des tessons de trois ou quatre vases différents. Les uns ornés, que j'ai reproduits ici sous les numéros 35, 36 et 37, paraissent avoir appartenu à des vases caliciformes, tandis que les autres semblent, au contraire, venir de vases en forme d'écuelle.

Les uns et les autres sont du reste grossiers et ont été façonnés à la main.

Lorsque j'eus exploré la base de ce petit menhir, je fis quelques sondages dans le champ, et mis ainsi au jour un groupe de 8 à 10 sépultures à 20 mètres environ à l'est du menhir.

Ces sépultures, enfoncées de 30 à 40 centimètres au-dessous de la surface du sol, étaient toutes faites de quatre pierres posées de champ formant un coffre exactement recouvert d'une et quelquefois de deux pierres plates superposées. Deux des parois de ces coffres étant posées verticalement en terre, il arrivait fort souvent que les deux autres l'étaient de façon à former un angle aigu avec la dalle du fond, de telle sorte que le coffre ayant 4m,05 au fond n'avait plus que 0m,65 à l'orifice. D'autres, au contraire, avaient leurs quatre côtés verticaux et par suite la même largeur au fond et à l'orifice.

Les dimensions de ces coffres variaient beaucoup, et si les uns avaient 74 centimètres sur 45 à l'orifice, d'autres n'en avaient que 25 sur 37.

Dans tous ces coffres des urnes, remplies de restes incinérés, avaient été déposées ; tantôt ils n'en renfermaient qu'une, d'autres fois ils en renfermaient deux.

Comme la partie du champ où je découvris ces sépultures était excessivement mouillée, il me fut impossible de recueillir une seule urne ; toutes étaient décomposées."

Chatellier, 1882-c : "Le menhir de Prat-Palud, aujourd'hui renversé par son propriétaire, nous a donné, dans une large tranchée ouverte autour de sa base, des fragments de charbon, de nombreux éclats de silex, et les tessons de plusieurs vases, les uns ornés, les autres unis, ayant appartenu à des vases dont l'un tout au moins était un grand vase caliciforme en terre grossière.

Dans le champ où était dressé ce menhir, j'ai rencontré un grand nombre de sépultures par incinération. Les restes incinérés étaient déposés dans des urnes, qui elles-mêmes étaient renfermées dans des coffres en pierre, isolément et par groupe de deux urnes."

Chatellier, 1907, p. 316 : "*Menhir de Prat-Palud, à 300 mètres à l'Ouest de la chapelle de Beuzec-Cap-Caval. Haut de 2 mètres sur 0 mètre 85 centimètres de large et 0 mètre 65 centimètres d'épaisseur, ce menhir est aujourd'hui détruit. Dans l'exploration faite à sa base en 1875, nous avons recueilli un grand vase caliciforme en terre très grossière, et des fragments de poteries ornés de lignes ondulées en relief, paraissant avoir appartenu à d'autres vases caliciformes. (Musée de Kernuz).*"

Bénard et al., 1919 : "*Menhir de Prat-Palud. Détruit. Exploré en 1875 par du Chatellier.*" (site n° 40).

Bénard et al., 1921 : "*Menhir de Prat-Palud, détruit (exploré par du Chatellier)*" (site n° 40).

Burl, 1987 : au village de Beuzec, un autre menhir "*qui a livré aussi des fragments d'une grande poterie campaniforme.*"

● **Chapelle Saint-Urnel (Saint-Saturnin) – menhir**

MH : "*Saint Saturnin - Tertre de la ferme de Saint-Urnel avec les mégalithes qui l'entourent (CAD : A 19, 21, 936, 937, 938) : classement par décret du 30 juillet 1929*"

Chatellier, 1881-c : "*Menhir à cupules de Saint-Urnel. A 500 mètres au nord du village de St-Urnel, dans un champ dit Parc Tronoën, situé au pied du coteau sur lequel est bâtie la jolie chapelle de Tronoën, avec son curieux calvaire du XVe siècle, était un menhir mesurant 2m,70 de haut sur 4m,40 de large et 65 centimètres d'épaisseur moyenne à la base, ayant ses deux faces les plus larges orientées nord-est et sud-ouest.*

Ce curieux menhir avait sa face sud-ouest couverte de vingt-sept cupules divisées en plusieurs groupes. Je l'ai fait photographier, et il est reproduit ici sous le n° 45. Malheureusement, toutes les cupules ne se distinguent pas bien, quoiqu'on en aperçoive parfaitement cependant le groupe principal. Son propriétaire voulant détruire cet intéressant monument, parce qu'il le gênait pour sa culture, je l'ai acquis et transporté dans mon parc où il est aujourd'hui à l'abri de toute mutilation.

Dans la large excavation que nous avons faite autour de ce monument, pour l'enlever, nous avons constaté la présence de nombreux restes de charbon parmi les terres que nous avons remuées, et avons recueilli une hache polie en diorite (fig. 46) ; plusieurs morceaux d'une poterie grossière ; un fragment de meule à concasser le blé ; un grattoir en silex (fig. 47), et différentes pointes en silex, avec ou sans retouches sur les bords, dessinées sous les n° 48 à 52."

Bénard et al., 1919 : "*Menhir à cupules de Saint-Urnel (Saint-Saturnin). (Musée de Kernuz)*" (site n° 42).

Bénard et al., 1921 : "*Menhir à cupules de Saint-Urnel (Saint-Saturnin)*" (site n° 42).

Bénard et al., 1921 : "*Tumulus de Saint-Urnel avec une dalle isolée*" (site n° 50).

Favret et al., 1923 : "*C'est non loin de cette nécropole [Saint-Urnel] que M. Du Châtellier a recueilli une pierre à cupules remarquable ⁽¹²⁴⁾. A 500 mètres à l'est, trois mégalithes posés en triangle équilatéral sont l'objet de légendes mystérieuses ; dans le sud-est de la ferme dite de Tronoan gisent les restes d'un dolmen et de mégalithes ; au sud, à 600 mètres, au milieu d'un champ, la base d'un menhir cassé à un mètre au-dessus du sol ; à toucher le calvaire, les morceaux d'un lech ; à toucher la chapelle, les restes d'un gros mégalithe ; un lech en pierre noire extrêmement dure à côté de l'oppidum de Tronoan ⁽¹²⁵⁾ ; au sud-ouest, à 600 mètres, le tumulus de Kerdratic dans lequel ont été découvertes trois haches en silex de toute beauté ; au nord-est, le camp gaulois de Kerviltrez ⁽¹²⁶⁾.*"

Chatellier, 1907, p. 315-316 : "*Menhir à cupules de Saint-Urnel (pl. VII). Ce menhir, haut de 2 mètres 75 centimètres sur 4 mètre 10 centimètres de large et 65 centimètres d'épaisseur, aujourd'hui dans le parc du château de Kernuz, se dressait, à 800 mètres au Nord du village de Saint-Urnel, dans un champ dit Parc-Tronoën. Sur sa face Sud-Ouest sont gravées 87 cupules, divisées en plusieurs groupes. Dans l'excavation*

¹²⁴ Du Châtellier, *Les Époques préhistoriques dans le Finistère*, p. 315.

¹²⁵ Du Châtellier, *Op. cit.*, p. 324.

¹²⁶ *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, Avril 1921.

que nous avons faite pour l'enlever et le sauver de la destruction, nous avons recueilli une hache en diorite, un fragment de meule à concasser le blé, un grattoir et différentes pointes en silex. (Musée de Kernuz)."

Le Goffic, 1997 : "A Saint-Urnel, en Plomeur, un menhir constituait une entrave à l'exploitacion d'une parcelle et, le propriétaire voulant le détruire, P. Du Chatellier (1881) en fit l'acquisition et, dans l'excavation réalisée pour l'enlever puis le transporter dans sa propriété de Kernuz en Pont-l'Abbé, il trouva des charbons de bois, une hache polie, des tessons de poterie, un fragment de meule et divers silex, bref un mobilier incontestablement néolithique. Ce menhir de 2,75 m de hauteur avait sa face sud-ouest couverte de 27 cupules divisées en plusieurs groupes selon la description de l'auteur. Nous n'en possédons, malheureusement qu'un mauvais dessin. Nos recherches à Kernuz et dans la partie lapidaire du Musée de préhistoire de Penmarc'h sont restées vaines. Peut-être ce menhir se trouve-t-il aujourd'hui dans les douves du musée de Saint-Germain-en-Laye, comme la dalle de Renongar dont il sera fait mention ci-après."

● Croas an Dour – 2 tumulus

Bénard et al., 1919 : "Tumuli (non explorés). (Le Pleoch)" (sites n° 33 et 34).

Bénard et al., 1921 : "Deux tumuli non explorés" (sites n° 33 et 34), de part et d'autre de la route..

● Croas ar Gloanec – tumulus

Chatellier, 1863-a : "Le premier qu'il a observé est le tumulus du Palud de Plomeur, divisé en deux groupes de tombes, chacun composé de quatre pierres brutes et séparé par un espace de 3 mètres. De la disposition de ces tombes et de la pose d'un squelette presque entier trouvé dans l'une d'elles, il conclut que les hommes inhumés ont dû y être placés accroupis sur eux-mêmes, les jambes repliées."

Chatellier, 1863-b : "Le premier de ces tumulus, dont je vous parlerai, est celui du Palud lui-même, en quelque sorte perdu au milieu des sables et n'offrant aux yeux peu exercés des passants qu'un monticule, pareil à tous ceux que les vents de mer ont élevés sur cette côte inhospitalière. Mais j'avais remarqué une croix près de ce tertre, et aussi quelques pierres légèrement découvertes dont les crêtes perçaient le linceul de sable qui les enveloppait. Je ne tardai pas à reconnaître qu'il y avait là un tumulus; et, l'ayant vivement attaqué avec une dizaine de travailleurs partagés en deux groupes que je plaçai au nord et au sud de la tombelle, j'eus bientôt mis à découvert huit pierres placées, comme on le voit au plan n°. 1.

L'ensemble de la sépulture, s'orientant du sud au nord sur une espace de 9 à 10 mètres, se divisait en deux groupes de tombes, chacun composé de quatre pierres brutes de 2 mètres à 2 mètres 20 de longueur, sur 50 à 60 c de large, avec une épaisseur moyenne de 30 à 40 c.

Les deux groupes étaient séparés l'un de l'autre par un espace de 3 mètres environ.

En nous arrêtant d'abord aux quatre tombes du sud, qui étaient placées parallèlement, mais inégalement entr'elles, sur une surface de 4 mètres 50 environ, on remarque (car nous avons pu en laisser trois en place) que l'extrémité sud de chacune de ces pierres tombales repose sur un muret en pierres brutes et sèches qui forment comme une cloison pleine à l'extrémité sud, quand, au contraire, le bout de ces tombes, tourné vers le nord, ne repose que sur une sorte de coussinet en pierres brutes formant un appui séparé pour chacune d'elles. Mais ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que l'espace entre ce coussinet du nord et le muret du sud, comprenant toute la longueur de la tombe, est lui-même partagé par une pierre plate posée de champ, qui forme comme une seconde cloison à 20 ou 25 c. du coussinet nord ; de sorte que l'espace compris entre le muret du sud et cette cloison n'est plus que de 60 à 70 c.

Tous les sables enlevés et ces tombes parfaitement dégagés, on en comptait donc huit : quatre au sud et quatre au nord. Orientées très-symétriquement, elles laissaient penser qu'un cadavre avait dû être placé sous chaque tombe, en supposant un espace de 50 à 60 c. au moins entre le dessous de la pierre tombale et le lit même de la tombe. Nous prîmes les plus grands soins pour explorer les sables restés entassés et formant le plein sous ces pierres. Quelques fragments d'os, deux à trois dents molaires de cheval avaient déjà été trouvés dans l'entre-deux de ces tombes, et nous nous attendions à rencontrer les ossements des cadavres étendus dans toute leur longueur sous les dalles, dont la dimension variait entre 2 mètres et 2 mètres 20 ; mais non, le seul espace de 60 à 70 c. entre le muret du sud et la pierre placée de champ à 20 c. du coussinet nord, servant de support à la tombe, contenait des ossements. Si bien que nous reconnûmes, dans la tombe placée au sud-est, tout un squelette dont l'épine dorsale et les omoplates avaient été relevées par des pierres brutes, de manière que le haut du thorax touchât presque la pierre plaie formant cloison, et que la tête eût été complètement recourbée sur la poitrine. Quant aux jambes, telles avaient été également

repliées sur elles-mêmes, et les hommes inhumés sous ces tombes, d'un caractère si brut et si primitif, ne pouvaient évidemment avoir été placés qu'à la manière des Mexicains, c'est-à-dire accroupis sur eux-mêmes, les jambes repliées, et peut-être ramassées sous le menton ; car nous n'avons trouvé de restes un peu complets que dans la tombe placée au sud-est, et encore n'y avait-il là que les côtes et les os du thorax avec quelques vertèbres de bien conservés. La tête avait complètement disparu, mais le tout paraissait évidemment disposé pour laisser en hauteur un espace plus grand que celui exigé pour l'épaisseur d'un cadavre.

Quelques dents de cheval, comme nous l'avons dit, avec les débris d'une tête trouvés dans la tombe du sud-ouest et deux fragments de poterie grossière, sont les seuls objets que nous ayons rencontrés.

Quant aux quatre tombes du nord, disposées comme «elles du sud et placées sur une même ligne, elles présentent des pierres encore plus brutes que celles du sud. A peine dégrossies, elles ont à l'une de leurs extrémités jusqu'à 1 mètre d'épaisseur ; quant à l'autre, «lies n'ont pas plus de 20 à 25 c. en toutes dimensions. Examinées de près, ces pierres n'ont évidemment subi l'action d'aucun coin ou instrument en métal, quoique fragmentées sur quelques-unes de leurs arêtes, dressées sans doute à l'aide de galets ou des cailloux pareils à ceux qui se trouvent en très-grand nombre sur la côte, seul endroit d'où ces tombes aient pu être tirées et roulées pour élever le monument dont nous nous occupons, et qui se trouve placé, comme nous l'avons dit, à environ 1 kilomètre du bord de la mer. Il présente encore, quoiqu'au milieu des sables, des dimensions générales de 37 mètres de long sur 30 de large, avec une hauteur de 4 mètres à peu près, réduite aujourd'hui à 2 mètres environ par l'enlèvement des pierres qui formaient la partie élevée de ce tumulus, de forme conique, aujourd'hui très-abaisé.

[...]

Reste le gogal de Croix-ar-Gloannec, d'une forme et d'un caractère tout différents; nous ne pouvons le considérer que comme l'un des plus anciens monuments de l'âge celtique ; car, avec le gogal et le tumulus rudimentaire, on ne trouve que les aspects et la trace d'une œuvre primitive qui, par la pose des corps enfouis dans la sépulture, rappellent les usages et les traditions des peuplades les plus sauvages et encore à l'état de tribu, tandis que les artisans des dolmens, des galeries et des carneillous qu'on rencontre partout ailleurs, se présentent comme des hommes vivant en société, ayant leurs monuments et leurs traditions déjà systématisés."

Chatellier, 1877 : "De plus de trente tumulus que j'ai ouverts et visités avec le plus grand soin, je n'en ai effectivement trouvé qu'un seul, celui du Palud-de-la-Torche, en Penmarc'h, où j'ai rencontré au fond d'une tombelle disposée dans les sables amoncelés du littoral, à 1 kilomètre de la mer, huit pierres tumulaires complètement brutes sous lesquelles avaient été placés autant de cadavres, dont les restes de quelques-uns étaient encore très-reconnaissables."

Flagelle, 1878 : "Sur la limite de Plomeur et de Penmarc'h, à 330 mètres à l'est de la mer, tumulus fouillé par M. du Châtellier, et nommé Koguel-ar-Gloannec."

Chatellier, 1907, p. 318 : "Tumulus de Croas-ar-Gloannec, dans les palues, à 600 mètres au Sud-Est de La Torche. Fouillé en 1867 par mon père, il y recueillit des squelettes dans des coffres en pierre. Nous y avons trouvé, depuis, une hache en pierre polie. (Musée de Kernuz)."

Bénard et al., 1919 : "Tumulus de Croas-ar-Gloannec exploré en 1867 par M. du Chatellier, père, à côté deux petits tumuli non explorés." (site n° 23).

Bénard et al., 1921 : "Tumulus de Croas-ar-Gloannec (exploré par du Chatellier), réexploré en 1920. A côté deux petits tumuli." (site n° 23).

Bénard et al., 1919 : "Tumulus détruit sous la maison de Malordy" (site n° 21).

Bénard et al., 1921 : "Tumulus presque détruit sous la maison de Malordy" (site n° 21).

Bénard et al., 1919 : "Tumulus avec dolmen à galerie. Détruit pendant la guerre." (site n° 24).

Bénard et al., 1921 : "Tumulus avec dolmen à galerie, détruit" (site n° 24).

● Kelarun – menhir

Bénard et al., 1921 : "Menhir de Kerrarun" (site n° 90).

● Kerboulouen – menhir

Carte archéologique : 29 171 0015

Giot, 1987 : Un menhir déplacé en 1987.

■ Kerboulouen – tumulus

X : 100,900 ; Y : 2335,750 ; Z : 13

Section B (1981), parcelle 882

Carte archéologique : 29 171 0015

Chatellier, 1863-b : "[...] pour passer au troisième tumulus que nous avons ouvert et qui se trouve plus à l'est du Palud, près d'un village nommé Kerboulouen.

Ici, comme dans les deux autres explorations, nous sommes en face d'un tumulus ou gogal (suivant le nom en usage dans le pays), parfaitement caractérisé : 23 mètres sur 19 de base, avec une élévation d'environ 3 mètres au-dessus du niveau actuel du sol. Deux des pierres d'entablement sont à découvert, et on a enlevé ici, comme dans celui de Croix-ar-Gloannec, les pierres brutes ayant formé une partie du revêtement sur un espace de 2 à 3 mètres ; de sorte que l'on aperçoit par les interstices restés entre les tables, ou dolmens découverts, la chambre principale du gogal dans laquelle il s'agit de pénétrer. Nous fouillons et nous enlevons les sables qui se sont amoncélés après la recherche des maçons, mais sans pouvoir entrer, aucun des interstices ne présentant d'espace Sufficient. Nous nous décidons à briser la pointe d'une des pierres formant entablement, et à démolir une partie de l'enveloppe en pierres mélangées d'argile très-compacte et très-durcie, qui forme la couche la plus rapprochée des tables, et nous entrons par deux points différents. Quelques heures de travail soutenu, nous permettent de dégager le monument et de vider complètement la chambre et la galerie qui en forment l'ensemble. Quatre tables, ou dalles, placées sur des pierres établies de champ, forment le monument ; et quand on y est descendu, on reconnaît une chambre principale dont la pierre formant la table n'a pas moins de 2 mètres 90 à 3 mètres en tous sens ; trois à quatre pierres debout, formant une courbe irrégulière, dessinent le pourtour de cette chambre, dont le plafond est à 70 ou 80 c. d'élévation. La petite galerie qui y donne accès, ou plutôt qui lui sert de prolongement vers l'est, compte elle-même trois belles pierres, de 1 mètre à 1 mètre 40, juxtaposées et formant son plafond. Des pierres placées de champ et leur servant de support composent cette galerie, qui peut avoir environ 4 mètres de long, et se termine par trois pierres placées debout qui en ferment l'entrée très-exactement du côté de l'est, c'est-à-dire de son ouverture. Cette galerie elle-même n'a pas plus de 80 à 90 c. de large, et ne permet guère d'en sortir qu'à reculons, quand on y est entré.

Quoique j'aie fait fouiller la chambre et la galerie de manière à enlever une partie des pierres qui en formaient le champ, nous n'avons trouvé que quelques fragments d'os humains et un ou deux os de cheval ou de ruminant, mais que quelques carnassiers peut-être avaient pu entraîner dans cet antre, que les gens du pays disent être pendant l'hiver toujours rempli d'eau. Et on le croit facilement ; car, dans l'état actuel des lieux, par suite de l'amoncellement continu des sables que portent les vents de la mer, les sables du gogal se trouvent aujourd'hui à 80 c. ou 1 mètre au-dessus du niveau du sol voisin, tandis que partout ailleurs les dalles ou tables de ces monuments sont constamment élevées de 1 mètre 50 à 2 mètres au-dessus des sols voisins.

[...]

Quant au gogal de Kerboulouen, il ressemble trop complètement à ce que nous voyons partout pour ne pas y reconnaître un tombeau purement celtique, auquel les anciens archéologues, s'il était dépouillé de son enveloppe, donneraient, comme ils l'ont toujours fait, le nom de dolmen et d'autel druidique, quand il n'est de fait qu'une chambre sépulcrale, près de laquelle, à 400 mètres seulement, se trouve un autre tumulus, sous le nom de Runaour (montagne de l'or), exploité depuis 15 à 20 ans, toujours par les maçons constructeurs du pays, et se trouvant réduit à ses tables en forme de galerie, aujourd'hui composée de huit à neuf pierres en entablement, dont une mesure 3 mètres sur 1 mètre 60¹²⁷."

¹²⁷ D'après le récit qui m'a été fait sur les lieux, par les gens qui ont assisté, il y a une quinzaine d'années, à l'enlèvement de l'enveloppe de ce gogal, l'extrémité ouest de la galerie était terminée par un menhir qui a disparu. La partie est était close par plusieurs pierres placées de champ, et l'on voyait à l'extrémité sud de l'ensemble du tumulus, plusieurs pierres debout, formant une petite galerie, en s'appuyant l'une contre l'autre, par la partie supérieure, genre de monument fort rare, et qui est d'autant plus à regretter. Deux à trois maisons du village de Runaour ont été construites avec les débris du tumulus que nous signalons, et qui leur a laissé son nom.

Flagelle, 1878 : "Tumulus à Palud, à la Torche, Rosmeur et Ker-boulon, peu distants les uns des autres, et aussi à Poulguen, des tumulus. (Du Châtellier.)."

Chatellier, 1907, p. 318 : "Autre tumulus, recouvrant un dolmen à galerie, à l'Est entre La Torche et le tumulus de Croas-ar-Gloanec, à Kerboulon. Fouillé à une époque inconnue, son exploration en fut reprise par mon père, mais sans résultat."

Bénard et al., 1919 : "Tumulus en partie détruit et souterrain de Kerboulon." (site n° 22).

Bénard et al., 1921 : "3° Tumulus de la grande dune. - Ce tumulus déjà fouillé et complètement bouleversé nous a cependant fourni quelques pièces : un percuteur ; deux pierres en forme de mitres dont une nettement intentionnelle ; quatre pièces à encoches ou à rainures ayant pu servir soit à lester des filets, soit de casse-têtes (1), deux pierres triangulaires de belle cristallisation blanchâtre dont la forme n'est pas sans analogie avec celle d'une tête ophidienne ; un petit poussoir, une dent extrêmement allongée et de nombreux silex taillés. L'étude de ce tumulus sera reprise en 1921." (site n° 22)

Giot, 1987 : "Il faut décidément revenir sans arrêt aux reliques cachées sous les dunes de la baie d'Audierne. Il fut signalé brièvement par P. du Chatellier¹²⁸ un «tumulus, recouvrant un dolmen à galerie, à l'est entre La Torche et le tumulus de Croas-ar-Gloanec, à Kerboulon. Fouillé à une époque inconnue, son exploration en fut reprise par mon père, mais sans résultat». Il faut lire Kerboulon ; cette localisation est imprécise; d'ailleurs cet auteur situait le tumulus de Croas-ar-Gloanec en Plomeur, alors qu'il est en Penmarc'h (ce dernier site avait été exploré en 1867 par A. du Chatellier, qui y trouva des squelettes dans des coffres en pierre ; son fils y trouva depuis une hache polie, tandis qu'en 1920 les pionniers du Groupe finistérien d'études préhistoriques y découvrirent des poids de filet, des silex et des galets utilisés; moi-même ai jeté en 1939 un coup d'œil dans ce «tumulus de la grande dune» comme il était désormais désigné).

Le tumulus de Kerboulon est nettement discernable sur la carte des ingénieurs-géographes au 1/14400, vers 1780 ; plus exactement, on y voit trois buttes alignées ouest-est se détachant au-dessus de formes dunaires estompées. Or, à la suite de la fermeture de la carrière à sable dunaire de Kerharo, où il avait été découvert en 1978 un menhir (dont à vrai dire nous connaissions depuis longtemps le sommet qui dépassait) et des blocs subalternes, et de la fermeture de la carrière ouverte entre Kerharo et Rosantrémén, la commune de Plomeur a ouvert en 1985 une nouvelle extraction à l'ouest du lieu-dit habité Kerboulon. Après l'enlèvement du sable, cette carrière est peu à peu comblée par les déchets de l'usine de traitement des ordures de Lezinadou. Le haut-fond rocheux qui semble avoir supporté le tumulus contenant un dolmen à couloir a été ouvert en son centre jadis pour une petite carrière de granite, et à côté gisent trois dalles de couverture déplacées ; récemment cette carrière de granite a été vidée et sert de dépôt pour des déchets de lisier, à la grande protestation des habitants à une lieue à la ronde.

Une première visite de la carrière de sable, en 1985, nous avait montré, comme partout sous ces dunes, que le vieux sol, formé des restes d'une plus ancienne dune pédogénisée, contenait des déchets de taille de silex, des débris de poterie à allure protohistorique, des pierres brûlées dont un fragment de molette à écraser le grain. Mais nous avons aussi remarqué avec M. P. Berrou deux lignes de pierres plantées, séparées d'environ 20 m, orientées sensiblement N.-O. - S.-E. Ce vieux sol dunaire n'était pas très épais en général, 0,10 m à 0,20 m en moyenne, et passait insensiblement au véritable vieux sol prédunaire, à la surface du granite disloqué et arénisé, ce dernier ayant une épaisseur semblable. Quant à la dune blanche, épaisse de 1 à 2 m en moyenne, sous la pédogénèse moderne consécutive à sa fixation, les coupes permettent de lire ici et là des entrecroisements classiques, et très localement des empilements de petits sols intermédiaires, au hasard des remaniements, comme il est habituel dans ces formations.

Dans l'ensemble, les données obtenues pour la baie d'Audierne indiquent que la dune supérieure non pédogénisée et blanche est médiévale et postmédiévale, mais il existe des lambeaux de dune ancienne, au hasard des pièges et des situations locales, qui sont restés blancs (ou très peu pédogénisés), et ces lambeaux peuvent parfois remonter au Néolithique (sinon au Mésolithique final), à l'âge du bronze et plus souvent à l'âge du fer (ce dernier cas est celui de la nécropole de Roz-an-Trémén, située à environ 3/4 de km au nord de Kerboulon, si du moins les descriptions des fouilleurs sont fiables).

En 1986 et 1987, la carrière de sable de Kerboulon a connu une évolution rapide. Ses extrémités occidentales ont été largement remblayées par les déchets d'ordures. Par contre, son front de taille oriental s'est déplacé pour encercler presque totalement le haut-fond rocheux contenant la carrière ancienne à gra-

¹²⁸ P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, Rennes-Quimper*, 1889, p. 177; 1907, p. 318.

nite. Ces avances ont provoqué des découvertes archéologiques, dans des zones où il y a légère surélévation du socle rocheux et du vieux sol, de quelques décimètres.

A environ 20 m de cette carrière à lisier, il fut d'abord découvert un système de dalles verticales, en deux files subparallèles de trois à quatre blocs chacune, distantes de 2 m en moyenne, avec entre elles deux autres chicots cassés. Par dessus ces derniers repose actuellement un fragment de table, et quelques autres grosses dalles déracinées ont été stockées par les conducteurs d'engins, avec des débris divers, à proximité de l'ensemble, sans qu'on puisse dire si toutes viennent de là. Il est difficile de déterminer quel genre de structure mégalithique dégradée on a affaire. Certains des orthostates ont été quelque peu déchaussés par le choc des engins.

A presque 30 m vers le nord de cette structure, il en avait été découvert ensuite une autre, comprenant deux piliers verticaux espacés d'un peu plus d'un mètre, sur lesquels repose une table basculée vers l'est; la structure était donc également orientée W.-N.-W - E.-S.-E. Une autre dalle avait été stockée un peu au sud-ouest de ce trilithé. Immédiatement au nord-est se trouve un petit coffre délimité par quatre pierres sur champ ; plus à l'ouest, tout autour de l'ensemble, il dépasse de même du vieux sol sableux de nombreuses petites dalles sur chant, parfois associées en équerre, qui pourraient indiquer les restes de tout un ensemble de coffres. Mais dans la dune ancienne encaissant les pierres du petit coffre à quatre dalles, il subsistait quelques minuscules tessons de poterie sigillée avec un décor à la molette typique des fabrications importées de l'Argonne au Bas-Empire. Nous avons là une indication chronologique intéressante: ces monuments étaient donc dégagés de leurs tumulus éventuels ou de leur couverture, ils étaient apparents et avaient déjà été dégradés dès l'époque gallo-romaine, sinon dès l'âge du fer, ce qui est confirmé par d'autres indices stratigraphiques dans toute la région. La mise en place de la dune blanche leur a même ensuite fait subir un peu d'érosion éolienne, décelable sur l'état de surface des dalles.

Enfin, à une quinzaine de mètres à l'est de ce deuxième ensemble, une grande dalle à plat, longue de 4,40 m, se présentait plutôt comme un menhir couché que comme la dalle de couverture d'un grand coffre. Elle reposait sur des pierrailles contenues dans le vieux sol sableux, et comme beaucoup des dalles que nous venons de signaler, présente quelques traces d'exposition au feu. Son orientation était N.-O. - S.-E., son épaisseur maximale de l'ordre de 0,75 m, sa largeur maximale 1,20 m. Malheureusement cette pierre a été déplacée par un conducteur d'engins jusqu'aux abords de la carrière à lisier au début de septembre 1987. Heureusement qu'avec l'aide de M. P. Berrou, nous avons pu faire des croquis de situation et un relevé photographique de tous ces ensembles le mois précédent.

Il est bien entendu possible qu'ailleurs, notamment plus à l'est, dans les parties non encore atteintes par la carrière de sable, se trouvent d'autres structures, et notamment autour du haut-fond rocheux où trône la carrière remplie de lisier. La différence de niveau entre le vieux sol sur ce haut-fond et celui où se trouvent ces diverses structures peut-être satellites est de l'ordre du mètre. Du fait de leur dégagement précoce et de leur fréquentation par les exploitants agricoles de l'âge du fer et de l'époque gallo-romaine, les chances d'y trouver, au-delà de déchets de silex ubiquistes, des éléments précis de datation sont assez maigres."

■ Kerbulic – dolmen

X : 106,200 ; Z : 2336,00 ; Z : 15

Section ZN (1981), parcelle 7

Carte archéologique : 29 171 0010

Carte archéologique : Un dolmen difficilement identifiable. Un dépôt de l'Age du Bronze a également été découvert. Il était composé de haches à aileron, à douilles, de fragments d'épées et de bracelets (informateur ; C.-T Le Roux).

■ Kerdanno / Menez Landu – 2 dolmens (1 détruit), tumulus

X : 103,460 ; Y : 2335,580 ; Z : 25 (dolmen de Menez Landu)

Section ZX (1981), parcelle 183

Carte archéologique : 29 171 0007

Carte postale (dolmen) : Villard, n°825 ; G. B., n°110 ; Lévy Lucien, n°32 ; Andrieu, n°1034 ; Pouillot-Ehanno ; Artaud, n°60.

Frémenville, 1835, p. 117-118 : "Plus loin [après dolmen de Lestrigniou, situé par l'auteur près du manoir de Gouesnac'h], dans un champ inculte, à droite de la route, est un second Dolmen ; mais celui-ci a été mutilé,

ses appuis ont été détruits, et sa plate-forme repose à plat sur la terre. C'est une large pierre en forme de table à peu près ronde, et ayant vingt-quatre pieds de diamètre, sur une épaisseur de quatre pieds. Que d'efforts n'a-t-il pas fallu pour soulever une passe semblable, lorsqu'elle reposait sur ses piliers !"

Fréminville, 1845, p. 85 : idem

Le Men, 1877, p. 129 : *"Plus loin dans un champ inculte à droite de la route, est une table de dolmen dont les supports ont été détruits, et qui a 8 mètres de diamètre en tout sens. (Ibid.)"*

Fréminville, 1835, p. 118 : *"Enfin, un troisième Dolmen [après le précédent] se voit à peu de distance de celui-ci, sur le bord même du chemin. Il est en bon état, et c'est un des plus beaux que j'ai trouvés en Cornouailles. Sa plate-forme est une pierre plate, longue de sept pieds et demi, et large de neuf ; elle est portée sur quatre pierres plantées debout, une cinquième, du côté droit, est plantée un peu en avant, et n'a rien à soutenir.*

On a amoncelé des terres en avant de ce monument, de sorte que de ce côté il ne s'élève qu'à cinq pieds au-dessus du sol, tandis que par derrière sa hauteur totale est de neuf pieds.

Les paysans des environs le connaissent sous le nom de Ti-C'horriquet (la maison des nains)."

Flagelle, 1878 : *"Un peu à l'est du dolmen de Lestriguyou, les restes d'un dolmen et d'un tumulus fouillé, à gauche de la route."*

Ritalongi, 1994 (1^{re} éd. 1894), p. 435 : *"A la sortie de Plomeur, près d'une ferme est un joli dolmen."* Est-ce celui de Kerdanno ?

Chatellier, 1907, p. 318 : *"Dolmen, à 400 mètres à l'Est de celui-ci [cette notice suit celle présentant l'allée couverte de Lestriguiou], au Nord, près la route de Penmarc'h. Lors du défrichement des terres voisines, il fut recueilli, près de ce monument, divers objets, dont une lame en silex, longue de 20 centimètres, qui furent vendus à des Anglais."*

Bénard et al., 1919 : *"Dolmen de Melandu (Mobilier vendu à des Anglais par les propriétaires)"* (site n° 8).

Bénard et al., 1921 : *"Dolmen de Melandu (Sud de Kerdano)"* (site n° 8).

Bénard et al., 1919 : *"Menhir de Kerdano (non exploré)"* (site n° 14).

Bénard et al., 1921 : *"Menhir de Kerdano"* (site n° 14), au nord-nord-ouest du menhir précédent.

Bénard et al., 1919 : *"Tumulus à 150 mètres au Sud-Est de Melandu (presque détruit)"* (site n° 9).

Bénard et al., 1921 : *"Tumulus à 150 mètres S.-E. de Melandu. En partie détruit (non exploré)"* (site n° 9).

Bénard et al., 1919 : *"Tumulus aplani. (Mobilier au Musée de Kernuz)"* (site n° 10).

Bénard et al., 1921 : *"Tumulus aplani."* (site n° 10).

Giot, 1980 : *"Le vieux sol, avec pierres rougies, charbons et débris menus s'est montré tout près du monument mégalithique de Menez-Lann-du en Plomeur dans la tranchée de la rectification de la route départementale, en apparence sous le tumulus du dolmen."*

Le Roux, 1981 : *"Près de Kerdanno, une tranchée de rectification routière aux abords du dolmen de Menez-Lann-du, a montré un horizon humique enfoui vers 0,7 m de profondeur avec charbons de bois, pierres rougies et menus tessons épars ; il s'agit vraisemblablement du vieux sol néolithique, enfoui sous l'étalement du tumulus de ce petit mégalithe ruiné. Cette observation est à rapprocher des trouvailles effectuées autrefois près de ce même monument à l'occasion de défrichements."*

Monfort, 1985, p. 83 : *"Le dernier dolmen est celui de Menez-Lanndu. Était-il supporté par 4 ou 3 pierres. Où a passé la pierre du côté droit que l'on voit effectivement sur la litho. De Mayer en 1844 ? Est-ce celle*

qui gît, à moitié enfouie derrière le dolmen ? Dolmen rapproché de celui de Corentin (Breiz-Izel ; Bouët, 1970, p. 196).

Ti ar C'horriked, ti a Horriked. Autre "mesjou corriquet" jadis à Kergidan (1759)."

Giot, 1997-b, p. 62 : "Un peu plus loin, au nord de la route D 785, près d'une crêperie, le dolmen de Menez-Landu est un joli fond de monument, sur une butte."

Chauris, 2004b : "Quelquefois, cependant, le monument est polyolithique - c'est-à-dire constitué par des pierres - ici toujours granitiques - de grain différent. [...] De même, dans le dolmen de Kerdanno (au Sud-Ouest de Plomeur) si les orthostats est et ouest, ainsi que la table, sont en granite grossier, la pierre verticale du fond est en granite nettement plus fin."

● **Kerdanno – menhir (détruit ?)**

X : 103,275 ; Y : 2335,665 (app.)

Chatellier, 1867 : "[...] enfin, à quelques mètres au nord [du dolmen de Ménez Landu], un autre menhir ayant 3 mètres 50 centimètres de haut, sur 4 mètres 40 centimètres de large."

Flagelle, 1878 : "Enfin à quelque distance au nord [du dolmen précédent], un menhir de 3 mètres 50 de hauteur et 4 mètres 50 de largeur."

● **Kerdraffic – tumulus**

Bénard et al., 1921 : "Tumulus de Kerdratic ayant fourni deux haches en silex polies d'une rare finesse de taille" (site n° 51).

Bénard, 1929, p. 66 :

● **Kerfland – 3 menhirs et pierres couchées**

X : 105,475 ; Y : 2334,900 ; Z : 25

Parcelle 107a, section ZR (1981)

Carte archéologique : 29 171 0001

MH : "Kersivy - Trois menhirs de Kerfland et bande de terrain d'un mètre de largeur autour (cad. ZR 107) : classement par arrêté du 3 mars 1923"

Chatellier, 1877-a : "La description de ces monuments de Pen-ar-Menez et de Kerviiloc serait incomplète, si je ne disais quelques mots d'un monument d'un autre genre, situé à six cents mètres environ dans le nord, sur une lande dépendant du village de Kerflant, commune de Plomeur.

Ce monument caractéristique se compose de trois menhirs placés à 4m 40 l'un de l'autre, sur une ligne sud-sud-est, nord-nord-ouest et mesurant l'un (voir planche V, figure 7), 4m 30 hors du sol, sur 1m 40 de diamètre à la base, l'autre (figure 8), 4m 40 hors de terre, sur 1m 80 à la base, et le troisième (figure 9), 3m 30 sur 1m 40.

Espérant que des fouilles pratiquées autour de ces pierres levées pourraient peut-être m'apprendre quelque chose sur leur destination, j'ouvris autour d'elles une large tranchée de deux mètres, que je poursuivis dans l'intervalle qui les sépare.

Ces fouilles m'ont conduit à reconnaître que le menhir (figure 7), celui le plus au sud-est des trois, est enfoui de 0m 80 dans un sol argileux ; déplus, il paraît avoir été dressé de l'est à l'ouest ; car, du côté de sa face ouest, il est adossé à une couche de terre qui ne paraît pas avoir été maniée, tandis que contre la partie enterrée de sa surface est, ont été amoncelées à sa base des pierres nombreuses destinées à le consolider, parmi lesquelles j'ai recueilli une molette à concasser le blé. Le second menhir (figure 8), enterré de 0m 90, m'a présenté les mêmes particularités quant à la façon dont il a dû être dressé. Pour celui-ci, comme pour le précédent, une excavation a dû être pratiquée à une profondeur de 0m 90, sur une longueur de 1m 20 ; puis le menhir étant allongé sur le sol, la base sur le bord du trou, on l'a dressé de l'est à l'ouest, faisant par cette opération glisser sa base dans le trou destiné à la recevoir. Nous avons trouvé, dans la tranchée pratiquée à

sa base, un petit fragment de poterie grossière et quelques charbons. Le troisième menhir (figure 9), nous a fourni les mêmes observations. Depuis peu, il a été renversé.

La tranchée pratiquée tant autour qu'entre ces menhirs ne nous a rien appris de plus.

Nous nous trouvons donc la en présence d'un curieux monument dont la destination nous paraît difficile à déterminer. Peut-être cependant, placé comme il l'est, à six cents mètres des vastes nécropoles de Pen-ar-Menez et de Kerviiloc, peut-on dire que c'était un monument religieux. Ce qui nous porterait à le croire, c'est l'érection à cent mètres de ces trois menhirs, entre eux et les monuments précités, de trois croix de pierre qui existent encore aujourd'hui et qui ont dû probablement être élevées au moment où des croyances nouvelles, faisant leur apparition sur notre sol breton, ont pris la place du druidisme."

Flagelle, 1878 : "Au nord de la commune, dans une lande nommée Goarem-an-tri-Men, trois menhirs de 5 mètres de hauteur, alignés du nord au sud ; celui du nord est renversé (1869). Dans l'est de la même garenne, un menhir de 3 mètres de longueur, renversé, et, à côté du menhir, quatre autres pierres qui, avec ce menhir, sont disposées en cercle. Je ne suis pas certain si le Goarem-ar-Men-hir est dans la commune de Treffiagat ou dans celle de Plomeur."

Le Roux, 1979 : "Un des deux menhirs encore debout de l'alignement de Kerflan s'est abattu après une période particulièrement pluvieuse au mois de mars 1978; une reprise de la fouille ancienne, préliminaire à une restauration de cet ensemble, est entreprise par M. Berrou.

Chatellier, 1881-c : "Menhirs de Kerflant. Dans une grande lande dépendant du village de Kerflant sont trois menhirs alignés, deux sont encore debout et le troisième est renversé. L'exploration faite aux pieds de ces menhirs a déjà été donnée dans les Matériaux ; je me dispense donc de la reproduire ici."

Chatellier, 1882-c : "Si nous nous transportons maintenant au village de Kerflant, nous y trouvons trois menhirs alignés du nord au sud, placés à peu de distance du très important groupe de dolmens et de chambres à ciel ouvert de Kerviiloc et de Pen-ar-Menez. Ils formaient, je crois, un monument religieux. Ce qui me donne à le penser, ce sont les trois croix qui se dressent aujourd'hui près de ces trois menhirs. Leur exploration m'a donné peu de chose, quelques percuteurs et pierres à concasser le blé et quelques rares fragments de poterie. Mais elle m'a permis de faire une constatation curieuse sur la façon dont ces monolithes ont été dressés de l'est à l'ouest. Du côté de leur face ouest, leur base était, en effet, adossée à un terrain dont les diverses couches n'avaient certainement pas été maniées, tandis que contre la partie entourée de leur face est étaient amoncelées des pierres nombreuses destinées à les consolider. Par suite, pour les dresser, on a pratiqué une large excavation de 90 centimètres de profondeur, sur une longueur de 1m20; puis le menhir étant allongé sur une claie préalablement disposée à cet effet sur le sol, sa base étant sur le bord du trou, on l'a dressé de Test à l'ouest, faisant par cette opération glisser sa base dans le trou destiné à la recevoir, opération des plus simples, toute la tribu réunissant ses efforts autour de de la claie sur laquelle était couché le menhir."

Chatellier, 1907, p. 316 : "Trois menhirs, à l'Est de Kerflant. Ces menhirs, placés à 4 mètres 40 centimètres l'un de l'autre, sur une ligne Sud-Sud-Ouest. Nord-Nord-Ouest, mesurent, l'un 4 mètres 30 centimètres hors du sol sur 1 mètre 40 centimètres de diamètre à la base, le second 4 mètres 40 centimètres hors de terre sur 1 mètre 80 centimètres de diamètre à la base et le troisième 3 mètres 30 centimètres de hauteur sur 1 mètre 40 centimètres de diamètre à la base. Nous avons exploré leurs bases.

À 200 mètres au Sud de ces menhirs gît, renversé, un bloc de granit de 3 mètres 50 centimètres de long qui n'est autre qu'un menhir que les anciens du village de Kerflant prétendent avoir vu debout autrefois."

Bénard et al., 1919 : "Trois menhirs à l'Est de Kerflant. (Explorés par M. du Chatellier)" (site n° 11).

Bénard et al., 1919 : "Menhir renversé à 200 mètres au Sud des trois précédents. (N.-E.)" (site n° 12).

Bénard et al., 1921 : "Trois menhirs à l'Est de Kerflant (explorés par du Chatellier)" (site n° 11).

Bénard et al., 1921 : "Menhirs renversés à 200 mètres au Sud des précédentes" (site n° 12).

Bénard et al., 1922 : "Groupe de Kerfland (1800 m. S. Plomeur), 3 menhirs en lames et 3 blocs renversés à 300 m S.-E. du 1^{er} groupe."

Giot, 1978 : "Un des deux menhirs encore debout de l'alignement de Kerfland s'est abattu au moment des pluies du printemps de 1978 ; la fouille ancienne a été contrôlée par M. P. Berrou avant une restauration prochaine de l'ensemble."

Caillon, Riou, 1980, p. 41 : "Kerfland. Trois menhirs."

Giot, 1980 : "L'alignement de trois menhirs de Kerfland en Plomeur, dont deux éléments s'étaient couchés, a pu être restauré sous la surveillance de M. P. Berrou, qui a pu vérifier que les calages originaux étaient des plus sommaires. Leur orientation est en définitive très voisine du nord-sud vrai."

Le Roux, 1981 : "L'alignement de Kerfland, dont un second menhir s'était abattu en 197831 a fait l'objet d'une fouille de contrôle par M. Berrou, avant restauration générale. Ces travaux ont montré que l'exploration effectuée par P. Duchatellier en 187532 avait été beaucoup plus sommaire que sa publication ne le laissait entendre puisque seule une fosse de 2,4 m de long sur 0,0 à 0,8 m de large a été reconnue en dessous de l'humus, entre les deux menhirs les plus méridionaux. La fouille a également montré que les calages étaient des plus sommaires, se limitant à une couronne de petits blocs de 0,5 m de large, ne descendant pas à plus de 0,6 m de profondeur, ce qui explique la piètre stabilité de ces monuments."

Burl, 1987 : "43 Kerfland. Plomeur. Alignement

23 km sud-sud-ouest de Quimper ; 6 km sud-sud-ouest de Pont l'Abbé. De Plomeur prendre au sud la D 57 pour 2,5 km jusqu'à Pendreff. Tourner à gauche au carrefour et 750 m plus, loin après la ferme de Kerfland, prendre à gauche une route orientée au nord-est. L'alignement est dans un champ, à gauche de la route.

Il y a là trois hauts menhirs, espacés de 4 m, sur un axe nord nord ouest-sud sud est. Leurs hauteurs sont respectivement de 4,30 m, 4,40 m et 3,30 m. A 200 m au sud, on peut voir une pierre renversée longue de 3,50 m. Des fouilles pratiquées au pied de ces menhirs ont fourni de la céramique, du charbon de bois et une meule."

Giot, 1997-b, p. 62 : "Si l'on remonte la D 57 jusqu'au carrefour de Pendreff (où l'on n'est pas loin du dolmen déjà cité de Penquer-ar-Bloaz), à peine 1 km sur la D 53, ou plus loin, plusieurs petites routes convergentes permettent de rejoindre l'alignement de trois menhirs plantés nord-sud au nord-est de Kerfland, à l'orée d'un bois. Fouillés jadis à leur pied, il a fallu en redresser deux ; c'est encore un ensemble en Plomeur."

Chauris, 2004a : "La lithologie des menhirs est diverse à l'image des différents faciès du massif granitique. Le cas le plus répandu est représenté par le faciès à gros grain qui, comme on l'a vu, correspond à la variété dominante du pluton. A ce type appartiennent Kerscaven, les trois menhirs de Kerfland, Le Reun, Kernevez, Quelarn..."

Chauris, 2004a : "Plus souvent, les altérations paraissent postérieures à la mise en place. [...] Le menhir le plus méridional de Kerfland offre un sommet très abîmé et en grande partie amputé : il conserve encore une aiguille résiduelle ; la large face orientale est parcourue de craquelures."

■ Kerharo / Kerantrémen – menhir

X : 101,300 ; Y : 2337,350 ; Z : 20

Section A1 (1981), parcelle 91

Carte archéologique : 29 171 0003

MH : "Kerharo-Vian - Parc Kerdruff - Menhirs (deux) (cad. A 91) : inscription par arrêté du 17 juin 1983"

Giot, 1978 : "Sous les sables dunaires à Kerharo un menhir de 2,50 m a été dégagé lors de travaux de carrière. En fait nous en connaissions la pointe qui dépassait de la végétation."

Giot, 1980 : "On a peut-être un peu trop brodé sur les possibilités d'autres pierres debout autour du menhir découvert à Kerharo en Plomeur sous la dune ; en tout cas des blocs ont été arrachés et déplacés par les conducteurs d'engins; la transformation de l'ancienne carrière de sable en réserve d'oiseaux permettra de voir le menhir, à sec ou dans l'eau selon les saisons, sans qu'il se trouve réenfoui."

Caillon, Riou, 1980, p. 41 : "Dans les dunes, près de la Torche, il existe deux menhirs dont la tête ressort malgré l'ensablement. Un troisième vient d'être découvert dans la carrière de Kerharo où la profondeur de deux mètres de la dune correspond exactement à la hauteur de la pierre.

Avec l'agrandissement de la carrière, un petit menhir apparut, puis d'autres pierres couchées. Y aurait-il eu un alignement ? La région en a connu entre la Madeleine et Lestriguiou.

En-dessus du sable, une meule et une pierre phallique confirment un ancien habitat.

Le fond de la carrière montre des pierres en « brioche » modelées par l'érosion marine."

Giot, 1997-b, p. 60 : "plus loin, le chemin qui va au nord-ouest vers Kerdraffic permet de voir dans l'ancienne carrière de sable de Kerharo un menhir debout et d'autres couchés, restes d'un petit alignement qui fut complètement enseveli lors de l'avancée médiévale des sables."

Chauris, 2004a : "Plus souvent, les altérations paraissent postérieures à la mise en place. [...] Un des menhirs de Kerharo est atteint pas une desquamation assez générale ; il porte, en outre, une fente oblique aux approches du sommet."

● **Kermathéano – 2 tumulus**

Bénard et al., 1921 : "Reste de deux tumuli (près Kermatheano)" (site n° 89). La carte situe ces monuments près du village de Kerigou.

● **Kersidal – allée couverte**

X : 103,500 ; Y : 2332,950 ; Z : 15

Section YB (1981), parcelle 23a

Carte archéologique : 29 171 0009

Flagelle, 1878 : "Dolmen incliné, deux menhirs de 1 mètre 50 et 70 centimètres de hauteur et autres pierres près de la chapelle de Saint-Tromeur, en Plomeur. Ce monument a du être sous un koguel ou tumulus ; il est situé au sud de Kersidal. En suivant la même direction, à partir de la chapelle pour se rendre au moulin à vent de Poulguen, sur le bord du chemin, pierre plate fichée en terre, ayant 1 mètre de hauteur et 60 centimètres de largeur." Remarque : la chapelle de Saint-Trémeur se trouve aujourd'hui dans la commune du Guilvinec.

Chatellier, 1907, p. 317 : "Demi-dolmen de Kersidal. Fouillé en 1876, nous y avons recueilli, avec des fragments de poteries grossières, une pendeloque en quartz, deux très belles pointes en silex, des restes incinérés, des éclats de silex et des percuteurs. (Musée de Kernuz)."

L'Helgouac'h, 1965, p. 267 : classe ce monument parmi les allées couvertes à piliers arc-boutés.

L'Helgouac'h, 1965, p. 285 : "Plomeur : Kersidal

- Poterie : un fond plat; un rebord large (à débordement extérieur) à décoration campaniforme et tessons décorés campaniformes (J. L'Helgouach, 1963) ; un grand fragment d'écuelle à bords droits avec décoration du type Rosmeur-Conguel Inférieur.

- Matériel lithique : trois haches en dolérite ; une pendeloque-hachette en fibrolite ; lames et éclats de silex ; un grattoir concave sur bout de lame."

Giot, 1997-b, p. 62 : "Revenant à la route bordant la limite des communes de Plomeur et de Penmarch, on peut à la sortie de Kersidal descendre un chemin de randonnée jusqu'aux quelques pierres du dolmen à mi-pente ; c'est plutôt un reste de monument à chambre compartimentée."

Chauris, 2004b : "Dans quelques cas, l'appel direct aux pierres affleurantes utilisées telles quelles, est indubitable. Au sud de Kersidal, la partie supérieure de la grande dalle est creusée de plusieurs cuvettes d'érosion, manifestement formées avant son utilisation."

● Kersivy – dolmen

X : 104,725 ; Y : 2334,260 (très app. ; d'après Bénard *et al.*, 1921)

Bénard *et al.*, 1921 : "*Restes de dolmen*" (sie n° 96).

Bénard *et al.*, 1921 : "*Menhir de grande taille*" (site n° 102).

● Kerugou – allée couverte

X : 103,125 ; Y : 2337,350 ; Z : 30

Section ZB (1981), parcelle 5a

Carte archéologique : 29 171 0005

MH : "*Kerugou - Allée de Kerugou et bande de terrain de 2 m de largeur autour (cad. ZB 5) : classement par arrêté du 8 avril 1922*"

Fornier, 1876 : "*Mais il est un autre département de notre province où l'archéologue a un vaste champ à étudier. Je viens de passer quelque temps dans le Finistère, et notamment quelques jours chez M. Du Chatellier, au château de Kernuz, près Pont-Labbé. N'hésitez pas, si vous vous trouvez dans ces parages, à aller visiter la magnifique collection de poteries celtiques, gauloises et romaines, rassemblées par M. Paul Du Chatellier, fils. Vous connaissez, ou du moins quelques-uns d'entre vous connaissent M. Du Chatellier, père; vous savez son savoir, les services qu'il a rendus à la science, son aménité toujours la même, sa bienveillance qui ne vous fait jamais défaut ; son fils est digne de lui succéder. Il passe sa vie à fouiller, et il faut dire que, dans cette partie du Finistère, il y a à fouiller partout, jusque dans la mer, où, à la pointe de Kérity, près Penmarck, il a découvert les restes de constructions romaines importantes, dans l'endroit où quelques antiquaires ont placé les ruines de la célèbre ville dis.*

Ses vitrines sont pleines de vases funéraires, remarquables par leurs formes et leur ornementation, trouvés dans les tombelles, les dolmens, les tumuli et jusque sous les menhirs des communes de Penmarck, Plomeur, Treffiagat, Plobannalec, Saint4ean-Trolimont, Pont-Labbé, Plovan, Plouhinec et autres; car, dans ce pays, on incinérât. Aussi les instruments en pierres sont-ils rares : quelques haches, des lames et des éclats de silex généralement petits, quelques-uns retouchés, des percuteurs, des fragments de meules, amassés sous les mêmes monuments.

Auprès de ces objets primitifs se trouvent des armes, des instruments en fer, des parures en bronze et en os, des statuettes, des meules grandes et petites, provenant du camp gallo-romain de Tronœn, dont je vous dirai quelques mots tout à l'heure.

Vous devinez à quel prix, après combien de labeurs, il a pu réunir tous ces trésors, et il faut qu'il trouve dans l'amour de la science un stimulant bien puissant pour persévérer clans ces recherches, en présence des tracasseries soulevées par la jalousie et la convoitise d'archéologues indignes de ce nom.

M. Du Chatellier ne se borne pas à permettre la visite de sa galerie, il vous fait assister à ses fouilles. Le premier jour, il m'a conduit à une faible distance de l'Océan, à Kerugon, en Plomeur, d'où l'œil embrasse toute l'immensité et l'horreur de la mer, alors qu'elle se brise avec fracas sur les récifs de Penmarck. Un tumulus était éventré et laissait voir une allée couverte, conduisant à trois chambres contiguës ; ce monument présente la forme d'un T.

Deux de ces chambres avaient été fouillées la veille et avaient fourni des vases en forme d'écuelles, qui contenaient des cendres. La troisième chambre a été vidée en ma présence. Au niveau du sol, dans trois des angles, nous avons trouvé trois écuelles également pleines de cendres. Et savez-vous comment on arrive à saisir ces poteries, rendues si friables par le temps et qui font pour ainsi dire corps avec les terres qui les entourent ? Quand l'ouvrier croit trouver quelque chose, il s'arme d'un couteau, et c'est avec cet instrument qu'il arrive à dégager, souvent au bout de quelques heures, l'objet recherché."

Chatellier, 1877-a : "*À trois kilomètres dans le nord-ouest du bourg de Plomeur, canton de Pont-l'Abbé (Finistère), on trouve la chapelle de Beuzec, église paroissiale autrefois.*

Si, laissant cette chapelle derrière nous, nous nous dirigeons dans le sud, nous rencontrons, à 400 mètres environ, une butte artificielle de 30 mètres de diamètre et de 2m 50 d'élévation au point central. C'est là qu'est le monument de Kerugou.

Ce monument mérite une description spéciale, car il fait partie d'une série de monuments du même genre dont les similaires sont peu nombreux, croyons-nous, en dehors du Finistère, et à ce titre, le récit de son exploration intéressera peut-être.

Il se compose d'une galerie AB donnant accès à trois vastes chambres à ciel ouvert, C, D, E (planche I), communiquant ensemble. Cette galerie est orientée sud-est, nord-ouest, l'entrée étant au sud-est, ainsi que cela est ordinairement dans nos allées couvertes. Toutes les tables la recouvrant, sauf une, ont malheureusement été brisées, il y a une vingtaine d'années, pour servir à des constructions. Un tertre enveloppait tout l'ensemble du monument, le recouvrant jusqu'aux tables, qui seules dépassaient le niveau du sol, comme cela est encore actuellement pour la table T.

Attaquant le monument par l'extrémité A de sa galerie, nous avons dès le début recueilli, dans l'épaisse couche de terre de 1m 90 qui la comblait, de nombreux tessons de poteries grossières, mêlés à des fragments de charbon et à des cendres, parmi lesquelles nous ayons aussi relevé quantité d'éclats de silex pyromaque.

Arrivé en G, sous la table T, nous avons rencontré une pierre P, fichée de champ en terre, s'élevant jusqu'à moitié hauteur des supports de cette table et séparant la galerie dans sa largeur. Nous n'avons, du reste, rien constaté d'exceptionnel autour de cette pierre. Passant outre, nous sommes bientôt sorti de dessous la table, et, continuant notre tranchée à ciel ouvert, nous nous sommes engagé dans la partie B de la galerie, où, comme précédemment, nous avons relevé de nombreux fragments de poteries mal cuites, d'un aspect noirâtre. Près du support S, nous avons constaté un dallage, semblable à celui que nous trouverons tout-à-l'heure au fond des chambres C, D, E, sur lequel étaient déposés trois vases dont nous n'avons malheureusement pu conserver qu'un seul, le vase représenté figure 1, planche II. Ce vase, en terre grossière mêlée de gros grains de quartz, a la forme d'un cône renversé dont l'extrémité pointue serait légèrement arrondie.

Avançant toujours, nous ne tardons pas à entrer dans une partie de la galerie que nous appellerons la chambre G ; car, séparée du reste de cette galerie par une pierre M, posant sur champ et formant seuil en quelque sorte, nous croyons que cette partie du monument doit être considérée comme distincte de celle que nous avons jusques ici décrite. Cette chambre C communique avec les deux chambres contiguës D et E en N et H, par deux ouvertures laissées libres. Leur exploration nous a montré qu'elles ont toutes trois une profondeur commune de 2m environ et que le sol de chacune d'elles était recouvert de pierres plates très-minces formant dallage. Ces dalles, dont quelques-unes ne mesuraient pas moins de 1m 90 sur 1m, reposaient sur un lit de petits galets de la grosseur moyenne d'un haricot, soigneusement triés de manière à ne présenter que des échantillons variant peu de grosseur. Ces petits galets, apportés là de la grève, distante d'environ cinq kilomètres, reposaient eux-mêmes sur un lit de terre jaune d'une épaisseur de 15 à 20 centimètres.

Sachant, par expérience, que dans ce genre de monuments les objets qui y sont déposés ne le sont ordinairement que sur le dallage du fond, nous avons commencé par débarrasser nos trois chambres des terres encombrantes jusque vers la moitié de leur profondeur. Entrant ensuite dans la chambre D par son ouverture N, nous avons déblayé, avec une grande précaution, en allant devant nous, la couche de terre, encore épaisse de 3 pieds environ, que nous y avons laissée. Nos soins n'ont pas été inutiles, car nous n'avons pas tardé à rencontrer un premier vase (figure 3, planche H), rempli d'une terre noire très-fine et de fragments de charbon. Ce vase, posé sur le dallage, est intéressant par les trois groupes d'ornements qui en décorent le bord, chaque groupe étant formé de quatre petites barres parallèles en relief. Près de lui était déposé une petite pendeloque en cristal de roche (figure 3, planche II), percée d'un trou pour la suspension, un celtæ en diorite de petite dimension et un second vase (figure 4, planche II), plus petit que le précédent, quoique de même forme, décoré également de trois groupes d'ornements en relief, formés chacun de trois barres parallèles. Ce vase était posé sur l'orifice, le fond en haut.

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons dans nos monuments mégalithiques des vases ainsi intentionnellement posés sur l'orifice, et nous nous demandons si, à juste raison, il n'est pas permis de croire qu'ils ont été placés ainsi pour obéir à un rite funéraire.

Dans l'angle nord-ouest de cette même chambre, nous avons relevé un troisième vase (figure 5, planche II). Décoré comme les deux précédents, il en diffère pourtant par la forme du fond, qui est rond et non plat.

Ces trois vases, quoique soignés et assez élégants, ne sont cependant pas très-réguliers. Faits à la main, sans le secours du tour ni même du plateau tournant, ils ont été cuits à un feu en plein air et d'une façon inégale qui leur donne un aspect rougeâtre ou noirâtre, suivant qu'ils ont plus ou moins subi l'action du feu. En terre peu compacte, ils n'ont reçu aucun enduit ni subi aucun polissage.

Revenons sur nos pas et explorons la chambre C. Sur ses dalles étaient déposées les écuelles (figure 6 et figure 7, planche II), à fond rond, ainsi que deux autres vases du type de celui figure 6, planche II, et différents seulement par leurs dimensions. Près de ces derniers était un charmant celtæ en fibrolite (figure 8, planche II), percé d'un trou pour la suspension.

Les quatre vases formaient avec le celtæ le mobilier de cette chambre. Ils sont en terre grossière et mal cuite, et du genre de ceux qui se faisaient sur des moules pleins en terre cuite, ainsi qu'il nous a été donné d'en rencontrer dans quelques-uns des monuments de même nature que nous avons fouillés.

Pénétrons enfin dans la chambre E par l'ouverture ménagée en H (planche I). Comme dans les deux chambres que nous venons d'explorer, en approchant du dallage, nous rencontrons de nombreux charbons parmi les terres que nous remuons, et recueillons quelques percuteurs, des tessons de poteries grossières et des éclats de silex jetés çà et là. Dans l'angle F était un vase (figure 10, planche II), à fond plat et étroit, remarquable par ses dimensions peu communes dans la céramique des dolmens. Il ne mesure pas, en effet, moins de 23 centimètres de haut et autant de diamètre à l'orifice, tandis que sa base n'en mesure que 10. Quoique nous ayons pris le soin de le laisser sécher sur place, après l'avoir dégagé des terres environnantes, nous n'avons pu le relever qu'en assez mauvais état. Près de lui était une petite hache en fibrolite (figure 9, planche II), une écuelle à fond rond du type de celle dessinée sous le N° 6, planche II, et une autre, de très-petite dimension, du type de celle figurée sous le N° 1, planche II, cette dernière renversée sur l'orifice. À l'angle opposé K, ainsi que le long de la paroi L, nous avons encore recueilli une pierre à concasser le blé et deux vases à fond rond, du type figure 4, planche II, mais plus grands.

Cette exploration terminée, nous nous sommes demandé s'il était possible d'en tirer quelque conclusion sur la destination pour laquelle ce monument a été édifié et aussi sur son époque.

D'abord, c'est un monument de l'époque de la pierre polie, les objets qui en ont été extraits le prouvent surabondamment ; ensuite c'est, croyons-nous, un monument funéraire. Son mobilier est, en effet, celui de tous les monuments mégalithiques, dolmens ou allées couvertes, et nous y avons trouvé, dans la galerie comme dans les chambres, quantité de tessons jetés çà et là pour obéir à un rite funéraire qui s'est perpétué jusqu'à nos jours en Grèce, où on brise encore des poteries aux convois funèbres. Dans l'antiquité, on leur attribuait une vertu expiatoire, comme semblent l'indiquer deux vers de Properce :

Hoc etiam grave erat nulla mercedes hyacinthos

Injicere, et fracto busta piare cado.

Properce, liv. IV, élégie VII, vers 33,

« *Était-il donc si pénible de jeter sur mes restes quelques fleurs* » de vil prix et de briser un vase plein de vin sur ma cendre. »

Contrairement à ce qui se passe dans le Morbihan, où les inhumations directes dans les monuments mégalithiques semblent avoir été la loi, ici nous n'avons jamais rencontré, dans tous ceux que nous avons explorés, la moindre trace de squelette ; mais toujours, bien au contraire, des cendres et des fragments de charbon, ce qui nous a conduit à conclure que, dans cette partie de la presque île armoricaine, les inhumations dans les dolmens et allées couvertes ont eu lieu par incinération, comme c'est ici le cas, croyons-nous.

En Tréflagat, commune voisine, nous avons exploré trois monuments du même genre que celui de Kerugou : ils nous ont fourni des résultats plus complets encore et des constatations toutes nouvelles, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant ci-après le récit de leur exploration."

Chatellier, 1877-a : "À trois kilomètres dans le nord-ouest du bourg de Plomeur, canton de Pont-l'Abbé (Finistère), on trouve la chapelle de Beuzec, église paroissiale autrefois.

Si, laissant cette chapelle derrière nous, nous nous dirigeons dans le sud, nous rencontrons, à 400 mètres environ, une butte artificielle de 30 mètres de diamètre et de 2m 50 d'élévation au point central. C'est là qu'est le monument de Kerugou.

Ce monument mérite une description spéciale, car il fait partie d'une série de monuments du même genre dont les similaires sont peu nombreux, croyons-nous, en dehors du Finistère, et à ce titre, le récit de son exploration intéressera peut-être.

Il se compose d'une galerie AB donnant accès à trois vastes chambres à ciel ouvert, C, D, E (planche I), communiquant ensemble. Cette galerie est orientée sud-est, nord-ouest, l'entrée étant au sud-est, ainsi que cela est ordinairement dans nos allées couvertes. Toutes les tables la recouvrant, sauf une, ont malheureusement été brisées, il y a une vingtaine d'années, pour servir à des constructions. Un tertre enveloppait tout l'ensemble du monument, le recouvrant jusqu'aux tables, qui seules dépassaient le niveau du sol, comme cela est encore actuellement pour la table T.

Attaquant le monument par l'extrémité A de sa galerie, nous avons dès le début recueilli, dans l'épaisse couche de terre de 1m 90 qui la comblait, de nombreux tessons de poteries grossières, mêlés à des fragments de charbon et à des cendres, parmi lesquelles nous avons aussi relevé quantité d'éclats de silex pyromaque.

Arrivé en G, sous la table T, nous avons rencontré une pierre P, fichée de champ en terre, s'élevant jusqu'à moitié hauteur des supports de cette table et séparant la galerie dans sa largeur. Nous n'avons, du reste, rien constaté d'exceptionnel autour de cette pierre. Passant outre, nous sommes bientôt sorti de dessous la table, et, continuant notre tranchée à ciel ouvert, nous nous sommes engagé dans la partie B de la galerie, où, comme précédemment, nous avons relevé de nombreux fragments de poteries mal cuites, d'un aspect noirâtre. Près du support S, nous avons constaté un dallage, semblable à celui que nous trouverons tout-à-

l'heure au fond des chambres C, D, E, sur lequel étaient déposés trois vases dont nous n'avons malheureusement pu conserver qu'un seul, le vase représenté figure 1, planche II. Ce vase, en terre grossière mêlée de gros grains de quartz, a la forme d'un cône renversé dont l'extrémité pointue serait légèrement arrondie.

Avançant toujours, nous ne tardons pas à entrer dans une partie de la galerie que nous appellerons la chambre G ; car, séparée du reste de cette galerie par une pierre M, posant sur champ et formant seuil en quelque sorte, nous croyons que cette partie du monument doit être considérée comme distincte de celle que nous avons jusques ici décrite. Cette chambre C communique avec les deux chambres contiguës D et E en N et H, par deux ouvertures laissées libres. Leur exploration nous a montré qu'elles ont toutes trois une profondeur commune de 2m environ et que le sol de chacune d'elles était recouvert de pierres plates très-minces formant dallage. Ces dalles, dont quelques-unes ne mesuraient pas moins de 1m 90 sur 1m, reposaient sur un lit de petits galets de la grosseur moyenne d'un haricot, soigneusement triés de manière à ne présenter que des échantillons variant peu de grosseur. Ces petits galets, apportés là de la grève, distante d'environ cinq kilomètres, reposaient eux-mêmes sur un lit de terre jaune d'une épaisseur de 15 à 20 centimètres.

Sachant, par expérience, que dans ce genre de monuments les objets qui y sont déposés ne le sont ordinairement que sur le dallage du fond, nous avons commencé par débarrasser nos trois chambres des terres encombrantes jusque vers la moitié de leur profondeur. Entrant ensuite dans la chambre D par son ouverture N, nous avons déblayé, avec une grande précaution, en allant devant nous, la couche de terre, encore épaisse de 3 pieds environ, que nous y avons laissée. Nos soins n'ont pas été inutiles, car nous n'avons pas tardé à rencontrer un premier vase (figure 3, planche H), rempli d'une terre noire très-fine et de fragments de charbon. Ce vase, posé sur le dallage, est intéressant par les trois groupes d'ornements qui en décorent le bord, chaque groupe étant formé de quatre petites barres parallèles en relief. Près de lui était déposé une petite pendeloque en cristal de roche (figure 3, planche II), percée d'un trou pour la suspension, un celtae en diorite de petite dimension et un second vase (figure 4, planche II), plus petit que le précédent, quoique de même forme, décoré également de trois groupes d'ornements en relief, formés chacun de trois barres parallèles. Ce vase était posé sur l'orifice, le fond en haut.

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons dans nos monuments mégalithiques des vases ainsi intentionnellement posés sur l'orifice, et nous nous demandons si, à juste raison, il n'est pas permis de croire qu'ils ont été placés ainsi pour obéir à un rite funéraire.

Dans l'angle nord-ouest de cette même chambre, nous avons relevé un troisième vase (figure 5, planche II). Décoré comme les deux précédents, il en diffère pourtant par la forme du fond, qui est rond et non plat.

Ces trois vases, quoique soignés et assez élégants, ne sont cependant pas très-réguliers. Faits à la main, sans le secours du tour ni même du plateau tournant, ils ont été cuits à un feu en plein air et d'une façon inégale qui leur donne un aspect rougeâtre ou noirâtre, suivant qu'ils ont plus ou moins subi l'action du feu. En terre peu compacte, ils n'ont reçu aucun enduit ni subi aucun polissage.

Revenons sur nos pas et explorons la chambre C. Sur ses dalles étaient déposées les écuelles (figure 6 et figure 7, planche II), à fond rond, ainsi que deux autres vases du type de celui figure 6, planche II, et différents seulement par leurs dimensions. Près de ces derniers était un charmant celtae en fibrolite (figure 8, planche II), percé d'un trou pour la suspension.

Les quatre vases formaient avec le celtae le mobilier de cette chambre. Ils sont en terre grossière et mal cuite, et du genre de ceux qui se faisaient sur des moules pleins en terre cuite, ainsi qu'il nous a été donné d'en rencontrer dans quelques-uns des monuments de même nature que nous avons fouillés.

Pénétrons enfin dans la chambre E par l'ouverture ménagée en H (planche I). Comme dans les deux chambres que nous venons d'explorer, en approchant du dallage, nous rencontrons de nombreux charbons parmi les terres que nous remuons, et recueillons quelques percuteurs, des tessons de poteries grossières et des éclats de silex jetés çà et là. Dans l'angle F était un vase (figure 10, planche II), à fond plat et étroit, remarquable par ses dimensions peu communes dans la céramique des dolmens. Il ne mesure pas, en effet, moins de 23 centimètres de haut et autant de diamètre à l'orifice, tandis que sa base n'en mesure que 10. Quoique nous ayons pris le soin de le laisser sécher sur place, après l'avoir dégagé des terres environnantes, nous n'avons pu le relever qu'en assez mauvais état. Près de lui était une petite hache en fibrolite (figure 9, planche II), une écuelle à fond rond du type de celle dessinée sous le N° 6, planche II, et une autre, de très-petite dimension, du type de celle figurée sous le N° 1, planche II, cette dernière renversée sur l'orifice. À l'angle opposé K, ainsi que le long de la paroi L, nous avons encore recueilli une pierre à concasser le blé et deux vases à fond rond, du type figure 4, planche II, mais plus grands.

Cette exploration terminée, nous nous sommes demandé s'il était possible d'en tirer quelque conclusion sur la destination pour laquelle ce monument a été édifié et aussi sur son époque.

D'abord, c'est un monument de l'époque de la pierre polie, les objets qui en ont été extraits le prouvent surabondamment ; ensuite c'est, croyons-nous, un monument funéraire. Son mobilier est, en effet, celui de tous les monuments mégalithiques, dolmens ou allées couvertes, et nous y avons trouvé, dans la galerie comme dans les chambres, quantité de tessons jetés çà et là pour obéir à un rite funéraire qui s'est perpétué jusqu'à nos jours en Grèce, où on brise encore des poteries aux convois funèbres. Dans l'antiquité, on leur attribuait une vertu expiatoire, comme semblent l'indiquer deux vers de Properce :

Hoc etiam grave erat nulla mercedes hyacinthos Injicere, et fracto busta piare cado. Properce, liv. IV, élégie VII, vers 33,

« Était-il donc si pénible de jeter sur mes restes quelques fleurs » de vil prix et de briser un vase plein de vin sur ma cendre. »

Contrairement à ce qui se passe dans le Morbihan, où les inhumations directes dans les monuments mégalithiques semblent avoir été la loi, ici nous n'avons jamais rencontré, dans tous ceux que nous avons explorés, la moindre trace de squelette ; mais toujours, bien au contraire, des cendres et des fragments de charbon, ce qui nous a conduit à conclure que, dans cette partie de la presque île armoricaine, les inhumations dans les dolmens et allées couvertes ont eu lieu par incinération, comme c'est ici le cas, croyons-nous.

En Tréflagat, commune voisine, nous avons exploré trois monuments du même genre que celui de Kerugou : ils nous ont fourni des résultats plus complets encore et des constatations toutes nouvelles, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant ci-après le récit de leur exploration."

Flagelle, 1878 : "Tumulus fouillé, avec dolmen à Kerugou, section A, n° 200, nommé Durumel-Bras."

Chatellier, 1907, p. 317 : "Allée couverte de Kerugou, donnant accès à 3 chambres à ciel ouvert ; le tout enveloppé d'un tumulus. Ce monument exploré en 1876 nous a donné douze vases en argile à fond rond ou à fond plat ; ces derniers, ornés sur les bords de groupes de 3 ou 4 lignes en relief, deux haches en pierre polie, trois pendeloques en quartz et en fibrolite, et un certain nombre de lamelles de patelles ayant fait partie d'un collier, le tout déposé près de restes incinérés, sur un dallage recouvert d'un lit de très petits galets, pris à la grève. (Musée de Kernuz)."

Bénard et al., 1921 : "Allée couverte de Kerugou. Explorée en 1876 par du Chatellier." (site n° 37).

Bénard et al., 1921 : "Allée couverte de Kerugou (explorée par du Chatellier)" (site n° 37).

Caillon, Riou, 1980, p. 41 : "Dans les environs de la chapelle, le dolmen de Kérugou n'est peut-être pas spectaculaire mais il est célèbre car on y a trouvé une poterie originale qui porte son nom."

L'Helgouac'h, 1965, p. 166 et 170 : "Le dolmen de Kerugou est enfoui dans un tumulus de 30 mètres de diamètre et de 2,50 m de hauteur. Son entrée, située au Sud-Est, donne accès dans un couloir long de 6 mètres, large de 1 mètre à 1,50 m. Au bout de ce couloir, sur lequel subsiste encore une dalle de couverture, un seuil marque le passage à la partie centrale d'une vaste chambre rectangulaire de 6,50 m de long divisée en trois parties. Celle du centre n'est que la prolongation des parois du couloir. Mais de chaque côté un passage est ménagé pour accéder aux deux compartiments latéraux. Le compartiment Nord est légèrement plus petit que celui du Sud : la dalle de fond Nord a 2 mètres de large et 1,50 m de haut tandis que la dalle de fond Sud a 2,75 m de large et 2 mètres de haut. Néanmoins cette dissymétrie est beaucoup moins accentuée que celle du dolmen de Kerivin ; elle n'est pas non plus progressive car chaque compartiment latéral est individualisé.

Aucune table ne subsiste sur ces chambres. Le sol en était recouvert de pierres plates très minces et grandes, reposant sur un lit de petits galets calibrés, eux-mêmes disposés sur une couche de terre jaune de 0,15 m à 0,20 m d'épaisseur. Ce monument a été fouillé par P. Du Chatellier (1877) et restauré en 1938 par le Groupe Finistérien d'Études Préhistoriques.

Nous avons la chance de bien connaître l'ensemble du dépôt funéraire de ce dolmen à couloir de Kerugou. Il comprend des éléments lithiques et des éléments céramiques.

Les éléments lithiques sont peu nombreux et sans caractères spéciaux qui pourraient en faire des « fossiles » directs : ce sont des haches polies (dolente et fibrolite), des pendeloques (l'une oblongue, l'autre subrectangulaire en fibrolite) et des éclats de silex.

La céramique peut être divisée en trois types :

a) Quelques bols à fond rond dont l'un, de grande taille (fig. 62, n° 2) a une pâte de couleur beige, bien lissée en surface; ses bords sont légèrement rentrants; le rebord, aplati sur le dessus, est nettement souligné par une dépression circulaire.

b) Une série d'éuelles à fond rond, à bords subverticaux ou légèrement déversés ($0,97 < d. o./d. car. > 1,06$) avec une carène bien marquée séparant la calotte du fond et le « col »; la calotte du fond est large ($3,6 < d. car./h. f. > 4,9$); la hauteur du col est généralement inférieure à celle du fond ($h. col/H = 0,42-0,47$) mais peut lui être exceptionnellement supérieure. Les rebords sont simples. La pâte est dure, cuite de façon homogène les parois sont épaisses. A la surface, sommairement lissée, apparaissent les éléments du dégraissant (mica quartz-feldspath). Cette forme pourrait dériver des éuelles chasséennes (fig. 62, 3; 63, 3, 4, 5, 6 et 7).

c) Trois vases à fond plat (l'un des fonds est légèrement concave, mais c'est une exception), carénés avec des bords concaves ou rentrants ($d. o./d. car. = 0,91-1,00$) et des rebords simples. Le col au-dessus de la carène a une hauteur inférieure à celle du fond ($h. col/H = 0,37-0,46$). Leur pâte est très semblable à celle des éuelles à fond rond; elle varie d'épaisseur suivant la taille des récipients, et la surface est plus ou moins bien lissée. Il a été invoqué, pour ces vases, une influence de la civilisation de Michelsberg (Arnal et Riquet, 1960). Cette hypothèse est très fragile, en l'absence de toute autre preuve (fig. 62, 5; 63, 1 et 2).

Les éuelles à fond rond et les vases à fond plat sont, de toute évidence, sortis du même atelier. Ils sont liés encore davantage par la présence d'un décor similaire sur certains d'entre eux : les vases 1, 2, 3 (fig. 63) trouvés tous trois dans la même partie du monument (compartiment Sud), sont ornés de deux groupes de fines moulures verticales allant du rebord jusqu'à la carène. Or de ces trois vases, l'un est à fond rond, les deux autres à fond plat.

Ce style de décoration, très particulier à une classe de poteries armoricaines malgré certaines comparaisons avec des tessons trouvés dans des niveaux post-chasséens du camp des Matignons à Juillac-le-Coq en Charente (Burnez, 1958), nous permet donc de réunir dans une même famille des vases dont on aurait pu, sur un simple examen typologique de la forme, faire deux séries distinctes, l'une avec fonds ronds, l'autre avec fonds plats. D'autre part il apparaît que l'on ne peut faire une séparation entre les modèles décorés et ceux qui n'ont pas de décor. Grâce à l'homogénéité de ce dépôt, peut être défini un groupe culturel de Kerugou où, pour la première fois dans le néolithique armoricain, les formes à fond plat et celles à fond rond se trouvent réunies, confondues dans un même horizon."

L'Helgouac'h, 1965, p. 172 : "L'origine du dolmen de Kerugou se pose à peu près de la même manière en ce sens que l'on peut la chercher soit dans un groupe mégalithique extérieur soit dans une évolution à partir d'un type architectural armoricain. A vrai dire il est difficile de retenir pour ce monument une origine nordique, car on ne retrouve pas dans les groupes de la Baltique le cloisonnement en compartiments tel qu'on le constate à Kerugou. Par contre, il faut noter une ressemblance avec un monument irlandais, à Carrickard (Co. Sligo) (Raf-tery, 1951).

Jusqu'à présent on a eu tendance à faire dériver le dolmen de Kerugou des dolmens à couloir avec cellule latérale. Cette hypothèse a été soutenue notamment par G. Daniel (1939), estimant que Kerugou était une « dévolution » des monuments du type Herbi-gnac-Keriaval. J'ai scindé ce type en plusieurs groupes et il me semble qu'il faut voir peut-être dans l'architecture de Kerugou une interprétation de l'architecture du type Locqueltas (Locoal-Mendon) c'est-à-dire d'une architecture dolménique avec chambre principale et deux cellules latérales. Le monument de Kerugou aurait été conçu en augmentant l'importance des cellules annexes qui seraient devenues égales à la chambre centrale, celle-ci ayant, de son côté, perdu sa différenciation. Ainsi, dans cet aspect évolutif le dolmen de Kerugou, complètement dissemblable du modèle, constitue un élément unique, sorte de cul-de-sac. Le dépôt funéraire qu'il contenait, particulièrement important par son homogénéité et l'absence d'intrusions variées, permet de fixer l'utilisation et même la construction du dolmen de Kerugou avant le Néolithique Final, certainement avant le développement des allées couvertes. Malgré l'imprécision de la position chronologique de la céramique carénée de Kerugou, il est certain que sa présence dans de nombreux dolmens à couloir simples du littoral atlantique lui confère une place dans le Néolithique Moyen, sans doute après la phase « chasséenne » qui marque l'apogée des dolmens à couloir morbihannais.

Architecture et mobilier funéraire concourent donc à placer le dolmen de Kerugou en fin d'évolution des dolmens à couloir."

Burl, 1987 : "51 Kerugou, Plomeur. Dolmen à couloir

23 km sud-ouest de Quimper : 7 km sud-ouest de Pont l'Abbé. Prendre au sud-ouest de Plomeur la D 785 sur 800 m. Tourner à droite et 800 m plus loin encore à droite en direction de Kerugou. La sépulture est à 1 km, sur la gauche, juste après le croisement d'une petite route. Deux grandes dalles de granite écrasent presque

les petits piliers sur lesquels elles sont posées. Le couloir qui s'ouvre à l'est-sud-est mesure 6 m de long. A son extrémité il donne sur deux compartiments latéraux, situés au nord et au sud, d'environ 2 m carrés chacun. La sépulture était autrefois recouverte d'un tumulus circulaire d'une trentaine de mètres de diamètre et de presque 3 m de haut. Les fouilles menées en 1877 ont permis de découvrir un pavage de pierres plates reposant sur un lit de petits galets eux-mêmes disposés sur 15 à 20 cm de terre jaune. Des haches en dolente et en fibrolite y ont été trouvées, ainsi que des éclats de silex et des pendeloques en fibrolite. Pourtant, ce qui fait l'importance du site est sa poterie, caractéristique du Néolithique final, mais dont l'origine doit être recherchée au Néolithique moyen. Elle comprend des bols à fond rond et non décorés, des vases carénés décorés et d'autres poteries à fond plat. L'ensemble de ce dépôt de céramique permet, par son homogénéité, de définir un groupe culturel qui porte le nom de Kerugou."

Giot, 1997-b, p. 60 : "Au sud de Beuzec, le dolmen de Kerugou a une chambre perpendiculaire au couloir, lui donnant une forme en T, dont c'est un bel exemple, sauf le manque de couverture."

Chauris, 2004b : "Quelquefois, cependant, le monument est polyolithique - c'est-à-dire constitué par des pierres - ici toujours granitiques - de grain différent. Vu l'extrême rareté des affleurements dans les terres, il n'est pas toujours possible d'assurer si les divers éléments utilisés affleuraient, effectivement, à proximité, ou, au contraire, si certains ont été apportés. Le cas du dolmen (allée couverte) de Kerugou (à l'WNW de Plomeur) est très caractéristique à ce sujet, puisque trois granites, de granulométrie diverse, ont été reconnus : à grain fin, à grain moyen, à gros grain (porphyroïde) un peu écrasé."

● **Kervédel – tumulus**

Bénard et al., 1919 : "Nous avons reconnu dans l'intérieur des terres, à trois cents mètres de la plage de la Torche, non loin du village de Kervédel, à côté d'un tumulus en partie détruit, un gisement analogue de coquillages et de débris de cuisine. Dans le secteur déjà enlevé du tumulus les paysans ont brisé des vases contenant des ossements."

● **Kervénet (Kervéret ?) – menhir**

Chatellier, 1907, p. 316 : "Menhir de Kervénet, dans une prairie au Nord des édifices, hauteur 4 mètres 50 centimètres."

● **Kerverret – dolmen détruit**

Chatellier, 1899-c : "Si sortant du bourg de Plomeur, canton de Pont-l'Abbé, par la route qui mène à la pointe de Penmarc'h, nous prenons le premier chemin que nous trouvons à droite, conduisant à La Torche, nous ne tarderons pas à rencontrer, au nord de cette voie, le village de Kervéret (lieu du Cimetière).

Situé au milieu des palus de Plomeur, sur le sommet d'un petit plateau sauvage battu des rafales qui, venant de la mer, recouvrent, sans cesse, les terres de sable fin apporté par la tourmente, ce village, de misérable apparence, ne mériterait pas de nous arrêter, s'il n'était intéressant de visiter les monuments que l'on remarque au sud et au nord de ses édifices.

Ces monuments sont, au sud, à 300 mètres des maisons, un petit menhir de 2m,50 de haut sur 2m,10 dans sa plus grande largeur ; au sud-est, sur le bord même de la route de La Torche, un lec'h à huit pans, aujourd'hui complètement recouvert de sable. Pensant que ce pouvait, peut-être, avoir été une borne milliaire placée sur le bord de la voie romaine conduisant de Quimper à la pointe de Penmarc'h, en passant par l'important oppidum voisin de Tronoën, nous l'avons dégagé et exploré jusqu'à la base, espérant y découvrir quelques traces d'inscription ; mais notre espérance a été vaine. Ce monolithe n'est qu'un lec'h du moyen âge. Enfin au nord-est, à 400 mètres des édifices, est un dolmen qui va nous retenir quelques instants. Avant de faire le récit de son exploration, disons que, dans un champ voisin, au sud-est de ce monument, on nous avait signalé un monticule plein de cendres et de coquillages, de 0m,60 de haut sur 2 mètres de diamètre. Nous l'avons remué avec soin et nous n'y avons remarqué, à part des coquilles de patelles, d'huîtres et de solens, que de rares fragments de poteries grossières, quelques ossements d'oiseaux, des échassiers surtout, et des éclats de silex sans grand caractère, le tout mêlé à des cendres et à de notables restes de charbon.

Ce monticule était évidemment formé de résidus de repas d'habitants ayant primitivement occupé les lieux, à l'époque de la pierre polie, ainsi que les poteries et les éclats de silex me l'ont donné à penser, peut-être de ceux-là même qui, pour inhumer leurs morts, élevèrent le dolmen dont nous allons nous occuper. Le lieu

était du reste bien choisi à proximité de la mer et de vastes étangs, dans un pays où la vue s'étend au loin et découvre un horizon immense.

Revenons à notre dolmen qui, depuis notre exploration, a été détruit par des carriers qui ont trouvé en lui des matériaux d'une exploitation facile, dans un milieu où il n'est pas toujours aisé de s'en procurer.

Que de monuments s'en vont ainsi et qu'il serait pourtant possible de sauver si, au lieu d'une seule Commission siégeant, au Ministère de l'Instruction publique, faisant, sans doute, des efforts louables, mais insuffisants, on faisait appel, dans chaque département, aux hommes de bonne volonté en les groupant et en les intéressant aux monuments de leur région. Quelques commissions créées dans chaque département et ayant entre les mains quelques fonds votés par les conseils généraux et les Sociétés locales pourraient beaucoup pour la conservation de nos monuments primitifs à qui de tous côtés on fait une guerre déplus en plus acharnée [en note de bas de page, évocation des monuments de la Pointe de Kerjean en Trégunc].

Mais nous voilà loin de notre sujet, revenons-y et pénétrons sous la table du dolmen de Kervéret.

Ainsi qu'on peut le voir, en jetant les yeux sur le plan que nous avons relevé (fig. 1), cette table, mesurant 4 mètres sur 3m,70, était portée par cinq larges piliers non taillés posés de champ en terre, dont l'un, celui du fond, n'avait pas moins de 2 mètres de large.

Quand nous avons commencé l'exploration du monument il était rempli de terre laissant seulement un espace libre de 0m,40 au-dessous de la table.

Ouvrant une tranchée un peu en avant du dolmen, dont l'entrée est tournée au sud-est, nous descendons à 1m,10 de profondeur, jusqu'à l'argile sablonneuse formant le sous-sol environnant. Dans ce travail nous recueillons quelques éclats de silex, sans grand caractère, quelques débris de vases grossiers en terre, et nous constatons la présence de morceaux de charbon dans les terres que nous remuons.

Poussant cette tranchée devant nous, dans la direction du nord-ouest, nous ne tardons pas à rencontrer, aussitôt après avoir pénétré sous la table du dolmen, déposés sur l'argile du fond, une hache en diorite polie, une demi-hache en fibrolite blanche, à tranchant mousse, sorte de lisseur, et un petit grattoir en silex. Ces objets étaient placés contre les pierres S et S' (voir le plan) qui, posées de champ sur l'argile du fond, formaient en quelque sorte seuil à l'entrée de la chambre sépulcrale.

Franchissant ces pierres, nous recueillons, dans les couches inférieures des terres très compactes qui remplissent la chambre, de nombreux fragments de poteries grossières, ayant appartenu à des vases en forme d'écuelle à fond rond, mêlés à des morceaux de charbon et à des éclats de silex. Sur les pierres plaies qui, à 1m,60 sous la table, forment, dans la cella, une sorte de dallage, posé sur un lit d'argile, nous constatons une couche de cendre grisâtre épaisse de 0m,08, dans laquelle les morceaux de charbon sont très abondants.

Dans cette couche de cendre, que nous rencontrons répandue sur tout le dallage delà chambre, nous relevons successivement de nombreux morceaux de deux vases caliciformes enterre fine, bien cuite, à surface rouge. Ces récipients, qui semblent avoir été de grande dimension, ont été brisés intentionnellement au moment des funérailles et les fragments en ont été disséminés dans toute la sépulture.

Ces vases étaient ornés, l'un de bandes décorées par l'impression d'un morceau d'étoffe à trame large alternant avec des bandes unies et l'autre de bandes décorées de chevrons tracés au pointillé, alternant avec des bandes unies et des bandes décorées par l'impression de minces ficelles à deux brins, ainsi qu'on peut le voir sur les figures 2 et 3.

Parmi les cendres nous avons recueilli plusieurs percuteurs, une molette à concasser le grain et deux petites pierres rondes en silex, de 28 millimètres de diamètre, excessivement polies, ayant subi l'action du feu. C'étaient, je le pense, des pierres de fronde.

Arrivé au point A (voir le plan) nous avons rencontré, sur le dallage du fond, un vase caliciforme (fig. 4). D'une pâte fine et dure, sa surface est brune, sans ornements ; il a été poli au lisseur.

Couché sur le côté, l'orifice tourné vers l'ouverture du dolmen, il était écrasé par le poids des terres. Les morceaux en ayant été recueillis avec soin nous avons pu le reconstituer

Près de ce vase étaient une boule en silex percé d'un trou de suspension, une hache diorite longue de 0m,08, intéressante par forme un peu arquée, le tranchant seulement en est poli, le reste de l'instrument ayant été laissé rugueux pour être plus solidement assujéti dans son manche ; et enfin une pointe en silex (fig. 5), fragment de pointe quaternaire d'une époque plus ancienne que le dolmen. Cette arme, sans doute, recueillie à la surface du sol, par l'individu inhumé dans le monument, fut déposée dans cette sépulture, avec ses restes incinérés, comme un des objets auxquels il avait le plus tenu durant la vie.

Si nous notons encore quelques coquilles de patelles recueillies dans les terres remplissant le dolmen, nous aurons relaie toutes les constatations faites au cours de cette exploration.

Quoiqu'elle n'offre rien de particulier, nous avons cependant cru utile d'en faire le récit, le monument lui-même ayant été détruit tout comme le tumulus du Rosmeur, éloigné de lui de 3 kilomètres.

Situé à la pointe de Penmarc'h et fréquemment visité par les étrangers, durant l'été, ce beau monument, à grandes galeries intérieures, eût pourtant bien mérité d'être conservé. Nous l'avions signalé à la Commission des Monuments mégalithiques. Il est à craindre qu'un grand dolmen, à chambre circulaire, qui l'avoisine, ne subisse avant longtemps le même sort (1). Nous ne saurions trop déplorer ces actes de vandalisme, hélas si fréquents.

(1) Voir dans la livraison d'avril 1879 des Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme, le récit que nous y avons fait de l'exploration de ces deux monuments."

Chatellier, 1907, p. 318 : "A Kervéret, dolmen aujourd'hui détruit, dans un terrain vague, à 300 mètres au Nord-Est du village. Son exploration, en 1880, nous donna, près de restes incinérés, un vase caliciforme, deux haches en pierres polie et une belle pointe quaternaire en silex, ayant sans doute longtemps séjourné à la surface du sol avant d'avoir été déposée dans cette sépulture car elle est fortement patinée. (Musée de Kernuz)."

Bénard et al., 1919 : "Menhir enfoncé dans une source (exploré sans résultat)." (site n° 35)

Bénard et al., 1921 : "Lech de Kerverret, aujourd'hui sous terre." (site n° 35)

Bénard et al., 1919 : "Dolmen de Kerverret, Détruit. Exploré en 1880 par du Chatellier."

Bénard et al., 1921 : "Dolmen de Kerverret, détruit (exploré par du Chatellier)" (site n° 36), en X : 102,390 et Y : 2336,515 (très app.)

L'Helgouac'h, 1965, p. 299 : allée couverte.

● **Kerverret ("Park Men Bris") – menhir**

X : 101,820 ; Y : 2336,220 ; Z : 20

Section B1 (1981), parcelle 90

Carte archéologique : 29 171 0008

Chatellier, 1899-c : "[...] au sud [de Kerverret], à 300 mètres des maisons, un petit menhir de 2m,50 de haut sur 2m,10 dans sa plus grande largeur [...]"

Bénard et al., 1919 : "Et d'ailleurs, le menhir de Kerverret, à l'Est de la Torche, n'est-il pas lui-même dressé sur une source dont l'eau a toujours paralysé les recherches ?"

Bénard et al., 1919 : "Menhir Men-Griz (non exploré)." (site n° 16).

Bénard et al., 1921 : "Menhir avec une cupule de Men-Griz." (site n° 16).

Giot, 1997-b, p. 60 : "Si l'on reprend la route du bourg à la Torche, au sud du carrefour de Kerverret, le menhir de Men-Briz dépasse de peu la surface du sol sableux"

Chauris, 2004a : "Au faciès à grain fin se rapportent le Guiric, Penglaouic (un granite semblable affleure à proximité), Kerverret..."

Chauris, 2004a : "Plus souvent, les altérations paraissent postérieures à la mise en place. [...] Kerverret paraît bien avoir été amputé d'un large fragment dans sa partie haute. "

● **Kervroagué – allée couverte**

X : 104,370 ; Y : 2335,115 (app. ; d'après Bénard et al., 1921)

Bénard et al., 1921 : "Restes d'allée couverte" (site n° 86).

● **La Madeleine – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 309 : "Tumulus, à peu près détruit, à 100 mètres au Nord du cromlec'h de la Madeleine."

Bénard et al., 1921 : "Tumulus en partie détruit" (site n° 54).

● **La Madeleine (ou Lestriguiou) – menhir**

Flagelle, 1878 : "Menhir de 1 mètre 50 de hauteur, 2 mètres de largeur et 60 centimètres d'épaisseur à 300 mètres à l'ouest du moulin à vent de la Madeleine et à 40 mètres à l'est d'une croix restaurée, de 1618."

Chatellier, 1907, p. 315 : "Menhir de 2 mètres 50 centimètres et de 2 mètres 10 centimètres dans sa plus grande largeur, à 500 mètres au Nord-Ouest de la chapelle de la Madeleine."

Bénard et al., 1921 : "Menhir de 0m50 de hauteur à 500 mètres au N.-O. de chapelle de la Madeleine (N.-E.)" (site n° 3)

Bénard et al., 1921 : "Menhir détruit à 500 mètres au Nord-Ouest de la Madeleine" (site n° 3)

● **La Madeleine (ou Lestriguiou) – alignements détruits**

X : 102,000 ; Y : 2335,425

Section B2 (1981), parcelle 231a

Carte archéologique : 29 171 0013

Chatellier, 1867 : "[...] il présente encore, dans une étendue d'un kilomètre environ, quatre rangs de pierres alignées courant du levant au couchant du soleil et formant ainsi trois allées, dont celle du milieu mesure 12 mètres, tandis que les deux autres, - un peu moins larges, ne mesurent que 8 à 9 mètres. Placé sur une terre arable d'une très-bonne qualité, le monument de Lestridiou, moins heureux en cela que celui de Carnac placé sur des landes incultes, se trouve avoir été très-sensiblement mutilé, si bien que beaucoup de pierres ont été renversées, qu'un certain nombre ont été brisées pour faire des auges et des manteaux de cheminée, comme cela arrive tous les jours ; que d'autres ont été dérangées de leurs rangs pour former des clôtures et que celles de la plus petite dimension, comme on me l'a assuré, ont été enfouies sous la couche arable pour laisser passer la charrue. Malgré ces mutilations, chaque jour renouvelées depuis vingt siècles au moins, on compte cependant en place et en rang près de deux cents monolithes, dont les plus grands ont au-delà de 3 mètres sur des épaisseurs et des largeurs variant entre 1 mètre et 2 mètres, tandis que les plus petits sont seulement de 50 à 60 centimètres au-dessus du sol. La plupart de ces pierres, parfaitement brutes comme celles de Carnac, n'ont subi évidemment aucune taille avec des instruments en métal, et sont telles que la nature les a produites. Placées dans les rangs auxquels elles appartiennent, à 5, 6 et quelquefois jusqu'à 8 mètres les unes des autres, il est difficile de dire si ces inégalités de distance sont d'ordre primitif, ou si elles résultent de la disparition d'un certain nombre de monolithes.

Quoiqu'il en soit de ces mutilations, en considérant que les restes de ce grand monument, encore existant, occupent au moins 1 kilomètre d'étendue, on peut, sans aucune erreur possible, constater que pour quatre-alignements toujours parfaitement marqués, il y eut autrefois au moins 166 pierres par rang, en les plaçant à 6 mètres l'une de l'autre, et que, par conséquent, l'ensemble du monument dut être formé de 6 à 700 monolithes au moins.

Si le monument de Carnac, avec ses onze rangs de pierres alignées, fut une belle cathédrale, le monument de Lestridiou, en Penmarc'h, fut aussi une très-belle église... Mais qui pourra dire avec certitude ce que l'un et l'autre de ces monuments purent être ; s'ils rappellent un souvenir religieux ou militaire, ou s'ils furent une commémoration funéraire, comme beaucoup l'ont pensé, ou un lieu d'assemblée pour la tenue de certains grands jours dont nous n'avons aucune idée ?

Il y a là, sans contredit, de bien rudes problèmes à résoudre, et, pour ma part, malgré mes recherches et mes fouilles très-minutieuses, je déclare très-hautement ne pouvoir apporter aucune conclusion suffisante dans la question.

Toutefois, comme je l'ai dit, j'ai cru devoir fouiller et chercher. Voici ce que j'ai appris, ce que j'ai vu :

Placé, comme les pierres de Carnac, près des côtes tourmentées de l'Océan, dans une espèce de presqu'île, à 3 ou 4 kilomètres de la mer, qui s'étend au sud et à l'ouest, le monument de Lestridiou n'a pu, dans aucun temps, se trouver au milieu de bois que les vents de mer n'auraient pas laissés s'élever. A cet égard, les deux

monuments se sont trouvés placés dans des sites à peu près semblables. A très-petite distance du monument de Lestridiou se trouvent deux fontaines dont les eaux miraculeuses sont aujourd'hui encore très-recherchées des habitants pour la guérison et la préservation des maladies de peau. Celle de ces fontaines, qui se trouve placée au pied de la chapelle de la Madeleine, reste surtout très en vénération, et les matrones frottent la chemise de leurs enfants contre la figure d'un saint Etienne déposée dans une niche, pour préserver leur progéniture de toute maladie cutanée. La seconde fontaine, placée à 5 ou 600 mètres à l'ouest de la chapelle, et jouissant de la faculté de guérir les maladies de la peau, se trouve, comme la première, chaque année, visitée par la population, qui s'y rend en procession avec le clergé, bannières en tête, à l'époque du Pardon, de la chapelle de la Madeleine.

La vertu de ces fontaines et de leurs eaux préservatrices prendrait-elle sa source dans une tradition des autochtones à laquelle le monument des pierres alignées pourrait lui-même se rapporter de quelque manière ? - Nul ne pourrait le dire évidemment.

Continuons, cependant, à recueillir celles de ces traditions qui sont encore vivantes dans la mémoire des habitants restés attachés au sol.

Quand vous leur demandez ce que peuvent être ces pierres : - Ah! pour eux, chrétiens toujours fervents et naïfs, rien de plus simple :

« Quand notre Dame Marie-Madeleine vint s'établir dans « le pays, nous disent-ils, elle y trouva le Diable qui avait tout infecté de ses mensonges, et elle résolut de lui faire quitter les lieux, ce qu'elle exécuta, en le poursuivant et lui jetant une à une ces pierres que vous voyez alignées et qui sont restées comme la trace vivante de la fuite du mauvais Esprit et l'indication de ses pas quand il se retira. La Madeleine, pour poursuivre le Dragon, portait ces pierres dans son tablier et les lui jetait au fur et à mesure qu'il fuyait. »

Il va sans dire que, depuis, notre sainte Dame Marie-Madeleine, à laquelle a été élevée la chapelle où les pèlerins abondent chaque année, e.st restée la patronne vénérée du pays.

Je demande quelle légende plus naïve et plus démonstrative à la fois de la substitution d'un culte à l'autre pourrait être trouvée dans aucun pays que ce soit.

Or, Carnac a aussi sa légende non moins candide, non moins démonstrative, et rappelant précisément des faits du même ordre et de la même époque, avec une date remontant à la venue du Christ, puisque Madeleine et Corneille, le centurion, nouvellement baptisé (Voir le chap. X des Actes des Apôtres), rappellent tous les deux l'établissement du Christianisme et sa première promulgation chez les Gentils. Saint Corneille, patron de l'église de Carnac, étant donc venu pour catéchiser le pays, se trouva poursuivi par des soldats mécréants et poussé par eux jusqu'à la mer où il allait perdre la vie, s'il n'avait transformé en pierres les soldats qui étaient sur ses pas, et qui sont restés là alignés comme quand ils gardaient leur rangs.

On le voit, à Lestridiou, comme à Carnac, les souvenirs sont les mêmes ; c'est un culte qui se substitue à l'autre, et les envoyés du vrai Dieu ont eu, dans l'un et l'autre lieu, à chasser les mauvais esprits et à les réprimer!

Ces deux légendes, dont la pensée et l'intention sont si clairement indiquées, ne permettent guère d'élever de doute sur leur caractère essentiellement religieux, et je n'hésite pas, malgré tout ce qui a pu être dit sur l'affectation de ces monuments à des sépultures dont les pierres alignées auraient représenté les soldats tombés sur les champs de bataille, tandis que les grandes tombelles et les menhirs du voisinage auraient été des monuments spéciaux consacrés à la mémoire des chefs¹²⁹ ; je n'hésite pas, dis-je, à regarder comme à peu près certain que ces monuments, à [raison de leur développement, eurent plutôt un caractère civil, quoique religieux peut-être, et durent être affectés à de grandes réunions par les populations qui les élevèrent.

Mais passons, et disons ce que des fouilles minutieuses et l'étude des lieux voisins purent ajouter à cette présomption fondée sur des légendes.

Comme les lignes de Carnac, le monument de la Madeleine est aussi environné de tumulus et de menhirs de la plus grande dimension. Celui de Poulguen, que j'ai décrit à la suite de mes fouilles de 1862¹³⁰, est du genre et de l'importance de ceux qui avoisinent Carnac. Près du lieu de Kerscaven, au midi de la Madeleine, on trouve deux menhirs qui ont jusqu'à 7 mètres au-dessus de terre. A l'extrémité est du monument, un peu au midi, on voit encore, au lieu de Lestridiou, un très-beau dolmen avec galerie couverte, et, un peu plus loin, en tirant vers le bourg de Plomeur, à gauche de la route, les restes d'un dolmen et d'un tumulus fouillés depuis longtemps ; enfin, à quelques mètres au nord, un autre menhir ayant 3 mètres 50 centimètres de haut, sur 4 mètres 40 centimètres de large. Dans le rayon de 2 à 3 kilomètres, on en peut trouver encore quinze à vingt autres, dont les plus remarquables ont été fouillés par moi. - Voilà pour la carte monumentale des lieux.

¹²⁹ Voir Fréminville, l'abbé Mahé et les voyageurs Pallas et autres.

¹³⁰ Voir les procès-verbaux du Congrès archéologique de Saumur.

Mais revenons aux pierres alignées de la Madeleine et de Lestradiou.

Les plus considérables, celles formant l'extrémité ouest du monument, ont été renversées. J'ai fouillé à la base de quatre d'entre elles, et je n'ai absolument rien trouvé, quoique j'aie parfaitement reconnu le sous-sol très-dur et pierveux sur lequel elles avaient reposé, à une profondeur moyenne de 30 à 40 centimètres, pas plus. Ayant poussé de là mes investigations vers les pierres encore restées debout et à leur rang, j'ai fouillé à la base et autour de sept d'entre les plus fortes. Rien, absolument rien, si ce n'est un anneau en cuivre de la plus grossière facture et qui a dû servir de coulant, à en juger par deux légères usures formant sillon sur les deux côtés opposés de l'anneau ; -D'ailleurs, pour toutes ces pierres, la pose la plus simple et la moins préparée sur le sous-sol formé de tuf très-dur et très-compacte qui n'a point été touché à bien dire. Seulement, si quelques-uns des monolithes se trouvaient avoir une base trop grêle et peu solide, il a toujours été affermi par quelques pierres placées en coussinet pour lui servir d'épaulement ; aucun d'eux ne descend à plus de 50 à 60 centimètres au-dessous de la ligne supérieure du sol.

Le monument lui-même, dans son aspect extérieur comme dans les détails cachés de ses substructions, n'offre donc rien qui puisse apprendre quelle a été sa destination positive. Mais pour qu'il ne me restât cependant aucun doute sur ce qu'il pouvait en être de son caractère purement funéraire, beaucoup de personnes persistant à présenter le monument de Carnac comme devant être un lieu de sépulture, ce qui peut être partiellement vrai, comme cela est arrivé pour nos églises dans le moyen-âge, quoiqu'elles n'aient jamais été des cimetières, j'ai pris le soin de faire ouvrir, entre les différents rangs du monument, des tranchées de plusieurs mètres de long que j'ai fait pousser jusqu'au sous-sol, et rien n'est venu donner à penser que le lieu ait été un champ de sépulture.

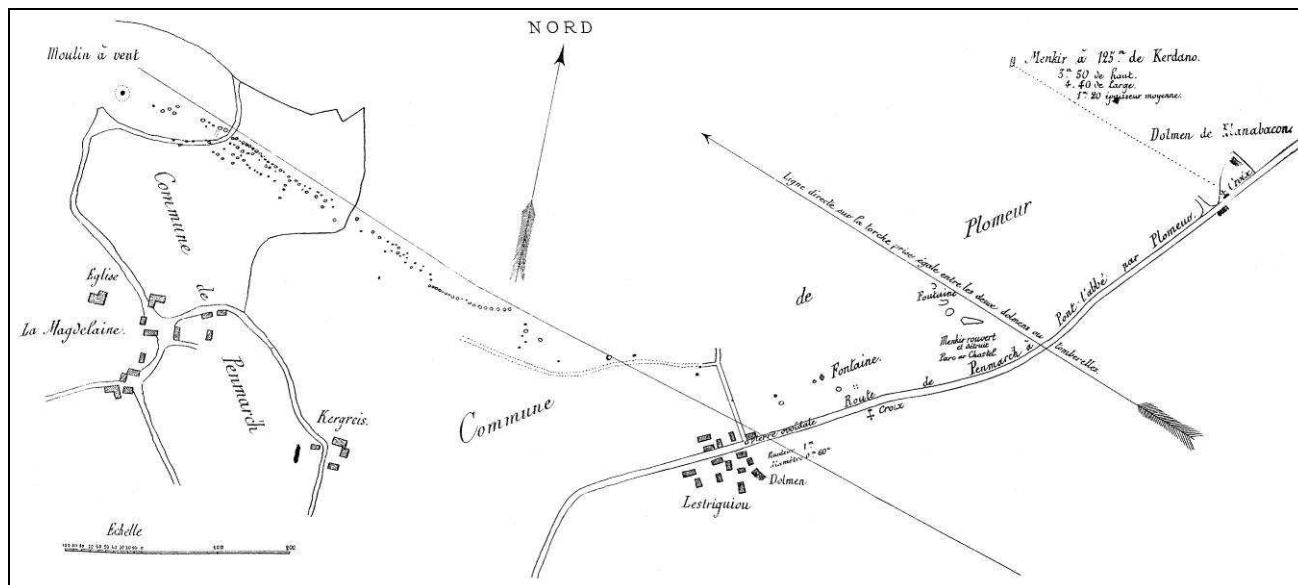
Mais dans ces persistantes recherches, il y a cependant un fait et quelques détails qui ne doivent pas être passés sous silence.

Entre la première et la seconde pierre de l'extrémité ouest du rang le plus au midi, en fouillant le sol sur lequel j'avais remarqué quelques débris de poterie de la plus grossière facture, j'ai constaté, en arrivant à un lit de sable et de glaise fortement battus, qu'il y avait eu en ce lieu un atelier de briques et de poteries traitées par le feu, à en juger par les charbons et les cendres qui s'offraient en couches assez épaisses. Les fragments de poterie que j'ai recueillis et dont des échantillons pareils m'ont souvent passé sous les yeux, sont évidemment celtiques, d'une pâte et d'une couleur très-reconnaissables. Rien dans les briques de pareil aux restes d'origine romaine ou gallo-romaine que j'ai trouvés dans mes fouilles précédentes ; seulement quelques blocs mal cuits et mal préparés, dans lesquels on reconnaît comme des cannelures ou des excavations ayant pu servir de formes et de mandrins pour la confection de menus ustensiles. - Puis, mêlés aux cendres, un grand nombre de bigornes et de patelles, coquillages très-connus sur les côtes voisines et dont les mollusques avaient évidemment servi à la nourriture de ces potiers en plein air, dont l'atelier était lui-même placé sur le plein du sol et sans construction élevée de main d'homme. Était-ce la trace d'un campement improvisé de quelque tribu venue sur les lieux, quand le respect des autochtones s'était déjà retiré de ce monument, ou faudrait-il y voir l'indice bien effacé de quelques-unes des pratiques qui purent s'y exercer au moment de sa splendeur ?

Il me restait, à la suite de ces persistantes recherches, à faire lever un plan exact et mathématique des monuments de Lestradiou, ce que j'ai fait avec le concours de l'agent-voyer du canton de Pont-l'Abbé. (V. la planche A.)

Tout devait me décider à ce parti, car la pioche, le marteau et la charrue compromettent chaque jour ce grand monument, le second, si ce n'est l'égal de celui de Carnac, qui, avec tous les caractères de celui-ci, fournit une belle page que je suis heureux d'offrir aux investigations de l'archéologie moderne. Mais, dans notre pensée, ce ne sera pas assez d'avoir levé un plan de ces restes encore existants : il faudrait qu'ils passassent dans le domaine de l'État ou de quelque Société particulière, car, au moment même de ma visite, un traité était sur le point de se conclure entre un des propriétaires du sol et des carriers, qui demandaient 120 fr. pour faire sauter avec de la poudre 20 à 30 des plus beaux monolithes. Un autre propriétaire me demandait quels moyens il pourrait bien employer pour se débarrasser d'une partie des pierres qui encombrant son champ et gênent la manœuvre de sa charrue."

Flagelle, 1878 : "Il y a près de la chapelle de la Madeleine, en Penmarc'h, et du village de Lestriguyou en Plomeur, un monument dans le genre de celui de Carnac. Il est formé de 4 rangées de pierres formant 3 allées, dont celle du milieu mesure 12 mètres et les deux autres de 8 à 9 mètres. La longueur du monument est de près de 1000 mètres, les pierres ont de 50 centimètres à 3 mètres de hauteur ; deux fontaines Vénérées se trouvent près du monument et une troisième à la Madeleine."



Les menhirs de la Madeleine et les monuments alentours (Chatellier, 1867)

Chatellier, 1881-c : "*Alignements de Lestridiou.*

Près de la chapelle de la Madeleine, à l'extrémité est de la commune de Penmarc'h, est, sur le sommet d'un monticule, un moulin à vent placé au centre d'un monument mégalithique, cercle de pierres debout, duquel partent des alignements formés de sept rangs parallèles de petits menhirs, dont la hauteur moyenne est de 3 à 4 pieds au-dessus de la surface du sol.

Au milieu d'une vaste plaine admirablement cultivée, la plupart de ces pierres ont malheureusement disparu. Les divers rangs de ces alignements venaient aboutir aux deux allées couvertes de Lestridiou et de Menez-Land, l'une au sud-ouest et l'autre au nord-est des alignements, et au tumulus à dolmen central, aujourd'hui détruit, de Menez-ar-Run, placé à égale distance, au sud, des deux allées couvertes précitées.

Mon père a exploré la base d'un grand nombre de pierres de ces alignements. Au pied de lune d'elles il a recueilli trois anneaux et une amulette en bronze, parmi des terres mêlées de nombreux fragments de charbon. Par ailleurs, cette exploration n'a rien fourni de bien notable."

Chatellier, 1882-c : "*Non loin de ce lourd menhir sont les restes des alignements de Lestridiou, autrefois formés de sept rangs de pierres debout. Des fouilles ont été pratiquées à leur base par mon père, et elles ne lui ont fourni que trois anneaux et une amulette, l'un et l'autre en bronze, recueillis au pied de l'une d'elles."*

Chatellier, 1888 : "*Les plus beaux alignements qui aient existé dans le Finistère sont ceux de Lestridiou, en Plomeur et Penmarc'h, sur les confins de ces deux communes. Ils n'ont certainement pas l'importance de ceux de Carnac ; mais ils présentent encore, sur une étendue d'un kilomètre environ, quatre rangs de pierres alignées courant de l'est à l'ouest, formant ainsi trois allées, dont celle du milieu mesure 12 mètres, tandis que les deux autres, un peu moins larges ne mesurent que 8 et 9 mètres.*

Situé au milieu de champs cultivés, le monument de Lestridiou, moins heureux en cela que celui de Carnac, placé dans des plaines incultes, est journellement mutilé, si bien que beaucoup de pierres ont été renversées, qu'un certain nombre ont été brisées, enlevées pour faire des clôtures, ou même enfouies dans le sol pour laisser passer la charrue. Malgré tout, on compte encore aujourd'hui près de deux cents monolithes, dont les plus grands ont de 3 mètres à 3 mètres 50 au-dessus du sol, sur un mètre à 2 mètres d'épaisseur et de largeur, tandis que les plus petits, sont seulement de 50 à 60 centimètres au-dessus du sol.

Ces pierres, pas plus que celles de Carnac, n'ont subi aucune taille. Placées dans les rangs dont elles font partie, à la distance de 5, 6 et 8 mètres les unes des autres, il est difficile de dire si ces inégalités de distance sont dues à la disparition d'un certain nombre de monolithes.

Quoi qu'il en soit, considérant que les restes de ce monument encore en place occupent une étendue de plus d'un kilomètre, on peut dire, sans crainte d'erreur, qu'il y eut au moins autrefois 166 pierres par alignement, soit en tout, pour les quatre alignements, 6 à 700 monolithes.

Si le monument de Carnac fut une belle cathédrale, celui de Lestridiou, en Plomeur et Penmarc'h, fut, sans contredit, une belle église. Mais qui pourra dire si l'un et l'autre de ces monuments rappellent un souvenir religieux ou militaire, ou s'ils furent une commémoration funéraire ?

Notons toutefois qu'à Lestradiou comme à Carnac, nos alignements aboutissent, à l'extrémité ouest, à un cromlec'h, tandis qu'à l'extrémité est, cette sorte de voie sacrée est bordée à droite et à gauche de dolmens et de tumulus.

Près des alignements de Lestradiou sont deux fontaines miraculeuses dont les eaux sont encore aujourd'hui très recherchées pour la guérison des maladies de peau. A l'époque du pardon de la chapelle de la Madeleine, qui confine à l'extrémité ouest des alignements, le clergé se rend en procession, suivi de la population, à celle de ces fontaines qui est placée au pied même de la chapelle.

Faudrait-il croire que la vertu des eaux de ces fontaines viendrait d'une tradition léguée par les autochtones et à laquelle le monument des pierres alignées de Lestradiou pourrait bien lui-même se rapporter ? Nul ne saurait le dire.

Si vous demandez aux habitants du pays ce que peuvent être ces pierres, ils vous répondront naïvement : « Quand notre dame Marie-Madeleine vint s'établir dans le pays, elle y trouva le diable, qui avait tout empoisonné de ses mensonges. Elle résolut de le chasser, ce qu'elle fit en le poursuivant et en lui jetant ces pierres que vous voyez alignées et qui sont restées la trace de la fuite du mauvais esprit. La Madeleine, pour poursuivre le diable, portait ces pierres dans son tablier, et les lui jetait au fur et à mesure de sa fuite. »

Depuis, sainte Marie-Madeleine, à laquelle on a élevé la chapelle, où abondent les pèlerins, est restée la patronne vénérée du pays.

Quelle légende plus naïve et plus démonstrative à la fois de la substitution d'un culte à un autre pourrait-on trouver ? s'écrie A. du Chatellier dans l'étude qu'il publia sur les alignements de Lestradiou.

Carnac aussi a sa légende, non moins primitive. Saint Corneille, étant venu pour évangéliser le pays, se trouva poursuivi par des soldats mécréants et poussé par eux jusqu'à la mer, où il allait perdre la vie, s'il n'avait transformé en pierres les soldats qui étaient sur ses pas, et qui sont restés alignés.

Ainsi, à Lestradiou comme à Carnac, les souvenirs sont les mêmes : c'est un culte qui se substitue à l'autre. Ces deux légendes, d'une pensée et d'une intention si claires, ne permettent guère d'élever de doute sur le caractère essentiellement religieux de ces monuments."

Ritalongi, 1994 (1^{re} éd. 1894), p. 501-502 : « Le moulin à vent, à 300 mètres au nord-ouest de la chapelle de la Madeleine, est au centre d'un cromlec'h, aujourd'hui fort endommagé, duquel partent des alignements de petits menhirs qui viennent aboutir sur le terrain de la commune de Plomeur, entre le dolmen de Lestrigniou et le dolmen qui en est à 400 mètres dans l'Est. Ces alignements sont communément appelés alignements de Lestrigniou.

« Ce sont les plus beaux qui aient existé dans le Finistère. Ils n'ont certainement pas l'importance de ceux de Carnac ; mais ils présentent encore, sur une étendue d'un kilomètre environ, quatre rangs de pierres debout alignées, courant de l'ouest à l'est, formant trois allées, dont celle du milieu mesure 12 mètres, tandis que les deux autres, un peu moins larges, ne mesurent que 8 et 9 mètres.

« Situé au milieu de champs cultivés, le monument de Lestrigniou, moins heureux que celui de Carnac, placé dans des plaines incultes, est journellement mutilé ; malgré tout, il comptait encore, il y a peu d'années, près de deux cents monolithes debout, dont les plus grands avaient 3 mètres à 3 mètres 50 au-dessus du sol.

« Ces pierres, pas plus que celles de Carnac n'ont subi aucune taille. Placées dans les rangs dont elles font partie, à la distance de 5, 6 et 8 mètres les unes des autres, il est difficile de dire si ces inégalités de distance sont dues à la disparition d'un certain nombre de monolithes.

« Quoi qu'il en soit, considérant que les restes de ce monument, encore en place, occupent une étendue d'environ un kilomètre, on peut dire, sans crainte d'erreur, qu'il y eût au moins, autrefois, cent seize pierres par alignement, soit en tout pour les quatre alignements, six à sept cents monolithes.

« Si le monument de Carnac fut une belle cathédrale, celui de Lestrigniou, entre Plomeur et Penmarc'h, fut sans contredit, une belle église. Mais qui pourra dire si ces monuments rappellent un souvenir religieux ou militaire, ou s'ils furent une commémoration funéraire ?

Notons toutefois qu'à Lestrigniou comme à Carnac, nos alignements aboutissent à l'extrémité ouest, à un cromlec'h, et qu'à l'extrémité est, ils sont bordés à droite et à gauche, de dolmens et de tumulus.

M. du Châtelier ajoute les curieux renseignements qui suivent, sur l'efficacité des eaux de deux fontaines qui sourdent à quelque distance de ces alignements et qui semblent une fois de plus, attester la christianisation des anciens lieux et coutumes du paganisme.

« Près des alignements de Lestrigniou sont deux fontaines miraculeuses dont les eaux sont, encore aujourd'hui, très recherchées pour la guérison des maladies de peau. A l'époque du pardon de la chapelle de la Madeleine, qui confine à l'extrémité ouest de ces alignements, le clergé se rend en procession, suivi de la population, à celle de ces fontaines qui est placée au pied de la même de la chapelle. Faudrait-il croire que la vertu des eaux de ces fontaines viendrait d'une tradition léguée par les autochtones et à laquelle le monument des pierres alignées de Lestrigniou pourrait bien lui-même se rapporter ? Nul ne saurait le dire.

« Si vous demandez aux habitants du pays, ce que peuvent être ces pierres, ils vous répondront naïvement :
« Quand notre dame Marie-Madeleine, vint s'établir dans le pays, elle y trouva le diable, qui avait tout empoisonné de ses mensonges. Elle résolut de le chasser, ce qu'elle fit en le poursuivant et en lui jetant ces pierres que vous voyez alignées et qui sont restées la trace du mauvais esprit. La Madeleine pour poursuivre le diable, portait ces pierres dans son tablier et les lui jetait au fur et à mesure de sa fuite. »
« Depuis, sainte Marie-Madeleine, à laquelle on a élevé la chapelle où abondent les pèlerins, est restée la patronne vénérée du pays. »"

Chatellier, 1907, p. 34-36 : "Les plus beaux alignements qui aient existé dans le Finistère sont ceux de Lestrigniou, en Plomeur et Penmarc'h, sur les confins de ces deux communes. Ils n'ont certainement jamais eu l'importance de ceux de Carnac : mais ils présentaient encore, sur une étendue d'un kilomètre environ, quatre rangs de pierres alignées courant de l'Est à l'Ouest, formant ainsi trois allées dont celle du milieu mesurait 12 mètres de largeur, tandis que les deux autres, un peu moins larges, ne mesuraient que 8 et 9 mètres.

Situé au milieu de champs cultivés, le monument de Lestrigniou, moins heureux en cela que celui de Carnac, placé dans des plaines incultes, est journellement mutilé, si bien que beaucoup de pierres ont été renversées, qu'un certain nombre ont été brisées, enlevées pour faire des clôtures, ou même enfouies dans le sol pour laisser passer la charrue. Malgré tout, on comptait encore en 1889, près de deux cents monolithes, dont les plus grands avaient de 3 mètres à 3 mètres 50 au-dessus du sol, sur un mètre à 2 mètres d'épaisseur et de largeur, tandis que les plus petits étaient seulement de 50 à 60 centimètres au-dessus du sol. Hélas ! ce qui était vrai en 1889, lors de la publication de la première édition de ce volume, ne l'est plus en 1906, beaucoup ont été brisés.

Ces pierres pas plus que celles de Carnac, n'eut subi aucune taille. Placées dans les rangs dont elles font partie, à la distance de 5, 6 et 8 mètres les unes des autres, il est difficile de dire si ces inégalités de distance sont dues à la disparition d'un certain nombre de monolithes.

Quoi qu'il en soit considérant que les testes de ce monument encore en place, occupent une étendue de plus d'un kilomètre, on peut dire, sans crainte d'erreur, qu'il y eut au moins autrefois 168 pierres par alignement soit en tout pour les quatre alignements, 6 à 700 monolithes.

Si le monument de Carnac fut une belle cathédrale, celui de Lestrigniou, en Plomeur et Penmarc'h fut sans contredit une belle église. Mais qui pourra dire si l'un et l'autre de ces monuments rappellent un souvenir religieux ou militaire, ou site furent une commémoration funéraire ?

Notons toutefois qu'à Lestrigniou comme à Carnac, nos alignements aboutissent à rextremité Ouest à un cromlech, tandis qu'à l'extrémité Est, cette sorte de voie sacrée est bordée à droite et à gauche, de dolmens et de tumulus.

Près des alignements de Lestrigniou sont deux fontaines miraculeuses dont les eaux sont encore aujourd'hui très recherchées pour la guérison des maladies de peau, à l'époque du pardon de la chapelle de la Madeleine, qui confine à l'extrémité Ouest des alignements, le clergé se rend en procession, suivi de la population, à celle de eus fontaines qui est placée au pied même de la chapelle.

Faudrait-il croire que la vertu des eaux de ces fontaines viendrait d'une tradition léguée par les autochtones et à laquelle le monument des piètres alignées de Lestrigniou pourrait bien lui-même se rapporter ? Nul ne saurait le dire.

Si vous demandez aux habitants du pays ce que peuvent être ces pierres, ils vous répondront naïvement : "Quand notre dame Marie-Madeleine vint s'établir dans le pays, elle y trouva le diable, qui avait tout empoisonné de ses mensonges. Elle résolut de le chasser, ce qu'elle fit en le poursuivant et en lui jetant ces pierres que vous voyez alignées et qui sont restées la trace de la fuite du mauvais esprit. La Madeleine pour poursuivre le diable, portait ces pierres dans son tablier, et les lui jetait au fur et à mesure de sa fuite.

Depuis sainte Marie-Madeleine, à laquelle on a élevé la chapelle où abondent les pèlerins, est restée la patronne vénérée du pays.

Quelle légende plus naïve et plus démonstrative à la fois de la substitution d'un culte à un autre pourrait-on trouver ? s'écrie A. du Chatellier dans l'étude qu'il publia sur les alignements de Lestrigniou."

Chatellier, 1907, p. 38 : "[Le cromlec'h de Lestrigniou] cirsonscrit aujourd'hui un moulin à vent."

Chatellier, 1907, p. 308 : "Cromlec'h, entourant le moulin à vent de la Madeleine.

De ce cromlec'h partent les alignements qui viennent aboutir à la route de Pont-l'Abbé, à l'Est de Lestrigniou."

Guénin, 1911 : "A son arrivée en Bretagne, Marie-Madeleine se querelle avec le Diable, qu'elle poursuit à coups de pierres. Elle les prenait dans son tablier, les jetait au fur et à mesure, et, comme le Diable courait en ligne droite, il en est résulté les alignements de Lostrignou. (Du Chatellier. Les époq. préhist. et gaul., 2e édit., 35.)"

Bénard et al., 1919 : "Quatre alignements de Lestrigniou dirigés sur la Torche. (199 menhirs en 1907 – 151 menhirs en 1919)" (site n° 1) et "Cromlech du moulin à eau de la Madeleine (2 blocs creusés à plat)" (site n° 2).

Bénard et al., 1921 : "Alignement quadruple de Lestrigniou" (site n° 1) et "Cromlech du moulin à eau de la Madeleine" (site n° 2).

Bénard et al., 1919 : "Tumulus détruit (non exploré)." (site n° 47).

Bénard et al., 1921 : "Tumulus détruit" (site n° 47), au nord-ouest de la chapelle.

Quiniou, 1925 ; "[...] mais aujourd'hui la moitié ou les deux tiers de ces menhirs ont disparu ; d'autres sont brisés et enfouis profondément dans le sol."

Guénin, 1934 : "1985. - Ste Marie-Madeleine et les alignements de Lestrigniou. Com. de Plomeur, cant. de Pont-l'Abbé.

Quand on demande aux gens de Plomeur ce que signifient les alignements de Lestrigniou, ils répondent naïvement : « Quand Mme Marie-Madeleine vint s'établir dans le pays, elle y trouva le diable, qui avait tout empoisonné de ses mensonges. Elle résolut de le chasser, ce qu'elle fit en le poursuivant, et en lui jetant ces pierres que vous voyez alignées. La Madeleine les portait dans son tablier, et les lançait au diable, qui s'enfuyait tout droit devant lui. Dès qu'elles avaient touché terre, les pierres s'enracinaient, se disposant, ainsi, en longues files, les alignements, dont il ne reste plus, aujourd'hui, que quelques débris. Cf. : Du Chatellier, Epoque préhistor., p. 35.

Un paysan de La Madeleine, petit village auprès des alignements, m'a donné une variante. Le diable, pour mieux se sauver, s'était changé en serpent, mais Marie-Madeleine ne l'en atteignait pas moins de ses pierres. G est ce qui explique que les files de menhirs s'incurvent parfois, pour imiter les ondulations du serpent cherchant à dérouter la sainte. (Raconté par H. Tanno.)"

Monfort, 1985, p. 196 : "Les derniers menhirs de la Madeleine ont disparu après la dernière guerre et en 1964, au remembrement, certains vers les talus ou une décharge. On s'en plaint parfois. Hypocritement. Car les cultures peuvent valoir la Culture. Par contre, alors que l'obscurantisme semble parfois reculer en Bretagne, les autorités actuelles pourraient redresser les menhirs encore récupérables, près du lieu d'origine, sans nuire aux cultures ou aux habitations.

Mais en France, les patrimonialistes font souvent tellement chier les propriétaires terriens que ceux-ci pissent sur des règlements chiatiques. On perd ainsi toujours des vestiges, parcelles d'Histoire. Quand on n'a plus d'Histoire, On va au dépotoir Se torcher l'entonnoir Au drapeau de la gloire."

Sébillot, 1985, p. 31-32 : "Lorsque notre dame Marie-Madeleine vint s'établir en Bretagne, elle y trouva le diable et elle résolut de le chasser, ce qu'elle fit en le poursuivant et en lui jetant les pierres que l'on voit alignées à Lestrigniou ; la Madeleine les portait dans son tablier et les lui jetait au fur et à mesure de sa fuite."

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 126 : "Au voisinage de la chapelle de la Madeleine, élevée à quelque 800 mètres plus au nord, se trouve une butte naturelle que surmontait à cette époque un moulin à vent. Ce bâtiment était entouré d'un cercle de pierres « duquel partent, écrivait P. du Chatellier en 1881, des alignements formés de sept rangs parallèles de petits menhirs ». Il s'agissait de pierres de dimensions modestes, puisque l'archéologue leur attribuait des hauteurs variant de 1 mètre à 1,30 mètre, et nombre d'entre elles avaient déjà disparu. Les lignes se dirigeaient au nord-est vers l'allée couverte de Menez-Land, au sud-ouest vers celle de Lestrigniou. Ce sont des monuments qui existent toujours de part et d'autre de la route de Plomeur à Penmarc'h. Mais au moment où du Chatellier donnait cette description, le tumulus à dolmen central nommé Menez-ar-Run, qu'il situait « à égale distance, au sud, des deux allées couvertes précitées » et auquel il faisait aboutir également les files de menhirs, avait déjà été rasé.

Quant aux alignements de la Madeleine, ils sont aujourd'hui effacés de la surface du sol. Ou plutôt non, pas tout à fait. Nous avons eu l'occasion d'en voir les derniers restes, repoussés, sans doute au bulldozer, dans un fossé inculte, au milieu des champs ouverts qui s'étendent entre la chapelle et le hameau de Lestriguiou. Qui veut les rencontrer les trouvera là, abattus et jetés au rebut."

Giot, 1995 : "Armand du Chatellier a décrit en 1866¹³¹, dans un mémoire trop peu lu car la publication est peu répandue, les alignements entre le moulin à vent de la Palue (détruit par les Allemands, il subsiste non loin le vieux moulin à eau, à 350 m au nord de la chapelle de la Madeleine) et Lestriguiou, entre Penmarc'h et Plomeur. Il en a publié un excellent plan au 1/5 000 dressé par l'agent voyer de Pont-l'Abbé (l'ancêtre des ingénieurs T.P.E.), alors que déjà bien des dégâts y avaient été faits (et il voyait négocier un contrat avec des carriers qui demandaient 120 francs d'alors pour faire sauter avec de la poudre vingt à trente menhirs). Il y en avait eu environ six cents en quatre rangées sur presque un kilomètre (en comptant les pierres isolées un peu distantes), orientées à peu près sur le lever du soleil au solstice d'hiver (ou du coucher au solstice d'été). Depuis, les dégradations furent suivies par Paul du Chatellier, puis par A. Devoir et Ch. Bénard. Nous en avons vu les dernières pierres en place vers 1938 et à nouveau en 1945. Ensuite le remembrement en fit presque disparaître la totalité, sauf quelques blocs engagés dans un muret de clôture. Mais un certain nombre de pierres n'avaient pas été débitées, simplement enfouies sous le sable dunaire. Récemment la dynamique association War Maez, voulant en ressusciter le souvenir, a pris l'initiative d'en faire déterrer et dresser le long des chemins de randonnée, pour rappeler leur grandeur passée. Ce n'est pas une restauration, ils n'ont pas été mis à la place de leurs calages, c'est un décor symbolique. Les puristes trouveront que ce n'est pas orthodoxe, du moins ce sont des menhirs authentiques."

Giot, 1997-b, p. 61-62 : "La première route vers le nord, après le carrefour du réservoir d'eau (enterré pour mimer un tumulus !) mène à la chapelle de la Madeleine. Il y a 150 ans, il y avait encore 600 pierres dans un système d'alignements entre l'ancien moulin et le village de Lestriguiou, sur une orientation ouest-nord-ouest - est-sud-est. En prenant les chemins de terre vers le nord-est de la chapelle, on verra un certain nombre de menhirs, sortis des champs sous lesquels ils avaient jadis été enterrés pour ne pas gêner les cultures (c'est du sable), et remis debout le long des chemins, récemment par une association ; ce n'est en aucune manière une restauration scientifique, simplement une évocation du fait qu'il y avait dans ce secteur beaucoup de menhirs. Les files sont donc artificielles ; par contre, chaque bloc a été à peu près orienté, lorsque sa section le permet, comme devaient l'être ceux en place dans les alignements. Il y avait quatre rangs de pierres parallèles."

Site internet "Topic Topos" : "Au début du XIXe siècle, ce site comprenait près de six cents menhirs alignés sur 1 kilomètre en quatre rangées à la limite des communes de Plomeur et de Penmarc'h. L'allée du milieu avait 12 mètres de large, et les deux autres 8 mètres. Leur orientation approximative était celle du lever du soleil au solstice d'hiver. Ces alignements rejoignaient à l'ouest le cromlec'h du lieu-dit la Palue, dont il ne reste que quelques pierres éparpillées. Une cinquantaine de ces menhirs, autrefois enfouis, ont été relevés en bordure du site. Les alignements de menhirs de cette importance sont considérés comme des repères de directions astronomiques ayant servi à diviser le temps, les saisons. Une légende raconte que sainte Marie Madeleine aurait jeté toutes ces pierres en poursuivant le démon. Elle portait ces menhirs dans son tablier. Les alignements ne seraient que la trace de la fuite du diable à travers champs. Depuis ce jour mémorable, les chrétiens du pays ont élevé une chapelle en l'honneur de la Madeleine, qui est devenue, par son courage, la patronne vénérée de ce lieu."

● La Torche – tombe à couloir

X : 99,850 ; Y : 2336,500 ; Z : 5

Parcelle 609, section A4 (1981)

Carte archéologique : 29 171 0002

MH : "Torche (Pointe de la) - Presqu'île de la Torche ou Bogan Dorchenn, contenant des tumulus et des gisements préhistoriques (cad. A 609) : classement par arrêté du 13 juin 1960"

¹³¹ A. Maufras du Chatellier, «Mémoire sur les monuments de Lestridiou, Penmarc'h et Plomeur, Finistère», *Annuaire de l'Institut des provinces*, 1866, Caen, 1867, p. 333-351, 1 pl. h.t. - Un autre article de même peu cité, et pourtant essentiel pour les dolmens à chambres compartimentées : «Exploration des tumulus du département du Finistère (rapport adressé à M. de Caumont)», *Congrès archéologique de France, XXIX*" session, 1862, Société française d'archéologie, Paris, Caen, 1863, p. 318-348, 2 pl. h.t.

Flagelle, 1878 : "Tumulus à Palud, à la Torche, Rosmeur et Ker-boulon, peu distants les uns des autres, et aussi à Poulguen, des tumulus. (Du Châtellier)."

Chatellier, 1881-a (1883-d) : "Quittant le tumulus de Run-Aour, reprenons le chemin que nous avons tout à l'heure abandonné, et dirigeons-nous vers la grève. Nous ne tarderons pas à atteindre le mamelon de la Torche, promontoire élevé, d'une surface de 9,000 mètres carrés, s'avancant dans la magnifique baie d'Audierne. De son sommet, on a le splendide panorama de l'Océan, limité au nord par la pointe du Raz, avec l'île de Sein dans le fond, et au sud par la pointe de Penmarc'h.

Ce mamelon, qui tire son nom de sa forme elle-même, est relié, au continent par une dune basse qui, battue par les rudes lames que soulèvent sur nos côtes les tempêtes de l'hiver, ne tardera pas à être rongée par la mer et à faire de la Torche un îlot.

Sur le sommet du mamelon se trouve un monument druidique qui malheureusement a été fortement endommagé par la construction d'un corps de garde ou poste d'observation pour des garde-côtes, au moment de nos guerres maritimes.

Ce monument n'est autre qu'un tumulus ou butte artificielle, recouvrant primitivement deux galeries situées sur les versants est et ouest et qui, toutes deux orientées est et ouest, s'ouvrent l'une à l'est et l'autre à l'ouest. Ces deux galeries ont dû être primitivement couvertes, et si une seule table existe aujourd'hui sur l'une d'elles, c'est que les autres ont sans doute été détruites à l'époque de la construction du corps de garde, qui repose sur la table encore existante.

Ce monument a ceci de particulier, qu'au lieu de se composer d'une simple galerie aboutissant à une chambre, il se compose de deux galeries distinctes, fermées l'une et l'autre, à l'une de leurs extrémités, par de gros blocs mégalithiques.

J'ai fouillé avec soin ces deux galeries, mais malheureusement elles avaient été violées à une époque qu'il m'est impossible de préciser. Cependant, sous la table qui supporte le corps de garde, j'ai reconnu que là au moins les terres remplissant la galerie n'avaient pas été remuées. Aussi ai-je recueilli sur le dallage du fond, au milieu d'une épaisse couche de galets et de silex pyromaques, la grande partie d'une écuelle à fond rond, intéressante par la façon dont elle est décorée de lignes parallèles et perpendiculaires au bord, et de zones de coups d'ongle, ornements faits sur le vase alors que la pâte était encore molle. Ce vase est, comme toutes nos poteries des dolmens, en terre noire, façonnée à la main sans le secours du tour; près de lui, quelques silex assez finement taillés, pointes de flèche, petites lames et grattoirs."

Chatellier, 1888 : "Mon père ouvrit, en 1866, huit coffres en pierres qu'il rencontra sous un tumulus, dans les palus de La Torche, en Plomeur, à huit cents mètres de la mer. Ces coffres, d'une longueur analogue à celle des stone-cists que nous venons d'étudier, étaient un peu plus profonds. Chacun d'eux contenait un squelette assis, les genoux relevés contre le sommet de la poitrine. A l'intérieur des sépultures, il ne fut rien recueilli ; mais dans les terres du tumulus, il fut trouvé une hache en pierre polie. C'est encore là un mode d'inhumation différent des précédents, et pourtant il appartient aussi à l'âge de la pierre polie, si nous le datons à l'aide de la hache recueillie dans le tumulus. En tous cas, il y a là une variante. Les sépultures suivantes sous tumulus dans des coffres en pierres plus grands vont nous en montrer encore une autre."

Chatellier, 1907, p. 21 : "Mon père ouvrit, en 1866, huit coffres en pierres qu'il rencontra sous un tumulus, dans les palus de La Torche, en Plomeur, à huit cents mètres de la mer. Ces coffres, d'une longueur analogue à celle des stone-cists que nous venons d'étudier, étaient un peu plus profonds. Chacun d'eux contenait un squelette assis, les genoux relevés contre le sommet de la poitrine. À l'intérieur des sépultures, il ne fut rien recueilli ; mais dans les terres du tumulus, il fut trouvé une hache en pierre polie. C'est encore là un mode d'inhumation différent des précédents, et pourtant il appartient aussi à l'âge de la pierre polie, si nous le datons à l'aide de la hache recueillie dans le tumulus. En tout cas il y a là une variante. Les sépultures suivantes sous tumulus dans des coffres en pierres plus grands vont nous en montrer encore une autre."

Chatellier, 1907, p. 317 : "Allée couverte, en partie détruite, sur le sommet du mamelon de la Torche, au-dessus du kjækkenmoëdding. Son exploration a donné des fragments de poterie et des éclats de silex. (Musée de Kernuz)."

Bénard et al., 1919 : "La presqu'île de la Torche présente elle-même dans sa partie supérieure l'aspect d'un tumulus ayant eu probablement une grande importance. M. du Chatellier a exploré à sa partie supérieure les deux bras d'une allée couverte ; la chambre qui les sépare, enclose dans la maçonnerie cimentée de l'ancien poste de guet remplaça, dit-on, avantageusement pour les marins les feux criminels des « Naufrageurs ».

Peut-être resterait-il encore à fouiller certaines parties, car, de tous côtés, les silex éclatés ou taillés, les débris de poteries néolithiques sont surabondants sur le sol et dans les éboulis. Dans le Sud-Est de l'allée couverte et à trente mètres d'elle, on voit nettement surgir sur le sol un alignement de blocs mégalithiques dirigé du Nord au Sud."

Bénard et al., 1919 : "*Dolmen et allée couverte de la Torche (incomplètement explorés par M. du Chatellier en 1880).*" (site n° 31).

Bénard et al., 1921 : "*Groupe mégalithique de la Torche surmontant une vaste butte bâtie à galgal, vraisemblablement un grand tumulus*" (site n° 31).

Giot, 1947 : "*Le tumulus mégalithique de Ben an Dorchenn en Plomeur (Finistère). - Le site de Beg an Dorchenn (Pointe du Coussin, improprement traduit en « Torche » par les cartographes) est classique en ethnographie préhistorique, avec ses gisements de tous âges. En dépit des déprédations causées par les fortifications allemandes, nos fouilles de 1946 nous ont fourni des précisions stratigraphiques résumées sur les coupes jointes, et publiées ailleurs¹³², et surtout permis d'explorer le tumulus qui a valu à la presqu'île son nom de « coussin » (fig. 1).*

Le rocher dit « le Moine » en forme un menhir indicateur naturel. Le diamètre du tertre devait être de 40 m. environ à l'origine, mais en réalité il s'agit d'un tumulus partiel, surajouté à une éminence naturelle, à un monadnock dômé. La granulite affleure presque au sommet des pentes du versant septentrional, et la fouille a montré que la surface rocheuse est assez irrégulière. Cette éminence est complétée par un galgal plus ou moins épais arrondissant ses formes, mais en réalité ce galgal est formé de deux couches superposées. Le roc est d'abord partout recouvert d'une pellicule de cendres sableuses noires, allant de quelques centimètres à plusieurs décimètres dans les creux et fentes. Contenant quelques éclats de silex, cette couche représente un résidu des kjökkenmöddinger qui devaient à l'origine recouvrir la plus grande partie de la presqu'île.

La couche inférieure de galgal, formée de blocs et galets emballés dans du sable rapporté, épaisse de 0m,5 à 1 m., avec de nombreux éclats de silex sales parce que recouverts d'un enduit brun-noir comme ceux des kjökkenmöddinger d'où ils proviennent par lessivage pluvial et remaniement, contenait quelques percuteurs bipolaires, de rares tessons de poterie grossière. Cette couche déborde assez largement les limites du tertre, tout particulièrement à l'est où elle va recouvrir le gisement principal des débris de cuisine. Dans cet endroit nous avons trouvé, à la base, et même partiellement inhumés dans le substratum, deux squelettes, couchés sur le dos mais quelque peu repliés et écrasés par les blocs les recouvrant, la tête au nord, sans tombe ni mobilier à part quelques tessons.

Le deuxième galgal existe sur le sommet seulement, et forme le tumulus proprement dit, contenant le monument mégalithique. Épais de 1 à 1m,5, il est formé des mêmes éléments que le précédent. Les éclats de silex sont propres, ils viennent de la même source, mais ont été longtemps lavés en surface. Nombreux tessons de poterie variée, parfois ornés d'un décor incisé, à rangées de triangles à champ hachuré.

Ce galgal contient un monument mégalithique de grand style, mais dont les dalles de support, au lieu de reposer jusque sur le rocher, comme de coutume, ne dépassent pas le niveau de séparation des deux galgals (dont la trace est quelquefois accusée par plus de sable), de sorte que le monument est un peu comme en suspension dans des terrains non consolidés. Antérieurement à notre fouille de novembre 1946, on voyait les extrémités de quelques supports, dessinant une chambre à l'ouest, et un fragment d'allée à l'est, le tout d'apparence chétive, alors que c'étaient de grandes dalles de près de 2 m. de haut. La longueur totale du monument est de 18 m. environ, il comporte une inflexion en son milieu, la partie occidentale étant orientée à 81° environ, l'orientale à 102°. Nous avons affaire à deux édifices distincts et juxtaposés.

Le premier monument est celui de l'ouest, en l'espèce un dolmen à galerie à deux chambres latérales, de type tout à fait classique, carnacéen et méridional. La galerie est rétrécie par rapport à la chambre centrale, les chambres latérales sont trapézoïdales, (celle du sud est celle que l'on devinait). Les sommets de tous les supports sont dans un plan horizontal.

Le deuxième monument est une allée couverte droite, de type normal dans les régions septentrionales. Au départ, les derniers supports de la galerie du dolmen ont été légèrement déviés. Cette allée de construction postérieure se trouve en dehors du sommet du tertre, les hauts des supports sont en pente, définissant un plan incliné.

Il reste deux tables en place, l'une sur chaque monument élémentaire, près de leur jonction. Les deux tables de la chambre sud sont tombées dedans. Peu de supports manquent, il en reste 35, dont 3 étaient affaîssés.

¹³² Giot (P.-R.) et Guilcher (A.) : C. R. somm. Soc. Géol. Fr., 1946, n°-13, pp. 256-258, erratum n° 15, p. 320. - Bull. Soc. Préhis. Fr., 1947, t. 44, pp. 116-121.

Sauf aux deux extrémités, où la pente voisine facilitait l'écoulement des terres, l'intérieur du monument était garni. Mais seule, sur presque toute la longueur, la moitié inférieure du remplissage était vierge. Elle comportait deux fractions, correspondant aux deux phases de construction, très différentes, et confirmant la notion de deux monuments distincts.

Le dolmen à galerie était principalement garni de gravillon de grain très uniforme, contenant des intercalations nombreuses et complexes, masses d'argile crue noire ou amas de cendres. Dans la galerie et la chambre centrale, séparant ce niveau du galgal inférieur, un dallage incomplet de pierres plates de petites dimensions. Au-dessus du gravillon, partout un remplissage de sable terreux et de blocs rocheux complétait le terrain vierge. Dans tout cela étaient dispersées de nombreuses pièces d'ossements humains, fragmentés et dissociés, ne représentant au total que de faibles portions de chaque squelette. Dans la chambre centrale et la galerie, des fragments d'au moins trois individus, de nombreux éclats de silex, 11 centimètres de fil d'or natif de 6/10e, des tessons de poterie « dolménique » variée, épaisse, noire ou brune, sans décor, quelques-uns à anses imperforées (oreillettes), et la plus grande partie d'un petit vase apode noir. Dans la chambre nord, des fragments osseux de trois ou quatre individus, absence de poterie, mais très nombreux et fins éclats de silex blond (Grand-Pressigny), un beau couteau de 147 mm. en ce silex blond, et dans un frontal cinq grains d'enfilage : une perle discoïde en callaïs (la première trouvée en Finistère) de 8mm5 de diamètre, et quatre perles en schiste de 4 mm. de diamètre. Bref, nous avons là un mobilier pas très riche, mais qui date bien notre édifice du plein chalcolithique, et confirme ses affinités méridionales. Les ossements proviennent d'adultes en général.

L'allée couverte, par contre, était emplie uniformément de sable et de blocs, avec quelques débris de poterie épaisse et grossière, sans mobilier véritable. Les ossements n'étaient pas dissociés, et les individus à peu près complets. Au pied du deuxième support nord à partir de l'entrée, cependant, se trouvait un crâne isolé, renversé. Dans le fond, entre les deux tables, deux individus, celui à l'est, en moins bon état, tous les os entassés, non en connexion. L'autre, tête et tronc reliés, nord-sud, le crâne en très bon état, les membres manifestement non en connexion avec le tronc, entassés dessous et dessus. Adultes et masculins.

Il y a identité anthropologique entre les hommes de l'allée couverte et ceux inhumés normalement à l'est du tumulus (race des Baumes-Chaudes typique). Aussi croyons-nous que ces derniers représentent un cimetière du premier degré, où les cadavres devaient se décharner naturellement (et vite, dans ce milieu sableux très perméable), avant d'être transportés dans l'allée-couverte-ossuaire. Ce transport devait avoir lieu lorsque les ligaments tenaient encore, de sorte que l'on laissait les membres plus ou moins entiers. Pareille association d'un cimetière à inhumations sans mobilier et de tumuli, se retrouve sur le plateau du Rosmeur (Pors-Carn) en Penmarc'h. Quant à la dispersion des os dans le dolmen à galerie, elle peut s'expliquer de deux manières : soit que les constructeurs de l'allée aient pillé le dolmen, mais sans le réutiliser, soit que les rites funéraires fussent différents par suite de conceptions religieuses différentes, et que le transport à l'ossuaire ait eu lieu après complète décomposition des parties molles. Les hommes du dolmen à galerie n'auraient pas attaché la même importance à la « personnalité » des défunts, que les bâtisseurs de l'allée couverte tâchaient de respecter. Les ossements ont été conservés, en tout cas, parce que les conditions physico-chimiques (sable calcaire) le permettaient, ce qui a lieu très rarement en Bretagne.

L'intérêt tout à fait exceptionnel de ce monument composite, tant par l'architecture, les rites funéraires, que par l'anthropologie, est évident, ainsi que son importance pour la chronologie et la délimitation des zones d'influence des différents faciès de civilisation en Bretagne."

Giot, Guilcher, 1947 : "La presqu'île de Beg an Dorchenn (Pointe de la Torche des cartes qui n'en sont pas à un contresens près) interrompt vers le Sud la continuité de l'arc immense de la baie, en formant une barre rocheuse transversale sur laquelle il est particulièrement fructueux d'étudier les formations de l'Holocène. Elle est couronnée, entre autres monadnocks, d'un gros dôme rocheux contre lequel a été adossé un demitumulus : d'où le nom de an Dorchenn, le Coussin. Le rocher dit « le Moine » constitue un magnifique menhir-indicateur naturel pour ce monument, auprès duquel plusieurs autres stations antérieures et postérieures se sont établies. Il est à regretter que le site ait été très abîmé par les fortifications allemandes. Les fouilles ont permis d'étudier à loisir une coupe dont l'observation naturelle était assez difficile, et qui se trouve nu fond de la petite crique à l'ENE du tertre culminant. Nous y raccorderons les observations effectuées en d'autres points de la presqu'île, et avons ainsi de bas en haut :

1) Superposée au Pléistocène (arène solifluée et galets monastiriens) ou reposant directement sur une ancienne plate-forme rocheuse d'abrasion, la série débute par un kjökkenmödding antérieurement étudié par divers auteurs, et fouillé à nouveau. Son industrie ne comporte pas d'éléments typologiques nets, pas de vrais microlithes. Des lames à troncature oblique, rares parmi les éclats ou les nucléi grossiers, quelques outils en os, sont mêlés à des cendres contenant une faunule mammalogique tempérée, ichtyotogique littorale, et malacologique plus vaseuse que ne le sont actuellement les fonds sous-marins voisins. Quelques débris

humains infantiles ont seuls été trouvés. Si ce n'est pas du Mésolithique typique, du moins serait-ce du Néolithique primitif, sans poterie. Epaisse de 1m20 au maximum, sur la pente Nord-Est descendant du sommet, cette formation devait être répandue sur presque tous les rochers de la presqu'île. Partout où le socle est surmonté d'autres dépôts postérieurs, ces derniers reposent sur une couche de cendres sableuses noires, avec quelques éclats de silex, mais sans débris de cuisine, d'épaisseur variant de 0m01 à plusieurs décimètres dans les fentes.

2) Sur le sommet, et sur une partie du gisement principal des kjökkenmöddinger, se trouve un galgal formé de blocs et galets emballés dans du sable rapporté, épais de 0m7 à 1 mètre, avec de nombreux éclats de silex sales et recouverts d'un enduit brun-noir comme ceux du kjökkenmodding d'où ils proviennent par lessivage pluvial et remaniement. Quelques percuteurs bipolaires sur le sommet; rares tessons de poterie grossière. Du côté de la pente Est, à la base, et même en partie inhumés dans les débris de cuisine, se trouvaient deux squelettes, couchés sur le dos Nord-Sud, sans tombe ni mobilier. Race des Baumes-Chaudes typique. Du même niveau venaient sûrement les ossements recueillis par les auteurs.

3) Sur le sommet seulement, superposé au précédent, existe un deuxième galgal, formant le tumulus proprement dit. Epais de 1 mètre à 1m50, il est formé des mêmes éléments que le précédent. Les éclats de silex sont propres, ils viennent de la même source, mais ont été longtemps lavés en surface avant d'être réincorporés; ils sont en compagnie de nombreux tessons de poterie variée et parfois ornée d'un décor incisé, à triangles à champ hachuré en rangées.

Cet important galgal, d'un diamètre de près de 40 mètres à l'origine, recouvrait une allée couverte de grand style. Antérieurement à la touille de novembre 1940, on voyait les extrémités de quelques supports qui semblaient peu importants, alors que c'étaient de grandes dalles de près de 2 mètres de haut. La longueur totale du monument est de 18 mètres environ, l'allée est coudée en son milieu, la partie Ouest étant orientée à 81° environ, celle de l'Est à 102°. Cette allée couverte comporte à l'Ouest deux chambres latérales symétriques (c'était la chambre Sud qu'on devinait auparavant). Il reste deux tables en place; deux autres sont tombées dans la chambre Sud; peu de supports manquent; il en reste 35.

Les extrémités et la partie supérieure du remplissage avaient seules été entamées par des violateurs et fouilleurs variés. Le remplissage profond et vierge était différent suivant la partie; il avait été effectué en au moins deux fois.

La partie Ouest de l'allée et les deux chambres étaient garnies de gravillon de grain très uniforme, avec des masses d'argile crue noire, des amas de cendres servant de plancher à du sable terreux, et des blocs rocheux. Parmi ceux-ci, beaucoup de pièces d'ossements humains dispersés. Dans l'allée, des fragments de trois individus au moins, des tessons de poterie variée, sans compter les éclats de silex. Dans la chambre Nord, absence de poterie, mais très nombreux et fins éclats de silex blond (Grand Pressigny), des fragments osseux de trois ou quatre individus, un beau couteau en silex blond, une perle discoïde en callais (la première trouvée dans le Finistère) de 0m008 de diamètre, et quatre perles en schiste de 0m004 de diamètre. La partie Est de l'allée était remplie uniformément de blocs et de sable, avec des débris de poterie et des ossements moins dissociés. Au pied d'un des supports se trouvait un crâne isolé, renversé. Dans le centre de la galerie, deux individus, entassés, les membres non en connexion pour l'un, tête et tronc réunis pour l'autre.

Les conditions chimiques (4) étaient telles que les ossements pouvaient se conserver, c'est pourquoi, pour la troisième fois seulement, il vient d'en être trouvé en quelque abondance en Bretagne. Au point de vue anthropologique, race classique des Baumes-Chaudes, dolichocéphales nets (indice des deux meilleurs crânes presque identiquement 71,5), robustes, de petite taille.

Etant donné l'identité raciale de ces dolméniques avec les individus inhumés dans la couche 2, on peut se demander si celle-ci ne représente pas une sépulture primaire, antérieure et préparatoire au dolmen-ossuaire voisin, servant à assurer la décomposition des chairs.

Au pied de ce tumulus, des terres contenant de nombreux débris de poterie, de clayonnages en argile cuite, quelques débris de repas, des instruments en bronze : fragments de haches à douille quadrangulaire, poignard à rivets, tranchet à soie, épingle, le tout de la IVe phase, et découverts antérieurement.

Au Sud du tumulus, une couche de sable dunaire peu épaisse (0m20 à 0m30) contient les restes d'un cimetière gaulois par incinération, ayant livré antérieurement des tessons de poterie, cendres, perles et objets de parure en bronze et fer, une perle en verre bleu. Date : Tène I, ou II commençante. A l'Est du tumulus, le sable est beaucoup plus épais, atteint un mètre, recouvre directement la couche 2, et renferme des inhumations gauloises, avec pointe de lance en fer et bracelet en bronze (rencontrées lors de travaux civils et militaires). Une mince couche (0m05) de sable marin à petits galets recouvre le sable dunaire précédent, atteignant une altitude voisine de 8 mètres au-dessus du niveau moyen des mers, et peut-être même 13 mètres. Les galets, de nature variée et souvent étrangère, proviennent du démantèlement des plages suspendues monastiriennes à galets exotiques (comme d'ailleurs ceux du cordon littoral actuel). Ce niveau

marin supérieur au zéro actuel correspond au Flandrien supérieur, ou Dunkerquien. Sa date précise ne peut être fixée. Mais les légendes donnent une vague présomption en faveur de la fin du Gallo-Romain ou du Haut-Moyen-Age (?). Dans la baie de Douarnenez, un lambeau similaire mais moins élevé recouvre les ruines de la villa gallo-romaine de Trezmalaouen ; ce dernier pourrait peut-être s'expliquer par une montée locale des galets de la plage actuelle au cours d'une tempête assez ancienne; pas celui de Beg an Dorchenn."

L'Helgouac'h, 1965, p. 148 et 150 : "Le monument mégalitique bâti sur Beg-an-Dorchenn (Plomeur, F.) est sans doute à ranger parmi les sépultures à chambre compartimentée dont il forme une variante. Les fouilles ont montré que cet édifice consistait en une allée couverte secondaire greffée sur le couloir d'un dolmen primaire avec chambre à cellules latérales (Giot, 1947). Il n'est question ici que de cette première construction. Son couloir extérieur est court, 3 mètres. La chambre a une surface totale à peu près octogonale; le couloir s'y prolonge, au milieu, sur plus de 5 mètres, flanqué d'une chambrette trapézoïdale de chaque côté. Du rapport de fouille, plusieurs indications sont utiles à noter, comme l'existence d'un dallage dans tout le couloir et la présence d'ossements dissociés. Du mobilier funéraire on peut retenir, à part quelques éléments tardifs (silex du Grand-Pressigny, fil d'or), des tessons de poterie chasséenne et cinq perles dont quatre en schiste et une en fibrolite. Ces objets entrent bien dans le cadre général des dépôts funéraires afférents aux sépultures à chambre compartimentée. Il faut y ajouter un vase typique de la céramique du Souc'h, globulaire, à anses verticales en trompette, trouvé à proximité immédiate, mais à l'extérieur de la chambre. Le véritable problème posé par ce monument, en rapport avec l'extension de la galerie sous forme d'allée couverte secondaire, est de savoir s'il y a eu, à ce moment, une dégradation du remplissage primaire. Mais de toutes manières on peut être sûr que ce dernier était ancien."

Le Roux, 1979 : "A la pointe de la Torche (Beg-an-Dorchenn) qui porte des vestiges préhistoriques multiples, M. Castel a recueilli d'importants fragments d'une urne du Bronze final, libérés par l'érosion, qui ont été publiés par M. J. Briard; c'est une poterie globuleuse avec décor au doigt formant torsade sur le bord et ligne d'impressions digitales à hauteur du diamètre maximum."

Caillon, Riou, 1980, p. 40 : "La Torche (Beg an Dorchenn) : [...] Sur le haut de la butte, un dolmen à couloir, avec cinq chambres dont quatre latérales symétriques, nous conduit au néolithique. Le couloir fait un coude. Il a été prolongé en allée couverte au néolithique final. La prospection a révélé des dépôts d'âges différents dans le dolmen et l'allée couverte."

Burl, 1987 : "31 Beg-an-Dorchenn, Plomeur. Dolmen à couloir 26 km sud-ouest de Quimper ; 10 km ouest sud-ouest de Pont-l'Abbé. Quitter Plomeur au sud ouest par la D 785 ; 500 m plus loin, tourner à droite jusqu'à la Pointe de la Torche (4,5 km) sur la côte (appelée enfin aussi Pointe du Coussin). Au-delà de Coguel-Runaour un court chemin mène au tertre rocheux sur lequel la sépulture a été édifiée. Ce dolmen regarde à l'est-sud-est, vers l'intérieur des tenes Du côté ouest, ce sont les rochers et la mer. Dans ce cadre séduisant, se trouve l'ossature dénudée d'un dolmen à couloir court. La chambre à peu près octogonale fut postérieurement convertie en cellules transeptées à la suite d'une extension de 5 m du couloir. Grâce aux piliers latéraux aujourd'hui entièrement visibles, le plan est clair. Le couloir change d'orientation à mi-chemin, là où l'extension rejoint l'entrée primitive. Il n'y a maintenant plus de dalles de couverture sur la partie ajoutée. Le dolmen primitif était orienté presque exactement à l'est. Trois dalles de couverture restent, qui couvrent partiellement son couloir long de 3 m. La chambre a été modifiée par l'introduction de pienes supplémentaires destinées à créer des compartiments au nord et au sud. 1 m au-delà des derniers piliers latéraux, on aperçoit la dalle terminale, de forme triangulaire.

Les fouilles ont permis de découvrir des ossements humains. Il y avait aussi du mobilier du Néolithique moyen et final : poterie chasséenne, silex du Grand-Pressigny, cinq perles (quatre en schiste et une en fibrolite), et un bol typique de la céramique du Souc'h.

Le site avait connu une occupation antérieure. Le C 14 a donné, dans un niveau Mésolithique, une date de 4900 avant Jésus-Christ. Un prélèvement fait dans un foyer remontant au Néolithique a indiqué environ 3975 avant Jésus-Christ. Le premier dolmen doit avoir été construit plus tard."

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 124 : "Hernie de la terre forçant la ligne des vagues, Beg-an-Dorchen n'a guère plus d'élévation que la côte de dunes et de palud dont elle se détache, et cependant elle domine un espace immense, tendu comme un arc sur 20 kilomètres, des abords du phare d'Eckmuhl à l'embouchure du Gwayen. De cet extraordinaire promontoire se découvre la baie d'Audierne tout entière, déferlement d'une même houle sur plusieurs lieues d'écume. Son nom signifie la pointe de la Butte, mais quelque imagination

romantique en a fait la Torche, à la mémoire des supposés naufrageurs, de leurs bœufs et de leurs feux trompeurs, fixés à la corne d'un bête boiteuse.

Ce lieu, qui élargit déjà magnifiquement l'espace, nous transporte maintenant à près de sept mille ans en arrière, à l'époque où nos ancêtres faisaient là leur cuisine de coquillages. Les palourdes vides et les coquilles de petites huîtres que nous heurtons ici du pied, ne nous y trompons pas, n'ont pas été dégustées lors d'un pique-nique d'antan, mais il y a soixante-dix siècles. D'un doigt fouisseur, nous pouvons aujourd'hui faire crouler des pans de cette décharge mésolithique et toucher de nos mains ces mêmes bivalves qui passèrent par les mains d'hommes et de femmes disparus, oubliés, engloutis par le monstre du temps, ne laissant d'eux-mêmes que cette trace infime, coulée de craies blanches au flanc de Beg-an-Dorchen.

Bien après eux vinrent les hommes des mégalithes qui ont planté leur dolmen sur le sommet de la butte. Quoique la mer, à cette époque, ne vînt point battre de si près les rochers, elle devait néanmoins laisser voir d'ici le scintillement mouvant de ses remous. La butte sacrée regardait l'Océan, à 30 pieds au-dessous de son niveau actuel, droit vers l'Ibérie. Aujourd'hui, de ce ventre mystique où s'unissaient la Terre et le Soleil, où les morts revenaient à la recherche de la vie, il ne reste que de pauvres ruines où l'on s'efforce de découvrir, en s'abritant du vent, le tracé des murs et les vestiges d'une voûte écroulée.

On y vient encore, cependant, en païen pèlerinage. Les jours de tempête, quand les embruns se plaquent aux rochers et que les lames explosent en blanches étincelles, des visiteurs arrêtent leur voiture au pied de la Torche et gravissent ses flancs, où croulent les coquillages mésolithiques. Près des pierres du dolmen, ils viennent regarder, comme les plus lointains de leurs ancêtres, le déchaînement des puissances, à la recherche de ce frisson sacré qui nous annonce la présence réelle, ici et maintenant, du plus grand que l'homme. Et si c'était l'une des fonctions des mégalithes, à travers le temps et jusqu'en notre aujourd'hui, de nous désigner ce qu'il faut voir ?

Pourtant, le monument se trouve très dégradé. Les éléments de couverture ont presque tous disparu, et la fonction même de l'ensemble se voit ainsi fortement effacée. A Creac'h-Quillé, dans un état analogue, meilleur même techniquement puisque la main des archéologues y a remis un certain ordre, nous étions à la recherche de l'âme évanouie et nous nous demandions à partir de quel stade de destruction un mégalithe est mort, je veux dire n'est plus ressenti comme une valeur vivante par notre psyché. Creac'h-Quillé nous apparaissait en tout cas, d'emblée, comme tel. Si les restes médiocres de Beg-an-Dorchen, malgré les injures graves du temps, nous permettent encore d'accéder à quelque connaissance intérieure, c'est qu'ils ont conservé, sinon leur forme matricielle, sinon leur pouvoir d'enveloppement, du moins leur force d'indication. Le lieu, lui, a conservé toute sa saveur, peut-être l'a-t-il accrue, et par là ces maigres pierres, ce dolmen ouvert aux quatre vents et brisé, possèdent toujours l'une de leurs puissances fondamentales, celle de nous permettre de transcender le temps et l'espace."

Giot, 1993 : "Le résultat le plus intéressant concerne le dolmen à couloir perché sur le sommet de la butte de La Torche en Plomeur, sur le sommet du « coussin ». Lors de ma fouille de sauvetage de l'automne de 1946, j'avais eu la chance d'y trouver deux petites zones intactes quant à leur remplissage, dans le milieu du couloir et dans le compartiment nord, avec des ossements humains dépareillés. Un métacarpien 5 droit de la chambre nord a donné la date par accélérateur : GIF A-9272 : 5490 ± 90 années conventionnelles B.P., soit après calibration l'intervalle 4525-4085 CAL. B.C."

Giot, 1995 : "Le sommet rocheux de la presqu'île de La Torche en Plomeur a dû être humanisé et sacralisé au moins dès le Mésolithique final (taillerie de silex sur ses pentes occidentales ; l'immense amas coquillier partant du haut de sa partie orientale pour s'étaler jusque sur les rochers cent mètres plus loin en bas ; sans compter les structures aménagées en bordure sud de ces amas coquilliers, en bas de pente, mises en évidence par les fouilles récentes de O. Kayser, dont on attend une publication complète). Le fait que nous ayons obtenu des dates néolithiques pour les bords orientaux extrêmes de l'amas coquillier indique une persistance de la fréquentation alimentaire, de même que la découverte de deux foyers deux cents mètres plus à l'est, en bordure sud de l'isthme. La réoccupation au Bronze final - premier âge du fer, derrière un retranchement à talus et fossé comme derrière un talus bordier tout autour de la presqu'île, pourrait avoir oblitéré les traces d'un habitat néolithique.

La sacralisation du pointement rocheux fut marquée, à tout le moins, par le dépôt d'un vase intact du Néolithique moyen dans une faille du rocher naturel à peu près au sommet (l'ancien corps de garde devait se trouver par-dessus). Le prototype de dolmen à chambre compartimentée, avec deux compartiments latéraux seulement, que j'ai fouillé pour ce qu'il en restait en 1946, fut construit moitié sur le rocher, un peu sur le haut de l'amas coquillier dont une langue subsistait, et le côté sud de son tumulus fut artificiellement amassé

par ses constructeurs pour assurer sa stabilité. Tout cela fait beaucoup d'aménagements soigneusement pensés.

Dans notre chronique pour 1992 (volume de 1993), nous avons annoncé la date radiocarbone par accélérateur obtenue pour un des os humains de l'ensemble dissocié que nous avons trouvé dans le compartiment nord, dans la fourchette entre 4525 et 4085 années réelles avant notre ère. ce qui en fait une tombe mégalithique relativement précoce. L'entrée du petit couloir de ce dolmen avait été soigneusement condamnée par un bouchon de matériaux très compactés, à la fin de son utilisation. Comme nous pensons que les dolmens à chambre compartimentée (du moins ceux à quatre ou six compartiments) n'ont pas eu de couverture complète, des objets postérieurs au Néolithique moyen ont pu y être infiltrés, dont un fil d'or. Mais, de toute manière, le compartiment sud et l'extrémité ouest de la chambre axiale avaient été depuis longtemps vidés de leur contenu par les constructeurs du corps de garde, les carriers, comme par les fouilles de P. du Chatellier en 1880 (qui ne parle cependant que d'«allée couverte»). Sur la pente est-sud-est du tumulus a été ajoutée une «allée» droite, aboutée en biais contre le bord du couloir du premier monument. Dès ma fouille de 1946, j'avais considéré que c'était une prolongation en «allée couverte» (sans couverture subsistante) au Néolithique final, mais il n'y fut pas trouvé alors d'objets mobiliers le démontrant formellement (on ne sait exactement d'où proviennent les tessons de cette période récoltés par P. du Chatellier).

Simplement, à son extrémité supérieure et nord-ouest, donc parmi les premiers sujets à y avoir été inhumés, un squelette accroupi, et un autre plus désordonné, subsistaient bien en place, tandis que bien plus bas dans l'allée, un crâne isolé était conservé, à l'envers, grâce à une encoignure entre deux piliers (il est étonnant que P. du Chatellier ne l'ait pas vu). Comme pour le premier dolmen, ces ossements étaient préservés grâce au milieu sableux quelque peu coquillier qui les protégeait (une dune ancienne, dont on retrouve ailleurs sur ce littoral des vestiges, avait dû se mettre en place entre la fin du Néolithique et le cours de l'âge du bronze). Les deux squelettes avaient eu cependant, sans avoir été découverts, à souffrir de quelques piétinements lors de la mise en place du câble téléphonique desservant une petite casemate pour mitrailleuse installée au nord-est du dolmen à couloir. Le crâne le mieux conservé¹³³ montre l'aspect robuste et archéomorphe de ce sujet. Nous avons pu obtenir récemment une datation radiocarbone par accélérateur sur un métatarsien de cet individu, date qui nous a comblé : LYON-1 22/OXA-5363 (codes qui veulent dire que la préparation fut faite à Lyon et la mesure à l'accélérateur d'Oxford) 4140 ±55 années conventionnelles B.P., soit, à 95 % de chances, l'intervalle en années réelles après calibration entre 2884 et 2500 avant notre ère. C'est exactement ce qu'on pouvait attendre pour une structure mégalithique en «allée couverte». Malgré leur coût très élevé, ces datations par accélérateur, qui ne demandent que quelques milligrammes de carbone (sur os provenant du collagène résiduel), sont un outil performant et précieux pour résoudre des problèmes ciblés.

Les conclusions de cette confirmation sont importantes et plurielles.

Entre l'utilisation du dolmen à chambre compartimentée et sa prolongation par une «allée», il s'est écoulé près de mille cinq cents ans.

Les sujets inhumés sont bien du Néolithique final (on pouvait craindre des intrusions du Bronze ou du Fer). Ils montrent à cette époque la présence dans la population de sujets robustes et archéomorphes, comme on en retrouve dans les coffres et tombes individuelles de l'âge du bronze, plutôt un peu atténués.

Deux sujets sur 1 m de longueur d'une allée de 8 m, cela indiquerait un effectif de l'ordre de quinze défunts, comparable à ce qu'on trouve dans les dolmens à couloir (lorsque les os sont conservés), et cela correspond à d'autres indications (Plévenon par exemple) ou suggestions pour les allées couvertes armoricaines, et contraste fort avec celles du Bassin parisien où l'on a stocké plusieurs centaines de squelettes, autre monde culturel.

Le fait de juxtaposer ou de prolonger une sépulture mégalithique antérieure, lors du Néolithique final, doit avoir été un phénomène fréquent. C'est ainsi que nous pensons que le monument (tout voisin en Plomeur) de Coguel-Runaour, doit être interprété comme un dolmen à chambre circulaire en pierres sèches et à court couloir, où il fut greffé et abouté deux «allées» orthogonales. Une manière de faire profiter chacune de la sacralité du lieu et du monument initial, dans le même paysage, et sous un vaste tumulus (Coguel, forme bigoudène de Cruguel), dont la carte détaillée des ingénieurs-géographes dressée vers 1780 donne une idée. Cela est d'autant plus sensible dans cette région riche en dolmens à chambre compartimentée, où les «allées couvertes» réelles et isolées sont rares sinon presque absentes (à part Lestriguiou). Dans d'autres sites (Rosmeur), sans être ainsi aboutée au monument initial, l'«allée» a été juxtaposée. Les tombes mégalithiques ont souvent été en perpétuel remaniement.

Enfin cela confirme la mise en place au Néolithique d'un premier ensemble de dunes dont les dernières reliques sont discernables aux observateurs avisés."

¹³³ Figuré clans P.-R. GLOT. J. L'Helgouac'h, J.-L. Monnier, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes. 1979, p. 335.

Giot, 1997-b, p. 61 : "La presqu'île de la Torche (Beg-an-Dorchenn, la pointe du coussin, en réalité) est un haut lieu de la préhistoire. Un énorme dépôt coquillier d'âge mésolithique est pratiquement disparu par l'érosion marine et les fouilles successives. Le tumulus sur le sommet porte un intéressant dolmen à couloir avec deux chambres latérales, dont l'une, en dépit des dégâts causés par les fortifications, a donné des ossements humains permettant une date radiocarbone dans la fourchette 4 100 à 4 500 ans avant J.-C, sans discussion possible ; ce monument fut ensuite prolongé au Néolithique final vers le sud-est sur la pente du tumulus initial, qui est perché sur le rocher."

Chauris, 2004b : "A la pointe de La Torche (Beg an Dorchen), l'allée couverte est sans doute l'ensemble mégalithique le plus connu du Pays bigouden, tant par sa situation géographique particulièrement remarquable sur une avancée rocheuse, soumise au déferlement des énormes rouleaux de la grande houle atlantique, que, en dépit des destructions, par son étendue. Appel a été fait ici à un granite grossier, légèrement orienté, comparable à celui qui affleure vers la pointe même. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi les Néolithiques auraient été chercher, au loin, des pierres dont ils disposaient ici avec surabondance."

● Lanvénaël – menhir

X : 102,545 ; Y : 2337,770

Parcelle 81, section ZA, "Parc ar Menhir" (1981)

Carte archéologique : 29 171 0012

MH : "Beuzec - Menhir de Lanvenuël et bande de terrain d'un mètre de largeur autour (cad. ZA 81) : classement par arrêté du 3 mars 1923"

Fréminville, 1835, p. 116 : "Au milieu de la plaine, entre la chapelle de Traon-Houarn et celle de N. D. de Buec, on voit un Men-hir considérable ; il a quinze pieds de haut ; son sommet se termine en pointe, mais sa base est très large, elle a dix pieds et demi sur l'une de ses faces. Le poids et l'énorme masse de cette pyramide de granit ont sans doute opposé à sa destruction des obstacles insurmontables. Du reste, comme toutes les autres de ce genre, elle est tout à fait brute. Elle marque, sans doute la sépulture d'un chef fameux ; car, pour un personnage vulgaire, on n'aurait sûrement employé ni le temps, ni le nombre de bras qu'il a fallu pour dresser et planter une masse aussi étonnante. Une fouille faite au pied amènerait, selon toute apparence, quelque intéressante découverte."

Fréminville, 1845, p. 99 : idem ; 4,87 m de haut et 3,41 m de large

Flagelle, 1878 : "Menhir de 4 mètres 50, à 300 mètres ouest de Bouzec, et à 500 mètres sud de Lanvénaël."

Chatellier, 1881-c : "Ce menhir est à 250 mètres au nord du précédent, et à 300 mètres au sud du village de Lavenael, sur les terres duquel il se trouve.

D'une hauteur de 4m,70 sur 2m,50 de large et 4 mètre d'épaisseur, avec la mer pour fond, il produit un grand effet là où il se dresse.

Il est à 800 mètres au sud de la chapelle et de l'oppidum de Tronoen, que l'on voit à droite dans le dessin n° 38, il a ses deux grandes faces orientées est et ouest.

Plus profondément enterré que ceux que nous avons jusqu'ici explorés, nous avons dû, pour trouver le dessous de sa base, pousser jusqu'à 1m,90 de profondeur la tranchée, large de 2 mètres, que nous avons ouverte sur son pourtour.

A 60 centimètres au-dessous de la surface du sol, le long de sa face est, nous avons rencontré de nombreux ossements de cheval jetés là pêle-mêle. Puis continuant à descendre, à 4m,60 de profondeur, touchant la base est du menhir, nous trouvons un amas considérable de cendre, renfermant quantité de charbons et de nombreux débris d'ossements.

Dans cette couche de cendre, épaisse d'environ 15 centimètres, reposant sur un lit de pierres et s'étendant sur un espace d'environ 60 centimètres carrés, j'ai recueilli les fragments d'un vase caliciforme en terre grossière, presque complètement désagrégé par l'humidité du sol; un fragment de celte en diorite, bout du tranchant (fig. 39) ; une rondelle en terre cuite (fig. 40) ; un petit couteau en silex très-habilement travaillé (fig. 41); de nombreux éclats de silex, parmi lesquels deux pointes dessinées sous les nos 42 et 43 ; enfin, un fragment de meule à concasser le blé, plusieurs percuteurs et un grand nombre de pierres ayant subi l'action d'un feu violent.

Au nord de cet amas de cendre, mais toujours sur la face est du menhir, nous avons constaté, au pied même du monolithe, à la profondeur de 4 mètre, un large espace d'une matière résistant à la pioche, qui n'était autre que de l'argile brûlée. Ce qui me donna à penser qu'on avait dû, là même, établir un bûcher sur lequel, peut-être, fut brûlé le corps dont nous avons précédemment rencontré les restes incinérés.

Notre tranchée prolongée sur la face nord du menhir, ne nous a donné qu'une fusaiöle, dessinée sous le n° 44, relevée dans les couches supérieures ; et à la profondeur de 4 mètre, de nombreuses pierres entassées là, peut-être, pour consolider le monument; pierres parmi lesquelles nous n'avons rien remarqué de bien caractéristique."

Chatellier, 1882-c : *"Le menhir de Lavenaël, à 800 mètres au sud-est de l'oppidum de Tronoën, est celui qui, entre tous, m'a fourni l'exploration la plus concluante en faveur de la destination funéraire à attribuer aux menhirs. A 60 centimètres de profondeur, le long de sa face est, nous avons d'abord trouvé de nombreux ossements de cheval, et au-dessous, à 1m60 de profondeur, touchant le pied du menhir, nous avons rencontré un amas considérable de cendre renfermant quantité de charbons et de nombreux restes d'ossements. Cette couche de cendre avait environ 60 centimètres carrés, sur une épaisseur de 15 centimètres. Nous y avons recueilli un couteau en silex très habilement retouché, le bout tranchant d'un celtæ en diorite, plusieurs éclats de silex parmi lesquels deux pointes de flèche, une rondelle en terre cuite, les fragments d'un vase caliciforme en terre grossière, un fragment de meule à concasser le blé, plusieurs percuteurs et un grand nombre de pierres ayant subi l'action du feu.*

A 900 mètres ouest de ce menhir se dressait l'intéressant menhir à cupules de Saint-Urnel. L'une de ses faces est ornée de trente cupules, dont un groupe de vingt disposées circulairement vers le sommet, et les dix autres formant trois groupes entre ce premier ensemble de vingt cupules et la base du menhir. J'ai acquis ce curieux monument et je l'ai transporté chez moi, pour le sauver de la destruction à laquelle l'avait voué son propriétaire. A sa base j'ai relevé un celtæ en diorite, plusieurs morceaux d'une poterie grossière, un fragment de meule à concasser le blé, un grattoir et diverses pointes en silex, avec ou sans retouches sur les bords.

Dans la large excavation que j'ai dû faire au pied de ce menhir pour l'enlever, j'ai, du reste, constaté la présence de nombreux restes de charbon."

Chatellier, 1888 : *"Au pied de celui de Lavenaël, en Plomeur, nous avons rencontré un vaste dépôt de restes incinérés, accompagné de fragments de poteries, d'une hache en pierre polie intentionnellement brisée, de pierres à concasser les graines, d'une fusaiöle, d'éclats de silex et de percuteurs."*

Chatellier, 1907, p. 315 : *"Menhir de 4 mètres 70 centimètres de haut sur 2 mètres 50 centimètres de large et 1 mètre d'épaisseur, dans le champ dit Parc-ar-Menhir, à Lavenaël, au Sud des édifices. Fouillé en 1875, nous avons recueilli, contre la face Est de ce menhir, au milieu d'un amas considérable de cendres, un demi-celtæ en diorite, bout de tranchant, une rondelle en terre cuite, une lame et deux pointes en silex, un fragment de meule à concasser le blé et des percuteurs. (Musée de Kernuz)."*

Bénard et al., 1919 : *"Grand menhir (non exploré). Dans le voisinage deux tumuli." (site n° 41).*

Bénard et al., 1921 : *"Grand menhir. Dans le voisinage deux tumuli, sur l'un d'eux a été trouvé un débris de poterie samienne" (site n° 41).*

Caillon, Riou, 1980, p. 41 : *"Le menhir de Lanvenaël est plus au nord. A l'Est, on peut voir une belle stèle ronde et lisse, christianisée."*

Burl, 1987 : *"53 Lanvénaël, Plomeur. Menhir 23 km sud ouest de Quimper ; 7 km ouest-sud ouest de Pont l'Abbé. Prendre au nord de Plomeur la D 57 sur 750 m et tourner à gauche pour Beuzec (2 km). Là, prendre au nord-ouest la route de Lanvénaël. 200 m plus loin on trouve sur la gauche un chemin rural. Le menhir est dans un champ, à 350 m de la route Beuzec-Lanvénaël. C'est un imposant menhir de 4,70 m, particulièrement intéressant par les découvertes qui ont été faites à son pied. Dans une épaisse couche de cendres on a trouvé une hache en diorite brisée, quelques grossiers tessons campaniformes, des silex, des fragments de meule et des ossements de chevaux. On ignore si ces objets du Néolithique final et de l'âge du Bronze ancien sont contemporains ou non de l'érection du menhir.*

Cette pierre qui se dresse dans un champ cultivé, a une forme ovoïde irrégulière. L'axe principal est orienté nord nord est-sud sud ouest, les côtés mesurant 2,50 m x 75 cm. Au village de Beuzec il y avait autrefois un

autre menhir qui a livré aussi des fragments d'une grande poterie campaniforme. A 500m au sud de Beuzec se trouve le dolmen de Kerugou (51)."

Giot, 1997-b, p. 60 : "En descendant de Tronoan vers le sud, on passe dans la grande commune de Plomeur, qui a absorbé Beuzec-Cap-Caval, et est très riche en mégalithes. Il faut de suite prendre vers l'est le chemin de Beuzec, et on voit dans les champs le beau menhir dit de Lanvenaël, haut de 5 m, et qui jadis était beaucoup plus ensablé."

● Lanvoran - pierre

Bénard et al., 1921 : Une "pierre mégalithique".

● La Vieille-Métairie (La Villeneuve) – menhir

X : 106,255 ; Y : 2337,950

Parcelle 127a, section ZI (1981)

Carte archéologique : 29 171 0011

Flagelle, 1878 : "Menhir renversé, de 4 mètres à la Ville-Neuve, dans Goarem-ar-Men-Hir, section D, n° 599."

Chatellier, 1899-b : "M. du Chatellier dépose sur le bureau une jolie photographie, faite et donnée par lui, représentant le menhir de la Vieille-Métairie en Plomeur, situé à 20 mètres sur le côté sud de la route allant de la chapelle de la Tréminou au bourg de Plomeur.

Ce menhir, haut de 5 mètres, avait été renversé ; M. de Pascal, non sans de grandes difficultés, l'a fait redresser pendant le mois d'août 1899 et a donné ainsi un précieux témoignage de l'intérêt qu'il porte aux anciens monuments du pays. La Société d'archéologie adresse ses félicitations à M. de Pascal et émet le vœu que, s'inspirant de cet exemple, les propriétaires de la région s'opposent par tous les moyens en leur pouvoir à la destruction des monuments préhistoriques situés sur leurs terres."

Caillon, Riou, 1980, p. 41 : "La Villeneuve. Un menhir."

Giot, 1997-b, p. 60 : "A noter que plus de 3 km à l'est, non loin du manoir de la Villeneuve, près Kernevez et de la Vieille-Métairie, un menhir de 3 m fut relevé en 1899 après sa chute."

Chauris, 2004a : "La lithologie des menhirs est diverse à l'image des différents faciès du massif granitique. Le cas le plus répandu est représenté par le faciès à gros grain qui, comme on l'a vu, correspond à la variété dominante du pluton. A ce type appartiennent Kerscaven, les trois menhirs de Kerfland, Le Reun, Kernevez, Quelarn..."

Chauris, 2004a : "Plus souvent, les altérations paraissent postérieures à la mise en place. A Kernevez, des fissures profondes, parallèles à l'allongement, ont conduit au démantèlement supérieur, qui gagne à présent l'ensemble du monument. "

● Lesplomeur – dolmen

Chatellier, 1907, p. 317 : "Dolmen en partie détruit et chambres à ciel ouvert, à Lesplomeur, dans une lande au bord de la route allant de Plomeur au Guilvinec."

Remarque : les lieux-dits de Kersivy, Kervroagué et Lesplomeur sont très proches les uns des autres : il est possible que le dolmen signalé par P. du Chatellier soit le même que celui de Kervroagué ou Kersivy.

● Lestriguiou – sépulture à entrée latérale

X : 102,825 ; Y : 2335,000

Parcelle 283, section ZW (1981)

Carte archéologique : 29 171 0004

MH : "Dolmen de Lestriguiou (cad. ZW 283) : classement par arrêté du 14 mars 1927"

Cartes postales : Lévy Lucien, n°33 ; Villard, n°6969 ; Villard, n°6970.

Fréminville, 1835, p. 117 : *"En continuant de suivre le chemin qui mène de Penmarc'h à Pont-l'Abbé, on arrive à l'ancien manoir de Gouenac'h, aujourd'hui converti en ferme. Derrière les servitudes de ce manoir, on voit un Dolmen bien conservé ; sa plate-forme a six pieds de long sur huit de large ; elle est supportée par trois pierres debout, à une hauteur de cinq pieds et demi. Un corridor, ou avenue composée de deux rangs de pierres plantées parallèlement en terre, précède la chambre du Dolmen. Sur le dessus de sa plate-forme sont quatre trous ronds pratiqués de main d'homme, et disposés de cette manière ; Etaient-ils destinés à recevoir le sang des victimes égorgées sur cet autel ?"*

Fréminville, 1845, p. 86 : idem

Benoist, De Courcy, 1867, p. 19 : *"[...] un dolmen derrière le manoir de Gouësnac'h, et deux autres dolmens dans des champs incultes, sur la droite de la route."*

Chatellier, 1867 : monument cité dans la description des alignements (voir ci-dessous).

Le Men, 1877, p. 129 : *"Derrière les servitudes du manoir de Gouenac'h, allée couverte mutilée. La plateforme de la chambre a 2 mètres 60 de longueur, sur une largeur de 2 mètres ; elle est supportée par trois pierres debout, à une hauteur de 1 mètre 80. Il ne reste de la galerie qui conduisait à cette chambre, que quelques-uns des supports verticaux ; les plateformes ont disparu. On voit sur la surface extérieure de la pierre qui recouvre la chambre, quatre trous ou cupules creusées de main d'homme et disposées en Y. (Fréminville, Antiq. du Finistère, T. II, p. 117)."*

Flagelle, 1878 : *"Dolmen, dans un courtil, à Lestriguyou, au sud de la route de Pont-l'Abbé à Penmarc'h - Au nord de la même route, vis-à-vis une maison construite il y a quelques années, un dolmen, situé dans un petit terrain triangulaire."*

Flagelle, 1878 : *"Fontaine en forme de dolmen, menhir renversé, etc., dans un pré à droite de la route de Pont-L'Abbé à Penmarc'h, au tournant, avant Lestriguyou, formant à peu près la tête est de l'alignement de la Madeleine."*

Chatellier, 1877 : *"En suivant la route qui conduit de Pont-l'Abbé à la pointe de Penmarc'h, on rencontre, à environ 1500 mètres après avoir passé le bourg de Plomeur, à droite, près du chemin, un dolmen en partie détruit et, à quelques centaines de mètres plus loin, à gauche, un second dolmen à galerie d'une belle conservation. Ces deux dolmens font partie de l'ensemble du monument de Lestridiou décrit par mon père en 1867, dans l'Annuaire de l'Institut des provinces."*

Le dolmen à galerie de Lestridiou est bien connu des nombreux touristes qui, tous les ans, visitent la pointe de Penmarc'h. Sa belle conservation, ainsi que sa proximité du grand chemin, attirent les regards, et il est bien rare que l'on passe près de lui sans mettre pied à terre. Par suite, les fouilles que j'ai pratiquées en cet endroit, au mois de juin dernier, pourront être de quelque intérêt pour ceux des lecteurs du Bulletin qui ont déjà vu ce curieux monument.

Les recherches que je voulais faire depuis longtemps avaient été jusqu'ici paralysées par la mauvaise volonté du propriétaire, qui, sur la foi de touristes peu archéologues, croyait à l'existence d'un trésor dont il ne voulait pas être frustré. Cette année, cependant, il finit par m'accorder l'autorisation que je sollicitais, et aussitôt je me mis à l'œuvre.

Le dolmen et sa galerie sont situés au midi du village, sur un petit tertre. La chambre seule est recouverte d'une table mesurant 2m60 sur 2m10; l'allée, à ciel ouvert aujourd'hui, l'a-t-elle toujours été ? je ne le sais; mais je suppose qu'elle a dû être recouverte comme la chambre, ainsi que cela se voit généralement.

Le monument est orienté nord-nord-ouest, sud-sud-est ; la chambre s'ouvre au sud-sud-est, et se compose d'une première pièce C avec galerie d'accession G à l'extrémité de laquelle est une seconde pièce L, ouverte au sud. C'est par ce dernier endroit que j'ai commencé mes fouilles jusqu'à 1m80 de profondeur. Outre quelques tessons de poteries grossières, j'ai recueilli des restes d'ossements, entre autres une vertèbre, et de nombreux fragments de charbon.

Quittant cette partie du monument, je suis entré dans la galerie G. Comme elle était remplie d'une terre fine, mélangée de quelques pierres, j'ai ordonné à mes travailleurs de procéder au déblaiement avec le plus grand soin. Bientôt m'est apparu le dallage du fond, à 90 centimètres sous la surface du sol. Parmi les objets trouvés, je citerai une amulette en ardoise, dessinée sous le n° 2, de nombreux tessons de poterie, quelques beaux percuteurs et des charbons en grand nombre, souvent mélangés à une cendre très-noire.

En avançant dans le corridor, la pioche s'est heurtée à une pierre S (voir le plan) qui était posée en biais et formait un seuil de 30 centimètres de hauteur. Au delà, mes hommes ne tardèrent pas à mettre à nu, en A et en B, deux vases dessinés sous les nos A et 5. Le vase n° 5 est une écuelle en terre très-peu cuite et excessivement friable, à fond rond; il mesure 12 centimètres de diamètre à l'orifice. L'autre vase, n° 4, a 13 centimètres de diamètre à l'orifice, 10 centimètres de diamètre à sa base et 12 centimètres d'élévation. Il est curieux par sa forme et son ornementation. En effet, à 8 centimètres de sa base, il se rétrécit tout d'un coup, et son diamètre, qui mesure à cette hauteur 16 centimètres descend à l'ouverture jusqu'à 12 centimètres, en sorte qu'on dirait deux cônes tronqués réunis par leurs bases. Sa partie supérieure est décorée de trois groupes d'ornements en relief, dessinés à la barbotine et formés de traits parallèles se reliant dans leur partie inférieure par des arcs de cercle. Ce genre d'ornementation en relief est peu commun dans la céramique des dolmens. Pour mon compte, c'est la première fois que je le rencontre dans les nombreux monuments mégalithiques que j'ai fouillés. Enduit d'une couverte brune lustrée, ce vase est d'une pâte serrée, résistante et bien cuite. Au-delà de ces vases, avant d'entrer dans la chambre C, près du seuil S, nous avons relevé un beau couteau en silex noir, n° 3, de là centimètres de long, finement retouché sur les tranchants, et près de lui un joli celta en fibrolithe, percé d'un trou de suspension (n° 1).

Enfin, franchissant le seuil S, formé de quatre pierres posées de champ, à 1m65 en moyenne de distance et faisant saillie de 40 centimètres sur le dallage, nous avons recueilli, en E et en F, deux vases, nos 6 et 7. L'un, le vase n° 6, est une écuelle à fond rond, mesurant 17 centimètres de diamètre à l'orifice; l'autre, vase n° 7, une écuelle également à fond rond, d'un orifice de 10 centimètres de diamètre qui, chose remarquable! était posée sur cet orifice. A l'angle opposé delà chambre, nous avons de plus rencontré deux vases, en I et en H; mais leur mauvais état ne m'a malheureusement pas permis de les relever. Le dessin, n° 8, orné de bandes parallèles faites à l'ébauchoir, représente un fragment de l'un de ces vases, qui devait probablement avoir une forme analogue à celle du n° A.

Il n'est pas un de ces vases, du reste, qui ait été fait au tour, et les n° 5, 6 et 7 ont dû être façonnés sur des moules en terre, ainsi qu'il m'a été donné d'en recueillir dans quelques monuments de la même époque.

Dans cette chambre, qui ne mesure pas moins de 1m60 du dallage du fond à la table, j'ai recueilli un grand nombre de charbons, une vertèbre de poisson, une énorme quantité de petits rognons de silex de la grosseur d'une petite balle, et quelques éclats de silex pyromaque.

Le curieux monument de Lestradiou, soigneusement respecté pendant la fouille, est aujourd'hui conservé par son propriétaire, qui a à cœur d'en éviter la destruction. On ne saurait trop l'en louer; car, malheureusement, c'est le sentiment contraire qui domine chez nos cultivateurs."

Bigot, 1884, p. 151 : "Entre Plonéour et Penmarch, près la route nationale, on voit un dolmen posé sur des pierres verticales de 1 m. 95 c. d'élévation. [Il pourrait s'agir ici du monument de Lestriguiou car l'auteur évoque juste après les menhirs de Kerscaven]. Un peu plus loin, sont deux menhirs dont l'un est magnifique par son ampleur."

Ritalongi, 1994 (1^{re} éd. 1894), p. 435 : Près du village de Lestrigniou, à 60 mètres au sud delà route, est le dolmen à galerie de Lestrigniou, tête de ligne d'alignements presque aussi beaux que ceux de Carnac. J'en reparle plus loin au sujet de la Chapelle de la Madeleine, dont au lointain nous apercevons le clocher."

Chatellier, 1907, p. 317-318 : "Allée couverte de Lestrigniou, au Sud des édifices. Fouillée en 1876, nous y avons recueilli, près de restes incinérés, sur le dallage du fond, qui avait été préalablement recouvert de petits galets pris à la grève, une belle lame en silex, longue de 14 centimètres, deux pendeloques en ardoise et en schiste et 4 vases en argile, dont 3 à fond rond et 1 à fond plat décoré sur les bords de trois groupes de petites barres en relief. (Musée de Kernuz)."

Bénard et al., 1921 : "Allée couverte de Lestrigniou (explorée par M. du Chatellier en 1876)" (site n° 7).

Bénard et al., 1921 : "Allée couverte de Lestrigniou (explorée par du Chatellier)" (site n° 7).

L'Helgouac'h, 1964 : "Plomeur - Lestriguiou (Du Chatellier, 1877; L'Helgouac'h, 1965)

La sépulture mégalithique de Lestriguiou a été jusqu'à présent considérée comme un dolmen à couloir en V (largeur et hauteur augmentant régulièrement de l'entrée vers le fond) ou comme une allée couverte (Daniel, 1941). Le plan donné par Du

Chatellier montre bien, sur le côté Sud, deux pierres verticales perpendiculaires à l'axe général, que le fouilleur considérait comme les éléments d'un coffre. Or ces deux pierres sont en fait les vestiges d'un couloir latéral menant à la chambre funéraire. Celle-ci est actuellement ruinée, notamment à son extrémité

orientale, mais l'examen approfondi montre clairement qu'il s'agissait d'une chambre dissymétrique dont la partie occidentale, encore nette, était la plus vaste.

Il est donc à peu près certain que Lestriguiou était une sépulture mégalithique à entrée latérale."

L'Helgouac'h, 1965, p. 236 : classe ce monument parmi les sépultures à entrée latérale.

L'Helgouac'h, 1965, p. 239 : "*- Poterie (fig. 91). Trois écuelles à fond rond, carénées, du type de Kerugou (d. o./d. car. : 0,977; 1,05; 0,992-d. o./H : 2,2; 2,13; 1,95 - h. col/H : 0,43; 0,54; 0,453).*

Un vase à fond plat, caréné, avec décor constitué par 3 groupes de 4 nervures allant du rebord du vase jusqu'à la carène et se réunissant au-dessous de la carène : décor classique de la poterie de Kerugou (d. o./d. car. : 0,78 - d. o./H : 1,23 - h. col/H : 0,213).

Matériel lithique : Une grande lame de silex et divers éclats ; Deux haches polies en dolérite, Tune à talon pointu et section ovalaire, l'autre à talon et bords équarris ; Une petite hache en chloromélanite ; Une pendeloque trapézoïdale plate en fibrolite ; Un brassard d'archer (non signalé d'ailleurs dans le rapport de fouille)."

Giot, 1969 : "*Le monument mégalithique de Lestriguiou ayant été écorné par un aménagement de chemin rural, un sondage de M. J. l'Helgouach a permis de montrer qu'il s'agit bien d'une sépulture à entrée latérale.*"

Giot, 1978 : "*En Plomeur, une dalle gisante de l'allée couverte de Lestriguiou a été remise en place, un pilier brisé a été redressé.*"

Le Roux, 1979 : "*La sépulture mégalithique de Lestriguiou a été restaurée par les services de l'Équipement de Pont-L'Abbé en décembre 1977 : une table qui gisait à côté du monument a été remise en place ; un pilier prolongeant la paroi nord vers l'est, anciennement brisé à mi-hauteur et complètement enfoui, a également été dégagé et redressé.*"

Caillon, Riou, 1980, p. 41 : "*Les grosses pierres de Lestriguiou n'ont guère d'attrait au premier abord. L'élargissement progressif du couloir pour y faire une chambre en fait cependant un dolmen original. De plus, deux petites pierres, perpendiculaires à l'axe du couloir, sont l'ouverture latérale de ce curieux monument, dont le reste du couloir est détruit.*"

Monfort, 1985 : "*Dolmen de Gouesnac'h [mentionné par Fréminville, 1835 et repris par Bénard et al, 1921, n° 79] : confusion. Il s'agit de Lestriguiou. Les trous en question sont toujours visibles.*"

Burl, 1987 : "*56 Lestriguiou, Plomeur. Dolmen à couloir*

25 km sud-ouest de Quimper ; 8 km sud-ouest de Pont-l'Abbé. Sortir de Plomeur par la D 785 au sud-ouest sur 2,5 km. Tourner à droite en direction de Lestriguiou ; 250 m plus loin tourner à gauche. La tombe est sur le côté, au milieu des buissons, à 50 m au sud de la route. Les restes endommagés de cette tombe laissent voir un étroit couloir composé de dalles de granite et orienté presque exactement à l'est. Une entrée latérale composée de deux dalles à l'extrémité orientale, s'ouvrait sur le côté sud. Ces deux dalles, qui sont à angle droit avec le reste du monument donnent accès à un couloir long de 4 m, formé de chaque côté de quatre pierres dont la hauteur croît jusqu'à la chambre. Celle-ci, aujourd'hui mutilée (dimensions 2 x 1,50 m), conserve encore quatre piliers qui supportent une lourde table de couverture. La partie occidentale a été détruite. Une pierre formait un seuil entre le couloir et la chambre. Des fouilles pratiquées en 1876 ont permis de découvrir trois écuelles à fond rond, carénées, du type de Kerugou (Néolithique final) ; un vase à fond plat, caréné, de même type ; une grande lame de silex ; deux haches en dolérite ; une pendeloque ; un brassard d'archer en pierre."

Le Goffic, 1997 : "*Deux sépultures du Néolithique final ont des cupules sur la face supérieure de leurs dalles de couverture, donc en position non visible lorsque le monument était en usage. Ces dalles ont-elles été choisies parce que, précisément, elles comportaient des cupules et étaient des pierres sacrées, objets de quelque rite ou culte, ou bien ces cupules ont-elles été creusées après la mise à nu des dalles de couverture après érosion naturelle et/ou anthropique? L'une d'elles est la sépulture à entrée latérale de Lestriguiou en Plomeur qui ne comportait plus qu'une dalle de couverture avant qu'une restauration n'en fasse apparaître une seconde en 1977. C'est donc maintenant la dalle de couverture du fond de la chambre, la plus occidentale, qui présente deux groupes de trois cupules en triangle et une isolée sur la face d'érosion*

naturelle du granite (fig. 12). Les diamètres sont compris entre 55 et 90 mm et les profondeurs entre 15 et 30 mm."

Giot, 1997-b, p. 62 : "En Plomeur, entre le village de Lestriguiou et le nouveau tracé de la D 785, on voit une très intéressante allée couverte à entrée latérale (malheureusement l'angle nord-est en a été écorné par une route), avec deux tables en place."

■ Lézinadou – menhir

X : 102,695 ; Y : 2336,635

Flagelle, 1878 : "Sur le chemin de la Torche à Plomeur, au sud de Lézinadou, M. du Châtellier a trouvé, enfoncé dans le sable, un lec'h octogone, dont le sommet affleurait à peu près le sol. Ce lec'h a été déchaussé d'environ 1 mètre 50, mais au moyen d'une sonde on a pu constater que sa longueur était de 2 mètres 25. (Du Châtellier.) Au S.-O. de ce lec'h, à environ 500 mètres, on voit, sur une des clôtures établies dans la palue, un menhir de 3 à 4 mètres."

■ Moustoir – menhir

Flagelle, 1878 : "A 60 mètres au nord, près du ruisseau et du chemin allant au Moustoir, menhir plat et triangulaire, planté sur un de ses côtés."

■ Pendreff – affleurement

Bénard et al., 1922 : "A signaler à 500 m. O. de l'embranchement de Pendreff (2 m. 300 S. Plomeur), un grand affleurement aplani de 50 m. de côté, à cheval sur la route près du dolmen de Penquer-Bloas ; cette surface plane semble avoir été utilisée à une époque inconnue."

■ Penfono Bras – tumulus

X : 104,700 ; Y : 2336,499

Parcelle 272, section ZC (1981)

Carte archéologique : 29 171 0014

Carte archéologique : tumulus (informateur : C. Le Potier).

■ Penker-ar-Bloa – 2 tumulus

X : 104,000 ; Y : 2334,275 ; Z : 22

Parcelle 359, section ZT (1981)

Carte archéologique : 29 171 0006

MH : "Kermatheano - Dolmen de Penquer ar Bloas dans le champ 1075 (cad. ZT 359) : classement par arrêté du 16 janvier 1924"

Flagelle, 1878 : "A 400 mètres au sud de Penquer-Bloas, koguel ou tumulus de 40 mètres de diamètre et 4 mètres d'élévation, sous lequel, par suite de fouilles, on a découvert un dolmen, dont la table a 3 mètres sur 2 mètres 70, et 50 centimètres d'épaisseur. - Au sud du koguel, menhir triangulaire brisé en deux, ayant de longueur totale 4 mètres et un mètre de côté. Ce menhir offre sur une de ses faces quelques cannelures transversales. - Plusieurs traces d'autres koguels, fouillés, dans la même lande."

Chatellier, 1880-b : "A un kilomètre au sud du bourg de Plomeur et à cent cinquante mètres à l'ouest de la route allant de Plomeur au Guilvinec, on trouve deux tumulus, dans une lande dépendant du village de Penquer-ar-Bloa.

L'un d'eux n'ayant que 20 mètres de diamètre a été complètement bouleversé ; mais l'autre, à 50 mètres au nord de celui-ci, est beaucoup plus considérable. Il me parut intéressant de l'explorer, quoique l'on remarqua sur ses flancs et à son sommet plusieurs tentatives faites à cet effet, à une époque sans doute fort éloignée de nous, car on n'en a conservé aucun souvenir dans le pays.

Ce tumulus de forme allongée mesure à sa base 50 mètres dans un sens et 20 mètres dans l'autre. Son élévation, quoiqu'il fût écrété au moment où je l'ai exploré, était encore de plus de 4 mètres. Ouvrant au centre de ce tertre une large tranchée, là où j'apercevais à la surface une pierre de grandes dimensions, que je supposais, non sans raison, être la table recouvrant la sépulture intérieure ; je pus bientôt y pénétrer.

L'opération était du reste facilitée par la façon même dont le tumulus était construit, en terre, sans le concours des petites pierres qui font souvent dans nos monuments de ce genre forment une première enveloppe.

Cherchant l'entrée de la chambre sépulcrale, nous ne tardâmes pas à la découvrir en A (voir le plan du caveau intérieur fig. 6). Elle était en partie formée par une pierre S, formant seuil, placée de champ en terre. Franchissant ce seuil, nous entrons à l'intérieur de cette chambre que nous trouvons remplie de terres parmi lesquelles quelques pierres d'un petit volume.

Déblayant avec précaution, nous reconnaissons que cette chambre C, orientée N.-E., S.-O., est formée par deux grands monolithes, p et p' posés debout en terre, supportant une table T, qui ne mesure pas moins de 3 m,40, sur 2m,80, et 0,40 cent, d'épaisseur. L'extrémité S.-O. de cette chambre, fermée par des pierres maçonnées à sec, l'a été sans doute après que la table T fut posée sur ses deux supports p et p' ; car cette sorte de muraille n'en portait pas le poids.

Ayant enlevé les terres qui encombraient la chambre, jusques à une profondeur de 1m,40 au-dessous de la table T, nous reconnaissons plusieurs dents de cheval, un fragment de mâchoire et quelques os très-mal conservés que je crois avoir appartenu au même animal.

Puis descendant toujours nous trouvons, après avoir relevé successivement quelques éclats de silex pyromaque, quelques percuteurs et quelques tessons d'une poterie grossière, un vase posé en V sur le côté, l'orifice tourné vers l'ouest, et ce à environ 60 centimètres au-dessous de la couche de terre renfermant les os ci-dessous mentionnés.

Ce vase, dessiné sous le n° 7, était en partie écrasé par les terres amoncelées au-dessus de lui. Il est d'une pâte très-grossière, ainsi que je viens de le dire, sans couverture lustrée, à cassure noirâtre et remplie de gros grains de quartz. Il était plein de terre.

Continuant à déblayer cette chambre, qui est un véritable dolmen, nous constatons la présence de fragments de charbon et aussi une couche horizontale de cendres pouvant avoir une épaisseur de 3 centimètres. Nous y relevons, parmi de nombreux éclats de silex, une pendeloque en oligiste d'un brun rouge foncé, dessinée sous le n° 8, et une pointe de flèche en silex gris, dessinée sous le n° 9.

Avançant toujours, en suivant une même couche horizontale, nous rencontrons en V, à l'extrémité sud-ouest de la chambre, un vase totalement écrasé, qu'il nous a été impossible de reconstituer. Il devait être de la forme de ces écuelles que nous rencontrons si souvent dans nos dolmens. Enfin un peu plus loin, en Y", un autre vase à fond rond, dessiné sous le n° 2, intéressant par son ornementation, qui est nouvelle dans la céramique des dolmens particulière à nos départements bretons ; céramique qui nous eût donné de si intéressantes pièces, si on avait toujours su suffisamment les ménager lors des explorations faites, il y a quelques années, dans nos pays.

Ce vase, de la forme de ceux qui se faisaient sur des moules pleins, de terre cuite, tels que j'en ai plusieurs fois recueillis, est d'une pâte plus fine que celui dessiné sous le n° 10, et aussi mieux cuit.

Il est d'un brun rouge lustré, et son ornementation, consistant en feuilles de fougère disposées dans le sens de sa hauteur et en sortes de festons de petites encoches ornant son pourtour, telles qu'on la voit dans mon dessin, se répète trois fois sur sa surface. Ces ornements, très-grossiers du reste, sont en relief.

Ce vase, posé sur l'orifice, était en fort mauvais état quand nous l'avons relevé ; et ce n'est qu'à grand peine que nous avons pu à peu près le reconstituer.

Au-dessous de la couche renfermant les divers objets que nous venons de décrire, nous ne tardons pas à rencontrer des pierres disposées en dallage grossier.

Levant quelques dalles, nous trouvons en dessous le lit de terre jaune qui fait le fond de tous nos dolmens.

Pénétrant d'environ 40 centimètres dans cette couche de terre jaune, sans rien rencontrer d'autre que quelques fragments de charbon, un de mes ouvriers me fait remarquer avec sa bêche que nous sommes descendus au-dessous de la base des deux pierres debout D et D' supportant la table T du dolmen. (Voir la coupe du tumulus, donnant en même temps la vue du dolmen intérieur.)

Je dus dès lors arrêter mon exploration, de crainte de quelque accident. Nous avons creusé à huit pieds en dessous de la table T, mais nous n'étions pas encore parvenus au niveau de la surface du sol environnant le tumulus, ainsi qu'on le voit dans mon dessin.

Ainsi, la base des supports de la table était posée sur un plan plus élevé que celui des terres environnantes : c'est un fait exceptionnel. Dans tous les dolmens que j'ai jusqu'ici explorés, la base des supports est au contraire enterrée au-dessous du niveau du sol entourant le monument.

Quel peut avoir été le but de cette exception? Je ne vois que deux raisons qui puissent l'expliquer : c'est que le sol recouvert par le tumulus est rocheux et inondé pendant l'hiver. C'est sans doute surtout pour éviter l'humidité résultant de cet état de choses, qu'on a commencé par élever un tertre, pour ensuite poser dessus le dolmen qui devait servir de caveau sépulcral.

Je ne voulais pas quitter les lieux sans faire une tranchée à travers les restes du petit tumulus voisin. Mais, ainsi que je m'y attendais, je n'y rencontrerai rien, si ce n'est une rangée de quatre pierres debout, restes sans doute du monument intérieur aujourd'hui disparu."

Chatellier, 1907, p. 317 : *"Tumulus, avec dolmen sur le sommet, à Penker-ar-Bloa, au Sud du village. Son exploration, en 1879, nous a donné des restes incinérés, deux vases, l'un de forme de pot à fleur, l'autre à fond rond, curieusement orné de feuilles de fougère, des pointes en silex et une pendeloque en oïgiste. (Musée de Kernuz)."*

Chatellier, 1907, p. 317 : *"À 100 mètres au Sud-Ouest, se trouve un autre tumulus dont l'exploration ne nous a rien donné."*

Bénard et al., 1921 : *"Reste de dolmen" (site n° 87).*

Giot, 1997-b, p. 62 : *"Arrivé à la D 53, 1 km vers l'est en prenant le chemin vers Penquer-ar-Bloaz, on passe près du dolmen de ce nom, encore enveloppé de son tumulus de terre ; il se résume à une table inclinée posée sur trois piliers, son type original restant imprécisé."*

Chauris, 2004b : *"La nature des pierres utilisées reflète généralement le sous-sol proximal. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce qu'ici, comme pour les menhirs, le granite à gros grain ait été privilégié. C'est, par exemple, le cas à Quélarn au Sud-Ouest de Plobannalec (orthostats et dalle de couverture) ou encore pour l'énorme dalle du dolmen érigé près de Penquer ar Bloaz au sud de Plomeur ... "*

● **Pont-Cai / Kervéen – menhir**

X : 102,775 ; Y : 2334,550 (site internet T4T35)

Bénard et al., 1921 : *"Grand menhir avec une cupule" (site n° 88).*

Giot, 1997-b, p. 62 : *"Rebroussons chemin jusqu'à Lestriguiou et prenons la route vers le sud : presque en face de Kervéen, on a un menhir voisin lui aussi du même ruisseau que celui de Kerscaven-Nord."*

● **Porz-Carn**

Bénard et al., 1919 : *"A trois kilomètres au Sud-Ouest de la Torche et à l'extrémité de la baie du même nom gisent encore les restes des fortifications mégaléo-néolithiques de Porz-Carn, signalées dans leurs ouvrages par MM. de Caumont, du Chatellier et Joseph Déchelette. La carte ci-jointe (voir pl. III) montre ce qui subsiste de ce mur de défense composé de pierres de grande dimension, consolidées par des galets et du sable.*

Au moment de sa construction, ce mur devait être à une certaine distance dans l'intérieur des terres. Depuis, la mer a gagné. Le bastion fortifié au Nord-Est et certaines parties de la muraille sont attaquées par les vagues de l'hiver. Il est grand temps de les protéger si l'on veut les conserver.

D'ailleurs la mer n'est pas la seule coupable. Il y a une trentaine d'années, les propriétaires voisins ont enlevé les pierres de la partie Nord-Ouest et ont construit quatre clôtures qui, composées de ces gros blocs mégalithiques, ressemblent un peu à des alignements. L'une d'elles est creusée d'un trou naturel comme on en rencontre tant sur la côte et que, à tort, on avait d'abord pris pour un travail de la main de l'homme.

Les traces de la fortification néolithique relevées à l'intérieur de la presqu'île de Porz-Carn prouvent qu'elle entourait le tumulus à dolmen Nord de Plosmeur exploré par M. du Chatellier, mais pas l'autre tumulus du même nom. Ce dernier tumulus soumis à des destructions successives jusqu'en 1917 inclus ont révélé chaque fois de nouvelles chambres funéraires dans lesquelles on a recueilli récemment une tête en terre cuite gallo-romaine, une hache et des poteries que nous avons pu nous procurer.

Sur quelques points la fortification néolithique repose sur le granit naturel ; mais di» côté de la mer et aussi du côté intérieur du bastion face à la baie de la Torche, partie d'ailleurs plus abritée, les pierres reposent sur des lits de galets ronds mélangés à une terre contenant des silex, des coquilles marines et des vertèbres

de congres dont le gisement parait très ancien, sans avoir toutefois le caractère de celui des kjokenmædings. On n'y découvre en effet ni argile, ni cendres, ni charbons.

Par contre dans les parties déjà érodées de la muraille elle-même, nous avons recueilli des silex mieux travaillés.

Dans l'intérieur de cette fortification, il n'est pas rare de rencontrer des silex et des débris de poteries néolithiques M. de Rechniewski fils, ingénieur du génie maritime, y a trouvé des lignes circulaires de pierres sèches et de silex qui sembleraient indiquer la trace de cabanes ou de foyers."

Bénard et al., 1919 : "[...] à Porz-Carn, au coin Ouest des restes de la fortification néolithique, nous en trouvons une autre de formes, de dimensions, d'épaisseur presque identiques à celles de la précédente (voir pl. III et pl. IV).

A cinquante mètres à l'Ouest de cette seconde pierre, une troisième plus petite, mais avec un des côtés taillés en demi-cercle, s'étale comme, les précédentes au milieu des rochers. Près d'elle trois blocs mégalithiques : un grand en forme de menhir lancéolé gravé de 58 cupules, le second et le troisième qui paraissent être des bouts de menhir cassés sont gravés l'un de six cupules placées sur deux rangs, l'autre de quatre cupules dont deux de plus grand diamètre que celui des deux autres (voir pl. V).

Il semble que toutes ces pierres ont dû être dressées autrefois sur la falaise, avant la disparition de la terre qui recouvrait les couches de granite."

Giot, Guilcher, 1947 : "Le galgal ancien se retrouve à Porz Carn en Penmarc'h, toujours constitué de sable rapporté noyant des blocs rocheux, et surmonté, en bordure de la petite falaise, d'un talus à gros blocs, décrit par les auteurs comme "fortification néolithiques". Il a livré des tessons de poterie et éclats de silex, percuteurs, etc., et quelques silex achevés (pointe de flèche à tranchant transversal, lames, etc.). Un secteur avait livré il y a quelques années deux tombes, l'une contenant des os du corps, l'autre deux crânes isolés. Ont été retirés récemment deux squelettes, allongés Est-Ouest, et un autre accroupi, face contre terre. De même qu'à Beg an Dorhcnn, on peut se demander si ce n'étaient pas là des sépultures primaires correspondant aux deux tumuli mégalithiques voisins de Rosmeur (aujourd'hui presque disparus)."

● **Prat an Dorchen – tumulus**

Bénard et al., 1921 : "Tumulus isolé au Nord-Est de la Torche" (site n° 52).

● **Prat ar Hastel – tumulus**

Chatellier, 1867 : représente sur une carte un "menhir rouvert et détruit".

Chatellier, 1907, p. 318 : "Entre ce dolmen [Kerdano] et la galerie de Lestrigniou, au Sud, à égale distance de l'un et de l'autre, tumulus aujourd'hui aplani, dans lequel il fut recueilli des vases avec restes incinérés. (Musée de Kernuz)."

A 150 mètres au Sud-Est du dolmen ci-dessus, autre tumulus en partie détruit."

● **Rosentrémen – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 319 : "A Rosentrémen, tumulus détruit dans lequel on rencontra, dit-on, des urnes pleines de restes incinérés Un certain nombre de haches en pierre polie, entrées dans nos collections, ont été successivement recueillies dans ië champ où s'élevait ce tumulus. (Musée de Kernuz)."

● **Run Aour (Coguel Run Aour / Coriguel Renard) – tombe à couloir**

X : 100,910 et Y : 2336,435 (très app.)

Chatellier, 1863-b : "Quant au gogal de Kerboulon, il ressemble trop complètement à ce que nous voyons partout pour ne pas y reconnaître un tombeau purement celtique, auquel les anciens archéologues, s'il était dépouillé de son enveloppe, donneraient, comme ils l'ont toujours fait, le nom de dolmen et d'autel druidique, quand il n'est de fait qu'une chambre sépulcrale, près de laquelle, à 400 mètres seulement, se trouve un autre tumulus, sous le nom de Runaour (montagne de l'or), exploité depuis 15 à 20 ans, toujours

par les maçons constructeurs du pays, et se trouvant réduit à ses tables en forme de galerie, aujourd'hui composée de huit à neuf pierres en entablement, dont une mesure 3 mètres sur 1 mètre 60¹³⁴."

Chatellier, 1881-a (1883-d): "Si, prenant la route qui va de Pont-l'Abbé à la pointe de Pen-marc'h, à 400 mètres au-delà du bourg de Plomeur, nous la quittons pour tourner à droite et prendre celle qui mène à la baie d'Audierne, nous trouverons, à notre gauche, le tumulus de Run-Aour, à 500 mètres avant d'atteindre les Roches de la Torche.

Tumulus de Run-Aour.

Ce tumulus, situé dans un champ bordant la route, en partie aplani pour les besoins de la culture, laisse voir, à fleur de terre, trois lourdes tables en granit, restes d'une allée couverte, orientée Est et Ouest, dont tous les piliers, monolithes, plantés de champ, sont encore debout.

D'une largeur de 2m,10 sur une longueur de 12 mètres, cette première galerie aboutit à une seconde allée, autrefois sans doute couverte, mais n'ayant plus aujourd'hui qu'une de ses tables. Cette seconde galerie, perpendiculaire à la première, orientée Nord et Sud, est d'une largeur moyenne de 1m,50. D'une longueur de 46m,50, elle se termine à son extrémité nord par une chambre elliptique dont les parois sont construites en pierres brutes maçonnées à sec. Cette chambre, mesurant 3 mètres dans son plus grand diamètre, n'était pas couverte lors de mon exploration. Aujourd'hui, elle n'existe plus. Elle a été détruite par le fermier de Run-Aour, qui n'a désormais qu'un désir, faire disparaître les restes des galeries, gênant ses travaux de culture.

Ce monument, comme on le voit par ce qui précède, présente la disposition spéciale de deux longues allées perpendiculaires l'une à l'autre, aboutissant à une chambre commune. Il a son analogue dans un pays fort éloigné de la Bretagne.

M. Oscar Montélius, dans son excellent travail sur les tombeaux et la topographie de la Suède pendant l'âge de pierre, donne, page 10, figure 11, le dessin, exécuté avec le plus grand soin, d'un monument, formé de deux galeries perpendiculaires, situé près de l'église de Karleby, Vestergötlande. Ces deux galeries ont, particularité à noter, l'une 42 mètres et l'autre 17 mètres de longueur, dimensions qui sont celles des galeries de Run-Aour. Ce monument de Karleby est le plus grand tombeau suédois de ce genre, nous dit M. Montélius.

Il m'a paru intéressant de le rapprocher ici de celui de Run-Aour, de l'exploration duquel je vais maintenant dire quelques mots.

Attaquant la première galerie, orientée est et ouest, par son extrémité est, j'ai relevé dans tout son parcours, sur les dalles en pierres brutes du fond, parmi des fragments de charbon et des traces non équivoques de cendre, de nombreux tessons de poterie grossière faite, sans le secours du tour, d'une terre noirâtre, mal cuite et remplie de gros grains de quartz. Parmi ces tessons, deux sont intéressants par leur ornementation. L'un est, en effet, couvert d'un semis de pointillés fait à l'ébauchoir ; l'autre est décoré de mamelons coniques creux au centre. Ce dernier tesson faisait partie d'un grand vase ayant 0m,21 de diamètre à l'orifice ; les ornements étaient disposés sur son porteur à 0m,05 du bord.

En arrivant à l'extrémité ouest de cette première galerie, au moment où nous allons pénétrer dans celle qui lui est perpendiculaire, nous trouvons, la traversant dans toute sa longueur, une pierre posée de champ et s'élevant de 0m,40 au-dessus du fond de l'allée.

Près de cette pierre, formant seuil, nous relevons, avant d'entrer dans la deuxième galerie, une hache polie en silex brun de 0m,13 de long sur 0m,05 de large à l'extrémité du tranchant.

Si, franchissant le seuil, nous passons dans la deuxième galerie perpendiculaire à celle que nous venons d'explorer, nous continuons à relever çà et là, près des dalles du fond, au milieu de morceaux de charbon et de restes de cendre, des fragments de poterie grossière, des éclats de silex, parmi lesquels quelques-uns ont pu servir de pointes de flèche, des percuteurs, des broyeurs, une lame en silex gris, longue de 7 centimètres 1/2, retouchée sur les bords, et un très beau polissoir à facettes.

Passant enfin de cette seconde galerie dans la chambre circulaire qui la termine à son extrémité nord, nous trouvons, parmi les terres mêlées de cendre et de charbon qui l'emplissent, déposée sur les dalles du fond, une belle lame en silex vert foncé, retouchée sur les bords, de 0m,12 de long. Près d'elle, vers le milieu de la chambre, était un vase à fond plat en forme de pot de fleur allant en s'élargissant de la base à l'orifice. Ce

¹³⁴ D'après le récit qui m'a été fait sur les lieux, par les gens qui ont assisté, il y a une quinzaine d'années, à l'enlèvement de l'enveloppe de ce gogal, l'extrémité ouest de la galerie était terminée par un menhir qui a disparu. La partie est était close par plusieurs pierres placées de champ, et l'on voyait à l'extrémité sud de l'ensemble du tumulus, plusieurs pierres debout, formant une petite galerie, en s'appuyant l'une contre l'autre, par la partie supérieure, genre de monument fort rare, et qui est d'autant plus à regretter. Deux à trois maisons du village de Runaour ont été construites avec les débris du tumulus que nous signalons, et qui leur a laissé son nom.

vase, en terre très grossière, quoique assez mince, a 0m,11 de haut sur 0m,42 de diamètre à l'ouverture et 0m,05 de diamètre à la base.

Près de lui étaient deux écuelles à fond rond, faites sans le secours du tour, ainsi que le précédent récipient ; elles sont d'une terre mal cuite et mal pétrie. L'une d'elles a 0m,41 et l'autre 0m,13 à l'ouverture. L'une et l'autre étaient posées sur l'orifice, le fond en l'air. Près de ces vases, nous avons enfin relevé une hache en fibrolite d'un blanc laiteux, imparfaitement polie, et un petit galet en silex naturellement perforé.

Si, revenant sur nos pas, nous explorons la partie sud de cette deuxième galerie, qui n'a conservé qu'une de ses tables, nous n'y relevons que quelques fragments de vase en terre grossière, une hache en diorite et quelques éclats de silex.

Cette partie du monument a du reste été fortement endommagée par la culture.

Disons en terminant que la galerie G, dans ses parties encore recouvertes, mesure 2m,20 du dallage du fond au-dessous des tables, et qu'ici, comme dans tous les monuments de ce genre que nous avons explorés, les dalles du fond reposent sur un lit de terre jaune rapportée, de 0m,30 à 0m,40 d'épaisseur.

Enfin, ne quittons pas les lieux sans constater le travail exécuté à la partie supérieure du troisième pilier, au nord de l'extrémité ouest de la première galerie. Ce pilier, qui mesure 0m,70 de large et sort de 0m,80 au-dessus du sommet du tertre dans lequel est noyée l'allée couverte, porte à son extrémité supérieure, du côté extérieur de la galerie, à 0m,10 de son sommet, une excavation de 0m,42 de profondeur, une sorte de grande capsule ayant 0m,40 de diamètre à son bord extérieur et 0m,20 de diamètre au fond : travail incontestablement fait de mains d'homme et qui, s'il avait été terminé, nous eût donné une ouverture semblable à celle qui se voit dans les parois de quelques dolmens."

Bénard et al., 1919 : "Tumulus et allée double couverte de Run-Aour. (Explorée par M. du Chatellier en 1879)." (site n° 20).

Bénard et al., 1921 : "Allée couverte à deux bras restangulaires, type suédois, sous tumulus de Runaour (exploré par du Chatellier)." (site n° 20).

Chatellier, 1907, p. 319 : "A Run-Aour, tumulus recouvrant deux allées couvertes perpendiculaires l'une à l'autre, longues de 13m 50 et de 47 mètres, aboutissant toutes deux à une chambre circulaire de 3 mètres de diamètre. Ce curieux monument, dont nous ne retrouvons le similaire qu'en Suède, exploré en 1879, nous a donné 4 vases à fond rond ou de forme de pot à fleur, 2 haches en pierre polie, dont une en silex est incomplètement polie, une belle lame et divers éclats également en silex, déposés près de restes incinérés. (Musée de Kernuz). Le pilier d'une des galeries est incomplètement foré d'un trou de 40 centimètres de diamètre, destiné à permettre des inhumations successives, sans doute."

Le Men, 1878, p. 142 : "C'est ainsi que l'on a conservé le souvenir de vases trouvés aux villages de Lanvenaël et de Kerugou, aujourd'hui en la commune de Plomeur, dans des tumulus appelés Coghel Eré et Coghel-Kerugou¹³⁵. Il y a dans la même commune un village appelé Coghe-Run-Aourl (Tumulus de la butte d'or), qui paraît devoir son nom à une découverte d'objets en or."

L'Helgouac'h, 1965, p. 127-132 + plan monument et dessins mobilier : "Le monument mégalithique de Run-Aour (Plomeur, F.) présente la particularité de posséder deux couloirs d'accès à une seule chambre funéraire. Cette variété architecturale, jusqu'à présent unique en Armorique, aurait pu sans doute être traitée sur le même plan que l'architecture du monument de Toulvern (Baden, M.) et n'être donc considérée que comme une curiosité. Cependant nous avons ici une bonne connaissance du dépôt funéraire et son étude atteste que Run-Aour fait partie certainement d'une phase de construction postérieure à celle de la majorité des dolmens à chambre et couloir. Pour cette raison, et malgré son caractère exceptionnel, j'ai séparé ce monument du chapitre précédent.

DESCRIPTION (fig. 47)

Le dolmen de Run-Aour a été fouillé en 1880 par P. Du Chatellier, alors qu'il était déjà détruit en partie par la culture (Du Chatellier, 1881 a). La description sommaire et le plan donnés dans le rapport de fouille permettent, dans une certaine mesure, de comprendre la structure de ce mégalithe. Cependant il faut tenir compte du fait que certaines parties avaient pu dès cette époque être supprimées, et que le plan de P. Du Chatellier peut n'être que le plan d'un monument déjà dégradé. Il est certain pourtant que la chambre

¹³⁵ Dans le pays de Pont-l'Abbé, on donne le nom de Coghel à la plupart des tumulus. Ce mot est évidemment une altération de Crughel qui signifie amas, butte, éminence.

funéraire était circulaire et construite entièrement en pierre sèche, noyée dans un tumulus de terre arasé. L'accès à cette chambre se faisait par un couloir large de 1,50 m et long de 16,50 m, ayant perdu toute dalle de couverture au moment de sa fouille, et orienté Sud-Nord avec ouverture au Sud. A une distance de 1,50 m avant la chambre, ce couloir recevait sur son côté oriental une seconde galerie perpendiculaire, beaucoup plus large (2,10 m), longue de 12 mètres, haute de 2,20 m, ouverte à l'Est. Entre les deux couloirs était une pierre formant un seuil de 0,40 m de haut.

Ce monument est évidemment très curieux. Si l'on admet que son état, lors des premières fouilles, était encore bien représentatif de la structure originelle, on peut se demander quelle a pu être l'utilité réelle de deux couloirs conduisant à une seule chambre funéraire; d'autant qu'il ne semble exister ailleurs aucun équivalent d'une pareille architecture.

P. Du Chatellier comparait Run-Aour au monument «près de l'église» de Karléby (Vestergötland, Suède) (Montelius, 1874). Or il semble bien que cette comparaison ne s'impose pas, le mégalithe suédois en question étant plutôt du type des Riesensteingraber du cercle nordique, avec un long couloir aboutissant à une grande chambre rectangulaire allongée.

A Run-Aour la différence des dimensions hauteur et largeur entre le couloir Sud-Nord et celui Est-Ouest est inexplicable. Alors que le premier est parfaitement semblable à tous les couloirs de dolmens simples, le second est beaucoup plus vaste.

Parmi les constatations que l'on peut encore faire, celles relatives à l'orientation confirment que les deux couloirs sont strictement dans les «normes» de l'orientation des couloirs dolméniques simples. De même la faible densité des objets mobiliers rencontrés dans ces couloirs, quelques tessons de poterie, silex et haches polies, tranche avec le mobilier intact de la chambre.

LE MOBILIER FUNÉRAIRE

Le matériel lithique comprend des herminettes polies, en silex, dolérite et fibrolite, des lames de silex, peu nombreuses, des éclats de silex, poussoirs et percuteurs (fig. 49).

La poterie : trois vases entiers ont été trouvés dans la chambre du dolmen de Run-Aour :

- un bol profond avec légère dépression sous le rebord (d. o. : 123 mm, H : 78 mm, d. max. : 127 mm) (fig. 47, 3);

- une écuelle non décorée, à carène douce et bords droits, aux parois très épaisses (d. o. : 134 mm, d. car. : 134 mm, H : 65 mm, h. fond : 34 mm, h. col : 31 mm, d. oJd. car. : 1, h. col/H : 0,47) (6g. 47,4)

- un très épais vase à fond plat en forme de pot-de-fleur (d. o. : 120 mm, H : 110 mm) (fig. 19.11).

D'autre part il a été découvert de nombreux tessons, principalement dans les couloirs. On peut y distinguer :

- d'importants fragments d'un grand vase caréné, probablement à fond plat, avec un bord supérieur légèrement concave d'une hauteur de 57 millimètres, orné de groupes de quatre nervures en relief se poursuivant sur un très large rebord rentrant (18 mm), lequel est parcouru en son milieu, d'un bourrelet circulaire finement strié (fig. 48, 1);

- des fragments de deux grandes écuelles carénées à fond rond (fig. 47, 1 et 2);

- des tessons de trois vases carénés à fond plat dont deux ont de gros boutons en relief sur la carène (fig. 48, 2, 3 et 4).

- un fond de pot-de-fleur (fig. 49, 9);

- la plus grande partie d'un vase campaniforme non décoré et quelques tessons décorés de cette céramique (fig. 49, 10 et 12).

De cet ensemble ressort l'importance prise par la céramique de Kerugou (écuelles carénées et vases carénés ornés de nervures ou de boutons en relief).

CONCLUSIONS

Le dolmen de Run-Aour est un monument dérivé des dolmens à couloir classiques, ou une variante. La structure en tholos de la chambre de Run-Aour est, à ce point de vue, très éloquente. Malheureusement l'architecture complète de ce mégalithe nous sera à tout jamais inconnue.

Le matériel lithique relativement pauvre n'offre aucune indication particulière. Par contre le mobilier céramique atteste une utilisation, sinon une construction, relativement récente, à la fin du Néolithique Moyen. La présence de céramique typique du style de Kerugou est caractéristique car cette poterie n'apparaît que dans les dolmens à couloir les plus tardifs ou dans les dolmens à couloir classiques réutilisés, après la céramique chasséenne. On peut admettre que ce monument a été construit à la fin de la phase architecturale des dolmens à couloir simples. Le pot-de-fleur de Run-Aour doit être considéré comme un élément dénotant la réutilisation de la sépulture, qui dût être ouverte encore pendant la phase campaniforme."

Giot, 1997-b, p. 60 et 61 : "Au sud de la route de la Torche, le toponyme Coguel-Runaour rappelle un tumulus recouvrant un dolmen à deux couloirs (cf. le musée, un peu plus loin)." Le monument a été remonté près du Musée de Penmarc'h : "[...] dolmen à deux couloirs de Coguel-Runaour, faite avec ce qui restait des pierres, le monument ayant déjà été fort attaqué par les carriers : il faut imaginer une chambre circulaire en pierres sèches, couverte en encorbellement, au nord-est (ce serait sur le passage de la route)".

● Runavan – tumulus

BSAF, 1920, t. 47, procès verbal séance 30/12/1920, p. XLVI : "M. le C. Devoir reprend sa causerie sur les dolmens et monuments mégalithiques de la région. Il rend compte du résultat des recherches faites récemment par lui, en compagnie de notre Président et de M. Monot à Runavan. Il n'est pas possible de décider avec certitude si le tumulus et le dolmen qu'il recouvrait appartenaient à la même époque."

● Saint-Côme – coffre

Chatellier, 1888 : "En juillet 1887, on vint me prévenir que, dans les champs au sud du village de Saint-Côme, en Plomeur, on venait de découvrir un stone-cist. Formé aussi de quatre pierres posées de champ en terre recouvertes d'une dalle brute, mesurant 1 mètre 10 de long sur 65 centimètres de large, il renfermait, autant que nous en avons pu juger, les restes de deux squelettes. Rien à l'intérieur avec les ossements ; mais en enlevant les pierres faisant les côtés de la sépulture, nous avons récolté un certain nombre d'éclats de silex, ainsi que quelques morceaux de poterie grossière, et, déposées contre l'une de ses parois, six haches en pierre polie, dont une brisée intentionnellement."

Chatellier, 1907, p. 20 : "En juillet 1887, on vint me prévenir que, dans les champs au Sud du village de Saint-Côme, en Plomeur, on venait de découvrir un stone-cist. Formé aussi de quatre pierres posées de champ en terre recouvertes d'une dalle brute, mesurant 1 mètre 10 de long sur 65 centimètres de large, il renfermait, autant que nous en avons pu juger, les restes de deux squelettes. Rien à l'intérieur avec les ossements ; mais en enlevant les pierres faisant les côtés de la sépulture, nous avons récolté un certain nombre d'éclats de silex, ainsi que quelques morceaux de poterie grossière, et déposées contre l'une de ses parois, six haches en pierre polie, dont une brisée intentionnellement."

● St-Tromeur – tumulus

Flagelle, 1878 : "Petit koguel de 8 mètres de diamètre et 1 mètre 50 d'élévation au nord de Prat-an-Ilis, près la chapelle de St-Tromeur."

● Saint-Urnel

Giot, Guilcher, 1947 : "La partie supérieure de la nécropole de Saint-Urnel (Saint-Saturnin des cartes), qui vient d'être remise en chantier, est formée de terre noire renfermant des inhumations occidentales, très serrées, tant en plan qu'en superposition, se bousculant parfois. Les adultes ont une grande pierre derrière la tête, les mains croisées sur le bassin. Les enfants, qui sont en grande majorité dans la partie fouillée en août 1046, sont inhumés sans aucun entourage. Pas de mobilier funéraire, tout objet semble avoir été rituellement expurgé. Cependant, ayant en quelque sorte échappé à cette épuration, la terre contenait quelques débris de poterie grossière, un fragment de barbe en bronze à douille quadrangulaire (IV phase), une petite agrafe de ceinturon, pour enfant, de technique hallstattiennne (tôle de bronze battu, à rivets) et des débris de fer. On se trouve donc en présence des premiers utilisateurs du fer, en cette région armoricaine où la fin de l'âge du Bronze s'est démesurément prolongée aux dépens du premier âge du Fer."

● Ville-Neuve – menhir

Chatellier, 1907, p. 316 : "A 600 mètres au Sud-Est de la Ville-Neuve, menhir de 5 mètres de long, dans un bois de pins maritimes, au Sud du chemin conduisant de Plomeur à la route de Saint-Jean à Pont-l'Abbé."

Bénard et al., 1921 : "Menhir redressé de la Villeneuve" (site n° 100).

Guénin, 1934 : "1986. - Un menhir remis en place. Com. de Plomeur, cant. de Pont-l'Abbé."

A la Villeneuve, en Plomeur, on avait abattu un menhir de 5 m., dans un bois de pins, alors qu'il ne gênait en rien. Il fallut le remettre à la même place, où il se trouvait, car la pierre se vengeait (1914). Je n'ai pu tirer de Corentin Cosquer, qui me l'a raconté, d'autres renseignements."

● Non localisés – 2 tumulus

Bénard et al., 1919 : Deux tumulus non explorés.

PONT-L'ABBE

L'Helgouac'h, 1965, p. 11 : "Le granite à muscovite de Pont-l'Abbé couvre tout le Sud de la pointe bigoudène. Il a été favorable à l'épanouissement de la civilisation mégalithique dans cette région elle-même admirablement située. Quelques grandes réalisations sont à signaler notamment les dolmens de Run-Aour et Lestriguiou (Plomeur), du Poulguen (Penmarc'h)."

● Botvélec – coffre

Chatellier, 1888 : "Dans un champ longeant la route de Pont-Labbé à Plobannalec, sur les terres dépendant du village de Botvélec, en Pont-Labbé, on rencontra, le 22 octobre 1881, en défrichant, un stone-cist mesurant intérieurement un mètre sur 55 centimètres de large et 52 centimètres de profondeur. Prévenu de la découverte, je me rendis de suite sur les lieux et j'ouvris le coffre. Il contenait un squelette dont je ne pus conserver qu'une partie du crâne et un fragment de poterie grossière. Dans les terres enveloppantes, je recueillis un grattoir, quelques éclats de silex, des percuteurs, une molette à écraser le blé, et enfin, dans le champ où était la sépulture, deux haches en pierre polie brisées."

Chatellier, 1907, p. 321 : "Dans un champ du village de Botvélec, dit Parc-ar-Chapel, bordant au Nord la route de Pont-l'Abbé à Plobannalec, il a été rencontré, en octobre 1881, une sépulture formée de 4 pierres posées de champ en terre, recouvertes d'une cinquième dalle. Dans cette sépulture avait été inhumé, assis, un corps dont nous avons retrouvé les restes en mauvais état. Près d'elle a été recueilli un grattoir et divers autres instruments en silex ou en pierre polie dont deux très beaux casse-têtes naviformes."

Briard, 1984, p. 265 : "Botvelec. Dans un champ dit Park-ar-Chapel, au nord de la route de Pont-l'Abbé à Plobannalec, coffre à 4 dalles de chant et couverture. Grattoirs et 2 « casse-têtes » naviformes découverts en octobre 1881. Il est intéressant de noter, dans ce coffre chalcolithique, la présence de haches bipennes naviformes."

● Kermaria – tumulus

Chatellier, 1907, p. 322 : "A l'Ouest de Kermaria, à 200 mètres derrière les édifices, sur le sommet du coteau, petit tumulus de 10 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut. Nous l'avons ouvert en 1896 et avons rencontré à l'intérieur un coffre en pierres posées de champ en terre, au niveau du sol environnant, mesurant 1m 40 de long sur 0m 78 de large et 0m 40 de profondeur, recouvert d'une grande pierre plate renfermant des restes incinérés et quelques éclats de silex sans caractère."

● Kerséoc'h – tumulus

Chatellier, 1907, p. 321 : "A Kerséoc'h, au Sud de la route de Combrit à Pont-l'Abbé, on voit plusieurs tumulus."

Briard, 1984, p. 265 : "Kerséoch. Plusieurs tumulus au sud de la route de Combrit. Kermaria. Tumulus avec coffre fouillé par P. Du Châtellier. On notera, en cette région, l'abondance des sépultures en coffres qui probablement s'échelonnent de la fin du Néolithique à l'Age du Bronze. Il n'est pas impossible aussi que quelques petits coffres soient datables de l'époque gallo-romaine. Biblio. P. Du Châtellier, *Époques*, 1907, pp. 321-323."

● Guerdy – menhir redressé

Arch. UMR 6566 : Un menhir redressé.

● Le Guirec – menhir

X : 108,400 ; Y : 2338,650 ; Z : 15

Parcelle 933, section B (1971)

Carte archéologique : 29 220 0001

Chatellier, 1881-c : *"Menhir du Guiric. Ce menhir, à 200 mètres à l'ouest du village du Guiric, se dresse sur la déclivité d'un plateau inculte, bordant la route qui conduit de Pont-l'Abbé au bourg de St-Jean-Trolimon. Il mesure 5 mètres de haut sur 3m,20 de large et 4m,50 d'épaisseur, il a ses deux faces les plus larges orientées nord et sud.*

Dans la tranchée de 2 mètres de large que j'ai pratiquée autour de la base de ce monument, j'ai trouvé un sol artificiel formé pour les couches supérieures de grandes pierres mêlées à peu de terre, les couches inférieures étant formées d'argile mêlé à des pierres plus petites et moins nombreuses que celles rencontrées au-dessus. Dans toute l'épaisseur de la tranchée à partir de 40 centimètres au-dessous de la surface du sol, j'ai rencontré des fragments de charbon mêlés à la terre, et cela jusque dans les dernières couches d'argile que j'ai extraites du fond de ma tranchée et même de dessous la base du menhir. J'ai de plus recueilli dans la tranchée au nord du monolithe un percuteur, une meule à concasser le blé et plusieurs morceaux d'un vase de petite dimension, en terre bien caractéristique de l'époque des dolmens.

A 90 centimètres de profondeur, sur la face sud, j'ai trouvé le dessous du menhir et ai pu passer la pioche sous sa base ; à 1m,30 de profondeur du côté nord je suis arrivé au même résultat.

D'après cela on a peine à comprendre qu'un bloc aussi considérable puisse rester debout en équilibre, avec une base aussi peu enfouie dans le sol, d'autant que s'amincissant fortement elle vient se terminer en forme de coin."

Chatellier, 1882-c : *"Si de la commune de Plomeur nous passons dans celle de Pont-l'Abbé, nous, n'y trouvons que deux menhirs. L'un a aujourd'hui sa base baignée par les eaux de la mer et est impossible à explorer; l'autre est celui de Guiric. Une large tranchée de deux mètres pratiquée à sa base m'a donné un percuteur, une pierre à concasser le blé, divers fragments d'un vase de petites dimensions, quelques éclats de silex et de nombreux restes de charbon."*

Chatellier, 1907, p. 320-321 : *"Menhir de 5 mètres de haut, 3m 20 de large et 1m 50 d'épaisseur, dans une parcelle à 200 mètres à l'Ouest du village du Guiric et à 150 mètres au Sud de la route de Pont-l'Abbé à Saint-Jean-Trolimon Dans l'exploration que nous avons faite à sa base, en août 1878, nous avons constaté la présence de fragments de et de poteries caractéristiques de l'époque des dolmens, une meule à concasser le grain et un percuteur. (Musée de Kenuz)."*

BSAF, 1908, t. 34, Procès verbal séance du 26/03/1908, p. X-XI : *"Sur la proposition de MM. P. du Chatellier et H. Bourde de la Rogerie, la Société archéologique émet le vœu que l'Etat prenne des mesures pour assurer la conservation des monuments mégalithiques qui existent en si grand nombre dans notre département. Elle signale en particulier les monuments suivants :
[...] Commune de Pont-l'Abbé : menhir du Guiric, à 200 mètres, Ouest du village. [...]"*

Burl, 1987 : *"35 Le Guirec. Pont-l'Abbé. Menhir*

17 km sud-ouest de Quimper. Dans Pont l'Abbé prendre la D 785 en direction de Penmarch. Parcourir 1 km, croiser la D 2 puis tourner à droite. Le menhir est à 500 m, au bout d'une route secondaire et à la lisière d'un petit bois. C'est une belle dalle de granite haute de 5 m. A sa base on a découvert de la poterie néolithique, une meule, quelques silex et du charbon de bois."

Giot, 1997-b, p. 65 : *"Capitale du Pays bigouden, Pont-l'Abbé montre dans la zone industrielle du Guiric un beau menhir."*

Chauris, 2004a : *"Au faciès à grain fin se rapportent le Guiric, Penglaouic (un granite semblable affleure à proximité), Kerverret..." [...] "Plus souvent, les altérations paraissent postérieures à la mise en place. [...]. Le menhir du Guiric porte des fissures irrégulières, du type craquelures, sur une des faces."*

● Ménez-Bodilio – dolmen

Chatellier, 1907, p. 321 : *"Dolmen en partie détruit, à Ménez-Bodilio, sur le bord Nord de la rivière."*

● Merchen – tumulus et coffre

Chatellier, 1907, p. 321 : "*Tumulus recouvrant une sépulture dolménique dans un champ à 300 mètres au Nord du village de Merchen. Le tout a été détruit.*"

Chatellier, 1907, p. 321 : "*Dans un champ à 25 mètres au Sud de la maison d'habitation du même village, coffre en pierres posées de champ en terre mesurant intérieurement 0m 45 de large sur 0m80 de long et 0m45 de profondeur, enfoui à 50 centimètres sous la surface du sol ; il était plein de restes incinérés. De plus, contre la paroi Ouest de ce coffre, qui était orienté Sud-Est-Nord-Ouest, était à l'extérieur un dépôt de cendres mêlées de charbons ayant 30 centimètres de large sur 25 de long et 10 d'épaisseur.*"

Briard, 1984, p. 265 : "*« Merchen. Tumulus recouvrant une « sépulture dolménique » au nord du village. A 25 m au Sud, coffre de 0,80 m/0,45 m/0,45 m avec « restes incinérés ».*"

● Rozandon – pierre couchée

X : 108,410 ; Y : 2338,835 ; Z : 11

P. Gouletquer et J. Quiniou, com. pers., 21/04/2010 : relevé d'une pierre couchée - 3,30 m de longueur sur 1,30 m de largeur maximale - dans la propriété de Mme Mavic.

● Sequer – tumulus

Chatellier, 1907, p. 321 : "*Dans un champ, sur le côté Nord de la route de Pont-l'Abbé à Plomeur, à 400 mètres Nord du Séquer, tumulus exploré par nous ; il recouvrait un stone-cist renfermant des restes incinérés, sans mobilier.*"

Briard, 1984, p. 265 : "*Sequer. Tumulus fouillé par P. Du Châtellier à 400 m au nord du Sequer, au bord de la route de Plo-meur. Coffre.*"

● Tréminou – menhir

Flagelle, 1878 : "*A 100 mètres au sud du chemin vicinal, et à moitié route de Pont-l'Abbé à la chapelle de Tréminou, se trouve un menhir.*"

SAINT-JEAN-TROLIMON

● Chapelle de Notre-Dame-de-Tronoën – allée couverte détruite

Chatellier, 1907, p. 323 : "*Restes d'une allée couverte, dans la champ à l'Est de la chapelle de Tronoën.*"

Bénard et al., 1919 : "*Reste d'allée couverte (non explorée)*" (site n° 45).

Bénard et al., 1921 : "*Reste d'une allée couverte*" (site n° 45).

Giot, 1997-b, p. 58 : "*Un peu à l'est, il y avait une allée couverte*".

● Chapelle de Tronoan – 2 menhirs

Bénard et al., 1921 : "*Oppidum de Tronoan. Deux menhirs détruits, 4 lechs et une nécropole gauloise (explorée par du Chatellier)*" (site n° 44).

● Kermenhir – toponyme

Giot, 1997-b, p. 58 : "*plus à l'est, un cimetière de l'Âge du Fer avec nombreuses stèles et le lieu-dit Kermenhir y font aussi allusion. Une stèle réparée se trouve au carrefour coté 23 m. À noter qu'il y a des lieux-dits Kermenhir en Poullan-sur-Mer, Plomeur et Loctudy également, qui font tantôt allusion à des vrais menhirs néolithiques, tantôt à leurs dérivés de l'Âge du Fer.*"

● **Kerviltré – tumulus**

Flagelle, 1878 : "A 1,200 mètres au sud de Kerviltré, tumulus nommé Koguel-ar-Menhir, avec fragments de tuiles. En 1873, on a trouvé dans ce tumulus deux urnes avec cendres et ossements, et trois bracelets en or (?) (J'ai appris, en 1876, de M. du Châtelier, que ces prétendus bracelets étaient des lingots.)"

Chatellier, 1907, p. 323 : "Cimetière mixte, par incinération et par inhumation, au Midi, aux issues du village de Kerviltré, dans une parcelle dite Coguel-ar-Menhir, à cause des deux menhirs qui s'y dressaient."

TREGUENNEC

● **Chapelle Saint-Vio – coffre**

BSAF, procès verbal de séance du 27/01/1927, p. IV : "M. Jolivet, maire de Tréguennec, informe la Société qu'on vient de découvrir, à une cinquantaine de mètres à l'est de la chapelle de saint Vio, en cette commune, dans une légère élévation de terrain, l'entrée d'un souterrain qui pourrait être une chambre dolménique sous tumulus".

BSAF, Procès verbal séance du 18/04/1927, p. XXIII : "M. Delécluse a procédé à un examen sommaire de la sépulture signalée à Saint-Vio en Tréguennec par M. le maire de cette commune et dont il avait été question à la séance du 27 janvier dernier. La sépulture était recouverte d'une dalle de granit mesurant 2 m. 20 de long, 1 m. 20 de large et 0 m. 15 d'épaisseur. Au fond ont été recueillis des débris d'urnes cinéraires, des cendres, des charbons, des débris de silex et deux moitiés de deux galets différents paraissant avoir été cassés intentionnellement."

BSAF, procès verbal de séance du 29/10/1932, p. XLVIII : "M. le chanoine Pérennès a découvert, dans un tumulus situé près de la chapelle de Saint-Vio, en Tréguennec, de nombreux débris préhistoriques et gallo-romains : haches en pierre, ossements divers, débris de poteries et de tuiles à rebord, dont il a fait remise à la Société pour être donnés au Musée départemental."

Galliou, 2009-b : "des poteries non décrites et des tegulae ont été mises au jour dans un tumulus situé près de la chapelle Saint-Vio."

● **Kergadoen – tumulus (tombe à couloir)**

Chatellier, 100 J 1315, ADF : "Montagne de Kergadoen, Tréguennec. A son extrémité est, tumulus de 25 m de diamètre, 2 m de haut. S'ouvrant au sud, galerie ci-contre se terminant au centre du tumulus [monument 1]. La table de son extrémité nord étant à 0,80 sous le sommet du tumulus. Ce tumulus a 54 m de long.

A l'ouest de la galerie couverte, autre galerie un peu curviligne dans sa paroi ouest [monument 2]. La paroi ouest de la galerie A faisant sans paroi est. Ouverte au sud cette galerie a, à l'entrée, un seuil de 1,20 m de long et était couverte en entrant par deux dalles de 1,25 m de long sur 1 m de large. Le reste était couvert par de mauvaises pierres faisant voûte noyée dans une argile grise dure comme du ciment. Elle avait sous voûte la même hauteur que la galerie A. A l'entrée et sur le sommet des sépultures, galets à cupules et quantités énormes d'éclats de silex sans caractère.

Dans la partie ouest du tumulus, muraille de deux mètres de long en grandes pierres de plus d'un mètre de long, mises l'une sur l'autre, couverte par de grandes dalles plates débordant et recouvrant un espace de 1,90 m de large et de long. Ces dalles à deux mètres sous le tumulus, dessous couches successives de pierres plates dont les interstices soigneusement bouchés avec de petites pierrailles minces comme des ardoises. Dessous, couches de restes incinérés plein de charbons, épaisse de 15 cm. Aucun objet.

Le sommet du tumulus est formé d'une couche de terre jaune argileuse de 55 cm d'épaisseur sous laquelle on rencontre une plate-forme de [?] faite par trois couches superposées de dalles plates ayant moyenne 110 cm d'épaisseur et 40 à 50 cm de côté, sous lesquelles cailloutis bien arrangés, en dessous desquels lit de cendre. A l'est, idem. Dans la chambre circulaire C, a été faite l'incinération. Argile du fond calciné à 5 cm d'épaisseur, dessus, cendres épaisse de 4 cm. Monument élevé après portant sur l'aire du monument dalles ensuite pierre arrangée par dessus des cendres. Fouilles des 18, 19, 20, 21 et 22 juin 1901." + relevé

Chatellier, 1907, p. 326 : "A 200 mètres au Nord de ce tumulus, est un mamelon, dépendant de Kergadoen, sur le sommet duquel on voit un tumulus et les restes d'un dolmen et de chambres à ciel ouvert. Le sol voisin est jonché d'éclats de silex."

Martin, 1909 : L'existence d'une allée couverte est évoquée dans un procès verbal de séance de la Société archéologique du Finistère

L'Helgouac'h, 1965, p. 122 : répertorie un monument à Goarem Gouelec parmi les sépultures avec chambre et couloir.

Giot 1985 : "au nord-est de la chapelle de Saint-Viau, [...] une sépulture mégalithique fouillée par P. du Chatellier, mais mal dénommée dans son répertoire, et ailleurs désignée tantôt comme dans la palue de Kersugal, tantôt dans Goarem-Gouelec."

● **Kerguellec – 2 menhirs**

Le Goffic, 1990-a : "M. P. Lucas nous a montré deux roches émergeant de la dune à Kergallec en Tréguennec. Il semble bien qu'il s'agisse de menhirs enfouis par l'apport de sable dunaire comme cela s'est produit sur le littoral de la baie d'Audierne."

● **Kerguellec – menhir**

X : 101,280 ; Y : 2341,700 ; Z : 25 (lieu-dit)

Section ZD (1981), parcelle 75b

Carte archéologique : 29 292 0002

Carte archéologique : Un menhir.

● **Kermabec – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 326 : "Tumulus de 30 mètres de diamètre sur lm 50 de haut avec sépulture intérieure dolménique, à 200 mètres de Kermabec. Fouillé en 1885, nous y avons recueilli, auprès de restes incinérés, un vase apode, trois haches en pierre polie et de nombreux éclats de silex. (Musée de Kernuz)."

● **La Palue – tumulus**

Flagelle, 1878 : "Tumulus à Palud, à la Torche, Rosmeur et Ker-boulon, peu distants les uns des autres, et aussi à Poulguen, des tumulus. (Du Châtellier.)."

BSAF, procès verbal de séance 29/03/1934, p. XVIII : "A Tréguennec, un cultivateur de la Palue a mis à jour un tombeau en pierres sèches couvert d'une dalle et contenant des ossements. Cette découverte est signalée par M. Tudy Jollivet, maire de Tréguennec".

● **Prat ar Hastel / "Parc-ar-C'hastel"**

X : 100,750 ; Y : 2340,825

Section A1 (1981), parcelle 1397

Carte archéologique : 29 292 0001

MH : "Prat ar Hastel - Cimetière préhistorique de Prat-ar-Hastel, dans la palud de Tréguennec : classement par arrêté du 12 octobre 1937"

Chatellier, 1888 : "Les premiers que nous ayons étudiés dans notre département sont ceux de Parc ar Castell (champ du château), commune de Tréguennec.

Mamelon rocheux, isolé au milieu des vastes palus qui, à l'ouest du bourg de Tréguennec, s'étendent jusqu'à la mer, Parc ar Castell a été successivement occupé durant les temps préhistoriques et pendant l'occupation romaine. Les populations de l'époque néolithique y ont surtout laissé de nombreuses traces de leur passage.

Sur l'extrémité est du mamelon, nous avons trouvé, en 1878, des restes d'habitations des premiers occupants : une muraille en pierres sèches haute d'un mètre, formant rectangle ; au-dessus, la cabane était recouverte de branchages sur lesquels était appliqué un enduit de terre glaise. Deux mètres de long et environ un mètre trente centimètres de large, telles étaient les dimensions intérieures.

Au centre de l'habitation, une ou deux pierres plates : c'était le foyer. Dessus et autour, quantité de charbons, de cendres, d'os éclatés et de coquillages. Au milieu d'un de ces foyers, une mâchoire inférieure humaine, seul reste de l'homme rencontré dans une de ces habitations. A tout cela mêlé quantité de fragments de poteries grossières, et près d'un des foyers, un petit vase, écuelle à fond rond, de deux centimètres et demi de diamètre ; il est plein de -cendres et de petits, fragments d'os d'oiseaux, restes de repas. Ajoutons à cela de nombreux silex, simples éclats ou pointes de flèches, une hache en pierre polie, quelques os affilés, et nous aurons donné la nomenclature des objets que nous avons recueillis dans les habitations de Parc ar Cas tell.

Le mamelon sur lequel elles étaient, est aujourd'hui exploité comme carrière ; depuis longtemps on en extrait des pierres ; aussi il nous est impossible de savoir combien de ces habitations y existaient primitivement ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous en avons exploré sept.

Sur le flanc sud du mamelon, orienté est-ouest, à mi-côte, est un tumulus ouvert à une époque éloignée pour en extraire des pierres. Il recouvrait un dolmen à galerie dont on voit encore quelques piliers. Le long de sa base sud, nous avons relevé huit coffres en pierres, formés de quatre pierres debout recouvertes d'une dalle brute, mesurant intérieurement de 50 à 60 centimètres de large sur 80 à 90 centimètres de long et 50 centimètres de profondeur. Ces coffres renfermaient tous des ossements, sans aucun autre objet, les ossements pêle-mêle au fond du coffre, les crânes posés dessus. Deux d'entre eux contenaient chacun deux crânes et un certain nombre d'ossements, mal conservés il est vrai, mais permettant d'affirmer que ces sépultures avaient certainement reçu les dépouilles de deux corps.

Comment expliquer la présence des restes de deux squelettes dans des coffres d'aussi petites dimensions, si ce n'est en admettant, ce qui est très probable, que les corps des défunts avaient d'abord été exposés à l'air libre et que, lorsqu'ils furent complètement dépouillés de leurs chairs, les ossements durent être recueillis et déposés là où nous les avons rencontrés. N'était-ce pas du reste ainsi que les funérailles se faisaient chez les Choctaws de la Caroline et chez les Natchez ?

Deux haches grossières en pierre polie, des quantités considérables d'éclats de silex et quelques percuteurs recueillis dans les terres enveloppant ces coffres, qui n'étaient enfouis qu'à soixante centimètres au-dessous de la surface du sol, nous permettent d'affirmer que les restes humains qu'ils renfermaient, sont ceux d'êtres de l'époque de la pierre polie.

Avant de quitter Parc ar Castell, disons qu'à l'extrémité ouest du même mamelon, nous avons relevé, en février 1879, à quarante centimètres sous la surface du sol, une sépulture néolithique faite de huit pierres posées de champ en terre, recouvertes de trois dalles brutes, le tout formant un coffre mesurant 1 mètre 80 centimètres de long sur 60 centimètres de large. Il renfermait un squelette allongé sur le dos, la tête à l'est et les pieds à l'ouest, les bras ramenés le long du corps. A portée de main étaient une hache en pierre polie, un très beau grattoir en silex et un casse-tête en pierre polie percé d'un trou d'emmanchement.

Près des pieds avaient été placés cinq vases en terre cuite dont nous avons pu relever quatre. Faits sans le secours du tour, deux de ces vases sont d'une forme rare dans nos monuments de cette époque. L'un est en forme de bombe, avec oreillettes percées d'un trou pour laisser passer une cordelle de suspension, l'autre a un peu la forme d'un saladier."

Chatellier, 1907, p. 326 : *"A Parc-ar-Castel à 3 kilomètres au Sud-Ouest du bourg, mamelon longtemps occupé par les populations de l'époque néolithique. Nous y avons exploré les restes de leur station et y avons recueilli, outre de nombreuses lames ou pointes en silex, des pointes en os, quelques vases apodes et la partie inférieure d'une mâchoire humaine, au milieu de cendres et de débris de cuisine. A 100 mètres à l'Ouest de ce point, en 1879, nous avons rencontré un squelette, allongé sur le dos, dans un coffre de pierres posées de champ en terre, long de 1m 80, large de 0m 60. Près de lui étaient une hache en diorite, un très beau grattoir, de nombreux éclats de silex, et quatre vases en terre cuite, dont trois apodes. (Musée de Kernuz)."*

Chatellier, 1907, p. 326 : *"A l'extrémité Est de ce mamelon, est un tumulus, aujourd'hui ravagé, qui recouvrait un dolmen à galerie. A la base de ce tumulus étaient des coffres en pierres, stone-cists de 90 centimètres de long sur 55 de large et 50 de profondeur contenant chacun plusieurs squelettes."*

Boisselier, 1940 : "Située dans la Palud de Tréguennec, baie d'Audierne, à 1 kilomètre de la mer, à 400 mètres environ de Parc-ar-Kastel, village néolithique construit sur un éperon rocheux avançant sur la mer, autrefois fouillé et étudié par M Paul ou Chatellier.

La Nécropole de Tréguennec se présentait sous la forme d'un important tertre tumulaire, paraissant circulaire, d'environ 35 à 40 mètres de diamètre, sur une hauteur de plus de 2 mètres.

Ce tertre avait dans le pays le nom de « grande hutte ». Orienté Est-Ouest, la butte était recouverte d'une épaisse couche de terre, d'argile et de vase, formant une chappe imperméable, dure comme la pierre. Le galgal se composait de grosses pierres en quartz ou quartzite.

L'ensemble des fouilles a fait l'objet de trois campagnes d'été en 1934-1935-1936 et a donné lieu aux observations suivantes :

PREMIÈRE PÉRIODE

1° Un ensemble de dix coffres en granit et en serpentine, soi -gneusement assemblés, composés de six dalles, possédant des rainures profondes, permettant aux pierres de se joindre exactement.

Cette partie, la plus ancienne se compose d'au moins cinq coffres d'adultes et cinq d'enfants.

Le premier coffre en granit, couvert de même, avait comme fond une dalle en serpentine. Sans remplissage intérieur, il possédait deux squelettes placés l'un sur l'autre, extrêmement repliés sur eux-mêmes, les genoux touchant le menton, posés en arc de cercle, sur le côté gauche.

Peut-être un couple, sans qu'il soit possible de l'affirmer, les os des bassins dans cette tombe comme dans les suivantes étant la partie la plus décomposée des squelettes.

Aucun mobilier, sauf un certain nombre de pierres triangulaires en quartz d'environ 0m12 à 0m15 de longueur, sans caractère spécial.

Dimensions des dalles.

Dalles extérieures 1m65 ; profondeur 0m60 ; largeur transversale 0m54 et 0m58.

2° Tombe d'enfant.

Ce petit coffre compris dans le grand mesurait :

Longueur 0m76 ; largeur 0m27 ; profondeur 0m28.

7° Grand coffre, complètement ruiné, se trouvant près de l'extérieur du tertre, par conséquent peu protégé par le galgal tumulaire.

Les autres coffres sont des tombes d'enfants, vides ou renfermant quelques ossements réduits à l'état de fine dentelle. Aucun mobilier. L'orientation de toutes ces tombes est des plus fantaisiste, formant un zig-zag très accentué, néanmoins dans un esprit d'orientation Est-Ouest.

Toutes ces tombes étaient aux trois quarts entourées d'un cercle de pierres, très épais, donnant quelquefois l'impression d'une petite plate-forme.

DEUXIÈME PÉRIODE Incinérations.

A quelques mètres des coffres, se trouve un important bloc debout, en quartz, sorte de petit Menhir que j'appellerai « Pierre Autel », mesurant : hauteur 1m20 ; largeur 0m80 ; épaisseur 0m45.

Tout autour de cette pierre, nombreuses petites fosses à incinérations se continuant par une série de quarante à cinquante fosses, descendant en étages parallèles, quelques-unes de grandes dimensions.

Ces fosses sont formées de blocs de quartz et granit, d'un ensemble et d'une hauteur des plus irrégulières, mesurant environ 0m75 à 1 mètre.

Les dimensions de fosses n'ont aucun rapport entre elles, pouvant aller de 2 mètres sur 0m85 à 0m55 sur 0m55.

Ces fosses très nombreuses sont venues postérieurement s'intercaler jusque dans les coffres de pierres.

Absolument aucun mobilier. Une forte épaisseur de terre brûlée noirâtre, d'environ 0m30, renfermant des traces d'offrandes, huîtres, berniques, os de porc. Les pierres d'entourage donnant les traces évidentes d'un très grand feu.

A signaler que ces fosses ne sont exactement fermées que de trois côtés, le quatrième étant toujours un muret de pierres sèches.

Aucun ossement humain, sauf près de la pierre autel, tête de fémur, morceau d'humérus. Traces de poteries. Toujours près de l'autel, petit vase en terre peu épaisse, renfermant une incinération, dans lequel se trouvait un collier formé de cinq pendeloques, dont une en callaïs. Plus deux pendentifs troués, en pierre noire, une sorte de petite idole en forme de violon. De nombreux galets, percuteurs, polissoirs, pierre de jet. Ces dernières placées soigneusement à plat sur les murets entourant les tombes.

Même caractère que la précédente, quatre dalles plus une de couverture remplie de terre, aucune trace d'ossements. Pas de dalle au fond, mais un lit de petits coquillages, appelés coques ou palourdes, déposés sur une couche de sable fin.

Largeur 0m16 à 0m17 ; longueur 0m61.

3° Grand coffre de quatre puissantes dalles en granit, recouvert d'une épaisse dalle de même, renfermant deux squelettes posés l'un sur l'autre, le tout reposant sur un épais lit de sable fin, sans dalle au fond. Accoté à l'une des parois, un petit coffre de pierres en quartz, avec couverture, contenant un crâne d'adulte et quelques restes de gros ossements pêle-mêle, paraissant avoir été incinérés (probablement inhumation postérieure au coffre). Aucun mobilier.

4° Grand coffre très soigné, paraissant occuper la partie centrale du tertre tumulaire. Composé de cinq dalles en serpentine et une de fond. Rempli de terre.

Longueur 1m60; profondeur 0m60 ; largeur 0m35 et 0m40.

Cette inhumation renfermait un seul squelette, très délicat et paraissant être féminin, la mâchoire inférieure très fine ne portait pas de protubérance mentonnière.

Particularité remarquable. Cette tombe était surmontée d'un énorme bloc cénotaphe, en quartz, callé avec le plus grand soin et mesurant:

Longueur 1m55 ; largeur 0m55 ; épaisseur 0m35. A l'intérieur quelques petits silex, peu retouchés. (Musée de Penmarc'h).

5° Tout près de ce coffre, une tombe d'enfant couverte elle-même d'un fort bloc de quartz du même caractère que la précédente. Le bassin, comme dans plusieurs des tombes, était surélevé par une pierre transversale, la tête se trouvant en contre-bas et reposant sur du sable fin. Dalle au fond.

6° Grand coffre en serpentine recouvert d'une dalle de même roche très soigneusement ajustée, dallé par le fond, renfermant les restes d'autre puissant squelette d'adulte.

La dalle du fond, trop courte, laissait encore une fois la tête reposer en contre-bas, sur un lit de sable fin.

Ce coffre mesurait : 1m60 de longueur ; 0m35 de profondeur ; 0m35 de largeur. Etrange constatation.

Entre l'extrémité des branches latérales, au-dessus de la tête du squelette, se trouvait à l'intérieur, un petit coffre, contenant deux crânes d'adolescents, posés sur des ossements pêle-mêle, appartenant tous à la partie supérieure du corps et dont toutes les extrémités manquaient comme s'ils avaient été croqués ou dévorés.

Dans les coins des fosses, accumulés en tas compacts, des galets ronds ou nucléus, quelquefois au nombre d'une centaine.

A signaler dans le tertre et aux alentours une quantité innombrable de débris de silex appelés microlithes.

L'ensemble de ces fosses est si irrégulier que chacun paraît y avoir apporté sa part, au petit bonheur.

TROISIÈME PÉRIODE

Cette période est représentée par des inhumations ayant bousculé les fosses à incinérations.

Les squelettes entourés d'un coffre peu soigné, ou plutôt de pierres debout, sans dalles de couverture, étaient moins repliés sur eux-mêmes et avaient tous une pierre transversale soutenant le bassin. Quelques montants soigneusement calés pourraient donner l'impression qu'il y eut une couverture en bois. Dans ces tombes, quelques restants de vases en terre grossière, de couleur claire.

A remarquer qu'un de ces squelettes, n'avait pas de tête ; à sa place était plantée une forte pierre debout.

En résumé. - Cette Nécropole paraît, tant par ses beaux coffres de pierres, la situation très repliée des squelettes, les muretins demi-circulaires entourant la base des coffres, le manque absolu de mobilier, pouvoir se classer deux périodes du Néolithique.

Les incinérations fort nombreuses paraissent postérieures aux inhumations et peuvent faire penser à la fin du Néolithique.

Néanmoins, dans l'importante fouille de ce tertre tumulaire, faite avec un soin méticuleux, il n'a été trouvé aucune trace de métal."

Milon, Giot, 1953 : "Avec M. F. Barillet, nous avons exploré ce qui reste de la grande butte de Parc-ar-C'hastel, éventrée par une carrière, et dans laquelle P. du Châtellier et G. A. L. Boisselier avaient successivement trouvé force tombes et restes d'habitats néolithiques. Nous n'avons rencontré qu'une tombe désemparée, coffre dont il ne restait que les dalles du fond, avec des débris d'ossements humains à l'intérieur. Dans les terres, aux environs, de nombreux éclats et nucléus de silex, des galets utilisés (en particulier comme percuteurs), de rares tessons de poterie, et des débris de coquilles marines, seules traces de nourritures."

Giot, 1958-a : "Avec M. F. Barillet, il a été reconnu les derniers coffres de la butte de Parc-ar-C'hastel en Tréguennec (Gallia, XI, 1953, p. 320) qu'il ne faut pas confondre avec le tertre à coffres de Prat-ar-C'hastel étudié par G.-A. L. Boisselier (Bull. Soc. Préhistorique Fr., XXXVII, 1940, p. 29-35 ; interversion de nombreux passages du texte)." Remarque : les citations de 1953 et 1958 semblent se contredire.

Giot, 1967 : "La presse locale a inutilement gonflé, en novembre-décembre 1967, un conflit latent entre le Service des Monuments Historiques et la Société des Carrières de Tréguennec, au sujet du passage de la carrière de Prat-ar-Hastel dans le périmètre de protection du monument classé le 12 octobre 1937, parcelle

200, section A 2 (dont la fouille fut publiée, avec un malheureux bourdon de mise en page rendant le texte peu compréhensible, par G.-A.-L. Boisselier, Bull. Soc. Préhistorique Fr., XXXVII, 1940, p. 29-35). Il n'a pas été difficile au Service des Fouilles et Antiquités de trouver une solution raisonnable à ce faux problème (c'est-à-dire à un problème qui existait sur le papier mais pas dans la réalité), assurant la parfaite conservation de ce site important. Rappelons que recouvert de sable pour être protégé des dégradations, il comprend des structures du Néolithique Moyen, assez complexes et qui sont peut-être des restes d'habitats plutôt que des sépultures, sur lesquelles sont venues se greffer deux séries de coffres à squelettes repliés, du Néolithique Final sinon pour certains de l'Age du Bronze. Rappelons qu'à l'extrémité occidentale de l'éperon topographique constitué par le banc de leptynite (presque entièrement mangé par les carrières), il fut découvert jadis d'autres séries de restes d'habitats et de sépultures néolithiques."

Giot, 1969 : "Le tertre néolithique de Prat-ar-Hastel, à sépultures de divers types dont des coffres, a failli être victime d'un conflit avec les exploitants d'une carrière par suite d'une application trop rigoureuse des principes de la protection des abords des monuments classés. Il a été possible de trouver une solution raisonnable préservant son intégrité."

Giot, 1989 : "En Finistère, tout ce qu'on avait à en rapprocher est le tertre de Parc-ar-Hastel en Tréguennec, fouillé de 1934 à 1937 par G.-A.-L. Boisselier¹³⁶. Nous ignorons le pourquoi des toponymes Parc- et Prat-ar-Hastel pour les parcelles situées au nord et à l'est du promontoire d'aplite albitique (devenu l'ex-carrière) sur lequel tant d'indices d'occupations néolithiques diverses ont été notées sans précisions suffisantes par P. du Chatellier et d'autres ensuite.

Appelé la « grande butte » dans les années avant la dernière guerre, ce tertre est certainement ce que P. du Chatellier a décrit dans les deux éditions (1888 et 1907) de son répertoire: «A l'extrémité Est de ce mamelon, est un tumulus, aujourd'hui ravagé, qui recouvrait un dolmen à galerie. A la base de ce tumulus étaient des coffres en pierres, stone-cists de 90 centimètres de long sur 55 de large et 50 de profondeur contenant chacun plusieurs squelettes». Il en restait assez pour qu'au début de 1934 un cultivateur, mordant sur son bord, découvre un coffre avec des ossements, d'où l'intervention du Groupe finistérien d'études préhistoriques.

Les aléas de la guerre ont fait disparaître une partie des documents de G.-A.-L. Boisselier, décédé à l'automne 1943. Quoique ayant assisté, tout jeune étudiant, pendant quelques jours, à sa dernière campagne en 1937, avant un enfouissement des vestiges sous du sable de dune protecteur, j'ai beaucoup de mal à réinterpréter ses quelques croquis d'artiste (premier grand prix de Rome, c'était un portraitiste réputé) et heureusement il nous reste un certain nombre de photos prises par plusieurs visiteurs. Il faut manifestement inverser la chronologie de G.-A.-L. Boisselier : la dizaine de coffres à rainures qu'il a découverts avec des os mais sans mobilier, sont nécessairement du Chalcolithique ou plutôt du Bronze ancien, comme tous les coffres à rainures, et ce sont eux qui ont été recouverts par le tumulus de terre. Ils se sont surimposés à un groupe de structures enterrées, que le fouilleur désignait sous le nom de «fosses à incinérations », sans y avoir trouvé d'os brûlés, mais à cause des 0,30 m de terre noirâtre qu'elles renfermaient avec quelques coquilles. Ces sortes de compartiments ou de cloisonnements étaient limitées par des pierres verticales de hauteur irrégulière, entre 0,75 et 1,60 m, avec un des côtés délimité par un petit muret en pierres sèches. A examiner les photographies, il me semble qu'il s'agit d'un groupe de sépultures à chambre compartimentée, la variété de dolmens à couloir si caractéristique du sud-ouest du Finistère, construites avec des petits matériaux. En effet, l'aplite locale ne permettait pas d'avoir de grandes dalles de type mégalithique classique, et les micaschistes encaissants encore moins. Le résultat, à la différence du matériau près, ressemble aux chambres du tumulus à chambres compartimentées de Kerléven-Saint-Laurent à La Forêt-Fouesnant, plus qu'aux réalisations en dalles de granite, elles-mêmes pas énormes, du Souch en Plouhinec, de Quélarn et autres sites de Plobannalec, de La Torche, etc. Dans la mesure où ces chambres étaient couvertes, elles avaient pu voir leur couverture ruinée assez rapidement, et il n'est pas étonnant que les constructeurs de coffres à rainures de l'âge du bronze aient réutilisé le site et une partie des matériaux; cependant, de préférence, ils ont utilisé du micaschiste pour les dalles latérales à rainures.

Si P. du Chatellier a su que cette butte recouvrait un «dolmen à galerie», c'est qu'il en a vu quelque chose et sans doute exploré une partie, mais, dans ce qui reste de sa collection, on ne distingue pas ce qui provient de l'éperon et du site funéraire. En tout cas, la fouille de G.-A.-L. Boisselier a rencontré dans ses «fosses» du

¹³⁶ Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. LXI, 1934, procès-verbaux, p. XVIII. - G.-A.-L. Boisselier, La nécropole de Tréguennec (Finistère), dans Bulletin de la Société préhistorique française, t. 37, 1940, p. 29-35 (un énorme « mastic », dû aux circonstances du printemps 1940, a rendu le texte peu compréhensible: après la ligne 20 de la page 30, il faut continuer par la ligne 17 de la p. 32 jusqu'à la ligne 16 de la p. 33, puis revenir à la ligne 21 de la p. 30).

matériel néolithique, avec, en dehors de pendeloques, des tessons variés du Néolithique moyen, du Néolithique final et même quelques fragments de campaniforme. Il y a en particulier trois tessons d'un vase, deux se raccordant bien, avec une anse rapportée, mais bien engrenée, à perforation horizontale, et une décoration de boutons au repoussé. Les néolithiciens typologistes y verraient le reflet des traditions rubannées (danubiennes dans l'ancien terminologie) perdurant dans le Néolithique moyen avec la culture de Cerny (au sens large). En tout cas, c'est le seul élément de ce genre jusqu'ici associé à un mégalithe finistérien. Il y a bien davantage de tessons de poterie à surface lisse plus soignée, du style de Carn et de ses dérivés, de la facture des dolmens de la région. G.-A.-L. Boisselier avait rencontré quelques inhumations en position repliée au-dessus de ses « fosses à incinérations », avec de la poterie grossière, qui est celle du Néolithique final (on ne sait si les quelques tessons de campaniforme les accompagnaient).

En l'absence de plans et de coupes, il est difficile de réinterpréter les éléments qui nous restent ; j'ai cependant l'avantage d'avoir vu le site à la fin de sa fouille et celui d'avoir connu le fouilleur, et ses hésitations."

Briard, 1984, p. 276-277 : "Park-ar-Hastel. A 400 m de cette pointe rocheuse (la pointe du château) retranchement néolithique, grande nécropole à coffres, recouverte par les sables et qui formait un tertre de 35 à 40 m de diamètre et 2 m de haut. Les tombes étaient enfouies sous une chape d'argile durcie avec de grosses pierres en quartz et quartzite.

A.-L. Boisselier y a fouillé de 1934 à 1936 et reconnu plusieurs ensembles.

Dix coffres en granite ou schiste métamorphique, soigneusement assemblés avec 4 dalles de chant, une de fond et une de couverture. Des rainures profondes permettent l'ajustement des dalles. Au moins 5 sépultures d'adultes et 4 d'enfants. Dans un même coffre, 2 squelettes avaient été réunis (dimensions externes des dalles : 1,65 m, largeur du coffre 0,54 à 0,58 m profondeur 0,60 m). Une tombe d'enfant de 0,76 m/0,27 m/0,28 m était associée au grand coffre. Le mobilier de ces coffres est très pauvre. L'orientation, assez irrégulière, mais cependant dans une tendance générale est-ouest. Ces tombes sont entourées parfois de pierres dessinant en gros les 3/4 d'un cercle.

Autour d'une pierre en quartz de 1,20 m/0,80 m/0,45 m, série de 40 à 50 fosses de 2 m/0,85 m à 0,55 m/0,55 m. Terre noirâtre, brûlée (on pourrait aussi penser à du bois pourri). Mobilier néolithique avec colliers à pendeloques dont une en callais, coquillages, coques ou palourdes. Percuteurs et lissoirs. Quelques coffres sont associés à cet ensemble, 1 d'adulte avec squelette féminin, 1 d'enfant et un autre d'adulte. Ce dernier de 1,60 m/0,35 m/0,35 m montre une structure annexe curieuse : dans un petit coffre, deux crânes d'adolescents posés sur des ossements pêle-mêle dont les extrémités manquent « comme s'ils avaient été croqués ou dévorés » dit Boisselier. On ne peut manquer de rapprocher cette structure de celles de Santec fouillées par Lecerf.

Troisième ensemble d'inhumations, avec pierre à la tête. Il manque une tête à un squelette. Fragments de poterie.

Pour A.-L. Boisselier, ce cimetière se plaçait au Néolithique en deux périodes, diagnostic essentiellement basé sur l'absence de métal. Il semble qu'il faille nuancer cette opinion. Ce cimetière a pu avoir une V longue utilisation, les tombes à callais et à poteries sont indiscutablement néolithiques. J. L'Helgouach y a distingué des poteries anciennes, certaines à décor en poinçons proches de la poterie de Mané-Ty-Hué à Carnac, datées de 3500 environ avant J.-C. Mais aussi de la poterie néolithique récente (Kérugou) et chalcolithique (campaniforme entièrement à décor cordé). Ceci provient vraisemblablement du 2e ensemble. Quant au 1er, sans mobilier notable, il présente des coffres à rainures qui sont par ailleurs une des particularités de l'Age du Bronze. Il se peut que cet ensemble appartienne déjà au Bronze ancien. Biblio. A.-L. Boisselier, G. Fourmeaux, J.-L. Cour-rot, La nécropole de Tréguennec, B.S.P.F., 1940. - J. L'Helgouach, Préhistoire de la Bretagne, Ouest-France, 1979, p. 215."

Giot, 1990-a : "Au sujet du tumulus de Parc-ar-Hastel en Tréguennec, en rappelant l'an dernier les quelques mots du répertoire de P. du Chatellier (d'ailleurs seuls cités par CD. Forde), nous avons omis de rappeler la description plus précise de son texte de synthèse¹³⁷. Il y a contradiction de localisation entre les deux versions; le répertoire dit : « A l'extrémité est de ce mamelon est un tumulus... », tandis que la synthèse affirme : « Sur le flanc sud du mamelon, orienté est-ouest, à mi-côte, est un tumulus ouvert à une époque éloignée pour en extraire des pierres. Il recouvrait un dolmen à galerie dont on voit encore quelques piliers. Le long de sa base sud, nous avons relevé huit coffres en pierres... ». On connaît les ambiguïtés tant

¹³⁷ P. du Chatellier, Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, Paris, 1889, p. 10-13 et 183 ; 1907, p. 17-18 et 326. - A. Millon, Le château de Kernuz, son histoire, ses collections, dans Association bretonne, 3^e série, t. XXIV, 1905, p. 7-41. (Cf. p. 14 et 33). - CD. Forde, 77^{ie} megalithic monuments of southern Finistère, dans The Antiquaries Journal, t. VII, 1927, p. 6-37 (Cf. p. 12, 24, 29, 30).

d'Armand que de Paul du Chatellier quant aux points cardinaux (de plus, en Tréguennec, ce dernier fouilla aussi le « dolmen de Goarem-Gouelec » dont il ne parle pas dans son répertoire et qui reste non localisé).

Du fait de cette imprécision sur la localisation de ce tumulus, G.-A.-L. Boisselier était persuadé que le tertre qu'il avait fouillé était bien différent de celui qu'avait exploré P. du Chatellier en 1878. Il faudrait alors admettre que deux tumulus différents, recouvrant chacun un dolmen à couloir, avaient été aussi truffés de nombreux coffres. Nous pensons plutôt qu'il s'agit bien du même ; reste à savoir s'il recouvrait un seul dolmen ou deux. Une photographie de 1934 montre la butte, commençant juste à être éventrée par la fouille, comme plus haute que les 2 m que G.-A.-L. Boisselier lui donnait, plutôt 3 m.

G.-A.-L. Boisselier, se référant à la « bible » des archéologues amateurs¹³⁸, avait assimilé les coffres de pierre qu'il estimait les plus anciens à des sépultures néolithiques à coffres ou cistes du type de Chamblandes, en Suisse, de Saint-Martin-la-Rivière, en Poitou, et autres lieux. Les travaux modernes montrent les coffres suisses surtout associés avec la civilisation de Cortaillod, du Néolithique moyen, tandis que les coffres du Maupas, à Saint-Germain-la-Rivière, sont actuellement attribués¹³⁹ au Néolithique final, ceux de La Goumoizière, même commune, au groupe de Chambón (c'est-à-dire à la limite du Néolithique ancien et moyen).

La publication de G.-A.-L. Boisselier en 1940 décrit les coffres de Tréguennec comme « un ensemble de dix coffres en granit et en serpentine, soigneusement assemblés, composés de six dalles, possédant des rainures profondes, permettant aux pierres de se joindre exactement » ; mais dans son rapport de fouilles manuscrit, on lit : « un ensemble de dix coffres en granit schisteux, soigneusement assemblés, composés de six dalles, chaque dalle possédant une rainure profonde permettant aux pierres de se joindre exactement. »

Or dans les coffres de l'âge du bronze les plus classiques, les coffres à rainures¹⁴⁰, ce sont les dalles longitudinales qui présentent chacune deux rainures, permettant aux pierres transversales des extrémités de s'y encastrer. A Parc-ar-Hastel ce serait des assemblages appariant seulement deux à deux un élément longitudinal et un transversal. Les dessins qui nous restent sont trop imprécis, les photographies disponibles montrent peu d'encastements. Le monument étant conservé, recouvert et protégé par le classement (12 octobre 1937), il serait évidemment possible de le découvrir au moins partiellement à nouveau pour lever des plans plus précis."

Giot, 1993 : "C'est ainsi que le problème de l'âge des coffres du tumulus de Parc-ar-Hastel en Tréguennec, évoqué dans mes chroniques récentes, est réglé, et ils sont bien du Chalcolithique ou de l'âge du bronze ancien, comme tous les autres coffres de la région, à rainures ou pas. Un métatarsien 2 du côté droit venant du coffre I a donné : GIF A-92373: 3610 ± 90 ans B.P. conventionnels, soit l'intervalle 2260-1755 ans CAL. B.C. Un métatarsien 5 droit du coffre II a fourni la mesure: GIF A-92364: 3510 ± 80 ans B.P. conventionnels, soit l'intervalle 2090 -1660 années CAL. B.C. en temps réel avant notre ère. Les deux plages de temps à 95 % de confiance se recouvrant, elles ne sont pas statistiquement différentes l'une de l'autre. Bien entendu, cela démontre bien que tous ces coffres sont surajoutés aux structures mégalithiques particulières et bien antérieures de ce tumulus, l'âge précis de ces dernières n'étant pas déterminé pour autant."

● Pen-an-Ilis – tumulus

Chatellier, 1907, p. 323 : "Au village de Pen-ar-Ilis, tertre dans lequel pénètre une galerie souterraine".

¹³⁸ J. Déchelette, Manuel..., t. I, 1908 (Cf. p. 461-464).

¹³⁹ D. Baudais et C. Kramar, La nécropole néolithique de Corseaux en Seyton, dans Cahiers d'archéologie romande, n° 51, 1990, 178 p. - R. Jousseau et J.-P. Pautreau, La préhistoire du Poitou, Rennes, Ouest-France, 1990, 600 p. (Cf. p. 142-145, 306-311).

¹⁴⁰ Pour une révision d'ensemble, j. Briard, Les tumulus d'Armorique, Paris, Picard, 1984, 304 p.

TREMEOC

● Kervouyec – pierre couchée

X : 111,060 ; Y : 2343,655 (app).

Férec, 2001 : Un menhir abattu qui porte des cupules sur les flancs.

● Kervallot – 2 blocs couchés

X : 111,800 ; Y : 2347,290 ; Z : 54

J. Quiniou, com. pers. : A quelques mètres d'un ruisseau, deux blocs couchés, dont un porte une cupule sur la face supérieure.

● Le Fao – tumulus

Chatellier, 1907, p. 328 : "Au Nord du village du Fao tumulus de 10 mètres de diamètre sur 0m 90 de haut Tumulus fouillé, sépulture dolménique à parois en pierres sèches à 60 centimètres sous le sommet du tumulus. (Musée de Kernuz)."

Briard, 1984, p. 277 : "Le Fao. Tumulus de 16 m/0,90 m. Chambre en pierre sèche recouverte d'une dalle. Une hache « à talon » aurait été trouvée en surface par les paysans. Biblio. Charbonnier du Sireuil. Archives Labo-Rennes."

● Lestremec – dolmen

X : 107,700 ; Y : 2341,799

Parcelles 2 et 3, section ZK

Carte archéologique : 29 296 0001

Giot, 1974 : "Un petit dolmen inédit a été dégagé des broussailles à la faveur du remembrement à Lestremel en Tréméoc."

Le Roux, 1975 : "Près de Lestremel, un petit dolmen ruiné, pratiquement inconnu, a été dégagé lors du remembrement."

Arch. SDA Le Faou : relevé par B. Grall et T. Yvon en 1988.

● Rossellou – dolmen

Férec, 2001 : Un dolmen.

ÎLE-TUDY

oooo

CANTON DE QUIMPER-1

QUIMPER

Remarque : la commune de Quimper est répartie sur trois cantons numérotés de 1 à 3. Pour plus de clarté, nous avons regroupé l'ensemble des sites de la commune dans une seule rubrique.

● Coat Bily – dolmen ?

X : 121,615 ; Y : 2355,810 (Coat Bily)

Le Guennec, 1936, p. 56 : "Au temps passé, il existait sur la montagne voisine de Rozlazarou une "maison de korrigans", sans doute un dolmen, et ces malicieux petits êtres avaient pris la fâcheuse habitude d'envahir chaque nuit le manoir pour s'y livrer à un infernal sabbat. On les entendait courir de la cave au grenier, s'appeler de leurs voix aigres et discordantes, mener dans toutes les chambres un affreux remue-ménage.

Les habitants mêmes de Coatbily n'étaient pas à l'abri de leurs brimades. Le dernier d'entre eux qui se couchait était assuré de recevoir, sur cette partie charnue de sa personne qu'il devait tendre pour se fourrer dans le lit-clos, une épouvantable tape saluée aussitôt par des rires stridents et des hurlements de jubilation. Le tapage était tel, les ustensiles, la vaisselle, les meubles semblaient si terriblement bouleversés, secoués, traînés à hue et à dia, qu'on s'attendait à les retrouver le lendemain matin disloqués ou réduits en miettes.

Eh bien, pas du tout ! A l'aurore, chaque chose avait repris sa place habituelle et n'offrait aucune trace du dur traitement que les lutins lui avaient fait subir. D'ailleurs, ceux-ci, lorsqu'ils exécutaient dans la grande salle leurs rondes folles, s'accompagnaient souvent d'un refrain breton traduisible à peu près ainsi :

Rions, sautons, chantons, dansons, Du crépuscule à l'aube claire. Mais tout ce que nous défaisons, Hélas ! il nous faut le refaire.

Désolé de ne plus pouvoir dormir en paix, d'être abandonné par ses domestiques, qui cherchaient ailleurs des maisons plus tranquilles, le seigneur de Coatbily s'en alla consulter la vieille Tinah de la Croix des Gardiens, matrone expérimentée et d'excellent conseil. Après lui avoir offert un écu neuf et une poule pondeuse, il lui exposa son cas en détail. La bonne femme écoutait sans mot dire. Elle réfléchit longtemps, puis, se levant, sortit sur le seuil et examina le soleil, qui descendait vers les bois de Quistinic au milieu de nuages rouges comme braise.

« Cela va bien, prononça-t-elle. Il y aura grand vent cette nuit. Il faut en profiter. Mais dites-moi d'abord : par où les korrigans entrent-ils dans votre manoir ?

Par n'importe où, Tinah, au besoin par le trou de la serrure. J'ai beau tout fermer et verrouiller soigneusement, ils arrivent toujours à découvrir quelque pertuis. Mais je dois dire qu'avant d'envahir ma maison, ils en font le tour, et s'ils remarquent une porte ou une fenêtre mal close, c'est par là qu'ils pénètrent chez moi.

- Eh bien, monsieur, voici ce qu'il convient de faire. Ce soir, vous laisserez ouverte une des lucarnes de votre grenier. Vous poserez sur l'appui un sac de « balle » dont l'ouverture sera déliée et tournée en dehors. Vous y attacherez une corde qui traînera jusqu'au pied de la muraille. Soyez sûr que les korrigans voudront se servir de cette corde pour entrer. Ils s'y suspendront et leur poids fera basculer le sac.

Mais celui-ci ne tombera pas jusqu'en bas, parce que vous l'aurez retenu par une autre corde fixée à l'une des solives. Il restera donc en suspens. Tout son contenu se videra et sera emporté par le vent. Comme ils l'avouent dans leurs chansons, les korrigans sont obligés, par leur nature, de remettre en place ce qu'ils ont dérangé. Ils seront donc forcés de courir après votre « balle » et d'en ramasser toutes les pellicules. Celles-ci étant dispersées aux quatre coins du ciel, ils n'arriveront jamais à tout retrouver, et la honte les empêchera de revenir désormais chez vous.

Les instructions de la vieille Tinah furent suivies de point en point et les choses se passèrent selon ses prévisions. Un concert horrible de glapissements et d'imprécations suivit la chute du sac et l'envol éperdu de ce qu'il renfermait. Il y eut des galopades, des bonds, des clameurs dans la cour, dans le bois, dans les champs, dans les prés, puis le bruit s'éloigna, s'amointrit, s'éteignit. Depuis, Coatbily n'a jamais reçu la visite des korrigans, et ses aimables habitants peuvent dormir, aujourd'hui, sans crainte des mauvais esprits, sur leurs deux oreilles."

● **Chapelle de Ty Mam Doué – "cromlec'h" et dolmen**

X : 120,505 ; Y : 2355,325 (chapelle)

Fréminville, 1835, p. 514-515 : "*M. de Larchantel, que j'ai déjà eu l'occasion de citer dans cet ouvrage, me fit voir à petite distance de Quimper, près de cette chapelle de la mère de Dieu dont j'ai parlé ci-avant, les restes d'un Cromlec'h avec ses accompagnemens religieux. Celui-ci, composé de pierres beaucoup moins volumineuses que celles des monumens de Trégunc, forme une ellipse de 70 pieds de périmètre. Vers l'une de ses extrémités sont d'énormes quartiers de roc entassés, ou, si l'on veut, empilés les uns sur les autres. On peut croire que c'était là que siégeaient le Druide et ses acolytes dans les cérémonies relatives au culte. Le célèbre D. Bernard de Montfaucon, dans le dernier volume de son Antiquité expliquée, donne les figures de quelques monumens celtiques très analogues à celui-ci et comme lui formés de grosses pierres brutes irrégulièrement superposées les unes sur les autres, principalement de celui qui existe dans une forêt de Helmstadt, dans le duché de Brunswick. A trente ou quarante pas du Cromlec'h dont nous parlons, on voit les débris du Dolmen qui en dépendait. Rappelons encore ici la remarque importante que nous avons faite relativement à ces enceintes consacrées ; c'est que le Dolmen, l'autel de sacrifice, s'y voit constamment en dehors du sanctuaire ; nous ne connaissons encore en Bretagne, ni même dans le reste de la France, aucune exception à cette règle.*"

Fréminville, 1845, p. 60-61 : "*A petite distance de Quimper, et près de cette chapelle de la Mère de Dieu, dont nous avons parlé ci-dessus, on voit les restes d'un cromlec'h ou cercle de druidique avec ses accessoires. Il est composé de pierres brutes peu volumineuses, simplement posées à terre, et formant une ellipse de vingt-quatre mètres de périmètre. Vers l'une de ses extrémités sont d'énormes quartiers de roc empilés les uns sur les autres. On peut croire que c'est de leur sommet que le Druide et ses acolytes présidaient aux cérémonies religieuses célébrées dans le cromlec'h. Le célèbre Don Bernard de Montfaucon, dans le dernier tome de son Antiquité expliquée, donne la figure de quelques monuments celtiques très analogues à celui-ci.*

A trente ou quarante pas du cromlec'h, on voit les débris du dolmen ou autel qui en dépendait. Nous devons faire remarquer ici que, dans le système de ces grossiers monuments de la religion des Celtes, le dolmen sur lequel on immolait les victimes est constamment placé en dehors de l'enceinte du sanctuaire, comme si l'on eût voulu éviter qu'il fût ensanglanté par ces sacrifices barbares."

Flagelle, 1878 : "*Près de la chapelle de la Mère-de-Dieu on voit les restes d'un cromlech ou cercle druidique composé de pierres brutes formant une ellipse de 24 mètres de périmètre. A 30 ou 40 pas du cromlec'h on voit les débris d'un dolmen.*"

Chatellier, 1907, p. 332 : "*Restes de cromlech et d'un dolmen, près de la chapelle de la Mère-de-Dieu ?*"

Le Guennec, 1984, p. 524 : "*M du Chatellier signale des restes de cromlec'h et d'un dolmen près de la chapelle de Ty-Mam-Doué [...]*"

● **Moulin de Melven / Penhars – pierre levée**

X : 117,155 ; Y : 2352,175 (Penhars)

BSAF, Procès verbal séance du 26/03/1931, p. XVI : "*M. Le Guennec signale un fragment de pierre levée située près de Penhars, au-dessus du moulin de Melven.*"

● **Keranc'haot / Keranboat – sépultures gallo-romaines ?**

Le Men, 1875, p. 127 : "*Au village de Keranc'haot, dans le champ dit Parc Frevin, tumulus formé de petites pierres. On y a trouvé en le fouillant en 1845 trois cippes en granit, au pied de chacun desquels étaient groupées quatre urnes renfermant des cendres et des ossements brûlés. On y a aussi trouvé une monnaie de Trajan, des débris de bracelets en bronze et des fragments d'ornemens et d'ustensiles en fer. Dans le voisinage de ce tumulus qui borde la voie de Vannes à Locmaria, tuiles et poteries assez grossières.*"

Le Men, 1877, p. 100 : "*Au village de Keranboat, dans le champ dit Parc-Frévin, sur le bord de la voie romaine de Vannes à Quimper, tumulus formé en grande partie de pierailles, et dans lequel MM. Aymar, de Blois, et Le Guay ont trouvé en le fouillant, en 1845, trois pierres taillées et plantées dans le sol, au pied de chacune desquelles étaient groupées quatre urnes en terre brune de formes variées et renfermant des*

ces urnes, des ossements et des fragments de bracelets en bronze. Le Musée archéologique possède cinq de ces urnes qui sont certainement de fabrication indigène. J'y ai trouvé récemment, en retirant les cendres qu'elles contenaient, deux fibules en fer, un instrument en même métal ayant la forme d'une clef et une bague formée d'une mince lame de bronze ; ces quatre objets avaient été brisés avant d'être placés dans les urnes."

● **Kercadarec – dolmen ?**

X : 116,485 ; Y : 2351,990 (sommet colline) - Lieu propice à des prospections.

Fréminville, 1835, p. 133-134 : "Je fus examiner d'abord un fort ancien ouvrage de fortification, situé sur la colline de Kercadarec, paroisse de Pluguffan, à une forte demi-lieue de Quimper. [suit description] A peu près au milieu de l'enceinte, on voit les débris d'un Dolmen, ce qui ne peut laisser aucun doute sur l'origine celtique de cette fortification [...]"

Ogée, 1853, p. 355 : "M. E. Souvestre et M. de Fréminville ont décrit un monument qu'ils croient druidique, et qui est situé dans la commune de Pluguffan, sur la colline de Kercadarec, à environ 2.000 mètr. de Quimper. C'est un retranchement circulaire ayant environ 350 pieds de diamètre, entourée d'une enceinte de pierrailles amoncelées sur une hauteur de 8 pieds et sur une épaisseur de 7 à 5. Tout autour règne un large fossé. On pénètre dans ce retranchement, que les paysans nomment Er-C'hastel, la place forte, par quatre portes diamétralement opposées deux à deux, à l'est et à l'ouest. Ce qui porte à croire que cette construction n'est pas romaine, c'est la disposition et le nombre de portes, non moins que l'amoncellement des pierres sans ciment. La raison qui, d'un autre côté, la fait attribuer aux druides, est la présence, au centre de l'enceinte, d'un dolmen assez bien conservé. Peut-être, sans se prononcer pour les druides ou pour les Romains, faut-il attribuer ce monument aux Celti-Armoricains."

Abgrall, BSAF, 1915, p. 69 : dans un article relatif aux mottes médiévales, il évoque ce retranchement et rapporte les découvertes déjà signalées par Du Chatellier (1907, p. 333) : "une fusaiöle, un tranchant de hache en pierre, des fragments de poteries gauloises et des pierres de fronde." Les deux auteurs ne mentionnent pas de dolmen.

● **Kerlagatdu – coffres**

Le Men, 1877, p. 126 : "M. Briot de la Mallerie, membre de la Société archéologique, a découvert dans sa propriété de Kerlagatdu, dix à douze sarcophages groupés, formés de quatre pierres posées de champ mais inclinées à l'intérieur, et d'une cinquième formant couvercle."

● **Keromen – tumulus**

X : 122,700 ; Y : 2349,699

Carte archéologique : 29 232 0001

Carte archéologique : tumulus (informateur : C.-T. Le Roux).

● **Penhars**

Chatellier, 1907, p. 333 : "M. Briot de la Maillerie a découvert, dans sa propriété de Kerlagat-Dû, une dizaine de sarcophage groupés; formés de 4 pierres posées de champ en terre, inclinées à l'intérieur, et d'une cinquième faisant couverture. A peu de distance de ces sépultures il a recueilli 8 haches à douille en bronze."

● **Stang-Youenn – dolmen et tumulus**

X : 123,275 ; Y : 2350,599 (dolmen)

Carte archéologique : 29 232 0002

Le Men, 1877, p. 101 : "Un dolmen au village de Stang-Youenn, encastré dans la clôture qui sépare les terres de ce village de celles du Plessis-Ergué. A quinze mètres plus loin est un petit tumulus dans un champ qui dépend du Plessis."

CANTON DE QUIMPER-2

ERGUE-GABERIC

● Quinquis – tumulus et dolmen détruit

Guépin, BSAF, 1892, procès verbal séance 30/06/1892, p. XXIX : "[...] tumulus en Ergué-Armel, près du village du Quinquis."

Chatellier, 1907, p. 329 : "Dolmen détruit, entre le bourg et le Quinquis."

● Kerdiles-Loqueltas – tumulus ?

Briard, 1984, p. 239 : "Kerdiles-Loqueltas. Tumulus ? (500 m après le hameau de Kerdiles). (E. Cotten)."

● Kergonan – menhir détruit

X : 124,680 ; Y : 2351,290 ; Z : 51 (lieu-dit)

BSAF, 1907, t. 34, Procès verbal séance 17/06/1907, p. XXXVII : "M. Ducourtioux, de Vannes, envoie une jolie eau-forte, exécutée par Mlle Ducourtioux, représentant le menhir situé dans un champ appelé actuellement Parc-Mensao, et en 1662 Parc-az-Mizsao, dépendant de la ferme de Kergonan, dans la commune d'Ergué-Gabéric ; ce menhir qui est une pierre granitique du pays a environ 4 mètres de haut, 4 mètres de large et 0m 60 d'épaisseur. La Société archéologique remercie M. et Mlle Ducourtioux de cet intéressant dessin et de la note descriptive qui seront déposés dans les archives de la Société."

Chatellier, 1907, p. 331 : "Menhir, à Kergonan, bourg."

Le Guennec, 1984, p. 495 : "Le menhir de Kergonan [...]"

Giot, 1997-b, p. 68 : "Ergué-Gabéric a eu ses menhirs, comme en témoignent des toponymes (Park-cir-Men-Sao près de Kergonan ; Park-ar-Peulven près de Saint-André)."

● Kervern – tumulus

X : 130,300 ; Y : 2353,424

Carte archéologique : 29 051 0005

Carte archéologique : tumulus "ferme de M. Billon" (inventeur : C.-T. Le Roux).

● Kernevez – tumulus

Briard, 1984, p. 239 : "Kernevez. Tumulus près de la ferme de Kernevez au carrefour de la route de Quimper-Coray et de la route de Boden-Ergué (E. Cotten)."

● Meouët Vihan – tumulus ?

Briard, 1984, p. 239 : "Meouët Vihan. Butte avec pierrailles au sud de la ferme (renseignement E. Cotten). Vu en 1980. Tumulus avec cairn arasé ?"

● Saint-André – tumulus

X : 128,600 ; Y : 2355,399

Carte archéologique : 29 051 0002

Chatellier, 1907, p. 332 : *"Tumulus de 10 mètres de diamètre et de 0m 80 de haut, fouillé sur le côté Est de la route allant de Quimper à Langolen, entre le 9e et le 10e kilomètre en venant de Quimper."*

Remarque : comme le note C.-T. Le Roux, même monument que celui qui suit.

Chatellier, 1907, p. 332 : *"Butte artificielle de 4 mètres de haut sur 40 mètres de diamètre, à 150 mètres à l'Est de la chapelle de Saint-André dans un champ contigu au village de ce nom longeant la route de Quimper à Coray, c'est probablement une motte."*

Le Roux, 1969 : *"Le tumulus de Saint-André a été signalé pour la première fois en 1907 par P. Du Chatellier¹⁴¹ qui le décrit comme une « Butte artificielle de 4 m de haut sur 40 m de diamètre, à 150 m à l'Est de la chapelle de Saint-André dans un champ contigu au village de ce nom longeant la route de Quimper à Coray, c'est probablement une motte ». Quelques lignes auparavant, le même auteur parlait déjà du même monument et lui donnait, sans doute d'après un autre informateur, des dimensions différentes, tout en le situant « sur le côté Est de la route de Quimper à Langolen, entre le 9e et le 10e kilomètre en partant de Quimper ». Or, Saint-André se trouve à 9,5 km de Quimper, à l'embranchement des routes de Coray et de Langolen et une enquête sur le terrain nous a confirmé l'absence de tout autre tumulus dans les parages. D'autre part, nous avons appris du propriétaire actuel, M. Rannou, que sa mère avait assisté, dans les premières années du siècle, à la fouille par un « officier de marine au nom noble ». Ce fouilleur pourrait être le Commandant de Martel, archéologue amateur qui n'a d'ailleurs laissé aucune publication à ce sujet ; ces travaux coïncideraient en tous cas avec l'apparition du monument dans la littérature.*

Quoiqu'il en soit, le tumulus de Saint-André est situé dans la parcelle n° 454, section C, feuille 4, du cadastre (mis à jour en 1962) d'Ergué-Gabéric (coordonnées Lambert II : x = 128,6 ; y = 355,2). Il avait toujours fière allure il y a peu d'années, alors qu'il était sous herbage, et sa description correspondait encore assez bien à celle de Du Chatellier quand son propriétaire, désireux de mettre le terrain en culture, décida de le niveler. Il se heurta bientôt à de gros blocs de granite et le 20 janvier 1967, mettant à profit la présence d'engins de terrassement dans le voisinage, il entreprit de faire dérocter la butte, ce qui amena la découverte d'un caveau maçonné en pierres sèches. Réalisant alors l'intérêt que pouvait encore présenter le monument, M. Rannou fit immédiatement stopper les travaux et prévenir la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques par l'intermédiaire de la mairie d'Ergué-Gabéric. Nous avons donc pu entreprendre la fouille de sauvetage de la tombe dans les meilleures conditions après avoir, dès le 21 janvier, pris tous les arrangements nécessaires avec le propriétaire, que nous remercions d'ailleurs pour son amicale compréhension.

Le chantier s'est déroulé en deux périodes, du 3 au 11 mars, puis du 16 au 23 mars 1967 ; nous avons bénéficié de la collaboration précieuse de MM. J. Bourhis, Ingénieur au C.N.R.S. et P.-L. Gouletquer, Attaché de Recherche au C.N.R.S.¹⁴².

LA FOUILLE

Devant un monument complètement bouleversé et ayant déjà subi au moins une fouille ancienne, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur la tombe centrale. Notre premier travail a consisté à nettoyer la plaie béante qui s'ouvrait au centre de la butte de façon à reconnaître les structures, ce qui nous a permis de déterminer le contour de la sépulture grâce aux murs en pierres sèches encore en place. L'intérieur a été fouillé par décapage progressif, puis des sections ont été pratiquées dans les parois pour en étudier la construction et enfin quelques sondages nous ont permis de reconstituer la structure du tumulus proprement dit, en arrière de la sépulture centrale.

La tombe, une fois dégagée, se présentait comme un caveau de plan trapézoïdal allongé, de l'W-NW à l'E-SE, mesurant 3,2 m de long pour une largeur de 1,2 m à l'W et 1,6 m à l'E. Les quatre côtés étaient maçonnés à sec en blocs parfois importants, mais seul l'angle NE était relativement bien conservé sur 1,8 m de haut. Ailleurs, la paroi ne subsistait le plus souvent que sur quelques assises (fig. 1, 2).

¹⁴¹ P. Du Chatellier, *Les Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, 2^e édition, 1907, p. 332.

¹⁴² P.-R. Giot, C.-T. Le Roux, P.-L. Gouletquer, « Chronique de préhistoire et protohistoire finistériennes pour 1967 », B.S.A.F., XCIII, 1967, p. 6-8.

P.-R. Giot : « Informations archéologiques », *Gallia-Préhistoire* (à paraître), XII, 1969.

Dans la partie occidentale, nous avons atteint le fond rocheux sans avoir rien rencontré d'autre qu'un mélange de terre et de pierres contenant quelques tessons de poterie (dont deux fragments d'une écuelle en faïence blanche). Il s'agissait à l'évidence des traces de la fouille ancienne.

Au centre du caveau, nous avons dégagé un amas semi-conique, haut de près de 0,6 m, de terre mêlée de charbons de bois. La suite de la fouille a révélé que cette « terre à charbons » formait une chape épaisse au maximum d'une quinzaine de centimètres, contenant quelques tessons dispersés de poterie grossière et recouvrant un « noyau » de terre et pierrailles stériles ; il s'agissait là d'un tas de déblais laissé par les fouilleurs du début du siècle, où l'on observait, inversée, la stratigraphie du remplissage.

Sur la plus grande partie de la surface du caveau, angle SE excepté, mais y compris sous le « tas de déblais » que nous venons de décrire, le fond était en effet tapissé d'un lit continu, épais par endroits de près de 10 cm, de bois relativement bien préservé par son séjour dans un milieu humide. Comme les éléments du mobilier funéraire ont été recueillis dans l'épaisseur de cette masse et que celle-ci ne semble pas avoir occupé toute la surface du caveau, on peut penser qu'il s'agissait, plutôt que d'un plancher, d'un cercueil ou d'une série de coffrets, le tout s'étant amalgamé au cours des temps. Le fil du bois était presque partout parallèle au côté N du caveau, mais des orientations franchement obliques par rapport à l'axe se rencontraient en quelques zones. La couche de bois s'interrompait en plusieurs points sous des grosses pierres tombées des parois ; on peut supposer que ces blocs sont tombés alors que le bois était encore assez consistant pour se briser ou se déformer plutôt que pour s'écraser sur place sous le choc. De légères variantes de couleur ou de consistance s'observaient ; elles paraissaient traduire des conditions de conservation légèrement différentes. Quelques fugaces traces claires, visibles sur la couche ligneuse, pouvaient représenter les ultimes traces du squelette du défunt ; cependant, aucune n'avait de forme définie permettant d'être affirmatif sur ce point et encore moins de reconnaître une partie anatomique. Sous la masse du bois, quelques minces lentilles cendreuses grises reposaient sur le fond rocheux. Un canalicule long de 1 m, large et profond de 0,1 m était creusé dans le fond rocheux du coin SW ; son remplissage consistait en terre noire humide.

Dans le coin N.-E. de la tombe, un blocage grossier de grandes pierres s'appuyait contre les parois et reposait sur une charge de terre et la couche de bois. Sans doute était-ce un stockage de matériaux remontant à la fouille ancienne ?

Nous avons également porté notre attention sur la structure des parois de la tombe. Comme celles-ci étaient dans un état de délabrement tel qu'il était impossible de les conserver, nous avons pu les démonter systématiquement, ce qui nous a permis de constater qu'il n'y avait pas de véritable cairn entourant la tombe, mais une sorte de blocage épais et bien structuré remplissant une fosse creusée dans le sous-sol.

La coupe la plus significative a été faite dans la paroi N., à un endroit où, ruinée, elle pouvait faire croire à l'existence d'une sortie bloquée de l'extérieur. Une fosse était creusée dans le sous-sol, constitué par un micaschiste alléré à schistosité sub-verticale et orientée à 80° (correspondant à une minuscule lentille, non figurée sur les cartes géologiques, dans le massif de granite à deux micas qui affleure non loin de là et a fourni les matériaux de la tombe). La profondeur par rapport à la surface naturelle était de 1,2 m et les parois présentaient un profil « en escalier » : le mur du caveau, en pierres sèches, reposait sur une première « marche » haute de 0,2 m et large de 0,6 m et un second replat, à 0,9 m au-dessus du fond portait un autre parement formé de deux largeurs de pierres, jointoyées à l'argile cette fois. Cette construction dépassait de 0,75 m le bord de la fosse et sa limite extérieure, parfaitement nette, était verticale ou légèrement plongeante vers l'extérieur, ce qui montre qu'elle avait été édifiée avant l'apport des terres.

La paroi sud montrait une structure analogue, mais très dégradée, de même que le mur est qui comprenait cependant deux épaisseurs de pierres maçonnées à sec et un important massif jointoyé à l'argile, la largeur totale atteignant en cet endroit 1,4 m (coupe AB).

Le tumulus s'est révélé composé au moins au voisinage du caveau, de deux couches principales bien distinctes. Reposant sur le sol naturel, une masse d'arène stérile à la base mais comportant quelques charbons vers le sommet ; le haut de cette formation correspondait au sommet du mur aux endroits les mieux conservés et il semble bien qu'il s'agisse d'un premier stade dans l'édification du tumulus pour permettre la mise en place des dalles de couverture du caveau, dont nous reparlerons plus loin. Cette hypothèse est étayée par l'existence d'un mince niveau d'arène tassée au sommet de cette formation et par la découverte, au sud du caveau, d'un trou de poteau parfaitement net,

dont le remplissage était fait à la fois de l'arène durcie et de l'argile du niveau supérieur. Son diamètre maximum était de 0,25 m et la profondeur sous le niveau durci de 0,75 m. Un décapage, entrepris sur une dizaine de mètres carrés, a montré que ce trou de poteau paraissait isolé et que, même dans les parties bien conservées, la pellicule d'arène tassée était d'épaisseur irrégulière et pouvait présenter des lacunes. Néanmoins, il semble qu'elle puisse être considérée comme la « surface de manœuvre » sur laquelle s'est

faite la mise en position de dalles de couverture. Cette surface n'a malheureusement été respectée par les engins de terrassements que sur quelques mètres carrés alentour de la tombe.

Le niveau supérieur, qui devait constituer l'essentiel de la butte, était formé d'une argile jaunâtre et complètement stérile qui avait été gravement perturbée par les travaux d'arasement et seule sa base restait en place par endroits.

Les dalles de couverture avaient été extraites avant notre arrivée sur les lieux ; cependant, M. Rannou a pu nous les décrire et nous en donner de mémoire un croquis de leur position. Il y avait deux tables en granite à deux micras local dont l'une, énorme, devait peser au moins une dizaine de tonnes, recouvrait la partie orientale du caveau ; elle avait été brisée en quatre d'un coup de fleuret déjà ancien, pouvant remonter à la fouille du début du siècle. A l'ouest, une seconde dalle, plus modeste, complétait la couverture.

LE MOBILIER

L'essentiel du matériel provient de l'intérieur du caveau, où il a d'ailleurs été recueilli dans des conditions assez précaires dues aux bouleversements apportés par la fouille ancienne. Il comprend, outre quelques tessons modernes et des fragments anciens isolés, les restes d'un vase en céramique grossière, et quelques débris de bronze oxydé paraissant avoir appartenu à un petit poignard.

Le vase (fig. 3) est modelé dans une pâte extrêmement grossière et friable, à dégraissant quartzeux formé de gros grains anguleux. La couleur est brun-rouge homogène dans l'épaisseur des tessons ; la surface externe est sommairement lissée et brun-noir tandis que la surface interne est pratiquement brute de modelage, et brun-noir elle aussi. La majeure partie des fragments ont été trouvés, pris dans la masse du bois, mais en bordure de celle-ci et nettement à l'écart de la masse principale, près de la paroi sud. Un important fragment du fond était encore en place et plusieurs tessons étaient en connexion, ce qui montre qu'il s'agit bien de l'emplacement originel du vase. Mais de nombreux autres fragments étaient dispersés dans toute la couche ligneuse et certains avaient même été repris dans le tas de déblais de la fouille ancienne, provenant donc de la zone décapée à la partie occidentale du caveau.

L'état des fragments ne permet pas de remonter le vase, mais seulement d'en tenter une reconstitution. Il s'agit d'une urne biconique à carène mousse, dont les dimensions approximatives sont les suivantes (à 10 mm près) : diamètres, 155 mm au bord, 235 à la carène, 95 mm au fond. Hauteur totale, 190 mm, hauteur du bord à la carène, 95 mm ; la paroi de la panse est épaisse de 10 mm, celle du fond de 12 mm. Une anse à peu près complète est conservée (mais quelques menus débris peuvent appartenir à une seconde) ; il s'agit d'une anse plate, « en ruban » qui part de la carène en continuant le galbe du bas de panse pour aboutir juste sous le bord. Dans sa partie médiane, elle est large de 35 mm et épaisse de 12 mm. Le rebord est marqué par un bourrelet aplati et fortement éversé, de section subtriangulaire, large de 16 mm. Le fond représente le trait le plus original de ce vase ; il est plat, ce qui est normal pour les vases biconiques des tumulus armoricains, mais est surélevé par un bourrelet périphérique de section triangulaire, haut de 11 mm et prolongeant le galbe de la panse.

Ce pot n'est pas vraiment décoré, mais la partie supérieure porte une série de cannelures et bourrelets horizontaux peu accusés, obtenus à l'aide d'un lissoir arrondi.

Le mauvais état de conservation a permis de se rendre compte de détails de fabrication intéressants : aucune trace nette de colombins n'est visible au niveau de la panse et il est probable que celle-ci a été modelée directement ; par contre, on distingue nettement la manière dont l'anse a été appliquée a posteriori sur la paroi et comment le fond, fait d'une seule pièce, se raccorde à la panse et au bourrelet de surélévation.

Les tessons isolés proviennent soit des niveaux supérieurs de la tombe, soit de la masse des terres à l'extérieur de celle-ci. Ils sont d'une manière générale faits d'une pâte plus fine et plus dure que le vase précédent : la surface est rougeâtre, unie mais non lissée, tandis que l'intérieur, noir, montre une argile fine et légèrement poreuse, pauvre en un dégraissant quartzeux grossier. Tous ceux qui présentent une forme reconnaissable sont bien typiques de la céramique de l'Age du Bronze ; ce sont notamment :

- tesson décoré de profondes incisions en chevrons faites à cru avec une baguette cylindrique de 1,5 mm de diamètre (fig. 4, n° 1) ;*
- fragments de rebords légèrement éversés, à lèvre arrondie ou quelque peu aplatie. L'un des tessons (fig. 4, n° 3) montre un bourrelet horizontal à profil aigu à 25 mm sous le bord ;*
- fragments de fonds plats avec départs de panses tronconiques fortement évasées (fig. 4, nos 6 et 7) ;*
- fragments d'anses plates (fig. 4, nos 8 et 9) de forme analogue à celle du vase de la figure 3 mais dont l'une, en céramique fine, est de taille nettement plus réduite ;*
- petit fragment d'un bord fortement rentrant, terminé par un bourrelet aplati ; la taille du tesson ne permet pas de préciser la forme du vase (fig. 4, n° 5).*

Le matériel lithique est réduit à quelques éclats de silex beige, non retouchés et provenant soit de l'intérieur de la tombe, mais dans la partie perturbée (fig. 4, n° 10), soit de la couche d'arène, au sud du caveau (n° 11, 12).

CONCLUSIONS

Le tumulus de Saint-André n'a pu nous fournir que des données assez fragmentaires à cause de ses malheurs successifs et de l'état de conservation de sa chambre qui devait être plus que médiocre avant même les premières fouilles. Cette intervention de sauvetage a tout de même permis de préciser un certain nombre de points :

Tout d'abord il s'agit d'un tumulus armoricain de la Seconde Série, d'un type classique tant par son architecture que par son mobilier à vase et poignard ; on peut donc le dater du début du Bronze Moyen, soit entre 1500 et 1200 avant notre ère.

Quel que soit le nombre réel de ses anses, le vase funéraire est en effet d'une forme biconique parfaitement typique quoique d'une taille relativement grande; son ornementation fruste par bourrelets et cannelures rappelle celle observée dans un certain nombre d'autres sépultures analogues, par exemple celle du Hellen en Cléguer (Finistère)¹⁴³. Le seul détail original est la forme du fond ; en effet, les vases des tumulus ont généralement un fond plat ou cambré, parfois avec un léger bourrelet périphérique, mais c'est ici le seul exemple connu d'un bourrelet aussi important, formant presque piédestal ; il ne faut cependant voir dans ce caractère qu'une simple curiosité typologique.

Les tessons, isolés (fig. 4) sont eux aussi bien caractéristiques de la poterie des tumulus ; en particulier le n° 1 avec son décor en chevrons incisés et le n° portant un bourrelet horizontal sous le rebord sont des « classiques » de ce genre de sépultures, et de l'Age du Bronze Moyen armoricain en général.

Au point de vue architectural, le tumulus de Saint-André est également classique, pour autant qu'on puisse en juger d'après ce qui est resté en bon état. Le caveau en maçonnerie sèche, la couverture mégalithique, la masse de terre faite de plusieurs couches sont des structures qui ont été maintes fois décrites ; le plancher de bois également, mais nous devons souligner que cette formation n'occupait ici qu'une partie du caveau et que le vase et les restes du poignard étaient en partie pris dans sa masse ; on peut supposer alors qu'il s'agissait plutôt d'une sorte de cercueil, peut-être accompagné de coffrets à offrandes (ce qui est suggéré par les orientations variées des restes ligneux) qui s'est peu à peu affaissé. Les perturbations apportées par la fouille ancienne ne permettent pas cependant de préciser davantage ce point.

La modicité du cairn entourant le caveau et le fait qu'il soit entièrement appareillé et jointoyé à l'argile constituent par contre un détail original, de même que la forme « en gradins » de la fosse contenant la sépulture. On peut voir dans ces dispositions une solution originale, peut-être guidée par les conditions locales (sous-sol friable, rareté des pierres) pour obtenir une tombe malgré tout relativement étanche à l'humidité, ce qui paraît avoir toujours été un des soucis dominants des constructeurs de tumulus. Si l'imprécision des publications anciennes ne permet pas de retrouver de parallèles bien nets pour ce dispositif, notons cependant que la description du « Monument mégalithique » de Penfoennec, en Elliant (Finistère), donnée par Villiers du Terrage¹⁴⁴ semble bien correspondre à une fosse de même type, mais ovalaire, contenant cette fois une tombe de construction semi-mégalithique.

Le détail le plus riche de promesses, hélas déçues, reste cependant le trou de poteau rencontré au sud du caveau ; il est raisonnable de penser que toute une machinerie en bois était nécessaire pour mettre correctement en place les dalles de couverture (et nous avons vu que l'une d'elles devait peser plus de 10 tonnes) sur les murs du caveau ; sans doute avons-nous là la trace de l'un des nombreux pieux qui ont dû être enfoncés à cette occasion dans le tumulus, alors limité à sa couche d'arène. Le bouleversement des terres a certainement fait disparaître d'autres structures de ce type."

Giot, 1969 : "A Saint-André, il fut découvert en 1967 une tombe de l'Age du Bronze moyen, recouverte de plusieurs énormes dalles, dont le tumulus avait été récemment en partie arasé. La sépulture, de plan trapézoïdal, mesurait 3,20 m de long et 1,20 à 1,80 m de large, son axe étant orienté à 105°. Elle était bâtie à l'intérieur d'une fosse creusée dans le sous-sol. Les parois. Soigneusement maçonnées en pierres sèches vers l'intérieur, étaient au contraire jointoyées à l'argile vers l'extérieur. Le tout était d'ailleurs en fort mauvais état et montrait les traces d'une fouille ancienne. Au fond de la sépulture, on notait la présence d'un « plancher » assez bien conservé malgré la carbonisation. Le mobilier funéraire se réduisait aux débris d'un vase biconique, complètement écrasé, et à quelques traces de bronze corrodé. Le tumulus qui recouvrait

¹⁴³ C.-T. Le Roux : « Le tumulus de l'Age du Bronze du Hellen en Cléguer (Finistère) », *Annales de Bretagne*, LXXIII, 1966, p. 32-37.

¹⁴⁴ Villiers du Terrage : "Monument mégalithique et coffret à Penfoennec en Elliant", *BSAF*, XXXII, 1905, p. 273-279.

cette sépulture se caractérisait par l'absence de cairn central véritable ; il était formé d'une masse d'arène ennoyée sous une épaisse chape d'argile."

Briard, 1984, p. 239 : "*Saint-André. Tumulus de 10 m/0,80 m sur le côté est de la route de Quimper à Langolen à 9,5 km de Quimper. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, p. 331.*"

Briard, 1984, p. 239 : "*Saint-André. Tumulus fouillé en sauvetage en 1962 par C.-T. Le Roux. C'est un grand caveau en pierre sèche. Vase sans doute à 4 anses (X : 128,6 Y : 355,2 Z : 50 m parcelle 454 C4). Biblio. C.-T. Le Roux, Le tumulus de l'Age du Bronze de Saint-André en Ergué-Gabéric, F. Annales Bretagne, LXXVI, 1969, pp. 7-20.*"

● **Saint-André – toponyme "peulven"**

Giot, 1997-b, p. 68 : "*Ergué-Gabéric a eu ses menhirs, comme en témoignent des toponymes (Park-cir-Men-Sao près de Kergonan ; Park-ar-Peulven près de Saint-André).*"

● **Squividan – coffre**

X : 123,700 ; Y : 2353,900 ; Z : 50

Giot, 1977, p. 11 : "*Des petites tombes en coffre ont été repérées à l'Île Verte en Santec par M. J.-C. Le Goff ; à l'Île Penfret en Fouesnant par M. A.-H. Dizerbo, suite à un incendie ayant dégagé leurs tombelles. Une telle sépulture a été reconnue par M. J.-P. Le Bihan à Squividan en Ergué-Gabéric. Une autre a été détruite il y a quelque temps à Kerguellou en Plonéour-Lanvern.*"

Le Roux, 1979 : "*A Squividan, des travaux d'adduction d'eau ont mis au jour une tombe en coffre de l'Age du Bronze qui a pu être étudiée sommairement par M. J.-P. Le Bihan.*"

Briard, 1984, p. 239 : "*Squividan. Petite sépulture en coffre. Sauvetage J.-P. Le Bihan 1977 (X : 123,7 Y : 2353,9 Z : 50 m parcelle 760 A).*"

● **Stang-Youen – dolmen**

X : 123,290 ; Y : 2350,525 ; Z : 56

MH : "*Dolmen dit de Stang Youen et bande de terrain de 5 m de largeur autour de la dalle de couverture de l'édifice (cad. H 4, 6) : classement par décret du 26 janvier 1978.*"

Chatellier, 1907, p. 329 : "*Dolmen, encastré dans une clôture, au village de Stang-Youen.*"

CANTON DE QUIMPER-3

PLOMELIN

● Keral-Bihan – tumulus

Le Men, 1877, p. 136 : "*Au-dessus de cette forteresse [Keralbihan], tumulus dans un vallon marécageux.*"

Chatellier, 1907, p. 334 : "*Près de la route de Quimper, entre le septième et le huitième kilomètre, au village de Keral-Bihan, enceintes retranchées renfermant des restes d'habitations rectangulaires. Au-dessous, tumulus dans le vallon.*"

● Kerlenn – menhir

X : 113,360 ; Y : 2346,570 (app. ; d'après Du Chatellier, ADF 100 J 1316)

Chatellier, 1907, p. 334 : "*Menhir de 2m50 de haut sur 1m80 de large, sur le bord de la voie ferrée, sur terres dépendant de Kerlen.*"

● Kervadiou – dalle portant des cupules

X : 115,230 ; Y : 2346,680 (lieu-dit)

Le Roux, 1977 : "*Nous avons pu étudier chez M. Vigouroux une petite dalle de migmatite couverte de cupules très bien marquées mais sans disposition clairement organisée. Cette pierre, découverte anciennement à Kervadiou, se rattache à toute une série de pétroglyphes, sur roches ou sur blocs libres, dont certains sont clairement associés à des mégalithes ou à des sépultures de l'Age du Bronze (fig. 23).*"

● Kervéo – dalle portant des cupules

Caillon, Riou, 1980, p. 27 : "*A Kervéo (Plomelin), une dalle pourrait représenter, par la disposition des cupules, l'étoile polaire avec les constellations de la grande et de la petite ourse.*"

● Lestremeur – tumulus

X : 114,535 ; Y : 2342,625 (lieu-dit)

Le Men, 1877, p. 136 : "*Tumulus dans une garenne au village de Lestremeur. (Renseignement à vérifier).*"

● Lézourmel – tumulus détruit

X : 115,240 ; Y : 2347,675 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 334 : "*A Lézourmen, existait un tumulus, aujourd'hui détruit. Lors de son nivellement, on trouva des ossements et des poteries qui furent brisées.*"

● Prat-ar-Leur – coffres

BSAF, procès verbal séance 29/06/1944, p. XVI : "*M., A. Dizerbo signale que de nombreuses sépultures à coffret ont été découvertes près de la ferme de Prat-ar-Leur, en Plomelin, à 200 mètres au-dessus de la fontaine des Espagnole. Les coffrets, dont les dalles sont en granit à grain très fin, ne contenaient ni ossements ni cendres.*"

● **Tingoff / Boissavarn – 2 menhirs et 1 pierre couchée**

X : 115,845 ; Y : 2346,570 ; Z : 51

Carte archéologique : 29 170 0001

MH : "Tingoff - Trois menhirs (cad. AB 62) : classement par décret du 2 août 1978"

Fréminville, 1835, p. 140-141 : "Dès les premières époques de l'introduction du christianisme en Bretagne, la ville de Quimper ayant été le siège d'un évêché, on conçoit que ses premiers prélats ont porté tous leurs soins vers l'extirpation des monumens du paganisme qui se trouvaient dans ses environs, et qu'ils se sont hâtés de faire détruite de bonne heure tout ce qui pouvait y rappeler le culte antique des Druides. Il résulte de là que les monumens celtiques sont fort rares aux environs de cette ville. Je n'y ai rencontré que deux Men-hirs, plantés l'un auprès de l'autre dans une prairie voisine du bourg de Plomelin (à deux lieues de Quimper). L'une de ces pierres funéraires a quinze pieds de hauteur, l'autre en a seize ; mais cette dernière a trente-six pieds de tour à sa base, son sommet se termine en pointe obtuse. A l'aspect de l'énorme masse de ces monuments grossiers, et en calculant leur pesanteur prodigieuse, l'étonnement se renouvelle sans cesse au sujet des moyens qu'un peuple privé de machines, ou n'en connaissant que d'infiniment simples, a dû employer pour mouvoir, transporter et ériger ces volumineux monolithes."

Le Men, 1877, p. 136 : "A peu de distance au nord du bourg, dans une prairie qui borde le chemin de Boissavarn, est un alignement de menhirs dont deux seulement sont debout. L'un d'eux à 5 mètres de hauteur et l'autre 5 mètres 30, avec un diamètre de 4 mètres à la base. M. l'abbé du Marc'hallac'h, vice-président de la société archéologique du Finistère, ayant fait des fouilles, il y a quelques années sous le plus gros des menhirs encore debout, y trouva un moyen-bronze romain, et des fragments de tuiles à rebord."

Flagelle, 1878 : "Deux menhirs debout et d'autres renversés à 200 mètres nord du bourg."

Chatellier, 1907, p. 334 : "Deux menhirs debout de 3m75 de haut et un troisième renversé, à 150 mètres au Nord-Est du bourg, dans une prairie dite Parc-ar-Foëñec, dépendant du village de Quingoff, sur le côté Sud, de la route de Plomelin à Quimper. Ces 2 menhirs sont à 8 mètres l'un de l'autre, sur une ligne Nord-Ouest Sud-Est. M. l'abbé du Marhallac'h ayant fouillé au pied de l'un d'eux y trouva un moyen bronze et des fragments de tuiles à rebord."

Le Guennec, 1984, p. 611 : "Deux menhirs, classés monuments historiques, hauts l'un de 5 mètres, l'autre de 5,40 m et une pierre levée, haute de 2,50 m située dans une prairie à Kerlen, sont les seuls vestiges de la préhistoire."

Caillon, Riou, 1980, p. 45 : "Pont-Menhirs : deux menhirs."

Giot, 1997-b, p. 65 : "Si l'on remonte du Pays bigouden vers celui de Quimper, ou pays Glazik, on trouve un secteur beaucoup moins riche en mégalithes, comme si saint Corentin et ses successeurs les avaient particulièrement maltraités. Si l'on suit la pittoresque « route des châteaux » proche de l'Odet, notons au fond d'un vallon, à 300 m au nord du bourg de Plomelin, les trois menhirs de Pont-Menhir près de Tingoff (près de l'abattoir), le premier couché, les autres debout, sont en ligne."

PLUGUFFAN

● **Bois des Korrigans/Croas Stang Ven – dolmen**

X : 113,405 ; Y : 2352,415 ; Z : 117

Carte archéologique : 29 216 0003

MH : "Kreisker - Dolmen de Ménez-Liaven et bande de terrain de 3 m de largeur autour (cad. A4 765) : classement par arrêté du 8 avril 1922"

Flagelle, 1878 : "Dolmen, dans un bois de pins dépendant de Coat-Forn, nommé Lan-Liavéan."

Flagelle, 1878 : "Dolmen près de la croix, entre Pluguffan et Plonéis."

Remarque : il semble s'agir du même monument que celui cité précédemment.

Aveneau de la Grancière, 1896-b, p. 11 : "Aux abords d'une voie romaine, dont nous allons parler, se trouvent trois tumuli assez bien conservés, le premier sur la terre de Coatfao où nous avons également remarqué un petit dolmen (1) à environ 1500 mètres au nord-ouest du bourg [...]"

(1) Ce dolmen à demi renversé est situé dans un bois de pin sur le bord de l'ancienne voie romaine et à environ 400 mètres de la route de Pluguffan à Locronan. Il a été fouillé en cachette et notamment par des chercheurs de trésors et les objets probablement trouvés ont été dispersés.'

Chatellier, 1907, p. 335 : "Dolmen dans le bois de Coat-Fao, près de la croix qui se trouve sur le chemin conduisant de Pluguffan à Plonéis. Ce dolmen a été fouillé à une époque inconnue."

Le Guennec, 1984, p. 595-596 : "Dolmen de Ménez Liaven, M.C., 8-4-1922 [...] Dans un bois de sapins dit Coat ar Korriquet, à gauche et au sud de la route de Guengat, se trouve un dolmen. La table, inclinée, est encore soutenue par deux supports debouts et par un autre renversés. La chambre semble avoir été fouillée."

Caillon, Riou, 1980, p. 45 : "Coat Korrikan : Dolmen."

Giot, 1997-b, p. 65 : "N'oublions pas un monument à l'ouest de Quimper, éloigné des itinéraires côtiers suivis jusqu'ici. Dans un bois, à 1 km nord-nord-ouest du bourg de Pluguffan, une petite chambre dolménique simple, au lieu-dit significatif Ménez-Liaven (montagne du dolmen), comprend une dalle inclinée sur trois supports."

Galliou, 2009-b : "un fragment de tegula a été mis au jour dans un dolmen à Coat-Fao."

● Keranguen – tumulus

Le Guennec, 1984, p. 595-596 : "Il existe aussi un tumulus à Keranguen et un autre entre Kerinic et Kertanguy."

● Kerbernard – plusieurs tumulus

X : 112,050 ; Y : 2346,549

Carte archéologique : 29 216 0001

Giot, 1972 : "Des petits tumulus presque arasés nous ont été signalés près de Kerbernard, en Pluguffan, par MM. J. Keribin et R. Quéméré."

Giot, 1973-a : "Dans la commune de Pluguffan, M. J. Briard a exploré les deux tumulus très arasés signalés l'an dernier par MM. J. Keribin et R. Quéméré. Par suite de l'arasement des talus et de l'emploi de machines agricoles de plus en plus puissantes ces monuments étaient en voie de destruction progressive et dans l'un d'entre eux on avait même extirpé il y a quelques années la dalle de couverture du caveau funéraire. Un troisième monument aurait été détruit il y a une vingtaine d'années à proximité de ceux fouillés cette année, confirmant le groupage par quelques unités de ces tertres funéraires, qui dans le cas présent se sont montrés s'échelonner entre le Chalco-lithique ou le Bronze Ancien et le Bronze Moyen. Le caveau de cette dernière date a pu être remonté avec exactitude auprès du Musée Préhistorique Finistérien, grâce à la compréhension du propriétaire, cet établissement ne présentant pas jusqu'ici d'exemplaire typique de sépulture de ce modèle-là."

Giot, 1973-b : "On nous a signalé deux petits tumulus presque arasés à Kerbernard."

Le Roux, 1975 : "A Kerbernard, M. J. Briard a fouillé en 1973 les deux tumulus presque arasés qui avaient été signalés récemment."

Le premier n'avait plus que 0,7 m de haut pour un diamètre de 20 m environ. Il était constitué de limon arénacé; au centre, subsistaient les traces d'une tombe en coffre bâtie sur le vieux-sol. Celle-ci avait été violée anciennement, peut-être au Moyen-Age si l'on en juge d'après les quelques tessons retrouvés dans le cratère recomblé, une dalle de migmatite encore en place et les traces d'arrachement des trois autres permettaient de restituer un coffre long de 2 m. large de 1 m et haut de 0,8 m environ.

Dans les terres du tumulus, on a noté des tessons de poterie de l'Age du Bronze et surtout des fragments de vases campaniformes ainsi que 2 pointes de flèches à pédoncule et barbelures de type chalcolithique en grès (fig. 33).

Le deuxième tumulus de Kerbernard se trouvait à une centaine de mètres du premier, curieusement accroché au flanc d'un petit mouvement de terrain lui donnant une allure asymétrique. Il devait avoir à l'origine une vingtaine de mètres de diamètre et environ 1 m de haut avant d'être arasé en 1968, quand la dalle de couverture de la tombe avait été accrochée par une charrue, brisée et déplacée.

La fouille a dégagé un caveau en maçonnerie sèche de type classique, de 2.7 m de long, 1.2 m de large et 1,3 m de profondeur. Les parois comprenaient un certain nombre de meules dormantes et des molettes en réemploi (fig. 34). Le seul mobilier funéraire était un vase classique à une anse plate qui a pu être reconstitué, bien que déformé par la pression des terres. Relativement globuleuse, la forme est cependant classique de la seconde série des tumulus armoricains ; la poterie mesure 165 mm de haut pour un diamètre maximum de 170 à 180 mm.

In troisième tumulus aurait été détruit autrefois à Kerbernard, ce qui continue le regroupement en petites séries des Tumulus armoricains. La juxtaposition d'un coffre à environnement campaniforme et d'un caveau classique à vase biconique est à souligner et à rapprocher d'autres découvertes récentes en Bretagne où les éléments du Chalcolithique et du Bronze se succèdent sur les mêmes sites."

Briard et Onnée, 1975 : "La commune de Pluguffan, située à 8 km à l'ouest de Quimper, est aujourd'hui connue par son aérodrome. Mais avant d'accueillir sur son sol l'un des temples de la technique moderne, le même terroir fut fréquenté, il y a quelque trois mille ans et plus, par des populations de l'âge du bronze qui découvraient avec émerveillement les premières réductions de la métallurgie naissante. Toute une série de coffres et de tumulus, signalés dès la fin du siècle dernier, de même que quelques dépôts de haches, témoignent de cette longue histoire.

En 1878, l'archéologue finistérien Paul du Chatellier entreprit, en quelques jours, l'exploration des monuments de Kerheuret. Le plus grand tumulus qui mesurait 4 m de haut et 30 m de diamètre recouvrait une chambre en four au-dessus d'une fosse funéraire. La chambre en pierres abritait des ossements humains, un vase à quatre anses et un poignard en bronze à fourreau de bois. La fosse funéraire contenait, sur un lit de sable, des vestiges d'ossements « incinérés » recouverts de planches de chêne¹⁴⁵. Pour P. du Chatellier, on avait incinéré le mort dans une fosse pour ensuite recueillir quelques-uns des ossements et en remplir l'urne protégée par la petite chambre construite en encorbellement. Cette interprétation, quelque peu romantique mais normale pour l'époque, appelle aujourd'hui quelques commentaires. Il est probable que les « cendres » n'étaient, comme bien souvent les fouilles modernes l'ont montré, qu'un lit végétal lentement oxydé par une longue décomposition. Sans doute le tumulus avait-il contenu une sépulture en fosse avec un cercueil en bois. Ensuite, au-dessus du cercueil, le vase et le poignard avaient été protégés par un encorbellement de pierres sèches.

Toujours à Kerheuret, P. du Chatellier explora un autre monument qui recouvrait des vestiges de constructions gallo-romaines, puis un troisième, sans mobilier notable.

On recueille encore de nos jours dans les champs de Kerheuret quelques débris de poterie et de tuiles gallo-romaines. Le grand tumulus a disparu par suite d'une construction mais les traces de trois autres petits monuments, très arasés par la culture, sont encore aujourd'hui visibles.

Un autre tertre funéraire fut exploré en 1894 à Goarem Ruki (la garenne du chien rouge), près du village de Kerinic, par P. Aveneau de La Grancière¹⁴⁶. La tombelle, haute de 1,30 m et de 12 m de diamètre, recouvrait un petit coffre de 2,28 m de longueur et 0,60 m de large. Il était composé de petites dalles de granite placées de chant : une pour chaque paroi transversale et cinq pour chaque paroi longitudinale. La couverture était aussi composée de cinq éléments. Le coffre avait été violé, antérieurement à l'intervention de P. Aveneau de La Grancière. Malgré son type, inusuel et composite, ce monument pouvait appartenir également à l'âge du bronze.

Par ailleurs des dépôts de haches à douille, en bronze plumbeux, furent découverts à plusieurs reprises sur le territoire de Pluguffan. P. du Chatellier a signalé celui de Quélarnic puis les 80 haches trouvées en 1884

¹⁴⁵ Paul du Chatellier. Exploration du tumulus de Kerheuret en Pluguffan, dans *Bulletin monumental*, n° 4, Tours, 1879, tiré à part, 9 pages, 1 fig.

P. du Chatellier. Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère. Paris, 1889, p. 189 ; Rennes-Quimper, 1907, p. 335-336.

¹⁴⁶ P. Aveneau de La Grancière. Découverte d'un coffre en pierre à Kerinic, en Pluguffan (Finistère), dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIII, 1896, p. 55-58, 1 fig.

aux issues sud-est du bourg¹⁴⁷. Plus tardifs que les tumulus, ils témoignent de l'existence d'ateliers de fondeurs aux environs de 800-700 avant J.-C. soit à l'extrême fin de l'âge du bronze.

Plusieurs mottes féodales, comme celles de Stang-Rohan ou de Stang-Rozen, ont été parfois signalées comme tumulus. Celle de Stang-Rohan est indiscutablement une motte féodale, comme l'a montré M. René Sanquer¹⁴⁸.

L'on pouvait croire terminé depuis longtemps l'inventaire des tumulus de Pluguffan lorsque, vers 1968, M. René Quéméré, propriétaire exploitant à Kerbernard, découvrit fortuitement un caveau de l'âge du bronze en extirpant une grosse dalle devenue gênante pour la culture.

En réalité il y avait un groupe de très petits tumulus, à peine visibles, qui furent par la suite signalés par MM. R. Quéméré et J. Kereben à M. P.-R. Giot¹⁴⁹. Grâce à l'aimable accord de M. René Quéméré, une fouille de sauvegarde programmée fut envisagée pour 1973 à la suite d'une première enquête de M. C.-T. Le Roux, directeur des antiquités préhistoriques de Bretagne¹⁵⁰.

ORGANISATION DU CHANTIER

Les deux tumulus de Kerbernard furent fouillés en août et au début de septembre 1973. Deux équipes travaillèrent en parallèle avec échanges épisodiques¹⁵¹. Le tumulus situé sur le sommet du mamelon, Kerbernard I, était le mieux conservé quant à la forme et put être fouillé par la méthode classique dite des quadrants, laissant des ponts cardinaux. Le deuxième monument, Kerbernard II, était à mi-pente et, de plus, avait vu sa structure initiale modifiée par l'établissement puis la ; destruction de talus. Il fut fouillé en trois secteurs, l'un concernant la tombe et ses annexes, les deux autres étant de grands sondages à la recherche du tumulus arasé.

La remise en état du terrain fut assurée par le propriétaire lui-même, M. Quéméré. La tombe de Kerbernard II, rendue instable à la suite du déplacement et de la destruction partielle de la dalle de couverture, dut être démontée. Sa position à mi-pente la rendait destructible à brève échéance au moins pour les assises supérieures. Il fut décidé de démonter les murs après numérotage pierre à pierre pour une reconstitution menée au Musée préhistorique finistérien, à Saint-Guérolé. Cette opération fut assurée grâce au concours de M. Y. Lecerf, collaborateur technique au Service des fouilles.

L'organisation technique du chantier fut facilitée par l'aide de la municipalité de Pluguffan dont nous remercions le maire, M. L. Coadou, qui permit l'hébergement des fouilleurs à l'école publique de garçons. Par ailleurs plusieurs missions aériennes furent possibles grâce à l'Aéro-Club de Cornouaille, permettant un survol de contrôle de la fouille.

LE TUMULUS DE KERBERNARD I

Le petit tumulus de Kerbernard I avait été cultivé et conservait encore la base de tiges de maïs auxquelles se mêlaient de rares graminées. Le lever topographique confirma la faible hauteur du tertre, de l'ordre de 50 cm de hauteur apparente, le maximum, 70 cm, étant atteint vers l'est. Sous l'apport des terres du tertre, le vieux sol préhistorique était conservé et l'on pouvait déterminer le diamètre initial de la butte, de l'ordre de 20 m. La hauteur initiale devait dépasser 1 m. Elle était encore de 60 à 70 cm au-dessus du vieux sol (fig. 1). Le décapage superficiel, après enlèvement de la terre arable noire, très fine, volant en poussière au vent sec, découvrit la masse du limon jaune arénacé composant le tertre. Ce limon montrait les traces longitudinales

¹⁴⁷ P. du Chatellier, *op. cit.*, 1907, p. 336.

¹⁴⁸ René Sanquer. *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCIV, 1968, p. 38-39.

¹⁴⁹ P.-R. Giot. *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistérienne pour 1972*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVIII, 1972/2, p. 17.

¹⁵⁰ Les tumulus de Kerbernard sont immatriculés au cadastre de Pluguffan sous les n° 985 et 986, section D2 (coordonnées géographiques : 47° 56' 20" N. ; 4° 11' 20" W.). Ils se situent à 800 m au sud de la ferme de Kerbernard, elle-même distante du bourg de Pluguffan de 4,5 km vers le sud. Les tumulus sont en bordure immédiate du territoire de la commune limitrophe de Plomelin. L'autorisation des fouilles archéologiques fut accordée par le ministère des affaires culturelles (n° 000573 du 21 mars 1973). M. C.-T. Le Roux, directeur des antiquités préhistoriques de Bretagne facilita l'organisation matérielle du chantier.

¹⁵¹ Ont participé aux fouilles : M. Pierre Beauchêne, étudiant, Mlle Ch. Belleville, étudiante, M. Jean Bourhis, ingénieur au C.N.R.S., M. et Mme J. et M. Briard, Mlle Cl. Humphreys, étudiante, M. F. Le Provost, correspondant des antiquités préhistoriques, M. A. Marguet, collaborateur du service des fouilles, Mlle Cl. Marnarch, étudiante, M. J.-Y. Morvan, étudiant, M. D. Mouton, professeur, M. Y. On-née, dessinateur au C.N.R.S., M. J. Peuziat, dentiste, M. A. Pouchard, professeur, M. T. Reeves-Smyth, archéologue, M. Th. Wallenhorst, étudiant. De nombreuses personnes ont aidé et visité le chantier. Remercions en particulier M. J. Keriben, de Pluguffan, M. le secrétaire de la mairie de Pluguffan, MM. Philippe et Vigouroux de Plomelin, Mme la directrice de l'école publique de garçons de Pluguffan.

des labours modernes et les trous circulaires creusés par les racines de maïs. Aucune pierre appareillée, aucun trou de poteau ne fut reconnu à la surface.

En bordure du tumulus, à 11 m du centre, quelques blocs de granite de 50 cm de longueur pouvaient être l'ultime reste d'une couronne de pierres plus importante entourant partiellement ou en totalité le tumulus. Quelques blocs étaient encore jointifs du côté sud,

La masse principale du tumulus était composée de limon gris-jaune arénacé et argileux provenant des grattages de sol aux environs de la butte, peut-être en contrebas où l'épaisseur du sous-sol était naturellement plus forte.

Le vieux sol était un ancien horizon A, zone humifiée devenue brun-gris, épaisse de 15 cm. Aucune fosse secondaire ou fossé périphérique n'entamait le sous-sol. De nombreux charbons de bois furent recueillis dans le sous-sol de même que des tessons et des éclats de Silex.

Le sous-sol ancien était plus arénacé au contact du granite sous-jacent. La roche saine était parfois précédée de coussins de granite décomposé sur place. La couche du sous-sol était épaisse de 30 cm.

En bordure du tumulus le limon devenait plus brunâtre à la suite de mélanges de terre dus aux arasements successifs ?

En résumé, Kerbernard I se présentait comme un amas de limon pileux provenant de grattage de sous-sol, peut-être bordé, à l'origine, III une simple ceinture de grosses pierres.

Au centre dépassait la dalle transversale d'un coffre mégalithique qui malheureusement avait été violé il y a fort longtemps, si l'on en juge par quelques tessons de poterie « onctueuse » d'âge médiéval. Le coffre était orienté nord-ouest sud-est. La dalle Est, encore en place, haute de 80 cm, était posée sur le vieux sol. Côté nord-ouest subsistaient les fragments d'une dalle longitudinale débitée sur place. A l'ouest, les axes d'une petite fosse correspondaient à une autre dalle transversale (fig. 2).

Les dalles, en micaschiste feuilleté, avaient été aisément détruites ou débitées en plaquettes. Malgré tout il était facile, après la fouille et le décapage de base, de reconstituer le coffre funéraire, long de 2 m, large de 1 m, avec des dalles de chant hautes de 80 cm environ. Le coffre, violé, ne contenait qu'un remplissage très mixte d'humus et de terres. On recueillit cependant une meule dormante en granite et une pierre à grosse cupule, peut-être un pivot de porte.

La fouille aurait été décevante si les terres du tumulus n'avaient amené quelques compensations. Une quantité de tessons intéressants était dispersée. Certains étaient des tessons épais typiques de l'âge du bronze, parfois décorés de cordons ou de tétons. Ils provenaient de grands récipients domestiques. Quelques vaisselles plus fines correspondaient à de petites tasses ou bols. Mais la découverte la plus intéressante comportait un groupe situé à 8 m du centre vers le sud-est. Ils étaient décorés d'impressions au peigne et de triangles, tout à fait dans le style des céramiques campaniformes. Certains même étaient rehaussés d'incrustations blanches. La répétition des tessons ne saurait être fortuite. Il pouvait donc s'agir d'un tumulus campaniforme. On sait que cette poterie apparut en Bretagne vers 2000 avant J.-C. souvent associée aux premiers petits poignards en cuivre.

Cette « ambiance chalcolithique » est confirmée par la découverte d'une petite pointe de flèche à pédoncule et ailerons, assez fruste, d'un type habituel à la fin du néolithique (fig. 3, n° 1). Elle présente la particularité d'être non pas en silex mais en grès gris-bleuté, grès tertiaire qui rappelle les silex du célèbre gisement paléolithique de Guengat mais dont des affleurements plus proches ont été signalés près de l'Odet, dans la région de Plomelin.

Un fragment de tranchant de hache polie en dolérite du type B a également été retrouvé dans la masse des terres. Les travaux de MM. pot, Cogné et Le Roux ont montré que ce type de matériel était issu du sud des Montagnes Noires¹⁵².

Le limon plus jaune du sous-sol devenait plus arénacé en profondeur avant de passer au granite en place (fig. 4, n° 7).

Cependant la tombe avait été creusée dans le sous-sol. En conséquence on avait rejeté à l'extérieur de la fosse les terres du creusement. Ainsi était très nette une couche d'arène blanche (fig. 4, n° 4) précédant le vieux sol (fig. 4, n° 6). C'est un exemple de stratigraphie inversée où l'arène du sous-sol précède le vieux sol. La terre a été rejetée principalement du côté sud-est. Avec un peu d'imagination, on pourrait y voir une orientation solaire préférentielle et le rejet volontaire dans cette direction comme un geste rituel. On sait en effet combien furent vivaces les cultes solaires à l'âge du bronze. Toutefois d'autres tumulus ont montré par le passé que le rejet des terres de la tombe était parfois irrégulier, et qu'on ne saurait en tirer de conclusions trop générales.

¹⁵² C.-T. Le Roux. Les fabriques de haches polies en Bretagne. Bref état de la I question, dans Congrès national des sociétés savantes, Saint-Etienne, 1973 (archéologie, p. 9-20).

La dalle de couverture de la tombe était un bloc de micaschiste qui fut brisé et déplacé avant que l'on s'aperçoive de la présence, au-dessous, d'un caveau funéraire. Les blocs provenant de cette dalle ont été retrouvés en partie là où ils avaient été déplacés, soit dans le fossé au sud de la parcelle. La dalle, de forme rectangulaire, mesurait 2,10 m de long, 1,30 m de large et 15 à 20 cm d'épaisseur. Elle ne recouvrait pas totalement le caveau et de grosses pierres devaient compléter la couverture (fig. 5).

Le décapage initial a mis en évidence, autour du caveau, la présence d'un petit cairn ou amas de pierres irrégulier, surtout développé du côté sud de la tombe, là où la pente du terrain était la plus forte (fig. 5). Quelques meules ou molettes usées, en granite, se mêlaient aux pierres ramenées. L'épaisseur maximum de cet apport ne dépassait pas 3 ou 4 assises de pierres, soit 60 à 70 cm.

Le caveau était classique, composé de parois en pierre sèche. Il était orienté nord-ouest sud-est. Au sommet, ses dimensions étaient de 2,70 m de long pour 0,90 m de largeur. Les pierres de l'assise supérieure avaient été soigneusement choisies. C'étaient de petites dalles de 50 à 60 cm de longueur, sur lesquelles la dalle de couverture pouvait se reposer en toute stabilité. Les parois intérieures du caveau étaient bien appareillées (fig. 6). Une douzaine d'assises parallèles constituaient des murs hauts de 1,20 m à 1,30 m. Quelques meules usagées avaient été réutilisées pour cette construction. Il avait fallu une centaine de pierres pour les parois longitudinales et une cinquantaine pour les parois transversales.

Le démontage du caveau a permis de constater qu'il avait été à mi-enterré dans le sous-sol arénacé. Au nord-ouest de la tombe, les terrassiers avaient même atteint la roche saine. Les premières pierres appareillant le caveau étaient disposées en une seule assise (fig. 4). Puis à mi-hauteur les pierres, qui d'ailleurs revenaient un peu en surplomb, avaient été doublées par une seconde assise plus irrégulière qui insensiblement passait au cairn entourant la tombe.

Au fond, la tombe mesurait 2,70 m de long pour 1,40 m à 1,45 m de large, dimensions légèrement supérieures à celles du sommet par suite du léger encorbellement des parois. Latéralement, les traces de petites banquettes, creusées dans l'arène, subsistaient. Au centre, le sol avait été surcreusé et sans doute recouvert d'un plancher peu épais dont subsistaient quelques vestiges noirâtres décomposés. Il pouvait s'agir aussi de l'ultime trace d'un cercueil en bois, lui aussi presque intégralement décomposé.

Aussi bien dans les parois de la tombe que derrière ces parois et dans le cairn, on a recueilli au total une demi-douzaine de meules dormantes et de molettes, en granite, de même que quelques percuteurs en quartz.

Avant notre intervention la tombe avait été largement perturbée, ce qui avait eu pour résultat de ramener en surface un fragment de l'anse du vase funéraire. Le caveau était comblé d'un mélange de limon et de terre superficielle et malgré un tamisage soigné des terres, seuls quelques éclats de silex et un ou deux tessons, en dehors du vase funéraire, furent recueillis.

Malgré sa fragmentation en plus d'une centaine de tessons (fig. 6), la poterie funéraire put être reconstituée. C'est un petit vase globuleux, Sut de 165 mm, large à la panse de 185 mm, à une seule anse plate. Le rebord est légèrement évasé et aucun décor n'agrémentait les parois. La poterie, grise ou brun-noir est bien cuite et peu épaisse (5 à 6 mm). C'est un exemple typique de la céramique armoricaine du début de l'âge bronze (fig. 7, n° 1).

Dans les terres de Kerbernard II l'on recueillit quelques éclats de silex, des tessons de poterie analogues à ceux de Kerbernard I : poteries à cordons, fragments d'anses plates, poteries plus épaisses et grossières d'urnes domestiques (fig. 7).

L'objet le plus inattendu fut une pointe de flèche triangulaire à base concave, trouvée à 8 m à l'ouest de la tombe, en bordure du secteur de fouille, presque en surface. Ce type du bronze ancien, sinon du chalcolithique, est inusuel dans ce tumulus de la seconde série des tumulus mais l'on sait maintenant que l'écart chronologique entre les deux séries ne saurait être considérable, la datation radiocarbone de Kerbernard II le confirme.

En effet, grâce à Mme G. Delibrias, directeur du laboratoire de Gif-sur-Yvette, deux datations radiocarbone ont été effectuées sur le matériel de Kerbernard. La première à Kerbernard I, utilisant les charbons d'un petit foyer, fut décevante: 1620 ± 90 soit 330 après J.-C., (Gif. 3203). Ce qui confirme une violation ancienne. Celle de Kerbernard-II, utilisant des charbons de bois scellés sous le cairn entourant la tombe, fut plus intéressante : 3640 ± 100 soit 1690 avant J.-C. (Gif. 3202). Elle confirmerait que la seconde série des tumulus avec poterie remonte au bronze ancien. Mais on peut aussi discuter longuement sur cairn de construction, au-dessus du vieux sol, semblent pourtant logiquement contemporains du monument.

CONCLUSIONS

Le groupe inédit des tumulus de Kerbernard apporte quelques nouveautés dans la connaissance de l'âge du bronze en Bretagne. Pourtant, au départ, ces monuments partiellement détruits ou arasés semblaient de peu d'importance. La fouille de détail a permis d'en tirer un maximum d'enseignements.

Le premier tumulus montre un exemple de sépulture en coffre bâti sur le sol et recouvert d'un tertre déjà important. Comme bien souvent en Bretagne, aucune trace de fossé, aucune ceinture de trous de poteaux n'ont pu être retrouvées. Seules quelques pierres subsistaient du probable enclos rituel qui devait séparer les morts des vivants.

Il est dommage que ce coffre ait été violé à une époque ancienne. Toutefois la petite pointe de flèche en grès, l'abondance des tessons campaniformes nous conduit à penser qu'il s'agissait d'un tumulus chalcolithique élevé aux environs de 2 000 ans avant J.-C. Les exemples en sont rarissimes en Bretagne où les porteurs de la céramique campaniforme ont le plus souvent déposé leurs morts dans les monuments mégalithiques. On connaît cependant quelques coffres à poterie non décorée, dérivée du modèle campaniforme. On peut citer par exemple le coffre de Kerimanton en Quéménéven (Finistère)¹⁵³.

Il semble bien, d'après Kerbernard I, que le rite du tumulus ait eu été utilisé en Bretagne par des Campaniformes. Ceux-ci auraient joué un rôle important dans la genèse de la civilisation des tumulus. Ceci a été confirmé par ailleurs par la présence de nombreux tessons campaniformes dans la poterie des tumulus du bronze ancien : Priziac (Morbihan) ; Kersandy en Plouhinec (Finistère)¹⁵⁴ aussi bien que par la présence de pointes de flèches chalcolithiques dans les terres de ces mêmes monuments : Kerbernard II ou Saint-Adrien (Côtes-du-Nord). Des habitats comme celui de Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-du-Nord), révélé par les patientes prospections de F. Le Provost, témoignent du même phénomène.

Le tumulus de Kerbernard II est des plus classiques avec son caveau en pierres sèches et sa poterie biconique à anse plate. Toutefois, la datation ancienne aussi bien que la pointe de flèche de type archaïque confirment que ces tombes à poterie ont bien démarré à l'âge du bronze ancien, avant 1500 avant J.-C.

La succession sur le même lieu de ces deux tumulus montre une permanence de l'habitat pendant quelques siècles. Une ou deux autres tombes ou tumulus autrefois détruits auraient existé à Kerbernard. Comme souvent, ces tombes de l'âge du bronze se retrouvent groupées en véritables « champs de tumulus ».

L'abondance des tessons et des silex tant dans les terres des tumulus que dans les parcelles les contenant, montre que les hommes de l'âge du bronze continuaient un mode de vie pastoral et agricole. Pointes de flèches et grattoirs sont encore en silex. Il faudra encore quelques siècles pour que le métal détrône définitivement la pierre. Ces pointes de flèches pouvaient servir à la chasse. Le rôle des grattoirs, très nombreux, devait être important dans la taille du bois et de l'os, malheureusement non parvenus jusqu'à nous. Les meules en granite, abondantes, laissent supposer une importante activité agricole liée aux céréales. Les hommes du bronze n'étaient pas toujours ces farouches guerriers bardés d'airain comme dans l'Iliade mais, bien plus souvent, de modestes bergers et paysans."

Briard et Monnier, 1976 : "Près du hameau de Kerbernard en Pluguffan, Finistère (coordonnées : 47° 57' N - 4° 12' W) un petit groupe de tumulus a été arasé récemment pour les besoins de l'agriculture. Deux d'entre eux ont fait l'objet d'une fouille en 1973. Kerbernard I était un petit tertre d'une vingtaine de mètres de diamètre, haut de 70 cm. à peine. Il contenait des débris d'un coffre avec dans les terres avoisinantes, des poteries campaniformes et des pointes de flèches chalcolithiques, le tout pouvant être daté des environs de 2000 av. J. C. Kerbernard II comportait un caveau classique enterré dans le sol. Cette construction en pierres sèches a pu être reconstituée au Musée préhistorique finistérien où le vase biconique trouvé dans la tombe a également été déposé (J. Briard, 1976). Kerbernard II a été daté de 1690 ± 100 av. J. C. par le radiocarbone (GIF - 3202).

La stratigraphie de Kerbernard I était relativement simple : sous la terre arable (15 à 25 cm) se trouvait un limon arénacé de couleur jaune vif. Cette couche, qui formait l'apport majeur du tumulus, ne subsistait plus que sur une épaisseur d'une cinquantaine de centimètres au maximum ; elle disparaissait au centre du monument, à l'emplacement de la tombe remplacée par un comblement hétérogène d'âge historique. On distinguait au-dessous un horizon brun jaune correspondant au sol ancien (15 cm). Ce sol, antérieur à la construction du tumulus, était formé sur un limon jaune d'épaisseur variable (40 cm. au maximum). Enfin la fouille rencontrait le granite à deux micras. L'analyse granulométrique du limon d'apport (échantillon 2) et du limon en place (échantillon 1) montre une fraction sableuse importante et non classée, sensiblement égale à la fraction limoneuse (fig. 2). Celle-ci est particulièrement comprise en tre 20 et 50 microns (limon grossier). Il faut y ajouter de nombreux graviers (10% du sédiment total environ). La distinction essentielle entre les deux échantillons tient à la teneur en argile : le limon en place est en effet beaucoup moins riche en particules inférieures à 2 microns. La morphoscopie les différencie également peu : l'usure des grains de

¹⁵³ J. Briard. Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique. Rennes, 1965, fig. 108. P.-R. Giot. Quelques tombes finistériennes de l'âge du bronze découvertes fortuitement, dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. LXXIX, 1953, p. 35-36.

¹⁵⁴ J. Briard. Nouvelles découvertes sur les tumulus armoricains, dans Archaeologia I Atlantica, I, 1, 1975, p. 17-32. Acculturations néolithiques dans les tumulus armoricains du Bronze Ancien, dans IV' colloque atlantique, Gand, 1975.

quartz est très faible, à peine plus marquée dans le limon d'apport (Tabl. 1). Les minéraux lourds du limon en place comportent du zircon et du grenat en proportions dominantes (Tabl. 2), provenant sans doute du granite sous-jacent. Il n'y a pas ici de preuve d'un apport loessique.

La fouille de Kerbernard II a montré une stratigraphie assez semblable. Il s'intercalait cependant entre le limon arénacé d'apport (échantillon 3) et le vieux sol (échantillon 1), une lentille de creusement complexe à stratification inversée, comportant de l'arène superposée à un limon jaune (échantillon 2). Les courbes granulométriques de ces trois niveaux se suivent parfaitement et sont très semblables à celles du limon d'apport de Kerbernard I (fig. 3). La faible augmentation du pourcentage des grains émoussés, constatée déjà dans les terres du premier tumulus, se répète ici encore. Cette observation suggère un apport de limon avec une proportion minime de sable ruisselé, pouvant provenir du vallon voisin."

● Kerheuret – 3 tumulus

X : 114,400 ; Y : 2348,649

Carte archéologique : 29 216 0002

Flagelle, 1878 : "Tumulus de 35 mètres de diamètre, dans un champ de Kerhuret, à 400 mètres nord de la route de Quimper à Pont-l'Abbé, à gauche du chemin vicinal de cette route au bourg de Pluguffan. - Deux autres tumulus à l'ouest de celui-ci."

Fornier, 1876 : "Le lendemain, nous allions à Pluguffan, près Quimper, et pendant deux jours nous avons fouillé un tumulus écrêté, haut encore de 4 mètres et ayant 30 mètres de diamètre. Nous l'avons attaqué au nord-ouest avec quatre ouvriers, pendant que quatre autres ouvriers travaillaient sur la crête. Le soir, nous étions arrivés au niveau du sol, à 4 mètres de profondeur, après avoir enlevé environ 27 mètres cubes de terre ; au lieu de la terre que nous avons rencontrée à la partie supérieure, nous trouvions des pierres meubles amoncelées, et, dans les interstices, de petits morceaux de charbon et une substance de couleur noir gris ressemblant à de la cendre, quand tout à coup un ouvrier nous annonça qu'entre les pierres il y avait un vide, dans lequel il avait pu introduire le manche de sa pelle. Vous devinez avec quelle ardente curiosité nous nous précipitons au fonds du puits. Nous enlevons une à une les pierres qui recouvrent ce vide, et, au milieu de quatre pierres placées debout en carré, nous trouvons les fragments d'une urne à quatre anses, de grande dimension ; elle n'a pas moins de 0m30 de hauteur. L'ouvrier, en introduisant le manche de sa pelle, avait malheureusement brisé le vase, que M. Du Chatellier a pu cependant reconstituer, après un travail digne d'un bénédictin.

L'urne reposait sur une grande pierre plate, formant dallage, et sous cette pierre, au milieu d'une couche épaisse d'une cendre noirâtre et onctueuse, se trouvait un poignard en bronze, brisé en deux morceaux, et, circonstance bizarre, il était contenu entre deux planchettes de chêne de 2 centimètres et demi d'épaisseur.

Par ailleurs, aucun autre instrument, ni en pierre, ni en bronze : rien que l'urne et le poignard, sous un amas aussi considérable de terre,

Pendant qu'on travaillait au tumulus, d'autres ouvriers pratiquaient une tranchée dans une éminence en forme de tombelle, située à environ 60 mètres et à l'ouest du tumulus. Là, nous avons découvert les restes d'une construction romaine. Les briques à rebords, les briques convexes, les fragments de poteries rouges, noires, unies et ornementées, y abondaient, au milieu de traces irrécusables d'un incendie intense.

Au sud du tumulus et de ces ruines, une douve et un talus se perdaient dans les champs voisins, mis sous culture, et étaient défendus à l'ouest par un monticule composé uniquement de terre, de 15 mètres de diamètre, élevé évidemment par la main de l'homme.

Que s'est-il passé dans ces lieux ? Ne peut-on pas supposer qu'à un certain moment les Gaulois ont surpris les Romains, les ont chassés de leur camp, ce qui explique les traces d'incendie remarquées dans les ruines, et qu'un chef gaulois blessé à mort a été brûlé et placé sous le tumulus, dans l'endroit même d'où il avait chassé les envahisseurs de son pays."

Chatellier, 1879-c : "Les touristes qui vont directement de Pont-l'Abbé à Douarnenez quittent à environ dix kilomètres de la première localité, la route de Quimper, pour prendre un chemin vicinal qui, passant par le bourg de Pluguffan, rejoint bientôt la route de Quimper à Douarnenez.

Dans un champ dépendant du village de Kerheuret, bordant à l'ouest ce chemin de traverse, à cinq cents mètres environ après avoir quitté la route de Pont-l'Abbé à Quimper, se trouve le tumulus dont il est question ici, et qu'il m'a été donné d'explorer, grâce à la bienveillante intervention de M. le recteur de Pluguffan, a qui je suis heureux d'adresser tous mes remerciements

Ce tumulus en forme de cône tronqué était intact 'lorsque j'en fis commencer l'exploration Parfaitement circulaire, à la base il avait un diamètre de trente mètres, et mesurait quatre mètres de hauteur au-dessus du niveau du sol environnant.

Ayant reconnu qu'il était construit en terre végétale sans mélanges de pierres, je vis que nous n'avions probablement pas affaire à un tumulus à dolmen et à galerie internes. Aussi, l'attaquant par le commet, j'y fis une excavation de huit mètres de large pour arriver au centre. Contrarié par le temps et surtout par un vent violent qui faisait voltiger en nuages la terre fine que mes travailleurs remuaient avec ardeur, notre première journée fut assez pénible pour eux Du reste elle ne nous fournit que peu de choses à constater. Nos hommes ne rencontrèrent que quelques tessons d'une poterie grossière, quelques éclats de silex pyromaque et de nombreux fragments de charbon. C'était un triste butin pour des gens qui ne comprennent pas qu'on se donne tant de peine, si l'on ne doit pas à la fin du jour avoir fait la découverte de quelque riche trésor.

Le lendemain, après quelques heures de travail, en creusant notre tranchée, nous rencontrâmes quelques pierres Les premières furent enlevées - mais m'apercevant qu'elles faisaient partie d'un amoncellement intentionnel au centre de la butte, je les fis remettre en place, et, dégageant la terre avec soin autour d'elles, je reconnus bientôt que cet amas de pierres était disposé en cône.

Ce travail de dégagement terminé, mes hommes furent prendre leur repas du matin. Mais bien persuadés que là était le trésor que je cherchais, ils ne tardèrent pas à revenir sur les lieux, et l'un d'eux, ayant avisé un interstice entre deux pierres y introduisirent le manche de bêche pour sonder la profondeur de la cachette; curiosité malheureuse que j'eus lieu de déplorer ensuite.

Ayant tait enlever une à une ces pierres amoncelées, je vis qu'elles formaient une chambre voûtée construite en pierres sèches, de 3m environ de diamètre à la base, sur pareille hauteur. (Voir le dessin n° 1, donnant la coupe du tumulus et de la chambre interne.) La partie supérieure de la voûte étant enlevée, j'aperçus au fond de la chambre une magnifique urne à quatre anses, quelque peu endommagée par suite de la curiosité de l'un de mes hommes, ainsi que je l'ai dit plus haut. Les morceaux en ayant été recueillis avec soin, j'ai pu la reconstituer entièrement, et elle présente aujourd'hui un très-curieux spécimen de poterie gauloise. (Voir le dessin n°2). Cette urne, quoique faite sans le secours du tour, est remarquable par sa forme élégante et ses dimensions. Elle ne mesure pas, en effet, moins de 33cm de haut sur 20cm de diamètre à l'orifice et 10cm de diamètre à la base. En terre grossière et remplie de gros grains de quartz, elle est épaisse et résistante. Couverte d'un enduit brun et jaune par place, les parties inférieures de sa surface portent les traces du feu, et une couche assez épaisse de matière noire, que je suppose être de la suie, y est même attachée en certains endroits. Cette observation que j'ai déjà faite plusieurs fois me donne à croire que, là où il y a eu sépulture par incinération, les urnes destinées à recevoir les restes incinérés ont peut-être d'abord été placées sur le feu pour subir une sorte de purification préalable.

Cette urne, pleine des restes du défunt, en l'honneur duquel le tumulus fut élevé, était déposée sur un poignard en bronze (fig. 3), fortement oxydé et par suite brisé en deux planches de chêne de 2cm à 3cm d'épaisseur de 17cm de long et de 4cm de large à l'extrémité opposée à la pointe ; il avait un manche fixé à la lame à l'aide de rivets. Ce manche était sans doute en bois.

Lorsque je me fus assuré que la chambre sépulcrale ne renfermait aucun autre objet ayant appartenu au défunt, je fis pratiquer à travers le tumulus, dans la direction ouest-est, une large tranchée de 4 mètres.

Ce nouveau déblaiement m'a permis de constater au fond du tumulus une fosse de 2m50 de long sur 20cm de large, creusée à 30cm de profondeur dans le tuf formant le sous-sol des terrains avoisinants. Dans cette fosse a eu lieu l'incinération du corps, ainsi qu'il est facile de le constater, le sable jaune du fond étant fortement calciné. Ensuite les cendres recueillies ont été déposées dans l'urne cinéraire; toutefois, celles qui n'ont pu y trouver place ont été laissées dans la fosse, où on les avait recouvertes de planches de chêne, d'une épaisseur moyenne, de deux à trois centimètres, sur lesquelles avaient été déposés l'urne et le poignard, au-dessus desquels on avait ensuite élevé la chambre sépulcrale.

Peut-être est-on encore en droit de supposer que dans l'urne cinéraire sont renfermés les cendres de celui pour qui le monument a été élevé, tandis que les ossements trouvés au fond delà fosse sont ceux d'êtres qui lui furent chers pendant son existence et qui n'ont pas voulu lui survivre ou qui ont été immolés pour obéir à quelque rite funéraire.

Nous pouvons conclure de tout ceci, je crois, que le tumulus que nous venons d'ouvrir recouvrait une sépulture par incinération, de l'époque du bronze. Le récit de son exploration m'a paru intéressant, parce que les sépultures de cette époque sont peu communes ici, et que de plus ce monument élevé sur le lieu même de l'incinération est un fait nouveau pour la région que j'habite et où j'ai fait de nombreuses fouilles, sans jamais avoir eu l'occasion de le constater.

L'exploration de ce tumulus terminée, mon attention se porta sur un petit tertre, situé au midi dans le champ voisin à environ 150 mètres.

Après avoir fait enlever les ajoncs et les arbustes sauvages qui le couvraient, je le fis attaquer par quelques ouvriers, et, au bout de peu d'heures, il me fut facile de reconnaître, sous un amas de décombres, la distribution intérieure d'une maison gallo-romaine de petite dimension. Les substructions, en petit appareil, mises à découvert, ne pouvaient laisser aucun doute à ce sujet; du reste y en aurait-il eu, qu'il aurait été bien vite dissipé par les nombreuses poteries samiennes à figures et les nombreuses tuiles à rebord que nous avons recueillies, sans parler des quelques pierres à aiguiser, des meules à concasser le blé et du grand nombre de fragments de poteries noires ou brunes que la pioche de nos travailleurs a déterrées. L'absence de toute pièce de monnaie nous a laissé pourtant dans le doute sur la date précise à donner à ce petit édifice, qui nous montre une fois de plus l'établissement romain là où a précédé l'établissement gaulois.

Quelques tranchées ouvertes dans ce champ, il y a trois ou quatre ans, avaient mis au jour deux urnes cinéraires, contenant des restes incinérés qui pourraient bien être ceux de quelques-uns des anciens habitants de la maison dont nous venons de remettre les substructions au jour. Les urnes furent immédiatement brisées, ainsi que cela se passe ordinairement en pareil cas.

Si, se plaçant près de ce tertre, on regarde vers l'ouest, on aperçoit une sorte de talus qui se dirige du nord au sud sur un parcours de cent seize mètres, en affectant la forme de l'S. Cette enceinte, simple talus de terre de 1m50 à 2 mètres de large, n'a guère aujourd'hui plus de 0m60 au-dessus du niveau du sol environnant. Le tumulus de Kerheuret et la maison romaine en sont, le premier à quarante-huit mètres, et la seconde à quatre-vingts mètres. Seraient-ce les derniers vestiges d'une enceinte de défense ?

A vingt-cinq mètres à l'ouest de l'extrémité sud de cette circonvallation, nous trouvons encore une petite motte d'environ vingt mètres de diamètre sur 1 30 d'élévation. Construite en terre, je pensais qu'elle pouvait recouvrir une sépulture ; aussi fis-je percer au centre un puits de trois mètres de large ; mais ce fut sans aucun résultat. Qu'était cette motte ? Une butte d'observation peut-être.

Cette note ne serait pas complète si je la terminais sans signaler une pierre gisant dans le fossé d'un champ, dépendant du village de Kerventéano, à environ un kilomètre de Kerheuret, et qu'on nous dit porter une inscription.

Je m'y rendis, accompagné de mon savant ami M. Fornier, conseiller à la cour de Rennes, qui m'avait assisté dans l'exploration du tumulus de Kerheuret. Mais grand fut notre désappointement lorsqu'en arrivant sur le lieu où elle se trouvait, nous apprîmes que cette pierre venait d'être repiquée pour en faire une auge, et que la face repiquée était justement celle qui portait l'inscription.

Que pouvait être cette inscription? C'est un problème aujourd'hui impossible à résoudre. Mais ce que je puis dire, c'est que ce monolithe, à quatre faces taillées en pans, à 2m60 de long sur 0m70 d'épaisseur moyenne, et que sa base non taillée, enfouie dans le sol lorsqu'il était dressé, à 0m70.

Qu'était cette pierre? Était-ce une borne milliaire établie sur le parcours de quelque voie reliant Quimper à la pointe de Penmarc'h, où j'ai trouvé de si nombreux établissements romains? En passant par le camp de Kerc'hastel en Plonéour-Lanvern, l'on voit encore environ deux cents mètres d'une ancienne voie pavée; cette voie conduisait-elle à l'oppidum si important de Tronoën? Ce sont autant de questions auxquelles il me serait difficile de répondre aujourd'hui. En tout cas, la direction à suivre pour aller de Quimper à la pointe de Penmarc'h serait de passer par Kerventéano."

Chatellier, 1907, p. 335-336 : *"Sur les terres de Kerheuret, dans une parcelle bordant à l'Ouest le chemin de Pont-l'Abbé à Pluguffan, tumulus de 30 mètres de diamètre sur 4 mètres de hauteur. Nous l'avons exploré en 1876, et avons rencontré à l'intérieur une chambre circulaire de 1m50 de diamètre, à parois et à couverture en pierres maçonnées à sec, à l'intérieur de laquelle, près de restes incinérés, étaient déposés, sur un plancher, une superbe urne en terre à 4 anses et un poignard en bronze contenu dans un fourreau en bois très mince. (Musée de Kernuz).*

À 200 mètres au Sud de ce tumulus en était un autre. Celui-ci recouvrait les restes d'une habitation romaine dans laquelle, avec des quantités de fragments de poteries communes et les morceaux d'un vase samien richement orné, nous avons recueilli une statuette en bronze et une monnaie romaine très fruste. (Musée de Kernuz).

Enfin à 300 mètres à l'Ouest de cette habitation, était un troisième tumulus, dont l'exploration ne nous a rien donné."

Briard, 1984, p. 264 : *"Kerheuret.*

Tumulus n° 1. Tumulus de 30 m/4 m fouillé par P. Du Châtellier en 1878. Chambre voûtée en encorbellement de 1,50 m de diamètre et 1,50 m de haut. Au centre, beau vase à 4 anses de 0,33 m de haut, 0,20 m à l'ouverture et 0,10 m à la base. Poignard très érodé de 17 cm/4 cm disposé dans un fourreau d'écorce entre deux planches de chêne. Fosse de 2,5 m/1,20 m. Pour P. Du Châtellier il s'agit d'une « incinération ». Étant

donné la fosse on peut penser que, ce qu'il a pris pour des cendres, était le bois pourri d'un cercueil en chêne.

Tumulus n° 2. Petit tertre avec vestiges gallo-romains.

Tumulus n° 3. Petite butte sans structure interne suivant P. Du Châtellier. 3 petits tertres sont encore visibles de nos jours.

Biblio. P. Du Châtellier, *Exploration du tumulus de Kerheuret en Pluguffan*, *Bulletin monumental*, 4, 1879, pp. 321-327.

Kerbernard. Groupe de 3 tumulus dont l'un fut arasé vers 1950. La destruction d'une dalle de couverture d'une tombe en 1973 entraîna notre intervention.

Tumulus n° 1. Tumulus très arasé de 20 m/0,50 m, en limon arénacé. Quelques éléments d'un entourage de grosses pierres subsistaient au bord sud. Au centre, vestiges d'un coffre en dalles qui devait avoir 2 m/1 m/0,80 m. Une seule dalle était intacte, une autre brisée sur place, une troisième disparue et une quatrième dont la trace était fossilisée dans le vieux sol. Dans les terres du tumulus, tessons de l'Age du Bronze et campaniformes, pointe de flèche à ailerons et pédoncule chalcolithique. Grattoirs et lames en silex.

Il peut s'agir d'un coffre à mobilier campaniforme.

Tumulus n° 2. Tumulus de 20 m/1 m disposé à flanc de coteau, en limon arénacé. Il comprend : au nord, la trace d'un fossé peut-être protohistorique. La tombe est classique, creusée dans le sous-sol, de 2,70 m/0,90 m/1,30 m. Elle était couverte d'une dalle en micaschiste de 2,10 m/1,30 m/0,20 m. Autour de la tombe avait été disposé un massif irrégulier de pierres. Une petite pointe de flèche à base concave a été recueillie à 8 m de la tombe au sud-est. Dans la tombe, vase à une anse de 165 mm de haut, 185 mm à la panse, non décoré. La dalle de couverture avait été brisée au tracteur. Le caveau, instable, devant être détruit, il a été reconstitué au Musée Préhistorique Finistérien. Son démontage a permis de voir que des meules avaient été réutilisées pour sa construction. Dans les parcelles voisines des tumulus, silex et poteries étaient abondants, témoignage d'un habitat diffus peut-être circonscrit par le fossé dont un vestige a été retrouvé dans la coupe de Kerbernard II. Aucun vestige n'a pu être reconnu cependant en prospection aérienne.

Deux datations radiocarbone ont été effectuées sur Kerbernard. Pour Kerbernard I, un petit foyer a donné 1620 ± 900 B.P. (GIF 3203), soit 330 après J.-C. Il date sans doute la violation ancienne de la sépulture. Pour Kerbernard II, le résultat de 3640 ± 100, soit 1690 avant J.-C, a été obtenu pour des charbons sous le cairn d'entourage. C'est une datation qui peut suggérer l'ancienneté de certaines poteries armoricaines."

Le Bihan, 1993 : "Deux sépultures de l'Age du Bronze sont découvertes, dans la zone III, après une fouille obstinée, en des lieux bien différents des localisations anciennes de du Chatellier.

Un cairn arasé recouvre un caveau rectangulaire à parement de pierres sèches dont trois parois ont résisté à l'installation d'un site gaulois. L'ensemble du monument, caractéristique des tumulus du Bronze moyen, est privé de sa couverture.

Seule demeure en place, en périphérie du caveau, la base du cairn de pierres édifié avec soin et conservé sur 4,50 m d'est en ouest pour 3,80 m du nord au sud. Le caveau, orienté est-ouest, long de 2,30 m large, de 1,30 au sommet, est profond de 1,10 m. La destruction précoce du monument n'est sans doute pas étrangère à cet état. La fosse est comblée de terre d'infiltration et de pierres, dont un fragment de dalle, vraisemblablement de couverture.

La seconde tombe, découverte sous un amas de pierres, correspond à une sépulture en baignoire de même époque. La fouille de la fosse, orientée est-ouest profonde de 0,60 m, longue de 3 m et large de 2 m au sommet, livre un robuste bourrelet périphérique de pierres inorganisées. Ce bourrelet respecte, vraisemblablement, la forme d'une construction funéraire de bois n'ayant laissé aucune trace."

Le Goffic, BSAF, 1994, t. 123, p. 97-101 : relation de fouille d'un caveau de l'Age du Bronze.

■ Kerinic/Kertanguy – coffre

Aveneau de la Grancière, 1896-a : "A la fin du mois de septembre de l'année 1894, pendant mon séjour au manoir de Kersantec, à Pluguffan, j'ai entrepris quelques recherches archéologiques dans cette commune, dont je m'occupais à reconstituer l'histoire ; j'ai eu la bonne fortune de découvrir certains endroits que je crois propices à révéler des documents intéressants pour l'archéologie préhistorique et que j'ai bien l'intention de fouiller.

Plusieurs fois j'ai été assez heureux et j'ai découvert, sans entreprendre de fouilles sérieuses, un certain nombre de celtes en diorite pour la plupart, des haches en bronze du type Larnaudien, un nombre considérable de débris de poteries, des meules, etc., tout cela disséminé un peu dans toutes les parties de la commune. Parmi tous ces objets je signalerai, comme plus intéressante, la trouvaille d'une hache en pierre

polie, d'une pendeloque fort curieuse et de deux grains de collier, absolument identiques aux grains des colliers talismans du Morbihan, l'un en porphyre taillé en prisme à facettes, l'autre en verre bleu présentant l'aspect d'une framboise, le tout réuni au même endroit¹⁵⁵, à proximité d'un petit tumulus dont la fouille a amené la découverte d'un coffre de pierre (stone-cist) pour lequel j'écris ce mémoire.

Entre le village de Kerinic et celui de Kertanguy sur un point élevé, au nord-ouest et à 1,000 mètres à travers champs du bourg de Pluguffan, à 450 mètres de l'ancienne voie de Quimper à Plogastel-Saint-Germain, à 600 mètres environ de la nouvelle route de Quimper à Pluguffan et la mer, non loin d'endroits couverts d'anciennes substructions et au milieu d'un enclos appelé Goarem-Ruki¹⁵⁶. Les gens du pays avaient remarqué de tout temps une sorte de monticule qui, bien entendu, avait ses légendes ; pensant qu'un trésor y était caché, ils engageaient le propriétaire à le fouiller.

Étant averti par le domainier de Kervenouel Jean-Marie Doarez, je pris vite la résolution de fouiller ce monument et je m'entendis avec le propriétaire de Kerinic, Jean Hénaff, qui fut le premier à bien vouloir donner des coups de pioche. C'était le 30 septembre 1894.

Le tumulus que nous allions explorer représentait un monticule, à base à peu près circulaire, de 12 mètres de diamètre environ et d'une hauteur atteignant à peine 1 m. 30. Après avoir fait quelques sondages, il fut attaqué à mi-hauteur, en allant vers le sommet, et en prenant la direction de l'est à l'ouest.

Bientôt, après la couche de terre défrichée, on rencontra une certaine quantité de pierres de moyenne grosseur, puis de la terre, le tout formant une couche de 0 m. 50 environ. A cette profondeur, la pioche heurta la surface d'une dalle de granit quelque peu dégrossie, et qu'on dégaga complètement.

On retira la dalle, et nous voyions de suite que nous étions en présence d'une sépulture violée antérieurement et cependant admirablement conservée. Une dalle de granit à chaque extrémité et cinq dalles de chaque côté, posées sur le champ, limitaient une cavité de deux mètres 28 de longueur sur 60 centimètres de largeur intérieurement, et 50 centimètres de profondeur, orientée au sud-est.

Ce coffre était rempli de terre semblable à celle qui formait la tombelle ; cependant, elle nous a paru un peu plus grasse. Des dalles qui le recouvraient, deux seulement étaient en place, celles du côté du sud-est. Les autres avaient été enlevées et jetées probablement à côté, bien que nous ne les ayons pas trouvées.

La terre, retirée et examinée minutieusement, ne contenait absolument rien d'intéressant, seulement un peu de charbon et un petit fragment de brique. Le fond était formé par un dallage de cinq pierres plates, également dégrossies, posées horizontalement et avec soin sur une terre argileuse qui comblait les petites anfractuosités des pierres et unissait les joints des dalles. Les pierres formant les supports avaient 0 m. 50 de hauteur et 0 m. 07 environ d'épaisseur. Les deux pierres plates des extrémités avaient 0 m. 50 de haut, comme les autres, sur 0 m. 60 de large, et 0 m. 07 d'épaisseur. Les dalles du dessus et celles du fond avaient aussi environ 0 m. 07 d'épaisseur. Le coffre devait être très hermétiquement fermé.

Le tout, excepté les dalles du dessus qui manquaient, était en parfait état de conservation, soigneusement fait avec des matériaux choisis, tous en granit.

Cette sépulture m'a paru intéressante par ses dimensions dépassant celle des autres stone-cists, et aussi par sa façon très soignée. C'est ce qui m'a engagé à écrire ce mémoire.

Cette tombe me paraît appartenir à un type tout spécial, et c'est particulièrement regrettable qu'elle ne soit pas datée par un mobilier funéraire. Beaucoup trop petite pour être un dolmen, elle me semble un peu grande pour être rangée parmi les stone-cists. Du reste, par ses dimensions, ce n'est pas un coffre de pierre à proprement parler, mais plutôt un cercueil en pierre. Je crois donc cette tombe postérieure à l'âge de la pierre. Les proportions du cercueil, 2 m. 28 de long sur 0 m. 60 de large, montre qu'il a été construit pour l'inhumation d'un homme couché tout de son long.

Ce qui m'étonne c'est que je n'ai pas trouvé dans les terres autour du coffre aucun débris ni ossements de la sépulture primitive. Aussi je me suis éloigné à regret, ayant bien l'intention de retourner de nouveau et de faire bouleverser entièrement cette tombelle qui peut-être, cache encore quelques débris pouvant donner avec plus de certitude l'âge de cette sépulture. Aveneau de la Grancière"

Aveneau de la Grancière, 1896-b, p. 11 : [...] le 30 septembre 1894, nous avons découvert, toujours à proximité de l'ancienne voie, entre le village de Kerinic, et celui de Kertanguy un coffre de pierre (Stone-Cist), enfoui à 50 centimètres de profondeur sous une tombelle circulaire de 12 mètres de diamètre environ et d'une hauteur de 1m 30. Ce coffre était constitué par une dalle de granit à chaque extrémité et par cinq dalles de chaque côté, posées sur le champ, limitant une cavité de deux mètres 28 de longueur sur 60 centimètres de large intérieurement et 50 centimètres de profondeur, orientée au sud-est. Des dalles de

¹⁵⁵ Je compte parler de cette trouvaille et décrire avec plus de détails ces objets dans un travail sur les Colliers talismans celtiques armoricains, et les parures et talismans préhistoriques.

¹⁵⁶ Goarem-Ruki : garenne du chien rouge. - Cette garenne a été récemment défrichée en partie, ainsi que le dessus du monticule.

recouvrement, deux seulement subsistaient à l'extrémité sud-est. Le dallage formé de cinq pierres plates étaient uni et les interstices comblés par une terre argileuse. Bien que parfaitement conservé, nous ne trouvâmes aucune trace de la sépulture primitive. Ce coffre avait été violé antérieurement et ne renfermait plus que de la terre semblable à celle qui formait la tombelle, mais cependant plus grasse, au milieu de laquelle nous avons trouvé un peu de charbon et un petit fragment de brique.

Chatellier, 1907, p. 335 : "Près de Kertanguy, à 80 centimètres de profondeur sous le sommet d'un tertre circulaire de 12 mètres de diamètre et 1m30 de haut, dans la parcelle dite Goarem-Ruki, coffre formé de 12 pierres posées de champ en terre, mesurant intérieurement 2m28 de long sur 0m60 de large et 0m50 de profondeur sous la dalle de recouvrement. Orienté Sud-Est-Nord-Ouest, il ne renfermait que de la terre fine, un fragment de brique et un peu de charbon. Cette sépulture paraissait avoir été vidée antérieurement."

Le Guennec, 1984, p. 595-596 : "Il existe aussi un tumulus à Keranguen et un autre entre Kerinic et Kertanguy."

● Kertanguy – tumulus

Le Guennec, 1984, p. 595-596 : "Il existe aussi un tumulus à Keranguen et un autre entre Kerinic et Kertanguy."

● Porz (Coatfao) – tumulus

X : 113,875 ; Y : 2353,320 (très app. ; à préciser avec les réf. cadastrales)

Flagelle, 1878 : "Tumulus de 30 mètres de diamètre, dans un chemin au nord du Porz, section B, n° 34, à 200 mètres au sud de la borne 2 kilomètres 100, sur le Chemin de grande communication de Quimper à Audierne."

Trévédry, 1882 : "Vers le nord, au delà de Parc-hastel, s'élève une éminence circulaire d'environ 25 mètres de diamètre. Cet amoncellement de terre est ancien, puis qu'on y a exploité des pins dont les souches énormes se voient encore à fleur de terre ; il est évidemment artificiel. Il y a peu de temps, un carrier, y cherchant un trésor, l'a ouvert de l'est à l'ouest d'une large tranchée. L'espoir du brave homme a été déçu ; mais sa peine n'a pas été perdue, puisque ces fouilles ont démontré que ce tumulus ne couvrait pas une sépulture.

C'était sans doute la motte féodale : c'est-à-dire la butte de terre que le seigneur élevait non loin de son château comme signe de sa puissance sur le sol, et au pied de laquelle s'était très-anciennement rendue la justice.

Cette butte semble avoir pour les habitants du voisinage, un caractère mystérieux; mais d'où vient le nom bizarre de phare qu'ils lui donnent, dit-on, de temps immémorial ?... Peut-être pourrait-on hasarder cette explication : de ce point très-élevé le regard embrasse toute la partie sud de l'arrondissement de Quimper, et s'étendant sur la mer aperçoit les feux de Penmarch, de Loctudy, des Glénans. N'a-t-on pas appelé phare le lieu d'où l'on voit les phares?... (2)

(2) D'après une tradition, que je n'ai pu vérifier, on aurait autrefois allumé des feux en cet endroit comme signal."

Le Guennec, 1984, p. 595-596 : "A Coatfao, sur un point culminant d'où l'on découvre une vue magnifique sur le pays de Coray, Rosporden, Fouesnant, la mer, Loctudy, se trouve un beau tumulus éventré et qui est, depuis, resté percé d'un large trou."

Kernévez, 1997, p. 161 : "Près du sommet de la colline, à 200 mètres au nord du précédent ouvrage, dans une lande, existait une butte artificielle de 25 mètres de diamètre dont l'exploration menée au XIXe siècle n'a donné aucun résultat. On l'appelait le "phare", sans doute parce qu'on pouvait y apercevoir la côte, à une quinzaine de kilomètres au sud. J. Trévédry considérait que ce tertre était une ancienne motte féodale mais peut-être n'était-ce qu'un tumulus."

● **Squernec – pierre couchée**

X : 112,485 ; Y : 2352,530 ; Z : 109

Site internet T4T35 : "*menhir couché de 5,50 mètres de long.*"

● **Stang-ar-Rozen – motte féodale**

Chatellier, 1907, p. 336 : "*Grand tumulus, à Stang-ar-Rozen, près le château de Keriner.*"

Briard et Onnée, 1975 : "*Plusieurs mottes féodales, comme celles de Stang-Rohan ou de Stang-Rozen, ont été parfois signalées comme tumulus. Celle de Stang-Rohan est indiscutablement une motte féodale, comme l'a montré M. René Sanquer¹⁵⁷.*"

¹⁵⁷ René Sanquer. *Chronique d'archéologie antique et médiévale, dans Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. XCIV, 1968, p. 38-39.*

CANTON DE QUIMPERLE

BAYE

oooo

CLOHARS-CARNOËT

● Bourg – menhir déplacé

Flagelle, 1878 : *"Menhir incliné, de 1 mètre 50 de hauteur, dans le cimetière."*

Chatellier, 1907, p. 353 : *"Menhir incliné, de 1m 50 de haut, dans le cimetière, sur lequel est gravée en creux une croix de Malte."*

Guénin, 1911 : *"A Clohars-Carnoët. - Menhir dans le cimetière, avec croix de Malte."*

Bellancourt, 1991 : *"Sa provenance est inconnue et lorsqu'au début de ce siècle, le placître de Clohars a été aménagé, après le transfert du cimetière, on a cru bon de le dresser ici, tout près du flanc méridional de l'église, de façon inclinée vers le sud, pour plus de pittoresque."*

Ce monolithe de granite jaune-rosé, à gros grains, est haut d'1,67 mètre. Sa section est un rectangle de 0,60 mètre sur 0,30 mètre et son sommet est arrondi. Ses faces les plus larges sont remarquablement parallèles.

Ce petit monument a été doublement christianisé : un bénitier a été creusé à son sommet, tandis qu'une belle croix pattée a été gravée sur sa face occidentale.

Une légende raconte qu'il fut jadis placé dans une charrette à bœufs et que l'endroit où il en tomberait serait celui retenu pour être l'emplacement de la future église de Clohars."

● Douélan – tumulus

Chatellier, 1907, p. 353 : *"Petit tumulus, près du port de Douélan. En exploitant une carrière, il fut entamé par des ouvriers. Une tranchée, ensuite pratiquée à travers, a donné des quantités considérables de coquilles marines, de bois pourri, d'os de poissons, d'os de mammifères, des dents et deux rochers temporaires de tête humaine."*

● Ecole – dolmen détruit

Guénin, 1934 : *"2008. - Le dolmen de Clohars et le trésor des émigrés. Com. de Clohars-Carnoët, cant. de Quimperlé."*

J'avais découvert un dolmen, dont la table seule émergeait du sol. Ce mégalithe était situé presque en face de la lande, parsemée de blocs mégalithiques, où l'on a construit, depuis, le groupe scolaire. La propriétaire, une commerçante du bourg, devait le faire dégager, pour que l'on pût en mesurer l'intérieur et se rendre compte de la façon dont le mégalithe était construit. Les gens étaient, d'ailleurs, fort intrigués de me voir prendre des mesures et les noter sur mon carnet.

En mon absence, on fit sauter à la mine ce dolmen, dans l'espoir d'y trouver le trésor des émigrés, qu'une tradition plaçait à Clohars. On pensait que je possédais des indications précises sur ce trésor, montant à trois millions de francs et enfoui depuis 1795 : l'on avait voulu me devancer. Ceci se passait en 1928."

● Keraudren – menhir

X : 157,345 ; Y : 2326,390 ; Z : 53 (lieu-dit)

Le Men, 1877, p. 92 : *"Autre menhir dans la lande de Keraudren."*

Chatellier, 1907, p. 353 : *"Menhir dans la lande de Keraudren."*

Giot, 1997-b, p. 74 : *"Au sud-est du bourg, la Lann-Vein près de Keraudren (lande de la pierre) doit correspondre à un menhir."*

● **Kerjoseph (Lan-ar-C'hoat) – menhir**

X : 156,140 ; Y : 2327,805 ; Z : 58

Carte archéologique : 29 031 0001 (remarque : le site est nommé "menhirs de Hirguer" et englobe les menhirs de Kersalut et Kerjoseph)

Bellancourt, 1991 : *"Un chemin y conduit à 600 mètres au nord-ouest de l'église de Clohars, à partir de la route de Moëlan et sur la gauche de celle-ci. Une centaine de mètres sont à parcourir entre deux propriétés. Le mégalithe de granite rose est planté dans un champ, lame à section rectangulaire d'1,95 m, sur une cinquantaine de centimètres et dont le grand axe s'oriente du nord-est au sud-est.*

Ses faces les plus larges sont des trapèzes rectangles culminant au sud-ouest par une partie arrondie.

La face septentrionale est légèrement concave, celle qui lui est opposée, légèrement convexe. Ce menhir a une hauteur maxima de 2,45 mètres. Nous tenons de Pierre Le Thoër, l'historien de Clohars que naguère ce menhir possédait une dalle satellite.

Il était situé à l'angle d'un champ triangulaire et de lui divergeaient sept alignements de petites pierres. Cet ensemble remarquable a été stupidement dispersé, il y a une quinzaine d'années et le menhir lui-même a bien failli disparaître."

Bellancourt, 1991 : *"Il se trouve à une vingtaine de mètres au nord-est du précédent, redressé à l'angle d'un jardin lors du grand massacre du complexe de Lan-ar-C'hoat. Son allure est celle de l'authentique menhir qu'il est très probablement : bloc de granite jaune, régulier et bombé, haut d'1,65 mètre, large d'1,20 mètre et épais en son centre de 65 centimètres."*

Giot, 1997-b, p. 74 : *"Clohars-Carnoët possède encore comme monuments authentiques, au sud de la D 24, avant d'arriver au bourg, les deux menhirs du Hirguer, peu distants de la route."*

● **Kerloaz/Kerloise – tumulus**

X : 158,050 ; Y : 2327,200 ; Z : 60

Carte archéologique : 29 031 0002

Chatellier, 1900-a : *"La fouille du tumulus de Keriquel terminée, nous nous dirigeons sur Clohars-Carnoët où M. le capitaine de frégate Le Pontois m'a signalé un tumulus sur les terres de Kerloise.*

Ce tumulus, fortement endommagé, est à 200 mètres à l'Est du village. Au moment où nous en avons entrepris l'exploration il avait 2 mètres de haut sur 45 de diamètre à la base. A 20 centimètres sous le sommet de la butte nous avons rencontré une grande dalle de 60 centimètres d'épaisseur sur 2 85 de long et 1 m 80 de large.

Cette dalle recouvre une sépulture orientée Nord-Est, Sud-Ouest, dont la paroi Nord-Est n'existe plus. La paroi opposée, celle Sud-Ouest, est faite de deux pierres juxtaposées, placées de champ en terre. Les deux autres parois sont des murailles maçonnées à pierres sèches.

Dès que nous avons pénétré dans cette sépulture, nous nous sommes aperçu qu'elle était violée; son exploration nous l'a confirmé. Nous n'y avons rencontré qu'un fragment de poterie en terre grossière, ayant appartenu à un vase fait à la main, qui fut de l'époque du monument: et quatre fragments de briques à rebord qui indiquent une violation très ancienne, remontant probablement à l'époque romaine.

Cette chambre funéraire mesure intérieurement 1m89 à son ouverture Nord-Est, 1m 30 à son extrémité Sud-Ouest. 1m 60 du Nord-Est au Sud-Ouest, et 1m 35 du plafond au fond, qui est d'allé eu galets blancs pris à la grève voisine.

Cette sépulture renfermait probablement un mobilier de l'époque du bronze avant sa violation.

Je ne veux pas terminer le récit de cette exploration sans remercier monsieur Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, de son aimable accueil et de l'hospitalité qu'il a bien voulu me donner pendant mon séjour à dollars."

Chatellier, 1907, p. 354-355 : *"A environ 200 mètres à l'Est du village de Kerloise tumulus endommagé, ayant actuellement 2 mètres de haut et à la base 45 mètres, nous l'avons exploré en juin 1899, il recouvrait une chambre à parois maçonnées à pierres sèches mesurant intérieurement 1m65 sur 1m60 et 1m33 de hauteur sous table, laquelle mesure 2m85 sur 1m80, cette sépulture avait été explorée antérieurement. A l'intérieur de la chambre nous avons recueilli qu'un fragment de poterie ancienne faite à la main et 4 morceaux de briques à crochet."*

Briard, 1968-b : "Réouverture du Tumulus de Kerloas, en Clohars-Carnoët. – Le tumulus de Kerloas (ou Kerloise, également Kerloys) fut sommairement fouillé et décrit par P. du Châtellier en 1900. Il est vrai que l'absence de mobilier, due à une violation datant de l'époque romaine, avait déçu l'archéologue finistérien. Toutefois il signalait les dimensions du caveau funéraire et la présence d'un lit de cailloux blancs. Ces années récentes M. Y. Bellancourt, professeur à Quimperlé, nous signalait qu'on pouvait encore s'y glisser. La réouverture du tumulus en 1968, due à des causes fortuites, a permis de compléter les descriptions de P. du Châtellier. Ce monument, situé à environ 3 kilomètres à vol d'oiseau du clocher de Clohars-Carnoët (parcelles cadastrales 823-824, section G 2), se présente comme une butte de 2,5 mètres de haut couverte de taillis. Le pourtour en est irrégulier, plus ou moins rogné par les laboueurs. Le diamètre moyen est de 40 à 45 mètres. Quelques gros blocs, placés en bordure peuvent être les ultimes restes d'un entourage plus régulier. Au centre du monument il ne subsiste plus du caveau funéraire que la dalle de couverture, gros blocs en granit local de 2,85 mètres de long, 1,60 mètres de large et d'une épaisseur moyenne de 0,45 à 0,50 mètres. Les murets en pierres sèches ont été détruits et les moellons qui les composaient de 20 à 30 centimètres de longueur moyenne sont dispersés. De même de nombreux petits galets de quartz blanc de 3 à 12 centimètres de diamètre moyen proviennent du lit funéraire décrit par P. Du Châtellier. Leur origine marine est probable, la mer n'étant actuellement qu'à 3 kilomètres.

Le mobilier recueilli tant dans les terres du tumulus qu'à l'emplacement de la tombe est maigre. On note des fragments d'ossements et de dents de ruminants, des charbons de bois assez nombreux et de rares tessons de poterie. L'un d'eux à pâte noire mal cuite et amorce d'anse est typique de l'Age du Bronze. Les autres datent pour la plupart de la violation romaine. Il s'agit de fragments de sigillée dont un curieux rebord avec bourelet. M. R. Sanquer, Assistant à la Faculté des Lettres de Brest, y a reconnu un fragment de mortier à collerette d'un type à usage de la fin du IIe siècle au milieu du IIe siècle après J.-C. Il permet de mieux situer la date de la violation romaine. Un autre fragment de poterie appartient à un petit creuset en pâte grise, à fond plate et bords obliques montant à 45°. Le diamètre à l'ouverture pouvait être de 110 à 120 millimètres pour une hauteur du récipient de 30 à 40 millimètres. Ce creuset est difficile à dater et pourrait être d'époque médiévale, si l'on en juge par sa pâte grisâtre bien cuite. Le matériel lithique recueilli dans les terres est également pauvre : quelques douteux éclats de quartz dont l'un affecte la forme d'une pointe de flèche à tranchant transversal.

La réouverture du tumulus de Kerloas aura permis de contrôler les observations de P. Du Châtellier. La violation du monument à l'époque romaine est confirmée. Par sa structure ou du moins ce qu'il en reste, le monument se range à l'Age du Bronze. Le peu du mobilier original recueilli ne permet cependant pas de la classer dans une série précise. La présence d'un pérystalithe de même que le lit funéraire en galets blancs sont des éléments originaux qui viennent compléter le fichier des rites de l'Age du Bronze armoricain. Bien que mutilé, le monument par son allure extérieure aussi bien que par la présence de l'énorme table de couverture mérite d'être conservé."

Briard, 1984, p. 236 : "Kerloise (Kerloas). P. Du Châtellier décrit un tumulus de 45 m de diamètre et 2 m de haut. Une grande dalle granitique de 2,85 m/1,60 m/0,60 m recouvre une sépulture orientée N.-E. - S.-O. La paroi S.-O. comprend deux dalles, la paroi S.-E. a été détruite à l'époque romaine, les deux autres parois sont en pierre sèche. La chambre mesure 1,70 m/1,30 m/1,35 m de haut. Des poteries attestent encore bien conservé, à fait l'objet d'une fouille clandestine. Une intervention d'urgence (J. Briard) a permis de reconnaître la structure, chambre maçonnée recouverte de granite et lit de galets, de même que la présence de tuiles romaines (parcelles 823 et 824 G). Biblio. P. Du Châtellier, B.S.A.F., 1900, p. 132. - J. Briard, B.S.A.F., 1968, pp. 8-10."

Bellancourt, 1991 : "Un itinéraire simple de deux kilomètres y mène à partir de l'église de Clohars. Au sud du bourg, vers Langlazic, il faut tourner à gauche en direction de Kergadiec.

Juste avant ce hameau, un chemin creux se détache sur la gauche. 250 mètres sont à parcourir à pied et le tumulus, que l'on peut atteindre aussi par le village de Ker-loise, apparaît derrière le talus. Du Châtellier explora ce monument en juin 1899 et le décrit comme haut de 2 mètres et d'un diamètre de 45 mètres. La sépulture, orientée nord-est-sud-ouest, avait été violée à l'époque romaine.

Le caveau, pavé de galets blancs, comprenait encore deux murs latéraux de pierre sèche et une paroi terminale faite de deux dalles verticales. La couverture en est assurée par une énorme dalle, épaisse de 50 centimètres, large de 2,85 mètres et profonde d'1,60 mètre. En 1959, nous avons pu pénétrer dans le caveau rectangulaire d' 1,70 mètre sur 1,30 mètre et qui mesurait 1,35 mètre de haut.

En 1968, des collectionneurs locaux crurent bon d'opérer une fouille clandestine et sauvage, et que nous avons su plus tard fructueuse. Le tumulus fut éventré, le caveau vidé, les muretins massacrés. Une fouille de

sauvetage fut alors pratiquée qui ne permit que de recueillir de maigres témoignages et de constater les dégâts. Le caveau fut alors comblé mais la butte et la dalle demeurent parfaitement visibles."

● **Keroulic – menhir et allée couverte ruinée (?)**

X : 158,625 ; Y : 2327,560 ; Z : 45 (app.)

Le Men, 1877, p. 92 : "*Dans la lande de Keroulic deux dolmens [...]*"

Laurens de la Barre, 1878 : "*On dit qu'un sonneur renommé de Riec, près Quimperlé, après un pardon où de trop nombreuses libations avaient noyé sa prudence, fit le pari d'aller à minuit sur une lande déserte, auprès d'un dolmen hanté, en Clohars-Carnoët. Il voulait, disait-il, en sonnante de son biniou sans rival, apprendre aux Korrigans un jabadao nouveau. Il faut vous dire que le hardi sonneur avait auparavant frotté son instrument avec quelque lousou, cueilli un samedi, au clair de la lune, dans les conditions voulues. Notre homme se rendit en effet sur la lande hantée, vers le milieu de la nuit, ses camarades s'arrêtèrent à cinq cents pas du dolmen, et attendirent en silence. Pendant quelque temps, malgré les raffeles qui gémissaient dans les bruyères et les rochers, ils distinguèrent les joyeux accents du biniou. Au coup de minuit, les sons devinrent confus et mélancoliques, puis sinistres, puis lugubres, incohérents, saccadés... On eût dit (pardonnez-moi cette comparaison) un biniou de l'enfer sonnante la ronde des damnés puis les sons étouffés ressemblèrent à un râle lointain, à un bourdonnement funèbre, et ce fut tout.*

Le lendemain, à l'aube, on trouva sur la lande, au pied du dolmen fatal, le corps inanimé du sonneur, et il fut, dit-on, impossible d'arracher d'entre ses dents le tuyau broyé de son biniou."

Chatellier, 1907, p. 353 : "*Deux dolmens ruinés dans la même lande.*"

Guénin, 1934 : "2007. - *Le « sonneur » de Riec et les Korrigans du dolmen de Keroulic. Com de Clohars-Carnoët, cant. de Quimperlé.*

Dans la lande de Keroulic, se trouvent deux dolmens, et, dans les chemins qui y conduisent, plusieurs pierres à bassins, dont deux, au moins, sont attribuées-au diable. L'un de ces dolmens passait, dans le pays, pour être hanté, et je n'avais rien pu tirer de plus de ceux qui me renseignaient. Les hasards d'une lecture me permettent, sans doute, de lui restituer sa légende : « On dit qu'un « sonneur » renommé de Riec, près de Quimperlé, après un pardon où de trop nombreuses libations avaient noyé sa prudence, lit le pari d'aller à minuit, sur une lande déserte, auprès d'un dolmen hanté, en Clohars-Carnoët. Il voulait, disait-il, en sonnante de son biniou sans rival, apprendre aux Korrigans un « jabadao » nouveau. Il faut vous dire que le hardi sonneur avait auparavant frotté son instrument avec quelque louzou (1) cueilli un samedi, au clair de lune, dans les conditions voulues. Notre homme se rendit, en effet, sur la lande hantée, vers le milieu delà nuit; ses camarades s'arrêtèrent à cinq cents pas du dolmen et attendirent en silence.

« Pendant quelque temps, malgré les rafales qui gémissaient dans les bruyères et les rochers, ils distinguèrent les joyeux accents du biniou. Au coup de minuit, les sons devinrent confus et mélancoliques, puis sinistres, puis lugubres, incohérents, saccades. On eut dit un biniou de l'enfer sonnante la ronde des damnés. Puis, les sons étouffés ressemblèrent à un raie un bourdonnement funèbre, et ce fut tout. Le lendemain à l'aube on trouva sur la lande, auprès du dolmen fatal, le corps inanimé du sonneur et il fut, dit-on, impossible d'arracher d'entre ses dents le tuyau broyé de son biniou. » Du Laurens de la Barbe, Etude sur les danses bretonnes, Assoc. Bret. (1878), p. 281.

(1) Plante magique, sans doute la verveine."

Bellancourt, 1991 : "*Pour l'atteindre on peut, au départ de l'église de Clohars, prendre la Départementale 224 jusqu'à son intersection avec la route du Pouldu. Au sud du carrefour, une petite desserte de 200 mètres conduit à droite à l'ancienne ferme de Keroulic. Nous sommes à 2,700 kilomètres de notre point de départ.*

Il reste 300 mètres à parcourir au sud-ouest de la maison, en longeant deux côtés d'un champ, d'abord le long d'un chemin creux, puis perpendiculairement à celui-ci. Le monument est situé une vingtaine de mètres au-delà de l'angle du champ, dans une lande boisée qui domine au sud-ouest la vallée du Goaz-Vihan et se trouve ponctuée de roches.

Cette allée couverte, signalée au siècle dernier, est tombée dans l'oubli. Elle présente pourtant une architecture intéressante et a conservé une partie de son tertre. Malheureusement, tant pour cette raison qu'à cause des bouleversements subis, elle se trouve difficile à analyser, présente des éléments enterrés et nous ne pouvons en présenter qu'un plan approximatif. Son orientation est presque nord-sud et les roches

qui la constituent sont répandues sur une longueur de 12 mètres, 10 en ce qui concerne l'allée proprement dite, car plusieurs blocs ont été déplacés ou appartiennent à la structure du tertre.

Ce tombeau paraît très différent des constructions rencontrées dans la région. Si le granite rose est le même, piliers et dalles sont irréguliers et grossiers dans leur forme. La table méridionale atteint une épaisseur maxima de 80 centimètres. Si la chambre possède une largeur à peu près constante d'1 mètre, son axe ondule.

Au nord, seuls les piliers sont demeurés, y compris celui qui en marque le terme. Au sud, deux dolmens complets ont été préservés, séparés par une étroite zone effondrée. Le plus au nord est cohérent et constitué d'une courte table large d' 1,90 mètre, reposant sur deux orthostats.

Le dolmen méridional, plus considérable, repose sur trois piliers, mais se trouve clos par deux autres plus courts mais qui semblent en place. Remaniement ultérieur peut-être ou sépulture à entrée transversale ? Seule une fouille pourrait fournir la réponse à cette question."

Giot, 1997-b, p. 74 : "avant le carrefour entre D 224 (et au sud de cette route) avec D 49, près de Keroulic, il subsiste un reste d'allée couverte (jadis compté comme deux dolmens)."

● Kersalut – menhir

X : 155,645 ; Y : 2327,865 ; Z : 57

Carte archéologique : 29 031 0001 (remarque : le site est nommé "menhirs de Hirguer" et englobe les menhirs de Kersalut et de Kerjoseph)

Bellancourt, 1991 : "Ce menhir, difficilement accessible, est situé à 400 mètres à l'ouest des précédents et à 250 mètres au sud de la Départementale 24. Pour l'atteindre il convient de longer, dans un champ, le talus qui borde à l'est un bois assez dévasté puis de franchir l'obstacle là où, plus au sud, la végétation devient plus touffue.

Le second sentier de chasseur à travers celle-ci devrait conduire au mégalithe. Celui-ci, constitué de granite rosé à gros cristaux, affecte la forme d'un dièdre, d'orientation nord-est-sud-ouest, incliné vers le sud-est et ne reposant qu'en partie sur le sol.

Sa hauteur est d' 1,90 mètre, sa longueur d'1,90 mètre également et son épaisseur diminue vers son sommet d'1 mètre à seulement 30 centimètres.

L'aménagement d'un sentier d'accès serait peu onéreux et bien souhaitable.

A quelques dizaines de mètres au nord-est du menhir, selon des cultivateurs qui l'ont confié à Pierre Le Thoër, un grand menhir, haut de 5 mètres gît, en bordure d'un champ, invisible et recouvert d'un chaos, constitué de roches récupérées dans les terres voisines."

Giot, 1997-b, p. 74 : "Clohars-Carnoët possède encore comme monuments authentiques, au sud de la D 24, avant d'arriver au bourg, les deux menhirs du Hirguer, peu distants de la route."

● Kervénou-Pouldu – tumulus

Chatellier, 1907, p. 354 : "En juin 1889 il a été découvert à Kervénou-Pouldu, à 150 mètres au Nord-Ouest du village, une cachette de fondeur composée de 203 haches à douille, dont un certain nombre sont ornées ; dans les douilles de quelques-unes étaient insérées des lamelles d'étain et de plomb, ces haches font aujourd'hui partie de la collection de M. L. Le Pontois à Lorient. Les ornements sont en relief et se composent de points au nombre de 3, 4 ou 7, ou de lignes en relief descendant vers le tranchant terminées par un point ou par 2 cercles concentriques avec un point au milieu. (Musée de Kernuz)."

Chatellier, 1907, p. 354 : "Aux issues du même village existait un petit tumulus aujourd'hui aplani."

● Lanmeur – menhir

X : 158,040 ; Z : 2327,760 ; Z : 62

Carte archéologique : 29 031 0003

Le Men, 1877, p. 92 : " Dans la lande de Keroulic [...] un menhir haut de 3 mètres, large de 1 m. 50 et épais d'un mètre."

Chatellier, 1907, p. 353 : "Menhir de 3 mètres de haut sur 1m 40 de large et 0m 80 d'épaisseur dans la lande à l'Ouest de Keroulic, à 200 mètres au Sud de la route de Saint-Maurice."

Bellancourt, 1991 : "A 1,400 kilomètre de l'église de Clohars, à droite de la Départementale 224 qui conduit à Guidel, et après une station-service, s'ouvre un chemin creux. A 200 mètres, à la sortie d'un bosquet qui le borde à gauche et qu'il faut traverser, on découvre ce très beau menhir, haut de 3 mètres.

Le monument possède une section rectangulaire dont le grand axe est orienté nord-sud.

Il est remarquablement régulier. On constate toutefois l'extrême planitude de sa face occidentale, et à l'opposé un léger renflement à la base. Sa longueur moyenne est d' 1,45 mètre, pour une épaisseur de 75 centimètres.

Il est constitué de granite rose de Moëlan migmatisé. Une diaclase importante dans son axe le plus long altère son sommet.

Celui-ci est légèrement déporté vers le sud et beaucoup plus vers l'ouest, ce qui peut être lié à un déchaussement fâcheux, sans doute dû à une fouille irresponsable et naturellement vaine, dont la cavité n'a pas été rebouchée."

● **Quinquis**

Chatellier, 1907, p. 355 : "Au Quinquis, sous un tumulus, trouvaille d'un vase en 1890 (Renseignement de M. le Pontois)."

Bellancourt, 1991 : "Le Parc animalier du Quinquis allie à la beauté d'un site vallonné, le charme d'un accueil aimable et le bonheur d'une rencontre paisible avec un monde animal pacifique et libre.

L'entrée se trouve à vol d'oiseau à 2,600 kilomètres, au sud-est de l'église de Clohars. Elle est signalée à l'ouest et à mi-distance sur la Départementale 49, entre les carrefours du Zouave et de Keranquernat. Du Châtellier y découvrit un tumulus, sous lequel fut trouvé un vase en 1890.

Seule demeure visible une très belle motte féodale, entaillée à l'est de traces de fouilles. Peut-être celle-ci recouvre-t-elle en partie le tumulus ayant offert aux hommes du haut moyen âge l'avantage d'une butte préexistante, qu'il suffisait de rehausser."

MELLAC

oooo

QUIMPERLE

Information Lionel Duigou : un inventaire du patrimoine archéologique de la forêt de Carnoët, financé par l'ONF, a été réalisé par Cédile d'Hardignac. Contact : M. Fiat, responsable ONF, Quimper.

● **Guerneguy/Kerquilven (forêt de Carnoët) – tumulus**

X : 158,610 ; Y : 2331,075 ; Z : 65

Carte archéologique : 29 233 0006

Le Men, 1877, p. 92 : "Au Sud-ouest et sur la lisière de la forêt de Carnoët, les gardes ont fouillé, sans y trouver, un tumulus de 20 mètres de diamètre."

Chatellier, 1907, p. 354 : "Sur la lisière Sud-Ouest de la forêt de Carnoët il a été fouillé un autre tumulus de 20 mètres de diamètre dans lequel il n'a été rien trouvé."

Bellancourt, 1991 : "Sur la route de Quimperlé au Pouldu, une allée s'ouvre vers l'ouest, à 5,300 kilomètres de la place de Gaulle. Trois cents mètres sont à parcourir à pied, à travers une zone déboisée et le tumulus apparaît sur la gauche. Il mesure un peu plus de deux mètres de haut et son diamètre primitif devait atteindre une vingtaine de mètres.

Une fouille y fut pratiquée autrefois par des gardes forestiers et, semble-t-il, sans le moindre succès.

Comme à Carnoët, deux tranchées perpendiculaires furent creusées à travers un sol argileux. Peut-être un tombeau de bois avait-il été aménagé au centre du monument dont les apprentis archéologues ne surent pas déceler les vestiges."

Briard, 1984, p. 267 : "*Carnoët. Au sud-ouest de la forêt, autre tumulus fouillé sans résultat. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 554.*"

■ Keransquer – dolmen reconstitué

X : 161,600 ; Y : 2334,979

Carte archéologique : 29 233 0020

Carte archéologique : dolmen (informateur : D. Delanoy).

Giot, 1990-a : "*On sait que le « dolmen » que Théodore de La Villemarqué avait remonté dans le parc de son manoir de Keransquer en Quimperlé provient de Rédéné, et avait été découvert au moment de l'élargissement de la route de Quimperlé à Arzano. Je suis tombé sur un petit livre d'un publiciste peu connu, qui doit transcrire d'une manière un peu romancée ce transfert, texte qui vaut la peine d'être cité : « Il y a quelques années, le savant, le poète qui a recueilli, annoté et traduit les chants bretons, désira sauver de la destruction un dolmen qu'une route nouvelle allait renverser, et obtint l'autorisation de le transporter dans le parc de la belle habitation qu'il occupe près de Quimperlé. L'entreprise semblait aisée. C'était un dolmen de moyenne grandeur, et la distance à parcourir était seulement de quatre lieues. Mais lorsque l'on se mit à l'œuvre, on vit surgir les obstacles : nommes et chevaux pouvaient à peine ébranler la table du dolmen, ce ne fut qu'en augmentant hors de toute prévision le nombre des uns et des autres qu'on parvint à la mettre en mouvement ; on y employa dix-huit hommes, cinquante chevaux et l'on mit dix-sept jours à l'amener à la place qui lui était destinée ; les treuils, les poulies, les leviers, les rouleaux, les levées de terre, les moyens dont dispose l'industrie moderne et ceux dont on suppose que se servaient les peuples celtiques, on usa de tout successivement, et il arriva plus d'une fois que l'on ne fit que cent pas dans une journée. Cette entreprise, si nouvelle dans cette vieille contrée qui avait perdu les traditions des ancêtres, émut toutes les populations des environs ; on accourait de plusieurs lieues, on faisait haie le long des routes pour voir marcher la grande pierre ; beaucoup doutaient qu'elle fût jamais rétablie sur ses piliers et, quand elle s'enfonçait lentement dans les chemins rompus, il semblait qu'elle y dût toujours demeurer. Elle arriva enfin à la porte du parc ; ce fut un jour de fête, elle entra comme en triomphe, un enfant était monté dessus, portant des fleurs dans ses mains, la foule poussait des acclamations ; ce peuple célébrait le succès d'avoir remué une pierre, lui dont les aïeux dressaient et alignaient les rocs par milliers »¹⁵⁸.*

Pourtant cette table n'est qu'un « caillou » modeste ; faisant 2,50 x 1,90 x 0,35 m de dimensions maximales, son poids doit être inférieur à 4,5 tonnes¹⁵⁹. On est loin des tables de trente tonnes ou davantage. Mais la convivialité retrouvée au siècle dernier dut être bien sympathique et correspond à bien d'autres témoignages d'ethnographie comparée de par le monde pour des opérations similaires¹⁶⁰."

Bellancourt, 1991 : "*Le domaine de Keransker s'ouvre à 1,200 kilomètre de la place de Gaulle, à gauche de la route qui conduit vers Lorient et Hennebont. Théodore de La Villemarqué acheta en 1850 cette terre qui appartient avant la Révolution au célèbre Cambry, lequel devait devenir l'un des précurseurs des préhistoriens. Le barde respecta le vieux manoir et se fit construire, cinq ans plus tard, la demeure dans laquelle il devait mourir en 1895.*

Nous ignorons la date d'un passage au Trévoux où il possédait des terres et qui lui fit constater la menace qui planait sur un dolmen découvert à l'occasion de l'élargissement d'une route.

Les ouvriers témoignaient de leur désir de le transformer en moellons. L'écrivain fit venir des chariots et les roches subsistantes prirent la direction de Keransker pour une réédification minutieuse. La tradition rapporte que le soulèvement de la dalle libéra une hermine dont s'empara La Villemarqué, ce qui lui valut de se faire mordre à l'index, singulier hommage de l'animal-symbole à la main qui avait rédigé le Barzaz Breiz !

¹⁵⁸ E. Loudun, *La Bretagne, paysages et récits*, Paris, 1864, VI-276 p. (Cf. p. 36-37).

¹⁵⁹ Y. Bellancourt, *Rédéné, du Vannetais au Finistère, Quimperlé*, 1988, 276 p. (Cf. p. 7).

¹⁶⁰ J.H. Hutton, *The use of stone in the Naga Hills*, dans *Journal Royal Anthropological Institute of Great Britain*, vol. LVI, 1926, p. 71-82, 7 pl. - *Assam megaliths*, dans *Antiquity*, vol. III, 1929, p. 324-338, 16 pl. - O. Rausino, *Moving large stone blocks in Pakistan*, dans *Antiquity*, vol. LIU, 1979, p. 143-144, 2 pl. - Voir aussi dans *Antiquity*, vol. LIII, 1979, p. 190-194 ; vol. LIV, 1980, p. 142-144 ; vol. LV, 1981, p. 131-132 et 210.

L'animal coula de longues années dans le parc du château, finit empaillé et sa dépouille s'effaça, elle-même victime de la voracité des mites. Le dolmen fut remonté à peu de distance du portail, à droite de l'allée de Keransker et si le principe du déplacement d'un mégalithe est condamnable - il y avait là un cas de force majeure - il faut reconnaître que l'opération fut menée avec exactitude et beaucoup de science.

Le monument possède trois supports qui limitent un caveau d'1,10 mètre sur 1,30 mètre et dont la hauteur varie d' 1,30 à 1,40 mètre. Ils sont réguliers et les deux latéraux, aplanis à l'intérieur, sont arrondis sur les côtés, leurs sommets horizontaux assurant l'équilibre de la table.

Le pilier absidal dessine, par contre, une sorte d'ogive symétrique. La table, légèrement inclinée vers le sud a la forme d'un écu ou d'une mitre débordante au nord, d'une longueur de 2,50 mètres et d'une largeur d'1,90 mètre. Son épaisseur moyenne est de 35 centimètres.

Ce dolmen se trouve malheureusement incomplet et rien ne permettra jamais de savoir si un pilier absent en fermait la cella ou si l'intervention salutaire du poète intervint trop tard, après la disparition d'une structure plus importante."

Giot, 1997-b, p. 70 : *"En sortant de Quimperlé par la route de Pont-Scorff, on peut voir encore un petit dolmen simple dans le parc du manoir de Keransquer, provenant de Rédené, découvert lors de l'élargissement d'une route et rocambolesquement transporté avant 1860 par l'érudite et poète Théodore de La Villemarqué."*

● Kerpinvic / Roscasquen – dolmen

X : 162,745 ; Y : 2334,590 ; Z : 69

Carte archéologique : 29 233 0008

MH : *"Pont Scorff (Route de) - Dolmen de Roscasquen (cad. 544) : classement par décret du 3 avril 1958"*

Ogée, 1852, p. 436 : *"Dans cette même lande de Roscasquen, à droite de la route de Quimperlé à Hennebon, est un dolmen dont la partie la plus large a 4 mètr. 60 cent. sur 1 mètr. 80."*

Flagelle, 1878 : *"Dolmen dans un champ, entre les routes de Pont-Scorff et de Lorient."*

Chatellier, 1907, p. 356 : *"Dolmen, dans un champ, à 2 kilomètres à l'Est de la ville, à droite de la route de Quimperlé à Pont-Scorff, après l'embranchement sur Lorient."*

Briard, 1984, p. 267 : *"Rescasquen. Grand coffre mégalithique, probablement de l'Age du Bronze déjà connu par un plan de Lukis de 1844. Grande dalle en granite d'environ 4,8 m/2 m. Caveau en grandes dalles de granite de 1,80 m/1 m."*

Bellancourt, 1991 : *"Il est situé à 2,700 kilomètres, au sud-est de la place de Gaulle, dans le jardin d'une propriété privée, au sud de la route de Pont-Scorff. Proche du muret qui le limite, on le voyait fort bien naguère de l'extérieur ce qu'a rendu impossible la pousse d'une haie.*

Ce monument de granite rose comprend un caveau d'1,70 mètre sur 1,10 mètre, orienté est-ouest et limité sur chaque face par un pilier, sauf à l'est où ils sont deux.

L'existence d'un caveau fermé implique vraisemblablement une construction à l'âge du Bronze. Il est surmonté d'une énorme dalle losangique à sommets longitudinaux tronqués, longue de 4,40 mètres, large d' 1,60 mètre et épaisse au maximum de 70 centimètres.

A chaque extrémité, cette table est en encorbellement de plus d'un mètre, elle s'abaisse vers l'est, son point le plus élevé se trouvant à 1,75 mètre au-dessus du sol actuel.

Sans doute une cella annexe a existé à l'ouest comme en témoigne la présence d'un pilier supplémentaire déplacé. Il ne reste aucune trace du tumulus qui recouvrait ce caveau fouillé par W.C. Lukis qui en a laissé un plan daté de 1844. La fouille a amené une rotation à 90 ° de l'un des petits supports. Le dolmen de Kerpinvic a été classé parmi les Monuments historiques le 3 avril 1958."

Giot, 1997-b, p. 70 : *"Plus loin, au côté sud de la route, se trouve le petit dolmen simple de Roscasquen, lui bien en place.*

Mais, de même que nous l'avons signalé pour les petits dolmens simples de Crozon et des environs du Menez-Hom, il y a un problème chronologique pour toutes ces petites chambres que nous venons de voir entre Melgven et Quimperlé, et on peut se demander si beaucoup ne sont pas déjà des caveaux de l'Âge du

Bronze bâtis hors sol, du fait d'un sous-sol difficile à creuser ; en tout cas, ils sont au moins de la fin du Néolithique."

● **Kerprivec – tumulus**

X : 160,700 ; Y : 2334,499

Carte archéologique : 29 233 0007

Carte archéologique : tumulus (informateur : R. Bertrand).

● **Kerroc'h – dolmen détruit**

X : 159,735 ; Y : 2333,415 (lieu-dit)

Bellancourt, 1991 : "*Selon Grégor Marchand, un autre dolmen, jamais répertorié, était demeuré intact dans le secteur de Kerroc'h à l'ouest de la route du Pouldu. Son propriétaire, ignorant la nature du monument, en a, en toute bonne foi, dispersé les éléments, voici quelques années.*"

● **Kervennou/Lann ar Hoat/ Lestenac'h – menhir**

X : 156,010 ; Y : 2332,390 ; Z : 60 (Site Les mégalithes bretons)

Bellancourt, 1991 : "*Ce menhir non signalé se trouve à la limite des communes de Quimperlé, de Moëlan et de Baye, dans une prairie qui était encore une lande il y a une douzaine d'années et loin de toute voie d'accès pratique.*

Le plus simple pour le découvrir est peut-être d'emprunter la route de Quimperlé à Moëlan, de prendre sur la droite, un kilomètre et demi après la fourche de la Gare-La-Forêt, la voie de Kerjégou jusqu'à Lan-ar-C'hoat, à 200 mètres de son terme puis de cheminer pendant 400 mètres à travers champs en direction du nord-est.

Le monolithe est situé, par ailleurs, sur les terres et à 500 mètres au sud-ouest d'une des fermes de Lestenac'h, à partir de laquelle un chemin part dans sa direction. Le monument est taillé dans un granite jaune à gros cristaux. Au sol, sa section est un losange dont les diagonales mesurent 1,50 mètre et 1 mètre et dont la plus longue est orientée nord-ouest-sud-est.

A un mètre du sol, elle se modifie pour devenir un triangle à côtés rectilignes au sud-est et au nord-est, très arrondi à l'ouest, tandis que la partie supérieure dessine une sorte d'appentis tourné vers le nord-ouest. De ce fait, la hauteur du menhir diminue dans cette direction de 2,30 mètres à 1 mètre."

● **Lothéa (forêt de Carnoët) – tumulus**

X : 160,450 ; Y : 2332,449 ; Z : 54

Carte archéologique : 29 233 0012

Fréminville, 1845, p. 9-10 : "*A peu de distance de Quimperlé, du côté du midi, s'étend, en allant vers la mer, la forêt de Carnoët, aujourd'hui l'une des plus considérables du Finistère. On y trouve une tombelle (tumulus) d'une élévation remarquable. [...] Une fouille a été récemment exécutée dans la tombelle de Carnoët. On y a trouvé, enfermés entre des pierres plates, des colliers et des anneaux d'or massif, des pointes de flèche en silex, des garnitures de lances en argent, ce qui ferait présumer que ce tumulus était la sépulture de quelque chef celte d'une certaine importance.*"

Le Men, 1868 : "*On voit au Musée de Cluny, sous le n°1798, une série d'armes et d'ornements en pierre, en bronze, en argent et en or, portant cette étiquette : "Objets d'origine celtique et gallo-romaine, trouvés dans un tombeau de la forêt de Carnoët (Finistère) par M. Boutarel, et donnés au Musée de Cluny par le ministre des finances. » En voici le catalogue : Une chaîne en or du poids de deux cent vingt-cinq grammes ; Une chaîne en argent fortement oxydée, composée d'un grand anneau et de deux autres plus petits ; Un casse-tête en silex ; Trois glaives ou poignards en bronze oxydés et portant les marques d'une couche d'argent ; Une pique en bronze ; Un petit poignard en bronze ; Une pierre rouge ayant la forme d'un quadrilatère rectangle, percée d'un trou au sommet de chaque angle ; Une amulette en pierre verte percée d'un trou ; Plusieurs flèches en silex dentelées.*

Il est impossible, en raison de l'intérêt toujours croissant qui s'attache à l'étude des monuments mégalithiques, qu'un archéologue n'éprouve pas, en passant devant cette vitrine, un vif regret de n'avoir sur une découverte aussi curieuse d'autre renseignement que la note que je viens de citer. Ce regret, je l'ai ressenti comme d'autres, mais j'ai pensé qu'il ne serait pas impossible de retrouver les personnes à qui cette découverte est due. En effet ; j'ai été assez heureux pour les retrouver toutes à l'exception de M Boutarel. Ce sont : MM Peyron négociant ; Julien receveur des douanes ; Binet, professeur de médecine vétérinaire à l'École d'agriculture du Lezardeau demeurant tous trois à Quimperlé, et Le Doze, propriétaire cultivateur au manoir de l'Ile, en la commune de Clohars-Carnoët. Quoique les fouilles du tumulus de Carnoët remontent à vingt-cinq ans, les renseignements détaillés que je dois à l'obligeance de ces messieurs me permettent d'en donner une description presque aussi exacte que si elles avaient été faites hier.

La forêt domaniale de Carnoët commence à une lieue de Quimperlé et s'étend le long de la rivière qui descend de cette ville à la mer, jusqu'aux dépendances de l'abbaye de Saint-Maurice, fondée au XIII^e siècle. Quelques tuiles à rebord qui ont été trouvées à l'entrée de cette forêt, peuvent faire supposer que les Romains y ont eu un établissement. Au moyen âge les ducs de Bretagne y avaient un château important qui, de sa situation au milieu des bois, prit le nom de Carnoët (Caër-ar-coet, castellum nemoris). On en voit les ruines au bord de la rivière. C'est entre ces ruines et l'ancien village paroissial de Lothea dans la partie N.-E. de la forêt, que se trouve le tumulus qui fait l'objet de cette note.

C'est une éminence régulièrement arrondie, dont la hauteur est d'environ quatre mètres, et le diamètre de vingt-six mètres. Elle est formée à sa surface d'une couche d'argile jaunâtre épaisse de cinquante centimètres. Le reste du tumulus se compose de moellons mêlés à de la terre. Il renferme à sa partie centrale, et au niveau du sol naturel, un dolmen, ou chambre sépulcrale, formé de neuf piliers et d'une plate-forme aujourd'hui brisée. La longueur de cette chambre à l'intérieur est de deux mètres, et sa largeur d'un mètre cinquante centimètres. La hauteur des piliers est aussi d'un mètre cinquante centimètres. Ces piliers sont des pierres plates de choix, qui ont été taillées sur les côtés, afin de pouvoir les rapprocher assez exactement les unes des autres pour empêcher la terre de pénétrer à l'intérieur. C'est évidemment dans le même but que des coins de pierre ont été fortement enfoncés dans les intervalles qui existent aux quatre angles de la chambre, à la partie inférieure des piliers. L'épaisseur de la plate-forme était de dix-huit centimètres, et celle de la couche de terre et de pierres qui la recouvrait, de deux mètres vingt-cinq centimètres.

Au mois de juillet 1843, M. Peyron, adjudicataire d'une coupe de bois dans la partie de la forêt où est situé le tumulus, voulut profiter de la présence de ses ouvriers sur les lieux pour y faire des fouilles. Il en demanda l'autorisation à M Boutarel inspecteur des forêts, à Quimperlé, qui y consentit à la condition que les fouilles se feraient sous ses yeux. Elles furent commencées dès le matin en présence de MM. Peyron, Julien, Binet et Le Doze. Les ouvriers attaquèrent le tumulus par la partie supérieure, en y creusant un trou en forme de puits, et arrivèrent dans l'après-midi à la chambre sépulcrale. Elle était en parfait état de conservation. M. Peyron fit alors couper un jeune plant, dont on se servit comme d'un levier pour renverser la plate-forme. Mais cette pierre, qui était probablement fendue, se brisa dans un de ses angles, laissant une ouverture à peine suffisante pour donner passage à un homme. Un jeune ouvrier y entra le premier, et voici ce qu'il remarqua à l'intérieur de la grotte, dans laquelle la terre extérieure n'avait pas pénétré, au moins d'une manière appréciable :

Au milieu de la chambre, dans le sens de sa longueur, était une rangée de pierres plates au nombre de cinq à six, d'environ trente centimètres de côté, à droite et à gauche de cette ligne de pierres, les objets suivants étaient rangés d'une manière symétrique :

1° Une chaîne en or ;

2° Une chaîne en argent très oxydée et fragile comme du verre. Elle était formée de plusieurs anneaux dont quelques-uns furent détachés par les personnes présentes. On en a conservé longtemps des fragments à Quimperlé. Je n'ai pu, malgré mes recherches, en retrouver aucun.

3° Cinq poignards ou lances en bronze.

L'ouvrier remit ces objets à M. Boutarel et sortit de la chambre, où il fut remplacé par M. Le Doze, qui y trouva une hache en bronze que le premier explorateur n'avait pas remarquée. Mécontent de ce que M. Boutarel s'emparait de tous les objets, M. Le Doze, au lieu de lui remettre la hache qu'il venait de découvrir, la cacha dans une de ses bottes avant de sortir de la chambre. Il la donna plus tard à M. Lagillardaie, collectionneur de Quimperlé, dont le cabinet a été dispersé à sa mort. J'ai pu m'assurer, d'après le dessin que M. Le Doze a bien voulu me faire de cette arme, que c'était une hache à ailerons, sans anneau, semblable à celles que l'on trouve assez fréquemment en Bretagne, associées aux lances, aux épées et aux poignards en bronze.

M. Boutarel voulut à son tour entrer dans la grotte, mais son embonpoint l'en ayant empêché il fit aussitôt briser la plate forme par un maçon. On découvrit alors sur le sol de la chambre mais recouvertes d'une légère couche de terre grasse et onctueuse au toucher :

1° Une pierre rouge ayant la forme d'un quadrilatère rectangle, percée d'un trou au sommet de chaque angle¹⁶¹ ;

2° Une pierre verte percée d'un trou ;

3° Des pointes de flèches en silex dentelées, au nombre de dix à douze suivant les uns, d'une vingtaine suivant les autres.

Dans l'espoir de retrouver d'autres sépultures, M. Boutarel fit faire ensuite des tranchées en croix dans le tumulus; mais ce travail n'amena aucune découverte nouvelle.

La pierre rouge, la pierre verte et une partie des pointes de flèches en silex furent remises à M. Boutarel, qui profita, le mois suivant, du passage du duc de Nemours à Lorient, pour lui offrir l'ensemble de la trouvaille, qui fut ensuite déposée au Musée de Cluny. Si l'on compare le catalogue donné au commencement de cet article à la liste fournie par les personnes qui ont pris part aux fouilles, on verra que la science n'a guère à regretter que la perte de la hache trouvée par M. Le Doze. Quant au casse-tête en silex mentionné dans ce catalogue, aucune des personnes ne se souvient l'avoir vu.

La chambre sépulcrale du tumulus de Carnoët est un dolmen qui ne diffère des autres monuments du même genre, que par le soin avec lequel il est construit. Son état parfait de conservation au moment de la découverte, et l'ordre dans lequel étaient placés les objets qu'il renfermait, éloignent toute idée d'une violation qui aurait eu pour but d'y introduire les objets en bronze que l'on y a trouvés.

Tous les témoins de la fouille sont d'accord pour déclarer qu'il n'y avait ni vases, ni ossements, ni fragments de charbons, soit dans la chambre, soit à l'extérieur, mêlés à la terre du tumulus. On peut en conclure avec certitude que le corps n'a pas été brûlé, mais qu'il a été inhumé, comme c'était l'usage dans les sépultures dites de l'âge de la pierre. Le cadavre a dû être placé sur la rangée de pierres plates qui se trouvait au milieu de la chambre, et c'est en partie de sa décomposition que provenait ce terreau noir et gras dans lequel quel quelques-uns des objets étaient enfouis et que l'on pouvait pétrir avec les doigts comme un mastic.

Telle est la relation sommaire d'une des découvertes les plus importantes, au point de vue archéologique, qui aient été faites en Bretagne. Elle nous montre, en effet, l'industrie du bronze, non pas à son début, mais à une période avancée de perfectionnement, contemporaine d'un monument en tout semblable à ceux que l'on attribue exclusivement, au moins en France, à l'époque dite âge de la pierre. Je ne veux pour le moment en tirer aucune conclusion. L'étude de la question celtique, compromise tout d'abord par l'esprit de système, est à peine commencée. Ce n'est que lorsque de nombreuses observations auront été faites par des gens compétents, qu'il sera permis de hasarder une solution. Quant aux rêveries bardiques dont on voudrait embrouiller la question, sous prétexte de la résoudre, il faut les renvoyer au delà du détroit, qu'elles n'auraient jamais affranchir.

Je voudrais, en terminant, exprimer un vœu. Le tumulus de Carnoët est aujourd'hui dans l'état où M. Boutarel l'a laissé, il y a vingt-cinq ans. La chambre, à l'exception de la plate-forme, est intacte. Mais que le besoin de pierres se fasse sentir pour la construction d'une maison de garde, ou pour toute autre construction et cet intéressant monument ne sera pas plus respecté que ne l'a été le château ducal de Carnoët, dont les murs ont pendant si longtemps servi de carrières. Pour éviter un accident aussi regrettable, il est à souhaiter qu'il soit recommandé à la sollicitude de M. l'inspecteur des forêts à Lorient. Ce tumulus n'est pas le seul qui existe dans la forêt de Carnoët, Mon ami M. Audran, notaire à Quimperlé, m'informe qu'il s'en trouve un second, ayant à peu près les mêmes dimensions que le premier, au S.-O. et sur la lisière de la forêt. Il a été fouillé par les gardes il y a une vingtaine d'années. Mais ils n'y ont pas découvert de sépulture. R.-F. Le Men. 31 mars 1868."

Flagelle, 1878 : "Tumulus dans la forêt de Carnoët. (Voir la Notice de M. Le Men sur les fouilles de ce tumulus.)"

Micault, 1881 : "1° Tumulus de Carnoët, près Quimperlé (Finistère). - Ce tumulus, qui existe dans la forêt de Quimperlé, fut exploré en juillet 1843, par M. Peyron, adjudicataire d'une coupe de bois, et M. Boutarel, inspecteur des forêts. La fouille de ce monument n'a été publiée qu'en 1868, par M. Le Men (1). - M. Le Men

¹⁶¹ M. Toullemont, maire de Plobannalec (Finistère), a trouvé, sous un dolmen de cette commune, une pierre rouge qui ne diffère de celle du tumulus de Carnoët qu'en ce qu'au lieu d'être percée d'un trou à chaque angle, elle n'en présente qu'un à chacun de ses extrémités. M. Wilde a publié le dessin d'une pierre semblable dans le premier volume de son Catalogue du musée de l'Académie de Dublin. On regarde en Angleterre ces sortes de pierres comme des polissoirs. Cette attribution me paraît bien douteuse.

a rendu service en faisant connaître au public le résultat de l'exploration ; malheureusement, son récit, fait tardivement, ne pouvait être complet comme un procès-verbal des fouilles et, de plus, les ouvriers avaient soustrait quelques objets dont il n'avait pas eu connaissance.

Le tumulus de Carnoët formait un monticule de 4m de hauteur et de 26m de diamètre. Les terres amoncelées recouvraient une sépulture mégalithique contenant, entre autres objets, une chaîne en or, une chaîne en argent, trois glaives et deux poignards en bronze et diverses pierres taillées, parmi lesquelles il faut mentionner une pendeloque en jadéite et un certain nombre de flèches en silex (sept au moins). Tous ces objets furent donnés par M. Boutarel à M. le duc de Nemours qui, peu de temps après, passait à Lorient, et furent déposés par le Prince au musée de Cluny, où ils figurent sous le N° 1798.

Cette liste n'est pas complète : il faut ajouter au produit de la fouille trois autres objets : un bracelet et une chaîne en bronze qui, remis d'abord à M. de La Gillardaie, furent légués par lui à M. le conseiller Fornier qui les possède encore dans sa belle collection ; enfin, une hache en bronze à ailerons ; j'ignore ce que cette dernière pièce est devenue."

Chatellier, 1883-b : *"En juillet 1843, M. Peyron, adjudicataire d'une coupe de bois, et M. Boutarel, inspecteur des forêts, fouillèrent un tumulus qui se trouvait dans la forêt de Carnoët, près de Quimperlé. Ce tumulus recouvrait une sépulture dolménique renfermant une chaîne en or, une chaîne en argent, une chaîne, un bracelet et une hache à ailerons en bronze, trois glaives et deux poignards en bronze et diverses pierres taillées, parmi lesquelles il faut noter une pendeloque en jadéite, et un certain nombre de pointes de flèche en silex. Une partie de ces objets, remis au duc de Nemours, de passage à Lorient, furent par lui déposés au musée de Cluny, où ils figurent aujourd'hui sous le n° 1,796.*

Aucune indication précise ne nous permet d'affirmer si cette sépulture importante était par incinération ou par inhumation directe."

Société d'Emulation des Cotes du Nord, 1886 : planche de mobilier.

Chatellier, 1907, p. 353-354 : *"En juillet 1843, M. Boutarel, sous-inspecteur des eaux et forêts, fouillait un tumulus situé dans la forêt de Carnoët, au canton du Guern, à 800 mètres du hameau de Lothéa (1). Il trouva, à l'intérieur, une chambre sépulcrale mesurant intérieurement 2m25 de long, sur 1m65 de large, dans laquelle il recueillit trois glaives et un poignard en bronze, une chaîne en or du poids de 223 grammes et une en argent. Ces chaînes ou ornements, composées de bracelets entrelacés, sont aujourd'hui au musée de Saint-Germain-en-Laye ; une chaîne et un bracelet en bronze, aux mains de M. Former, de Rennes ; une hache à ailerons en bronze, deux pendeloques l'une en jadéite, l'autre en pierre rouge, et 6 ou 7 pointes de flèches en silex à ailerons, assez grossièrement taillées.*

(1) Un autre petit tumulus inexploré existe auprès de celui-ci."

Bellancourt, 1991 : *"Il constitue un site archéologique fameux, en raison de l'ancienneté de la découverte, de la rare qualité du mobilier, mais aussi de la conservation parfaite de la fouille 148 ans après et des conditions rocambolesques dans lesquelles elle fut menée.*

S'y rendre suppose de quitter le centre de Quimperlé par le sud, c'est-à-dire par la route du Pouldu, de pénétrer dans la forêt, à gauche, au carrefour de la Colonne, après 3,400 kilomètres, puis d'emprunter la première voie autorisée sur la gauche. Une barrière apparaît et 4,200 kilomètres ont été parcourus depuis la place de Gaulle. Il suffit de poursuivre droit devant soi pendant 250 mètres. Un sentier fléché à droite mène, au bout de 200 mètres, au tumulus.

Celui-ci se présente comme une butte circulaire de 30 mètres de diamètre, éventrée depuis la fouille par quatre tranchées - dont notre plan indique les axes - et de 3 mètres de haut. Elle est constituée d'un cairn caillouteux que surmonte une couche de limon argileux.

Le caveau est aujourd'hui en partie comblé. Initialement profond d'1,50 mètre, il dessine un rectangle fermé constitué de 9 piliers verticaux de migmatite grise. Orienté est-ouest, il est long de 2,10 mètres et large d'1,50 mètre, ce qui laisse supposer une sépulture unique. Une seule partie de la dalle de couverture a subsisté.

La fouille remonte à juillet 1843, à l'initiative du marchand de bois Sylvain Peyron et avec l'autorisation et en présence de l'Inspecteur des forêts Boutarel.

Un puits fut creusé au sommet du tumulus jusqu'au caveau. Un jeune arbre fut utilisé pour soulever la dalle qui se brisa à un angle et c'est un jeune ouvrier qui s'introduisit dans la tombe où il découvrit de part et d'autre d'un alignement de dalles des armes et des bijoux, immédiatement récupérés par le scrupuleux Boutarel.

Passons sur des épisodes peu glorieux : la dissimulation d'une hache dans la botte d'un témoin déçu, le partage entre amis des anneaux d'une chaîne, le bris de la majeure partie de la dalle afin de permettre l'introduction dans le caveau du corpulent Boutarel ainsi que le creusement, plus tard, sur l'ordre du même, des tranchées encore visibles dans la vaine recherche de nouvelles sépultures.

Le mois suivant, à l'occasion d'un voyage du duc de Nemours à Lorient, Boutarel lui offrit le fruit de la trouvaille que le prince fit déposer au Musée de Cluny. La plus grande partie a été depuis transférée au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain et le Musée de Cluny ne conserve que la célèbre chaîne d'or à six anneaux inégaux d'un poids de 225 grammes.

Une parure d'argent a été depuis victime de l'oxydation, une autre de bronze est disparue, un bracelet a trouvé le chemin du Musée de Bretagne.

A Saint-Germain, outre quelques objets mineurs, peuvent être admirés un poignard et trois lames d'épée de bronze d'une longueur moyenne de 50 centimètres, tous en excellent état de conservation et présentant une brillance en raison d'une forte teneur en arsenic.

Auteurs d'une étude sur Carnoët, publiée en 1974, Jacques Briard et Jean-Pierre Mohen ont établi les similitudes entre le mobilier de Carnoët et certains témoignages du Bronze ancien ibérique. C'est probablement à la fin de la première partie du second millénaire avant Jésus-Christ que fut érigé le monument quimperlois."

Briard, 1984, p. 266-267 : "*Lothéa. Au nord-ouest de la forêt de Carnoët, entre le hameau de Lothéa et les ruines dites Château de Comorre, beau tumulus de 25 m/3 m, fouillé en juillet 1843 par Peyron et Boutarel. Au centre, cairn de 8 m de diamètre et 3 m de haut au-dessus du fond de la tombe. La fouille de Boutarel fut menée par des tranchées en croix encore visibles aujourd'hui. Le caveau est resté ouvert depuis le siècle dernier et nous en avons levé le plan en novembre 1974. Il en manque la dalle de couverture, brisée au moment de la fouille de 1843. Le caveau, bien appareillé, est en grandes dalles de chant en deux éléments pour les dalles est et ouest, en 3 éléments pour la paroi sud et un élément avec petit pilier complémentaire pour la paroi nord. Les dimensions sont de 2,10 m/1,50 m/1,60 m. Le mobilier fut recueilli dans des conditions assez rocambolesques, puisque l'un des visiteurs cacha une hache dans ses bottes et qu'il fallut briser la dalle de couverture pour que l'ingénieur Boutarel, à l'embonpoint prononcé, puisse y pénétrer. A part quelques objets, le mobilier fut recueilli par Boutarel qui l'offrit au Duc de Nemours. Celui-ci l'a déposé au Musée de Cluny qui par la suite a cédé les armes en bronze au Musée National des Antiquités mais a conservé les objets précieux. Une ou deux pièces isolées sont au Musée Préhistorique Finistérien et au Musée de Bretagne à Rennes. Malgré cette dispersion le mobilier a pu faire l'objet d'une révision récente et comprend : Une hache à rebords, disparue, ex-collection Le Doze, puis Lagillardaie à Quimperlé. Une lithographie de l'époque, représentant quelques objets de Quimperlé, montre que c'est une hache à petits rebords typique des ensembles armoricains. Longue de 95 mm.*

Poignard n° 1. à languette et 6 rivets. Lame à renflement central et 3 filets parallèles aux bords. 283 mm/82 mm. (M.A.N. 30492).

Épée n° 2. Lame plate à languette centrale, à 8 rivets. Les bords de la lame sont incurvés, concaves au niveau supérieur, convexes au niveau de la pointe (profil en S). Trois fines nervures bordent les tranchants. 486 mm/100 mm. (M.A.N. 30490).

Épée n° 3. Même type d'arme. 525 mm/94 mm. La lame est encore plus nettement pistilliforme. La garde est à 6 rivets (M.A.N. 30490 bis).

Épée n° 4. Lame à 3 filets, languette centrale et bords incurvés. 6 rivets à la garde dont 2 en place (M.A.N. 30490 ter). Comme les autres lames, elle présente une couleur « argentée » due en réalité à un enrichissement en arsenic de la surface, volontairement obtenu comme l'ont prouvé les examens à la microsonde réalisés au Centre Technique des Industries de la Fonderie.

Un burin ou ciseau en cuivre de 131 mm de long à section carrée de 5 mm connu par la lithographie de Guyesse et Guillaunot.

Pointes de flèche en silex. Il y en avait une vingtaine sans doute. Les quelques dessins conservés et l'unique spécimen retrouvé (Musée Préhistorique Finistérien) montrent le type armoricain classique ogival court.

Talon de lance ? Cet objet inusuel surprend mais semble bien avoir figuré dans le mobilier. C'est un embout tronconique de 113 mm de long et 19 mm de diamètre maximum. Il est décoré d'incisions en chevrons et de pointillés soulignant les trous de rivets transversaux (M.A.N. 30492).

Brassard d'archer. Plaquette de grès rouge rectangulaire de 94 mm/28 mm/6 mm, perforée de 4 trous placés 2 et 2 aux extrémités. Les bords concaves sont typiques des brassards armoricains (M.A.N. 30492 bis).

« Casse-tête ». Simple gros galet de quartz (M.A.N. 30489).

Parure en or. Formée de 6 anneaux spirales à 4 tours, emboîtés, de diamètre décroissant : 62 mm - 62 mm - 54 mm - 52 mm - 47 mm - 44 mm Poids : 225 g. (Musée de Cluny n° 1441).

Parure en argent. Elle a disparu du fait de la corrosion de l'argent sans doute mais une galvanoplastie en fut effectuée à l'époque. Elle montre un grand anneau spirale à 4 tours de 119 mm de diamètre supportant deux autres anneaux spirales de 50 mm de diamètre également à 4 tours (M.A.N. 30488). Il pouvait y avoir plus d'anneaux, probablement brisés à la découverte.

Parure en bronze. Disparue, connue par un dessin des « Trésors de l'Armorique ». Succession alternée d'anneaux simples (diamètre : 46, 30, 29, 25 mm) et d'anneaux plus fins spirales à 5 et 7 tours (diamètre : 25, 21, 21, 20 mm).

Bracelet spirale en bronze à 8 enroulements et diamètre décroissant de 66 mm à 63 mm (Musée de Bretagne, Rennes).

Pendentif trapézoïdal en jadéite, perforé au sommet. 34 mm/30 mm/8 mm (M.A.N. 30493).

Il est inutile d'insister sur l'originalité du mobilier du tumulus de Lothéa, exemple un peu particulier dans la série armoricaine et qui montre, par ses armes et ses bijoux, de fortes influences ibériques. (X : 160,5 Y : 332,5 Z : 55 m). Biblio. Fr. Audran, La rive droite de la Laïta, B.S.A.F., 1874, pp. 63-66. - V. Le Menn, Fouille d'un tumulus dans la forêt de Carnoët, Revue archéologique, 1868, pp. 364-368. - A. de Mortillet, L'étamage à l'Age du Bronze, L'homme préhistorique, 1926, p. 186. - « Trésors de l'Armorique occidentale », Saint-Brieuc, 1884, pl. III-X. - A. Guillaumot et Guyesse, Lithographie, « Fouille faite dans le tumulus de Carnoët ». - J. Briard et J.-P. Mohen, Le tumulus de la forêt de Carnoët à Quimperlé, Antiquités Nationales, 6, 1974, pp. 46-60 (bibliographie complète)."

● Toul-ar-Bleiz – dolmen

X : 157,750 ; Y : 2332,099

Carte archéologique : 29 233 0004

Bellancourt, 1991 : "Un dolmen effondré existait autrefois en ce lieu derrière un talus, au nord de la Départementale 16, qui va de Quimperlé à Moëlan et à 3,750 kilomètres au sud-ouest de la place Saint-Michel. Un élargissement a amené un éparpillement des vestiges qui ont été récupérés par un proche riverain pour l'aménagement d'une rocaille. Un pilier qui semble authentique et deux roches étrangères soutiennent la véritable table. Un autre pilier a été dressé à proximité.

Cette évocation agréable ne saurait plus constituer un dolmen."

Giot, 1997-b, p. 75 : "De même vers Toul-ar-Blei sur la D 16, dans une propriété, un dolmen découvert dans un talus a été déplacé et remonté."

● Toulfoën (forêt de Carnoët) – pierre dressée

X : 159,785 ; Y : 2332,785 ; Z : 54

Carte archéologique : 29 233 0005

Bellancourt, 1991 : "Ce menhir redressé par le syndicat d'initiative de Quimperlé vers 1955, est situé à l'orée de la forêt de Carnoët, après le carrefour de la Plaine en venant de la ville et à 3,150 kilomètres de la place de Gaulle. On le découvre parfaitement à peu de distance et à l'ouest de la Départementale 49.

Il se présente comme un bloc de granite rose marqué d'un filon vertical de quartz et creusé près de son sommet d'un important sillon presque horizontal. Plat et très régulier, arrondi à son sommet, il mesure 3,60 mètres de hauteur pour une épaisseur maxima de 0,80 mètre. Sa largeur à mi-hauteur est d' 1,20 mètre."

Giot, 1997-b, p. 75 : "Le plus gros de la forêt domaniale de Toulfoën (ou de Carnoët) est en Quimperlé. Si des tumulus sont bien en place, par contre le menhir à l'entrée de la forêt côté Quimperlé n'est qu'une pierre couchée qui a été redressée pour faire bien."

● Toulfoën (forêt de Carnoët) – menhir ?

X : 159,950 ; Y : 2331,999 ; Z : 54

Carte archéologique : 29 233 0018

Carte archéologique : menhir (informateur : R. Bertrand).

Bellancourt, 1991 : "Du parking de l'allée de la Colonne, il suffit de suivre celle-ci 220 mètres après la barrière pour le découvrir à 20 mètres sur la gauche au sommet d'une pente douce et en une zone assez fertile en blocs résiduels. Une pierre debout est là, haute d'1,85 mètre, large à la base d'1,30 mètre et épaisse en cet endroit de 60 centimètres. Son grand axe est nord-sud et ses extrémités présentent des traces de débitage.

Sa face occidentale harmonieuse offre congé et arrondi. Le monolithe est légèrement penché vers l'est et de ce côté a été très abîmé. A trois mètres au sud-ouest, une grande dalle gît, elle aussi de granite clair.

Elle dessine un trapèze isocèle que surmonte un arrondi régulier. Horizontale, légèrement bombée dans son sens longitudinal, orientée nord-ouest, sud-est, elle est longue de 3,50 mètres et sa largeur diminue de 2,15 mètres à 1,30 mètre.

Son épaisseur à la base nettement cassée est de 45 centimètres. En la débarrassant de la mousse qui la recouvrait, nous avons découvert contre elle plusieurs petites pierres granitiques dont certaines portent des traces de feu. A proximité, d'autres roches plates dorment encore sous la mousse."

Site internet "Les mégalithes bretons" : "A 400 m au Sud du dolmen de Toulfoën du même côté très proche du chemin forestier qui s'appelle route de St Maurice. Un menhir d'une hauteur d'environ 1,80 m. Il semble avoir été cassé..."

Visite 02/2011 : Les deux faces montrent des états d'érosion très différents : la face occidentale est émousée - ce qui montre une longue exposition à l'érosion -, tandis que l'autre face est beaucoup plus fraîche avec des cassures aux arêtes trop anguleuses pour un menhir. De nombreux blocs sont visibles à proximité, c'est probablement parmi cette réserve que le bloc a été prélevé. Les différences entre les faces nous amènent à nous demander si cette pierre n'a pas été plantée récemment.

■ Toulfoën (forêt de Carnoët) – menhir

X : 160,400 ; Y : 2332,149 ; Z : 36

Carte archéologique : 29 233 0019

Carte archéologique : menhir (informateur : R. Bertrand).

■ Toulfoën (forêt de Carnoët) – dolmen

X : 159,750 ; Y : 2332,299

Carte archéologique : 29 233 0002

Gillet, 1918 : "La communication de nos collègues MM. Bossavy et A. de Mortillet sur le Folklore de la Savoie me fait souvenir d'une coutume analogue, observée en Bretagne, il y a quelque quarante ans.

Le 1^{er} mai avait lieu - car, depuis, la Bretagne a dû perdre hélas ! sous forme de progrès, beaucoup de ses antiques traditions, - près de Quimperlé, un Pardon, appelé « la Fête des Oiseaux », qui se tenait sur la rive gauche de l'Ellé, autour d'un Dolmen, situé à la lisière d'un bois. Là se rendaient, accompagnées de leurs parents, les filles à marier, facilement reconnaissables aux manches garnies d'autant de boutons qu'elles avaient de mille francs de dot ! Pendant que la foule, très animée, se promenait, dansait, on discutait autour de tables garnies de bolées de cidre et de crêpes de sarrasin ; les gars, en âge de prendre femme, regardaient, examinaient et, quand l'un d'eux en avait trouvé une de son choix, il communiquait ses impressions au chef de famille. Si le nombre de boutons était suffisant, il courait au Dolmen, où il achetait une cage d'osier, dans laquelle était un Oiseau, qu'il allait offrir à la jeune fille. Celle-ci, en rougissant, regardait celui qui la lui présentait ; et, s'il plaisait, elle acceptait le cadeau, prenait le prisonnier, l'embrassait et lui rendait la liberté ! Un mois après, le mariage avait lieu.

Cette coutume ancienne offre trop de points de ressemblance avec celle de la Savoie pour ne pas la rappeler."

Remarque : Aucun élément ne prouve que le dolmen évoqué correspond à celui de Toulfoën, mais le site internet de l'office de tourisme de Quimperlé nous apprend que la Fête des Oiseaux se déroulait près de Toulfoën.

Giot, 1980 : "Il a été également signalé un monument ruiné en forêt de Carnoët à Quimperlé."

Le Roux, 1981 : " *En Forêt de Carnoët, M. Le Pogam a repéré plusieurs talus et enceintes dont certaines sont manifestement historiques, mais d'autres probablement plus anciennes ; il a également noté un monument mégalithique ruiné à environ 500 m au s.-e. du faux menhir de Toulfoën.*"

Bellancourt, 1991 : "*Il est aisé à découvrir à 200 mètres au sud de la Colonne, proche de la grande allée qui s'enfonce dans la Forêt de Toufoën et à gauche de cette pénétrante. Il étonne dans une zone de futaie, pourtant riche en blocs erratiques, par l'alignement de ses piliers et leur verticalité.*

Leur orientation générale est sud-est, nord-ouest et ils sont tous composés d'un granite rose plus ou moins migmatisé. Au sud quatre orthostats sont demeurés, au nord trois seulement, la chambre se termine, à l'ouest par un seul et modeste pilier perpendiculaire à l'axe général du monument.

La largeur moyenne de celle-ci varie entre 1,90 mètre et 2 mètres et la longueur totale du monument est de 4,85 mètres. Les deux piliers les plus longs inclinés vers l'intérieur et celui du nord-est dépassent seuls le sol d'un mètre.

Les autres, visiblement brisés, n'apparaissent que sur une hauteur maxima de 50 centimètres. Aucune trace de table déplacée n'est visible à proximité. En l'absence de fouille, l'interprétation de tels vestiges se révèle difficile. Peut-être avons-nous affaire à un caveau de l'âge du Bronze maltraité ultérieurement et dont la réutilisation nous échappe."

<http://www.quimperletourisme.com> : "*Le lundi de la Pentecôte à Quimperlé se tenait le Pardon de Toulfoën, ou la fête des Oiseaux. La légende rapporte que saint Maurice, abbé de l'abbaye cistercienne du même nom, importuné par les oiseaux du bois voisin dont les chants couvraient la musique des psaumes, les conduisit jusqu'à l'orée de la forêt de Carnoët, à Toulfoën. L'anniversaire du miracle serait à l'origine du pardon.*

Autre version plus banale: le lundi de la Pentecôte, les Quimperlois se rendaient à l'abbaye de Saint-Maurice sur le tombeau du saint. Comme le chemin était long, ils prirent l'habitude de faire une halte à Toulfoën, y rencontrant notamment des marins lorientais qui vendaient des oiseaux exotiques rapportés de leurs lointains voyages."

● **Saint-David – néo-menhir**

Bellancourt, 1991 : "*Le pinceau à la main, le peintre quimperlois Louis Noël mourut en sa ville le 10 octobre 1904 et celle-ci voulut l'honorer. Un menhir fut érigé sur sa tombe au nord de la chapelle et dans le cimetière de Saint-David. La silhouette de celui-ci, comme le fait qu'à cette époque la mode de planter de faux mégalithes n'était pas encore apparue, il y a fort à parier que c'est un véritable et de provenance proche mais inconnue qui connut l'infortune d'une mutilation et d'un transfert.*

Que dire d'une section trapézoïdale tronquée pour permettre l'implantation requise ? La largeur du monolithe est actuellement de 72 centimètres, son épaisseur déclinant vers la gauche de 80 à 25 centimètres. La hauteur de ce menhir de granite jaune est de 2,15 mètres. Il s'élargit à son sommet, tandis que son épaisseur se réduit sensiblement.

Sa face avant porte une épitaphe rédigée sur une plaque de marbre qui affecte la forme d'une palette."

TREMEVEN

oooo

CANTON DE ROSPORDEN

ELLIANT

Le Roux, 1981 : *"La jeune association « Elliant et son passé » s'est attachée à inventorier le patrimoine préhistorique de cette commune; elle y a recensé 10 tumulus de l'Age du Bronze inédits pour la quasi-totalité d'entre eux."*

● Bois d'Eliant – tumulus

X : 135,550 ; Y : 2352,924

Carte archéologique : 29 049 0033

Carte archéologique : tumulus (inventeur : P. Maguer).

● Caront Lutin – tumulus

X : 133,500 ; Y : 2355,574

Carte archéologique : 29 049 0009

Carte archéologique : tumulus.

● Cosqueric – tumulus

X : 134,975 ; Y : 2350,099

Carte archéologique : 29 049 0005

Carte archéologique : tumulus.

● Cosquer ven – menhir

X : 131,645 ; Y : 2353,230 ; Z : 120

Carte archéologique : 29 049 0019

MH : *"Cosquer Ven – Menhir (cad. I 601) : inscription par arrêté du 24 février 1969"*

Giot, 1967 : *"La commune d'Elliant possède des monuments mégalithiques connus localement, mais qui n'ont jamais été signalés dans les répertoires archéologiques, Menhir de Cosquerven, parcelle 606, section I 4, haut de 3,50 m, d'ailleurs figurant sur le plan cadastral mis à jour pour 1955."*

Giot, 1969 : *"Les répertoires archéologiques ne citaient pas le menhir de Cosquerven, haut de 3.50 m, ni le cairn de Kevingard, qui englobe au moins deux dolmens à chambre compartimentés."*

Giot, 1997-b, p. 68 : *"Elliant a un menhir de 3,50 m à Cosquer-Ven, vers l'ouest de la commune".*

● Keranbiguen – tumulus

X : 138,990 ; Y : 2350,249

Carte archéologique : 29 049 0003

Villiers de Terrage, 1898 : *"Tumulus et monument circulaire de Keranbiguen, en Elliant."*

La commune d'Elliant n'est pas mentionnée dans les listes de tumulus publiées jusqu'ici pour le département du Finistère. Elle contient peu de landes, car la terre y est généralement de bonne qualité : aussi les défrichements et le labourage ont-ils dû niveler et faire disparaître beaucoup de monuments. Cependant tous n'ont pas été détruits, entre autres le mur circulaire de Keranbiguen.

La butte qui le recouvre est peu saillante, elle a la forme d'une calotte sphérique très aplatie, mais je n'y ai vu avec quelque certitude un ouvrage préhistorique que cette année, quand après une récolte d'avoine, j'ai pu constater une différence très sensible entre la terre du champ et celle de la butte.

Le tumulus se trouve dans un champ dit Parc-an-Grignen¹⁶², dépendant de la métairie de Keranbriguen, en Elliant. Il est contigu à l'ancienne grande route de Concarneau à Carhaix, chemin qui est encore connu sous le nom de « chemin des Poissonniers » et qui sert de limite aux communes d'Elliant et de Rosporden. Ce tumulus se trouve sur un point culminant coté 132 sur la carte de l'état-major, à égale distance des deux villages de Keranbriguen et de Kerzanner, en Rosporden.

Le diamètre de la butte est d'environ 30 mètres, tandis que la hauteur est d'au plus 60 centimètres. Cette forme si aplatie tient évidemment au travail répété de la charrue.

Après quelques sondages qui n'avaient fourni aucun renseignement précis, j'ai commencé les fouilles le 9 novembre, en ouvrant deux tranchées d'un mètre de largeur se dirigeant vers le centre du monument. Au bout d'une heure la pioche des ouvriers rencontra à moins de 30 centimètres de profondeur et dans chacune des deux tranchées des murs en pierres sèches de 25 centimètres d'épaisseur. En examinant leur direction j'ai cru reconnaître un arc de cercle dont il était possible de déterminer le centre et la circonférence. Quelques sondages rapidement exécutés ont vérifié cette hypothèse en révélant l'existence d'un mur circulaire exactement situé au centre du tumulus et ne présentant aucune lacune.

Il était indiqué de poursuivre les recherches en déblayant jusqu'au terrain naturel, d'abord l'intérieur de cette enceinte en totalité, puis quelques points à l'extérieur. Ces fouilles ont donné lieu aux constatations suivantes.

Dans la partie centrale du tumulus le sol naturel a été primitivement fouillé, en forme d'une fosse à peu près circulaire de 7 à 8 mètres de diamètre. La profondeur moyenne est d'environ 70 centimètres, et elle atteint 90 centimètres au centre du tumulus et en un point situé à l'extérieur du cercle et à l'Est. Sur ces deux points il y a des traces évidentes d'anciens foyers.

La fosse a été ensuite remblayée d'environ 25 centimètres pour former une plate-forme sensiblement horizontale sur laquelle sont établies les fondations du mur circulaire. Le remblai de cette première couche est formé par une terre argileuse que l'on retrouve du reste dans tout le corps du tumulus mélangée de charbons et de débris de poterie.

Le mur a une hauteur assez uniforme de 60 centimètres, et une épaisseur de 20 à 25 centimètres à sa partie supérieure qui est horizontale. Il est formé de moellons bruts qui ne présentent aucune trace de taille, et qui sont assez régulièrement disposés, du moins à l'extérieur ; on y reconnaît l'intention d'établir un parement en talus donnant de ce côté au mur une surépaisseur de 25 à 30 centimètres. A l'intérieur la surépaisseur du mur est très irrégulière et dans la partie inférieure, il n'y a aucune trace de parement : par contre à la partie supérieure se trouvent des pierres plates posées de champ et fortement inclinées. Elles ne reposent pas généralement sur le mur, mais sur un remblai de 40 centimètres d'épaisseur ; le profit transversal adopté pour résister à la poussée des terres s'expliquerait et serait ainsi très rationnel.

Le mur était intact quand je l'ai fait dégager complètement : car il ne manquait au couronnement que deux pierres qui avaient été déplacées cette année même par la charrue. Les matériaux qui entrent dans la composition du mur proviennent très probablement d'un coteau situé à un kilomètre au Nord-Ouest. Il n'y a aucune apparence de mortier.

Dans toute la partie du tumulus et de la fosse les terres ont présenté le même caractère. Plus argileuse que dans le reste du champ, elles renfermaient, surtout à l'intérieur du cercle, en proportion plus ou moins considérable et toujours intimement mélangées, des fragments de charbon, de poteries de terre brûlée et plus rarement des cendres.

Les morceaux de charbon avaient fréquemment conservé leurs dimensions, diamètre de 2 centimètres et longueur de 5 à 6 centimètres, terminés par des sections très nettes. Sur quelques points les traces de charbons étaient plus abondantes et accompagnées de cendres. A un moment, j'ai remarqué au fond delà fouille trois couches minces de charbon et de terre alternant sur une hauteur de 10 centimètres. Les traces de foyers étaient plus apparentes également sur un point, qui est situé à l'extérieur et à l'Est du monument, point que j'ai déjà mentionné en raison de la plus grande profondeur de la fouille.

Les fragments de poterie, et peut-être d'argile cuite, étaient nombreux et en général de dimension insignifiante. Trois morceaux de pâte très grossière provenaient du goulot d'anciens vases.

En dehors de ces débris, je n'ai recueilli que trois fragments de silex pyromaque, dont l'un doit être classé comme grattoir, et quelques pierres en schiste granitique grossièrement taillées, que l'on pourrait assimiler à des instruments des époques préhistoriques. Malgré l'examen le plus minutieux, il n'a été rencontré aucune trace d'ossements ou d'objets métalliques.

¹⁶² Krign, sec, aride (Legonidec).

L'âge et la destination de ce monument paraissent difficiles à déterminer, et son ancienneté relative ne peut être estimée que par comparaison avec d'autres monuments présentant quelques points de ressemblance.

Par la nature et le mode d'emploi des matériaux on peut rapprocher le mur de Keranbriguen des murs sous tumulus de Kervern, en Plozévet, fouillés par M. du Chatellier, qui contiennent des sépultures par incinération, mais ces murs ont en réalité la forma d'un fer à cheval très fermé, ce qui indique l'emplacement de l'entrée et par suite leur caractère d'enceinte. A Keranbriguen, il n'y a aucune lacune dans le mur.

L'analogie serait plus grande avec le mur circulaire sous tumulus de Lann-Kerhan, en Saint-Philbert, près Carnac, fouillé par M. Le Rouzic en 1897. Cette enceinte a un diamètre de 7 mètres 50 sans ouverture. Le mur, qui a une hauteur de 20 à 55 centimètres, est formé de pierres grossières. Il n'a pas de parement intérieur, mais le parement extérieur est régulier. M. Le Rouzic ajoute que « ce parement paraît être maçonné avec du mortier ». Les terres du tumulus ont présenté comme à Keranbriguen un mélange intime de charbon et de terre brûlée, des traces de foyer et nue absence presque complète de menus objets. A l'intérieur du monument, le remblai repose sur une couche générale de grosses pierres, qui repose elle-même sur une couche de terre blanchâtre de 25 centimètres d'épaisseur moyenne. Un vase en terre grossière a été recueilli à 85 centimètres de profondeur. On est donc en présence d'une sépulture par incinération sans dolmen et bien caractérisée. Quant à son ancienneté, elle ne saurait être très grande en raison de la présence de mortier dans le parement du mur.

L'existence de murs en pierres sèches a été également constatée dans le Morbihan à plusieurs reprises. Quelques-uns sont circulaires, d'autres, décrits en 1882 par M l'abbé Luco, se présentaient sous la forme d'enceintes quadrangulaires d'environ 35 mètres sur 12 mètres, qui étaient accompagnés de menhirs et renfermaient quelques constructions circulaires : mais ces constructions avaient la forme de voûte de 80 centimètres de hauteur et 4 mètres de diamètre, et elles ont été qualifiées « ruches de crémation ».

Je rappellerai enfin un monument découvert par M. du Chatellier à Kerbascat, en Tréguennec, mur circulaire continu de 80 centimètres de hauteur environ et de 6 mètres 30 de diamètre. Ce mur n'a pas de parement à l'intérieur ; le parement extérieur présente un fruit de 28 centimètres. Ce n'est pas une enceinte, mais un véritable mur de soutènement, que motive l'existence d'une plate-forme intérieure surélevée. Peut-être était ce en vue de l'accomplissement de certaines cérémonies qui auraient suivi l'incinération des corps ou des victimes. Je dois ajouter que le parement extérieur du mur « fait en pierres plates avec un très grand soin et par rangs « échantillonnés » indique un degré de civilisation assez avancé, ce que confirme, d'ailleurs, la découverte à proximité d'une urne en poterie faite à la main, mais d'une pâte fine et élégamment décorée. M. du Chatellier croit ce monument de l'époque gauloise, avant la conquête.

Le mur circulaire de Keranbriguen, malgré son analogie sur certains points avec d'autres monuments dont la description a été publiée, représente un type dont l'identique, à ma connaissance, n'avait pas encore été rencontré. J'ai donc jugé nécessaire d'en signaler l'existence à l'honorable Président de notre Société si compétent sur tout ce qui touche à l'Archéologie préhistorique. Le monument était alors dans l'état représenté dans la photographie qui accompagne cette note. L'enceinte avait été remblayée complètement à l'intérieur en laissant seulement à découvert la rangée de pierres fortement inclinées qui termine le mur.

D'après M. du Chatellier qui est venu sur place examiner le monument, ainsi que les quelques objets recueillis dans les Fouilles, le tumulus et le mur de Keranbriguen devraient être considérés comme contemporains du commencement de l'époque du bronze. Villiers du Terrage. Kerminihy, en Rosporden. - Décembre 1898."

Chatellier, 1907, p. 338 : *"Dans le champ dit Parc-an-Grignen, contigu à l'ancienne grande route de Concarneau à Carhaix dépendant du village de Keranbiguen, tumulus de 30 mètres de diamètre sur 0m 60 de haut. Fouillé en 1898 par M. de Villiers du Terrage, ce tumulus recouvrait un monument circulaire, construction à pierres sèches très grossière et non parementée de 7m 50 de diamètre sur 0m 60 de hauteur et d'une épaisseur moyenne de 0m 30. A l'intérieur du monument il a rencontré des cendres, des charbons, quelques fragments de poteries grossières et un grattoir en silex."*

Briard, 1984, p. 238 : *"Kerambriguen. Tumulus de 30 m/0,60 m fouillé par Villiers du Terrage en 1898. Grande fosse circulaire de 7 à 8 m de diamètre et 70 cm de profondeur entourée d'un mur circulaire fermé de 60 cm de hauteur, épais de 20 à 25 cm. Poterie grossière et « goulots de vase ». Structure atypique, probablement de l'Age du Bronze. On peut le comparer aux tumulus de Kerambroc'h à Rosporden et Kerven à Plozévet. Biblio. Vicomte Villiers du Terrage, Tumulus et monument circulaire de Kerambrigen en Elliant, B.S.A.F., 1898, pp. 422-427."*

● **Kerambars – tumulus**

X : 134,950 ; Y : 2351,019
Carte archéologique : 29 049 0004

Briard, 1984, p. 239 : "*Kerambars - Liors an-Durumel. Tumulus.*"

● **Kereven – tumulus**

X : 135,300 ; Y : 2353,399
Carte archéologique : 29 049 0006

Carte archéologique : tumulus.

● **Kerguinou – 2 tumulus**

X : 133,200 ; Y : 2350,749
Carte archéologique : 29 049 0002

Briard, 1984, p. 239 : "*Kerguivou. 2 tumulus.*"

● **Kerhor – tumulus**

X : 132,200 ; Y : 2351,049
Carte archéologique : 29 049 0013

Carte archéologique : tumulus.

● **Kerhuen – tumulus**

X : 136,825 ; Y : 2349,174
Carte archéologique : 29 049 0001

Briard, 1984, p. 239 : "*Kerhuen -- Parc-an-Durumel. Tumulus arasé.*"

● **Keringard / Ty Névez-Veil Coz – cairn avec tombes à couloir**

X : 130,900 ; Z : 2352,000
Carte archéologique : 29 049 0020

MH : "*Keringard - Cairn mégalithique avec dolmens (cad. H 41) : classement par arrêté du 2 octobre 1969*"

Giot, 1967 : "*Cairn de Keringard, avec au moins deux dolmens à chambre compartimentée, parcelle 41, section H 1 : c'est le seul cas où des dolmens à chambre compartimentée, caractéristiques du littoral du sud du Finistère, se trouvent aussi loin de la mer (12 km).*"

Giot, 1969 : "*Les répertoires archéologiques ne citaient pas le menhir de Cosquerven, haut de 3.50 m, ni le cairn de Keringard, qui englobe au moins deux dolmens à chambre compartimentés.*"

Giot, 1997-b, p. 68 : "*un cairn qui paraît renfermer deux sépultures à chambre compartimentée entre Ty-Nevez-Veil-Koz et Keringard, ce qui est, pour ce genre de monument, relativement loin du littoral.*"

● **Kernavenan – tumulus**

Briard, 1984, p. 239 : "*Kernavenan - Ty-Mas. Tumulus arasé.*"

● **Kerrun – tumulus**

X : 133,050 ; Y : 2350,349

Carte archéologique : 29 049 0017

Briard, 1984, p. 239 : "*Kerrun. Tumulus à 3 km O. - S.-O. du bourg d'Elliant.*"

● **Kertanguy – tumulus**

Briard, 1984, p. 239 : "*Kertanguy. Petite butte argileuse ou un certain « Bec-de-Lièvre » aurait recueilli en 1923 deux petits pots (2 km S. - S.-E. d'Elliant).*"

● **Kervillon – tumulus**

X : 137,000 ; Y : 2354,849

Carte archéologique : 29 049 0018

Carte archéologique : tumulus.

● **Keryannic – tumulus**

X : 137,125 ; Y : 2351,249

Carte archéologique : 29 049 0016

Briard, 1984, p. 239 : "*Keryannic - Kersavic. Sur la route Elliant-Tourch, au croisement de la route de Kerandrègue, petit tumulus arasé, à 1 km d'Elliant. Terre jaune avec quelques vestiges (grattoirs en silex et quartzite).*"

● **Le Rhun – tumulus**

X : 137,625 ; Y : 2353,149

Carte archéologique : 29 049 0014

Briard, 1984, p. 239 : "*Le Rhun. Belle butte en partie arasée. Tumulus ou petite motte féodale ?*"

● **Lezolgen – plusieurs tumulus**

Briard, 1984, p. 239 : "*De nombreux tumulus ont été recensés par le groupe culturel d'Elliant et M.-E. Cotten ces dernières années (1975-1980) : Lezolgen. Tumulus coupé par la route Elliant-Quimper.*"

● **Menez Penvern – tumulus**

X : 138,450 ; Y : 2354,999

Carte archéologique : 29 049 0012

Carte archéologique : tumulus.

● **"Parc-an-Duchern" – tumulus ?**

Briard, 1984, p. 239 : "*Parc-an-Duchern. Possible tumulus arasé dans le « champ du patriote fusillé ».*"

● **Parcou-Mace – tumulus**

Briard, 1984, p. 239 : "*Parcou-Mace. Près du manoir de Tréanna, 2 tumulus de forme elliptique de 12 m/4 m/1 m, fouillés autrefois sans résultat par Villiers du Terrage.*"

● Penfoënnec – tumulus

X : 138,525 ; Y : 2351,324

Carte archéologique : 29 049 0008

Villiers du Terrage, 1905 : "Monument mégalithique et coffret à Penfoënnec, en Elliant

Le monument mégalithique de Penfoënnec est situé dans une lande inscrite au cadastre, Garzalek-kréis, n° 186, section E. Cette lande qui appartient au propriétaire de Penfoënnec-izela, se trouve à 4 kilomètres à Test du bourg d'Élliant à 350 mètres au nord-est de Penfoënnec-huela et à 70 mètres seulement du chemin des Poissonniers (ancienne route de Concarneau à Garhaix)¹⁶³.

La grande distance, environ 1.500 mètres, qui sépare cette lande de Penfoënnec-izela, dont elle est complètement isolée, explique pourquoi elle n'a jamais été cultivée et n'a jamais reçu ni fumier ni engrais. S'il y avait eu autrefois un tumulus, on en trouverait certainement quelque indice, et il n'en existe aucun.

Tout récemment, M. Jean Colten, propriétaire de cette lande et de quelques landes voisines, se décida à bâtir une maison sur la parcelle Garzalek-tosta (n° 206 du cadastre section E) qui longe le chemin des Poissonniers.

Après s'y être installé, il donna, en 1904, un premier labour à la parcelle 186 et la charrue rencontra à une profondeur de 10 ou 15 centimètres des pierres brutes dessinant une enceinte à peu près circulaire. Il n'y fit pas attention, se borna à enlever les pierres ramenées à la surface et les utilisa dans la construction d'une clôture.

En 1905, un labour plus profond fit retrouver l'enceinte de pierres et découvrir, d'abord, une grande pierre A de 2 mètres de longueur environ posée à plat et ensuite, à ses extrémités, deux autres pierres B et G d'environ 1m 50 de longueur posées de champ.

Le propriétaire, que j'eus occasion de voir le 2 octobre, en me parlant de sa découverte, m'indiqua son intention d'utiliser la grande pierre comme foyer. Je le priai de n'en rien faire et lui demandai l'autorisation de faire des fouilles en cet endroit, autorisation qu'il m'accorda de la manière la plus gracieuse, en me disant de faire tout ce que je voudrais autour de ce monument qu'il laissait à ma disposition.

Je m'y transportai le jour même et trouvai bien les trois pierres qui au premier instant donnaient l'illusion d'un dolmen, mais je reconnus de suite, à mon grand étonnement, que, si la distance entre les deux pierres B et G devant servir de support était de 2m 28, la longueur de la grande pierre ne passait pas 2m 13. Les deux pierres B et G étaient d'ailleurs bien parallèles, très solidement encastrées dans le terrain naturel, et parfaitement verticales. Elles n'avaient donc jamais pu supporter la grande pierre qui maintenant reposait à plat sur une couche de moellons bruts au fond de la fouille. Il eut été pourtant facile d'éviter ce résultat en déplaçant quelque peu un des supports.

Le mauvais temps ne m'avait pas encore permis de commencer mon exploration quand j'ai fait voir le monument à M. Bourde de la Rogerie, le 4 octobre ; mais aussitôt que cela fut possible, je fis dégager et redresser la pierre A en l'appuyant contre un des côtés de la fouille.

Un examen méthodique du monument me permit alors de constater que son orientation générale était à peu près Nord, 32° Ouest.

Je retrouvai ensuite une enceinte formée de pierres d'assez petites dimensions absolument brutes. Ce n'était pas une maçonnerie à pierre sèche, mais plutôt un blocage très grossier. Il était fondé à peu près à 40 centimètres de profondeur et avait environ 30 centimètres de hauteur sur 35 de largeur. D'après les rares parties que la charrue avait laissées intactes, on pourrait établir que cette enceinte avait à l'intérieur une forme se rapprochant de celle d'une ellipse qui aurait eu 3 mètres de longueur et 2 mètres de largeur. Peut-être n'y faut-il voir qu'un cercle d'environ 3 mètres de diamètre.

Presque immédiatement à l'aplomb de cette enceinte la profondeur de la fouille avait été portée à 80 centimètres. Sur le fond était étendue une couche de blocage mélangé de terre sur laquelle se posait la grande pierre, blocage analogue à celui de l'enceinte. Cette pierre, ainsi qu'il a été dit précédemment, a une longueur maximum de 2 m. 15 avec une largeur comprise dans la partie centrale entre 1m20 et 1m45. Son épaisseur, qui varie de 0m16 à 0m21, est assez uniforme ; en effet toutes les pierres du monument ont été exploitées en utilisant les lits de carrière.

La pierre B servant de support vers le Midi a 1m50 de longueur, une épaisseur de 0m20 à 0m17 et une hauteur de 1m. Elle est enterrée solidement de 0m20 dans le terrain naturel. Au Nord, le support est composé de deux pierres, l'une C semblable à la précédente, mais ayant seulement 1m13 de longueur. A la suite se trouve une autre pierre D de 0m10 d'épaisseur seulement et de 0m40 de longueur, ce qui porte la

¹⁶³ Les mots bretons kréis, izela, huela, correspondent aux expressions françaises : du milieu, d'en-bas, d'en-haut. Le mot garzalek (haie de saules) se rencontre assez fréquemment comme lieu-dit.

longueur totale du support à lm53. Par contre cette dernière pie'rre avait lm10 de hauteur et se trouvait plus profondément enfoncée dans le sol.

Ces quatre pierres proviennent des bancs de roches de nature granitique formés par la granulite à quatre kilomètres au nord de Rosporden, qui fournissent des matériaux de construction, de qualité souvent médiocre, mais quelquefois excellente, comme aux carrières de Scaër.

L'examen très minutieux des terres provenant de cette fouille, que j'ai eu soin de faire vider complètement, n'a donné que des résultats insignifiants, c'est-à-dire, quelques rares et très petits morceaux de charbon et des fragments tout aussi rares d'une poterie rouge grossière.

En enlevant une à une les pierres du blocage du fond de la fouille, j'ai trouvé au nord-ouest quelques pierres calcinées qui portaient encore des traces de fumée. A l'autre extrémité, j'ai ramassé dans les vides du blocage un objet que l'on pourrait assimiler à l'extrémité d'une hache en quartz non translucide, non polie et grossièrement retouchée.

Le propriétaire, qui suivait avec intérêt mes travaux, rappelant ses souvenirs, me fit part d'une autre découverte qu'il avait faite deux ans auparavant au point septentrional extrême de la lande Garzalek-tosta et à 30 mètres seulement du chemin des Poissonniers. Les ouvriers qui travaillaient à la construction de sa maison avaient trouvé à quelques centimètres de profondeur une dalle de 0 m 80 de longueur posée sur deux autres dalles placées de champ et écartées de 0 m 70.

Dans ce petit monument en forme de dolmen, il y avait un pot que les ouvriers s'empressèrent de briser et qui ne contenait, paraît-il que des cendres et du charbon. Trois grosses pierres étaient posées sur un lit de cendres autour du pot ; une couche de glaise blanchâtre recouvrait le monument. Les trois dalles ont disparu, employées comme moellons par les maçons. Cependant, et bien qu'il n'y eut plus possibilité de retrouver le monument intact, je me fis conduire au point où il avait été découvert. En moins d'une demi-heure, je retrouvai et vidai la fouille faite précédemment, qui avait environ 6 m. 90 de diamètre et à peu près autant de profondeur. Je dus ensuite la remblayer, mais dans cette double opération j'eus grand soin d'examiner attentivement les terres remaniées, que je supposais avoir été en partie extraites de la fouille primitive. En effet, cet examen me donna quelques petits morceaux de charbon, un fragment du rebord d'un vase en poterie rouge, quelques morceaux de glaise et un très joli grattoir en silex. Ces quelques objets, malgré leur peu d'importance, avaient l'avantage de vérifier les déclarations du propriétaire, qui me remit en outre deux des trois cailloux de quartz qui entouraient le pot. Le plus gros a grossièrement la forme d'un parallépipède et pèse 770 grammes ; l'autre à une forme ovoïde et pèse 370 grammes.

Dans une lande voisine, il a été ramassé pendant le cours de mes recherches, un morceau de roche d'une très grande dureté, en quartz et grès lustré. Sa forme et quelques retouches permettent d'y voir un coup de poing.

L'exploration du monument de Penfoënnec n'a fourni, en somme, qu'un nombre d'objets insignifiant et, par suite, insuffisant pour déterminer à quelle époque on pourrait faire remonter cette construction. Cependant cette pauvreté du mobilier, l'absence de tout objet en métal, les enceintes en blocage grossier, l'analogie des poteries recueillies, le même emploi de l'incinération sont autant d'indices qui peuvent rapprocher le monument de Penfoënnec des tumulus voisins de Kanbriguen, de Kanbroc'h et de Penbuel¹⁶⁴.

D'autre part, il faut constater que les dispositions de ces sépultures sont complètement différentes. A Kanbriguen, il y avait sous le tumulus un cercle de maçonnerie grossière ou blocage de 6 m. 50 de diamètre extérieur, rappelant le monument de Kbascat décrit par M. du Chatellier, avec foyers à l'intérieur et à l'extérieur. A Kanbroc'h, le tumulus recouvrait un cercle de 6 m. 50 de diamètre, présentant au Sud-est une ouverture de 0 m. 70 vers laquelle se dirigeait un éperon en maçonnerie en forme de rayon venant du Nord-ouest et se terminant au centre ; là se trouvait l'urne funéraire brisée. A Penbuel, le tumulus ne recouvrait qu'une fosse circulaire ayant 4 m. 80 de rayon et 0 m. 70 de profondeur : elle contenait plusieurs traces de foyers d'incinération considérables, mais la caractéristique de cette fouille était une accumulation extraordinaire, de morceaux de poteries, cassées intentionnellement et paraissant provenir de pots différents. Il m'a été facile d'en recueillir plus de 25 kilogrammes, et beaucoup de plus petits morceaux ont dû m'échapper. Mais aucune reconstruction de vase même partielle ne m'a été possible.

Pour lestrois monuments dont je viens de parler, les anciens du pays m'ont dit avoir vu les tumulus bien plus élevés qu'au moment où je ne leur trouvais plus que 10 à 15 centimètres de hauteur. Le dernier labourage avait commencé à les atteindre, un nouveau passage du soc de la charrue aurait certainement tout bouleversé et rendu impossible l'étude de ces monuments. Mais, si on peut avec quelque raison accuser les progrès de l'agriculture de la destruction de monuments intéressants, il faut reconnaître que quelquefois comme à Penfoënnec, les défrichements peuvent révéler des tombes que les constructeurs avaient voulu

¹⁶⁴ Voir les Bulletins de la Société Archéologique du Finistère, années 1893, 1899, 1901.

soustraire à la vue de leurs descendants, ou à leur profanation par des étrangers. Villiers du Terrage. Kerminihy, novembre 1905."

Briard, 1984, p. 238 : "*Penfoënnec. Tombe découverte en 1904. Elle comprenait une enceinte elliptique de 3 m/2 m grossièrement appareillée. Villiers du Terrage y reconnut une tombe centrale de construction particulière : elle était faite de deux grandes dalles de chant de 2 m de long, distantes de 2,28 m. Entre ces deux pierres un tas de moellons recouvert par une « dalle de couverture » de 2,13 m de long. Trop courte, elle ne reposait pas sur les dalles de chant mais sur les pierres de l'intérieur de la tombe. Il n'y avait pas de parois longitudinales. L'orientation est nord-ouest sud-est. Le mobilier était très pauvre : hache grossière en quartz, tessons de poterie et charbons de bois (parcelle 186, section E dite Garsaleck-Kreis).
Biblio. Villiers du Terrage, B.S.A.F., 1905, pp. 273-278.*"

Briard, 1984, p. 238 : "*Garsalek-Tosta. Sur cette lande, à proximité du célèbre « Chemin des Poissonniers » vieille route menant de Concarneau à Carhaix, probablement voie d'origine protohistorique, un coffre fut découvert en 1872 et put être redécouvert par Villiers du Terrage lors de son intervention de Penfoënnec évoquée précédemment. Il comprenait une dalle de 80 cm reposant sur deux dalles de chant longitudinales distantes de 70 cm. Un pot reposait dans la tombe mais fut brisé par les ouvriers. Lors de la réouverture, Villiers du Terrage retrouva un fragment de poterie en terre rouge et un joli grattoir en silex. Il s'agissait sans doute d'un petit coffre de l'Age du Bronze. Biblio. Villiers du Terrage, B.S.A.F., 1905, p. 276.*"

● **Penzorn – tumulus**

X : 136,900 ; Y : 2352,524

Carte archéologique : 29 049 0011

Carte archéologique : tumulus de "Park mar".

● **Tréanna – 2 tumulus**

X : 135,550 ; Y : 2353,799

Carte archéologique : 29 049 0010

Le Men, 1877, p. 99 : "*Dans le champ dit Parcou-Macé, dépendant du manoir de Tréanna, deux tumulus de forme elliptique, hauts de 1 mètre, longs de douze et larges de quatre mètres ; des fouilles pratiquées dans l'un d'eux n'ont amené aucun résultat.*"

Flagelle, 1878 : "*Deux tumulus dans une lande, en descendant de Tréanna vers la rivière, où il y a de grandes pierres.*"

Chatellier, 1907, p. 338 : "*Dans une lande, en descendant de Tréanna vers la rivière, on voit deux buttes artificielles allongées, nous en avons exploré une sans résultats.*"

● **Ty Gowel Yan – tumulus**

Briard, 1984, p. 239 : "*Ty Gowel Yan. Petit tumulus à 4 km au N. - N.-E. du bourg d'Elliant.*"

● **Ty Mao – tumulus**

X : 137,400 ; Y : 2352,199

Carte archéologique : 29 049 0015

Carte archéologique : tumulus.

● **Non localisé**

BSAF, 1886, t. 13, Provès verbal séance 30/12/1886, p. 79 : "Un monument mégalithique a été découvert aux environs de Rosporden. Avec un zèle que l'on ne saurait trop louer et que les personnes qui font des découvertes de ce genre devraient imiter, M. Guichou, juge de paix à Rosporden, écrivit immédiatement à M. Luzel qui, ne pouvant se rendre sur les lieux, pria MM. Trévédy et Serret de s'entendre avec M. Guichou pour étudier ce monument. M. Serret donne lecture du rapport qu'il a dressé sur cette visite et communique les plans qu'il a relevés. Le mauvais temps ne permettant pas de remuer les terres, le déblaiement de la chambre a été ajourné."

● **Coatcanton – allée couverte**

X : 139,860 ; Y : 2345,625 ; Z : 135 (lieu-dit)

Fréminville, 1835, p. 174 : "Au-delà de Coat-Canton, près du bourg de Cadol, nous vîmes au milieu d'un taillis un très grand Dolmen, mais qui a subi de grandes mutilations, la plupart de ses pierres ayant été dérangées ou même entièrement renversées."

Fréminville, 1845, p. 100 : idem.

Le Men, 1877, p. 121 : "Au-delà de Coatcanton, près du bourg de Cadol et au milieu d'un taillis, se trouve une allée couverte très mutilée, la plupart de ses pierres ayant été dérangées ou même renversées. (Fréminville, *Ibid.*, p. 174.)"

Chatellier, 1907, p. 344 : "Près du bourg de Cadol, au-delà de Coatcanton, allée couverte mutilée. (De Fréminville)."

● **Non localisé – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 344 : "Tumulus à 200 mètres du bourg, dans une propriété appartenant à M. Kervarec, ancien instituteur."

Jusqu'en 1974, ce monument se trouvait dans la commune de Kernével, date à laquelle cette dernière fut rattachée à Rosporden.

● **Keranbroc'h – tumulus**

Villiers du Terrage, 1899 : "Le tumulus de Keranbroc'h est situé dans un champ dit Park Kamm¹⁶⁵, au Sud-est, et à 300 mètres de la métairie de ce nom. Il se trouve sur le territoire de Rosporden, et occupe un point élevé portant sur la carte de l'état-major la cote d'altitude 135. A vol d'oiseau il n'est pas à plus de 1500 mètres du monument de Keranbrigen, qui a été exploré en 1898¹⁶⁶."

La partie supérieure du champ Park Kamm avait toujours été signalée par les fermiers comme remplie de pierres et difficile à cultiver. La surface du sol y présente des ondulations dans lesquelles on croyait reconnaître la trace d'anciennes carrières.

La possibilité d'y voir les restes d'un ancien tumulus m'ayant été signalée, après examen, j'ai reconnu qu'il devait y avoir là, en effet, un tumulus, dont la hauteur avait été réduite par le travail de la charrue à une quinzaine de centimètres, et dont il n'était plus possible de déterminer les dimensions à la base. A la surface du sol se voyaient en grand nombre des pierres ayant une composition différente de celles qui existent naturellement dans cette partie du champ. Quelques sondages, laits pour me renseigner, signalèrent bien l'existence anormale de pierres dans le sous-sol, mais sans fournir de renseignement utile.

Je me décidai donc le 23 octobre dernier à ouvrir deux tranchées se croisant à angle droit sur le centre présumé du tumulus. Presque immédiatement les ouvriers rencontrèrent sur plusieurs points, et à la profondeur de 0 m. 15, des massifs de pierres, sorte de maçonnerie fort grossière, ou plutôt véritable blocage analogue à celui que j'avais trouvé à Keranbrigen. Mon premier soin fût de déterminer le contour

¹⁶⁵ Kamm courbé, coudé (Legonidec). Cette qualification du champ s'explique par son ancienne forme, d'après le cadastre.

¹⁶⁶ Bulletin de la Société Archéologique du Finistère (1898. Tome XXV).

de ces massifs, et je reconnus tout d'abord une enceinte circulaire régulièrement tracée ayant 6 m. 50 de diamètre extérieur comme celle de Keranbriguen. L'épaisseur du mur n'est pas uniforme, sur le demi-cercle Nord-est, elle varie seulement de 1 m. à 1 m. 10, tandis que, sur le demi-cercle opposé, elle atteint 1 m. 40 et 1 m 50. Au Sud-est, la continuité du mur est interrompue par une ouverture de 1 m. 10. Enfin dans l'intérieur de l'enceinte, s'y rattachant au Nord-ouest, et se dirigeant vers l'ouverture, se trouve un massif en forme d'éperon ayant 3 m. 10 de longueur et une largeur de 0 m. 70 à 0 m. 80. Sa direction forme avec la méridienne un angle de 54 degrés Ouest.

Après avoir déblayé l'enceinte sur 0 m. 30 de hauteur, j'ai reconnu que le mur circulaire ne se composait plus que d'une assise de 0 m. 15, toutes les assises supérieures ayant été enlevées par la charrue. Cette assise est fondée sur la terre jaune argileuse, qui forme toute la masse du tumulus, et qui a été, pour cette fondation, réglée suivant une surface très exactement horizontale. Le massif de l'éperon, dont la partie supérieure a également disparu, est fondé plus profondément. Sur le pourtour de l'enceinte, vers le Sud-ouest, j'ai remarqué des pierres plates posées suivant une inclinaison régulière formant une sorte de revêtement. Quelques unes de ces pierres sont visibles à l'extrême droite de la photographie. Une disposition analogue existait à Keranbriguen, seulement les pierres plates étaient placées à l'intérieur du mur circulaire.

M. du Chatellier, président de la Société Archéologique du Finistère, que je m'étais empressé de prévenir, est venu le 30 octobre, accompagné de M. le commandant Martin, visiter le monument qui était alors dans l'état où le : représente la photographie.

En sa présence, le massif de l'éperon a été démoli avec grande précaution. Les pierres qui le formaient étaient toutes de petite dimension¹⁶⁷, beaucoup portaient la trace du feu. Ce n'était qu'un véritable blocage, dont les vides étaient remplis par la terre constituant le tumulus, où se remontraient quelquefois des cendres, mais surtout du charbon et de la poterie en fragments, qui souvent n'étaient guère plus gros que des pois. Ce massif était fondé à 0 m. 60 en contrebas de la fondation de l'enceinte.

Quand toutes les pierres eurent été enlevées et le fond de la fouille bien nivelé, l'existence d'une fosse, creusée dans le terrain naturel sous l'éperon, est devenue évidente par la couleur un peu plus grise de la terre qui la remplissait. Cette fosse avait 3 m. de longueur, à peu près comme l'éperon, et 0 m. 55 de largeur¹⁶⁸. Sa profondeur, assez régulière de 0 m. 16, se réduisait, à son origine près de l'enceinte, à 0 m. 08 environ.

A l'autre extrémité, et un peu sur le côté de la fosse, c'est-à-dire presque au centre de l'enceinte, au point indiqué par la lettre A sur le croquis, les ouvriers ont rencontré les débris d'un vase anciennement écrasé par la terre du tumulus, car on n'a retrouvé aucune trace de disposition prise pour le protéger, au moins à la partie supérieure. Des fragments très nombreux en ont été recueillis, mais ils étaient, en général, de trop petite dimension pour permettre la reconstitution complète du vase. De leur examen, on peut cependant tirer quelques conclusions.

La poterie est rouge, commune plutôt que grossière ; elle contient quelques parcelles de mica ; son épaisseur est variable et atteint son minimum de 0 m. 006 au milieu de la panse.

Le bord est orné sur une largeur de 0 m. 02 de deux bourrelets légèrement saillants.

Le fond, dont presque tous les morceaux ont été retrouvés, avait 0 m. 07 de diamètre. Il n'y a aucune trace de matières étrangères qu'il aurait pu contenir.

Le vase avait au moins deux anses : l'une a été trouvée incomplète, l'autre complète en deux morceaux. Ces anses ont de 0 m. 02 à 0 m. 017 de largeur et 0 m. 009 d'épaisseur, avec deux bourrelets séparés par un creux, où se voit la trace de l'ébauchoir.

Quant aux autres dimensions, je présume que le vase pouvait avoir 0 m. 11 de hauteur, 0 m. 08 de diamètre à l'entrée et 0 m. 10 à 0 m. 12 au milieu de la panse, ce qui donnerait une forme générale analogue à celle du vase de Kervabo décrit par M. du Chatellier¹⁶⁹.

A côté du vase se trouvaient deux morceaux de quartz de petite dimension, dont la surface était couverte de cristaux translucides, bien caractérisés (cristal de roche). Des échantillons analogues ne se trouvent que rarement dans les environs, et leur présence à cet endroit, au milieu de terres remaniées, est évidemment intentionnelle. On doit croire que les constructeurs du tumulus y attachaient un prix tout particulier, et qu'en les plaçant ainsi ils voulaient accomplir un rite traditionnel.

Dans les terres qui remplissaient l'enceinte, il y avait, ainsi que je l'ai dit plus haut, un très grand nombre des parcelles de charbon réduit presque à l'état de poussière, quelquefois de la cendre, et beaucoup de fragments de poterie, presque toujours de petite dimension. Pour quelques-uns cependant on peut affirmer qu'ils provenaient de vases différents. La poterie en est toujours beaucoup plus grossière que celle du vase

167 Par une exception unique, il a été rencontré dans le massif de l'éperon, près de l'enceinte, un bloc de quartz ayant 0 m. 30 de dimension dans tous les sens, et pesant près de 80 kilogrammes.

168 Elle est indiquée dans le croquis par des hachures plus serrées.

169 La Poterie aux époques préhistorique et gauloise dans l'Armorique, (Paris et Rennes. 1897).

central, et l'épaisseur varie de 0 m. 005 à 0 m. 014. Deux morceaux seulement avaient, une forme appréciable. L'un fait partie d'un fond de vase qui pouvait avoir 0 m. 07 de diamètre ; la poterie, particulièrement grossière, a 0 m. 011 d'épaisseur. L'autre, probablement fragment du bord d'un vase, est accompagné d'un bouton très saillant ayant une section circulaire, ce qui ne permettrait guère d'y voir l'amorce d'une anse. La poterie est très grossière et le travail du modelage également. J'ai recueilli enfin dans la terre du tumulus un fragment de roche quartzreuse qui, par ses dimensions et sa forme, pourrait être assimilé à un grattoir¹⁷⁰.

Au milieu du champ, et non loin du tumulus, il y avait autrefois un gros bloc de quartz que le domanier de Keranbroc'h, pour s'en débarrasser, a déplacé, il y a une soixantaine d'années, et rejeté dans la douve du fossé qui longe la route de Coray. Ce bloc y est encore : il a près de 2 mètres de longueur, assez régulièrement 0 m. 70 d'épaisseur, et il s'amincit à une extrémité, qui est grossièrement arrondie.

C'était très vraisemblablement un menhir accompagnant le tumulus voisin.

La découverte du monument de Keranbroc'h n'aurait pas mérité d'être signalée, si on considérait seulement les objets recueillis dans l'exploration qui en a été faite. Son intérêt consiste dans ses dispositions générales, qui le rapprochent du monument de Keranbrïguen, mais en lui donnant d'une manière certaine le caractère de sépulture.

On connaît déjà des monuments circulaires, et notamment celui sous tumulus à Kerbascat en Tréguennec, décrit par M. du Chatellier. Il y a aussi des exemples d'enceintes percées d'ouvertures, quelquefois assez larges pour leur donner la forme d'un fer à cheval. A Keranbroc'h, nous retrouvons en plus une fosse creusée dans le terrain naturel surmontée d'un massif de pierre, sorte de galgal, qui donne à cette sépulture, une fois Recouverte, l'aspect de ces buttes de terre qui se voyent dans nos cimetières surmontant les tombes les plus modestes : c'est là une forme de sépulture aux temps préhistoriques qui, je crois, n'a pas encore été signalée.

Le monument de Keranbroc'h doit être considéré comme contemporain de celui de Keranbrïguen et doit comme lui remonter au commencement de l'âge du bronze.

Dans les parties basses du même champ Parc-Kamm, il a été fait, il y a quelques années, la découverte intéressante de deux vases. D'après l'ouvrier très intelligent qui les a trouvés, ces vases, à peu près pareils, étaient enterrés à deux pieds (0 m. 67) de profondeur sans aucune protection, ils avaient environ 25 centimètres de hauteur et également 25 centimètres au milieu de la panse. Le goulot était à peine assez large pour le passage de la main d'un homme. La poterie était rouge terne.

L'un de ces vases ne renfermait que de la terre grasse : l'autre, qui dans le fond était percé d'un trou, contenait des ossements de petite dimension. Mon interlocuteur a persisté à dire que ces ossements n'étaient pas ceux d'un petit animal, mais bien ceux d'un jeune enfant. Ces vases ont malheureusement disparu.

Villiers du Terrage. Kerminihy, en Rosporden, - Novembre 1899."

Du Chatellir, 1907, p. 339 : "Tumulus découvert et fouillé par M. de Villiers du Terrage en octobre 1889 sur les terres de Keranbroc'h dans la parcelle dite Parc-Kamm à 400 mètres au Sud des édifices et à 1500 mètres au Nord de Rosporden sur le bord Ouest de la route de Scaër. M. de Villiers y a rencontré un monument circulaire ayant 6m 50 de diamètre extérieur, au centre duquel avait été creusée une fosse dans laquelle on avait déposé des restes incinérés et un vase à une anse. Cette fosse était orientée Sud-Est et Nord-Ouest."

Briard, 1984, p. 268 : "Kerambroch. A 300 m de la ferme, tumulus aplani fouillé par Villiers du Terrage en 1898. Au centre, une enceinte en pierre sèche de 6,5 m de diamètre, de 1 à 1,10 m de large au N.-E., 1,40 à 1,50 m de large au S.-O. Au sud-est, interruption de 1,10 m. Au centre, partant de l'enceinte, massif de pierres de 3,10 m de long sur 1,10 m de large, orienté N.-O. - S.-E. Ce massif protège la fosse funéraire creusée dans le sous-sol, profonde de 16 cm. Au centre, vase biconique écrasé, sans doute à deux anses et proche de celui de Kervabo, de 110 mm de haut, 80 mm à l'ouverture et 120 mm à la panse. Morceaux de quartz et charbons dans les terres.

Biblio. Villiers du Terrage, B.S.A.F., 1899, p. 504."

■ Kerdanet – tumulus

Briard, 1984, p. 268 : "Kerdanet. Beau tumulus de 20 m/3 m avec, au centre, un cratère de fouille ancienne (entre Kerlant et Kerdanet)."

170 Les tas de fumier que l'on voit sur la photographie indiquent l'intention du fermier de cultiver cette année le champ Parc-Kamm : toute trace du monument a maintenant disparu.

● Lan-Groaz – pierre couchée

Guénin, 1934 : "1992. - *Un lech dans la commune d'Elliant. Cant. de Rosporden.*

*Au lieu dit Lan-Groaz (Croix de pierre) là où s'élevait l'ancienne chapelle de Sainte-Croix, on voit une pierre couchée sur le sol et en partie enterrée. Elle a du jadis être dressée verticalement aux abords de la chapelle, car elle a bien la forme d'un menhir. Elle passait pour recouvrir un trésor ; « on racontait même que les individus qui avaient voulu faire des fouilles avaient entendu des bruits étranges... et s'étaient sauvés ». Villiers du Terrage, *Un lec'h dans la commune d'Elliant, dans Bull. Soc. Arch. Finistère (1896), XXIII, 171-172.*"*

● Penbuel – tumulus et sépultures

Villiers du Terrage, 1901 : "*Tumulus et sépultures avec foyers de Penbuel, en Rosporden*

Le tumulus de Penbuel est situé à 250 mètres à l'est de la ferme de ce nom, dans le champ dit Parc-ar-Vanal¹⁷¹, en la commune de Rosporden. Il se trouve au milieu d'un plateau peu étendu qui, à la cote 140 au dessus du niveau de la mer, domine les vallons voisins. A vol d'oiseau, il est à une distance sensiblement égale, 1800m environ, des deux tumulus de Keranbriguen et de Keranbroc'h, explorés en 1898 et 1899¹⁷².

Ce tumulus était à peine visible, car, à la suite d'une longue période de culture, sa hauteur ne dépassait pas 0 m15, et sa base très allongée se confondait avec la surface du champ. J'hésitais à y reconnaître une butte artificielle, quand un labourage récent a mis en évidence à cet endroit, la couleur jaune et la nature argileuse bien caractéristique de la terre d'un tumulus. D'ailleurs, le fermier actuel, qui est né à Penbuel, rappelant ses souvenirs, me dit alors que dans son enfance la saillie de la butte était bien plus considérable qu'à présent. Je me décidai donc à en commencer de suite l'exploration pour rendre le champ en temps utile au fermier qui devait y semer du trèfle incarnat.

Le 25 septembre, je fis donc ouvrir deux galeries perpendiculaires l'une à l'autre, dont les directions Nord-Sud et Est-Ouest convergeaient vers ce qui paraissait être le centre du tumulus. C'était bien en effet un tumulus recouvrant une sépulture par incinération, car, dès les premiers coups de pioche, les ouvriers trouvèrent en grand nombre des fragments de charbon et de poteries.

Ces deux tranchées suffisamment prolongées permirent de constater qu'il n'y avait pas de construction circulaire en pierre, comme dans les deux tumulus cités plus haut, mais que, cependant, le terrain naturel avait été fouillé dans toute l'étendue d'un cercle de 4m80 de rayon fort exactement tracé, dont le centre se trouvait à 0m80 à l'est de la tranchée N.-S et à 0m15 seulement au nord de la tranchée E.-O. La fouille avait une profondeur assez uniforme de 0m70, peut-être un peu plus grande vers le centre. Elle était, ainsi que je l'ai dit précédemment, remplie par une terre grasse, argileuse, dont la couleur jaunâtre était très différente de celle du terrain naturel.

J'ai fait déblayer complètement cette fosse, et toutes les terres qui en sortaient, environ 60 mètres cubes, ont été une première fois examinées très soigneusement. Elles l'ont été de nouveau quand il a fallu les rejeter dans la fouille pour laisser le champ libre au fermier. J'ai pu ainsi constater qu'il n'y avait dans ce tumulus aucune trace de construction importante, ni de chambre sépulcrale de grande ou de petite dimension.

Il n'a été trouvé aucune arme en pierre ou en métal, aucun objet métallique ; par contre, à tout instant il a été rencontré de nombreux morceaux de charbons, et surtout une quantité très considérable de fragments de poteries, plus de 25 kilogrammes, sans compter d'innombrables débris trop petits pour être recueillis ou rendus pulvérulents par l'action du temps.

Ces fragments étaient très inégalement répartis dans la masse du tumulus, et paraissaient l'avoir été intentionnellement. En général ils ne peuvent fournir aucune indication sur la forme des vases dont ils proviennent et dont aucun n'a pu être reconstitué entièrement ; toutefois, les divers fragments de bords et de fonds permettent d'affirmer que le nombre des vases brisés était au moins de 50, chiffre très certainement inférieur à la réalité.

Les poteries présentent de très grandes différences au point de vue de la pâte et de la cuisson, mais elles sont presque toujours fort grossières. Pour un très petit nombre de morceaux la pâte est assez fine et bien cuite ; un de ces fragments, fond de vase de très petite dimension, présente cette particularité que ce fond avait une forme polygonale et non circulaire comme habituellement.

Tous ces vases ont été faits à la main, ainsi que la décoration très variable des bords où se voient souvent des rangs de perles grossièrement figurées.

¹⁷¹ Vanal pour banal, genêt.

¹⁷² Voir le Bulletin de la Société archéologique du Finistère, Tome XXV, 1898 et Tome XXVI, 1899.

Les anses sont quelquefois ornées de filets ou remplacées par des mamelons ou des oreilles; une anse porte une décoration rencontrée cette seule fois, décoration formée de deux rangées de traits tracés à la pointe et disposées en forme de V ou de feuilles de fougères.

Beaucoup de ces fragments portent la trace du feu, tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur, quelquefois même des des deux côtés. Je n'ai jamais pu constater une trace de matières étrangères qui auraient existé à l'intérieur d'un vase.

Le plus considérable des fragments recueillis dans la fouille a été trouvé à 1m10 au nord-est du centre du tumulus. C'est un fragment de bord qui était retombé sur un autre morceau du fond, provenant tous deux d'un vase, qui probablement avait été placé debout. Ce vase, d'assez grande dimension, devait avoir 0m15 de diamètre au fond et 0m27 à l'orifice. Sur ce point il y avait une accumulation de poteries de toute nature, malheureusement il n'a pas été possible de recueillir assez de fragments du grand vase pour permettre d'en essayer la reconstitution, ni même d'en déterminer la hauteur.

A une petite distance, 0m40, au nord du centre du tumulus se trouvait un foyer caractérisé par une couche très mince, 0m02 à peine, de terre calcinée, recouverte d'une légère couche de cendres et de charbons recouverte elle-même d'un massif de pierres brutes¹⁷³. Ce massif, formé d'une sorte de maçonnerie sans mortier, ne présentant aucune trace de taille, n'était qu'un véritable blocage, tout à fait analogue à ce qui a été trouvé dans les tumulus de Keranbriguen et de Keranbroc'h. Cette construction avait la forme d'un quadrilatère irrégulier dont les côtés avaient une longueur variant de 0m65 à 0m85. Son épaisseur était encore d'environ 0m 20 ; mais elle a dû être plus grande, car il existait encore à l'angle sud-ouest une pierre, reste des assises supérieures qui ont entièrement disparu.

D'autres pierres provenant de ce massif ont été rencontrées au même niveau dans le tumulus au milieu de fragments de charbon et de poterie; elles sont inconnaisables à leur nature qui indique une provenance unique et éloignée. L'une d'elles, la plus rapprochée du foyer, était comparable à un pavé de petit échantillon.

Les pierres qui reposaient directement sur la couche de charbon étaient noircies à la base, non par le fait de la calcination, mais par la fumée, dont la trace noire s'enlevait facilement au moindre lavage. Elles avaient dû cependant être exposées à un feu assez violent, car une de ces pierres était éclatée par le milieu et la fumée avait pénétré dans la fente.

Ce foyer était établi au niveau principal du fond de la fouille, mais sur un remblai, car, à cet endroit, le déblai avait été poussé à une profondeur de 0m55 au-dessous de ce niveau. Dans ce remblai, il n'a été rencontré que quelques morceaux insignifiants de charbon et de poteries.

A 1m50 au sud du centre du tumulus se trouvait un second foyer parfaitement caractérisé indiquant l'existence sur ce point d'un feu intense et prolongé. Il avait été établi sur le terrain naturel au fond de la fouille et occupait une surface d'un tiers de mètre carré, ayant la forme d'un triangle curviligne de 0m 80 de hauteur et 0m65 de base ; la sole du foyer avait subi une véritable cuisson sur une épaisseur de 0m08 à 0m10 et elle avait atteint une consistance et une couleur rouge tout à fait comparable à celle de la brique de mauvaise qualité. Cette sole était recouverte d'une couche de cendres de 0m 10 d'épaisseur contenant quelques morceaux de charbon. J'ai pu y constater la présence en très petit nombre de parcelles minuscules d'os calcinés tombant en poussière blanche au moindre contact. Il n'a été recueilli aucun fragment de vase placé directement sur le foyer, mais tout autour les poteries étaient assez nombreuses.

A 1 mètre de distance vers l'est, un de mes ouvriers a trouvé dans la terre du tumulus un fragment d'os qui a pu être conservé. Il a trois centimètres de longueur. Sa nature est restée indéterminée

J'ai dit précédemment qu'il avait été recueilli dans les terres du tumulus une quantité très considérable de poteries généralement grossières. Quelques uns de ces fragments choisis parmi les plus intéressants ont été figurés sur la planche ci-jointe.

Il a été recueilli également des éclats de silex pyromaque au nombre de 19, parmi lesquels il s'en trouve qui peuvent être classés comme grattoirs et peut-être même comme pointes de flèche. Deux fragments de quartz peuvent être également considérés comme des pointes de flèche appartenant à la période de la pierre taillée.

Il a été aussi rencontré des fragments de cristal de roche, dont l'aspect particulier rend quelques explications nécessaires.

La région située au nord de Rosporden contient, au milieu de roches granitiques, des gisements isolés et peu importants de quartz, signalés pour la plupart dans la carte géologique récemment publiée. En outre, dans certains champs occupant généralement une position élevée, on peut recueillir de très nombreux morceaux de quartz disséminés dans la terre végétale et même dans le sous-sol argilo-sableux. Ces morceaux présentent assez souvent dans leur cassure des traces de cristallisation : plus rarement leur surface est

¹⁷³ Après l'enlèvement du massif, la surface supérieure de la couche de cendre apparût parfaitement horizontale.

couverte de cristaux translucides (cristal de roche) sous formes de prismes ou de pyramides. Sous cette apparence, ils sont bien connus des cultivateurs.

Les fragments qui ont attiré mon attention, sont des cristaux bien caractérisés et complètement détachés de la roche quartzreuse. La question est de savoir s'ils sont absolument naturels ou si au contraire leur présence dans les terres du tumulus est intentionnelle ; on peut croire, en effet, qu'ils ont été retouchés par la main de l'homme pour leur donner les formes qu'ils ont actuellement et qui permettent de les classer comme pointes de flèche, perçoirs ou pendeloques¹⁷⁴. Leur présence en aussi grand nombre dans les terres du tumulus, et seulement dans cet espace très restreint, suffirait d'ailleurs pour faire supposer qu'ils ont été sinon façonnés, au moins détachés de la roche, recueillis et déposés intentionnellement dans le tumulus en même temps que tous les autres fragments de poterie. Mes ouvriers m'ont déclaré n'avoir jamais rien vu dans les environs de semblable.

En présence des résultats de la fouille et des objets recueillis, il serait difficile d'assigner un âge au tumulus de Penbuel, si on n'avait pas comme terme de comparaison les deux tumulus voisins de Keranbriguen et de Keranbroc'h. Il est vrai qu'on ne retrouve à Penbuel, ni l'enceinte circulaire en maçonnerie de Keranbroc'h avec son ouverture faisant face au galgal qui recouvre la sépulture, ni le mur circulaire de Keranbriguen, disposé pour soutenir un massif intérieur et rappelant sous une forme primitive et grossière le monument circulaire de Kerbascat décrit par M. du Chatellier ; mais sur d'autres points ces tumulus présentent une grande analogie. Tous les trois recouvraient des fosses de 0m 70 de profondeur, ayant des diamètres de 7m, 6m50 et 9m 60. La terre qui les composait était grasse, avec la même couleur jaunâtre bien caractéristique ; elle était intimement mélangée de morceaux de charbon et de fragments d'une poterie généralement grossière. Les trois fouilles n'ont donné ni ossements, ni armes en pierre, ni objets métalliques ; en somme, très peu d'objets de nature à nous renseigner sur le degré de civilisation et de richesse des constructeurs de ces tumulus.

A Keranbriguen et à Keranbroc'h on pouvait assez difficilement discerner la trace d'anciens foyers bouleversés ; à Penbuel, au contraire, deux foyers intacts ont été reconnus peu distants l'un de l'autre. L'un, qui occupait exactement le centre de la fouille, était recouvert d'un massif en maçonnerie brute ou galgal, sorte de blocage présentant une ressemblance complète avec les maçonneries des deux autres tumulus. Une seule assise de ce massif était restée en place ; les assises supérieures, quel qu'en fut le nombre, avaient disparu et une partie des pierres s'est retrouvée éparse dans le tumulus, toujours à une profondeur trop grande (0m 50 à 0m 60) pour que cette destruction puisse être attribuée au travail de la charrue. Le second foyer était beaucoup mieux conservé, bien que ce foyer et la couche de cendres qui le recouvrait ne fussent en aucune façon protégés. Était-il antérieur à la construction d'un galgal destiné à recouvrir les restes de la combustion des corps, galgal aujourd'hui presque entièrement détruit ? Était-il au contraire postérieur à sa destruction par des populations, qui auraient violé et bouleversé d'anciennes sépultures pour s'approprier les tumulus élevés par leurs prédécesseurs ? Quelle que soit la réponse à cette question, il resterait encore à se demander quel était pour ces populations primitives le motif de l'accumulation vraiment extraordinaire sur ce point de fragments de poteries tellement dispersées dans la masse du tumulus qu'il est difficile d'admettre que cette dispersion n'ait pas été intentionnelle.

En résumé, si le résultat des fouilles ne donne pas le moyen de déterminer l'âge du tumulus de Penbuel, il permet cependant de le considérer comme contemporain de ceux de Keranbriguen et de Keranbroc'h, et, par conséquent, de faire remonter également son antiquité au commencement de l'âge du bronze.

Explication de la planche.

1. - Fragment d'un vase à bord mouluré avec une anse rudimentaire.

La deuxième anse, ainsi que plusieurs morceaux du bord du fond de ce vase, ont été recueillis ; insuffisants pour reconstituer le vase, ils permettent cependant de fixer approximativement le diamètre du fond à 150mm et celui du bord, mesuré extérieurement, à 270mm.

L'épaisseur de la poterie est en moyenne de 11mm, au fond de 17 et au bord de 18mm.

La poterie est rouge-pâle, assez grossière, quoique bien homogène.

2. - Anse horizontale en forme d'oreille. La poterie est rose-pâle, de fabrication très grossière - Épaisseur, 10mm.

3. - Anse horizontale provenant d'un petit vase. La poterie est rose-pâle, homogène, assez bien cuite.

4. - Anse peu saillante. La poterie est très grossière et mal cuite. - Épaisseur, 8mm.

¹⁷⁴ Deux fragments de cristal de roche, qui présentent la plus grande ressemblance avec les fragments représentés sur la planche ci-jointe, fig.24, sont dénommés perçoir et pendeloque dans le rapport de M. Gaillard sur les fouilles du dolmen de Rogarte.

5. - Anse très peu saillante, provenant d'un vase de grande dimension (probablement 300 à 350mm de diamètre) ; poterie et fabrication très grossières. - Épaisseur, 15mm.
6. - Bord d'un vase présentant un bord saillant et à 30mm au-dessous un bourrelet de forme demi-cylindrique. La pâte et la fabrication sont grossières. - Épaisseur, 9mm.
7. - Fragment d'un assez grand vase, présentant à 40mm au-dessous du bord un bourrelet sur lequel se voient une série de perles creuses très irrégulièrement disposées, mais portant toutes une sorte de sillon tracé suivant un diamètre vertical.
- La poterie a 12mm d'épaisseur ; elle est rouge, grossière, mais homogène.
8. - Quoique ce fragment de vase soit fruste, on peut distinguer deux bourrelets distant de 20 et de 50mm du bord et sur ces bourrelets des rangs de perles très grossières et très irrégulièrement espacées. Quelques morceaux provenant probablement du même vase ont été recueillis.
- La poterie n'est pas mal cuite, mais la pâte est grossière et présente à la surface de nombreuses parcelles de mica. - L'épaisseur varie de 10 à 16mm.
9. - Bord d'un vase analogue au précédent.
10. - Fragment de vase avec bourrelet à 55mm au-dessous du bord. Poterie grossière ; l'épaisseur varie de 14 à 20mm.
- 11, 12, 13. - Fragments de vases analogues aux précédents. Ils sont décorés de bourrelets portant des perles, analogues à celles du n° 7. Les dimensions et l'écartement de ces bourrelets varient.
14. - Bord de vase présentant à 20mm de distance une ligne d'ornements aussi grossiers qu'irréguliers. La poterie est noire, grossière et la surface est couverte de grains de mica. - Épaisseur, 15mm.
15. - Fragment de vase. Des ornements analogues à ceux du n° 13 se voient sur le bord. La poterie est rouge. - Épaisseur, 7mm.
16. - Débris de vase de petite dimension, dont la poterie de couleur rouge, bien cuite, est lisse à la surface, surtout sur le bord. Le diamètre intérieur ne dépassait pas 120mm, l'épaisseur de la poterie est de 10mm. Une série de points, paraissant former un tracé en forme de V, aurait-elle une origine intentionnelle ?
17. - Fragment d'un vase dont la poterie analogue à celle du vase précédent est également bien cuite. L'épaisseur moyenne ne dépasse pas 4mm.
- 18 - Bord de vase avec chanfrein intérieur. La poterie de couleur rose est grossière. - L'épaisseur est de 10 mm.
- 19 - Fragment de vase présentant une saillie en forme de bouton ou de mamelon. La poterie rouge est grossière et mal cuite ; son épaisseur est de 14 mm.
- Il a été recueilli plusieurs fragments provenant d'autres vases qui présentent des boutons analogues.
20. - Anse ornée sur le dessus et sur les côtés de dessins en forme de V ou de feuilles de fougère. C'est le seul exemple de cette décoration trouvé dans le tumulus.
- La poterie est rouge et bien cuite.
21. - Deux éclats de quartz paraissant retouchés, en forme de pointes de flèche.
- Quatre silex pyromaque. Il en a été recueilli dix-neuf dans les terres du tumulus, dont plusieurs en forme de grattoirs. On peut voir dans l'un d'eux une ébauche de flèche.
 - Deux débris d'un très petit vase qui présente cette particularité que le fond a une forme polygonale au lieu de la forme circulaire habituelle. La poterie est de couleur rose, fine et bien cuite ; son épaisseur est sur le fond de 5mm, sur la panse de 3,5mm.
 - Trois pointes de cristal de roche. Ainsi qu'il a été expliqué précédemment, un grand nombre de fragments analogues, paraissant retouchés, ont été rencontrés dans le tumulus, ce qui est rare dans un espace aussi restreint.
 - Fragment légèrement coloré, provenant d'un prisme de cristal de roche, probablement d'assez grande dimension.
 - Fragment d'os très friable, trouvé dans la terre du tumulus, à 1m39 de distance à l'est du foyer principal. Il n'a pas encore été possible d'en déterminer la nature."

Du Chatellir, 1907, p. 339 : "Autre tumulus dans le champ dit Parc-ar-Yanal à 250 mètres Est de Penbriel, fouillé en septembre 1900 par M. de Villiers du Terrage qui n'y a recueilli que des cendres, de nombreux fragments de poteries préhistoriques et quelques éclats de silex sans grand caractère."

Briard, 1984, p. 268 : "Penbuel. (P. Du Châtellier écrit Penbriel). Dans un champ dit Parc-ar-Vanal (le champ de genêts), tumulus fouillé par Villiers du Terrage en septembre 1900. Au centre, fosse circulaire de 4,80 m de rayon, profonde de 0,70 m. Très nombreux fragments de poterie, les uns à anses, les autres avec décor en filets. Également des fragments d'urnes à anses en fer à cheval. Débris de quartz dont des cristaux naturels pyramidaux.

Ce tumulus atypique est surprenant par la masse de poteries (25 kg) et sa structure en fosse circulaire. Tombe collective ?
Biblio. Villiers du Terrage, Tumulus et sépultures avec foyers de Penbuel en Rosporden, B.S.A.F., 1901, pp. 64-74."

● **Porzou – coffre**

Flagelle, 1878 : A Kernevel, "*Cercueil en pierre dans le champ au S.-E. du Porzou.*"

Chatellier, 1907, p. 344 : "*Cercueil, fait de pierres posées de champ en terre, recouvertes de dalles, découvert dans un champ au Sud-Est de Porzou.*" L'auteur place ce monument dans la paroisse de Kernével.

● **Poulbran – tumulus**

X : 143,450 ; Y : 2344,419
Carte archéologique : 29 241 0001

Carte archéologique : tumulus.

● **Saint-Eloy – plusieurs tumulus**

Du Chatellir, 1907, p. 339 : "*Plusieurs petits tumulus et mouvements de terrain, à l'Ouest de Saint-Eloy.*"

SAINT-YVI

● **Jolbec – plusieurs tumulus**

BSAF, 1892, t. 19, Procès verbal 25/08/1892, p. LVII : "*M. du Terrage signale de plus en Saint-Yvi, non loin du tumulus de Korvabon, déjà mentionné, d'autres tumulus situés sur les terres du village de Jolbec, à 2 petits kilomètres au sud-est du bourg. Ces tumulus ayant été aplanis par la culture, la charrue à son passage a rencontré les dalles de recouvrement. Celles-ci devenant gênantes, on les a brisées et rejetées dans les chambres sépulcrales qu'elles protégeaient. L'exploration de ces sépultures ne serait pas encore infructueuse, car s'il est à croire qu'on trouvera brisés les vases qu'elles renferment, il y a espoir de trouver intacts les autres objets de pierre ou de bronze constituant le mobilier.*"

Chatellier, 1907, p. 340 : "*Tumulus sur les terres du village de Jolbec, à 2 kilomètres au Sud-Est du bourg. Ces tumulus ayant été aplanis par la culture, les dalles de recouvrement des sépultures ont été rejetées à l'intérieur des chambres sépulcrales.*"

Briard, 1984, p. 274 : "*Jolbec. A 2 km au sud-est du bourg, plusieurs tumulus détruits par la culture. Les dalles de couverture ont été brisées et rejetées dans les caveaux. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 340.*"

● **Kereonrec – tumulus**

Flagelle, 1878 : "*Tumulus et nombreuses substructions à gauche de la voie de Quimper à Quimperlé, vis-à-vis Kereonrec, dans une lande dont les fossés sont garnis de pins.*"

● **Kerieu – sépulture**

Chatellier, 1907, p. 340 : "*A Kerieu à 2 kilomètres et demi à l'Ouest du bourg, en creusant les fondations d'une maison on trouva une sépulture à parois murées en pierres sèches recouverte d'une grande dalle, ou ne fit aucune constatation.*"

Picquenard, 1907 : cite Du Chatellier.

Briard, 1984, p. 274 : "*Kerien. A 2,5 km à l'ouest du bourg, sépulture en pierre sèche avec dalle de couverture. Matériel inconnu.*"

● **Kervabo – 2 tumulus**

BSAF, 1892, t. 19, Procès verbal 25/08/1892, p. XLIII : "M. Luzel communique une note de M. Hémon. [...] On m'affirme qu'il existerait un tumulus non exploré dans les dépendances du village de Korbabou, en Saint-Yvi, non loin de Locmaria-n'Hent."

Chatellier, 1896-a : "A trois kilomètres au Sud-Est du bourg de Saint-Yvi, et à cinq cents mètres au Sud du village de Kervabo, sur un point culminant, d'où on a un horizon splendide, dans un champ dit Goarem-ar-Vond, est un beau tumulus de cinquante mètres de diamètre et de deux mètres soixante centimètres de hauteur au-dessus du sol.

Le propriétaire nous ayant autorisé à le fouiller, nous ouvrîmes, à sa base Ouest, une tranchée de quatre mètres de large, dirigée de l'Ouest à l'Est.

Nous ne tardâmes pas à rencontrer un amoncellement de pierres, disposées en cône, dont le sommet, correspondant au centre du tumulus, était à 1m,35 sous l'enveloppe d'argile jaune formant la croûte du monument, et dont la base, enveloppant les parois de la sépulture, reposait sur le sous-sol rocheux, ainsi que nous l'avons reconnu au cours de notre exploration. Ces pierres protégeaient la table de recouvrement de la sépulture, et empêchaient ses parois latérales de chasser. A la base de cet amoncellement, dans sa partie Sud-Est, nous avons recueilli une pierre creusée, ayant servi à concasser le grain.

Dégageant en allant vers l'Est nous recueillons, dans notre tranchée, de nombreux fragments de charbon, quelques morceaux de poteries, des éclats de silex et des percuteurs. Enfin nous rencontrons la table dolménique recouvrant la sépulture, au niveau du sol environnant. Un amoncellement de pierres de 80 centimètres d'épaisseur, à son point culminant, la recouvre.

La paroi Ouest de la sépulture étant dégagée, nous reconnaissons qu'elle est construite à pierres sèches. Parvenant à en enlever quelques pierres nous passons la tête par cette brèche et, nous éclairant d'une bougie, que nous tenons à bras tendu, nous voyons que la chambre est vide de toute infiltration. Nous agrandissons la brèche à grand peine ; car tout le poids de l'énorme dalle de recouvrement porte sur les parois. Enfin la voilà assez grande, nous nous y glissons, et nous voyons que la sépulture a été creusée jusqu'au roc, que le fond est recouvert d'une couche uniforme de cendre grise, qu'au centre est un vase à quatre anses, couché intentionnellement sur le côté, l'orifice dirigé vers l'Est.

Un de mes fouilleurs se glisse à mes côtés et procède avec la plus grande attention, sous mes yeux, à l'enlèvement des cendres déposées sur la roche formant le fond de la sépulture. Parmi ces cendres, diverses parcelles d'os calcinés ; au centre de la chambre le vase en argile à quatre anses couché sur le côté (voir sa photographie ci-jointe). Il est intact et ne contient rien ; à côté de lui un poignard en bronze, à rivets, long de 10 centimètres, et c'est tout ; rien autre qu'une couche de restes incinérés, de 15 centimètres d'épaisseur, jusqu'à l'extrémité Est du caveau. Là était l'entrée. Que veut dire ce vase vide posé sur le côté, au milieu des restes du défunt ? une pensée toute mystique a présidé, sans doute, à son dépôt ; c'est le symbole de la vie qui s'échappe.

Enfin nous prenons des mesures avant de sortir de cette sépulture, où il fait bien froid, après avoir toutefois remarqué que ses parois sont bâties à pierres sèches, et que celles du Nord et du Sud le sont avec léger encorbellement.

Longueur intérieure Ouest-Est, 2 mètres 55 centimètres ; hauteur intérieure sous table, 2 mètres.

Largeurs prises à la moitié de la hauteur :

A l'extrémité Est, 1m,54 centimètres.

A l'extrémité Ouest, 1m,65 centimètres.

La dalle dolménique recouvrant le caveau a 3m,50 centimètres de long sur 1m,25 centimètres de large et 26 centimètres d'épaisseur moyenne. Cédant sous le poids énorme des pierres et de la terre amoncelées dessus, elle était fendue dans le sens de la largeur, à 1m,30 de son extrémité Ouest, quand nous l'avons découverte.

Ce qui a forcé à la construction en encorbellement, de deux des parois, c'est que la table de recouvrement se fut trouvée un peu trop étroite en conservant aux murs Nord et Sud leur aplomb.

A deux cents mètres à l'Ouest de ce tumulus de Kervabo en était un second, sur la montagne de Joblec. Ouvert par son propriétaire, en 1893, il contenait une sépulture un peu plus petite, mais de même construction, que celle que nous venons d'explorer. Elle était recouverte d'une dalle en schiste bleuâtre. Le propriétaire a tout nivelé sans faire aucune constatation."

Chatellier, 1907, p. 340 : "Tumulus à Kervabo à 500 mètres au Sud du village dans la parcelle dite Goarem-ar-Vond. Ce tumulus de 50 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut, recouvrait une chambre sépulcrale à parois maçonnées en pierres sèches, de 2m 55 de longueur sur 1m 60 de largeur moyenne et 2 mètres de hauteur intérieure. Creusée jusqu'au roc, sur le fond était un lit de restes incinérés de 15

centimètres d'épaisseur, au milieu desquels avaient été déposé un petit poignard en bronze et un vase à 4 anses couché sur le côté. La chambre orientée Sud-Ouest, Nord Est, avait son ouverture au Sud-Ouest. A 200 mètres à l'Ouest de ce tumulus en était un autre à peu près de mêmes dimensions, ouvert en 1893 par son propriétaire il recouvrait également une chambre sépulcrale à parois maçonnées en pierres sèches qui a été démolie sans qu'on y fit aucune constatation."

Briard, 1984, p. 274 : "Kervabo 1. A 500 m au sud du village, tumulus de 50 m/2,25 m. Fouillé par P. Du Châtellier il a donné un vase à 4 anses et un poignard dans une chambre en pierre sèche de 2,55 m/1,60 m/2 m, orientée sud-ouest-nord-est. Dalle de couverture de 3,5 m/1,25 m/0,26 m.

Vase biconique.

Poignard triangulaire de 10 cm.

Kervabo 2. A 200 m à l'ouest, autre tumulus fouillé en 1893 par son propriétaire qui découvrit une chambre en pierre sèche. Matériel inconnu."

● Menez-Lan-Bleis – tumulus

Flagelle, 1878 : "Tumulus à Mené-Lan-Bleiz, dépendant du Bourg-Neuf, au midi du chemin de Loc-Maria à Rosporden."

Chatellier, 1907, p. 340 : "Tumulus, à Menez-Lan-Bleis, à 1 kilomètre à l'Est de Locmaria (peut-être est-ce en Melgven) ? il est complétement aplani."

Briard, 1984, p. 274 : "Menez-Lan-Bleis. A la limite de Melgven. Tumulus aplani."

● Stang ar Besq – pierre couchée

X : 131,650 ; Y : 2345,949

Carte archéologique : 29 272 0001

Carte archéologique : menhir (informateur : M. Guéguen).

Site internet T4T35 : "Ce menhir couché près d'un talus. Il mesure 3,80 m de long, 0,60 m d'épaisseur pour une largeur de 0,80 m."

TOURCH

oooo

CANTON DE SCAËR

QUERRIEN

■ Kernobis – dolmen ruiné

X : 159,250 ; Y : 2342,250 ; Z : 84

Carte archéologique : 29 230 0002

Giot, 1974 : *"Un monument mégalithique inédit, au plan compartimenté, assez complexe, a été dégagé des broussailles pas la municipalité à Kernobis en Querrien."*

Le Roux, 1975 : *"Le dolmen de Kernobis, pratiquement inconnu, a été débroussaillé à l'initiative de la municipalité ; il s'agit d'un intéressant monument compartimenté, malheureusement très ruiné."*

Bellancourt, 1991 : *"On peut le voir à 4,600 kilomètres au sud-ouest de l'église de Querrien, au sud de Belle-Fontaine et 150 mètres à l'est de la Départementale 123. Le hameau de Kernobis porte aussi le nom de Keranou, ce qui constitue une bien curieuse traduction. Il y a une quinzaine d'années, l'aménagement de la cour d'une maison neuve dans un bosquet a bouleversé un ensemble mégalithique très abîmé.*

Deux dolmens effondrés ont vu leurs roches ou rejetées de l'autre côté d'une haie ou utilisées dans un souci de décoration : une table joue actuellement un rôle de menhir, un trilithe harmonieux a été imaginé. Heureusement, le seul dolmen encore intact - les anciens du quartier y jouèrent pendant leur enfance - a été absolument préservé.

Quatre piliers épais définissent une chambre d'1,05 mètre de large sur 0,90 mètre de hauteur. Trois d'entre eux soutiennent avec de faibles surfaces porteuses une table régulière du côté de l'intérieur, irrégulière à son sommet.

Son épaisseur varie d'une quarantaine de centimètres aux environs de 70, sa longueur est d' 1,30 mètre, sa largeur de 2 mètres. Rien de visible ne permet d'imaginer un prolongement ou des extrémités disparues. Les restes d'une autre cella (?) large d'1,70 mètre, demeurent à l'est sous la forme de deux piliers bas perpendiculaires.

A l'ouest, il ne subsiste d'une structure identique qu'une longue roche perpendiculaire au dolmen. Au nord de celle-ci, gît un bloc presque carré, dont une tradition erronée a fait une table de sacrifice. Une gorge peu profonde mais très nette creuse la périphérie de sa face supérieure.

Ce monument de granite clair aux tonalités diverses se trouve inclus dans le jardin d'une propriété privée et parfaitement respecté."

SAINT-THURIEN

oooo

SCAËR

● La Boissière – 3 menhirs

X : 152,210 ; Y : 2349,735 ; Z : 139 (lieu-dit)

Flagelle, 1878 : *"A l'est du village de la Boissière, dans un champ nommé Parc-ar-Menhir, trois menhirs aplatis très-rapprochés et en ligne N.-S., ayant 4 mètres de hauteur, les deux extrêmes debout, celui du milieu à terre, section F, au nord du n° 1130."*

Chatellier, 1907, p. 357 : *"Trois menhirs, disposés sur une ligne Nord-Sud dans un champ dit Parc-ar-Menhir, au Levant du village de Buzit."*

● **Cascadec – dolmen**

X : 150,935 ; Y : 2350,900 ; Z : 188 (forêt)

Chatellier, 1907, p. 357 : "*Dolmen dans la forêt de Cascadec.*"

● **Coat-Loch – tumulus**

X : 146,995 ; Y : 2350,510 (fôret)

Flagelle, 1878 : "*Tumulus indiqué au milieu de la forêt de Coat-Loc'h, dans une clairière.*"

Chatellier, 1907, p. 357 : "*Tumulus, au milieu du bois de Coat-Loch, dans une clairière.*"

Briard, 1984, p. 274 : "*Coat-Loch. Tumulus au milieu du bois.*"

● **Guiscriff – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 357 : "*Tumulus à la limite de la commune sur le côté Est de la voie ferrée à 3 kilomètres au Sud-Ouest de Guiscriff. Fouillé en septembre 1902, il ne nous a rien donné.*"

Briard, 1984, p. 274 : "*Vers Guiscriff. Sur le côté est de la voie ferrée, tumulus fouillé en septembre 1902 par P. Du Châtellier, sans résultat.*"

● **Kerandréo – 2 tumulus**

X : 148,760 ; Y : 2356,250 (lieu-dit)

Flagelle, 1878 : "*Deux tumulus au sud de Kerandréo, de chaque côté de la vieille voie allant à Châteauneuf, vis-à-vis l'un de l'autre ; l'un de 3 mètres de diamètre et d'un mètre de hauteur, dans Parc-Kerdrénou-Bras, de Kerandréo, section D, n° 687; l'autre de 40 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur dans Ar-Souliger-Mar, de Leign-ar-Vaon, section M, n° 623.*"

Chatellier, 1907, p. 357 : "*Deux tumulus, l'un de 3 mètres de haut et de 15 mètres de diamètre, dans un champ dit Parc-Keadrénou-Bras ; l'autre de 40 mètres de diamètre et de 3 mètres de haut, dans Parc-ar-Souliger-Mar, à 250 mètres au Sud de Kerandréo.*"

Briard, 1984, p. 274 : "*Kerandrea. A 250 m au sud du village, 2 tumulus.*"

● **Kériguel – tumulus**

X : 143,460 ; Y : 2353,250 (lieu-dit)

Chatellier, 1907, p. 358 : "*Buttes artificielles, à Kériguel, dans une parcelle dite Park-ar-Vouden, à 4 kilomètres à l'Ouest du bourg [l'auteur utilisé le pluriel pour évoquer une autre butte, à Kerzéré].*"

Briard, 1984, p. 274 : "*Keriguel. Tumulus dans la parcelle Park-ar-Vouden.*"

● **Kerbrebel (Crénorien) – tumulus**

X : 149,690 ; Y : 2359,480 ; Z : 180

Briard, 1984, p. 274 : "*Crénorien. Tumulus signalé par P. Le Gall à 5 km au nord du bourg.*"

Bellancourt, 1991 : "*Il est situé, à vol d'oiseau, à cinq kilomètres et demi au nord de Scaër et pour l'atteindre il faut quitter la ville par la route de Châteauneuf-du-Faou et, après deux kilomètres, bifurquer sur la droite vers Roudouallec puis continuer dans cette direction pendant 4,250 kilomètres. La desserte de Kerbrebel s'ouvre vers l'ouest après un grand champ, dans lequel à une centaine de mètres de la route apparaît le tumulus.*"

Il fut signalé, sans doute au début du siècle, par un exploitant du proche village de Crénorien, Monsieur P. Le Gall. Il est aujourd'hui très aplani, après des années de culture. Sa hauteur, au centre, est d'environ 1,50 mètre pour un diamètre d'une vingtaine de mètres."

● **Kergaouen – coffres**

Briard, 1984, p. 274 : "*Kergaouen. Découverte de coffres signalée par D. Tanguy.*"

● **Kergoaler dour – tumulus**

X : 152,245 ; Y : 2355,100 (très app. ; à vérifier)

Bellancourt, 1991 : "*La route qui y conduit s'ouvre à l'est, à 1,300 kilomètre au nord de Pont-Lédan, sur la Départementale 4. Il faut parcourir 600 mètres pour atteindre la dernière habitation, puis, 250 mètres au-delà, jusqu'à la rencontre avec le talus de l'ancienne voie ferrée qu'il faut suivre vers Guiscriff encore pendant 200 mètres avant que d'apercevoir le tumulus, à droite dans un champ.*

Les labours successifs lui ont fait perdre un bon mètre de hauteur et il se présente actuellement comme une faible dénivellation d'une quinzaine de mètres de diamètre pour une hauteur en son centre d'au maximum 80 centimètres, îlot de terre noire dans un milieu de terre jaune. Du Châtellier le fouilla en 1902 et la tradition orale nous a communiqué l'anecdote suivante : Tous les commis des environs furent conviés au dégagement de la dalle puis le soir envoyés se coucher avant le rendez-vous du lendemain pour l'ouverture du caveau. Ils constatèrent au matin, que pendant la nuit, la dalle avait été bougée... Sans doute le fruit de la récolte ne devait-il pas être connu des pauvres Scaërois !"

● **Kerzéré – tumulus**

Chatellier, 1907, p. 358 : "*[...] à Kerzéré, à 1 kilomètre à l'Ouest du bourg dans un champ bordant la route allant à Coray. Ce dernier tumulus fouillé vers 1845 a donné, dit-on, des poteries et des poignards en bronze.*"

Bellancourt, 1991 : "*La ferme de Kerzéré se trouve au nord-ouest de Scaër, au nord et au bord de la route de Coray, à 1,250 kilomètre du carrefour avec la rue Jean-Jaurès. Dans un champ bordant l'ancienne route qui a été en partie conservée et 200 mètres avant les bâtiments, un tumulus a été fouillé en 1845.*

Des poteries et des poignards de bronze y ont été découverts. La butte a survécu au remembrement et, encore que très émoussée, demeure visible, d'un diamètre d'une dizaine de mètres pour une hauteur d'environ un mètre."

Briard, 1984, p. 274 : "*Kerzéré. A 1 km à l'ouest du bourg, tumulus où l'on a trouvé, en 1845, des poteries et des poignards en bronze. Biblio. P. Du Châtellier, Époques, 1907, p. 358.*"

● **Miné Saint-Jean – menhir et 2 pierres couchées dont 1 détruite**

X : 152,560 ; Y : 2351,980 ; Z : 165

Carte archéologique : 29 274 0002

Cartes postales : Lévy Lucien, n°14 ; Hamonic, 5718 ; Galant, s. n° ; Le Grand, s. n°.

Flagelle, 1878 : "*Menhir d'environ 7 mètres de hauteur, près la chapelle de Saint-Jean.*"

Chatellier, 1907, p. 357 : "*Trois menhirs dont deux renversés, un de ceux-ci a 6 mètres 70 centimètres de haut, celui qui est debout a 9 mètres, près de la chapelle de Saint-Jean, à 4 kilomètres au Sud-Est du bourg.*"

Guénin, 1911 : "*Scaër. - Menhir près de la chapelle de Saint-Jean.*"

Le Scouezec, Masson, 1987, p. 117 : "*C'était là naguère, sur le plateau qui domine le cours de l'Isole, la lande de Saint-Jean. Elle y subsiste encore, bien que morcelée, mêlant l'ajonc à la fougère, entre des arbres épars. A la limite des cultures qui bordent la petite route qui va du village de Saint-Jean au hameau de Miné-Saint-Jean, un menhir de belle allure et parmi les plus grands se dresse, seul reste d'un alignement ou*

de quelque ensemble mégalithique. Les anciens affirmaient, sous forme de légende, l'existence d'une relation entre ce site et celui de Kastel-Ruffel en Saint-Goazec.

Le monument que l'on peut voir de nos jours, érigé légèrement au-dessous des points les plus élevés du plateau, est une belle pierre, fine et haute, présentant sur sa face nord-est des aspects curieusement mamelonnés et crevassés ; elle semble avoir été particulièrement sensible à l'érosion, qui lui aurait ainsi modelé ce visage tourmenté. Le menhir ne mesure pas moins de 7 mètres en hauteur, pour un périmètre de 4,75 mètres à 1,20 mètre de la base. Il présente quatre faces, orientées sensiblement sur les directions intermédiaires de la boussole et dont l'une, celle du nord-est, est légèrement plus étroite que les autres. Un petit mur de pierre délimite autour de lui comme un espace réservé, et de nombreux petits blocs s'aperçoivent dans la clôture du champ voisin : sans doute s'agit-il de quelques restes de l'alignement disparu."

Bellancourt, 1991 : "On peut, pour le découvrir, quitter Scaër par les routes du Faouët puis au sud-est de Saint-Thurien. Après 2,450 kilomètres, il faut obliquer vers l'est et après avoir frôlé la chapelle Saint-Jean et parcouru un kilomètre et demi, virer sur la droite.

Au bout de 400 mètres, un chemin piétonnier d'accès, d'à peine cent mètres, s'ouvre sur la droite.

Bien signalé, le menhir a été naguère entouré d'un muret de pierres sèches d'un aspect assez fâcheux. Il est constitué d'un granite clair à grains moyens portant des diaclases verticales et sa hauteur considérable de 8,30 mètres le situe au dixième rang des menhirs de France et du monde.

Sa silhouette est gracile et sa section à la base affecte la forme d'un trapèze dont la hauteur est orientée sud-est, nord-ouest. Les bases en sont respectivement d'1,55 mètre et de 90 centimètres, les côtés non parallèles d'1,35 mètre et 1,20 mètre.

Sa face nord-orientale, irrégulière, est marquée aux deux tiers de sa hauteur d'une protubérance sensible, par contre, au nord-ouest, un rétrécissement à 1,50 mètre du sol donne à la section un aspect presque carré. Terminons avec le chapitre des irrégularités en évoquant au sommet un resserrement sur trois côtés, à l'exception du sud-est et en signalant que l'ensemble du monument est légèrement oblique dans cette direction."

Bellancourt, 1991 : "Ce second menhir - trois étaient signalés en 1907 - existe heureusement encore dans une prairie, à 60 mètres à l'ouest de la desserte que nous venons de parcourir et à un kilomètre de son départ de la route de Saint-Thurien (D.6). Il se trouve environ à 250 mètres au nord-ouest du précédent.

Il est, hélas, renversé. Ce bloc de granite de clair à jaunâtre, à cristaux moyens, long de 6 mètres, présente des bords parallèles distants d'1,35 mètre. Son épaisseur moyenne est de 60 centimètres et son sommet arrondi. Pouvons-nous espérer qu'un jour ce superbe monolithe retrouve sa position d'origine ?"

Giot, 1997-b, p. 68 : "Au sud-est de Scaër et au sud de la chapelle Saint-Jean, il subsiste un beau menhir haut de 7 m."

● Miné Saint-Jean – pierre couchée, dolmen

Flagelle, 1878 : A 400 mètres S.-E. du menhir [précédent], restes de dolmen sur une éminence."

Chatellier, 1907, p. 357 : "A Kergoaler, dans un champ bordant la voie ferrée à 800 mètres au Nord-Est du village, dolmen, à 400 mètres au Sud-Est de la chapelle de Saint-Jean. Ce dolmen est sur le sommet d'un monticule."

Bellancourt, 1991 : " Face au menhir couché, une vaste prairie s'étend de l'autre côté de la route. Un talus la sépare au sud et à l'ouest d'une lande qui monte à l'assaut d'une colline abrupte. Ce talus mérite attention car on y découvre plusieurs roches anormalement longues et étroites, présentant des traces de débitage. Par ailleurs un dolmen fut signalé sur la butte par du Châtellier.

S'agit-il du même que celui dont les vestiges apparaissent de part et d'autre du dit talus : au nord, côté prairie, un orthostat qui en sort perpendiculairement avec, devant lui, à 1,50 mètre, une dalle de 2,50 mètres de largeur ; au sud, dans la lande, une autre dalle proche, déposée sur le sol ?"

● "Parc-Lostec" – tumulus premier âge du fer

Le Men, 1875, p. 142 : "Vers 1839, M. Le Dez, propriétaire de Parc-Lostec, section E, n° 52, situé à 400 mètres O. du bourg, fit démolir un tumulus qui se trouvait à l'angle N.-E. de ce champ. On trouva au fond

un cercle de pierres quartzieuses de 3 mètres de diamètre, au centre duquel se trouvait placée une urne de terre grossière de la dimension et de la forme des plus grands pots à lait du pays. Cette urne était entourée de 4 autres plus petites de forme arrondie avec un long col, mais d'une terre plus fine. Toutes les urnes étaient en terre grise tirant sur le rouge. Le flanc de chacune des petites urnes était orné de 4 médaillons ronds également espacés et du diamètre d'une ancienne pièce de six livres. Le Parc-Lostec se trouve à 200 mètres à l'Est de Parc-ar-Justiçou."

Flagelle, 1878 : *"Vers 1839, M. Le Dez, propriétaire de Parc-Lostec, section E, n° 52, situé à 400 mètres ouest du bourg, fit démolir un tumulus qui se trouvait à l'angle N.-E, de ce champ. On trouva au fond un cercle de pierres quartzieuses de 3 mètres de diamètre, au centre duquel se trouvait placée une urne de terre grossière de la dimension et de la forme des plus grands pots à lait du pays. Cette urne était entourée de 4 autres plus petites, de forme arrondie, avec un long col, mais d'une terre plus fine. Toutes les urnes étaient en terre grise tirant sur le rouge. Le flanc de chacune des petites urnes était orné de 4 médaillons ronds également espacés et du diamètre d'une ancienne pièce de six livres. Le Parc-Lostec à 200 mètres à l'ouest de Parc-ar-Justiçou."*

Chatellier, 1907, p. 357-358 : *"En 1838, M. Le Dez fit aplanir un tumulus qui se trouvait dans un champ lui appartenant, dit Parc-Lostec, section E, n° 54 du cadastre : au fond il rencontra un cercle de trois mètres de diamètre, au milieu duquel il recueillit une grande urne entourée de quatre autres plus petites, décorées sur leur pourtour chacune de rondes également espacées entre elles environ 4 centimètres de diamètre. Cette ornementation est assez commune à la première époque du fer dans notre département."*

● Les Salles – tumulus

X : 145,965 ; Y : 2351,490 (app.)

Bellancourt, 1991 : *"La desserte des Salles se dirige vers le sud, à 4 kilomètres au sud-ouest de l'église de Scaër, par la route de Rosporden. Il faut la suivre 2 kilomètres jusqu'au chemin qui à droite, précède les vestiges d'un manoir anéanti. Au bout de 25 mètres, s'annonce une barrière et derrière celle-ci, une prairie est à traverser en diagonale vers le sud-ouest.*

A l'angle opposé, une zone très humide est à franchir, alors apparaît une seconde prairie à l'intérieur de laquelle on peut, en suivant la même direction, rencontrer un imposant tumulus. Cinq cents mètres ont été parcourus depuis les Salles.

La butte est dans sa partie centrale haute d'au moins trois mètres. Elle dessine une ellipse dont le grand axe nord-sud atteint 60 mètres et le petit 35.

Le site est un bas-fond assez marécageux que domine au sud une colline. Une fouille clandestine, jadis effectuée par les riverains, s'est arrêtée dès le contact avec des pierres plates et tout a été rebouché. Selon la tradition, dans ce tombeau, le roi Nomenoë repose dans un cercueil d'or... La vérité préhistorique est tout autre."